



**” Les changements d’une organisation. Le Parti  
socialiste, entre configuration partisane et cartellisation  
(1971-2007) ”**

Thierry Barboni

**► To cite this version:**

Thierry Barboni. ” Les changements d’une organisation. Le Parti socialiste, entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007) ”. Science politique. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2008. Français. <tel-00485941>

**HAL Id: tel-00485941**

**<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00485941>**

Submitted on 23 May 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS I (PANTHÉON-SORBONNE)  
ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCE POLITIQUE  
CENTRE DE RECHERCHES POLITIQUES DE LA SORBONNE

---

**LES CHANGEMENTS D'UNE ORGANISATION.**

**LE PARTI SOCIALISTE, ENTRE CONFIGURATION  
PARTISANE ET CARTELLISATION (1971-2007).**

---

Thierry Barboni

*Thèse pour l'obtention du doctorat de science politique*  
*sous la direction de M. le Professeur Jean-Claude Colliard.*

*Jury :*

Dominique Andolfatto, maître de conférences à l'Université de Nancy II.  
Jean-Claude Colliard, professeur à l'Université de Paris I.  
Gérard Grunberg, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.  
Rémi Lefebvre, professeur à l'Université de Reims.  
Frédérique Matonti, professeure à l'Université de Paris I.

L'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.



### *Remerciements*

L'écriture d'une thèse ne saurait se réduire à un travail individuel. En l'occurrence, cette thèse n'aurait pu être menée à bien sans le concours de nombreuses personnes.

Ma reconnaissance va d'abord à mon directeur de thèse, M. Jean-Claude Colliard. Par son accompagnement tout à la fois souple et exigeant, la qualité de ses relectures et de ses critiques et ses encouragements, il a contribué au premier chef à l'aboutissement de ce travail.

Je tenais à remercier ensuite le Département de science politique de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) qui, en 2003, m'a attribué l'allocation de recherche qui m'a permis de conduire ma recherche dans de bonnes conditions ; ainsi que l'École doctorale de science politique de l'Université Paris I et le Centre de recherches politiques de la Sorbonne, qui ont pris en charge une partie des frais occasionnés par les colloques et congrès où j'ai pu exposer les premiers résultats de ce travail. Ce soutien matériel n'a pas été des moins importants dans la réalisation de ce travail.

Cette thèse s'appuie fortement sur des ressources documentaires. Merci donc aux archivistes du siège du Parti socialiste, de la Fondation Jean-Jaurès et de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste qui m'ont permis d'y accéder et, plus particulièrement à Frédéric Cépède, pour ses avis et ses conseils toujours éclairés.

Une thèse est, à bien des égards un travail collectif, notamment à travers la confrontation des points de vue. Je tiens ainsi à remercier l'ensemble des doctorants, docteurs et enseignants-chercheurs avec lesquels j'ai eu la chance de pouvoir échanger, pour les discussions que nous avons pu avoir, à propos de la recherche, mais pas seulement.

La phase d'écriture de la thèse est une étape toujours difficile de la recherche. Que tous ceux qui ont accepté de relire les premières versions du manuscrit soient donc ici remerciés pour leur disponibilité, leurs commentaires et remarques toujours éclairants. Merci plus particulièrement à Laurent Olivier, Marc-Olivier Déplaudé et Ludivine Vanthournout : chacun d'entre eux a grandement contribué à améliorer ce travail.

Je ne me serais jamais lancé dans « l'aventure » de la thèse sans le soutien, la disponibilité et les encouragements constants de celui qui fut alors mon professeur de maîtrise en science politique, M. Laurent Bouvet. Qu'il veuille bien trouver dans ce travail l'expression de toute ma gratitude.

Merci également à mes amis, qui ont toujours été présents quand il le fallait, spécialement Alexandre et Thomas et, bien évidemment, Christophe.

Enfin, cette thèse a été aussi une « affaire de famille ». Durant ce travail, mes parents d'abord m'ont toujours soutenu et encouragé. Qu'ils sachent que leur soutien a toujours constitué une source de motivation pour moi.

Pour terminer, je voudrais ici exprimer toute ma reconnaissance à ma compagne, Céline. Elle a d'abord pleinement accepté mon projet de réaliser cette thèse et m'a toujours poussé à le concrétiser, quelles que soient les circonstances. Tout au long de ces années, elle a partagé les joies mais aussi les affres de la recherche. Ce travail est donc également le sien. Qu'elle y trouve toute ma reconnaissance, et bien plus encore !

# INTRODUCTION.

Le 6 mai 2007, Ségolène Royal, la candidate du Parti socialiste, est nettement défaite au second tour de l'élection présidentielle. Pour la troisième fois consécutive, le PS perd cette élection. Immédiatement, des voix s'élèvent au sein du parti pour pointer les responsabilités de ce nouvel échec. Classiquement, les critiques les plus vives sont adressées à la candidate elle-même. L'organisation de la campagne est également montrée du doigt : inefficacité ou bien encore rapports trop distants entre la candidate et le parti sont notamment mis en avant pour expliquer l'échec. De manière plus inattendue, l'organisation du parti est elle aussi mise en cause : choix du candidat trop tardif, absence de leadership, impréparation idéologique sont les principaux arguments mobilisés pour étayer la thèse d'une défaillance collective. Le constat s'impose alors, résumé par un des représentants de l'aile gauche du parti, J-L. Mélenchon : « l'organisation était à l'UMP ». Constat paradoxal pour un parti où le modèle d'organisation a longtemps été celui du parti de masse et qui continue de se penser encore comme un parti de militants. Constat problématique pour un parti qui n'a jamais été aussi bien implanté dans les exécutifs locaux : le PS dirige depuis 2004 vingt régions sur vingt-deux ; pour la première fois, depuis 2005, il détient la majorité des conseils généraux ; jamais, jusqu'au soir des élections municipales de mars 2008, il n'avait dirigé autant de ville de plus de 100 000 habitants : 25 contre 12 pour la droite. Constat ... surprenant enfin : le PS n'a-t-il pas intégré dans son mode de fonctionnement la centralité de l'élection présidentielle dans la compétition politique française ? N'est-il pas devenu un parti de gouvernement, une force d'alternance incontournable puisque dominante à gauche ? N'a-t-il pas fait depuis longtemps son « Bad-Godesberg »<sup>1</sup>, renonçant explicitement, comme tout bon parti social-démocrate, à la révolution pour mieux se consacrer à la réforme ? Surtout, ses luttes internes ne sont-elles pas organisées autour des « présidentiables », ces dirigeants habilités à prétendre à la fonction de chef de l'Etat ?

Ces jugements fréquents invitent à s'interroger sur ce parti, tant ils en sous-entendent la spécificité. Il y aurait donc un « problème au » PS, un « problème du » PS : façonné pour conquérir le pouvoir à l'échelon national, ce parti ne serait plus capable que de l'exercer au niveau local. Incidemment, les éléments communément admis pour expliquer les échecs du PS renvoient à ce qu'est ce parti. Tout semble se passer comme si, y compris pour ses membres, le PS était lui-même à la source des maux qui le frappent de manière récurrente : n'a-t-il pas perdu en 2007 une « élection imperdable » car la campagne n'a pas été préparée comme il l'aurait fallu<sup>2</sup> ? Si la défaite de 2002 n'est qu'un « accident », la sortie de route n'est-elle pas liée au fait que le PS a « perdu le peuple » en cours

---

<sup>1</sup> Pratiquement dès 1983, soit moins de deux ans après son arrivée au pouvoir, avec le « virage de la rigueur » ; d'un point de vue doctrinal en 1990, modifiant en ce sens sa déclaration de principe au congrès de l'Arche.

<sup>2</sup> Cf. Bartolone (C.), *Une élection imperdable. Entretien avec Gérard Leclerc*, Paris, L'Archipel, 2007.

de trajet<sup>3</sup> ? D'ailleurs, si le PS ne parvient plus à s'imposer que localement, n'est-ce pas parce qu'il se « sfoioise », autrement dit qu'il retombe dans les travers d'une SFIO régentée par les intérêts de ses élus locaux, SFIO dont il a conservé dans une large mesure la structure après le congrès de la refondation à Epinay en 1971 ?

Il convient donc de réinscrire l'étude de ce parti dans un temps suffisamment long pour en apprécier les changements. L'enjeu n'est pas en effet à proprement parler de savoir pourquoi le PS a gagné ou perdu une élection en particulier, mais bien de comprendre comment, plus globalement, un parti électoralement exsangue au début des années 1970 a pu devenir parti d'alternance, de telle sorte que justement l'échec électoral apparaisse aujourd'hui comme un « problème ». Comment, autrement dit, le PS d'Epinay est devenu cette « machine électorale » régulièrement enrayée (à l'occasion de l'élection présidentielle) mais le plus souvent très efficace ?

Qu'il s'agisse de ses modes de fonctionnement, de sa stratégie électorale ou bien encore des rapports au parti de ses adhérents et dirigeants, ces différentes facettes sont liées par un dénominateur commun : l'organisation du PS. Dans cette perspective, il faut s'interroger sur ce qu'est précisément cette organisation, sur ce qu'elle dit des « façons d'être » et de « vivre ensemble » des socialistes, sur leurs pratiques et leurs usages, sur leurs manières d'investir et de s'investir dans le parti. Ce questionnement s'impose d'autant plus qu'il n'est que trop rarement envisagé en tant que tel, y compris du point de vue de la science politique. Et pourtant, et c'est en tout cas une hypothèse qui structurera la recherche, saisir le PS dans sa complexité impose d'analyser sa forme, son organisation : celle-ci, reflet des contradictions qui le traversent, rend compte de la singularité d'un parti dont on pourrait dire qu'il est à la fois jeune de son renouveau entamé après 1971 et vieux d'une tradition socialiste séculaire qui continue à maints égards à peser encore sur lui.

En outre, parmi les transformations qui ont affecté le Parti socialiste depuis sa refondation, il convient de s'interroger plus spécifiquement sur le rapport qu'entretient le PS aux institutions. Parti accédant « au » gouvernement en 1981, le PS est aujourd'hui un parti « de » gouvernement. Cette évolution, politiquement évidente dès 1983, supposait néanmoins une adaptation très importante des structures du parti à son nouveau statut. Cette adaptation n'a été rendue possible qu'au prix d'ajustements parfois douloureux de sa culture, de sa doctrine, des relations entre ses membres et entre les différentes instances qui le composent. En d'autres termes, le PS a dû *devenir* un parti de gouvernement. S'interroger sur les changements de l'organisation socialiste permet alors d'envisager les modalités pratiques qui ont fait du PS un parti d'alternance, tout en permettant de se demander également « ce que l'Etat fait au parti ». De par son histoire, le PS offre en effet un terrain empirique particulièrement adapté à ce dernier questionnement : accéder aux responsabilités étatiques impliquait

---

<sup>3</sup> Baumel (L.), « À la recherche peuple perdu », *Revue socialiste*, n°11-12, 2003, pps. 105-111.

pour les dirigeants socialistes d'intégrer un nouveau rapport à l'Etat, rapport dont les évolutions organisationnelles du PS rendent compte en ce qu'elles synthétisent les ajustements problématiques qui en découlent nécessairement. En outre, plus généralement, l'Etat ne représente plus seulement un pouvoir à conquérir pour le Parti socialiste. Désormais, en vertu des lois de financement de la vie politique, l'Etat finance largement ce parti, à hauteur actuellement de 40 % de son budget. Surtout, la professionnalisation des élites socialistes s'inscrit très largement autour de ses élus, de telle sorte qu'aujourd'hui, de nouvelles filières de recrutement se dessinent sur cette base et que l'économie du parti se recompose autour de cet ancrage institutionnel. Si le socialisme n'est pas encore complètement soluble dans les institutions, il ne saurait donc se penser indépendamment d'elles. Autrement dit, s'interroger sur l'organisation du Parti socialiste c'est, dans une large mesure, questionner les effets des interactions entre les institutions publiques et ce parti.

Cette recherche est donc structurée autour d'un pivot théorique, une approche organisationnelle des partis politiques, et d'une interrogation analytique : comment mesurer les effets de l'inscription institutionnelle d'un parti ? Avant d'envisager les matériaux empiriques mobilisés et le bornage temporel de la recherche, il convient de présenter l'appareillage théorique qui articule les deux présupposés de ce travail, manière de plaider pour une analyse organisationnelle renouvelée du PS. Il faut donc de revenir sur la mobilisation de cette approche dans le cadre de ce travail. De là, il faudra ensuite présenter les raisons qui justifient le recours au modèle d'organisation partisane qui sera sollicité tout au long de la recherche, à savoir le modèle du parti cartel élaboré par Richard Katz et Peter Mair. Ceci dit, si l'on s'appuie sur ce modèle, l'appareillage théorique mobilisé ne se résume pas à celui-ci. On verra en effet que, pour saisir les changements du parti socialiste, les seules analyses organisationnelles sont finalement insuffisantes et doivent être complétées par les apports des approches sociétales.

## **A. De la construction de l'appareil théorique.**

Comme tout objet, le PS possède ses propres particularités. S'il s'agit d'en analyser prioritairement l'organisation et de saisir les liens qu'il entretient avec les institutions, la recherche ne saurait se limiter à la confrontation du PS au modèle du parti cartel. Il importe en effet davantage de s'interroger sur le cheminement qui a conduit à faire du PS ce qu'il est aujourd'hui. Dans ce but, c'est bien à une analyse processuelle du changement partisan qu'il faut se livrer ; une analyse qui insiste donc sur ce qui fait la singularité du parti, davantage que sur la recherche dans son organisation d'un décalque forcément imparfait du modèle du parti cartel. Afin d'éviter de retomber dans un comparatisme sclérosant entre le modèle et l'objet, entre le parti cartel et le PS, la démarche analytique s'appuiera alors sur le programme de recherche énoncé par F. Sawicki ; programme enjoignant de développer des passerelles théoriques entre approches organisationnelles et sociétales des partis



politiques. Cette injonction semble en effet particulièrement pertinente dès lors que l'on s'interroge sur le processus de changement du PS. Il s'agit, par conséquent, il dans un premier temps de présenter les lignes directrices qui fondent la démarche théorique de ce travail. En premier lieu, il faut justifier de l'usage de l'approche organisationnelle en général et du modèle du parti cartel en particulier. A partir de là, on verra comment enrichir l'appareillage théorique à partir des apports des approches sociétales. Cette démarche suppose toutefois des arbitrages théoriques que l'on présentera ici et qui forment les soubassements du modèle développé dans la thèse. Autrement dit, il s'agit de donner corps à l'injonction de F. Sawicki à partir d'une étude processuelle du changement du parti, étude qui permettra d'envisager, à travers les transformations de l'organisation socialiste, les changements qui ont nécessairement touchés ceux qui la composent.

## 1. Approche organisationnelle et modèle du parti cartel.

Ainsi que l'affirme J. Charlot, « on ne peut pas étudier un parti de tous les points de vue à la fois »<sup>4</sup>. En dernier ressort, et l'on suit par là F. Sawicki, les analyses des partis politiques peuvent être distinguées en deux types d'approche « selon qu'elles mettent l'accent sur leur hétéronomie ou sur leur autonomie par rapport au social »<sup>5</sup>. Les premières, les approches sociétales, d'inspiration marxienne, envisagent les partis comme le reflet des clivages sociaux, tandis que les secondes, les approches organisationnelles, d'inspiration wébérienne, soulignent leur autonomie organisationnelle. F. Sawicki invite au dépassement de ces clivages théoriques, manière d'atteindre une compréhension moins fragmentée du fait partisan<sup>6</sup>. La démarche suppose pourtant toujours un choix initial ontologique entre organisation et reflet social : le rapprochement des points de vue ne peut masquer la divergence première des perspectives. En l'espèce, il s'agit donc de partir de « l'organisationnel » pour aller vers « le sociétal ».

Or, après avoir constitué le cœur de l'analyse des partis politiques, les analyses organisationnelles ont connu à partir de la fin des années 50, une éclipse d'une trentaine d'année, au profit d'autres problématiques, comme celle par exemple des clivages socioculturels<sup>7</sup>. Cette éclipse s'est poursuivie avec la remise en cause du rôle des partis, ceux-ci apparaissant comme un « objet

---

<sup>4</sup> Charlot (J.), « Théorie des partis politiques », *Etudes et Recherches*, Université de Liège, 2, 1975, p. 14. L'auteur distingue sept type d'approches: historique, organisationnelle, idéologique, fonctionnaliste, socio-économique, tactique et stratégique et, enfin, typologique, cette dernière devant malgré tout s'analyser à partir d'un critère principal, choisi parmi les six approches précédentes.

<sup>5</sup> Sawicki (F.), *Les réseaux du Parti socialiste*, Paris, Belin, Col. Socio-histoire, 1997, p. 7-17. Pour une analyse du même ordre en langue anglaise, voir Sartori (G.), « The sociology of parties : a critical review » in Mair (P.) (dir.), *The West European Party System*, Oxford, Oxford University Press, 1990.

<sup>6</sup> Sawicki (F.), « Les partis politiques comme entreprises culturelles », in Cefaï (D.) (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, col. La politique éclatée, 2001, p. 197.

<sup>7</sup> Cf. Lipset (S. M.), Rokkan (S.), « Cleavage Structures, Party Systems, and Voters Alignments: an Introduction » in Lipset (S. M.), Rokkan (S.) (Dir.), *Party system and voters alignments: cross-national perspective*, New York, The Free Press, 1967, p. 1-64.

perdu »<sup>8</sup>, dont l'organisation semblait perdre de sa substance et dont l'existence même posait problème. En témoigne l'émergence d'une littérature centrée sur le déclin voire l'anachronisme des partis, à l'image des « trois D » identifiés par John Aldrich : décadence des partis, déclin et décomposition. Aux « trois D » ont pourtant succédé les « trois R » : réémergence, revitalisation, renouveau<sup>9</sup>. Signe de ce renouveau, de nouvelles typologies sont élaborées : parti cartel<sup>10</sup>, « modern catch-all party »<sup>11</sup> ou bien encore parti électoral-professionnel<sup>12</sup>, pour ne citer que les principales. Preuve cependant de la permanence de la dichotomie entre approches organisationnelles et sociétales, ces contributions restent avant tout centrées sur l'organisation des partis, ignorant très largement l'approche sociétale. Le modèle du parti cartel reproduit cette dichotomie. Il convient donc d'en présenter non seulement les propriétés mais également l'usage qui peut en être fait, dans le cadre de la démarche théorique esquissée précédemment.

Soucieux de renouveler l'analyse des partis politiques, Katz et Mair ont proposé, au milieu des années 1990, un modèle particulièrement stimulant<sup>13</sup>. Il s'agissait pour eux de rompre avec l'idée selon laquelle les partis de gouvernement, pensés sur le « modèle duvergerien » du parti de masse, seraient des organisations en crise et en voie de dépassement. Hier partis de masse puis partis attrape-tout, les partis politiques seraient donc aujourd'hui devenus partis cartels, autrement dit des agences semi étatiques entretenant peu de liens avec la « société civile »<sup>14</sup>, maîtrisant de manière oligopolistique le marché électoral et conduites par des professionnels de la politique.

Leur modélisation a été brillamment synthétisée par Yohann Aucante : le parti cartel est une « fusée à deux étages : le premier, explosif, inverse la tendance primordiale supposée entre partis et société ou un groupe social et postule un rapprochement croissant entre ces organisations et l'Etat, la sphère publique. Une des conditions essentielles de cette transformation serait la mise en place de

---

<sup>8</sup> Perrineau (P.), « Un objet perdu : les partis politiques » in Guillaume (M.) (dir.), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La découverte, 1986, pps. 281-285.

<sup>9</sup> Aldrich (J. H.), *Why parties ? : The Origin and Transformation of Political Parties in America*, Chicago, University of Chicago Press, 1995. Pour une autre étude de ce passage des « trois D » aux « trois R », voir Daalder (H.), « Parties : Denied, Dismissed, or Redundant ? A Critique » in Gunther (R.), Montero (J. R.), Linz (J. J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts, New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, col. Comparative politique, 2002, pp. 39-57.

<sup>10</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1 (1), 1995, pps. 5-28.

<sup>11</sup> Koole (R.), « The Vulnerability of Modern Cadre Party in Netherlands » in Katz (R. S.), Mair (P.), (dir.), *How Parties Organize: Change and Adaptation in Party Organization in Western Democracies*, London, Sage, 1994.

<sup>12</sup> Panebianco (A.), *Political Parties. Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

<sup>13</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.* Pour une présentation critique du modèle, voir Aucante (Y.), Dezé (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

<sup>14</sup> L'expression « société civile » sera toujours utilisée entre guillemets en raison de sa plasticité extrême. Sur le contenu de cette notion selon eux, cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Rejoinder », *Party politics*, vol. 2 (4), 1996, p. 528-529, en réponse à l'argumentation de R. Koole qui conteste l'idée qu'Etat et « société civile » puissent s'envisager de manière indépendante : « society itself became more and more penetrating by the State », cf. Koole (R.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *Party politics*, vol. 2 (4), 1996, p. 510. Pour une mise au point théorique soulignant les limites d'utilisation de cette expression par Katz et Mair, cf. Kitschelt (H.), « Citizens, politicians and party cartelization : Political representation and state failure in post-industrial democracies », *European Journal of Political Research*, 2000, 37, p. 149-179. Plus généralement, voir le numéro coordonné par M. Offerlé, « La société civile en question », *Problèmes politiques et sociaux*, 2003, n°888.

systèmes de financement public de l'activité politique assez généreux pour permettre une autonomie plus ample. Le lien avec les forces sociales et les intérêts ne disparaît pas, il va dans le sens d'une modification structurelle et d'un affaiblissement [*i.e.* les partis deviennent des courtiers entre l'Etat et la société]. Le deuxième est largement effet du premier, à savoir que le contrôle des ressources publiques, l'accès privilégié aux médias avantagent les partis installés dans la compétition électorale. Cette dernière n'est pas abolie mais encadrée et un degré important de collusion entre élites devient presque naturel entre des forces politiques en contact étroit et permanent [*i.e.* le cartel] »<sup>15</sup>.

Le modèle est particulièrement ambitieux. Il souffre néanmoins d'une tendance évolutionniste implicite. Ainsi, à chaque étape du développement des démocraties, correspondrait un modèle de parti : le parti de cadres avec le suffrage censitaire ; le parti de masse après l'avènement du suffrage universel ; le parti attrape-tout après la seconde Guerre mondiale ; le parti cartel enfin, à partir des années 1970. Chaque type d'organisation étant le reflet d'une étape du fonctionnement démocratique des sociétés occidentales, le parti cartel serait la forme partisane convenant à une démocratie pacifiée, où les impératifs de gouvernance s'imposeraient, le fonctionnement des démocraties contemporaines exigeant, plutôt que le changement, la stabilité que des partis cartels doivent permettre politiquement d'obtenir. Le parti cartel par son ancrage à l'Etat, ne ferait donc que représenter une évolution des systèmes démocratiques selon laquelle « la démocratie cesse d'être considérée comme un moyen de contrôle ou de limitation de l'Etat par la société, pour devenir un service fourni par l'Etat à la société »<sup>16</sup>.

S'ils estiment que leur modèle rend compte d'une nouvelle étape du développement démocratique, Katz et Mair n'en donnent toutefois pas de définition précise, en présentant seulement les principales propriétés (cf. Tab. 1). Or, une difficulté du modèle consiste en la combinaison d'une dimension systémique et d'une dimension individuelle des partis politiques.

---

<sup>15</sup> Aucante (Y.), « *L'hégémonie démocratique* » : *institutionnalisation des partis sociaux-démocrates suédois et norvégien comme partis d'Etat*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Paris, 2003, p. 57.

<sup>16</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, pps. 22. Cette dimension du travail de Katz et Mair est peut-être la plus stimulante de part les questionnements qu'elle pose relativement au rôle des partis politiques dans le fonctionnement des démocraties contemporaines. Si le fonctionnement de ces démocraties ne sera pas directement envisagé dans ce travail, il sera néanmoins abordé indirectement à partir de l'introduction de nouvelles techniques de mobilisation des adhérents des partis, techniques précisément présentées par leurs instigateurs comme une « démocratisation ». Sur la nécessité mais aussi les difficultés de lier analyse des partis politiques et fonctionnement des démocraties, cf. van Biezen (I.), Saward (M.), « Democratic Theorist and Party Scholars : Why They Don't Talk to Each Other, and Why They Should », *Perspectives on Politics*, 2008, vol 6 (1), pps. 21-35. Les auteurs soulignent la nécessité de dépasser les cloisonnements disciplinaires qui empêchent d'analyser conjointement ces deux phénomènes pourtant inévitablement liés.

Epoque	19e siècle	1880-1960	1945-	1970-
Caractéristiques	Parti de cadres	Parti de masse	Partis attrape-tout	Parti cartel
Degré de participation politique	Suffrage censitaire	Suffrage universel	Suffrage universel	Suffrage universel
Degré de distribution des principales ressources politiques	Très restreint	Relativement Concentré	Moins concentré	Relativement diffus
Principaux objectifs de la politique	Distribution des privilèges	Réforme sociale (ou opposition à celle-ci)	Amélioration sociale	Professionnalisation politique
Fondements de la compétition politique	Statut social	Capacité de représentation	Efficacité politique	Capacité managériale
Type de compétition électorale	Contrôlée	Mobilisation	Compétition ouverte	Maîtrisée
Nature des campagnes et du travail partisans	Sans objet	Travail intensif de terrain	Travail intensif de terrain et investissement en capital	Investissement en capital
Principaux canaux de ressources	Contacts personnels	Cotisation et contributions	Contributions diverses	Subventions publiques
Relations entre les membres ordinaires et les cadres	Les élites sont les membres « ordinaires »	« Bottom up ». Les élites sont responsables devant les membres	« Top down ». Les adhérents sont des relais pour les élites	Stratarchie et autonomie
Caractéristiques de l'adhésion	Limitée et élitiste	Elargie et homogène, recrutée activement et intégrée ; adhésion identitaire et accent sur le droits et obligations	Adhésion ouverte et encouragée (hétérogène) ; accent sur les droits plutôt que les obligations ; adhésion moins importante pour l'identité des individus	Ni droit ni obligations importantes (faible distinction entre membres et non membres) ; accent sur les individus plutôt que le collectif ; contribution à une légitimité artificielle
Canaux de communication	Réseaux interpersonnels	Organes du parti	Compétition entre partis pour l'accès aux media non partisans	Accès privilégié à des canaux de communication régulés par l'Etat
Position du parti entre société civile et Etat	Frontières floues entre l'Etat et les strates politiquement pertinentes de la société	Le parti appartient à la société et d'abord à ses segments politiquement émergents	Partis comme courtiers concurrents entre société et Etat	Partis intégrés dans l'Etat
Style de représentation	Gérant	Délégué	Entrepreneur	Agent de l'Etat

Tab. 1. *Caractéristiques des modèles de partis selon Katz et Mair*<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Schéma tiré de Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 18, extrait de Aucante (Y.), Dezé (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008. pps. 54-55.

Ainsi, lorsqu'ils évoquent le cartel, Katz et Mair raisonnent en terme de système partisan (les partis de gouvernement formant le cartel s'entendant pour exclure les nouveaux entrants), le cartel générant l'émergence d'un type particulier d'organisation partisane, le parti cartel. Ainsi une propriété générale du système partisan se traduirait individuellement dans la forme de chaque parti. La combinaison de propriétés propres aux organisations partisans et d'autres relatives aux systèmes partisans rend la mobilisation du modèle malaisée. Plus précisément, le modèle de Katz et Mair peut-être divisé en deux « sous modèles », l'un centré sur les partis pris individuellement ; l'autre sur les interactions de ces partis entre eux. A cet égard, la description de Y. Aucante est d'autant plus pertinente qu'elle indique bien ces deux niveaux. Dans le cadre d'une recherche centrée sur un seul parti, c'est donc le « premier étage de la fusée » qui sera mobilisé en priorité, davantage que l'interrogation quant à l'existence d'un cartel de partis en France. Le cœur de l'argumentation de Katz et Mair repose sur l'idée que les partis de gouvernement, pour assurer leur pérennité dans un environnement qui leur est défavorable (cf. notamment l'augmentation de la volatilité électorale, de l'abstention, l'émergence de concurrents politiques, l'affaiblissement des effectifs militants), s'appuient sur l'Etat conçu comme un dispensateur de ressources, notamment économiques, cet ancrage étatique induisant des modifications substantielles tant des organisations partisans, que des propriétés de leurs dirigeants. C'est donc ce rapport à l'Etat qui sera analysé en premier lieu ici<sup>18</sup>.

Les propriétés « individuelles » du parti cartel peuvent alors se ranger en deux catégories : celles relatives à l'organisation ; celles relatives au personnel politique.

Pour les premières, l'élément central est bien l'instauration des financements publics. Introduits pour compenser l'érosion des effectifs militants mais également pour contrer les dérives liées aux dons des entreprises, ces financements sont désormais une des principales ressources des partis politiques. Le parti cartel est donc d'abord un parti financé par l'Etat, conséquence dont on verra qu'elle dépasse le strict cadre financier. Vient ensuite la stratarchie. Cette notion est tirée des propositions de Samuel Eldersveld. Pour cet auteur, les différents échelons d'un parti fonctionnent d'abord en fonction de leur inscription dans le niveau correspondant du système politique : niveau national pour les instances centrales des partis ; niveau local pour leurs échelons décentralisés. Par là, les échelons du parti tendent à fonctionner dans un isolement relatif les uns vis-à-vis des autres<sup>19</sup>. Katz et Mair reprennent cette idée en insistant sur l'indépendance croissante entre les échelons national et local du parti. Troisième propriété, la participation des adhérents, avec notamment l'introduction de procédures de consultation directe de ceux-ci et de modalités d'adhésion simplifiées. Cette individualisation de la participation interne, qui renvoie à une conception atomistique de

---

<sup>18</sup> D'ailleurs, Katz et Mair avaient initialement développé ce seul aspect de leur modèle, rajoutant le « deuxième étage de la fusée », l'idée de cartellisation du système partisan, dans leur article de 1995. Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe: the Three Faces of Party Organizations », in Crotty (W.) (dir.), *Political Parties in a Changing Age*, Special Issue of *The American Review of Politics*, 14, 1993, pps. 593-617.

<sup>19</sup> Cf. Eldersveld (S. J.), *Political Parties : A Behavioral Analysis*, Chicago, Rand Mc Nally, 1964, pps. 7-12.

l'engagement, doit permettre aux leaders nationaux du parti de bénéficier d'une marge de manœuvre supplémentaire vis-à-vis des échelons intermédiaires. Cette « démocratisation » rend plus floue la distinction entre adhérents du parti et non-adhérents, l'idée étant de favoriser un contact renouvelé avec « la société civile », manière de compenser l'érosion de l'ancrage social des partis. Dernier élément, les partis conduisent des campagnes électorales nécessitant un investissement financier d'autant plus important qu'ils doivent faire face à des modes de communication politique toujours plus complexes (du fait de la médiatisation de la vie politique) et qu'ils doivent composer avec un capital militant d'autant moins important que le nombre d'adhérents lui-même diminue.

Aux transformations de l'organisation répondent alors celles du profil de leurs dirigeants. Ceux-ci deviennent des professionnels de la politique à part entière, qui cherchent à s'assurer un contrôle le plus complet possible sur les ressources matérielles du parti et sur les positions électives. Ces professionnels sont entourés de staffs toujours plus étoffés. Or, la croissance des staffs s'explique par la technicisation de l'activité politique, ce à quoi Katz et Mair renvoient quand ils évoquent la capacité managériale des dirigeants : « les objectifs de la politique sont – du moins temporairement – davantage auto-référentiels ; l'activité politique devient une profession à part entière [...] où il faut pouvoir démontrer ses capacités de gestionnaire public »<sup>20</sup>. Les dirigeants ne sont plus alors seulement les représentants de la « société » auprès de l'Etat, ils sont aussi les représentants de l'Etat auprès de la « société ».

Pour cette raison, les partis dépendant financièrement de l'Etat, deviennent des agences semi étatiques, des courtiers entre la société et l'Etat. Le parti cartel est « une sorte de Janus. D'un côté les partis agrègent et transmettent des demandes de la société vers la bureaucratie de l'Etat tandis que de l'autre, ils forment les agents de cette bureaucratie dont ils défendent les options politiques face à l'opinion publique »<sup>21</sup>. La recherche permettra de revenir sur l'ensemble de ces propriétés brossées ici à grands traits et de préciser les notions d'Etat et de « société civile » que l'approche macroscopique des deux auteurs rend floues. De même, la propriété principale qui fonde le modèle, l'idée d'une collusion entre partis de gouvernement contingentant la compétition politique, sera évoquée incidemment, puisqu'il faudra s'interroger sur l'ampleur et les effets du financement public sur le PS, interrogation qui ne prendra tout son sens qu'à partir d'une mise en perspective du cas français.

Ce modèle repose donc sur des hypothèses théoriques fortes. Pour ses auteurs d'ailleurs il est une « abstraction radicale »<sup>22</sup>. De cette abstraction radicale, il faut retenir avant tout les deux

---

<sup>20</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 19.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>22</sup> Cette abstraction a suscité de nombreuses critiques, sur lesquelles nous reviendrons et dont on signalera ici les principales. Ainsi Ruud Koole pointe l'ambiguïté du terme même de cartel : s'agit-il du système politique qui est « cartellisé » ou des partis pris individuellement? Cf. Koole (R.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *op. cit.* Herbert Kitschelt, lui, relève la difficulté qu'il y a à considérer l'idée de coupure entre la « société civile » et les partis

présupposés qui la fondent, à savoir l'idée que comprendre les organisations partisans contemporaines exige de saisir les relations que celles-ci entretiennent avec l'Etat, ce qu'indique explicitement la mise en place des financements publics ; et l'idée que l'activité politique connaît une intense rationalisation, qui se marque à travers la professionnalisation des élites partisans. Ces deux points seront ainsi plus particulièrement mis en évidence dans la recherche.

Abstraction radicale enfin, car Katz et Mair envisagent leur modèle d'un point de vue idéal-typique, ce qui invite à en user comme tel. Cet usage doit alors être précisé. Katz et Mair élaborent en effet une typologie pour rendre compte, à travers un type d'organisation partisane unique, des évolutions du système politique dans son ensemble. Dans ce but, dans le sillage d' Eldersveld et Sorauf<sup>23</sup>, ils décomposent les organisations partisans en trois « faces » ; les transformations de chacune d'elles et des rapports qu'elles entretiennent les unes par rapport aux autres dans le parti explicitant les évolutions générales du système<sup>24</sup>. Une analogie est donc réalisée entre la compétition interne au sein des partis et l'intégration de ceux-ci aux systèmes politiques. Les partis politiques sont donc « découpés » entre le *party in the public office* (le parti au pouvoir : au parlement ou au gouvernement) ; le *party on the ground* (le parti « sur le terrain » : adhérents, activistes) et le *party in the central office* (les instances dirigeantes du parti : l'organisation centrale proprement dite)<sup>25</sup>. En mettant en exergue les tensions entre les trois faces des partis comme moteur de leur évolution organisationnelle, Katz et Mair proposent un cadre permettant de mieux appréhender l'idée de changement partisan<sup>26</sup>. Si pour eux, ce changement est essentiellement dépendant de variables exogènes, proposition inévitable puisque l'organisation du parti doit refléter des évolutions systémiques, il n'en demeure pas moins soumis également à des variables endogènes dont témoigne l'équilibre qui s'établit entre les « faces » du parti<sup>27</sup>. Les deux auteurs, s'ils n'excluent donc pas l'idée des variables endogènes au changement partisan, ne proposent toutefois que des indicateurs permettant de rendre compte des relations internes entre les « faces » (*i.e.* le pourcentage d'élus dans les instances centrales, le financement public). Ce faisant, ils s'empêchent de mettre véritablement en évidence la

---

politiques. Il pointe, par exemple, le hiatus qu'il y aurait à considérer que les élus du parti, sorte de managers de la politique, iraient délibérément à l'encontre de la volonté des membres de leur parti pour mieux satisfaire aux exigences gestionnaires de l'Etat. Il indique par là un point aveugle de l'analyse proposée par Katz et Mair, en s'interrogeant ensuite tout à fait logiquement sur le fait de savoir si les leaders du parti « violent » d'eux-mêmes la volonté de leurs militants ou s'ils obéissent en cela à l'administration étatique, cf. Kitschelt (H.), « Citizens, politicians and party cartelization : Political representation and state failure in post-industrial democracies », *European Journal of Political Research*, 2000, 37, p. 149-179. Klauss Detterbeck, enfin, constate que l'émergence ou non de ce contingentement de la compétition politique n'est pas nécessairement corrélé avec l'existence de partis cartels en tant que tels, cf. Detterbeck (K.), « Cartel Parties in Western Europe », *Party politics*, 2005, vol. 11, n°2, pps. 173-191.

<sup>23</sup> Cf. Eldersveld (S. J.), *op. cit.* et Sorauf (F. J.), *Political parties in the American System*, Boston, Little & Brown, 1964. Pour une critique, voir Schlesinger (J. A.), *Political Parties and the Winning of the Office*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1991. L'auteur pointe les limites dans l'appréhension du phénomène partisan de ce qu'il qualifie de « *piece meal approach* ».

<sup>24</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe: the Three Faces of Party Organizations », *op. cit.*, p. 594 : « we believe it to be possible to identify subsystems within parties that, by virtue of their location in the party and the wider political system, will interact with one another in understandably patterned way ».

<sup>25</sup> *Ibidem*. La définition de ces « faces » se révèle parfois approximative, cf. pour le *party in the public office*, *infra* p. 181.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 595.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 601.

singularité de chaque parti, pour mieux insister sur les tendances générales des changements partisans. Ce choix illustre leur volonté de constituer le parti cartel en idéal-type et renvoie mécaniquement à l'élaboration de propositions théoriques marquées par leur caractère abstrait. Ainsi pour eux, il importe prioritairement surtout de constater, à partir d'indicateurs généraux, la supériorité du *party in the public office* sur les deux autres « faces » du parti, supériorité exemplifiant l'inscription croissante des partis de gouvernement dans l'Etat.

Ce choix théorique prête alors nécessairement le flanc aux critiques dénonçant l'évolutionnisme des taxinomies organisationnelles. Aussi Katz et Mair indiquent bien que leur modèle n'est qu'un idéal-type dont les partis actuels tendent à se rapprocher sans toutefois se confondre avec lui<sup>28</sup>. Leur théorie repose donc en premier lieu sur la comparaison d'idéaux types, au détriment d'une analyse concrète et située des partis politiques. Pour sortir de cette impasse théorique, il conviendra donc de concilier approche idéal-typique des partis politiques et analyse processuelle du changement partisan. Les évolutions apportées au modèle invitent d'ailleurs à orienter la recherche en ce sens.

## 2. Evolution du modèle des partis cartels.

En effet, si l'on compare l'article fondateur de Katz et Mair avec celui publié conjointement une décennie plus tard par Katz et Marc Blyth<sup>29</sup>, l'évolution théorique est incontestable. Les titres eux-mêmes illustrent ce basculement, le premier utilisant le terme « parti cartel » tandis que le second recourt à celui de « cartellisation ».

L'article de Katz et Blyth témoigne d'une réelle prise en considération des critiques du modèle, tout en conservant la matrice initiale, notamment le jeu entre les « faces » des partis, et en continuant de s'inscrire dans un effet de période<sup>30</sup>. Il propose de nombreux enrichissements qui renforcent une lecture processuelle. Le choix du terme cartellisation n'est pas indifférent : il favorise en effet une lecture davantage compréhensive du changement partisan. En effet, la comparaison entre

---

<sup>28</sup> Voir par exemple Katz (R. S.), Mair (P.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Rejoinder », *op.cit.*, p. 525-534. Pour eux, les partis, même s'ils s'orientent vers l'Etat, n'en conservent pas moins des traits distinctifs relevant de modèles antérieurs, notamment du type des « catch-all parties ».

<sup>29</sup> Blyth (M.), Katz (R. S.), « From Catch-all Politics to Cartelization : The Political Economy of the Cartel Party », *West European Politics*, vol. 28 (1), 2005, pps. 33-60.

<sup>30</sup> Il convient de signaler que si l'on se réfère prioritairement ici à la théorie des partis cartels, c'est justement en raison de cet effet de période, lequel est indispensable dans le cadre du modèle théorique envisagé dans le cadre de ce travail. Cela n'induit cependant pas que l'on se refuse à envisager les analyses organisationnelles relevant de l'effet de génération. En revanche, il paraît plus conforme à la démarche de se situer dans le cadre des théories relevant de l'effet de période. Benoît Rihoux distingue effets de période et effets de génération, les premiers identifiant un modèle à une période temporelle déterminée, les seconds « marquant » l'organisation partisane à sa création (*i.e.* la notion de patrimoine génétique développée par A. Panebianco) et produisant le maintien de la multiplicité des formes partisans, cf. Rihoux (B.), *Les partis politiques : organisations en changement, le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques politiques, 2001, p. 85. Si les effets de génération semblent plus conformes à la réalité du développement des formes partisans, il faut remarquer qu'un assouplissement des théories relevant des effets de période (telle celle des partis cartels) conduit *in fine* à un résultat presque similaire : celui de la diversité des formes partisans. C'est ce que proposent en tout cas Katz et Mair, lorsqu'ils indiquent, par exemple, que le modèle des partis cartels n'est pas un aboutissement des formes politiques.



un modèle et son objet empirique se réduit trop souvent, selon une démarche inductive, à une confrontation entre les propriétés théoriques du modèle et le parti. C'est justement cet écueil que la notion de cartellisation permet, dans une certaine mesure, d'éviter. En désignant un processus, la cartellisation permet d'envisager des alternatives à une évolution alors moins systématique. Il devient possible, par là, de passer d'un évolutionnisme théorique à un évolutionnisme empirique<sup>31</sup>.

La notion de cartellisation est ensuite précisée. Alors que dans les versions antérieures du modèle, la mise en place du cartel était postulée principalement à partir de la part des financements publics dans le budget des partis politiques, Katz et Blyth s'attachent là, à expliciter les éléments empiriques pouvant contraindre les dirigeants d'un parti de gouvernement à agir de la sorte. Ils analysent alors les politiques publiques conduites, ainsi que les discours politiques des leaders<sup>32</sup>, afin de mettre en évidence l'existence du cartel<sup>33</sup>. Pour mieux défendre du modèle, Katz et Blyth ont ainsi dépassé la rigidité du cadre initial en l'enrichissant par l'analyse de matériaux nouveaux et des outils théoriques adéquats. Significativement, ils écrivent : « we do feel that for the concept of the cartel party to move beyond that of « descriptive ideal-type » some discussion of the logics of the cartels and the applicability of this to the political world is necessary »<sup>34</sup>.

C'est ensuite la manière d'appréhender les organisations partisanes à partir de catégories généralisantes tant en ce qui concerne l'organisation elle-même (les « faces » des partis) que les individus qui la composent (les élus, les adhérents) qui évolue. Les auteurs ne partent plus en effet du modèle tel qu'élaboré mais des changements qu'ils considèrent comme des contraintes auxquelles l'organisation doit s'adapter, pour identifier, par là, les stratégies qui s'offrent aux élites partisanes pour y faire face. Ainsi, les acteurs partisans retrouvent alors une – relative – centralité absente dans la version antérieure du modèle tandis que, et de manière décisive, les relations entre les trois « faces » des partis sont envisagées en termes d'opportunités stratégiques, comme une solution parmi d'autres pour faciliter l'adaptation aux nouvelles formes de la compétition politique<sup>35</sup>. L'article de Katz et Blyth doit se comprendre ainsi comme le prolongement et l'accentuation de la volonté de décentrer théoriquement le modèle des partis cartels d'une analyse organisationnelle réifiante.

Ces apports proposent une lecture enrichie du modèle des partis cartels, lecture fondée sur une évolution décisive proposée par l'article. L'usage du terme de cartellisation prend tout son sens ici si

---

<sup>31</sup> On se permet ici de reprendre très librement la distinction opérée par N. Heinich, en réponse aux critiques des postulats éliassiens, cf. Heinich (N.), *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La découverte, col. Repères, 2002, p. 26.

<sup>32</sup> Il faut y voir un prolongement des travaux de M. Blyth, cf. Blyth (M.), *Great Transformation : Economic Ideas and Institutional Change in the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

<sup>33</sup> Ils reconnaissent qu'un cartel peut exister sans que cela ne suppose nécessairement d'entente collusive explicite entre les dirigeants des partis de gouvernement.

<sup>34</sup> Blyth (M.), Katz (R. S.), « From Catch-all Politics to Cartellisation : The Political Economy of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 38, souligné par nous.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 45.

l'on admet que le modèle idéal-typique passe au second plan, sans disparaître, tandis que c'est l'adaptation des membres des partis aux évolutions qu'ils perçoivent, plus ou moins consciemment, qui passe au premier. Cependant, bien qu'ils notent que la « cartellisation est un processus multidimensionnel »<sup>36</sup>, Katz et Blyth ne semblent pas avoir tiré profit de l'ensemble des potentialités ainsi ouvertes : ils ne formalisent pas théoriquement le glissement opéré par la notion de cartellisation. Leur article montre toutefois que si le parti cartel renvoie prioritairement à l'organisation des partis politiques, la cartellisation dépasse largement ce strict cadre. Autrement dit, cet article démontre que la théorie des partis cartels peut être mobilisée sans risquer de tomber dans le piège d'une démarche de recherche inductive, dès lors que l'on accepte de l'utiliser dans sa perspective dynamique et que l'on croise les approches théoriques. C'est cette piste de recherche que cette analyse du PS voudrait emprunter. Or, si la notion de cartellisation appelle indubitablement à un élargissement des outils théoriques sollicités, la sociologie française des organisations partisans offre alors un vaste réservoir dans lequel il convient de puiser.

### 3. Etat des travaux français et perspectives de recherches.

Faisant exception au renouveau des approches organisationnelles au niveau international, la France est restée largement étrangère à ce mouvement<sup>37</sup>, non sans que soient développées d'autres approches des partis politiques susceptibles d'enrichir l'usage du modèle des partis cartels<sup>38</sup>. Ainsi, une analyse des partis politiques en tant que construits sociaux émerge aujourd'hui, analyse dont l'origine se situe au niveau sociétal.

---

<sup>36</sup> *Ibid*, p. 53 : « cartelisation is a multi-dimensional process ».

<sup>37</sup> Cf. Haegel (Fl.), « A la recherche de la « densité » des phénomènes organisationnels : l'exemple du RPR » in Andolfatto (D.), Greffet (F.), Olivier (L.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques politiques, 2001, p. 83. Un des exemples les plus frappant de cette lacune reste sans nul doute l'ouvrage collectif dirigé par Katz (R.S.), Mair (P.), *Party organizations : a data handbook on party organizations in Western democracies, 1960-90*, London, Sage, 1992, lequel est issu d'un programme de recherche centré sur une dizaine de pays européens et sur les Etats-Unis, et à partir duquel les deux auteurs proposeront ultérieurement leur modèle des partis cartels. Or, dans cet ouvrage, le cas de la France n'est significativement pas étudié. Ce retard tend à être comblé, cf. Haegel (Fl.) (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 et Aucante (Y.), Dezé (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, op. cit..

<sup>38</sup> Parmi les contributions les plus récentes cf. Massart (A.), *UDF : naissance et organisation d'un regroupement de partis*, Thèse pour le doctorat en science politique, Lille 2, 1997 ; Sauger (N.), *Les scissions de l'UDF (1994-1999). Unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Paris, 2003 ; Fretel (J.), *Militants catholiques en politique. La Nouvelle UDF*. Thèse pour le doctorat de science politique, Université Paris I, 2004 ; Sawicki (F.), *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit. ; Lefebvre (R.), *Le socialisme saisi par l'institution municipale. Jeux d'échelles*, Thèse pour le doctorat en science politique, Lille 2, 2001 ; Verrier (B.), *Loyauté militante et fragmentation des partis. Du CERES au MDC*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université Robert Schuman – Strasbourg III, 2003 ; Faucher-King (Fl.), *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999 ; Garcia (X.), *Analyse d'une transition partisane : Le parti travailliste britannique depuis 1979*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Nice Sophia-Antipolis, 2003 ; Aucante (Y.), *L'Hégémonie démocratique : institutionnalisation des partis sociaux-démocrates suédois et norvégiens comme partis d'Etat*, Thèse pour le doctorat en science politique, IEP de Paris, 2003 ; Combes (H.), *De la politique contestataire à la fabrique partisane : le cas du Parti de la révolution démocratique au Mexique*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris 3, 2004.

Les travaux de Michel Offerlé ont véritablement ouvert la voie à ce type d'approches<sup>39</sup>. Selon lui, un parti politique doit être considéré « comme un espace de concurrence entre des agents, comme une entreprise politique d'un type particulier »<sup>40</sup>. L'accent est donc porté prioritairement sur les membres du parti et les ressorts de leur participation à cette sociation. Ce qui renvoie, par suite, à la notion d'entreprise politique. Par ce terme, M. Offerlé intègre la notion de marché politique, sur lequel s'insère cette entreprise dont le but est alors de produire des biens politiques. Le parti politique n'est plus envisagé abstraitement mais au contraire analysé à partir de l'action de ses membres, « agents [qui] investissent des capitaux pour recueillir des profits politiques en produisant des biens politiques »<sup>41</sup>. La forme du parti importe peu ici : le parti est appréhendé alors comme un champ de forces, c'est-à-dire un « espace de concurrence objectivé entre des agents ainsi disposés qu'ils luttent pour la définition légitime du parti [...] dont ils contribuent par leur compétition à entretenir l'existence »<sup>42</sup>. Dès lors que l'on considère qu'un parti est un espace de concurrence, il importe de saisir les frontières de cet espace et les relations qui s'établissent entre les agents contribuant à le faire exister. Les structures d'organisation constituent, par là, une source de ressources collectives. En revanche, la forme de l'organisation n'est pas étudiée. Ce choix renvoie au postulat selon lequel envisager l'organisation *per se* conduirait à établir une vision du parti qui ne correspondrait pas aux usages sociaux dont il est l'objet. Or, si la focale permet d'éclairer et de détailler les contours sociologiques du parti, elle en pixellise l'image organisationnelle, de telle sorte que l'on obtient une représentation fidèle de ceux qui le composent, mais plus du parti lui-même.

Dans le prolongement des travaux de M. Offerlé, ceux de F. Sawicki mettent en exergue la nécessité d'envisager non plus seulement le parti mais le milieu partisan et les réseaux qui le composent, ce qui doit permettre de mieux souligner la manière dont les partis politiques « agrègent des groupes divers dotés de dispositions contrastées tout en appréhendant la manière dont les formes du militantisme et d'organisation qui prévalent en une situation donnée reflètent ces dispositions et cette diversité »<sup>43</sup>. Mais là encore, si l'on perçoit mieux qui sont les membres du parti et la manière dont les agencements relationnels s'établissent entre eux, on perd une vue d'ensemble du parti, ce qui est renforcé par la perspective localiste adoptée<sup>44</sup>.

Ce type d'approches permet donc moins de savoir ce qu'est l'organisation qu'il ne renseigne sur ceux qui la font. Deux éléments doivent alors être soulignés. Ceux-ci permettront de préciser la

---

<sup>39</sup> Cf. Offerlé (M.), *Les partis politiques*, Paris, PUF, Col. QSJ, 2002 (4<sup>ème</sup> éd.).

<sup>40</sup> Offerlé (M.), *Les partis politiques*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>43</sup> Sawicki (F.), *Les réseaux du Parti socialiste*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>44</sup> Voir en ce sens l'ouvrage précurseur de Lagroye (J.), Lord (G.), Mounier-Chazel (L.), Palard (J.), *Les Militants politiques dans trois partis français : Parti communiste, Parti socialiste, Union des démocrates pour la République*, Bordeaux, Pédone, 1976. Du reste, si F. Sawicki a privilégié l'échelon local, sa méthode est aisément transposable à l'échelon national, ainsi qu'il a pu le démontrer par ailleurs, cf. Sawicki (F.), *La structuration du Parti socialiste. Milieux partisans et production d'identité*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 1994.

manière dont on entend dépasser la dichotomie entre organisations et reflet social. Premier constat, le choix d'envisager le parti comme relation sociale, s'il n'empêche pas d'étudier l'organisation, ne permet pas de rendre compte de ce qu'elle est intrinsèquement. Or, s'interroger sur ce qu'est l'organisation partisane, autrement dit sur sa forme, nécessite de replacer celle-ci au premier plan. Il convient par conséquent de comprendre comment les membres d'un parti s'associent et organisent leur action pour la faire fonctionner. Dès lors que l'on envisage de déterminer pourquoi un parti change, il convient de s'appuyer sur ses formes pour situer ce changement, avant de pouvoir, dans un second temps, appréhender ceux qui en sont les acteurs. Deux étapes apparaissent ainsi : d'abord identifier le changement à l'œuvre à travers les modifications subies par l'organisation partisane ; identifier ensuite les acteurs de ce changement et, par là, l'arbitrage réalisé durant cette phase entre leurs ressources mobilisables, les contraintes qui pèsent sur leur action et les résultats attendus de cet arbitrage. M. Offerlé écrit à juste titre que, derrière le même sigle, des réalités très différentes peuvent coexister. Mais, toutes choses égales par ailleurs, la proposition inverse peut aussi être valable : derrière le même personnel, différentes formes de parti peuvent coexister.

Si l'on en revient, dans le sillage de la définition de Max Weber, à une appréhension du parti en fonction de la finalité de la sociation, à savoir la conquête des suffrages pour parvenir au pouvoir, la nécessité de s'interroger en premier lieu sur les moyens que les membres du parti communalisent pour y parvenir passe au premier plan, puisqu'elle invite à analyser le produit collectif de cette sociation, à savoir l'organisation qui devra permettre la réalisation de cet objectif. Ce qui ne veut pas signifier que les membres de la sociation n'ont par exemple pas d'intérêts particuliers à la réalisation de l'objectif collectif mais que l'organisation partisane transcende ces intérêts divers par la réalisation de ceux qui lui sont collectivement assignés. On peut alors s'interroger sur les modalités de réalisation de cette ambition collective et, pour ce faire, envisager l'organisation, les formes qu'elle prend, les biens qu'elle produit et les transformations qu'elle subit en fonction de la réalisation ou de la modification des objectifs collectifs qui lui ont été assignés. Dans cette perspective, les agents partisans ne peuvent être ignorés, mais doivent être envisagés en tant qu'individus sociologiquement situés dans un second temps. Ce second temps devra permettre de saisir comment l'articulation des fins de l'organisation est travaillée par ceux qui la composent.

Choisir de se placer du point de vue organisationnel suppose donc d'envisager ce qu'est structurellement le parti sans toutefois négliger que sa forme, et par suite l'évolution de celle-ci, est étroitement corrélée aux propriétés et « façons de jouer le jeu interne » de ceux qui la composent. Mettre en évidence les changements qui affectent l'organisation partisane suppose alors de parvenir à articuler l'étude de l'organisation dans un modèle qui laissera toute sa place aux membres du parti. On propose alors de fixer comme cadre de départ à la construction théorique la proposition suivante :

envisager les changements à l'œuvre dans une organisation partisane implique d'analyser les transformations subies par l'entreprise partisane.

Affirmer ceci, c'est vouloir mettre en évidence trois points. C'est, d'abord, préciser la notion de changement partisan en dépassant la perspective organisationnelle qui n'envisage ce phénomène que comme une variable d'ajustement alors que le propre d'une organisation partisane est de subir de perpétuelles modifications, dans sa forme ou à travers les individus qui y participent.

C'est, deuxièmement, refuser de tomber dans l'illusion typologique des organisations partisans. Délice de l'approche organisationnelle<sup>45</sup>, recourir aux typologies partisans porte en germe le risque, on l'a vu, de devenir une fin en soi<sup>46</sup>. En revanche, la typologie permet d'interroger les moyens par lesquels les membres d'un parti cherchent à réaliser le but collectivement fixé à l'organisation. Ainsi, se fonder sur les typologies partisans constitue un outil théorique pertinent pour appréhender les transformations des partis politiques, à condition toutefois d'éviter deux écueils. Il faut d'abord, déconstruire le processus transformationnel, c'est-à-dire intégrer dans l'analyse non seulement les transformations telles qu'elles se sont produites, mais également les possibles non réalisés<sup>47</sup>. Il ne s'agit pas de « refaire l'histoire », mais de saisir en quoi les solutions proposées par les acteurs étaient déterminées par les circonstances et pourquoi, en fin de compte, telle solution a été privilégiée plutôt que telle autre<sup>48</sup>. Garder à l'esprit les alternatives qui jalonnent le processus transformationnel permet, en outre, d'éviter le second écueil lié à l'utilisation d'une typologie partisane. Il s'agit donc, ensuite, de ne pas renverser la perspective et de conformer l'objet au modèle. Identifier les étapes du développement de l'organisation et les alternatives possibles au changement que chacune d'entre elles offre permet par conséquent d'adopter une démarche distanciée par rapport au modèle partisan. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de conserver une démarche soucieuse de considérer le parti comme relation sociale. Le changement n'est plus un phénomène abstrait dans ces conditions, mais un processus réalisé et incarné par des individus dont les intérêts contradictoires s'affrontent et trouvent à s'exprimer nécessairement durant ce processus.

Cela suppose, enfin, troisième point, de dépasser la distinction classique des analyses organisationnelles entre dirigeants/élus et adhérents, pour insister sur la fluidité des positions de chacun et les regroupements qui s'opèrent et qui transcendent cette distinction.

---

<sup>45</sup> Cf. le nombre de types partisans répertoriés par D-L. Seiler dans la classification des organisations partisans qu'il établit in Seiler (D-L.), *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, col. Compact, 2000 (2<sup>ème</sup> éd.), p. 175.

<sup>46</sup> Pour une discussion sur ce thème, voir Gunther (R.), Diamond (L.), « Species of Political Parties. A New Typology », *Party Politics*, 9, 2003, pp. 167-199. Plus généralement, sur la pensée typologique, voir Rowell (J.), *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*, Paris, Economica, col. Etudes politiques, 2006.

<sup>47</sup> Sur la notion de « possibilité avortée », voir Veyne (P.), *Comment on écrit l'Histoire*, Paris, Seuil, 1996 (1<sup>ère</sup> éd, 1971), p. 145.

<sup>48</sup> L'idée de solution élaborée pour absorber le changement ne doit pas laisser croire que les solutions proposées ne peuvent être que des actions positives. Au contraire, les membres d'un parti peuvent très bien décider ... de ne rien décider ni de faire, privilégiant le *statu quo*.

Ces précisions préalables s'avèrent d'autant plus nécessaires qu'elles doivent être considérées comme les soubassements à partir desquels une modélisation combinant approches organisationnelles et sociétales et visant à rendre compte des changements partisans, sera proposée. La notion de changement semble alors pouvoir constituer le pont reliant ces deux types d'approches. A condition toutefois d'être débarrassée de ses oripeaux systémiques et, notamment, de ne plus être considérée comme étant une simple variable.

#### 4. Appréhender les organisations partisanses à partir de la notion de changement.

Interroger les évolutions d'une organisation partisane conduit inévitablement à rechercher, d'une part, ce qui la fait changer et à examiner, d'autre part, les manières dont elle change<sup>49</sup>.

##### *Le changement au prisme des approches organisationnelles.*

La sociologie des organisations partisanses appréhende le changement essentiellement selon deux acceptions différentes. La première l'envisage comme une série de variables : endogènes ou exogènes ; incrémentales ou discontinues ; nécessaires ou contingentes ; intentionnelles ou non<sup>50</sup>. La seconde renvoie à l'idée de processus : un parti passe d'une forme d'organisation à une autre. Les deux sont cependant régulièrement confondues, notamment quand une typologie partisane est élaborée.

Les approches organisationnelles qui insistent sur la construction de ces typologies tendent à analyser le changement en tant que processus, tandis que celles qui insistent plus spécifiquement sur le changement en tant que variables élaborent des modèles d'analyses permettant de les interpréter<sup>51</sup>. La construction de typologies entraîne alors leurs auteurs à considérer l'organisation de manière d'autant plus abstraite que leur analyse accorde une influence importante aux variables externes. C'est le cas par exemple pour Katz et Mair pour qui, *in fine*, le changement du parti est déterminé par son environnement<sup>52</sup>. En revanche, ceux qui s'attachent davantage aux changements en tant que variables proposent des modèles tenant à la fois compte de la structure réelle de l'organisation et des relations qu'entretiennent entre eux leurs membres. Cependant, même les auteurs les plus soucieux d'éviter le piège évolutionniste, à l'image de Koole ou de Panebianco, sont conduits à construire un modèle en

---

<sup>49</sup> Pour une approche générale de la notion de changement, voir Dupuy (F.), *Sociologie du changement : pourquoi et comment changer les organisations*, Paris, Dunod, 2004.

<sup>50</sup> Cf. Rihoux (B.), *Les partis politiques : organisations en changement, le test des écologistes*, *op. cit.*, pp. 99 à 107.

<sup>51</sup> Cf. Harmel (R.), Janda (K.), « An Integrated Theory of Party Goals and Party Change », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 6 (3), 1994, pps. 259-287.

<sup>52</sup> « And while the reasons for this change are myriad, with the immediate source being usually found in the internal politics of the party, the ultimate source can often be traced back to the environment in which the party operates » : Katz (R. S.), Mair. (P.), « The Ascendancy of the Party in the Public Office » in Gunther (R.), Montero (J. R.), Linz (J.), *Political Parties, Old Concepts and New Challenges*, *op. cit.*, p. 130.

deux temps leur permettant d'apprécier d'abord les changements au sens de variables puis, ensuite, le changement, au sens de processus, ce qui renvoie à la forme de l'organisation.

Le changement des partis politiques est donc bien un « problème » pour les analyses organisationnelles. Identifier ce problème permet de définir cette notion selon un troisième sens.

#### *Des sens du changement au changement de sens.*

Les approches organisationnelles ne permettent pas de penser les interactions entre l'organisation et ses membres autrement qu'en termes de primauté de l'un sur l'autre. Ainsi, le changement est considéré comme un élément qui s'impose au parti, élément face auquel soit l'organisation considérée comme un tout, soit ses membres, apportent une solution. Dans cette perspective, le changement n'est le plus souvent que la preuve d'un dysfonctionnement de l'organisation. C'est la raison pour laquelle il est envisagé généralement sur le mode d'une crise à résoudre, dont l'origine est la plupart du temps électorale.

On peut toutefois envisager une conception différente du changement qui renvoie à l'idée de processus, mais sans visée téléologique, donc à l'idée de processus d'adaptation permanent. L'analyse sociétale s'approche davantage de cette conception du changement, en insistant sur l'idée de lutte concurrentielle que se livrent les membres du parti. On peut ainsi considérer que l'organisation objective dans sa forme et son fonctionnement le pouvoir d'individus qui ont su s'y imposer.

La notion de changement peut par conséquent être aussi comprise dans un troisième sens, celui de *processus d'adaptation permanent visant à établir un équilibre entre des forces en perpétuelle compétition, et donc en perpétuel mouvement, au sein du parti*<sup>53</sup>. Tel qu'envisagé, ce troisième sens rompt avec l'idée d'un changement-variable et dépasse l'opposition entre l'organisation et ses membres<sup>54</sup>. En outre, cette approche du changement doit permettre de comprendre également ce qui ne change pas, en dépassant l'idée selon laquelle ce qui ne change pas, c'est « ce qui marche ».

Ce troisième sens implique une approche constructiviste des partis politiques, approche qui justement permet de dépasser l'opposition système-individus en se centrant sur « les relations entre individus, ainsi que les univers objectivés qu'elles fabriquent et qui leur servent de supports, en tant qu'ils sont constitutifs tout à la fois des individus et des phénomènes sociaux »<sup>55</sup>. Norbert Elias a parfaitement résumé les enjeux méthodologiques impliqués par ces différents sens donnés au changement : « Le concept de changement social est souvent utilisé comme s'il s'agissait d'un état donné. On passe en quelque sorte de l'état statique conçu comme état normal, au mouvement conçu

---

<sup>53</sup> La notion d'équilibre des forces est entendue ici au sens qu'en donne N. Elias, cf. *infra* p. 58 et svtes.

<sup>54</sup> Ce troisième sens renvoie et prolonge, en réalité, l'approche de la relation sociale. Cf. sur ce point Lagroye (J.), « Change and Permanence in Political Parties », *Political Studies*, 37, 1989, p. 365.

<sup>55</sup> Corcuff (P.), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan université, col. Sociologie 128, 2002, p. 16.

comme état exceptionnel. On dominerait bien mieux les données du problème si l'on ne faisait pas abstraction du mouvement, du caractère de processus des sociétés. [...] La forme actuelle des analyses sociologiques permet de décomposer intellectuellement des complexes en éléments isolés, en « variables » ou « facteurs » par exemple, sans que l'on cherche à comprendre quelle relation peut exister entre les différents aspects isolés de cet ensemble. Cette relation apparaît tout au plus comme un aspect secondaire et annexe. [...] On tiendrait mieux compte de l'ordre spécifique de l'interpénétration et de ses formes relationnelles, si la démarche de la pensée sociologique partait des relations pour aboutir à l'objet mis en relation »<sup>56</sup>.

Par conséquent, le parti n'est plus une « boîte noire » coupée du tissu social, mais bien un élément parmi une somme de relations sociales qui dépassent son cadre et dont il fait partie. Dès lors, le changement n'est plus cette variable extérieure qui s'impose de manière ponctuelle à l'organisation partisane, mais devient consubstantiel au parti en ce que le parti est le reflet permanent des changements à l'œuvre dans l'ensemble des relations sociales considérées et dont les individus sont porteurs. Le parti est alors une réalité sociale objectivée qui traduit par sa forme un état des relations sociales et s'impose de par son existence aux individus comme une contrainte pesant sur leur action. C'est également une réalité sociale intériorisée, c'est-à-dire qui s'inscrit dans des « mondes subjectifs et intériorisés, constitués notamment de formes de sensibilité, de perception, de représentation et de connaissances »<sup>57</sup> propres aux individus qui forment cette formation sociale.

S'il est vrai que dans le cadre d'une approche constructiviste, la notion de changement organisationnel est diluée dans la perspective englobante du changement social et ne peut être appréciée qu'à partir de l'idée de transformation de la forme objectivée que représente le parti, le changement organisationnel ne peut, à l'inverse, se concevoir sans tenir compte des équilibres précaires et fluctuants qui relient les membres du parti entre eux. Un arbitrage théorique s'avère donc nécessaire pour concilier l'objet d'analyse, l'organisation partisane, et la méthode de recherche, l'approche constructiviste. En outre, il est d'autant plus difficile de recourir à une approche constructiviste en tant que telle que l'objet de recherche étant seulement l'organisation partisane, il est impossible de faire l'impasse sur les théories qui permettront justement d'en déterminer la forme. Pour cette raison, il est d'emblée préférable d'user de l'expression « perspective constructiviste », de manière à bien signifier que l'objet d'étude est l'organisation partisane et que cette dernière sera analysée prioritairement en tant que telle, à partir des approches organisationnelles.

Evoquer une perspective constructiviste, c'est cependant postuler que les organisations partisanses sont, *in fine*, une objectivation des contraintes multiples affrontées par les membres du parti et que, pour pouvoir saisir les modalités de changement de la forme partisane, deux démarches sont nécessaires. D'une part, il convient d'envisager les membres du parti non pas comme de simples

---

<sup>56</sup> Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, col. Agora, 2004, p. 138.

<sup>57</sup> Corcuff (P.), *op. cit.*, p. 18.



stratégies mais également en tant qu'individus socialement situés. D'autre part, il faut considérer l'organisation comme une forme objectivée des relations que ses membres entretiennent entre eux, mais aussi avec l'extérieur.

En effet, comprendre les transformations de l'organisation partisane nécessite de reprendre les deux premiers sens du terme changement, à savoir changement en tant que variable et processus. Mais l'usage du troisième sens, c'est-à-dire en tant que processus d'adaptation permanent permet, d'une part, de nuancer la détermination exogène du changement pris comme variable, et d'autre part, de rompre avec le caractère univoque du changement et de rendre compte précisément des modalités particulières du développement d'un parti. En tenant compte du changement au troisième sens évoqué, il sera possible de montrer que le développement organisationnel d'un parti repose sur les modalités de lutte entre individus en son sein.

Pour autant, comprendre empiriquement les évolutions de la forme partisane suppose de disposer d'un point de comparaison, d'une image fixe de l'organisation. Cette nécessité renvoie alors à la question de l'utilisation de modèles idéal-typiques des organisations partisanses.

#### *Changement et modèle idéal-typique des organisations partisanses.*

Au risque que le moyen devienne une fin, le recours à un idéal-type d'organisation partisane est incontournable dans la présente démarche. Sans cela, il serait particulièrement problématique d'ordonner la perception du changement organisationnel et, à tout le moins, d'en vérifier empiriquement les particularités. Ce faisant, affirmer qu'un parti n'est pas « devenu comme », c'est établir implicitement un point de comparaison entre une représentation, une abstraction théorique et la forme du parti telle que la recherche permet de l'établir empiriquement. Pour cette raison, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur une modélisation abstraite qui guidera l'analyse empirique. Ce n'est en effet pas tant la notion d'idéal-type qui constitue un obstacle que la manière d'y recourir<sup>58</sup>. Aussi, il importe de constater avec A. Panebianco que « the advantage of the weberian methodology of the ideal type is that it allows us to establish a standard with respect to which we can measure differences and deviations due to concrete historical developments »<sup>59</sup>.

Etudier l'évolution d'une organisation partisane sur une période donnée exige donc de s'appuyer sur une représentation idéal-typique de ce que cette évolution pourrait être réellement. N. Elias estimait que : « L'usage s'est établi de parler de changement social sans tenir compte du fait

---

<sup>58</sup> En ce sens voir Gunther (R.), Diamond (L.), *op. cit.*, p. 172. Leur article est d'autant plus intéressant, qu'il souligne par l'exemple le caractère incontournable du recours aux typologies : après avoir dénoncé les travers d'une telle approche et les manques des principaux idéaux-types partisans existants, Gunther et Diamond en viennent à proposer eux aussi, une typologie.

<sup>59</sup> Cf. Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 17.

que, si certains d'entre eux peuvent entraîner une différenciation et une complexité plus grandes, d'autres peuvent agir en sens inverse »<sup>60</sup>. Envisager les possibles non réalisés ou les changements sociaux « en sens inverse » doit permettre d'éviter l'écueil évolutionniste. La perspective constructiviste doit aussi y aider car « elle suppose un moment de dé-construction – c'est-à-dire d'interrogation de ce qui se présente comme « donné », « naturel », intemporel » [...] – elle appelle ensuite des investigations sur les processus de construction de la réalité sociale (moment de reconstruction) »<sup>61</sup>.

Analyser l'évolution d'une organisation partisane implique donc de définir à la fois la manière d'appréhender les liens entre l'organisation et ses membres et, ensuite, d'adopter un cadre d'analyse permettant de saisir les transformations dans le temps de la forme partisane. Il s'agit par conséquent d'élaborer un modèle théorique articulant une approche idéal-typique du développement organisationnel et une perspective constructiviste des organisations partisans

En s'appuyant sur les travaux de N. Elias, on envisagera alors les partis comme des configurations partisans. L'idée est ici de comprendre comment les membres d'un parti en compétition les uns avec les autres, s'associent pour donner corps à ce parti dont la forme est déterminée par son organisation ; organisation qui en retour les contraint dans leur manière de « jouer le jeu de la compétition intra partisane ». S'interroger sur le processus d'adaptation permanent d'une configuration partisane suppose de disposer, par suite, d'un modèle idéal-typique permettant d'envisager les évolutions possibles du « terrain de jeu », à savoir l'organisation. Ce modèle sera celui des partis cartels. Autrement dit, les évolutions de la configuration partisane socialiste serviront de support à la compréhension des transformations de son organisation appréciées sur la base du modèle du parti cartel. Ces transformations seront systématisées à partir de la notion de cartellisation entendue comme *la traduction dans la forme d'un parti des évolutions qui affectent sa configuration*. Postuler la cartellisation du PS revient donc à analyser, à partir des transformations de la configuration partisane socialiste, celles de son organisation.

Il convenait, dans un premier temps, de présenter les soubassements du modèle théorique développé dans cette recherche. Celui-ci sera précisé dans les prochains chapitres, raison pour laquelle les principales notions qui le structurent ne sont ici qu'évoquées. L'important était bien, dans le cadre de cette introduction, d'explicitier la démarche qui a guidé l'élaboration du modèle : compléter l'analyse de l'organisation socialiste en dépassant la dichotomie entre approches sociétale et organisationnelle. Il fallait pour cela définir le changement partisan et expliciter l'usage du modèle du parti cartel comme idéal-type, tout en indiquant les raisons qui conduisent à considérer que, pour

---

<sup>60</sup> Elias (N.), *op. cit.*, p. 191.

<sup>61</sup> Corcuff (P.), *op. cit.*, p. 19.

comprendre l'organisation du PS et user convenablement de ce modèle, il faut envisager l'organisation *et* ses membres et donc s'interroger sur la configuration partisane qui en découle.

Quels sont alors les traits de cette configuration ? Comment appréhender la singularité du PS ?

## **B. Le Parti socialiste, objet de recherche.**

Parmi les grandes dates qui jalonnent l'histoire du PS, celle du 10 mai 1981 est sans doute une des plus importantes. Ce jour-là, F. Mitterrand accède aux fonctions de président de la République. Dans la foulée, le PS emporte la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Pour la première fois sous la V<sup>ème</sup> République, la France connaît l'alternance. Cette date marque bien les deux temps de l'évolution du parti. Avant 1981, le PS aspire au pouvoir. Après, il deviendra un parti de gouvernement. Comment cette réussite a-t-elle été rendue possible ? La cause est souvent entendue : la réussite du PS est surtout celle de F. Mitterrand. Cette illusion héroïque, sur laquelle il faudra revenir, masque pourtant l'essentiel. En effet, considérer, comme à l'heure actuelle, que l'incapacité des socialistes à remporter à nouveau l'élection présidentielle est un « problème » sous-entend que ce parti a acquis une vocation gouvernementale indiscutable. Or, qu'est-ce qui a rendu possible cette acquisition ? Et, si l'on renverse la perspective, le « problème » n'est-il pas lié justement à la naturalisation de cette idée que le PS est *nécessairement* un parti de gouvernement, un parti en quelques sorte condamné à l'alternance au pouvoir ?

### **1. Le PS, entre étatisation et professionnalisation.**

En 1969, Gaston Defferre est le candidat socialiste à l'élection présidentielle<sup>62</sup>. Il réalise un score historiquement bas de 5 %, très loin des 21 % du candidat communiste, Jacques Duclos. Cet échec précipite la fin de la SFIO. Au congrès d'Alfortville (4 mai 1969), la SFIO devient le Nouveau parti socialiste (NPS). Alain Savary remplace Guy Mollet à la tête d'un parti électoralement exsangue, sociologiquement affaibli et structurellement diaphane. L'entreprise de rénovation est lancée. Il s'agit de fédérer les différents mouvements se revendiquant du socialisme dans un seul parti. L'UGCS de Jean Poperen avait donné la première impulsion en rejoignant le nouveau parti au congrès d'Issy-les-Moulineaux (11-13 juillet 1969). La rénovation s'accélère en 1971 : la Convention des Institutions Républicaines de F. Mitterrand rejoint elle aussi le mouvement. Au terme d'un congrès d'Epinay (11-13 juin 1971) extrêmement ouvert, le Parti socialiste voit le jour et F. Mitterrand s'empare finalement de la tête du parti, porté par une alliance autant hétéroclite qu'improbable allant de la gauche du parti (le CERES) à sa droite (la fédération du Nord, derrière P. Mauroy, et celle des Bouches-du-Rhône, derrière G. Defferre). Le rassemblement des socialistes s'achève lorsque les transfuges du Parti

---

<sup>62</sup> Il forma à cette occasion un « ticket » avec Pierre Mendès France.

socialiste unifié, emmenés par M. Rocard<sup>63</sup>, rejoignent le PS en 1974, à l'occasion des Assises du socialisme des 12-13 octobre 1974.

Le congrès d'Épinay devient vite le congrès de la « refondation » : ceux qui en sortent vainqueurs vont s'appliquer à le présenter comme l'acte de naissance d'un nouveau parti qui se veut le miroir inversé de la SFIO. A la stratégie de Troisième force doit succéder la recherche d'une véritable Union de la gauche avec le PC. Au parti d'élus et de clientèle, doit succéder un parti de militants dirigé par les militants. La rupture affichée avec l'avant 1971 est un enjeu de luttes entre les dirigeants alors en compétition. A ce titre, elle se veut donc symbolique (nouveau nom), stratégique (changement d'alliances électorales) et structurelle (parti de militants). Mais Épinay n'est qu'un moment de refondation, pas de fondation. L'organisation du parti change finalement peu : le PS, comme la SFIO, est une organisation décentralisée, qui fonctionne autour de ses fédérations départementales, elles-mêmes divisées en sections. Les fédérations conservent une large autonomie, et le parti continue de vivre sur les principales d'entre elles, dernier réservoir d'élus, notamment sur les « Bouches-du-Nord », c'est-à-dire les fédérations des Bouches-du-Rhône et du Nord, mais aussi du Pas-de-Calais et de la Gironde. D'ailleurs, ces fédérations ne sont-elles pas surnommées les « faiseuses de roi » ? En outre, les élus locaux conservent un pouvoir central dans le parti, de telle sorte que la direction centrale du parti compose bien davantage avec ceux-ci qu'elle ne leur impose son autorité. Aux lendemains du congrès d'Épinay, l'organisation socialiste n'est pas fondamentalement transformée : si de nouvelles pratiques émergent, si de nouveaux leitmotivs s'imposent, les éléments centraux de la structure de l'ancienne SFIO perdurent, tandis que le défi électoral reste encore à gagner. Pourtant la cause est entendue : désormais le PS est et sera un parti de militants résolument de gauche. Quelle que soit la réalité de ce qu'est le parti, il *devra être* un parti de militants.

Il paraissait donc bien improbable de voir dans le Parti socialiste ce futur parti de gouvernement, solidement campé sur ses positions locales. Un des acteurs de l'époque confia d'ailleurs en entretien : « Quand on s'est engagé au début, le pouvoir nous paraissait tellement loin. On n'y croyait pas vraiment, c'était un peu un doux rêve, cela ne nous paraissait pas vraiment possible »<sup>64</sup>. Le doux rêve a cependant pris rapidement forme : en une décennie, le PS est devenu le premier parti de France, a remporté d'importants succès électoraux, l'élection de 1981 achevant de consacrer ce qui est devenu une période mythifiée de la vie du parti.

Ce succès peut alors se lire comme le produit de la tension entre les exigences du renouveau et les pesanteurs du passé proche, tension dont émerge progressivement un parti aux modes de fonctionnement singulier, érigeant la nouveauté et l'investissement militant en normes mais continuant

---

<sup>63</sup> Des membres d'autres organisations issues de la mouvance autogestionnaire rejoignent également le PS à cette occasion, comme ceux des Groupes d'Action Municipale, d'Objectif Socialiste ou de Vie Nouvelle.

<sup>64</sup> P. Joxe, entretien personnel du 16 février 2005.

de s'appuyer sur l'armature d'une SFIO officiellement vouée aux gémonies. Toute la spécificité du PS réside peut-être en effet dans la capacité de ses dirigeants à s'appuyer sur un renouvellement partisan inégal fondé sur les points forts de l'organisation à laquelle le PS succède. Certes, le succès électoral est avant tout la réussite d'une stratégie d'Union de la gauche enfin réalisée et d'un renouvellement militant impressionnant. Mais il réside aussi dans la capacité du PS à s'appuyer sur un ancrage institutionnel que ses dirigeants n'auront de cesse d'approfondir.

Les réussites électorales nationales ont en effet été construites sur l'affermissement de l'implantation du parti sur l'ensemble du territoire. A ce titre, les succès électoraux fondamentaux du PS sont avant tout ceux réalisés notamment lors des cantonales de 1976 et, surtout, des municipales de 1977. Au terme de ces dernières, le PS conquiert 40 villes de plus de 30 000 habitants et en dirige alors 81. La conquête du pouvoir au niveau national devient alors pleinement envisageable. Tandis que le socialisme municipal prend de nouvelles formes, le parti connaît alors une transformation décisive. La séquence 1977-1978 enclenche un processus irréversible de professionnalisation des élites socialistes. Cette professionnalisation induit inévitablement une recomposition de l'organisation du parti. Cette recomposition est d'autant plus incontournable que le PS peut désormais compter sur les positions locales qu'il détient mais aussi, bientôt, sur les positions gouvernementales qu'il va conquérir. De nouveaux enjeux structurent désormais le parti : l'économie partisane professionnalisée a ses propres exigences qu'il faut concilier avec des pratiques et des modes de fonctionnement qui ne s'y prêtent pas nécessairement (comment se dire encore un parti de militants par exemple ?) ; de nouveaux questionnements apparaissent : à quoi doit servir l'organisation quand le parti est au pouvoir (que faire et que faire faire au siège du parti après 1981 ?), comment donner toute leur place aux élus dans l'organisation sans faire de celle-ci seulement l'antichambre du pouvoir (les fédérations ne doivent-elles être qu'une plate-forme logistique au service des élus ?) ?

Ainsi, dire du PS qu'il est un parti de gouvernement, implique de considérer avant tout que, confrontés aux effets de leur propre professionnalisation et à une inscription institutionnelle croissante<sup>65</sup>, ses dirigeants sont parvenus à adapter de manière suffisamment efficace les structures, les modes de fonctionnement, les pratiques et les références du parti. Comme toute adaptation, celle du PS ne s'est pas réalisée sans difficultés. De même, cette adaptation a été progressive mais aussi soumise aux événements. Entre autres exemples, on citera la débâcle législative de 1993. Au soir de cette défaite, les dirigeants eux-mêmes envisagent sérieusement de fonder un nouveau parti, pour finalement conserver la « vieille maison PS » qu'ils vont « rafraîchir » : l'outil socialiste n'a-t-il pas déjà démontré toute son efficacité ? Mieux vaut alors l'adapter qu'en changer. Or, à chaque étape de la vie du parti, les changements qui y ont pris corps sont étroitement liés à l'étatisation de l'organisation

---

<sup>65</sup> Le terme « étatisation » sera utilisé de manière synonyme. Ce processus sera appréhendé ici à partir de la notion de cartellisation.

et à la professionnalisation de ses élites. Par un effet cumulatif, ces deux éléments rendent possible le changement du parti ; le changement les renforçant par rétroaction. C'est par conséquent ce lien entre professionnalisation et étatisation et changement partisan qu'il faudra établir précisément. En effet, c'est à cette condition que le PS a pu surmonter, parfois douloureusement, généralement plus aisément, les défis qu'en tant que parti de gouvernement, il a inévitablement rencontrés.

Le paradoxe tient alors dans le fait que ces transformations, pour autant qu'elles soient nécessaires et perçues comme telles par les membres du parti, ne peuvent voir le jour qu'à la condition de respecter certains « fondamentaux » : la désignation des dirigeants ne saurait se penser indépendamment d'une représentation proportionnelle, le renouvellement des modalités de consultation des adhérents ne saurait être contraire à la culture militante pourtant largement formelle du parti, les fédérations doivent rester l'élément clé de l'organisation socialiste quand dans le même temps c'est l'occupation des exécutifs locaux qui détermine l'activité des échelons décentralisés du parti.

Ces « fondamentaux » s'expriment à travers un ensemble de représentations du parti qui structurent la compétition intrapartisan, produisant un fonctionnement collectif marqué par le souci constamment réitéré de ses dirigeants de se conformer, malgré tout, à la nature postulée du PS telle qu'elle a été définie à Epinay. Tout changement du parti, quelle qu'en soit la nécessité, n'est alors rendu possible qu'à la condition de ne pas être interprété comme une remise en cause de la nature intrinsèque du PS, de ce qu'il *doit être*.

L'adaptation du PS se réalise donc par une alchimie improbable : la préservation de la nature postulée du parti doit être obtenue en conciliation avec le processus de professionnalisation des élites et l'étatisation de l'organisation du parti. L'alchimie est réussie lorsque les dirigeants peuvent dire alors, à chaque nouvelle étape de la vie du PS, que « le parti est fidèle à lui-même mais il change ». Elle représente un idéal qui ne peut pourtant être atteint qu'à partir d'un réel qui lui est antagoniste puisque déterminé par la professionnalisation et l'étatisation : pour ne citer qu'un exemple, comment se dire parti de militants quand la quasi-totalité de ceux qui le dirigent et donc le représentent sont des professionnels de la politique ? La force du Parti socialiste réside alors précisément dans le tour de force qui va marquer la mutation de son organisation : par un complet renversement, le « réel antagoniste » va progressivement devenir l'outil pour atteindre l'idéal. En reprenant le fil de l'histoire du parti, il ne s'agit par conséquent plus tant d'expliquer la fortune électorale socialiste, question déjà largement traitée, que de saisir comment ce renversement a été rendu possible. Autrement dit, il s'agit de saisir comment professionnalisation des élites et étatisation de l'organisation, produits de l'acquisition du statut de parti de gouvernement, déterminent les transformations de ce parti, faisant du PS contemporain une organisation foncièrement nouvelle *et* toujours conforme à ses origines.

## 2. Matériaux empiriques.

Pour mettre en évidence les changements du PS, quatre types de matériaux ont été mobilisés<sup>66</sup>. En premier lieu, il fallait pouvoir appréhender les modalités d'objectivation du changement par les membres du parti : comment en perçoivent-ils la nécessité ? Quels sont les ressorts des cadrages mobilisés ? Quelles solutions étaient préconisées et lesquelles étaient effectivement mises en œuvre. Dans ce but, les sténotypies des comités directeurs (aujourd'hui conseils nationaux), des congrès et des conventions nationales ainsi que les compte-rendus des bureaux et secrétariats nationaux disponibles ont systématiquement été consultés. L'usage de ce matériau n'est pas sans poser quelques difficultés, notamment en ce que les réunions de ces instances sont parfois formelles, les comptes-rendus de décisions laconiques et les propos souvent (très) euphémisés. Pour autant, il permet de mettre en évidence les structures argumentatives des interventions et la culture d'organisation du parti. Il donne à voir également les contraintes qui pèsent sur les processus de décision collective. Enfin, il permet une distanciation vis-à-vis des reconstructions inévitables de la part des acteurs interviewés. Dans cette perspective, ce matériau a été abondamment sollicité, notamment en ce qu'il permet de bien mesurer la portée et la contrainte de la culture partisane sur le déroulement de la compétition intra partisane et son influence quant à la perception de ce que doit être un changement légitime du parti<sup>67</sup>.

Néanmoins, l'usage des sténotypies s'est avéré matériellement délicat. En effet, le PS ne dispose que depuis peu d'une réelle politique d'archivage et la plupart des documents sont extraits des archives de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS) et de la Fondation Jean-Jaurès. Seuls les documents postérieurs à 1993 sont tirés des archives du PS<sup>68</sup>. Par ailleurs, il n'a pas été possible de retrouver les sténotypies des comités directeurs antérieurs à 1979, à de rares exceptions près. En outre, peu de décisions étant finalement prises au cours de ces instances, les archives des BN et des SN ont été systématiquement consultées lorsqu'elles étaient elles aussi disponibles. Elles ont notamment permis de reconstituer les modifications du fonctionnement des instances internes, grâce en particulier aux organigrammes retrouvés. Cette documentation a été régulièrement complétée par la lecture de la presse partisane, source de renseignements quant aux contributions et motions dans la perspective des congrès ou bien encore quant aux contenus et aux résultats des consultations internes.

Par ailleurs, méthodologiquement, ce matériau ne permet de se saisir que du point de vue des dirigeants du parti et, plus particulièrement, des principaux d'entre eux. Des entretiens, deuxième type

---

<sup>66</sup> Voir la liste des entretiens, p. 630-640 et celle des ressources documentaires p. 641-648.

<sup>67</sup> Pour une réflexion sur l'usage de ce type de ressources et une autre méthode d'utilisation, cf. Noppe (J.), Dewachter (W.), Van Uytven (A.), « La prise de décision dans les bureaux des partis socialistes des années 1970-1990 » in Dewachter (W.), Depauw (S.), *Bureaux de partis, bureaux du pouvoir. Cinquante ans d'histoire*, Bruxelles, Université de Bruxelles, Col. Science politique, 2007, pps. 141-162.

<sup>68</sup> L'absence d'archivage systématique procure parfois des bonnes surprises : quelques documents relatifs au budget du parti ont ainsi été retrouvés dans des pochettes consacrées aux conseils nationaux ou ... au secrétariat national aux élections.

de matériaux, ont alors été réalisés. Le choix des interviewés a permis de compenser partiellement ce biais. En effet, 65 entretiens semi directifs de 25 minutes à 2 heures 50 ont été réalisés (parfois avec les mêmes personnes). Les interviewés ont été choisis en fonction de la période étudiée, de leur courant et des fonctions exercées. Pour chaque période, il s'agissait en effet d'avoir le point de vue de membres de courants différents. Mais c'est surtout par rapport aux fonctions que l'éventail a été le plus élargi. Les « éléphants » ayant largement la parole par le biais des sténotypies, ont été interrogés en priorité leurs « lieutenants » ou les membres du deuxième voire du troisième cercle de fidèles. Ce choix a l'avantage de permettre d'obtenir beaucoup plus aisément des informations « brutes », les propos étant d'autant plus libres que les interviewés sont moins prisonniers de leur rôle et que la période évoquée était ancienne. Dans cette perspective, peu de leaders proprement dits du parti ont été interrogés. Au-delà d'éventuelles difficultés pour « s'imposer aux imposants »<sup>69</sup>, le choix a été fait de privilégier davantage leurs entourages afin de bénéficier d'une expression moins contrainte et, disons-le, un peu moins formatée<sup>70</sup>. La position dans les courants n'a cependant pas été le seul critère retenu. Fonctions internes ou électives ; travail au siège, en fédération ou dans les institutions ont été des critères également retenus pour choisir les interviewés.

Ces entretiens ont été conduits, schématiquement, de deux manières. Lorsqu'il s'agissait de revenir sur une période ancienne (à l'échelle humaine) de la vie du parti, particulièrement à propos des décennies 1970 et 1980, voire même 1990, les entretiens ont surtout été menés afin d'obtenir des éclaircissements quant aux événements marquants de la vie du parti. Ils ont en quelque sorte servi de compléments aux sténotypies, révélant le contexte dans lequel les débats se déroulaient, donnant chair aux discours étudiés et permettant d'en saisir leur significations dans l'instant. En tout état de cause, il convenait d'user de ces entretiens non pas comme d'une source principale d'information sur les évolutions du parti et de ses jeux internes, mais comme indice permettant de corroborer les hypothèses déduites à partir des autres matériaux utilisés. Il convenait en effet de réduire le plus possible les risques inévitables de reconstruction de la part des interviewés, risques d'autant plus grands que la période évoquée est éloignée dans le temps.

Ces entretiens ont également servi à se plonger dans la vie du parti, d'en saisir le sel, de se familiariser avec la « langue socialiste » et surtout de prendre conscience des manières dont s'exprimait alors la culture du parti. Plusieurs de ces entretiens ont été l'occasion de se former aux codes socialistes et de se frayer un chemin à travers l'embrouillamini d'un jeu des courants à première vue ésotérique : le « retour aux origines » du parti renvoie régulièrement l'observateur à sa propre condition, lui donnant parfois l'impression d'être un Huron au milieu du petit monde socialiste.

---

<sup>69</sup> Cf. Chamborédon (H.), Pavis (F.), Surdez (M.), Willemez (L.), « S'imposer aux imposants », *Genèses*, 1994, n°16, pps. 114-132.

<sup>70</sup> Parmi les exceptions à cette règle, signalons l'entretien réalisé avec M. Rocard. D'ailleurs, l'ancien premier ministre conserve, comme on le verra, une liberté de langage bien réelle et parfois aussi très fleurie qui le distingue largement de ses alter ego.



Dès lors qu'il s'agissait d'une période « plus récente », les entretiens ont été réalisés avec des individus souvent encore en poste et/ou partie prenante des changements du parti. Dans ce contexte, leur action a bien sûr été évoquée avec comme fil directeur la mise en évidence du décalage entre ce qu'est pour eux le parti et l'idée qu'ils se font de ce qu'il doit être. Il est vite apparu en effet que les entretiens de la « seconde période » pouvaient se lire comme un constat souvent désabusé vis-à-vis du Parti socialiste contemporain. Les entretiens ont alors été conduits de manière à rendre le plus explicite possible les tensions engendrées par ce sentiment, en insistant sur les mécanismes par lesquels les interviewés rationalisent leurs pratiques, leurs discours et, plus généralement leur investissement dans le parti.

Dans tous les cas, les informations recueillies lors d'un entretien ne sont pas toujours très précises, ne reflètent qu'une vision de la réalité et ne permettent de se faire qu'une idée finalement parcellaire de l'objet étudié. Les mises en récits, les termes et le ton employés, les anecdotes contées constituent néanmoins des éléments incontournables pour rendre palpable l'« atmosphère » du parti. En cela, ils éclairent forcément sur « l'histoire en train de se faire » et permettent de mieux saisir l'importance d'actes dont les traces écrites et l'historicisation ultérieure ne permettent pas toujours de saisir la portée. Or, en matière d'atmosphère, le PS possède un climat souvent bien singulier qu'il importait également de restituer le plus complètement possible.

Le troisième matériau mobilisé a constitué en deux analyses quantitatives. La première, la plus importante, permet de mesurer l'ampleur de la professionnalisation des élites socialistes. Elle porte sur l'ensemble des membres du Comité directeur de 1975 à 2000, soit au total 706 personnes. Les trajectoires de 640 d'entre elles ont pu être reconstituées, ce qui représente 90,6 % de l'effectif total. Ont été renseignés notamment la profession des membres, leurs fonctions partisanes et leur courant. Il ne s'agissait pas ici de réaliser une prosopographie des élites socialistes, mais bien de mesurer l'ampleur de leur professionnalisation. Pour cette raison, les données recueillies seront exploitées dans ce cadre (trop) strict<sup>71</sup>. Le protocole de cette enquête ainsi que les résultats globaux sont présentés de manière approfondie à l'Annexe 1.

L'autre enquête a été réalisée<sup>72</sup> dans le cadre de la section du X<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, à l'occasion de la mise en place des adhésions par Internet à 20€ en 2006. 354 questionnaires ont été administrés aux membres de cette section, afin de mesurer les différences sociologiques, de pratiques et de comportements politiques entre les anciens et les nouveaux adhérents. Là également, les résultats globaux de l'enquête sont présentés à l'Annexe 6.

---

<sup>71</sup> Il était effectivement difficile de concilier pleinement une prosopographie des élites socialistes avec l'analyse de l'organisation dans le même travail. On retrouve ici une des limites du dépassement des approches organisationnelles et sociétales. Dans la mesure du possible, cette dimension sera régulièrement sollicitée, notamment pour interroger l'adéquation entre le parcours biographique des dirigeants et leurs actions à la tête du parti, cf. Pudal (B.), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Science Po, 1989. Des travaux en cours sur les élites socialistes devraient remédier à cette lacune.

<sup>72</sup> En collaboration avec D. Mermat.

Un quatrième matériau a été mobilisé : la presse et la littérature politique. Pour la première, seule les principaux titres de la PQN ou des hebdomadaires ont été consultés. La littérature politique regroupe les ouvrages de journalistes ou d'acteurs politiques. Devant la profusion d'ouvrages disponibles, tous n'ont pas été retenus. Ainsi, seuls ceux renvoyant à des événements précis de la vie du parti<sup>73</sup> ou étant écrits par des dirigeants dont on sollicite le point de vue dans ce travail l'ont été<sup>74</sup>. Dans ce dernier cas, il s'agit de dirigeants dont on a pu apercevoir comment leur action à jouer dans le processus de changement partisan.

## **C. Plan de la thèse.**

S'interroger sur le processus de changement d'un parti politique renvoie inévitablement à la place à donner à la dimension historique de la recherche : mettre en perspective les transformations du PS suppose de préciser nécessairement en quoi elles le rendent différent de ce qu'il était auparavant. Ainsi, cela aurait eu peu de sens de commencer la recherche à partir de 1981. Dans ces conditions, il est apparu préférable de la faire démarrer au congrès d'Epinay de 1971, manière d'envisager complètement les modalités de mise en place de l'organisation partisane. Si le point de départ de la recherche est finalement évident, celui d'arrivée l'est tout autant. Bien que l'on dispose, et pour cause, de peu de recul, les années 2005, 2006 et 2007, au moment donc où cette recherche était réalisée, ont apporté leur lot d'événements dont il semblait nécessaire de tenir compte tant ils entraînent en résonance avec ce travail. En 2005, le TCE est l'occasion de constater combien l'autorité est devenue chose tout à fait relative au PS : le Premier secrétaire et une majorité d'adhérents se prononcent pour la ratification du traité tandis que plusieurs responsables du parti, dont son numéro deux d'alors, battent officiellement campagne pour le « Non ». En 2006, le parti de militants entre dans une nouvelle dimension : désormais, il est possible d'adhérer au parti par Internet et pour 20€, avec en prime cette année-là la possibilité de désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle. Cette réforme était alors l'occasion de s'interroger sur les raisons d'une évolution apparemment problématique tant en terme d'identité militante (les « 20€ » restent largement perçus comme des adhérents de « seconde zone ») que de répartition interne du pouvoir, dans le cadre des désignations soumises au vote des adhérents. En 2007 enfin, le PS perd l'élection présidentielle et S. Royal, malgré un score honorable, ne parvient pas à s'imposer à la tête du parti. Le leadership socialiste est une fois de plus, comme on le verra, à prendre. Au-delà de cette situation, la séquence électorale de 2007 se révélait intéressante en ce qu'elle a été présentée alors par nombre d'acteurs socialistes, comme une rupture avec la nature profonde du parti : S. Royal, qui n'a jamais été à la tête d'aucun courant, n'a-t-elle pas été investie grâce au soutien des adhérents Internet justement, adhérents qui ne le seraient pas vraiment ? Or, on considérerait au contraire que le cas de S. Royal, bien loin d'introduire une rupture, personnifie au

---

<sup>73</sup> Cf. Dupin (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

<sup>74</sup> Cf. Mauroy (P.), *Mémoires : Vous mettez du bleu au ciel*, Paris, Plon, 2003.

contraire les évolutions contemporaines du PS. Pour cette raison, et faut-il le redire, malgré une absence de recul suffisante, le choix a été fait d'achever ce travail au lendemain de l'élection présidentielle de 2007, la période post-2000 étant envisagée essentiellement sous l'angle de la pérennisation des transformations qui ont marqué le parti dans les décennies précédentes.

Il était alors difficile d'échapper à un plan de type chronologique. Aussi, si cette dimension a été reprise, elle l'a été de telle sorte que chacune des grandes étapes identifiées soit appréhendée selon un angle d'analyse différent. Sur cette base, le plan de la thèse est découpé en trois parties.

La première partie revient sur l'organisation socialiste du congrès d'Épinay de 1971 à l'accession au pouvoir le 10 mai 1981. Il fallait en effet évoquer cette décennie mythique, en premier lieu pour envisager les éléments de la configuration partisane socialiste ainsi que la nature organisationnelle du PS. La période étant déjà bien connue, on insistera d'abord sur la notion de configuration partisane et son application au Parti socialiste, en pointant les éléments saillants de la culture socialiste tels qu'ils se solidifient alors (Chapitre I). Ce premier temps permettra de montrer ensuite comment les victoires électorales de la décennie 1970 masquent le fait que non seulement le PS d'alors était une organisation fragile, mais également un parti qui allait connaître, à l'orée de 1981, les prémices de la professionnalisation et de l'étatisation ; évolutions auxquelles F. Mitterrand lui-même dût s'adapter pour établir son leadership et qui allaient déterminer profondément les évolutions ultérieures du PS (Chapitre II).

La deuxième partie s'ouvre par conséquent sur la décennie 1980 au cours de laquelle le parti acquiert définitivement le statut de parti de gouvernement. L'accession au pouvoir a d'abord posé l'épineuse question des relations que le parti devait entretenir avec ses représentants au pouvoir. Loin de n'être que théorique, la question des relations qui se tissent à cette occasion entre les « faces » du parti est tout à fait décisive : derrière elle, sont définis à la fois l'exercice du leadership au sein du parti et les fonctions qui doivent alors être dévolues à l'organisation proprement dite (Chapitre III). Si la première moitié des années 1980 est parfois difficile, l'échec aux législatives de 1986 puis la réélection de F. Mitterrand en 1988 sonnent le début d'une guerre de succession larvée. F. Mitterrand perd en effet progressivement son pouvoir sur le parti : la cohabitation est l'occasion pour lui de démontrer encore une fois son habileté politique, mais pourtant, déjà, le pouvoir est en train de changer de main. Et si seul F. Mitterrand apparaît capable de maintenir le parti au pouvoir, la séquence électorale de 1988 n'est que l'illustration problématique des défis que le PS doit affronter désormais : la stratégie électorale est à repenser et le fonctionnement de l'organisation apparaît de plus en plus inadapté et propice à envenimer l'élaboration d'un nouveau leadership. D'ailleurs une interrogation n'agite-t-elle pas le parti : « et s'il était faillible » ? (Chapitre IV). L'année 1990 achève de plonger la PS dans la crise. A l'occasion du désastreux congrès de Rennes, les élites socialistes expérimentent douloureusement les conséquences de leur propre professionnalisation. L'organisation socialiste est perçue maintenant clairement comme inadaptée au bon fonctionnement de la configuration partisane.

Quand le congrès de Rennes va rester tristement célèbre pour la violence de ses affrontements, c'est cependant lorsque les dirigeants socialistes s'affrontent le plus durement qu'ils vont initier un cycle de réformes qui va (très) progressivement permettre d'adapter le fonctionnement de l'organisation (Chapitre V).

La troisième période montrera donc, enfin, l'achèvement contrarié de cette mutation partisane. Il faudra évoquer d'abord pour cela les effets des financements publics sur le système partisan français en général et sur l'organisation socialiste en particulier. Ces financements ont en effet constitué un aiguillon très efficace en termes de rationalisation économique de l'organisation (Chapitre VI). Il conviendra ensuite d'analyser très précisément la période 1990-1995. Cette période est véritablement un moment de crise du parti au sens propre du terme. Le PS est alors à la croisée des chemins : miné par les défaites électorales, dans une situation financière précaire, le parti s'enfoncé dans des luttes internes interminables. C'est pourtant durant cette période que le PS va connaître une transformation profonde. Prolongeant le cycle de réformes initié à Rennes, les élites socialistes vont approfondir notamment le mouvement de « démocratisation » du parti, manière d'introduire dans l'organisation de nouveaux principes de fonctionnement compatibles avec la configuration partisane qui se dessine. Or, c'est très précisément durant ces cinq ans que le basculement s'opère et que le « réel antagoniste » devient définitivement l'outil de l'idéal. De 1990 à 1995, l'organisation socialiste est donc à la fois ingouvernable et en pleine mutation (Chapitre VII). Il restera alors, enfin, à voir comment la séquence 1995-2007 rend compte des changements organisationnels qui ont affecté le parti. Désormais, le PS est en effet une organisation conçue pour fonctionner au mieux dans le cadre d'une configuration partisane multipolaire, type de configuration qui entérine la professionnalisation et l'étatisation du parti et qui suppose un centre paradoxalement politiquement faible et une organisation renforcée (Chapitre VIII).



# **PREMIÈRE PARTIE. LA MARCHÉ VERS LE POUVOIR (1971-1981).**

Envisager les transformations de l'organisation socialiste après l'accession au pouvoir en 1981 implique de savoir ce qu'« était » le PS avant cette date. C'est donc à cet « avant 1981 » que la première partie est consacrée. Il ne s'agit pas de revenir de manière strictement chronologique sur cette décennie : des récits par les acteurs de la période<sup>75</sup> aux recherches académiques<sup>76</sup>, un vaste corpus s'est en effet constitué, qui permet de dessiner les traits de cette riche période. Ce corpus sera nécessairement sollicité. Pour autant, plutôt que d'articuler ces travaux dans une approche chronologique, on insistera sur les éléments les plus saillants par rapport à la perspective de recherche retenue. Dans ce cadre, cette première partie a pour objet de présenter précisément l'appareillage théorique mobilisé puis son application au PS. De ce fait, la période 1971-1981 est appréhendée comme une phase d'institutionnalisation de l'organisation socialiste, durant laquelle les éléments de la configuration partisane se mettent en place. Il convient ainsi d'envisager la structuration de la configuration partisane, à travers les règles du jeu politique qui la régulent, les normes qui la structurent, la culture partisane qui s'y sédimente, l'économie partisane qui la traverse et, finalement, l'équilibre partisan qui en découle. De là, l'organisation socialiste en elle-même pourra être envisagée, en tant qu'objectivation des traits de la configuration socialiste. Une fois l'articulation entre configuration et organisation précisée, le changement organisationnel du PS sera alors envisagé.

Le premier chapitre revient donc d'abord théoriquement sur la notion de configuration partisane et son usage dans l'appréhension du changement partisan. L'approche théorique sera ensuite appliquée pratiquement au PS afin de présenter les traits de la configuration socialiste après 1971. Cette configuration sera par ailleurs envisagée à partir de la culture du parti. En effet, la culture partisane joue, dans ce cadre, un rôle fondamental en ce qu'elle médiatise et ordonne les perceptions des socialistes vis-à-vis de ce que doit être le parti (Chapitre I). A partir de cette première étape, les paradoxes de la réussite électorale socialiste devront être soulignés. En effet, au-delà de la victoire de 1981 annoncée par la séquence 1977-1978, le PS apparaît comme une organisation « faible ». Cette réalité sera mise en évidence à travers la lente réinscription de la direction nationale au cœur de la configuration partisane, puis réinterprétée à partir de l'émergence de l'équilibre partisan présidentialisé qui vertèbre la configuration autour de F. Mitterrand. En d'autres termes, cette seconde

---

<sup>75</sup> Cf. par exemple sur les premières années du PS d'Epinay le très complet Popere (J.), *L'unité de la gauche 1965-1973*, Paris, Fayard, 1975 ou bien encore Guidoni (P.), *Histoire du nouveau Parti socialiste*, Paris, Téma, 1973, Kergoat (J.), *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, Paris, Sycomore, 1983 et Roucaute (Y.), *Le Parti socialiste*, Paris, Edition Bruno Huisman, 1983.

<sup>76</sup> Les développements suivants permettront de revenir sur ces travaux.

étape achèvera de présenter la configuration socialiste telle qu'elle se met en place durant cette décennie et façonne l'organisation du PS à l'orée de 1981 (Chapitre II).

# CHAPITRE PREMIER. LA CONFIGURATION PARTISANE SOCIALISTE.

« Les actes de Napoléon et d'Alexandre dont dépendait, semblait-il, que les événements eussent lieu ou non, étaient aussi peu libres que l'acte de n'importe quel soldat qui partait en campagne désigné par le sort ou recruté. [...] La vie de tout homme présente deux faces ; celle de sa vie personnelle, d'autant plus libre que ses intérêts sont abstraits, et celle de sa vie alimentaire, la vie de ruche où l'homme obéit inéluctablement aux lois qui lui sont prescrites »

Tolstoï, *La Guerre et la Paix*, Paris, Gallimard, col. Folio Classique, 2002 [1869], T. 2, pps. 10-11.

L'organisation socialiste a subi de profondes mutations depuis la refondation du PS en 1971. L'arrivée au pouvoir, l'intégration de pratiques gestionnaires, mais aussi la professionnalisation croissante de ses élites, sont autant d'éléments qui pointent ces mutations. Néanmoins, dès lors que l'on cherche à trouver une cohérence à ces évolutions, il apparaît que l'organisation socialiste repose sur un véritable paradoxe : elle s'est profondément transformée et pourtant, dans le même temps, semble reposer toujours sur des modes et des principes de fonctionnement identiques. Comment appréhender les changements de cette organisation qui, à bien des égards, n'est plus la même mais semble toujours identique ? Pour comprendre ce qui change et pourquoi dans l'organisation, il est nécessaire de s'interroger sur ce qui change précisément dans la manière dont les membres du parti eux-mêmes conçoivent, investissent et pratiquent la compétition intra partisane. En d'autres termes, il s'agit de mettre en évidence ce qui change *dans* le jeu politique interne pour mieux appréhender ce qui change *le* terrain de jeu, à savoir l'organisation du parti.

Pour saisir ce lien itératif entre les membres et leur organisation, on s'appuie sur la notion de configuration partisane, notion tirée du concept éliassien de configuration (ou formation) sociale. Ce processus peut alors être mis en perspective avec l'idée postulée par Katz et Mair du développement des partis politiques en partis cartels. Autrement dit, il s'agit en fin de compte de saisir à travers la notion de configuration partisane, le processus de changement organisationnel socialiste et donc, le cas échéant, la cartellisation de ce parti. Cette hypothèse suppose néanmoins que la notion de configuration partisane soit précisée théoriquement en tant que telle mais également articulée avec le modèle idéal-typique du parti cartel.

Ce premier chapitre a pour objet d'apporter ces précisions, lesquelles ne sont pas indispensables uniquement d'un point de vue théorique : envisager le PS à partir de la notion de configuration partisane suppose aussi de définir quand et comment celle-ci se constitue. La configuration socialiste se constitue en effet sur des bases renouvelées après le congrès d'Épinay en



1971. Autrement dit, il faut voir comment se sédimente la configuration partisane et comment les règles du jeu politique interne se déterminent. Or, ces deux étapes se réalisent durant la phase d'institutionnalisation du nouveau parti, donc après 1971. Il fallait alors éviter ici un point de vue historique et descriptif sur la période 1971-1981, pour mettre en évidence les principaux éléments qui émergent durant cette phase et pèsent par la suite sur le processus de changement. Deux traits saillants de la culture partisane socialiste doivent, dans cette perspective, être plus particulièrement mis en évidence : l'impératif militant et l'idée de modernité. D'abord car mettre en évidence la culture partisane socialiste, c'est souligner l'objectivation des contraintes à l'intérieur de la configuration partisane, la mise en place des règles du jeu interne. Ensuite, car ces deux éléments pesèrent, et pèsent toujours, sur la manière d'appréhender et de jouer le jeu politique interne des membres du parti. En d'autres termes, à travers ces deux éléments, c'est la mise en forme de la configuration partisane et par là les conditions de son changement qui seront explicitées.

Il faut donc préciser ce qu'est théoriquement une configuration partisane (Section 1), avant d'identifier deux des traits saillants de la culture partisane telle qu'elle se met en place suite au congrès d'Épinay, traits qui serviront de fil directeur pour identifier le processus de changement qui va affecter la configuration socialiste et, par là, son organisation (Section 2).

## **Section 1. Configuration partisane et changement des partis politiques.**

Bien que la notion de configuration partisane soit tirée du concept de configuration de N. Elias, l'usage théorique qui en est fait ne peut se lire comme une simple reprise du concept éliassien adaptée au cadre partisan. Si les présupposés théoriques mobilisés par Elias seront abondamment sollicités dans le cadre de cette modélisation, il convient d'ajuster la notion de configuration partisane en fonction de l'objet propre de l'étude. Dans ces conditions, la configuration partisane se distingue de la configuration ; elle ne peut se lire uniquement comme l'application mécanique à un parti politique du concept d'Elias.

Il faut donc, dans un premier temps, définir la notion de configuration partisane telle qu'entendue ici, définition qui doit tenir compte de la structuration de la compétition au sein de la configuration partisane socialiste. A cette première étape s'en ajoute une seconde : préciser les ajustements théoriques nécessaires pour analyser le changement organisationnel à partir de la configuration partisane. Il s'agit, là, d'abord d'intégrer l'organisation dans la définition de la configuration partisane puis d'articuler la notion de configuration partisane et modèle des partis cartels.

## §1. La notion de configuration partisane.

La configuration partisane doit permettre de saisir le déroulement et les évolutions de la compétition intra partisane et, par là, leurs effets sur l'organisation. Il convient donc de présenter la notion, avant d'envisager la structuration de la configuration partisane socialiste.

### A. De la configuration éliassienne à la configuration partisane.

Avant d'être définie en tant que telle, la notion de configuration telle que N. Elias l'a élaborée nécessite que la conception qu'a son auteur des rapports sociaux soit présentée. En effet, une des ambitions de la sociologie éliassienne consiste, à partir d'une démarche constructiviste, à dépasser l'opposition société-individus.

Dans cette perspective, la notion d'interdépendance (ou interrelation) constitue un concept-clé pour Elias. Pour lui, « un homme est un homme parmi d'autres hommes »<sup>77</sup>, c'est-à-dire ne pouvant se penser qu'à partir des relations qu'il entretient avec les autres individus. Il rejette par là l'idée d'un *homo clausus*<sup>78</sup>, préférant considérer les individus comme des *homines aperti* car « cela permet de comprendre que le concept d'individu se réfère à des hommes interdépendants, mais au singulier, et le concept de société à des hommes interdépendants, mais au pluriel »<sup>79</sup>. L'idée d'interdépendance vise à signifier que « les hommes dépendent fondamentalement les uns des autres et que chacun d'entre eux est un être foncièrement social »<sup>80</sup>. Cette dépendance réciproque est illustrée de manière imagée à travers l'exemple du jeu d'échecs : « comme au jeu des échecs, toute action accomplie dans une relative indépendance représente un coup sur l'échiquier social, qui déclenche infailliblement un contre-coup d'un autre individu limitant la liberté d'action du premier joueur »<sup>81</sup>. L'idée de jeu est décisive ici, en ce qu'elle renvoie à la fois aux joueurs et au « terrain de jeu ». En effet, il devient ainsi possible de penser l'action des individus prise de manière singulière mais également globale, à travers le jeu lui-même et son déroulement.

---

<sup>77</sup> Elias (N.), *Qu'est ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, col. Agora, 2004 [1970], p. 146.

<sup>78</sup> C'est-à-dire une approche sociologique des individus qui tend à envisager ceux-ci en fonction de « l'idée que la société existe en dehors des individus, ou que ceux-ci n'existent qu'en dehors de la société », cf. Elias (N.), *Ibid.*, p. 143.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>81</sup> Elias (N.), *La Société de cour*, Paris, Flammarion, col. Champs, 1985 [1969], p. 152.

## 1. Envisager les rapports sociaux à partir de la notion de configuration.

Cette conception des rapports sociaux conduit Elias à élaborer la notion de configuration (ou formation) conçue comme un outil sociologique prolongeant l'idée du jeu : « Ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques. [...] Cette configuration forme un ensemble de tensions. L'interdépendance des joueurs, condition nécessaire à l'existence d'une configuration spécifique, est une interdépendance en tant qu'alliées mais aussi en tant qu'adversaires »<sup>82</sup>. Si la configuration est une figure toujours changeante, elle est chez Elias le support à une analyse d'objets sociaux à la fois extrêmement variables et plus ou moins complexes : l'auteur évoque aussi bien une partie de cartes entre individus qu'un Etat. Il s'agit, par conséquent, de préciser l'usage de la notion de configuration par rapport à un objet comme les partis politiques.

Et il faut insister d'abord sur le fait que si Elias centre sa définition de la configuration sur les joueurs, il n'en demeure pas moins que dans les configurations complexes (*i.e.* l'Etat), les rapports entre individus sont médiatisés par leur appartenance à un groupe faisant lui-même partie de la configuration : ainsi la société de cour est « une formation d'humains issus de couches déterminées », à l'instar des nobles par exemple<sup>83</sup>. Autrement dit, la configuration permet de saisir le jeu formé par l'ensemble des joueurs, mais la notion d'interdépendances dépasse les rapports proprement individuels. Elle renvoie aux groupes auxquels ces individus appartiennent, appartenance qui façonne « tout leur personne », c'est-à-dire leur être social<sup>84</sup>.

La détermination des groupes en compétition au sein de la configuration est alors fondamentale puisqu'elle rend compte de l'usage la théorie éliassienne dans le cadre de ce travail. Quels sont par conséquent ces groupes en compétition dès lors que l'on souhaite analyser un parti comme une configuration ? Si l'on estime qu'il s'agit des groupes en compétition dans l'espace social, on en vient alors à considérer le parti comme la forme objectivée de cette lutte. Mais c'est déborder largement au-delà du parti en tant que tel. Une telle perspective a été adoptée par Julien Fretel : celui-ci a choisi de s'intéresser à l'UDF en tant que configuration sociale, ce qui « signifie que les différents éléments constitutifs de son fonctionnement, de son institutionnalisation, qu'ils soient locaux ou nationaux, *dans ou hors du parti*, décrivent une figure globale et changeante »<sup>85</sup>. Le fait d'identifier l'UDF comme une configuration sociale souligne déjà l'élargissement de la perspective adoptée par l'auteur. J. Fretel évoque d'ailleurs les éléments « dans ou hors du parti ». Ce n'est donc plus le parti en lui-même qui est étudié, mais proprement la personne de ceux qui le composent. Le parti est alors un élément – certes central – parmi d'autres de la configuration sociale dans laquelle il s'insère.

---

<sup>82</sup> Elias N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, *op. cit.*, p. 157.

<sup>83</sup> Elias N., *La Société de cour*, *op. cit.*, p. 170.

<sup>84</sup> On pourrait parler ici de moi social, au sens où l'entendent Peter Berger et Thomas Luckmann in Berger (P.), Luckmann (T.), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 [1966], p. 112.

<sup>85</sup> Fretel (J.), *Militants catholiques en politique. La Nouvelle UDF*, *op. cit.*, p. 22. C'est nous qui soulignons.

Qu'en est-il dès lors que l'on souhaite étudier le parti et son organisation en tant que tels ? S'interroger sur l'évolution des formes de l'organisation invite en effet à rester dans le cadre partisan proprement dit, ce qui conduit mécaniquement à opérer une réduction du champ d'étude : le parti ne peut plus être envisagé comme un élément d'une configuration sociale mais comme l'espace configurationnel de référence. Il s'agit en effet de déterminer, dans le prolongement d'Elias, quelles interdépendances structurent le parti, façonnent son organisation et pèsent donc finalement sur la définition de sa forme. Ces interdépendances renvoient à l'idée de compétition que se livrent à l'intérieur d'une configuration les groupes qui la composent et qui s'influencent ainsi réciproquement. Elles se traduisent par un équilibre des tensions exprimant les rapports de domination au sein de la configuration<sup>86</sup>. L'équilibre des tensions s'établit donc à partir du processus d'interdépendance qui lie les groupes, puisque « seule l'interdépendance réciproque des [...] camps permet d'expliquer l'enchaînement de leurs actes »<sup>87</sup>. L'identification des groupes en question doit ainsi s'opérer à partir de l'objectif qui les anime, à savoir ici la direction du parti, objectif dont on peut considérer que sa réalisation pèsera sur la forme de la configuration et donc sur l'organisation du parti.

En effet, lorsque N. Elias analyse la société de cour comme une configuration, il analyse la transformation des rapports de force qui existent entre les groupes qui la composent mais observe également, à partir de là, comment la configuration change en son intérieur et dans sa forme : la cour s'établit progressivement en un seul lieu, Versailles, où structurellement elle se transforme en une « formation élitaires se détachant peu à peu du champ social »<sup>88</sup>. En outre, « la configuration des joueurs interdépendants et du jeu qu'ils jouent ensemble forme le cadre auquel se réfère l'individu pour élaborer sa stratégie »<sup>89</sup>, ce qui renvoie à l'objectif que se fixe un individu participant à une sociation partisane. Si tous les membres d'un parti ne souhaitent pas le diriger, les rapports entre groupes intrapartisans dont ils font partis s'élaborent en vue d'établir lequel d'entre eux va dominer le parti et donc, *de facto*, en assurer la direction. La maîtrise de l'organisation du parti constitue par conséquent un objectif pour les groupes qui le composent, et par là pour les individus qui en font partie, en même temps que la forme de l'organisation est une objectivation des rapports entre ces groupes, la forme objectivée pouvant elle-même se transformer en fonction de la définition d'un nouvel équilibre des tensions.

---

<sup>86</sup> L'idée d'équilibre ne signifie pas ici qu'il y ait un partage équilibré du pouvoir mais que la configuration fonctionne au profit d'individus qui ont su instaurer un fonctionnement permettant la perpétuation de la formation. C'est la raison pour laquelle Elias parle de « mouvement pendulaire d'équilibre des forces, qui incline tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Ces équilibres de forces fluctuants comptent parmi les particularités structurelles de toute configuration » in Elias (N.), *Qu'est ce que la sociologie ?*, op. cit., p. 158. On peut déjà préciser que les expressions « équilibre des tensions » et « équilibre partisan » seront utilisées indistinctement.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>88</sup> Elias (N.), *La Société de cour*, op. cit., p. 205.

<sup>89</sup> Elias (N.), *Qu'est ce que la sociologie ?*, op. cit., p. 98.

## 2. Configuration, configuration partisane et « groupes de référence ».

Dès lors, deux possibilités apparaissent quant à la définition des propriétés constitutives de ces groupes. Il est d'abord possible de les envisager comme le prolongement à l'intérieur du parti de groupes sociaux existant à l'extérieur de celui-ci. A l'instar de J. Fretel, on dépasse alors le strict cadre intrapartisan pour faire du parti un élément d'un tout plus vaste. En revanche, l'objet de la recherche étant l'organisation partisane, il est nécessaire d'identifier les groupes qui, par leur fonction *au sein* du parti sont susceptibles d'en influencer la forme. Un parti étant une sociation, il est en effet nécessaire de s'appuyer sur « les règles du jeu » que se reconnaissent ses membres et sur les modes de coalescence des intérêts qu'ils estiment devoir être les plus pertinents dans le cadre du parti. Il convient donc de privilégier cette seconde possibilité, non pas qu'elle se révèle plus pertinente que la première mais en ce qu'elle permet d'identifier précisément les relations les plus significatives quant à l'évolution de la forme partisane. C'est la raison pour laquelle, si la première possibilité renvoie à la notion de configuration sociale, on préfère parler, pour la seconde, de configuration partisane.

Ce resserrement de l'usage de la notion de configuration ne signifie pour autant pas une réification de l'individu qui ne serait appréhendé qu'à partir de son appartenance à un groupe intrapartisan, à l'exclusion des autres propriétés sociales « extérieures au parti » qui façonnent son parcours biographique. Autrement dit, il ne s'agit pas de reconstruire un *homo clausus partisan*, alors même que la notion de configuration s'emploie à éviter ce biais. En revanche, envisager un parti comme une configuration partisane, c'est insister sur la place première – mais pas exclusive donc – de l'appartenance à un groupe de référence intrapartisan dans la détermination des liens d'interdépendances qui unissent les membres de la sociation. La compétition que se livrent ces membres sera donc d'abord une compétition d'individus appartenant à un des groupes intrapartisans identifiés comme groupes de référence, quand il faudra nécessairement tenir compte du fait que l'appartenance à un de ces groupes n'épuise pas la personnalité des membres du parti.

La compétition au sein de la configuration partisane est d'abord une compétition entre groupes intrapartisans, bien avant d'être une compétition entre individus isolés. On a souhaité insister véritablement sur cette dimension collective de la production de la compétition intra partisane pour rompre avec un présupposé fréquent vis-à-vis du PS, entre autres d'un point de vue journalistique : cette illusion héroïque, pour reprendre l'expression de M. Dobry<sup>90</sup>, qui veut que le leadership au sein du parti soit une conséquence de la capacité d'un individu à s'imposer en fonction de ses propres capacités à d'autres individus. La lecture de la domination de F. Mitterrand sur le parti reprend par exemple ce biais<sup>91</sup> que l'on évitera en insistant sur la production des mécanismes de contrôle

---

<sup>90</sup> Cf. Dobry (M.), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations sectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986, p. 79 et svtes.

<sup>91</sup> La fascination exercée par les leaders du parti sur ceux qui les observent ou en commentent les actes ne doit pas être considérée comme un phénomène isolé auquel celui qui prétend observer, parce qu'il est « un observateur justement », serait

réciproques (et donc de domination) qui s'élaborent dans la lutte que des individus, nécessairement membres d'un groupe intrapartisan, élaborent justement pour garantir la pérennité de leur groupe.

Ces précisions nécessitent d'affiner la définition des groupes composant la configuration partisane à partir de leur fonction au sein du parti. Pour Elias, « la notion de fonction doit être comprise en tant que « concept relationnel ». On ne peut parler de fonction sociale que lorsqu'il s'agit d'interdépendances plus ou moins contraignantes »<sup>92</sup>. Dans le cas du PS, les groupes pertinents ne sont pas ceux qui entérinent une division fondée sur une disposition asymétrique du pouvoir marquée par la détention de titres (*i.e.* parlementaires ou dirigeants contre adhérents) mais, plutôt ceux par qui les individus peuvent justement accéder aux trophées politiques. La fonction de ces groupes se manifeste donc notamment par les possibilités de contrôle de l'organisation qu'ils offrent à leurs membres. Au Parti socialiste, ces groupes sont les courants et l'on s'appuiera sur la compétition que ces courants se livrent entre eux pour apprécier l'évolution de la configuration partisane et, à travers elle, celle de l'organisation socialiste.

Avant d'en venir aux problèmes d'identification que posent les courants, un élément doit être plus particulièrement mis en évidence, qui pèse dans le choix des groupes de référence. En effet, une des propriétés théoriques de la notion de configuration consiste à permettre d'apprécier les marges de manœuvre des individus au sein de la configuration. Souhaitant dépasser l'opposition liberté-déterminisme, Elias a montré comment les membres d'une configuration s'influencent réciproquement dans la configuration à laquelle ils appartiennent. C'est la raison pour laquelle il estime que le pouvoir est une notion relationnelle<sup>93</sup>, en ce qu'elle témoigne de la capacité à peser sur l'action d'autrui. La notion de marge de manœuvre est alors un élément décisif de sa théorie en ce qu'elle permet d'établir les possibilités d'action offertes à chacun dans le cadre des interdépendances qui le relient aux autres individus. Son analyse de la position de Louis XIV au sein de la cour l'illustre, en même temps qu'elle permet de mieux comprendre la distance nécessaire à prendre avec les catégories d'analyses formelles réifiantes, telles que *l'adhérent*, ou *l'élus* : « la marge de manœuvre [du monarque] se voit imposer des limites rigoureuses par la structure de sa position, et ces limites, exactement comme celles de l'élasticité d'un ressort d'acier, sont d'autant plus sensibles qu'en voulant individuellement diriger son

---

soustrait. Un exemple peut être fourni par la brillante enquête de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand*, Paris, Seuil, 1990 qui retrace en quatre tomes les deux septennats du président. Insensiblement, au fil des tomes, les deux auteurs sont pris dans leur relation de proximité avec F. Mitterrand, jusqu'à ce qu'une empathie et une certaine admiration affleurent dans les propos, ne laissant pas de susciter un sentiment de curiosité chez le lecteur qui, s'il n'a pas connu F. Mitterrand, ne peut s'empêcher de constater la fascination qu'il pouvait exercer sur ceux qui le côtoyaient, y compris quand ces derniers ont visiblement cherché à s'en prémunir. Benoît Verrier a explicitement cherché à s'abstraire de cette « lecture mitterrandienne » du parti dans son étude sur le CERES, cf. Verrier (B.), *Loyauté militante et fragmentation des partis. Du CERES au MDC*, *op. cit.*, not. p. 13 et svtes.

<sup>92</sup> Elias (N.), *Qu'est ce que la sociologie ?*, *op. cit.*, p. 90.

<sup>93</sup> Il se distingue en cela lui-même de Max Weber. Voir Elias (N.), *Qu'est ce que la sociologie ?*, *op. cit.*, p. 85-86.

comportement, il sollicite l'élasticité de sa position sociale et la met à l'épreuve »<sup>94</sup>. Or, il n'est pas possible d'apprécier la marge de manœuvre d'un membre du Parti socialiste sans identifier sa position dans le parti et son intégration dans le jeu des courants. En effet, les courants sont des regroupements extrêmement labiles, supports d'usages stratégiques incontestables de la part des membres du PS. La marge de manœuvre de ces derniers fluctue cependant de manière variable selon que le processus d'homogénéisation du courant s'affaïsse et entraîne un relâchement des contraintes sur ses membres, ou qu'un membre dispose de ressources alternatives (trophées électoraux) suffisantes pour s'autonomiser du courant. En revanche, il n'est pas possible à un quelconque membre du parti d'envisager sa position dans la configuration partisane sans le faire en fonction du jeu des courants. Pour cette raison, les courants doivent être considérés comme les groupes de référence de la configuration partisane socialiste qui structurent la compétition qui s'y déroule.

## **B. Structuration de la configuration partisane socialiste.**

Déterminer les groupes de références au sein d'un parti implique d'identifier, pour chaque parti, quel type de groupes peut être considéré comme groupe de référence intrapartisan. La notion de configuration partisane ne peut être valablement mobilisée qu'à la condition de pouvoir donner une définition théorique suffisamment souple pour permettre d'identifier ces groupes de références, au-delà de critères particuliers propres à chaque parti. En l'espèce, ce travail étant centré sur le PS, on procédera de manière déductive à partir du phénomène des courants, pour élaborer une définition théorique de ces groupes. Autrement dit, la conceptualisation proposée ici à partir de la configuration éliassienne ne peut se lire en l'espèce autrement que comme une tentative de définition adaptée à l'objet étudié.

### **1. Les courants, groupes intrapartisans incontournables au PS.**

La compétition interne socialiste est toujours, en fin de compte, déterminée par les courants. Le PS repose en effet sur le pluralisme organisationnel que les courants incarnent et font exister. La lutte pour la direction du parti est donc régie par la compétition que ces groupes se livrent entre eux, à tel point que « l'appartenance à un courant organisé s'impose par conséquent à tout prétendant au contrôle du parti, quel que soit le niveau où il se situe (national, fédéral, local) et les courants apparaissent comme des « lieux » de régulation de nombre de conflits propres à l'organisation. [...]

---

<sup>94</sup> Elias (N.), *La Société de cour*, op. cit., p. LVII. Dans le cadre de la configuration partisane, la position d'un membre au sein du parti ne saurait se confondre avec sa position sociale, qu'il peut cependant solliciter dans le but d'acquiescer, maintenir ou affermir une position au sein du parti. La notion de configuration partisane doit justement permettre de dépasser les catégorisations réifiantes dans lesquelles s'enferment les analyses organisationnelles pour permettre de tenir compte justement des ressources sociales significatives que les membres du parti peuvent mobiliser dans la compétition intrapartisane.

Tout prétendant à un poste électif ou partisan quelconque doit s'en réclamer »<sup>95</sup>. Ainsi, quelle que soit la marge de manœuvre dont les socialistes disposent par rapport aux courants, quelles que soient les transformations de l'économie de ces groupes, ceux-ci sont le vecteur de la compétition interne pour la direction du parti. Tous les membres du parti sont donc obligés, pour participer au jeu intrapartisan, de se positionner par rapport à eux.

Il faut ainsi éviter de confondre, quand on envisage l'idée de marge de manœuvre des membres du Parti socialiste, l'élasticité du ressort et le ressort lui-même. Le ressort, au sein du PS, est le jeu des courants. Loin d'être en acier, ce ressort-là est au contraire extrêmement souple. Son élasticité permet alors aux participants de disposer d'une marge de manœuvre fonction des ressources sur lesquelles ils peuvent compter et dont la valeur fluctue justement en fonction de la rigidité du ressort (un élu pourra d'autant plus s'autonomiser des courants que ceux-ci sont mis en sommeil dans la compétition interne). On peut considérer enfin, que les jeux d'échelle dans l'articulation entre les échelons national, fédéral et local forment un élément déterminant pour la marge de manœuvre des socialistes par rapport aux courants : plus un individu se situera « loin » des enjeux nationaux, plus son autonomie vis-à-vis des courants pourra être forte.

Etre conscient du fait que les courants sont investis de différentes manières par les socialistes et qu'un processus de distanciation existe entre eux et les courants de telle sorte qu'on ne peut réduire un socialiste à son appartenance à un courant, cette conscience ne doit pas occulter le fait significatif que, quelle que soit la position d'un membre du parti, celui-ci sera sommé de prendre position sur la base des courants dès lors que la direction du parti est en jeu. La preuve en est alors fournie par l'obligation faite à ceux qui ont acquis une réelle autonomie par rapport aux courants de se positionner sur cette base lors des congrès. Pour reprendre un exemple désormais bien connu, lorsque Georges Frèche et Gérard Saumade s'affrontent au début des années 1990 pour le leadership en Languedoc-Roussillon, ils le font finalement en rejoignant des courants opposés.

## 2. Les courants : problèmes de définition.

Les courants constituent le socle des regroupements individuels dans le cadre de la compétition intrapartisanne socialiste. Leur existence est liée à l'adoption, lors du congrès constitutif d'Epinais en 1971, d'un mode de désignation des dirigeants du parti à la proportionnelle avec un seuil de 5 %<sup>96</sup>. Les instances dirigeantes du parti sont ainsi composées à la proportionnelle, à partir des résultats obtenus par chaque motion déposée lors des congrès du parti<sup>97</sup>. Autrement dit, d'un strict point de vue organisationnel, la motion crée le courant<sup>98</sup>. En revanche, malgré leur importance dans

---

<sup>95</sup> Sawicki (F.), *La structuration du Parti socialiste. Milieux partisans et production d'identité*, op. cit., p. 132.

<sup>96</sup> Pour un témoignage sur les circonstances conjoncturelles de l'adoption de la proportionnelle, voir Guidoni (P.), op. cit.

<sup>97</sup> Art. 16 des statuts d'Epinais. Si la règle des 5 % a donné lieu à beaucoup d'interprétations, le principe de la désignation des dirigeants à partir des résultats des motions n'a pas subi d'altération majeure, malgré quelques remaniements.

<sup>98</sup> D'où l'expression « se compter » qui signifie qu'un courant dépose sa motion. Par ce dépôt, le courant mesure à l'occasion du congrès son audience au sein du parti et obtient des positions dans les instances nationales, à proportion de son score.



l'organisation socialiste, il est vain de chercher un critère objectif et suffisamment opératoire susceptible de fonder une définition précise de ces groupes. Une des raisons les plus évidentes en est que le Parti socialiste lui-même ne reconnaît pas l'existence des courants en son sein.

Le critère du dépôt d'une motion n'est, en outre, pas suffisant pour rendre compte de la labilité des courants. Ceux-ci renvoient à des réalités variables à la fois dans le temps et dans l'espace. Ils peuvent prendre la forme d'organisations structurées autour d'une équipe, d'un local, d'une revue, de clubs<sup>99</sup> ; surtout, ils peuvent exister dans le parti sans prendre part directement à la compétition interne, si l'on entend par là la participation à un congrès sous la forme d'une motion. Le fait de « se compter » ou non relève alors de stratégies conjoncturelles et des avantages que les membres de ces groupements espèrent pouvoir retirer du dépôt d'une motion<sup>100</sup>. En outre, la forme des courants varie en fonction de l'évolution des ressources politiques pertinentes. Il est par exemple d'usage, chez les membres du Parti socialiste, de distinguer entre les courants, qui représentaient « des hommes et des idées » et les écuries présidentielles, regroupements d'individus liés par leur soutien à un « présidentiable ». Les courants peuvent également ne constituer que des regroupements temporaires, des sortes de « single issues », à l'instar du courant Lienemann-Richard en 1983. Enfin, l'existence d'un courant est susceptible de transformations profondes dans le temps, renvoyant à la redéfinition perpétuelle des identités et des appartenances au sein du PS. Benoît Verrier a montré les transformations en termes de personnel, d'identité, de doctrine et d'organisation d'un courant comme celui de J.-P. Chevènement entre le moment de sa création et celui du départ du PS de son leader. Le changement de nom, de CERES à Socialisme et République puis MDC, constitue à cet égard, un parfait exemple de la labilité des courants au sein du PS<sup>101</sup>.

Proposer une définition d'un phénomène kaléidoscopique comme celui des courants du PS relève donc de la gageure, que les différentes tentatives proposées ne parviennent pas à résoudre de manière satisfaisante. A la suite de Rose, qui distingue entre factions et tendances, les premières renvoyant à la construction d'une organisation tandis que les secondes supposent le partage d'attitudes communes<sup>102</sup>, les analyses organisationnelles se sont attachées à proposer des définitions autour de la distinction notamment entre tendances, factions, voire fractions. Le PS a fourni un « laboratoire idéal » à l'expérimentation de ces notions<sup>103</sup>. De A. Cole<sup>104</sup>, qui distingue les factions « organisation », « parallèle » et « externe » à D. S. Bell et B. Criddle<sup>105</sup> qui divisent les courants entre « factions de

---

<sup>99</sup> Qui s'appuient sur un mode de financement propre.

<sup>100</sup> Un exemple significatif est offert par le courant Rocard, qui refusera de se compter entre 1979 et 1985, voyant sa « part » dans le courant majoritaire rognée par les mitterrandistes.

<sup>101</sup> Cf. Verrier (B.), *op. cit.*

<sup>102</sup> Cf. Rose (R.), *The Problem of Party government*, Harmondsworth, Penguin Book, 1976, pp. 312-328.

<sup>103</sup> Pour une présentation de ces différentes tentatives appliquées au cas du Parti socialiste, on pourra consulter également Sawicki (F.), *La structuration du Parti socialiste*, *op. cit.*, p. 124-125 et Verrier (B.), *op. cit.*, pp. 19-22.

<sup>104</sup> Cole (A.), « Factionalism, the French Socialist Party and the fifth Republic : An Explanation of Intraparty Divisions », *European Journal of Political Research*, 17(1), 1989, p. 77-94.

<sup>105</sup> Bell (D. S.), Criddle (B.), « The French Socialist Party : presidentialised factionalism », in Bell (D. S.), Shaw (E.), *Conflict and Cohesion in Western Social Democratic parties*, London, Printer, 1994, p. 112-132.

présidentiables » et « factions idéologiques », en passant par D. Hanley<sup>106</sup> qui analyse les courants comme des fractions, les tentatives ont été nombreuses de chercher à saisir les courants dans leur particularité. Les types de factions identifiées par Bell et Criddle sont, à cet égard, significatives des difficultés à appréhender les courants, notamment à travers la transformation des ressources pertinentes pour les définir. L'émergence de « factions de présidentiables » indique l'accent mis sur les modifications de l'économie du Parti socialiste, en même temps qu'elle souligne les difficultés à appréhender globalement le phénomène des courants dans l'ensemble de ses spécificités. Comment en effet déterminer précisément les contours d'une telle faction, quand les modalités de constitution d'une telle équipe relève de procédés extrêmement divers (du courant fabiusien aux soutiens de S. Royal par exemple) et surtout comment déterminer qu'une faction est celle d'un présidentiable sans naturaliser un phénomène d'étiquetage relevant du processus de construction des identités des individus<sup>107</sup> ? Cela revient surtout à accréditer l'idée d'une permanence des affiliations qui dépendrait uniquement de la présence à la tête de la faction d'un présidentiable, alors que le soutien à un présidentiable peut être l'affaire d'un groupe déjà constitué, et qui pourra éventuellement perdurer « après le présidentiable ».

La tentative de Yves Poirmeur de distinguer entre courant, tendance et fraction, si elle se révèle plus rigoureuse et plus opératoire que celle de Roland Cayrol<sup>108</sup>, se heurte au même écueil en ce qu'elle se concentre sur la forme de l'organisation envisagée et son degré de formalisation<sup>109</sup>. Or, les courants se caractérisent justement par l'extrême plasticité des modes d'organisation auxquels ils renvoient ainsi que par les modes de regroupements dont ils procèdent. B. Verrier souligne à juste titre que « les analyses organisationnelles se heurtent aux limites de l'exercice de la typologie, notamment parce qu'[elles] consolident dans l'analyse des frontières qui sont pourtant labiles et dont la définition est un des enjeux de la concurrence des acteurs »<sup>110</sup>. Dans cette perspective, la définition que donne A. Panebianco de sa notion de coalition dominante doit être considérée comme soumise aux biais identiques. Pour Panebianco, en effet, « la coalition dominante d'un parti est composée d'acteurs organisationnels – qu'ils soient à l'intérieur ou, strictement parlant, en dehors de l'organisation en tant que telle – qui contrôlent la plupart des zones d'incertitudes. [...] La distinction principale existant ici entre les partis divisés en factions (groupes fortement organisés) et ceux divisés en tendances (groupes organisés de manière plus lâche)<sup>111</sup>.

---

<sup>106</sup> Hanley (D.), *Keeping left? CERES and the French Socialist Party. A Contribution to the Study of Fractionalism in Political Parties*, Manchester, Manchester University Press, 1986, notamment le chapitre 1, « Party and Fraction », consacré à l'approche de la notion de fraction, préférée à celle de faction car jugée plus conforme aux modes de compétition des partis modernes.

<sup>107</sup> En ce sens, on peut parler d'identité stratégique, pour reprendre Collovald (A.), « Identité(s) stratégique(s) », *ARSS*, vol. 73, 1988, pps. 29-40.

<sup>108</sup> Cayrol (R.), « Courants, factions et tendances » in Birnbaum (P.) (dir.), *Critiques des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, pp. 165-175.

<sup>109</sup> Poirmeur (Y.), *Contribution à l'étude du phénomène des tendances dans les partis et les syndicats. Le cas français*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Picardie, Amiens, 1987.

<sup>110</sup> Verrier (B.), *op. cit.*, p. 21.

<sup>111</sup> Panebianco (A.), *Political Parties. Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 38 : « A party's dominant coalition is composed of those – whether inside or, strictly speaking, outside of the organization itself –

### 3. Le détour par la coalition dominante.

La notion de coalition dominante se révèle pourtant d'un usage moins fixiste puisque Panebianco prend bien soin de préciser que si cette coalition est principalement formée autour des factions ou des tendances, elle peut aussi s'ouvrir à des individus qui, par leurs ressources, détiennent un pouvoir au sein du parti, qu'ils en fassent d'ailleurs directement ou non partie. Si l'on prolonge le propos de l'auteur, sans reprendre la proposition selon laquelle il établit un lien systématique entre changement organisationnel et modification de la coalition dominante, on peut alors admettre que la coalition dominante du PS est composée d'individus participant à des courants et/ou disposant de ressources leur permettant d'exercer une influence sur la compétition interne au parti. Cela ouvre alors un espace pour rejoindre la notion de configuration et permettre d'appréhender, par là, les interdépendances spécifiques au sein du PS.

En effet, l'appartenance à un courant demeure le critère fondamental pour appréhender les groupes en compétition au sein du parti, sans toutefois qu'il faille limiter l'analyse du pouvoir au sein du parti à ces seuls groupements. Il est en effet tout à fait possible de considérer que d'autres types de regroupements, plus ou moins explicites ou formalisés, peuvent exercer une influence sur la direction du parti. Toute remise en cause de l'équilibre des tensions au sein du parti passe par le jeu des courants, ce qui ne signifie pourtant nullement que cet équilibre ne subira pas des inflexions, que son élasticité ne sera pas éprouvée. Or, ces inflexions peuvent être le fait d'individus ou de regroupements aux formes diverses qui, par leur participation à la coalition dominante, pèsent sur l'équilibre du parti. On peut donc considérer qu'un groupe non formalisé participe, à un moment donné à la coalition dominante. Cependant, une distinction rigide entre factions et tendances ne permettrait pas de rendre compte de l'influence de ces groupes. Par conséquent, la notion de coalition dominante peut être conservée, en dépassant la distinction entre factions et tendances, et en s'appuyant plutôt sur l'idée, développée par Panebianco d'ailleurs, que « la coalition dominante est toujours une alliance d'alliances, une alliance entre des groupes qui sont, par suite, une coalition de plus petits groupes »<sup>112</sup>. Dans le cas du PS, ces groupes sont prioritairement les courants mais il peut s'agir, également, d'autres groupements qui n'ont pas besoin d'être formalisés pour exister et qui peuvent avoir un poids certain sur l'organisation, tant qu'ils ne remettent pas en cause les équilibres définis à partir du jeu des courants, autrement dit qu'ils introduisent une transversalité entre courants (les élites parlementaires) ou qu'ils se constituent à travers l'un d'entre eux (le cabinet de F. Mitterrand premier secrétaire dans le courant mitterrandien).

---

organizational actors who control the most vital zone of uncertainty. [...] The principal distinction here lies between parties divided in factions (strongly organized groups) and parties divided into tendencies (loosely organized groups) ».

<sup>112</sup> Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 39 : « the dominant coalition is always an *alliance of alliances*, an alliance between groups which are, in turn, coalition of smaller groups ». C'est l'auteur qui souligne.

En revanche, si l'un de ces groupements tend à trop accroître son influence, la redéfinition de l'équilibre des tensions au sein du parti entre courants sera alors l'occasion d'entériner ou non cette évolution, cette dernière pouvant être éventuellement à la source du rééquilibrage. L'accession de nombreux « sabras », issus de l'entourage de F. Mitterrand et incarnés notamment par P. Quilès, à la tête de secrétariats nationaux après le congrès de Metz en 1979, traduit ainsi le nouvel équilibre partisan qui se dessine au profit du courant mitterrandiste après que ce dernier ait triomphé du courant rocardien. Ces sabras, identifiables par certaines de leurs caractéristiques, essentiellement jeunes, diplômés, travaillant dans l'entourage et sous les ordres de F. Mitterrand<sup>113</sup>, ne forment pas un groupe formalisé, organisé, mais vont cependant progressivement acquérir et exercer un poids réel et croissant dans le parti. Bien qu'ils ne soient pas en tant que tels responsables du rééquilibrage partisan issu du congrès, ils vont néanmoins en bénéficier pour s'imposer à la tête du parti, intégrant là explicitement la coalition dominante : après 1979, ils deviennent ainsi eux aussi la face visible, officielle du courant de F. Mitterrand, lequel les a « lancés » dans les instances de direction comme leaders du parti. L'existence de ces groupes informels, au sens de groupes n'ayant pas d'attributions reconnues d'un point de vue organisationnel, implique ainsi d'élargir la perception de la configuration partisane en dépassant l'approche par courants. Elle permet de mettre en évidence en effet les rapprochements multiples, transversaux ou pas, qui s'opèrent entre les membres du parti et dont le jeu des courants ne rend qu'imparfaitement compte en ce qu'il n'en est pas nécessairement l'expression. Le jeu se structure bien autour des courants, mais les courants ne sont pas tout le jeu.

Cet usage de la notion de coalition dominante vise à donner une image plus complète de la réalité mouvante du parti, des modes d'investissement dans le jeu interne et des transactions qu'opèrent entre eux ses membres. Il importe aussi de tenir compte des agencements que ces individus opèrent en fonction de leurs propres ressources ou des caractéristiques sociales pouvant leur servir en tant que telles<sup>114</sup>. L'identification de ces groupes permet alors de mesurer l'économie des ressources partisans, leur rééchelonnement et leur ajustement par rapport aux ressources déjà en cours au sein du parti. Pour cette raison, il n'est d'ailleurs pas possible de déterminer *a priori* la forme de la coalition dominante, raison pour laquelle elle est entendue de manière lâche. Cette approche permet toutefois d'envisager ce que sont les élites partisans sans qu'un critère fonctionnel (la position officielle dans le parti) ou politique (la position dans le courant) ne constitue le critère de référence et ne vienne limiter la compréhension de ce que sont ces élites ou de leur multipositionnalité dans le jeu partisan.

---

<sup>113</sup> Cf. *infra*, p. 162.

<sup>114</sup> Il est possible de considérer qu'il existe un enjeu structurant autour de la parité permettant d'identifier d'un point de vue genré différents groupes en compétition. Sur les différentes stratégies mobilisées dans le temps afin d'introduire les revendications paritaires au sein du Parti socialiste, cf. Bereni (L.), « Lutter dans ou en dehors du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du parti socialiste (1971-1997) », *Politix*, n°73, 2006.

Les courants ne sauraient donc être envisagés comme des totalités homogènes : ils sont eux-mêmes traversés par des clivages sociologiques (par exemple le poids des énarques) et/ou politiques (la « création » des Sabras par F. Mitterrand) dont les effets sur le parti ne pourront être mesurés qu'à partir de leur explicitation dans le jeu des courants.

#### 4. Définir les courants.

L'utilisation du concept de coalition dominante implique donc d'adopter une définition des courants suffisamment lâche pour, à la fois, pouvoir tenir compte de la plasticité des courants et permettre d'envisager le pouvoir dans un sens relationnel, conformément à ce que la notion de configuration suppose. Les courants sont alors définis comme *tous les regroupements qui, par leur existence, contribuent à la définition de l'équilibre des tensions au sein du parti à travers leur participation explicite ou non à la coalition dominante du parti*. Cette définition doit être comprise comme une tentative de saisir un phénomène empirique extrêmement difficile à formaliser. Deux éléments doivent, par conséquent, être précisés.

Premier élément, l'idée d'existence de regroupements. Face à la plasticité du phénomène, et puisque l'on ne reprend pas la distinction trop formelle entre factions, fractions et tendances, le seul critère permettant d'identifier l'existence d'un groupe d'individus assimilables à un courant reste, en fin de compte, le fait des acteurs partisans eux-mêmes qui, par les stratégies de marquage réciproque, construisent l'espace de compétition intrapartisan en se distinguant les uns les autres. Il ne s'agit pas de considérer que tout type de regroupement peut être analysé comme un courant, à l'instar des « amis de ... » par exemple, mais d'admettre plutôt qu'un courant ou une tendance (terme qui émerge dans le discours socialiste durant les années 1980) existe dès l'instant où les membres du parti le considèrent comme pouvant légitimement prétendre à participer à la coalition dominante et revendiquer pour cette raison des positions dans le parti. On dépasse alors le critère formel, le dépôt d'une motion, pour englober des regroupements de formes diverses participant tout autant légitimement à la coalition dominante. La présence, ou le refus de leur présence aussi, au conseil national du parti est ici un instrument valable pour les identifier. Ainsi, on peut considérer que, dans l'après 2002, un courant Strauss-Kahn existe, bien qu'il ne se soit jamais compté, comme en atteste la présence d'individus « marqués » comme faisant partie de ce groupe et bénéficiant pour cette raison d'une présence au conseil national<sup>115</sup>. Ce regroupement, dont l'existence est consacrée par la création d'un club (socialisme et démocratie), est donc identifié au sein du PS comme représentant une force politique réelle, « autorisant l'autorisation » des autres courants face à la prétention à une représentation au sein des instances du parti.

---

<sup>115</sup> Ce courant peut être considéré comme un regroupement d'anciens des courants rocardiens et jospinistes principalement.

Cela permet de préciser l'idée de participation explicite ou non à la coalition dominante. Le critère formel de la motion supposait une participation explicite à cette coalition, ce qui avait pour inconvénient de laisser de côté certaines situations intermédiaires, comme par exemple celle de courants fusionnant dans une motion majoritaire mais continuant à exister puisque revendiquant une part sur le contingent de postes alloués à la motion. Citons l'exemple du courant Mauroy qui a fusionné avec le courant A (Mitterrand) en 1987, mais a continué à bénéficier d'un contingent particulier au sein de la motion A jusqu'à l'éclatement de celle-ci en 1990<sup>116</sup>.

Adopter une perspective relationnelle autorise alors à prendre en considération une diversité de situations et de groupes, ce qui s'effectue de manière indéniable mais tout autant inévitable au détriment d'une définition structurelle satisfaisante. A cet égard, la définition retenue des courants ne permet pas de les apprécier pleinement à partir de leur fonction « socio-opératoire ». Bien que les courants représentent en eux-mêmes une coalescence de groupes sociaux plus ou moins différenciés, lesquels leur confèrent une identité propre (cathos de gauche » pour les rocardiens, base ouvrière pour les poperénistes), on ne s'attachera pas ici à définir les caractéristiques sociales marquant chacun d'eux, mais les pratiques et valeurs valorisées à travers ceux-ci dans la compétition intrapartisan : le ralliement à un courant s'opère à partir d'une rationalisation politique (pas simplement idéologique) de l'engagement qui conditionne la perception du jeu partisan. Il s'agit donc en l'espèce de souligner que, dans le cadre *intrapartisan*, les groupes de références sont bien les courants comme groupes politiques et que les interdépendances sont déterminées, dans ce cadre, d'abord sur cette base. Autrement dit, on n'envisagera pas directement les courants à partir de l'appartenance sociale de leurs membres ou en fonction de l'expression d'un segment social qu'ils peuvent incarner (et revendiquer dans les affrontements qui les opposent, notamment durant la phase d'institutionnalisation du parti).

De même, les courants ont un rôle déterminant en ce qu'ils incarnent non seulement une identité sociologique mais également politique du parti. Là encore, cette dimension ne sera pas envisagée en tant que telle, mais mobilisée chaque fois qu'elle permettra de saisir les évolutions de la compétition intrapartisan, notamment en ce qu'elle renseigne sur le rôle d'intercesseur du parti entre l'Etat et la « société civile ». En effet, le rôle des courants doit être envisagé en ce qu'il renseigne justement sur la perception du lien de représentation qui unit le PS à son électorat potentiel. Au-delà de leur fonction organisationnelle, les courants incarnent, initialement, le mouvement d'unité des différentes tendances socialistes au sein d'une organisation commune. Les procédures de marquage entre courants tout au long des années 1970 procèdent d'une logique de conformation à la cible électorale du parti et d'une mise en évidence des liens de chaque courant avec cet électorat, manière de

---

<sup>116</sup> Cf. Bernard Roman, un des leaders du courant de P. Mauroy : « Oui, on a fusionné, on a enlevé le B du courant AB, mais de toute façon, il était bien évident qu'on ne devenait pas mitterrandistes, on gardait notre contingent propre, au sein du courant A », B. Roman, entretien personnel du 15 mars 2005.

légitimer leur rôle au sein du parti. La question stratégique exprime directement cette logique de marquage, la sociologie revendiquée ou constatée de chaque courant déterminant les rapports prêtés à chacun d'entre eux vis-à-vis de l'Union de la gauche. La dénonciation par J. Poperen de la « social-technocratie » rocardienne<sup>117</sup> vise ainsi à mettre en évidence l'illégitimité de ce dernier à remettre en cause la stratégie d'Union de la gauche en raison de l'inadéquation sociologique de son courant à la cible électorale du parti. Par-delà les jeux internes, la diversité sociologique des courants doit justement fonder la légitimité du PS à représenter l'ensemble du mouvement socialiste. S'ils alimentent par la suite la compétition intrapartisanne, les liens sociologiques autant postulés qu'établis entre courants et groupes sociaux permettent au PS de fonder ses prétentions électorales.

En même temps qu'ils consacrent l'unité du mouvement socialiste, les courants servent donc à une lutte interne fondée sur une vision incarnative de l'électorat. En ce sens, les analyses sur la composition sociologique du parti dans les années 1970 ont pour effet de légitimer à la fois la prétention collective du PS à représenter le mouvement socialiste et, de manière concomitante, à justifier une lecture des courants en terme de représentativité sociologique<sup>118</sup>. Les succès du PS dans l'Ouest de la France sont ainsi généralement présentés comme liés aux progrès du rocardisme, lequel a, selon l'expression consacrée, « réconcilier les catholiques avec la gauche »<sup>119</sup>. La vision incarnative des courants est en outre renforcée, dans la première moitié des années 1970, par la structure du jeu politique interne et par l'utilisation de nouvelles formes d'action politique tendant à encourager l'investissement – y compris des élus – à l'échelon local et décentralisé<sup>120</sup>. Dans un parti encore faiblement institutionnalisé, la porosité des frontières partisans permet une circulation intensive entre les réseaux sociaux et l'organisation partisane, celle-ci apparaissant alors comme le débouché politique naturel de ceux-là :

« Le courant des Assises, ce n'était pas que les cathos de gauche, c'était vraiment le produit d'une mobilisation au sein de la société civile. On avait tissé des liens un peu partout, on montait des associations, on s'investissait dans d'autres, l'action politique n'était pas tout, mais elle organisait un peu ce tout, et puis après, toute cette richesse, on la mobilisait grâce aux gens qui entraient en politique, avec

---

<sup>117</sup> Cf. le fameux « Est-ce que ce ne serait pas, excusez-moi, "Rocard d'Estaing" », J. Poperen, Convention nationale du 15 juin 1974, *Sténotypes OURS*, p. 79.

<sup>118</sup> On remarque ainsi l'étonnante proximité entre les analyses à caractère scientifique et celles à caractère journalistique, qui s'attachent toutes deux à expliciter les caractéristiques sociologiques de chaque courant. Pour les premières, voir notamment Cayrol (R.), « L'univers politique des militants socialistes : une enquête sur les orientations, courants et tendances du Parti socialiste », *RFSP*, vol. 25 (1), 1975, pps. 23-52 et Rey (H.) Subileau (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la FNSP, 1991. Pour les secondes, voir Bizot (J-F), *Au parti des socialistes. Plongée libre dans les courants d'un grand parti*, Paris, Grasset, 1975, p. 243 et svtes et, plus récemment, Hubscher (D.), Phillippe (A.), *Enquête à l'intérieur du parti socialiste*, Paris, Albin Michel, 1991. La dimension stratégique de la construction de l'identité des courants ne doit pas être pour autant négligée, comme en témoigne la construction par P. Mauroy d'une identité ouvrière propre, qui marquera par contrecoup son courant. Sur ce point, voir par exemple l'analyse du personnage politique de L. Fabius par Sawicki (F.), Laurent Fabius : « du "Giscard de gauche" au "socialiste moderne" », *Pôle Sud*, 1994, p. 35-60.

<sup>119</sup> P. Martin note significativement, que c'est sans doute moins parce que le courant rocardien drainait les suffrages catholiques que parce que la pratique religieuse a perdu de son effet prédictif que les socialistes ont pu s'imposer dans cette région. Voir Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, Paris, Presses de Sciences po, 2000, p. 165.

<sup>120</sup> Comme par exemple la participation aux comités de quartier, cf Lefebvre (R.), *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, *op. cit.*, p. 127-128.

leur expérience dans la société civile. Mais c'était une autre époque, au début du PS, il n'y avait rien, il y avait tout à construire, donc il fallait qu'on s'appuie sur ce qui se faisait ailleurs pour construire le parti »

P. Viveret, rocardien, entretien personnel du 27 avril 2005.

La phase d'institutionnalisation du parti, qui se lit à travers le développement de la marque socialiste, marque le renversement de cette logique incarnative avant son dépassement par une logique représentative. Renversement d'abord car les courants acquièrent rapidement une utilité fonctionnelle qui va progressivement devenir première<sup>121</sup>. Ce basculement s'opère à partir de la transformation de l'économie partisane, notamment avec la part croissante du nombre de rétributions matérielles escomptables<sup>122</sup>. Renversement ensuite, car la sédimentation des frontières partisans et l'affirmation d'un électorat structuré autour des classes moyennes salariées tendent à faire du PS l'incarnation de ces différents groupes sociaux, reléguant les courants à une fonction organisationnelle. Ainsi, dans un premier temps, les courants aident à « rallier » des fractions déterminées de l'électorat, incarnant le renouveau socialiste. Dans un second temps, notamment après la séquence 1977-1978, l'électorat socialiste n'est plus l'addition de différentes tendances qu'exprimeraient les courants qui le composent mais les subsume désormais. C'est donc en premier lieu à travers leur rôle dans le déroulement de la compétition intrapartisane et dans le fonctionnement de l'organisation que les courants seront prioritairement envisagés en ce que les transformations qui les affectent renseignent directement sur l'équilibre des tensions qui régule le parti. Dans cette perspective, la fonction socio-opératoire des courants ne peut être appréhendée directement, sans être toutefois pleinement évacuée<sup>123</sup>.

Le second élément de définition des courants à préciser concerne celui de la participation à la définition de l'équilibre des tensions. Il a été indiqué comment cet équilibre pouvait être travaillé par la présence de groupes d'une nature différente de celle des courants. En revanche, si ces groupes informels peuvent peser sur l'équilibre des tensions au sein du PS, la redéfinition de cet équilibre, autrement dit la redéfinition des rapports de domination dans le PS, ne peut s'effectuer qu'à travers le jeu des courants. Autrement dit, un nouvel équilibre ne peut s'établir contre les courants. Un travers des études sur le PS consiste par exemple à faire de la personnalité de F. Mitterrand la source des évolutions qu'a connu le parti. Cette illusion héroïque ignore largement que la domination de F. Mitterrand devait se lire d'abord comme la domination de son courant sur le parti et, par là, du processus imposé et/ou négocié avec les autres courants pour asseoir cette domination. La fin du

---

<sup>121</sup> La fonction d'innervation du parti devient ainsi seconde. Cf. les rapports entre la deuxième gauche et la CFDT, in Hamon (H.), Rotman (P.), *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, Col. Points, 2002 [1<sup>ère</sup> éd. 1982].

<sup>122</sup> On ne considère donc pas qu'il faille envisager le parti comme coupé de la « société civile ». L'imbrication des réseaux sociaux dans lesquels le parti s'intègre nécessairement (cf. Sawicki (F.), *op. cit.*, et Fretel (J.), *La Nouvelle UDF, op. cit.*) donne peu de pertinence à une affirmation qui ne saurait devoir être prise au pied de la lettre.

<sup>123</sup> Notamment à l'occasion de l'analyse des conséquences de l'institutionnalisation du parti à la fin des années 1970, pour apprécier les effets de la professionnalisation des élites partisans ou bien encore afin de voir comment, dans les années 1990, les élites dirigeantes vont créer de nouvelles instances sensées compenser l'érosion problématique de cette fonction socio-opératoire des courants.



second septennat de F. Mitterrand et la réémergence de luttes intrapartisanes violentes, montre comment l'équilibre des tensions est déterminé par les interdépendances entre courants et comment la question du leadership ne peut se résoudre autrement que par rapport à ceux-ci. C'est la raison pour laquelle la définition proposée évoque l'existence des courants : du fait même qu'ils existent, ils pèsent d'une manière ou d'une autre, soit directement par leurs luttes, soit implicitement en acceptant sous conditions la domination d'un courant, sur l'équilibre des tensions du parti. Cette proposition permet, en outre, d'insister sur le processus relationnel d'attribution du pouvoir au sein du parti, et d'envisager la marge d'autonomie dont disposent les membres du parti. Les « coups »<sup>124</sup> joués s'apprécient à partir des interdépendances individuelles et des interpénétrations entre groupes qui conduisent *in fine* à la définition d'un équilibre des tensions dont on perçoit le côté à la fois contraignant, en tant qu'objectivation de rapports de domination, et précaire puisque continuellement retravaillé.

L'analyse du jeu des courants est par conséquent indispensable pour saisir les modes de fonctionnement du parti socialiste. Elle permet également d'envisager les modalités de structuration et de régulation au sein de la coalition dominante qui dirige le parti. Il faut cependant éviter le contresens consistant à assimiler la configuration partisane avec la coalition dominante du parti.

La coalition dominante doit permettre d'identifier les groupes qui structurent le jeu politique interne, mais ce jeu politique interne se déroule dans l'ensemble du parti et ne saurait se réduire à ses seules instances dirigeantes. La configuration partisane vise justement à appréhender le jeu dans l'ensemble du parti et, si elle se structure à partir et autour des courants, elle ne se réduit donc ni à la coalition dominante, lieu d'expression privilégié de leurs luttes, ni aux courants eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle elle autorise à appréhender également d'autres types d'interpénétrations qui sont susceptibles d'opacifier les clivages de courants ou de s'y superposer. Elle permet d'envisager par exemple l'évolution des rapports entre un personnel ayant participé à l'exercice du pouvoir et les individus « restés » au parti, comme elle permet de mettre en évidence les bouleversements dans les rapports entre adhérents et dirigeants suite à l'exercice du pouvoir. La configuration partisane doit permettre de mettre en évidence les interdépendances entre l'ensemble des membres d'un même parti, raison pour laquelle elle ne saurait être considérée de manière limitative comme l'unique expression des courants au sein de la coalition dominante.

La notion de configuration partisane telle que définie doit donc permettre de saisir les rapports de pouvoir qui se tissent au sein d'un parti politique en dépassant l'aporie des analyses organisationnelles, lesquelles envisagent les membres d'un parti seulement en fonction de leur

---

<sup>124</sup> Dobry (M.), *op. cit.*, p. 21-28. Le concept de coup tel qu'envisagé par Dobry prolonge d'ailleurs les propositions d'Elias quant aux interactions liées aux échanges sociaux : « Le jeu prend le caractère d'un processus social. [...] En d'autres termes : de l'interpénétration des coups joués par deux individus résulte un processus de jeu qu'aucun des deux joueurs n'avait prévu » : Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, *op. cit.*, p. 95.

position en son sein. Cette première précision, pour importante qu'elle soit, n'est qu'une étape. En effet, il s'agit, à partir de là, de proposer une approche du changement organisationnel des partis politiques. A cet égard, la notion de configuration partisane en elle-même, quoique qu'indispensable, est insuffisante. Plus précisément, puisque l'hypothèse de la cartellisation du PS sera discutée ici, il est nécessaire de concilier la notion de configuration partisane et le modèle du parti cartel. Autrement dit, cette combinaison doit permettre de vérifier la possibilité d'une cartellisation ou pas de l'organisation socialiste, cartellisation qui ne pourra donc se penser indépendamment des formes mouvantes de la configuration socialiste elle-même (§2.)

## **§2. Changement organisationnel et configuration partisane.**

Combiner configuration partisane et modèle du parti cartel suppose, par rapport à la modélisation proposée, d'abord d'intégrer l'organisation dans la définition de la configuration partisane (A.) puis, ensuite, de les articuler tous deux à partir de la notion d'équilibre (B.).

### **A. Intégrer l'organisation dans la définition de la configuration partisane.**

D'une manière générale on peut considérer que l'organisation est le lieu d'expression de la configuration partisane. Au-delà de cette formulation apparemment anodine, on verra que cette approche offre une réelle possibilité de conciliation théorique. Cette dernière sera ensuite approfondie à partir de la conception des organisations partisans telle qu'utilisée dans le modèle de Katz et Mair.

#### **1. Le « terrain de jeu » organisationnel.**

Autant il serait vain d'analyser les rapports de pouvoir au sein d'un parti en ne les faisant reposer que sur un seul critère, telle la distinction entre membres et dirigeants ou les courants, autant l'analyse de la forme d'un parti à partir de ses seules instances de direction serait impossible. La forme de l'organisation dépend des rapports entre les groupes qui s'en disputent la direction. Elle n'en dépend pas moins de l'ensemble des interrelations qui se tissent entre les membres d'un parti et qui donc dépassent les regroupements fonctionnels et les transcendent. Pour cette raison, l'organisation partisane, forme objectivée des rapports de pouvoir interne, n'est pas que le produit de la configuration partisane, mais en constitue bien un des éléments. Autrement dit, elle compte autant que les membres qui la composent dans l'analyse de la configuration. Pour prolonger Elias, deux joueurs d'échecs s'affrontant autour d'un échiquier forment une configuration. Sans joueurs, il n'existe alors pas de jeu des échecs possible. Mais sans échiquier ni pièces non plus. Toutes choses égales, et en ce sens, il faut

donc considérer que *la configuration partisane est le jeu se déroulant au sein de l'organisation d'un parti politique entre ses membres.*

Appréhender les changements de la forme partisane n'est toutefois pas possible à partir de la configuration partisane, laquelle renseigne en premier lieu sur la cause du changement, mais pas directement sur ses traductions en termes organisationnels. Or, ce dernier point est décisif pour pouvoir qualifier l'organisation. En cela, le recours à un modèle organisationnel idéal-typique<sup>125</sup> est indispensable, en ce qu'il doit permettre d'ordonner et d'analyser les traductions des changements de la configuration au niveau de l'organisation du parti. Toute la nécessité de cerner théoriquement la notion de changement apparaît ici puisque celle-ci doit permettre d'apprécier le passage entre les évolutions de la configuration partisane et ses traductions plus spécifiquement envisagées au sein de l'organisation. Ce découpage n'est, bien sûr, que théorique : la configuration se transforme, modifiant un de ses éléments, l'organisation, qui en se transformant traduit et influence les évolutions de la configuration, et ainsi de suite. Il convient néanmoins de préciser que la notion de configuration permet une véritable distanciation vis-à-vis d'une perspective évolutionniste. Synonyme de linéarité, l'évolution des partis politiques renvoie à l'évolutionnisme. Considérée au sens propre, elle « comporte de nombreux retours en arrière, des détours et des zigzags »<sup>126</sup> : en permettant de mettre clairement en évidence les « zigzags » de leur évolution, elle favorise une approche réaliste du développement des partis dont les spécificités par rapport aux modèles théoriques peuvent plus facilement être identifiées.

Envisager la cartellisation du Parti socialiste suppose donc de concilier le modèle idéal-typique de Katz et Mair avec la notion de configuration partisane. Si le changement constitue la notion qui doit permettre de les relier, d'autres pierres de touche sont nécessaires, pour assurer une cohérence à l'ensemble. Deux éléments doivent être ainsi envisagés. D'abord, la conception de l'organisation en trois « faces » développée par Katz et Mair. Ensuite, et surtout, la notion d'équilibre, essentielle à la fois dans le modèle des partis cartels et par rapport à la configuration.

## 2. Configuration partisane et partis cartels.

Katz et Mair envisagent les organisations partisanses comme l'articulation entre trois « faces », le *party in the public office*, *party in the central office* et le *party on the ground*. De là, ils considèrent que le changement des partis politiques peut être appréhendé à partir des rapports qu'entretiennent ces trois « faces », celle qui domine imprimant sa marque sur l'organisation dans son ensemble. Pour eux, donc, la cartellisation est liée à la supériorité du *party in the public office* sur les deux autres « faces ».

---

<sup>125</sup> Sur la notion de parti cartel en tant que modèle ou idéal-type, voir Haegel (Fl.), « Le « parti cartel ». De la logique interne à la validation empirique » in Aucante (Y.), Dezé (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, op. cit., p. 113.

<sup>126</sup> Elias (N.), *Du temps*, Paris, Fayard, 1997, p. 48.

Il convient alors d'évoquer deux points complémentaires : d'une part, le fait qu'un des éléments de la configuration, l'organisation, puisse être envisagée ainsi ; d'autre part, les effets d'une approche configurationnelle sur la perception de ces « faces », notamment dans leurs relations avec l'extérieur, qu'il s'agisse de l'Etat ou de la « société civile ».

Au-delà des limites inhérentes à la *piece meal approach*, les difficultés pour articuler configuration et « faces » de l'organisation tiennent aux conceptions des rapports de pouvoir qui sous-tendent chacune des deux. Pour Katz et Mair, les « faces » sont les traductions de positions fonctionnelles occupées par les membres du parti : élus pour le *public office*, dirigeants nationaux pour le *central office*, membres pour le *party on the ground*. Dans le cadre configurationnel, ce sont, à l'inverse, les courants qui ont été identifiés comme groupes de référence. Pour les premiers donc, les rapports de domination ne sont que la traduction de l'affrontement entre groupes fonctionnels, tandis que dans la seconde, ces rapports sont déterminés d'abord, mais pas uniquement, par le jeu des courants. La solution idéale aurait alors été de pouvoir considérer que les courants sont la représentation des positions fonctionnelles des membres du parti, ce qui n'est évidemment pas le cas. En revanche, la notion de configuration telle que présentée, si elle suppose d'identifier des groupes de référence, implique de ne pas enfermer les individus dans un seul attribut de leur personnalité, mais invite, bien au contraire à tenir compte des multiples appartenances qu'ils peuvent revendiquer. Aussi, si la lutte au sein du PS est soumise principalement au jeu des courants, cela ne signifie pas que d'autres regroupements ne soient possibles. Ainsi, des élus, membres de courants, peuvent avoir des intérêts divergents avec des adhérents, pourtant eux aussi membres de courants. En réalité, la contradiction entre ces deux manières d'envisager les rapports de pouvoir au sein du parti n'est qu'apparente, dès lors que l'on considère que l'organisation est un des éléments de la configuration.

En effet, l'inconvénient majeur de la *piece meal approach* est, en quelque sorte, de présenter un parti comme l'association de trois « partis » clairement distincts, auquel chacun des membres appartient de par sa position fonctionnelle. Autrement dit, le pouvoir de chacune de ces « faces » repose sur l'affaiblissement des deux autres, chaque membre ayant intérêt à ce que la « face » à laquelle il appartient dispose du pouvoir le plus important possible<sup>127</sup>. Cependant, une organisation ne fonctionne qu'à travers les différentes instances qui la composent, aussi est-il indispensable de tenir compte des positions fonctionnelles de ses membres et des ressources qu'ils peuvent mobiliser à partir de ces positions dans la compétition intrapartisane. La sociologie des organisations partisanes s'est fondée sur ce postulat pour élaborer ses catégories d'analyses de la forme partisane et des rapports de

---

<sup>127</sup> Ignazi parle fort justement de jeu à somme nulle, cf Ignazi (P.), « Le pouvoir du parti politique » in Dreyfus (F.) (dir.), *Nouveaux partis, nouveaux enjeux*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 53-74.

pouvoir en son sein<sup>128</sup>. Mais si les membres d'un parti peuvent avoir des intérêts objectifs à défendre le pouvoir tiré de leur position fonctionnelle, ces intérêts peuvent être médiatisés par d'autres formes de concurrence propres à chaque organisation partisane. Dans le cas du PS, les courants constituent un autre type de concurrence, incontournable si l'on veut saisir le fonctionnement de ce parti. Pour autant, si les courants ne peuvent être envisagés comme la représentation des positions fonctionnelles des membres du parti, cela n'implique pourtant pas que les deux types de concurrence – positionnelle et par courants – ne s'interpénètrent pas.

Par conséquent, appréhender les membres du PS à partir seulement de leur position fonctionnelle ne rend compte que d'une partie des rapports de pouvoir qui s'exercent au sein du parti. La configuration doit permettre alors de montrer comment ces deux aspects s'articulent et pèsent, à la fois, sur l'organisation du parti et sur ses modalités de changement. Elle permet ainsi d'appréhender la transversalité induite dans le fonctionnement du parti par les courants, ce qui n'est pas le cas de la *piece meal approach*. Chaque « face » est en effet traversée par ce découpage entre courants et il est donc impossible de considérer que les membres de chacune d'elles puissent promouvoir leurs intérêts, accroître le pouvoir de la « face » à laquelle ils « appartiennent » sans que le jeu des courants ne le permette. Or, identifier les stratégies des membres du PS implique de déterminer les marges de manœuvre dont ils disposent dans la compétition intrapartisane, marges qui ne peuvent être, principalement, appréhendées qu'à partir du lieu qu'occupent les membres (leur position) et des liens qui les rattachent aux courants (leur équipe).

La verticalité et la transversalité constituent donc les deux dimensions consubstantielles des rapports de pouvoir au sein du PS et ne peuvent, par là, s'analyser ni séparément, ni exclusivement l'une de l'autre. La première dimension est envisagée à partir des « lieux de pouvoir » d'une organisation, lieux qui doivent être identifiés pour saisir la structure et le fonctionnement qui en conditionnent la forme. Ces lieux peuvent être identifiés à partir des trois « faces » de l'organisation. Ce choix est conciliable avec l'analyse de la configuration partisane dans la mesure où l'organisation est un des éléments, le « terrain de jeu », de la configuration, hypothèse dont il faut tenir compte pour étudier la compétition intrapartisane. Autrement dit, à partir de l'instant où l'on refuse de considérer que les rapports de pouvoir au sein d'un parti résultent uniquement des positions fonctionnelles de ses membres, mais qu'ils sont le produit (la formule des besoins<sup>129</sup> pour reprendre Elias) des deux dimensions identifiées, l'approche configurationnelle est respectée.

Ces éléments conduisent au second point, à savoir que l'approche configurationnelle est susceptible d'affiner la perception des « faces » de l'organisation. En effet, la *piece meal approach* conduit à centrer l'analyse sur l'organisation considérée comme coupée de son environnement, ce dont

---

<sup>128</sup> Dans le prolongement des travaux séminaux de Roberto Michels, cf. Michels (R.), *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971 [1911].

<sup>129</sup> Pour N. Elias, la formule des besoins indique : « Le type et le degré des interdépendances qui ont réuni et qui réunissent différents individus et groupes d'individus » in Elias (N.), *La société de cour*, op. cit., p. 170.

l'utilisation du changement comme variable rend compte. Cette coupure est particulièrement évidente par rapport à une des propositions centrales de Katz et Mair, selon qui les partis cartels n'entretiennent plus de rapports étroits avec la « société civile ». Ils utilisent notamment comme indicateurs, pour mesurer cette rupture, le taux de pénétration des membres du parti par rapport à l'électorat, ou s'appuient encore sur le fait que les partis de gouvernement ne possèdent plus désormais sur un électorat sociologiquement déterminé (*i.e.* le parti de classe), mais doivent au contraire chercher une audience électorale plus large à même de répondre aux exigences d'un électorat élargi et volatile<sup>130</sup>. Ce type de proposition semble typiquement le produit d'une certaine abstraction des approches organisationnelles. Sachant, d'une part, qu'ils considèrent le parti à travers sa fonction d'intercesseur entre la « société civile » et l'Etat et que, d'autre part, ils analysent l'organisation à partir des fonctions que ses membres y remplissent, ils en viennent à élaborer la proposition largement abstraite de partis agissant comme des « brokers » entre la société et l'Etat dans lequel ils sont intégrés<sup>131</sup>. La manière dont Katz et Mair envisagent les relations entre les partis et la « société civile » n'est alors, de ce point de vue, pas satisfaisante, notamment car elle n'interroge pas les mécanismes concrets de la rupture avancée. Les deux auteurs évoquent en pointillé ces mécanismes ou leur effets, mais se concentrent sur l'aspect idéal-typique de leur modèle, privilégiant une approche systémique qui gomme les détails de leurs analyses<sup>132</sup>.

La notion de configuration peut alors apporter de notables nuances à cette représentation de la réalité. N. Elias considère en effet que les individus sont « liés entre eux de multiples façons, formant ainsi des associations interdépendantes ou des configurations »<sup>133</sup>, ce qui invite à considérer que la configuration partisane n'est qu'une de ces configurations et qu'elle ne peut être pleinement comprise isolément des autres configurations qui l'entourent. La notion de frontière, de limite entre les configurations est alors notablement relativisée en ce que les individus d'une configuration sont considérés comme pouvant faire partie d'autres configurations ou, à tout le moins, entretenir nécessairement des rapports avec les membres d'autres configurations : la configuration « n'évoque pas l'idée d'une entité complètement fermée sur elle-même ou douée d'une harmonie immanente »<sup>134</sup>. Le parti ne peut plus ainsi s'envisager hors du tissu social, comme participant à une compétition

<sup>130</sup> Voir par exemple Katz (R. S.), Mair (P.), « The Ascendancy of the Party in Public Office : Party Organizational Change in Twentieth-Century Democracies » in Gunther (R.), Montero (J. R.) et Linz (J. J.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, *op. cit.*, p. 121 et 126.

<sup>131</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 13. Sur les risques d'abstraction quant aux relations Etat-partis-société, voir Andeweg (R. B.), « Party Government, State and Society : Mapping Boundaries and Interrelations » in Blondel (J.), Cotta (M.) (dir.), *The nature of party government: a comparative European perspective*, New York, Palgrave, 2000, qui recourt à un schéma idéal-typique qui exemplifie les risques liés à une perception « clause » des relations système-individus.

<sup>132</sup> Par exemple lorsqu'ils évoquent l'acquisition par les leaders du parti d'une culture de gouvernement : « A la fois la nécessité de développer une relation de coopération avec les membres du service public et la simple pression sociale inhérente au fait de travailler avec ces derniers, ces deux éléments tendent à renforcer le « sens des responsabilités » des hommes politiques » in Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 597: « Both the need to develop a cooperative relationship with members of the civil service and the simple social pressure inherent in working with them are likely to foster a sense of general responsibility on the part of the politicians ».

<sup>133</sup> Elias (N.), *Qu'est que la sociologie ?*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>134</sup> Elias (N.), *La société de cour*, *op. cit.*, p. 149.

politique dont le *party on the ground*, et à travers lui la société, serait exclu, mais plutôt comme une configuration en faisant partie<sup>135</sup>.

Katz et Mair proposent eux une lecture de ces rapports sociaux à partir d'une vision réductrice des mécanismes de représentation démocratique ramenés à leur seule dimension électorale. La notion de configuration partisane permet de dépasser ce biais et d'expliquer comment les transformations du Parti socialiste sont en même temps le résultat et le produit des interactions entre le parti et la « société civile ». Si le phénomène de distanciation entre le parti et la société se constate par les résultats électoraux, ces résultats sont en quelque sorte le dernier maillon d'une chaîne d'éléments ayant contribué à les rendre possibles<sup>136</sup>. Katz et Mair posent le modèle du parti cartel sur la base d'une transformation du rôle d'intercesseur des partis politiques entre la société et l'Etat. La notion de configuration permet de montrer comment le parti parvenait à remplir ce rôle d'intercesseur en fonction de son équilibre interne, comme elle souligne la manière dont le parti l'exerce ensuite à travers la redéfinition permanente de cet équilibre. L'acquisition d'une position électorale dominante à gauche et la transformation de l'économie du parti indiquent ainsi comment au terme de son institutionnalisation, l'organisation socialiste va intégrer à travers son mode de fonctionnement ces évolutions, lesquelles vont peser sur la définition de l'équilibre partisan et, ce faisant, sur la fonction d'intercesseur du parti<sup>137</sup>. Comprendre donc comment une formation politique se détache du champ social suppose de mettre à jour les interdépendances de ses membres entre eux, ainsi qu'entre eux et l'extérieur, pour en apprécier ainsi les effets sur la configuration socialiste. Ce faisant, les rapports entre les « faces » de l'organisation partisane ne peuvent plus être considérés comme le reflet, la preuve de cette distanciation, mais doivent être interrogés comme partie prenante à ce phénomène.

L'approche par la configuration évite alors de reproduire une apparente contradiction fréquente chez Katz et Mair, pour qui le changement, s'il est essentiellement une variable externe à l'organisation, n'en est pas moins le produit de l'action des partis : « Bien que nous ayons suggéré à quel point le changement partisan peut être guidé par la nécessité de s'adapter à l'environnement, [...] certains des stimuli au changement sont générés en interne, [...] et, plus important encore peut-être, la plupart des stimuli externes sont le résultat de l'action du parti lui-même. [...] Dans la plupart des cas, plutôt qu'un simple stimulus suivi par une réponse unique, ou qu'une cause suivie de conséquence, il se développe au contraire un processus auto-entretenu »<sup>138</sup>. La notion de représentation, centrale dès

---

<sup>135</sup> Cf. Les évolutions du courant des Assises dans les années 1970, *infra* p. 146.

<sup>136</sup> En ce sens, voir Sawicki (F.), Lefebvre (R.), *La société des socialistes*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, Col. Savoir Agir, 2006, p. 25 et svtes.

<sup>137</sup> On reviendra abondamment sur ce point tout au long de la thèse.

<sup>138</sup> Katz (R. S.), Mair. (P.), « The Ascendancy of the Party in the Public Office », *op. cit.*, p. 132-133: « Although [we] suggest how party change may be driven by the need to adapt the environment, [...] some of the stimuli to change are internally generated, [...] and perhaps more importantly, many of the « external » stimuli are the result of party actions. [...] In many cases, rather than simple stimulus followed by single response, or cause followed by consequence, there develops instead a self-reinforcing process ».

lors que l'on envisage le rôle d'intercesseur d'un parti politique, pourra ainsi être appréhendée différemment de l'usage qu'en propose Katz et Mair. La transformation sensible dès le milieu des années 1970 de l'économie des courants permettra de montrer comment le Parti socialiste a pu se « couper de la société ». Cette coupure se dessinera progressivement, en fonction des enjeux à l'œuvre au sein du parti et du rôle que les courants y jouent. Affirmer que les courants ne sont plus que des pourvoyeurs de ressources matérielles signifie qu'ils avaient aussi une fonction représentative plus marquée, fonction que ces courants perdent, mais également qu'ils incarnaient une stratégie électorale pour le parti. Prendre en compte ces transformations des courants constitue alors une autre méthode pour envisager les liens entre le parti et la « société civile », notamment à travers cette idée de représentation fondamentale dans la lutte politique.

Ces précisions permettent d'explicitier le choix de recourir à la notion de configuration : pour N. Elias, la configuration est une interpénétration de groupes. Aussi, il est fondamental de considérer qu'une organisation partisane est à la fois le terrain de jeu de la configuration partisane et donc sa forme objectivée. Ce qui invite par suite à dépasser l'approche fonctionnelle des membres du parti. Autrement dit, c'est justement car la position des membres dans leur parti ne peut se résumer ni se comprendre hors des ressorts qui déterminent leur marge de manœuvre qu'il convient de dépasser une lecture fonctionnelle des rapports intrapartisans.

Il apparaît bien alors que la modélisation présente vise moins à hybrider les propositions de la théorie éliassienne et du modèle organisationnel, que de les rendre compatibles en montrant leur complémentarité. Cette complémentarité est rendue possible par le fait que les approches des rapports sociaux ne sont pas les mêmes. Loin d'être un désavantage, cet état de fait doit permettre au contraire une combinatoire fondée sur l'idée que l'organisation est un élément de la configuration partisane. Si cet élément peut être appréhendé *per se*, ce que propose les analyses organisationnelles, les présupposés de ces analyses se révèlent insuffisants pour percevoir pleinement le changement organisationnel et son substrat social. Dans ces conditions, si l'organisation est le « terrain de jeu » de la configuration partisane, elle n'est donc bien qu'un élément d'un tout plus large, un élément de la configuration partisane. A partir de là, l'organisation doit être considérée comme reflétant et sédimentant les formes et la nature des rapports de pouvoir intrapartisan, de telle sorte que les positions fonctionnelles au sein de l'organisation ne puissent être considérées que comme un aspect, le plus immédiatement visible peut-être, de rapports de pouvoir internes qui reposent plus globalement sur la structure de la configuration partisane. En d'autres termes, la domination organisationnelle d'une « face » sur l'autre, exprimant la position fonctionnelle de ses membres ainsi que l'envisagent Katz et Mair, n'est qu'un élément de cette domination qui sera alors mise en évidence à partir d'autres outils que ceux sollicités par les analyses organisationnelles et que l'on trouvera dans l'approche configurationnelle d'Elias.



Cette imbrication de l'organisation – en tant que partie et forme objectivée – de la configuration partisane nécessite cependant, pour être complète, d'être parachevée à partir de la notion d'équilibre (B.).

## **B. Configuration partisane et partis cartels : articulation à partir de la notion d'équilibre.**

Un dernier élément doit en effet permettre de concilier modèle des partis cartels et configuration partisane : la notion d'équilibre.

### **1. Equilibre organisationnel et équilibre partisan.**

Bien que présente en filigrane dans la plupart de leurs textes, l'idée d'équilibre n'est explicitement avancée par Katz et Mair que dans leur article de 2002, où ils en précisent le contenu : « En traçant l'équilibre de puissance mouvant entre les trois « faces » et à travers les quatre modèles d'organisations partisans, nous affirmons que l'étape de développement organisationnel la plus récente se marque dans l'ascendant du *party in the public office* »<sup>139</sup>. L'équilibre renvoie donc ici à l'établissement d'un mode de fonctionnement du parti qui tienne compte des rapports de force établis entre les trois « faces » qui le composent. Il ne s'agit pas là d'équilibre au sens de partage équitable, mais de l'élaboration d'un *modus vivendi* entérinant les rapports inégaux entre celles-ci. La conception développée n'est pas sans analogie avec l'équilibre au sens qu'en donne Elias pour qui l'équilibre des tensions est une sorte de mouvement pendulaire permettant à la configuration de se perpétuer en fonction des rapports de force qu'elle entérine. Si la perspective structurelle des deux acceptions les rapproche, la proposition de Katz et Mair s'avère, néanmoins, empiriquement moins opératoire que celle de Elias.

Pour eux, l'équilibre d'un parti cartel ne peut se traduire autrement que par la supériorité du *party in the public office*. Leur constat repose sur l'analyse de l'équilibre des ressources<sup>140</sup> (*i.e.* staff et subventions publiques) qui favorise le *party in the public office* au détriment des deux autres « faces ». La mobilisation de critères matériels conditionne mécaniquement la conclusion et ne rend pas compte de la fluidité des relations de pouvoir. L'équilibre organisationnel ainsi défini n'est donc ni satisfaisant, ni suffisant, notamment car il conduit à négliger le fait que l'organisation est aussi, et avant tout, la forme objectivée des rapports de pouvoir au sein du parti. Il convient, pour cette raison, de préférer le sens qu'en donne Elias.

---

<sup>139</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « The Ascendancy of the Party in the Public Office », *op. cit.*, p. 113: « In tracing the shifting balance of power among the three faces and across the four models of party organizations, we contend that the most recent stage of development has resulted in the ascendancy of the party in public office ».

<sup>140</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 609. Si Katz et Mair utilisent ce terme, ils ne le définissent pas et n'y recourent de tout manière que pour renvoyer prioritairement à l'idée de partage des ressources politiques.

En effet, l'équilibre d'une configuration partisane permet de concilier l'aspect organisationnel et l'aspect relationnel du pouvoir au sein d'un parti. La formule des besoins explique par exemple l'articulation entre ressources matérielles et politiques, puisqu'elle permet d'analyser les interdépendances entre individus. L'équilibre des tensions permet donc d'envisager le changement partisan de manière plus souple que l'équilibre organisationnel *puisque le premier englobe et dépasse le second*. Autrement dit, on considérera que l'équilibre organisationnel (*i.e.* entre les « faces » de l'organisation) est le produit de l'équilibre des tensions qui structure la configuration partisane. La configuration partisane fonctionnera alors de manière optimale lorsque l'équilibre organisationnel correspondra aux rapports de pouvoir tels qu'ils se mettent en place dans la configuration partisane et dont l'équilibre des tensions rend compte. Il y a donc changement organisationnel quand l'équilibre organisationnel se modifie de manière à permettre une articulation entre la structure du jeu intrapartisan, l'organisation, et le déroulement du jeu lui-même, la configuration partisane régulée par l'équilibre des tensions.

## 2. D'une configuration partisane à l'autre.

Avancer l'idée d'une redéfinition de l'équilibre des tensions conduit, cependant à considérer l'hypothèse d'un changement de configuration. Selon R. Chartier : « Lorsque l'équilibre des tensions qui permettait la perpétuation d'une formation sociale se trouve rompu, soit que l'un des adversaires/partenaires soit devenu trop puissant, soit qu'un nouveau groupe refuse son exclusion d'un partage établi sans lui, c'est la formation elle-même qui est mise en péril et finalement remplacée par une autre, qui repose sur un nouvel équilibre des forces et sur une figure inédite des interdépendances »<sup>141</sup>. Autrement dit, la fluctuation de l'équilibre interne n'est pas synonyme de nouvelle configuration. Dans le cadre d'une configuration partisane, et notamment dans le cas du PS, la question est plus problématique puisque les groupes intrapartisans se constituent, généralement, autour de leaders dont ils épousent le destin. Considérer l'accession au pouvoir, ou la chute, du chef comme un indicateur de l'émergence d'une configuration conduirait ainsi à identifier celle-ci avec celui-là. Outre la dénaturation de la configuration partisane que cette personnalisation induit, elle ne permet pas d'envisager les ressorts structurels de l'équilibre des tensions. Une configuration connaît donc une succession d'équilibres des tensions précaires jusqu'à que l'état des interpénétrations en rende l'élaboration impossible, ce qui entraîne par conséquent l'émergence d'une nouvelle configuration. Le changement organisationnel, en tant que mouvement de cartellisation postulé, est donc susceptible, par conséquent, de se réaliser à travers plusieurs configurations représentant chacune un état particulier de l'évolution du parti.

Il serait erroné cependant de rechercher la cause du passage d'une configuration à une autre à partir soit des changements organisationnels, soit d'un mauvais fonctionnement de la compétition intra

---

<sup>141</sup> Chartier (R.), préface à Elias (N.), *La société de cour*, *op. cit.*, p. XII-XIII.

partisane. L'organisation est en effet la forme objectivée des rapports interindividuels et ne peut être considérée, en tant que telle, comme la source du changement de configuration. Mais les crises politiques ne le sont pas davantage en ce qu'elles doivent être analysées comme l'expression de la recherche d'un nouvel équilibre. L'apparition d'une nouvelle configuration est, surtout, le produit d'une inadéquation entre le fonctionnement de l'organisation et les modalités de compétition politique. Il est parfaitement possible d'envisager qu'une organisation empêche structurellement le parti de fonctionner efficacement par exemple au niveau électoral, mais qu'elle se révèle parfaitement adéquate pour satisfaire la compétition interne. Le changement de configuration partisane est donc ce moment particulier où l'équilibre des tensions tel qu'il était structuré jusque-là, traduction des rapports internes, est remis en cause de telle sorte que le parti doive s'adapter et changer pour y faire face. Une nouvelle configuration ne naît donc pas des seuls changements organisationnels, ni des modalités de la compétition politique, *mais de la conjonction des deux*. En l'espèce, il faut même considérer que le changement organisationnel est une mesure d'ajustement de l'organisation à l'équilibre partisan tel qu'il s'est redéfini dans la compétition intra partisane.

En ce sens, il ne faut pas envisager le changement comme une rupture mais bien comme le prolongement, sous d'autres formes, du jeu tel qu'il se déroulait dans le parti. Pour Elias, d'ailleurs, « l'évolution d'une configuration, quel que soit l'endroit où l'on se place, permet seulement de constater que l'état de la configuration B n'est qu'une des transformations possibles de A »<sup>142</sup>, autrement dit que la succession de configurations n'est pas une table rase du passé chaque fois renouvelée mais peut être également le prolongement et l'adaptation sous d'autres formes, avec d'autres groupes, du jeu configurationnel. L'émergence d'une nouvelle configuration n'est donc pas le produit de l'action d'un individu ou une manière de montrer comment un individu exerce sa domination sur le parti, ni le produit d'une transformation de l'organisation, laquelle ne peut se penser indépendamment des interpénétrations au sein du parti. Elle est la conjonction de changements qui affectent l'organisation *et* le fonctionnement du parti, notamment à travers la fluidité des rapports de pouvoir entre ses membres et la marge de manœuvre que ces rapports leur autorisent.

Il s'agit ainsi de saisir, à travers le particulier, c'est-à-dire certains moments du parti, le général, autrement dit l'évolution du parti sur longue période. Il est donc fondamental, pour repérer les différentes configurations, de pouvoir distinguer les changements qui affectent à la fois le fonctionnement de l'organisation et la compétition intrapartisane, provoquant l'émergence de la nouvelle configuration. La dimension chronologique dans l'analyse est, dans cette perspective, nécessaire non pas seulement en ce qu'elle permettra de montrer comment on passe d'une configuration partisane A à une configuration partisane B, mais parce qu'elle permettra de montrer

---

<sup>142</sup> Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, op. cit., p. 198.

également comment le leadership partisan s'élabore de manière située en fonction de l'articulation des équilibres organisationnel et partisan. Le passage d'une configuration à l'autre constitue, par là, le point saillant qui permet de déterminer le sens et la nature de l'évolution du parti.

La succession des configurations permet ainsi d'identifier le processus de cartellisation à l'œuvre au sein du PS en soulignant les étapes de l'évolution de ce parti. L'approche organisationnelle fournit donc à l'analyse un support, que la perspective constructiviste approfondit en permettant de repenser les liens qui unissent les membres d'un parti à leur organisation. Le modèle ainsi envisagé permet de dépasser une approche organisationnelle trop figée, laquelle ne rend pas suffisamment compte de l'importance des interdépendances à l'intérieur de la configuration dans l'évolution du parti. Il est aussi, par là, l'occasion de saisir des propriétés de l'idéal-type de Katz et Mair que les auteurs n'explicitent pas suffisamment, tels que l'émergence des « managers », ou la « professionnalisation » du *party in the central office*, propriétés qui jouent un rôle certain dans l'évolution de l'organisation. Il s'agit par conséquent de montrer que si une organisation partisane peut se conformer plus ou moins au modèle des partis cartels, cela n'est possible qu'à la condition que la configuration partisane elle-même « se cartellise », autrement dit que les interdépendances qui relient les membres du parti entre eux soient, elles aussi, soumises à ce processus. Une organisation ne peut se comprendre hors des individus qui la composent et c'est précisément la compréhension de ce « tout » que le modèle présenté ici doit permettre. La cartellisation constitue alors la marque de cette évolution, la notion qui renvoie au processus susceptible d'ordonner et de saisir les transformations qu'a connu le PS.

\*

Saisir le changement organisationnel à partir des transformations de la configuration partisane implique cependant de comprendre en l'espèce comment et sur quelles bases la configuration socialiste va se constituer suite au congrès d'Epinay en 1971. A partir de 1971, les règles du jeu de la compétition intrapartisane vont en effet se mettre en place, façonnant la configuration socialiste. Ces règles vont s'élaborer à partir d'éléments qui vont devenir partie à part entière de la culture du parti. Mettre en évidence ces éléments de la culture partisane permet alors de concevoir l'ordre social qui va structurer la configuration partisane. Pour Berger et Luckmann, « l'ordre social est un produit de l'homme. [II] existe *seulement* en tant que produit de l'activité humaine »<sup>143</sup>. Souligner les traits structurants de la culture partisane socialiste, c'est donc montrer selon quel ordre la configuration partisane va s'institutionnaliser. Pour reprendre Berger et Luckmann, en effet, « l'institutionnalisation se manifeste chaque fois que des types d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions

---

<sup>143</sup> Berger (P.), Luckmann (T.), *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 115. Ce sont les auteurs qui soulignent.

habituelles. [...] Les typifications des actions habituelles qui sont à la base des institutions sont toujours partagées. Elles sont *accessibles* à tous les membres du groupe social particulier en question »<sup>144</sup>. Appréhender les principales caractéristiques de la culture partisane permet donc de saisir comment la configuration partisane va s'objectiver, s'épaissir et se durcir, comment les typifications réciproques vont s'élaborer jusqu'à devenir une « réalité compréhensive affrontant l'individu »<sup>145</sup>. A travers la culture partisane, il s'agit alors de montrer, d'abord, comment le jeu prend forme puis, ensuite, comment ses règles vont s'institutionnaliser. La mise en place du jeu renseigne ainsi sur la nature de la configuration partisane, quand l'institutionnalisation des règles permet d'envisager les conditions de reproduction – et donc de changement – de la configuration. Il s'agit par conséquent de comprendre de quelle manière les règles du jeu s'institutionnalisent et comment, de là, elles s'imposent aux membres de la configuration partisane qui agiront ensuite en son sein en fonction de l'intériorisation de l'ordre social que la culture partisane traduit. La culture partisane fonctionne ainsi comme l'élément unificateur de la sociation socialiste, une matrice cognitive à l'intérieur de laquelle chaque membre du parti va, par la suite, envisager sa propre position dans la compétition intra partisane.

Pour cette raison, on insistera, dans la seconde section, sur les éléments qui vont constituer les traits saillants de la culture partisane socialiste. Il convient alors d'en envisager les principaux traits caractéristiques en considérant que c'est bien lors de la phase d'institutionnalisation du parti que, non seulement, les ressorts de l'équilibre partisan se mettent en place mais que, en outre, les schèmes de perception et de compréhension de ses ressorts tendent à s'objectiver dans le fonctionnement de l'organisation. Appréhender le changement organisationnel par l'intermédiaire de la configuration partisane suppose ainsi d'envisager les ressorts de fonctionnement de celle-ci. Analyser le jeu intrapartisan tel qu'il se déroule durant la phase d'institutionnalisation du parti, donc du début à la fin des années 1970 sera l'objet du prochain chapitre. Pour rendre compte de ce jeu, il fallait, dans un premier temps, préciser la notion de configuration partisane, puis dans un second, ici cette seconde section, présenter les deux règles dont on a pu constater qu'elles structurent le jeu interne dès après Epinay et aujourd'hui encore, quoique sous des formes renouvelées. Ces deux règles sont d'une part, l'« impératif militant » et, d'autre part, la « modernité organisationnelle ». A travers ces deux règles, on verra alors comment la configuration partisane se constitue après Epinay (Section 2.).

---

<sup>144</sup> *Ibid.*, p. 118. Ce sont les auteurs qui soulignent.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 124-125.

## **Section 2. La configuration socialiste au prisme de sa culture partisane.**

### 1. Une culture partisane ?

La culture partisane peut être appréhendée selon deux points de vue distincts. Sur un mode communicationnel d'abord : elle permet à travers la constitution de références et de comportements communs, la compréhension et l'échange entre les membres du parti<sup>146</sup>. Elle renvoie, ensuite, à la naturalisation de modes de domination qui, en se routinisant, tendent à masquer l'expression des formes de pouvoir qu'ils expriment<sup>147</sup>. Néanmoins, ainsi que l'indique Daniel Cefaï, « l'impossibilité de forger un concept qui fédère toutes les perspectives possibles sur la culture politique semble irrémédiable. Pourtant, ce concept, manié avec prudence, s'avère d'une certaine fécondité »<sup>148</sup>. En elle-même déjà problématique, la notion de culture politique s'avère encore plus complexe à manier lorsque, comme il est proposé ici, on cherche à identifier les traits d'une culture proprement partisane. Postuler l'existence d'une culture partisane en tant qu'expression d'une organisation qui « apparaît distincte des individus qui la composent et investie d'une volonté autonome »<sup>149</sup> ne doit donc pas conduire à mésestimer le fait que ce sont, justement, les membres du parti qui donnent corps à la culture partisane<sup>150</sup>. De ce point de vue, les propositions de Panebianco ne conviennent qu'imparfaitement : la notion de patrimoine génétique présuppose en effet l'existence d'un socle commun de références, comportements et règles immuables s'appliquant de manière permanente dans la vie du parti et orientant le changement de ses structures et de ses modes de fonctionnement<sup>151</sup>.

Au contraire, si la culture partisane sert d'intégrateur dans la communauté partisane, elle ne saurait être envisagée de manière univoque comme s'imposant mécaniquement aux membres du parti. S'il existe donc une culture partisane, qui s'exprime notamment à travers les modes de fonctionnement légitimes de l'organisation, elle doit être appréhendée en tant que moyen d'établir les bases d'une communication intelligible par les membres du parti. Les normes qu'elle véhicule et les rapports de pouvoir qu'elle traduit au sein du parti peuvent alors être l'objet de luttes entre membres du parti, luttes qui n'en demeurent pas moins circonscrites autour de référents communs. On rejoint en cela Philippe d'Iribarne, pour qui une culture « ne rassemble pas dans le fait d'accorder de la valeur aux mêmes réalités, mais définit le terrain sur lequel s'affrontent [les membres d'un parti] car tous ceux

---

<sup>146</sup> Cf. les propositions formulées par Dominique Wolton, notamment relativement aux notions d'identité culturelle collective et d'identité culturelle relationnelle in Wolton (D.), *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

<sup>147</sup> Cf. Bourdieu (P.), Passeron (J.-C.), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Editions de minuit, col. Le sens commun, 2002 [1964].

<sup>148</sup> Cefaï (D.) (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, col. La politique élatée, 2001, p. 8.

<sup>149</sup> Lazar (M.), « Cultures politiques et partis politiques en France » in Cefaï (D.), *op. cit.*, p. 173.

<sup>150</sup> Cette perspective est défendue notamment in Sawicki (F.), *Les réseaux du Parti socialiste*, *op. cit.*

<sup>151</sup> Panebianco (A.), *op. cit.*, chap. IV. Panebianco évoque plus précisément un « modèle génétique ». L'expression correspond également à la réflexion de D. L. Seiler sur la structuration du système partisan à partir de clivages sociaux.

qui la partagent n'accordent pas une valeur semblable aux mêmes réalités, mais tous se servent des mêmes repères pour situer ce qu'ils estiment »<sup>152</sup>. Les éléments qui composent la culture du parti opèrent donc comme des réducteurs d'incertitudes pour les agents partisans dans le cadre de la compétition intra partisane. Ces éléments produisent en effet du sens et permettent aux membres du parti de réaliser un travail d'opérationnalisation des discours et actes effectués, en diffusant un socle commun de significations sur certains termes-clés. Ces éléments forment alors les nœuds de la culture partisane mobilisés par les membres du parti dans la compétition qu'ils se livrent<sup>153</sup>. Le fait qu'ils croient alors aux éléments mobilisés ou qu'ils les envisagent de différentes manières importe alors moins que le fait qu'ils soient finalement obligés de les solliciter. En ce sens, la culture partisane influence la forme-parti bien qu'elle ne corresponde pas ou plus nécessairement à des caractéristiques matérielles qui la fondaient à l'origine. La médiatisation des relations interindividuelles par le passage par des mots-clé ou comportements déterminés souligne l'existence et la permanence d'un entre-soi partisan dont il convient de mesurer l'efficacité.

Résumant ce qui pourrait être une position de Katz et Mair, Marc Lazar estime : « Notre idée est que les partis ne sont plus tellement des matrices de culture et d'identités collectives et, de plus en plus, des partis-entreprises au demeurant de plus en plus affaiblis »<sup>154</sup>. Sans discuter pleinement l'affirmation, il faut rechercher dans la permanence ou l'effritement des éléments constitutifs de la culture partisane le cœur de son éventuel affaiblissement<sup>155</sup>.

Si les éléments culturels ne se révèlent progressivement n'être que des thèmes incantatoires dépourvus d'efficacité matérielle concrète, le fait que les membres du parti les utilisent finalement « sans croire à leurs mythes » semble rompre avec l'idée d'une diffusion de la culture partisane et son affermissement. Non seulement le sens objectif des éléments de la culture partisane ne correspond plus nécessairement au sens que les dirigeants du parti tendent à leur donner subjectivement, mais ce sens objectif ne correspond pas non plus à la réalité matérielle qui l'a produit, donnant à la compétition interne un aspect routinisé en décalage avec la réalité du parti. Et pourtant, ces éléments tiennent, se perpétuent : investis de sens différents, objets d'âpres luttes pour en définir le sens, ils continuent de façonner la perception de la configuration partisane et du jeu qui s'y déroule. Le maintien de cette « routine » n'est alors lié qu'à la volonté commune des membres du parti de maintenir les règles du jeu partisan, justement pour permettre au jeu de se dérouler même si

---

<sup>152</sup> D'Iribarne (P.), « Des cultures politiques » in D'Iribarne (Ph.) et al., *Cultures et mondialisation*, Paris, Seuil, 1998, p. 258-259.

<sup>153</sup> On renvoie à l'expression de M. Hastings selon lequel les partis sont des « administrations de sens » qui « fonctionnent autour d'une culture d'organisation indigène composée d'un modèle spécifique de leadership, de matrices de sociabilité [...], d'une certaine définition de la militance, de manières d'évoquer l'Autre, etc. » : Hastings (M.), « Partis politiques et administration du sens » in Andolfatto (D.), Greffet (F.) et Olivier (L.) (dir.), *Les partis politiques. Quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques politiques, p. 21-36.

<sup>154</sup> Lazar (M.), *op. cit.*, p. 188.

<sup>155</sup> Ce qui émerge à travers l'ouvrage de F. Sawicki et R. Lefebvre, lorsque ces deux auteurs constatent l'érosion de la sociabilité militante et, par là, des valeurs fondatrices de l'entre-soi partisan, cf. Sawicki (F.), Lefebvre (R.), *La société des socialistes*, *op. cit.*, p. 191 et svtes.

concrètement les règles n'en sont plus les mêmes<sup>156</sup>. Il existe donc bien un jeu et un enjeu autour de la culture partisane puisque celle-ci rend signifiante la compétition intrapartisane et l'ordonne<sup>157</sup>. De même, en même temps que les mots pour dire la culture partisane sont un enjeu de la lutte, vouloir déterminer le sens de ces mots, c'est déjà se positionner dans la lutte interne. Par là, il faut identifier ces mots qui rendent compte de la culture socialiste, en ce qu'ils révèlent la manière dont la configuration partisane est pensée par ses membres. Il convient alors d'interroger ces mots qui structurent le langage socialiste et font donc partie de sa culture, ordonnant ainsi les interactions entre membres du parti.

## 2. Éléments de la culture partisane socialiste.

Bien que cela n'épuise pas l'ensemble de son contenu, deux éléments de la culture partisane socialiste vont ainsi être analysés, en ce qu'ils permettent d'envisager les mécanismes d'attraction-distanciation de l'organisation socialiste par rapport aux références mobilisées par ses membres. Ces deux éléments ont été choisis car ils apparaissent comme ceux qui ont fortement structuré la culture socialiste durant la période 1971-1981 et qu'ils continuent à peser aujourd'hui encore sur les modalités de définition de l'équilibre partisan. Ils seront d'ailleurs envisagés dans cette perspective puisqu'ils servent de marqueurs pour mesurer, tout au long de l'histoire du parti, les permanences et mutations de la culture partisane.

Il ne s'agit donc pas de refaire l'histoire du PS dans les années 1970. On se contentera de repréciser brièvement l'état des forces en présence après le congrès d'Épinay, pour mieux resituer les enjeux que les éléments de la culture partisane traduisent. Au sortir du congrès, F. Mitterrand, au bénéfice d'une alliance avec les courants Defferre, Mauroy et CERES, s'empare de la direction du parti, avec une majorité nette de 54 %<sup>158</sup>. Cette alliance pour le moins hétéroclite, puisqu'elle regroupe la « gauche » et « la droite » du parti, s'est constituée d'abord contre G. Mollet et A. Savary et ensuite autour de l'idée d'Union de la gauche. Cet affrontement entre partisans d'un renouvellement de la direction et direction sortante s'est cristallisé sur la stratégie électorale d'Union de la gauche en tant que reflet de la nature intrinsèque du PS. Épinay se joua donc non seulement sur la définition d'une stratégie politique, mais aussi sur la question de savoir ce que devait être un Parti socialiste véritablement « de gauche »<sup>159</sup>. C'est dans cette perspective que la question du type d'organisation fut

---

<sup>156</sup> D'où les limites inhérentes à toute recherche s'appuyant par trop sur les statuts d'un parti politique pour en déterminer la forme. Pour une présentation des règles du jeu politique, voir Edelman (M.), *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, Col. La couleur des idées, 1991.

<sup>157</sup> Cf. Berger (P.), Luckmann (T.), *op.cit.*, p. 132-133.

<sup>158</sup> Cf. Moreau (J.), « Le Congrès d'Épinay-sur-Seine du Parti socialiste », *Vingtième siècle*, n°65, 2000, pps. 81-96. Sur les forces en présence lors des différents congrès du parti, cf. Annexe 2, p. 610.

<sup>159</sup> Cadrage sous-entendant implicitement que le PS sous Guy Mollet ne l'était plus et qu'il ne l'était pas redevenu sous Alain Savary, entre 1969 et 1971. Il ne s'agit pas ici de naturaliser des lectures partisans de l'histoire socialiste, mais bien de s'en tenir aux cadrages qui à l'époque ont structuré les affrontements internes. Sur la « réhabilitation » de l'action de A. Savary, cf. l'ouvrage dirigé par un de ses proches, Hurtig (S.) (dir.), *Alain Savary : politique et honneur*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.



envisagée par les participants en compétition. La question de l'unité impliquait la définition d'un mode de fonctionnement conforme à l'idéal socialiste, ce qu'aucun des protagonistes ne pouvait contredire, à défaut de le souhaiter réellement. Les membres de la SFIO, en tant que représentants de la « vieille maison », ne pouvaient remettre en cause l'héritage tandis que les nouveaux membres ne pouvaient, quant à eux, que se placer dans le prolongement de cette tradition. Le changement de majorité politique contraignait donc la nouvelle direction élue en 1971 en ce qu'elle devait justifier de cette fidélité organisationnelle et s'en servir pour imposer son autorité sur le parti. Dans les phases de constitution d'un nouveau parti, les incitations collectives occupent une place majeure dans la compétition intrapartisane, en ce qu'il faut justifier pour les membres de la nouvelle organisation de ce que l'acte d'institution<sup>160</sup> contribue à doter le parti d'une existence, d'une identité propre. La réactivation de l'engagement militant offre alors le moyen de concilier impératifs de développement organisationnel et conclusion d'accords politiques, de telle sorte que la figure du militant constitue la référence à partir de laquelle les actions des leaders sont jugées. En retour, cette valorisation du militant se paie par l'institution de règles attendues par les membres du parti, règles traduisant dans les statuts et le fonctionnement du parti l'idéal militant qui a cours en son sein (§1). Cet idéal militant va devenir un trait caractéristique de la culture partisane socialiste, au même titre d'ailleurs que l'idée de modernisation, laquelle renvoie en réalité, et de manière problématique, à la conformation du PS à un « parti de masse moderne ». A travers l'idée de modernisation, se joue en effet le postulat extrêmement prégnant au sein du PS que la forme du parti informe très directement de ses choix politiques et stratégiques de telle sorte que l'organisation possède une valeur incarnative très forte des modes de représentation que les socialistes valorisent (§2.).

## **§1. Le Parti socialiste, parti de militants.**

L'analyse organisationnelle des partis politiques opère généralement une double réduction dès lors qu'il s'agit d'apprécier le rôle des adhérents d'un parti politique. Réduction fonctionnelle d'abord, puisqu'il ne sont souvent envisagés qu'à partir des ressources qu'ils représentent pour le parti : ressources financières, par le biais des cotisations<sup>161</sup>, main d'œuvre pour les campagnes, votant dans le

---

<sup>160</sup> Sur le congrès de Tours comme acte d'institution du PC, voir Pudal (B.), *op. cit.*, p. 38-41.

<sup>161</sup> Maurice Duverger considère d'ailleurs que les partis de masse sont le produit d'un mode de collecte des financements en vue de pouvoir concourir à la compétition électorale, cf. Duverger (M.), *Les partis politiques*, Paris, Seuil, col. Points Essais, 1992 [1951], p. 120 et svtes. Ce type de lecture a permis, notamment (on n'évoque pas ici les conceptions implicites sur la démocratie représentative), le développement d'analyses des rapports de pouvoir internes favorables aux dirigeants du parti, dirigeants capables de manipuler, à travers leur maîtrise des rouages de l'organisation et de son idéologie, la masse des adhérents. Plus proches, les analyses en termes de déclin des partis politiques se sont elles aussi appuyées sur l'idée d'une marginalisation des adhérents des partis politiques, voire leur inutilité, cf. Merkl (P. H.), Lawson (K.), *When parties fail : emerging alternative organizations*, Princeton, Princeton University Press, 1988. Des travaux ont permis de rediscuter cette thèse, notamment ceux de Scarrow (S.), *Parties and their members : organizing for victory in Britain and Germany*, Oxford, Oxford University Press, 1996 et Scarrow (S.), « Parties Without Members ? Party Organization in a Changing Electoral Environment » in Dalton (R. J.), Wattenberg (M. P.), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, Col. Comparative Politics, 2000, p. 79-101, qui montrent bien que si les

processus de désignation des dirigeants. Réduction de l'engagement ensuite, puisque l'on passe du modèle d'intégration sociale développé par Neumann<sup>162</sup>, à l'idée d'un engagement éphémère, sans grand investissement identitaire de la part de ceux qui s'engagent<sup>163</sup>. Des auteurs, moins nombreux, se sont néanmoins attachés à rechercher l'influence des adhérents dans la définition des stratégies politiques de leur parti, à l'instar de Herbert Kitschelt, et dans les effets que pouvaient avoir cette influence sur la forme partisane<sup>164</sup>. Pour autant, rechercher l'influence que peuvent exercer les adhérents sur leur parti peut être réalisé aussi en s'intéressant à la place et au pouvoir que les dirigeants sont prêts à leur accorder au sein de l'organisation partisane. Dans le cas du PS d'Epinay, cette place est d'abord statutairement reconnue. Elle est ensuite, surtout, sacralisée dans les pratiques et discours des dirigeants.

## **A. Les adhérents à travers les statuts.**

En réaction au délitement de la SFIO, dès Epinay, il apparaît qu'être un « parti de militants »<sup>165</sup> est une exigence pour les dirigeants du parti qui ne peuvent, au moins en paroles, aller contre cet idéal. D'ailleurs, l'adoption de statuts du parti ne pose pas de problème en ce domaine<sup>166</sup>. Certes, ces dispositions sont quasiment occultées à Epinay par le débat sur le mode de représentation des courants, lequel mobilise fortement les leaders et contribue de manière décisive à décider du sort du congrès. Néanmoins, être un parti de militant et donc devenir à ce titre un parti de masse deviennent de véritables leitmotifs qui vont façonner profondément le rapport des socialistes à leur parti et à ce qu'il doit être.

---

adhérents d'un parti n'ont plus le même rôle que celui dévolu sous l'ère des partis de masse, ceux-ci continuent d'avoir un rôle non négligeable dans les organisations partisans.

<sup>162</sup> Neumann (S.), « Toward a Comparative Study of Political Parties » in Neumann (S.) (dir.), *Modern Political Parties*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, pps. 395-421.

<sup>163</sup> Les travaux de Jacques Ion fournissent un bon exemple de cette perspective, dont on retrouve le prolongement dans la proposition de M. Lazar selon qui les partis politiques ne seraient plus l'instance de socialisation politique principale de leurs membres. J. Ion évoque de manière très imagée le remplacement de la carte de membre par le post-it. Voir Ion (J.), *La fin des militants ?*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1997. Sur ce thème, voir également Perrineau (P.) (dir.), *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1994. La question de l'affaiblissement des identifications partisans et de la transmission des cultures politiques doit cependant être nuancée en tenant compte, notamment, des milieux partisans dans lesquels ces cultures se forment, lesquels permettent de montrer que les affiliations et l'engagement partisans reposent sur des prédispositions plus ou moins activées par la présence dans un milieu partisan qui dépasse la stricte sphère de l'organisation partisane.

<sup>164</sup> Voir Kitschelt (H.), *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1989. Pour un exemple de la pertinence de ces analyses, voir Garcia (X.), *Analyse d'une transition partisane : Le parti travailliste britannique depuis 1979*, op. cit., not. Chap. II sur la tentative de la gauche du parti travailliste de prendre la direction du parti. Sur le Labour, on consultera également Tournadre (J.), *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006.

<sup>165</sup> Cette expression, si elle n'est pas sans analogie avec le modèle du parti de militants élaboré par Jean Charlot, ne se confond pas ici avec celui-ci. Cf. Charlot (J.), *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, col. Le monde sans frontières, 1970, pps. 63-66.

<sup>166</sup> On se réfère ici aux statuts d'Epinay, sachant qu'ils n'ont pas évolué fondamentalement sur la conception du rôle des militants jusqu'aux années 1990, années lors desquelles l'individualisation de l'adhésion et des conditions de désignation seront substantiellement modifiées.

## 1. Des militants pour un parti de masse.

Pour Duverger, « les partis de masses correspondent aux partis basés sur les sections, plus centralisés et plus fortement articulés »<sup>167</sup>. Le PS répond statutairement à ce type d'armature partisane. C'est, en effet, la « section qui est l'organisation de base du parti » (art. 4). L'échelon supérieur, la fédération départementale, recouvre l'ensemble des sections d'un département. Au niveau national, le Congrès national est l'instance d'élaboration de la ligne du parti et de désignation des dirigeants du parti. Dans l'intervalle des congrès, tous les deux ans alors, le comité directeur, aujourd'hui conseil national, est chargé d'« exécuter et de faire exécuter les décisions des congrès nationaux » (art. 36). Le comité directeur « élit, en son sein un bureau de 21 membres parmi lesquels le premier secrétaire, porte-parole du parti, chargé de l'animation et de la coordination et les responsables des divers secteurs d'activité qui constituent le secrétariat collégial du parti » (art. 40). C'est « le bureau exécutif [qui] assure l'administration et la direction du parti dans le cadre des attributions que lui délègue le comité directeur » (art. 41).

Les modalités de désignation des dirigeants aux différents échelons témoignent, quant à elles, de la centralité des adhérents dans ce processus. En effet, l'adoption de la représentation proportionnelle favorise une lecture démocratique du fonctionnement du parti. Les dirigeants vont insister sur cet aspect à travers un discours centré sur la représentation réelle des adhérents du parti et faire de la proportionnelle un attribut central du bon fonctionnement de celui-ci. L'article 16 prévoit ainsi que « les organismes de direction et d'exécution à tous les degrés de l'organisation sont élus à la proportionnelle, en fonction du nombre des mandats qui sont portés sur les motions soumises au vote indicatif ». Le seuil de représentativité, limité à 5 %, apparaît comme un gage de la représentation démocratique au sein des instances dirigeantes de l'ensemble des tendances composant le parti. Ainsi accrédité, le jeu des courants permettra la naturalisation à l'intérieur du parti de l'idée selon laquelle les courants ce sont « des hommes et des idées »<sup>168</sup>.

Les adhérents se voient donc reconnus, par le biais de l'élection à la proportionnelle, un véritable pouvoir de désignation, confirmant bien l'idée d'un parti de militants, bien que soient en germe les ferments d'une appropriation des procédures par les dirigeants. En effet, seules peuvent prétendre à la représentation les motions politiques déposées à l'issue du congrès. L'obligation faite de déposer une motion dans un cadre national permet la centralisation de l'expression partisane par les courants institués au niveau national, ce qui a pour conséquence d'empêcher l'émergence de courants

---

<sup>167</sup> Duverger (M.), *Les partis politiques*, op. cit., p. 127.

<sup>168</sup> Cette expression est systématiquement utilisée par les interviewés lorsqu'ils souhaitent évoquer la transformation du jeu des courants et souligner la déviation par rapport au modèle originel des courants à partir de 1990 notamment, ceux-ci devenant alors des « écuries présidentielles ».

fédéraux mobilisant une identité locale<sup>169</sup>. Au-delà de cette centralisation, un second élément renforce la maîtrise par les élites partisans du jeu des courants, à savoir l'indexation d'une liste de membres adossée à chaque motion, liste à partir de laquelle seront constituées les instances. L'impossibilité pour les adhérents de dissocier les motions de leurs représentants permet aux leaders de courants de réguler l'accessibilité aux postes de responsabilités, favorisant ainsi la constitution d'un groupe dirigeant opposé dans la conquête de la direction du parti mais uni dans la maîtrise de la compétition partisane. Cette monopolisation par les responsables des courants est cependant l'occasion de rompre avec une lecture univoque des relations entre élus et adhérents, puisque ces relations sont médiatisées par les courants. Or, durant la phase d'institutionnalisation du parti, la faiblesse électorale du parti permet une lecture des relations de pouvoir au sein du parti en termes de représentation des militants puisque les responsables occupent, pour leur part, peu de positions électives. Les courants permettent donc initialement d'accréditer une lecture du fonctionnement du parti sur le mode militant. En outre, l'association entre le fonctionnement démocratique du parti et la représentation des adhérents sera par la suite abondamment sollicitée comme arme dans la lutte que se livrent les courants entre eux.

## 2. Contrôler les élus.

Le « pouvoir militant » se traduit statutairement<sup>170</sup>, surtout, par la volonté affirmée d'opérer un contrôle des élus. Les conditions d'éligibilité indiquent, par exemple, qu'il est impossible d'être membre du comité directeur ou candidat à une élection nationale à moins de justifier de « trois années consécutives au moins de présence au parti » (Art. 17). Il est par ailleurs spécifié que tout candidat à une élection ne peut l'être que dans la mesure où il est effectivement membre de la section du territoire concerné par l'élection (art. 18). En outre, « chaque élu est soumis à toutes les obligations du militant dans sa section » et « doit appartenir à l'une des sections de la circonscription qu'il représente (Art. 47 et 57). Il est important de constater que la notion de militant au sein du PS est comprise non seulement en termes de droit, mais aussi de devoir. Obligation est ainsi statutairement faite d'être membre d'un syndicat (art. 10). De même, la définition d'une durée minimale de présence pour pouvoir candidater aux élections politiques puis d'une durée minimale de 6 mois avant de pouvoir voter lors des consultations internes témoigne d'une conception « active » de la militance. Le droit de vote interne apparaît ainsi comme la variable discriminante devant faire de l'adhérent socialiste un militant à part entière, droit dont toute tentative d'adaptation doit tenir compte du principe de distinction qu'il opère entre simples adhérents et « vrais militants »<sup>171</sup>.

---

<sup>169</sup> De par leur poids en termes de mandats, les grandes fédérations comme les Bouches-du-Rhône, le Nord et le Pas-de-Calais ne peuvent que dépasser la caractéristique locale. Le fait que ces fédérations se fondent rapidement dans le courant majoritaire rend compte de cette nationalisation et de la transformation des ressources politiques, le nombre ne suffisant plus à lui seul à légitimer une présence au sein de la direction du parti.

<sup>170</sup> On se réfère toujours aux statuts d'Epinay de 1971.

<sup>171</sup> Cette question s'est encore posée en 2007 puisque l'adhésion par Internet en vue de l'élection présidentielle ne donnait droit à participer à l'investiture du candidat socialiste qu'à la condition d'avoir été réalisée au moins six mois avant ce vote.

La caractéristique centrale de la reproduction du modèle du parti de masse se trouve, cependant, dans la définition des rapports entre le parti et le groupe socialiste au parlement. Fait significatif, les groupes à l'Assemblée Nationale et au Sénat ne sont pas distingués statutairement. La primauté partisane y est clairement affirmée. D'abord, par l'obligation écrite de « l'engagement d'honneur de remettre sa démission [...] si, après avoir été élu, [le parlementaire] quitte le parti » (art. 19). Ensuite, au-delà de l'affiliation obligatoire au groupe, par la subordination à la discipline de groupe : « [l']activité parlementaire et les votes au Parlement relèvent uniquement et exclusivement du Groupe parlementaire, du comité directeur et de la convention nationale » (art. 47). Les parlementaires doivent, en outre, respecter « la règle de l'unité de vote de leur groupe » (art. 49), de même qu'ils sont tenus, financièrement « à une cotisation mensuelle dont le montant et la répartition sont fixés par le congrès national » (art. 50). La primauté du parti est assurée statutairement, enfin, par la mise en place de délibérations et votes en commun entre le comité directeur et le groupe parlementaire, lorsque l'un ou l'autre en fait la demande. Après un premier vote de conciliation, si une majorité de 70% n'est pas acquise, c'est au comité directeur de décider à la majorité simple de l'orientation à suivre (art. 52 à 54). En cas de divergence entre la décision du comité directeur et celle de la réunion comité directeur-groupe, une convention nationale est réunie, qui donne aux adhérents le pouvoir d'arbitrer (art. 55). La conformation au modèle du parti de masses est donc ici totale, avec une priorité affichée à l'organisation centrale du parti. La marginalisation statutaire des parlementaires est même renforcée par le règlement intérieur de 1978, qui dispose qu'« aucun organisme du parti ne pourra être composé en majorité d'élus parlementaires » (Titre 6). Cette règle ne pourra par la suite être appliquée du fait de la représentation proportionnelle par courants, mais constitue un enjeu régulièrement mobilisé par ceux-ci pour témoigner de la fidélité du parti à l'impératif militant qu'il se reconnaît<sup>172</sup>.

Cette valorisation de la place des adhérents correspond, plus fondamentalement, à un impératif structurel du parti, à savoir l'appui sur les fédérations. Celles-ci constituent bien l'échelon primordial dans la maîtrise des ressources du parti et l'on peut considérer que la valorisation des adhérents est, d'une certaine manière, un moyen pour garantir une certaine autonomie aux fédérations vis-à-vis du centre. Les fédérations sont par exemple chargées de la perception des cotisations. Aucune disposition n'impose de transmettre ces cotisations à l'échelon national, favorisant ainsi l'autonomie des fédérations, système qui avantage les plus grosses d'entre elles. Pendant de cette autonomie financière, le calcul du nombre de mandats est effectué à partir de « la moyenne des feuilles de cotisation délivrées au cours des deux dernières années précédentes et renvoyées aux organismes centraux » (art. 30). Ce système permet donc une manipulation de la part des fédérations qui pouvaient constituer des stocks de cartes ne correspondant pas au nombre de membres réels, ce qu'elles pouvaient d'autant plus

---

<sup>172</sup> Dans la motion Mitterrand, de 1974, il était proposé que « la représentation parlementaire dans les instances nationales du parti (comité directeur, bureau exécutif, secrétariat national) ne doit pas dépasser 20 % du nombre des membres de ces organismes » in *Le poing et la Rose*, décembre 1974, p. 6.

facilement se permettre que le système de centralisation des adhésions était excessivement défectueux<sup>173</sup>. Statutairement donc, il apparaît que le parti socialiste se conforme au modèle du parti de masse, tout en l'adaptant à sa réalité organisationnelle, laquelle fait de l'échelon fédéral l'échelon incontournable dans la compétition interne.

Ces dispositions n'ont pas, durant la phase d'institutionnalisation, le caractère formel qu'elles vont acquérir par la suite. Elles témoignent alors d'un véritable enjeu entre les courants. Elles contribuent pourtant à structurer durablement la compétition intra partisane notamment car la valorisation de l'idéal militant après la refondation d'Epinay devient un élément central de la culture partisane socialiste et une pierre angulaire du jeu interne. La sédimentation de cet idéal n'a pu s'opérer pourtant qu'en raison de l'intense mobilisation des adhérents durant la décennie 1970. De ce fait, saisir la manière dont le PS change suppose au préalable de revenir sur ce qui va constituer un véritable éthos militant, éthos qui va influencer sur les ressorts et les modalités de la compétition intra partisane. C'est en effet au nom et en fonction de l'idéal militant que les élites partisans s'affrontent, légitimant leur action et influant, par là, sur le processus de changement de l'organisation socialiste.

## **B. La mobilisation des militants.**

Etre un parti de militants implique d'abord de donner corps à l'expression des adhérents dans la vie du parti. Néanmoins, les représentations de ce « pouvoir militant » comptent autant que leur effectivité. En effet, strictement délimité, le jeu intrapartisan doit se dérouler au nom de et pour les adhérents. Ce cadrage dont les dirigeants ne peuvent s'abstraire, s'il répond d'abord à une nécessité conjoncturelle, s'inscrit profondément dans les représentations internes du parti. Il importe par conséquent de mettre en évidence les raisons qui font que la compétition intra partisane ne puisse se dérouler autrement que dans ce cadre. Cela suppose d'insister, en premier lieu sur la réalité de la mobilisation des adhérents durant les années 1970 puis sur les effets qui en découlent.

### **1. Une mobilisation permanente.**

La faiblesse organisationnelle du centre, caractérisée par une maîtrise réduite des canaux de financement fédéraux indique le formalisme structurel du PS par rapport au modèle du parti de masse. Ces éléments, qui vont indéniablement jouer dans la structuration décentralisée du parti, ont cependant pu être occultés par le dynamisme de l'implantation territoriale du Parti socialiste, l'afflux de

---

<sup>173</sup> Cf. *infra* sur le siège p. 89 et svtes.

nouveaux membres<sup>174</sup> et, surtout, par la place centrale des enjeux programmatiques qui vont permettre une participation réelle des adhérents aux choix politiques du parti. Dans cette perspective, la décennie 1970 apparaît rétrospectivement pour les socialistes comme un moment d'intense mobilisation militante<sup>175</sup>. Un nombre élevé de conventions nationales permet, notamment, de doter le parti d'un socle doctrinal et d'une orientation stratégique largement discutés par les membres qui ont de cette manière participé à leur définition. Au-delà du nombre, c'est également l'importance des textes adoptés qui témoigne de cet activisme militant.

#### **Encadré 1. Un parti en « débats perpétuels ».**

L'idéal militant s'est incarné durant la phase d'institutionnalisation du parti principalement dans l'idée que le PS est un parti qui « débat ». La réalisation d'un intense travail de mobilisation se marque par la tenue annuelle de conventions et de congrès qui vont donner aux adhérents la possibilité de s'exprimer sur les choix stratégiques du parti de manière quasi permanente. La durée elle-même de ces réunions, deux jours généralement pour les conventions, trois pour les congrès, auxquels s'ajoutent les deux jours de réunions du comité directeur tous les deux mois, renforce l'image de ce parti en débat permanent. Ceci permet d'ailleurs de « créer l'événement » en quelque sorte puisque les journaux nationaux relaient largement ces réunions, y cherchant d'ailleurs souvent les traces d'opposition entre les dirigeants. Un climat s'instaure dans le parti où les enjeux idéologiques vont occuper une place centrale dans la compétition intra partisane, légitimant tout en l'occultant, la transformation du PS en parti de gouvernement. La chronologie de la réunion des organes nationaux entre 1971 et 1981 est particulièrement édifiante de ce point de vue :

- Congrès national d'Épinay des 11-12-13 juin 1971 ;
- Convention nationale des 15-16 janvier 1972 ;
- Convention nationale des 11-12 mars 1972 ;
- Convention nationale du 26 mars 1972 ;
- Congrès national de Grenoble des 22-23-24 juin 1973 ;
- Convention nationale du 15 juin 1974 ;
- Les assises du socialisme des 12 et 13 octobre 1974 ;
- Convention nationale du 8 décembre 1974 ;
- Congrès national de Pau des 31 janvier-1<sup>er</sup>-2 février 1975 ;
- Convention nationale sur l'autogestion des 3 et 4 mai 1975 ;
- Congrès extraordinaire de Dijon des 14 et 15 mai 1976 ;
- Congrès national de Nantes des 17-18-19 juin 1977 ;
- Convention nationale du 29 avril 1978 ;
- Convention nationale des 25-26 novembre 1978 ;
- Congrès national de Metz des 6-7-8 avril 1979 ;
- Congrès national de Créteil du 24 janvier 1981 ;
- Congrès national de Valence des 23-24-25 octobre 1981.

De cette manière, la ligne d'Épinay est investie progressivement d'un sens nouveau en ce qu'elle n'est plus seulement la ligne stratégique de la direction, mais également celle d'adhérents qui

<sup>174</sup> L'accroissement du nombre d'adhérents est, bien sûr, une des conditions essentielles de diffusion de cet impératif militant. L'objectif affiché de devenir un parti de masse trouvait ainsi, à travers l'augmentation continue du nombre d'adhérents, une justification.

<sup>175</sup> C'est à tout le moins ce qu'en pensent les interviewés. Il faut insister ici sur le côté rétrospectif de l'analyse, qui renvoie en creux à un sentiment plus partagé quant à la réalité militante du PS aujourd'hui.

peuvent peser sur elle. On retrouve par là le poids des ressources idéologiques et l'influence qu'elles ont alors. Deux éléments favorisent le « radicalisme » idéologique du parti. D'une part, le fait de donner aux adhérents la possibilité de choisir la ligne contribue à renforcer le maximalisme des propositions adoptées, maximalisme accentué par la concurrence entre courants. D'autre part, il est indispensable pour la nouvelle direction de montrer que le PS refondé est non seulement moderne mais en recherche perpétuelle de nouveauté. L'afflux de militants se justifie ainsi par des positions idéologiques conformes à l'identité « de gauche » du parti. S'il s'agit de doter le parti d'un corpus idéologique compatible avec la ligne définie à Epinay, la volonté de marquer la rupture avec la SFIO et le souci de répondre à la présence intimidante des communistes marquent alors un processus de surenchère qui témoigne du poids des ressources idéologiques. Mobiliser les adhérents, donner à voir leur présence, parler en leur nom devient un impératif pour le PS refondé.

Les conventions nationales et, dans un autre registre, les congrès nationaux, sont les moments privilégiés pour exemplifier le renouveau militant du parti et son dynamisme doctrinal. Les enjeux de pouvoir sont centraux lors des congrès puisque les divisions idéologiques servent à distinguer les groupes en présence. Ils ne constituent pour autant pas les seuls moments durant lesquels la direction cherche à raffermir son autorité. Les conventions nationales en sont également l'occasion, à travers la consolidation de la ligne d'Epinay. L'adoption du programme du parti, « Changer la vie » en 1972 lors de la convention de Suresnes souligne cette association :

« La convention nationale traduit la consolidation du parti d'Epinay. Elle traduit aussi certainement un plus large mouvement dans le parti pour soutenir les efforts de la direction nationale. Tout le parti a participé à l'élaboration de son programme »

P. Mauroy *in* Convention nationale extraordinaire de Suresnes des 11-12 mars 1972, *Sténotypes OURS*, p. 4<sup>176</sup>.

La maîtrise des ressources idéologiques est donc un enjeu crucial pour les courants en présence puisque la définition de la ligne politique est un moyen de légitimer les positions et de marquer les équilibres internes. La mobilisation des adhérents par ce biais accrédite la vocation militante du parti. De ce fait, l'idéal militant devient rapidement un élément incontournable de la compétition intra partisane, tant pratiquement (recueillir des soutiens) que symboliquement (exprimer la voie militante du parti). Mettre en scène la participation des adhérents à la vie du parti et s'appropriier le droit de s'exprimer en leur nom est donc une nécessité pour les dirigeants socialistes, de telle sorte que représenter les adhérents constitue une règle du jeu interne au même titre que la participation physique de ces derniers à ce jeu. Jeu et enjeu, l'idéal militant s'impose dès lors comme une variable structurante de la configuration partisane.

---

<sup>176</sup> P. Mauroy, alors premier fédéral du Nord, était alors chargé de la coordination au sein du Secrétariat national.



Cette logique de fonctionnement permet en effet de concilier les aspirations d'une politique « de gauche » des adhérents tout en ne contredisant pas les ambitions électorales du parti, lequel dans sa phase de reconquête recherche justement la légitimation de son positionnement par l'adoption d'un programme politique conforme au sinistrisme partisan<sup>177</sup>. Pour cette raison, les enjeux électoraux peuvent même apparaître secondaires en ce qu'ils doivent être la traduction du repositionnement idéologique du parti :

« Le but est de parvenir à un texte unique, à un texte qui soit celui du parti, à un texte qui sera notre programme, c'est-à-dire à la fois une base de négociation vis-à-vis de nos partenaires, un instrument de propagande dans les masses et *qui donnera l'image de ce que nous sommes* »

J.-P. Chevènement *in* Conventions de Suresnes des 11-12 mars 1972, *Sténotypes OURS*.

Dans cette perspective, il faut considérer que la période 1971-1981 marque clairement la construction de cet idéal militant du parti puisqu'il n'y a pas encore durant cette époque de contradiction pleinement apparente entre les pôles électoral et militant du parti. Les dirigeants n'ont généralement pas à se forcer d'ailleurs pour entretenir l'image militante du parti, notamment car eux-mêmes se perçoivent comme tels (cf. P. Joxe, en introduction).

Si le maximalisme idéologique se paiera par la suite, durant cette décennie, il apparaît comme un atout. La question des nationalisations et de l'autogestion rend compte du phénomène à l'œuvre et de la spirale inflationniste dans laquelle les dirigeants se trouvent. Un exemple illustre ce processus d'interaction qui se joue et que les dirigeants ne parviennent pas toujours à maîtriser. L'idée de nouveauté, de propositions conformes à l'idée de « changer la vie » conduit par exemple, lors de la Convention nationale sur l'autogestion des 3 et 4 mai 1975, à l'adoption d'une position difficilement tenable mais finalement inévitable. S'exprime alors l'association étroite entre l'expression de la participation des adhérents à la vie du parti et les traductions doctrinales de cette participation :

« On était dans le culte de la nouveauté. Il fallait toujours être plus moderne, plus incisif dans les propositions. Il y avait une sorte de basisme impressionnant. Pour convaincre les militants, on devait en faire toujours plus. Cela donnait parfois des situations cocasses comme la fois où un délégué se lève et dit quelque chose comme : « si le garçon coiffeur est pour l'autogestion du salon de coiffure, il faut lui donner les moyens de s'autogérer. Le programme doit rendre possible l'autogestion dans toutes les entreprises capitalistes. C'est soit l'autogestion pour tous, soit l'autogestion pour personne ». Bon et bien finalement, on l'a acceptée, sa proposition, parce que sinon on aurait dit que l'on allait pas assez loin, que ce qu'on proposait était du vent, qu'on retombait dans la SFIO, avec un discours pas en rapport avec nos propositions ».

Jean-Marcel Bichat, alors assistant de F. Mitterrand, entretien personnel du 27 septembre 2004.

La réalité du pouvoir des adhérents sur le parti doit être cependant relativisée. Dans la pratique, ceux-ci sont très encadrés par les courants. Mais l'acquisition de positions au sein du parti se réalise par le biais de la mobilisation de ressources idéologiques, ressources dont le poids se justifie à

---

<sup>177</sup> Sur le « sinistrisme », cf. les classiques Siegfried (A.), *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1939, pp. 70 et svtes. et Thibaudet (A.), *Les idées politiques de la France*, Paris, Stock, 1932, pp. 15, 30 et 55.

la fois par le contenu pratique des programmes et par la possibilité offerte aux adhérents de voir leurs propositions effectivement reprises ou, au pire, entendues. Durant la phase d'institutionnalisation du parti et de réunion de différents courants du mouvement socialiste au sein d'une même organisation, la nécessité de doter le PS d'un corpus idéologique suffisamment fort pour justifier les prétentions stratégiques du parti, dans la perspective de l'Union de la gauche, passe donc par la mise en scène de l'expression des adhérents. A cet égard, le sentiment d'infériorité vis-à-vis du PC joue un grand rôle en ce qu'il convient pour les socialistes de faire leurs preuves par rapport à un parti considéré comme un modèle d'organisation<sup>178</sup>. C'est donc au niveau des représentations du parti que l'impératif militant est en réalité le plus important, en ce qu'il permet d'ajuster les attentes de ses membres à l'égard du parti avec la réalité de son fonctionnement. Si l'expression des adhérents est dans la pratique un processus médiatisé par le jeu des courants, le fait que les pratiques internes soient considérées comme conformes à ce qu'elles doivent être suffit par conséquent à accréditer l'idée d'une conformité du parti avec sa nature postulée. Se conformer à l'idéal militant, c'est alors se conformer à la nature intrinsèque du parti pour ses membres puisque « c'est comme cela que doit fonctionner un parti socialiste digne de ce nom »<sup>179</sup>.

Si les représentations afférentes à la mobilisation des adhérents comptent autant que leur mobilisation effective, il convient alors de s'interroger sur les traits objectivés dans l'organisation de cet élément décisif de la culture partisane socialiste.

## 2. L'éthos militant.

D'un point de vue plus strictement organisationnel, la valorisation de l'engagement des adhérents a permis la constitution d'un éthos<sup>180</sup> militant qui influe profondément sur les positions des leaders quant à la stratégie du parti et ce qui est son corollaire, la modernisation de l'organisation socialiste. La prégnance de cet éthos est d'autant plus forte qu'elle est investie par les dirigeants du parti en même temps qu'elle les contraint : il leur est impossible de la remettre en cause. Le terme d'éthos militant doit être entendu ici non seulement dans sa dimension politique mais aussi dans un rapport à l'organisation du parti. La forme partisane est, durant cette période, très explicitement le

---

<sup>178</sup> Sur l'attraction-répulsion des socialistes vis-à-vis du PC, voire les entretiens significatifs réalisés par Philippe Marlière in Marlière (Ph.), *La mémoire socialiste : 1905-2007. Sociologie du souvenir militant en milieu politique*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques sociales, 2007, notamment p. 237 et svtes.

<sup>179</sup> Y. Bodin, entretien personnel du 27 octobre 2004. Le modèle léniniste d'organisation partisane influence ainsi profondément les représentations que se font les socialistes de leur engagement. L'Union de la gauche devait à cet égard rendre compte de la volonté des socialistes de renouveler les représentations du militantisme dans leur parti, y compris en se montrant, s'il le fallait, « unitaire pour deux » : « les gens qui voulaient l'unité de la gauche, c'était nous et nous avons montré à l'immense majorité de l'opinion qu'en définitive, ceux qui voulaient l'unité, c'était les socialistes plus que les communistes » (J.-P. Chevènement in Convention nationale extraordinaire de Suresnes du 26 mars 1972, *Sténotypies OURS*, p. 88). J. Poperen exprimera crûment ce sentiment, relevant que : « la réalité du parti, c'est souvent une sorte de complexe du militant socialiste vis-à-vis de nos alliés » (J. Poperen in Congrès de Nantes des 17-19 juin 1977, *Sténotypies OURS*, p. 339).

<sup>180</sup> Le terme d'éthos est entendu dans l'acceptation wébérienne. Cet éthos militant repose sur un socle de croyances, valeurs et comportements qui lui donnent corps. Voir Weber (M.), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket, 2007.

reflet de la volonté politique qui anime les dirigeants du parti. À un positionnement politique à gauche, traduit par la recherche puis la conclusion de l'Union de la gauche, à la définition d'une cible électorale englobant de manière lâche les fractions dominées de la société par la mobilisation du front de classe, répond une organisation capable d'incarner ces changements de manière effective. « Faire vivre le militantisme » est une manière d'accréditer cette nouveauté puisque, ainsi, le « militant » incarne l'organisation autant qu'il la représente auprès de l'électorat. Le « militant » constitue une figure de l'adhérent qui, en outre, subsume les différences de courants pour insister sur la notion d'entre-soi partisan que la fusion des différents mouvements socialistes rend problématique. L'idée est alors fréquemment mobilisée par les dirigeants du parti qui insistent sur l'unité qui doit prévaloir au sein du parti, en vertu du « vouloir vivre ensemble » fondateur de la sociation partisane :

« Est-ce qu'enfin, deux ans après avoir refait leur unité, les socialistes français, après une longue histoire si tourmentée de scissions, de ruptures ou de regroupements et de nouvelles ruptures, vont enfin faire la démonstration qu'en dépit de leurs diversités enrichissantes, ils peuvent vivre dans la même maison ?

J. Poperen *in* Congrès de Grenoble, *Sténotypies OURS*, p. 284.

« Le parti rassemble des courants idéologiques variés ; c'est une richesse pour le parti, mais cette richesse ne doit pas empêcher une progression constante de notre unité idéologique et revendiquer pour le parti une plus grande unité serait un vœux pieux si nous n'y mettons pas les moyens, c'est-à-dire le développement dans le parti par la discussion dans l'ensemble des sections en vue d'une convention nationale, des grands principes idéologiques du parti. [...] Il s'agit d'une proposition qui devrait rassembler sans difficultés tous les militants du parti »

J. Guyard, CERES, *in* Congrès de Grenoble, *Sténotypies OURS*, p. 203.

Autrement dit, la forte hétérogénéité idéologique des membres du parti est pensée comme devant s'effacer derrière le symbole de l'union des socialistes, le « militant », figure fédératrice du parti. La distinction de la figure du militant est également une manière d'objectiver les frontières formelles de l'organisation partisane. Le PS durant la phase 1971-1981, s'est attaché à représenter un nouvel électorat centré sur les classes moyennes et, plus globalement, le salariat. La diversité sociologique et idéologique des courants reproduit alors, pour une large mesure, et avec des distorsions bien sûr<sup>181</sup>, l'éventail électoral visé par le PS. Le « militant » est, dans cette perspective, l'adhérent qui accepte de mettre « la richesse de sa culture, de sa sensibilité au service collectif du parti »<sup>182</sup>. Au-delà des divergences de positions, la figure du « militant » valorise un entre-soi partisan qui tend à légitimer l'engagement des adhérents et accrédite la solution organisationnelle consistant à fédérer les divers courants socialistes :

« Le parti, plus que jamais, a besoin de cohésion. Il a besoin d'action, il a besoin de force, il a besoin de foi »

P. Mauroy *in* Convention nationale de Suresnes, *op. cit.*, p. 5.

---

<sup>181</sup> Cf. en ce sens les procédures de marquage et d'étiquetage des équipes en compétition au sein du parti, à travers l'exemple du courant des Assises et l'intégration par ce biais des catholiques au sein du Parti socialiste.

<sup>182</sup> D. Vaillant, entretien personnel du 23 septembre 2004.

Ainsi, le PS se place « dans » le champ social, en revendiquant par la diversité de ses courants la capacité d'en être considéré comme un représentant crédible, tout en s'en distinguant en réaffirmant à travers la figure du militant la spécificité de son objet, la conquête politique du pouvoir. Cette vision du lien social par le biais des courants notamment, pour biaisée qu'elle soit, renvoie à la fonction d'intercesseur des partis politiques<sup>183</sup> et à la construction d'un lien de représentation avec l'électorat. Michel Offerlé a montré comment les partis politiques construisent leur électorat en même temps qu'ils en sont les représentants<sup>184</sup>. La célèbre phrase de F. Mitterrand lors de son intervention devant l'Internationale socialiste renvoie à cette démarche : « Il s'agit de faire la preuve que sur cinq millions d'ouvriers communistes, trois peuvent voter socialiste ». La valorisation de l'hétérogénéité des cultures politiques des membres du parti sert, dans cette perspective, à justifier de la prétention socialiste à représenter un électorat à conquérir. Le militant figure ainsi l'organisation partisane tout en incarnant la représentativité du PS. À travers le militant, c'est donc la forme organisationnelle du parti qui est posée.

Satisfaire aux exigences du parti de militants permet alors de justifier l'organisation, conformément à la logique du parti de masse. La conception implicite de la représentation démocratique ainsi valorisée tend à faire du parti l'expression d'un segment de la société, expression rendue possible justement par l'intégration de procédures de fonctionnement jugées les plus démocratiques. Le respect de la vocation militante du parti devient alors une exigence incontournable pour l'organisation partisane, d'autant plus incontournable que l'électorat visé, le salariat, est lui-même flou dans son contour<sup>185</sup> :

« Nous ne devons pas être un parti attrape-mouches mais je voudrais que nous soyons un parti de masse »

M. Benassayag in Congrès de Grenoble, *Sténotypies OURS*, p. 227.

L'éthos militant qui se constitue durant cette phase rend compte de la confluence entre les logiques de mobilisation politique et la matrice organisationnelle qui se met en place au sein du PS. La forme partisane en est durablement marquée, ce qui se traduit par la persistance d'une culture partisane qui, même si elle va de moins en moins correspondre à une réalité sociologique et encore moins à une réalité fonctionnelle, n'en continue pas moins justement de perdurer encore aujourd'hui. En revanche, la notion de militant va par la suite être investie de sens nouveaux, l'exigence de démocratie interne passant par d'autres canaux, de telle sorte que si la figure du militant innerve toujours la structuration de l'organisation socialiste, son contenu renvoie à d'autres pratiques, ainsi que les réformes de 1993-1995, puis les adhésions par Internet en 2007 le montreront.

---

<sup>183</sup> Voir Sadoun (M.), Donégani (J-M.), *La démocratie imparfaite. Essai sur le parti politique*, Paris, Folio, col. Folio essais, 1994, not. pps. 218-219.

<sup>184</sup> Offerlé (M.), *Les partis politiques*, op. cit., p. 92 et svtes.

<sup>185</sup> On retrouve par là la précaution méthodologique consistant à évoquer « le modèle » du parti de masse et pas « le » parti de masse.

Valorisation du militantisme et développement organisationnel sont donc étroitement liés durant la décennie 1970 et l'idée de modernisation du parti y renvoie très précisément en ce qu'elle doit être le moteur de la rénovation socialiste. En filigrane de ces deux aspects qui n'en forment qu'un dans la pratique, émerge l'idée de donner un contenu à la ligne d'Epinay. Si la figure du militant symbolise la mise en œuvre de cette ligne par les adhérents du parti, la modernisation de l'organisation en constitue le corollaire en ce qu'elle doit fournir un outil apte à favoriser la réalisation de la stratégie politique. Au-delà de leur importance conjoncturelle, la conjonction de ces éléments va, dans un premier temps, modeler la forme partisane avant de s'imposer comme une matrice cognitive<sup>186</sup> qui servira aux socialistes pour appréhender le changement de leur organisation. Le processus d'institutionnalisation d'une organisation partisane peut donc non seulement se mesurer à partir de la transformation de l'économie des ressources au sein du parti, mais également à partir du façonnage d'une culture partisane dont les éléments vont s'emboîter, se sédimenter jusqu'à faire système pour les membres du parti. L'idée de modernisation qui innerve le parti rend compte de la réalité de ce triptyque constitué par la ligne d'Epinay, les militants et l'organisation du parti. En effet, quand les socialistes semblent assurés de la pertinence de leur organisation, tout au moins de sa conformation à leur stratégie politique, l'idée de modernisation de l'organisation est systématiquement mise en avant. Être un parti moderne apparaît comme une nécessité, être fidèle à la tradition organisationnelle comme une exigence, de telle sorte que la notion de modernisation est sans cesse sollicitée tout en étant encadrée par un registre discursif précis<sup>187</sup>.

## **§2. Un parti moderne.**

La « modernité » du PS constitue le second élément à part entière de la culture partisane. En effet, voulant se distinguer de l'ancienne SFIO, les élites partisans mobilisent l'idée selon laquelle le PS, en tant que parti de militants, ne peut être également autre chose qu'un parti moderne. Selon un syllogisme qui va rapidement s'imposer, si le PS est un parti de militants, et qu'il doit être un parti moderne, alors le PS sera un « parti de militants moderne ». Ce syllogisme a des effets redoutables en ce qu'il détermine, aujourd'hui encore, la compétition intra partisane dès lors que la question du changement organisationnel est abordée. La « modernité » constitue un élément structurant de la configuration partisane : elle n'est en effet pas seulement un leitmotiv au sein du PS, elle est aussi partie prenante de l'ordre légitime qui se dessine au sein de la configuration partisane.

---

<sup>186</sup> L'expression matrice cognitive doit se comprendre comme désignant un ensemble de discours et de pratiques cohérents qui fédère diverses représentations sociales afin de pouvoir les intégrer dans une grille de lecture du monde commune.

<sup>187</sup> Signe des usages réalisés à partir de ces traits culturels saillants, la notion de modernité est systématiquement invoquée, aujourd'hui encore, durant les débats nationaux par les dirigeants, de telle sorte qu'il apparaît bien que cette notion est un mot-clé de la configuration partisane, dont la signification renvoie davantage aux conditions de production de la compétition intrapartisane qu'à la réalité matérielle de ce qu'est l'organisation. Voir Brauns (P.), « Modernisation : l'occupation d'un mot-clé pour le Parti socialiste », *Mots*, n°22, 1990, pps 32-42.

## A. La modernisation comme leitmotiv.

La question organisationnelle est centrale après Epinay en ce qu'elle pose le problème de l'articulation entre la pérennisation d'un modèle partisan et la conscience partagée par ses membres de la nécessité de se doter de structures partisanses à même de permettre la réussite de la stratégie électorale. Bien plus qu'un problème conjoncturel, se doter d'un outil partisan efficace, l'idée de modernisation du parti occupe bientôt une place centrale dans la compétition interne. Elle est notamment invoquée par les dirigeants lorsqu'un parti affronte une période de crise politique, défaite électorale et/ou changement de stratégie politique, lorsque, également, une nouvelle direction accède aux responsabilités<sup>188</sup>. Autrement dit, le caractère inaltérable des représentations liées à l'idéal du modèle du parti de masse conduit les dirigeants à présenter toute innovation organisationnelle comme une mise en conformité avec ce modèle. La prégnance de l'idéal militant s'exprime ainsi par le fait que la modernisation de l'organisation partisane ne saurait être envisagée comme le passage d'un type d'organisation à une autre, mais bien comme une mise en conformité actualisée du parti à l'idéal organisationnel qui le sous-tend. Une double exigence émerge donc : correspondre au modèle du parti de masse, tout en incarnant une rupture réelle avec la SFIO, gage de modernité. La campagne des élections présidentielles de 1974, dont le siège est situé à la Tour Montparnasse illustre cette exigence. De même, le changement de siège du parti est rapidement apparu comme une nécessité puisque si le premier déménagement place du Palais Bourbon, lieu hautement symbolique des prétentions du PS à exercer le pouvoir, intervient en 1977, l'idée est proposée officiellement dès le comité directeur du 25 mai 1974, avec pour objectif explicite de « Trouver un nouveau local avant juillet pour donner une autre image du parti et de son rayonnement »<sup>189</sup>. L'intériorisation par chacun des membres du parti de ce qu'il convient de présenter de soi publiquement<sup>190</sup> produit alors un effet pervers au niveau du fonctionnement de l'organisation et pèse incontestablement sur l'adaptation des structures partisanses. En effet, dès lors qu'il est impératif de se présenter comme un militant, toute proposition de modification, d'adaptation des règles de fonctionnement ou des structures du parti ne peut, être présentée puis mise en œuvre, que dans le respect de cette représentation.

Le poids de la culture partisane se manifeste alors dans les lieux d'échanges que constituent les instances dirigeantes, les tribunes des congrès<sup>191</sup> ou les conventions : il n'est possible de proposer des ajustements de l'organisation que dans la mesure où ceux-ci ne remettent pas en cause la figure du

---

<sup>188</sup> Ce cas de figure est notamment envisagé par A. Panebianco dans son modèle du changement partisan, puisque pour lui, la succession des fins (articulation of ends) dépend du remplacement de la coalition dominante en place par une nouvelle. Voir Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 15-17.

<sup>189</sup> Compte-rendu du comité directeur du 25 mai 1974, *archives OURS*.

<sup>190</sup> La distanciation que les dirigeants socialistes marquent par rapport à cette posture souligne cependant bien la distinction entre espaces publics partisans et espaces privés ; distinction qui n'est pas sans renvoyer à la scène et à ses coulisses au sens de Goffman. Voir Goffman (E.), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, col. Le sens commun, 1979. Suite à l'investissement divers, variable et distancié que peut revêtir la notion de militant, il semble pour cette raison préférable de relativiser la notion de patrimoine génétique.

<sup>191</sup> Sur ce que disent les congrès des partis, cf. Faucher-King (F.), *Changing parties : an anthropology of British political party conferences*, New York, Palgrave Macmillan, 2005.

militant. Tout dirigeant négligeant cet aspect voit alors sa proposition rejetée au nom d'un refus de conformation à ce qui est dicible au sein des instances du parti. La question du statut des sympathisants a longtemps été rejetée au motif qu'elle remet en cause l'idée de militantisme au sein du parti, selon un processus argumentatif bien rôdé : donner des droits aux sympathisants suppose la négation de l'investissement militant des adhérents, ce qui reviendrait à transformer le PS en « parti à l'américaine »<sup>192</sup>, en opposition avec sa vocation militante.

#### **Encadré 2. L'usage des catégorisations partisans par les membres des partis politiques.**

Les catégorisations partisans ne sont pas sans influencer les acteurs partisans. Ceux-ci sont en effet très vigilants à présenter leur action conformément aux formes d'organisations qu'ils estiment légitimes dans le cadre de leur engagement. Cette réalité est évidente dans le cas du PS où la plupart des dirigeants aiment à se présenter comme des militants, conformément à la vocation du parti. Cette posture n'est pas sans rappeler que la culture d'un parti innerve et guide les représentations que les agents se font d'eux-mêmes et souligne leur volonté de conformation de leur statut à ce que devrait être l'organisation. Parti de militants ou d'élus ? Pour les dirigeants du PS, la question n'a pas lieu d'être, puisque chacun estime être un militant parmi d'autres. La réalité électorale du parti, selon une formule bien connue au Parti socialiste, « un tiers des membres sont élus, un autre tiers aspire à l'être et le troisième est un membre de la famille de l' élu », n'érode que faiblement l'idée que se font les dirigeants des propriétés valorisantes qu'il convient de mobiliser. Cette stratégie de présentation de soi les conduit alors à s'affirmer avant tout comme des militants et à présenter le PS comme un parti de militants. Une telle posture ne résiste généralement pas lors des entretiens réalisés et conduit rapidement les interviewés à considérer que si le PS n'est plus un parti de militants de par ses pratiques et la place qu'y occupent les élus, eux continuent à l'être. Rares sont les personnes interrogées acceptant de livrer une analyse « lucide » de leur situation et de celle du parti. La posture réaliste qu'adoptent ces dirigeants se réalise alors sur le mode du désenchantement, traduisant en creux la prégnance et la permanence de l'idéal militant : « Il ne faut pas se voiler la face et avoir le courage de dire ce que l'on est vraiment. On est un parti d'élus et les élus, qu'est-ce que cela veut dire quand ils sont toujours en train de se présenter comme ce qu'ils ne sont plus, parce qu'ils l'ont été, c'est-à-dire des militants ? Le parti ne peut pas fonctionner *si on a des gens qui sont toujours en train de dire un truc alors que dans la réalité, ils sont autre chose* », N. Bricq, sénatrice, entretien personnel du 21 février 2005.

Pour cette raison, toute proposition de modernisation est non seulement déterminée par une condition opératoire, la conformité aux représentations en vigueur dans le parti, mais la modernisation apparaît comme un moyen de mettre en adéquation les structures du parti avec les évolutions constatables de celui-ci :

« Il s'agit plus de structures que de statuts. [...] Nous devons plus encore examiner attentivement ce que doit être un grand parti moderne, efficace, ouvert qui veut changer la vie »

R. Fajardie, alors Secrétaire national aux élections, *in* Convention nationale de Suresnes du 23 mars 1974, *Sténotypies OURS*, p. 11

Derrière l'impératif modernisateur, c'est donc bien une forme particulière de la modernité partisane qui est envisagée et qui s'inscrit durablement dans la culture socialiste. Les prochains chapitres montreront que cette « modernité » va avoir paradoxalement des effets conservateurs très

<sup>192</sup> Le « parti à l'américaine » fut sollicité non seulement du point de vue des modes d'engagement, mais également par rapport à l'orientation stratégique du parti, J.-P. Chevènement inaugurant la formule pour stigmatiser les « dérives centristes » du courant rocardien.

puissants en empêchant des réformes au nom justement de la conformation à ce qu'elle représente. Les luttes pour la définition de ce que doit être le parti et donc pour ce que doit être un PS moderne indiquent toute la force d'inertie de cette représentation de la modernité. Ce sont alors autant les usages de cette idée de modernisation que la modernisation elle-même qu'il convient d'envisager.

Il apparaît en effet que ces usages et les effets concrets de l'idée de modernisation ne peuvent être envisagés indépendamment de l'ordre légitime qu'ils traduisent d'un point de vue organisationnel.

## **B. Usage de l'idée de modernisation et émergence d'un ordre légitime.**

Il faut bien considérer que la question de la modernisation opère à front renversé puisqu'elle n'est plus envisagée comme un moyen de doter le parti d'une organisation plus efficace, mais bien comme l'outil permettant de tenir compte des évolutions qu'il connaît et qu'il convient d'intégrer en les retraduisant par rapport à un type prédéterminé d'organisation. Une telle conception conduit pourtant à poser la notion de changement comme un élément extérieur au parti, de telle sorte que celui-ci n'en est plus véritablement le moteur. La sédimentation de cette conception en un élément à part entière de la culture partisane rend compte de la phase d'institutionnalisation du parti et de la transition d'une conception du parti comme moteur du dynamisme socialiste à une conception naturalisée de l'organisation. Ce phénomène produit ainsi un mécanisme auto entretenu : s'il est indéniable que le parti s'est transformé, il en découle par conséquent l'obligation de rechercher la conformation au modèle partisan valorisé à travers un discours mobilisant l'idée de modernité.

Une dissociation s'opère alors entre la nécessité de revendiquer la modernisation et les effets réels qui en sont attendus. En effet, dès l'instant où la question de la modernité du parti est invoquée spontanément face à toute contradiction apparente avec le modèle partisan, la notion de modernisation perd paradoxalement son caractère de nouveauté pour devenir un instrument discursif privé d'effet, ce qui autorise parfois des prises de positions de leaders déplorant l'instrumentalisation ainsi réalisée :

« Comme à chaque fois, dès que quelque chose ne va pas, on parle de la modernisation du parti sans que cela ait un quelconque effet. C'est-à-dire que la modernisation, on dit rénovation maintenant, on en parle souvent, mais on ne la fait pas. C'est comme si de le dire, cela suffisait pour que cela se fasse »

D. Vaillant, entretien personnel du 23 septembre 2004.

L'idée de modernisation telle que mobilisée au sein du PS suppose ainsi l'existence d'un ordre légitime<sup>193</sup> régissant le fonctionnement de la sociation partisane, ordre que les dirigeants ne peuvent remettre en cause sans risquer de fragiliser leur position. Le triptyque ligne d'Epinay, impératif militant et modernisation trouve à s'exprimer alors dans le fait que les membres du parti ne semblent concevoir le changement partisan qu'à partir de sa conformation à un modèle idéal. La constitution de ces éléments en un ensemble culturel signifiant implique donc l'émergence de règles

---

<sup>193</sup> cf. Weber (M.), *Economie et Société*, Paris, Pocket, col. Agora, 2004, T. 1, p. 64-65.



du jeu intrapartisan, règles qui traduisent l'institutionnalisation d'un mode de fonctionnement du parti jugé satisfaisant par ses membres. A travers la constitution de cette culture d'organisation, émerge ainsi les conditions d'élaboration du jeu intrapartisan et l'articulation entre les contraintes qui pèsent sur les membres de la sociation. Ces éléments rendent donc compte de la forme de la configuration partisane socialiste telle qu'elle se structure dans les années 1970. La prégnance de cette culture partisane préfigure ainsi la solidité de la configuration partisane qui va se mettre progressivement en place autour de F. Mitterrand et les mécanismes de routinisation qui vont apparaître après 1981. Ces éléments vont alors devenir une sorte de patrimoine commun au sein du PS et médiatiser toute tentative d'évolution du parti.

Cet ordre légitime va perdurer de par l'identification réalisée entre les conditions de son maintien et le fait admis qu'il soit le seul à même de garantir la victoire électorale. Il ne s'agit pas de considérer que des points de vue divergents ne se sont pas exprimés, notamment quant au contenu à donner à la ligne d'Epinau. En revanche, toute remise en cause de cet ordre organisationnel légitime suppose qu'une preuve d'efficacité soit apportée, par le biais électoral. De même, toute dissonance cognitive issue d'une non-conformation des actes des dirigeants devra se payer d'une justification en conformité avec l'idéal organisationnel qui prévaut au sein du parti. La pérennisation de la culture partisane socialiste renseigne sur la fermeture vers l'extérieur du parti et sur la naturalisation de ses structures organisationnelles, naturalisation qui se manifeste par la perpétuation de l'ordre légitime qui les a fondées. C'est pourquoi le changement organisationnel au PS ne peut s'appréhender qu'à partir de la culture partisane qui en détermine les formes. Il ne s'agit pas de renvoyer à une argumentation de type culturaliste<sup>194</sup>, mais plutôt de considérer que le changement partisan ne peut être assumé au PS qu'à la condition soit qu'il soit jugé conforme aux éléments culturels évoqués, soit que ces éléments aient fait la preuve de leur inefficacité électorale.

La persistance de ce mode de lecture du changement partisan renvoie à la conviction pour les membres du parti que les relations avec le système politique ne peuvent être réellement modifiées<sup>195</sup>. En effet, considérant que la gauche est minoritaire en France et qu'il n'existe pas d'ouverture viable au centre, les dirigeants socialistes peuvent adopter deux postures. Soit chercher à modifier l'équilibre électoral, soit l'accepter et en tirer les conclusions en termes d'alliances. L'acquisition d'une position dominante à gauche et l'impossibilité d'intégration d'un centre gauche conduisent alors les dirigeants du parti à conforter la culture partisane en recherchant des stratégies électorales qui la prolongent. A l'inverse, vouloir modifier les équilibres électoraux sur lesquels s'appuie le parti implique nécessairement de se situer en rupture avec la culture partisane ou, plus précisément, avec le sens tel qu'il est collectivement perçu dans le parti. Pour cette raison, les éléments identifiés de la culture

---

<sup>194</sup> Cf. sur ce point Crozier (M.) Friedberg (E.), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, Col. Points Essais, 1992 [1977], pps. 204 et svtes.

<sup>195</sup> Les chapitres suivants fourniront la preuve de l'existence de ce « sentier de la dépendance ».

partisane font système et s'imposent aux socialistes jusqu'à apparaître pour eux comme une condition *sine qua non* de succès. Cet effet se manifeste notamment par le fait qu'il est difficilement envisageable, voire impossible pour les socialistes, y compris ceux qui se sont opposés au contenu donné à la ligne d'Epinay, d'élaborer une stratégie électorale différente de celle induite par le triptyque :

« La gauche est minoritaire, tant que ce sera comme cela, la stratégie d'union de la gauche, quelque soit la forme qu'on lui donne, est incontournable. Après, on peut essayer d'élargir, c'est par exemple ce que M. Rocard a toujours essayé de faire, *mais la base c'est celle-là, il n'y en a pas d'autre.* »

G. Fuchs, ancien rocardien, Secrétariat national aux RI de 1992 à 1995, entretien personnel du 29 mars 2006.

Au mode de fonctionnement élaboré en fonction des contraintes internes propres aux différents échelons et instances du parti, s'ajoutent ainsi des contraintes externes, celles du système politique, qui pèsent sur la définition de la forme partisane et sur ses éventuelles remises en cause. Entre ces deux impératifs, la marge de manœuvre des dirigeants souhaitant revendiquer et conduire la modernisation du parti, se trouve singulièrement réduite et les amène, la plupart du temps à privilégier un *statu quo* qui renforce par rétroaction la culture partisane en vigueur. L'idée de modernisation est donc à la fois récurrente puisqu'elle renvoie à la volonté de conformation au modèle partisan revendiquée, en même temps que difficilement traduisible en actes puisque dépendante d'une culture partisane qui fait du parti la traduction d'un type déterminé de stratégie politique.

\*\*

\*

L'ordre légitime qui se met en place durant les années 1970 s'objective ainsi à travers les traits saillants de la culture partisane socialiste. Idéal militant et leitmotiv modernisateur acquièrent donc, au-delà des causes conjoncturelles de leur mobilisation, valeur de règle du jeu politique. C'est à partir de la définition sédimentée de ces deux traits que la compétition intra partisane va largement s'organiser. C'est également en fonction des significations données à ces traits culturels que le processus de changement va prendre forme. Autrement dit, l'équilibre des tensions qui va permettre à la configuration partisane de fonctionner doit reposer sur une conformation aux règles du jeu telles qu'elles prennent corps progressivement et s'expriment dans l'organisation. Il fallait insister, dans ce premier chapitre, d'abord sur l'appareillage théorique sollicité tout au long de la recherche. Ceci fait, il convenait de poser les premiers jalons permettant d'appréhender le PS comme une configuration partisane. Il s'agissait moins de déconstruire le fonctionnement de la configuration socialiste émergente dans les années 1970, que de montrer, à partir des traits saillants de sa culture, des éléments « permanents » de la vie du parti.

La notion de configuration partisane précisée, la forme de la configuration socialiste esquissée à partir de sa culture, il importe d'envisager plus précisément, dorénavant, comment et autour de qui s'organise l'équilibre partisan qui régule la configuration socialiste après Epinay. En effet, la domination de F. Mitterrand sur le PS, pour réelle qu'elle ait été, ne s'est construite que progressivement, justement car l'équilibre partisan ne s'est établi que par étapes autour de sa personne. Au-delà de la compétition intra partisane que cet équilibre traduit, il apparaît, en outre, que durant la décennie 1970, le PS se prépare activement à la conquête et à l'exercice du pouvoir. Là encore, à travers le déroulement du jeu au sein de la configuration partisane, on s'apercevra des effets induits dans le fonctionnement de l'organisation par cette quête d'une légitimité à gouverner. La décennie 1970 est donc celle de la préparation au pouvoir, autour d'un homme, F. Mitterrand, dont le leadership ne pourra petit à petit plus lui être contesté. Derrière cet équilibre partisan qui se dessine et qui va durablement marquer l'organisation socialiste, apparaissent pourtant les paradoxes d'une réussite, entre victoire électorale et fragilité organisationnelle (Chapitre II).

# CHAPITRE II. LE PARTI SOCIALISTE DE 1971 A 1981 : ENTRE VICTOIRES ÉLECTORALES ET FRAGILITÉ ORGANISATIONNELLE.

« Mais qu'est-ce que vous voulez que je vous dise là-dessus, on est devenu un parti de gouvernement, il n'y a pas à chercher plus loin ! »

C. Estier, entretien personnel du 8 fév. 2005.

Le fait que le PS soit devenu, pour ainsi dire, un parti d'Etat, a souvent été envisagé sous différents angles : constitutionnel, avec l'acceptation de la logique présidentialisée de la V<sup>ème</sup> République<sup>196</sup> ; idéologique, avec les transformations, explicites ou non d'ailleurs, de la doctrine socialiste<sup>197</sup> ; sociologique surtout, avec des études sur le personnel politique des sphères exécutives et législatives<sup>198</sup> et d'autres davantage centrées sur les membres du parti<sup>199</sup>. Un angle n'est cependant quasiment jamais envisagé, celui de l'organisation du parti<sup>200</sup>. De ce point de vue, la stature miterrandienne et la présidentialisée rapide du parti suffiraient à expliquer les transformations du PS. Ces transformations apparaissent même comme un non sens : lors des entretiens réalisés, nombre de personnes interrogées ont commencé par exprimer leur doute quant à la pertinence d'une telle questionnement<sup>201</sup>. Or, le passage du statut de parti d'opposition à celui de parti de gouvernement est l'indice d'une transformation importante, que la science politique pointe justement en distinguant ces

---

<sup>196</sup> Voir par exemple Duhamel (O.), *La Gauche et la V<sup>ème</sup> République*, Paris, PUF, 1980 et Portelli (H.), « L'intégration du Parti socialiste à la V<sup>ème</sup> République » in Duhamel (O.), Parodi (J.-L.) (dir.), *La constitution de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1988, pps. 230-241.

<sup>197</sup> Bien que leurs analyses dépassent très largement ce strict cadre, voir Bergounioux (A.), Grunberg (G.), *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir : 1905-2005*, Paris, Fayard, 2005.

<sup>198</sup> On pense ici aux travaux de P. Birnbaum, in Badie (B.), Birnbaum (P.), *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset, 1979 ; Birnbaum (P.), *Les sommets de l'Etat : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, Col. Points Essais, nouvelle édition, 1994 ; Birnbaum (P.) (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir : les dirigeants socialistes face à l'Etat, 1981-1985*, Paris, PUF, 1985. Pour une actualisation, voir Mathiot (P.), Sawicki (F.), « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France : recrutement et reconversion. Partie I Caractéristiques sociales et filières de recrutement ; Partie II Passage en cabinet et trajectoires professionnelles », *RFSP*, vol. 49 (1), 1999, p ; 3-29 (partie I) ; vol. 49 (2), 1999, p. 231-264 (partie II). Cf. également Dreyfus (F.), *L'invention de la bureaucratie. Servir l'Etat en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, XVIII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2000 ainsi que Dreyfus (F.), Eymeri (J.-M.) (dir.), *Science politique de l'administration. Une approche comparative*, Paris, Economica, coll. Etudes politiques, 2006.

<sup>199</sup> Cf. Rey (H.), Subileau (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.

<sup>200</sup> Les travaux sur l'organisation socialiste proprement dite sont peu nombreux et s'intéressent souvent à l'interpénétration entre parti et collectivité locale, cf. Dion (S.), *La politisation des mairies*, Paris, Economica, 1986. Face à ce peu de recherches, qu'ont commencé à combler notamment Sawicki (S.), *Les réseaux du parti socialiste*, op. cit. et Lefèvre (R.), « Le socialisme soluble dans l'institution municipale ? : Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », *RFSP*, vol. 54 (2), 2004, p ; 237-260, les travaux de D. Lacorne font figure d'exception, cf. Lacorne (D.), *Les notables rouges : la construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de Sciences po, 1980.

<sup>201</sup> Cf. l'incompréhension de C. Estier en citation introductive. C. Estier, journaliste de son état, membre de la CIR, fidèle de F. Mitterrand, fut notamment président du groupe socialiste au Sénat entre 1988 et 2004.

deux types d'organisation<sup>202</sup>. L'idée que l'accession du Parti socialiste au pouvoir ait pu se réaliser sans effets profonds sur son organisation paraît alors surprenante. Autrement dit, il s'agit d'interroger l'évidence en questionnant ce « naturel » qui a permis au PS de préparer l'arrivée au pouvoir.

Cette interrogation est d'autant plus indispensable qu'elle suppose d'envisager le changement organisationnel en dépassant la dichotomie entre variables internes et externes du changement. Il n'y aurait aucun sens à ne pas considérer que les variables externes, par exemple l'esprit des institutions<sup>203</sup>, aient effectivement influencé le fonctionnement voire la structure de l'organisation partisane. En revanche, l'idée que le passage d'un état partisan à l'autre ait pu être considéré comme « sans histoire » suppose que l'organisation socialiste possédait intrinsèquement les propriétés nécessaires à son insertion dans les institutions étatiques. Telle qu'elle a été envisagée, la présidentialisation du parti pourrait abonder en ce sens, puisqu'elle renvoie à l'idée d'une norme extérieure au parti que celui-ci aurait intégrée : norme préparant le parti à ce qu'il allait par la suite devenir<sup>204</sup>. Une telle lecture ne fait, pourtant, que déplacer le problème en ce qu'elle induit que l'organisation socialiste se serait entièrement modelée autour de l'optique présidentielle. Au contraire, il faut considérer que la configuration partisane socialiste telle qu'elle s'est élaborée de 1971-1981, a permis l'intégration des exigences institutionnelles dans un fonctionnement partisan suffisamment bien établi pour en supporter la nouveauté.

Les analyses relatives à l'armature socialiste s'accordent pour reconnaître au PS une faiblesse organisationnelle certaine<sup>205</sup>. Phase de refondation, la période 1971-1981 doit alors être envisagée à partir d'une question centrale d'un point de vue organisationnel : comment les mécanismes conduisant de l'opposition vers le pouvoir se sont-ils construits ? Le PS a connu une phase d'institutionnalisation, qui a été extrêmement rapide et s'est achevée après la séquence des élections municipales de 1977 et législatives de 1978. A l'issue de ces élections, l'économie partisane du PS s'est profondément transformée, entérinant le passage d'un système de solidarité, où les incitations collectives prévalent, à un système d'intérêts où l'objectif de ses membres est la survie de l'organisation et où les incitations sélectives l'emportent<sup>206</sup>.

---

<sup>202</sup> Il faut citer ici A. Panebianco qui, dans son ouvrage classique, distingue parti d'opposition et de gouvernement, ou susceptible de conquérir et d'exercer le pouvoir, cf. Panebianco (A.), *op. cit.*, chap. V, p. 69 et svtes. Sur les parti de gouvernement voir, notamment, Katz (R. S.) (dir.), *Party governments: European and American experiences*, Berlin, W. de Gruyter, 1987, et, surtout Blondel (J.), Cotta (M.) (dir.), *The nature of party government: a comparative European perspective*, New York, Palgrave, 2000.

<sup>203</sup> Sur le sens construit de cette idée d'esprit des institutions, voir François (B.), *Naissance d'une constitution : la Cinquième République : 1958-1962*, Paris, Presses de Sciences po, 1996.

<sup>204</sup> C'est par exemple ce que Alain Bergounioux et G. Grunberg sous-entendent lorsqu'ils évoquent l'action de F. Mitterrand à la tête du parti avant 1981, mobilisant pour cela l'exemple de la campagne de 1974. Voir Bergounioux (A.), Grunberg (G.), *Le long remords du pouvoir*, Paris, Fayard, 1994, p. 275.

<sup>205</sup> Les principales causes de cette faiblesse sont le développement réduit de l'appareil central, l'autonomie des échelons locaux vis-à-vis du centre, ainsi que la prééminence des élus.

<sup>206</sup> Voir Panebianco (A.), *op. cit.*, chap. 1, p. 3-20, not. p. 20.

Le jeu des découpages temporels relève parfois de l'artificialité. C'est le cas dans ce chapitre qui disjoint la période 1971-1981 de l'après 1981, alors même qu'il est postulé que la configuration partisane socialiste perpétue ses effets après cette date charnière. Il faut pourtant revenir ici sur l'élaboration progressive de cette configuration partisane, et la mise en place d'un équilibre des tensions autour de F. Mitterrand avant l'arrivée au pouvoir. Le premier élément à envisager est alors la reconstruction progressive par la nouvelle direction d'un centre politique capable d'imposer son autorité (Section 1.). Cependant, les conditions d'affirmation de l'autorité centrale découlent largement de la transformation de l'économie partisane issue de la séquence électorale 1977-1978. Cette transformation a nettement déterminé l'élaboration de l'équilibre partisan qui s'élabore autour de leadership mitterrandien, leadership qui renseigne, justement, sur le processus de présidentialisation du parti. Analyser le leadership de F. Mitterrand, c'est analyser par conséquent un équilibre partisan présidentialisé : un équilibre qui repose sur une économie partisane renouvelée et sur le poids de l'élection présidentielle dans la vie du parti (Section 2.).

## **Section 1. Une organisation centrale et « centralisante » ?**

La réaffirmation de l'autorité de la direction nationale du parti suppose la réussite d'une stratégie politique basée sur le principe intangible de l'Union de la gauche. Cette stratégie d'Union de la gauche va entraîner la redéfinition profonde de la valeur des ressources politiques au sein du parti. Or, la direction issue du congrès d'Epinay se maintient à la tête du parti justement en combinant avantageusement ressources idéologiques et ressources matérielles (§1.). Cette combinaison permettra de mieux montrer comment s'est restructuré le siège central du parti (§2.).

### **§1. De la mobilisation par l'Union de la gauche à ses effets intrapartisans.**

Pour H. Portelli, « toute la stratégie mise en place à Epinay repose sur l'Union de la gauche ; celle-ci comprend un volet politique (alliance avec le Parti communiste), un volet programmatique (le Programme commun de gouvernement) et un volet institutionnel : le rassemblement de l'électorat de gauche »<sup>207</sup>. Faisant de F. Mitterrand le moteur et le bénéficiaire de la dynamique présidentialiste, H. Portelli néglige cependant la fragilité de la position dans laquelle l'homme du 10 mai se trouve alors.

---

<sup>207</sup> Portelli (H.), « L'intégration du Parti socialiste à la V<sup>ème</sup> République » in Duhamel (O.), Parodi (J-L.) (dir.), *La constitution de la Vème République*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1988, p. 232.

En effet, la ligne d'Epinais constitue avant tout un moyen pour F. Mitterrand de s'imposer au sein du Parti socialiste. Réaliser l'Union de la gauche, c'est donc pour lui justifier de sa position. Dans cette perspective, la présidentialisation du PS n'est que seconde, quand l'affirmation de l'autorité de la direction nationale est première :

« Après Epinais, les mollétistes ne se faisaient pas trop de souci, ils se disaient que cela ne durerait pas, que F. Mitterrand n'arriverait pas à diriger le parti. Epinais, c'était en juin et les mollétistes, ils avaient tendance à penser que F. Mitterrand ne passerait pas l'été. C'est vrai que notre majorité n'était pas des plus solides et que la CIR [Convention des Institutions Républicaines] n'avait pas beaucoup d'effectifs pour maîtriser le parti. Mais on avait un atout, c'est que F. Mitterrand, c'était quand même l'homme de l'Union de la gauche. En fait, F. Mitterrand n'avait qu'un atout en main, si on y regarde bien. Mais c'était l'atout gagnant »

J-M. Bichat, entretien personnel du 27 août 2004.

La mise en place de l'Union de la gauche doit donc être considérée non seulement en fonction de ses effets électoraux, mais également en fonction de ses effets sur l'organisation partisane, comme l'affirmation d'un centre politique capable d'imposer son autorité aux échelons inférieurs du parti. Il convient alors de déterminer comment le contenu donné à la stratégie politique a pu constituer une ressource politique décisive pour la nouvelle direction animée par F. Mitterrand, alors même que le poids organisationnel du *party in the central office* apparaît singulièrement réduit.

## **A. La position fragile des instances dirigeantes du PS.**

Au-delà du seul aspect électoral, il apparaît que faire l'Union renvoie, au PS, à la réalisation de l'idéal-type du parti de masse. Reconquête électorale par le biais d'un parti de masse, telle est donc la stratégie avancée par la direction pour imposer son autorité. Cette stratégie s'avère en réalité d'autant plus nécessaire que l'organisation du PS fonctionne de manière décentralisée, autour de ses principales fédérations. Traduire concrètement l'Union de la gauche au niveau des pratiques et représentations internes constitue donc pour la direction mitterrandienne une ressource efficace pour établir son autorité.

### **1. De la contraction électorale à la reconquête.**

L'échec terrible de G. Defferre à l'élection présidentielle de 1969 avait achevé de démontrer la nécessité d'une recomposition stratégique de la gauche. L'influence électorale de la SFIO déclinait non seulement en terme de voix mais également de pénétration électorale et tendait de plus en plus à se recroqueviller sur les bastions des grosses fédérations du parti. Pour Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan, « le courant socialiste est parti au plus bas dans les débuts de la V<sup>ème</sup> République. Il a touché

le fond en 1969 »<sup>208</sup>. En 1969, si les bases traditionnelles de la SFIO (le Midi méditerranéen, le centre, le Nord et le Pas-de-Calais et le Sud-Ouest) résistent encore, la présence du parti dans l'Ouest et au Nord-Est est réduite à sa plus simple expression<sup>209</sup>. Le maintien de la présence socialiste sur des territoires tenus à l'écart pour la plupart des transformations économiques qu'a connu la France dans les années 1960 constitue ainsi un frein au développement électoral du parti<sup>210</sup>.

Le congrès d'Epinay, réactivant le mythe unitaire qui structure la culture politique de la gauche française<sup>211</sup>, permet d'initier un mouvement de nationalisation de l'influence électorale socialiste. Ce mouvement est patent dès les élections législatives de 1973, tant en termes de voix qu'en termes de pénétration territoriale. En termes de voix la progression est évidente : des élections législatives de 1968 à celles de 1978, le nombre d'électeurs socialistes passe de près de 3, 6 à 7 millions (Tab. 2-1).

Années	Forces politiques	Suffrages	% inscrits	% exprimés
1968	FGDS	3 662 443	13%	16.5%
1973	UGDS	4 946 082	16.5%	20.8%
1978	PS-MRG	7 009 830	20.4%	25%

*Tab. 2-1. Résultats électoraux de la gauche non-communiste aux élections législatives (1er tour) de 1968 à 1978*<sup>212</sup>.

D'un point de vue territorial, le PS s'implante progressivement sur des territoires qui lui étaient jusque-là fermés, notamment sur les terres de mission que constituent l'Ouest et de la Bretagne, ainsi que le Nord-Est et l'Est. Si les zones de forces du parti se maintiennent, une certaine érosion se manifeste toutefois, dont la perte des bastions du Midi-méditerranéen est l'exemple le plus frappant. A la césure Nord-Sud et à l'implantation méridionale qui caractérisaient la géographie électorale de la SFIO, se substitue donc une occupation beaucoup plus équilibrée sur l'ensemble du territoire. Fait significatif de ce dynamisme électoral, les « terres de missions » recueillant moins de 10 % des voix en 1967 en recueillent près de 22,6 % en 1978, tandis que seuls 11 départements obtiennent moins de 20 %<sup>213</sup>.

<sup>208</sup> Bon (F.), Cheylan (J-P.), *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988, p. 121.

<sup>209</sup> Cf. Bon (F.), Cheylan (J-P.), *op. cit.*, p. 139.

<sup>210</sup> L'assimilation réalisée par Duverger entre la SFIO et le Parti radical repose principalement sur cette réalité géographique, assimilation que H. Portelli poussera à l'extrême. Voir Duverger (M.), « SFIO : mort ou transfiguration ? », *Les Temps modernes*, juin 1955 et Portelli (H.), *Le socialisme tel qu'il est*, Paris, PUF, 1980.

<sup>211</sup> Il n'est que de renvoyer ici à ce qu'en disait F. Goguel dès 1970 : « Si injustifiée que puisse paraître objectivement cette conviction au philosophe, à l'historien, au sociologue, [...] une illusion d'unité aussi nette [entre toutes les Droites d'un côté, toutes les Gauches de l'autre] se manifestant avec constance au niveau du corps électoral présente une importance fondamentale. Mythe si l'on veut, mais mythe agissant, mythe qui se mue en réalité, chaque fois que le corps électoral à la parole, de 1871 à 1936 » in Goguel (F.), *La politique des partis sous la Troisième République*, Paris, Seuil, 1987 [1946], pps. 18-19.

<sup>212</sup> Sources : Ysmal (C.), *Les partis politiques sous la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Montchrestien, 1989, p. 241.

<sup>213</sup> Ysmal (C.), *op. cit.*, p. 246.



Cette nationalisation territoriale s'apprécie également à partir de l'intégration du PS dans l'électorat urbain, là où la SFIO était surreprésentée dans les communes rurales. David Scott Bell et Byron Criddle montrent que le PS a épousé très fidèlement les contours d'une France urbaine, jusqu'à inverser la tendance de la surreprésentation en communes rurales dès 1973 (Tab. 2-2).

	1967 (%)	1968 (%)	1973 (%)	1978 (%)	Electorat français (%)
Communes rurales	33	41	28	25	27
Villes de moins de 20 000 habts.	12	10	14	15	15
Villes de 20 000 à 100 000 habts.	17	18	17	14	13
Villes de plus de 100 000 habts.	22	20	27	29	28
Banlieue parisienne	16	11	13	17	17

*Tab. 2-2. Répartition du vote socialiste en fonction du clivage rural-urbain (1967-1978)<sup>214</sup>.*

La mutation géographique de l'électorat socialiste est donc l'indice d'une mutation sociologique de l'électorat du PS. Ainsi que l'ont montré Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth<sup>215</sup>, le PS a bâti son succès électoral sur les « couches moyennes salariées », couches composées des enseignants, personnels de services médicaux et sociaux, techniciens, cadres administratifs moyens ainsi qu'employés de bureau. Ces analyses s'appuient sur deux postulats fondamentaux : l'accroissement du nombre de salariés dans la population active (82 %, +22 points par rapport à 1967) et dans la population électorale (17,2 % contre 18,6 % pour les ouvriers) ; l'urbanisation, la salarisation et l'élévation du niveau culturel<sup>216</sup>. Féminisation de son électorat, rajeunissement et intégration du salariat sont les clés qui permettent au PS d'abord de combler son déficit électoral par rapport au PC puis de s'imposer face à lui, en témoigne le partage des voix ouvrières de gauche entre F. Mitterrand et G. Marchais à l'élection présidentielle de 1981. A l'orée de cette élection, la France apparaît donc comme « sociologiquement à gauche », même si la permanence du système politique

<sup>214</sup> Sources : Bell (D.S.), Criddle (B.), *The French Socialist Party : The Emergence of a party of government*, Oxford, Clarendon Press, 1988, p. 198.

<sup>215</sup> Voir Grunberg (G.), Schweisguth (E.), « Profession et vote : la poussée de la gauche » in Capdeville (J.), Dupoirier (E.), Grunberg (G.), Schweisguth (E.), Ysmal (C.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la FNSP, 1988 [2<sup>ème</sup> éd.], p. 139-168.

<sup>216</sup> Grunberg (G.), Schweisguth (E.), *op. cit.*, p. 142. Ces analyses ne sont pas sans analogie avec les travaux de Inglehart (R.), *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977. Le fait que le libéralisme culturel soit envisagé comme une variable corrélative à l'orientation du vote accrédite cette analogie. Pour autant, les critiques adressées à Inglehart, peuvent être reprises ici aussi : les effets de la crise économique, en particulier le chômage, n'apparaissent pas en 1978 comme des enjeux politiques de premier plan, ce qu'ils deviendront dès 1981. A cet égard, le fait que Pierre Martin, dans ses analyses sur les réalignements partisans fasse de la séquence 1981-1983 un moment de réalignement à droite de l'échiquier politique, vient corroborer l'idée selon laquelle la mutation électorale qui marquerait les élections législatives de 1978 doit être relativisée. Voir Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales, op. cit.*, not. Chap. VIII, p. 239 et svtes. Sur le lien entre « contre-révolution » et partis d'extrême droite, cf. Ignazi (P.), « The Silent Counter-Revolution : Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-Wing Parties in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22 (1), 1992, pps. 3-34.

perpétue une domination de la droite, aidée en cela par la rupture du programme commun en 1978. Le tableau suivant, même s'il ne concerne que la population active, et minore par là la portée du vote à droite, renseigne sur la composition de l'électorat socialiste (Tab. 2-3).

Profession	Vote PS-MRG (en %)
Agriculteurs	15
Petits commerçants	15
Artisans	28
<b>Agriculteurs, Petits commerçants, Artisans</b>	<b>17</b>
Bourgeois capitalistes	7
Bourgeois non capitalistes	27
<b>Bourgeois</b>	<b>14</b>
Professeurs	33
Instituteurs	24
Techniciens	23
Services médicaux et sociaux	28
Cadre administ. moyens	30
Empl. Bureau	30
<b>Couches moyennes salariées</b>	<b>28</b>
Contremaîtres	36
Ouvriers qual.	26
Ouvriers spécialisés	32
Manœuvres	12
Ouvriers (sans précision)	34
<b>Ouvriers</b>	<b>28</b>
Empl. commerce	16
Personnel de service	28
<b>Empl. Commerce et Personnel de service</b>	<b>23</b>
<b>Ensemble actifs</b>	<b>25</b>

Tab. 2-3. Le vote PS lors des élections du 12 mars 1978 selon la profession exercée (en %) <sup>217</sup>.

Le rôle décisif des « classes moyennes salariées » y apparaît très nettement puisque 28 % de leurs membres se sont prononcés pour le PS <sup>218</sup>, tandis que la concurrence socialiste s'affirme au sein de ouvriers (34 % pour le PC contre 28 % pour le Parti socialiste). Les employés forment le troisième réservoir de voix pour le PS, puisque 23 % votent pour lui, soit 6 points de plus que pour le PC. De plus, bien que la droite soit largement majoritaire dans le groupe des agriculteurs, petits commerçants

<sup>217</sup> Sources : Capdeville (J.), Dupoirier (E.), Grunberg (G.), Schweisguth (E.), Ysmal (C.), *op. cit.*, p. 312.

<sup>218</sup> Par souci de simplification, on ne distinguera pas ici entre l'électorat du PS et celui du MRG.

et artisans (56 %) et dans celui des « bourgeois » (63 %), le PS y trouve une audience réelle puisqu'il concerne 17 % du premier et 14 % du second.

Si, à l'inverse du PC dont plus du tiers de l'électorat appartient à la classe ouvrière (34 %), le PS dispose d'un électorat varié, le score en dessous des 20 % chez les agriculteurs, commerçants et artisans et « bourgeois » ne permet pas de parler réellement d'électorat interclassiste, bien que cette idée commence alors à s'imposer. Signe d'un indéniable dynamisme électoral, la constitution de ce que l'on pourrait qualifier, pour reprendre A. Panebianco, de « terrain de chasse électoral »<sup>219</sup> n'est cependant pas sans relever d'une certaine ambivalence quant à la stratégie adoptée par le parti. La qualification du PS en « parti attrape-tout » s'appuie, en effet, essentiellement sur la traduction électorale de l'influence socialiste. Implicitement, il faut pourtant y voir le constat d'une faiblesse organisationnelle du parti : malgré sa structure fragile, le PS est parvenu à s'implanter sur l'ensemble du territoire et à acquérir une position dominante à gauche. Ainsi, le PS serait d'autant plus aisément identifiable à un parti « attrape-tout » que sa faiblesse organisationnelle l'éloigne du modèle qu'il se reconnaît pourtant lui-même, le parti de masse.

Si l'Union de la gauche est donc une réussite électorale incontestable, ces résultats ne sont pourtant pas suffisants à la direction socialiste : la manière de réaliser l'Union compte autant que sa mise en oeuvre. A ce titre, l'Union de la gauche est aussi un combat en interne, celui d'une revendication toujours à justifier : faire effectivement du PS un parti de masse.

## 2. Incarner l'Union de la gauche : se dire un parti de masse.

La volonté de moderniser le parti s'inscrit, par conséquent, dans la mise en place d'une organisation partisane censée permettre l'avènement d'un parti de masse. Les discours des dirigeants orientent continuellement la perception du développement organisationnel en ce sens, faisant de la conformation à ce modèle la seule voie collectivement acceptable :

« Quel coup d'œil extraordinaire au détour d'une rue, sur une grande route nationale, partout dans les villes, partout même dans les villages, de voir notre sigle, le Poing et la Rose<sup>220</sup>, et de voir des affiches, de voir des tracts de notre parti ! [...] Le militantisme de ces deux dernières années était vraiment inscrit partout ». [...] « Représenté par plusieurs formations séparées, le socialisme était condamné à une politique d'opposition permanente ; incarnée par un parti puissant et volontaire, il a maintenant une vocation majoritaire. [...] *Le Parti devient un authentique parti de masse ; grâce au dynamisme de ses militants* ».

P. Mauroy, interventions aux congrès de Grenoble et de Nantes<sup>221</sup>.

---

<sup>219</sup> Panebianco utilise le terme sûrement plus marquant en anglais de « hunting domain », cf. Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 13.

<sup>220</sup> Sur le sigle du PS, voir Cépède (F.), « Le poing et la rose : la saga d'un logo », *Vingtième siècle*, n°49, 1996, pps. 18-30.

<sup>221</sup> P. Mauroy in Congrès de Grenoble des 22-23-24 juin 1973, *Sténotypies OURS*, p. 29 ; P. Mauroy in Congrès de Nantes des 17-18-19 juin 1977, *Sténotypies OURS*, p. 30.

L'assimilation du PS au parti de masse repose ici sur la confusion réalisée autour d'une caractéristique organisationnelle, le nombre d'adhérents du parti. Le parti de masse apparaît comme le modèle partisan justificateur de la vocation majoritaire du parti, ce que l'ouvriérisme présent dans la doctrine socialiste accrédite. Le PS se présente ainsi comme un parti de classe, bien qu'il ne puisse justement pas être identifié comme tel. Le développement électoral du parti est pensé comme devant s'appuyer sur un électorat de base, la classe ouvrière, conformément à l'idée de lutte des classes. En revanche, il convient d'élargir ce « coeur électoral ouvrier » conformément aux exigences de la vocation majoritaire. Ces deux éléments conduisent donc à une perception du parti conforme à la vocation historique postulée du PS. D'où la possibilité pour les dirigeants socialistes de concilier des affirmations contradictoires sur ce que signifie la stratégie politique du parti et sa traduction organisationnelle. Trois extraits de discours de P. Mauroy, Robert Chapuis et Louis Mermaz<sup>222</sup> illustreront ces affirmations. Chacun d'eux renvoie à ce qui peut être considéré comme les temps d'une argumentation visant à légitimer l'action de la direction socialiste. Premier temps, le constat d'une stratégie qui porte ses fruits :

« Le PS apparaît aujourd'hui comme le seul grand parti qui *reproduit assez fidèlement l'image de la structure sociale française*. Il est plus jeune, plus ouvrier et plus de cadres moyens que la société française dans son ensemble, mais le PS s'en rapproche étonnamment. [...] Il faut de plus constater un électorat nouveau, homogène et spécifique, il s'agit des cadres supérieurs, de membres de professions libérales, de catholiques, de citoyens qui se désintéressent, ou ne s'intéressent que de loin à la politique, et qui à travers les récentes consultations électorales, ont rejoint le PS. Cette évolution a modifié en profondeur la géographie électorale socialiste »

P. Mauroy *in* Congrès de Nantes des 17-18-19 juin 1977, *Sténotypies OURS*, p. 30

Second temps, la réinscription de ce développement électoral dans une tradition du parti dont toute la modernité tient dans sa rupture avec les errements connus sous la SFIO :

« Le PS s'inscrit aujourd'hui d'une façon déterminante dans la lutte des classes. Bien sûr, ce congrès constitue une nouvelle étape dans le développement, l'organisation, l'orientation du PS comme parti de lutte de classes »

R. Chapuis *in* Congrès de Pau des 31 janvier-2 février 1975, *Sténotypies OURS*, p. 59.

Troisième temps enfin, l'identification au modèle du parti de masse par valorisation de l'influence militante et électorale du parti et réaffirmation de sa vocation ouvrière :

« Nous avons conscience également d'avoir définitivement opté pour la rupture avec la société capitaliste et avec le capitalisme. *Le PS, parti de lutte de classes [...] est en train de devenir mois après mois un parti qui bientôt aura le droit de se caractériser comme un parti de masse*. S'il y a eu parfois au PS des tentations sociales-démocrates, je crois qu'on peut affirmer aujourd'hui que celle-ci est en voie de

---

<sup>222</sup> Ces trois personnalités appartiennent à des courants différents : mauroyistes, rocardien et mitterrandien. R. Chapuis fut vice-président de l'UNEF dans les années 1950 puis secrétaire national du PSU de 1973 à 1974, secrétaire national dans les années 1980 (Études, Urbanisme), il fut également député de 1981 à 1988 et secrétaire d'Etat à l'enseignement technique de 1988 à 1991. L. Mermaz, professeur d'histoire, fut un proche de F. Mitterrand qu'il accompagna dès la Convention des Institutions Républicaines. Maire de Vienne de 1971 à 2001, président du Conseil général de l'Isère de 1976 à 1985, il est élu député de 1967 à 1968, de 1973 à 1993 et de 1997 à 2001, date à laquelle il devient sénateur. Président de l'Assemblée Nationale de 1981 à 1986, il fut également Ministre en 1981 puis de 1988 à 1993.

disparition rapide, et que notre parti sera de plus en plus *un authentique PS*, capable de participer au rassemblement de front de classe des exploités autour de la classe ouvrière. [...] Nous prétendons, en ce qui nous concerne, mais c'est également le cas du PC [...], être les uns et les autres *les représentants authentiques de la classe ouvrière* »

L. Mermaz in Congrès de Pau, *Sténotypies OURS*, p. 165 et 168.

Dans la conciliation de ces trois éléments, la théorie du Front de classe, théorisée par J. Poperen<sup>223</sup>, occupe une place centrale en ce qu'elle favorise cette loi du nombre particulière qui innerve les représentations socialistes. Bien que, et peut-être aussi parce que, cette théorie recèle des ambiguïtés tant des points de vue sociologique que politique<sup>224</sup>, elle sert durant les années 1970 de justification à la stratégie politique du PS. Rapidement acceptée<sup>225</sup>, elle devient partie intégrante de la doctrine socialiste. Son succès s'explique non seulement par sa pertinence politique, mais aussi par la marge de manœuvre qu'elle offre :

« J. Poperen avait inventé quelque chose de très bien, c'était le front de classe. Cela parlait à tout le monde, même si personne ne savait exactement qui en faisait partie »

P. Joxe, entretien personnel du 16 fév. 2005.

Cette théorie permet, en effet, de légitimer l'ouverture à un électorat plus vaste que le groupe ouvrier. P. Bacot a proposé une tentative de synthèse de cette notion. Pour lui : « on pourrait résumer la définition – implicite – du front de classe [comme] l'ensemble du salariat exploité – dont d'abord la classe ouvrière –, et peut être aussi certaines couches non salariées. [...] La classe ouvrière apparaît donc comme le noyau du front de classe, pour des raisons tout à la fois économiques, politiques et historiques. Le PS lui refuse néanmoins tout rôle – à proprement parler – dirigeant »<sup>226</sup>. La théorie du front de classe permet ainsi de concilier une tradition partisane réactivée après 1971 et une offre électorale orientée vers des couches de la société peu ouvertes jusqu'alors à l'influence socialiste :

« Notre analyse du front de classe ne peut être identifiée à ce que d'autres appellent, dans le langage toujours difficile des socialistes, l'interclassisme, c'est-à-dire une sorte de confusion entre la notion de classe, à laquelle nous sommes fidèles, et la notion de masse, à laquelle nous ne sommes pas insensibles mais qui ne représente aucunement, pour nous, une explication ni sociologique ni politique »

F. Mitterrand, in Congrès de Nantes, *Sténotypies OURS*, p. 412.

Le modèle du parti de masse renvoie donc à divers éléments qui, en se combinant, favorisent le développement du PS. Culture partisane, et valorisation d'un discours profondément idéologisé ; accroissement des potentiels militant et électoral du parti ; autant d'éléments qui, par un processus

---

<sup>223</sup> Philippe Garraud a, lui aussi, identifié ces éléments dans son étude sur la rénovation du parti. Mais il les envisage de manière distincte, alors qu'il semble préférable, dès lors qu'on s'interroge sur les modalités du changement organisationnel, de rechercher comment justement ces trois dimensions s'articulent. Voir Garraud (P.), « Discours, pratiques et idéologie dans l'évolution du Parti socialiste », *RFSP*, vol. 28 (2), 1978, p. 257-276.

<sup>224</sup> Voir notamment l'article de Paul Bacot réalisé sur ce sujet in Bacot (P.), « Le front de classe », *RFSP*, vol. 28 (2), 1978, p. 277-295.

<sup>225</sup> La remise en cause la plus sérieuse de la version poperéniste du front de classe se cristallisa autour d'une lettre, le « s » que les Rocardiens désiraient ajouter au mot classe, manière de remettre en question la stratégie unitaire qu'incarnait F. Mitterrand.

<sup>226</sup> Bacot (P.), *op. cit.*, p. 280-281.

cumulatif, dotent le PS d'une image nouvelle sur laquelle la direction s'appuie pour impulser un mouvement de centralisation du parti<sup>227</sup>.

Mesurée par les résultats électoraux, légitimé par la conformation à la vocation postulée du parti, l'autorité de la direction suppose, pour être effective, une redéfinition des rapports centre-périphérie. Il convient donc de s'interroger sur la capacité du centre à imposer son autorité sur le parti, alors même qu'il ne dispose que de peu de ressources : les statuts ne favorisent pas ce mouvement de centralisation et l'instance nationale ne dispose pas des ressources matérielles suffisantes à cela. Se trouve ainsi posée la question de l'adaptation d'une structure partisane organisée essentiellement autour de ses fédérations et d'une compétition interne déterminée par des enjeux relevant de la dimension nationale, en l'occurrence la conquête du pouvoir. Pour s'imposer, la direction de F. Mitterrand dispose d'une marge de manœuvre initialement réduite, qu'il va lui falloir accroître.

### 3. Les rapports centre-périphérie : de la territorialisation à la nationalisation.

L'état du siège révèle la faiblesse de l'instance nationale. Le personnel de la cité Malesherbes, siège historique de la SFIO, était dramatiquement réduit : « Mais il n'y avait plus rien, à Malesherbes, il devait y avoir dix permanents en comptant les secrétaires, c'est tout. On est repartis de zéro »<sup>228</sup>. En 1971, le siège du parti compte, en réalité, entre 20 et 25 permanents<sup>229</sup>. En revanche, les outils nécessaires à l'imposition d'une autorité centrale manquent<sup>230</sup>. Prolongeant M. Crozier et E. Friedberg, A. Panebianco estime que les dirigeants d'un parti sont les individus qui maîtrisent tout au moins la plupart des zones d'incertitudes (règles formelles d'organisation, compétence, relations avec l'environnement, communication interne, finances, recrutement). Or, le siège n'a que peu de prise sur l'ensemble de ces zones. Ce sont surtout les leaders des grosses fédérations qui en ont la maîtrise, en témoigne l'opposition entre G. Mollet et G. Defferre en vue de l'élection présidentielle de 1969.

Un élément illustre la marginalisation du centre sous la SFIO et le NPS : après 1971, le fichier des adhésions est à la fois très incomplet et non à jour. La nouvelle direction issue d'Épinay ne se prive d'ailleurs pas de le souligner : les responsables du parti évoquent longuement les problèmes de communication liés à la mauvaise tenue du fichier central lors de la convention de Suresnes des 15-16

---

<sup>227</sup> On rejoint Y. Aucante lorsqu'il considère que « ce qui nous importe de souligner ici, au-delà des tendances électorales, c'est que les organisations développent une conscience identitaire et stratégique de l'image qu'elles souhaitent donner d'elles par rapport aux autres éléments de l'espace politique » in Aucante (Y.), « L'hégémonie démocratique » : *institutionnalisation des partis sociaux-démocrates suédois et norvégien comme partis d'Etat*, op. cit., p. 38. Aucante s'appuie ici sur Morgan (G.), *Images de l'organisation*, Paris, De Boeck Université, 1999.

<sup>228</sup> M. Benassayag, entretien personnel du 1<sup>er</sup> février 2005.

<sup>229</sup> Voir Hurtig (C.), *De la SFIO au Nouveau Parti Socialiste*, Paris, Armand Colin, Dossiers U2, 1970, p. 97.

<sup>230</sup> Voir Fleury (J.), *Cité Malesherbes : journal d'un jeune militant socialiste 1959-1973*, Paris, B. Leprince, 1999.

janvier 1972. P. Mauroy, C. Estier et F. Mitterrand<sup>231</sup> entre autres mobilisent ce thème, pour mieux souligner la rupture avec la direction sortante. Ce point mérite d'être d'autant plus souligné qu'il met en évidence la position contrainte de F. Mitterrand dans la nouvelle configuration partisane qui se met en place. Durant cette période, celui-ci s'est, en effet, saisi d'enjeux très concrets d'organisation et associe étroitement son action au développement du parti :

« Le fichier ne comporte que 17 à 18000 adresses dont 3000 ou 4000 sont périmées. [Cependant] *toutes les fédérations, majoritaires ou minoritaires, peu importe, étaient dans la même situation, disons de refus de bonne administration par rapport au centre.* [...] Alors il faut un effort mutuel : chez nous, cité Malesherbes, un peu plus de rationalisation, un peu plus d'organisation moderne et, dans les fédérations, un peu plus de célérité pour transmettre les informations nécessaires »

F. Mitterrand *in* Convention de Suresnes des 15-16 janvier 1972, *Sténotypies OURS*, p. 167-168.

Le lien établi entre la faiblesse du centre et la marge de manœuvre importante des fédérations traduit la position contrainte de la direction du parti. La diffusion d'une presse et des documents internes devient alors un véritable enjeu, en ce qu'elle permet de mesurer concrètement le pouvoir de la direction nationale :

« Le programme sera envoyé à 30 000 camarades du parti, [...] ils recevront le bulletin socialiste personnellement. Pourquoi 30 000 quand nous sommes 80 000 ? Tout simplement, camarades, parce que les fédérations ne renvoient pas le talon des feuillets »

P. Mauroy *in* Convention de Suresnes des 15-16 janvier 1972, *Sténotypies OURS*, p. 11.

Les problèmes de fichiers renvoient plus globalement aux difficultés de communication interne et, finalement, à l'isolement du centre par rapport aux fédérations. La direction du PS se heurte en effet à la présence socialiste encore très relative sur le territoire. Dès lors, elle reste dépendante vis-à-vis des fédérations les plus importantes du parti. L'afflux des adhésions devient par conséquent une ressource vitale pour la direction afin de contrer cette dépendance. En effet, l'afflux de nouveaux adhérents est d'autant plus important que le nombre réduit des ressources électives fait des instances du parti au niveau fédéral un élément-clé du pouvoir sur l'organisation, élément que la direction doit pouvoir maîtriser.

Les trophées politiques sont en effet rares après Epinay et fortement dévalorisés aux yeux des adhérents. Cette rareté est patente au niveau parlementaire : en 1969, l'Assemblée Nationale ne compte que 41 députés socialistes et, en 1975, 68 % des membres du comité directeur n'exercent aucun mandat<sup>232</sup>. Autrement dit, les ressources électives sont relativement rares et concentrées autour des fédérations les plus importantes, à l'image des Bouches-du-Rhône dirigées par G. Defferre.

La rareté des mandats politiques ne permet, par ailleurs, initialement pas à ceux qui en disposent de bénéficier de l'influence que la possession de tels trophées laisserait escompter. En

---

<sup>231</sup> Respectivement donc secrétaire national à la Coordination, secrétaire national à la Presse et Premier secrétaire.

<sup>232</sup> Cf. *infra* Tab. 2-12-2, .p. 133.

témoigne la marginalisation du groupe parlementaire dont la majeure partie des membres est composée, à l'instar de André Chandernagor, de caciques de la SFIO. Le PS d'Épinay offre donc la particularité de reproduire un mode de fonctionnement proche de celui de la SFIO, tout en s'en distinguant par la promotion de l'organisation partisane *per se*, comme en témoigne la valorisation du militantisme. Les courants constituent de ce point de vue un vecteur de centralisation de la vie du parti, en faisant de la question de sa direction un enjeu primordial. La prégnance de la question stratégique, couplée à la nationalisation du jeu des courants permettent en effet à l'organisation centrale, le *party in the central office* selon Katz et Mair, de retrouver une centralité politique écornée sous la SFIO et le NPS. La configuration partisane telle qu'elle se constitue dans ces années permet par conséquent à l'instance nationale du parti de « reconquérir » une certaine autorité sur l'organisation partisane tout en posant les bases d'un équilibre précaire.

Le développement des adhésions constitue, par là, une nécessité pour la direction afin de contrebalancer le poids des principales fédérations. L'augmentation continue du nombre d'adhérents tout au long des années 1970 et, surtout, leur dissémination sur l'ensemble du territoire permettent de donner corps à un rapport de force qui contraint les anciens bastions SFIO à accepter un jeu interne déterminé à l'échelon national. Bien que les chiffres prètent à caution<sup>233</sup>, selon J. Kergoat, les effectifs déclarés du parti seraient passés de 80 300 en 1971 à 149 623 en 1975 pour atteindre 205 157 en 1981<sup>234</sup>. Au niveau de la répartition de ces effectifs, la réduction des écarts entre fédérations est patente. Dans leur enquête réalisée en 1985 sur les adhérents socialistes, Henry Rey et Françoise Subileau constatent que si, en 1973, « vingt des fédérations retenues dans l'enquête comptaient moins de 1000 adhérents ; treize seulement sont dans ce cas en 1985. [...] Deux fédérations en 1973 avaient plus de 3000 adhérents, il y en a huit en 1985 »<sup>235</sup>. L'évolution du nombre de mandats par fédérations entre 1973 et 1979 souligne l'homogénéisation territoriale et, notamment, la forte progression dans des terres de mission (*i.e.* Bretagne, Lorraine ou bien encore Loire-Atlantique). De part cette augmentation des adhésions, on constate que les cinq principales fédérations représentent moins de 30 % des mandats en 1979 contre 42 % en 1971 (Tab. 2-4).

---

<sup>233</sup> Difficulté qui n'est en elle-même en rien une spécificité socialiste, voir sur ce point Ysmal (C.), *op. cit.*

<sup>234</sup> Kergoat (J.), *Le Parti socialiste. De la Commune à nos jours*, Paris, Le Sycomore, 1983, p. 367. Pour C. Ysmal, ces chiffres s'élèveraient plutôt à 159 000 en 1981, cf. Ysmal (C.), *op. cit.*, p. 161-163.

<sup>235</sup> Rey (H.), Subileau (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, *op. cit.*, p. 139.



Années	1971			1975			1979		
Rang	Fédérations	Adhérents		Fédérations	Mandats		Fédérations	Mandats	
		En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
1	B-d-Rhône	11539	12.8	B-d-Rhône	487	10.25	B-d-Rhône	601	8.55
2	Nord	10400	11.5	Nord	414	8.70	Nord	544	7.75
3	P-d-Calais	10076	11.2	P-d-Calais	362	7.60	P-d-Calais	528	7.50
4	Hte-Garonne	3252	3.6	Paris	178	3.75	Hte-Garonne	221	3.15
5	Paris	2355	2.6	Hte-Garonne	163	3.45	Gironde	205	2.90
<b>Total 5</b>	–	37622	41.8	–	1604	33.75	–	2099	29.85
<b>Total parti</b>	–	90088	100	–	4750	100	–	7040	100

Tab. 2-4. Poids des cinq principales fédérations du PS en nombre d'adhérents et en mandats (1971-1979)<sup>236</sup>.

On mesure par là la force d'entraînement de la stratégie d'Union de la gauche et le potentiel qu'elle représente pour la direction du parti : la compétition interne s'organise autour de la réalisation effective de cette stratégie, tout en accréditant les courants qui la portent et en renforcent l'audience. En effet, ce sont les courants fondateurs d'Epinay, puis le courant des Assises (futur courant Rocard), qui apparaissent comme le réceptacle naturel des divisions intrapartisanes, quand le courant mollétiste représente dans ces fédérations une figure repoussoir. Les résultats du congrès de Grenoble en 1973 en témoignent : les 3 % obtenus par la motion mollétiste « Gauche socialiste » sont réalisés en majeure partie dans les fédérations « SFIO ».

Mais si l'Union de la gauche est une arme redoutable pour imposer des liens de sujétions *top-down*, c'est toutefois une arme à la puissance relative. En témoignent les élections municipales de 1971 et 1977, durant lesquelles la direction devra parfois composer avec les caciques locaux en place.

#### 4. Une autorité relative ? L'Union de la gauche et les élections municipales.

Malgré des moyens matériels réduits, le renouvellement à l'œuvre au sein du parti et le dynamisme organisationnel qu'il induit favorisent indéniablement l'organisation centrale. En effet, les fédérations en forte croissance militante ne disposent que rarement d'une infrastructure propre. La possession d'un local fédéral, voire d'un local de section, ou bien l'embauche de permanents sont souvent l'exception : un tiers seulement des fédérations en disposent alors. Un extrait de la motion 1

<sup>236</sup> Sources : Données calculées à partir des votes indicatifs disponibles in *Le Poing et La Rose*. Pour 1971, chiffres établis à partir des vérifications effectuées lors du congrès, disponibles in *Congrès d'Epinay, Sténotypies Fondation Jean-Jaurès*.

(celle de F. Mitterrand) en vue du congrès de Pau en 1975 exprime cette réalité : « L'existence de permanents rémunérés est l'une des causes de la puissance et de l'efficacité de certaines fédérations départementales du PS. Cette situation peut, au prix d'un effort soutenu, être généralisée en suivant le mot d'ordre : une fédération, un local, un permanent »<sup>237</sup>. Cette situation favorise cependant le centre du parti, et notamment le courant mitterrandiste qui quadrille l'organisation pour s'assurer du développement du parti mais également recruter des soutiens :

« Quand on allait voir un responsable fédéral, ou même un responsable de section pour voir comment on pouvait l'aider à monter la fédération, les rendez-vous se faisaient généralement chez lui. On pourrait dire que quand on était dans son salon, on était au siège de la fédération ou de la section. On n'avait pas de moyen et cela reposait sur la motivation des responsables qui prenaient tout en charge »

J-M. Bichat, entretien personnel du 24 juin 2004.

Malgré le renouvellement de 36 premiers fédéraux sous A. Savary<sup>238</sup>, il faut donc bien constater que cette période marque indéniablement un retour à l'organisation : la rétraction du pôle électoral et l'afflux des adhérents font de la maîtrise des rouages partisans un enjeu central de la compétition intra partisane. La conquête des fédérations est ainsi non seulement un préalable au développement de l'influence des courants nationaux, mais également un moyen de s'imposer dans la compétition interne.

A l'exemple des élections municipales de 1977, les échéances électorales sont une autre occasion pour la direction d'imposer son autorité. Pour ces municipales, les candidats socialistes devaient signer le programme commun pour bénéficier de l'investiture du parti<sup>239</sup>. Faisant un exemple en excluant le cacique SFIO Max Lejeune qui refusait de signer le programme, la direction marque les nouveaux contours de son pouvoir<sup>240</sup>. Ce pouvoir reste cependant fragile : au-delà des règles formelles adoptées pour l'occasion, de nombreuses entorses sont admises et les positions rigoureuses entre autres par rapport à Nancy, Nantes ou Nice contrastent singulièrement avec les « assouplissements » ou les violations locales tolérées par la direction. Etudiant la réalisation de l'Union de la gauche aux municipales de 1971 et 1977, Denis Lacorne évoque, pour les relations centre-périphérie socialistes, la mise en place d'un processus « d'indécision calculée » caractéristique d'un centre qui « contribue à

---

<sup>237</sup> *Le Point et la Rose*, décembre 1974, p. 7.

<sup>238</sup> Cf. Hurtig (C.), *op. cit.*, p. 115.

<sup>239</sup> La stratégie d'union pour ces élections est formalisée par l'accord du 28 juin 1976. L'union n'était que facultative en 1971, elle devient officiellement obligatoire en 1977, excluant donc clairement les alliances de troisième force (avec le centre et la droite donc). Exiger la signature du programme commun par les candidats socialistes est une manière pour la direction de démontrer au PC sa volonté de respecter ses engagements et de réaliser l'unité.

<sup>240</sup> Max Lejeune fut notamment ministre et secrétaire d'Etat entre 1946 et 1959. Maire d'Abbeville de 1947 à 1989, conseiller général puis président du conseil général de la Somme entre 1945 et 1988, Président du Conseil régional de Picardie de 1978 à 1979, il occupa également les fonctions de député de 1936 à 1942 et de 1945 à 1977, fut vice président de l'Assemblée nationale de 1967 à 1968 et de 1970 à 1971 et sénateur de la Somme de 1977 à 1995. « Exclure Max Lejeune, cela nous paraissait impossible. Lejeune, c'est la SFIO, c'est le parti, c'est l'apparatchik. On pensait que si on le sortait par la porte, il reviendrait par la fenêtre. On ne pensait pas que l'on pouvait réellement l'exclure » : L. Mexandeu, entretien personnel du 9 décembre 2004.

institutionnaliser un certain jeu de l'exception qui contredit la règle initiale »<sup>241</sup>. Aussi, la définition au niveau central d'une règle *a priori* hautement contraignante peut être d'autant plus aisément contournée que la latitude pour l'interpréter au niveau local est grande. Les « assouplissements » peuvent consister à intégrer sur les listes des « personnalités », appellation « qui recouvre pratiquement toutes les tendances politiques, du crypto-communiste à la droite la plus authentique »<sup>242</sup>. Les violations vont consister quant à elles à « refuser de constituer une liste d'union [au premier et/ou au second tour] ; refuser un partage équitable des sièges et des responsabilités ; refuser de concéder le premier adjoint au parti qui dispose de la tête de liste »<sup>243</sup>.

Du point de vue de la forme partisane du PS, ces remarques renvoient au caractère transitoire du développement organisationnel du parti. Coexistent dans une même organisation des réalités organisationnelles très disparates au niveau local qui contraignent le centre à accepter un traitement différencié articulé autour de trois critères : présence électorale antérieure, perspectives électorales futures, poids de la fédération dans le parti. Aussi la définition d'une règle, signature du programme commun et refus des alliances à droite, est d'autant plus susceptible de connaître des entorses que les candidats aux municipales peuvent se prévaloir d'un capital électoral et organisationnel conséquent. En pratique, il n'est donc pas rare que l'appareil SFIO et des pratiques d'alliances de troisième force perdurent localement, derrière la règle officiellement affichée au niveau national. Le choix de la direction de tolérer ou non ces exceptions est en fin de compte déterminé par la combinaison entre le potentiel électoral de la ville et la manière d'y contourner la règle unitaire. A Nice par exemple, des accords avec la droite sont passés et les socialistes négocient avec Jacques Médecin leur entrée au conseil municipal. La règle unitaire est ainsi méconnue de manière flagrante. Au final, la ville bascule très largement à droite<sup>244</sup>, rendant caduques les perspectives de conquête socialiste. Règle violée et résultats électoraux défavorables autorisent alors la direction à exclure du parti les membres ayant participé à l'alliance avec J. Médecin.

Au-delà des cas particuliers, les municipales ont permis d'unifier dans une très large mesure le parti autour de la stratégie d'Union de la gauche. Si la signature du programme commun est formelle dans beaucoup de cas, elle contribue à redessiner la géographie des courants et entérine une nationalisation de la compétition intra partisane favorable à la direction. En effet, souvent, cette signature équivaut à une intégration au courant mitterrandien. Pour les caciques SFIO en place par exemple, rejoindre le courant mitterrandien est un moyen relativement peu coûteux pour conserver une position locale que l'afflux de nouveaux adhérents peut rapidement mettre à mal :

---

<sup>241</sup> Lacorne (D.), *op. cit.*, p. 214.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>244</sup> Sous l'effet notamment de l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie, cf. le roman de Le Clézio (J-M. G.), *Révolutions*, Paris, Gallimard, 2003.

« Cela n'a pas été très dur en fin de compte de convaincre les SFIO qui restaient. Ou ils nous soutenaient et on les laissait tranquille, on les laissait faire leur cuisine sans s'en mêler directement, ou on cherchait des gens pour lever des troupes et prendre les sections ou la fédération selon le cas. C'était un argument de poids parce que les sections SFIO, généralement, elles n'avaient pas beaucoup de monde. Donc si on trouvait un gars qui voulait s'y coller, et cela ne manquait pas, cela pouvait basculer très vite »

M. Benassayag, entretien personnel du 1<sup>er</sup> fév. 2005.

La pertinence des ressources électives dépend donc de la capacité des élus à réinvestir leur capital politique pour l'aligner sur les normes valorisées par l'organisation. La signature du programme commun constitue alors un acte d'allégeance qui permet au signataire de s'intégrer dans le cadrage sur le renouveau du parti.

Dans cette configuration, le centre renforce son autorité grâce aux principes établis pour la circonstance. Les principes supportent toutefois des exceptions : l'autorité du centre s'accroît, mais progressivement. La nouvelle direction doit donc composer avec une réalité organisationnelle hétérogène. Les ressources idéologiques constituent, dès lors, un moyen efficace de transcender cette hétérogénéité organisationnelle en produisant une rhétorique et des références communes qui influencent les règles du jeu interne, à la faveur d'un idéal militant nécessitant la conformation au modèle du parti de masse<sup>245</sup>.

## **B. Les normes intrapartisanes : jeux et enjeux.**

La valorisation des ressources doctrinales renouvelle les modalités de la compétition intrapartisanne. En ce sens, le cadrage opéré par la direction du parti autour de l'idée du parti de masse est tout à fait décisif. En effet, structurellement organisé sur ce modèle de parti, le PS s'en éloigne à bien des égards : faibles liens avec les syndicats<sup>246</sup>, rapport d'autorité *top-down* à réaffirmer sans cesse, nombre finalement réduit d'adhérents. L'idée de parti de masse s'est pourtant imposée, au point d'être la seule forme partisane collectivement envisageable. Pour H. Portelli, « le PS a certes les structures d'un parti de masses mais c'est bien plus pour en singer les méthodes que pour en partager l'esprit ou en avoir les moyens »<sup>247</sup>. Certes, un décalage se crée progressivement entre les discours sur la forme partisane et la réalité de celle-ci. En outre, les pratiques de l'ensemble des dirigeants du parti ne correspondent pas nécessairement à l'idéal proclamé. La maîtrise des fédérations et des mandats par le jeu des courants en constitue un exemple à lui seul significatif. Ce décalage entre les valeurs promues par la culture partisane et les comportements partisans est pourtant d'autant plus grand qu'il est nécessaire au parti. Constaté cette distance à partir des normes internes et de leurs usages dans le parti

---

<sup>245</sup> Significativement, D. Lacorne utilise le terme d'esprit de parti qui désigne pour lui « un construit social, une idéologie légitimante, en partie suscités et renforcés par les dirigeants du centre qui, comme dans tout système de domination, cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur légitimité », cf. Lacorne (D.), *op. cit.*, p. 100.

<sup>246</sup> Cf. Subileau (F.), « Pourquoi le Parti socialiste français n'est pas social-démocrate », *Consortium Européen de Recherche Politique*, Paris, Cevipof-FNSP, 1992

<sup>247</sup> Cf. Portelli H., *Le socialisme tel qu'il est*, *op. cit.*, p. 138 ; Rey (H.), « Le socialisme français, une exception en Europe » in Perrineau (P.), Rouban (L.) (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pps. 337-362.

permet alors d'envisager les modalités de structuration de la configuration partisane après Epinay ainsi que les affrontements que se livrent les courants pour la direction du parti.

## 1. Les normes intrapartisanes : respect, transgression organisée ou déviance ?

L'appréciation des comportements partisans en fonction de leur conformation plus ou moins complète au modèle idéal et l'acceptation ou la réprobation qu'ils encourrent, renvoie à un phénomène classique de tolérance plus ou moins grande d'un groupe à l'égard de comportements jugés comme « déviants ». Howard Becker donne de ce phénomène la définition suivante : « Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance. [...] De ce point de vue, la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de *l'application, par les autres, de normes et de sanctions* à un transgresseur »<sup>248</sup>. Autrement dit, des comportements peuvent contrevenir aux normes en vigueur sans pour autant être sanctionnés, et d'autres considérés comme des déviations exigeant d'être sanctionnés. Sur cette base, les pratiques internes au PS peuvent être distinguées selon deux axes : collectives ou individuelles ; conformes ou non à l'idéal-type partisan.

	Pratiques conformes à l'idéal-type	Pratiques non conformes à l'idéal-type
Pratiques collectives	A	B
Pratiques individuelles <sup>249</sup>	C	D

Les types A et C ne posent pas *a priori* de problème d'acceptation au sein du parti. Les types B et D eux, nécessitent d'être précisés en ce qu'ils vont justement contre l'idéal-type, ce qui pose la question de leur sanction par rapport à la norme implicite du parti de masse. Le type B renvoie, par exemple, au fractionnisme des courants et la constitution de « partis dans le parti », accusation récurrente à l'égard du CERES. De la même manière, la constitution de fichiers d'adhérents par courants alors que l'élaboration d'un tel outil s'avère difficile pour la direction, est un procédé pouvant susciter le rejet. Le type D renvoie lui à des pratiques liées par exemple aux comportements des élus, lesquels peuvent être classiquement accusés par les adhérents de rompre leur allégeance au parti.

Dans le cas du PS, le modèle du parti de masse a été érigé en norme organisationnelle statutairement définie. Cependant, une seconde norme, produit de la genèse du parti, s'inscrit également dans le cadre de ce modèle, tout en en modifiant le sens. Il s'agit de la règle de la

<sup>248</sup> Becker (H. S.), *Outsiders. Etudes de sociologie sur la déviance*, Paris, Métailié, 2005 [1963], p. 32-33.

<sup>249</sup> Par commodité, l'expression « pratiques individuelles », renvoie à toutes pratiques réalisées par un individu ou un groupe d'individus, par opposition à une pratique uniformément réalisée par l'ensemble des membres du parti.

proportionnelle et de son corollaire, les courants de pensée. Produit conjoncturel de la compétition intra partisane<sup>250</sup>, la proportionnelle acquière rapidement une valeur fondamentale au sein du Parti socialiste, garantissant statutairement l'expression des divergences. Le « droit à la différence » pose cependant la question de la reconnaissance statutaire des courants. Leur existence, et donc leur pertinence en terme d'apport idéologique, est alors reconnue, bien que soient interdites officiellement toutes pratiques pouvant conduire à la structuration de sous-groupes à même de concurrencer l'organisation de l'intérieur. La reconnaissance politique a donc pour but de contrecarrer une reconnaissance organisationnelle des courants : « La liberté de discussion est entière au sein du parti, mais nulle tendance organisée ne saurait y être tolérée » (Art. 21 des statuts d'Épinay)<sup>251</sup>. Le parti de masse constitue donc un modèle érigé en norme, mais un modèle particulier puisque y est adjoint la représentation démocratique des tendances.

Deux normes contradictoires cohabitent donc au sein de l'organisation : une norme unificatrice produisant une identité partisane commune, axée sur la valorisation des militants et une norme porteuse de divisions, axée sur le principe démocratique de reconnaissance des différences entre groupes intrapartisans<sup>252</sup>. Potentiellement conflictuelle, l'articulation des deux normes implique de cantonner les courants de pensées dans leur dimension doctrinale, en empêchant leur institutionnalisation organisationnelle, ce que les règles de désignation des dirigeants rendent impossible. L'enjeu pour les dirigeants consiste donc à circonscrire l'action de leur groupement dans des limites conciliables avec les normes collectivement déterminées. Ainsi, la possibilité de « déviance » par rapport aux normes établies devient envisageable et ce d'autant plus que le fonctionnement du parti invite à de tels contournements. Par une sorte de renversement, c'est en effet l'exception au principe qui devient la règle, ce que chacun accepte d'autant facilement qu'il y contribue nécessairement :

« Avec beaucoup de sagesse, le congrès d'Épinay a retenu les courants de pensées, mais il a condamné les tendances. [...] Où finit le courant de pensée et où commence la tendance ? *Le code de navigation en milieu socialiste* [permet de le dire] »

P. Mauroy in Convention nationale de Suresnes des 11-12 mars 1972, *Sténotypies OURS*.

Loin de s'effectuer simplement « à vue », la navigation en milieu socialiste s'opère en fonction d'arbitrages qui rendent admissibles ou pas les actions des membres au regard des normes en vigueur. Aussi, pour que le comportement de certains soit étiqueté comme déviant, il importe que d'autres membres du parti aient intérêt à le faire publiquement reconnaître comme tel. Tant que

---

<sup>250</sup> Cf. par exemple Serne (P.), *Le Parti socialiste 1965-1971*, Paris, Editions Bruno Leprince, col. L'encyclopédie du socialisme, 2003, pps. 110-111.

<sup>251</sup> La volonté de se démarquer du PC a joué dans la structuration de cet impératif démocratique, cf. Marlière (Ph.), *op. cit.*, p. 239.

<sup>252</sup> L'importance accordée à la proportionnelle s'exprime de manière éclatante dans ces propos de P. Mauroy : « La représentation proportionnelle n'a pas seulement une importance politique, elle a, et Léon Blum le rappelait à Tours, une importance morale, parce qu'elle signifie qu'à l'intérieur d'une conception commune et globale du socialisme, toutes les variétés de pensées, d'opinions, sont [admissibles] », P. Mauroy in congrès de Pau, *Sténotypies OURS*, p. 324.

l'intérêt à la transgression est mutuellement partagé, il y a peu de chances que cette dernière soit considérée comme une déviance :

« Les statuts au PS, ils sont faits pour ne pas être appliqués. En fait, on ne les applique que quand ils deviennent un terrain d'affrontements entre courants »

Y. Bodin, entretien personnel du 27 oct. 2004.

Un courant pourra donc être accusé de déviance si sa structuration formelle, avivant suffisamment la concurrence entre groupements, devient une menace potentielle pour ces derniers. Le cas du CERES, de par son investissement contesté dans les sections d'entreprises (SE) et les groupes socialistes d'entreprises (GSE)<sup>253</sup>, est idéal pour rendre compte de la conjonction entre le jeu intrapartisan et ses effets sur la forme partisane. Respecter et faire respecter les normes, est en effet un moyen pour les courants de faire valoir leur position dans le jeu : définir les normes, c'est définir les ressources politiques pertinentes et donc délimiter la place du courant dans la configuration qui se structure progressivement.

## 2. Respecter la norme, les enjeux autour des sections d'entreprises.

Initialement, les SE sont promues au rang d'ardente nécessité pour le développement du parti, dans le prolongement de l'orientation autogestionnaire et de la stratégie de front de classe. Il s'agit, dans la mesure du possible, de concurrencer l'influence communiste en entreprise. Un secrétariat national aux entreprises est créé en 1973, alors même que la direction du parti ne compte que 12 secrétaires nationaux. Dès 1971 cependant, Georges Sarre, secrétaire national à l'organisation et à l'animation, est chargé de cette tâche dont il s'acquitte jusqu'en 1975. Membre du CERES, il s'emploie à développer la présence socialiste en entreprise mais également à publiciser son action au sein du parti, par l'intermédiaire d'un journal interne, *Combat socialiste*. Le nombre de SE fait l'objet d'une attention particulière : il est sensé représenter les progrès de l'implantation socialiste dans un lieu d'où elle est traditionnellement exclue. En 1974, G. Sarre revendique « Plus de 500 sections d'entreprises constituées, qui représentent environ 1500 travailleurs organisés »<sup>254</sup>. Dans son article de 1978, R. Cayrol, se référant aux statistiques officielles du parti, dénombre, pour la même année, 214 SE et 493 GSE, soit 707 structures au total<sup>255</sup>. Lors du congrès de Pau en 1975, F. Mitterrand affirme,

---

<sup>253</sup> Les SE sont considérées comme des sections politiques identiques aux sections territoriales et sont à ce titre rattachées à une fédération du parti. Elles participent donc aux procédures internes et, notamment, aux votes et désignations. Les GSE peuvent être, quant à eux, assimilés à des organes de réflexions regroupant les adhérents d'une même entreprise. A l'inverse des SE, ils ne permettent pas à leurs membres de disposer d'un droit de vote interne. De par cette différence fondamentale entre les deux types de structures, on évoquera ici plus spécifiquement le cas des SE. Sur les SE et GSE, voir Cayrol (R.), « Le Parti socialiste à l'entreprise. Une enquête sur les sections et groupes socialistes d'entreprise », *RFSP*, vol. 28 (2), 1978, p. 296-312 ; Bachelot (C.), *Les socialistes en entreprises. Une histoire des sections et groupes socialistes d'entreprises*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris I, 1997 et Verrier (B.), *op. cit.*, notamment p. 201-204 et 310-313.

<sup>254</sup> G. Sarre in Convention nationale du 15 juin 1974, *Sténotypies OURS*, p. 32.

<sup>255</sup> Cayrol (R.), *op. cit.*, p. 297.

lui, que le nombre de SE et GSE s'élève à 393<sup>256</sup> quand G. Sarre évoque un chiffre de 800. Les écarts entre ces chiffres renseignent sur les possibilités extrêmement élevées de manipulation du nombre d'adhérents et, par là, des votes internes. Dans cette perspective, le remplacement de G. Sarre par le miterrandiste L. Mermaz à l'issue du congrès de Pau en 1975, illustre les ressorts du jeu interne. En effet, la guerre des chiffres entre la majorité miterrandiste et le CERES renvoie implicitement à la mobilisation par ce dernier des SE dans la compétition intrapartisane.

L'organisation des SE favorise un encadrement étroit des adhérents par leurs responsables : il n'est possible d'y adhérer qu'à condition de travailler dans l'entreprise. Les conditions de fonctionnement des SE s'avèrent donc favorables au CERES dont les dirigeants disposent d'un savoir-faire partisan éprouvé, comme l'indique l'organisation de leur courant<sup>257</sup>. Les SE constituent ainsi un outil mobilisable pour les membres du CERES en vue des votes internes. Le cas de la prise de la fédération de Paris qui s'est réalisée entre autres par ce biais illustre la capacité de mobilisation de ce courant. Visiblement donc, un comportement qui peut être considéré comme déviant est connu, mais il n'est sanctionné qu'en 1975. Le jeu interne s'est donc modifié entre ces deux dates, rendant possible la sanction du CERES.

La direction nationale du parti est, en effet, d'autant mieux informée des transgressions à la norme démocratique qu'elle a tranché dès 1972 le cas de J-P. Chevènement pour l'investiture aux législatives dans le territoire de Belfort. Le vote est en effet contesté par son adversaire direct, Michel Dreyfus-Schmidt, qui s'insurge contre le recours aux SE à l'occasion du vote interne. Ce duel illustre, en premier lieu, la requalification des ressources politiques durant la phase d'institutionnalisation du parti. J-P. Chevènement mobilise en effet des ressources partisans, alors que M. Dreyfus-Schmidt, conseiller général depuis 1966 et député de 1967 à 1968, revendique l'investiture au nom de ressources électives. Or, l'économie partisane de la fédération est bouleversée par l'augmentation du nombre d'adhésions : 153 en 1971, les adhérents sont 636 en 1972<sup>258</sup> et 1050 en 1974. Cela a permis au CERES de s'emparer de la fédération dès 1971 et l'investiture à la députation doit être le prolongement de cette prise de contrôle. Le développement des SE entre dans le cadre de cette stratégie : le CERES peut compter localement sur une implantation réussie dans les grandes entreprises locales, comme Bull et Alstom, qui comptent chacune une SE d'une centaine de membres.

La première phase de l'investiture tourne donc à l'avantage de J-P. Chevènement, qui l'emporte d'une quinzaine de voix en juin 1972. M. Dreyfus-Schmidt conteste ce résultat devant le

---

<sup>256</sup> *Le Monde* du 6 mai 1975, source recueillie par B. Verrier, *op. cit.*, p. 311.

<sup>257</sup> Pour une description détaillée de l'organisation du CERES, voir entre autres, Hanley (D.), *Keeping left ? : CERES and the French Socialist Party : a contribution to the study of fractionalism in political parties*, Manchester, Manchester University Press, 1986.

<sup>258</sup> Compte-rendu du CD du 8 juillet 1972, *Archives OURS*.



comité directeur (CD). Le compte-rendu de ce CD<sup>259</sup> montre que la direction est consciente des problèmes posés mais décide de ne pas remettre directement en cause les pratiques reprochées à J-P. Chevènement :

« M. D-S. : « J'ai protesté contre les résultats rendus publics et le système de ramassage organisé : une section SNCF avait été créée quelques heures avant la clôture du vote. [...] »

J-P. C. : « C'est pour moi une question de principe ; si vous renvoyez le cas à la fédération pour une nouvelle désignation, vous prenez vos responsabilités ». [...]

P. Mauroy : « Il y avait 153 feuillets pris au 31 décembre 1971 dans cette circonscription. En 10 jours, après le 6 juin, on se retrouve avec 636 feuillets ! ». [...]

Albert Gazier : « Je propose que l'on mette aux voix la proposition de J.-P. Chevènement : « Ratification pure et simple » et celle de Loo, « nouvelle désignation sur la base des adhésions arrêtées au 31 décembre 1971 ».

Alors que les CD de cette période ne font l'objet que d'un compte-rendu officiel laconique, ces échanges consignés précisément indiquent que les instances dirigeantes sont conscientes du problème. Un nouveau vote a lieu, que J-P. Chevènement emporte définitivement d'une trentaine de voix. Autrement dit, l'arbitrage proposé revient, en l'espèce, à dénier à la transgression de la norme son caractère déviant<sup>260</sup> : des comportements qui tendent à modifier la forme de la compétition intra partisane, bien que reconnus implicitement comme contraire aux normes du parti, sont tolérés, dès lors que leur sanction pourrait remettre en cause l'équilibre entre courants.

Cependant, lors du congrès de Pau en 1975, le CERES est contraint à la rupture avec la majorité emmenée par F. Mitterrand. B. Verrier montre que la recomposition issue de ce congrès manifeste à la fois l'acquisition par F. Mitterrand d'une position dominante sur le parti et une revalorisation substantielle des ressources électives dans le jeu interne<sup>261</sup>. Cette revalorisation joue justement en défaveur du CERES : comme l'indique la composition du Comité directeur de 1975, le CERES bien que dans la majorité, ne compte dans ses rangs que peu d'élus, ce qui fragilise d'autant sa position (Tab. 2-5). A partir de 1975, l'économie partisane connaît en effet une profonde modification : non seulement les ressources électives sont fortement revalorisées, mais ce sont, plus globalement, les rétributions matérielles qui occupent une place sans cesse croissante dans la vie du parti. 1975 est, à cet égard, le point de départ d'un processus irréversible de professionnalisation des élites dirigeantes du parti<sup>262</sup>.

---

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> Significativement, le compte-rendu ne précise pas sur quelle base les adhésions seront comptabilisées.

<sup>261</sup> Voir Verrier (B.), *op. cit.*, p. 292 et svtes. On peut ajouter que l'appui recherché par F. Mitterrand auprès des élus correspond également à une nécessité organisationnelle qui s'est crûment exprimée lors de la campagne de 1974. L. Mexandeau indique ainsi que pour cette campagne : « il y avait plein de fédérations où on ne savait pas à qui ou à quel endroit envoyer le matériel de campagne, c'était très artisanal parfois. Le parti était encore mal implanté dans plusieurs régions et cela compliquait la tâche » (entretien précité).

<sup>262</sup> Cf. *infra*, p. 132 et svtes.

Comité directeur 1975									
Activité	CERES	Poperen	Mitterrand	Defferre	Mauroy	Savary	Rocard	Total/ % Total	
Elus	5*	1	10	3	13	3	1	36	32%
<i>Elus nationaux</i>	1	1	6	2	8	3	1	22	19.6%
Non élus	20	3	21	2	12	5	13	76	68%
Total courant	25	4	31	5	25	8	14	112	100%

\*Le tableau se lit comme suit: sur 36 élus en 1975, 5 sont membres du CERES.

*Tab. 2-5. Part des membres élus ou non parmi les titulaires du CD de 1975 répartis par courants.*

En d'autres termes, le CERES investit l'organisation, mais avec des ressources politiques qui perdent leur pertinence dans le cadre d'une économie partisane en pleine recomposition. En conséquence, un décalage apparaît entre les modes d'action du CERES, investir l'organisation à partir d'une mobilisation méthodique de ses membres, et la nouvelle économie partisane qui se dessine autour des élus. Les éléments pour identifier une transgression de normes sont posés, d'autant plus qu'il est bien entendu que le CERES est, depuis toujours, plus qu'un courant : un « parti dans le parti ».

### 3. Identifier la déviance et la sanctionner : la mise en minorité du CERES.

La violente remise en cause du fractionnisme des courants lors du congrès de Pau, dont le CERES fait les frais, peut se lire comme le produit d'une redistribution de l'influence au profit des élus qui occupent un poids croissant au sein du parti. Si dans un premier temps les élus pouvaient être stigmatisés comme des survivances de la SFIO, cas des parlementaires mollétistes, les logiques de marquage à partir des courants constitués à Epinay annihilent ce désavantage et favorisent une réinsertion dans le jeu interne. Les ressources propres à l'organisation partisane (*i.e.* mobilisation militante, idéologie) commencent à perdre, par conséquent, leur centralité. De nouvelles règles du jeu politique se mettent en place qui conduisent à dénoncer des pratiques admises antérieurement mais dont la persistance nuirait à la nouvelle économie partisane qui se dessine. Le fait pour le CERES de continuer à investir le parti comme ressource pour son développement implique donc pour ses dirigeants de maintenir une organisation de courant très structurée, qui prête ainsi le flanc aux critiques de fractionnisme<sup>263</sup>.

<sup>263</sup> L'idéologisation des débats et, également, autant un moyen pour les dirigeants du CERES de contrevenir à la marginalisation de leur position interne qu'une conséquence justement de cette marginalisation. Ainsi, G. Sarre déclarait à Pau : « Notre objectif est de construire un PS dont le caractère de parti de masse et de classe conditionne le succès de notre entreprise politique. [...] Ces objectifs impliquent une priorité effective aux secteurs d'intervention du parti : groupes et sections d'entreprises, jeunes étudiants socialistes, presse et, d'une manière générale, l'action militante » in Congrès de Pau, *Sténotypies OURS*, p. 203.

La conjonction de ces éléments offre prise à une mise en accusation à laquelle le premier secrétaire trouve un intérêt suffisant pour en faire un des thèmes principaux du congrès<sup>264</sup>. Pau est en effet l'occasion pour F. Mitterrand d'asseoir sa position de leader et de bénéficier d'une position au sein du parti qui lui en garantit la maîtrise. La norme démocratique est ainsi abondamment sollicitée à l'occasion de ce congrès et le comportement collectif du CERES constamment jugé comme contraire à celle-ci :

« Il faut vivre notre diversité, mais aussi la surmonter. Je le dis à P. Guidoni<sup>265</sup>, *surmonter notre diversité, c'est effectivement adopter un comportement* ; un comportement, c'est-à-dire remplir, tous ensemble d'ailleurs, trois conditions. La première : quand une majorité a pris une décision, [...] l'action de tous les membres du parti est engagée [...]. La deuxième, c'est la tolérance qui est la règle absolue dans la conduite des réunions et dans notre conduite collective et personnelle à l'intérieur de notre parti. La troisième, c'est la liberté de discussion qui est entière, qui peut être rude, bien entendu, mais étant entendu que le Parti socialiste ne saurait pas et ne doit pas devenir la juxtaposition de tendances et de courants : il est d'abord le parti pour tous et pour chacun »

P. Mauroy *in* Congrès de Pau, *Sténotypies OURS*, p. 324-325.

F. Mitterrand joue également de ce registre, en accentuant même la dimension morale pour mieux rappeler la gravité des comportements imputés au CERES :

« J'ai été vraiment, Jean-Pierre Chevènement, ému presque jusqu'aux larmes de la suavité de vos propos de ce matin ... Je me disais : quel garçon charmant [...]. Vraiment, on a rarement vu un responsable politique qui ait autant d'agrément. [...] *Mais il y a deux langages, dans le ton, non pas sur le fond, et on ne peut pas être, pendant un an et demi, offensif, pour à son tour prendre le chiffon – l'éternel chiffon-effaceur, bah ! – ... pendant 36 heures et recommencer !* [...] Il y a une chose sur laquelle il faut que ce soit bien clair : tant que, et j'insiste sur ces deux mots, j'aurais cette responsabilité [de Premier secrétaire] aucun d'entre vous ni aucun courant ne s'installera dans des places fortes et il n'y aura pas de partage du pouvoir, chacun fabriquant son parti contre l'autre »

F. Mitterrand *in* Congrès de Pau, *Sténotypies OURS*, p. 254 et svtes.

La stigmatisation permise par un tel cadrage induit, par conséquent, une sanction à la hauteur du manquement commis : le CERES est exclu de la synthèse, rejeté dans la minorité et perd ses postes à la direction nationale. Cette mise en cause du CERES favorise ainsi la redéfinition tant des positions au sein de l'organisation<sup>266</sup> que de la pertinence des ressources disponibles. La désignation de L. Mermaz, alors député-maire de Vienne, pour occuper le poste de G. Sarre, alors simple conseiller de Paris, manifeste donc, d'abord, la volonté de reprise en main d'un secteur du parti susceptible de menacer les intérêts du courant majoritaire<sup>267</sup>. Cette reprise en main se justifie d'autant plus que le

---

<sup>264</sup> Pour Becker, l'existence d'un intérêt au respect d'une norme est une condition indispensable à l'assimilation d'un comportement à une déviance puis à sa sanction. Pour lui, « les normes sont le produit de l'initiative de certains individus, et nous pouvons considérer ceux qui prennent de telles initiatives comme des entrepreneurs de morale. Deux types d'entrepreneurs retiendront notre attention : ceux qui créent les normes et *ceux qui les font appliquer* », cf. Becker (H.), *op. cit.*, p. 171.

<sup>265</sup> Un des principaux dirigeants du CERES.

<sup>266</sup> C'est lors de ce congrès que le courant Poperen, qui a rejoint la majorité en 1973, retrouve une place de producteur idéologique que le CERES lui avait confisqué jusqu'alors.

<sup>267</sup> Ce remplacement ne sera réellement officialisé dans l'organigramme socialiste qu'en 1977, date à laquelle Mermaz sera officiellement chargé du secrétariat national « Fédération-entreprises ».

mouvement d'adhésion au PS marque le pas<sup>268</sup>, rendant plus rigide un jeu interne qui, par ailleurs, se restructure autour des élus du parti. Elle renseigne aussi sur la place accordée au développement des SE par le parti. En effet, L. Mermaz est chargé du secrétariat national aux Fédérations, dont le secteur Entreprises, au prix d'un sévère déclassement, n'est plus qu'un sous-secrétariat.

La modification du règlement intérieur du parti lors du comité directeur du 26 mars 1977 indique les modalités de subordination des SE. L'enjeu consiste en effet à savoir si les membres d'une SE votent dans la circonscription où ils résident ou dans celle où ils travaillent. La réduction de l'intérêt pour les SE au fait de savoir où faire voter leurs membres indique la volonté des responsables du parti de s'assurer le contrôle de fédérations qui deviennent des cadres intrapartisans à forts enjeux de pouvoirs. La disposition adoptée en mars 1977 entérine l'évolution en cours : « Tous les adhérents du parti votent au siège et sous le contrôle administratif des sections territoriales. Ceci s'applique notamment aux sections d'entreprise et d'université qui doivent voter au siège de la section locale correspondante ». Elle sera ensuite définitivement intégrée dans le règlement intérieur du parti adopté en 1978 (Titre VII). De fait, la reprise en main par les mitterrandistes du secteur Entreprises marque un coup d'arrêt au développement de la présence socialiste en entreprises. En insistant sur la transgression de la norme démocratique induite par « l'usage » des SE par le CERES, la direction redéfinit donc les règles du jeu politique intrapartisan.

L'évolution à l'œuvre est, pourtant, contradictoire avec l'autre norme structurante de l'organisation socialiste, celle de l'idéal-type partisan. Autrement dit, la forme réelle du parti ne correspond plus aussi étroitement, dans la mesure où cela ait pu être le cas, au modèle normatif prôné et un comportement déviant pourrait ainsi être identifié. Ce ne peut être justement le cas car la structure du pouvoir au sein du parti s'est recomposée au détriment du groupe qui a le plus intérêt à dénoncer la transgression : le CERES. L'éviction de la direction de ce courant est donc le produit d'une hiérarchisation des normes en vigueur au sein du parti. Déporté sur un terrain qu'il ne maîtrise forcément pas l'individu ou groupe accusé de transgression se trouve confronté à l'alternative suivante : ou rechercher le « pardon » pour la faute commise, ou accepter d'être mis à l'écart<sup>269</sup>. La recherche par le CERES de la synthèse au congrès de Pau s'apparente à la première solution. Celle-ci ayant été repoussée, il entre en minorité. Paradoxalement, les deux normes sont donc toutes deux transgressées, pourtant seule la transgression de la norme pluraliste est sanctionnée. On retrouve par là la typologie initiale puisque l'on peut considérer que la sanction du CERES relève du cas D, cas le plus favorable à la sanction, tandis que le comportement collectif en décalage avec l'idéal partisan relève du cas B, lequel favorise la tolérance d'un comportement déviant.

---

<sup>268</sup> Le nombre d'adhérents augmenta à un rythme beaucoup moins rapide dès 1975, cf. Rey (H.), Subileau (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, op. cit., p. 135.

<sup>269</sup> Mise à l'écart qui peut être temporaire ou définitive, qui peut se traduire aussi par l'exclusion ou une solution d'exit, qui peut être acceptée ou discutée, cf. Hirschmann (A. O.), *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995 [1<sup>ère</sup> éd. 1970].

Dans la construction de leur typologie partisane, Katz et Mair font du nombre d'adhérents et de la représentativité du parti dans l'électorat (nombre de militants/au corps électoral) un critère de définition des liens entre partis politiques et « société civile ». Ils opèrent cependant une réduction analytique qui n'est pas sans poser problème empiriquement, ainsi que le montre le Parti socialiste. Ramenée à une dimension statistique brute, la pénétration sociale du PS est extrêmement réduite (Tab. 2-6, données valables de 1984). Si l'on dépasse ce strict aspect quantitatif, il faut constater que le changement organisationnel dépend pourtant des choix effectués par les dirigeants du parti, en ce sens que ceux-ci définissent un mode de fonctionnement que le seul rapport numérique ne pourrait mettre en évidence. Le développement d'un parti politique dépend donc autant des contraintes objectives (le nombre) que des choix stratégiques (quels rapports entretenir avec les adhérents) des dirigeants. Il n'y a pas de fatalité à ce que les socialistes délaissent progressivement les SE. En revanche, la compétition intra partisane a conduit à ce que cette éventualité devienne possible puis choisie. Par conséquent, l'évolution de la forme partisane doit être appréciée non pas en distinguant stimuli internes ou externes, mais à partir de la combinaison des deux et des traductions en termes stratégiques qu'opèrent les membres du parti, ainsi que le sort des SE en témoigne.

Inférieur ou égal à 2 ‰	Compris entre 2 ‰ et 4 ‰	Compris entre 4 ‰ et 6 ‰	Plus de 6 ‰
Alpes-Maritimes	Hautes-Alpes	Corrèze	Alpes Hte-Provence
Aube	Calvados	Gironde	Bouches-du-Rhône
Meurthe-et-Moselle	Charente-Maritime	Isère	Haute-Garonne
Bas-Rhin	Côtes-d'Armor	Paris	Nord
Eure	Indre	Var	Belfort
	Loire	Vaucluse	
	Haute-Loire		
	Loire-Atlantique		
	Loiret		
	Oise		
	Saône-et-Loire		
	Yvelines		
	Seine-Saint-Denis		

Tab. 2-6. Classement des fédérations socialistes selon le rapport entre le nombre d'adhérents en 1985 et le nombre d'électeurs inscrits dans le département en 1984<sup>270</sup>.

En s'appuyant sur la stratégie d'Union de la gauche, la direction centrale parvient ainsi à rétablir progressivement son autorité au détriment des fédérations. Cette autorité repose sur la

<sup>270</sup> Source: Rey (H.), Subileau (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, op. cit., p. 127. Il faut rappeler que l'enquête porte sur 30 fédérations du parti.

mobilisation de références et de normes par le biais desquelles les courants s'affrontent. La lutte pour la direction évolue en fonction des transformations de l'économie partisane et de la redéfinition de la valeur des ressources internes mobilisables. En d'autres termes, l'équilibre des tensions qui émerge se construit alors non seulement autour des prémices de professionnalisation du parti (cf. *infra* section 2.), mais également à partir d'un « recentrage » de l'organisation autour de ses instances nationales. C'est par la conjonction de ces deux aspects, dans la réalité consubstantiels, que le leadership de F. Mitterrand sur le parti s'établit.

## §2. Un siège moderne ?

Pour Katz et Mair, le *party in the central office* est composé de deux instances, qui se recoupent fréquemment, les comités nationaux exécutifs et le secrétariat administratif central<sup>271</sup>. Dans le cas du PS, les organes exécutifs sont, statutairement, le comité directeur, le bureau national et le secrétariat national, ce dernier étant le lieu réel d'administration du parti. Le secrétariat administratif du parti renvoie, lui à l'appareil permanent. Les deux auteurs pointent ensuite les fonctions principales de *Central office*. La première consiste à sélectionner ses membres et à assurer un équilibre entre le *party in the public office* et le *party on the ground*. La seconde consiste à coordonner les campagnes nationales et à « superviser » le *party on the ground*. La troisième vise à opérer un contrôle sur le *party in the public office*. La quatrième, enfin, consiste à fournir des services partisans, comme la presse, l'expertise ou la levée de fonds<sup>272</sup>. Pour autant, selon ces auteurs, la question principale n'est tant pas de savoir pourquoi un parti dispose d'une organisation centrale, que de savoir si cette organisation est capable de réaliser les fonctions qui lui sont attribuées<sup>273</sup>. Cette question trouve toute sa pertinence dans le cas du PS.

En effet, à l'issue du congrès d'Épinay, l'appareil central est réduit à sa plus simple expression. D'ailleurs, la délocalisation du siège de la campagne présidentielle de 1974 à la Tour Montparnasse souligne la faiblesse organisationnelle du parti. Signe de maturation organisationnelle, en sens inverse, la campagne victorieuse de 1981 est réalisée au nouveau siège du PS, rue de Solférino<sup>274</sup>. Par conséquent, la reconstruction de l'appareil central dépend d'une double exigence : d'abord la réaffirmation de sa légitimité en tant que centre, ensuite l'efficacité dans l'animation et le développement du parti. A ces contraintes en termes d'objectifs organisationnels, s'ajoutent des contraintes matérielles qui ne peuvent que freiner le mouvement de modernisation du parti<sup>275</sup>. Saisir

---

<sup>271</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 598-599.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 600.

<sup>273</sup> *Ibidem.*

<sup>274</sup> Sur la campagne de 1974, voir l'incontournable ouvrage de Colliard (S.), *La campagne de F. Mitterrand en 1974*, Paris, PUF, 1979 et, pour une description détaillée de celle de 1981, le travail de Jouteux (Th.), *Le Parti socialiste dans la campagne de F. Mitterrand en 1981*, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, 2005, n°47.

<sup>275</sup> Ce sont d'ailleurs les commissions de travail, qui reposent sur la mobilisation d'un réseau d'expertise « militante » et donc bénévole, qui servent généralement d'exemple pour illustrer le fonctionnement du siège à cette époque. Pour N. Bricq, ex-

les évolutions de la configuration intra partisane socialiste implique donc de préciser le rôle qu'y joue l'organisation centrale. Pour ce faire, on s'attache ici prioritairement à l'appareil partisan du PS et à l'articulation au sein du siège entre la direction politique et l'appareil de permanents.

Si moderniser le siège du parti est indispensable pour la nouvelle direction, cette modernisation ne peut s'apprécier indépendamment de « l'effet miroir » et de « l'effet réfléchissant » qu'elle implique. Or, la conjonction de ces effets n'est ainsi pas sans peser sur l'activité du siège, de telle sorte que la rationalisation de son fonctionnement ne puisse être finalement que limitée.

## **A. Moderniser le siège : entre « effet miroir » et « effet réfléchissant ».**

L'organisation socialiste connaît une particularité de fonctionnement qu'il convient d'envisager en premier lieu : la fusion politico-administrative du siège. Or, cette particularité conditionne largement le processus de rationalisation de Solférino.

### **1. L'incontournable fusion politico-administrative du siège.**

Selon le sens classiquement donné à la notion d'appareil partisan<sup>276</sup>, il faut admettre que si le PS d'Epinais n'en est pas dépourvu, il ne dispose cependant que d'un appareil réduit en 1971. En outre, le mode de fonctionnement du siège a subi une politisation très forte de ses structures suites au renouvellement des équipes dirigeantes. Ces facteurs se conjuguent donc, entraînant l'apparition d'un mode de fonctionnement propre au Parti socialiste : la fusion politico-administrative des organes du siège. Par fusion politico-administrative, on entend que les deux types de postes, direction politique et administration du parti, sont fonctionnellement distincts, mais reliés par un rapport hiérarchique déterminé politiquement. Ainsi, la direction nationale est divisée en secrétariats nationaux, qui forment donc le pôle politique du siège. Chaque secrétariat national dispose d'un certain nombre de permanents, dont l'ensemble forme l'appareil administratif du parti. Classiquement, la nomination comme permanent récompense à la fois l'investissement de l'adhérent dans les activités du parti et sanctionne le savoir-faire qu'il a déployé à cette occasion. Le permanent est ainsi un militant professionnel, qui doit sa place à son engagement au sein du parti. A la désignation des permanents, appréciée à partir de critères politiques<sup>277</sup>, se surajoute un rapport hiérarchique qui ne reconnaît pas

---

membre du CERES, puis participante au mouvement des transcourants, aujourd'hui sénatrice strauss-kahnnienne : « Le siège était vraiment le cœur du parti à ce moment-là. C'était là que les choses se décidaient et puis on y travaillait vraiment. Les commissions fonctionnaient à plein régime » (entretien précité).

<sup>276</sup> Cf. Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 220 : l'appareil est « l'ensemble des permanents salariés » (« The set of salaried bureaucrats »).

<sup>277</sup> Sur le métier de permanent comme moyen de compenser des ressources nominales (titres scolaires, qualification professionnelle, etc.) réduites, voir Lagroye (J.) *et al.*, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, 2003, notamment le chapitre consacré aux organisations politiques p. 231 et svtes.

l'autonomie fonctionnelle entre les deux pôles du siège. Par une sorte de système des dépouilles organisé par courants, le changement du titulaire d'un secrétariat national oblige ses collaborateurs soit à quitter leur poste, soit à « rechercher d'autres partenariats avec d'autres leaders pour continuer à travailler dans cette maison »<sup>278</sup>. En d'autres termes, la dissociation fonctionnelle entre les deux pôles est contrebalancée par des modes de régulation de l'activité du siège extrêmement politisés puisque soumis au jeu des courants. Les risques de turnover sont d'ailleurs d'autant plus élevés qu'une règle non écrite appliquée jusqu'en 1981, prévoie que ne participent au secrétariat national que les courants ayant fait synthèse au congrès<sup>279</sup>.

La raison la plus évidente à cette confusion est, d'abord, le faible nombre de permanents du parti qui rend une division fonctionnelle réelle du siège difficilement envisageable : une vingtaine en 1971, ils ne sont que près de 90 en 1979. Dans ces conditions, les rapports interpersonnels tendent logiquement à être survalorisés, d'où l'acceptation unanimement partagée d'ailleurs d'une autonomie administrative réduite<sup>280</sup>.

Ensuite, les permanents sont dépendants matériellement d'une situation juridique complexe. En effet, ils sont recrutés généralement sur des contrats d'assistant parlementaire mis à la disposition du parti, voire salariés par des organes périphériques, comme la MNEF. Ils ne disposent donc pas d'un statut propre malgré la mise en place d'une convention collective en 1979 et la mise à disposition d'assistants reste la norme jusqu'en 1993<sup>281</sup>.

Enfin, le secrétariat national est structuré jusqu'en 1979 quasi exclusivement autour de secrétariats fonctionnels, destinés donc à l'administration du parti (élections, fédérations, coordination, budget, etc.). Or, dans une organisation aux structures faiblement institutionnalisées, « l'indétermination des zones d'incertitudes » conduit les responsables socialistes à privilégier des solidarités intrapartisanes par courants. La maîtrise des secrétariats nationaux constitue donc un enjeu prégnant dans la lutte interne, de telle sorte que l'appareil permanent ne puisse être tenu à l'écart de ces rivalités. Il importe en effet pour chaque courant d'occuper une surface organisationnelle la plus large possible afin de pouvoir contrôler les ressources collectives du siège, créant de la sorte un phénomène auto-entretenu de marquage réciproque. Selon cette logique, l'expression de liens de

---

<sup>278</sup> P. Durand, entretien personnel du 28 juin 2006.

<sup>279</sup> « La règle c'est que le secrétariat du parti, dites le gouvernement du parti, [...] doit être homogène » : F. Mitterrand *in* Congrès national de Grenoble des 22-23-24 juin 1973, *Sténotypes OURS*, p. 342.

<sup>280</sup> Ce comportement, qui se perpétue sous d'autres manières aujourd'hui encore, est un bel exemple de naturalisation d'un phénomène social, en l'occurrence là, celui de l'intégration par le groupe des conséquences en termes organisationnels des faibles ressources budgétaires. Alors que l'absence d'autonomie du pôle administratif repose en premier lieu sur cette question, les socialistes en sont venus à considérer qu'il est, finalement, dans l'ordre des choses que les permanents soient avant tout des proches des secrétaires nationaux.

<sup>281</sup> Ce type de relation économique n'est pas apparu comme un mode illégitime de financement de l'activité politique, dans une période où le PS manquait de ressources financières. Au-delà du critère de la rémunération, si l'activité politique du permanent est son métier, la définition d'une profession de permanent est quant à elle problématique. Sur le processus de professionnalisation d'une activité, cf. Freidson (E.), *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984. Sur les difficultés pour reconnaître une activité comme une profession, cf. Heinich (N.), « Les traducteurs littéraires : l'art et la profession » *Revue française de sociologie*, vol. 25 (2), 1984, pps. 264-280.



solidarités entre les pôles administratif et politique prend une importance capitale, laquelle conforte, à son tour, l'effacement de leur dissociation fonctionnelle.

Une fonction témoigne à elle seule de l'imbrication entre les deux pôles : le secrétariat général administratif (SGA). Le SGA est chargé de l'organisation, du personnel et du budget et assure l'articulation entre les services du siège et le secrétariat national. Un domaine comme l'organisation est décisif dans la définition des rapports de force internes. Aussi, il est difficile d'objectiver la fonction de SGA. L'articulation particulière au PS entre instances politiques et services administratifs interdit toute « sanctuarisation » du siège. Il est ainsi impossible à un SGA de s'abstraire des contingences partisans, et ce d'autant que son rôle constitue le versant administratif de la coordination, fonction politique déterminante dans l'animation du parti. N'étant lui-même pas autonome, le SGA ne peut permettre l'autonomisation du pôle administratif. La véritable mise au pas subie en 1979 par le SGA d'alors, J-P. Weben, témoigne à elle seule de l'interpénétration à l'œuvre entre les deux composantes du siège. Le compte rendu du CD post-congrès de Metz est éloquent : « Dans le cadre de la nouvelle organisation du secrétariat national, les fonctions administratives, regroupées sous la responsabilité de Jean-Pierre Weben, sont désormais rattachées au secrétariat national à l'Organisation et aux Fédérations [...]. Béatrice Marre assurera, aux côtés de Jean-Pierre Weben, la supervision de ces tâches et de la gestion administrative. La gestion du personnel sera confiée à H. Pradeaux »<sup>282</sup>. Les épreuves insurmontables rencontrées par les multiples titulaires de ce poste montrent que le fonctionnement du siège va s'institutionnaliser progressivement sur le mode de l'interpénétration plutôt que de la dissociation fonctionnelle. Dans cette perspective, la modernisation souhaitée du parti induit-elle une réelle professionnalisation, au sens de rationalisation de son activité du siège socialiste ?

## 2. L'amorce de professionnalisation de l'organisation centrale du parti.

Afin de pouvoir apprécier les transformations de l'activité de Solférino, il faut au préalable revenir sur la notion polysémique de professionnalisation<sup>283</sup>. Deux éléments doivent en effet être distingués. D'abord, les membres de l'organisation : répondent-ils aux critères élaborés dans ce but pour être considérés comme des professionnels. Ensuite, le fonctionnement de l'organisation lui-même : la division des tâches est-elle suffisamment précise et les modes de fonctionnement suffisamment rationnels pour que l'on puisse considérer l'organisation comme professionnelle. Le terme de bureaucratie<sup>284</sup>, généralement employé notamment en littérature anglo-saxonne, tend à

---

<sup>282</sup> Archives du comité directeur 1979, *OURS*. Le secrétariat national à l'Organisation et aux Fédérations fut confié à P. Quilès. Béatrice Marre était auparavant l'assistante de J-P. Weben.

<sup>283</sup> Voir sur ce point les remarques de Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 220 et svtes.

<sup>284</sup> Pour Weber, « l'administration bureaucratique signifie la domination en vertu du savoir : c'est son caractère fondamental spécifiquement rationnel. [...] Normalement, l'« esprit » de la bureaucratie rationnelle s'exprime de deux façons : 1. Le

confondre ces deux éléments. Elle suppose une division des tâches effectuées par des individus appointés dans ce but<sup>285</sup>.

Cependant, la constitution d'un appareil permanent rend compte de la volonté de disjoindre la finalité de l'activité politique (la conquête de postes électifs par exemple), des moyens mis en œuvre dans ce but (la définition de tâches que l'on qualifiera d'administrativement déterminées). L'élaboration par Panebianco du modèle électoral-professionnel marque, de ce point de vue, une évolution notable de la notion de professionnalisation appliquée aux partis politiques. L'auteur distingue en effet les bureaucrates, représentatifs du parti de masse, des professionnels proprement dit, représentatifs du modèle électoral-professionnel. Ces derniers exercent leur activité grâce à leurs compétences reconnues hors parti<sup>286</sup>. Ils sont assimilés à des spécialistes et occupent à ce titre soit des fonctions remplies auparavant par les bureaucrates, soit des fonctions nouvelles au sein de l'organisation centrale (*i.e.* les experts en communication)<sup>287</sup>. L'émergence des experts peut se lire alors comme une professionnalisation de l'organisation partisane au sens propre du terme.

Le passage d'un modèle à l'autre témoigne d'une redéfinition de la professionnalité, laquelle ne repose plus en premier lieu sur des critères d'engagement politique mais sur une approche rationnelle des tâches dévolues à l'organisation centrale. Prolongeant Panebianco, d'autres modélisations envisagent la professionnalisation politique à l'aune de la technicité et des compétences qu'elle induit. En d'autres termes, l'expert remplace le permanent, le gestionnaire l'entrepreneur politique<sup>288</sup>. Cette professionnalisation du personnel politique s'exprimerait dans le « parti cartel » ou dans le « parti entreprise »<sup>289</sup>. Ainsi entendue, la professionnalisation des personnels partisans rejoint les acquis de la sociologie des professions. Dans son article classique, Jean-Michel Chapoulie donne deux sens à la notion de professionnalisation : d'une part la définition et la planification des tâches et,

---

formalisme, réclamé par tous [...]. 2. L'inclinaison des fonctionnaires à traiter dans un sens matériel et utilitaire les tâches d'administration qui sont les leurs » in Weber (M.), *Economie et Société*, *op. cit.*, p. 299-301.

<sup>285</sup> Sur le degré de bureaucratisation, cf. Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 220.

<sup>286</sup> C'est-à-dire par diplôme ou activité professionnelle hors parti.

<sup>287</sup> Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 234 et chap. 14, p. 262 et svtes, sur les caractéristiques générales du modèle. Pour une « mise à l'épreuve » de ce modèle à partir du cas du Labour, voir Garcia (X.), *Analyse d'une transition partisane : Le parti travailliste britannique depuis 1979*, *op. cit.* Sur la professionnalisation du personnel permanent du Labour, cf. Webb (P.), Fischer (J.), « Political participation: the vocational motivations of Labour party employees », *British Journal of Politics*, vol. 5 (2), 2003, pps. 166-187. Plus généralement sur ce thème, cf. aussi Eliassen (K. A.), Pedersen (M. N.), « Professionalization of legislatures : Long-term Change in Political Recruitment in Denmark and Norway », *Comparative Studies in Society and History*, 1978, pps. 286-318 qui évoquent une « professionnalisation intellectuelle » renvoyant à la complexité et la technicité croissante des décisions politiques auxquelles les responsables politiques sont confrontés. Voir également Heidar (K.) « Professional Staff in Political Parties » in Katz (R. S.), Crotty (W.), *Handbook of party politics*, London, Sage Publications, 2006, pps. 336-347 ainsi que Dulio (D. A.), « Party Crashers? The Relationship between Political Consultants and Political Parties » in Katz (R. S.), Crotty (W.), *Ibid.*, pps. 348-358 où l'auteur insiste sur la nécessité de dépasser l'approche normative des relations entre consultants et directions des partis politiques pour mieux mettre en évidence les interactions de plus en plus étroites et formalisées entre les deux.

<sup>288</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 19.

<sup>289</sup> Cf. Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi. Sur ce modèle de parti, voir Hopkin (J.), Paolucci (C.), « The Business Firm Model of Party Organization : Cases from Spain and Italy », *European Journal of Political Research*, 35 (3), 1999, pps. 307-339.

d'autre part, l'organisation et la reconnaissance d'une profession établie<sup>290</sup>. La figure de l'expert renvoie donc à l'idée que les activités centrales d'un parti peuvent être envisagées avant tout de manière fonctionnelle : il existe des tâches précisément identifiées, ce qui suppose un recrutement fondé sur les compétences du recruté à les remplir.

Deux étapes sont ainsi indispensables. Premier temps, la mise en œuvre d'un mode de fonctionnement rationnel de l'organisation qui disjoint l'activité administrative de sa finalité proprement politique. Second temps, le découpage fonctionnel induit un réétalonnage des compétences des individus employés à cette tâche, le critère fonctionnel supplantant le critère politique. La première étape secrète un personnel particulier, le permanent ; la seconde entraîne son remplacement par les experts.

A partir de ces précisions, on verra que, dans le cas du Parti socialiste, le passage de la première étape à la seconde ne s'est effectué formellement qu'en 1993. De ce point de vue, l'accession au pouvoir en 1981 ne bouleverse pas l'organisation du siège, mais prolonge plutôt des tendances déjà à l'œuvre. On note toutefois, entre 1971 et 1981, que la structure administrative centrale se précise lentement d'un point de vue fonctionnel.

En premier lieu, les frontières entre les pôles administratif et politique se dessinent, pour ensuite permettre une thématization progressive des secrétariats nationaux qui correspond à un stade plus avancé de division des tâches partisans. La comparaison à 6 ans d'intervalle entre le secrétariat national d'Epinay en 1971 (Tab. 2-7) et celui de Nantes en 1977 (Tab. 2-8) éclaire ces deux temps.

Nature du secrétariat	Nom du titulaire
Premier secrétaire	Mitterrand F.
Coordination	Mauroy P.
Programme et relation avec les organismes associés	Chevènement J.-P.
Presse	Estier C.
Organisation et Propagande	Fillioud G.
Relations extérieures	Jaquet G.
Formation et administration	Joxe P.
Organisation et budget	Loo C-E.
Relations internationales	Pontillon R.
Organisation et Animation	Sarre G.

*Tab. 2-7 : Secrétariat national issu du congrès d'Epinay en 1971 : 10 titulaires.*

Le Tab. 2-7 met bien en évidence une des causes de la confusion politico-administrative du siège : 8 des 10 titulaires occupent un secrétariat national fonctionnel, c'est-à-dire un secrétariat

<sup>290</sup> Chapoulie (J.-M.), « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 14 (1), 1973, p. 86-114.

indispensable à la maintenance de l'organisation. Si tous les secrétariats nationaux ne se valent ni en termes de prestige ni en termes de ressources mobilisables, chacun d'eux permet de mobiliser des ressources organisationnelles, que les courants cherchent d'autant plus à maîtriser que les frontières des postes ne sont pas encore clairement établies. Les découpages administratifs reproduisent donc les découpages politiques qui les fondent : les changements de titulaires politiques sont susceptibles d'entraîner une redistribution des compétences et de susciter un remodelage de l'appareil permanent correspondant. A cela s'ajoute le fait que les responsabilités sont établies de manière relativement floue, ce qui autorise des interprétations larges des fonctions assignées et favorise les affrontements internes. J-P. Chevènement, par exemple, se voit attribuer le « Programme et les relations avec les organismes associés ». D'un point de vue politique, cette nomination se justifie par le rôle du CERES et son apport à la construction idéologique du parti. D'un point organisationnel, cependant, la conjugaison de ces deux attributions est susceptible de fournir une position privilégiée pour son détenteur notamment au niveau de la production idéologique du parti. Ainsi, soit les fonctions des secrétariats nationaux ne sont pas précisément définies, soit un cumul de compétences est autorisé. Dans les deux cas, le fait qu'il s'agisse de secrétariats nationaux fonctionnels entretient la politisation de l'organisation centrale.

<b>Nature du secrétariat</b>	<b>Nom du titulaire</b>
Premier secrétaire	Mitterrand F.
Coordination	Mauroy P.
Fédérations-entreprises	Mermaz L.
Relations extérieures	Bérégovoy P.
Etudiants-Jeunesses	Cresson E.
Presse-information	Estier C.
Organismes associés-associations	Eyquem M-T.
Elections-Contentieux	Fajardie R.
Relations internationales Tiers-monde	Jospin L.
Trésorerie	Loo C-E.
Etudes	Martinet G.
Relations internationales	Pontillon R.
Communication	Poperen J.
Secteur public	Rocard M.
Action féminine	Roudy Y.
Action culturelle	Taddéi D.

*Tab. 2-8 : Secrétariat national issu du congrès de Nantes en 1977 : 16 titulaires.*

Le Tableau 2-8, relatif au SN de 1977, souligne, lui, le processus de différenciation fonctionnelle entre les différents secteurs d'activités du parti. L'exemple des études est ici révélateur. Le secrétariat national confié à J.-P. Chevènement est, en 1973, transformé en « Projet-Etudes ». En

1975, après la mise en minorité du CERES, les Etudes deviennent un secrétariat national à part entière. Les relations avec les organismes associés échoient à M-T. Eyquem, collaboratrice fidèle à F. Mitterrand depuis l'époque de la CIR. En 1977, la différenciation est encore accrue : M-T. Eyquem se voit également confier les relations avec les associations. Le rapport entre les Etudes et les Organismes associés est donc rompu et tout risque de maîtrise de la « chaîne de production idéologique » écarté<sup>291</sup>.

Ce processus de différenciation se manifeste à travers l'augmentation du nombre de secrétariats « fonctionnels », au nombre de 10 en 1977. Apparaissent des secteurs nouveaux comme les « Fédérations » (créées en 1973), la « Communication » qui remplace la Propagande, les « Etudiants-Jeunesses » (créés en 1975) et les « Elections et contentieux ». Là encore cependant, la compétition intra partisane produit pleinement ses effets : ces secrétariats nationaux sont détenus soit par des mitterrandistes (E. Cresson<sup>292</sup> aux « Etudiants »), soit par des alliés (J. Poperen et par R. Fajardie<sup>293</sup> à la « Communication » et aux « Elections »).

Autrement dit, la construction d'un appareil central rationalisé au sein du PS implique, d'abord, les moyens en personnel nécessaire, mais également, une direction politique à l'autorité suffisamment établie. Ainsi, au fur et à mesure, le courant mitterrandiste s'arroge méticuleusement le contrôle des secrétariats nationaux fonctionnels majeurs (Fédérations, Trésorerie, Presse notamment), confortant la légitimité politique de son leader. Il initie de ce fait un processus de différenciation qui se manifeste par l'augmentation du nombre de secrétaires nationaux fonctionnels, dont les tâches sont beaucoup mieux déterminées.

Ce processus renseigne, en outre, sur les transformations structurelles en cours du parti. Ainsi, le secteur formation perd sa qualité de secrétariat national en 1977. Ce déclassement souligne la transformation d'un mode de recrutement des responsables du parti. Le courant mitterrandiste a toujours détenu ce secrétariat : P. Joxe en 1971, puis L. Jospin de 1973 à 1975 l'ont dirigé. Or, la Formation a constitué un vivier de recrutement pour les mitterrandistes : afin de s'assurer des soutiens dans les fédérations en développement et recruter les « éléments les plus prometteurs », ils utilisent les stages de formation pour repérer les membres susceptibles d'être leurs relais dans les fédérations<sup>294</sup>. A partir de 1977, l'organisation du parti se rigidifie tant nationalement que localement, où les équipes se sont constituées et connaissent leurs premiers succès électoraux. Le nombre d'élus augmente et par là leur contrôle des sections et fédérations. De fait, le centre ne peut plus intervenir aussi directement au niveau local sans interférer dans des intérêts dorénavant constitués. Dans cette perspective, la

---

<sup>291</sup> On ne tient pas compte ici de la production « indépendante » des courants, ni des rapports conflictuels autour de la presse du parti entre mitterrandistes et membres du CERES, lesquels peuvent participer de la réévaluation des ressources organisationnelles.

<sup>292</sup> Economiste de formation, elle appartenait au troisième cercle des Conventionnels

<sup>293</sup> Si ce dernier appartient au courant Mauroy, il éprouve une véritable fascination pour F. Mitterrand et est considéré par les mitterrandistes comme un relais sûr de leur action.

<sup>294</sup> Le manque d'archive ne nous a permis de quantifier ce phénomène par ailleurs très clairement exposé par de nombreux mitterrandistes « historiques », tels M. Benassayag : « Les stages, cela nous servait à repérer le type qui pourrait monter une section, celui que l'on pourrait présenter à une élection. C'est comme cela qu'on a recruté Delanoë par exemple » (entretien précité).

Formation n'offre plus le même intérêt immédiat en termes organisationnels. D'où son déclassement au rang de secrétariat national adjoint.

Les modalités d'articulation entre les sphères politique et administrative du siège déterminent donc le processus de professionnalisation du *party in the central office*. La décantation fonctionnelle à l'œuvre ne peut cependant se comprendre indépendamment des enjeux politiques qui parcourent l'organisation centrale et la limitent forcément.

## **B. Une rationalisation du siège forcément limitée ?**

Le caractère en fin de compte peu rationnel du fonctionnement du siège s'exprime parfaitement à travers les effets constatables de la thématization des instances nationales. Ceci s'explique pourtant aussi par la concurrence entre institutions officielles du parti et institutions « parallèles » autour de F. Mitterrand.

### **1. La thématization nécessairement inefficace des instances.**

La thématization du secrétariat national marque une véritable inflexion dans le processus de spécialisation des tâches de l'organisation centrale. La première phase concerne prioritairement la structuration de l'appareil central. Moderniser le parti consiste alors à introduire des pratiques et des techniques nouvelles dans son fonctionnement : l'introduction de l'informatique est évoquée à de nombreuses reprises, y compris en congrès, comme pour mieux souligner les changements effectifs initiés par la direction du parti<sup>295</sup>. A l'usage de techniques pour assurer l'administration du parti, s'ajoute en outre le recours à des pratiques et savoir-faire techniciens eux aussi nouveaux au PS, comme l'utilisation de sondages :

« Une étude nationale dite qualitative [doit être réalisée] par un institut de sondage. Cette étude, conduite à partir d'éléments statistiques, de résultats d'enquêtes déjà faites et d'interviews non directives doit faire apparaître la hiérarchie des préoccupations des Français, l'image du parti et d'autres indications utiles pour la définition des thèmes de campagnes et leur formulation. [...] L'enquête générale réalisée dès maintenant pourrait être précisée au cours de la campagne par des sondages limités pour mesurer les réactions de l'opinion aux faits d'actualité et nous permettre d'ajuster le tir. Les candidats qui le voudraient pourraient faire réaliser des enquêtes complémentaires pour déceler les sensibilités particulières dans leur circonscription »

Rapport Jacquet (SN à la propagande), comité directeur du 14 octobre 1972, *archives OURS*.

La publicisation de cette démarche souligne à la fois sa nouveauté et l'approche professionnelle qui la guide. La modernisation de l'appareil partisan, tant par les moyens d'administrer le parti que par les méthodes employées, constitue donc un préalable afin de doter le parti d'un outil

---

<sup>295</sup> « Il a fallu constituer pratiquement à partir de zéro un nouveau fichier et nous avons décidé de le faire en suivant les méthodes les plus modernes, c'est-à-dire en ayant recours à l'ordinateur » : C. Estier in Congrès national de Grenoble des 22-23-24 juin 1973, *Sténotypes OURS*, p. 79.

administratif conséquent. L'outil reconstitué, une seconde phase, qui concerne la spécialisation des services du siège est engagée en 1977<sup>296</sup>. Le secrétariat national issu du congrès de Nantes de 1977 est donc composé de 16 membres dont 5 secrétariats nationaux thématiques (RI, Secteur public, Action féminine, Action culturelle, Associations). Cette thématisation se poursuit en 1979 avec la nomination de 5 Secrétariats nationaux thématiques et avec un recours accru aux secrétariats nationaux adjoints (4).

Cette thématisation du pôle politique ne peut, cependant, pas être considérée comme l'expression d'une véritable rationalisation du siège du parti. En effet, les secrétariats nationaux thématiques répondent d'abord à des besoins ponctuels, en fonction de l'agenda politique notamment, comme l'indique leur requalification régulière : l'Action féminine créée en 1975 devient Lutttes des femmes en 1977. De plus, ces secrétariats nationaux disposent de peu de moyens, généralement un assistant et une secrétaire. Par conséquent, la dichotomie entre les pôles administratifs et politiques s'exprime ici fortement puisque les fonctions politiques ne s'intègrent pas dans une spécialisation des activités du pôle administratif.

La création de ce type de SN répond, en réalité, davantage à une logique externe, comme pour le recours aux délégués nationaux et aux rapporteurs spéciaux. La fonction principale de ces derniers est d'assurer une veille politique et de répondre dans leur domaine d'activité aux interventions du gouvernement, à l'instar par exemple d'Alain Bompard, réputé pour son engagement dans la protection de l'environnement et nommé délégué national sur ces questions. Leur nombre a connu une très forte progression de 1977 à 1979 : 26 Délégués nationaux et 11 Rapporteurs en 1977 contre respectivement 36 et 15 en 1979. Alors qu'il s'agit initialement de constituer une sorte de contre gouvernement, l'adéquation entre les compétences individuelles et la fonction attribuée n'est pourtant pas systématique. Rétribution politique et reconnaissance d'une expertise ne sont certes pas antinomiques : si, en 1979, J. Lang est délégué général à la culture et le réalisateur Serge Moati délégué à l'audiovisuel, l'environnement échoit à l'économiste E. Cresson. La rétribution en fonction des compétences reconnues (Louis Mexandeau devient délégué général à l'Education nationale en 1979, notamment en raison de son rapport sur ce sujet) est donc concurrencée par un mode de rétribution visant à distinguer les individus et à sanctionner leur poids politique. Les SN thématiques connaissent par la suite la même évolution, décelable à travers l'inflation de leur nombre. Multiplication des responsables et chevauchement des compétences provoquent une dilution du pouvoir d'influence de chacun, transformant par là même le sens de l'activité de tous. Le pôle politique fonctionne alors inévitablement en autonomie par rapport à un appareil administratif qui,

---

<sup>296</sup> Seconde phase dont les dirigeants du parti sont bien conscients : « la vie du parti a atteint un degré de maîtrise et de maturité vers lequel nous ne faisons que tendre dans les étapes précédentes », de telle sorte qu'« en nous dotant de structures nouvelles et d'une administration centrale correspondante, nous avons tenté de couvrir aussi complètement que possible l'organisation du travail intérieur dans le parti et sa traduction vers l'extérieur » (P. Mauroy in Congrès national de Nantes des 17-19 juin 1977, *Sténotypes OURS*, p. 14 et 22).

dans tous les cas, n'est pas en mesure de répondre à l'ensemble des besoins suscités par la multiplication des responsabilités politiques.

Lorsqu'elle n'est pas liée au développement d'une spécialisation administrative, la spécialisation politique renvoie donc à des logiques de positionnement au sein des équipes politiques, davantage qu'à un souci de professionnalisation réel de l'appareil partisan.

La structuration de l'appareil central socialiste possède néanmoins une particularité évidente en terme de professionnalisation. En effet, la thématisation du secrétariat national, de même que la création de responsables thématiques (délégués généraux et rapporteurs spéciaux), coïncide avec la constitution d'un réseau d'experts mobilisé à travers le fonctionnement florissant à cette époque des commissions de travail du parti. Ces commissions ont permis au PS de bénéficier d'un véritable « militantisme d'expertise »<sup>297</sup> : à titre d'exemple, 42 % des membres de cabinets en 1981 sont passés par une commission du parti<sup>298</sup>. L'expression « militantisme d'expertise » est significative en ce qu'elle insiste sur un point non envisagé par les théories relatives à la professionnalisation des partis politiques. Dans ces théories, si l'expert succède au bureaucrate, l'un comme l'autre sont salariés du parti. Autrement dit, la professionnalisation est conçue sur la base d'un rapport économique. A l'inverse, dans le cas du PS, des experts<sup>299</sup> s'engagent bénévolement dans la production intellectuelle du parti, proposant ainsi une articulation particulière entre expertise et organisation partisane. Les commissions jouent donc le rôle d'interface entre parti et experts. Néanmoins, si leur apport est incontestable, l'engagement bénévole de ses membres nuit à leur efficacité. En effet, une quinzaine de commissions du parti reconnues statutairement existent, décomposées chacune en sous-commissions ou groupes transversaux, de telle sorte qu'une centaine de groupes de travail coexistent en même temps<sup>300</sup>.

Or, trois contraintes d'ordre politique sont à l'œuvre, qui ne sont pas sans renvoyer à la notion d'anarchie organisée d'E. Friedberg<sup>301</sup>. Premièrement, les mêmes sujets peuvent être traités par différents groupes et plusieurs personnes peuvent être chargées d'une même commission. Il n'existe

---

<sup>297</sup> Pour reprendre la formule de Monique Dagnaud et Dominique Mehl in Dagnaud (M.), Mehl (D.), *L'élite rose. Sociologie du pouvoir socialiste 1981-1986*, Paris, Ramsay, 1988 (2<sup>nd</sup>e édition), p. 61.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p. 384. Le sens du placement dans les commissions pouvait donner lieu à des rétributions très importantes en 1981 : J. Delors qui, jusque-là, présidait la commission économie, fut nommé ensuite ministre de l'Economie et des Finances de 1981 à 1984.

<sup>299</sup> Par souci de simplification, on n'évoquera les membres des commissions qu'en tant qu'experts, bien que la présence à une commission ait pu permettre à un individu de se constituer un savoir reconnu et que les travaux des commissions étaient ouverts à tous.

<sup>300</sup> Cf. Bachelot (C.), « Les experts au Parti socialiste. Réseaux et modalités de recours à l'expertise », *Colloque de l'AFSP « Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs »*, Paris, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2002, version électronique, p. 4.

<sup>301</sup> Pour Friedberg, l'anarchie organisée « désigne des organisations [...] qui sont caractérisées notamment par trois traits. D'une part, une forte ambiguïté des préférences : les acteurs de ces contextes ne savent pas très bien ce qu'ils veulent, ou plutôt ils veulent beaucoup de choses pas toujours faciles à concilier [...]. D'autre part, une technologie peu maîtrisée [...]. Enfin, troisième trait, une participation fluide dans les processus de décision ou, si l'on préfère, une faible structuration de ceux-ci », in Friedberg (E.), *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil, Col. Points Essais, 1997 [1<sup>ère</sup> éd. 1993], p. 80-81.



donc pas de règles formelles obligeant le secrétariat national aux Etudes, dont les commissions relèvent, à veiller à la cohérence et à la complémentarité des activités de réflexions. Cela conduit à la deuxième contrainte, qui n'est autre que le jeu des courants. A partir de 1975, la désignation à la tête des commissions relève du Premier secrétaire et non plus du secrétariat national aux Etudes. La direction et l'animation d'une commission deviennent un enjeu de la compétition intrapartisane. Le fondement militant des commissions interdit pourtant leur verrouillage, d'où la préférence pour l'éparpillement des initiatives. Le troisième élément concerne, enfin, l'usage des travaux des commissions. Puisque l'appareil permanent n'est pas suffisamment développé pour absorber une spécialisation thématique, et sachant que les responsabilités ne sont pas clairement établies dans le circuit de production intellectuelle des commissions, l'articulation commissions-pôle administratif-pôle politique ne fonctionne que de manière très aléatoire. De ce fait, nombre de travaux en commissions ne trouvent pas de débouchés : la professionnalité des compétences est donc desservie par un fonctionnement peu efficace de l'organisation.

L'absence d'efficacité ne doit pourtant pas être confondue avec un fonctionnement irrationnel de l'organisation, en témoigne l'action du premier secrétaire. F. Mitterrand a en effet mis en place un mode de fonctionnement du siège qui lui permet à la fois d'en avoir la maîtrise et de disposer de ses propres instances, qui concurrencent les instances officielles du parti.

## 2. Une mise en concurrence des structures : instances officielles et instances « parallèles ».

La singularité du fonctionnement du siège est, en premier lieu, liée aux modalités particulières d'articulation entre pôles administratif et politique. La mise en concurrence des responsables politiques par la multiplication des postes en complexifie ensuite le fonctionnement. Dans ce mouvement de dilution des responsabilités politiques, la question de la coordination de l'instance centrale acquiert une importance majeure. Ainsi, R. Cayrol peut à juste titre évoquer le double circuit de décision qui caractérise l'activité du siège, évoquant une « légitimité démocratique » des instances officielles du parti et une « légitimité mitterrandiste » reposant sur le pouvoir de F. Mitterrand au sein de ces instances<sup>302</sup>. Aux instances officielles se superposent en effet des instances relevant directement du premier secrétaire et n'ayant pas nécessairement d'existence statutaire, comme les « délégués itinérants »<sup>303</sup>.

La professionnalisation du siège ne peut, par conséquent, s'apprécier pleinement qu'à partir des rapports entre instances officielles et instances relevant directement du Premier secrétaire. En

---

<sup>302</sup> Cf. Cayrol (R.), *op. cit.*, p. 201-202 : « le fonctionnement des instances centrales du PS met ainsi en œuvre un double circuit de légitimité : celui qui est fondé sur la désignation démocratique, et celui qu'on ne saurait appeler « royal », disons donc « mitterrandiste ».

<sup>303</sup> Les délégués itinérants ou « *missi dominici* » étaient chargés de développer et contrôler les fédérations.

revanche, l'appropriation ou le contrôle indirect par le Premier secrétariat de certains domaines d'activités (organismes centraux, budget par exemple) nécessite la recherche d'un équilibre entre les différents protagonistes qui participent à la direction du parti. Ainsi, la création d'une instance « parallèle » ne repose pas uniquement sur « le fait du Prince » mais est rendue possible à partir de la combinaison entre la fonctionnalisation du siège et la maîtrise de la configuration intrapartisane.

La fonctionnalisation est l'élément premier dans cette perspective. Pour simplifier la présentation, on s'en tiendra ici aux seuls secrétaires nationaux. Dans le cas des secrétaires nationaux, la possibilité pour le Premier secrétaire de préempter concrètement un domaine d'activité nécessite que cette fonction soit préalablement identifiée, clairement définie et donc attribuée à un responsable politique. Le Premier secrétaire ne peut pas, par exemple, s'arroger directement le contrôle des Fédérations, secrétariat national clé du parti. En revanche, le mouvement de spécialisation permet d'identifier des tâches ponctuelles dont il peut estimer qu'elles constituent un impératif de son action et doivent relever pour cela directement de lui. Dans ce cas, sa « légitimité charismatique » permet d'en justifier l'appropriation.

Le cas des Entreprises permet d'explicitier ce processus d'appropriation. On a vu que face à la menace du CERES, L. Mermaz se voit attribuer ce secrétariat national. Or, les responsabilités de L. Mermaz sont très larges : il est en charge également des Fédérations. En 1977, un délégué général aux Entreprises est donc désigné pour superviser en quelque sorte ces questions. Le jeu des courants a donc permis, dans un premier temps, la reprise en main d'un domaine d'activité du parti désormais clairement identifié, le secteur Entreprises, lequel a été, dans un second temps, définitivement mis sous tutelle mitterrandiste avec la création d'un délégué général. La « légitimité charismatique » ne s'est donc pas opposée directement à la « légitimité démocratique », mais s'y est progressivement substituée. Autrement dit, F. Mitterrand dispose d'une large marge de manœuvre pour contrôler les instances du parti, mais doit faire face à certaines contraintes dont il ne peut s'abstraire : la maîtrise de l'appareil central repose ainsi sur un jeu d'équilibre entre courants que l'organigramme ne fait que traduire.

De la même manière, les instances parallèles ne peuvent fonctionner au profit du Premier secrétaire qu'à deux conditions : que le courant mitterrandiste dirige un secrétariat national, ou que ce secrétariat national soit tenu par un courant allié à lui et dont le responsable accepte l'établissement d'un circuit de décision parallèle à partir du Premier secrétariat. Les délégués itinérants, chargés de quadriller les Fédérations, n'auraient pu exercer leur influence si le secrétariat aux fédérations n'était pas dirigé par un mitterrandiste.

Pour cette raison, les instances officielles peuvent être considérées comme le miroir du parti en ce qu'elles en représentent à la fois les équilibres politiques internes et le mode de développement organisationnel. Le miroir ne reflète cependant qu'imparfaitement l'exercice du pouvoir interne, en ce que son reflet est opacifié par le jeu des courants et, notamment, par la médiation qu'impose le courant

mitterrandiste à partir du Premier secrétariat. L'image renvoyée par les instances officielles, « l'effet miroir », ne correspond ainsi pas nécessairement à la réalité de l'exercice du pouvoir au sein du siège. Pour cette raison, on peut considérer que les représentations en vigueur quant au fonctionnement de la direction engendrent un « effet réfléchissant » qui en masque le fonctionnement concret.

Pour cette raison, aléa de la compétition interne, l'effet réfléchissant peut être dénoncé. F. Mitterrand expérimente cette remise en cause en 1978, à propos du groupe des experts qui relève directement de lui. Créé par A. Gazier, ce groupe, composé de quelques dizaines de personnes, est chargé de produire, à la demande du Premier secrétaire, une réflexion sur les problèmes sociétaux contemporains. L'expertise dispensée par ce groupe concurrence donc celle mobilisée dans les commissions. En 1978, alors que son autorité est ébranlée par l'échec des élections législatives, F. Mitterrand se voit reprocher d'exercer un pouvoir césarien. La dénonciation du pouvoir « occulte » du groupe des experts sert à donner corps à l'accusation. F. Mitterrand doit par conséquent justifier l'existence de ce groupe et, surtout, sa conformité à la légitimité démocratique de la direction :

« J'ai entendu dire qu'il fallait que le parti cesse d'être contrôlé par les experts. Chers Camarades, je vais peut-être vous surprendre mais il n'y a pas d'experts ! [...] Mais si, il y a un comité national d'experts, il figure même dans l'organigramme [sous le titre groupe d'Analyses et de Propositions]. [...] Rien n'est jamais passé par eux de ce qu'il convenait de décider pour le Parti socialiste. Simplement le Premier secrétaire a quelquefois besoin d'avoir des avis de gens informés sur des sujets qu'il ne connaît pas ou qu'il connaît mal, c'est tout. Alors, qui sont les experts ? Les commissions. Mais les commissions, c'est vous qui en avez demandé l'existence ! Elles sont statutaires, les commissions du parti ! Qui en a le contrôle ? Martinet, secrétaire national aux Etudes et Recherches. *Alors, comment s'exerce mon impérialisme par l'intermédiaire de ces experts ? Il y a, c'est vrai, cinq camarades qui sont auprès de moi, dans l'organigramme qui sont chargés de m'aider, en dehors naturellement des instances élues. [...] Voilà les experts. S'agit-il de Jacquet ? De Dayan ? Ce sont des élus du parti. S'agit-il de Fillioud ? De Colliard ? Ils sont élus du parti. Il s'agirait d'Attali ? Mais il est membre du comité directeur. Ou bien serait-ce que les experts dont nous venons de parler sont en cause parce que d'autres voudraient être, eux, les experts ?* »

F. Mitterrand *in* Convention du 29 avril 1978, *Sténotypies OURS*, p. 77 à 79.

F. Mitterrand insiste scrupuleusement, dans son discours, sur la primauté qui revient aux instances du parti. Significativement, il assimile d'ailleurs les experts aux personnes exerçant une fonction statutaire. Il ne répond alors pas directement à la question de savoir si, effectivement, les commissions sont concurrencées par le groupe des experts, pour mieux insister sur la légitimité institutionnelle des commissions et leur supériorité, de ce point de vue, sur le groupe. De la même manière, lorsqu'il évoque le cas des cinq membres de son cabinet, il insiste sur les titres qui légitiment leur présence. Au total, la position de chaque instance ayant été hiérarchiquement réaffirmée en fonction de leur plus ou moins grande proximité aux règles partisans formelles, il justifie l'existence du groupe qu'il a constitué pour lui-même en se plaçant délibérément en serviteur de l'esprit et des règles du parti. La mise en accusation subie par le groupe des experts souligne ainsi à quel point l'effet réfléchissant est tributaire des compromis tissés entre courants. Les ressorts politiques de la professionnalisation du siège jouent donc ici à plein, limitant nécessairement la rationalisation d'une

instance centrale dont le fonctionnement est étroitement dépendant des formes de la compétition qui s'y déroule.

\*

En résumé, à travers la création du PS à Epinay, ce n'est pas seulement la question de l'utilité de l'instance centrale d'un parti qui est posée mais, également, celle de la définition de son rôle. Le congrès d'Epinay s'est joué autant sur la stratégie politique que sur l'outil adéquat pour la mettre en œuvre. La question organisationnelle occupe ainsi une place prééminente dans la vie du parti : il s'agit effectivement de le reconstruire. Mais elle joue également un rôle symbolique car la réorganisation du parti est présentée par sa direction comme la preuve du bien fondé de sa démarche. Par là, les instances nationales du parti exercent un effet centralisant tant de par leur fonctionnement que parce qu'elles représentent très directement l'état du parti.

En revanche, le mouvement de centralisation ne peut être complet en ce qu'il est empêché par la structure décentralisée du parti : le mouvement *top down* imposé par la centralisation de l'autorité se heurte nécessairement à un mouvement *bottom up* initié par les principales fédérations. Les instances centrales du parti ne peuvent donc en devenir véritablement le centre que quand les enjeux principaux du parti sont non seulement déterminés à son niveau mais que, de surcroît, elles en constituent le lieu de résolution. En outre, l'appareil central ne dispose pas d'une administration suffisamment étoffée pour s'imposer complètement. La lente rationalisation de son fonctionnement montre en effet combien la compétition intrapartisane pèse sur celui-ci. Autrement dit, la centralisation de l'autorité au sein du parti dépend non seulement des règles de fonctionnement dont ses membres le dotent mais, également, du pouvoir d'attraction de l'instance centrale. A cet aune, le modèle du parti de masse exerce une influence déterminante en ce qu'il permet de développer une culture partisane propice à cette centralisation. Dans le même temps, le décalage entre la structure du parti et les représentations dont il s'est doté autorise un jeu avec les normes partisanes qui empêche justement cette centralisation d'être conduite à son terme.

Il importe donc bien de constater que, contrairement aux analyses « monocausales » des années 1970, avant de se présidentialiser, le PS s'est construit autour de valeurs, structures et modes de fonctionnement particuliers. En témoignent les affrontements autour des normes intrapartisanes, les rapports entre la direction et les élus locaux ou bien encore l'organisation et le fonctionnement du *party in the central office*. C'est entre 1977 et 1979, entre espoirs et désillusions électorales, entre pouvoir incontesté de F. Mitterrand et sa remise en cause, que les spécificités du PS apparaîtront le plus clairement, spécificités qui rendent compte du processus de cartellisation du parti qui y trouve ses racines.

## **Section 2. Achèvement de la phase d'institutionnalisation et émergence de l'équilibre partisan présidentialisé.**

Après que les fondements de la culture partisane et les règles du jeu politique interne aient été progressivement dessinés, façonnant la configuration partisane, le PS va connaître une nouvelle phase de son développement à partir de la fin des années 1970. En effet, suite notamment aux élections municipales de 1977 et législatives de 1978, l'économie du parti se recompose largement autour des rétributions électorales. L'année 1977 doit donc être considérée comme la borne qui marque l'achèvement de la phase d'institutionnalisation du parti. L'économie partisane qui prend forme va fortement influencer sur la nature de l'équilibre des tensions et, par conséquent, sur la structuration de la configuration socialiste.

Il importe par conséquent d'envisager la présidentialisation du parti dans le cadre de cette évolution. Si le PS intègre bien les nécessités qu'impose cette élection, cette intégration s'opère néanmoins en fonction des formes propres de la compétition intrapartisane et des pratiques qui en découlent. Autrement dit, c'est bien parce que la configuration partisane qui se met en place génère un équilibre partisan qui articule efficacement les règles, les pratiques et l'économie renouvelée du jeu interne, que le parti se présidentialisera. C'est à cette condition que la position de F. Mitterrand et son rôle dans la définition de l'équilibre partisan pourront être envisagés.

Il convient donc, dans un premier temps, de mettre en évidence les effets du tournant de 1977 sur la compétition intra partisane. A partir de ce moment-là, le PS acquiert non seulement une position électorale dominante à gauche, mais connaît les premiers effets de la professionnalisation de ses élites. Il faut donc envisager les effets de cette professionnalisation, notamment en ce qu'elle renseigne sur les propriétés de ce groupe dirigeant, sur les liens qui le soudent et autour desquels les luttes entre ses membres s'articulent. Il s'agit, en d'autres termes de saisir comment leur professionnalisation pèse sur les modalités de regroupements internes et la manière de « jouer le jeu intrapartisan ». On verra donc comment, avec cette professionnalisation, la configuration partisane se transforme. Ces évolutions pourront alors se lire comme les prolégomènes de la cartellisation du parti, en ce qu'elles vont déterminer par la suite les manières d'appréhender et de répondre au défi organisationnel que représente l'accession au pouvoir (§1). Ce n'est qu'après avoir mis en évidence cette évolution décisive du parti, que l'idée de sa présidentialisation pourra être interrogée. Cette première étape permettra de dépasser une lecture du parti tendant à naturaliser l'idée d'une conformation univoque du PS à l'élection présidentielle, pour mieux souligner que celle-ci ne peut se penser indépendamment de l'équilibre partisan tel qu'il se met en place autour de F. Mitterrand. Plutôt que la présidentialisation

du PS, c'est bien plutôt l'équilibre partisan présidentialisé qui s'impose à l'orée de 1981 qu'il faut mettre en évidence (§2).

## **§1. Le Parti socialiste après 1977 : prolégomènes de la cartellisation.**

Coincée entre la refondation d'Epinay de 1971 et la victoire de 1981, rendue invisible par l'attention accordée au congrès de Metz en 1979, la période 1977-1978 doit pourtant être spécifiquement envisagée en ce qu'elle constitue un moment charnière dans la vie du PS. De la large victoire socialiste aux municipales de 1977, précédée par des cantonales réussies l'année précédente, à la désillusion des législatives de 1978, annoncées comme gagnées, cette période est bien le prélude aux orientations organisationnelles ultérieures du parti (A). C'est justement parce que cette période est un moment charnière de la vie du parti, que le congrès de Metz est également apparu *a posteriori* comme un « grand congrès ». Non pas seulement congrès de l'affrontement de deux candidats potentiels à l'élection présidentielle, il est également celui de l'aboutissement du mode de fonctionnement mis en place à Epinay (B).

### **A. Le tournant : les années 1977-1978.**

Telle qu'envisagée par Katz et Mair, la théorie des partis cartels implique, en termes électoraux, deux éléments : l'existence de partis dominants qui structurent autour d'eux le système électoral et le maintien de cette position malgré le passage d'un électorat clairement identifié à un électorat plus diffus. Dans le cas du parti socialiste, les échéances électorales de 1977-1978 indiquent la réalisation de la première condition : le PS devient non seulement dominant à gauche, mais également premier parti de France en termes de voix. Electoralement payante, la stratégie d'Union de la gauche n'est pas sans conséquence sur l'économie partisane socialiste, en témoigne la place accrue des élus dans le parti. S'ensuit alors nécessairement un réajustement entre les ressources proprement partisans et électives. Dans cette perspective, c'est moins à travers la figure du député, comme l'envisage Katz<sup>304</sup>, qu'à travers celle de l' élu local que ce réajustement peut se lire. L' élu local devient, en effet, le pivot du fonctionnement partisan, quand la figure du professionnel de la politique s'impose au sein de l'élite socialiste.

---

<sup>304</sup> Cf. Katz (R. S.), « The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy », *Party politics*, vol. 7 (3), 2001, pp. 277-296.

## 1. Une position électorale dominante.

Les élections municipales de 1977 constituent un point d'inflexion électoral important pour le Parti socialiste. Elles permettent en effet de mesurer l'audience électorale du PS mais, également, de percevoir le mouvement de nationalisation du système partisan français. Or, cette nationalisation de l'offre politique<sup>305</sup> provoque deux sortes d'effets. Elle renforce d'abord les partis politiques en tant que producteurs d'un capital collectif<sup>306</sup>. Elle induit également un renforcement de la représentativité des partis politiques au niveau national. Les élections municipales de 1977 sont ainsi perçues par 61 % des Français comme des « élections politiques », contre 19 % dans ce cas en 1971<sup>307</sup>. La concurrence fratricide entre le RPR et l'UDF d'une part<sup>308</sup>, entre le PS et le PCF d'autre part, concurrence avivée par la perspective de législatives extrêmement ouvertes l'année suivante, explique la conjoncture propice à cette nationalisation<sup>309</sup>.

L'enjeu national des municipales de 1977 est le point d'orgue d'un mouvement jusque-là peu mis en évidence. La pénétration territoriale du PS s'est en effet progressivement accrue jusqu'à permettre une représentation du parti sur l'ensemble du territoire (Tab. 2-9) :

Année	Nombre de sièges à pourvoir	Candidats socialistes	% de sièges brigüés par un candidat socialiste
1970	1609	820	51 %
1973	1926	1447	75 %
1976	1799	1554	86 %

Tab. 2-9. Evolution du nombre de candidats présentés par le PS aux élections cantonales (1970-1976)<sup>310</sup>.

De plus, non seulement l'offre électorale se nationalise, mais elle se bipolarise : un affrontement gauche droite structure et détermine le jeu des alliances partisans. La bipolarisation se marque d'abord dans le nombre de listes en compétition : en 1971, « 55 % des communes urbaines connaissent des affrontements ternaires ou quaternaires »<sup>311</sup> ; en 1977, seules deux listes s'affrontent dans 58 % des villes. Rares sont d'ailleurs les villes de plus de 30 000 habitants qui échappent à ce mouvement d'union : aux listes communes PS-PC présentées dans plus de 90 % d'entre elles,

<sup>305</sup> Voir Gaxie (D.), Lehingue (P.), *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF, 1984 et Gaxie (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, Col. Clefs, 2003 (4<sup>ème</sup> éd.), relativement au processus de nationalisation de l'électorat.

<sup>306</sup> Pour la notion de ressources collectives partisans, in Offerlé (M.), *Les partis politiques*, op. cit., p. 35 et suivantes.

<sup>307</sup> Sondage IFOP-Vie publique, février 1977.

<sup>308</sup> Sur l'importance de ces élections pour le RPR et en premier lieu pour son leader, J. Chirac, voir Collovald (A.), *Jacques Chirac et le Gaullisme*, Paris, Belin, Col. Socio-Histoire, 1999.

<sup>309</sup> Nationalisation renforcée par le fait que 15 membres du gouvernement, 131 députés et 83 sénateurs présentent leur candidature, cf. Verrier (B.), op. cit., p. 323 et que certaines villes donnent lieu à des affrontements emblématiques, à l'instar de Paris, où J. Chirac, ancien Premier ministre et M. d'Ornano, alors au gouvernement, s'affrontent.

<sup>310</sup> Source : bureau exécutif du 11 février 1976, *Archives OURS*.

<sup>311</sup> Dupoirier (E.), Grunberg (G.), « Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants », *RFSP*, 28 (1), 1978, p. 31.

s'opposent de manière presque tout aussi systématique des listes d'union de la majorité dans la même proportion<sup>312</sup>. Ce mouvement profite principalement aux listes d'Union de la gauche : celles-ci recueillent près de 50 % des voix au premier tour dans les villes de plus 30 000 habitants, et en dirigent finalement 159 sur 221<sup>313</sup>, le PS gagnant 40 mairies qui s'ajoutent aux 41 qu'il détenait déjà<sup>314</sup>.

Cette dynamique électorale est ensuite freinée, mais pas enrayée, par la rupture de l'Union de la gauche lors des élections législatives de 1978. La gauche obtient en effet 49,5 % des suffrages et, surtout, le PS passe, pour la première fois, devant le rival communiste (24,9 %, avec le MRG, contre 20,6 % au PC). Le phénomène de bipolarisation trouve, à l'occasion de ces élections, son expression la plus achevée avec la constitution quasi-parfaite de ce que M. Duverger a baptisé le quadrille bipolaire<sup>315</sup> : deux partis se disputant chacun la suprématie d'un des deux camps, tous d'importance électorale à peu près égale et recueillant à eux quatre la quasi-totalité des suffrages (89.4 %) (Tab. 2-10) :

Partis	Suffrages exp. (en %)
PC	20.6
PS-MRG	24.9
UDF	21.4
RPR	22.5

**Tab. 2-10. Résultats de la consultation du 12 mars 1978<sup>316</sup>.**

L'organisation du système politique autour des quatre partis en présence se manifeste de la manière la plus évidente à l'occasion des législatives de 1981. Ces partis recueillent en effet 95 % des suffrages, le PS obtenant, avec le MRG, 37,7 % des voix, ce qui le place dans une position dominante inédite :

Partis	Suffrages exp. (en %)
PC	16.1
PS-MRG	37.7
RPR-UDF	41.2

**Tab. 2-11. Résultats des élections législatives de 1981<sup>317</sup>.**

<sup>312</sup> Parodi (J-L.), « Après les élections municipales : la fin de la transition ? », *Revue politique et parlementaire*, vol. 79, n°867, 1977, p. 8.

<sup>313</sup> Parodi (J-L.), *op. cit.*, p. 12.

<sup>314</sup> *Le Poing et la Rose*, n°59, avril 1977.

<sup>315</sup> Sur la structuration de cette figure électorale, cf. Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, *op. cit.*, p. 284.

<sup>316</sup> Sources : Données extraites à partir de Capdevielle (J.) et alii, *op. cit.*, Tab. 1, p. 231.

<sup>317</sup> Source : Données extraites de Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, *op. cit.*, p. 440.



La nationalisation de la compétition politique et la bipolarisation du système politique ont donc profité essentiellement au PS qui, lorsqu'il accède au pouvoir en 1981, est le pivot du jeu partisan. La séquence ouverte en 1977 constitue cependant une séquence particulière. Dans un premier temps, elle consacre le rôle des partis dans la compétition politique : sans une machine électorale fermement implantée<sup>318</sup> sur le territoire, la réussite électorale est devenue très difficile. Dans un second temps, elle marque les premiers jalons d'un fonctionnement oligopolistique du système partisan. Mis à part le PC qui va progressivement s'effondrer, les trois autres partis vont en effet continuer à exercer une domination récurrente sur la vie politique française, au moins jusqu'à une période récente. La compétition électorale en France au tournant des années 1980 consacre donc la domination de quelques partis sur l'ensemble du système politique, y compris à l'échelon local. Pour cette raison, il importe de bien mesurer les effets sur le PS de la séquence 1977-1978, notamment en ce qu'elle est à l'origine du mouvement de professionnalisation des élites du parti.

## 2. Les effets du succès électoral : vers une élite de professionnels.

La séquence électorale de 1977-1978 rebat les cartes de la compétition intrapartisan, en faisant du mandat électif, ressource relativement rare et jusque-là déconsidérée, une rétribution naturelle de l'engagement au sein du parti. Au-delà, elle modifie l'économie partisane et, de ce fait, les modes de structuration de la configuration socialiste. Dans cette perspective, il convient de mettre en évidence ses conséquences par rapport aux propriétés des élites du parti, à la fois pour mesurer les transformations de ce « groupe dirigeant fondamental »<sup>319</sup>, mais également, par là, les ressorts de la compétition qu'ils se livrent. On verra en effet que les transformations de la forme partisane sont étroitement corrélées à la professionnalisation de ses élites, raison pour laquelle il convient ici de mettre en évidence l'ampleur de cette dernière. L'analyse de la composition du comité directeur sur la période 1975-1979 permet de cerner les effets de cette réussite électorale sur l'élite dirigeante du parti<sup>320</sup>. Au-delà des résultats globaux, il importe de vérifier si l'évolution constatée est partagée au niveau des courants : la réhabilitation de l' élu doit se lire comme un processus négocié qui sera d'autant mieux accepté qu'il sera collectivement partagé. Les tableaux suivants permettent de mesurer, en premier lieu, l'ampleur du bouleversement induit par les élections de 1977 et 1978.

---

<sup>318</sup> L'implantation territoriale ne signifie pas existence d'une organisation forte. Cf. pour un bon exemple de cette disjonction, Fretel (J.), *La Nouvelle UDF*, op. cit. Pour une mise en perspective de ces questions, voir Hermel (A.), *La discipline dans les partis politiques et la démocratie représentative en France de 1981 à nos jours*, Thèse de droit public, Université de Nancy II, 2000.

<sup>319</sup> Selon Pudal, le groupe dirigeant fondamental est l'émanation du noyau stable du parti. Ce noyau est « le groupe d'acteurs directement investis dans les activités et durablement attachés au [parti] qui tendent à faire prévaloir des conceptions de la lutte politique, des croyances, des modalités de classement et plus généralement des savoir-faire », cf. Pudal (B.), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, op. cit., p. 40.

<sup>320</sup> Le comité directeur n'est composé que de 131 membres à cette époque. Sachant que les membres de cette instance sont les représentants élus du parti et les principaux leaders de leur courant respectif, on peut admettre que la définition des ressources partisans qu'ils vont élaborer va se répercuter par la suite à l'ensemble du parti. Pour la présentation théorique des données collectées, des catégorisations effectuées et de la définition de la professionnalisation politique des dirigeants, cf. l'Annexe 1 p. 602.

Fonction	CD 1975	CD 1977	CD 1979
<b>Elus</b>	<b>36</b>	<b>63</b>	<b>69</b>
<b>Parlementaires</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>45</b>
<b>Députés</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>29</b>
Sans mandat local	–	1	5
Avec un mandat	11	6	6
Avec deux mandats	7	9	13
Plus de deux mandats	1	4	5
<b>Sénateurs</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>5</b>
Sans mandat local	–	1	2
Avec un mandat	–	3	2
Avec deux mandats	1	1	–
Plus de deux mandats	–	1	1
<b>Députés européens</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>11</b>
Sans mandat local	–	–	3
Avec un mandat	–	–	4
Avec deux mandats	–	–	1
Plus de deux mandats	–	–	3
<b>Elus locaux</b>	<b>14</b>	<b>37</b>	<b>28</b>
Avec un mandat local	12	31	21
Avec deux mandats	1	5	4
Plus de deux mandats	1	1	3
<b>Permanents</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<b>Premiers fédéraux</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
Elus	3	2	7
non élus	6	6	9
<b>Militants</b>	<b>61</b>	<b>46</b>	<b>30</b>
<b>Collaborateurs</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<b>Effectif répertorié</b>	<b>113</b>	<b>119</b>	<b>117</b>
<b>Effectif Total CD</b>	<b>131</b>	<b>131</b>	<b>131</b>

Tab. 2-12-1 : Activité des membres du CD de 1975 à 1979 (en nombre).

Fonction	CD 1975	CD 1977	CD 1979
<b>Elus</b>	<b>31.9 %</b>	<b>53%</b>	<b>59%</b>
<b>Parlementaires</b>	<b>19.5 %</b>	<b>22%</b>	<b>38.4 %</b>
<b>Députés</b>	<b>18.6 %</b>	<b>17%</b>	<b>24.8 %</b>
Sans mandat local	–	0.85 %	4.25 %
Avec un mandat	9.7 %	5%	5%
Avec deux mandats	6.3 %	7.6 %	11.3 %
Plus de deux mandats	0.9 %	3.5 %	4.25 %
<b>Sénateurs</b>	<b>0.9 %</b>	<b>5%</b>	<b>4.25 %</b>
Sans mandat local	–	0.85 %	1.7 %
Avec un mandat	–	2.5 %	1.7 %
Avec deux mandats	0.9 %	0.85 %	≈
Plus de deux mandats	–	0.85 %	0.85 %
<b>Députés européens</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9.4 %</b>
Sans mandat local	–	–	2.55 %
Avec un mandat	–	–	3.4 %
Avec deux mandats	–	–	0.85 %
Plus de deux mandats	–	–	2.55 %
<b>Elus locaux</b>	<b>12.4 %</b>	<b>31%</b>	<b>24%</b>
Avec un mandat local	10.6 %	26%	18%
Avec deux mandats	0.9 %	4.2 %	3.4 %
Plus de deux mandats	0.9 %	0.85 %	2.55 %
<b>Permanents</b>	<b>7.2 %</b>	<b>2.5 %</b>	<b>5%</b>
<b>Premiers fédéraux</b>	<b>8.1 %</b>	<b>6.7 %</b>	<b>13.5 %</b>
Elus	2.7 %	1.7 %	5%
non élus	5.4 %	5%	8.5 %
<b>Militants</b>	<b>55%</b>	<b>38.65 %</b>	<b>25.5 %</b>
<b>Collaborateurs</b>	<b>1.8 %</b>	<b>0.85 %</b>	<b>2.55 %</b>
<b>Effectif répertorié</b>	<b>86.3 %</b>	<b>90.8 %</b>	<b>89.3 %</b>
<b>Effectif Total CD</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tab. 2-12-2 : Activité des membres du CD de 1975 à 1979 5 (en %).

La transformation de l'économie partisane se mesure, d'abord, au nombre de militants dont le nombre est divisé en deux entre 1975 et 1979 : majoritaires au CD en 1975, ils n'en représentent plus que le quart en 1979 (25,5 % contre 55 %). Dans un mouvement inverse quasi parfait signalant l'ampleur du mouvement de professionnalisation des élites socialistes, la proportion des élus augmente, passant de 32 % à 59 %. Ce mouvement souligne également la pénétration territoriale du parti : les élus locaux représentent à eux seuls presque le tiers des membres en 1977 (31 %). L'élection locale devient un trophée d'autant plus nécessaire pour participer aux instances centrales, quand on observe que 31 des 37 élus locaux n'ont, à cette date, qu'un seul mandat<sup>321</sup>. L'élection locale devient un gage de réussite indispensable dans la compétition intrapartisane.

Traduction du renouveau du parti, l'élection est ainsi considérée comme le prolongement logique de son développement. Ceci permet par exemple des reclassements qui gommant les oppositions héritées d'Epinais : A. Notebart, cacique de la SFIO, entre autres maire de Lomme de 1947 à 1990 et député du Nord de 1951 à 1958 puis de 1962 à 1988, réintègre le comité directeur en 1977. Prolongement logique de l'implantation territoriale du parti, l'acquisition d'un mandat parlementaire consacre quant à elle une position locale des nouveaux élus. 18 des 29 députés en 1979 possèdent en effet deux mandats locaux ou plus, à l'instar de L. Mermaz, M. Sainte-Marie ou bien encore G. Defferre (seul 5 députés sur 29 ne sont « que » députés). Ce chiffre illustre un effet décisif des élections législatives de 1978 qui, malgré la défaite, pérennisent la nouvelle économie partisane du parti : à cette occasion nombre d'élus locaux accèdent à la députation, renforçant le tropisme électoral qui se dessine l'année précédente<sup>322</sup>. Autrement dit, les législatives sont certes une défaite politique mais un élément de renforcement de la configuration partisane qui se met en place autour de F. Mitterrand.

Un mode concurrent de légitimité partisane peut cependant être identifié puisque les députés localement peu implantés sont tous issus de l'après-Epinais, sont généralement jeunes et constituent des « valeurs montantes » au sein de leur parti : H. Emmanuelli, P. Quilès et L. Fabius pour le courant mitterrandiste, J-P. Cot et D. Taddéi pour le courant Rocard ou bien encore E. Avice et P. Guidoni pour le CERES. Ce mode de rétribution se manifeste plus particulièrement pour le mandat de député européen : en 1979, celui-ci rétribue une génération plus jeune, qui a pu échouer à la députation en 1978 (E. Cresson ou F. Gaspard).

L'augmentation immédiate du nombre d'élus dans les instances dirigeantes souligne la primauté qui y est accordée à l'élection : celle-ci constitue dorénavant un débouché naturel de l'engagement. D'où une rationalisation des pratiques visant à constater que c'est bien parce que le PS

---

<sup>321</sup> Mandat qui est, pour 16 d'entre eux, celui de maire (par exemple C. Mora, proche de J. Poperen, M. Coffineau, responsable du CERES ou bien encore M. Rocard).

<sup>322</sup> Sur les candidats à ces élections, voir Guédé (A.), Fabre-Rosane (G.), « Sociologie des candidats aux élections législatives de mars 1978 », *RFSP*, vol. 28 (5), 1978, pps. 840 - 858

ne peut pas en réalité se conformer au modèle du parti de masse qu'il valorise en interne, qu'il doit justifier par sa réussite électorale ses prétentions à représenter l'électorat. La réussite électorale devient alors une condition de réussite dans la compétition intra partisane :

« Le PS n'avait pas les moyens de devenir un vrai parti social-démocrate. [...] Seul le suffrage universel et la rencontre avec les électeurs qu'il impliquait, comptaient vraiment. Aussi, il fallait faire ses preuves électorales avant de pouvoir espérer rentrer dans le comité directeur. C'est par exemple ce qui s'est passé avec Marcel Debarge<sup>323</sup> »

C. Bartolone<sup>324</sup>, entretien personnel du 26 nov. 2004.

Plutôt que la faiblesse de l'organisation socialiste, c'est bien davantage un choix de mode de fonctionnement qu'il convient d'évoquer, comme l'indique la faible part accordée aux permanents ou aux premiers fédéraux, représentants directs du parti<sup>325</sup>. Le nombre des premiers reste stable, bien qu'il se situe à un niveau bas, aux alentours de 5 %. La part des seconds a connu, quant à elle, une augmentation sensible passant de 8 % en 1975 à 13.5 % en 1979. Cette augmentation pourrait laisser penser à une valorisation de l'organisation partisane. En réalité, 7 des 16 premiers fédéraux en 1979 sont également des élus, le meilleur exemple étant celui de B. Derosier, mauroyiste, premier fédéral du Nord par ailleurs député, conseiller général et adjoint au maire de Hellemmes. Ainsi, quand la compétition intrapartisane avait pour lieu central l'organisation et son contrôle, les enjeux se déplacent progressivement hors de l'arène strictement partisane, au profit des positions électives.

La représentation des fédérations est par ailleurs directement liée au jeu des courants. En 1979, 8 des 16 premiers fédéraux nommés sont mitterrandistes. De même, 6 des 8 premiers fédéraux membres pour la première fois du CD appartiennent au courant Mitterrand et deux seulement ne sont pas élus. Le critère d'entrée au CD repose donc moins sur l'appareil partisan lui-même que sur les positions électorales et la médiatisation des courants.

Dans une instance qui se renouvelle relativement peu (20 % des membres participent au CD pour la première fois en 1977, 30 % en 1979)<sup>326</sup>, une image s'impose : celle d'individus entrant dans l'instance libres de mandats et qui en ressortent largement pourvus en ressources électives, tels C. Hernu, permanent en 1975, maire de Villeurbanne en 1977, député-maire en 1979 puis ministre en 1981. Mécaniquement, les membres de la première cohorte dirigeante<sup>327</sup> deviennent des élus<sup>328</sup>.

---

<sup>323</sup> Contrôleur des PTT, militant syndical, Marcel Debarge fut maire du Pré-Saint-Gervais de 1977 à 1995 et sénateur de 1977 à 2004.

<sup>324</sup> Claude Bartolone, aujourd'hui député et président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, est adhérent socialiste depuis le début des années 1970. Bras droit de L. Fabius, il a été notamment vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis, maire du Pré-Saint-Gervais de 1995 à 1998, député de 1981 à 1998 et depuis 2002 et Ministre délégué à la ville de 1998 à 2002. Il est devenu président du conseil général de Seine-Saint-Denis en 2008.

<sup>325</sup> Le cas des collaborateurs, salariés d'élus, renforce le tropisme électoraliste du parti.

<sup>326</sup> Contribuant ainsi à durcir les contours du groupe dominant et à accroître l'importance des ressources électives que ce groupe valorise.

<sup>327</sup> Cf. Péchu (C.), « Générations militantes à DAL », *RFSP*, vol. 51 (1-2), 2002, p. 73 à 103 : ici, on peut considérer que les membres du CD de la période 1971-1975 forment une première cohorte de dirigeants, la cohorte militante qui va se notabiliser dans la seconde moitié des années 1970.

Cependant, l'élection est bien, pour l'ensemble des dirigeants quels qu'ils soient, un critère prépondérant dans la compétition interne, comme l'indique les ressources des primo entrants en 1977-1979 (Tab. 2-13).

Fonction	CD 1977		CD 1979	
	En nbre	En %	En nbre	En %
<b>Elus</b>	<b>13</b>	<b>48.2 %</b>	<b>18</b>	<b>45 %</b>
<b>Parlementaires</b>	<b>3</b>	<b>11.1 %</b>	<b>7</b>	<b>17.5 %</b>
<b>Députés</b>	<b>1</b>	<b>3.7 %</b>	<b>4</b>	<b>10 %</b>
sans mandat local	–	–	2	5 %
Avec un mandat local	–	–	–	–
Avec deux mandats locaux	–	–	2	5 %
plus de deux mandats locaux	1	3.7 %	–	–
<b>Sénateurs</b>	<b>2</b>	<b>7.4 %</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
sans mandat local	–	–	–	–
avec un mandat local	2	7.4 %	–	–
avec deux mandats locaux	–	–	–	–
plus de deux mandats locaux	–	–	–	–
<b>Députés européens</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>7.5 %</b>
sans mandat local	–	–	1	2.5 %
avec un mandat local	–	–	1	2.5 %
avec deux mandats locaux	–	–	1	2.5 %
plus de deux mandats locaux	–	–	–	–
<b>Elus locaux</b>	<b>10</b>	<b>37 %</b>	<b>11</b>	<b>27.5 %</b>
avec un mandat local	9	33.3 %	9	22.5 %
avec deux mandats locaux	1	3.7 %	2	5 %
plus de deux mandats locaux	–	–	–	–
<b>Permanents</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>7.5 %</b>
<b>Premiers fédéraux</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8</b>	<b>20 %</b>
Elus	–	–	2	5 %
non élus	–	–	6	15 %
<b>Militants</b>	<b>14</b>	<b>51.8 %</b>	<b>11</b>	<b>27.5 %</b>
<b>Collaborateurs</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>7.5 %</b>
<b>Total Nvx Membres</b>	<b>27</b>	<b>100 %</b>	<b>40</b>	<b>100 %</b>

Tab. 2-13 : Activité des membres participant pour la première fois aux CD de 1977 et 1979.

En 1977, un impétrant sur deux est encore un militant, mais les treize élus possèdent au moins un mandat local. Neuf des dix élus locaux promus n'en ont d'ailleurs qu'un seul, mais quatre sont des maires depuis 1977 (J. Badet à St-Chamond, F. Gaspard à Dreux, G. Lemoine à Chartres et M. Rocard à Conflans-Sainte-Honorine). La part de militants est d'ailleurs liée à un phénomène conjoncturel : dans une période où le courant pâtit de sa minorité, les neufs nouveaux entrants du CERES sont tous des militants. Mais, dès 1979, la part des militants tombe à 27,5 %, tandis que le nombre d'élus

<sup>328</sup> D'où la nuance à apporter en terme de professionnalisation : l'élus ne remplace pas directement le militant; c'est bien le militant qui, souvent, devient élu et professionnel. Cette situation vaut néanmoins surtout pour la décennie 1970. Dans les décennies suivantes, l'accession au CD est presque exclusivement le fait de professionnels.

progressive en valeur (18 pour 13). 17,5 % des nouveaux membres sont parlementaires et l'on remarque que la moitié d'entre eux n'exerçait pas de mandat local auparavant<sup>329</sup>. La stabilisation du pourcentage d'élus parmi les nouveaux membres de 1977 (48 %) et de 1979 (45 %) indique, enfin, l'élévation du droit d'entrée dans le comité directeur en termes de mandats électoraux détenus.

L'élection devient donc bien un critère d'accession décisif à l'élite partisane. Cependant, rapidement, accèdent à cette élite les dirigeants qui sont eux-mêmes des professionnels de la politique, élus ou pas. Si l'élection est la principale voie de professionnalisation, elle n'en est donc pas la seule. Or, être professionnel devient bien la condition indispensable à l'intégration de l'élite partisane, en témoigne l'homogénéisation des courants de ce point de vue.

### 3. Les courants : des inégalités devant l'élection, une professionnalisation partagée.

Le phénomène électoral n'est qu'un aspect parmi les plus visibles de la transformation de l'économie partisane du parti. En comptabilisant élus, permanents et collaborateurs en tant que professionnels de la politique<sup>330</sup>, il apparaît que le personnel dirigeant socialiste s'est profondément modifié entre 1975 et 1979. Or, cette professionnalisation s'est progressivement diffusée à l'ensemble des courants et a permis de gommer les oppositions entre élus et « non-élus ». Les trois principaux courants, mitterrandiste, rocardien et CERES<sup>331</sup>, sont par exemple inégalement dotés en ressources électives (Tab. 2-14) :

CD	1975			1977			1979		
	CERES	Mitterrand	Rocard	CERES	Mitterrand	Rocard	CERES	Mitterrand	Rocard
<b>Elus</b>	5	10	1	9	22	3	6	30	12
<b>Non élus</b>	20	21	13	15	14	7	10	19	11
<b>Total courant</b>	25	31	14	24	36	10	16	49	23

Tab. 2-14 : Répartition Elus/non-élus par courants parmi les titulaires du CD de 1975 à 1979.

Dès 1977, au sein du courant Mitterrand, les élus sont plus nombreux que les militants. Le CERES ne parvient pas, lui, durant cette période, à renverser cette tendance tandis que les rocardiens y parviendront tout juste en 1979. Un différentiel dans la monopolisation des ressources électives existe donc. Si l'on élargit l'analyse à l'ensemble des professionnels (Tab. 2-15), on remarque d'abord que la

<sup>329</sup> Cf. également Collovald (A.), « La république du militant. Recrutement et filières de la carrière politique des députés » in Birnbaum (P.), *Les élites socialistes au pouvoir. 1981-1985*, Paris, PUF, 1985, p. 11-53.

<sup>330</sup> Cf. Annexe 1, p. 603-604.

<sup>331</sup> Le courant de F. Mitterrand était le mieux doté en l'espèce, tandis que le CERES et les rocardiens devaient notamment composer avec une moindre maîtrise de l'appareil et une implantation territoriale plus restreinte.

place des élus y est déjà très prononcée dès 1975 avant de devenir quasi exclusive par la suite : il y a en 1979, 67 % de professionnels, soit + 16 points par rapport à 1975 et 59 % d'élus, soit + 27 points.

Comité directeur	Activité	
	Professionnels (% élus).	Non-professionnels.
<b>1975</b>	41% (32%)	59%
<b>1977</b>	56% (53%)	44%
<b>1979</b>	67% (59%)	33%

*Tab. 2-15 : Répartition professionnels/non-professionnels parmi les titulaires du CD de 1975 à 1979.*

Autrement dit, alors qu'en 1975 l'élection peut encore ne pas apparaître comme la ressource politique principale dans le jeu politique interne, la séquence de 1977-1978 va définitivement infléchir le mode de fonctionnement du Parti socialiste. Le point le plus significatif ici est que la professionnalisation touche de manière beaucoup plus équilibrée l'ensemble des élites des courants (Tab. 18).

CD	1975		1977		1979	
	Elus	Prof.	Elus	Prof.	Elus	Prof.
<b>CERES</b>	20 %	24 %	37 %	37 %	60 %	60 %
<b>Mitterrand</b>	32 %	48 %	61 %	64 %	61 %	71 %
<b>Mauroy</b>	52 %	64 %	56 %	65 %	64 %	76 %
<b>Rocard</b>	7 %	14 %	30 %	30 %	52 %	60 %

Le tableau se lit comme suit : en 1975, 20 % des membres du CERES appartenant au comité directeur sont des élus. N'ont été retenus que les courants aux effectifs significatifs.

*Tab. 2-16. % d'élus et de professionnels par courants entre 1975 et 1979.*

La transformation de l'activité des leaders de courants que sont nécessairement les membres du CD<sup>332</sup>, se manifeste par une augmentation généralisée et partagée de la professionnalisation. Alors qu'en 1975, les écarts sont très forts entre courants, ils se réduisent progressivement et s'égalisent par le haut, à des niveaux élevés. En 1975, l'écart entre le courant le mieux doté en élus et celui qui l'est le moins est de 45 points. En 1979, il n'est plus que de 8 points. Si l'on observe les professionnels dans leur ensemble, la tendance est aussi accentuée : 50 points d'écart en 1975, 16 en 1979.

<sup>332</sup> A quelques exceptions près, bien sûr, à l'instar de F. Carle par exemple, pour le courant mitterrandiste.

Par conséquent, la professionnalisation du personnel dirigeant socialiste n'est pas un phénomène tendant à opposer les courants entre eux, même si des différences existent. Il s'agit plutôt d'un mouvement horizontal, tendant à opposer des leaders de courants qui bénéficient de cette professionnalisation, aux autres membres du parti. Le jeu des courants est le principal responsable de ce phénomène oligarchique puisque les listes de membres du CD sont annexées aux motions. Les leaders de courants fédérant autour d'eux les soutiens, leur présence est alors incontournable dans les instances nationales<sup>333</sup>.

Le succès électoral a, en définitive, servi d'accélérateur à la professionnalisation des élites du parti et à la transformation de son économie. Si le personnel dirigeant tend à se confondre étroitement avec le pôle électif du parti, il n'est pourtant pas possible de recourir à une simple analyse élus/ « non-élus » ou entre parlementaires et représentants du parti : le jeu des courants interdit en effet la constitution d'un groupe unifié autour d'un critère électoral commun. En revanche, des intérêts objectifs les conduisent à adopter des positions ou attitudes communes qui renforcent leur mainmise sur la compétition intrapartisanne : l'application toute relative des directives internes sur le non-cumul des mandats ou sur le nombre d'élus dans les instances dirigeantes du parti en est l'exemple type<sup>334</sup>.

Les élections municipales de 1977 constituent donc le moment de cristallisation d'évolutions sociologiques et organisationnelles qui vont marquer profondément le parti et déterminer les changements ultérieurs de son organisation. En effet, ces élections marquent, d'abord, le point de départ de la professionnalisation des élites socialistes et consacrent le poids des ressources électives dans la compétition intrapartisanne. S'ajoute à cette première évolution une seconde, qui consiste en la consécration d'un mode de fonctionnement tout entier contenu dans le programme de rénovation d'Épinay : valorisation du modèle du parti de masse, réaffirmation constante de la vocation militante postulée du parti et, surtout, consécration d'une stratégie d'alliance à gauche, stratégie présentée comme la seule admissible pour le parti. Les élections de 1977 sont le moment où ces deux évolutions se rejoignent : les membres élus à cette occasion voient dans leur succès celui du programme d'Épinay. Au-delà des contradictions évidentes que recèle cette conjonction – que l'on songe aux nouveaux élus valorisant une culture partisane axée sur la vocation « militante » de l'engagement de ses membres – celle-ci va faire système pour les élites partisans. Prosaïquement, c'est grâce à la stratégie d'Épinay, à la modernisation du parti qui en a découlé, que ces élites considèrent avoir accédé aux responsabilités. En d'autres termes, la configuration partisane se structure désormais autour de la conjonction improbable des deux évolutions envisagées. Cette conjonction improbable va alors peser sur la perception qu'ont les dirigeants de ce qu'est l'organisation socialiste et déterminer,

---

<sup>333</sup> Le CERES est un cas exemplaire : M. Charzat, J-P. Chevènement, D. Motchane et G. Sarre, les quatre principaux leaders du courant seront membres de tous les comités directeurs de 1971 à 1993. J. Poperen représenta aussi fidèlement ses propres intérêts, tandis que J. Le Garrec ou P. Joxe représentaient les courants Mauroy et Mitterrand.

<sup>334</sup> Le respect de cette règle sera en réalité l'exception.



de ce fait, leur compréhension des changements futurs du parti. La configuration partisane telle qu'elle s'exprime en 1977 à travers l'organisation du parti, sa culture et son économie, devient ainsi une référence pour les élites partisans, de telle sorte qu'elles n'envisageront plus les changements du parti qu'à partir des ressorts de la configuration présente. Autrement dit, la configuration partisane ne trouve pas seulement à se formaliser à travers la diffusion d'une culture partisane, la routinisation de pratiques internes, l'élaboration d'un mode de fonctionnement particulier et une organisation calquée sur le modèle du parti de masse ; elle se formalise également « dans les têtes » des élites partisans, jusqu'à constituer pour eux un modèle indépassable, en tout cas difficile à dépasser dans sa globalité. Ce point est d'importance en ce que, on le verra, cette élite va se maintenir jusqu'à une période récente à la tête du parti. Autrement dit, la configuration partisane telle qu'elle s'exprime en 1977 et se renforce en 1978 reste, pour ces dirigeants, un point de référence à partir duquel ils envisageront les changements partisans à venir, de telle sorte que toute proposition de transformation organisationnelle sera appréciée non pas en fonction de sa nécessité intrinsèque, mais bien en fonction de sa conformité ou non avec les éléments constitutifs de la configuration partisane présente.

En réalité, la constitution de cette configuration partisane en modèle s'est opérée en deux étapes. Electoralement, d'abord, avec le succès de 1977 et l'échec relatif de 1978<sup>335</sup>. Politiquement, ensuite, avec la contestation de F. Mitterrand après la défaite aux législatives puis la restauration de son autorité au congrès de Metz, en 1979. Le succès de F. Mitterrand à l'occasion de ce congrès doit se lire, en effet, non pas seulement comme la victoire de la première sur la deuxième gauche, mais aussi comme le triomphe de la configuration partisane patiemment élaborée depuis Epinay, sous sa direction<sup>336</sup>. Metz n'a donc pas été un « grand » congrès uniquement d'un point de vue politique, il l'a été aussi du point de vue de l'adéquation de la configuration partisane à ce qu'est alors l'organisation socialiste.

---

<sup>335</sup> Malgré la courte défaite, ces élections législatives peuvent être considérées comme réussies en ce qu'elle permettent au Parti socialiste de compter 113 députés contre 102 en 1973 (avec les Radicaux de gauche). En l'espèce, elles favorisent le maintien de F. Mitterrand à la tête du parti, en ce que, prosaïquement, alors que les élus le soutiennent largement, le nombre de rétributions électorales croît toujours. Elles renforcent en outre les tendances esquissées en 1977, approfondissant la recomposition de l'économie partisane autour des trophées électoraux.

<sup>336</sup> Le jeu d'alliances et d'affrontements entre les courants apparaît bien ici : le courant Mitterrand va parvenir à imposer une lecture dominante de ce qu'est le PS et de ce que doit être un fonctionnement efficace de sa configuration partisane. Cette lecture sera contestée tout au long des années 1970 par différents courants, comme le CERES ou les rocardiens. Tous les courants ont contribué cependant à imposer la définition de ce qu'est et doit être le PS à ce moment-là (cf. l'unanimité sur la valorisation du militantisme). Mais c'est en s'opposant à lui qu'ils vont contribuer à faire de F. Mitterrand l'incarnation de ce que représente alors le parti en termes de culture interne, de pratique, de stratégie électorale et de forme d'organisation (A Metz, en proposant de changer le PS, M. Rocard conteste ce qu'est le parti et lui associe de manière critique F. Mitterrand). Autrement dit, l'investissement dans le jeu partisan contribue à déterminer objectivement la configuration partisane, tandis que des lectures subjectives de ce qu'est le parti s'affrontent entre elles. La supériorité du courant de F. Mitterrand peut se mesurer alors à sa capacité à incarner, à travers sa propre lecture du parti, les traits de la configuration partisane objectivés dans l'organisation socialiste, en tout cas à mieux l'incarner que les autres courants.

## **B. Pourquoi le congrès de Metz fut un « grand » congrès.**

Le congrès de Metz constitue, d'abord, un moment de remise à plat du jeu interne. Rejoignant le parti en 1974, les Rocardiens avaient jusqu'à cette date en effet refusé de se compter. A l'opposition larvée entre première et deuxième gauche, succède donc le moment crucial du choix entre les deux orientations. Metz constitue, ensuite, un moment charnière où la question du choix du candidat à l'élection présidentielle est explicitement posée au sein du parti. Clivages idéologiques et choix présidentiel se rejoignent donc à cette occasion pour s'incarner à travers la compétition entre deux hommes, F. Mitterrand et M. Rocard :

« Le congrès de Metz, c'est la dernière grande bataille idéologique du parti. Là, les courants, c'était vraiment « des hommes, des idées ». L'opposition était de fond. Ce qui était en jeu, c'était la question de savoir quel parti on voulait pour conquérir le pouvoir. Après cela, c'est comme si le débat était définitivement tranché. Le parti est devenu une juxtaposition d'écuries présidentielles, on a arrêté de discuter, on est devenu une machine électorale. Q. : *Mais à Metz, l'enjeu, ce n'est pas avant tout la présidentielle ?* Bien sûr, mais cela reposait sur l'opposition entre la première et la deuxième gauche. C'était deux visions du parti. Mitterrand Rocard, c'était fondamentalement cela. Après c'était trop tard, le parti avait choisi, Mitterrand contrôlait tout »

G. Fuchs, ancien rocardien, entretien personnel du 29 mars 2006.

Mais Metz traduit, surtout, l'achèvement du processus d'institutionnalisation du parti. En effet, c'est à travers le rôle des courants que ce congrès est appréhendé *a posteriori*. Avant le congrès, les courants auraient ainsi fonctionné sur un mode idéologique ; après, ils ne seraient plus devenus que des « machines à se compter et à répartir les postes »<sup>337</sup>. Implicitement donc, ce sont bien les propriétés organisationnelles du PS qui sont pensées comme s'étant modifiées à l'issue de ce congrès.

### **1. Contestation et restauration de l'autorité de F. Mitterrand sur le PS.**

Pensé sur un mode d'affrontement binaire, entre F. Mitterrand et M. Rocard, ou entre première et deuxième gauche, le congrès d'Épinay cristallise en fait un triple questionnement : celui du leadership partisan désormais rattaché directement à l'élection présidentielle, celui de l'orientation idéologique et de sa traduction stratégique mais aussi, enfin, un questionnement organisationnel renvoyant au fonctionnement du PS. F. Mitterrand est parvenu à imposer son autorité sur le parti en incarnant à la fois un leadership, une stratégie et un type de parti. Les victoires électorales (compensant les défaites) lui ont permis de faire jouer ce triptyque en sa faveur, notamment sur le troisième point. L'échec aux législatives de 1978 ouvre néanmoins une fenêtre d'opportunité pour ses concurrents qui ne peuvent cependant pas contester sa direction sans remettre en cause l'ensemble du

---

<sup>337</sup> Y. Bodin, entretien personnel du 27 octobre 2004.

triptyque. La question idéologique n'a, en effet, pas été tranchée jusqu'alors. Si M. Rocard avait affiché sa différence officiellement dès 1977, lors du congrès de Nantes en systématisant l'opposition entre les deux cultures de la gauche<sup>338</sup>, il avait refusé l'affrontement, préférant ne pas se compter. La question organisationnelle avait ensuite été soulevée, à propos des modes de désignation des dirigeants du parti et de la place des élus. Le processus de cooptation qui procède nécessairement de l'association de dirigeants aux motions était justement accusé de provoquer une sclérose du parti. De même, le poids croissant des élus était mis en avant pour souligner la déviation du parti par rapport au modèle militant<sup>339</sup>. Plus fondamentalement, il s'agit, notamment pour les futurs adversaires de F. Mitterrand en 1979, d'imposer l'idée d'un renouvellement du parti que les courants empêchent justement car ils sont considérés comme un héritage révolu de la refondation d'Épinay. La question organisationnelle rebondit sous une forme exacerbée en 1979, tout comme la question idéologique. Autrement dit, le congrès de Metz va arbitrer pour ou contre le triptyque que F. Mitterrand incarne, dans un contexte défavorable pour celui-ci après 1978.

Après le semi échec aux législatives d'autant plus difficilement vécu que la victoire semblait acquise, F. Mitterrand se heurte à l'opposition déclarée de M. Rocard qui se pose comme un recours face à la « stratégie de l'échec »<sup>340</sup>. Une autre attaque vise à une recomposition du parti. Toute recomposition du PS passe par le jeu des courants, leur remise en cause doit alors se lire comme une invitation à dépasser les clivages hérités d'Épinay. P. Mauroy, qui rejoint alors M. Rocard<sup>341</sup>, insiste abondamment sur cette thématique. Dès le comité directeur du 27 mai 1978, il affirme : « Je l'ai d'ailleurs dit à Nantes : nous sommes sortis de la phase constitutive, le parti est majeur, il faut changer »<sup>342</sup>. M. Rocard abonde dans ce sens : « Je crois que nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase de la vie du parti. Beaucoup de choses dans notre organisation, dans notre façon de travailler, sont à revoir, pas nécessairement parce que nous faisons mal jusqu'ici, mais *parce que les temps changent, les temps vont changer rapidement* »<sup>343</sup>. Au renouvellement des modes de fonctionnement, succède alors le renouvellement des hommes. La remise en cause des courants et de la sclérose qu'ils feraient peser sur le parti conduit à associer la personne de F. Mitterrand à une étape

---

<sup>338</sup> « Il y a deux cultures politiques dans la gauche française. Ainsi est fait notre passé. C'est peut-être notre richesse. Mais le fait est qu'il y en a deux. La plus typée, qui fut longtemps dominante, elle est jacobine, elle est centralisatrice, elle est étatique, elle est nationaliste, elle est protectionniste. [...] Cette culture a, en outre, curieusement l'autorité d'un marxisme capté par ceux qui n'en sont pas les vrais héritiers. [...] L'autre culture qui réapparaît dans la gauche française d'aujourd'hui, elle est là, elle est décentralisation, elle est régionalisatrice, elle refuse les dominations arbitraires, celles des patrons comme de l'État. Elle est libératrice. [...] Cette culture-là, c'est celle des quinze thèses de l'autogestion » : M. Rocard, Congrès de Nantes de 1977, *Sténotypies OURS*, pps. 202-204.

<sup>339</sup> Cf. le nombre de parlementaires dans les instances du parti. Pour le secrétariat national, voir Sawicki (F.), « The Parti Socialiste : From a Party of Activists to a Party of Government » in Ignazi (P.), Ysmal (C.), *The organization of political parties in Southern Europe*, Westport, Praeger, 1998, p. 79.

<sup>340</sup> Expression employée lors du fameux « appel de Conflans », lequel restera surtout célèbre en raison de la prestation télévisuelle catastrophique de M. Rocard, qui aura le malheur de fixer la mauvaise caméra lors de son intervention.

<sup>341</sup> Sur ce ralliement délicat, voir ce qu'en dit P. Mauroy lui-même in Mauroy (P.), *Mémoires : Vous mettez du bleu au ciel*, Paris, Plon, 2003 p. 135-159.

<sup>342</sup> P. Mauroy in compte rendu du comité directeur du 27 mai 1978, *Archives OURS*.

<sup>343</sup> M. Rocard in Convention de Paris, des 25-26 novembre 1978, *Sténotypies OURS*, p. 216.

désormais révolue de la vie du parti. F. Mitterrand devient un homme du passé, celui de l'unité achevée des socialistes :

« Le congrès d'Épinay, mes camarades et vous, François Mitterrand, c'était l'art du rassemblement. [...] Une phase de la vie de notre parti s'achève, elle a été marquée par la volonté de rassemblement des socialistes. Cette période de rassemblement s'est déroulée dans le respect des règles prévues alors par les statuts. Aujourd'hui que cette phase constitutive s'achève, il est normal de perfectionner les règles et de parfaire notre organisation. *La phase constitutive du parti, commencée à Épinay, est désormais révolue* »

P. Mauroy, Convention des 25-26 novembre 1978, *Sténotypies OURS*, p. 355.

Si la conjoncture post-électorale se prête à un cadrage en termes de renouvellement, les termes utilisés soulignent l'achèvement et la solidification du mouvement socialiste au sein d'une seule organisation, le PS. L'institutionnalisation du parti semble en effet atteinte quand le leader du parti, celui qui s'est imposé comme son fondateur principal, voit sa position contestée sans que cela apparaisse comme une remise en cause de l'organisation elle-même. Proposer une vision non mitterrandienne du PS implique de considérer au préalable que le PS peut exister aussi sans son principal leader historique :

« Je n'ai jamais, moi, dans ma vie militante, senti le parti auquel j'appartenais aussi profondément uni que le nôtre aujourd'hui. Car, rappelez-vous, souvenez-vous les commentaires, ce qui se disait, ce qui se craignait, tous les congrès précédents. *Nous venons de vivre un moment très difficile, et le mot qui n'a pas été prononcé, qui n'est venu à l'idée de personne, c'est celui de départ ou de scission* »

M. Rocard in Congrès de Metz, *Sténotypies OURS*, p. 427.

F. Mitterrand résume à sa manière cet aboutissement en insistant sur la capacité du PS à internaliser à travers ses divisions, les clivages de la gauche socialiste :

« Nous sommes ensemble, Camarades, et *nous sommes ensemble parce que nous avons vaincu les deux cultures et les deux histoires pour n'en faire qu'une seule ! C'est cela la tâche du Parti socialiste. Je peux vous le dire, c'est la seule que je reconnaisse comme historique, pour vous comme pour moi* »

F. Mitterrand in Congrès de Metz, *Ibid.*, p. 90-91.

En revanche, le congrès de Metz n'aurait pas produit une telle dramatisation des enjeux si les trois éléments du triptyque n'avaient été mobilisés de manière concomitante. L'offensive du député des Yvelines touche chacun des trois volets sur lequel F. Mitterrand a bâti son autorité. La bipolarisation du jeu interne qui s'ensuit tend ainsi à faire de F. Mitterrand le leader de la première gauche, bien qu'il se soit toujours présenté comme le rassembleur de toutes les tendances du socialisme au sein du PS<sup>344</sup>. Cependant, l'attaque de M. Rocard se produit à contretemps. Elle promeut

---

<sup>344</sup> Comme l'indiquent les efforts consentis par F. Mitterrand pour témoigner de son acceptation du marxisme : « parce que je suis de l'autre culture, et donc de l'autre histoire, je reconnais en Marx la puissance et la qualité d'une méthode incomparable, et sans doute la plus décisive de toute l'histoire du socialisme. Je ne suis donc pas un adepte mais je reconnais Marx, le marxisme, comme l'une des sources, peut-être la plus profonde, qui ont fait que le socialisme est devenu ce large fleuve qui nous porte aujourd'hui » : F. Mitterrand in Congrès de Metz, *op. cit.*, p. 85-86.

non seulement une réorientation de la stratégie de l'Union de la gauche, mais appelle, également, à un nouveau mode d'organisation partisan. La motion C (Rocard) indique qu' « il est clair que l'Union de la gauche devra prendre d'autres formes, s'appuyer sur d'autres rapports de forces, non seulement sur le plan électoral, mais sur le terrain social, dans les entreprises et les cités. [...] Nous sommes ainsi conduits à nous tourner vers les syndicats, les associations et les mouvements sociaux »<sup>345</sup>. Or, la mise en œuvre des accords électoraux – notamment municipaux – est fondée sur une stratégie d'union à gauche autour de laquelle se sont réorganisés les positionnements internes. La proposition rocardienne pose donc le problème de la remise en cause des positions acquises, notamment au niveau électoral :

« Rocard voulait tirer les conclusions de la rupture de l'Union de la gauche et il voulait qu'on redéfinisse les alliances électorales. *Mais le problème c'est que dans les municipalités, au niveau local, l'Union de la gauche, elle avait des manifestations très concrètes : on s'était partagé le pouvoir avec les communistes ; dans les conseils municipaux, les socialistes et les communistes avaient des majorités communes. Si on remettait en cause cela, cela remettait en cause tout le travail accompli. Et on n'y était pas prêt, surtout parce qu'en plus, cela marchait, on avait quand même pris les municipalités grâce à cela. Tous les élus de 1977 étaient la preuve que c'était la bonne stratégie* »

P. Schapira, entretien personnel du 7 décembre 2004.

La vision rocardienne d'un parti socialiste partie prenante du mouvement social, « ouvert sur l'extérieur » constitue, elle aussi, une menace en ce qu'elle suppose une redéfinition des frontières partisans. Elle exprime, en effet, *a contrario*, la prédilection accordée au sein du Parti socialiste à l'élection :

« *Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, mettre en cause, sous quelque forme que ce soit, l'indépendance politique des associations et des syndicats. Si on veut leur faire jouer un rôle qui n'est pas le leur, à ce moment-là, il y a deux possibilités. La première, c'est celle de courroie de transmission du parti politique à l'intérieur de la vie associative ou de la vie syndicale. La deuxième, c'est d'imaginer un travaillisme qui ne correspond ni à l'histoire ni à la tradition française, et qui pourrait conduire à isoler le parti de l'ensemble des forces syndicales qui ne partagent pas cette analyse* »

P. Bérégovoy *in* Congrès de Metz, *Ibid.*, p. 390.

L'opposition entre première et deuxième gauche renvoie donc aussi, pour beaucoup, à deux conceptions de l'organisation partisane, sur fond d'économie partisane centrée désormais sur les trophées électoraux. Chacun s'accorde alors à penser que Metz marque le passage du PS à une nouvelle phase de son histoire. La lecture rocardienne tend à associer F. Mitterrand à la phase génétique du parti :

« [Metz témoigne] de notre commune volonté de passer ensemble du stade nécessaire *en son temps et voulu par tous*, de rassemblement autour d'un homme, au stade nécessaire aujourd'hui et plus ambitieux de véritable parti capable, dans toutes ses sensibilités comme dans toutes ses organisations sur le terrain, d'agir en commun parce qu'il a délibéré en commun »

M. Rocard *in* Congrès de Metz, *op. cit.*, p. 100.

---

<sup>345</sup> *Le Poing et la Rose*, février 1979, p. 15-16.

De son côté, la lecture mitterrandidiste entérine le changement de phase, tout en opérant une continuité entre les deux autour de son leader<sup>346</sup> :

« Le congrès du Parti Socialiste [...] peut être le congrès de la deuxième naissance du Parti Socialiste, du nouveau Parti Socialiste. [...] Or, je vous l'ai dit, il existe un nouveau parti socialiste qui n'appartient à personne, qui dépasse et transcende tous les courants historiques qui l'ont constitué. [...] Nous n'avons pas à faire la leçon à tout le monde ni aux partis sociaux-démocrates du monde entier, ni au parti communiste, mais nous avons à faire en sorte que ce patrimoine nouveau, que cette identité, que cette fidélité à nous-mêmes, qui déjà existent, [...] que tout cela soit pris en compte par nos partenaires à l'intérieur et à l'extérieur »

L. Jospin, *ibid.*, p. 326.

Erigé en héraut de la première gauche, F. Mitterrand peut alors largement fédérer autour de lui le soutien d'élus sous la bannière légitimiste de la nature profonde du parti. B. Verrier constate que : « F. Mitterrand voit converger vers lui les votes des fédérations les plus anciennement socialistes : la Gironde, la Haute-Garonne, l'Aude, l'Hérault, le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Somme ... autant de départements dont les présidents des conseils généraux sont souvent liés à la SFIO (L. Eeckhoutte, sénateur-maire, Haute-Garonne ; R. Capdeville, ancien député, Aude ; Ph. Madrelle, député, Gironde). Ces fédérations de grands élus, où la gauche a souvent la mainmise sur le conseil général, étaient considérées par les hommes du PS comme acquises à P. Mauroy. Les notables de ces fiefs socialistes ont cependant largement contribué à faire gagner F. Mitterrand »<sup>347</sup>. Le poids des élus dans la compétition intrapartisan se manifeste alors par le score réalisé par la motion de F. Mitterrand : avec près de 40 % des suffrages, celui-ci réalise son meilleur score depuis 1971. La maîtrise de l'organisation socialiste et le contrôle sur la majorité des fédérations ont donc permis à F. Mitterrand de rallier des soutiens qui lui faisait défaut jusque-là et d'asseoir sa position dominante sur le parti.

La fermeture du jeu partisan et la sédimentation des frontières partisans, exemplifiées par le rôle des élus à l'occasion de ce congrès, peuvent se lire également dans les transformations affectant les courants. L'intégration du courant des Assises en 1974 au sein du PS est ici révélatrice de ce point de vue.

---

<sup>346</sup> La « contribution des trente » est, à ce titre, l'occasion pour la nouvelle génération des « Sabras », de montrer à la fois son soutien à F. Mitterrand tout en marquant le renouvellement générationnel caractéristique du développement du parti. La signent notamment E. Cresson, J-C. Colliard, B. Delanoë, J-M Le Guen, L. Jospin, P. Quilès ou encore A. Laignel.

<sup>347</sup> Verrier (B.), *op. cit.*, p. 351. L'auteur considère, *ibidem.*, que « le résultat du Congrès de Metz est ainsi sans doute moins celui de la victoire d'une première gauche sur une deuxième que celui du retour en force des élus locaux et des notables socialistes ». On ne peut le rejoindre complètement en ce qu'il apparaît bien que les dimensions idéologiques, stratégiques et organisationnelles sont étroitement liées. Aussi, si la perspective de rétributions matérielles a indéniablement joué en faveur d'un *statu quo* favorable à F. Mitterrand, la mobilisation des élus à son profit aurait été moins évidente si la compétition intrapartisan n'avait justement pas pu s'exprimer autour de ce clivage réel entre première et deuxième gauche.

## 2. L'institutionnalisation du PS : du courant des Assises au courant Rocard.

Parachevant l'unité des socialistes, l'arrivée de M. Rocard au Parti socialiste est généralement envisagée par rapport aux difficultés de cohabitation entre première et deuxième gauche dans le parti. Les Assises du socialisme de 1974 marquent l'arrivée au PS de militants socialement et idéologiquement distincts<sup>348</sup>. Au-delà de l'unité des socialistes, François Krauss a pu montrer que ces Assises étaient considérées par les transfuges du PSU comme un moyen de rénover le PS, démarche qui a échoué notamment en l'absence d'un rapport de force favorable<sup>349</sup>. L'échec de M. Rocard en 1979 est ainsi d'abord celui du projet de rénovation porté par le « courant des Assises ». Une explication récurrente de cette défaite repose sur l'inaptitude des Rocardiens à maîtriser les rouages d'une organisation rétive à leur égard, inaptitude qui n'est pas sans renvoyer à l'opposition entre un M. Rocard « idéologue » et un F. Mitterrand « florentin »<sup>350</sup>. Ce postulat doit pourtant être interrogé, notamment au vu des efforts déployés par les Rocardiens pour structurer leur courant en une véritable « machine » pour la conquête du parti. L'institutionnalisation du PS peut alors se lire à travers la transformation du courant rocardien et son absorption progressive par le jeu intrapartisan, comme l'indique d'ailleurs son changement de nom : « courant des Assises » en 1974 mais « courant Rocard » en 1979.

Dans un premier temps, le courant des Assises va bénéficier au Parti socialiste qui profite de l'étendue des réseaux sociaux tissés par la deuxième gauche<sup>351</sup>. L'arrivée dans le parti des militants des Assises suppose leur intégration au jeu politique interne. Dans cette perspective, l'investissement hors arène partisane reste leur meilleure ressource dans un processus d'échange avec les socialistes déjà en place : « les élus de 1977, c'était qui ? C'était des militants à tendance associative, très impliqués dans la vie locale. C'est vraiment la montée d'élus locaux qui sont proches des militants plutôt que des élus locaux de la génération précédente. C'est un renouvellement qui prend ses sources dans la militance, pas forcément dans les militants adhérents. Les militants pèsent, mais pas n'importe lesquels. Pas les militants de clientèle, conservateurs, attachés à des élus style SFIO »<sup>352</sup>. Il s'agit donc pour les rocardiens de négocier une inscription progressive dans les instances partisans en échange de la mobilisation de réseaux sociaux qui échappent alors au parti :

---

<sup>348</sup> Voir Cayrol (R.), « L'univers politique des militants socialistes », *RFSP*, vol. 25 (1), 1975, p. 25-32, ainsi que Krauss (F.), *Les Assises du socialisme ou l'échec d'une tentative de rénovation d'un parti*, Paris, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, n°31, 2002. L'acculturation difficile des militants de la deuxième gauche fut d'ailleurs un sujet récurrent dans les années 1970 ; l'accueil pour le moins rocambolesque de J. Delors lors de sa première assemblée générale de section en est une autre illustration, cf. Delors (J.), *Mémoires*, Paris, Plon, 2003, p. 120.

<sup>349</sup> Krauss (F.), *Les Assises du socialisme ou l'échec d'une tentative de rénovation d'un parti*, *op. cit.*, p. 130.

<sup>350</sup> Pour une présentation de cet ordre, voir Bédié (J-P.), Liégeois (J-P.), *Le feu et l'eau : Mitterrand-Rocard : histoire d'une longue rivalité*, Paris, Grasset, 1990.

<sup>351</sup> Rey et Subileau montrent que les militants proches des Assises sont plus engagés dans les milieux associatifs et syndicaux que leurs homologues de la première gauche, in Rey (H.), Subileau (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, *op. cit.*, not. p. 187.

<sup>352</sup> G. Fuchs, entretien précité.

« Quand on est arrivé au PS, toute l'expérience, l'engagement des réseaux de la deuxième gauche vont être absorbés par le parti. Les élus vont chercher à s'appuyer sur nos réseaux et n'hésitaient pas à venir nous débaucher pour en bénéficier. Alors on nous proposait des postes, souvent adjoint au maire dans le domaine de compétence de la personnel recrutée, nous on était en même temps très surveillés »

P. Zémor, entretien personnel du 3 février 2005.

Dans une période de profond renouvellement du parti, lié à l'arrivée importante de nouveaux adhérents, le jeu interne n'est pas encore stabilisé. Ceci entraîne un important processus de négociation entre *insiders* et nouveaux entrants, de sorte que les frontières organisationnelles du parti ne peuvent encore se consolider définitivement. Les termes de l'échange, strapontins électoraux contre réseaux sociaux, soulignent l'interpénétration entre le parti et le champ social. Les Rocardiens jouent de leur activisme et s'appuient sur l'impératif militant qui saisit le parti depuis 1971 pour tenter d'établir un rapport de force favorable :

« Les vieux SFIO, cela s'est passé comme cela à Cachan (là où l'interviewé chercha à s'implanter), ils voyaient bien que cela bougeait, alors ils ont essayé de canaliser. Cela marche un certain temps, mais au bout d'un moment, les équilibres militants bougent et là, la situation n'est plus la même. Quand à force de militantisme, j'arrive à faire 33 % à Metz, là cela devient différent, on avait la minorité de blocage »

P. Zémor, entretien précité.

Cependant, la multipositionnalité des adhérents rocardiens est progressivement battue en brèche au fur et à mesure que leur présence dans le parti s'affirme. Une nouvelle contrainte s'impose à eux progressivement : la défense des positions déjà acquises. Autrement dit, les adhérents rocardiens vont progressivement intégrer et être intégrés par l'organisation socialiste : ils sont contraints de s'investir davantage dans l'organisation au détriment de leurs réseaux militants sans lesquels ils ne peuvent pourtant contrebalancer le poids des autres courants. Le choix est alors fait de privilégier l'organisation :

« Au fur et à mesure que l'on gagne, l'absorption augmente et, à un moment, cela nuit à nos réseaux associatifs, aux liens qu'on avait avec eux. On ne pouvait pas être partout, labourer le terrain, s'occuper du parti, remplir les mandats, à un moment, il a fallu faire un choix. Q. : *Vous n'aviez pas anticipé la réussite de votre stratégie ?* Si, au contraire, tout cela c'était lié à la stratégie de prise de pouvoir dans le parti. Le parti devient premier et on s'y investissait beaucoup plus pour essayer de s'imposer. On avait placé notre capital de départ, on voulait le faire fructifier dans le parti. Q. : *La mise de départ est-elle alors suffisante ?* C'est bien cela le problème, *on a été trop juste*. Ou plutôt, on a sous-estimé l'inertie du parti par rapport à nos idées. Finalement, la deuxième gauche, elle n'arrive pas beaucoup au pouvoir dans le PS après les Assises, dans l'appareil. *L'appareil était très verrouillé* »

T. Dreyfus, avocat, proche de M. Rocard, ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Rocard, entretien personnel du 10 février 2005.

L'importance de la séquence 1977-1978 se mesure ici d'une autre manière, en ce qu'elle va contraindre les Rocardiens à opérer un choix stratégique qu'ils arbitrent finalement en faveur des positions électives : 14 % des membres rocardiens du comité directeur sont des professionnels en 1975, contre 30 % en 1977 et 60 % en 1979. L'achèvement de la phase d'institutionnalisation du parti



se remarque dans la conception que les soutiens de M. Rocard se font de leur courant. Qu'ils le déplorent ou non, tous constatent le changement à l'œuvre en son sein :

« Le passage du courant autogestionnaire au rocardisme est tout à fait fondamental. Le courant autogestionnaire, c'est un courant qui est tout à la fois social, et culturel, et politique. A partir du moment où on passe du courant autogestionnaire au rocardisme, où le rocardisme lui-même se trouve surdéterminé par la question de la posture présidentielle, tout ce qui vaut pour le PS, vaut pour le courant rocardien. *On est devenu un courant comme les autres à ce moment-là.* On parlait de fonctionnement démocratique du parti, mais on fonctionnait de manière complètement caporalisée »

P. Viveret, entretien personnel du 27 avril 2005.

Le basculement du courant de pensée à l'écurie est, une fois de plus, unanimement situé entre 1977 et 1979 :

« Là où les choses commencent à changer, c'est entre 1977 et 1979. A Nantes, Rocard joue la carte du courant transformateur. C'est le discours sur les deux cultures. Après, il s'est laissé convaincre que c'est une erreur, ce qui était bien l'erreur en réalité, il s'est laissé convaincre qu'il devait se mettre bien avec les mitterrandistes, que Mitterrand ne serait pas en situation d'être candidat. Et là, les choses se déportent complètement vers la logique des présidentielles. Et là, le serment de Metz<sup>353</sup> va cumuler tous les désavantages : la rupture avec Mitterrand est consommée et Michel Rocard abandonne son discours le plus porteur »

R. Cayrol, entretien personnel du 21 octobre 2004.

La présidentielle est volontiers présentée comme la cause de la transformation du courant. Or, l'ambition présidentielle n'est pas en elle-même une nouveauté de la part de M. Rocard<sup>354</sup>. Ce n'est donc pas tant la fin qui change que la conscience des moyens nécessaires pour y parvenir. Désormais une candidature à l'élection présidentielle passe par l'investiture d'un PS qu'il faut conquérir. Pour cela, les Rocardiens vont adapter leur stratégie en fonction de leurs forces (principalement la popularité de M. Rocard) et surtout de leurs faiblesses (leur faible maîtrise de l'organisation). Mais leur stratégie est toute entière orientée en fonction de l'organisation socialiste, signe de la rétractation du jeu politique autour du parti. Ce sont désormais moins les mobilisations à l'extérieur du parti qui guident leur stratégie de conquête, que le jeu politique qui a cours à l'intérieur du parti. Même si le courant Rocard s'est organisé par la suite pour contourner « par l'extérieur » le parti, ce contournement rend compte justement de l'internalisation du jeu politique et de la fermeture des frontières partisanes<sup>355</sup> :

---

<sup>353</sup> M. Rocard déclara à la tribune du congrès : « Cher François Mitterrand, ce ne sera pas l'opposition du prétendant. J'ai dit et je le répète ici, qu'en votre qualité de Premier secrétaire, vous serez le premier d'entre nous qui aura à prendre sa décision personnelle sur le point de dire s'il est candidat aux prochaines élections présidentielles et, si vous l'êtes, je ne le serai pas contre vous ! », *Sténotypes OURS*, p. 425.

<sup>354</sup> Cf. Hamon (H.), Rotman (P.), *La deuxième gauche*, *op. cit.*, notamment le chap. 9, pp. 251-292.

<sup>355</sup> La lecture de la compétition intrapartisane par les membres du courant rocardien souligne l'intégration des règles qui vont structurer la configuration partisane. Montrer la manière dont les acteurs vont chercher à concilier leurs ressources politiques avec le fonctionnement du jeu interne permet alors de mettre en évidence la nature de l'ordre institutionnel, conformément à la proposition de Berger et Luckmann : « Si l'intégration d'un ordre institutionnel ne peut être comprise qu'en termes de la « connaissance » que ses membres ont de lui, il s'ensuit alors que l'analyse d'une telle « connaissance » est essentielle pour l'analyse de l'ordre institutionnel en question » in Berger (P.), Luckmann (T.), *op. cit.*, p. 133.

« On avait organisé le courant mais ce n'était pas suffisant, alors cela allait au-delà. C'était plus large que le courant en lui-même. On mobilisait des gens qui n'étaient pas membres du parti. Bien sûr, on mobilisait le plus possible tous nos animateurs du parti, c'était le gros des troupes. Pour la présidentielle, on avait ce trépied : experts, communication, courant. Nous, on était organisés comme cela : un groupe d'experts pour les dossiers, pour le fond, animé par Pisani. Il y avait un groupe image et opinion que j'avais monté. [...] C'était bien organisé, on était une belle machine. Le groupe des experts, c'était quand même une grosse centaine de personnes. Le groupe image et stratégie : après 81, on a même eu des gens à temps plein. [...] De fin 78 à septembre 80, on est très mobilisés. On avait tout bien organisé à *partir du courant*, on avait un lieu pour préparer l'élection présidentielle. Non, c'était une belle machine »

P. Zémor, entretien précité.

A l'image des changements que connaît le courant rocardien, l'achèvement de la phase d'institutionnalisation du parti se marque donc par la transformation de l'économie partisane socialiste et l'autonomisation du PS en tant qu'organisation vis-à-vis de son environnement social. C'est en ce sens, et en ce sens uniquement, que l'on peut envisager le délitement (et non pas la rupture complète donc) de liens sociaux entre un parti et la « société civile », et non pas spécifiquement, comme Katz et Mair le proposent, à partir de ses résultats électoraux ou de l'évolution de son nombre d'adhérents<sup>356</sup>. Non pas que les membres d'un parti n'entretiennent plus de rapports avec l'extérieur de la sphère partisane, mais plutôt que ces rapports sont moins décisifs dans le cadre de la compétition intrapartisane. L'institutionnalisation du parti joue alors un rôle décisif dans ce délitement en ce qu'elle détermine le degré de porosité des frontières partisans. Cette clôture – cette imperméabilité nouvelle – des frontières partisans est elle-même déterminée par la structure de la compétition intrapartisane et la hiérarchie des ressources qui a cours au sein du parti. Jusqu'en 1979, le PS est parvenu à maintenir une porosité entre l'organisation et son environnement<sup>357</sup>. Après le congrès de Metz, comme en témoigne la réorganisation des courants, les rapports intrapartisans vont progressivement s'imposer, permettant la sédimentation d'un ordre institutionnel centré autour de la prégnance des ressources électives.

Les profondes mutations de l'économie partisane du PS et de sa position électorale préfigurent le processus de cartellisation, en ce qu'elles vont orienter le développement ultérieur du parti et, par là, sa forme organisationnelle. L'émergence de conditions propices à la cartellisation implique cependant que le jeu partisan lui-même en favorise la traduction organisationnelle. Cette traduction s'opèrera par rapport aux enjeux présidentiels qui animent la compétition intra partisane. Avant d'envisager justement les effets de la présidentialisation du parti, il fallait présenter les règles du jeu intrapartisan. Il convient donc maintenant d'envisager l'équilibre partisan présidentialisé qui régle le parti.

---

<sup>356</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.) (dir.), *How parties organize : change and adaptation in party organizations in Western democracies*, Londres, Sage publications, 1994, p. 1 et svtes : Party organizations and the problem of party decline.

<sup>357</sup> Affirmer ceci ne veut donc pas dire que l'on considère que l'inscription des membres du parti dans des réseaux sociaux autre que partisans ait disparu. On se place bien ici d'un point de vue organisationnel.

## **§2. L'équilibre partisan présidentialisé : le PS à l'orée de 1981.**

On a vu comment la configuration partisane s'est mise en place et de quelle manière son économie s'est structurée depuis Epinay. De là, l'idée de présidentialisé du PS peut désormais être interrogée véritablement, en dépassant la lecture naturalisée de ce phénomène. Comprendre la présidentialisé du PS, c'est en effet comprendre comment l'équilibre partisan peut lui-même se lire comme présidentialisé. Aussi, avant d'envisager les effets en termes organisationnels de cet équilibre, il reste à voir comment il se met en place, à travers l'affermissement de la domination de F. Mitterrand.

### **A. « Savoir faire » : Comment F. Mitterrand a imposé son leadership sur le PS.**

Si la présidentialisé du PS ne saurait se discuter, encore convient-il de préciser l'acception à donner à ce terme. En effet, la présidentialisé du PS, en tant que processus tend à modifier les modes d'organisation du parti : F. Mitterrand ne s'était-il pas entouré d'un groupe des experts ? Les courants ne s'organisent-ils pas autour de présidentiables ? Cependant, la notion de présidentialisé renvoie également à un second sens, relatif aux modalités d'exercice du pouvoir au sein du parti. Là, la présidentialisé se confond avec la personnalisation de l'exercice du pouvoir, personnalisation dont bénéficie le « présidentiable » et qui le doterait, de ce fait, d'une autorité sur le parti<sup>358</sup>. Ces deux sens se rejoignent dans les lectures « héroïques » de la transformation du PS sous la houlette de F. Mitterrand. En quelque sorte, le premier secrétaire dirige le parti comme un président dans un but : l'élection présidentielle. Dans la configuration partisane socialiste, la position de F. Mitterrand n'est pas aussi assurée, au moins jusqu'en 1979, et l'on ne saurait confondre les traits de sa personnalité (la déférence qu'il inspirait par exemple<sup>359</sup>) avec les fondements de son autorité<sup>360</sup>. Il faut donc distinguer entre ce qui relève de la présidentialisé du parti et ce qui relève de la position de F. Mitterrand en tant que leader du PS. Tandis que la seconde relève de l'équilibre des tensions du parti, la première en influence progressivement le fonctionnement en ordonnant le sens de la compétition intrapartisane autour de la sélection du candidat à l'élection présidentielle. L'imposition du leadership de F. Mitterrand indique à quelles conditions justement la présidentialisé va produire véritablement ses

---

<sup>358</sup> D'où en ce sens les similitudes entre F. Mitterrand et J. Chirac dans la direction de leurs organisations respectives, cf. Schonfeld (W. R.), *Ethnographie du PS et du RPR : les éléphants et l'aveugle*, Paris, Economica, 1985.

<sup>359</sup> Malgré le tutoiement de rigueur dans le parti, F. Mitterrand était toujours vouvoyé, excepté par deux de ses proches, G. Dayan et G. Beauchamp.

<sup>360</sup> Cf. Kershaw (I.), *Hitler : essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995, notamment la notion de communauté charismatique.

effets sur le parti : parce que la configuration partisane permet aux membres du parti de lire le jeu interne à travers le prisme de l'élection présidentielle, celle-ci fait alors sentir son influence.

L'idée de présidentialisation renvoie ainsi à des éléments de nature différente, que F. Mitterrand va parvenir à articuler. Envisager l'équilibre partisan présidentialisé permet donc de distinguer ces différents sens de la notion de présidentialisation.

## 1. La personnalisation à travers la communication du Premier secrétaire.

La valorisation de l'action de F. Mitterrand s'appuie en premier lieu sur sa capacité à incarner l'Union de la gauche, tant du point de vue de la stratégie électorale qu'idéologique<sup>361</sup>. Sur cette base, il peut construire sa stature de présidentiable en s'appuyant sur l'organisation socialiste pour accréditer son statut. Celle-ci relaye notamment son action en la publicisant de telle sorte que l'action du parti soit étroitement perçue à travers celle de son Premier secrétaire. Les instruments de communication partisans sont clairement utilisés dans ce but. Nuançant d'ailleurs l'idée selon laquelle la personnalisation de la compétition intrapartisane impliquerait un dessaisissement des instances délibératives du parti, la mise en scène de l'action de F. Mitterrand est collectivement entérinée lors des comités directeurs. Les délibérations du CD des 8 et 9 octobre 1977 indiquent, par exemple, que, face aux « attaques prévisibles de la droite, comblée par les difficultés actuelles de l'Union de la gauche », différentes actions seront menées, d'abord par une « explication claire pour l'opinion publique » et, ensuite par une « communication immédiate à l'intérieur du parti »<sup>362</sup> :

« Cette explication [à l'opinion publique] a été alimentée par diverses expressions : la conférence de presse de François Mitterrand le 28 septembre ; la présence sur les médias de plusieurs porte-parole du Parti et, plus précisément de François Mitterrand sur Europe 1 au Club de la presse le 28 septembre ; celle du bureau exécutif dans son communiqué »<sup>363</sup>.

La prise de parole publique est ainsi très directement organisée autour du Premier secrétaire dont les interventions constituent les temps forts de la communication du parti : la diffusion du communiqué du bureau exécutif n'est évoquée qu'en dernier lieu et parmi les interventions des leaders socialistes, seules celles de F. Mitterrand sont restituées nominativement. La communication « interne » au parti consiste, quant à elle, à mener « très rapidement des actions précises à l'intérieur du parti »<sup>364</sup>, en l'occurrence la diffusion de trois tracts, dont deux mettant en exergue l'action du Premier secrétaire : « Tract du 15 septembre comprenant sur la première page l'intervention de François Mitterrand au sommet du 14 septembre [...], page 4, extrait de la déclaration de François

---

<sup>361</sup> Il faut se rappeler que c'est car il a été le candidat de la gauche aux élections présidentielles de 1965 que F. Mitterrand peut incarner après 1971 l'Union de la gauche.

<sup>362</sup> Rapport du secrétaire national à la coordination, comité directeur des 8 et 9 octobre 1977, *Archives OURS*.

<sup>363</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>364</sup> *Ibidem*.

Mitterrand à la presse le 15 septembre » ; « Tract du 28 septembre : première page [avec] extraits de la déclaration de François Mitterrand à la presse ».

Au-delà de la nature, du contenu et de l'usage des outils employés, la distinction entre moyens de communication internes et externes illustre les effets sensibles de la personnalisation de la compétition intrapartisan<sup>365</sup>. On mesure l'importance prise, et perçue par les acteurs partisans, des médias dans la vie politique puisque c'est la communication « externe » qui est pensée prioritairement. Cependant, derrière l'attribution de la prise de parole, c'est bien toute l'action de F. Mitterrand qui oriente l'activité du parti. Ce même rapport, toujours dans la section consacrée à la communication du parti, précise ainsi que :

« Des manifestations publiques ou internes sont prévues par le parti, pour les mois qui viennent : Colloque sur la ville, Colloque sur le cadre de vie, Colloque sur sciences et pouvoir, Convention nationale sur la défense, Colloque et Convention nationale sur les femmes. *Chacune devra être l'occasion de réaffirmer nos analyses et notre ligne politique, notamment autour des thèmes développés devant la presse par F. Mitterrand* »<sup>366</sup>.

Un renversement s'opère dans les rapports entre le Premier secrétaire et l'organisation : la présentation de l'activité du parti montre un rapport d'autorité inversé, en vertu duquel le Premier secrétaire dispose davantage de l'organisation qu'il ne lui est soumise. Concluant cette section communication du rapport au CD, la publicisation des « rencontres au sommet » entre F. Mitterrand et les principaux responsables des partis sociaux-démocrates européens achève de confondre le Premier secrétaire à son parti. Si les rencontres officielles constituent des temps forts dans la constitution d'une stature de présidentiable, elles permettent également une appropriation de la marque partisane que le dirigeant porte de manière plus ou moins exclusive à l'étranger, selon qu'il l'exprime seul ou accompagné d'une délégation. La personnalisation de l'action du Premier secrétaire s'exprime ici par l'énumération de ses rencontres avec les responsables étrangers et sa désignation par son nom et non par son titre : « 2 septembre 77 : rencontre de F. Mitterrand avec Bettino Craxi ; Rencontre avec Willy Brandt et Helmut Schmidt d'une délégation conduite par F. Mitterrand à Bonn ; 3-7 octobre : participation de F. Mitterrand avec la délégation du PS au congrès du Labour à Brighton »<sup>367</sup>.

La scénarisation de l'activité de F. Mitterrand vise à le poser comme leader du parti et comme présidentiable. F. Mitterrand va travailler cette stature de présidentiable en insistant notamment sur ses compétences techniciennes<sup>368</sup>. Le débat du 2 mars 1976 face à J-P. Fourcade, alors ministre de l'Economie et des Finances, constitue un moment consacrant la position de F. Mitterrand en tant que

---

<sup>365</sup> Il faut noter que la diffusion de tracts est perçue ici comme une communication intrapartisan, ce qui invite à s'interroger sur les attentes et les effets par rapport à ce mode de militantisme.

<sup>366</sup> *Ibid.*, p. 6. Souligner par nous.

<sup>367</sup> Rapport du secrétaire national à la coordination, comité directeur des 8 et 9 octobre 1977, *op. cit.*, p. 7.

<sup>368</sup> Sur l'importance des compétences techniciennes, cf. Gaïti (B.), « Des ressources politiques à valeur relative : le difficile retour de Valéry Giscard d'Estaing », *RFSP*, 40 (6), 1990, pps. 902-917.

candidat potentiel à la présidence<sup>369</sup>. Présentant le débat, l'animateur, G. Leroy, entoure de célérité l'événement et, marquant la gravité de l'instant, renforce d'autant la valeur des adversaires :

« Eh bien monsieur le Ministre, monsieur le Premier secrétaire, je l'ai dit, vous allez donc disposer d'un peu plus d'une heure pour débattre en direct. *Votre rencontre, je le rappelle, n'est ni un affrontement d'experts par personnes interposées, ni un meeting électoral, ni un combat de boxe* et je le dis pour les quelques cent personnes qui sont présentes dans ce studio, qui sont nos invités. [...]. Pourquoi ce rendez-vous ? Rappelons très rapidement : le 11 février dernier, Jean-Marie Cavada qui est à mes côtés, vous recevait, M. Mitterrand, à l'émission "C'est à dire", et ce jour là *vous aviez lancé un défi*. Le 13 février suivant, Patrick Poivre d'Arvor qui vous attendait à l'issue de la rencontre franco-allemande au Mas d'Artigny, M. Fourcade, vous posait la question et attendait votre réponse : *cette réponse au défi lancé par M. Mitterrand était positive* »

Pour J-P. Fourcade, relever le défi, c'est considérer que celui qui le provoque est digne d'être affronté. Pour F. Mitterrand, c'est donc se voir reconnaître une compétence suffisante en matière économique pour prétendre contester l'autorité du ministre de l'Economie et des finances. Pour un PS présenté par la droite comme mauvais gestionnaire, la tenue de ce débat revêt donc une portée symbolique forte non dénuée de risque : une mauvaise prestation de F. Mitterrand entretiendrait la stigmatisation de l'incompétence socialiste en économie. Une bonne prestation, à l'inverse, renforcerait la crédibilité en la matière du PS, et en premier lieu celle de son Premier secrétaire. Le débat avantage F. Mitterrand. Non seulement sa compétence économique n'est pas discutée, mieux, il se permet même de discuter celle de son vis-à-vis :

« Prenons l'exemple de la croissance, la croissance en gros, pour se faire comprendre<sup>370</sup>, c'est la mesure d'enrichissement de la France d'une année sur l'autre. Vous aviez dit, cet enrichissement sera de 4 %, il a été de moins de 3 % ... La France s'est appauvrie. [...] Mais pourquoi vous trompez vous toujours ? Si souvent en tout cas... Et je suis obligé de me poser cette question à moi et d'en faire la confiance à tout le monde... Comme vous êtes bien armé, par votre formation, par votre profession, par vos fonctions actuelles, est-ce que vous vous trompez ou est-ce que vous nous trompez ? Et parce que vous êtes un honnête homme sur le plan privé, je n'en doute pas, si vous nous trompez, n'est-ce pas parce que vous exprimez une politique qui a pour objet de tromper les Français ? »

Ce débat, dont F. Mitterrand se tire fort bien<sup>371</sup>, a été méticuleusement préparé par le Premier secrétaire. Cette préparation renseigne sur l'articulation entre le groupe des experts abondamment sollicité pour l'occasion, et les instances dirigeantes du parti. F. Mitterrand s'appuie donc sur le groupe des experts pour se préparer dans ce domaine. Dans un parti très structuré par les enjeux idéologiques, ce groupe est pour lui un moyen de mobiliser personnellement et directement l'expertise :

« L'idée de départ de F. Mitterrand, c'était d'essayer de continuer ce qu'il avait voulu faire avec l'idée de contre gouvernement mais sans s'embarrasser des questions de préséances avec des chefs de parti, donc par le biais d'experts, *en se calquant sur les relations que peut avoir un ministre avec ses directeurs*

---

<sup>369</sup> Nous remercions ici F. Carle pour nous avoir permis d'accéder à ses archives personnelles, parmi lesquelles figurent les sténotypies de ce débat dont les extraits sont tirés.

<sup>370</sup> Et incidemment pour montrer que le locuteur lui-même sait, cf. Bourdieu (P.), « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, n° 36-37, 1981, p. 15 : « Les hommes politiques sont en représentation, agissent pour être vus agissant, donnent la représentation du bon représentant ».

<sup>371</sup> Si l'on s'en réfère à la lecture des sténotypies.

*d'administration. [...] Ceux qui rapportaient étaient souvent des gens qui intervenaient dans les débats, commentaient l'actualité comme Peyrelevade, Oury ou Jean Deflassieux. Ils intervenaient sur des sujets dont le PS ne se saisissait pas encore car ils ne lui étaient pas encore tout à fait familiers mais le Premier secrétaire disait : « J'aimerais bien qu'on commence à avoir des débats sur ces questions car dans les années qui viennent on aura sûrement à se préoccuper de ces sujets », donc c'était quand même dans le groupe des experts qu'avait lieu le premier débat sur tel ou tel sujet. Cela permettait aussi de voir ses réactions, de savoir ce qui avait un intérêt pour F. Mitterrand par rapport au Parti socialiste. Par exemple, je me souviens que F. Mitterrand avait fait beaucoup travailler le groupe des experts quand il avait fait son débat avec Fourcade. C'était important pour lui et donc pour le PS de montrer qu'il était au courant des problèmes économiques et qu'il pouvait en débattre »*

J-M. Bichat, entretien personnel du 7 juin 2004.

La mobilisation de cette expertise sert donc en premier lieu le Premier secrétaire. Un cloisonnement existe entre les instances centrales du parti et ce travail d'expertise qui profite prioritairement à F. Mitterrand. Celui-ci bénéficie d'une grande latitude. Dans la perspective du débat, le bureau exécutif est saisi mais n'a pas à en discuter le contenu, les membres du bureau ne pouvant faire que des remarques ultérieurement transmises au Premier secrétaire : « Claude Estier donne connaissance de la préparation du débat télévisé qui opposera F. Mitterrand au ministre de l'Economie et des Finances [...]. A la suite de la discussion les interventions des membres du bureau exécutif seront transmises à F. Mitterrand »<sup>372</sup>. La mise en concurrence de l'instance politique et de l'organe d'expertise accroît ainsi la marge de manœuvre de F. Mitterrand par rapport au fonctionnement du parti<sup>373</sup>, ce qui lui permet de s'exprimer au nom du PS sans avoir à détailler au préalable le contenu de son intervention. Les dirigeants du parti sont donc invités à se positionner par la suite par rapport à un discours du Premier secrétaire qu'ils ne pourront contester que par une défiance politique exprimée au bureau exécutif ou au comité directeur (ce qui était un geste politique coûteux). Ce n'est que lorsque sa responsabilité politique est engagée, comme après l'échec des législatives de 1978, que les positions de F. Mitterrand pourront être contestées. En 1978, M. Rocard s'insurge ainsi contre la promesse d'un SMIC à 2400 Frs, manière de mettre en cause F. Mitterrand à travers le choix de cette proposition.

Cette personnalisation de l'action du Premier secrétaire s'achève, dans un mouvement circulaire par la reprise au niveau interne de ses positions. Après le débat avec J-P. Fourcade, *Le Poing et la Rose*, le mensuel du parti, publie une pleine page consacrée à l'économie, intitulée « Les réponses socialistes »<sup>374</sup>. L'article reprend en fait des extraits de l'intervention de F. Mitterrand lors du débat. L'identification entre l'organisation socialiste et son leader est alors totale et induit un processus d'homogénéisation de la marque partisane derrière la figure de son Premier secrétaire.

F. Mitterrand se sert donc de l'expertise non seulement pour accréditer sa compétence en tant que présidentiable mais également pour renforcer sa position interne. En usant de ses propres sources d'expertise, il cantonne en effet les instances dirigeantes à un rôle de validation *a posteriori* de son

---

<sup>372</sup> Compte-rendu de décisions, bureau exécutif du 18 février 1976, *Archives OURS*.

<sup>373</sup> Il n'est significativement pas fait mention des commissions.

<sup>374</sup> *Le Poing et la Rose*, n°65, novembre 1977, p. 25.

action. Il le peut d'autant plus facilement que l'expertise proprement partisane (celle qui est produite par les commissions) ne s'exprime que lors des bureaux exécutifs dont il fixe l'ordre du jour. Ainsi, il cantonne les instances dirigeantes à une stricte analyse stratégique et politique de son action qui ne peut s'exprimer que par des prises de positions pour ou contre cette action.

La jonction opérée entre le parti et l'extérieur à travers F. Mitterrand renforce ainsi la crédibilité du PS vis-à-vis de « l'opinion ». Dans le même temps, elle exerce un effet unifiant chez les adhérents autour d'un Premier secrétaire auquel ils sont invités à s'identifier<sup>375</sup> :

*« Les outils de communication du PS, c'est d'abord l'utilisation du personnage Mitterrand. Il y avait quand même une personnalisation extrêmement forte de la communication : les principales affiches, c'est Mitterrand ; les principales apparitions, c'est Mitterrand ; la télé, c'est Mitterrand ; il y a d'abord cela. Il y a aussi la volonté d'avoir une relation presse qui se développe tous azimuts, avec de véritables services de presse. Et puis il y avait aussi un outil qui a eu une vraie influence, c'est le bloc-notes de Mitterrand dans l'Unité. Pour les militants, il y avait une sorte de plaisir de voir que le chef consacrait quelques heures à faire son bloc-notes. La presse de parti, cela sert généralement surtout dans le parti, c'est une sorte de ciment. A l'extérieur, cela joue aussi un petit rôle, parce que les médias la reçoivent. Mais là, cela allait au-delà, le bloc-notes de Mitterrand, quand cela existe, c'est un vrai argument de lecture. Les journalistes se sont habitués à lire la prose socialiste, ce qui n'était pas dans leurs habitudes. Du coup, cela avait un certain impact sur l'extérieur et cela renforçait l'image de Mitterrand, car il était celui qui faisait ce lien entre le PS et les médias et donc l'opinion. Alors Rocard aussi, il était médiatique, mais ce n'était pas pareil, c'était plus Rocard et moins le parti. Du coup, ce petit truc, cela renforçait encore davantage la personnalisation puisque cela augmentait l'aura de Mitterrand »*

Roland Cayrol, entretien personnel du 21 octobre 2004.

La référence de R. Cayrol à l'action de M. Rocard en opposition à celle de F. Mitterrand rend compte de la dissymétrie de la position des deux leaders au sein de la configuration partisane. Alors que tous deux illustrent le processus de personnalisation du Parti socialiste, la légitimité de leur action est perçue de manière totalement opposée. Dans le cas du député des Yvelines, la publicisation de son action grâce aux médias est perçue comme une tentative de contournement du parti et stigmatisée comme telle par ses adversaires. A l'inverse, cette critique ne vaut pas pour le maire de Château-Chinon, dans la mesure où sa position de Premier secrétaire l'autorise à s'exprimer directement au nom du parti. En revanche, il se verra taxer de « bonapartisme » en 1979 lors du congrès de Metz, manière pour ses opposants d'insister sur le fait qu'il privatise le parti à son profit. Les modes de légitimation ou de stigmatisation des positions des deux hommes renvoient alors au principal enjeu de la compétition intrapartisane : la maîtrise de l'organisation.

## 2. « Savoir parler au parti » pour en contrôler l'organisation.

La configuration partisane antérieure à 1981 conduit donc à dépasser une analyse strictement fonctionnelle telle que Katz et Mair la postulent. En effet, lorsque les deux auteurs envisagent

---

<sup>375</sup> Il ne s'agit pas de considérer que tous les adhérents socialistes identifiaient le PS à la personne de F. Mitterrand mais que, en l'occurrence, la personnalisation de l'activité du parti provoquait cette association entre le leader et le parti, phénomène que la croyance des militants en son existence renforçait par contrecoup.



l'organisation partisane comme la conjonction de trois « faces » distinctes, ils s'appuient sur des critères essentiellement matériels<sup>376</sup> pour établir les rapports de supériorité de l'une sur l'autre. En l'espèce, la supériorité du *party in the public office* devrait s'imposer, si l'on retient comme critère la présence de parlementaires au sein des instances ou les modes de rétribution des permanents. En effet, dès 1979, la part des parlementaires représente près de 40 % des membres du comité directeur, proportion qui s'élève à 37,5 % pour le bureau exécutif (15 sur 40) et 33 % pour le secrétariat national, secrétaires nationaux adjoints compris (7 sur 21). Or, en l'espèce, le déroulement du jeu politique ne saurait s'analyser comme établissant la supériorité de l'instance parlementaire puisque, au contraire, c'est autour, par, et pour l'organisation centrale que s'organise la compétition intrapartisane. L'organisation centrale est bien, de ce point de vue, la « face » principale justement parce qu'elle constitue un enjeu décisif dans la lutte pour l'élection présidentielle. C'est pour cette raison d'ailleurs que le cadrage qui va opérer lors du congrès de Metz articule les dimensions stratégiques et organisationnelles. D'où également les raisons de la stigmatisation de la stratégie rocardienne de « contournement » du parti. L'investissement dans l'organisation se mesure, *a contrario*, par la déconnexion qui s'opère entre le travail réalisé par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale et sa faible retraduction dans les débats internes au parti. Pascal Hamon montre ainsi que le groupe, notamment à travers le dépôt de propositions de loi, a véritablement contribué à affermir la vocation gouvernementale du PS<sup>377</sup>. Or, cette vocation gouvernementale n'est pas répercutée en tant que telle au sein du parti :

« A ce moment-là, bien sûr qu'on commençait à avoir des compétences et qu'on était des bons gestionnaires. En 1977, on avait gagné plein de mairies, et puis au groupe, on essayait de proposer des lois, des trucs sérieux, il ne faut pas croire. On était très terre à terre en tant qu'élus, on était obligés, *mais cela ne valait pas dans le parti*. Dans le parti, c'était la stratégie, c'était l'Union de la gauche ... On était très idéologues, les débats, c'était encore la rupture avec le capitalisme et tout cela ... *C'était comme si quand on se retrouvait pour débattre, on oubliait un peu ce qu'on était en tant qu'élus. On ne raisonnait pas de la même manière, ce n'était pas un besoin, mais bon, cela marchait comme cela, il y avait d'un côté ce qu'on faisait en tant qu'élus, et puis de l'autre, ce qu'il fallait faire dans le parti. [...]* Mais on en parlait entre nous de nos expériences, mais dans le parti, ce n'est pas cela qui comptait : dans le parti, on était dans l'idéologie, dans les grands principes. Et les courants, c'était sur cela qu'ils fonctionnaient et ... *De toute façon, le principal, à l'époque, c'était de tenir le parti, et le parti, pour le tenir, il lui fallait parler comme il voulait. Et ce qu'il voulait, c'était de l'idéologie, pas de la gestion, pas de la technocratie. Cela, c'est venu bien après »*

J. Glavany, entretien personnel du 15 février 2006<sup>378</sup>.

« Parler au parti comme il voulait » revient ainsi à donner la priorité à son organisation centrale. Or, dans un PS dans l'opposition depuis près de vingt ans, l'acculturation en cours aux

<sup>376</sup> Cf. leurs « indicateurs de pouvoir » in Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 606.

<sup>377</sup> Hamon (P.), *Le Groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale 1973-1981*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris I, 1986.

<sup>378</sup> D'abord assistant de F. Mitterrand, Jean Glavany fut ensuite en charge du groupe à l'Assemblée avant d'entamer sa propre carrière électorale.

principes gestionnaires laisse encore une place importante aux discours idéologiques. Les dirigeants, qui usent de la culture du parti et insistent sur sa vocation militante, les exploitent d'ailleurs largement. La configuration partisane se dessine par conséquent autour de l'organisation centrale qui est alors effectivement le centre politique du parti. C'est pourquoi la personnalisation de la compétition intrapartisane et l'influence de la présidentialisation se matérialisent *in fine*, chez les deux prétendants à l'investiture présidentielle de 1981, par des stratégies opposées quant au rapport à l'organisation.

F. Mitterrand doit par conséquent tenir compte de ces contraintes. Il lui faut se conformer aux règles du jeu interne pour mieux investir l'organisation et imposer définitivement son leadership.

### 3. La stratégie mitterrandienne : se conformer aux règles et investir l'organisation.

La stratégie de F. Mitterrand s'articule autour d'un investissement fort de son courant dans les rouages de l'organisation et d'une valorisation des ressources politiques électives. L'organigramme issu du congrès de Metz témoigne du souci de F. Mitterrand d'affermir son emprise sur l'appareil. En effet, sur les 21 secrétaires nationaux et secrétaires nationaux adjoints, seuls 7 n'appartiennent pas à son courant. En outre, ces sept responsables se sont vus attribuer des secrétariats essentiellement thématiques (A. Chépy au « Cadre de vie », J-P. Chevènement aux « Etudes », M. Charzat au « Service public »). Mieux, des délégués généraux ou des secrétaires nationaux adjoints mitterrandistes ou poperénistes sont nommés pour contrôler leur activité : M. Charzat, membre du CERES, doit ainsi composer avec le poperéniste A. Busnel.

Au contrôle par les hommes, s'ajoute une réorganisation du secrétariat national. D'abord au niveau de la communication du parti. Si les secteurs « Communication-propagande et Presse » coexistent dès 1971, l'accent est mis en 1979 sur la communication « externe » avec un secrétariat national à la Presse étoffé : deux déléguées générales et quatre collaboratrices secondent ainsi L. Fabius, qui passe du cabinet du Premier secrétaire à cette fonction plus exposée. Ensuite, la réorganisation la plus sensible est celle du secrétariat national à l'organisation et aux fédérations, confié à Paul Quilès. P. Quilès se voit confier cette responsabilité en raison de son sens de l'organisation unanimement reconnu : n'est-il pas polytechnicien ? La mise en avant systématique de son capital scolaire par les autres membres du secrétariat national indique la volonté des mitterrandistes de diriger l'appareil, mais aussi d'en user efficacement :

« Un des gros changements de 79, c'est quand Quilès arrive aux Fédérations. Lui, c'est un polytechnicien, donc Mitterrand le nomme là car il sait organiser et gérer, et Mitterrand avait besoin d'un type comme lui pour être sûr que l'on ne serait plus emmerdé comme on l'avait été pour Metz »

A-C. Franck-Tregouët, permanente, SNA aux entreprises en 1979, entretien personnel du 22 février 2005.

Pour F. Mitterrand, il s'agit donc d'investir plus méthodiquement l'organisation partisane alors que, jusque-là, il entretenait un rapport plus distancié à celle-ci. Cette distanciation se retrouve dans le fonctionnement de son courant qui était relativement peu structuré, en tout cas moins systématiquement organisé autour de la mobilisation de ses membres :

« Mitterrand avait un cabinet qui ne fonctionnait pas comme un cabinet dans la mesure où il ne le réunissait pas. De temps en temps, surtout, au début, on se réunissait rue de Bièvre. Donc Colliard était directeur de cabinet, Fabius était membre dans ce cabinet, Benassayag aussi, mais par contre, je n'ai jamais eu de réunion de cabinet avec Fabius. On savait qu'on appartenait à une même structure, on se côtoyait, on partageait les bureaux, mais cela ne fonctionnait pas comme un cabinet ministériel, qui se réunit parfois en présence du ministre, en tout cas toutes les semaines »

J-M. Bichat, entretien personnel du 27 septembre 2004.

Alors que la proportionnelle fait des courants les moteurs de la compétition intra partisane et que la constitution d'une clientèle par courant est un élément décisif dans la lutte pour le leadership, le courant mitterrandien pêche par un manque de structuration évident : « *Les mitterrandistes, c'était un peu des amis, des cercles concentriques, mais on n'était pas organisé vraiment comme un courant politique, cela n'était pas dans nos habitudes. On avait des cercles de réseaux, alors que les Poperénistes, et surtout le CERES, par exemple, c'était des vraies machines de guerre, très organisées qui se réunissaient souvent, très structurées* »<sup>379</sup>. Ce mode de gestion des rapports internes au sein du parti se traduit alors par une privatisation de l'exercice de l'autorité de F. Mitterrand :

« F. Mitterrand, pour contrôler son monde, il faisait des déjeuners et des dîners chez lui, rue de Bièvre. Alors il invitait des responsables fédéraux, ils passaient par tablées de cinq ou six, il n'arrêtait pas. Donc il avait des réseaux, et, autour de lui, des personnalités fortes à des postes-clés, des liens directs avec beaucoup d'élus, mais qui n'étaient pas organisés, à ce moment-là. C'est-à-dire qu'on tenait le parti, mais on n'était pas très structurés »

M. Benassayag, entretien précité.

Ce manque de structuration du courant Mitterrand s'exprime tout particulièrement dans l'octroi à des « non mitterrandistes » de poste-clés dans l'organisation : P. Mauroy, par exemple, est jusqu'en 1979 secrétaire national à la coordination. La délégation à des membres d'autres courants de secteurs relevant des zones d'incertitudes organisationnelles doit donc se lire comme la traduction d'une domination sur le parti exercée à partir d'une pratique du jeu interne nécessairement négociée. Dans le même temps, ces autres courants doivent être aptes à mobiliser des ressources organisationnelles complémentaires de celles privilégiées par F. Mitterrand, lequel entretient par exemple des liens directs avec les élus<sup>380</sup>.

---

<sup>379</sup> M. Benassayag, entretien personnel du 1<sup>er</sup> février 2005.

<sup>380</sup> Le basculement de la fédération de l'Aude au profit de F. Mitterrand en 1979 est dû aux liens entretenus par F. Mitterrand avec Raymond Courrière. Cette fédération avait pour principe de voter toujours à 80 % pour une motion lors des congrès. La fédération de l'Aude bascula pour F. Mitterrand et R. Courrière devint secrétaire d'Etat en 1981.

Cette pratique du jeu implique cependant le maintien des alliances entre courants dans la perspective des congrès. Or, la défection de P. Mauroy en 1979 pose problème pour F. Mitterrand en ce qu'il est non seulement privé du soutien jusque-là acquis d'une des plus importantes fédérations du parti, mais également d'un support organisationnel nécessaire pour diriger le parti. Dans cette perspective, l'usage des fichiers centraux que le parti avait reconstitué depuis 1971 devient un véritable enjeu puisque les Mitterrandistes ne peuvent plus en disposer librement par l'intermédiaire de P. Mauroy. Ils sont donc contraints de rechercher ailleurs ce support nécessaire pour mobiliser les adhérents. La faiblesse matérielle de l'organisation centrale apparaît ici nettement en ce que les outils collectifs de mobilisation des soutiens sont concurrencés par ceux dont se dotent les courants pour eux-mêmes. L'organisation des courants s'apprécie ainsi d'abord à partir de ce critère simple de l'existence d'un fichier propre : le CERES est considéré comme d'autant mieux structuré qu'il dispose d'un fichier scrupuleusement tenu. La domination sur le parti requiert alors un équilibre des tensions articulant à la fois la maîtrise de l'appareil et l'association des courants pour constituer les majorités nécessaires. Face aux difficultés que pose la présence de P. Mauroy à la Coordination, les Mitterrandistes sollicitent alors l'appui logistique du courant Poperen :

« La machine de guerre mitterrandiste, elle ne m'a jamais impressionné, au moins avant 81. On en a eu nous un exemple très concret, quand Cresson m'a appelé un jour pour me demander l'appui du courant Poperen. J'en parle à Jean qui dit : « *Oui, il faut les aider, on va leur donner notre fichier* » ... *Chose quand même vraiment peu habituelle* ... Et un jour je croise Cresson, elle ne me connaissait que de vue, c'est tout, et elle me dit : « Heureusement qu'on a les poperénistes avec nous »

P. Durand, permanent, entretien personnel du 8 octobre 2004.

La médiatisation par les courants de l'exercice de l'autorité sur le parti est donc potentiellement dangereuse pour la direction, raison pour laquelle, après 1979, P. Quilès est chargé pour le courant A (Mitterrand) de réorganiser les secteurs Organisation et Fédérations, réunis en un seul secrétariat. Il s'agit d'affermir la position du courant Mitterrand en réduisant sa dépendance organisationnelle à l'égard des autres courants. La création de ce secrétariat a vocation à redéfinir l'équilibre des tensions en opérant une association étroite du courant A avec l'appareil du parti, de telle sorte que les Mitterrandistes puissent compter avec l'outil collectif sur une structure organisationnelle apte à concurrencer celle des autres courants. P. Quilès dispose pour cela d'un secrétariat national très fourni : pas moins de 40 permanents lui sont rattachés sur près de 90 pour l'ensemble du siège. Ce secrétariat est composé de quatre délégués généraux, aux « organismes centraux » (F. Seligmann<sup>381</sup>), aux « fédérations » (E. Teisseire), à « l'administration » (B. Marre, dont on a vu le rôle au sein du secrétariat général administratif) et aux « études politiques » (G. Le Gall) et, parmi les collaborateurs, six sont affectés directement à l'administration et au fichier. Le nouvel investissement du courant A dans l'organisation rompt donc avec le mode d'engagement distancié qui le caractérisait jusqu'alors.

---

<sup>381</sup> F. Seligmann exerçait, elle, son activité de manière bénévole.

La prise en main de l'appareil central est, par conséquent, un moyen pour F. Mitterrand d'établir autour de sa personne un jeu partisan dont il entend désormais maîtriser fermement le déroulement. La redéfinition de l'équilibre des tensions qui s'ensuit est alors rendue possible par les résultats du congrès de Metz. Recueillant près de 40 % sur sa motion, F. Mitterrand peut investir massivement l'organisation, ce que les résultats antérieurs ne lui permettaient pas de réaliser à cette échelle.

L'affranchissement de F. Mitterrand vis-à-vis des contraintes liées au mode de constitution des majorités s'est donc réalisé à partir de l'interdépendance réciproque résultant du jeu des courants. Autrement dit, après Metz, les Mitterrandistes ne s'affranchissent pas des contraintes organisationnelles qu'implique le jeu interne, mais les intègrent dans leurs pratiques : l'interdépendance se manifeste par leur « apprentissage » du mode de fonctionnement propre au PS. Si F. Mitterrand peut composer avec la culture du parti, notamment en insistant sur la mobilisation par l'Union de la gauche, il ne peut négliger sans risque les agencements pratiques de la compétition interne. S'imposer au parti implique d'en saisir les règles et d'ajuster son action en conséquence :

« Un courant, ce n'est pas seulement un réseau, c'est aussi un appareil qui réfléchit à l'action politique qu'il mène, à ce qui se passe dans le parti. *Ce n'était pas dans leur culture aux Mitterrandistes ; les fichiers, les trucs comme cela ... Ce n'était pas dans leur culture je dirais ...* Quand J. Poperen réunissait les représentants de son courant, il faisait un discours, présentait la situation, ses propositions, et après il y avait un échange, on faisait un panorama et on agissait. Le courant Mitterrand, ce n'était pas cela, cela n'existait pas chez Mitterrand. Mais après cela a été vite car le père Mitterrand, il n'était pas non plus aveugle »

M. Debout, Poperéniste, entretien personnel du 13 janvier 2005.

Maîtriser les règles du jeu et adopter les pratiques qui en découlent, constituent ainsi une pré-condition indispensable en vue de faire du courant Mitterrand le groupe dominant au sein du parti. Placer ses hommes et quadriller le parti à partir du secrétariat national aux Fédérations permet de modifier définitivement l'équilibre partisan au profit du Premier secrétaire. Mais pour affermir la position dominante de F. Mitterrand, d'autres réformes sont ensuite conduites, à destination des premiers fédéraux et des élus locaux. Pour les premiers, une réunion des premiers fédéraux est instituée et permet de les réunir au siège du parti. Cette réunion qui n'a pas de fondement statutaire sert donc à entretenir avec les premiers fédéraux des liens directs sur une base officielle. L'investissement dans l'organisation de la part du courant A se lit donc à travers le passage des pratiques de mobilisations internes en dehors du cadre officiel, « les déjeuners rue de Bièvre » de F. Mitterrand, à une action collective, systématisée, qui suppose le recours aux ressources collectives offertes par le parti. Les positions du Premier secrétaire et de son courant en sont renforcées d'autant :

« La réunion des premiers fédéraux, cela a été une innovation, cela nous permettait d'avoir un contact régulier avec tous ces responsables fédéraux, de les mobiliser plus vite et plus facilement, et puis surtout d'établir des liens directs entre eux et les responsables nationaux du parti »

P. Schapira, entretien personnel du 7 décembre 2004.

L'investissement dans l'organisation fait ainsi du courant A un acteur à part entière, central, du jeu interne. Cette intégration se marque par son aspect fonctionnel, qui renouvelle la domination personnalisée de F. Mitterrand. Dans le cas présent, la réunion des premiers fédéraux se réalise en fonction des titres des responsables locaux, alors qu'auparavant des pratiques personnalisées étaient utilisées, comme celle des « *missi dominici* ». Désormais, c'est le secrétaire national aux Fédérations qui, par ses attributions, sollicite les premiers fédéraux, suppléant l'envoyé de F. Mitterrand.

Par ailleurs, les liens institutionnels entre l'organisation centrale et l'échelon local sont renforcés. Un secrétariat national aux Collectivités locales est ainsi créé, confié à M. Debarge tandis qu'A. Laignel, ancien membre de la CIR, est lui nommé délégué général à la décentralisation. Ce secrétariat entièrement mitterrandiste consacre le poids des élus locaux sur le parti. La transformation de l'économie partisane se marque ici par l'intégration de problématiques localisées qui dépassent son strict champ d'action organisationnel : ce sont les collectivités locales et non pas les fédérations qui intéressent ce secrétariat. Celui-ci permet donc de doter le courant A d'un moyen efficace pour pénétrer l'ensemble du territoire en vue de s'assurer des soutiens et relais locaux.

L'affermissement du leadership de F. Mitterrand sur le PS après 1979 nécessite, par conséquent, que celui-ci accepte d'intégrer dans sa « façon de jouer le jeu » les règles qui le structurent. La personnalisation de la compétition intrapartisane n'est en l'espèce pas une condition suffisante. Se pliant au jeu, F. Mitterrand fait alors de son courant la colonne vertébrale organisationnelle du parti. En d'autres termes, si le premier secrétaire parvient à s'imposer dans la compétition intrapartisane, sa position ne peut se lire indépendamment de celle de son courant. La structuration de ce groupement constitue donc un outil indispensable pour le contrôle de l'organisation centrale, « face » déterminante dans la course au leadership. La présidentialisation du parti ne peut ainsi se lire indépendamment des conditions de production du jeu interne, jeu qui repose sur l'interdépendance entre courants et dont l'équilibre partisan découle. C'est la raison pour laquelle, il faut parler d'équilibre partisan présidentialisé.

## **B. L'équilibre partisan présidentialisé : conséquences organisationnelles.**

Identifier les logiques intrapartisanes de la présidentialisation du PS permet donc de faire apparaître les ressorts de la domination mitterrandienne sur le parti. Cette hégémonie renseigne sur les transformations, mises en scène à travers la figure des « Sabras », de la structure partisane à la veille de l'accession au pouvoir.

### **1. Ce que la création des « Sabras » dit de l'équilibre partisan.**

Une génération politique se constitue avant tout à la suite d'un événement marquant<sup>382</sup>. La large victoire aux élections municipales de 1977 consacre l'accession aux responsabilités électives d'une nouvelle génération de dirigeants socialistes. A ce titre, elle est considérée par les membres du parti comme un moment majeur dans l'histoire récente du PS, moment qui crée des liens de solidarité entre eux<sup>383</sup>. Outre la victoire électorale en elle-même, deux éléments permettent d'identifier la génération politique qui se constitue à cette occasion : le critère du nombre et celui de l'âge. Ainsi, en 1977, sur 531 villes comprises entre 9 000 et 30 000 habitants, le PS qui en contrôlait 101 en dirige désormais 176. Mieux, sur 221 villes de plus de 30 000 habitants, 157 sont acquises à la gauche, dont 81 pour le PS qui en gagne 40. Le renouvellement générationnel est explicite dans ces villes puisque plus d'un quart des maires socialistes ont moins de 40 ans (22 sur 81)<sup>384</sup>.

Par conséquent, le ralliement de cette génération de responsables va constituer un enjeu important dans la perspective de 1981. Or, si tous ces maires ne sont pas issus du courant A (E. Hervé à Rennes et F. Gaspard à Dreux sont mauroyistes), c'est bien une lecture mitterrandiste de ces résultats qui s'impose. En effet, c'est d'abord F. Mitterrand qui unifie ce groupe en le baptisant du terme de « Sabras ». Ce terme hébreu désigne des habitants nés au pays par opposition aux immigrants. Les *Sabras* sont donc ceux qui ont adhéré au PS après 1971 et qui n'ont donc connu le PS que sous la direction du député de la Nièvre. La labellisation de ce groupe<sup>385</sup> vise alors à expliciter une des clés de la réussite de ses membres : c'est grâce à la stratégie d'Union de la gauche conduite par F. Mitterrand que ces maires ont pu être élus. La valorisation des *Sabras* est donc le fruit d'un travail d'auto-légitimation de F. Mitterrand et de ses soutiens.

Il s'agit d'abord de légitimer l'accession aux responsabilités locales, ce qui est potentiellement problématique au vu de la culture partisane socialiste. Un lien est donc établi entre la mobilisation des

---

<sup>382</sup> Cf. Mannheim (K.), *Le problème des générations*, Paris, Nathan, Col. Essai et Recherches, 1990 [Trad. 1928].

<sup>383</sup> Cf. Marlière (Ph.), *op. cit.*, p. 25 et, plus généralement, Ihl (O.), « Socialisation et événements politiques », *RFSP*, vol. 52 (2-3), 2002, pps. 125-144.

<sup>384</sup> Compte-rendu du bureau exécutif de 1977, *Archives OURS*.

<sup>385</sup> Labellisation qui s'inscrira spatialement par la réunion de ces 81 nouveaux maires le 21 avril 1977 à Dreux.

militants et le succès électoral. P. Mauroy par exemple insiste sur ce point au congrès de Nantes en 1977 : « Représenté par plusieurs formations séparées, le socialisme était condamné à une politique permanente d'opposition ; incarné par un parti puissant et volontaire, il a maintenant une vocation majoritaire. [...] Le parti devient un authentique parti de masse, grâce au dynamisme de ses militants »<sup>386</sup>. Ce n'est donc pas simplement la figure de l'élu qui est sollicitée, mais celle de l'élu-militant, condition indispensable pour justifier l'accession aux responsabilités. Il s'agit, ensuite, d'illustrer l'émergence d'une nouvelle génération à la tête du parti. C'est de ce point de vue-là que le terme de *Sabras* s'annonce le plus équivoque. Tous les nouveaux ne sont pas « jeunes », ni miterrandistes, ni maires. Les municipales ont en effet aussi été l'occasion pour de nombreux élus SFIO de réinvestir le jeu politique interne. Par ailleurs, désigner un nouvel élu – maire ou non – comme *Sabra* implique d'associer son succès à la personne de F. Mitterrand. Conscient de sa signification dans le jeu interne et ne voulant pas valider la logique d'affiliation qu'il implique, certains responsables refusent donc ce qualificatif :

« Moi, je fais partie de cette génération qui a émergé en 1977. Mais je ne suis pas un *Sabra*. Cela, c'est un terme miterrandiste. Moi, je ne dois rien à Mitterrand dans cette histoire, je ne suis pas miterrandiste. Je me définis plutôt comme un « quadra », je ne suis pas un *Sabra* »

B. Roman, bras droit de P. Mauroy, entretien personnel du 15 mars 2005.

Enfin, tous les nouveaux responsables ne sont pas maires. Ce constat vaut tout particulièrement pour les individus qui ont été poussés par F. Mitterrand et qui occupent des fonctions à l'échelon national. La figure des *Sabras* va permettre de justifier la présence de nouveaux responsables nationaux alors que celle-ci s'explique avant tout par la volonté de F. Mitterrand de les intégrer directement au plus haut niveau du parti après les avoir fait passer par son cabinet. Cette confusion est parfaitement illustrée par l'ouvrage de C. Bunodière et L. Cohen-Solal, *Les nouveaux socialistes*<sup>387</sup>, dans lequel les portraits de seize membres du parti sont brossés. Les deux auteurs justifient leur démarche en s'appuyant sur le succès de 1977 et ouvrent leur ouvrage sur la réunion de Dreux. Mais ils dépassent tout de suite le cadre électoral pour associer le terme de *Sabra* non plus seulement aux seuls maires mais, plus largement, comme l'indique le titre du livre, aux « maires récemment élus, jeunes députés, experts, syndicalistes, théoriciens du socialisme, tous ces jeunes [qui] arrivent aujourd'hui à l'âge des responsabilités »<sup>388</sup>. Or, dans cette galerie de portraits, figurent notamment L. Jospin et L. Fabius qui occupent déjà des places importantes au sein du parti en 1977 : le premier est secrétaire national depuis 1973 et le second fait partie du cabinet de F. Mitterrand avant de devenir à son tour secrétaire national en 1979. La plasticité du terme *Sabra* permet, par conséquent,

---

<sup>386</sup> P. Mauroy in Congrès de Nantes des 17-19 juin 1977, *Sténotypies OURS*, p. 30. Le choix de la ville de Nantes prolonge l'idée de renouvellement : après les difficultés à imposer l'Union de la gauche dans la perspective des municipales, c'est finalement A. Chénard, qui correspond à la figure du « jeune maire », qui emporte la ville.

<sup>387</sup> Bunodière (C.), Cohen-Solal (L.), *Les nouveaux socialistes*, Paris, Téma, 1977. Lyne Cohen-Solal est la soeur de Jean-Martin Cohen-Solal, membre du cabinet de F. Mitterrand en tant que conseiller.

<sup>388</sup> Bunodière (C.), Cohen-Solal (L.), *op. cit.*, p. 12.



une lecture unifiante autour de l'action de F. Mitterrand en même temps qu'elle institutionnalise au cœur de l'organisation un ensemble de représentations qui ont pour effet de donner corps au parti.

En revanche, si par extension les *Sabras* ne représentent plus seulement les élus de 1977, c'est bien cet élément qui constitue la base du cadrage opéré, comme en témoigne la mobilisation du parti à l'occasion du congrès de Metz. Associer étroitement la victoire aux municipales à la stratégie de l'Union de la gauche, permet à F. Mitterrand de se faire le garant d'une stratégie politique synonyme de réussite électorale. Maintenir la stratégie est donc une condition centrale pour les nouveaux élus. La perspective d'un changement d'orientation auquel le succès de M. Rocard pouvait donner lieu représentait une menace pour eux : ils préfèrent donc dans une grande majorité prolonger F. Mitterrand à son poste plutôt que de risquer de devoir renégocier avec le PC. L'évocation de cette dimension stratégique éclaire d'ailleurs le sens réel du terme *Sabra* :

« Les *Sabras*, au bout d'un moment, c'était un peu tous ceux qui avaient moins de ... 45 ans. En fait à l'origine c'était les élus, ceux qui avaient pris les mairies en 1977, ceux qui étaient entrés à ce moment-là dans les conseils municipaux. [...] Ce sont d'ailleurs largement ces *Sabras* de 1977 qui permettent à F. Mitterrand de gagner à Metz. Car autant Mauroy et Rocard, ils avaient l'air de dire : « Oui, bon, l'Union de la gauche ... », autant les gars dans les mairies, cela voulait dire quelque chose pour eux. Ils s'en moquaient un peu de l'Union de la gauche au niveau national, ce qu'ils savaient, c'est qu'ils avaient remporté leur mairie grâce à l'alliance avec le PC, alors ils voyaient pas trop l'intérêt de changer ce qui leur avait bien réussi »

D. Vaillant, entretien personnel du 23 septembre 2004.

Dire ou se dire *Sabra* renvoie donc aux mécanismes d'affiliation intrapartisans. Mais reconnaître cette labellisation, c'est également accepter la recomposition du jeu interne qu'elle implique. La transformation de l'économie partisane pèse en effet indéniablement sur la configuration partisane en ce que la stratégie politique est immédiatement retraduite par les membres du parti en termes de maintien des positions électorales acquises. En accréditant l'idée que la désignation de M. Rocard implique nécessairement une remise en cause des positions locales, le cadrage du congrès de Metz a favorisé F. Mitterrand qui a pu se poser en défenseur d'une conception orthodoxe de l'Union de la gauche.

Le poids des élus locaux, mis en scène à travers la figure des *Sabras*, a indéniablement pesé en faveur de F. Mitterrand, notamment car ces élus contrôlent étroitement les structures locales du parti<sup>389</sup>. A l'articulation entre le *party in the central office* et le *party on the ground*, les élus locaux ont intérêt à préserver un équilibre des tensions autour de F. Mitterrand, qu'ils soutiennent en échange du *statu quo* stratégique. La présence accrue des élus locaux au comité directeur offre un instrument de mesure précis de leur poids au sein du parti. Alors qu'ils représentaient 41 % des membres du CD (en incluant les parlementaires titulaires d'au moins un mandat local), leur proportion va croître jusqu'à 54 % en 1979, ce qui indique bien le rôle pivot qu'ils exercent dans le jeu interne. La domination de F.

---

<sup>389</sup> Cf. par exemple le fait que six des seize premiers fédéraux membres du comité directeur en 1979 sont des élus.

Mitterrand passe donc par la mobilisation à son profit des ressources politiques saillantes dans la configuration partisane : après 1977, les rétributions militantes sont progressivement remplacées par les ressources électives. L'équilibre partisan se détermine désormais sur cette base, comme en témoigne l'ajustement de la stratégie d'Union de la gauche. Celle-ci a d'abord favorisé l'affirmation de valeurs militantes autour desquelles la direction du PS a bâti sa stratégie de développement jusqu'à en faire un élément à part entière de la culture du parti. Dans un second temps, elle est apparue comme une concession à la vocation militante proclamée du parti mais aussi, et surtout, comme l'assurance pour les nouveaux responsables du parti de pouvoir continuer à jouer un jeu interne grâce auquel ils ont pu accéder aux mandats électifs locaux. La marge de manœuvre de F. Mitterrand à la tête du parti est strictement cantonnée dans les limites dictées par les ressorts de l'économie partisane : tant que le Premier secrétaire respecte ces limites, il est « libre » d'imposer son leadership sur le parti, à condition de pouvoir compter sur le soutien de l'échelon local du parti.

L'équilibre partisan présidentialisé nécessite donc une réorganisation de l'instance nationale destinée à renforcer la centralisation du parti. Cette centralisation doit traduire d'un point de vue organisationnel le rapport de force politique qui structure la configuration partisane. En ce sens, la faiblesse des moyens matériels de l'appareil central est compensée par la dynamique politique créée autour de F. Mitterrand. Le réagencement des relations entre l'appareil central et les fédérations constitue alors la seconde étape permettant à la direction de tirer profit de ces rapports politiques. Pour réorganiser les relations entre l'instance nationale et les fédérations au profit de la première, il faut par conséquent doter l'organisation centrale de relais locaux sans lesquels il lui est impossible d'exercer son influence. La réunion des premiers fédéraux a constitué le premier moyen, auquel s'ajoute la mise en place d'une péréquation financière<sup>390</sup> qui va profiter au centre. L'idée de la péréquation est résumée par le slogan : « Une fédération, un local, un permanent ». Il s'agit de fournir à chaque fédération un permanent pour assurer l'administration de l'organisation locale et favoriser la pénétration du parti sur l'ensemble du territoire :

« La prise en main des fédérations par le national, s'est faite aussi par l'intermédiaire de la mise à disposition d'assistants dans les fédérations. Ces assistants étaient pour beaucoup des assistants parlementaires, donc des postes gérés par le national. Ce qui fait qu'ils étaient bien sûr à la disposition des fédérations mais en lien direct avec le national. Donc non seulement les premiers fédéraux devenaient des relais du national, mais les assistants l'étaient aussi et cela a compté aussi »

B. Roman, entretien personnel du 15 juin 2005.

Le mouvement de centralisation de l'organisation partisane suppose cependant qu'il ne se réalise pas contre les positions locales des élus en place. Leur soutien politique à F. Mitterrand rend

---

<sup>390</sup> Sur le financement de la péréquation, voir chapitre VI. Dans le cas présent, cette péréquation fut mise en place grâce aux succès électoraux tant locaux que nationaux : l'augmentation du nombre de collaborateurs permit la mise à disposition au parti d'un volant de permanents qui intégrèrent le siège mais aussi, en l'espèce les instances fédérales.

possible la mise en place des permanents de fédérations par l'instance centrale, dès l'instant où cela n'interfère pas avec leur maîtrise de l'échelon fédéral :

« Pour les élus, les permanents de fédérations, cela posait pas de problème, tant qu'ils restaient ... propriétaires, ce n'est pas le bon mot, mais *c'est un peu cela, propriétaires des fédérations*. Les permanents de fédération, cela pesait directement dans les fédérations sans élus. Pour celles avec quelques élus et, surtout, pour les grosses fédérations, l'important c'était que les élus puissent continuer à contrôler les sections. Par exemple, les grosses fédérations, elles sont quand même alimentées par les sections municipalistes. Quand il n'y a pas d'élus pour structurer tout cela, cela tourne autour de 150 adhérents, quand il y a des élus, un conseil général, cela peut aller jusqu'à 7000. *Donc il y a une appropriation des fédérations par les élus, grâce au lien entre le Premier fédéral et l'écu. Nous, on voulait influencer les élus, s'assurer qu'ils restaient bien avec nous, mais on ne devait pas les gêner* »

C. Bartolone, entretien personnel du 26 novembre 2004.

Après la séquence électorale de 1977-1978 puis le congrès de Metz, la configuration partisane s'établit donc définitivement autour d'un équilibre partisan présidentialisé où F. Mitterrand occupe une place prééminente. Il reste donc à envisager les conséquences de cette prééminence en termes organisationnels.

## 2. Les effets de l'équilibre partisan présidentialisé sur l'organisation socialiste.

La centralisation du jeu intrapartisan repose sur de nouveaux agencements dans les rapports entre le *party in the central office* et le *party on the ground* : les fédérations, investies par les élus et par l'échelon national, occupent d'ailleurs un poids proprement organisationnel décroissant. A cet égard, les moyens de communication entre les échelons central et local servent à renforcer l'autorité du premier au détriment de l'autonomie du second : « Quilès, qui représentait très très bien un modèle d'organisation du PS, avait supprimé après Metz le journal du PS et il l'avait transformé en *Poing et la Rose responsable*. On avait donc là une vision beaucoup plus centralisée de l'organisation du PS car au lieu de passer chaque semaine par l'ensemble des 200 000 adhérents du PS, on décidait d'adresser chaque semaine un message aux secrétaires de section et aux cadres fédéraux. Donc on bloquait l'info à un certain niveau et en même temps on préemptait dans l'organisation ce niveau en lien direct avec le niveau national »<sup>391</sup>. La présidentialisation du parti implique ainsi une nationalisation de l'action intrapartisane : c'est à la condition que les fédérations ne constituent plus un contrepoids trop fort à l'action centrale que cette dernière peut être rattachée explicitement à des enjeux nationaux dont le siège contrôle les termes.

Dans un parti structuré autour de fédérations ayant un rôle majeur dans la dévolution du leadership interne, il est de ce fait indispensable de minorer l'influence politique qu'elles exercent. La

---

<sup>391</sup> B. Roman, entretien personnel du 15 juin 2005.

réorganisation du parti au profit de l'appareil central suppose donc d'empêcher la représentativité des fédérations en son sein :

« Mitterrand, il a fait quoi ? Au début, il a fait des secrétariats nationaux avec des barons, il fallait que les grosses fédérations, elles aient leurs représentants. Puis avec les secrétariats opérationnels, cela a changé. Les Bachy, Tregouët, Delfau, De la Fournière, Laignel, Pronteau<sup>392</sup>, ce ne sont pas des gens qui représentent des fédérations, ni des gens qui incarnent leur courant de pensée, d'ailleurs. En rendant plus opérationnel le secrétariat national, on a cassé l'idée de représentation politique des fédérations »

A-C. Franck-Tregouët, entretien personnel du 22 février 2005.

Derrière la représentation des fédérations, c'est la question de la représentation des mandats qui est en jeu. Ceux-ci, calculés à partir des feuillets de chaque fédération, induisent une représentation territorialisée (c'est-à-dire à partir de ses échelons locaux) du parti. Or, l'imposition d'une stratégie nationale appuyée initialement par les représentants des principales fédérations (Bouches-du-Rhône et Nord notamment), la pénétration du PS sur l'ensemble du territoire et, surtout, la nationalisation du jeu des courants conduisent à réarticuler les relations entre les fédérations et l'appareil central, au détriment de ces dernières. La redéfinition des rapports entre le centre et les responsables des fédérations permet ainsi de minorer la représentation de ces dernières au sein du comité directeur et, surtout, du bureau exécutif. L'appartenance à un courant, détachée d'un lien territorialisé minore de fait le poids des fédérations. Autrement dit, l'appareil central ne dispose pas de moyens suffisants pour s'imposer aux fédérations d'un strict point de vue organisationnel. Cependant, la configuration partisane telle qu'elle se dessine tout au long des années 1970 a permis d'émanciper suffisamment la direction des influences locales à la fin de cette décennie, favorisant l'émergence et le maintien de l'équilibre partisan présidentialisé tel qu'il existe à la veille de 1981 :

« Avant 79, le poids des fédérations au comité directeur mais aussi au bureau exécutif était une évidence parce que le meilleur moyen de représenter les mandats au niveau de la direction nationale, c'était qu'ils soient présent au bureau exécutif. Le mode de fonctionnement inspiré par les *quadras* à partir de 1979, visait à tenir les mandats par le biais des premiers fédéraux et donc exonérer un peu la logique des listes à la proportionnelle de l'absolue nécessité d'avoir des représentants des fédérations. Avant 79, la fédération du Nord avait au moins cinq représentants au bureau exécutif. Après, avec trois, c'était suffisant »<sup>393</sup>.

B. Roman, *op. cit.*

La centralisation du parti dont témoignent la réorganisation du secrétariat national et le réajustement des relations entre l'appareil et les fédérations autorise une marge de manœuvre conséquente à F. Mitterrand et permet de poser l'élection présidentielle au cœur du jeu interne. Dans cette perspective, cet équilibre partisan n'est cependant pas sans contrainte : pour justifier son autorité sur l'organisation, F. Mitterrand est « obligé » – et il s'exécutera volontiers ! – d'aller à cette élection.

<sup>392</sup> Tous occuperont effectivement à partir de 1977 des secrétariats nationaux thématiques, bien que seulement en 1981 pour J-P. Bachy et A. Laignel, lui à la trésorerie. Cette confusion de la part de l'interrogée renvoie à la place que tiendront ces « Sabras » dans l'organisation à partir de 1977. Les élections européennes de 1979 facilitèrent d'ailleurs ce renouvellement : les « anciens » devenus élus (C. Estier, C-E. Loo par exemple) laissant la place aux « jeunes » responsables.

<sup>393</sup> L'influence de la fédération du Nord et donc d'un critère de représentation territorialisé fonctionne cependant toujours pour le comité directeur qui est encore composé entre 5 et 10 % par les représentants du courant Mauroy et ses épigones.

Jusqu'à ce que F. Mitterrand n'annonce officiellement sa candidature en novembre 1980<sup>394</sup>, tout le pari de M. Rocard après le congrès de Metz consiste alors à décourager la candidature du Premier secrétaire. Il ne s'appuie pas pour cela sur une organisation partisane qu'il ne contrôle de toute façon pas, mais sur un mouvement d'opinion qui le place régulièrement devant le député de la Nièvre<sup>395</sup>. M. Rocard espère ainsi imposer sa candidature au parti en démontrant qu'il est le plus apte à le représenter à cette élection. Dans un mouvement inversé, le parti n'est plus le tremplin vers l'élection présidentielle ; c'est plutôt la capacité à bien figurer à celle-ci qui doit déterminer le soutien du PS au candidat le mieux placé. Pour cette raison la tentative de M. Rocard est perçue par les mitterrandistes comme une manoeuvre de contournement du parti. L'action de M. Rocard ne se cantonne pourtant pas à l'extérieur du parti. Ne pouvant s'appuyer sur les rouages de l'organisation, il lui faut fournir la preuve que sa popularité est susceptible de trouver une traduction à l'intérieur du parti. Là aussi donc, la présidentialisation ne peut se penser seulement en termes personnels mais se conçoit directement en relation avec l'organisation partisane :

« On ne pensait pas complètement que François Mitterrand pouvait se présenter<sup>396</sup>, mais en tout cas on faisait tout pour le dissuader de le faire. Pour dissuader, il faut être fort. Alors on voulait montrer le plus possible que nous étions nous en phase avec l'opinion et qu'on représentait un poids incontournable dans le parti. Pour cela, le rassemblement à l'été 80 à Villeeneuve-lès-Avignon a été très important. On voulait manifester un poids dans l'opinion et dans le parti ».

P. Zémor, *op. cit.*

Ne disposant pas des leviers organisationnels nécessaires, les Rocardiens doivent accréditer l'idée que le mouvement d'opinion en faveur de leur leader correspond également à une réalité au sein du parti. Ce faisant, la stratégie de M. Rocard vise à imposer à l'appareil du parti de le soutenir grâce à la mobilisation des adhérents. Cette stratégie aurait pu être payante tant il est vrai que M. Rocard disposait d'une solide image de présidentiable. Elle est néanmoins la seule envisageable après l'échec au congrès de Metz. P. Zémor en résume toute la fragilité : « On était très mobilisés, de 78 à 80. Les militants étaient sensibles à l'opinion publique et à la côte de Michel Rocard. Mais plus on montait dans l'appareil, plus c'était difficile »<sup>397</sup>. Autrement dit l'organisation socialiste offre une capacité de

---

<sup>394</sup> Il publie sa lettre de candidature le 3 novembre 1980, dans la presse. M. Rocard renonce alors, se mettant « en réserve de la République ».

<sup>395</sup> La popularité de M. Rocard dans l'opinion est en effet toujours supérieure à celle de F. Mitterrand. Un sondage IFOP de novembre 1979, alors que F. Mitterrand vient de triompher à Metz, place M. Rocard nettement devant lui : à 52 % d'opinions favorables contre 45. Cette popularité était méticuleusement entretenue, notamment grâce à la publication de nombreux ouvrages tels celui de Hamon (H.), Rotmann (P.), *L'effet Rocard*, Paris, Stock, 1980. La construction de l'opinion peut se mesurer également à l'aune des rapports étroits que M. Rocard entretint très vite avec le monde journalistique. R. Cayrol admet que « dès le PSU [M. Rocard] s'est obligé à voir les journalistes. Il y a eu une relation même sympa, on les invitait à déjeuner deux fois par semaine, on payait nous-mêmes je me rappelle. On les a connus, beaucoup, longtemps et de façon conviviale et sympa ; il y en avait beaucoup qui avaient le sentiment que ce type est intelligent et qu'il avait la gentillesse de les considérer comme des gens intelligents aussi. Donc cela a créé des liens, des liens un peu personnels, qui étaient souvent au-delà des préférences politiques. C'était un vrai travail. M. Rocard pensait, à raison, que c'était indispensable. *Mais pour lui le monde médiatique, il vivait pas pour cela, c'était un moyen indispensable pour faire son trou dans le parti* », R. Cayrol, entretien personnel du 21 octobre 2004.

<sup>396</sup> Les supputations sur son état de santé ne furent pas étrangères à ce raisonnement.

<sup>397</sup> P. Zémor, entretien personnel du 3 février 2005.

résistance à un élément exogène, la question présidentielle dans « l'opinion », d'où la centralité *in fine* de l'appareil dans la lutte pour l'investiture.

La présidentialisation du parti n'est donc pas seulement le produit univoque de la position de son Premier secrétaire. Elle ne s'est pas imposée « d'en haut » à l'ensemble du parti qui l'aurait réceptionnée et intégrée comme telle. L'obligation pour F. Mitterrand de modifier son rapport à l'organisation partisane montre au contraire que son autorité dépend d'un processus négocié au sein de la configuration partisane entre lui et les autres membres du parti, négociation qui repose sur l'articulation des jeux de courants et des positions aux divers échelons du parti. Ce n'est qu'au prix d'un fort investissement de son courant dans l'organisation que le Premier secrétaire a pu bénéficier de ce que l'on peut donc définir comme un équilibre partisan présidentialisé. La tentative de M. Rocard doit alors s'analyser comme une mise à l'épreuve de la solidité organisationnelle du parti, plutôt que comme un contournement de celui-ci. L'échec du député des Yvelines illustre ainsi *a contrario* l'institutionnalisation réussie de l'organisation socialiste.

Cependant, l'institutionnalisation du parti ne saurait être confondue avec la mise en place d'une organisation forte. Matériellement, le PS reste en effet une organisation plutôt démunie. En revanche, l'autorité de l'appareil central et sa centralité vis-à-vis des autres « faces » du parti est indiscutable, comme en témoigne l'évolution des rapports centre-périphérie. Cette autorité dépend des caractéristiques de la configuration partisane, caractéristiques qui consistent tout autant en des éléments matériels et organisationnels, que politiques. La manière dont le courant mitterrandien va progressivement devenir la colonne vertébrale du parti indique que l'exercice du pouvoir au sein du PS ne peut pas se penser autrement qu'à partir de la culture partisane, des règles du jeu interne, du fonctionnement et de l'économie de celui-ci. Evoquer l'équilibre partisan présidentialisé du PS à l'aube du 10 mai 1981, ce n'est alors pas reconstruire *a posteriori* le fonctionnement du Parti socialiste autour de la figure de F. Mitterrand mais, bien au contraire, insister sur la marge de manœuvre dont celui-ci a bénéficié en sollicitant sa position de Premier secrétaire. C'est aussi signifier à quel point la supériorité d'une « face » du parti sur les deux autres n'a en l'espèce que peu de signification d'un strict point de vue organisationnel : ce sont bien les modes d'exercice de la domination au sein du parti qui font de l'appareil central le cœur de l'activité partisane et pas simplement les ressources matérielles dont cet appareil dispose.

\*\*

\*

Le 10 mai 1981, F. Mitterrand est élu Président de la République : pour la première fois sous la V<sup>ème</sup> République le PS accède aux responsabilités. Ce résultat constitue un événement majeur pour un parti qui, désormais, va se heurter aux exigences afférentes à tout parti de gouvernement.

Cependant, avec l'accession au pouvoir, ce n'est pas seulement la question de la réalisation du programme socialiste qui se pose, mais également celle de la nature du parti. Le PS est la réponse organisationnelle à l'éclatement du mouvement socialiste. La rénovation du parti après le congrès de l'Unité d'Epinay ne va pas sans difficultés : il faut faire du PS un outil politique efficace tout en assurant la continuité historique du mouvement socialiste. L'organisation du parti exprime cette double exigence. La fidélité organisationnelle à la tradition socialiste se traduit par l'adoption de structures calquées sur le modèle du parti de masse, structures qui ne correspondent pourtant pas à la réalité sociologique du parti. L'anachronisme des structures est en réalité le prix à payer pour permettre cette continuité historique à partir de laquelle la culture partisane socialiste peut s'exprimer pleinement, conformément à l'idéal militant qu'elle incarne. Tout le paradoxe de la réussite du PS tient en effet dans sa volonté affichée de se conformer à un idéal partisan qui, dans la pratique, se révèle illusoire. Union de la gauche, parti de masse, valorisation du militantisme forment néanmoins un triptyque de cette culture sans laquelle la rénovation du parti était impossible.

Paradoxalement, la validation électorale de la stratégie d'Union de la gauche a comme effet de produire une image de l'organisation qui ne correspond pas à sa réalité mais contre laquelle ses dirigeants n'ont aucun intérêt à aller<sup>398</sup>. La réception par les socialistes des transformations de l'économie partisane à partir de 1977 illustre ce paradoxe : l'élu doit être un militant bien que, dans la pratique, la notion d'élu-militant n'ait aucun contenu réel. Le décalage entre les représentations collectives et la réalité organisationnelle s'exprime alors par le discours des dirigeants : être un parti de masse est un souci constamment réitéré, un à-venir perpétuellement sollicité.

Or, le jeu entre les représentations du parti et sa réalité organisationnelle, jeu qui structure la compétition interne, constitue l'élément clé de la configuration partisane, comme l'illustrent les modalités de la centralisation du parti. La stratégie politique est en effet directement reliée à ce jeu de représentations : sa validation électorale a ainsi permis de légitimer l'autorité de l'appareil central. En ce sens, la phase d'opposition a assuré la centralité de l'échelon national en faisant de lui l'objet de la lutte interne entre courants, centralité renforcée en cela par la présidentialisation du parti. Envisager le PS avant 1981 à partir seulement des relations entre les trois « faces » du parti telles que les identifient Katz et Mair ne peut par conséquent pas se justifier précisément car le *party in the public office*, limité en l'espèce aux groupes parlementaires, ne joue pas dans cette configuration le rôle que leur attribuent les deux auteurs dans leurs analyses.

Après 1981, le PS ne sera plus « protégé » par sa position dans l'opposition. L'exercice du pouvoir va poser crûment les questions de l'articulation Etat-parti-société et, par là, celle de son organisation. Tant que l'équation se résumait seulement à deux des trois termes, à travers la relation parti-société, la question de l'organisation du parti était interprétée à partir du schéma imposé par la

---

<sup>398</sup> Comme l'illustre M. Rocard qui expérimenta à ses dépens les difficultés de sa posture « réaliste ».

culture partisane. La gestion de l'appareil étatique va remettre en cause le fonctionnement établi du parti en battant en brèche sa culture unificatrice. La mise à nu de l'organisation socialiste va alors conduire ses dirigeants à opérer un choix stratégique dont l'alternative se résume soit au maintien artificiel d'une forme partisane qui apparaît vite inappropriée, soit à son adaptation. La cartellisation, comprise comme l'investissement du parti par et dans la sphère étatique devient ainsi une solution possible face au changement qu'affronte l'organisation socialiste. Le changement en question est rendu inéluctable par l'intégration indispensable du *party in the public office*, intégration qui entraîne l'émergence d'un nouvel équilibre partisan prolongeant davantage l'ancien plutôt qu'il ne rompt avec lui. Dans cette phase de changement, l'équilibre partisan présidentialisé sera en effet le trait d'union de la configuration partisane entre l'avant et l'après 10 mai 1981, date à partir de laquelle la forme de l'organisation socialiste va progressivement se redessiner (Partie II).





# **DEUXIEME PARTIE. PARTI DE GOUVERNEMENT : L'ORGANISATION SOCIALISTE FACE A SES CONTRADICTIONS (1981-1990).**

La victoire de F. Mitterrand transforme radicalement la place du PS au sein du système politique français. Aspirant à conquérir le pouvoir, le PS doit désormais l'exercer. Une phase d'intenses bouleversements s'ouvre alors pour le parti. En premier lieu, il s'agit pour les dirigeants socialistes de prouver que dorénavant au pouvoir, le PS est à même d'être un véritable parti de gouvernement. Acquérir ce statut suppose toutefois non seulement une acculturation aux impératifs de la gestion étatique mais également une adaptation de l'organisation socialiste. Or, la première balaie très rapidement le socle doctrinal du parti, tandis que la seconde pose avec acuité la question du rôle même de l'organisation centrale vis-à-vis du pouvoir exécutif. Dans les deux cas, le Parti socialiste est donc appelé à connaître de profondes évolutions avec, en filigrane des rapports entre le parti et l'Etat qui se recomposent. La décennie 1980 se révèle en cela décisive puisqu'elle oriente le sens des transformations futures du parti. L'exercice du pouvoir pose en l'occurrence très vite la question de la pertinence du fonctionnement du parti : organisé à partir du modèle idéalisé du parti de masse, le PS doit dorénavant intégrer dans son fonctionnement les contraintes relatives à l'occupation du *party in the public office*. S'ouvre alors une phase d'intense redéfinition des rapports entre les trois « faces » du parti, redéfinition elle-même déterminée par un choix fondamental des élites socialistes : soutenir quoi qu'il en coûte la politique déterminée par le Président de la République.

Ces évolutions renvoient très directement au processus de cartellisation du PS. Les choix politiques opérés, la manière de les mettre en forme et leurs conséquences sur le fonctionnement du parti sont l'occasion d'apprécier comment le PS s'intègre à l'institution étatique. Dans cette perspective, les mutations de l'organisation ne peuvent se comprendre indépendamment de l'équilibre qui structure le parti. L'occupation du pouvoir exécutif suppose en effet de réajuster le fonctionnement d'une configuration partisane désormais structurée autour de la position dominante du Président de la République. Les changements organisationnels du parti sont par conséquent étroitement corrélés à l'exercice par F. Mitterrand de son autorité sur le parti. En ce sens, la cartellisation découle logiquement d'une recombinaison de l'équilibre partisan autour du Président de la République.

Pourtant, cette recomposition s'effectue largement selon les règles du jeu qui structuraient la compétition interne avant 1981. Le PS s'engage ainsi dans une voie génératrice de contradictions profondes : quand les modalités de la compétition interne sont largement maintenues en l'état, la configuration partisane ne peut fonctionner qu'à la condition que le leadership de F. Mitterrand ne soit pas contesté.

Ce fragile édifice ne tarde pas à se lézarder dès que la succession politique de F. Mitterrand s'ouvre. L'exercice du pouvoir n'a pas seulement pesé dans la redéfinition des rapports entre les « faces » du parti. Dans la deuxième moitié de la décennie 1980, les élites socialistes expérimentent également l'inadéquation d'un fonctionnement organisationnel conçu à partir du modèle du parti de masse. La cartellisation de l'organisation implique en effet de redéfinir les ressorts de la compétition intrapartisane. Derrière la bataille pour le leadership qui s'engage au lendemain de la réélection de F. Mitterrand en 1988, apparaissent ainsi les conséquences de l'enchâssement désormais étroit du PS dans l'institution étatique. Le congrès de Rennes de 1990, au-delà de la violence des affrontements qui y ont lieu, exprime par conséquent les impasses dans lesquelles un PS soucieux de devenir un parti de gouvernement s'est engagé. A l'issue de la décennie 1980, si l'organisation socialiste s'est profondément transformée, ses dirigeants doivent élaborer un nouvel équilibre partisan susceptible de permettre à une nouvelle configuration partisane d'émerger. En d'autres termes, si l'accession au pouvoir a facilité le processus de cartellisation du PS, la crise profonde dans laquelle plonge le parti en 1990 souligne combien les changements organisationnels réalisés pèsent peu face aux changements encore à effectuer.

Il convient donc d'analyser comment les facteurs de blocages organisationnels émergent progressivement dans un parti qui a pourtant réussi sa mue en parti de gouvernement. Pour cela, la décennie 1980 sera abordée en trois temps. D'abord, il faut envisager cette réussite à partir des équivoques induites par l'acquisition du statut de parti de gouvernement dans les premières années du septennat de F. Mitterrand (Chapitre III). L'effritement puis la déstructuration de l'équilibre partisan mitterrandien dans la seconde moitié des années 1980 témoigne, ensuite, de l'ampleur de la dissociation entre le fonctionnement de la compétition intrapartisane et le fonctionnement organisationnel du parti (Chapitre IV). De là, il est nécessaire de revenir sur le congrès de Rennes. En effet, derrière les luttes et le blocage du parti, les premiers jalons annonçant des changements fondamentaux de l'organisation socialiste y sont paradoxalement posés (Chapitre V).

# CHAPITRE III. DEVENIR UN PARTI DE GOUVERNEMENT : LES ÉQUIVOQUES D'UNE ADAPTATION RÉUSSIE (1981-1986).

*« Certes, nous voulons faire vivre le régime autrement, de façon plus équilibrée, en redonnant leur place au gouvernement et au parlement. Mais les institutions ont leur pente. Cette situation nouvelle implique un apprentissage. Il y a au fond deux logiques qui se rencontrent : celle d'un parti démocratique, socialiste, où existe une discipline et qui peut dire à ses militants – où qu'ils soient –, de respecter les décisions de ses congrès ; celle issue des institutions et des votes émis par les citoyens, votes portés certes sur des candidats socialistes, mais d'où les élus tirent une légitimité plus vaste. Aucune des deux logiques ne peut raisonnablement être poussée jusqu'au bout : la première parce qu'elle déboucherait sur une insupportable captation de l'Etat, la seconde parce qu'on ne pourrait nier un parti comme le nôtre sans le condamner à dépérir »*

L. Jospin, comité directeur du 3 avril 1982, *Sténotypes OURS*.

*« Fermé pour cause de gouvernement ».*

*E. Dupreux.*

Selon le mot de F. Mitterrand après sa victoire à l'élection présidentielle du 10 mai 1981, « les difficultés commencent ». Difficultés gouvernementales bien sûr, qui ne tardent pas puisqu'à peine en place le pouvoir socialiste doit affronter des turbulences monétaires<sup>399</sup>. Difficultés d'un autre ordre également puisque c'est toute l'organisation et le fonctionnement du Parti socialiste qui vont être bouleversés avec l'accession au pouvoir. Confrontés à l'exercice du pouvoir, le premier souci des responsables socialistes est de prouver leur capacité à diriger l'Etat. De parti « au » gouvernement, il s'agit de « montrer qu'on était capables d'être un parti de gouvernement, c'est-à-dire finalement un parti compétent, sérieux et aussi un parti qui tiendrait ses promesses »<sup>400</sup>.

Devenir un parti de gouvernement, ce leitmotiv renvoie aux rapports entretenus entre le parti et l'institution étatique. Or, l'arrivée des socialistes au pouvoir a surtout été étudiée du point de vue de l'Etat, à l'image des travaux initiés par P. Birnbaum qui mettent en évidence l'interpénétration entre

---

<sup>399</sup> Cf. les inquiétudes de P. Mauroy, fraîchement désigné Premier ministre, lors de la cérémonie d'intronisation de F. Mitterrand in Favier (P.), Martin-Roland (M.), *op. cit.*, T. 1, p. 60.

<sup>400</sup> L. Mexandeau, entretien personnel du 9 décembre 2004.

les personnels administratifs et politiques<sup>401</sup>. Ces recherches ont permis de faire apparaître les modalités d'intégration du personnel socialiste dans les instances exécutives de l'Etat<sup>402</sup>. En ce sens, il s'agissait bien d'abord de savoir « ce que le PS faisait à l'Etat ».

La relation inverse a été notablement moins explorée. A de rares exceptions<sup>403</sup>, les conséquences de l'accession du PS au pouvoir n'ont que peu été envisagées du point de vue du parti. Bien intégré à l'Etat, il ne fait aucun doute que le PS est devenu un parti de gouvernement (dans un raisonnement circulaire, il est entendu qu'il l'est forcément puisqu'il exerce le pouvoir). Si les impasses idéologiques dans lesquelles celui-ci s'engage après la séquence 1982-1983 sont soulignées<sup>404</sup>, les transformations subies par l'organisation socialiste ne sont pas envisagées. Plus précisément, cette question ne semble pas devoir se poser tant il est admis que l'organisation socialiste a été disciplinée au service de son président. La conformation du PS à l'ingénierie constitutionnelle de la V<sup>ème</sup> République, parachève ce mouvement. Là, les analyses constitutionnelles constatent que le pouvoir exécutif s'impose au pouvoir législatif, renforçant les pouvoirs d'un « président monarque » face à une assemblée domestiquée<sup>405</sup>, la présidentialisation du PS constituant alors le troisième élément tendant à occulter l'analyse des transformations du parti<sup>406</sup>. Autrement dit, il reste encore à analyser « ce que l'Etat fait au parti ».

En effet, l'ensemble des perspectives de recherche esquissées<sup>407</sup> souffre de son caractère univoque dès lors que l'on envisage les changements qui ont affectés l'organisation socialiste. Il importe, en particulier, de s'interroger sur le caractère concret de la notion de parti de gouvernement. Cette notion doit en effet être questionnée quant à ses effets sur l'organisation socialiste. Or, pour Katz et Mair, la cartellisation est la traduction organisationnelle de l'investissement dans l'institution étatique des partis politiques, face aux transformations de leur rôle d'intercesseur avec la société. Cette « étatisation » des partis politiques est liée au fait que « de plus en plus de partis accèdent au gouvernement, et en ce sens ils accèdent également à plus de ressources d'un côté et à des modes de

---

<sup>401</sup> Cf. Birnbaum (P.), *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994 [1977] voir Birnbaum (P.) (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir : les dirigeants socialistes face à l'Etat 1981-1985*, Paris, PUF, 1985.

<sup>402</sup> Les analyses de P. Mathiot ont permis de relativiser le poids de la technocratie socialiste, en montrant que c'est davantage les modalités d'action publique qui se sont technicisées plutôt que les élites socialistes qui auraient vu les élites « militantes » céder la place aux élites « technocratiques », cf. Mathiot (P.), *Acteurs et politiques de l'emploi dans la France des années quatre-vingts : contribution à l'analyse sociologique des processus de décision publique*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Paris, 1996.

<sup>403</sup> On se réfère ici notamment à Bergounioux (A.), Grunberg (G.), *Le long remords du pouvoir. Le Parti socialiste, 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992 et la version actualisée Bergounioux (A.), Grunberg (G.), *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir : 1905-2005*, Paris, Fayard, 2005.

<sup>404</sup> Voir *infra* p. 228 et svtes et, notamment l'ouvrage de Jobert (B.) (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques politiques, 1994, ouvrage consacré à la conversion des élites politiques au référentiel néo-libéral au tournant des années 1980.

<sup>405</sup> En ce sens sur les effets du phénomène majoritaire, cf. Parodi (J-L.), « Imprévisible ou inéluctable, l'évolution de la V<sup>ème</sup> République ? » in Duhamel (O.), Parodi (J-L.) (dir.), *La constitution de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, pps. 24-43.

<sup>406</sup> Sur la notion de parti présidentiel, voir Pütz (C.), « La présidentialisation des partis français » in Haegel (Fl.) (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences po, col. Fait politique, 2007, p. 321-357.

<sup>407</sup> Cette présentation ne tend pas à l'exhaustivité, il faudrait par ailleurs envisager par exemple les analyses en termes de politiques publiques. Il s'agit ici surtout d'en souligner le caractère « stato-centré » et les difficultés qu'elles peuvent poser dans le cadre d'une analyse de l'organisation partisane socialiste proprement dite.

légitimation alternatifs de l'autre. Il y a d'ailleurs dorénavant peu de partis qui sont marginalisés de ce point de vue »<sup>408</sup>. La cartellisation des partis politiques concerne donc, plus spécifiquement, les partis de gouvernement. Ce qui renvoie à la question de savoir ce qu'est un parti de gouvernement et, plus particulièrement, comment l'organisation d'un tel parti se transforme en investissant l'Etat.

Le cas du PS après 1981 permet d'envisager ce questionnement en insistant à la fois sur les variables externes (le poids du système institutionnel) et les variables internes du changement (les contraintes propres à chaque organisation). Si l'on suit Katz et Mair, la cartellisation est une réponse apportée par les dirigeants d'un parti face à des contraintes essentiellement externes. En s'interrogeant sur les mécanismes qui vont permettre de considérer le PS comme un parti de gouvernement, il est alors possible d'envisager les contraintes internes à l'organisation qui rendent cette solution envisageable. On rejoint par là F. Sawicki et R. Lefebvre qui estiment que les explications exogènes des transformations du PS sont insuffisantes et qu'il convient aussi de considérer que « le Parti socialiste est d'abord une institution régie par des règles écrites et surtout non écrites, où se transmettent des habitudes et des modes de croire, largement intériorisés par ses militants et responsables »<sup>409</sup>. En l'occurrence, le souci de devenir un parti de gouvernement ne peut être compris sans étudier le processus de recomposition de la configuration partisane après 1981, de même qu'il ne peut se penser indépendamment des modalités de construction par les dirigeants de cette exigence et des manières d'y répondre qui en découlent<sup>410</sup>.

Dans cette perspective, il convient de voir comment le PS est lui-même devenu un parti de gouvernement pour saisir comment la cartellisation peut apparaître comme une évolution organisationnelle adaptée à la configuration socialiste post-1981. La période qui conduit de 1981 à la veille des élections législatives de 1986 constitue à cet égard un moment charnière durant lequel l'acculturation au pouvoir conduit le parti à une profonde remise en cause de son fonctionnement et de son organisation, consacrant notamment la supériorité du « parti au gouvernement ». En effet, si l'inscription du parti dans les organes du pouvoir exécutif a finalement été négociée de manière satisfaisante (Section 1), cela s'est pourtant réalisé au prix de la marginalisation de Solférino, prix à payer pour le maintien de configuration partisane socialiste (Section 2).

---

<sup>408</sup> « More and more parties are gaining access to more resources on the one hand, and to alternatives means of legitimation on the other. There are now very few parties which are marginalized in this regard » : Mair (P.), *Party System Change : Approaches and interpretations*, Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 137

<sup>409</sup> Sawicki (F.), Lefebvre (R.), *La société des socialistes*, *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>410</sup> La distinction entre variables endogènes et exogènes du changement partisan sera alors d'autant plus relativisée qu'il apparaîtra que les contraintes externes sont également une conséquence de l'acquisition par le PS de son statut de parti de gouvernement. Voir d'ailleurs sur ce point l'article de Katz et Blyth qui souligne la prise en compte de cette dimension absente des précédents textes de Katz et Mair, cf. Blyth (M.), Katz (R. S.), « From Catch-all Politics to Cartellisation : The Political Economy of the Cartel Party », *op. cit.*, pps. 33-60.

## **Section 1. L'intégration du « parti au gouvernement » dans le jeu partisan socialiste.**

La proposition théorique centrale de Katz et Mair, consiste à appréhender les organisations partisans à partir de leur interpénétration avec l'institution étatique. Une des constantes du renouveau des études sur l'Etat est cependant d'ignorer ou, à tout le moins, de considérer de manière résiduelle, la participation des partis politiques au fonctionnement de l'institution étatique. Ainsi que le souligne Yohann Aucante, les approches institutionnalistes ainsi que des études socio-historiques sur l'Etat<sup>411</sup>, n'ont pas « accordé leur faveur aux partis »<sup>412</sup>. De même, les approches néo-corporatistes, alors qu'elles proposent de considérer le système politique essentiellement comme un ensemble de relations institutionnalisées et fonctionnelles entre l'administration et les groupes d'intérêts, évincent de leurs analyses les organisations partisans signifiant par là, la « conviction latente que ces organisations sont dysfonctionnelles et responsables de la crise institutionnelle des démocraties industrielles »<sup>413</sup>.

Les travaux impulsés dans les années 1980 sur la notion de parti de gouvernement proposent cependant de réinscrire l'analyse des partis politiques dans l'approche du phénomène étatique. La contribution de Katz à ces travaux peu nombreux<sup>414</sup> est ici importante puisque, outre une définition idéal-typique du parti de gouvernement, il propose d'envisager le parti de gouvernement comme un « mythe légitimant de la démocratie représentative »<sup>415</sup>. Cette proposition conduit à réinterroger l'idée de représentation des partis et de leadership dans l'exercice de l'autorité étatique. Se trouve ainsi reposée la question de savoir comment les partis politiques qui organisent la division du corps politique peuvent se prévaloir d'une légitimité unificatrice une fois au pouvoir. Selon André-Paul Frogner, le parti de gouvernement est une solution au « scandale du pluriel et [au] mystère de

---

<sup>411</sup> Cf. l'ouvrage de Evans (P.), Rueschemeyer (D.), Skocpol (T.), *Bringing the State Back in*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

<sup>412</sup> Voir Aucante (Y.), « *L'hégémonie démocratique* » : *institutionnalisation des partis sociaux-démocrates suédois et norvégien comme partis d'Etat*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>413</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>414</sup> Hormis la tentative de Rose (R.), *The Problem of Party government*, Harmondsworth, Penguin Book, 1976, ces travaux peuvent être résumés principalement à l'ouvrage collectif de Castles (F. G.), Wildenmann (R.) (dir.), *The Future of Party Government, vol. 1 : Visions and Realities of Party Government*, Berlin, De Gruyter, 1986; et à celui de Katz (R. S.), *The Future of Party Government, vol. 2 : Party Government: European and American Experiences*, Berlin, De Gruyter, 1987, auxquels s'ajouteront par la suite ceux dirigés par J. Blondel et M. Cotta : Blondel (J.), Cotta (M.) (dir.), *Party and government : an inquiry into the relationship between governments and supporting parties in liberal democracies*, New York, St Martin's Press, 1996 et Blondel (J.), Cotta (M.) (dir.), *The Nature of Party Government : a Comparative European Perspective*, New York, Palgrave, 2000, p. 9. Pour une mise en perspective récente, cf. Keman (H.), « Parties and Government : Features of Governing in Representative Democracies » in Katz (R. S.), Crotty (W.) (dir.), *Handbook of party politics*, Londres, Sage Publications, 2006, pps. 160-174.

<sup>415</sup> Katz (R. S.), « Party government and Its Alternatives » in Castles (F. G.), Wildenmann (R.) (dir.), *op. cit.*, p. 3 : « The party government myth is the assertion that a particular variety of democracy has in fact been implemented through the agency of a particular variety of institutions and organizations. It represents a highly simplified and generalized version of the « responsible parties » model of democracy ». Katz construit son modèle idéal-typique du parti de gouvernement autour de quatre conditions : les décideurs politiques sont ceux élus par rapport à une plateforme électorale ou ceux nommés par et responsables devant les premiers ; le parti dirigeant la coalition initie les politiques publiques ou les négocie au sein de la coalition gouvernementale ; les membres du gouvernement sont sélectionnés dans ces partis ; les dirigeants politiques doivent pouvoir contrôler suffisamment l'appareil administratif.

l'unique »<sup>416</sup>, puisqu'il va permettre de concilier l'idée de représentation avec celle du leadership de l'Etat, leadership nécessaire à la réalisation de sa fonction<sup>417</sup>.

Cependant, réintroduire ainsi les partis dans l'analyse de l'Etat conduit inévitablement à questionner la fonction d'intercesseur de ces partis avec les forces sociales qu'ils s'efforcent de représenter<sup>418</sup>. En effet, par ce renversement de perspective, Katz pose les bases d'une réflexion mettant en concurrence d'une part la légitimité proprement partisane – l'ancrage social – et, d'autre part, la légitimité liée à l'exercice du pouvoir d'Etat. La théorie des partis cartels constitue le prolongement à ce questionnement dans une analyse organisationnelle des partis politiques. Elle constitue une réponse en ce qu'elle amène à considérer que la légitimité représentative importe en fin de compte moins désormais que la légitimité étatique dont un gouvernement bénéficie. Dans cette perspective, cette théorie apparaît bien comme une « abstraction radicale »<sup>419</sup>. Mair insiste d'ailleurs sur le fait que les partis politiques accédant au pouvoir, « accèdent également d'une part à davantage de ressources et, d'autre part, à des moyens de légitimation alternatifs »<sup>420</sup>. Ce qui le conduit à postuler que c'est « l'Etat lui-même qui doit être vu comme un intermédiaire entre les partis et les citoyens »<sup>421</sup>. Abstraction donc puisque, en premier lieu, Katz et Mair proposent de reconsidérer le fonctionnement des organisations partisans à partir des rapport entre les différentes échelons du parti, échelons dominés par le *party in the public office*. Abstraction ensuite puisqu'ils n'envisagent plus les partis prioritairement du point de vue de leur légitimité représentative<sup>422</sup> mais du point de vue de la légitimité étatique à laquelle ils peuvent prétendre. Les partis cartels seraient donc le produit de cette concurrence de légitimités et pourraient donc en cela être analysés comme des agences de l'Etat.

Les deux auteurs posent de manière concomitante une proposition d'ordre méthodologique en insistant sur la nécessité d'envisager l'organisation des partis politiques par rapport à leur intégration à l'Etat et un postulat analytique en considérant que ces partis tendent à devenir des agences de l'Etat. Cette concomitance n'est pas sans peser sur leurs conclusions : si les partis de gouvernement ne sont pas « en déclin », c'est parce qu'ils ont réussi à tirer de l'Etat des ressources suffisantes qui leur ont permis de s'adapter aux transformations du système partisan. En conséquence, l'Etat ne peut être vu

---

<sup>416</sup> Selon l'expression de Marc Sadoun et Jean-Marie Donegani in Donegani (J-M.), Sadoun (M.), *La démocratie imparfaite. Essai sur le parti politique*, op. cit., p. 104.

<sup>417</sup> Frogner (A-P.), « The Normative Foundations of Party Government » in Blondel (J.), Cotta (M.) (dir.), op. cit., p. 25 : The two requirements of representation and leadership, although they are both necessary, are also opposed to each other to an extent in a representative democracy. [...] Party government gives an answer to this question. It makes possible to reconcile in an original manner [this] two requirements. [...] In short, it links the representation of the general will – obtained by means of representatives of the people elected on the basis of programs – to effective non-dictatorial leadership obtained by means of the accession to power of a team which will lead the country ».

<sup>418</sup> Ces questionnements sont intrinsèques à l'analyse organisation des partis politiques. Pour Sadoun (M), Donegani (J-M.), *La Démocratie imparfaite*, op. cit., p. 85 : « Quand il isole l'organisation, l'observateur s'engage sur une problématique de la représentation »

<sup>419</sup> Cf. Mair (P.), *Party System Change*, op. cit., p. 140.

<sup>420</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>421</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>422</sup> On conserve ici le terme de représentation utilisé par Mair bien qu'il faille parler davantage d'incarnation du social, vision qui correspond à la légitimité du parti de masse, ainsi que Duverger l'envisage quand il évoque la légitimité externe (hors institutions) qui préside à la constitution de ces partis, cf. Duverger (M.), *Les partis politiques*, op. cit., p. 32 et svtes.



que comme une institution investie par les partis qui y trouvent les ressources matérielles et légitimantes nécessaires à leur maintien<sup>423</sup>. C'est justement cette confusion qu'il convient d'éviter dès lors que l'on souhaite appréhender le processus de transformation du PS.

Il faut d'abord admettre que les relations entre les partis politiques et l'Etat ne sont pas nouvelles. Autrement dit, il importe de se rappeler que les partis de gouvernement existaient avant les partis cartels<sup>424</sup>. Isoler ce questionnement permet de disjoindre le lien mécanique introduit par Katz et Mair entre partis de gouvernement et partis cartels. Cela permet également de réinterroger le conflit de légitimité entre représentation et leadership (cf. Frogner) en insistant sur l'objectivation par les acteurs partisans de ce conflit et les solutions qu'ils mettent en œuvre pour le résoudre. Autrement dit, il s'agit de poser le fait que l'acquisition par un parti du statut de parti de gouvernement, n'implique pas nécessairement sa cartellisation. Celle-ci devient alors non plus nécessaire mais doit être appréhendée comme un possible du développement de l'organisation partisane.

A l'issue de la séquence électorale de 1981, le PS occupe non seulement l'Elysée mais dispose également de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale, fort de ses 285 députés. P. Mauroy, quant à lui, dirige un gouvernement dont seuls six membres n'appartiennent pas au PS (quatre sont communistes). Cette position institutionnelle inédite suppose qu'un nouveau rapport du parti à l'Etat soit défini. Ce n'est qu'après avoir vu comment le PS est devenu un parti de gouvernement que l'on pourra alors s'interroger sur la cartellisation de son organisation. En d'autres termes, il s'agit de voir, d'abord, comment l'acquisition du statut de parti de gouvernement s'effectue à partir de la reconnaissance d'une supériorité dans l'organisation socialiste du *party in the public office* (§1) et, ensuite, quelles sont les conséquences de cette reconnaissance sur la configuration intra partisane (§2).

## **§1. Une contrainte inédite : se conformer aux exigences gouvernementales.**

L'accession au pouvoir du PS pose la question des rapports entre les « faces » du parti, en lien direct avec le maintien de l'équilibre partisan antérieur. D'un point de vue organisationnel, le *party in the public office* tend en effet à occuper une place prépondérante (A). En effet, on assiste bien après 1981 à un déclassement du *party in the central office*, ce que les dirigeants du PS vont paradoxalement eux-mêmes favoriser en proclamant l'autonomie du parti par rapport au pouvoir exécutif (B).

---

<sup>423</sup> Le produit du changement partisan est perçu par ces auteurs comme le résultat permettant la « survie » de l'organisation.

<sup>424</sup> C'est d'ailleurs le sens de la critique de Koole pour qui, de ce point de vue, la théorie des partis cartels n'est pas nouvelle, cf. Koole (R.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 516.

## **A. Parti « au » ou parti « de » gouvernement ? La notion de *party in the public office*.**

Jean Blondel propose d'envisager la notion de parti de gouvernement selon « deux dimensions et trois plans »<sup>425</sup>. Les deux dimensions renvoient à l'autonomie ou l'interdépendance entre le gouvernement et le parti qui le soutient ; quant aux trois plans, ils renvoient aux nominations, aux politiques publiques et au patronage. Cette modélisation n'envisage toutefois pas un aspect tout aussi central dans l'acquisition du statut de parti de gouvernement : la conscience par les dirigeants du parti des responsabilités qui leurs incombent. Or, appréhender la rupture provoquée par l'arrivée au pouvoir suppose de tenir compte tout autant des transformations organisationnelles qui en découlent que de la manière dont les membres du parti vont objectiver ce basculement politique majeur. Il importe donc d'évoquer ici, à la fois la volonté des dirigeants socialistes « de réussir leur examen de passage en bonne gouvernance » et les conséquences de cette volonté sur l'organisation du parti. Cette dimension occupe une place décisive dans les modes d'imprégnation de la culture de gouvernement que l'exercice du pouvoir provoque. S'il ne la détaille pas, Katz propose cependant d'en tenir compte, lorsqu'il distingue « the partyness of government », autrement dit dans un sens institutionnel le contrôle du parti sur l'appareil gouvernemental, du « party governmentness » qui renvoie, au sens large, à une caractéristique que l'on pourrait assimiler à la capacité du parti à gérer l'administration du pays<sup>426</sup>.

Or, ainsi que l'a souligné Olivier Duhamel, le ralliement des partis de gauche aux institutions a été progressif et témoigne surtout de l'intérêt du PS et du PCF à participer à la présidentialisation du régime<sup>427</sup>. En cela, le cadrage de la pratique institutionnelle, centrée sur une vision modernisatrice de l'action politique, qui s'est imposé dans le sillage du pouvoir gaulliste est un élément déterminant dans la position des dirigeants socialistes face à leurs nouvelles responsabilités<sup>428</sup>. L'impératif de succès qu'ils se reconnaissent repose en effet sur deux éléments qui guident leur manière d'investir l'appareil étatique et déterminent la place à réserver au parti dans cette nouvelle configuration. Il s'agit pour eux tout autant de mener à bien leur programme politique que de fournir la preuve de leur compétence à diriger le pays :

« Dans les premiers mois, c'est sur sa capacité à gérer l'économie, à tenir les grands équilibres, notamment en matière d'emploi, des prix et de la monnaie, que la gauche sera jugée, car il est vrai que cette capacité lui a fait quelquefois défaut dans le passé, par excès de précipitation dans la mise en

---

<sup>425</sup> Blondel (J.), Cotta (M.), *The nature of Party Government*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>426</sup> Voir Katz (R. S.), « Party government and Its Alternatives » in Castles (F. G.), Wildenmann (R.) (dir.), *op. cit.*, pps. 1-25.

<sup>427</sup> Voir Duhamel (O.), *La gauche et la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Puf, col. Quadrige, 1993 [1981]. Voir dans le ralliement du PS notamment l'effet de la proximité du pouvoir n'est cependant pas suffisant, cf. François (B.), *Le régime politique de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, La Découverte, col. Repères, 2006 [3<sup>ème</sup> éd.], p. 87.

<sup>428</sup> Voir D. Dulong, *Moderniser la politique : aux origines de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques politiques, 1997.

œuvre de ses projets généreux. De ce point de vue, je le dis très simplement, les résultats acquis après cinq mois de gestion me paraissent positifs et sont positifs »

P. Mauroy, Congrès de Valence des 23-25 octobre 1981, *Sténotypies OURS*, p. 245.

Une telle posture heurte alors nécessairement un des socles de la culture partisane socialiste, à savoir l'approche idéologique de l'exercice du pouvoir. La culture du PS conduit de ce point de vue ses membres à reprendre la posture classique des partis de masse face à l'exercice du pouvoir en appuyant sur le rôle du parti en tant que moteur de l'action à conduire<sup>429</sup>. Un décalage apparaît alors entre la situation institutionnelle et ses conséquences sur le fonctionnement du parti, et la situation telle qu'elle est appréhendée au sein du PS<sup>430</sup>. De ce décalage naît le sentiment que « nous n'avons jamais su trouver, et aujourd'hui encore c'est le cas, le juste équilibre entre le rôle du parti quand on est au gouvernement et le rôle du parti quand on est dans l'opposition »<sup>431</sup>. Plus précisément, il est désormais acquis pour les dirigeants du parti qu'en période d'occupation du pouvoir le parti se trouve mécaniquement marginalisé : « De toute façon, on sait bien que quand on est au pouvoir, le parti n'est plus qu'une coquille vide. Il ne redevient un acteur que quand on n'est plus aux responsabilités. Pour le reste, cela se passe ailleurs, en tout cas, pas dans le parti »<sup>432</sup>. *De facto*, donc, dès 1981, l'idée de « party governmentness » s'impose au sein du parti et se traduit par une orientation du discours des dirigeants en termes de soutien au gouvernement. Ce discours, qui occulte le dilemme entre ces deux visions antagonistes, va permettre d'instiller la réponse organisationnelle à apporter :

« Nous sommes amenés à développer une nouvelle forme de militantisme que j'appellerais volontiers le militantisme d'explication. [...] S'il y a un théorème de Valence, c'est désormais celui-ci aux yeux de l'opinion : chaque militant, c'est le PS, le PS, c'est le gouvernement, chaque militant, c'est le gouvernement. [...] Le militantisme d'explication, voilà à mon avis, pour le parti, le premier axe du changement »

L. Fabius *in* Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 304.

Cette orientation va s'imposer aux yeux des leaders socialistes comme la seule réponse adéquate. Autrement dit, en pratique, une interdépendance entre le gouvernement et le parti se met en place au profit du gouvernement, interdépendance qui se manifeste par la valorisation d'un discours centré sur l'exercice responsable du pouvoir. Par conséquent, les élites socialistes, soucieuses

---

<sup>429</sup> Même un notable comme G. Defferre, ministre d'Etat en 1981, prend la peine de solliciter la vocation militante du parti : « Camarades, au Parti socialiste, il ne doit pas y avoir de respect, de révérence à l'égard des camarades ministres. Nous sommes des camarades comme les autres et nous devons le rester ! Si un jour, nous y renoncions, cela prouverait que quelque chose ne va pas dans le parti » : G. Defferre *in* Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 113.

<sup>430</sup> Le congrès de Valence, resté célèbre pour ses dérapages verbaux, en est l'exemple devenu classique. Les métaphores révolutionnaires ne furent d'ailleurs pas l'apanage du seul P. Quilès qui réclamait : « Mais il ne faut pas non plus se contenter de dire, de façon évasive, comme Robespierre à la Convention, le 17 thermidor 1794 : « Des têtes vont tomber ». Il faut dire lesquelles, et le dire rapidement, c'est ce que nous attendons du gouvernement, il en va de la réussite de notre politique » : P. Quilès, Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 97 ; des ministres y allèrent aussi de leurs comparaisons, à l'instar L. Fabius : « Notre projet, c'est le changement. Leur politique, c'est la revanche ! Pour un peu, ils préféreraient l'étranger, et ils ont d'ailleurs commencé avec ce qu'ils estiment le meilleur d'eux-mêmes : je veux dire leurs capitaux », *Ibid.*, p. 308.

<sup>431</sup> Y. Bodin, entretien personnel du 27 octobre 2004.

<sup>432</sup> C. Estier, entretien précité.

d'acquérir une légitimité gouvernementale, posent la supériorité organisationnelle du *party in the public office* sur les autres « faces » du parti.

Il faut alors préciser comment et à travers quelles instances cette imposition va se réaliser. Ceci permet en outre d'envisager plus précisément la notion de *party in the public office*, centrale chez Katz et Mair. Les deux auteurs ne donnent pas, en effet, de définition précise de cette notion. Il s'agit pour eux soit de l'organisation partisane « au parlement *ou* au gouvernement »<sup>433</sup>, soit du parti « au parlement *et* au gouvernement »<sup>434</sup>. De manière plus générale, ils considèrent le *party in the public office* comme étant le « parti en tant qu'organisation dirigeante », c'est-à-dire disposant de « leaders qui occupent des responsabilités au parlement, dans les conseils régionaux ou municipaux »<sup>435</sup>. Plus synthétiques encore, ils estiment que « la caractéristique principale du *party in the public office* est que, [cette face] est dominée par ceux qui ont été élus »<sup>436</sup>. Face à cette approche extensive du « parti au pouvoir », qui réintroduit *in fine* l'opposition classique entre élus et non-élus au sein du parti, il convient de préciser le sens qui est donné ici au *party in the public office*. Implicitement, Katz et Mair situent leur analyse au niveau de l'échelon national. Pour eux donc, le *party in the public office* doit se comprendre avant tout comme le parti au gouvernement et au parlement. Il ne leur importe ensuite pas de distinguer véritablement entre gouvernement et parlement, puisqu'ils envisagent l'émergence des partis cartels comme une transformation de partis déjà identifiables à des partis de gouvernement. Le *party in the public office* se caractérise, selon eux, d'abord, par ses représentants, par les obligations induites par leur statut (*i.e.* la conduite d'objectifs politiques particuliers, l'intégration des contraintes gouvernementales) et par les ressources multiples qu'ils ont à leur disposition (*i.e.* l'autorité procurée par leur fonction, le patronage ou bien encore la capacité d'expertise).

Dans le cas du PS, s'interroger sur la supériorité du *party in the public office* suppose de saisir comment l'exercice du pouvoir a transformé le mode de fonctionnement du parti et obligé ses membres à articuler les trois pôles que sont les groupes parlementaires, l'Exécutif et le parti. Pour Katz et Mair, la supériorité du *party in the public office* sur les autres « faces » du parti se manifeste par la capacité de celui-ci à structurer autour de lui la compétition intrapartisane. Cependant, ils considèrent l'intégration de l'exercice du pouvoir comme un acquis alors que, dans le cas du PS, le « brevet de bonne gouvernance », le statut de parti de gouvernement, reste encore à acquérir. La séquence qui s'ouvre en 1981 est donc l'occasion d'asseoir la légitimité du parti comme parti de gouvernement, ce qui implique de redéfinir la place, le rôle, les ressources et la légitimité des protagonistes des différentes « faces » en présence. En l'occurrence, évoquer le *party in the public office* en 1981 sans distinguer entre le parlement et le gouvernement, conduit à mésestimer le

---

<sup>433</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « Political parties in a changing age », *op. cit.*, p. 594. Souligné par nous.

<sup>434</sup> Mair P., *Party System Change*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>435</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « Political parties in a changing age », *op. cit.*, p. 595.

<sup>436</sup> *Ibid.* : « The key feature of party in public office is that [this face] is dominated by those who have themselves been successful in election ».

processus d'adaptation du parti. Ces changements envisagés, le terme de *party in the public office* pourra être utilisé indifféremment dans le sens entendu par Katz et Mair. Il importe cependant de distinguer ici au sein de cette « face » du parti les organes exécutifs et législatifs pour mesurer sa supériorité sur l'organisation centrale du parti.

Après 1981, les relations entre l'organisation centrale du parti, le groupe parlementaire et l'Exécutif se modifient profondément. C'est dans ce jeu à trois que va se réaliser la résolution implicite de l'opposition entre la norme gestionnaire souhaitée et la culture partisane proprement dite. Equation d'autant plus difficile à résoudre en l'espèce que l'investissement dans l'organisation partisane constitue jusque-là une ressource déterminante dans l'accès aux rétributions matérielles (cf. les *Sabras*). Or, après 1981, chacun des trois pôles en présence se trouve soumis à une redéfinition de son rôle au sein de la nouvelle architecture institutionnelle, ce qui pose le problème de leur coordination. La différenciation<sup>437</sup> nécessaire entre les pôles est alors rendue d'autant plus complexe qu'un mécanisme de translation s'opère des instances du parti vers les instances exécutives au sein du personnel dirigeant socialiste. Alors qu'un processus de différenciation se met inévitablement en place, c'est l'unité de l'équilibre partisan et, par là, le maintien de la configuration socialiste telle qu'elle fonctionnait avant 1981 qui est remis en cause, d'où l'importance accordée à la place du parti proprement dit et au rôle qui doit lui être dévolu dans l'agencement institutionnel qui suit la victoire. Cette question renvoie en effet directement à un point central pour le PS : celui de la pertinence des normes partisans dans l'après-1981 (B).

## **B. Une revendication inévitable et irréaliste : l'autonomie du *party in the central office*.**

Dans le sillage des représentations afférentes au modèle du parti de masse, la direction du PS proclame l'autonomie nécessaire du parti vis-à-vis du gouvernement. Cette revendication inévitable n'en était pas moins pratiquement irréaliste. Elle doit se lire comme une concession à la culture partisane, concession pourtant contredite par les faits et qui n'ira pas sans peser sur le fonctionnement même du siège.

### 1. Légitimité partisane ou élective ?

Avec l'arrivée aux responsabilités, c'est bien d'abord la question de la légitimité d'action des représentants socialistes au pouvoir qui est posée. Or, pour les dirigeants du parti, c'est justement parce qu'ils disposent d'une représentativité électorale que le parti doit soutenir ses représentants :

---

<sup>437</sup> Le terme de différenciation est entendu ici dans le sens d'une spécialisation organisationnelle des tâches entre les différentes instances évoquées.

« Les socialistes sont mobilisés pour mettre en œuvre le programme ratifié par une large majorité de Français. Tel est notamment le rôle des élus et des membres du gouvernement. [...] On ne peut réduire les élus ou les ministres à de simples exécutants des décisions du parti. Un élu socialiste est un militant et le représentant des citoyens dans leur ensemble. Un ministre socialiste est un militant et un dirigeant du pays tout entier. Un gouvernement animé par des socialistes est d'abord le gouvernement de la France »

Contribution du courant mauroyiste, congrès de Valence in *Le Poing et la Rose*, n°93 Août 1981, p. 11.

La légitimité proprement partisane, réaffirmée par principe, est donc battue en brèche au nom de la représentativité des gouvernants, induisant une interdépendance entre le parti et le gouvernement favorable à ce dernier. Emergent alors dans les débats internes des références à une notion de parti de gouvernement retraduite, principalement par les nouveaux ministres, en termes de soutien à l'action gouvernementale :

« Quel est l'enjeu de ce congrès ? Les institutions sont majoritairement entre nos mains : Présidence de la République, Gouvernement, Assemblée Nationale. Nous détenons la majorité absolue. Aucun incident institutionnel n'est normalement possible. Nous avons la durée pour réussir, et elle sera diablement utile devant les difficultés qui viennent. La principale, et je dirais même la seule condition pour la poursuite de notre politique, vient donc du parti lui-même et de son entière cohésion ».

L. Fabius in Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 309.

Le constat s'impose ainsi de lui-même quant au rôle du parti : le PS doit être un instrument de mobilisation des masses, voire un outil de propositions. L'idée d'un contrôle sur le gouvernement disparaît, elle, progressivement. Cette fonction de mobilisation lui est d'ailleurs clairement assignée par F. Mitterrand lui-même : « Le Parti socialiste, pour cela, a un grand rôle à jouer ; principale force du changement, il doit être capable d'expliquer, d'éclairer les choix du gouvernement et de convaincre »<sup>438</sup>.

Les leaders du parti vont imposer l'idée du soutien de principe du parti envers le gouvernement en conciliant la posture autonome du parti revendiquée en son sein et les conséquences pratique de la direction des institutions nationales. Dans un premier temps donc, la réalité des rapports entre le parti et le gouvernement est moins envisagée dans ses conséquences pratiques que sur le fond. Cette étape est d'autant plus nécessaire que le souci d'affirmer une pratique renouvelée du pouvoir condamne de fait toute comparaison à l'identique avec la situation des partis au pouvoir antérieurement :

«Le Parti socialiste est-il parti au pouvoir ? Parti du pouvoir ? Ou parti de pouvoir ? Si l'on retenait au moins implicitement, la conception « parti au pouvoir », cela reviendrait à dire que l'instance suprême du gouvernement est le bureau exécutif du Parti socialiste, relayé par le groupe parlementaire. Ce qui serait contraire aussi bien à la constitution qu'à la réalité politique. Il ne saurait non plus, devant les difficultés du temps, se résigner à n'être que le « parti du pouvoir », héraut de décisions qui le dépasseraient. La V<sup>ème</sup> République, à ses débuts, a connu le « parti du pouvoir » : ce fut l'UNR. [...] Quoi de commun entre ce parti godillot et le PS ? La réalité du PS d'aujourd'hui ne peut donc se laisser enfermer dans ces deux clichés. Il est plutôt « parti de pouvoir », c'est-à-dire une formation politique qui concourt, avec d'autres, et

---

<sup>438</sup> « Message de François Mitterrand aux socialistes », Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 226.

plus que d'autres, aux choix que fait chaque jour le gouvernement. Il partage ce privilège avec les autres partis de gauche ».

Projet de motion des courants A, B et C, comité directeur des 10-11 septembre 1983, *Sténotypies OURS*, p. 48.

La notion de « parti de pouvoir » renvoie à l'acceptation de la primauté des institutions de la V<sup>ème</sup> République, acceptation qu'il s'agit de concilier avec l'idée d'une indépendance maintenue du parti en tant qu'institution autonome du gouvernement. Ainsi, l'organisation centrale doit être une instance autonome par rapport au gouvernement mais se doit de soutenir ce dernier. Pour résoudre cette contradiction, il faut donc accrédi-ter l'idée que le PS, en tant que parti de gouvernement, ne saurait être assimilé à un parti godillot (l'UNR dans l'extrait)<sup>439</sup> puisqu'il est soucieux du maintien de sa culture partisane. Membres du gouvernement et de la direction du parti insistent, dans ce but, sur la durée offerte au parti par les résultats électoraux :

« Nous devons [...] nous adapter à une véritable révolution culturelle, à un véritable basculement de nos idées en ce qui concerne nos relations au pouvoir. Quelles étaient jusqu'ici les idées dominantes dans la tradition socialiste sur ce point, en tout cas en France ? La gauche vient au pouvoir pour peu de temps. Elle vient pour changer et non pas pour gérer. [...] La durée, qui nous a été donnée par les institutions, par la force de la tradition démocratique dans notre pays, par l'impact de notre victoire de 1981, change radicalement cette vision des choses. [...] Au lieu de n'avoir en tête que la réforme, voilà qu'il nous faut aussi maîtriser la gestion »<sup>440</sup>.

L. Jospin, Congrès national de Bourg-en-Bresse des 28-30 octobre 1983, *Sténotypies OURS*, p. 134.

Ce faisant, les leaders socialistes accrédi-tent le ralliement à la pratique des institutions et aux contraintes qu'elles supposent. Ils considèrent que les effets institutionnels de la double victoire électorale aux présidentielles et aux législatives s'imposent au parti. Défendre l'idée que le PS ne saurait « être aux ordres »<sup>441</sup>, favorise donc une lecture intrapartisane d'un parti autonome. En revanche, cette autonomie n'est pensée qu'en principe et dans l'intégration paradoxale d'un rôle de soutien du parti à l'égard du gouvernement. Autrement dit, c'est essentiellement à travers sa vocation doctrinale et en tant que garant de l'identité socialiste que le parti est envisagé :

« Le président de la République, le gouvernement, par la force des choses, sont des gestionnaires et ce n'est pas péjoratif. C'est sur les résultats de leur gestion que nous serons tous jugés, mais le parti doit aussi continuer à assurer le débat interne. [...] Il doit rester un lieu de proposition, de créativité et d'utopie. Le Parti socialiste doit continuer à donner place à l'imagination et au rêve »

D. Cacheux, Mauroyiste, Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 301.

---

<sup>439</sup> Cette posture est exemplifiée par la prise de parole de J.-P. Chevènement, lors du Congrès de Valence : « Il est peut-être plus facile de clamer que le Parti socialiste n'est pas un parti godillot. Mes chers camarades, ce n'est pas à la portée de tout le monde d'être « godillot ». C'est une belle et bonne chaussure avec laquelle d'ailleurs beaucoup d'entre vous ont fait bien des kilomètres ! » : J.-P. Chevènement *in* Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 336.

<sup>440</sup> De même lors de ce congrès, P. Mauroy estime que : « Nous nous sommes installés dans la gestion, parce que nous nous sommes installés dans la durée », P. Mauroy, *ibid.*, p. 268.

<sup>441</sup> « [Le PS est] un agent actif ; et « actif » cela veut dire que l'on n'est ni négatif, ni complaisant ! Au demeurant, nous ne sommes, quant à nous, socialistes, ni l'un ni l'autre » : J. Poperey, comité directeur du 13 décembre 1981, *Archives OURS*.

L'essentialisation de ces fonctions nécessairement dévalorisées en période d'exercice du pouvoir entretient ainsi un flou quant à la fonction réelle de l'organisation centrale et, par là, quant à ses rapports avec le *party in the public office*. A l'affirmation du rôle du parti en tant qu'acteur autonome s'oppose celle d'un parti nécessairement en soutien du gouvernement, et donc dépendant de lui. Pour cette raison, la question du rôle du parti reste encore posée :

« Il faut savoir [éviter] toute fausse note dans les rapports qui existent entre l'Etat, le gouvernement, le Parti, le groupe socialiste. [...] C'est le président de la République qui fixe les orientations, cela est indiscutable. C'est le gouvernement qui les met en œuvre. C'est le groupe parlementaire qui, par ses propositions, par ses amendements, par ses modifications, peut modifier quelque peu le sens et le cours des choses. [...] C'est enfin le parti qui, par sa faculté d'édifier ce [nouveau] projet, de proposer, doit fixer les perspectives d'avenir à moyen et à long terme. Ce problème institutionnel est posé et nous devons trouver ce rapport juste entre Parti, Etat, gouvernement, groupe parlementaire »

D. Cacheux, Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 301.

## 2. Myopie organisationnelle ou aveuglement culturel ?

La persistance du « problème institutionnel » indique en creux les ressorts de la dépendance organisationnelle du PS à l'égard du pouvoir exécutif après 1981. Elle est entretenue par le maintien artificiel d'une conception de la forme partisane qui n'a plus cours : le refus catégorique de voir les ministres siéger au sein des instances nationales en est l'illustration. Question essentielle pour les partis de masse d'origine externe, la participation des parlementaires et *a fortiori* des membres du gouvernement aux instances nationales du parti renvoie à l'autonomie organisationnelle de celui-ci<sup>442</sup>. En 1981, la culture partisane produit tous ses effets, conduisant la direction à refuser catégoriquement la présence des ministres au secrétariat national et au bureau exécutif. Cette décision, fruit d'un maximalisme doctrinal, est unanimement approuvée et L. Jospin, devenu Premier secrétaire, la fait aisément accepter au sein du parti :

« C'est une attitude de principe : les ministres ne peuvent plus être membres du secrétariat national et du bureau exécutif mais restent membres du comité directeur. *La séparation parti gouvernement doit exister*. Que les ministres assistent au bureau exécutif ou pas ? Il ne serait pas normal que les ministres viennent quand ils le veulent. Mais si tel ou tel ministre souhaite venir exposer un problème, il peut en faire la demande ou vice versa, on peut faire la demande auprès d'eux »

L. Jospin, bureau exécutif du 27 mai 1981, *Sténotypies OURS*.

Ce refus de voir les ministres siéger dans les instances nationales entérine cependant la marginalisation du PS vis-à-vis du gouvernement. Et, pourtant, l'autonomie de principe du parti est décrétée non seulement par rapport aux ministres mais également vis-à-vis des parlementaires. Lors du même bureau exécutif, L. Jospin expose sa volonté de faire respecter dans ces instances la limitation du nombre de parlementaires<sup>443</sup> ; volonté exaucée puisque les députés ne représentaient que 48 % et

<sup>442</sup> Cf. Duverger (M.), *Les partis politiques*, *op. cit.*, p. 279 et svtes.

<sup>443</sup> Le rôle des parlementaires en son sein est ainsi une des questions récurrentes qui agitent le parti : il a fallu attendre 1913 pour que des parlementaires soient acceptés à la CAP (Commission administrative permanente, l'organe directeur de la



44 % du bureau exécutif en 1981 et 1982, pour 32 et 29 % au secrétariat national aux mêmes dates, contre 50 % autorisés<sup>444</sup>.

Cette revendication d'autonomie formelle a toutefois pour effet pervers de contribuer à la marginalisation politique du parti notamment parce qu'elle est redoublée par une marginalisation des ressources partisans face à celles du *party in the public office*. Affirmer l'indépendance du parti suppose de pouvoir s'appuyer sur une organisation suffisamment puissante pour la faire valoir, ce qui fait précisément défaut à l'organisation socialiste. Ainsi, pour Laurence Morel, une véritable fusion existe entre le gouvernement et les instances dirigeantes du parti : treize membres des instances dirigeantes de 1979 deviennent ministres sous le gouvernement Mauroy<sup>445</sup>.

Si l'occupation de responsabilités au sein du parti a constitué une filière de recrutement abondamment sollicitée pour constituer le gouvernement en 1981<sup>446</sup>, la composition même du secrétariat national après cette date marque ce rapport de dépendance du parti envers le gouvernement. L'inégalité des positions entre les membres du gouvernement et les responsables du parti est en effet profonde. L'accession au pouvoir se marque d'abord par un profond renouvellement des instances du parti : en 1981, 14 des 28 titulaires (secrétaires nationaux adjoints compris) du secrétariat national sont des nouveaux membres. Parmi eux, sept accèdent au secrétariat national pour la première fois<sup>447</sup>. J. Poperen reste le seul leader de courant à n'avoir pas rejoint le gouvernement. Sur les 16 secrétaires nationaux, 7 disposent d'un mandat parlementaire et participent au premier cercle de leurs courants respectifs sans y occuper une position centrale. A l'image, pour le courant Mitterrandiste, d'André Laignel, député, conseiller général et maire, ou, pour les poperénistes, de Christine Mora députée-maire, ces responsables doivent davantage leur désignation à ce poste à leur investissement dans le courant en tant que « lieutenants » qu'en tant que leaders de ceux-ci. Trois des autres membres sont des militants, (comme J. Pronteau aux « Etudes »), tandis que deux autres ne disposent que d'un mandat local (J-P. Bachy et M. Pezet). La faiblesse relative des ressources des membres du secrétariat national combinée à leur position « dominée » au sein des différents courants contribue ainsi à l'affaiblissement du secrétariat national vis-à-vis du gouvernement. L'idée s'impose d'ailleurs rapidement que « seuls restent au parti les seconds couteaux, en attendant pour eux d'obtenir un poste ministériel éventuel, au mieux souvent en tant que ministres délégués ou de secrétaires d'Etat »<sup>448</sup>.

---

SFIO), et leur nombre y a longtemps été strictement limité. Le Règlement intérieur de 1978 du PS dispose que les parlementaires peuvent librement accéder aux instances nationales sous réserve de ne pas composer la majorité de l'instance concernée.

<sup>444</sup> Statistiques calculées par l'auteur.

<sup>445</sup> Morel (L.), « France : Party government at last ? » in Blondel (J.), Cotta (M.) (dir.), *Party and government : an inquiry into the relationship between governments and supporting parties in liberal democracies*, op. cit., p. 43-44. Plus globalement, Monique Dagnaud et Dominique Mehl indiquent que 22 membres du comité directeur de 1979 font partie du gouvernement en 1981, voir Dagnaud (M.), Mehl (D.), *L'élite rose*, op. cit., p. 52-53.

<sup>446</sup> Seuls 6 des 36 ministres socialistes n'ont jamais occupés de responsabilités nationales, cf. Dagnaud (M.), Mehl (D.), *ibid.*, p. 55.

<sup>447</sup> Sawicki (F.), « The Parti socialiste : From a Party of activists to a party of government » in Ignazi (P.), Ysmal (C.) (dir.), *The Organization of Political Parties in Southern Europe*, London, Praeger, 1998, p. 79.

<sup>448</sup> C. Bartolone, entretien personnel du 26 novembre 2004. Le cas de P. Quilès fait ici figure d'exception puisque celui-ci accèdera dès 1983 au poste de ministre de l'Urbanisme et du Logement.

La dévalorisation du statut de responsable national est donc la conséquence organisationnelle du mouvement de translation qui a conduit les membres les mieux dotés et les plus investis dans l'organisation à intégrer le gouvernement :

« Comment voulez-vous qu'une entreprise continue à bien fonctionner quand ses meilleurs responsables la quittent par centaines ? C'est ce qui s'est passé en 81. Beaucoup de gars qui occupaient des responsabilités dans l'organigramme du parti, au niveau national ou local, ont été aspirés soit au gouvernement, soit à l'Assemblée. On avait besoin de toutes les compétences, alors il y a eu un phénomène en cascade : les ministres avaient besoin de collaborateurs, les députés d'assistants et donc tout ceux qui faisaient tourner le parti et qui avaient fait leur preuves sont partis. Il y a eu un appel d'air formidable dont le parti a eu du mal à se remettre. Mais dites-moi un peu, quelle entreprise pourrait se relever d'une telle ponction ? »

M. Benassayag, entretien personnel du 22 octobre 2006.

Revendiquer l'autonomie du parti relève donc de la gageure. Tant du point de vue politique qu'organisationnel, l'organisation centrale n'a pas les moyens de ses ambitions. Le départ des principaux dirigeants du parti vers les instances étatiques rend inévitable la proclamation d'une autonomie que ceux-là même qui l'invoquent contredisent de par la faiblesse de leur capital politique. Les enquêtes conduites sur la composition des cabinets ministériels socialistes tant dans l'ouvrage collectif de P. Birnbaum que dans celui de M. Dagnaud et D. Mehl, insistent chacune différemment sur l'importance du parti comme lieu de sélection de ce personnel. Elles n'en évoquent cependant pas les conséquences après 1981. Dagnaud et Mehl mettent ainsi en évidence l'investissement partisan du personnel administratif, dont 28 % sont rangés dans la catégorie activistes, 33 % dans celle des militants et 30 % comme membres ou sympathisants. Ils soulignent le rôle joué par les commissions du parti, et notamment de la commission économique, comme lieu de recrutement ultérieur dans les cabinets ministériels. Les deux auteurs indiquent que près de 42 % des membres de cabinets les ont fréquentés<sup>449</sup>. Or, ce chiffre peut se révéler trompeur en ce qu'il laisse accroire que seuls les experts qui oeuvraient par conviction dans le parti l'ont quitté. En réalité, parmi les membres de cabinets figurent un nombre non négligeable de permanents qui participaient à la production de l'expertise mobilisée. Ces permanents représentent, d'après cette étude, 44 % des membres de cabinets participant au travail de commission<sup>450</sup>, soit 55 membres. Sur un nombre total de permanents oscillant autour de 140 membres, le départ de 55 d'entre eux matérialise bien l'affaiblissement de l'organisation centrale.

De plus, progressivement, l'investissement dans l'organisation ne donne plus accès aux échelons centraux du parti. Au contraire, l'accession aux instances dirigeantes dépend de manière croissante de la détention de positions électorales, notamment locales. L'investissement dans l'organisation apparaît par conséquent désormais comme un moyen de consolider une position

---

<sup>449</sup> Dagnaud (M.), Mehl (D.), *op. cit.*, p. 356.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p. 384.

électorale : parmi les membres du comité directeur de 1981 qui occupent la position de premier fédéral, 8 d'entre eux sur 20 sont des élus<sup>451</sup>, alors qu'ils ne sont que 2 sur 8 dans ce cas-là en 1977.

La composition du CD souligne cependant que 1981 n'est pas le point de rupture vers une nouvelle forme de compétition intrapartisane, mais bien le moment où les logiques partisanes et électives coexistent encore avant que la première ne s'essouffle définitivement au profit de la seconde. En 1981, seuls 41,5 % des nouveaux membres sont des élus, proportion qui grimpera dès 1983 à plus de 60 %. En revanche, 32 % sont des militants et 22 % des premiers fédéraux. Dès 1983, il apparaît en revanche que l'autonomie de l'organisation centrale vis-à-vis des élus ne trouve plus de réalité autre que discursive : 71 % des membres du CD sont des élus. Mieux parmi les membres qui siègent pour la première fois (21 membres), seuls 4 sont permanents ou premiers fédéraux, tandis qu'aucun impétrant en 1985 ne relève de ces catégories. Dernier point enfin, le poids des parlementaires dans l'instance ne cesse d'augmenter et franchit un seuil décisif à partir de 1983 : à cette date 51 % des membres du comité directeur sont des parlementaires. Cette évolution concourt d'ailleurs à renforcer l'autonomisation du groupe parlementaire, raison pour laquelle c'est bien progressivement celui-ci qui sera appréhendé comme le contrepoids du gouvernement<sup>452</sup>. Par conséquent, alors que l'organisation centrale subit une évacuation de ses élites vers les sommets de l'Etat, elle connaît une homogénéisation de sa direction politique autour d'élus soucieux d'en maîtriser les rouages. Le maintien d'une autonomie fonctionnelle de l'organisation centrale du parti s'avère ainsi pratiquement irréalisable.

La culture partisane invoquée se heurte donc aux contraintes comprises par les dirigeants du parti comme relevant de ce que doit être un parti de gouvernement, contraintes renforcées par « l'économie partisane élective » qui s'impose depuis 1977. L'intériorisation d'une geste gouvernementale est alors facilitée par l'autonomisation ressentie comme nécessaire du *party in the public office*, ce que traduit le cantonnement du parti à la fonction de soutien du gouvernement. Plus qu'une intégration de cette « face » au sein du jeu partisan, c'est davantage d'une réorganisation de celui-ci autour de celle-là qu'il s'agit. Le parti, redéfini en tant que soutien du gouvernement, est en effet très largement tributaire de la position dominante qu'exerce F. Mitterrand sur la configuration partisane telle qu'elle se dessine après 1981. En effet, si les conditions matérielles se trouvent réunies pour faciliter la marginalisation de *Central office*, celle-ci n'est véritablement rendue possible que parce qu'elle traduit une redistribution du pouvoir en son sein autour du Président (§2).

---

<sup>451</sup> On peut citer ici à titre d'exemple le cas d'Eugène Teisseire, maire d'Alluy et premier fédéral de la Nièvre.

<sup>452</sup> Cf. *infra* p. 212.

## **§2. Prééminence présidentielle et configuration partisane.**

Evoquer la prééminence de F. Mitterrand sur le Parti socialiste après 1981 suppose, d'abord, de mettre en évidence les ressorts de sa domination sur le parti à partir de sa nouvelle position institutionnelle (A). La manière d'investir son nouveau rôle lui permet ainsi d'accroître son leadership sur le parti, de telle sorte que désormais l'équilibre partisan se détermine à partir du *party in the public office* (B).

### **A. Le parti du Président.**

Dire du PS qu'il est le parti du Président implique d'interroger les relations entre le Président de la République et l'organisation socialiste. L'ampleur du contrôle présidentiel sur le parti pourra être ensuite mise en évidence.

#### **1. Les relations entre le Président et l'organisation socialiste.**

Il est entendu que le système politique de la V<sup>ème</sup> République se caractérise par la prééminence du Président de la République, institution centrale autour de laquelle s'articule la compétition politique<sup>453</sup>. Parmi les éléments qui appuient l'idée d'une intégration réussie du PS aux institutions de la V<sup>ème</sup> République, l'exercice de la fonction par F. Mitterrand constitue un facteur communément admis pour souligner la continuité des pratiques institutionnelles et par là l'adaptation du PS aux institutions<sup>454</sup>. Il convient cependant d'interroger l'investissement de son nouveau rôle par F. Mitterrand pour mieux appréhender la double continuité qui inspire l'analyse des évolutions du PS suite au succès de 1981<sup>455</sup>. Double continuité puisque, d'une part, F. Mitterrand se glisse avec facilité dans les habits gaulliens de la présidence. Continuité ensuite puisque, d'autre part, le leadership du Président de la République sur le PS n'est, à bien des égards, que le prolongement de l'autorité dont il disposait auparavant en tant que Premier secrétaire du parti. Autrement dit, l'intégration du PS aux institutions de la V<sup>ème</sup> République peut se lire comme le prolongement institutionnel de la domination de F. Mitterrand sur le Parti socialiste. En conséquence, l'élargissement de la configuration partisane aux trois « faces » de l'organisation socialiste<sup>456</sup> sous l'autorité du Président de la République suppose

---

<sup>453</sup> Parmi les marques les plus notables de la naturalisation de cette idée, on peut se référer à l'ouvrage au titre évocateur de Wahl (N.), Quermonne (J.-L.), *La France présidentielle*, Paris, Presses de Sciences po, 1995.

<sup>454</sup> La facilité avec laquelle F. Mitterrand se glissa dans les habits gaulliens de la présidence est généralement résumée par sa célèbre phrase : « Si les institutions n'ont pas été faites par moi, elles ont été faites pour moi ».

<sup>455</sup> Cf. Berger (P.), Luckmann (T.), *La construction sociale de la réalité*, *op. cit.*, p. 152 : « L'analyse des rôles est d'une importance particulière [...] parce qu'elle recèle les médiations entre les univers macroscopiques de signification objectivés dans une société et les moyens par lesquels ces univers deviennent subjectivement réels pour les individus ».

<sup>456</sup> Le *party in the public office* devant donc être ici entendu comme comprenant l'Exécutif et le Législatif.

un réajustement de l'équilibre des tensions au sein du PS. Postuler la continuité de la domination mitterrandienne sur le parti invite alors à saisir la manière par laquelle F. Mitterrand a su intégrer à son profit les changements organisationnels induits par la victoire du 10 mai. Si la configuration partisane se modifie, l'équilibre partisan qui la structure continue donc de produire ses effets et se renforce même grâce à la mobilisation des nouvelles ressources institutionnelles.

Cette idée même de continuité sous-jacente aux analyses institutionnelles de l'alternance de 1981<sup>457</sup> doit être envisagée explicitement pour rendre compte d'abord des évolutions de la configuration partisane après cette date au PS et, par là, sur ses effets en termes organisationnels. Ainsi que le soulignent A. Bergounioux et G. Grunberg, tandis que les socialistes s'interrogent sur les rapports entre le parti, le groupe socialiste et le gouvernement, la question des rapports avec le Président de la République n'est, elle, jamais évoquée<sup>458</sup>. Situation paradoxale qu'explique pourtant un élément ne faisant pas débat au sein du parti, celui du leadership de F. Mitterrand :

« Cela n'est même pas venu à l'idée de qui que ce soit de discuter ce point. Mitterrand venait de nous conduire à la victoire et on n'allait pas commencer à s'interroger sur son rôle. On vivait quelque chose d'historique et quand le chef vous fait gagner, c'est normal qu'il impose ses conditions »

J. Auroux, fabiusien, ancien ministre du travail et président du groupe à l'Assemblée nationale de 1990 à 1993, entretien personnel du 26 mai 2005.

La légitimité de F. Mitterrand en tant que chef du Parti socialiste demeure ainsi intacte après 1981, ce qui n'est pas sans renvoyer aux ressorts de la prééminence présidentielle sous la V<sup>ème</sup> République.

Les tenants de l'analyse stratégique des institutions proposent d'envisager la centralité présidentielle autour de la combinaison de variables institutionnelles qui, prises ensemble, tendent à la présidentialisation du régime politique. Insistant surtout sur la présence simultanée du scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour l'élection des députés, de l'élection du président au suffrage universel direct, du droit de dissolution discrétionnaire, du référendum et de la motion de censure, Jean-Luc Parodi considère que « la V<sup>ème</sup> République présente l'unique exemple historique au XX<sup>ème</sup> siècle d'une combinatoire triplement positive »<sup>459</sup>, combinatoire qui permet à la fois la « majoritarisation » et la « présidentialisation » de la V<sup>ème</sup> République. Cette explication de la prééminence présidentielle par les variables institutionnelles tend à poser que « l'évolution de la V<sup>ème</sup> République paraît plus proche de l'inéluctable que de l'imprévisible »<sup>460</sup>.

---

<sup>457</sup> Significativement, la question de l'influence du parti sur l'action politique de l'Exécutif sera d'abord considérée comme « anormale » : le « pouvoir occulte » de L. Jospin, nouveau premier secrétaire sera dans un premier temps stigmatisé : la couverture de *L'Express* du 20 novembre 1981 le présente par exemple en marionnettiste en train de tirer les ficelles du pouvoir et titre « Est-ce Jospin qui gouverne ? ».

<sup>458</sup> Cf. Bergounioux (A.), Grunberg (G.), *Le long remords du pouvoir*, *op. cit.*, p. 275-286.

<sup>459</sup> Parodi (J-L.), « Imprévisible ou inéluctable, l'évolution de la V<sup>ème</sup> République ? », *op. cit.*, p. 39. Seules les propositions de J-L. Parodi seront présentées ici, en ce qu'elles illustrent le plus significativement ce courant.

<sup>460</sup> *Ibid.*, p. 41.

C'est justement ce caractère inéluctable que les tenants d'une analyse de la présidence de la République en tant qu'institution vont interroger, insistant quant à eux sur la configuration institutionnelle et les marges de manoeuvres des acteurs qui l'investissent. L'ouvrage collectif de Bernard Lacroix et Jacques Lagroye étudie ainsi les conditions de mise en place et d'acceptation de la suprématie présidentielle<sup>461</sup>. Parmi ces contributions, on insiste ici plus particulièrement sur celle de Daniel Gaxie. Pour ce dernier, la domination présidentielle doit être appréhendée d'abord à partir de la transformation de la compétition politique et de l'importance croissante des partis dans celle-ci, importance traduite principalement autour d'un élément clé de la V<sup>ème</sup> République, la discipline partisane<sup>462</sup>. Constatant que « le leadership présidentiel, la solidarité gouvernementale et la discipline de vote des groupes parlementaires de la majorité sont donc des éléments indissociables, comme le confirme leur émergence progressive et simultanée au cours des deux premières législatures de la V<sup>ème</sup> République »<sup>463</sup>, D. Gaxie montre que les conditions de la disciplinarisation des majorités politiques est le fruit du rôle croissant des partis. Selon lui, « c'est la part des ressources collectives fournies par les organisations politiques dans le volume total des ressources investies dans l'action politique qui s'est accrue et, avec elle, la dépendance de tous les acteurs à l'égard du parti dont ils sont devenus le représentant »<sup>464</sup>. Le PS illustre véritablement l'importance accrue des partis politiques dans le système politique de la V<sup>ème</sup> République. Il est à cet égard significatif de constater que la période 1977-1978 constitue le moment révélateur de l'influence de ces organisations sur la compétition politique. Ainsi qu'on l'a vu, à l'alliance stratégique PS-PC autour du programme commun, s'ajoute, à cette date, une véritable nationalisation des enjeux électoraux et une pénétration nette des marques partisanes nationales dans les compétitions locales. La mise en place du quadrille bipolaire à partir des législatives de 1978 peut alors se lire comme l'exemplification de l'organisation du système politique autour des partis<sup>465</sup>.

En conséquence, les dirigeants de l'Exécutif sont des chefs de partis qui mobilisent avec succès les ressources collectives de leur organisation pour asseoir leur domination. Dans cette perspective, F. Mitterrand doit bien être considéré comme le premier Président de la République accédant à ce poste à la fois grâce à et par sa maîtrise antérieure de l'organisation partisane qui le soutient<sup>466</sup>. Devenu Président de la République, il ne cesse pas moins d'être le leader du parti, bien

---

<sup>461</sup> Lacroix (B.) et Lagroye (J.) (dir.), *Le Président de la République, Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, 1992.

<sup>462</sup> Gaxie (D.), « Les fondements de l'autorité présidentielle. Transformations structurelles et consolidation de l'institution » in Lacroix (B.) et Lagroye (J.) (dir.), *op. cit.*, p. 333-375.

<sup>463</sup> *Ibid.*, p. 336-337.

<sup>464</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>465</sup> C'est d'ailleurs en 1976 que J. Chirac créa le RPR ; de même que Valérie Giscard d'Estaing fédéra les partis du centre dans l'UDF en 1978.

<sup>466</sup> Les récriminations de Marie-France Garaud face à cette évolution ne sont qu'une des illustrations de ce refus de penser les institutions gaulliennes comme investies par les partis politiques, cf. Garaud (M-F.), *La fête des fous : qui a tué la V<sup>ème</sup> République ?*, Paris, Plon, 2006.

qu'il n'y occupe bien sûr plus officiellement de responsabilité<sup>467</sup>. Dans la configuration partisane de l'après-1981 telle qu'elle se dessine, tout l'enjeu pour F. Mitterrand consiste à pérenniser l'équilibre partisan autour de sa personne. A ce titre, il lui faut mobiliser autant des ressources internes au jeu partisan socialiste que des ressources que l'on qualifiera d'externes en ce qu'elles sont liées à sa nouvelle fonction. Son contrôle du processus de désignation dans les instances partisane, parlementaire et gouvernementale permet de mettre en évidence les contours de ce leadership renouvelé.

## 2. Une organisation sous contrôle présidentiel.

La pérennisation de l'équilibre partisan autour de F. Mitterrand passe par un contrôle renouvelé de l'organisation centrale du parti. De ce point de vue, l'intronisation de L. Jospin comme Premier secrétaire dès le congrès de Créteil du 24 janvier 1981 illustre cette volonté. L. Jospin se place ainsi dans une position de sujétion vis-à-vis du Président :

« Cet homme [F. Mitterrand], il n'est pas question de le remplacer après les dix ans pendant lesquels il a marqué de 1971 à 1981 l'histoire du Parti socialiste. Il est question simplement d'être à ses côtés, de mettre le parti à ses côtés dans la nouvelle bataille qu'il va conduire »

L. Jospin, Congrès national extraordinaire de Créteil du 24 janvier 1981, *Sténotypies OURS*, p. 27.

En évoquant un F. Mitterrand placé en quelque sorte au-dessus des contingences partisanes, L. Jospin lui reconnaît alors une autorité indiscutée sur le parti : « François Mitterrand a rencontré sur sa route le Parti socialiste, héritier d'une histoire, [...] l'a d'une certaine façon conquis et a été conquis par lui au point de l'incarner »<sup>468</sup>. Cette autorité se manifeste par l'intervention directe de F. Mitterrand dans la composition des instances nationales du parti, qu'il s'agisse du CD, du BE ou du SN. Ainsi, dans ce dernier cas, qu'il choisisse (cf. L. Jospin) ou qu'il accepte d'intégrer (cf. le rocardien M. De la Fournière) des membres dans la direction, il lui appartient toujours d'opérer les équilibres entre courants. Cette faculté de composer les instances est établie pour le gouvernement<sup>469</sup> ; elle doit être constatée aussi en ce qui concerne le parti. L'équilibre partisan ne peut, en effet, se penser indépendamment des « faces » de l'organisation, notamment car les marges de manœuvre de F. Mitterrand reposent sur le jeu des équilibres internes aux instances de chacune.

---

<sup>467</sup> La pratique de Nicolas Sarkozy confirme cette idée et la renforce, l'actuel Président de la République n'hésitant par exemple pas à se rendre aux conventions de son parti, l'UMP.

<sup>468</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>469</sup> Cf. Morel (L.), « France : Party government at last ? », *op. cit.*, p. 44.

### Encadré 3. Pourquoi réinterpréter la désignation de L. Jospin ?

Les révélations récentes sur l'engagement de L. Jospin à l'OCI<sup>470</sup> rendent, durant les entretiens, l'évocation de sa nomination au poste de Premier secrétaire en 1981 étonnamment complexe. Alors qu'il n'était pas fait mention de ces révélations dans les questions, les interviewés revinrent d'eux-mêmes sur un point problématique pour eux : comment expliquer qu'un membre de l'OCI ait pu être nommé à la tête du parti ? Comment interpréter cette nomination au regard des trajectoires biographiques de F. Mitterrand et de L. Jospin ? La question est en effet épineuse : n'est-il pas entendu que, d'un côté, F. Mitterrand, le Florentin, le maître des intrigues, use des individus selon ses convenances ? D'un autre côté, L. Jospin est un ancien membre de l'OCI, un lambertiste, ce qui implique en plus qu'il soit nécessairement rompu à la direction d'organisation politique. Dès lors, comment réinterpréter le choix de F. Mitterrand ? Est-il possible que celui-ci n'ait rien su du double jeu de L. Jospin ou mieux, le sachant, n'a-t-il pas alors délibérément choisi Jospin pour cette raison ? Tous les interviewés envisagent alors la désignation de Jospin par rapport à l'idée de duplicité : les secrets de l'un étaient-ils ou non partagés par l'autre ? De là, les réponses sont systématiquement construites en fonction du syllogisme suivant : F. Mitterrand ne pouvait pas ne pas être au courant ; L. Jospin étant membre de l'OCI ; F. Mitterrand désigna Jospin parce qu'il était membre de l'OCI. Qu'ils croient ou non à ce syllogisme (l'usage de la dérision est fréquent dans ce second cas), chaque enquêté appréhende cette nomination sur cette base et l'interprète à la lumière des parcours personnels des deux hommes. Cette interprétation rétrospective s'effectue alors au détriment de toute autre approche. Il n'est par exemple plus question de la « docilité » de L. Jospin, de ses capacités d'organisation ou bien encore de son caractère personnel, propriétés généralement sollicitées pour évoquer son action de Premier secrétaire.

Mais pourquoi était-il si important pour les interviewés de poser et de répondre à la question : « F. Mitterrand, leader incontesté du parti pouvait-il (s')être trompé ? » Cette interrogation fournit en réalité un prétexte pour répondre à un enjeu latent : derrière la réponse donnée à cette question, c'est en fait un jugement par rapport à F. Mitterrand qui s'exprime. Ainsi, une fois la question posée et le syllogisme explicité, chaque interviewé prend spontanément position et apporte sa réponse. Or, chaque réponse est systématiquement corrélée à l'opinion vis-à-vis de F. Mitterrand : à l'opposition (l'aversion parfois<sup>471</sup>) envers le Président de la République correspond toujours le sentiment que ce dernier a été dupé par L. Jospin. A l'inverse, ceux qui revendiquent de F. Mitterrand considèrent que celui-ci « savait ». Le retour rétrospectif sur la nomination de L. Jospin au poste de Premier secrétaire à partir des révélations sur son passé offre donc l'opportunité aux interviewés de s'exprimer sur F. Mitterrand et, par là, indirectement sur les oppositions qui structurent le parti. Ce faisant, ils peuvent exprimer également leur propre position vis-à-vis de celles-ci.

La composition du SN renseigne sur les clefs de répartition des positions internes. Première clé, la participation de tous les courants à la direction du parti, alors que jusqu'en 1981, seuls participaient à la direction les membres des courants majoritaires. Cette participation unanime est théorisée au congrès de Valence autour de la thématique du soutien au gouvernement. Elle conduit à un phénomène totalement inédit au sein du Parti socialiste : « pour la première fois depuis le congrès d'Épinay tous [les courants] sont associés à la direction du parti, y compris dans son secrétariat ; il n'y a plus dans ce parti, au jour où je parle, ni de majorité, ni de minorité »<sup>472</sup>. Sur seize secrétariats nationaux, la moitié est occupée par des mitterrandistes, deux par des Poperénistes, dont J. Poperen, trois par le CERES, deux pour le courant Mauroy et un seul pour les Rocardiens. Seconde clé, les attributions de chacun de ces membres. Là, les rapports de force que la volonté d'unité entérine apparaissent. Les courants anciennement minoritaires se voient attribuer peu de secrétariats : cette

<sup>470</sup> Cf. les ouvrages de Askolovitch (C.), *Lionel*, Paris, Grasset, 2001 et Raffy (S.), *Jospin. Secrets de famille*, Paris, Fayard, 2001.

<sup>471</sup> Raison pour laquelle les enquêtés ne sont pas évoqués nommément.

<sup>472</sup> L. Jospin in Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 439.



présence réduite souligne autant la domination du courant miterrandiste que l'obligation qui leur ait faite de soutenir l'action du gouvernement auquel leurs leaders participent. En outre, les secrétariats reçus ont une importance stratégique faible : le Mauroyiste R. Fajardie est secrétariat national sans titre ; le Rocardien M. de la Fourrière est secrétaire national aux Droits de l'homme et aux libertés. Plus généralement, les secrétariats nationaux fonctionnels sont tous occupés par des miterrandistes : « Relations extérieures » (M. Debarge), « Trésorerie » (A. Laignel), « Organisation, fédérations et contentieux (P. Quilès).

L'unité réalisée au profit du courant miterrandiste au sein des instances dirigeantes parachève un partage global des positions au sein du gouvernement, de l'Assemblée Nationale et du parti sur une base proportionnelle entre courants. Le droit constitutionnel prend en compte dans sa caractérisation du régime de 1958 l'émergence d'un phénomène majoritaire qui transcende la séparation entre pouvoirs exécutif et législatif. Un phénomène analogue se retrouve au sein du PS : le clivage majorité-opposition hérité du congrès de Metz s'exprime à travers ces trois instances.

La mainmise du courant A sur le parti est ainsi prolongée à l'Assemblée. Si la discipline partisane du groupe socialiste est favorisée par les logiques institutionnelles, encore convenait-il que le courant miterrandiste lui procure une assise partisane claire. A ce titre, c'est moins la nomination du conventionnel L. Mermaz au poste de président de l'Assemblée Nationale<sup>473</sup> que la désignation de P. Joxe comme président du groupe qui constitue l'élément fédérateur des députés socialistes :

« Avec P. Joxe, on avait un président de groupe rigoureux qui tenait ses troupes et ne tolérait pas les égarements. Mais il faut bien voir que Joxe, il considérait que le groupe avait un rôle à jouer, il encourageait la participation, la discussion, chacun pouvait vraiment s'investir, mais une fois que la décision était arrêtée en concertation avec l'Elysée et le gouvernement, il fallait s'y plier et voter ensemble »

G. Toutain, députée CERES en 1981, entretien personnel du 28 septembre 2006<sup>474</sup>.

L'autorité de P. Joxe s'exprime à travers la réorganisation administrative du groupe et la volonté d'y associer l'ensemble des courants. Dans un premier temps, P. Guidoni pouvait s'interroger sur les risques de dissensions : « Attention, jusqu'à maintenant, cela fonctionnait en faisant le jeu des courants du parti. Cela ne posait pas de difficulté quand nous étions dans l'opposition. Le problème est plus compliqué dans les mois qui viennent. Vote par courant ? Combines ? Il ne faut pas regrouper les députés par courants »<sup>475</sup>. Cette inquiétude renvoie très précisément à une configuration partisane centrée sur les équilibres internes du parti. L'intégration du *party in the public office* suppose de dépasser ce risque, ce que la proclamation de l'unité des courants consacre. L'unité doit cependant

---

<sup>473</sup> La désignation de L. Mermaz à ce poste est souvent citée par les acteurs de l'époque comme un exemple du mode de fonctionnement de F. Mitterrand. Après de nombreuses consultations, chaque pressenti eut la conviction que le poste lui reviendrait. Il fut confié finalement à Mermaz.

<sup>474</sup> Ghislaine Toutain, ancienne députée aujourd'hui collaboratrice de P. Mauroy chargée des relations extérieures à la Fondation Jean-Jaurès, est notamment co-auteure de Charzat (M.), Toutain (G.), *Le CERES : un combat pour le socialisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

<sup>475</sup> P. Guidoni, secrétariat national du 24 juin 1981, *Sténotypies OURS*.

s'exprimer dans un partage des positions entre courants. C'est ce qui est fait également au sein du groupe, toujours à partir du clivage majorité-opposition du congrès de Metz.

Au niveau de la composition du bureau du groupe, par exemple, parmi les cinq vice-présidents, deux sont Mitterrandistes (G. Bèche et P. Nevoux), un CERES (G. Sarre), un Rocardien (C. Evin) et un Mauroyiste (A. Hauteceur). Mais ce partage est aussitôt contrebalancé par la composition du bureau dont neuf membres sur seize appartiennent au courant Mitterrand. Le souci d'intégrer l'ensemble des mouvances du parti masque mal le souci de contrôler le groupe en s'assurant d'une majorité de soutiens dans ses instances délibératives. La présidence des commissions de l'Assemblée Nationale en fournit une preuve supplémentaire. Si C. Evin se voit confier la présidence de la commission aux « Affaires culturelles, familiales et sociales » et R. Forni (CERES) celle aux « Lois constitutionnelles », la principale, « Finances, économie générale et Plan », est dirigée par C. Goux, proche de P. Joxe. Mieux, une sorte de contrôle réciproque est instaurée dans les commissions non dirigées par un mitterrandiste : quand C. Evin préside les « Affaires culturelles », le Mauroyiste B. Derosier y est responsable du groupe socialiste ; pour la commission présidée par R. Forni, c'est A. Richard, un Rocardien, qui est responsable du groupe socialiste. A l'inverse, C. Goux peut compter sur un responsable du groupe allié, en la personne de A. Laignel. La transversalité par courants est donc vertébrée autour des mitterrandistes, entraînant une interpénétration de ces différentes instances. L'équilibre partisan qui se met en place après 1981 repose ainsi sur deux logiques combinées : d'une part un équilibre institutionnel défini au profit du Président de la République ; d'autre part, un équilibre politique organisé dans les différentes « faces » du parti autour du courant A. La multipositionnalité de certains acteurs rend compte de cette combinaison. A. Laignel en est l'illustration : il occupe à la fois les postes de secrétaire législatif au sein du bureau du groupe, de vice-président de la commission des finances, de responsable du groupe dans cette même commission et, enfin de secrétaire national à la trésorerie. Par conséquent, la combinaison de ces deux logiques fournit à F. Mitterrand une marge de manœuvre très large dont il peut user en tant que Président de la République et chef du parti majoritaire. Dans cette perspective, le poids organisationnel du *party in the public office* ne peut que s'en trouver renforcé (B).

## **B. La « cascade institutionnelle ».**

L'équilibre partisan qui se met en place à partir du groupe à l'Assemblée Nationale et de Solférino découle cependant, dans une sorte de cascade institutionnelle, en premier lieu de l'organisation du gouvernement. Dans sa modélisation du parti de gouvernement, on a vu que J. Blondel envisage deux dimensions relatives à l'autonomie ou à l'interdépendance entre le gouvernement et le parti majoritaire, dimensions appréciées à partir de trois plans : nominations, politiques publiques et patronage. L'arrivée au pouvoir du PS suppose dans un premier temps l'interdépendance entre le gouvernement et le parti, nécessité tant matérielle (cf. l'impossibilité de se

priver de personnalités ayant prouvé leur efficacité dans le cadre de leur engagement partisan<sup>476</sup>) que proprement politique, puisque le soutien du parti au gouvernement imposait la participation de ses principaux représentants. C'est alors par la mise en œuvre régulée de cette interpénétration que l'autonomisation du gouvernement vis-à-vis du parti peut se réaliser. Dans cette perspective, les nominations aux postes gouvernementaux recèlent une importance toute particulière durant cette phase.

## 1. L'équilibre partisan à travers les arbitrages ministériels.

La désignation de P. Mauroy au poste de Premier ministre exemplifie la volonté de contrôle souhaitée par F. Mitterrand. P. Mauroy, qui avait été porte-parole du candidat à l'élection présidentielle<sup>477</sup>, dispose de ressources politiques propres à incarner la dimension militante du Parti socialiste. Dirigeant historique du parti, au profil social « populaire », fondateur des Clubs *Léo Lagrange*, leader de la puissante fédération ouvrière du Nord, il incarne par sa personne l'ancrage sociologique sublimé du PS<sup>478</sup>. Cependant, son « infidélité » lors du congrès de Metz aurait dû le priver de ce poste. Sa nomination témoigne donc de la marge de manœuvre de F. Mitterrand qui impose sa volonté à des membres de son courant qui y sont inévitablement réticents. Elle renseigne également sur la volonté de F. Mitterrand de geler le jeu des courants en associant leurs leaders au gouvernement.

La distribution des maroquins témoigne, de ce point de vue, de la fusion entre le parti et le gouvernement, fusion qui va au-delà du simple critère de l'appartenance antérieure aux instances du parti tel que l'envisage L. Morel. Le dernier mot revenait au Président de la République. P. Mauroy précise les critères utilisés à cette occasion : « Avec le président nous estimions que ceux dont les responsabilités dans le parti s'exerçaient dans des secteurs comparables aux compétences gouvernementales s'imposaient pour devenir ministres. Nous voulions aussi que les différentes

---

<sup>476</sup> On passe ici de l'énarque militant incarné par exemple par J-P. Chevènement ou L. Jospin « recruté » par le parti tant pour son bagage technicien que son engagement, à l'énarque choisi d'abord pour ses compétences techniques. Sur ce point, voir Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes, op. cit.*, p. 79-90. C'est bien d'un point de vue qualitatif plutôt que quantitatif qu'il convient d'envisager l'insertion des énarques dans les instances centrales du parti, puisque leur proportion dans celles-ci augmente finalement assez peu en termes absolus sur la période 1975-2000, cf. *infra* p. 350 et svtes.

<sup>477</sup> Sur l'équipe de campagne comme tremplin vers des positions au sein de l'Exécutif, voir le récapitulatif de Dagnaud (M.), Mehl (D.), *op. cit.*, p. 55.

<sup>478</sup> Sur la construction de cette incarnation de la fibre ouvrière du parti, voir par exemple l'ouvrage de Mauroy (P.), *A gauche*, Paris, Albin Michel, 1985. Fils d'instituteur, enseignant dans un lycée technique, P. Mauroy a notamment fondé la fédération nationale Léo-Lagrange en 1951. Sa jovialité et son sens de la « désorganisation » constituent deux autres éléments constitutifs de son personnage public. Sur ce dernier point, voir la description de l'installation du gouvernement à Matignon et du rôle de P. Mauroy par Thierry Pfister, qui tend à naturaliser cette image in Pfister (T.), *La vie quotidienne à Matignon au temps de l'Union de la gauche*, Paris, Gallimard, 1986. S'il est réputé pour travailler « dans une joyeuse pagaille » (dixit G. Toutain), il n'en néglige pas pour autant de structurer ses soutiens. En témoigne la mise en place d'une organisation de courant en 1979 structurée autour d'une lettre d'information hebdomadaire, *Lettre d'action socialiste* et de la réunion d'une vingtaine de membres le mardi soir à l'Assemblée Nationale, organisation qui succède au CEDEP créé au milieu des années 1960. Sur ce point, voir Mauroy (P.), *Mémoires, op. cit.*, p. 148 et suivantes.

sensibilités du socialisme y trouvent leur compte. [...] Toutes les régions étaient représentées »<sup>479</sup>. Loin d'être exclusifs, ces critères se combinent dans la composition du gouvernement.

Parmi les trente six membres socialistes du gouvernement Mauroy II (sur quarante deux), figurent d'abord tous les principaux leaders de courant (à l'exception de J. Poperen) : P. Mauroy, G. Defferre, J.-P. Chevènement et M. Rocard. L'ensemble des sensibilités du parti est donc représenté. L'inexpérience du gouvernement est cependant flagrante : seuls trois (on ne compte pas ici F. Mitterrand) de ces trente six membres ont déjà occupé des responsabilités gouvernementales : A. Chandernagor, G. Defferre et A. Savary.

L'expertise reconnue dans un domaine explique, elle, la désignation d'un tiers des nouveaux ministres (Tab. 3-1)<sup>480</sup>. La désignation sur ce critère n'est toutefois pas une science exacte comme l'illustre M. Rocard. Si sa connaissance des rouages économiques ( il est nommé Inspecteur des Finances en 1958 puis secrétaire général de la Commission des comptes et des budgets économiques de la nation en 1965) justifient sa nomination au Plan, celle-ci apparaît presque comme une sanction : M. Rocard visait l'Education nationale et, en tant que chantre de l'autogestion, sa nomination à la tête du Plan apparaît comme un camouflet (cette nomination est d'ailleurs interprétée par beaucoup aujourd'hui encore comme un « bon tour de Mitterrand »<sup>481</sup>). A l'inverse, d'autres personnalités reconnues comme expertes sont privées du maroquin correspondant, comme H. Dubedout, alors maire de Grenoble et réputé pour le développement qu'il a su impulser à cette ville, à qui échappe l'Equipement et l'Urbanisme<sup>482</sup> ou bien encore L. Mexandeau qui s'était fortement investi sur les questions d'éducation. Alors qu'il avait été responsable de ce secteur dans l'équipe de campagne présidentielle, il n'obtient pas ce ministère, payant la polémique née quelques années plutôt à propos de la publication du programme socialiste pour l'éducation nationale qu'il avait rédigé (il est néanmoins nommé ministre des PTT).

---

<sup>479</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>480</sup> Il faut préciser qu'il s'agit bien de l'expertise prêtée *dans le parti* à un individu en fonction notamment soit de son parcours professionnel, soit de ses responsabilités politiques, soit de son investissement constatable en la matière dans le parti (dans les commissions par exemple). Ces éléments peuvent évidemment se cumuler. Voir la composition complète de ce gouvernement à l'Annexe 4, p. 619.

<sup>481</sup> L. Mexandeau, entretien précité.

<sup>482</sup> Dans le cas de H. Dubeout, la concurrence locale avec L. Mermaz a eu des conséquences décisives.

Membres du gouvernement	Fonctions
G. Defferre	Ministre d'Etat à l'intérieur et à la décentralisation
M. Rocard	Ministre d'Etat au Plan et à l'aménagement du territoire
N. Questiaux	Ministre de la solidarité
Y. Roudy	Ministre des droits de la femme
R. Badinter	Garde des Sceaux
C. Hernu	Ministre de la défense
J. Delors	Ministre de l'Economie et des Finances
L. Fabius	Ministre du budget
P. Dreyfus	Ministre de l'industrie
G. Fillioud	Ministre de la communication
J. Lang	Ministre de la culture
J. Le Garrec	Secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public

*Tab. 3- 1. Postes des membres du gouvernement désignés en correspondance avec les domaines d'expertise reconnus au sein du parti.*

La représentation territoriale constitue le troisième critère identifiable ayant pesé sur la composition du gouvernement. Il faut y voir une rétribution d'édiles locaux qui ont assuré le soutien de leur fédération à F. Mitterrand lors du congrès de Metz. L'exemple type est ici R. Courrière. Le maire de Cuxac-Cabardès, qui tient la fédération de l'Aude fait en effet partie de ces dirigeants locaux influents qui ont prêté leur concours à F. Mitterrand en 1979. Plus généralement, c'est un double critère, à la fois territorial et électif, qui préside à la nomination de ces membres<sup>483</sup>, comme pour A. Labarrère, député-maire de Pau, A. Delelis, député-maire de Lens, G. Lemoine, député-maire de Chartres, J. Franceschi, député-maire d'Alfortville ou R. Quilliot, sénateur-maire de Clermont-Ferrand et proche de G. Defferre et P. Mauroy. Les terres de missions sont également représentées, par l'intermédiaire d'E. Hervé, de L. Le Pensec (Finistère) ou bien encore J. Auroux, député-maire de Roanne (Loire).

Ce mode de rétribution illustre la fusion gouvernement-parti : sont nommées au gouvernement des personnes tenant leur légitimité de leur enracinement partisan au niveau local. La valorisation des ressources électorales en 1981 indique que la configuration partisane en est encore à une phase transitoire où personnel gouvernemental et partisan sont nettement confondus.

<sup>483</sup> On précise pour la forme que P. Mauroy et G. Defferre peuvent également être considérés comme partie prenante de cette catégorie.

Si les courants ont pesé dans la composition du gouvernement, ce critère n'est donc pas le seul mobilisé en vue des nominations. Il n'en demeure pas moins que, pour les socialistes, l'appartenance à un courant constitue bien l'élément central dans la compétition intra partisane. A cet égard, les jugements partagés sur la composition du gouvernement illustrent la gêne provoquée par le gel des courants voulu par F. Mitterrand. Si l'unité souhaitée par le Président leur paraît parfaitement légitime, les interviewés n'hésitent pas à considérer que cela a eu par la suite des conséquences néfastes pour le parti en empêchant une recomposition politique interne. Se heurtent là la proportionnelle inhérente au jeu intrapartisan et l'alliance au gouvernement :

« Le tournant, c'est 81. On se dit : « C'est pas possible d'avoir une majorité du parti dans laquelle il y aurait par exemple le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur, et une minorité dans laquelle il y aurait le ministre des Finances et ainsi de suite ». Donc il fallait que tout le monde se retrouve, sinon on n'était pas compréhensible. Le problème ce n'est pas vraiment le gouvernement de Pierre Mauroy. La situation est complètement dépassée : quand Mauroy devient Premier ministre, il est minoritaire. Mais on n'a pas consacré cela par une déclaration de politique interne au parti. Là, on voit quand même que le parti est dessaisi au profit de la vie gouvernementale. On n'a jamais proclamé la réunion des courants A-B, on le fera qu'en 1987, mais là aussi, ce sera déjà dépassé »

J-M. Bichat, entretien personnel du 27 mai 2005.

L'absence de fusion entre les courants A et B est bien ici un point décisif : le jeu entre courants n'est pas « gelé » ; il est contingenté afin de réduire ses effets déstabilisateurs dans le cadre des rapports entre les différentes « faces ». La transversalité des courants et l'unité voulue par F. Mitterrand produisent ainsi une supériorité du *party in the public office* sur les autres « faces » du parti. Cette « pacification » des rapports entre les trois « faces » autorise la centralisation du jeu politique interne autour du Président. Mieux, il est d'ailleurs dans l'intérêt de F. Mitterrand de ne pas geler effectivement l'opposition entre courants en concurrence pour les rétributions matérielles :

« On a proclamé l'unité sans la faire, c'est-à-dire qu'on a surtout enterré officiellement la hache de guerre entre courants, mais les courants, ils existaient plus que jamais, c'était sans merci pour faire respecter ses pourcentages ! »

M. Debout, entretien personnel du 13 janvier 2005.

La configuration partisane qui se dessine après 1981 favorise donc la présidentialisation du parti et renforce la position de F. Mitterrand. Elle s'appuie cependant sur un équilibre partisan potentiellement déstabilisant d'un point de vue organisationnel. En effet, Solférino est marginalisé en tant que siège dans les rapports avec le parlement et le gouvernement. Surtout, une dichotomie entre les règles de fonctionnement du gouvernement et celles du parti est introduite : l'unité requise autour du gouvernement ne s'exprime qu'artificiellement puisque le parti reste une organisation à investir selon les mécanismes antérieurs à 1981. Dans ces conditions, l'équilibre partisan repose sur la combinaison de deux facteurs : une autonomie fonctionnelle du *party in the public office* par rapport à l'organisation centrale, autonomie qui ne peut pourtant fonctionner sans un second élément, l'union formelle de courants qui continuent de structurer avec la proportionnelle la compétition intra partisane.

Autrement dit, F. Mitterrand ne peut assurer l'équilibre partisan à son profit qu'en combinant sa position institutionnelle avec la réalisation autour de sa personne d'une unité temporaire<sup>484</sup> des courants autour du sien<sup>485</sup>.

## 2. Affirmer son pouvoir : la pratique des petits déjeuners présidentiels.

La manière dont F. Mitterrand investit son rôle de Président de la République lui permet de se maintenir au-dessus du jeu politique tout en l'arbitrant, comme l'illustre la pratique des petits déjeuners de l'Élysée. Cette pratique est présentée comme le moyen d'associer le parti aux décisions prises. Chaque semaine, différents responsables sont ainsi conviés « aux petits déjeuners du mardi ». Reposant sur un principe de distinction et de distribution des faveurs<sup>486</sup>, cette réunion a pour objectif d'articuler l'action de l'Élysée, du gouvernement, du groupe et du parti. L'individualisation des instances concernées qu'elle engendre, L. Jospin « est » le parti par exemple, permet un contrôle plus étroit de la configuration partisane. Se rendre à l'Élysée revient à aller chercher des instructions, étant entendu que celui qui « reçoit », le Président, dispense ses directives. Le caractère unilatéral de ces rendez-vous induit une supériorité reconnue *de facto*, d'autant qu'il est admis que « Mitterrand ne voulait pas retomber dans le système parlementaire. Mais il prenait la précaution permettant d'éviter que le PS ou le groupe ne montent au créneau contre l'Exécutif »<sup>487</sup>. Ces petits déjeuners naturalisent donc une soumission institutionnelle au Président de la République : les représentants des autres instances du parti intériorisent l'idée que la réunion à laquelle ils participent a pour but de mettre en œuvre les décisions présidentielles et non pas d'y être parti prenante. Les participants se reconnaissent tout au plus un pouvoir d'influence, de persuasion, quand la décision finale appartient au Président de la République : « Mitterrand nous écoutait, il voulait savoir comment cela se passait, mais à la fin, c'est lui qui décidait »<sup>488</sup>. Ce pouvoir de décision n'est pas contesté mais conçu comme une réalité qu'il faut ensuite acter. L. Jospin peut ainsi déclarer devant les instances centrales du parti sans soulever de réaction : « Le gouvernement n'est pas fait en discussion avec le premier secrétaire du parti. Pour le premier, je ne savais pas, pour le deuxième non plus »<sup>489</sup>.

---

<sup>484</sup> Le terme de « pacte de non agression » convient même peut-être davantage. Plutôt que d'unité, il s'agit là surtout de ne pas marquer une opposition ouverte F. Mitterrand.

<sup>485</sup> La position dominante de F. Mitterrand ne peut ainsi se lire qu'en fonction des interdépendances au sein de la configuration partisane. En cela, son pouvoir est bien relationnel, cf. Elias (N.), *Qu'est-ce que la sociologie*, *op. cit.*, p. 85-86.

<sup>486</sup> « C'était un honneur de participer aux petits déjeuners. On était les interlocuteurs privilégiés du président. Et puis cela donnait une sorte d'influence, tout le monde voulait savoir après ce qui s'était dit » : L. Mermaz, entretien personnel du 7 juillet 2005. De ce point de vue, les honneurs du petit déjeuner présidentiel ne sont pas sans rappeler les honneurs de la table du roi, cf. Elias (N.), *La société de cour*, *op. cit.*, not. chap. III L'étiquette et la logique du prestige, p. 63-114.

<sup>487</sup> L. Jospin, cité par Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand*, *op. cit.*, T. 1, p. 537.

<sup>488</sup> L. Mermaz, *op. cit.* On peut mesurer la situation de subordination engendrée par ces petits déjeuners à travers le récit qu'en fait P. Mauroy qui indique qu'il prenait bien soin de petit déjeuner avant le petit déjeuner pour être sûr de pouvoir disposer d'un temps de parole suffisant pour faire valoir son avis.

<sup>489</sup> L. Jospin, secrétariat national du 24 juin 1981, *Sténotypies OURS*.

Les petits déjeuners du mardi constituent un mode de régulation du versant institutionnel de l'équilibre partisan. Y participent « de droit » P. Mauroy, Premier ministre, L. Jospin, Premier secrétaire du parti et J-L. Bianco, secrétaire général de l'Élysée à partir de Juin 1982. La présence de ce dernier marque l'introduction de l'institution élyséenne dans la configuration partisane et l'apparition d'un nouveau personnel qui va progressivement s'intégrer dans le jeu politique. Ce personnel va exercer un rôle croissant de suivi de l'activité politique et va constituer une source d'information propre au Président, complexifiant la concurrence entre les différents protagonistes. J-L. Bianco intervient très régulièrement pour veiller auprès des ministres à la bonne mise en œuvre des décisions présidentielles. Plus généralement, ces conseillers du président, par la pratique des notes notamment, deviennent vite des acteurs incontournables de l'activité gouvernementale : Jacques Attali, en tant que conseiller spécial du Président dispose d'un accès privilégié auprès de celui-ci et possède de ce fait d'un pouvoir avec lequel les ministres eux-mêmes doivent composer. Attali et Bianco constituent donc un filtre entre le Président de la République et les dirigeants du parti, à tel point que les ministres recourent parfois eux aussi aux notes pour toucher le président. Ce filtre est illustré par la dispositions des lieux à l'Élysée : accéder au bureau du Président suppose de traverser l'« antichambre » qu'est le bureau de J. Attali<sup>490</sup>. Ce nouveau personnel recruté pour son expertise dispose d'une influence que plusieurs de ses membres vont convertir par la suite dans la compétition intrapartisane. Par exemple, en plus des conseillers techniques et chargés de mission figurant dans l'organigramme officiel de l'Élysée<sup>491</sup>, s'ajoute une cellule de prospective animée par J. Attali et composée d'énarques qui feront ensuite carrière dans le parti : si Pierre Morel devient chargé de mission pour les sommets internationaux, Jean-Louis Bianco devient ministre des Affaires sociales et de l'Intégration en 1991, conseiller régional en 1992, conseiller général en 1994, maire en 1995 et député en 1997 quand François Hollande et Ségolène Royal accèdent à la députation en 1988, S. Royal devenant ensuite ministre de l'Environnement en 1992 et ministre déléguée à l'Enseignement scolaire puis à la Famille de 1997 à 2002.

Les petits déjeuners du mardi renvoient donc au versant institutionnel de l'équilibre partisan. D'autres petits déjeuners organisés le mercredi relèvent de son versant partisan. L'idée de transversalité des courants au profit du courant majoritaire s'y trouve exprimée. Ces rendez-vous sont en effet réservés aux dirigeants qui ont soutenu F. Mitterrand et qui occupent tous des positions prééminentes dans les instances partisane, législative ou exécutive. Hormis P. Mauroy qui y participe en tant que Premier ministre, aucun membre des courants rocardien, mauroyiste ou CERES ne semble

---

<sup>490</sup> Cf. Elias (N.), *La société de cour*, op. cit., notamment le chapitre premier, « Structures et signification de l'habitat », p. 17-45.

<sup>491</sup> Parmi les conseillers techniques, H. Nallet chargé de l'agriculture deviendra ministre de l'Agriculture du gouvernement Fabius ; H. Védrine deviendra porte-parole de l'Élysée en 1988 puis ministre des Affaires étrangères du gouvernement Jospin en 1997. H. Védrine débaucha, pour lui confier les questions européennes, E. Guigou qui était alors au cabinet de J. Delors et deviendra par la suite Garde des sceaux du gouvernement Jospin.



y avoir été régulièrement convié<sup>492</sup>. Ces rendez-vous sont destinés à assurer la cohésion de la colonne vertébrale politique de la configuration partisane. J. Poperen est parfaitement explicite à ce sujet : « Mitterrand, surtout, nous écoutait. *On a parfois perdu du temps à parler des projets de lois en cours.* Ces rencontres servaient à ajuster nos positions. Ce n'était pas décisionnel »<sup>493</sup>.

\*

L'exemple de ces deux rendez-vous hebdomadaires montre comment la configuration partisane qui se met en place en 1981 prolonge et renforce la domination de F. Mitterrand. Le Président de la République a su instaurer un équilibre partisan autour de sa personne en articulant à son profit les différentes « faces » du parti. De ce point de vue, l'intégration du *party in the public office* a été facilitée par l'élargissement d'une configuration partisane qui repose avant tout sur la structuration autour du courant mitterrandiste. Dans une perspective organisationnelle cependant, l'hégémonie de F. Mitterrand n'est pas sans poser problème en ce qu'elle conduit nécessairement à la dévalorisation de Solférino. Hier au centre de la compétition intra partisane, l'organisation centrale est marginalisée fonctionnellement et soumise politiquement. A l'équilibre partisan qui s'instaure correspond par conséquent un déséquilibre organisationnel du parti. Autrement dit, après avoir apprécié la manière par laquelle la configuration partisane place le *party in the public office* au cœur du jeu intrapartisan, les effets organisationnels que cette évolution engendre doivent donc être envisagés (Section 2).

## **Section 2. La marginalisation de Solférino comme révélateur du changement partisan.**

Pour Katz et Blyth, le rôle du *party in the central office* doit s'apprécier avant tout à partir de sa fonction de coordination entre le *party in the public office* et le *party on the ground*<sup>494</sup>. De ce point de vue, l'enjeu de la période postérieure à 1981 consiste pour les dirigeants socialistes à accréditer l'idée que le Parti socialiste doit soutenir l'action de l'Exécutif tout en conservant sa vocation militante, conformément à sa « nature ». Pourtant, ces dirigeants n'ont pu éviter, tant d'un point de vue matériel que politique, la marginalisation du siège du parti, Solférino. Cette évolution peut

---

<sup>492</sup> Ce cercle étroit était composé de P. Bérégovoy, G. Defferre, C. Estier, L. Fabius, L. Jospin, P. Joxe, P. Quilès, P. Mauroy, L. Mexandeau, L. Mermaz, et J. Poperen. Favier et Martin-Roland y ajoutent de manière épisodique E. Cresson, C. Hernu et J. Lang, cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand*, *op. cit.*, T. 1, p. 537.

<sup>493</sup> J. Poperen, cité par Favier (P.), Martin-Roland (M.), *Ibidem*.

<sup>494</sup> Cf. Katz (R. S.), Blyth (M.), *op. cit.*, p. 33-34 .

apparaître pour le moins paradoxale : en pratique, loin de la coquille vide volontiers décrite, Solférino a en effet connu une activité bien réelle.

L'idée de marginalisation de Solférino ne peut donc s'apprécier uniquement à partir des seules fonctions qui lui sont désormais dévolues. Katz et Mair notent qu'« une grande partie des leaders [du *party in the central office*] sont des leaders des autres faces du parti. [...] Quand ces membres ne sont pas unis, leur statut de leaders des autres faces peut transformer *central office* d'un lieu central de décision en un véritable champ de bataille, ou alternativement, en une coquille vide »<sup>495</sup>. De la manière dont ses membres investissent l'organisation centrale dépend donc les fonctions qui lui sont reconnues<sup>496</sup> et la place qui est la sienne dans l'équilibre partisan. Les rapports entre les « faces » dépendent des règles qui structurent la compétition intrapartisane, des valeurs qu'elles véhiculent et des comportements qu'elles induisent. Ce sont justement ces valeurs et comportements que l'acquisition du statut de parti de gouvernement remet en cause. La marge de manœuvre des dirigeants socialistes est par conséquent contrainte par l'intégration du *party in the public office* dans le jeu partisan. Il importe donc de mesurer comment ils vont légitimer les évolutions que ce statut implique après 1981 et comment cette légitimation problématique affecte le déroulement du jeu interne. Il devient alors possible de déduire l'ampleur des évolutions qui affectent Solférino et d'apprécier les conséquences organisationnelles de l'arrivée au pouvoir.

La marginalisation de *Central office* est en effet d'abord liée à la dépolitisation fonctionnelle du siège, le terme de dépolitisation renvoyant ici à l'idée d'une instance ayant perdu sa position centrale dans la compétition intrapartisane. Cette idée de dépolitisation permet d'ailleurs de mettre en évidence les raisons qui empêchent véritablement la professionnalisation de Solférino (§1). De là, ce sont plus globalement les ressorts du changement partisan qui doivent être envisagés : la conversion des élites socialistes aux impératifs gestionnaires, si elle est déterminée par l'équilibre partisan, entre profondément en contradiction avec l'impératif militant valorisé dans le parti. Cette conversion s'opère de manière exemplaire à l'occasion du virage de la rigueur de 1983. Il convient donc d'envisager ce moment en fonction des contraintes qui pèsent sur une direction du parti qui doit assurer l'adhésion et le soutien des membres du parti à la politique gouvernementale alors même que ce soutien entre en contradiction avec les ressorts du jeu politique interne (§2). Ces contraintes mises en évidence, la conversion du parti à la rigueur permettra d'éclairer les conséquences organisationnelles de l'accession au pouvoir et, par là, toute l'ampleur de la domination organisationnelle du *party in the public office* (§3).

---

<sup>495</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « Evolution of Party Organization in Europe », *op. cit.*, p. 599 : « Many of its members are leaders of other faces of the party. [...] When its members are not united, their status as leaders of the other faces can transform the party central office from the dominant locus of decision into merely a battle-ground, or alternatively an empty shell ».

<sup>496</sup> Par soucis de cohérence, on n'envisagera ici que les fonctions reconnues par R. S. Katz et P. Mair qui s'attachent à l'aspect strictement organisationnel de l'instance centrale du parti.

## **§1. La dépolitisation fonctionnelle de Solférino.**

La notion de dépolitisation fonctionnelle renvoie à l'alternative posée par l'accession du PS au pouvoir à partir de 1981. En imposant l'autonomie du *party in the public office* vis-à-vis du parti, la configuration partisane dominée par F. Mitterrand entraîne nécessairement le reclassement de Solférino. Evoquer la dépolitisation du siège revient alors à envisager le fait que l'organisation centrale ne puisse plus être le centre d'impulsion de l'activité politique du parti. Autrement dit, Solférino conserve une importance politique indéniable, en témoigne la nécessité pour le courant mitterrandien de la contrôler. En revanche, le siège du parti ne saurait plus désormais être considéré comme le centre, le lieu d'impulsion, de la compétition intrapartisane. La dépolitisation se marque alors par les seules fonctions de maintenance et de relais de la politique gouvernementale que les dirigeants du parti lui reconnaissent. Solférino conserve donc pour seul rôle celui de maintenir l'équilibre partisan au profit du Président. Or, c'est principalement car *Central office* n'est considéré qu'à travers ce rôle que sa marginalisation s'en trouve renforcée.

Ce reclassement implique une réorganisation de l'organisation centrale. Centrée sur l'idée d'un parti comme « instance de propositions », la réorganisation aurait dû être l'occasion de la professionnaliser véritablement, d'autant que les impératifs gestionnaires et la valorisation d'un savoir expert s'imposent dans le parti. Maintenir l'équilibre partisan en l'état empêche toutefois d'appréhender l'arrivée au pouvoir comme une opportunité de renforcer le siège. Aussi, si la séquence 1971-1981 a progressivement favorisé une décantation fonctionnelle de la structure administrative centrale, l'arrivée au pouvoir n'a pas servi à renforcer la professionnalisation de Solférino (A). Bien au contraire, l'articulation entre le groupe parlementaire à l'Assemblée nationale et Solférino montre que le groupe se professionnalise bien davantage que le siège, mettant en évidence le rejet de celui-ci à la « périphérie » de l'organisation (B).

### **A. L'occasion manquée : les raisons du *statu quo* organisationnel de Solférino.**

Les dirigeants socialistes ne se sont jamais autant interrogés sur le rôle du siège qu'après le 10 mai. Quand ces questionnements auraient pu être l'occasion d'approfondir le processus de professionnalisation de l'instance centrale, Solférino connaît surtout l'immobilisme. Ce *statu quo* est le prix à payer pour faire du siège du parti un « terrain politique neutre ».

## 1. Le siège du parti, « terrain politique neutre ».

Le renouvellement du secrétariat national en 1981 offre une opportunité pour professionnaliser l'instance centrale. D'ailleurs, chacun admet alors la nécessité de faire du parti une instance de réflexion et de propositions. De plus, contrairement à une idée reçue, l'expertise n'a pas « complètement » déserté le parti. Souhaitant justement montrer que la capacité d'expertise du parti est intacte, L. Jospin affirme dès le congrès de Valence qu' « il y a 2500 hommes et femmes militants du parti qui sont au travail dans les groupes de travail, et dans les commissions du Parti »<sup>497</sup>. Si l'activité des commissions et surtout du secrétariat national est perçue par nombre de dirigeants comme étant inaudible, c'est donc d'abord car le maintien de l'équilibre partisan est jugé premier :

« Après 1981, les secrétariats nationaux, c'était surtout des hochets pour ceux qui n'avaient pas pu être ministre. Il y a eu de plus en plus de secrétaires nationaux, mais qui ne servaient à rien. Je veux dire qu'en tout cas, le fait qu'il y ait plus de secrétaires nationaux, cela n'a rien changé dans l'influence du parti qui était quasiment nulle. *Tout ce qu'on lui demandait, c'était de ne pas faire de vague* »

Nicole Bricq, entretien précité.

Le premier élément de la dépolitisation fonctionnelle de Solférino apparaît ici. En effet, le siège est perçu par les dirigeants socialistes comme une instance neutre politiquement : pour eux, Solférino ne doit ni concurrencer le gouvernement en cherchant à peser sur les politiques conduites, ni remettre en cause l'équilibre partisan. Dans cette perspective, deux considérations s'interpénètrent qui vont finalement permettre la « neutralisation politique » de l'instance centrale. Il s'agit d'abord de réactiver l'idée du parti de militants pour mieux marquer la différenciation entre le parti et le gouvernement. L'argument mobilisé consiste, ici, à affirmer qu'en tant que parti de militants, le PS ne saurait se contenter d'entériner l'action gouvernementale. Il s'agit ensuite d'envisager les adhérents du parti au sens quasi étymologique du mot militant, puisque l'objectif principal de la direction consiste à populariser l'action gouvernementale. Ces questions sont encore au centre du congrès de Bourg-en-Bresse en 1983 :

« La conception que nous avons du rôle du parti, notamment par rapport au gouvernement, est l'un des thèmes centraux de ce congrès de Bourg-en-Bresse. *Entre le parti et le gouvernement, il ne doit pas y avoir de confusion. Parti et gouvernement ont leur responsabilités propres.* [...] De même le parti n'a pas à être en état de subordination totale et permanente par rapport au gouvernement. La conception que nous avons du parti se trouve entre ces deux extrêmes. [...] Le parti doit remplir trois fonctions essentielles : être une force de propositions politiques, être une force de convictions idéologiques, être une force de mobilisation populaire ».

M. Berson *in* Congrès de Bourg-en-Bresse des 28-30 octobre 1983, *Sténotypies OURS*, p. 307.

Cette intervention illustre la référence à l'indépendance qui doit être la sienne du parti vis-à-vis du gouvernement. Incidemment, la fonction doctrinale, celle labellisée par les acteurs comme la fonction de propositions, est érigée en outil de mesure de la conformité du PS à son modèle militant.

---

<sup>497</sup> L. Jospin *in* Congrès de Valence, *Sténotypies OURS*, p. 461.

M. Berson poursuit par exemple son intervention en déclarant : « Si le parti socialiste ne faisait pas de propositions nouvelles, alors viendra le temps où les députés seront amenés à se prononcer sur des questions non clairement tranchées par le parti. *Alors le parti perdrait l'une de ses caractéristiques essentielles, selon laquelle les militants et le parti doivent toujours avoir la primauté sur les élus* »<sup>498</sup>. Ce premier positionnement quant à l'autonomie du parti vis-à-vis du gouvernement ne saurait pourtant conduire à la neutralisation de Solférino. Celle-ci n'est rendue possible que par la conjonction avec la mission de popularisation de l'action du gouvernement. C'est A. Laignel qui résume le mieux la situation, lorsqu'il énonce devant le congrès :

« Proposer au gouvernement des solutions socialistes est notre tâche première. L'erreur a été de s'en dispenser à plusieurs reprises. [...] La seconde mission du Parti socialiste est de populariser l'action gouvernementale. En ce sens, un immense effort de communication doit être décidé à ce congrès de Bourg-en-Bresse, tant en volume que dans les méthodes »

A. Laignel *in* Congrès de Bourg-en-Bresse, *op. cit.*, p. 369.

Le nœud gordien des fonctions dévolues à Solférino est entièrement résumé dans cette dernière intervention. Comment en effet le siège peut-il valablement à la fois faire des propositions alternatives à celles du gouvernement et dans le même temps avoir pour tâche principale de populariser l'action de ce dernier ? En réalité, ce dilemme illustre pleinement les exigences de l'acquisition du statut de parti de gouvernement. En l'espèce, les dirigeants du parti se heurtent nécessairement au fait que si le parti peut s'autonomiser du gouvernement, cela n'est possible que s'il n'apparaît pas comme le faisant contre ce dernier. Au mieux donc, c'est une position neutre qu'il occupe dans l'équilibre organisationnel, position d'autant plus inconfortable que la culture partisane militante est sans cesse réaffirmée :

« Nous allons peut-être enfin pouvoir sortir du dilemme : parti godillot ou parti de critiques systématiques. Il faut que le parti défende son projet de société en dépassant un peu le soutien conjoncturel au gouvernement. *Il faut, en fait, que le parti se repolitise* et, lui aussi, reconstitue aux yeux de l'opinion, une image claire et nette de la politique socialiste. Il faut donc qu'il s'exprime »

V. Neiertz *in* comité directeur des 26-27 mars 1983, *Sténotypies OURS*, p. 75.

## 2. Une évolution en trompe-l'œil.

La dépolitisation fonctionnelle se remarque ensuite à travers les évolutions du secrétariat national après 1981. En effet, dans la décennie précédente, le nombre de secrétaires nationaux avait été régulièrement augmenté notamment en vue de rationaliser le fonctionnement du siège. Après 1981, un phénomène d'inflation du nombre de secrétaires nationaux adjoints se produit, sans pour autant que cela conduise à une réelle rationalisation de l'activité du siège. Ceci d'abord car ce sont prioritairement les secrétariats fonctionnels qui ont été divisés : de 1979 à 1985, le nombre total de secrétaires nationaux augmente peu (entre 15 et 18) et le nombre de secrétariats thématiques reste

---

<sup>498</sup> *Ibid.*, p. 308.

identique (entre 5 et 6) ; en revanche, celui des secrétaires nationaux adjoints a considérablement augmenté, passant de 5 en 1979 à 10 en 1981 et 16 en 1985.

La composition du secrétariat national de 1981 illustre la redéfinition du rôle de Solférino. La faible indépendance du siège se remarque d'abord avec la dévalorisation de la communication extérieure du secrétariat national. Pour la première fois depuis que cette fonction existe, le porte-parole se voit reléguer en un secrétariat national adjoint, confié à B. Delanoë, auparavant permanent du parti. Dans le même temps, un secrétariat national est créé, confié à C. Mora, en charge de « l'information des militants ». La création de ce secrétariat à cette date marque clairement la hiérarchisation des fonctions dévolues à Solférino. Durant la décennie précédente, la question de l'information des adhérents était pensée dans la perspective de la compétition intrapartisan. L'idée est toute autre en 1981. Il s'agit véritablement de penser le parti comme un relais de l'action gouvernementale : les adhérents sont ici ceux qui militent pour le compte du gouvernement. Les membres du parti sont donc désormais moins perçus comme les arbitres d'un jeu interne bloqué par le nouvel équilibre partisan, que comme une ressource mobilisable vers l'extérieur du parti. La culture partisane est ainsi réactivée (l'objectif proclamé est d'associer les militants à l'action du « parti au gouvernement ») dans un but affiché de publicisation davantage que de participation à la politique entreprise :

« Une part essentielle de l'énergie du parti, des talents du parti, dans la nouvelle direction que nous aurons à composer au comité directeur devra être consacrée à la constitution d'une fonction, dans le secrétariat du parti, « *information-organisation* », dont l'objectif sera, le plus rapidement possible, de la façon la plus claire possible, d'expliquer la politique du gouvernement et du parti, la politique commune de la gauche et des socialistes »

L. Jospin in Congrès de Valence, *op. cit.*, p. 464.

Ce secrétariat national est d'ailleurs présenté ainsi : « A la suite du congrès de Valence, et sur proposition du Premier secrétaire, le comité directeur a créé un secrétariat national à l'information des militants. [Parmi les décisions prises] à l'issue de cette réunion : la mise en place d'une liaison régulière entre le gouvernement, la présidence de la République, le Parlement et le secrétariat à l'information des militants »<sup>499</sup>. Pour autant, cette initiative qui paraît renforcer le siège relève surtout d'une stratégie d'affichage. Ce secrétariat national n'est en effet doté que de très faibles moyens : seuls deux collaborateurs y sont affectés, soit autant que pour le secrétariat adjoint à la jeunesse.

La répartition des collaborateurs<sup>500</sup> entre les différents secrétariats constitue un bon outil pour mesurer la dépolitisation fonctionnelle du siège. Entre 1979 et 1981, le nombre de collaborateurs bondit de 91 à 144, essentiellement au profit des secrétariats nationaux thématiques. Autrement dit, plutôt qu'une professionnalisation par mobilisation d'expertise, il s'agit de consacrer l'expertise politique d'administration de l'organisation. Sont donc privilégiés, pour reprendre la typologie de

---

<sup>499</sup> Compte-rendu du comité directeur du 13 décembre 1981, *Archives OURS*.

<sup>500</sup> Nouveau titre des permanents depuis la signature d'une convention collective en 1979.

Panebianco, les permanents au sens classique du terme au détriment des « staff professionnalisés »<sup>501</sup> dont la part dans l'ensemble des collaborateurs croît peu, passant de 29 % en 1979 à 35 % en 1981<sup>502</sup>. Il s'agit donc d'assurer la maintenance de l'organisation avant d'en professionnaliser le fonctionnement : le nombre de permanents rattachés à la trésorerie est par exemple doublé en 1981 (douze contre six en 1979). Par conséquent, si le parti comme force de proposition est régulièrement invoqué, le siège est désormais d'abord envisagé comme un relais de l'action du gouvernement.

Cette évolution en trompe-l'œil est illustrée par la position du Premier secrétaire. La marge de manœuvre de L. Jospin est en effet étroite et traduit l'ambivalence de sa fonction dans la nouvelle organisation du parti. Les relations entre L. Jospin, Premier secrétaire, et J. Poperen, secrétaire national à la coordination et aux élections, sont pour le moins difficiles durant cette période. Au-delà des rivalités personnelles, cette opposition révèle la position contrainte d'un Premier secrétaire qui doit concilier des impératifs contradictoires. De son côté, le numéro 2 du parti s'emploie à structurer l'appareil comme outil de communication :

« Nos objectifs, ils n'ont rien d'original, mais il est bon de les rappeler au début de cette convention : assurer un accompagnement populaire à la politique du changement ; consolider l'élargissement et l'influence du parti. Les deux vont d'ailleurs de paire. Le rôle du secrétariat à la coordination est de contribuer, sous l'autorité du Premier secrétaire, à mettre en mouvement tous les secteurs du parti en direction de ces deux objectifs. *A cette fin, nous avons pris quelques dispositions pour renforcer cette nécessaire coordination dans une machine maintenant si importante, si nombreuse, si complexe avec notamment, la réunion hebdo de coordination qui doit permettre de faire le point de l'activité des différents secteurs, d'autre part l'établissement d'un calendrier plus rigoureux et plus clair des activités du parti* »

J. Poperen in Convention nationale de Cachan 19-20 juin 1982, *Sténotypies OURS*, p. 18.

La réunion de coordination renforce l'idée chez de nombreux permanents que « c'est Poperen qui faisait tourner la boutique »<sup>503</sup>. Quand J. Poperen objective sa fonction en créant des outils organisationnels propres à consacrer son activité, il souligne le rôle d'interface nettement plus problématique qu'occupe L. Jospin entre le gouvernement et le parti. Désigné pour assurer le maintien de l'équilibre partisan au profit des Mitterrandistes, insistant sur le soutien inconditionnel à apporter au gouvernement<sup>504</sup>, L. Jospin incarne, presque à son insu, ce parti de militants disciplinés. Il donne à voir de par son rôle le processus de dépolitisation fonctionnelle du siège. La position de J. Poperen est elle plus claire : il associe son rôle très directement et quasi uniquement à la mise en œuvre organisationnelle du soutien au gouvernement. Dans ces conditions, L. Jospin s'expose aux critiques sur l'(in)action du parti, critiques conduites paradoxalement en premier lieu par des membres du

---

<sup>501</sup> « Executive bureaucrats » et « Staff professionnels », cf. Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 233-234.

<sup>502</sup> Données calculées à partir des organigrammes de 1979 et 1981 du parti. Les conditions de recrutement restent par ailleurs significativement les mêmes.

<sup>503</sup> M. Delemaire, collaboratrice historique du parti, documentaliste à Solférino retraitée en 2008, entretien personnel du 13 octobre 2004.

<sup>504</sup> L'expression « la parenthèse de la rigueur » n'en est qu'un des nombreux exemples. Face aux critiques dont il faisait l'objet, il déclara en 1983 : « On ne peut être contre la politique gouvernementale qui est forcément celle du Président de la République et appartenir à la direction du parti » (*Le Monde* du 27 mai 1983).

gouvernement ou de l'Assemblée Nationale. Le souhait formulé par L. Jospin lors du congrès de Bourg s'apparente ainsi davantage à un aveu d'échec :

« Le travail ne se fait pas tout seul, le parti n'est pas une abstraction. [...] Il faudra donc pour pouvoir composer la nouvelle direction du parti *que nous puissions choisir, que je puisse proposer des hommes et des femmes qui acceptent de s'investir massivement dans ce travail spécifique de direction du parti, qui sacrifient même si nécessaire d'autres engagements* »

L. Jospin *in* Congrès de Bourg-en-Bresse, *op. cit.*, p. 580.

La requête de L. Jospin reste lettre morte. Mieux, la rationalisation de l'activité du siège est rendue impossible par les exigences de l'équilibre partisan et l'unanimité entre courants qui en découle, empêchant toute remise en cause du fonctionnement du secrétariat national. P. Quilès peut alors légitimement affirmer au congrès de 1983 : « Ce n'est pas par mimétisme à l'égard du gouvernement, mais je pense peut-être qu'une direction plus ramassée permettrait une action plus vigoureuse ; cela, nous sommes certains à le penser depuis longtemps, mais je crois que c'est encore plus vrai aujourd'hui »<sup>505</sup>. A l'issue du congrès, la direction est finalement élargie, avec la création de trois secrétariats nationaux adjoints supplémentaires<sup>506</sup>.

A l'inverse de la période précédente, la rationalisation de l'organisation centrale ne peut donc se réaliser conjointement à l'élaboration de l'équilibre partisan. Privilégier celui-ci au détriment de celle-là conduit à renforcer fortement le rôle du groupe parlementaire, seul véritable contrepoids – potentiel – du gouvernement. Les évolutions divergentes en termes de fonctionnement et de rôle entre le parti et du groupe dans la procédure législative rendent compte de la neutralisation du siège illustrée par le *statu quo* organisationnel. Quand le groupe s'impose comme un acteur incontournable, le siège est considéré par les responsables socialistes de manière périphérique, car jugé inapte à s'insérer efficacement dans la procédure législative. L'acquisition par le PS du statut de parti de gouvernement s'est ainsi réalisée non pas contre mais plutôt sans l'organisation centrale, marginalisation qui deviendra par la suite une caractéristique structurelle de l'organisation socialiste.

---

<sup>505</sup> P. Quilès *in* comité directeur des 26-27 mars 1983, *op. cit.*, p. 152.

<sup>506</sup> Pour L. Jospin : « Il fallait associer tout le monde et c'est toujours un problème difficile, le PS n'est pas un parti cruel », *Le Monde* du 5 novembre 1983. L'enjeu de cette période consiste d'ailleurs pour les courants à garantir leur pourcentage de représentation dans les instances. Si les Mitterrandistes s'octroient une majorité absolue de 51 %, le CERES et les Mauroyistes parviennent à conforter leur position, exercice dont les Rocardiens feront les frais, leur représentation passant de 21 à 15 %.



## **B. Du siège au groupe socialiste à l'Assemblée nationale : la marginalisation de Solférino.**

A l'inverse du siège, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale va connaître lui un réel mouvement de professionnalisation. La mise en évidence de ces modes de fonctionnement diamétralement opposés permet d'explicitier l'articulation du travail entre les deux instances. La marginalisation politique de Solférino n'en apparaît qu'avec plus d'évidence.

### **1. Groupe-parti : des modes de fonctionnement diamétralement opposés.**

S'il convient d'éviter toute illusion héroïque, le fonctionnement du groupe parlementaire après 1981 ne peut se penser indépendamment de l'action centrale qu'y joue P. Joxe lorsqu'il en est le président<sup>507</sup>. Grand commis de l'Etat, bien connu pour l'autorité, voire la crainte, qu'il sait inspirer, P. Joxe a structuré le groupe de manière à ce qu'il puisse animer et participer activement au travail parlementaire en tant que représentant du parti majoritaire :

« Je voulais qu'on travaille correctement, qu'on soit à la hauteur de nos responsabilités, que nos députés puissent s'appuyer sur la meilleure structure possible. Et puis je voulais aussi que le groupe exerce véritablement son rôle. Sous la V<sup>ème</sup> République, on vit dans l'idée d'un parlement croupion. Je crois que le Parlement, c'est plus que cela et je voulais que le fonctionnement du groupe nous permette d'être à la hauteur »

P. Joxe, entretien personnel du 16 février 2005.

Le groupe est composé de 30 à 40 assistants et le premier travail de P. Joxe consiste à les affecter en fonction des commissions de l'Assemblée :

« L'organisation était très ... organisée, si je puis dire. Des collaborateurs suivaient chacune des thématiques. A chaque fois qu'un projet de loi était déposé, un collaborateur était désigné auprès du rapporteur, même quand le rapporteur n'était pas socialiste. Donc on organisait le travail de suivi pour le groupe : les auditions sur l'ensemble des structures concernées, les fiches de présentation du texte avec analyse juridique et politique, puis on préparait les amendements. Et puis on assurait un vrai suivi du travail que faisait les administrateurs de l'Assemblée Nationale, y compris un suivi politique ; c'est-à-dire que les administrateurs de l'Assemblée, ils ne travaillaient jusque-là qu'avec des parlementaires de droite, donc ils n'étaient absolument pas préparés à savoir ce qu'un parlementaire socialiste pouvait penser ou intégrer dans la constitution de leurs rapports »

M-C. Vergiat<sup>508</sup>, entretien personnel du 4 octobre 2006.

---

<sup>507</sup> On n'évoquera pas ici le fonctionnement du groupe avant 1981. Pour apprécier les évolutions par rapport à la période précédente, on se permet de renvoyer au travail de N. Canovès, et notamment à l'instructif entretien réalisé par l'auteure avec M. Charasse, cf. Canovès (N.), *Les collaborateurs parlementaires sous la V<sup>ème</sup> République. Le cas de l'Assemblée nationale*, Master 2 Recherche de Science Politique, Université de Paris I, 2006. L'organisation mise en place par P. Joxe ayant fait ses preuves, elle perdurera par la suite après son départ au gouvernement.

<sup>508</sup> Débarquée d'une mairie après la défaite des municipales de 1983, M-C. Vergiat est recrutée par l'intermédiaire d'un vice-président de la région Bourgogne dont P. Joxe était alors le président. De 1983 à 1988, elle sera collaboratrice aux affaires sociales puis de 1988 à 90, responsable du groupe pour cette commission. En 1990, elle devient secrétaire général administratif du groupe puis secrétaire général de 1991 à 1997. En 1997, elle intègre le cabinet de M. Aubry alors Ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Son départ du groupe est directement lié à l'arrivée de celle de J.-M. Ayrault qui n'avait « pas la confiance politique en [elle] requise, ce qui est fondamental quand on est secrétaire général ».

La division précise des tâches affectées aux collaborateurs ne suppose cependant pas de disposer initialement d'une connaissance technique spécifique. Comme pour le siège, le modèle classique du permanent s'applique : « on ne peut pas dire qu'ils étaient des experts dans le sens où ils n'avaient pas de titres précis qui justifiaient qu'ils travaillent sur un thème ou sur un autre. Par contre, ils avaient toujours un minimum de connaissances techniques. C'étaient à la fois des militants et des experts, même si progressivement les seconds sont devenus les plus importants »<sup>509</sup>. Or, mis à part les types de recrutements sensiblement équivalents, l'organisation et le fonctionnement du parti et du groupe vont s'opposer fortement et le parti être mis au ban plus qu'à son tour dans le processus d'élaboration législative. L'exigence de résultats qui pèse sur les collaborateurs du groupe nécessite un fonctionnement rationalisé en étroite collaboration avec les cabinets ministériels, les administrations correspondantes et les services de l'Assemblée Nationale. Dans ce cadre, le parti brille surtout par son absence :

« Nous, on travaillait avec les collaborateurs parlementaires du ministre et les membres du cabinet du ministre qui pilotaient le projet de loi. On préparait les amendements en consultation avec les députés, on faisait les auditions. Voilà. Q. : *Mais avec le parti, vous n'aviez aucun contact, personne à consulter ?* Selon l'organisation du parti, selon la vitalité ou l'absence de commission, on essayait d'identifier des personnes ressources. [...] Ce n'était pas toujours le cas, loin de là. Globalement, quand c'était organisé au niveau du parti, un collaborateur de groupe y allait. Ou inversement, un délégué national pouvait venir travailler avec nous. *Mais cela dépendait toujours de la personnalité, jamais des structures du parti.* Enfin, cela dépendait aussi de l'organisation thématique du parti. Il y avait des domaines où c'était plus facile que pour d'autres. Un secrétariat national « Question de société », c'est trop ... transversal, ce n'était pas possible »

M-C. Vergiat, entretien précité.

L'association du parti est toujours conçue comme l'exception, illustrant la mise à l'écart de Solférino :

« Quand je préparais mes dossiers, je le faisais avec ceux qui faisaient parti des réseaux avec lesquels j'avais l'habitude de travailler. Ce n'était pas que des hauts fonctionnaires ou des membres de cabinets ou du groupe, il pouvait y avoir aussi des gens de la société civile avec qui j'avais travaillé dans des clubs de pensée ou des groupes de travail dans le parti. S'il y avait quelqu'un de compétent au parti, il était consulté aussi, mais je n'allais pas à chaque fois solliciter le parti pour qu'il m'envoie quelqu'un. C'était beaucoup plus informel »

E. Guigou, entretien personnel du 15 janvier 2007.

Apparaît ici en creux une évolution de l'organisation socialiste qui renvoie au processus de cartellisation. En effet, le parti n'est ici plus considéré comme l'instance à même de fournir une expertise qui est sollicitée d'abord dans les cercles gouvernementaux. Mieux, ce n'est plus seulement l'expertise qui est sollicitée à l'extérieur du parti, c'est le parti qui devient extérieur à la mobilisation de l'expertise. En ce sens, la différenciation fonctionnelle de Solférino ne peut être considérée comme une professionnalisation de *Central office* ni comme un moyen de maintenir cette « face » au cœur du

---

<sup>509</sup> J. Glavany, ancien collaborateur du groupe avant 1981, entretien personnel du 15 février 2006.

jeu interne autrement qu'à travers sa fonction de régulateur politique de l'équilibre partisan. L'activité politique du *party in the public office* est donc pensée de manière autonome par rapport au parti :

« A l'Assemblée Nationale, il y a tant de postes. On ne peut pas en créer autant qu'on veut. *Il y a une machine à faire tourner.* La multiplication des secrétaires nationaux, cela a distendu les liens avec le parti, cela ne fait aucun doute. Et là, cela conduit à favoriser les relations de personne à personne et c'est un cercle vicieux. L'augmentation du nombre de secrétariats nationaux thématiques, cela n'a rien changé, au contraire. *D'ailleurs, cela a tellement peu de rapports que je n'y avais pas pensé* »

M-C. Vergiat, entretien précité.

Là encore, le processus de cartellisation tel qu'il s'initie au sein du PS marque les limites du critère quantitatif retenu par Katz et Mair. Pour eux, celui-ci s'apprécie en fonction de la part des parlementaires dans les instances de direction du parti mais aussi à travers l'augmentation des staffs parlementaires<sup>510</sup>. Dans le cas du Parti socialiste en l'occurrence, le nombre de collaborateurs parlementaires n'est pas la variable explicative de la marginalisation de Solférino : ils sont presque quatre fois moins nombreux que ceux du siège (30 à 40 contre plus de 140). En revanche, leur action législative conduit à leur reconnaître des capacités d'expertise dont il est admis par les membres du *party in the public office* qu'ils n'ont pas à les rechercher auprès du personnel du parti. L'évolution de fonctionnement entre le groupe et le parti rend bien compte du processus de cartellisation et de la supériorité définitivement admise dès le début des années 1980 du *party in the public office*.

Celle-ci ne saurait pourtant s'apprécier uniquement à partir d'un critère quantitatif mais bien plutôt sur la base d'un choix organisationnel<sup>511</sup>. Alors que pour les collaborateurs de groupe, l'intégration institutionnelle est une nécessité, ce point reste totalement étranger à la perception qu'ont tout autant les collaborateurs que les dirigeants socialistes du rôle du siège. Le rôle du parti tel que l'envisagent ses dirigeants entre en contradiction avec la transformation réelle des relations entre ses « faces ». Différentes solutions sont avancées pour y remédier comme l'instauration des réunions

---

<sup>510</sup> Voir Katz (R. S.), Mair (P.), *How parties organize: change and adaptation in party organizations in Western democracies*, *op. cit.*, p. 6 et tableau p. 7. M. Cotta propose également d'envisager le groupe parlementaire de manière autonome, à travers la notion de « parti comme organe parlementaire » afin de tenir compte de cette séparation entre le parti et le groupe parlementaire et d'analyser les contraintes spécifiques que cette séparation engendre notamment sur l'activité du groupe, cf. Cotta (M.), « Defining Party and Government » in Blondel (J.), Cotta (M.) (dir.), *op. cit.*, p. 59 et svtes.

<sup>511</sup> Il est tentant de parler ici de « non choix », tant cette évolution du rôle du groupe est apparue comme allant de soi aux dirigeants du parti, signe de leur conformation à une contrainte institutionnelle postulée. S'ils ne développent pas ce point, Katz et Mair indiquent que la cartellisation est également un produit des relations que les membres du parti vont tisser avec l'administration. Devenir un parti de gouvernement, c'est alors parvenir à harmoniser les rapports avec les fonctionnaires en dépassant la posture proprement partisane : « Gouverner met les membres du « parti au gouvernement » en contact régulier, et en une dépendance mutuelle, avec les membres de la haute fonction publique. [...] Ensemble, la nécessité de développer une relation coopérative avec les fonctionnaires et la simple pression sociale inhérente au travail en commun encouragent le développement [chez ces membres] d'un certain sens de la responsabilité » (« Governing brings members of the party in the public office into regular contact, and mutual dependence, with members of the higher civil service. [...] Both the need to develop a cooperative relationship with members of the civil service and the simple social pressure inherent in working with them are likely to foster a sense of general responsibility») in Katz (R. S.), Mair (P.), « Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 597. On retrouve par exemple chez Jean Glavany cette volonté de s'adapter aux exigences d'un parti de gouvernement, laquelle n'est significativement jamais présente dès lors que le rôle des permanents de Solférino est évoqué : « On s'est apprivoisé mutuellement avec la haute fonction publique et les administrateurs de l'Assemblée Nationale et au fur et à mesure, des relations de confiance se sont tissées. On en est même arrivé à faire des auditions conjointes avec les administrateurs de l'Assemblée » (J. Glavany, entretien précité).

communes entre collaborateurs du groupe et du parti. Là aussi, cependant, les logiques politique et d'expertise se révèlent inconciliables :

« Le problème, c'est que quand vous essayer de faire une réunion commune collaborateurs parti-groupe, vous avez d'un côté des collaborateurs qui sont de plus en plus des collaborateurs de courants, tandis que les autres sont de plus en plus des techniciens »

J. Glavany, entretien précité.

L'opposition collaborateurs de courants-techniciens évoquée ici illustre la transformation en cours : le groupe parlementaire est dorénavant considéré comme une instance technique. Les évolutions divergentes du siège et du groupe renvoient ainsi à la place que chacun occupe dans le fonctionnement de l'organisation<sup>512</sup>.

Paradoxalement, c'est même de la part de P. Joxe qu'une initiative est prise tendant à redonner en pratique au parti un peu du poids qui lui est formellement reconnu. Dans un premier temps, J. Poperen avait proposé que les parlementaires puissent assister en tant que simples auditeurs au comité directeur<sup>513</sup>. C'est finalement la proposition de P. Joxe qui est retenue : « Le bureau exécutif a donné mandat au Premier secrétaire de répondre favorablement aux propositions de Pierre Joxe, à savoir : invitation faite aux membres du secrétariat national d'assister aux réunions du groupe parlementaire chaque mardi à 14h30 ; Invitation faite aux députés d'assister aux réunions du comité directeur »<sup>514</sup>. Cette initiative montre que les rapports entre le groupe et le parti, appréciés à partir des relations qu'entretiennent entre eux les collaborateurs des deux instances, relèvent d'abord d'un choix politique des dirigeants : la position qui a prévalu en 1981 et qui privilégie l'autonomie du parti, est jugée trois ans après inadaptée.

En revanche, les propositions de P. Joxe ne peuvent remettre en cause la routinisation des pratiques qui ont concrètement conduit à marginaliser Solférino. La multipositionnalité des acteurs politiques concourt en effet à faire du groupe la véritable instance de concertation, au détriment du siège : « [il y avait] une sorte de confrérie des députés. Pour peser, il fallait en être, car c'est à l'Assemblée que les choses se décidaient. Les députés se retrouvaient entre eux, ils se voyaient plus souvent à l'Assemblée qu'au parti et du coup, le parti en tant que parti n'avait plus vraiment son mot à dire »<sup>515</sup>. L'équilibre partisan dessiné autour du courant mitterrandiste provoque ainsi un déséquilibre organisationnel renforcé par l'intégration institutionnelle du parti. Mais cette intégration institutionnelle n'est elle-même que le produit d'une autonomie proclamée du parti et de l'inadaptation

---

<sup>512</sup> Les logiques de courants ne sont toutefois pas non plus absentes du groupe. Celui-ci sera ainsi progressivement associé à une succursale du courant Fabius. Si le jeu des courants pèse davantage sur les relations parti groupe au fur et à mesure que la course à la succession de F. Mitterrand se précise, la « politisation par courants » n'interférera pas, dans cette perspective, au moins durant le premier septennat, entre les deux instances.

<sup>513</sup> « Le bureau exécutif a approuvé la proposition de Jean Poperen et demandé à Pierre Joxe, Lionel Jospin et B. Delanoë de se concerter afin de réexaminer la question de l'invitation faite aux parlementaires à assister aux séances du comité directeur, au titre d'auditeurs », in CR du bureau exécutif du 21 mars 1984, *Archives OURS*.

<sup>514</sup> Compte-rendu du bureau exécutif du 11 avril 1984, *Archives OURS*.

<sup>515</sup> J-M. Bichat, entretien personnel du 24 juin 2004.

de son fonctionnement : dès lors que l'autonomie du parti ne se traduit pas par la mise en place d'une organisation du siège suffisamment puissante, des procédures de conciliation informelles se mettent en place à partir du groupe :

« Les relations, elles passaient surtout par les institutions. Les représentants du parti assistaient aux réunions de groupe et la plupart des responsables du parti étaient députés. Alors, comme le travail se faisait à l'intérieur du groupe, les responsables du parti ne démultipliaient pas le travail sur les projets de lois. C'était naturel. On ne faisait pas en parallèle une analyse au groupe et une analyse au parti. Donc selon les relations qu'on avait et selon les interlocuteurs qu'on avait ou pas dans le parti, on disait aux responsables du parti : « Voilà la position du groupe, voilà comment on a travaillé les choses »

M-C. Vergiat, entretien précité.

Il importe, par conséquent, de revenir sur la multipositionnalité des élites dirigeantes, pour mieux mesurer pourquoi le groupe s'impose au siège.

## 2. Une multipositionnalité des élites dirigeantes favorable au groupe.

Les attermolements par rapport au rôle du siège sont en premier lieu une conséquence de la structure du jeu politique interne. La constitution du groupe comme lieu de décision au détriment du siège devient en effet d'autant plus incontournable que les mêmes individus participent souvent aux deux instances : sur les 28 membres du secrétariat national, neuf sont députés, deux sénateurs et un député européen<sup>516</sup>. Surtout, la plupart de ceux qui sont députés occupent les principaux secrétariats fonctionnels : L. Jospin, Premier secrétaire, J. Poperen (« Coordination-élection »), P. Quilès (« Fédérations ») ou bien encore A. Laignel (« Trésorerie »). L'occupation de ces positions institutionnelles par les dirigeants du parti rend concrètement vaine toute tentative d'autonomisation politique du siège. D'ailleurs, une part très importante des membres du comité directeur siège également à l'Assemblée, accentuant d'autant l'influence de l'instance parlementaire. Dès 1981, 45 % des membres du CD sont parlementaires et 38 % députés. Cette proportion augmente régulièrement par la suite pour atteindre 53 % de parlementaires (41,5 % de députés) en 1985. Au-delà du non-respect des statuts, la surreprésentation des députés au CD empêche la constitution de celui-ci en contrepoids du groupe. Ce rôle de contrepoids devient même complètement superfétatoire quand les députés membres du CD occupent les positions décisionnelles au sein des instances politiques du groupe. En 1981, parmi les 29 membres du bureau du groupe, treize sont en effet membres du comité directeur (dont deux secrétaires nationaux : A. Laignel et P. Quilès). L'investissement dans les rouages parlementaires est même maximal quand on constate que le bureau de la commission Finances, Economie générale et Plan est composé de quatre membres du comité directeur (C. Goux, C. Pierret, A. Laignel et D. Taddéi) pour un seul qui n'en fait pas parti (J-P. Planchou).

---

<sup>516</sup> Sont députés : L. Jospin, J. Poperen, R. Chapuis, M. Charzat, B. Delanoë, P. Guidoni, A. Laignel, C. Mora, P. Quilès ; Sénateurs : M. Debarge et G. Delfau ; Député européen : B. Thureau.

En d'autres termes, cette conjonction d'éléments conduit inexorablement à la dépolitisation fonctionnelle de Solférino, dépolitisation que les dirigeants du parti renforcent en cumulant ressources partisans (les positions au sein du parti) et parlementaires (mandat de députés, positions dans les instances du groupe)<sup>517</sup>. Dans cette perspective, il faut appréhender plus spécifiquement l'annonce du « virage de la rigueur » de 1983 et les actions menées par la direction pour le justifier. Cet épisode pose une double question : comment faire admettre le « virage » sans contredire la culture partisane et comment peser sur l'action gouvernementale ? Ce double questionnement doit être explicité en ce que les réponses apportées par les élites partisans vont déterminer la nature des transformations que va subir Solférino (§2).

## **§2. Concilier l'inconciliable : impératif militant et accompagnement gouvernemental.**

La configuration partisane, telle qu'elle s'articule autour de la figure centrale du Président de la République, provoque un déclassement de l'organisation centrale du parti. En conséquence, la norme militante qui irrigue le parti doit être investie après 1981 d'un sens nouveau, autour de l'idée de soutien critique au gouvernement. Deux écueils se dressent alors devant les dirigeants socialistes. Le premier consiste à parvenir à accréditer l'idée que soutenir le gouvernement ne saurait induire que le PS est devenu un parti godillot. Le second va émerger à partir de l'année 1982, suite à la mise en place d'une politique d'austérité initiée par le blocage des salaires et des prix puis confirmée par le « virage de la rigueur » en mars 1983. Il s'agit dès lors pour la direction non plus seulement de faire valoir la nature militante du parti mais également de faire admettre par ses membres la remise en cause du programme politique de 1981 que la rigueur induit. En outre, la tâche des leaders est compliquée par l'unité des courants qui empêche la formation et l'expression d'opinions dissidentes susceptibles d'offrir un débouché crédible au désarroi militant. Les conditions de production de l'entre-soi partisan après 1981 peuvent ainsi se lire comme le révélateur des contraintes organisationnelles produites par la configuration partisane. Pour la direction du parti, il s'agit donc de préserver le jeu politique interne tout en en changeant le sens. En d'autres termes, il importe de maintenir l'unité de la communauté partisane sur des bases renouvelées (A), tâche d'autant plus ardue que *Central office* est véritablement « spectateur » du virage de la rigueur, exemplifiant par là le déséquilibre organisationnel qui s'instaure dans le parti (B).

---

<sup>517</sup> La logique qui sous-tend ces stratégies d'accumulation des trophées politiques rend d'ailleurs compte des ressorts de la compétition interne (cf. Bailey (F. G.), *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*, Paris, PUF, 1971) et de la structuration de la configuration partisane.

## **A. Que faire des militants ? Une cohésion de la communauté partisane à refonder.**

Selon P. Mair, le changement des organisations partisanses se manifeste par la redéfinition des rapports entre leurs trois « faces ». Or, pour lui, si « l'organisation centrale était cruciale dans la conception du parti de masse, en ce qu'elle était vue comme la voix ou le gardien du *party on the ground*, et comme un moyen par lequel le *party in the public office* pouvait être reconnu comme responsable vis-à-vis des adhérents »<sup>518</sup>, dans le cas du parti cartel, et dans le prolongement du parti attrape-tout, le changement organisationnel s'effectue au profit du *party in the public office* qui soumet l'organisation centrale. Entre autres conséquences, ces changements conduisent « d'une situation dans laquelle la plupart des activités de *Central office* étaient dirigées vers l'organisation et la « maintenance » du *party on the ground* à une situation dans laquelle ces activités sont désormais largement dirigées vers la mobilisation de soutiens dans l'électorat »<sup>519</sup>. Cette évolution se retrouve dans le cas du PS après 1981, ainsi que le leitmotiv du soutien au gouvernement l'indique. En revanche, si le soutien à la politique gouvernementale apparaît comme une contrainte objective pesant sur le parti, le sens subjectif donné à cette exigence par chacun de ses membres varie selon la croyance en la dimension militante du parti. P. Mauroy par exemple souhaite « différencier le rôle du PS qui éclaire l'avenir en se situant en amont du gouvernement et celui des groupes parlementaires qui se situent en aval », tandis que les représentants du CERES estiment que « le parti doit se préoccuper du moyen terme »<sup>520</sup>. Pour d'autres, comme P. Joxe, « la fonction idéologique reste l'essentiel. On pourrait s'interroger sur le travail accompli depuis deux ans. A aucun des niveaux de responsabilité n'a été pris en compte la donnée nouvelle que constitue la prise du pouvoir par la gauche »<sup>521</sup>. Tout l'enjeu de cette période consiste en effet pour les dirigeants du parti à accréditer l'idée que le PS au pouvoir reste conforme aux représentations collectivement admises par ses membres.

Or, après 1981, la mise au pas de Solférino provoque nécessairement des réajustements quant aux modes d'association de ses adhérents dans l'organisation partisane. L'association de ces derniers à l'exercice du pouvoir renvoie par conséquent à la nature du lien d'adhésion et au rôle qui leur ait dévolu dans l'organisation. La (re)production d'un entre-soi partisan devient alors d'autant plus indispensable que justement les liens entre les trois « faces » du parti se recomposent au fur et à mesure du premier septennat. La manière dont les dirigeants socialistes envisagent le rôle des adhérents renseigne ainsi sur les permanences de la culture partisane socialiste et sur les fonctions

---

<sup>518</sup> Cf. Mair (P.), *Party System Change, op. cit.*, p. 144 : « The party in the central office was crucial to the conception of the mass party, in that it was seen as the voice or guardian of the party on the ground, and as the means by which the party in the public office could be held accountable to the mass membership ».

<sup>519</sup> *Ibid.*, p. 145 : « From a situation in which much of the activities of central office were directed towards the organization and maintenance of the party on the ground towards one in which they are now increasingly directed towards the mobilization of supports in the electorate at large ».

<sup>520</sup> *Le Monde* du 6 sept. 1983.

<sup>521</sup> *Le Monde* du 10 mai 1983.

assignées au parti. Susan Scarrow précise opportunément que l'affaiblissement constatable du nombre d'adhérents dans les partis des démocraties occidentales ne doit pas conduire à mésestimer leur poids et leur utilité. Au contraire, elle indique que leur présence peut favoriser les organisations partisans qui s'attachent à pérenniser leur niveau d'adhésion<sup>522</sup>. Au-delà de l'apport financier qu'ils constituent<sup>523</sup> ou des ressources qu'ils peuvent mettre à disposition du parti (temps, activités militantes), les adhérents possèdent également une valeur symbolique en ce qu'ils peuvent être considérés comme l'incarnation du parti auquel ils adhèrent<sup>524</sup>. C'est bien là la difficulté à laquelle se heurte la direction du PS.

## 1. Faire accepter le « virage ».

Cette dimension symbolique joue paradoxalement un rôle prépondérant dans la vie du PS. Dimension paradoxale d'abord car, on l'a vu, elle ne correspond pas à la réalité d'une organisation socialiste qui ne saurait être valablement assimilée à un parti de masse. En outre, la sédimentation du jeu partisan et la transformation de l'économie partisane ont profondément écorné la vocation militante du parti telle qu'elle a pris corps à travers le fort investissement militant du début des années 1970. Dans un parti faiblement intégrateur comme peut l'être le Parti socialiste<sup>525</sup>, la dimension communautaire de l'engagement est très limitée, produisant d'ailleurs l'insatisfaction de ses membres et favorisant des stratégies de retrait ou de défection. Le fort turnover que masque la stabilité du nombre d'adhérents<sup>526</sup> souligne tout à la fois les stratégies de contrôle des adhésions par les dirigeants du parti et la faible place accordée au PS à la création de liens solides d'appartenance partisane<sup>527</sup>.

A ce premier paradoxe s'en ajoute un second, qui repose lui sur les stratégies de développement du parti jugées pertinentes par ses propres dirigeants. Pour ceux-ci, l'audience et l'implantation du parti passent nécessairement par son accroissement numérique<sup>528</sup>. Le parti de masse

---

<sup>522</sup> « Parties' enrolment losses do not necessarily signal that members have ceased to contribute to party success. Indeed, they may make those who remain on the rolls even more important. As a result, parties may even increase their effort to attract and retain enlisted supporters » : Scarrow (S. E.), « Parties without Members ? Party Organization in a Changing Electoral Environment » in Dalton (R. J.), Wattenberg (M. P.), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 101. Sur la relation entre la « taille » du parti et l'activisme de ses membres, voir Weldon (S.), « Downsize my Polity ? The Impact of Size on Party Membership and Member Activism », *Party Politics*, vol. 12, 2006, pps. 467-481.

<sup>523</sup> Le financement public des partis ne conduit pas obligatoirement à la marginalisation des adhérents : en Allemagne, les financements publics ont été subordonnés au niveau des adhésions depuis 1994, cf. Detterbeck (K.), « La cartel des partis et les partis cartellisés en Allemagne » in Aucante (Y.), Dezé (A.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, op. cit., p. 138 et svtes.

<sup>524</sup> Cf. Scarrow (S.), *Parties and their Members*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

<sup>525</sup> Cf. Rey (H.), Subileau (F.), op. cit., particulièrement le chapitre 5.

<sup>526</sup> Un produit paradoxal de ce turnover est que, la stagnation du nombre d'adhérents aidant, si les nouveaux membres restent peu, les plus anciens occupent une place croissante dans le parti. Enquêtant sur les adhérents de 1998, Subileau, Ysmal et Rey constatent que si 4 % des adhérents appartenaient à la SFIO en 1985, ils ne sont pas moins de 10 % dans ce cas en 1998 ! cf. Subileau (F.), Ysmal (C.), Rey (H.), « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les cahiers du CEVIPOF*, n°23, mai 1999

<sup>527</sup> Cf. les analyses explicites de ce point de vue de Ph. Marlière qui constate notamment qu'« il faut conclure à l'inexistence d'une mémoire nationale du socialisme », cf. Marlière (Ph.), *La mémoire socialiste : 1905-2007*, op. cit., p. 177.

<sup>528</sup> A cet effet, selon une obligation statutaire, une campagne d'adhésion est organisée chaque année.



n'est alors non plus seulement sollicité comme référence, il devient un objectif collectivement souhaité. Cette position contradictoire avec les caractéristiques organisationnelles du PS est accréditée par l'idée que c'est exclusivement par ce moyen que le PS parviendra à asseoir son influence sur le système politique :

« Le Parti socialiste n'est ni un comité électoral comme certains partis de droite, ni un parti de type léniniste organisé sur la base du centralisme démocratique, ni un gros PSU avec une perpétuelle de tendances entraînant le blocage du parti et privilégiant le caractère contestataire et prophétique. Nous sommes, et nous devons devenir mieux encore un puissant parti de masse décentralisé »

P. Quilès *in* Congrès national de Metz des 6-9 avril 1979, *Sténotypies OURS*, p. 374.

Le modèle du parti de masse sert donc tout autant d'idéal à atteindre que de principe de distinction du PS vis-à-vis des partis concurrents, volonté de distinction qui renforce l'affirmation de la norme militante et la place au cœur des représentations partisans. Cette norme est pourtant structurellement condamnée à ne rester dans la pratique qu'un idéal régulièrement sollicité. Sa vigueur et son poids au sein du PS dépendent ainsi de ce qu'il s'agit d'un horizon fuyant vers lequel il faut tendre, sans que cela remette pour autant en cause l'économie du parti :

« J'approuve le point de vue de ceux qui ont dit que nous devons tendre dans les mois qui viennent, et notamment à l'issue du prochain congrès, à orienter notre parti vers la construction d'un parti de masse sans s'illusionner sur la rapidité des rythmes »

L. Jospin, CR du comité directeur des 26-27 mars 1983, *Archives OURS*.

Par conséquent, c'est bien l'idée plus que la réalité du modèle qui est sans cesse sollicitée, ce qui permet concrètement aux dirigeants du parti de disposer d'une marge de manœuvre conséquente. On retrouve ici tout le poids de la norme militante unificatrice au PS et par là, le jeu entre une norme unanimement reconnu et des pratiques qui peuvent la contredire<sup>529</sup>. Cette posture est accentuée par la conviction des socialistes que l'accès aux moyens de communication et de financement leur est restreint, d'où l'obligation de s'appuyer sur un outil militant conséquent. La production d'une identité militante en réponse à une position institutionnelle présentée comme dominée<sup>530</sup> renforce une posture sublimée d'engagement dans le parti qui suppose la participation active des adhérents. L'avènement du PS comme parti de masse est donc présentée comme le modèle achevé de la rencontre entre la valeur quantitative de l'engagement – être nombreux pour représenter le parti – et sa valeur qualitative – s'investir dans l'action politique pour publiciser son action.

---

<sup>529</sup> L'adhésion au PS est présentée par les socialistes eux-mêmes comme un parcours du combattant. Sur les évolutions récentes cf. *infra*, chapitre VIII, p. 568 et svtes.

<sup>530</sup> D. Motchane, un des principaux animateurs du CERES, justifiera l'alignement sur la politique gouvernementale et la mobilisation du parti pour cette raison : « Nous avons aussi, souvent, le sentiment que les administrations ne suivent pas, que les médias ne rendent pas les services qu'ils devraient rendre et que l'information passe mal. De ce point de vue, il est clair que dans les jours, dans les semaines qui viennent, le parti doit apporter un soutien loyal, sans faille, actif, au gouvernement » : D. Motchane, Congrès de Bourg-en-Bresse, *Sténotypies OURS*, p. 100.

Le sens du jeu<sup>531</sup> est donc articulé autour d'une représentation mythique du parti, un à-venir qui, s'il impose des contraintes quant à la nature légitimée du militantisme, laisse les dirigeants maîtres dans la réalisation de l'objectif et dans la définition des étapes pour y parvenir. L'*illusio*<sup>532</sup> ainsi produite s'accorde cependant mal avec une politique gouvernementale à partir de 1982 qui entre en contradiction avec les postulats idéologiques valorisés avant l'accession au pouvoir et « totémisées » par les 110 propositions. L'investissement des adhérents se caractérisant au PS par leur forte implication idéologique, traduite par leur participation – en pratique largement formelle – à l'élaboration du programme socialiste, la conduite de politiques publiques restrictives entre profondément en opposition avec les attributs constitutifs de l'identité socialiste revendiquée de ses membres. La subversion du jeu et la dissonance qu'elle implique produit ainsi mécaniquement une mise à distance et un éloignement des adhérents à l'égard de leurs élites, éloignement renforcé par le sentiment que l'élu, figure centrale du parti est peu réceptif aux prises de positions des adhérents<sup>533</sup>. Soucieux de compter sur des adhérents qui acceptent et justifient les choix gouvernementaux, les dirigeants doivent réaffirmer le sens du jeu pour réactiver les liens de solidarité au sein du parti, condition indispensable à la mobilisation de la « force militante » du parti.

Solliciter le modèle du parti de masse est le meilleur moyen pour y parvenir, à la condition de redéfinir le sens de l'engagement entendu non plus seulement à travers l'investissement idéologique des membres, mais aussi dans sa dimension pratique. On retrouve là la même logique instrumentale que celle mise en évidence par B. Pudal à propos du PC : face aux logiques de renforcement de l'institution souhaitée par les dirigeants, dans la conservation proclamée de l'organisation, l'identité militante subit des réajustements<sup>534</sup>. Autrement dit, lorsque les dirigeants s'interrogent sur la place des adhérents dans le parti, l'opération de cadrage s'articule autour de représentations déjà préétablies qu'il leur faut ajuster. Cet ajustement s'effectue, on l'a vu, d'abord en justifiant le soutien au gouvernement comme faisant partie intégrante de la dimension militante du parti (cf. la création du secrétariat national à l'information des militants). Or, un autre outil, qui aurait pu aider à réaliser cet ajustement, avait déjà été mis en place pour unifier la communauté socialiste et accroître l'audience du parti : le journal du parti.

---

<sup>531</sup> Bourdieu définit le sens du jeu comme « ce qui fait que le jeu a un sens subjectif, c'est-à-dire une signification et une raison d'être, mais aussi une direction, une orientation, un à-venir, pour ceux qui y participent et qui en reconnaissent par là même les enjeux », Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, Paris, Editions de minuit, col. Le sens commun, 1980, p. 111.

<sup>532</sup> C'est-à-dire « l'investissement dans le jeu et les enjeux d'intérêt pour le jeu, l'adhésion aux présupposés – doxa – du jeu », cf. Bourdieu (P.), *ibidem*.

<sup>533</sup> Cf. Rey (H), Subileau (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, *op. cit.*, « les relations avec les élus », p. 201 et svtes. le questionnaire sur l'écoute des élus.

<sup>534</sup> Pudal (B.), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, *op. cit.*, p. 164 : « Mais en réutilisant la même argumentation, en proposant aux militants de modifier leur façon d'être tout en les rassurant sur la permanence de l'identité du parti, on affirme que l'essentiel sera préservé ».

## 2. Une communauté socialiste évanescence ? L'échec de la presse du parti.

Les tentatives de création d'un journal socialiste sont aussi nombreuses que leurs échecs successifs. Ces échecs répétés illustrent bien la part instrumentale du recours au journal partisan. Instrumentalisation car le journal, moyen de communication par définition d'un parti de masse, est là toujours envisagé selon deux aspects consubstantiels et pourtant contradictoires : renforcer la communauté socialiste et toucher l'électorat PS. Le développement du journal socialiste fut initialement confié à C. Estier, qui présentait ainsi les objectifs de l'*Unité*, l'hebdomadaire remplaçant le quotidien *Combat socialiste* en 1972 :

« L'hebo que nous vous présentons aujourd'hui et qui sera, si tout le parti se mobilise aujourd'hui, le grand moyen d'expression de notre parti, ne peut pas être le bulletin officiel des fédérations. Ceci est un autre objet. Le parti ne peut avoir de presse que si les socialistes veulent réellement qu'il y en ait une et s'ils acceptent les sacrifices qu'un tel choix implique. [...] Je vous demande de tout faire aujourd'hui [...] de tout faire pour montrer que le PS est capable, face à la presse capitaliste, face aux grands moyens d'information dont dispose le pouvoir, de faire vivre un organe hebdo d'envergure nationale. [La diffusion de l'Unité est prévue à] 60 000 exemplaires en vente dans les kiosques, en sections, par abonnements »

C. Estier, Convention nationale de Suresnes des 15-16 janvier 1972, *Sténotypies OURS*, p. 132-136.

La mobilisation du parti pour son hebdomadaire ne fut cependant pas à la hauteur des objectifs fixés : en 1977, la diffusion de l'Unité ne touche que 30 000 abonnés pour plus de 100 000 adhérents. Dans la perspective des présidentielles de 1981, l'idée d'un quotidien est ensuite retenue. La perspective électorale pousse ici les dirigeants socialistes à mettre en place ce quotidien. Il s'agit de toucher un lectorat nouveau et le journal est moins destiné à renforcer l'unité de la communauté partisane qu'à l'élargir :

« Au milieu de toutes les forces politiques qui ont comme point commun de vouloir notre disparition, c'est presque une gageure d'avoir réussi en quelques années à devenir le pôle de rassemblement d'un quart des électeurs. [...] Il faut avoir ce risque présent à l'esprit et prendre à temps des mesures suffisantes pour y faire face et pour créer les conditions d'une nouvelle étape de notre progression. Un journal quotidien à part entière et de grande diffusion dont la spécificité par rapport à ses concurrents sera de véhiculer les analyses et les propositions du PS chaque jour, est donc indispensable. L'éventail (la cible) des lecteurs recherchés ne peut être que très étendu pour un parti qui a vocation à rassembler de très larges couches de la population. [...] Il ne s'agit en aucun cas de faire « l'Humanité » du PS. Le contenu et le ton du journal devront donc s'adapter à un éventail de lecteurs vaste et diversifié. Aussi bien faudra-t-il éviter le journal « fait par des militants pour des militants » et rechercher un style « grand public » sans pour autant tomber dans une vulgarité facile »

Projet pour le quotidien du Parti, CR du CD du 20 septembre 1980, *Archives OURS*.

Le journal est donc là envisagé d'abord comme un instrument destiné à toucher et à convaincre les segments de la population susceptibles de soutenir le parti. Ainsi envisagé, le journal baptisé cette fois *Combat socialiste* illustre bien la notion de *party on the ground* dans son acception maximaliste puisqu'il concerne tout autant les membres du parti que les sympathisants ou les électeurs potentiels. La dimension militante de l'organe de presse s'en trouve volontairement minorée, puisqu'il s'agit

d'éviter un journal « fait par des militants pour des militants ». Après la présidentielle, la question de la pérennisation du journal est inévitablement posée. En écho à la faible intégration des adhérents dans le parti, le constat est sans équivoque :

« Je sais que ce parti ne se mobilise pas pour sa propre presse. C'est une expérience de dix ans. *Les militants ne font pas l'effort. Depuis 1971, nous n'avons jamais eu de discussion sérieuse sur la politique de presse du parti.* Nous en payons aujourd'hui les conséquences. Il faut sortir des méthodes artisanales »

C. Estier, CR du secrétariat national du 1<sup>er</sup> juillet 1981, *Archives OURS*.

Ce à quoi il lui est significativement répondu :

« Ce n'est pas un journal du parti, les comptes doivent être séparés. Cela coûte 1 milliard 500 millions, c'est un poids pour le parti. *Je ne suis pas décidé à l'assumer. Le parti ne peut pas l'assumer* »

L. Jospin, *ibid.*

Et, en l'occurrence, l'expérience de *Combat socialiste* est stoppée peu de temps après l'élection présidentielle, confirmant la faible appétence de la direction pour un outil de communication qu'elle souhaitait unificateur des adhérents mais également ouvert sur l'extérieur du parti. Les dirigeants socialistes n'envisagent donc pas le PS proprement comme institution intégratrice et privilégient un rapport instrumental à l'identité militante du parti. Dans cette perspective, la confusion entre les modes de production de l'entre-soi partisan et les modes d'élargissement de l'audience du parti trouble le sens des actions conduites en vue de structurer l'organisation.

De cette confusion naît une attente de la part des adhérents entretenue par le mythe du parti de masse à venir. Toujours mises en perspectives avec l'objectif à atteindre, cette confusion renforce la position des dirigeants qui peuvent se prévaloir d'avancer sur le chemin prévu, sans avoir à supporter encore le coup d'exigences concrètes précises. Signe de la faible intégration des membres dans la communauté partisane et de la confusion engendrée par le double objectif de mobilisation, l'expérience de *Combat socialiste* sera évoquée par la suite, mais en référence à un journal pour les militants, quand celui-ci avait été conçu originellement pour une audience plus large :

« Nous déplorons que l'expérience de *Combat socialiste* n'ait pu continuer. [...] Aujourd'hui, nous sommes sans moyen de communication réel. Bien entendu il y a la presse, il y a les médias, les moyens audiovisuels que nous connaissons tous, mais là y exercent des professionnels. [...] Mais nous, parti politique, nous avons un message spécifique à faire passer, ne serait-ce qu'à nos propres militants, et *il faut que la direction du parti qui sortira du congrès se donne comme tâche prioritaire la publication d'un moyen de liaison quotidien entre les militants* »

B. Derosier, député du Nord depuis 1978, Président du Conseil général du Nord depuis 1998, Congrès national de Bourg-en-Bresse 28-29-30 octobre 1983, *Sténotypies OURS*, p. 52.

L'échec de la mise en place d'un organe de presse comme support intégrateur à la communauté partisane conduit alors les dirigeants socialistes à explorer d'autres modes de mobilisation déterminés par la position de *Central office* dans l'équilibre organisationnel. Le refus de

considérer la mise en place d'un journal comme une dépense inhérente au fonctionnement normal de l'organisation marque ainsi la hiérarchisation des priorités qu'ils se reconnaissent<sup>535</sup>. Dans cette perspective, soumis au « parti au gouvernement », Solférino se voit confier après 1981 une tâche de mobilisation de l'électorat, mission qui ne peut se penser qu'à travers l'implication des adhérents comme relais entre le parti et l'opinion. *Central office* devient, par là, un relais devant assurer la cohérence verticale du parti : les actions du gouvernement doivent être acceptées et soutenues par les adhérents. Aussi, les conditions de production et d'entretien de l'appartenance partisane peuvent paraître insatisfaisantes au vu de la vocation militante proclamée. En revanche, cette insuffisance est inévitable de par le déclassement de Solférino que le virage de la rigueur consacre. C'est à partir de cette réalité que les dirigeants vont entreprendre d'ajuster les représentations en cours du parti en vue de redéfinir le rôle des adhérents (B.).

## **B. Le « virage de la rigueur » : un parti spectateur.**

Loin du lyrisme du début du septennat, la mise en place d'une politique de rigueur pour répondre aux difficultés économiques constitue un moment décisif dans l'acculturation socialiste à la gestion gouvernementale. On ne reprendra pas ici le récit des péripéties de ce changement de politique<sup>536</sup>, ni l'analyse des raisons économiques qui ont poussé les socialistes à cette « extrémité » ou bien encore le contenu même du plan proposé<sup>537</sup>. On s'attache de manière plus réduite à envisager d'un point de vue organisationnel les rapports entre les différentes « faces » du parti à cette occasion.

La rigueur décidée en 1983 est, en effet, bien plus qu'une simple correction des politiques publiques conduites depuis 1981. Il s'agit avant tout d'une profonde remise en cause du socle idéologique du parti et de la pertinence des solutions économiques préconisées par le PS depuis sa refondation. Un tel basculement induit une renégociation des rapports entre le gouvernement et le parti, celui-là se trouvant *a priori* en position de discuter le soutien qu'il accorde à celui-ci. Ce revirement politique permet d'illustrer l'idée de J. Blondel quant à la dépendance d'un parti de gouvernement vis-à-vis de ses représentants au pouvoir. Si jusqu'en 1983, le gouvernement met en œuvre le programme du parti et a droit en retour au soutien de ce dernier, en 1983, la donne aurait pu s'inverser : le retournement de politique aurait au moins mérité d'être avalisé par le parti ou, à tout le moins, d'être discuté collectivement. Il n'en a pourtant rien été. Par un phénomène de cascade, le parti

---

<sup>535</sup> C. Estier estime par ailleurs que « la communication et la presse sont les parents pauvres du PS. Le PS n'a jamais eu de presse véritablement. [...] Il aurait fallu que le parti soutienne financièrement, il en avait les moyens dans les années 80 par exemple, et il ne l'a pas fait donc on a comme aujourd'hui avec *l'Hebdo*, une sorte de petit bulletin paroissial qui ne va pas chercher bien loin. Le parti n'a jamais été capable, comme la SFIO, qui autrefois avait le *Populaire* et l'a laissé tomber, de développer sa propre presse », C. Estier, entretien personnel du 8 février 2005.

<sup>536</sup> Pour un récit détaillé des dix jours qui « ébranlèrent l'Élysée » avant que F. Mitterrand ne se décide finalement à entériner la nouvelle politique suite à son refus de sortir du serpent monétaire, voir notamment Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 1, pp. 465 et svtes.

<sup>537</sup> Sur ce point, voir notamment Fontenau (A.), Muet (P.-A.), *La gauche face à la crise*, Paris, Presses de la FNISP, 1985 ou bien encore Cohen (E.), « L'État socialiste en industrie » in Birnbaum P. (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, PUF, 1985, pps. 219-261.

s'est retrouvé confronté à un profond bouleversement identitaire auquel il a répondu par une allégeance réitérée au gouvernement. Ainsi, les contraintes économiques « se sont imposées » au gouvernement qui les a ensuite imposées au parti qui les a finalement acceptées.

Dans un premier temps, la politique de rigueur apparaît comme une nécessité économique face à laquelle un gouvernement socialiste responsable ne peut faire face autrement que d'adopter les mesures décidées :

« Nous ne modifions pas notre cap, nous ne changeons pas de politique, la relance, le partage du travail, l'emploi, telles sont nos priorités. Mais la volonté ne fait pas tout, *nous devons être efficaces, nous devons conduire notre politique dans le respect des grands équilibres économiques* »

P. Mauroy, Convention nationale extraordinaire de Cachan 19-20 juin 1982, *Sténotypies OURS*, p. 99.

D'autre part, il s'agit d'inscrire l'action socialiste dans une modernité politique faite de concession aux exigences de la direction du pays, pour mieux souligner les avancées à la cause socialiste que constitue l'acquisition d'une culture de gouvernement :

« *Je ne regrette rien, nous ne regrettons rien, ne regrettez rien. La période de l'état de grâce restera dans la mémoire collective de ce pays, comme une période de progrès exceptionnels, comme en 1936, comme en 1946. [...] Nous avons pris les mesures d'adaptation qui s'imposaient, et je le dis, la rigueur est une méthode, ce n'est pas une finalité politique* »

P. Mauroy, Congrès national de Bourg-en-Bresse 28-30 octobre 1983, *Sténotypies OURS*, p. 267-268.

Dans cette perspective, l'expertise économique mobilisée et les solutions préconisées dans ce cadre sont implicitement considérées comme ne relevant pas à proprement parler du domaine de compétence du Parti socialiste. Celui-ci se voit uniquement confier la tâche d'accompagner le gouvernement dans sa tâche. La théorie de la parenthèse entre alors dans le cadre de cette lecture de l'action gouvernementale. Les solutions préconisées par le gouvernement ne sont qu'une étape vers l'accomplissement des objectifs du parti, lequel doit les accepter collectivement comme telles<sup>538</sup>. C'est en effet tout le paradoxe de la position et des discours des responsables socialistes : alors que le gouvernement vient d'enterrer « l'autre politique », ni l'opportunité du choix ni le contenu des mesures proposées ne sont discutées. La chronologie de cet événement est à cet égard édifiante quant au renoncement du parti par rapport au contenu même de la réforme. Décidé courant mars 1983, après l'épisode des visiteurs du soir, personnalités du monde économique et politiques qui firent le siège de F. Mitterrand, le « virage de la rigueur » est annoncé d'abord au bureau exécutif le 16 mars 1983 par Lionel Jospin. Celui-ci confie simplement que « le gouvernement prépare en ce moment certaines mesures et que les échéances économiques sont devant nous, il n'est pas utile d'en dire plus »<sup>539</sup>. Le 23

---

<sup>538</sup> L. Jospin déclarera par exemple : « Le gouvernement vient de décider un blocage de l'ensemble des prix et des revenus ; je crois, comme d'autres l'ont dit, que c'était une décision nécessaire, mais cela ne peut pas être une décision ou un dispositif permanent » : L. Jospin, Convention nationale extraordinaire de Cachan, *op. cit.*, p. 312.

<sup>539</sup> L. Jospin, CR du bureau exécutif du 16 mars 1983, *Archives OURS*.

mars, Michel Jobert et, surtout, Jean-Pierre Chevènement quittent le gouvernement<sup>540</sup>. Le 25, François Mitterrand annonce à la télévision le « virage de la rigueur ». Les 26 et 27 mars 1983, le comité directeur adopte à l'unanimité une résolution approuvant le plan de rigueur, sans même discuter ni la démarche, ni l'opportunité. Il ne s'agit pas ici d'indiquer que le parti aurait dû déterminer la politique du gouvernement voire l'autoriser. En revanche, la chronologie indique clairement que le parti a été délibérément ignoré dès lors qu'il s'est agi de décider de la politique à suivre<sup>541</sup>. L'aspect surprenant de ce comité directeur réside dans le fait que les responsables du parti aient accepté de fait cette marginalisation sans la remettre en cause, à de très rares exceptions près :

« C'est tout de même les décisions les plus importantes que le gouvernement ait prises, ce plan de rigueur, et nous avons eu deux ministres qui sont intervenus dont l'un très longuement et *ils ne nous ont pas parlé de cela*. Seul le Premier secrétaire du parti a défendu le plan de rigueur »

M. De la Fournière, comité directeur des 26-27 mars 1983, *Sténotypies OURS*, p. 222.

Puisque le fond de la question est éludé, c'est la forme qui est évoquée durant ce comité directeur. Là, le rôle du PS comme « locomotive » de l'opinion derrière le gouvernement apparaît :

« Il faut expliquer, car nous avons quand même pendant deux ans dit aux Français qu'il fallait relancer la consommation pour relancer l'économie et le plan actuel, ce n'est pas tout à fait un plan qui relève de la même logique : aujourd'hui, on nous explique qu'il faut épargner, épargner davantage pour relancer l'économie, pour livrer la bataille de la compétitivité économique ; *il n'y a pas de changement de logique, mais changement de plan et c'est normal dans une action politique et économique, encore faut-il se donner le temps et les moyens de l'expliquer à l'opinion publique. Le parti a un rôle à jouer, le parti doit être offensif*. Le parti doit défendre la politique du gouvernement. Le parti doit soutenir le gouvernement, mais le parti doit être suffisamment fort et inventif pour que le gouvernement fasse attention au parti, pour que le gouvernement tienne compte des avis et propositions du parti. [...] *Il ne faudrait pas que d'un côté il y ait un parti romantique, utopiste et de l'autre ceux qui seraient pris et enlisés dans les filets quotidiens du réalisme économique et politique* »

L. Mermaz, *ibid.*, p. 61.

La réduction et l'enfermement du Parti socialiste à sa seule identité militante est ici manifeste. Le rôle du parti est d'autant plus étroitement balisé qu'un appel à la responsabilité est effectué visant à éviter toute dérive « romantique ». L'inventivité ne concerne donc pas les propositions économiques et, par là, la mobilisation d'une expertise économique mais plutôt les moyens de valoriser la démarche gouvernementale. Ainsi, dans un même mouvement, le Parti socialiste est, à la fois, valorisé dans son identité militante<sup>542</sup> et réduit à une fonction d'exécutant et de médiatisation des décisions gouvernementales. Le sens du jeu change à travers la permanence de l'investissement dans la vocation

---

<sup>540</sup> La libération de la parole qu'implique cette sortie du gouvernement ne pèsera pas dans la configuration du parti en 1983. Le retour rapide de J.-P. Chevènement au gouvernement empêchera d'ailleurs son courant d'organiser un discours alternatif crédible en l'espèce. Une anecdote confiée par N. Bricq lors de l'entretien qu'elle nous a accordé en rend compte : « Je me rappelle très bien, juste à l'annonce de la rigueur, d'une soirée à la fédé de Paris assez dramatique où Nicole Questiaux était venue, toute échevelée et en chaussons, complètement tétanisée par la décision qui avait été prise. Et là, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre, a dit : « On s'écrase ». C'était fini, il n'y avait plus rien à dire ».

<sup>541</sup> L. Jospin ira même jusqu'à déclarer lors de ce comité directeur : « Au-delà du plan conjoncturel proposé et qui sera examiné par le Parlement le 6 avril prochain, il faudra me semble-t-il que le parti s'exprime sur la politique économique à moyen terme » : L. Jospin *in* comité directeur du 26-27 mars 1983, *Sténotypies OURS*, p. 185.

<sup>542</sup> La tentative de réforme scolaire peut être considérée comme une concession visant à réaffirmer (rassurer ?) cette identité.

militante du parti. L. Jospin sait parfaitement jouer de cette rhétorique qui fonctionne généralement en trois temps. Premier temps, celui du front uni des socialistes derrière l'action gouvernementale :

« L'expérience nous a déjà montré, dans la conscience des gens, que l'on ne nous distingue pas du gouvernement, que l'on nous sanctionne avec lui ou que l'on nous crédite avec lui de ses succès. *Parti de gouvernement, parti du gouvernement, nous portons avec lui les responsabilités* »

L. Jospin, *ibid.*, p. 135.

Deuxième temps, la nécessité de faire passer le message à l'opinion du bien fondé de la politique conduite :

« J'avais dit [que ce congrès] devait être celui de la réussite, de la reconquête. Je crois aussi, maintenant, que nous y sommes, qu'il doit être un congrès de la communication, qu'il doit être un congrès de la conviction, notre propre conviction, pour la faire partager aux autres, qu'il doit d'abord être un congrès de vérité »

L. Jospin, *Congrès de Bourg-en-Bresse, op. cit.*, p. 136.

Troisième temps, la mobilisation du parti par l'investissement de chacun et un renforcement de la présence et de la visibilité du parti dans l'espace public :

« Le parti, ce parti, va discuter dans la période qui vient, et il en a besoin. Les militants le veulent. [...] Il doit aussi se mobiliser dans les semaines et dans les mois qui viennent. Il faut lancer une grande campagne d'adhésions »

L. Jospin, CR du comité directeur du 26-27 mars 1983, *Source Ours*.

Faire accepter dans le parti le virage de la rigueur s'avère, par conséquent, une tâche délicate pour la direction car cette réorientation politique remet en cause la dimension idéologique de l'entre-soi partisan, quand justement cette dimension servait de viatique fédérateur de la communauté partisane. En outre, cette réorientation politique donne à voir la marginalisation de Solférino. Le virage de la rigueur constitue donc un moment particulier pour le PS dans la perspective de l'acquisition du statut de parti de gouvernement. Ce sont tout autant les normes qui structuraient la configuration partisane que les modes d'organisation du parti qui sont ouvertement questionnés. En ce sens, cette étape dans la vie du parti est décisive vis-à-vis du processus de changement en ce qu'elle constitue un moment de cristallisation des ressorts qui en infléchiront le sens.

La tâche de la direction sera d'autant plus compliquée que, concrètement, *Central office* ne peut que constater des décisions gouvernementales peu aisées à justifier devant la communauté partisane. Il reste à voir comment ses dirigeants vont articuler la concurrence entre la norme gestionnaire que le « virage » impose et les normes partisans qui fédèrent la communauté socialiste. Autrement dit, l'association des adhérents à l'exercice du pouvoir implique que soient définis des nouveaux agencements dans les pratiques et les usages en vigueur au Parti socialiste. Ceux-ci seront



déterminés par la revendication du statut de parti de gouvernement, revendication indissociable de la sédimentation de la configuration partisane autour du Président de la République.

### **§3. La conversion à la « rigueur ».**

Pour les élites partisans, il faut désormais non seulement justifier leur propre évolution politique mais aussi la mettre en scène à travers la mobilisation des adhérents. En ce sens, le PS va internaliser le changement de politique explicité par les mots d'ordre et politiques publiques promus à partir de 1984 (A). La convention modernisation, initiative visant à mobiliser le parti derrière le gouvernement, illustre l'ampleur de la redéfinition de la vocation militante du parti (B).

#### **A. De la nécessité de l'alignement gestionnaire du PS.**

Le changement des organisations partisans est généralement appréhendé comme une réponse à un « choc externe », ou, pour reprendre une formulation de Panebianco, à une « pression forte de l'environnement sur un parti politique »<sup>543</sup>. La nécessité d'un changement organisationnel apparaît ainsi généralement à l'issue d'une défaite électorale qui vient sanctionner l'incapacité du parti à répondre à cette pression extérieure. Or, la situation dans laquelle se trouve le Parti socialiste après le « virage de la rigueur » permet de nuancer ce type d'approches : une défaite électorale peut également se lire comme une marque d'adaptation d'un parti à son environnement. En l'espèce, la politique de rigueur indique en effet la volonté de F. Mitterrand, face à l'émergence de nouveaux enjeux électoraux, de faire endosser définitivement au PS les habits d'un parti de gouvernement, ce qui implique pour le parti de se penser comme tel. C'est donc d'abord moins dans l'organisation du parti ou dans sa stratégie électorale que le changement partisan va se manifester que dans l'image que le PS cherche à donner de lui-même. Les initiatives du parti visant à exemplifier ce changement soulignent alors la sédimentation de la configuration partisane autour de son leader, F. Mitterrand, et la centralité du *party in the public office* dans le jeu partisan.

#### **1. « Le parti est fidèle à lui-même mais il change ».**

Les années 1983-1984 livrent indéniablement un constat ambivalent quant à l'appréhension de la situation politique par les responsables socialistes. D'un strict point de vue électoral, ce sont deux mauvaises années pour le PS : largement défait aux municipales de 1983<sup>544</sup>, il n'obtient qu'un score tout juste honorable aux Européennes de l'année suivante (20,8 %). Ces résultats semblent appeler une profonde remise en cause de la politique du parti. La politique gouvernementale suscite en effet un

---

<sup>543</sup> Panebianco (A.), *op. cit.*, p. 243 notamment.

<sup>544</sup> Le PS perd 31 villes de plus de 30 000 habts.

profond mécontentement de la population dû notamment à l'augmentation massive du chômage<sup>545</sup>. De même, la réforme emblématique de l'Education nationale s'enlise, un comble, dans un débat sur le maintien de l'école libre pour s'achever par le retrait de la loi Savary après les manifestations massives qui traversent le pays. Il est alors frappant de constater que la lecture de la situation par les dirigeants socialistes ne s'opère finalement pas autour de l'idée que la politique conduite serait mauvaise mais, bien au contraire, autour de l'idée que cette politique, pour impopulaire qu'elle soit, est nécessaire. Le fait pour le PS de l'assumer constitue pour eux la légitimation du parti comme parti de gouvernement :

« [Au lendemain des Européennes,] si on pose le problème uniquement en terme de victoire ou débâcle, cela veut dire qu'on continuera à vivre avec l'idée implicite de la révolution. Cela veut dire qu'on est arrivé par hasard et que si jamais on perdait, on ne reviendrait plus jamais. Je ne crois pas que nous devrions vivre dans cette culture politique. *Je pense que nous devons être capables dans cette période et parce que nous avons l'expérience du pouvoir, de vivre aussi avec les formes de certitudes qui habitent les grands partis socialistes et sociaux-démocrates qui ont connu des sorts contraires et qui sont revenus au pouvoir.*

L. Jospin, comité directeur du 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 1984, *Sténotypies OURS*, p. 231.

Les politiques publiques conduites sont considérées comme la mise en acte du nouveau statut du parti. L'intégration d'une geste gestionnaire se marque par le complet renversement du lien qui unit le parti au gouvernement. Dans un premier temps, selon le modèle classique d'un parti de masse, le programme du parti constituait l'outil permettant de contrôler le respect de l'action gouvernementale. Il s'agissait par exemple de vérifier que les cent dix propositions étaient bien respectées<sup>546</sup>. A partir de 1983, la relation s'inverse puisque c'est l'action gouvernementale qui doit être la source du programme socialiste à venir :

« Nous sortons de la période où le gouvernement appliquait la politique que nous avons définie en commun, pour entrer dans la période où *nous devons définir pour notre peuple et donc pour un futur gouvernement qui soit le nôtre la politique qu'il attend* et qui nous donne la victoire ».

L. Jospin, *Ibid.*, p. 243.

Cette inversion illustre, pour reprendre la modélisation de J. Blondel, l'autonomisation du gouvernement par rapport au parti. L'acculturation aux responsabilités gouvernementales conduit ainsi les dirigeants socialistes à développer une nouvelle stratégie de présentation d'eux-mêmes tendant à rendre compte de leur évolution politique. Cette stratégie est sous-tendue par la volonté de rendre significatives des propriétés politiques nouvelles associées à l'idée de bonne gouvernance :

« Il y avait une part de décalage entre nous et les réalités. Depuis 1981, l'atterrissage a été un peu brutal, dans l'opinion et pour nous. [...] Nous ne réalisons pas le projet socialiste tel qu'il est. Nous sommes un

---

<sup>545</sup> La restructuration du secteur sidérurgique et les actions conduites pour l'éviter restent un des moments les plus significatifs du rejet de la politique gouvernementale, cf. de Montlibert (C.), *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique*, Paris, L'Harmattan, 1989.

<sup>546</sup> Comme l'illustre par l'exemple cette intervention : « Au gouvernement, en dépit de la crise, les socialistes remplissent leur contrat. Le gouvernement de Pierre Mauroy a déjà concrétisé ou mis en chantier les trois quarts des cent dix propositions que François Mitterrand avaient présentées » : R. Fajardie, Congrès national de Bourg-en-Bresse, *op. cit.*, p. 321.

parti en mutation. [...] *Nous sommes en train de devenir un parti de gouvernement, nous avons acquis une lucidité, un réalisme, une appréhension des réalités que nous n'avions pas en 1981* »

J. Huntzinger, *Ibid.*, p. 353.

Se dire compétents, réalistes, y compris pour des dirigeants n'occupant pas de responsabilité ministérielle, rend alors compte d'une redistribution dans la hiérarchie des propriétés politiques signifiantes. La « compétence » devient une véritable ressource dans le jeu politique interne. Un tel cadrage conduit en effet davantage à valoriser des propriétés par essence individuelles, être « compétent » c'est-à-dire capable de mener efficacement une politique ; propriétés dont les ressources partisans collectives, comme l'orientation idéologique, le programme ou les mobilisations militantes, doivent par la suite garantir l'expression. Si les contraintes économiques qui pèsent sur le gouvernement peuvent ainsi se lire comme une « pression de l'environnement » sur le parti, les réponses partisans à celles-ci sont orientées en premier lieu sur la redéfinition des propriétés politiques individuelles qui déterminent ensuite les réponses collectives à apporter.

Cherchant à mesurer le changement des partis à partir d'une étude de leurs programmes, K. Janda, R. Harmel, C. Edens et P. Goff, postulent que « l'identité d'un parti [est] l'image que les citoyens ont à l'esprit quand ils pensent à ce parti »<sup>547</sup>. Or, pour les auteurs le changement du parti, et donc de son identité, est corrélé la plupart du temps à des résultats électoraux négatifs. Dans cette perspective, le PS aurait dû changer son programme à cause des défaites de 1983 et 1984. En réalité, ces défaites sont bien plutôt la conséquence d'un changement politique entamé antérieurement, dès 1982 avec le premier plan de rigueur. Ceci conduit les leaders socialistes à appréhender ces élections non pas tant comme une sanction de leur politique, mais comme la preuve que le parti au gouvernement est capable de mener une politique y compris au détriment de ses intérêts électoraux à court terme. Vécue sur le mode de la nécessité et de l'inéluctable, cette réorientation de l'action gouvernementale est présentée comme la conformation indispensable du PS à son nouveau statut :

*« Cela a été une période difficile car on a été confrontés à des choix difficiles. Mais on ne pouvait pas faire autrement, c'était le prix à payer pour remettre le pays sur les rails. Quand on est au gouvernement, il faut savoir faire des choix et on a su montrer qu'on était capables de les faire. Dans tous les cas, la situation économique était difficile, alors autant montrer qu'on pouvait l'affronter sérieusement plutôt que de retomber dans nos vieilles lunes. On savait qu'on allait le payer aux Législatives suivantes en 86, mais au moins, cela nous donnait une certaine crédibilité qu'on n'avait pas avant »*

A. Laignel, entretien personnel du 1<sup>er</sup> juin 2005.

Le score peu enthousiasmant des Européennes de 1984 est alors moins interprété comme une défaite que comme une petite victoire, celle d'un Parti socialiste qui a su faire sienne la politique de

---

<sup>547</sup> Janda (K.), Harmel (R.), Edens (C.), Goff (P.), « Changes in Party Identity. Evidence from Party Manifestos », *Party Politics*, 1995, vol. 1, p. 171 : « We define the identity of a political party as the image that citizens have in mind when they think about that party ».

son gouvernement<sup>548</sup>. Cependant, les conclusions programmatiques restent encore à tirer et ne le seront qu'à partir d'une lecture de la stratégie électorale envisagée comme conforme à la culture partisane. Une disjonction s'opère durant cette période entre les contraintes reconnues de l'action gouvernementale et leur transposition en termes programmatiques. La stratégie politique orientée autour du rassemblement à gauche, pensée comme consubstantielle à l'organisation socialiste, interdit en effet aux responsables du parti d'aller au-delà de la reconnaissance d'un impératif gestionnaire traduisible explicitement dans l'orientation idéologique du parti :

« *Le parti est fidèle à lui-même mais il change.* [...] Il me semble que le parti reste la force décisive, même s'il est affaibli électoralement lors du septennat actuel. L'échec du PC, l'échec du centre soulignent encore cette nécessité ou cette réalité politique. [...] Comment gagner ? Je crois que la réponse ne sera pas au centre. On ne trouvera pas la solution au centre, et encore moins à droite. [...] Nous savons très bien que si nous menons une politique qui soit perçue comme allant clairement à gauche, le problème de la possibilité de la marge est un réel problème, mais que c'est ainsi que nous mobiliserons et pas autrement ; *il n'y a jamais eu de précédents différents dans l'histoire.*

L. Jospin, comité directeur du 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 1984, *op. cit.*, p. 241.

Cette disjonction est à la fois le produit de la situation électorale au milieu des années 1980 et d'une configuration partisane qui n'autorise pas à tirer les conclusions idéologiques imposées par l'exercice du pouvoir.

## 2. Un renversement complet : l'occupation du pouvoir détermine la stratégie politique.

En premier lieu, l'évolution du système partisan place le PS devant un dilemme. Pierre Martin montre que les élections européennes de 1984 constituent un moment de réalignement de la vie politique en faveur de la droite, puisque le « vote normal de droite semble se situer, depuis 1984, à environ 54,5 % des suffrages exprimés »<sup>549</sup>. L'émergence du FN<sup>550</sup>, le déclin du PC qui se situe désormais autour de 10 % de l'électorat, rendent comptent électoralement du réalignement de structure du système politique qui s'opère au détriment de la gauche. En témoigne l'émergence des deux nouveaux enjeux politiques face auxquelles le PS n'oppose pas de réponse satisfaisante : la sécurité et l'immigration. Or, ces évolutions sont appréhendées par les responsables socialistes non pas d'un point de vue sociologique, mais bien plutôt à partir d'une analyse électorale purement arithmétique.

---

<sup>548</sup> « Le parti vient de démontrer sa capacité de mobilisation, d'explication, d'attraction, dans une campagne particulièrement difficile par son objet, les Européennes, et par son contexte, la rigueur. » : P. Joxe *in* comité directeur des 30 juin-1<sup>er</sup> juillet, *op. cit.*, p. 135. Sur la perception des résultats électoraux par les leaders des partis politiques, voir notamment Appleton (A.), Ward (D.), « How we are doing : party leaders evaluate performance of the 1994 elections » *in* Gren (J.), Sher (D.), *The State of Parties*, Lanham, Rowman & Littlefield, 1996, pp. 125-139.

<sup>549</sup> Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, *op. cit.*, chapitre 8.

<sup>550</sup> Sur la tripartition du système électoral, cf. Grunberg (G.), Schweisghut (E.), « Vers une tripartition de l'espace politique » *in* Boy (D.), Mayer (N.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, pps. 179-218 et sa discussion par Andersen (R.), Evans (J.), « Values, cleavages and party choice in France, 1988-1995 », *French Politics*, vol. 1 (1), pps. 83-114.

C'est en effet la question des alliances électorales et de la stratégie politique qui en découle qui constitue l'essentiel de l'analyse politique de la séquence<sup>551</sup>. Alors que durant la phase d'institutionnalisation du parti, la stratégie électorale était pensée comme la mise en œuvre de la mobilisation d'un électorat sociologiquement situé – malgré son caractère imprécis – à travers le front de classe, la décennie 1980 est perçue par les responsables socialistes comme celle de l'ancrage du PS comme parti dominant à gauche, domination qu'il s'agit de préserver. La logique incarnative qui innervait la stratégie cède le pas à une logique explicitement représentative : le rapport de force électoral est conçu comme la seule marque légitime du positionnement du parti. L'appréhension du vote FN en est l'illustration. Bien loin de se demander qui sont les électeurs frontistes<sup>552</sup>, les dirigeants socialistes s'interrogent surtout sur les conséquences électorales de ce vote :

« Il y a deux possibilités entre lesquelles il faut choisir. La première, c'est d'isoler Le Pen [...] et dès lors de séparer Le Pen de la droite traditionnelle, ce qui ne veut pas dire que l'on n'utilise pas le phénomène Le Pen pour diviser cette droite classique en prenant appui sur ce phénomène, au contraire, je pense qu'il s'agit là d'un facteur d'éclatement de la droite que nous devons utiliser dans cette perspective. La deuxième stratégie, c'est au contraire de prendre Le Pen, de le fondre dans la droite classique, de considérer qu'il y a là en quelque sorte une vieille tradition vichyste, que Le Pen, Médecin, Gaudin, tout cela il n'y a pas beaucoup de différence. L'avantage de cette seconde stratégie, c'est incontestablement de tirer profit de l'amalgame Le Pen droite classique pour décrocher ou tenter de décrocher cette droite classique sur certaine fraction libérale de ses électeurs qui pourraient revenir sur la gauche. Ce qui me paraît en revanche impossible, c'est de mener les deux stratégies à la fois. [...] J'opte pour la première stratégie. [...] Je pense que si nous voulons franchir avec succès les années difficiles qui se présentent devant nous, qui sont marquées par un affaiblissement du PC qui n'a pas pu être récupéré à notre profit, ce qui entraîne un affaiblissement politique de toute la gauche, ceci n'est possible qu'à condition de jouer sur l'éclatement de la droite traditionnelle.

J-P. Cot, comité directeur du 23 mars 1985, *Sténotypies Ours*, p. 136.

L'Union de la gauche, réduite depuis le départ définitif des communistes du gouvernement à sa plus simple expression d'idée d'un rassemblement à gauche<sup>553</sup>, devient ainsi une stratégie essentialisée, de moins en moins pensée en lien avec ceux qu'elle doit incarner. Elle est au contraire constituée en enjeu strictement électoral, celui du maintien du PS comme force politique dominante et motrice à gauche<sup>554</sup>. Ce basculement illustre la transformation de l'économie partisane du PS et la centralité qu'occupe dorénavant la question du rapport institutionnel entre le parti et le pouvoir Exécutif.

La configuration partisane dominée par F. Mitterrand s'appuie en effet sur une maîtrise du jeu interne à partir d'un contingentement de la compétition entre courants. Dans cette perspective, la coalition dominante dont tous les courants font encore officiellement partis ne permet pas à leurs

---

<sup>551</sup> En l'espèce, l'analyse systématique des débats internes du parti est utile autant pour ce qu'elle révèle des discours qui y sont tenus que pour les enjeux qui y sont occultés.

<sup>552</sup> Sur les déterminants du vote FN, cf. Mayer (N.), *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

<sup>553</sup> Voir Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand*, op. cit., T. 2, p. 161 et svtes.

<sup>554</sup> « Désormais, la configuration, c'est le rassemblement autour du parti devenu prépondérant dans la gauche française. [...] Il faut que cette notion du rassemblement autour des socialistes prennent corps avec la présence de gens représentant notoirement les forces qui sont autour des socialistes » : J. Poperein in comité directeur du 24-25 août 1985, *Sténotypies OURS*, p. 189.

leaders d'inscrire la problématique du changement dans une stratégie électorale alternative à celle impulsée par le chef de l'Etat. Bien au contraire, la tactique électorale privilégiée consiste à ramener tous les questionnements sur le type d'alliances autour de la question du soutien du parti à l'action impulsée par le Président de la République. L'inscription du PS dans les institutions revêt ainsi un caractère structurant en ce que l'occupation du pouvoir guide désormais son action. Pour cette raison, si la question du changement politique se pose pour les socialistes, celle-ci ne peut trouver sa réponse qu'à travers l'intégration d'une conception du PS comme parti de gouvernement, ce qui est sous-entendu comme renvoyant à sa position dominante dans le système partisan. Dans ces conditions, être majoritaire se mesure à l'aune des performances électorales obtenues en chiffres absolus. D'où l'émergence d'un discours représentatif centré sur l'électorat en général, discours articulé autour de l'idée d'une vocation majoritaire du parti.

Le soutien au gouvernement se pense ainsi moins en termes partisans qu'en termes institutionnels. Il s'agit d'avaliser le changement de nature du parti, devenu parti de gouvernement, sans toucher directement au fond à la question stratégique qui elle dépend directement des affrontements internes entre courants. Les positions de J.-P. Chevènement illustrent les nouveaux ressorts de l'économie partisane en vigueur dans la configuration<sup>555</sup>. Après avoir claqué la porte du gouvernement, le député de Belfort retrouve une place de ministre de l'Education nationale sous le gouvernement Fabius. Il fait sienne l'idée d'un positionnement du parti au service du Président de la République et insiste sur la nécessité d'une tactique électorale soucieuse de préserver la position institutionnelle acquise :

« Le problème du changement du parti, c'est de s'affirmer pleinement, non pas comme un parti d'opposition, ce que nous avons été de 1971 à 1981, [...] mais comme un parti de gouvernement, ce qui implique une certaine translation »

J.-P. Chevènement, comité directeur des 24-25 août 1985, *Sténotypies OURS.*, p. 48.

On mesure alors la maîtrise de F. Mitterrand sur la configuration partisane en constatant à quel point les relations d'interdépendances qui se tissent à travers les différentes « faces » du parti se transforment bien davantage en relation de dépendances assumées par les responsables socialistes.

---

<sup>555</sup> Les nominations étaient évidemment une arme extrêmement efficace pour homogénéiser les positions des leaders et de leurs courants. Selon M. Charasse : « François Mitterrand ne s'occupait pas directement de cela, sauf pour les postes importants. Il m'avait confié cela à moi. Vous vous doutez bien qu'il n'y avait pas un partage proportionnel entre courants, mais quand un poste se libérait, les Rocard et tout cela, ils nous faisaient savoir qu'ils aimeraient bien qu'un tel ou un tel soit désigné. On leur donnait des miettes du festin, ils étaient contents et on avait la paix », M. Charasse, entretien précité. Il convient de nuancer ces propos, d'autres personnes interrogées affirmant notamment que F. Mitterrand s'occupait au contraire de très près des nominations. L'interdépendance qui lie les associés-rivaux que sont les leaders de courants au « bon vouloir du prince » apparaît cependant ici clairement. Justifier son rang de leader implique aussi de pouvoir avoir accès à des rétributions matérielles. Cela peut alors constituer un moyen pour le Président de la République pour renforcer sa position. Ce mode de rétribution étant par définition sujet à un procès en légitimité de par la collusion entre intérêts publics et partisans qu'il laisse supposer (cf. l'ouvrage polémique de Streiff (G.), *La Rosenclature : voyage dans l'Etat-PS*, Paris, Messidor, 1990), évoquer ce sujet avec les acteurs fut peu évident. Si M. Charasse fut un des plus prolixes en la matière, il prit soin de préciser pour conclure sur ce thème que, bien sûr, « on ne nommait pas les gens juste pour leur faire plaisir, on regardait d'abord qui étaient les gars compétents pour occuper la place, on faisait une petite liste et on choisissait après ».

Katz et Mair indiquent que la cartellisation d'un parti se mesure à l'intégration d'un rôle gestionnaire par ses dirigeants<sup>556</sup>. Dans le cas du Parti socialiste, non seulement cette posture devient centrale dans l'approche politique des leaders socialistes, mais mieux, elle induit une identification du parti à son Président, tendant à faire de lui l'ordonnateur et la force motrice du jeu partisan. L'action du parti est toute entière envisagée à partir de ce tropisme institutionnel dont l'orientation politique du PS doit découler. La valorisation du statut de parti de gouvernement conduit les dirigeants socialistes à envisager leur action dans un temps électoral balisé par les échéances présidentielles, les seules à même de légitimer toute interrogation sur la stratégie du parti. Dans un premier temps le changement de statut du parti – de l'opposition au gouvernement – est appréhendé dans une continuité organisationnelle comme le prolongement de l'action politique de la décennie précédente n'appelant pas à repenser doctrine et stratégie politiques. Mais, dans un second temps, c'est la qualité de parti de gouvernement conçue comme l'exemplification de l'action souhaitée par F. Mitterrand qui guide les évolutions futures du parti. L'autonomie du *party in the central office* est ainsi niée, en faisant l'outil devant mettre en scène et en œuvre l'action impulsée par le président. Dans ces conditions, orientations idéologiques et stratégiques ne sont plus appréhendées que comme la mise en forme de la domination présidentielle :

« Nous prendrons d'autant plus l'opposition à contre-pied que nous nous situerons dans la légitimité de la Vème République, et cette légitimité repose sur le Président de la République. Notre campagne, si elle s'articule sur le Président de la République, permet de mieux situer le rôle de la responsabilité socialiste. De qui, en effet, a besoin le chef de l'Etat ? [...] Nous devons avancer des propositions se présentant comme l'action à mener jusqu'à la fin du septennat. *Le débat, le choix de société si l'on veut, doit demeurer celui de la confrontation présidentielle.* [...] *Nous avons conquis le pouvoir derrière François Mitterrand et sur son nom. Nous avons agi durant cinq ans derrière François Mitterrand et en son nom. Nous devons défendre les acquis et garantir l'avenir derrière François Mitterrand* »

P. Mauroy, comité directeur du 14 décembre 1985, *Sténotypies OURS.*, p. 32 et svtes.

De ce fait, toute remise en cause idéologique et stratégique apparaît comme une remise en cause de l'action du *party in the public office*, lequel est le seul habilité au sein de la configuration partisane à définir ce que doit être le positionnement politique du parti. Le jeu intrapartisan ne se débloquent alors qu'à partir de l'instant où un des leaders contestera la position de F. Mitterrand, ce qui se traduira par une réactivation du jeu des courants et la mise en débat au sein du parti de l'orientation du parti. Un hiatus apparaît donc entre l'imposition par le *party in the public office* de ce que doit être l'action du parti et sa traduction au sein de l'organisation socialiste. Le leitmotiv de la modernisation renvoie à ce processus de conformation du Parti socialiste à son statut de parti de gouvernement. La conversion aux impératifs gestionnaires n'en demeure pas moins problématique : elle contredit en effet autant l'orientation idéologique du parti que les règles du jeu intrapartisan

---

<sup>556</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 19.

pourtant indépassables. Dans ces conditions, mettre en œuvre le changement politique souhaité par le Président de la République nécessite de nouvelles pratiques de mobilisations internes.

## **B. Une « conversion » problématique : comment mettre en œuvre le changement politique ?**

Mettre en œuvre la politique de modernisation voulue par F. Mitterrand n'est pas aisée pour la direction du parti : celle-ci a beau être dominée d'un point de vue organisationnel, la politique choisie remet en cause une règle du jeu intrapartisan. En effet, la compétition intra partisane s'est organisée autour des orientations du programme commun. Or, la « rigueur » va à l'encontre de l'orientation idéologique en vigueur dans le parti. Refusant d'aller à l'encontre des règles du jeu interne, les dirigeants socialistes doivent par conséquent trouver des modes de mobilisations nouveaux pour acter la réorientation du parti et réajuster ainsi le sens du jeu, sans en modifier les règles.

### **1. La technocratisation à reculons : des règles du jeu intrapartisan indépassables.**

En nommant L. Fabius au poste de Premier ministre en remplacement de P. Mauroy le 16 juillet 1984, F. Mitterrand entend donner corps à sa volonté politique de modernisation, ce que le plus jeune premier ministre de France cherche d'emblée à incarner avec le slogan « moderniser et rassembler ». Cette période reste marquée comme le moment lors duquel le PS, tournant le dos à ses bases doctrinales, intègre les impératifs néo-libéraux. Bruno Jobert et Bruno Théret évoquent à cette occasion un tournant néo-libéral, auquel la France ne fait finalement que se conformer avec retard<sup>557</sup>. L. Fabius cristallise sur sa personne le passage d'un « référentiel modernisateur » à un « référentiel du marché », illustrant le virage libéral du gouvernement socialiste. « Giscard de gauche » pour reprendre l'expression de F. Sawicki<sup>558</sup>, L. Fabius incarne la figure technocratique qui s'impose désormais aux sommets de l'Etat<sup>559</sup>. La technocratisation du nouveau gouvernement socialiste est alors conçue dans le même temps comme l'expression de la dissociation organisationnelle entre le pouvoir exécutif et le PS et comme la cause du décalage idéologique entre l'action gouvernementale et les positions du parti :

« A ce moment-là, les cabinets ne sont plus composés que par des experts un peu militants. Il n'y a plus de militants experts. Et cela, cela a des conséquences, parce que ces experts-là, ils commencent à parler

---

<sup>557</sup> Jobert (B.), Théret (B.), « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme » in Jobert (B.) (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques politiques, 1994, pps. 21-85.

<sup>558</sup> Cf. Sawicki (F.), « L. Fabius. Du "Giscard de gauche" au "socialisme moderne" », *Pôle Sud*, 1994, n°1, pp. 35-60.

<sup>559</sup> Vincent Dubois et Delphine Dulong rappellent que : « ce sont moins des positions ou des attributs sociaux déterminés qui « font le technocrate » que ces manières particulières de voir et de faire ; ces dernières ne sont « technocratiques » que relationnellement, en référence à celles qu'elles entendent supplanter » in Dubois (V.), Dulong (D.) (dir.), *La question technocratique, de l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, PUS, 1999, p. 9.



de la modernisation, de la réhabilitation de l'entreprise<sup>560</sup>. C'était des discours qu'on n'avait jamais entendus dans le parti. C'était une période horrible, cette manière de faire de l'entreprise l'étendard du socialisme nouveau. Mais on s'y est plié, on a tout avalé à ce moment-là. [...] On ne pouvait pas faire autrement, au parti de toute façon on ne décidait plus rien, le parti enregistrait les décisions, c'est tout »

A. Vidalies, député, ancien cadre du courant poperéniste, entretien personnel du 23 mars 2005.

B. Jobert postule que ce tournant néo-libéral est effectivement dû à la mise en place par un nouveau personnel ministériel qui a fait sien le référentiel du marché. Or, Pierre Mathiot montre au contraire, à partir d'une étude des politiques de l'emploi, que la technocratisation de celles-ci est le fait d'« agents qui définissent puis mettent en œuvre la politique de l'emploi [et qui] sont soit les mêmes avant et après 1983, soit présentent des caractéristiques professionnelles et socioculturelles comparables »<sup>561</sup>. Il indique que « la technicisation de cette politique, au sens de sa complexité croissante et des compétences particulières exigées pour l'appréhender, n'est pas autre chose que le produit d'une politisation des enjeux assignés à la politique de l'emploi. Ainsi donc, [...] le règne de la technocratie serait très directement lié aux contraintes exercées sur l'action des technocrates par les politiques »<sup>562</sup>. Prolongeant l'analyse à partir d'une étude sur les membres des cabinets ministériels socialistes entre 1981 et 1993, P. Mathiot et F. Sawicki constatent que « l'idée d'une technocratisation plus marquée [...] n'est pas vérifiée empiriquement, si l'on considère toutefois que la part des énarques et des membres des grands corps est un bon indicateur de ce phénomène »<sup>563</sup>. Mieux, les deux auteurs contestent l'idée d'une césure entre le parti et la sphère politico-administrative : leur enquête établit que le taux de participation des membres de cabinets aux activités du parti ne faiblit pas et que, au contraire, « c'est près d'une personne sur deux [...] qui s'est investie peu ou prou dans les activités d'expertise du Parti socialiste »<sup>564</sup>.

Ce dernier constat est révélateur des mécanismes de cartellisation qui se mettent en place puisqu'il indique un renversement des relations entre les différentes « faces » du parti. Dans un premier temps la participation aux commissions d'experts du parti avait favorisé la production de programmes en adéquation avec le projet socialiste. Mais, après 1981, le mécanisme inverse se met en place : les solutions dictées par les impératifs gouvernementaux s'imposent au parti qui n'est plus par lui-même l'instance de préparation de ces nouvelles politiques. L'intégration à l'institution étatique favorise ainsi un rapport hiérarchique qui place le *party in the public office* en position de moteur de l'impulsion politique du parti. Mais ce constat soulève alors la question de savoir pourquoi, bien que les mécanismes d'élaboration programmatiques fonctionnent à partir des mêmes structures, le sentiment d'en être exclus prévaut chez les responsables en place dans le parti.

---

<sup>560</sup> Recyclant une ancienne poperéniste, A. Vidalies utilise à ce propos le terme de « social-technocratie ».

<sup>561</sup> Mathiot (P.), « Une technocratie du chômage ? Les acteurs de la politique de l'emploi et la technicisation de l'action publique (1981-1993) » in Dubois (V.), Dulong (D.) (dir.), *op. cit.*, p. 172.

<sup>562</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>563</sup> Mathiot (P.), Sawicki (F.), « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993). Recrutement et reconversion. Première partie caractéristiques sociales et filières de recrutement », *RFSP*, 1999, vol. 40, n°1, p. 16. Pour des données postérieures, voir Rouban (L.), « Les cabinets ministériels du gouvernement Jospin 1997-2002 », *Revue administrative*, n°339, 2004, p. 230-248.

<sup>564</sup> *Ibid.*, p. 19.

Parmi les mécanismes qui ont conduit à la marginalisation organisationnelle de Solférino, le ressort principal qui explique ce sentiment repose sur la dé-légitimation de la fonction programmatique dévolue au parti. En construisant le soutien à l'action gouvernementale comme préalable à tout jugement rétrospectif sur les politiques menées, les responsables du parti<sup>565</sup> empêchent l'exercice concret de la fonction de supervision du gouvernement par le *party in the central office*. Si les intérêts des élites partisans leur interdisent d'exprimer par leurs actes leur désapprobation vis-à-vis de la politique gouvernementale, ils se réfugient dans une large mesure dans une « loyauté (presque) silencieuse », c'est-à-dire une loyauté permettant au jeu interne de continuer à fonctionner sur les bases établies en 1981<sup>566</sup>.

Ceci explique *a posteriori* la distanciation qu'ils expriment vis-à-vis de cette période, distanciation qui se marque essentiellement lors des entretiens par le recours à un discours centré sur le parti dans son ensemble (« On n'a pas été capable de tirer les conclusions collectivement de ce qui se passait, le parti s'est laissé faire »<sup>567</sup>), sans qu'ils instruisent de démarche réflexive sur leur propre participation à cette période<sup>568</sup>. Analysant les modes d'investissement dans l'action des acteurs sociaux, de manière imagée, N. Elias indique que « lorsque la proposition de Paul commence à nous en dire plus sur Pierre que sur lui-même, l'équilibre commence à se modifier en faveur de la distanciation »<sup>569</sup>. Cependant, dans le cas présent, cette distanciation affectée masque mal un investissement personnel profond des individus dans une action politique qu'ils cherchent à ajuster aux représentations qu'ils se font de ce que doit être le parti. En cherchant à se désolidariser d'une action politique à laquelle ils ont tous peu ou prou participé, ils manifestent surtout leur volonté de mettre en adéquation leurs actes avec les représentations légitimes qui déterminent les modalités de participation au jeu interne. Les interviewés insistent ainsi sur leur position contrainte dans le jeu intrapartisan. Cependant, les explications qu'ils fournissent sur cette période montrent le désajustement entre les normes partisans en vigueur en son sein et les valeurs constitutives d'une action gouvernementale orientée autour des valeurs d'efficacité. Les moins engagés dorénavant, comme J. Auroux aujourd'hui, pointent les paradoxes de ces discours :

« Au parti, il y avait un noyau de responsables qui comprenait les problèmes du gouvernement. Il y avait une certaine technicité que nous, au gouvernement, on a dû acquérir, par la force des choses, mais cette technicité, elle n'est rentrée que très lentement au parti. Rien n'empêchait qu'elle rentre plus vite, sauf peut-être que cela permettait de garder son droit à la parole pour ceux qui n'étaient pas au gouvernement. [...] Mais c'est d'autant plus surprenant finalement qu'il y avait eu de très grosses avancées dans la

---

<sup>565</sup> Par responsables, il faut bien sûr entendre tout aussi bien les individus qui occupent les positions de direction au sein du parti que les responsables des courants et leurs équipes qui pour la plupart participent au gouvernement. Le fait que le jeu des courants soit officiellement gelé produit en effet des mécanismes de solidarité entre leurs membres respectifs leur interdisant de s'opposer valablement dans la compétition intrapartisan à l'orientation politique du parti.

<sup>566</sup> Pour reprendre le fameux triptyque de Hirschman : ni sortie du parti (exit), ni opposition interne (voice), mais une loyauté contrainte qui, si elle s'exprime parfois publiquement, notamment hors du parti, n'est pas mise en œuvre dans le cadre de la compétition intra partisane, au profit d'un *statu quo* dans les équilibres internes (loyalty). Cf. Hirschman (A. O.), *Exit, voice, loyalty : responses to decline in firms, organizations and states*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1970.

<sup>567</sup> M. Debout, entretien personnel du 13 janvier 2005.

<sup>568</sup> Lors des entretiens réalisés, à de rares exceptions près tel M. Rocard, rares ont été les personnes interrogées à adopter cette démarche.

<sup>569</sup> Elias (N.), *Engagement et distanciation*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1996, p. 64.

gestion des collectivités locales. Et ce qu'on a été capable de faire au niveau local, cela a été très dur de le répercuter au niveau national. Plein de militants se sont colletés aux responsables locales, mais cela, on dirait que cela n'avait plus cours au niveau national »

J. Auroux, entretien précité.

La distanciation affectée par les dirigeants du parti à l'égard de la rigueur ne saurait ainsi se confondre avec une relecture de leur position à l'intérieur de la configuration partisane. Elle renvoie par contre à une culture partisane toujours prégnante, dont l'économie des pratiques au sein du parti ne permet pas l'adaptation. D'où le sentiment d'illégitimité et le refus d'endosser individuellement les représentations « gestionnaires » induites par la pratique gouvernementale. Ces représentations constituent en effet des marqueurs dans la compétition intrapartisane d'alors que les responsables politiques se refusent encore à porter. Pour cette raison, l'engagement distancié vis-à-vis de la politique gouvernementale peut se lire comme un moyen de réaffirmer l'intégration individuelle à des normes politiques fédératrices de la sociation partisane, normes concurrencées par des normes technocratiques qui ne leurs sont pas substituables. Les règles du jeu politique interne, qui définissent en l'espèce le cours des normes en concurrence dans l'espace partisan, déterminent alors le choix d'endosser ou non ces normes. Elles illustrent la marge de manœuvre des acteurs pris contradictoirement entre une capacité gestionnaire à assumer en tant que dirigeants (et souvent représentants élus) d'un parti de gouvernement et des normes intrapartisanes autour desquelles se structurent les modes d'affiliation des équipes en concurrence. Les acteurs se refusent donc à endosser explicitement aux yeux des autres membres du parti des normes qui s'inscrivent pourtant pratiquement dans la vie du PS et qui innervent leurs propres discours. Il leur faut alors perpétuer l'*illusio* qui façonne le jeu intrapartisan :

« Nous devons défendre nos valeurs. Nous avons un problème d'identité, aujourd'hui, par rapport aux autres. Ne passons pas notre temps à nous demander si nous avons changé. Je me souviens que dans l'hiver de 1984, interrogeant le président de la République, je lui ai posé la question : « Avons-nous changé ? ». Et probablement parce qu'il était distrait, il croyait que je lui demandais : « Ai-je changé ? ». Je lui disais : « Avons-nous changé ? ». Et je me souviens de la réponse, très rapide, dense, et soudain très animée, qu'il me fit pour expliquer : « Nous n'avons pas changé »

L. Mermaz, comité directeur du 11 mai 1985, *Sténotypies Ours*, p. 90.

Les règles qui régulent le jeu interne perdent donc leur fondement objectif mais se perpétuent de par leurs effets organisationnels qui eux-mêmes perpétuent les modes de constitution des équipes partisans<sup>570</sup>. En acceptant de « jouer le jeu », donc de s'inscrire dans le jeu partisan tel qu'il est structuré, les leaders socialistes confortent l'équilibre partisan, ce que L. Jospin a bien résumé avec son expression « le parti est fidèle à lui-même mais il change ». Ce n'est que si un courant prend la responsabilité de s'opposer au maintien de la domination du courant A sur le parti que, les intérêts en présence divergeant, l'adaptation des normes au sein du parti se trouve explicitement posée. Prêt à se

---

<sup>570</sup> On retrouve par là le mécanisme d'institutionnalisation tel que Berger et Luckmann l'envisagent, cf. Berger (P.), Luckmann (T.), *op. cit.*, p. 118 et svtes.

compter après son départ bruyant du gouvernement en 1985, M. Rocard reprend à son compte la thématique du changement :

« Osons dire que nous avons changé. Osons dire que nous avons changé, ce sont les faits qui nous ont amenés à changer, et, réalistes que nous avons été, nous les avons pris en considération »

M. Rocard, comité directeur du 11 mai 1985, *op. cit.*, p. 76<sup>571</sup>.

Lors de l'entretien qu'il nous a accordé, M. Rocard relie son échec de 1979 à ses déboires ultérieurs à la tête du parti afin de souligner le poids d'une culture partisane qui ne permet pas au PS d'accepter de se penser réellement comme social-démocrate. De la sorte, il rend compte des intérêts en présence au maintien d'une culture partisane et des normes qui en découlent :

« Si le PS reste, dans l'univers de la social-démocratie, le foldingue qui n'a pas réussi à accepter que nous vivons en société de marché et que nous n'en ressortirons plus, ce n'est pas de ma faute. J'ai essayé de les faire sortir de ces conneries. J'ai essayé en 1985, j'avais déjà essayé avant mais là, c'était en plein exercice du pouvoir, cela s'imposait ; j'ai essayé ensuite, quand j'étais Premier secrétaire. *Mais on préfère entendre parler du paradis sur terre. Ce genre de conneries qui ratent. On se laisse engluier dans ce pathos lyrique qui ronge le parti, on n'en sort pas et surtout on ne veut pas en sortir !* »

M. Rocard, entretien personnel du 28 avril 2006.

Derrière l'extériorité affichée vis-à-vis de l'action du gouvernement apparaît donc le souci d'assurer la continuité des ressorts qui structurent la compétition entre les groupements intrapartisans. En ce sens, culture partisane et culture de gouvernement coexistent certes dans le parti. Elles ne peuvent pourtant que difficilement s'interpénétrer en ce qu'elles renvoient chacune à des modalités du jeu politique encore distinctes, la première renvoyant au jeu proprement intrapartisan tandis que la seconde concerne davantage la définition des rapports entre *party in the public office* et *party in the central office*. Cette interpénétration est pourtant rendue nécessaire en ce qu'elle seule peut permettre l'objectivation du statut de parti de gouvernement. Les règles du jeu doivent donc être formellement maintenues tandis que ses enjeux sont ajustés aux contraintes que les élites du parti se reconnaissent. Autrement dit, il leur faut intégrer les normes gestionnaires dans la compétition intrapartisane, sans que ses normes ne heurtent les règles qui régulent celle-ci. Cette difficile conciliation s'opère grâce à l'introduction d'une nouvelle pratique de mobilisation des adhérents. Conduite au nom du soutien au Président de la République, celle-ci donne ainsi à voir comment le sens du jeu est réajusté dans le respect de sa formalisation initiale.

---

<sup>571</sup> Il faut signaler que l'intervention de L. Mermaz, dont l'extrait précédent est issu, succéda directement à celle de M. Rocard, comme pour mieux couper court à la tentative de « subversion » du jeu induite dans l'intervention de celui-ci.

## 2. La convention pour la modernisation et le progrès social : mettre en scène la « conversion ».

Ce qui n'est envisagé *a posteriori* par les acteurs que comme une défaite idéologique du parti face à une technocratisation inéluctable doit se lire en premier lieu comme la redéfinition achevée de Solférino en un outil de publicisation de l'action gouvernementale. Conformément à la proposition de P. Mair, la fonction de coordination de l'organisation centrale s'oriente largement autour de la mobilisation de soutiens des échelons inférieurs du parti en vue d'élargir l'audience des socialistes dans l'électorat<sup>572</sup>. La manière dont le parti a relayé l'idée de modernisation que L. Fabius est chargé de mettre en œuvre au gouvernement illustre particulièrement le fonctionnement de la configuration partisane et la cartellisation de l'organisation qu'elle induit.

En pleine crise sidérurgique, dans un climat alourdi par la question scolaire, F. Mitterrand tient le 4 avril 1984 une conférence de presse au cours de laquelle il considère notamment que « nous avons choisi la croissance, c'est-à-dire la mobilisation de toutes les capacités du pays, pour créer, pour produire davantage, donc consommer, et je reste attaché à la recherche de la croissance. [...] La croissance reste une nécessité, il faut la prendre par le côté qui convient à l'intérêt présent : la croissance par l'investissement, et par l'investissement productif. [Pour investir,] il faut d'abord gagner de l'argent pour le placer sur l'investissement, et c'est pourquoi il faut choisir les technologies qui rapportent, aider les entreprises qui prennent des risques »<sup>573</sup>. Bien qu'il prenne soin de préciser qu'il est « le chef de l'Etat, non le chef d'un parti. Là est la différence »<sup>574</sup>, la direction du parti s'active pour donner corps au discours présidentiel et lui assurer un relais à la fois dans et hors du parti. L'impulsion présidentielle apparaît bien ainsi comme le moteur de l'action du *party in the central office* :

« Le bureau exécutif a donné mandat à Jean Poperen, Bertrand Delanoë, Jean-Paul Bachy, Anne-Catherine Tregouët, Jean Pronteau, Dominique Strauss-Kahn, Françoise Seligmann et Luc Soubre ou à défaut leurs collaborateurs, de mettre au point dès demain des propositions pour la mobilisation du parti à la suite de la conférence de presse du Président de la République. Ces propositions seront soumises au Premier secrétaire en fin de matinée »

Compte-rendu du bureau exécutif du 4 avril 1984, *Archives OURS*.

La mobilisation finalement retenue consiste en la tenue d'une convention du parti. Pour cette convention significativement baptisée *La modernisation et le progrès social*, une démarche inédite est mise en place : un questionnaire préparé par une commission désignée par le bureau exécutif est

---

<sup>572</sup> Mair (P.), *op. cit.*, p. 145.

<sup>573</sup> *Le Monde* du 6 avril 1984. Il précisera son propos ensuite dans une interview accordée à *Libération* : « Je veux moderniser la France dans la justice sociale. Produire, vendre cette production, accroître nos ressources pour mieux en répartir le légitime profit, cela exige une volonté sans défaillance. [...] J'insiste, la politique de rigueur n'est qu'une parenthèse. [...] Est-ce une révolution que de rendre le goût d'entreprendre aux Français ? Simplement il faut qu'ils s'habituent à considérer l'entreprise comme un tout et non comme l'affaire d'un seul ou de quelques-uns, les détenteurs du capital. [...] Quoi, les termes modernisation, entreprise, innovation et la suite seraient de droite ? Mais c'est un postulat absurde ! », *Libération* du 10 mai 1984.

<sup>574</sup> *Ibid.*

distribué aux adhérents<sup>575</sup>. Une telle procédure souligne l'apparition de nouvelles pratiques visant à contourner les échelons intermédiaires en établissant un lien direct entre direction du parti et adhérents<sup>576</sup>. Or, le processus d'homogénéisation de la parole partisane induit par ce questionnaire tend à exemplifier la solidarité contrainte du parti vis-à-vis du gouvernement. La centralisation de l'expression du parti ainsi réalisée rend compte des modalités d'alignement de *Central office* sur l'action du *party in the public office* : la centralisation de la procédure introduit une nouvelle pratique d'élaboration de la parole collective tandis que la volonté modernisatrice du Président est admise collectivement. Pierre Moscovici résume le fonctionnement de la configuration partisane à ce moment-là en insistant sur la difficulté pour l'organisation centrale du parti d'intégrer les conséquences de la politique gouvernementale et, par là, de réaliser sa fonction de coordination :

« François Mitterrand s'est désintéressé très tôt de la vie interne du parti, ou plutôt il s'est surtout intéressé à en conserver le contrôle. En revanche, il a donné des inflexions, en nommant Laurent Fabius Premier ministre, en faisant le tournant de la rigueur. C'est une façon indirecte de s'occuper du parti parce qu'il a obligé le PS à se réarmer idéologiquement, ce qui n'a pas forcément été fait. Et là, le rôle de Jospin est important. Pouvait-il faire ce travail idéologique par ailleurs ? C'est cela qui est compliqué. C'est « je te tiens, tu me tiens ». C'est-à-dire que Mitterrand n'avait pas à faire ce travail. Il l'a fait dans la pratique gouvernementale, présidentielle ; quant à Jospin, dans la situation qui était la sienne, assise sur le pouvoir présidentiel, il était contraint à accompagner ce que le président faisait »

P. Moscovici, entretien personnel du 16 février 2006<sup>577</sup>.

Tout l'enjeu de cette convention consiste pour la direction du parti à accréditer l'idée que la politique de modernisation engagée par le gouvernement est bien conduite conformément à la volonté du parti. L. Jospin théorise ce qui constitue un alignement organisé du parti sur les positions gouvernementales :

« Si j'ai proposé à la direction du parti, qui l'a accepté, que nous parlions d'abord des problèmes de la modernisation, c'est d'une part parce que cette question domine notre vie économique et sociale, c'est d'autre part parce que le gouvernement ayant choisi d'en faire un axe essentiel de sa politique, il était bon que le parti en discute et c'est ce que nous avons fait. [...] Au moment où tant de voix discordantes s'élèvent du patronat, de la droite, du PC, il est bon que le PS soit clairement rassemblé aux côtés du gouvernement, mais qu'en même temps il lui fasse connaître de façon un peu plus solennelle et un peu plus publique qu'à l'habitude ce qu'on pense et ce qu'on dit dans le parti, notamment sur la modernisation »

L. Jospin, Convention nationale « La modernisation et le progrès social », *op. cit.*, pp. 32-34.

Le processus d'unification de la parole à l'œuvre au sein du parti n'est cependant rendu possible que grâce aux modalités techniques utilisées pour exprimer cette parole. L'individualisation de l'expression militante a pour corollaire l'apparition de mécanismes qui introduisent une discipline nouvelle dans la construction de cette dernière, ce dont profite la direction qui s'en fait le rapporteur et

---

<sup>575</sup> *Le Poing et la Rose*, n°110, octobre 1984.

<sup>576</sup> Cf. Webb (P. D.), « Party Organizational Change in Britain: The Iron Law of Centralization ? » in Katz (R. S.), Mair (P.) (dir.), *How Parties Organize*, *op. cit.*, p. 109-133.

<sup>577</sup> P. Moscovici était alors en charge du groupe des experts que L. Jospin venait de reconstituer. A tout le moins il était donc bien placé pour saisir et expliquer les contraintes afférentes au poste de premier secrétaire.

le porte-parole. Habilitée par une procédure qu'elle a elle-même construite et contrôlée, la direction s'érige en représentante directe des adhérents, ce qui a pour conséquence de renforcer les liens verticaux dorénavant institués entre les trois « faces » du parti et d'y en associer explicitement les adhérents :

« Le parti, lui, a répondu et il a répondu de façon massive et très homogène. *Pratiquement toutes les réponses au questionnaire fermé qui a été envoyé aux sections voient se dégager des majorités supérieures à 70%. [...] La modernisation est portée par la gauche. L'ensemble des débats qui se sont déroulés dans nos sections, l'ensemble des questionnaires que nous avons reçus, le montrent »*

D. Strauss-Kahn, *Ibid.*, pp. 138 puis 145.

La tenue de cette convention souligne la fonction dévolue désormais à Solférino : la coordination entre le *party in the public office* et le *party on the ground* est cantonnée durant cette période à l'homogénéisation de l'expression officielle du parti. En revanche, si les valeurs technocratiques se diffusent dans le parti, ce que la convention doit sanctionner, celles-ci n'ont de valeur normative qu'implicite. En effet, la culture intrapartisans, telle qu'elle s'exprime à travers les prises de positions des dirigeants du parti, ne les intègre que de manière diffuse, les acteurs préférant y voir un acquis commun envisagé finalement comme une étape supplémentaire dans la modernisation du parti<sup>578</sup> :

« [A propos de la lutte contre l'inflation,] souvenez-vous il y a quelques années cela faisait technocratique et réactionnaire que de seulement poser ce genre de questions. *Aujourd'hui nous nous sommes tous compris. Tout le parti a compris qu'il s'agit là du point le plus chaudement politique de toute notre action »*

M. Rocard, *Ibid.*, p. 186.

Cependant, cet acquis ne le devient qu'en lien avec la mobilisation des adhérents, mobilisation elle-même orientée par les modalités d'expression qui lui sont accordées. Sur le fond, les valeurs gestionnaires sont donc légitimées, tandis que sur la forme, par l'intervention (contrôlée) des adhérents, c'est bien la supériorité de la culture partisane qui est réaffirmée. De la sorte, en tant que porteuse de normes dévalorisées, celle-ci n'a plus de réel impact que sur une compétition intrapartisans dont elle structure encore les règles du jeu. Alors que la question de la modernisation renvoie fondamentalement aux manières d'agir et de penser l'action du Parti socialiste, elle est donc finalement vidée de tout enjeu interne, achevant l'alignement de l'organisation centrale sur les exigences du *party in the public office*. Ce faisant, le jeu interne est préservé, ce que les formes de l'entre-soi partisan exigeaient, mais son sens a bien été redéfini. Les modalités de mobilisation internes ont donc à la fois permis de réaffirmer l'existence de la communauté partisane, tout en

---

<sup>578</sup> On retrouve là la notion de modernisation comme élément clé de la culture partisane. On s'aperçoit bien en l'espèce de la plasticité de cette notion qui est tout autant sollicitée à propos de l'organisation que de sa doctrine ou bien encore comme on le verra de la définition même de ce qu'est un adhérent. L. Jospin possède à cet égard un vrai talent pour synthétiser les étapes marquantes de la vie du parti et les réinscrire dans la continuité du jeu interne : « Par opposition à la droite, par différence avec le parti communiste, le Parti socialiste c'est, je crois, le parti de la modernité » : L. Jospin, *Convention Modernisation, op. cit.*, p. 41.

permettant de légitimer de nouvelles normes et pratiques pourtant problématiques vis-à-vis de la culture partisane en vigueur.

\*\*

\*

Les modalités de mise en forme du changement partisan, avant de se matérialiser dans l'organisation, dépendent en premier lieu de la reconnaissance de leur nécessité politique et des conditions de leur intégration dans l'équilibre partisan. En ce sens, être un parti *au* gouvernement ne signifie pas être *de facto* un parti *de* gouvernement. L'action du *party in the central office* est ainsi orientée après 1981 vers la difficile mise en conformité des représentations du parti avec les nécessités de l'activité gouvernementale. Ce sont alors tout autant les fonctions dévolues à l'organisation centrale que leur signification politique dans le jeu interne qui conduisent progressivement à la supériorité du *party in the public office*. Devant finalement d'abord veiller au maintien de l'équilibre partisan hérité de l'après 10 mai, avant de devoir se faire la voix du gouvernement, l'organisation centrale du parti est rapidement marginalisée politiquement et cantonnée à un rôle de soutien à celui-ci. Les modalités d'acceptation de la politique gestionnaire ne sont que le dernier avatar des difficultés qu'implique la conciliation d'une culture partisane et d'une culture de gouvernement. Elles soulignent que la problématique du changement partisan ne se limite pas à constater son intégration organisationnelle, mais bien à interroger la manière dont les conditions du jeu interne la permettent. Dans une configuration partisane centrée autour du Président de la République, la marginalisation politique du siège du parti devient par conséquent nécessaire. D'où une redéfinition des fonctions de *Central office* à travers l'imposition progressive d'un rôle de soutien du parti.

La conjonction de ses éléments – dans la pratique indissociables – produit ainsi un faisceau de contraintes qui influe sur les mécanismes d'adaptation de l'organisation partisane. On retrouve, par là, une préoccupation centrale d'Elias, lorsqu'il évoque l'idée de changement : « un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois ni l'ensemble de ce réseau ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un seul de ces fils, ni de tous les différents fils eux-mêmes ; ils s'expliquent uniquement par leur association, leur relation entre eux. Cette relation crée un champ de forces dont l'ordre se communique à chacun des fils, et se communique de façon plus ou moins différente selon la position et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet. La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble du réseau »<sup>579</sup>.

Si l'intégration à l'Etat s'opère effectivement, il faut alors constater que les modalités de cartellisation de l'organisation socialiste, constatable de par les ressorts de la supériorité du *party in*

---

<sup>579</sup> Elias (N.), *La société des individus*, op. cit., pps. 70-71.



*the public office*, dépendent très directement de la structuration de la configuration partisane dont elle doit assurer le maintien. En l'occurrence, le mouvement de cartellisation est d'autant plus prononcé qu'il répond à un déséquilibre organisationnel induit par l'accession au pouvoir. Après 1981, le jeu partisan subit en quelque sorte une translation par le haut, reproduisant de manière proprement institutionnelle l'équilibre partisan présidentialisé de la phase antérieure. Cela n'a pu être réalisé pourtant qu'à la condition que la dynamique organisationnelle jusque-là favorable à *Central office* pâtisse de cette translation, ce que les interviewés exprimèrent par l'analogie de Solférino à une coquille vide. Il faut donc bien rappeler ici la nécessité de penser le modèle du parti cartel de manière dynamique, à partir de l'idée de processus de cartellisation. En effet, l'expression de coquille vide utilisée pour qualifier Solférino n'est pas sans renvoyer à celle de « réceptacle vide » utilisée pour caractériser les partis américains, partis illustrant par certains aspects le modèle du parti cartel<sup>580</sup>. Or, le cas de PS montre bien que l'organisation centrale ne devient pas n'importe comment une « coquille vide ». Cette démarche permet alors d'expliquer pourquoi Solférino n'a pas connu un processus de professionnalisation de son activité, à l'inverse du groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale.

En d'autres termes, il importe que les conditions de changement interne du parti soient réunies pour que l'intégration à l'Etat, par le biais du *party in the public office* s'effectue, affectant en retour son organisation et son fonctionnement. Les conditions d'élaboration et de maintien de la configuration partisane doivent ainsi être prioritairement mises en évidence pour comprendre la signification des transformations organisationnelles du parti. Les ajustements de la culture partisane en fonction des contraintes que les membres du parti se reconnaissent, permettent d'appréhender la manière dont la chaîne d'interdépendances qui lie les membres du parti entre eux se transforme. Le processus de changement ne peut donc être appréhendé uniquement à partir des seules relations entre les « faces » du parti. Au contraire, il doit être apprécié à partir des réajustements internes qui s'opèrent et le déterminent. En cela, cette chaîne d'interdépendance ne tient que par l'équilibre partisan qui la régule, comme en témoigne le rôle de F. Mitterrand dans le processus de changement du PS durant cette période.

Cependant, deux évolutions contradictoires vont tendre les liens d'interdépendance au sein du parti. Première évolution, l'échec limité des législatives de 1986 puis la réélection problématique de F. Mitterrand vont conduire à une remise en cause de la domination du Président de la République. La seconde, qui permettra d'interroger plus finement le modèle de Katz et Mair, consiste en la réaffirmation politique progressive de Solférino comme instance régulatrice du jeu politique interne, invitant à s'interroger sur les modalités et les conséquences organisationnelles d'un tel « retour au parti ». Ces deux évolutions ne sont pourtant que les deux marques d'un même mouvement, celui qui va conduire au dépassement de l'équilibre partisan mitterrandien (Chapitre IV).

---

<sup>580</sup> Cf. Katz (R. S.), Kolodny (R.), « Party Organization as an Empty Vessel : Parties in American Politics » in Katz (R. S.), Mair (P.) (dir.), *How Parties Organize*, op. cit., p. 23-50.

## CHAPITRE IV. « EST-IL FAILLIBLE » ? VERS LE DÉPASSEMENT DE L'ÉQUILIBRE PARTISAN MITTERRANDIEN (1986-1990).



Dessin de Plantu dans *Le Monde* du 14 juin 1988.

« Mais naturellement, nous ne voulons écraser personne de notre superbe ou de notre générosité qui pourrait être considérée comme offensante. Il faudra donc exprimer cela avec prudence »

L. Jospin, comité directeur du 14 mai 1988, *Sténotypies Ours*, p. 18.

Envisagée comme un processus d'adaptation permanent visant à établir un équilibre entre des forces en perpétuelle compétition au sein d'une organisation partisane, la notion de changement partisan peut se lire dans deux directions. La première, qui innerve très largement le chapitre précédent, peut se lire comme l'ajustement organisationnel d'un parti à l'équilibre des tensions qui s'est progressivement imposé en son sein. Une autre direction peut toutefois être aussi identifiée, selon laquelle le changement partisan est concomitant à l'établissement d'un nouvel équilibre des forces en train de se dessiner. Dans ce cas, deux alternatives sont chaque fois possibles : un nouvel équilibre des tensions s'établit ou non, impliquant ou non le changement organisationnel.

Or, après la défaite aux élections législatives de 1986, non seulement le Parti socialiste se retrouve dans l'opposition, mais la position dominante de F. Mitterrand va être progressivement contestée. Une recomposition de l'équilibre des tensions se dessine, aux contours d'abord flous, puis plus clairement prononcés après l'élection présidentielle de 1988. Dans cette perspective, ce qui avait

fait la force de la configuration partisane devient progressivement sa faiblesse, F. Mitterrand perdant peu à peu le contrôle du parti. Celui-ci voit en effet sa position dominante questionnée, d'abord de manière implicite, puis ouvertement. Par ailleurs, le PS connaît, après 1988, une sorte de déplacement des « lieux de pouvoir », Solférino redevenant le centre du jeu politique interne. Ce déplacement est significatif de la déstructuration latente de l'équilibre partisan mitterrandien. Cette déstructuration ne s'effectue pourtant que de manière progressive, notamment car F. Mitterrand parvient à conserver les clés du jeu partisan, apparaissant logiquement comme le mieux placé pour conserver l'Élysée. Le PS entre ainsi dans une phase transitoire où l'ancien équilibre partisan apparaît à la fois comme le moteur et le frein à l'émergence d'un nouvel équilibre qui se constitue autour des forces apparaissant officiellement lors du congrès de Rennes en 1990.

Cet équilibre des tensions en gestation induit-il alors un changement organisationnel ? La centralité que Solférino va acquérir durant cette période inviterait à le croire. Outre que ce cas de figure se révèle contradictoire avec la théorie des partis cartels, le choix des leaders du parti consistant à faire du siège du parti l'instance à conquérir pour imposer un nouveau leadership au parti n'est pas sans rappeler l'action de F. Mitterrand lui-même après Epinay. Or, bien loin de réitérer l'expérience des années 1970, ce « retour au parti » ne va se traduire ni par l'émergence d'un nouveau leadership, ni par un rééquilibrage organisationnel entre les « faces » du parti. Le processus de cartellisation du parti s'en trouve alors renforcé<sup>581</sup> : la centralité retrouvée de Solférino n'empêche en effet pas la sédimentation du déséquilibre organisationnel antérieur. L'inadéquation entre la centralité retrouvée du *party in the central office* et son poids organisationnel réel ne permet en effet pas aux prétendants au leadership de générer un nouveau mode de fonctionnement à partir duquel refonder l'équilibre partisan.

C'est donc bien davantage à un *statu quo* organisationnel que le PS est confronté à partir de 1986, cette période illustrant l'incapacité de ses dirigeants à élaborer collectivement un nouvel équilibre partisan. En effet, la compétition intrapartisane s'est adaptée à l'inscription institutionnelle du PS, ce qui a conduit finalement à renforcer le déséquilibre organisationnel établi depuis 1981. Autrement dit, si les ressorts du jeu politique se sont modifiés, ceux-ci s'appuient sur un déséquilibre organisationnel qu'ils perpétuent bien davantage qu'ils ne le modifient. Si, de l'équilibre au déséquilibre partisan, l'après-Mitterrand émerge donc au Parti socialiste (Section 1), le « retour au parti » qui l'accompagne illustre essentiellement l'impératif ressenti d'une nécessaire adaptation du PS, impératif pourtant largement avorté en pratique (Section 2)

---

<sup>581</sup> Si le processus de cartellisation est envisagé dans ce chapitre d'un point de vue organisationnel, dans le suivant on verra qu'il est lié à l'émergence d'une nouvelle économie partisane centrée sur la professionnalisation et l'investissement croissant dans la sphère publique.

## **Section 1. De l'équilibre au déséquilibre partisan : l'émergence de l'après-Mitterrand.**

Lorsque, évoquant les résultats des législatives perdues de 1986, F. Mitterrand déclare à L. Fabius : « Il vous aura manqué six mois »<sup>582</sup>, il résume finalement le sentiment socialiste selon lequel l'adaptation aux exigences gouvernementales et les réajustements politiques qui en découlent auraient finalement porté leurs fruits auprès de l'électorat. Lors de ces élections, le PS réalise un résultat satisfaisant (32 %) faisant de lui la première force politique du pays, largement dominante à gauche<sup>583</sup>. Cette consultation électorale est l'occasion pourtant de voir apparaître les premières fêlures dans la configuration partisane dominée par F. Mitterrand, ainsi que l'échange entre L. Jospin, premier secrétaire, et L. Fabius, premier ministre, l'illustre dès 1985. Mais elle est également à l'origine d'une crise stratégique pour le parti. Alors que celui-ci occupe une place dominante à gauche, il a besoin d'alliés pour former une majorité. Or, la défection des communistes depuis 1984 et leur effondrement en 1986, rendent la stratégie d'alliance problématique. Si le PS accepte de se concevoir comme un parti de gouvernement la question se révèle pourtant d'autant plus épineuse qu'elle implique un repositionnement sur l'échiquier politique qui n'est pas sans heurter sa culture partisane.

S'ouvre alors à partir de 1986 une période de transition où si F. Mitterrand conserve encore le pouvoir sur son parti, celui-ci lui échappe progressivement après sa réélection en 1988. A cet égard, la cohabitation aux sommets de l'Etat entre F. Mitterrand et J. Chirac s'avère délicate en termes de maintien de la configuration partisane. Le Président de la République parvient en effet à conserver sa position dominante notamment parce qu'il apparaît très rapidement comme le plus à même pour succéder à lui-même. Dans le même temps pourtant, l'équilibre partisan se déstructure tandis que le parti reste dans l'expectative quant à sa stratégie électorale. Moment généralement considéré comme géré de main de maître par F. Mitterrand, la cohabitation signe ainsi le « début de la fin » de son hégémonie sur le parti (§1). Celle-ci peut perdurer notamment car, dans cette période de transition, il apparaît aux dirigeants que seule l'élection présidentielle peut permettre de trancher les questions qui enveniment la vie du parti. Le large succès de F. Mitterrand en 1988, qui ponctue la cohabitation, n'est alors qu'un succès en trompe-l'œil, notamment en raison de l'échec de la stratégie d'« ouverture » voulue et conduite par le président (§2).

---

<sup>582</sup> Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 2. Pierre Martin établit une corrélation entre l'évolution des taux de croissance et d'inflation et les performances électorales. Du point de vue des indicateurs économiques, le bilan du gouvernement Fabius se révélant plutôt convenable, « le redressement socialiste de 1984 à 1986 et le résultat des élections de 1986 [sont] très proches de l'équilibre droite/gauche du vote normal », cf. Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales, op. cit.*, p. 353.

<sup>583</sup> L'établissement de la proportionnelle n'est pas étranger à ce bon résultat. Le Parti socialiste obtient en effet en 1986 32 % des voix, le PC 9,8 % et la coalition RPR-UDF 42 %. La mise en place de ce mode de scrutin, que l'on n'évoquera pas directement ici, relève d'un usage stratégique visant principalement à permettre au PS de conserver la meilleure implantation législative possible, mais aussi à permettre l'émergence d'un problème d'alliance au sein de la droite avec le renforcement du FN, qui fit à cette occasion son entrée au Parlement.

## **§1. La cohabitation, splendeur et décadence de la configuration partisane autour de F. Mitterrand ?**

Perçue rapidement comme inéluctable, la défaite socialiste aux législatives de 1986 ouvre la voie à une pratique institutionnelle inédite, la cohabitation entre un Président de la République et un Premier ministre de camps opposés. Contraire à l'esprit des institutions pour les uns, retour au texte pour les autres<sup>584</sup>, la cohabitation, rendue possible par le maintien de F. Mitterrand à son poste de Président malgré la défaite du PS<sup>585</sup>, inaugure surtout un nouveau mode de partage du pouvoir entre les partis dominant le système politique. Particularisme des institutions françaises, elle renvoie le PS dans l'opposition sans toutefois rompre tout lien avec le pouvoir exécutif. Elle oblige alors le Président de la République à mettre en place un dispositif lui permettant de contourner l'isolement institutionnel dans lequel le Premier ministre cherche à le cantonner<sup>586</sup>, dispositif qui va modifier les rapports entre les différentes « faces » du PS. L'efficacité du dispositif est unanimement reconnue dans le parti, laissant accroire à un pouvoir présidentiel à son apogée. Pourtant, la prise de distance mécanique due au fonctionnement des institutions qui s'établit entre le parti et le Président de la République favorise l'apparition d'un questionnement, implicite depuis 1985, sur la nature du PS, son organisation et ses alliances (A). Elle permet également un « dégel » du jeu des courants à l'intérieur du parti, du fait notamment des affrontements en germe au sein du courant A (B).

### **A. Un pouvoir présidentiel sur le parti à son apogée ?**

Malgré la défaite de 1986, l'équilibre partisan est cependant bien maintenu. L'idée généralement partagée au sein du parti est de faire front derrière F. Mitterrand. La conséquence directe en est un renforcement de la position de ce dernier. De 1986 à 1988, se met alors en place un dispositif ayant pour cœur l'Élysée, destiné à permettre au Président d'entretenir efficacement « l'opposition » au gouvernement Chirac, en vue de la prochaine présidentielle. Ce dispositif n'est pas orchestré ouvertement par et à partir du parti mais organisé autour d'une équipe réduite qui joue un rôle d'autant plus efficace qu'elle n'est jamais officialisée par le parti. Une profonde dissociation s'opère alors entre cette équipe ramassée et les instances du parti forcées de délaissier les priorités politiques du moment

---

<sup>584</sup> Parmi les nombreux ouvrages consacrés à cette question, cf. notamment Duverger (M.), *Bréviaire de la cohabitation*, Paris, PUF, 1986 ou bien encore Cohendet (M-A.), *La cohabitation : leçons d'une expérience*, Paris, PUF, 1993 et, pour une synthèse, Colliard (C-A.), « Les pouvoirs du Président de la République en cas de coexistence institutionnelle (mai 1986-mai 1988) », *Revue du droit public*, 1989, p. 1565-1605, ainsi que le numéro spécial de la revue *Pouvoirs*, « La cohabitation », n°91, 1991.

<sup>585</sup> Malgré les supputations sur une éventuelle démission de sa part, surtout en cas de lourde défaite du PS : « Vous imaginez une seconde qu'avec une gauche qui serait à 41 %, le président de la République pourrait se maintenir ? [...] Vous croyez que psychologiquement, politiquement, il pourrait rester ? » : J. Poperen, comité directeur du 23 mars 1985, *Sténotypes OURS*, p. 197.

<sup>586</sup> Pour une description de cette tentative de « containment » de la part de J. Chirac, cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 2, p. 483 et svtes.

pour davantage se projeter sur « l'après cohabitation » : « l'après cohabitation » devient un enjeu de pouvoir futur entre courants quand l'enjeu présent relève de F. Mitterrand seul.

## 1. La « Maison Mitterrand ».

Le dispositif élaboré n'est cependant qu'une exacerbation du fonctionnement de la configuration partisane ayant pour centre l'Elysée. Il témoigne de la mobilisation d'individus ayant acquis dans le parti depuis 1981 une centralité qui fait d'eux des acteurs désormais incontournables du fonctionnement de la configuration partisane. Ce dispositif est pourtant porteur d'évolutions contradictoires. Il souligne en effet un repli de F. Mitterrand sur sa propre position institutionnelle. En un sens, le Président de la République tire des modes de fonctionnement de la configuration partisane un renforcement de son pouvoir. A l'opposé, ce repli souligne un rétrécissement de son influence sur le parti. Autrement dit, si la puissance de F. Mitterrand s'accroît, l'étendue de celle-ci est plus ciblée, puisqu'elle se concentre sur ses rapports avec les responsables socialistes occupant des postes stratégiques durant la cohabitation. Un réseau de consolidation<sup>587</sup> émerge donc au cœur des « faces » du parti. Ce réseau concerne toutefois davantage des acteurs marginaux-sécants<sup>588</sup> au sein de ces « faces », plutôt que les instances de celles-ci. Ce resserrement de l'attention de F. Mitterrand sur sa propre position autorise alors l'apparition non pas encore d'un espace de concurrence au sein des instances du parti pour les membres qui y participent, mais provoque une dissociation des enjeux qui en est bien le prélude :

« L'idée de départ de François Mitterrand en 1986, c'était dans l'ambiance du moment et d'ailleurs pas tant du côté du parti que de François Mitterrand lui-même. Il me disait : "Cette cohabitation, on ne sait pas comment cela va se terminer. Cela peut se terminer à tout moment ; je peux être amené à démissionner". On allait vraiment dans l'inconnu, y compris lui. C'était très exaltant, c'était une première, on défrichait une situation institutionnelle nouvelle. On avait l'impression, et François Mitterrand encore plus que nous, de découvrir un terrain politique nouveau. Du coup, il voulait gagner sur ce terrain-là aussi, et il s'est beaucoup concentré là-dessus. Il voulait montrer qu'un Président de la République, que lui, pouvait triompher de cette épreuve. »

J. Glavany, entretien personnel du 13 mars 2006.

F. Mitterrand élabore donc un dispositif resserré qui fonctionne en deux temps. D'abord, la création d'une cellule directement attachée au président ; ensuite la mise en place de liens informels entre l'Elysée et le parti :

« C'était très simple. F. Mitterrand était à l'Elysée, Joxe au groupe et Jospin à Solférino. Cela, c'était la continuité de ce qui existait déjà, mais avec des contacts renforcés, parfois quotidiens. On avait aussi, dans le plus grand secret, une réunion avec un représentant du groupe dans le bureau de Jean-Louis

---

<sup>587</sup> M. Dobry appelle réseau de consolidation l'ensemble que forment entre eux les secteurs du système politique de par les transactions collusives qu'ils entretiennent entre eux, cf. Dobry (M.), *Sociologie des crises politiques*, op. cit., p. 110 et svtes.

<sup>588</sup> C'est-à-dire « l'acteur qui est partie prenante dans plusieurs systèmes d'actions en relations les uns avec les autres et qui peut, de ce fait, jouer le rôle d'intermédiaire et d'interprète entre des logiques d'action différentes voire contradictoires », cf. Crozier (M.) Friedberg (E.), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, Col. Points Essais, 1992 [1977], p. 85.

Bianco, Jean-Marie Cambacérès [directeur du cabinet de Lionel Jospin] moi, et trois-quatre autres personnes<sup>589</sup> pour coordonner l'action des trois sphères »

J. Glavany, *op. cit.* .

« Jospin était très jaloux du parti. Il disait : "Il y a eu deux séquences : quand le parti était au cœur du dispositif et quand Charasse était au cœur du dispositif". Pendant la cohabitation, il n'était pas pensable que le Président de la République se réunisse avec le Premier secrétaire pour ourdir officiellement un complot contre le Premier ministre. Donc on a pris des habitudes, c'est-à-dire que l'Elysée décidait sans en référer ou tout au moins en dialoguer avec le parti. Et Charasse n'avait pas de poids dans le PS en tant que tel. *Mais il était le surintendant de la maison Mitterrand.* Il faisait passer les messages, il avait des relais qui conduisaient à des prises de positions dans le parti. *On était dans une lecture totalement élyséenne*<sup>590</sup> »

J-C. Cambadélis, entretien personnel du 19 janvier 2006.

Lecture totalement élyséenne illustrée en premier lieu par le rôle de M. Charasse qui devient dès cette période un acteur essentiel dans l'articulation entre le parti et le pouvoir Exécutif. La position de M. Charasse dans le jeu partisan est le signe d'une configuration où les ressources politiques internes sont redistribuées en fonction de la légitimité acquise auprès de F. Mitterrand et non plus en fonction des positions hiérarchiques sanctionnées dans des institutions partisans qui témoignent, elles, de la structuration de la coalition dominante. La maîtrise des rouages du parti par le courant mitterrandien est telle qu'une prise de distance apparaît entre l'occupation des positions internes qui traduisent l'équilibre partisan et l'usage qui est fait de ces positions par ceux qui les occupent : il s'agit désormais moins d'assurer une domination sur le parti que d'en exploiter les possibilités. Ceci a également pour conséquence de faire apparaître de nouveaux acteurs dans le jeu partisan interne. M. Charasse, de par son rôle d'intermédiaire en est une illustration. Le fait que l'action du parti durant la cohabitation soit coordonnée depuis le bureau de Jean-Louis Bianco en est une autre. La sédimentation du déséquilibre organisationnel permet, par conséquent, à ces acteurs d'exploiter de nouvelles ressources politiques, telle la proximité avec le Président de la République, pour s'imposer véritablement dans la compétition intrapartisane.

Cette prise de distance par rapport aux équilibres politiques établis est marquée par l'usage que fait J-C. Cambadélis de l'expression « surintendant de la maison Mitterrand ». Outre le terme surintendant qui renvoie à une vision monarchique – finalement classique – du fonctionnement du parti sous F. Mitterrand, c'est surtout le terme « maison Mitterrand » qui doit retenir l'attention, en ce qu'il marque à la fois la distance physique entre les « faces » du parti (l'Elysée et Solférino) mais aussi une nouvelle phase de l'équilibre partisan. Cet équilibre est tellement inscrit dans le fonctionnement

---

<sup>589</sup> En réalité il s'agissait de François Rousseley, directeur de cabinet de Pierre Joxe, alors président du groupe socialiste à l'Assemblée et de Jean-Jack Queyranne (porte-parole du PS).

<sup>590</sup> Lors de l'entretien, M. Charasse n'a pas souhaité revenir sur son rôle durant la cohabitation, se contentant de préciser : « Mitterrand disait : " appelez Jospin ou Joxe et dites-lui que ... " ou bien sur des sujets techniques, les collaborateurs du président leur faisaient savoir que sur tel ou tel sujet il fallait faire attention. Mais surtout, Mitterrand avait dans le parti ou dans le groupe des amis fidèles qui agissaient sans prendre leurs ordres de l'Elysée. Ils savaient ce qu'ils avaient à faire. Les ordres de Mitterrand, c'était finalement rare, ce n'était jamais comminatoire. Il n'y avait pas un contrôle étroit, ce n'était pas un régime moscovite », M. Charasse, entretien précité.

du parti qu'il n'est ici plus question du maintien de la domination du courant A, mais de sa naturalisation : de fait celui autour duquel l'équilibre en question s'est construit peut lui-même en user de manière quasiment privative<sup>591</sup> ou, tout au moins, largement autonome.

En revanche, évoquer la « maison Mitterrand » plutôt que le courant Mitterrand indique que le jeu interne acquiert une fluidité nouvelle derrière la fixité apparente des positions au sein du parti. Depuis 1985, le jeu des courants retrouve une vigueur nouvelle. Claquant de manière spectaculaire la porte du ministère de l'agriculture le 4 avril 1985 au motif qu'il refuse le choix de la proportionnelle, M. Rocard, entre autres, s'applique à remobiliser son courant dans la perspective de l'élection présidentielle de 1988. Il se compte au congrès de Toulouse de 1985, rompant avec l'unanimité qui prévalait jusque-là. Malgré le bon score de la motion rocardienne (28,6 %), l'équilibre partisan est cependant maintenu, la synthèse générale étant conclue à l'issue du congrès. L'unité s'opère au profit du courant A qui, allié au courant Mauroy, conserve la majorité au comité directeur (75 sièges sur 131). La solidité de la position de F. Mitterrand autorise ce compromis qui se conclut sur des bases défavorables aux Rocardiens, mais que ceux-ci acceptent pour ne pas entrer ouvertement en opposition avec le Président<sup>592</sup>. La coalition dominante au sein du parti est donc maintenue, mais sur des bases nouvelles, plus précaires comme l'indique la volonté des Rocardiens de se compter, et donc d'influer plus directement sur la définition de l'équilibre partisan. Si la « maison Mitterrand » sort donc confortée de ce congrès, le jeu partisan prend une dimension nouvelle, se développant dans trois directions annonciatrices de la recomposition future.

## 2. Un jeu partisan renaissant.

Première direction, l'idée de l'orientation réformiste du parti. Par un jeu sémantique insistant sur la fidélité du parti à ses principes malgré son adaptation aux exigences de l'exercice du pouvoir, les leaders du parti s'inscrivent dans une posture gouvernementale clairement revendiquée<sup>593</sup>. Si ce congrès est présenté par la presse comme le Bad-Godesberg du PS<sup>594</sup>, il est surtout celui de la revendication officiellement proclamée de la capacité à gouverner du Parti socialiste, capacité qui en

---

<sup>591</sup> Usage qui n'est pas sans renvoyer à la forme patrimoniale du pouvoir sous la féodalité telle que décrite par Elias (N.), *La dynamique de l'Occident*, Paris, Press Pocket, 1990 [1977]. Or, la patrimonialisation du pouvoir correspond également à une phase de concurrence accrue pour le conquérir, ce qui va être également le cas au sein du PS.

<sup>592</sup> M. Rocard ne se priva pas de faire valoir que : « Nous avons passé entre nous un accord [...]. Il accorde à notre sensibilité le même pourcentage de candidats éligibles parmi les députés éligibles dans une certaine hypothèse qu'il n'y avait de députés sortants dans le groupe parlementaire, soit 18,7 % [...]. Chacun a très bien compris que m'exprimant ici au nom de 28,5 %, j'aurais pu demander loyalement, en fonction de nos règles, le réexamen de cet accord. Mais nous voulons la synthèse » : M. Rocard in Congrès de Toulouse des 11-13 octobre 1985, *Sténotypies OURS*, p. 171. Le courant rocardien veilla cependant au strict respect de son pourcentage pour les élections régionales suivantes, inaugurant par là une jurisprudence interne complexe qui permettait à chaque courant d'obtenir le respect strict de son influence dans les investitures.

<sup>593</sup> Le fait même de recourir à un jeu de langage complexe rend compte de la persistance des schémas anciens qui pèsent sur la culture partisane socialiste. Laurent Baumel et Laurent Bouvet évoquent à cet égard un « surmoi marxiste » dont le PS ne se serait toujours pas définitivement dégageé aujourd'hui encore, cf. Baumel (L.), Bouvet (L.), *L'année zéro de la gauche*, Paris, Michalon, col. Régénération, 2003.

<sup>594</sup> *Le Monde* des 13-14 octobre 1985.



fait selon ses leaders une force d'alternance désormais incontournable. En filigrane derrière la question sur la nature réformiste du parti, la revendication d'un statut de parti de gouvernement s'impose :

« Aujourd'hui, le Parti socialiste s'est affirmé comme un parti de gouvernement, capable de hiérarchiser ses priorités, de faire des choix, débarrassé de la plupart de stigmates d'une culture d'opposition. Oui, nous avons changé, puisque nous sommes passés d'une culture d'opposition à une culture de gouvernement, mais nous n'avons pas tourné le dos à nos engagements fondamentaux, nous sommes restés fidèles aux valeurs de notre projet »

J.-P. Chevènement, Congrès national de Toulouse, *op. cit.*, p. 365.

L'évolution du discours des dirigeants socialistes, *a fortiori* quand ceux-ci ont été ministres, est ici décisive car elle s'avère potentiellement déstabilisatrice de la culture partisane socialiste. Les principaux leaders socialistes<sup>595</sup> sont donc contraints, seconde direction, de mettre un terme à la dissonance entre les postulats doctrinaux dont ils se réclament et la stratégie en actes telle qu'elle a été menée au gouvernement et qu'ils ont eux-mêmes légitimée dans le parti en laissant la direction mobiliser les adhérents sur cette base. Les ressources politiques nouvelles dont ils peuvent se prévaloir individuellement au sein du parti – *i.e.* l'expérience gouvernementale – nécessitent cet ajustement et les obligent à une redéfinition des normes jugées collectivement comme fondatrices de l'identité socialiste. Ainsi qu'on l'a vu, ils ne peuvent pourtant officiellement opérer une hiérarchie nouvelle entre normes militante et gestionnaire<sup>596</sup>. Ce réajustement normatif implique en effet de toucher à un des éléments constitutifs du triptyque ligne d'Epinaï, impératif militant et organisation moderne, triptyque sur lequel s'est élaboré le jeu intrapartisan. Or, interroger un de ces éléments amène inévitablement à interroger la pertinence des deux autres. La question est donc moins de savoir si le PS est devenu un parti réformiste *per se*, que de savoir si la reconnaissance de la transformation du statut du parti n'induit pas également la recherche d'une nouvelle stratégie et la redéfinition des attentes par rapport à l'organisation partisane<sup>597</sup>. En adoptant un discours réaliste, les leaders socialistes ouvrent ainsi la voie à un questionnement lancinant au sein du parti depuis la rupture de l'Union de la gauche en 1984 et la perte d'influence des communistes. Pour cette raison, le congrès de Toulouse sera largement consacré non pas au « Bad-Godesberg » en tant que tel, mais à la réaffirmation des

---

<sup>595</sup> On se réfère ici notamment aux principaux leaders de courants, ou à ceux qui occupent des positions institutionnelles dans le pouvoir exécutif.

<sup>596</sup> Cf. *supra* M. Rocard : « Osons dire que nous avons changé, ce sont les faits qui nous ont amenés à changer, et, réalistes que nous avons été, nous les avons pris en considération ». Ce à quoi L. Jospin s'empresse de répondre : « Est-ce que nous avons changé l'essentiel de nos conceptions ? [...] La vérité, c'est que nous avons gardé nos principes, mais que nous avons adapté notre politique à la réalité. Mais faudrait-il être irréaliste pour prouver qu'on est fidèle, ou est-ce qu'il faut se renier pour prouver qu'on est réaliste ? » : L. Jospin, *Ibid.*, p. 222.

<sup>597</sup> Dans *Le longs remord du pouvoir*, A. Bergounioux et G. Grunberg utilisent l'expression « fin du cycle d'Epinaï », expression qui va être popularisée dans le parti en 1993. Cette idée de « fin de ce cycle », régulièrement évoquée depuis, ne date pourtant pas du tournant des années 1990, mais bien du congrès de Toulouse où certains congressistes s'interrogent déjà sur « la fin du parti d'Epinaï ».

principes qui doivent guider la nouvelle stratégie électorale que le parti doit définir, à partir de l'idée que désormais il est le pivot du jeu politique et maître à gauche<sup>598</sup> :

« Nous sommes cette grande force qui, désormais, se situe en position prépondérante, nettement prépondérante à gauche, capable d'occuper une grande partie, la plus grande partie du terrain politique de ce côté. Mais il est évident que si nous pensons profondément ce rôle du Parti socialiste, cela veut dire qu'à chaque instant, nous faisons effort pour de nouveaux élargissements, de nouvelles ouvertures, donc pour contrarier tout ce qui serait repliement sur nous-mêmes et qui serait contraire à la définition que nous venons de donner du rôle du Parti socialiste, aujourd'hui, comme grande force d'alternance »

J. Poperen, Congrès national de Toulouse, *op. cit.*, p. 476.

Posés en ces termes, les clivages anciens ressurgissent ainsi, tout en actant la transformation inévitable de la stratégie politique et ce, notamment, par rapport à l'hégémonie à consolider du PS. Le CERES adopte par exemple une posture de contempteur de la démarche rocardienne, réutilisant pour l'occasion la dénonciation de la « gauche américaine » :

« Il n'y a pas de grand parti sans grand projet. Finalement ce qui fait la différence entre un parti comme le nôtre et une nébuleuse, entre nous et un parti démocrate à l'américaine, c'est le lien entre notre parti et notre projet. C'est cette manière collective de voir demain. [...] Notre parti a vocation à assurer l'héritage de toute la gauche française. Notre parti doit occuper cet espace. Ce n'est plus, pour le moment, autour de l'Union de la gauche que l'on réunira toutes les forces populaires : c'est d'abord autour de notre parti, héritier de toute la gauche »

G. Sarre, *Ibid.*, p. 238-240.

Si la question stratégique est posée, il n'y est pourtant pas répondu directement, sauf à envisager – déjà – une ouverture aux législatives à des personnalités alors extérieures au PS<sup>599</sup>. La position de F. Mitterrand dans l'équilibre partisan n'est ainsi pas discutée puisque, au contraire, les courants s'accordent pour réaliser une synthèse générale lors du congrès de Lille en 1987. Cependant, la constitution de la stratégie électorale en un enjeu entre les courants ouvre la voie à une remise en cause ultérieure de l'équilibre partisan en ce qu'elle sert de marqueur entre les groupes en compétition de la coalition dominante.

C'est justement la constitution même de ces groupes, troisième direction, qui va s'avérer potentiellement déstabilisatrice puisque vont émerger, dans le courant A, des responsables pouvant prétendre à sa direction future. Là encore, c'est bien le congrès de Toulouse qui constitue un moment charnière en ce qu'il officialise la prétention des héritiers à l'héritage. Ce congrès est tout d'abord celui où L. Fabius devient non plus seulement le premier ministre de F. Mitterrand, mais aussi

---

<sup>598</sup> C'est à cette date que la théorie du parti hégémonique s'impose au sein du parti : « Désormais, je suis persuadé comme vous qu'il n'y aura pas d'alternance en France, qu'il n'y aura pas de modernisation en profondeur de l'économie et de la société française sans un Parti socialiste puissant, [à] 30 %, 40 % » : L. Fabius, Congrès de Toulouse, *op. cit.*, p. 289.

<sup>599</sup> A l'instar de H. Fiszbin, communiste dissident ou bien encore du centriste Olivier Stirn ou de l'ex-PSU Huguette Bouchardeau.

désormais un leaders incontesté au sein du parti. « L'adoubement de L. Fabius »<sup>600</sup> découle notamment de sa prise de rôle puisqu'il se pose lui-même comme un ténor parmi les autres ténors du parti :

« Nous avons besoin, d'abord, de toi, Lionel et nous irons côte à côte à la bataille ! Nous avons besoin de toi, Pierre, et nous irons ensemble à la bataille ! De toi, Jean-Pierre, et nous irons ensemble ! Et de toi, Michel, et nous irons tous ensemble à la bataille, responsables, militants, sympathisants ! »

L. Fabius *in* Congrès de Toulouse, *Sténotypies OURS*, p. 285.

Mais c'est également le congrès où L. Jospin s'impose lui aussi non plus seulement comme le premier secrétaire nommé par F. Mitterrand, mais comme le premier secrétaire des socialistes, notamment après avoir poussé M. Rocard dans ses retranchements lors d'un discours dont l'offensive étonne<sup>601</sup>. Dès cette date donc, le courant Mitterrand devient le lieu où la succession au Président émerge avec l'apparition de prétendants à celle-ci. L'équilibre partisan ne peut donc se maintenir en l'état que dans la mesure où la « maison Mitterrand » parvient encore à exercer son autorité sur son propre courant quand celui-ci secrète déjà des forces potentiellement antagonistes.

Aussi, la « maison Mitterrand » continue d'occuper une position centrale et prééminente au sein de la configuration partisane. Mais cette position génère, justement à cause de la centralité et du resserrement de la position de F. Mitterrand autour de l'Élysée, l'apparition d'espaces de concurrence dans le parti. Le congrès de Toulouse ne 1985 n'est alors qu'un premier moment du « dégel » du jeu des courants que la défaite de 1986 et la fragmentation du courant A, que F. Mitterrand a significativement sous-estimée, vont accélérer.

## **B. Du « dégel » des courants à la fragmentation du courant A.**

Si tous les chemins mènent encore au palais de l'Élysée, des chemins périphériques, de plus en plus fréquentés, apparaissent. L'idée de « dégel » du jeu des courants renvoie à cette évolution. Dans le cas du PS proprement dit, le « dégel » s'effectue essentiellement autour de la question des types d'alliances qu'un PS hégémonique à gauche doit passer. Mais si la discussion du triptyque qui structure la culture partisane va servir de point d'entrée aux leaders de courants pour relancer une activité interne profondément réduite depuis 1981, la défaite de 1986 oblige par ailleurs à un reclassement des occupants de postes gouvernementaux vers des positions partisane. La période 1986-

---

<sup>600</sup> Titre de l'article que *Le Monde* du 15 octobre 1985 lui consacre. On y évoque notamment un style Fabius, « la morsure du scorpion ».

<sup>601</sup> Cf. *Le Monde* du 13-14 octobre 1985. Il faut remarquer le rôle des médias, ici de la presse, dans la constitution des identités politiques, selon qu'ils entérinent ou pas un nouveau statut politique dont le membre du parti pourra se prévaloir par la suite. Pour un exemple voir le cas d'Arnaud Montebourg qui a fait de la provocation médiatique un mode d'entrée dans le cercle dirigeant au sein du PS, *in* Barboni (Th.), *La Convention pour la sixième République. Une ressource pour la contestation intra partisane d'un homme politique*, Mémoire de DEA de science politique, Université de Paris I, 2003. Sur la légitimité cathodique, voir également la conclusion de Cotteret (J-M.), Emeri (C.), *Le marché électoral*, Paris, Michalon, 2004, p. 230 et svtes.

1988 constitue alors un moment de confrontation entre les différents types de ressources autour desquels les leaders du parti, ou prétendant à ce statut, construisent leur influence.

## 1. Constitution ou réactivation des groupements internes.

Aux ressources proprement partisans s'opposent ainsi des ressources personnelles relationnelles acquises à l'extérieur, notamment lors de l'occupation de postes au sein du pouvoir Exécutif. Cette confrontation engendre une multiplication d'initiatives qui n'est pas sans renvoyer à la transformation du jeu des courants lui-même. Clubs<sup>602</sup> et autres associations vont pulluler durant cette période, sans être pour autant clairement présents dans un jeu intrapartisan où seul les courants officiels, c'est-à-dire historiques ou s'étant comptés, animent la vie du parti. Coexistent ainsi des courants proprement dits, le CERES, qui devient Socialisme et République en 1986, le courant A, le courant Mauroy, le courant Rocard, la sensibilité poperéniste, mais aussi des clubs, comme les Transcourants<sup>603</sup> et la Nouvelle école socialiste<sup>604</sup> ou bien encore l'association Espace 89<sup>605</sup> voire le groupe de proches que P. Joxe a constitué autour de lui alors qu'il était président du groupe à l'Assemblée. Les courants disposent par ailleurs eux-mêmes de leur propre cercle de réflexion. Tout un panel de groupements apparaissent ainsi, allant de l'organisation classique en courant (le CERES), à des structures constituée par et pour des « personnalités » du parti, autrement dit des individus disposant d'un capital politique conjuguant ressources partisans (mandats) et/ou individuelles (popularité médiatique, expérience gouvernementale) comme J. Lang par exemple. C'est d'ailleurs à partir de cette période que l'expression écurie présidentielle apparaît, et donc celle de présidentiables<sup>606</sup>, concurrençant les tendances, expression en vigueur justement quand le jeu des courants était gelé par l'unité post-1981.

---

<sup>602</sup> On se limite ici à évoquer les plus représentatifs des différentes tendances du parti.

<sup>603</sup> Autour entre autres F. Hollande, J-P. Mignard, J-Y. Le Drian, club soutenant J. Delors.

<sup>604</sup> Ecole animée par les transfuges de l'extrême-gauche (notamment J. Dray, J-L. Mélenchon) qui deviendra un courant proprement dit.

<sup>605</sup> Animée par F. Castro, alors la femme de L. Fabius.

<sup>606</sup> « 86, c'est le début des écuries présidentielles. C'est le moment où l'individu commence être plus important que les idées. Les courants, ce sont des hommes, des idées. On avait moins d'idées, alors il y a toute sorte de structures qui apparaissent au service des hommes. Cela ne veut pas dire qu'il y avait plus de courants, mais les courants officiels dans le parti, ce n'était qu'une partie de l'iceberg » : A. Vidalies, entretien personnel du 23 mars 2005.

#### Encadré 4. « La balade des éléphants », topographie parisienne des regroupements autour des leaders socialistes.

Si la multiplication des initiatives hors du cadre du parti n'est finalement qu'un classique dans l'organisation socialiste, elle retrouve après 1986 une vigueur et des formes nouvelles qui ne sont pas sans attiser la curiosité journalistique. Un article du *Monde*, intitulé « La balade des éléphants », propose un panorama de ces initiatives à travers leur localisation géographique<sup>607</sup>. Cette topographie rend compte tout à la fois du changement de statut du PS, dont le prestige des adresses témoigne, ainsi que de l'individualisation de l'activité partisane puisqu'elle n'évoque en effet que les initiatives des « présidentiables » ou « premiers ministrables ».

La traversée de Paris commence donc au 266 boulevard Saint-Germain. M. Rocard y réactive son club, animé par une dizaine de personnes accompagnées d'une quarantaine d'experts et de communicants : « l'arrière-plan présidentiel est évident [même si] on ne peut pas le faire à l'intérieur du parti ». Il loue aussi un deuxième appartement, « à deux pas du 266 » où il a installé son bureau personnel. P. Mauroy loue quant à lui un appartement « cossu sans être luxueux »<sup>608</sup>, qui est à la fois « son bureau et son appartement ». Il y réunit ses cent vingt anciens collaborateurs de Matignon. Une secrétaire et des bénévoles l'aident à animer son association *Socialisme et réalités*, une lettre mensuelle et la *Revue politique et parlementaire* dirigée par un proche, T. Pfister. Aidé par sa femme, J. Lang reçoit chez lui, place des Vosges, ses soutiens. Comme « on faisait attendre les gens sur le palier », il a fallu louer un bureau, « quatre petites pièces » dans un immeuble sur les Champs-Élysées. Sous le patronage de J. Séguéla, une association, *Allons z'idées*, et sa lettre, sont lancées, avec un budget de un million de francs<sup>609</sup>, autour d'une équipe de huit personnes dont Monique Lang, une dactylo et deux étudiants. J. Lang y travaille son image, avec un cabinet de consulting. Un service minitel, « 3615 J. Lang », a également été créé pour l'occasion. « Gracieusement hébergé » près du Trocadéro, dans les locaux d'une association dont il est le président d'honneur, J.-P. Chevènement organise, pour sa part, ses « réunions de cabinet ». Il dispose d'une équipe dont « le personnel est en détachement ». Son courant n'occupe plus les locaux de la fédération de Paris mais conserve encore quelques traits de l'organisation poussée qui le caractérisait. Les députés proches lui versent 1500 francs par mois par exemple. Il dispose d'un club, *République moderne*, avec sa lettre mensuelle et d'un groupe de deux cents experts. L. Fabius, enfin, s'est installé Boulevard Raspail, entouré d'un staff de huit personnes. Une association, *Solidarités modernes*, et sa lettre, ont été mises en place. Des dîners-débats sont organisés au Sénat. Il n'est cependant pas fait mention du réseau d'experts réputé que L. Fabius entretient [les « cent dix experts »], l'article insistant surtout sur le fait qu'il « commence à apprendre à se décontracter ».

Cet article est révélateur d'un jeu de positionnement hors du parti qui reflète les blocages internes de la compétition partisane. Un lieu est ainsi oublié, Solférino, là même où pourtant L. Jospin structure ses soutiens<sup>610</sup>. L'article montre ainsi comment le jeu partisan se déroule désormais tout aussi bien dans que hors du parti, signe de l'effritement de l'équilibre partisan autour de F. Mitterrand. L'individualisation de la compétition interne y est illustrée par la mise en scène des propriétés individuelles de chacun des leaders évoqués. La transformation des modalités de regroupements des équipes partisans transparaît par conséquent derrière des initiatives finalement assez proches (création d'un club ou d'une association, lettre mensuelle). Selon que le leader est appelé ou non à diriger un courant, une description de modes classiques de structuration de l'équipe est réalisée dans l'article :

<sup>607</sup> *Le Monde* du 2 avril 1987. L'article précise le loyer de ces appartements ainsi que l'origine des fonds de ceux qui le règlent.

<sup>608</sup> Ce type de précision illustre la projection sur l'habitat des propriétés constitutives du personnage politique, l'appartement de P. Mauroy ne pouvant être que cossu mais pas luxueux, « populaire » en quelque sorte, cf. Bourdieu (P.), *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 2006 [1980], « Comment peut-on être sportif », not. p. 190 sur la signification distributionnelle du sport.

<sup>609</sup> L'adhésion est de 50 francs, mais « certains généreux donateurs envoient jusqu'à 100 000 francs ».

<sup>610</sup> Cf. Rey (O.), *La marque du métier. Formation et construction d'une « équipe Jospin »*, Mémoire de DEA de science politique, Paris I, 1990.

quand J.-P. Chevènement réunit deux cents experts, J. Lang recourt lui à un cabinet de consulting. La précision quant à la constitution des groupes d'experts rend compte de l'ambition de leaders envisagés désormais d'abord comme des individus potentiellement capables d'accéder à des positions institutionnelles élevées (Premier ministre voire Président de la République).

Cependant, l'acquisition du leadership partisan passant toujours par le contrôle des courants, la structuration d'un de ces groupements reste une constante pour ceux qui y prétendent. Cet investissement dans les modes classiques de la compétition interne est pourtant concurrencé par la reconnaissance de la valeur des trophées que constituent les rétributions matérielles partisans et les ressources accessibles à travers une position au sein de l'Exécutif. La position par rapport au jeu des courants renseigne donc, par là, sur les manières d'investir le parti en fonction des types de ressources et de l'ambition de leaders<sup>611</sup> qui tiennent leur rôle et s'intègrent au jeu partisan par l'ajustement entre des ressources intra et extrapartisans combinées en fonction de la position qu'ils souhaitent y occuper.

Les prémices du dépassement de l'équilibre partisan autour de F. Mitterrand sont ainsi posées, bien qu'elles s'expriment essentiellement de manière encore latente. Progressivement donc, l'équilibre des tensions n'est plus reproduit par le partage officiel des positions dans le parti, décalage dont la direction perçoit les menaces qu'il induit :

« Nous constatons qu'il existe beaucoup de lieux de réflexion, de décision, et parfois d'organisations extérieurs au parti. [...] Ces différentes initiatives, ces structures qui existent, peuvent être, à mon avis, maîtrisées, à condition qu'il y ait un parti fort qui nous rassemble tous et une direction représentative et elle-même dotée de l'autorité et de la légitimité nécessaires »

L. Jospin, comité directeur des 7-8 février 1987, *Sténotypes Ours*, p. 53.

## 2. Une opposition exemplaire : Premier secrétaire contre Premier ministre.

La meilleure preuve de ce décalage est fournie par les fissures qui apparaissent dans le courant A entre L. Jospin et L. Fabius. L'opposition des deux hommes est révélatrice des modes de fonctionnement du parti et de l'interpénétration que le triptyque issu d'Epinais engendre entre poids de la culture partisane, fonctionnement de la compétition interne et traduction en termes de stratégie électorale. Après 1986, chacun s'accorde à penser que les alliances électorales doivent être appréhendées sur la base d'un PS dominant à gauche. Dominant mais pas majoritaire d'où la nécessité d'infléchir la stratégie du parti. Deux lignes qui renvoient chacune à un type déterminé d'organisation partisane s'opposent sur ce point. Pour l'une il s'agit de réorienter la stratégie du parti au centre en actant l'impossibilité de gagner sur une seule ligne de gauche ; pour l'autre, il convient en premier lieu de fédérer la gauche, de « tenir bon sur une ligne de gauche » et ensuite d'élargir. La première implique la conclusion d'accords électoraux avec des forces à la droite du parti ; la seconde suppose la

---

<sup>611</sup> Le terme « éléphant » procède de cette opacification entre les trajectoires des leaders, masquant le fait qu'ils tirent leur position soit de leur investissement dans le parti, soit du capital politique obtenu hors de celui-ci.

reconduction sous une forme différente de l'Union de la gauche. Ces oppositions, esquissées à grands traits, renvoient finalement largement aux marquages entre courants hérités d'Epinay et consolidés à Metz. D'où les positionnements différents vis-à-vis de la reconnaissance du tournant gestionnaire, selon les dirigeants. Pour les Rocardiens, « oser dire que nous avons changé » signifie qu'il faut également repenser la ligne du parti, tandis que la majorité du parti s'accorde sur l'idée que le parti a su s'adapter sans renier ses principes, raison pour laquelle la ligne d'Epinay est régulièrement sollicitée, notamment par L. Jospin qui se pose en gardien de l'orthodoxie et n'envisage la stratégie du parti que dans le prolongement de celle établie en 1971 :

« Nous sommes face à un déclin irrémédiable du PC, et si le Parti socialiste ne se saisit pas de cette occasion historique, [...] alors c'est un pas en arrière formidable que nous accomplirons. Notre tâche, elle est claire pour les dix ans à venir : d'Epinay en 1971, à mai 1981, autour de François Mitterrand, grâce à François Mitterrand, nous avons su rassembler les socialistes [...]. Nous sommes maintenant devant la deuxième étape, d'aujourd'hui à cette fin de siècle. Il est temps de rassembler toute la gauche autour des socialistes »

L. Jospin, Congrès national de Toulouse, *op. cit.*, p. 117.

Les marquages classiques ressurgissent : pour les uns, vouloir s'allier au centre signifierait revenir à la Troisième force tandis que pour les autres, toute autre stratégie ne peut conduire qu'à une impasse électorale. La nature du PS redevient ainsi une source d'affrontements entre les courants<sup>612</sup> mais aussi, phénomène plus problématique, à l'intérieur de ceux-ci. Les positions respectives face au modèle du parti de masse servent en effet à cristalliser l'association entre forme partisane et orientation stratégique. Deux orientations peuvent être esquissées. Le CERES dénonce ainsi toute tentative de Troisième force qui conduirait à un parti démocrate à l'américaine, c'est-à-dire une simple « machine électorale », attaque en direction des Rocardiens pour qui l'élargissement de l'électorat du parti passe par une ouverture au centre et un renouvellement de ses modes d'organisation. Le courant A-B (Mitterrand-Mauroy donc) se divise entre ces deux pôles. L. Jospin, P. Mauroy et J. Poperen se retrouvent sur l'idée d'une pérennisation de la ligne d'Epinay et sur le maintien du mode de fonctionnement actuel, invoquant par exemple la constitution nécessaire d'un véritable parti de masse. L. Fabius, pour sa part, adopte une position légèrement différente en ce qu'il ne se montre pas hostile à une réorientation du projet du parti sur des positions plus axées au centre, bien qu'il reste fidèle à la stratégie d'alliance d'Epinay. Il rejoint par contre plus nettement M. Rocard sur la question de la réforme des modes de fonctionnement du parti, envisageant à de multiples reprises la possibilité d'intégrer plus activement les sympathisants à la vie du parti.

Un évènement, va fixer le positionnement des acteurs en présence, pesant par la suite sur l'équilibre partisan. Mis à part les radicaux de gauche, le gouvernement Fabius est en effet composé

---

<sup>612</sup> Au risque de réintroduire un biais par une personnalisation excessive, face à la diversité et au nombre des positions en présence, on n'évoquera ici, par souci de simplification, que les positions explicites des courants Rocard, CERES, et du courant majoritaire, à partir des positions de J. Poperen, P. Mauroy, L. Fabius et L. Jospin.

exclusivement de socialistes depuis le départ du gouvernement des communistes en 1984. Or, dans la perspective des élections législatives, L. Fabius revendique la conduite de la campagne, arguant du fait qu'en tant que Premier ministre, la tâche de conduire la campagne de la majorité lui revient. Cette entorse aux pratiques socialistes est immédiatement soulevée par L. Jospin, pour qui un tel cas de figure remet en cause la nature du parti et son autonomie même. Il fait d'ailleurs parvenir une lettre en ce sens aux membres du comité directeur, lettre dans laquelle il menace de démissionner s'il n'obtient pas satisfaction. Cet épisode témoigne de la prégnance de la culture partisane socialiste et sa difficile conciliation avec les contraintes institutionnelles. Mais il souligne aussi combien les questions de stratégie électorale constituent un enjeu central dans la compétition intrapartisane. En effet, la volonté de L. Fabius est immédiatement retraduite par ceux qui s'y opposent comme le désir de créer un « front républicain » dans lequel le PS en tant que tel serait noyé. Il est significatif de constater que ceux qui contestent cette thèse prêtée à L. Fabius sont aussi ceux qui la définissent le mieux :

« Deux conceptions peuvent effectivement exister dans nos rangs et il est nécessaire, avant toute chose, de trancher cette question. La première tend à considérer le parti comme une machine à conquérir le pouvoir. Et donc à sélectionner les candidats. *Dans cette conception qui serait proche de celle des partis démocrates à l'américaine, la fonction essentielle accordée au parti est de servir de support à la campagne à l'occasion des élections.* Par la suite, nous considérerions que tout reposait sur ceux que le parti a fait élire, et qui peuvent gouverner en dehors de lui dans une sorte de dialogue direct avec l'ensemble des citoyens [...] Pour nous, le Parti socialiste ne peut se réduire à un seul comité électoral et si nous continuons aujourd'hui à nous donner pour but une transformation en profondeur de la société française, *nous ne saurions réduire le Parti socialiste à ce simple comité* »

B. Roman, comité directeur du 6 juillet 1985, *Sténotypies OURS.*, p. 165-166.

L. Jospin, bien qu'il se refuse à prêter à L. Fabius les intentions dénoncées à travers la notion de front républicain, se positionne en contrepois à celle-ci, au nom de la nature intrinsèque du parti. Le jeu avec les représentations légitimes de ce que doit être le parti est ici manifeste<sup>613</sup>. Ce jeu renseigne sur la conjonction d'éléments nécessaires à l'objectivation du changement de l'organisation socialiste : le respect de la nature militante du parti implique une fidélité au modèle partisan consacré. L. Jospin endosse alors un rôle de censeur de la norme militante du parti, entérinant la « déviance » de L. Fabius par rapport à celle-ci<sup>614</sup> :

« Ma crainte a été que le Parti socialiste ne soit plus, ne soit pas ou ne soit plus vraiment maître de sa campagne, à l'occasion des élections législatives et régionales, *c'est-à-dire au fond ne soit plus vraiment libre et autonome comme formation politique*, à un moment qui était pourtant le moment politique décisif, celui de la bataille politique et de la bataille électorale. [...] Je parle du PS, je le précise encore, et pas de la majorité. En tout cas, moi, je ne parle que du PS dans cette affaire, car ce qui est sûr, c'est que le PS

---

<sup>613</sup> En ce sens, on peut évoquer la mise en concurrence construite d'univers symboliques opposés. Les luttes autour de leur légitimation doivent décider justement lequel des deux est reconnu comme la vérité du parti, et par là, déterminer les administrateurs à même d'en assurer le respect, cf. Berger (P.), Luckmann (T.), *La construction sociale de la réalité, op. cit.*, p. 208-209, qui évoquent les possibilités de conflit entre « coterie rivales d'experts ».

<sup>614</sup> En ce sens, la volonté de L. Jospin d'affirmer sa position dans le parti repose sur une tentative d'annihilation de l'univers symboliques prêtés à L. Fabius, cf. Berger (P.), Luckmann (T.), *Ibid.*, p. 202 et svtes. Pour les deux auteurs, l'annihilation consiste à « liquider conceptuellement tout ce qui se retrouve en dehors de l'univers en question. Cette procédure peut également être décrite comme un certain type de légitimation négative » (p. 202).



ne peut prétendre être à lui tout seul la majorité et le premier secrétaire du PS n'a nullement vocation à être je ne sais quoi, en tout cas pas le chef de la majorité »

L. Jospin, *Ibid.*, p. 27-28.

Il évoqua ensuite la thèse du Front républicain pour lui dénier toute réalité dans le parti, tout en prenant soin de préciser les craintes qu'elles lui inspirent :

« Immédiatement, toute une série de commentateurs [...] ont développé l'existence de deux thèses sur le plan stratégique, comme s'il existait véritablement deux thèses, deux conceptions différentes de la stratégie qui devait être la nôtre dans la campagne : celle du rassemblement autour du PS, d'une part, et celle d'un front républicain, ou d'une ouverture plus large, d'autre part. *Il n'y avait pourtant pas, je l'ai constaté très vite, d'acteurs pour ces thèses.* [...] Dans le domaine économique et social, on a souvent, c'est vrai, intégré à des postes différents le parti, le groupe parlementaire, ses présidents, on a souvent intégré des contraintes. [...] *Mais là, si sur ces problèmes qui concernent le politique, l'autonomie du politique, le parti n'affirmait pas son existence et son autonomie, alors moi, j'aurais craint que cette expérience vécue ainsi soit irrémédiable, pour la vie même du parti, pour sa conception et pour son futur développement historique* »

L. Jospin, *Ibid.*, p. 29-31.

Troisième temps, il s'en réfère enfin à F. Mitterrand pour arbitrer le conflit, moment décisif dans la résolution de cette crise. Celui-ci, dans un jugement savamment balancé<sup>615</sup>, finit par donner raison à L. Jospin qui conclue ainsi :

« *Et puis, il y a eu les discussions que j'ai eues, que j'ai souhaité avoir avec François Mitterrand, et je dis volontiers François Mitterrand plutôt que d'évoquer son titre, et plus encore, dans la dernière période, avec Laurent Fabius. Je crois que le débat, les discussions plus personnelles que j'ai pu avoir, et qui étaient nécessaires, ont conduit à une clarification sur les problèmes en cause. [...] Il est souhaitable que le Premier ministre, et Laurent Fabius lui-même en tant que personnalité, au-delà même de ce qu'est la fonction, joue un rôle éminent dans la campagne. Cela n'a jamais été en question dans mon esprit, cela me paraît aller de soi, et il est souhaitable qu'il puisse le faire en toute indépendance, comme le parti a à mener sa campagne en toute indépendance. [...] Il n'y a pas de différence entre le Premier ministre et moi sur cette question, sur la base des discussions que j'ai eues avec lui. Notre perspective commune est bien de rassembler autour du parti socialiste le pôle de rassemblement des forces populaires, ce qui suppose, bien évidemment, une volonté de rassemblement, donc une capacité de rassemblement, donc un esprit d'ouverture, à l'évidence, et moi j'y suis tout à fait décidé* »

L. Jospin, *Ibid.*, p. 37-39.

Ce *casus belli* entre les deux hommes est pour eux l'occasion d'éprouver leurs prétentions<sup>616</sup> et leurs soutiens auprès des membres du courant A. Affaire dont les proportions dépassent sa portée réelle, l'affrontement entre les deux hommes pousse les membres du courant A à une première prise de position pour l'un ou l'autre. En acceptant de choisir, ceux-ci entérinent alors une redistribution de l'influence dans leur courant entre deux hommes politiques qui en apparaissent dès ce moment-là deux

<sup>615</sup> Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 2, p. 328.

<sup>616</sup> C'est notamment à cette occasion que ses soutiens ne se privèrent pas de souligner la résolution du Premier secrétaire : « Oui, la lettre de Lionel Jospin a été un coup d'éclat. Mais je dirai qu'il est bon que le Premier secrétaire du parti puisse lui aussi parfois taper du poing sur la table. [...] Alors la lettre de Lionel Jospin a étonné ou surpris quelques-uns : comment ? Jospin se permet de parler haut et fort ? Eh bien oui, c'était devenu nécessaire » : J. Huntziger, comité directeur du 6 juillet 1985, *op. cit.*, p. 71-72.

leaders potentiels<sup>617</sup>. Dès lors l'unité du courant est brisée, la situation s'envenimant ensuite jusqu'à l'éclatement en 1990 :

*« La question, c'était de savoir qui deviendrait le leader du parti. C'était cela qui était en jeu derrière, parce que franchement, ce n'était pas une question finalement très importante. A mes yeux, une majorité c'est forcément composite, le seul qui peut la diriger, c'est forcément le Premier ministre. Barre l'avait fait en 78. Sous la V<sup>ème</sup> République, le chef de la majorité, c'est le Premier ministre. Certes après le départ des communistes, la majorité était réduite au PS plus quelques ralliés et des radicaux. Le PS pesait lourd, mais ce n'est pas au chef du parti dominant de diriger, tout simplement parce qu'une majorité, c'est forcément composite. Et c'est pour cela que je me suis rallié à Fabius à ce moment-là, pour des raisons qui tenaient à l'idée que je me faisais des institutions. Le problème, cela a été que Mitterrand, il n'a pas vu sur le moment que c'était une vraie déchirure. Il a été surpris. Il s'en est rendu compte après coup et il n'a pas voulu trancher. Il aurait pu dire : "C'est lui qui dirigera, point". Il ne l'a pas fait et cela n'a fait qu'empirer par la suite, c'était trop tard »*

M. Benassayag, entretien personnel du 1<sup>er</sup> février 2005.

Cette première recomposition de la hiérarchie dans le courant A ne s'effectue pas, finalement, contre F. Mitterrand qui en reste encore un temps maître. Elle rend compte pourtant de l'essoufflement de l'équilibre partisan. Le resserrement de l'autorité présidentielle autour de sa « maison » ouvre un espace de compétition dans le courant majoritaire : le reclassement de ses membres entre L. Jospin et L. Fabius constitue donc la première étape vers l'émergence de nouveaux regroupements. La cohabitation est donc ce moment singulier où à la fois le pouvoir de F. Mitterrand paraît être à son faite mais où, également, il va être clairement éprouvé tout autant par les siens que par ses adversaires au sein du parti. L'investissement des dirigeants dans la stratégie électorale, de par les implications qu'elle induit en terme de jeu partisan, renseigne alors sur le basculement en cours dans la configuration partisane. L'équilibre des tensions va néanmoins perdurer en raison de la volonté tacite des dirigeants du parti de ne pas contester ouvertement la prééminence présidentielle. Aucun des compétiteurs ne peut s'opposer au Président de la République, au risque de nuire à sa propre position interne mais également à une fonction convoitée. En outre, la présidentialisation du parti se mesure à l'aune de l'importance que revêt désormais cette élection dans la vie du parti. Ne pouvant élaborer une stratégie alternative à celle de F. Mitterrand, la candidature de ce dernier devient la solution pour trancher le nœud gordien des alliances électorales. Toutefois, s'il revient à F. Mitterrand d'imposer la stratégie électorale en 1988, sa victoire à l'élection présidentielle n'est pourtant qu'une victoire en trompe-l'œil.

---

<sup>617</sup> On n'entrera pas dans les visées selon lesquelles chacun se préparait à prendre la place de F. Mitterrand dont la démission en 1985 était envisagée par certains leaders.

## §2. L'élection présidentielle de 1988, victoire en trompe-l'œil.

En 1988, l'ambition des dirigeants du parti est de le pérenniser à un niveau électoral élevé, entre 30 et 40 %. Il leur faut cependant trouver des alliés, ce que la faiblesse de la gauche dans son ensemble rend difficile. De ce dilemme découle celui de la stratégie électorale à conduire, ce qui implique, par ricochet, un questionnement relatif à la nature de l'organisation partisane elle-même. Dans cette perspective, la candidature de F. Mitterrand s'impose tout autant qu'elle offre la possibilité au parti de ne pas résoudre par lui-même le dilemme dans lequel il s'enferme. La tentative d'« ouverture » au centre que le président initie constitue alors une solution à première vue idéale, tentative qui rend compte tout autant des évolutions du système partisan que de celles du PS (B.). Cette « ouverture », non exempte d'ambiguïtés, est cependant une nécessité tant électorale qu'organisationnelle pour le Parti socialiste (A.).

### **A. L'« ouverture » : une nécessité seulement électorale ?**

Il peut paraître surprenant d'évoquer les difficultés électorales du PS en 1988 alors que celui-ci réalise un score très élevé aux législatives, ceci après que F. Mitterrand ait lui-même été réélu avec près de 54 % des voix. C. Ysmal considère d'ailleurs que les bases sociales de l'électorat socialiste demeurent relativement stables, au-delà de sa féminisation et son rajeunissement<sup>618</sup>. L'expansion socialiste dans l'électorat touche ainsi toutes les classes sociales, bien qu'un premier décrochage avec les ouvriers apparaisse. Henry Rey souligne pourtant que dès les années 1980, les scores du PS dans les catégories populaires sont fluctuants et fragiles, le décrochage de cet électorat intervenant de manière véritablement marquée en 1993 (18 % d'ouvriers contre le double en 1986)<sup>619</sup>. Or, les leaders socialistes sont dans l'expectative en ce que s'ils ont intégré les exigences d'un parti de gouvernement, ils n'en ont pas encore tiré les conclusions en termes de stratégie électorale :

« Vous vous en souvenez, nous avons inventé la notion de front de classe ouvrière, indissociable de la naissance du socialisme. *Eh bien, si l'on ne clarifie pas les choses, on risque de se retrouver avec un concept aux contours trop flous ou trop précis, et les conséquences sur notre ligne politique ne sont pas négligeables.* Ainsi, les contours sont trop flous, si le front de classe rassemble tous les Français, sauf quelques capitalistes. [...] Les contours au contraire sont trop précis, si le front de classe exclut certaines classes et catégories sociales. Cette exclusion crée un malaise, que nous avons connu, dans nos relations avec les chefs d'entreprise, mais aussi avec les cadres, ou les commerçants. [...] *C'est pour cela que nous devons dire que notre projet concerne tous les Français* »

P. Quilès, Convention nationale des 28-29 juin 1986, *Sténotypies Ours*, p. 61.

<sup>618</sup> Ysmal (C.), *Les partis politiques sous la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Montchrestien, 1989, p. 282 : « l'électorat socialiste reste relativement populaire ».

<sup>619</sup> Rey (H.), *La gauche et les classes populaires. Histoire et actualité d'une mésentente*, Paris, La découverte, 2004, p. 37-38.

Et ils sont d'autant moins enclins à tirer ces conclusions que cette question est étroitement reliée à celle de la forme partisane. Or, cette dernière est loin d'être résolue en ce qu'elle touche aux fondements de la culture du parti.

## 1. La fonction présidentielle, planche de salut du parti.

Les assauts du CERES contre le « parti démocrate à l'américaine », s'ils visent essentiellement le courant Rocard, soulignent malgré tout la conjonction entre choix électoral et choix organisationnel : élargir l'audience du parti menace son ancrage à gauche, dont découle sa stratégie d'alliances. Revenir sur celles-ci reviendrait alors à rompre avec le modèle idéal-typique du parti de masse, amenant par là à confondre le parti avec une vaste agence électorale de gauche, le « parti démocrate à l'américaine ». Pourtant, si la question reste sans réponse au fond, des inflexions décisives apparaissent, notamment de par la présidentialisation du jeu interne. Cette présidentialisation n'est cependant rien d'autre que l'intériorisation par les élites socialistes du frais statut de parti de gouvernement du parti<sup>620</sup>. Elle témoigne de leur conscience que désormais, le PS, de par sa position hégémonique à gauche, peut prétendre légitimement à l'alternance au pouvoir. La stratégie électorale pose donc un problème irrésolu par le parti, tandis que les élections apparaissent non pas comme pouvant résoudre cette contradiction, mais en différer la résolution :

« La stratégie d'alliance, cela a été, c'est vrai, une vraie question dans le parti. Cela l'a remobilisé en quelque sorte. François Mitterrand ne s'est pas préoccupé du réarmement politique du parti. [...] En revanche, cela ne veut pas dire non plus que le parti ait fait fructifier ce réarmement. Et il semble assez évident qu'il ne l'a pas fait d'ailleurs. *Ce qui s'est passé, c'est qu'il a choisi la facilité, il a tout misé sur la présidentielle. Parce que la seule ancre qui reste au PS à cette époque, c'est François Mitterrand* »

P. Moscovici, entretien personnel du 16 février 2006.

Ce choix effectué au moment de la présidentielle<sup>621</sup> témoigne donc d'un changement du Parti socialiste, changement dans les fonctions qui sont reconnues prioritairement au parti. Il s'agit de maximiser immédiatement une position électorale hégémonique signe que, malgré les références à la culture partisane, le PS est là nettement envisagé par ses dirigeants d'abord comme une entreprise électorale. Evoquant le pouvoir thermidorien sous la Révolution française, François Furet estime que « les valeurs qui constituent les buts de [son] action sont distinctes des acteurs : elles sont devenues leur justification, en cessant d'être leur identité »<sup>622</sup>. En ne tranchant pas sur l'organisation partisane qu'ils souhaitent mettre en place malgré l'acuité de ce questionnement, les dirigeants socialistes, s'ils

---

<sup>620</sup> L. Jospin déclarait : « Le problème est tout simplement de ne pas perdre les acquis du pouvoir, et surtout de faire fructifier le capital de compétence, de savoir que nous avons accumulé au gouvernement. Les ministres, mais pas seulement les ministres, car le Premier secrétaire du parti, le président de l'Assemblée Nationale, les deux présidents de groupes à l'Assemblée Nationale et au Sénat, beaucoup de nos secrétaires nationaux, de nos parlementaires, ont acquis eux aussi à travers leurs responsabilités cette expérience du pouvoir. Non, nous ne la laisserons pas perdre » : L. Jospin, comité directeur du 22 mars 1986, *Sténotypies OURS*, p. 43.

<sup>621</sup> Dans un moment d'unanimité suffisamment rare pour être signalé, les personnes interrogées sur ce point s'accordent toutes pour reconnaître ce choix du parti.

<sup>622</sup> Furet (F.), *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, col. Folio histoire, 2002 [1978], p. 125.

ne rompent pas avec leur identité comme le prouvent les débats internes, mettent celle-ci en quelque sorte entre parenthèse, au moins le temps de la séquence électorale. Ils témoignent par là de leur intériorisation des transformations induites par l'accession au pouvoir<sup>623</sup>. Cette logique instrumentale de l'organisation partisane peut se lire à travers la disjonction entre les attentes des dirigeants vis-à-vis du parti et les moyens de les réaliser : la définition de la ligne et de la stratégie électorale dans le parti ne sont plus imbriquées avec les questions du leadership internes ou du choix du candidat à l'élection présidentielle ; ni même considérées finalement comme premières dans la conquête électorale proprement dite. En d'autres termes, en 1988, si le PS « sert encore à quelque chose, ce n'est plus à cela »<sup>624</sup>.

Au-delà de cette disjonction, il ne faut évidemment pas mésestimer par ailleurs le poids de l'équilibre des tensions au sein du parti et de la position qu'y occupe F. Mitterrand. La position du *party in the central office* est de ce point de vue plus qu'inconfortable : quand le Président de la République n'a pas encore précisé officiellement sa stratégie d'alliances avec les centristes, y compris durant la campagne présidentielle elle-même et jusqu'après la nomination de M. Rocard à Matignon, le parti lui-même ne peut s'engager ouvertement sur cette question. Totalement tributaire de la volonté présidentielle, les instances centrales du parti se retrouvent en porte-à-faux vis-à-vis d'une stratégie officiellement refusée au congrès de Lille en 1987, mais sur laquelle la volonté présidentielle peut les faire revenir à tout moment, ce qui sera effectivement le cas après le 8 mai 1988. Cette stratégie d'ouverture au centre, elles vont donc s'y résoudre, n'y échappant finalement qu'en raison du refus du CDS<sup>625</sup>, lui-même. En ce sens, une « dépendance au sentier » existe bien de par le fonctionnement de la configuration partisane<sup>626</sup>. Cette dépendance est cependant d'autant mieux acceptée qu'elle permet de réaliser les attentes de ceux qui en empruntent le chemin.

Cette dépendance se manifeste également à travers une modification substantielle des interactions entre F. Mitterrand et le Parti socialiste. On retrouve par là la logique de disjonction évoquée précédemment. Les dirigeants du parti acceptent en effet d'autant plus facilement la voie que leur impose le Président que leurs rapports avec lui changent de nature. Entre le leader et son parti s'intercale en effet l'institution présidentielle. Alors que dans un premier temps il s'agit d'assurer le

---

<sup>623</sup> Selon une vision entrepreneuriale des organisations partisans, on pourrait voir dans cette transformation l'opérationnalisation d'une orientation du PS en un « office seeking party », c'est-à-dire un parti dont l'objectif premier est de conserver et maintenir ses positions institutionnelles. Sur cette notion, cf. Wolinetz (S. B.), « Beyond the Catch-All Party: Approaches to the Study of Parties and Party Organization in Contemporary Democracies » in Gunther (R.), Montero (J. R.) et Linz (J. J.), *op. cit.*, p. 152-153. Orientation mais pas mutation toutefois, puisque la question de l'organisation socialiste reste une question en suspens.

<sup>624</sup> Jacques Guyard, entretien personnel du 9 février 2005.

<sup>625</sup> Le Centre des démocrates sociaux (CDS) est un parti centriste issu de la fusion en 1976 entre le Centre démocrate et le Centre Démocratie et Progrès.

<sup>626</sup> Pour une présentation de la notion de « path dependency », cf. Muller (P.), Surel (Y.), *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, col. Clefs, 2000, pps. 132-137. L'usage de ce terme ici vise bien à souligner que la configuration partisane détermine certains comportements des acteurs, en ne leur permettant pas d'aller contre un déroulement prévisible des événements. En l'espèce, le PS devait « faire avec » F. Mitterrand tout autant qu'il put « faire grâce » à lui électoralement.

succès de F. Mitterrand, l'orée de son second septennat rend compte d'une transformation dans la perception qu'ont les acteurs partisans de la fonction présidentielle. F. Mitterrand devient ainsi l'institution présidentielle, il est parlé tout autant qu'il parle. Et ce sont bien les fonctions de l'institution que les leaders socialistes ont désormais intégré et dont ils attendent qu'elle leur octroie les bénéfices qu'ils en escomptent. Rapportée aux modes d'investissement partisans de la présidence de la République, on peut ainsi considérer en prolongeant Bernard Lacroix et Jacques Lagroye<sup>627</sup>, que s'opère une fonctionnalisation partisane de l'institution présidentielle, c'est-à-dire que parmi les usages de cette institution, s'en dessine un ayant directement trait aux attentes que les membres du parti ont vis-à-vis de leur président. Pleinement intégré au système partisan dont il est dorénavant un pivot, le PS permet en effet à ses membres d'attendre de leur Président de la République qu'il use de sa fonction pour leur permettre de conserver leurs positions acquises :

« [Il faut] éviter le déphasage entre le langage que nous tiendrons à l'intérieur du Parti et ce que nous dirons publiquement, et ce que le gouvernement, voire le Président de la République, auront eux-mêmes à dire. Pourtant, le parti est distinct du gouvernement, *le Président de la République est encore autre chose – personne et institution – et cependant nous sommes historiquement engagés dans la même bataille* »

M. Rocard, comité directeur du 11 mai 1985, *Sténotypies Ours*, p. 85.

Le PS défait en 1986 malgré un score honorable, les dirigeants socialistes reportent donc leurs ambitions sur l'élection présidentielle de 1988. Se plaçant dans la logique présidentialiste des institutions, ils s'accordent sur le fait que cette élection doit être avant toute chose l'occasion d'affermir la position dominante du PS. La question institutionnelle est donc implicitement – mais définitivement – tranchée<sup>628</sup>. Malgré l'activisme de M. Rocard, toujours favori des sondages, la candidature de F. Mitterrand ne fait rapidement plus aucun doute. Le faux suspense<sup>629</sup> entretenu sur la quatrième candidature du Président vise surtout à laisser à celui-ci les coudées franches durant la cohabitation (il ne se déclare que le 22 mars 1988, à peine plus d'un mois avant l'élection). Le « pacte » qu'auraient conclu M. Rocard et F. Mitterrand dans le courant de l'année 1987<sup>630</sup>, selon lequel le premier ne serait pas candidat si le second l'est mais serait en contrepartie appelé à de « hautes fonctions », n'en est que la version officieuse. Le congrès de Lille en 1987 l'annonce déjà plus clairement puisqu'une motion unique y est déposée, prolongeant le *statu quo* de l'équilibre politique en vigueur. La présidentielle doit donc servir à résoudre la double équation à laquelle le parti se heurte depuis 1986. Il s'agit, d'une part, de rassembler autour du PS 30 à 40 % de l'électorat. Il

<sup>627</sup> Cf. Lacroix (B.), Lagroye (J.), *op. cit.*, pps. 10-11.

<sup>628</sup> A partir de 1986, les interventions relatives au changement des institutions deviennent excessivement rares dans les instances nationales du parti ou ses congrès. Seuls quelques dirigeants n'occupant pas de position centrale dans le jeu des courants, à l'instar de R. Fajardie par exemple, y font encore parfois référence.

<sup>629</sup> Un an avant, un petit groupe fut constitué autour de L. Jospin pour préparer la campagne : « Dès la fin de l'été [1987], j'ai commencé avec quelques camarades de la direction, André Laignel, Henri Emmanuelli, Daniel Vaillant, Pierre Schapira, à préparer dans la discrétion indispensable ce qui devait être en termes de financement, en termes de communication, en termes de mise en place ou de préparation des grands meetings, qu'ils soient du parti ou qu'ils soient maintenant du candidat, [la campagne] » : L. Jospin, Convention nationale extraordinaire, 27 mars 1988, *Sténotypies OURS*, p. 8.

<sup>630</sup> Cf. Bédéï (J-P.), Liégeois (J-P.), *Le feu et l'eau. Mitterrand-Rocard : histoire d'une longue rivalité*, *op. cit.*

s'agit, d'autre part, d'entériner le fait que désormais : « Aujourd'hui, il est acquis, au-delà même des rangs de la gauche que nous avons vocation à gouverner. Malgré les limites, malgré les déceptions, c'est un changement formidablement positif parce qu'il rompt avec une culture de l'expérience de l'éphémère et, finalement, de l'échec. La voie est ouverte, et c'est nouveau, à un vrai système d'alternance »<sup>631</sup>.

La tâche n'est pourtant rien moins qu'évidente puisque l'élection présidentielle survient après le réalignment de 1981-1984 au terme duquel le rapport de force droite/gauche est de 54,5 % contre 45,5<sup>632</sup>. Non résolu jusque-là, le problème de la stratégie d'alliance se pose par conséquent avec acuité, F. Mitterrand étant chargé en quelque sorte de le résoudre :

« Le Parti socialiste ne peut pas, à lui seul, être l'alternative politique. Il n'est pas dans la situation du Labour Party potentiellement, ou de la social-démocratie suédoise [...]. Quelles sont les hypothèses qui s'offrent théoriquement à nous ? *La première est de ne pas donner de réponse à cette question, et, en gros, c'est ce qu'on a fait avant le 16 mars [1986], ou de dire que le parti socialiste sera capable de rassembler suffisamment à lui seul. [...] La seule réponse, et elle n'est pas aisée, que nous puissions apporter à cette question est de dire que nous nous appuyerons sur la dynamique présidentielle et de refuser de la poser en termes législatifs.* Il est effectivement possible, surtout si nous choisissons un bon candidat, d'avoir un Président de la République socialiste. Cela suppose de ne pas faire l'impasse dans notre action et dans notre bataille politique sur le parti communiste et sur les autres forces politiques qui se situent à gauche. Ensuite, si nous gagnons l'élection présidentielle, dans *un rassemblement qui transgresse dans l'occasion du moment les frontières délimitées par les partis* ; alors il sera possible de rebâtir ou en tout cas on pourra espérer rebâtir autour de lui une majorité pour gouverner »

L. Jospin, comité directeur du 15 novembre 1986, *Sténotypies Ours*, p. 133.

Cette position de la direction du parti n'est pas uniquement le fruit de la configuration partisane articulée autour de F. Mitterrand. Elle témoigne aussi des modes d'objectivation des nécessités du changement partisan au sein du PS. Or, de ce point de vue, il est certes difficile de déterminer la ligne du parti sans prendre en considération la volonté présidentielle. Pour autant, aucun courant ne conteste frontalement cette orientation. Si les positions de chacun sont connues, tous acceptent de constituer l'élection présidentielle en un moment charnière pour l'orientation électorale du parti, les leaders de courant se dessaisissant de la stratégie électorale, prérogative partisane par excellence, au profit du Président. Le changement partisan n'est ainsi envisagé ici qu'à travers l'aspect électoral quand il est « génétiquement »<sup>633</sup> relié aux questions de leadership et d'organisation du parti. Ainsi, l'élection présidentielle est bel et bien envisagée comme devant assurer la pérennité électorale du parti, et ce dès le milieu des années 1980 d'ailleurs :

« Nous devons resituer les prochaines élections législatives autant que faire ce peut bien sûr. Nous devons présenter cette échéance comme un rendez-vous important mais non décisif. *Le vrai rendez-vous, ce sont les élections présidentielles. C'est à l'occasion des scrutins présidentiels que sont fixés des projets pour le pays.* [...] Si nos adversaires veulent sortir ce de schéma qui est un schéma vraiment type V<sup>ème</sup>

<sup>631</sup> L. Fabius, comité directeur du 9 mai 1987, *Sténotypies Ours*, p. 29.

<sup>632</sup> cf. Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, op. cit., chapitre. 8, p. 239 et svtes.

<sup>633</sup> On emprunte le terme à A. Panebianco, pour mieux souligner la matrice de fonctionnement du PS telle qu'elle s'est instaurée et ancrée au PS depuis Epinay, autour des éléments que sont donc le leadership du parti, le type d'organisation et la ligne politique.

République, c'est qu'ils prennent la responsabilité de ne pas respecter la logique de la constitution qu'ils ont voulu et mise en œuvre [...]. Nous prendrons d'autant plus l'opposition à contre-pied que nous nous situerons dans la légitimité de la V<sup>ème</sup> République, et cette légitimité repose sur le Président de la République ».

P. Mauroy, comité directeur du 14 décembre 1985, *Sténotypies Ours*, p. 32.

## 2. L'« ouverture ».

F. Mitterrand opte donc pour l'« ouverture ». Face à l'effondrement du PC et à la faiblesse de la gauche en général, cette orientation vise à s'assurer le soutien d'une partie du centre en vue de constituer une majorité ultérieure. Il s'y emploie dès son premier meeting à Rennes le 8 avril 1988. En appelant à la « France unie », il évoque des « hommes de valeur, des hommes excellents » dans la majorité<sup>634</sup>. Il s'agit de rallier une partie des centristes à la majorité présidentielle, sans toutefois nécessairement conclure des alliances partisans. La bipolarisation du système politique et le poids du mode de scrutin majoritaire rendent pourtant ce type d'alliances organisationnelles improbables et l'« ouverture » se résume en réalité effectivement en une entreprise de débauchages individuels<sup>635</sup>. L'impossibilité pour les centristes tentés par l'aventure, notamment ceux du CDS, d'obtenir des garanties quant à l'absence de dissolution de l'Assemblée Nationale bloque en effet le mouvement. Les évolutions du système partisan depuis 1984 exigent néanmoins un recentrage stratégique du PS qui, à défaut de se traduire de manière organisationnelle, doit tout au moins l'être de manière programmatique. La « lettre à tous les Français » écrite par F. Mitterrand tient alors lieu de programme au parti. Elle insiste moins sur les questions économiques, elle évoque à cet égard le « ni-ni » (ni privatisation, ni nationalisation), que sur l'idée d'un développement de la « démocratie »<sup>636</sup>, thème parfaitement repris par le parti :

« Nous sommes en mesure, nous, de dépasser désormais cette opposition termes à termes [entre droite et gauche] et de proposer sur chaque aspect une synthèse offrant ainsi un projet de gauche au rassemblement dont le pays a besoin. Comment résumerai-je notre projet ? Je dirai simplement : *construire la démocratie de la fin du siècle* »

L. Fabius, Convention nationale des 16-17 janvier 1988, *Sténotypies Ours*, p. 161.

Cette lettre introduit ainsi l'idée de rassemblement, manière de renvoyer à l'« ouverture » politique sans la formaliser au niveau partisan par un accord électoral. L'idée est bien de constituer une majorité présidentielle au sein de laquelle l'électorat du PS trouverait certes une place de première importance, mais serait accompagné d'électeurs venant tout autant du centre que du reste de la gauche. Propre d'une majorité présidentielle forcément composite, cette stratégie vise à assurer une place

---

<sup>634</sup> Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 2, p. 727. Jean-Louis Bianco orchestre les prises de contacts avec les leaders centristes durant le printemps 1988, cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *Ibid.*, p. 729.

<sup>635</sup> Les « débauchages » de membres du PS par le Président Sarkozy en 2007 s'apparentent à cette stratégie, semblant confirmer l'impossibilité d'envisager l'« ouverture » autrement qu'en ces termes.

<sup>636</sup> L'insistance sur la démocratie, manière d'opacifier les enjeux économiques n'est pas sans renvoyer à l'idée de Marcel Gauchet, pour qui les « droits de l'homme ne sont pas une politique », cf. Gauchet (M.), *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, col. Tel, 2002, pps. 1-26.



centrale au PS sans l'engager encore sur une question des alliances qui se posera éventuellement au moment des législatives. F. Mitterrand va jusqu'au bout de cette idée, déclarant au soir de sa réélection son « devoir de rassembler tous les Français qui le voudront »<sup>637</sup>. Le gouvernement Rocard doit donc témoigner de cette volonté. Composé de quarante deux membres, ce gouvernement est composé de quinze membres non socialistes, dont plusieurs personnalités de droite (L. Stoléru, M. Durafour, J. Pelletier ou bien encore T. de Beaucé) et onze de la « société civile » (dont B. Kouchner par exemple). Dans la foulée, la dissolution de l'Assemblée Nationale est prononcée le 14 mai. La question de la translation entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire est l'occasion de mesurer l'effet d'entraînement du succès de F. Mitterrand au profit du PS. Le refus ferme des formations centristes de passer des accords électoraux en vue des législatives avec un Parti socialiste qui s'y est pourtant préparé contrairement à la synthèse de Lille, conduit alors la direction socialiste à individualiser sa procédure d'investiture au profit des « personnalités d'ouverture » :

« Notre volonté d'ouverture demeure. *Faute de pouvoir traiter avec des formations politiques, nous avons accepté de discuter avec des personnalités. Le processus de recomposition de notre vie politique engagé depuis les élections présidentielles, sera nécessairement long, et exigera différentes étapes.* [...] La direction du PC a pris la décision originale, sous la V<sup>ème</sup> République, de se déclarer extérieure à la majorité présidentielle bien que dans les urnes, elle y ait appartenu. [...] L'ouverture oui, la dialectique majorité opposition, oui, bien sûr, il faut rompre ce à quoi les Français nous demandent de renoncer, *il faut rompre d'une certaine façon avec peut-être des habitudes qui sont héritées d'une pratique des premiers gouvernements de la V<sup>ème</sup> République*, ce qui a conduit finalement un camp à prétendre s'approprier la totalité de la vie politique, à camper sur la société toute entière comme si elle était devenue sa chose. Non, il n'y aura pas d'Etat-PS. Oui, les socialistes assumeront la totalité des responsabilités qui leur seront confiées par le suffrage universel. Nous ne gouvernerons pas seuls. [...] Voilà des années que nous cherchons sur notre flanc droit à constituer justement un groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale et en tout cas que nous souhaitons qu'une formation liée à la gauche puisse exister. [...] Voilà les raisons pour lesquelles nous avons réservé ces quarante circonscriptions »

P. Mauroy, Convention nationale extraordinaire du 20 mai 1988, *Sténotypies Ours*, p. 15-21.

Sur les quarante circonscriptions réservées, six le sont aux ministres d'« ouverture » (B. Lalonde, L. Stoléru, T. de Beaucé, Doubin, B. Kouchner, R. Bambuck), seize au MRG et seize à des personnalités de gauche, dont certaines sont députés sortants apparentés au groupe socialiste. Au vu de ces chiffres, l'« ouverture » apparaît pourtant très limitée et le « processus de recomposition », dixit P. Mauroy, voué à n'être que très long.

La tentative fait en réalité long feu : les résultats de l'élection législative douchent les espoirs de voir le PS obtenir une majorité absolue. Ne réalisant « que » le score de 37,5 % (PS plus MRG) au soir du premier tour<sup>638</sup>, le Parti socialiste n'obtient qu'une majorité relative au soir du second, avec 275 sièges pour 25 aux communistes et 40 à l'Union du centre (groupe créé par les députés CDS). La

<sup>637</sup> Cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 2, p. 751.

<sup>638</sup> Payant sans doute le « discours de Solutré 1988 » de F. Mitterrand dont la presse ne retint surtout que la phrase « Il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne et il faut que d'autres familles d'esprit prennent part au gouvernement », cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 3, p. 33.

tentative d'« ouverture » se heurte donc à la translation entre majorité présidentielle et majorité parlementaire. Alors qu'il a obtenu un score très élevé à ces élections – l'objectif du parti hégémonique peut être de ce point de vue considéré comme atteint – le PS est donc contraint de rechercher des soutiens pour obtenir une majorité à l'Assemblée, alors même que les communistes ont refusé de s'associer au gouvernement et que les centristes ne se sont pas engagés formellement à soutenir le gouvernement Rocard, suite à la dissolution. En d'autres termes, la question des alliances est posée à nouveau, la « recomposition de la vie politique » ayant montré ses limites. Sous la houlette de F. Mitterrand, le gouvernement Rocard II poursuit toutefois l'idée d'« ouverture présidentielle », malgré les réticences désormais ouvertement affichées au sein du PS : sur les quarante sept membres du gouvernement, vingt-six sont socialistes, trois MRG, six du centre (M. Durafour, J-P. Soisson, L. Stoléru, H. Dorlhac de Borne, J-M. Rausch et J. Pelletier) et treize de la société civile (A. Decaux, R-G. Schwartzberg, B. Kouchner notamment).

Au-delà de sa mise en œuvre concrète, la spécificité de cette difficile tentative d'« ouverture » ne peut toutefois se comprendre pleinement sans un retour sur les évolutions du système partisan dont elle-même témoigne, retour qui permettra d'en resituer les implications mais aussi les limites.

## **B. Le système partisan français, entre permanence et instabilité.**

Avant d'évoquer les réticences du parti vis-à-vis de l'« ouverture », ou plutôt vis-à-vis de ses conséquences, il convient d'opérer une mise au point relativement aux changements du système partisan français pour mieux apprécier les évolutions du PS durant cette période et éclairer les choix stratégiques effectués à ce moment-là.

### **1. Des partis de gouvernement renforcés.**

Selon une définition classique, un système partisan est « l'ensemble des partis en interaction dans un système politique donné »<sup>639</sup>. Or, selon Colette Ysmal, si « les partis de gouvernement sont toujours les piliers du système partisan, ils sont cependant, de plus en plus contestés par les électeurs. En conséquence, le système partisan tend, dans les années 1990, à être plus fragmenté que dans les années 1970 »<sup>640</sup>. Cette fragmentation se marque notamment par un accroissement général de

---

<sup>639</sup> Charlot (M.), Charlot (J.), « les groupes politiques dans leur environnement » in Grawitz (M.) et Leca (J.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, T. 3, p. 510.

<sup>640</sup> « Governing parties [...] are still the pillar of the party system. They are, however, more and more contested by the voters. Consequently, the party system tended, in the 1990s, to be more fragmented than it had been in the 1970s », Ysmal (C.), « The Evolution of the French Party System » in Ignazi (P.), Ysmal (C.), *The Organization of Political Parties in Southern Europe*, *op. cit.*, p. 13.

l'abstention<sup>641</sup> ainsi que par l'émergence de nouveaux partis (Ecologistes), l'inscription à droite du FN dans le paysage politique français<sup>642</sup>, les divisions de la fédération UDF<sup>643</sup> et les résultats de l'extrême gauche en augmentation. L'ordre électoral<sup>644</sup> est-il pour autant modifié par ces évolutions ? Pour P. Martin, « à partir de 1984, un nouveau système partisan se met en place, dont les principales caractéristiques n'ont pas varié depuis : a) un double système d'alliances antagonistes de gauche et de droite, comme avant 1981, mais b) chacune de ces deux alliances étant nettement dominée par un parti : le RPR à droite, le PS à gauche, c) l'existence d'un parti électoralement significatif à l'extrême droite (le FN) mais exclu des systèmes d'alliances, et d) une moindre capacité du système des deux alliances de gauche et de droite à rassembler les électeurs : de 90 % des suffrages avant 1981, cette capacité tombe en moyenne à 80 % des suffrages exprimés après 1984 »<sup>645</sup>. Autrement dit, les évolutions<sup>646</sup> du système partisan ne remettent pas en cause la position dominante des partis de gouvernement malgré les pressions dont elles témoignent. Une restructuration de l'offre électorale s'opère même dans le sens d'une bipolarisation accrue<sup>647</sup>. L'alternance réalisée, les partis de gouvernement bénéficient alors de leur position institutionnelle pour renforcer leur place dans le système partisan, et ce notamment pour deux raisons.

La première tient à la présidentialisation accrue de ces organisations partisans<sup>648</sup>. Cette présidentialisation, dont il faut rappeler qu'elle renvoie à l'investissement des partis politiques dans cette élection, peut se lire à travers le fait que les partis de gouvernement se sont progressivement organisés en fonction de l'élection présidentielle. G. Grunberg et Fl. Haegel estiment que l'élection présidentielle de 2007 constitue un exemple flagrant de cette évolution, PS et UMP voyant évoluer leur organisation du fait d'un procédé de diffusion par concurrence. Autrement dit, tout élément renforçant la présidentialisation de l'un est inévitablement réinscrit dans l'organisation de l'autre<sup>649</sup>. Dans le cas du PS, l'évolution est indéniable. Ainsi qu'on l'a vu, non seulement les élites socialistes

---

<sup>641</sup> Cf. Boy (D.), Mayer (N.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1990.

<sup>642</sup> Cf. Birenbaum (G.), *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992.

<sup>643</sup> Cf. Sauger (N.), *Les scissions de l'UDF (1994-1999)*, *op. cit.*

<sup>644</sup> Cf. Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, *op. cit.*, pps. 84-85.

<sup>645</sup> *Ibid.*, p. 285.

<sup>646</sup> On préférera utiliser ce terme ici pour ne pas avoir à trancher entre les différentes acceptions données au terme changement dans ce champ disciplinaire : Gordon Smith identifie par exemple quatre catégories de changement (fluctuations temporaires, changement restreint, changement général, transformation), cf. Smith (G.), « A System Perspective on Party System Change », *Journal of Theoretical Politics*, 1989, vol. 1 (3), p. 349-363, tandis que P. Mair n'évoque quant à lui le changement des systèmes partisans qu'en cas de « transformations », cf. Mair (P.), *Party System Change*, *op. cit.*, p. 51-52.

<sup>647</sup> En 2002, ces évolutions permirent d'évoquer un système partisan quasiment bipartite, cf. Grunberg (G.), Duhamel (O.), « Système de parti et V<sup>èmes</sup> Républiques », *Commentaire*, n°95, 2001, p. 533-544. En 2007, G. Grunberg et Fl. Haegel évoquent même l'émergence d'un quasi bipartisme, c'est-à-dire non pas « l'existence de deux partis seulement [mais] la tendance à la domination croissante de ces deux partis. Dans un système fondé sur l'existence de plusieurs partis, la question des alliances apparaît centrale ; dans un système où la domination de l'un d'entre eux dans chaque camp est affirmée, elle génère des relations spécifiques dans la mesure où les relations sont inégalitaires, marquées par des formes de dépendance », Grunberg (G.), Haegel (Fl.), *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences po, col. Nouveaux débats, 2007, p. 38.

<sup>648</sup> Phénomène qui n'est par ailleurs pas proprement inhérent à la France, mais propre à la majorité des démocraties occidentales, cf. Poguntke (T.), Webb (P.) (dir.), *The Presidentialization of Politics : A comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

<sup>649</sup> Grunberg (G.), Haegel (Fl.), *op. cit.*, p. 6-9.

ont finalement accepté le primat de l'élection présidentielle, mais l'ont même constitué, comme en 1988, en moment charnière pour déterminer l'orientation stratégique du parti. L'évolution du jeu interne, à travers l'apparition des présidentiables n'est qu'une deuxième étape, traduisant la redéfinition des modes de compétition intrapartisane autour de cette élection. La troisième étape, celle de l'adaptation organisationnelle, pose cependant problème en ce qu'elle heurte à la fois la culture partisane mais aussi des règles du jeu politique interne qui structurent la compétition interne. C'est cette troisième étape que le parti refuse de franchir dès 1988. Les dirigeants socialistes refusent donc de s'accorder sur les conséquences de la présidentialisation du parti, préférant s'en remettre à l'élection présidentielle, chargée grâce à son effet d'entraînement supposé, de résoudre cette équation.

La seconde raison pour laquelle les partis de gouvernement bénéficient de leur position institutionnelle tient au mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours, lequel offre une barrière à l'entrée extrêmement efficace et favorable au maintien d'une large représentation parlementaire des ces partis<sup>650</sup>. Dans une contribution particulièrement stimulante de ce point de vue, Nicolas Sauger revisite cette idée d'une stabilité largement dépendante du scrutin uninominal majoritaire à deux tours. S'appuyant sur les travaux de Gary Cox<sup>651</sup>, il constate en premier lieu que les effets du mode de scrutin à deux tours, au niveau des circonscriptions, « apparaissent patents quand la stabilité de la structuration de la compétition électorale est observée lors du premier tour des élections législatives de la V<sup>ème</sup> République. Cette stabilité est d'ailleurs d'autant plus remarquable qu'on la rapporte aux changements des partis de la scène politique française. [...] Le rapport de force reste relativement constant »<sup>652</sup>. Il constate, pourtant, que le mode de scrutin, dans une acception stricte ne peut exercer aucune contrainte au niveau national (*i.e.* élections législatives et présidentielles), l'élection présidentielle semblant en « remettre en cause le plus directement » les effets<sup>653</sup>. Dans un second temps, toutefois, privilégiant une optique dynamique, il montre d'abord que les changements des règles électorales expliquent « au moins partiellement »<sup>654</sup> le changement du système partisan français. Il constate ensuite que les modifications de lois électorales<sup>655</sup> analysées simultanément avec les différents systèmes électoraux existants<sup>656</sup> conduisent à ce que « pour toute coalition de deux partis ou plus dans un espace structuré par une dimension principale (axe gauche/droite), il se produit des cycles d'affirmation des partis leaders de chacune des coalitions puis de fragmentation au profit des

---

<sup>650</sup> Pour une analyse classique en ce sens, Schlesinger (J. A.), Schlesinger (M.), « The Stability of the French Party System : the Enduring Impact of the Two-Ballot Electoral Rules » in Lewis-Beck (M.) (dir.), *How France Votes*, NY, Seven Bridges Press, 2000, pps. 130 et svtes.

<sup>651</sup> Cox (G.), *Making Votes Count*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

<sup>652</sup> Sauger (N.), « Un système électoral vecteur d'instabilité » in Haegel (Fl.) (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Paris, Presses de Sciences po, col. Faits politique, 2007, p. 374-375.

<sup>653</sup> *Ibid.*, p. 379.

<sup>654</sup> *Ibid.*, p. 383.

<sup>655</sup> C'est-à-dire non plus les systèmes électoraux (transformations de voix en sièges), mais l'ensemble des lois électorales, comme les lois de financement ou encore la réglementation de l'accès aux médias.

<sup>656</sup> Comme la proportionnelle qui augmente la fragmentation, cf. le classique Parodi (J-L.), « Proportionnalisation périodique, cohabitation, atomisation partisane : un triple défi pour le régime semi-présidentiel de la V<sup>ème</sup> République », *RFSP*, vol. 47 (3-4), 1997, p. 292-312.

partenaires de second rang. [...] L'affirmation du partenaire dominant conduit à créer un « espace politique » pour favoriser des concurrents occupant une position plus polaire que lui »<sup>657</sup>.

Autrement dit, N. Sauger met bien en évidence le fait que les variables institutionnelles garantissent aux partis de gouvernement la possibilité de rester dominants bien qu'une certaine concurrence puisse se développer au sein – ou en dehors dans le cas du FN – des deux blocs partisans. Ce constat renforce l'hypothèse de R. S. Katz et P. Mair quant à la cartellisation des systèmes partisans, à condition toutefois de bien préciser l'idée de cartel<sup>658</sup>. Envisagée au sens économique strict du terme, cette dernière renvoie à l'idée d'un contrôle de l'accès au marché politique par les « insiders » qui s'entendraient donc pour empêcher tout développement de la « concurrence ». Or, c'est précisément cette lecture qu'il faut éviter, en tout cas que l'on évitera ici<sup>659</sup>. Katz et Mair précisent en effet que la cartellisation n'empêche pas à proprement parler l'émergence de nouveaux acteurs partisans, mais garantit seulement le maintien de leur position dominante aux partis de gouvernement<sup>660</sup>. En outre, et on s'éloigne ici de la proposition excessivement forte des deux auteurs<sup>661</sup>, loin d'une entente objective et officielle entre ces partis, il faut comprendre l'idée de cartel comme la conscience implicite des dirigeants de ces partis de l'existence d'intérêts communs auquel aucun n'a intérêt à déroger au risque de voir sa position menacée. La modification des modes de scrutins fait partie de ces intérêts implicites. Si en 1985, le PS modifie le mode de scrutin aux élections législatives, il ne remettra plus en cause le rétablissement du scrutin majoritaire effectué par la droite en 1986. La dissolution en 1988 illustre la conscience des bénéfices qu'il en tire, ce que son refus de rétablir la proportionnelle pour les législatives de 1993, tout en sachant qu'il allait au devant d'une cuisante défaite, confirme. Autrement dit, il ne saurait être question d'un accord à proprement parler entre les partis de gouvernement, mais de la protection de leurs « intérêts bien compris », comme l'indique l'identité de vue par rapport au système électoral. On verra par ailleurs que ces points de vue communs n'invitent pas non plus nécessairement à la mise en place de réformes portées conjointement. L'adoption des lois de financement de la vie politique, autre point central dans la théorie des partis cartels, sera en effet tout à la fois largement imposée aux partis de gouvernement, tout comme les mesures adoptées évolueront selon les partis qui les mettront en place. Pour autant, tous s'accordent à y voir une mesure qui leur est favorable.

---

<sup>657</sup> Sauger (N.), *op. cit.*, p. 389.

<sup>658</sup> Sur l'idée de cartel envisagée d'un point de vue financier, cf. *infra*, chapitre VI.

<sup>659</sup> Katz et Mair reconnaissent d'ailleurs que le terme de cartel n'est pas nécessairement le plus approprié, évoquant dans leur articles suivants plutôt une tendance à la cartellisation, cf. par exemple Katz (R. S.), Mair (P.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Rejoinder », *Party politics*, vol. 2 (4), 1996, p. 526.

<sup>660</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 23 : « [Cartel parties] cannot prevent the emergence of challenges from outside the cartel ».

<sup>661</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), *Ibid.*, p. 19.

## 2. Un système partisan finalement stable.

La séquence élections présidentielles législatives de 1988 ne marque donc pas un profond changement du système partisan. Loin d'avoir remis en cause l'existence des deux blocs antagonistes, elle va même les renforcer. P. Martin indique que l'intensité des proximités partisans a tendance à s'affaiblir avant, mais aussi pendant une phase de réaligement, pour se redresser nettement dans la phase de consolidation de cette dernière. Or, il constate après 1984, une « sensible progression des proximités partisans après les premières années qui ont suivi la phase de réaligement »<sup>662</sup>. Le système partisan trouve ainsi un nouvel équilibre après le réaligement de 1981-1984, qui se traduit notamment par le maintien des blocs antagonistes articulés autour de la *summa divisio* gauche/droite. Autrement dit, derrière les évolutions qui semblent l'agiter, le système partisan se révèle en réalité stable. Ceci ne saurait conduire pour autant à nier les transformations plus globales du système politique dont le système partisan n'enregistre qu'un écho distordu. La meilleure preuve de ces transformations est fournie par ce que Jocelyn Evans nomme « l'hyper-alternance »<sup>663</sup>, à savoir le fait qu'aucune majorité sortante ne sera reconduite à l'Assemblée Nationale entre 1978 et 2007. Ces alternances peuvent se lire comme un produit des convergences en termes de politiques publiques entre les gouvernements de gauche et de droite. Analysant cette question, P. Martin constate que, après 1984, « dans certains domaines [*i.e.* notamment ceux centraux des politiques sociales et économiques] on assiste à un phénomène de convergence limitée : les positions et les politiques mises en œuvre par les principaux partis se rapprochent sans se confondre, [validant] l'hypothèse et les dates du réaligement »<sup>664</sup>.

Cette idée de convergence limitée est ici décisive puisqu'elle accrédite la proposition de Katz et Mair, renouvelée et infléchie par Katz et Blyth, selon laquelle « Les subventions étatiques étaient présentées comme le mécanisme premier conduisant à la cartellisation. [Il faut aussi tenir compte] de l'importance de la réduction de l'espace des politiques publiques en tant que modalités de la cartellisation. La cartellisation est un processus multidimensionnel »<sup>665</sup>. Le thème de la pensée unique qui fit florès au tournant des années 1990 n'est d'ailleurs que le versant polémique de cette convergence. Si le système politique change donc indubitablement, le système partisan conserve, quant à lui, une réelle stabilité.

---

<sup>662</sup> Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, *op. cit.*, p. 295. Sur la dimension toujours structurante du clivage gauche/droite en France, voir Michelat (G.), Tiberj (V.), « Gauche, centre, droite et vote : permanence et mutation d'une opposition », *RFSP*, vol. 57 (3-4), pps. 371-392.

<sup>663</sup> Evans (J.) (dir.), *The French party system*, Manchester, Manchester University Press, 2003, not. p. 3.

<sup>664</sup> Martin (P.), *op. cit.*, p. 316. Il faut voir dans cette convergence un effet du « tournant néo-libéral » de la France, tournant qui ne signifie pas, on l'a vu, nécessairement l'émergence d'un nouveau personnel politique. En ce sens également, Rey (H.), *op. cit.*, chap. 5, pps. 81-95

<sup>665</sup> « State subventions were stressed as the primary mechanism driving cartelisation. [We need to pay attention to] the importance of reducing the policy space as a means of cartelisation. Cartelisation is a multi-dimensional process »: Katz (R. S.), Blyth (M.), « From Catch-all Politics to Cartelisation », *op. cit.*, p. 53.

Ce constat rejoint alors l'argumentation de P. Mair pour qui « l'hypothèse du gel des clivages reste largement valide, au moins jusqu'à maintenant, les preuves de continuité sur le système partisan sur le long terme pesant de loin davantage que les preuves de changement ostensiblement plus frappantes et plus immédiates »<sup>666</sup>, l'instabilité électorale, pour réelle qu'elle soit, étant largement cantonnée à des transferts de voix à l'intérieur des blocs structurés autour du clivage gauche/droite<sup>667</sup>. Si la stabilité entre blocs s'est donc maintenue, l'accroissement de la volatilité électorale a cependant conduit à une fragmentation des partis au sein de ces blocs<sup>668</sup>. P. Mair lie cet accroissement de la volatilité électorale au fait que les partis de gouvernement ne se distinguent moins nettement en termes de politiques publiques menées, bien que par ailleurs les critères d'identification autour du clivage gauche/droite demeurent toujours structurants : « les [clivages traditionnels] ne structurent plus les alternatives en termes de politiques publiques et ils ne forment en effet plus la base de cette compétition »<sup>669</sup>, concluant à un « degré substantiel d'uniformité au regard de ce que font en réalité les partis politiques »<sup>670</sup>. Ceci amène alors P. Mair à considérer que s'il n'y a pas changement, ou plutôt transformation du système partisan, « il apparaît que nous avons à faire à une "crise des partis", c'est-à-dire à un cadre du changement qui est spécifiquement partisan »<sup>671</sup>. Les partis politiques, et au premier rang les partis de gouvernement, connaissent ainsi une crise qui découle des transformations de leur organisation et des liens qu'elles peuvent entretenir avec leur électorat<sup>672</sup>.

Or, ce constat vaut largement pour le PS pour qui le problème n'est pas seulement électoral en 1988 mais, également, dans une large mesure organisationnel. Les conclusions de P. Mair renvoient en effet à la problématique des transformations de l'organisation socialiste et invitent à bien mesurer que si le PS change, il le fait dans le cadre d'un système partisan qui n'est pas figé et qu'il contribue lui-même à faire évoluer de par la place qu'il y occupe. Pour cette raison, il est par conséquent logique que questionnements électoral et organisationnel agitent le parti durant cette période. Derrière la

<sup>666</sup> « The freezing hypothesis remains largely valid, at least up to now, with the evidence of long term continuities in party systems far outweighing the ostensibly more striking and more immediate evidence of change » in Mair (P.), *Party System Change*, op. cit., p. 3. Il étaye son argumentation en s'appuyant notamment sur les travaux réalisés sur les programmes des partis politiques par Budge (I.), Hearl (D.), Robertson (D.) (dir.), *Ideology, Strategy and Party Change Spatial Analyses of Post-War Election Programs in Nineteen Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987. Sur la thèse classique du gel des clivages, voir Lipset (S. M), Rokkan (S.) (dir.), *Party Systems and Voter Alignments*, New York, Free Press, 1967. La France constitue pour ces deux auteurs un cas particulier qui ne rentre pas pleinement dans le cadre de leur analyse. Il ne faut donc pas entendre ici l'hypothèse du maintien du gel des clivages au sens le plus strict donné à celle-ci par les deux auteurs, mais comme le maintien des clivages tels qu'ils se sont structurés en France notamment après-guerre, cf. en ce sens Knapp (A.), *Parties and the party system in France : a disconnected democracy ?*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.

<sup>667</sup> Mair (P.), *Party System Change*, op. cit., p. 28.

<sup>668</sup> « Party-specific instability has been accompanied by bloc-specific persistence » in Mair (P.), *Ibid.*, p. 31. La France n'échappe pas à ce mouvement, comme l'indique notamment l'émergence de partis écologistes. Sur ce point, cf. Chiche (J.), Le Roux (B.), Perrineau (P.), Rouanet (H.), « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électorats », *RFSP*, vol. 50 (3), 2000, p. 463-487.

<sup>669</sup> « What I am suggesting, however, is that these older [traditional cleavages] no longer structure the policy alternatives of the parties, and that they therefore no longer form the basis of policy competition » in Mair (P.), *Ibid.*, p. 23.

<sup>670</sup> « A substantial degree of uniformity regarding what parties actually do » in Mair (P.), *Ibid.*, p. 24. On retrouve ainsi une lecture des évolutions des systèmes partisans corroborées dans le cas français par les analyses de P. Martin.

<sup>671</sup> « It appears that we may be confronting a "crisis of party", that is, a pattern of change which is party-specific » in Mair (P.), *Ibid.*, p. 24.

<sup>672</sup> Mair (P.), *Ibid.*, p. 42.

spécificité du mode de fonctionnement du parti socialiste, qui fait de ces questions un élément central du jeu intrapartisan, l'acuité de celles-ci au sein du PS doit ainsi se lire comme le cas particulier d'une tendance générale concernant l'ensemble du système partisan, tendance qui renvoie à la question de savoir à la fois « ce que font les partis politiques [et] ce qu'ils sont »<sup>673</sup> d'un point de vue organisationnel. Dans cette perspective, l'« ouverture » initiée par F. Mitterrand apparaît comme une tentative pour intégrer dans la stratégie électorale socialiste les évolutions d'un système partisan que ce parti a lui-même contribué à modifier. Le changement des organisations partisans ne peut ainsi uniquement se lire comme une réponse à des facteurs environnementaux du système partisan. Devenu parti de gouvernement, parti d'alternance, le PS doit en quelque sorte tout autant s'adapter au système partisan tandis que le système partisan se recompose autour de lui. Face à ce dilemme, la centralité de la fonction présidentielle dans la configuration partisane s'impose alors comme une solution logique et normalement temporaire, susceptible de dénouer le nœud dans lequel se lie le parti.

\*

Néanmoins, si les élites s'en remettent à F. Mitterrand, la stratégie électorale du Président de la République ne produit pas les effets escomptés. L'absence de majorité absolue à l'Assemblée Nationale et les difficultés qu'elle va impliquer en termes d'action gouvernementale constituent une opportunité de remettre en cause le pouvoir établi de F. Mitterrand. Les prétendants au leadership interne peuvent ainsi se positionner plus clairement en concurrents ou successeurs face à lui. N. Elias insiste justement sur le caractère relationnel de la notion de pouvoir. Ceci est illustré en l'espèce d'abord à travers les modalités d'exercice de son autorité par F. Mitterrand durant la cohabitation puisque des espaces de concurrence apparaissent. L'équilibre partisan est alors maintenu formellement, bien que de nouvelles relations d'autorité moins favorables au Président de la République se tissent, notamment en raison de la recomposition du jeu des courants en général et du courant A en particulier. La mise en forme de l'« ouverture » comme échec dont F. Mitterrand porte la responsabilité n'est que la seconde étape de la contestation de son leadership. Cette seconde étape n'est pourtant rendue possible que par l'existence de conditions de production d'une situation relationnelle nouvelle qui permet tout autant qu'elle entérine la redistribution du pouvoir au sein du parti. Une nouvelle répartition des dépendances<sup>674</sup> se constitue : la domination de F. Mitterrand sur la configuration partisane est contestée, sans qu'un nouveau leadership émerge encore. Si l'équilibre partisan mitterrandien est en voie de dépassement, il perdure encore, plongeant bien le Parti socialiste dans une période de transition.

Facteurs externes (situation électorale et système partisan) et interne (dépassement de l'équilibre partisan) se conjuguent donc pour faire de l'organisation partisane un point de

---

<sup>673</sup> Mair (P.), *Ibid.*, pps. 20-27.

<sup>674</sup> Elias (N.), *La société de cour*, op. cit., p. 230.



cristallisation des changements nécessaires du parti. D'une part, les évolutions du système partisan conduisent les leaders socialistes à accepter la nécessité d'adapter leur organisation. D'autre part, le fonctionnement du jeu interne les amène à faire de cette question un enjeu de la compétition intrapartisan. Autrement dit, alors qu'un nouvel équilibre des tensions se dessine dès après la réélection de F. Mitterrand, il ne semble pouvoir se réaliser que de manière concomitante au changement organisationnel. Signe du dépassement de l'équilibre partisan mitterrandien, le « retour au parti », c'est-à-dire la centralité dans le jeu interne que va retrouver Solférino à partir de 1988, est l'occasion de réaliser ce changement organisationnel malgré les contraintes posées par la position toujours dominante de F. Mitterrand. Domination certes contestée de manière croissante, mais toujours effective.

## **Section 2. Un « retour au parti » ? La nécessaire adaptation de l'organisation socialiste et ses enjeux.**

L'idée de « retour au parti » renvoie à la centralité politique que Solférino retrouve dans la compétition interne après 1988. Cette idée n'a donc pas trait aux fonctions de *Central office*, mais bien à la valeur que lui reconnaissent alors les membres de la coalition dominante. Ainsi, Solférino redevient un trophée politique à la valeur rehaussée. Il convient de comprendre les raisons qui président à cette réévaluation, avant de s'interroger sur ses effets organisationnels éventuels par rapport au processus de cartellisation. Tout autant que les raisons, les manières d'investir *Central office* doivent également être envisagées. La multipositionnalité des principaux leaders et l'inscription institutionnelle du parti induisent un nouveau rapport des élites du parti à ses modes de fonctionnement et plus généralement à sa culture. Envisager la combinaison de ces deux éléments permet par conséquent d'éclairer les modes d'objectivation du changement en son sein du parti.

Le « retour au parti » s'effectue autour de la thématique classique au PS de la modernisation. Signe de la déstructuration de l'équilibre mitterrandien, ce cadrage s'opère à travers la constitution de l'« ouverture » en une figure repoussoir. La victoire du 8 mai 1988 ne masque donc pas longtemps ni l'ampleur des enjeux stratégiques et organisationnels auxquels le PS est confronté, ni l'évolution des rapports entre le Président de la République et le parti. La victoire incomplète des législatives de 1988 et la nomination de M. Rocard au poste de Premier ministre, entraînent ainsi le parti à s'interroger sur une « ouverture » contestée (§1.). Malgré les transformations induites par l'acquisition du statut de parti de gouvernement, malgré aussi des stratégies électorales divergentes, les leaders socialistes se

réinscrivent alors dans une conformité aux traits fondamentaux constitutifs de la culture partisane. Cette réinscription ne se révèle pour autant pas forcément compatible ni avec les ajustements organisationnels dont le parti a besoin, ni avec les modes de fonctionnement de la compétition intrapartisane (§2). Les conditions dans lesquelles P. Mauroy va succéder à L. Jospin à la tête du parti et la faible marge de manœuvre dont il bénéficie soulignent ainsi que les modes de fonctionnement de la configuration partisane se sont définitivement transformés depuis 1981, bouleversant aussi les modes de reconnaissance du leadership partisan.

## **§1. Essai d'exégèse : quand le Parti socialiste s'interroge sur l'« ouverture ».**

La stratégie d'« ouverture » ne saurait s'interpréter uniquement à travers les résultats des élections présidentielles et législatives. Elle affecte également les rapports entre les différentes « faces » du parti, tout comme l'équilibre de la configuration partisane. Ses effets sont en effet potentiellement générateurs de conflits au sein du parti. D'une part car la nomination de M. Rocard à Matignon repose à nouveau, sous un angle inédit, le problème de l'articulation entre le *party in the central office* et le *party in the public office* : la désignation du leader de la deuxième gauche implique en effet de repenser l'adéquation entre équilibre des tensions et équilibre organisationnel. D'autre part, le parti n'a obtenu qu'une majorité relative à l'Assemblée Nationale, ce qui relance le débat sur la stratégie électorale à mener. La conjonction de ces deux éléments suscite des remous au sein du PS, remous suite auxquels la position de F. Mitterrand est écornée, l'échec législatif lui étant implicitement imputé.

### **1. M. Rocard, Premier ministre d'« ouverture ».**

Si la nomination de M. Rocard « s'impose » politiquement<sup>675</sup>, elle remet également en cause l'équilibre partisan. Selon l'expression consacrée, F. Mitterrand nomme M. Rocard pour « lever l'hypothèque »<sup>676</sup>, autrement dit pour mieux prouver par les actes que ce dernier ne possède pas les capacités pour diriger le pays après lui. Cette nomination remet cependant en cause le rôle du courant A en tant qu'épine dorsale de la configuration partisane. Certes la composition du gouvernement Rocard (qui lui est largement imposée) montre que le courant A reste la pierre angulaire de l'équilibre partisan. La présence à des ministères stratégiques de fidèles du président tels M. Charasse ministre délégué au Budget, P. Bérégovoy aux Finances, R. Dumas aux Affaires étrangères, J. Poperen aux Relations avec le Parlement et L. Jospin à l'Education nationale, exprime la volonté de contrôler

---

<sup>675</sup> On n'évoquera pas ici l'aspect doctrinal dont cette nomination témoigne et notamment la question de savoir si elle rend compte d'une victoire de la deuxième gauche sur la première de ce point de vue.

<sup>676</sup> Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand*, op. cit., T. 3, p. 16.

l'action du Premier ministre. Par ailleurs, la nomination de seize membres « d'ouverture » limite davantage encore la marge de manœuvre du Premier ministre. Néanmoins, pour contrainte qu'elle soit, la position de M. Rocard lui permet de bénéficier d'une visibilité nouvelle, entraînant mécaniquement un phénomène de concurrence institutionnelle :

« J'ai été secrétaire d'Etat de Michel. C'était une situation particulière. Il était Premier ministre, mais il n'a pas beaucoup pu peser sur la composition du gouvernement, première chose. C'était lié à la volonté de Mitterrand de le ligoter le plus possible. Mais il était Premier ministre, c'était l'occasion de mettre à l'épreuve ses idées et sa manière de gouverner. Donc dans le même temps Mitterrand voulait le contrôler, mais d'un autre côté il fallait qu'il lui laisse les coudées un peu franches s'il voulait que l'opinion puisse le juger. *Cela laissait donc à Michel une certaine liberté d'action, parce que de toute façon tout le monde s'attendait à ce qu'il en soit ainsi* »

T. Dreyfus, secrétaire d'Etat du gouvernement Rocard II, entretien personnel du 10 février 2005.

Le terme de cohabitation est même parfois utilisé pour souligner que la présence simultanée aux sommets de l'Exécutif des deux rivaux socialistes ne peut qu'entraîner des échanges de coups entre eux. Or, c'est justement parce que ceux-ci ne peuvent se penser autrement que comme des associés-rivaux que la fonction de Premier ministre peut apparaître aussi distincte de celle du Président de la République, expliquant l'analogie avec la cohabitation. Les succès enregistrés par M. Rocard (résolution de la crise en Nouvelle-Calédonie, RMI) renforcent cette apparente distanciation entre les deux hommes et donc entre les deux fonctions. Mais l'apparition de cette dyarchie dans la pratique du pouvoir au sein du *party in the public office* ne peut être sans conséquence sur les rapports entre le *party in the public office* et le *party in the central office*. La rupture de l'unicité institutionnelle au profit du courant A ne peut que conduire à l'expression du jeu des courants dans les rapports entre le parti et le gouvernement<sup>677</sup>.

Autrement dit, à la distanciation entre Premier ministre et Président de la République s'ajoute, dans une moindre mesure, celle entre le Premier ministre et le parti. Le remplacement de L. Jospin par P. Mauroy au poste de Premier secrétaire ne fait que renforcer l'expression de cette prise de distance<sup>678</sup>. Le courant B de P. Mauroy a officiellement fusionné avec le courant A pour des raisons essentiellement tactiques<sup>679</sup> : « on était devenu une force d'appoint. On avait fusionné *avec mais pas dans* le courant A, c'était une manière de dire qu'on n'existait plus formellement mais qu'on continuait à être reconnus comme une force réelle »<sup>680</sup>. Le subtil *distinguo*, « fusionner avec mais pas dans », suffit pour illustrer le fait que P. Mauroy ne disposait pas d'une position de leader incontesté sur le courant A. Il ne peut par conséquent empêcher les adversaires de M. Rocard de prendre ouvertement leurs distances vis-à-vis du gouvernement. La direction du parti insiste alors d'autant plus

<sup>677</sup> Un phénomène identique se développa également entre le gouvernement et le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale.

<sup>678</sup> Sur la désignation de P. Mauroy, cf. *infra* §2.

<sup>679</sup> Fusion officialisée lors du comité directeur des 7-8 février 1987 et nécessaire alors au courant A pour conserver la majorité absolue au comité directeur, et au courant B pour y préserver un nombre de place qui ne correspondait plus à son poids réel dans le parti, point important puisque c'est à partir de la représentation des courants dans cette instance que la répartition des investitures est calculée.

<sup>680</sup> B. Roman, entretien personnel du 15 juin 2005.

sur le soutien à apporter au Premier ministre que des débats sur la pertinence de sa gestion politique émergent progressivement dans les instances nationales. Jusqu'en 1986, l'équilibre partisan empêchait la discussion de la politique du gouvernement, en témoigne l'épisode du virage de la rigueur. En 1988, la translation du jeu des courants au niveau institutionnel facilite l'adoption d'une posture critique inédite. Comme en 1981, la question de l'articulation entre le parti et le gouvernement est posée, mais présentée cette fois-ci par les adversaires de M. Rocard comme devant véritablement montrer que le soutien du parti ne saurait être considéré comme acquis :

« De quel droit exiger qu'un gouvernement dont la moitié des ministres ne sont pas socialistes obéisse aux vœux du Parti socialiste ? C'est le principe même qui méritait discussion. Nous n'étions pas aveugles au point de ne pas voir qu'il y avait loin des 34 % du PS aux législatives aux 54 % d'électeurs qui s'étaient prononcés pour François Mitterrand. Fallait-il conclure que nous devons [...] construire de toute pièces, pour occuper cet espace vacant, une ombre d'organisation, un deuxième MRG ? [...] Que reste-t-il, dans la réalité politique d'aujourd'hui, de la stratégie de recomposition dont l'ouverture était le prix ? *Bref, le gouvernement ne s'identifie pas au parti. Pourquoi le parti s'identifierait-il au gouvernement ?* »

P. Guidoni, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 148.

La désignation de M. Rocard au poste de Premier ministre a donc pour effet de rendre un jeu intrapartisan déjà marqué par le dégel de courants plus fluide encore. Elle accélère en outre la remise en cause de l'équilibre partisan en permettant une expression institutionnelle de la compétition entre ces groupements. Cela signifie-t-il pour autant que F. Mitterrand perde de son pouvoir sur la configuration partisane ? Pour que cela puisse être le cas, il faudrait que soit vérifié le syllogisme selon lequel une distanciation existe entre le Président de la République et le Premier ministre ; une autre entre le Premier ministre et le Parti ; donc qu'une distanciation s'opère entre le parti et le Président de la République.

## 2. La stratégie présidentielle mise en accusation.

Cette distanciation apparaît dès l'entre deux tours des élections législatives. Sa mise en scène rend d'ailleurs compte d'un rapport critique à l'action de F. Mitterrand conduisant à en faire le responsable de la situation malaisée (une majorité relative à l'Assemblée) dans laquelle le parti se trouve à l'issue de la séquence électorale. La reconstruction du déroulement de cette période lors des entretiens réalisés montre comment la détérioration des relations entre le parti et le Président est imputée à ce dernier. Qu'il se soit ainsi désintéressé du parti dès « avant 1986 », « à partir de 1986 », « après la nomination de P. Mauroy » ou « après le congrès de Rennes en 1990 », la rhétorique utilisée revient systématiquement à faire endosser à F. Mitterrand la responsabilité de la distanciation<sup>681</sup>. Indubitablement, F. Mitterrand s'est désintéressé du parti afin de « punir » la non-élection de L. Fabius, peu importe là la datation. L'important réside ici surtout dans le fait que cela serait bien par la

---

<sup>681</sup> Parmi les plus explicites, Y. Bodin : « L'ouverture, c'est Mitterrand qui l'a voulue et c'est son échec. Le PS n'en a jamais voulu. On a été obligés de la faire, cela ne veut pas dire qu'on la voulait », Y. Bodin, entretien personnel du 27 octobre 2004.

faute de F. Mitterrand que les responsables du parti participant à la compétition intrapartisan<sup>682</sup> ont dû relancer le jeu interne non plus autour mais, tout au moins implicitement, contre lui :

« Du point de vue des socialistes, le septennat commençait dans l'incompréhension. Ce premier faux pas coûtera cher. [Le PS avait besoin d']affirmer ce que j'avais appelé un droit à la respiration »

P. Mauroy, *Vous mettez du bleu au ciel, Mémoires*, Paris, Plon, 2003, p. 341.

Cette rhétorique est décisive en ce qu'elle introduit un cadrage faisant de l'« ouverture » une figure repoussoir et revalorisant du même coup l'idéal de l'alliance à gauche. En se posant contre, les dirigeants socialistes s'empêchent de faire avec une stratégie qu'ils rejettent officiellement par principe au nom de l'identité partisane. La compétition interne s'articule ainsi, à nouveau, uniquement autour de l'idée du type d'union à gauche, empêchant la discussion de toute stratégie politique alternative. Les affrontements internes s'opèrent autour de positions pour ou contre celle-ci, renvoyant à des procédures de marquage éculées et donc signifiantes pour les compétiteurs<sup>683</sup>. Le déroulement du comité directeur du 14 mai 1988 rend parfaitement compte de la constitution de l'« ouverture » en figure repoussoir et de la stratégie employée pour en faire endosser la responsabilité à F. Mitterrand. Dans un premier temps, le cadrage s'opère autour du problème tel qu'il doit être unanimement appréhendé au sein du parti :

« Comment va la santé ? Et bien, je connais la réponse, vous n'allez qu'à moitié bien, *vous avez mal à l'ouverture*. Alors on va parler de nos santé. Et je vais commencer sur ce sujet par dire que *si vous avez mal à l'ouverture, eh bien moi aussi, parce que je suis et je resterai toujours un militant socialiste* »

M. Rocard, comité directeur du 14 mai 1988, *op. cit.*, p. 61.

Traîtée sur le mode du pathologique, l'« ouverture » est la figure dont la stigmatisation va faire émerger un sentiment de *communalisation* dans le parti, manière d'intégrer chacun des participants dans une communauté d'intérêts et ce bien qu'ils n'aient pas la même vision stratégique pour le parti. Le deuxième temps<sup>684</sup> consiste alors à réaffirmer l'alliance à gauche comme le principe directeur de l'action du parti. La ligne d'Epinais est ainsi réinscrite dans le rejet d'une « ouverture » assimilée à la Troisième force :

« *Il ne s'agit pas de la stratégie d'une nouvelle étape, il s'agit d'une nouvelle étape de notre stratégie*. [Il y a deux stratégies possibles : une] stratégie de rassemblement qui consiste à partir de nos propositions, de nos idées, de nos valeurs, à partir de la lettre de François Mitterrand aux Français. Une autre politique s'oppose à celle-là, s'y oppose point par point en termes de projet, en termes de propositions, donc de contenu, c'est la stratégie dite de recomposition de la vie politique. [...] Cette stratégie suppose un accord entre des forces politiques, un accord entre nous et les forces politiques organisées qui sont encore aujourd'hui des forces politiques de droite. [...] Je crois que *la première politique, celle du rassemblement*,

<sup>682</sup> Autrement dit les leaders et leurs équipes qui se projettent dans la constitution d'un nouvel équilibre partisan.

<sup>683</sup> L'acteur face à un problème recherche le plus souvent la solution la moins coûteuse, cf. Gellner (E.), « L'animal qui évite les gaffes, ou un faisceau d'hypothèses » in Birnbaum (P.), Leca (J.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1991, pps. 27-44. L'illustration en est fournie ici puisque, dans un jeu interne encore fortement déterminé par des lignes d'opposition héritées du congrès de Metz, la question des alliances à gauche reste le marqueur déterminant.

<sup>684</sup> Il n'y a bien sûr pas eu d'ordre préétabli par les acteurs. Il s'agit de montrer cependant comment les éléments constitutifs de la rhétorique mobilisée s'articulent dans la conformité au triptyque fondateur de la culture partisane.

*est conforme à nos principes, à nos valeurs, à nos intérêts, y compris nos intérêts électoraux, y compris à la réalité sociale que nous représentons et que nous voulons représenter. Et je crois que la seconde, aujourd'hui, demain, dans un an, dans cinq ans, sera contraire à nos valeurs, à nos principes, à nos intérêts, à notre volonté [...] de construire ce grand parti populaire de gauche, de masse »*

P. Guidoni, comité directeur du 14 mai 1988, *op. cit.*, p. 220-223.

Dans cette perspective, les rapports avec les communistes doivent être précisés, là encore en opérant la distinction sémantique entre l'« ouverture » au sens stratégique du terme, et l'ouverture dans le sens d'une recherche d'alliés. Un nouveau mot apparaît ainsi, le « rassemblement » :

*« Le Président de la République lui-même a assuré son exceptionnelle élection en rassemblant 6 à 7 millions de voix supplémentaires entre le premier et le second tour. C'est-à-dire que nous ne représentons pas aujourd'hui encore le score suffisant pour détenir le pouvoir en dehors d'un rassemblement et, pour ma part, j'ai toujours privilégié l'idée du rassemblement plutôt que l'idée d'ouverture. [...] Je suis de ceux qui considèrent que la présence des communistes dans ce rassemblement – je dis bien rassemblement – est une évidence et une nécessité. L'histoire de la gauche ne serait pas ce qu'elle est sans cette proximité de notre parti et sans ignorer les problèmes qui sont posés »*

P. Mauroy, *Ibid.*, p. 199.

Comme la simple mise en concurrence discursive – le rassemblement plutôt que l'ouverture – l'indique, une prise de distance s'opère entre le parti et le Président de la République. Elle s'approfondit d'autant plus aisément que les représentations classiques de ce que doit être le PS sont mobilisées abondamment. Insensiblement, on glisse de la discussion d'une stratégie politique aux effets réels et présents, à la mobilisation de représentations qui renvoient la résolution des questions stratégiques et organisationnelles à un à-venir encore indéterminé, mais qui devra immanquablement être conforme au modèle idéalisé du parti de masse. Le changement partisan est ainsi objectivé à partir de sa réinscription dans les schèmes structurant le jeu, les représentations et, par là, les pratiques intrapartisanes. Constatés jusque-là de manière diffuse, les changements du parti deviennent aussi pensables : la réassurance collective quant à ce qu'est le parti permet de croire en une continuité avec ce qu'il doit être. Le lien entre les représentations partisans et la réalité de l'organisation socialiste est alors la stratégie électorale. Aussi, l'« ouverture » ne pose pas seulement problème en ce qu'elle n'a pas été une stratégie électorale pleinement efficace, elle pose surtout problème de par la rupture du lien entre représentations et réalités partisans, ce qu'illustre l'idée repoussoir d'un PS machine électorale, « parti démocrate à l'américaine »<sup>685</sup>. Reprécisée quant à son contenu, la stratégie électorale permet alors de rétablir ce lien :

*« Nous sommes aujourd'hui, je le crois, à ce tournant de notre histoire, où il nous faut impérativement repréciser nos objectifs – je dis repréciser, cela n'est pas changer –, réaffirmer notre stratégie et adapter notre parti pour la mise en œuvre de cette stratégie et la réussite de ces objectifs »*

H. Emmanuelli, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *op. cit.*, p. 9.

---

<sup>685</sup> La redondance – parti démocrate/américaine – dans cette expression forgée par le CERES possède une connotation anti-américaniste doublement stigmatisante si on la met en perspective avec le nationalisme et le marxisme de ce courant. Sur les ressorts de la stigmatisation des États-Unis en France, cf. Roger (Ph.), *L'ennemi américain : généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Seuil, Col. La couleur des idées, 2002.

L'ensemble ainsi reconstitué autorise les membres de la coalition dominante du parti à réaffirmer une unité de vue en conformation avec le jeu et les règles normatives du jeu intrapartisan. Cette conformation a pour conséquence toutefois de faire apparaître la question du type d'organisation de manière de plus en plus précise dans les débats internes, le constituant en un problème à résoudre impérativement. Ce point est important car il permet de rejoindre l'impératif modernisateur du parti et, par là, implicitement les questions de leadership qui l'accompagne depuis Epinay. Néanmoins, pour être complètement achevée, l'unité de vue doit être constituée en opposition face à un adversaire. Elle est donc, enfin, parachevée par la mise en cause, forcément implicite ici, d'un responsable : F. Mitterrand ou plutôt ses communicants d'ailleurs<sup>686</sup> :

*« Pour ne parler que de nous, je considère tout de même que c'est un jour un peu noir de ma vie de militant et de responsable [...] que celui où est apparu ce fameux « 4 pages » que je garderai à jamais dans ma mémoire, que nous avons envoyé à tous nos adhérents, puisqu'il constituait l'élément essentiel de notre campagne du premier tour. On ouvrait la page centrale, on voyait l'Assemblée Nationale et ses banquettes rouges, certes d'un beau rouge, puis il était noté « ici battra le cœur de la France unie ». [...] On atteignait les sommets de la connerie ! Enfin quoi, franchement ... Non, mais je le dis parce que c'est moi qui avais la responsabilité. Le premier secrétaire était au pilori, on a tout assumé quoi ! Il faut tout de même qu'on se rappelle des jours comme cela. J'en ai discuté avec Séguéla tranquillement en disant : « Comment avez-vous pu nous proposer des choses comme cela ? ». Cela, c'en était une, il y en a eu d'autres, comme la liste de tous ceux qui jouaient l'ouverture et que nous devons accepter. Cela a été un moment mémorable de la commission des Résolutions que nous avons vécue ! Je passe ... Il n'y a personne qui soit incriminé, je dis simplement qu'il faut se souvenir de cela »*

P. Mauroy, comité directeur du 14 mai 1988, *op. cit.*, p. 192-194.

Cette mise en cause montre bien que faire le changement ne suffit pas. Il faut aussi savoir le dire. A cet égard, la mobilisation des normes structurant le parti se réalise de manière excluante à l'égard de F. Mitterrand, puisque ce dernier se voit associer à un type de représentations partisans rejetées collectivement par le parti. Signe des transformations des relations entre le Président de la République et le parti, la presse illustre les modalités de la prise de distance de celui-là vis-à-vis de celui-ci. Faisant valoir d'abord que « le PS ne s'ouvre plus qu'à gauche »<sup>687</sup>, elle souligne ensuite « le trouble [qui] s'est emparé des socialistes »<sup>688</sup> face à une « ouverture considérée comme un repoussoir »<sup>689</sup>, avant de questionner enfin les relations de pouvoir au sein du parti, constatant que « pour la première fois, les barons du PS se posent cette grave question ... Et s'il n'était pas infallible ? »<sup>690</sup>. La conclusion s'impose alors, entre F. Mitterrand et le Parti socialiste, l'heure est au « divorce tranquille »<sup>691</sup>. Affirmer donc que F. Mitterrand se désintéresse du parti revient ainsi à

---

<sup>686</sup> Procédé subtil puisqu'il fait de F. Mitterrand le responsable de l'« ouverture », mais d'une certaine manière aussi la victime, la condamnation des communicants pouvant aussi se lire comme la preuve d'un manque de contrôle de F. Mitterrand sur ceux-ci, ce qui accrédite dans les deux cas sa perte d'autorité.

<sup>687</sup> *Libération* du 8 juin 1988. Ce sont les titres des articles cités qui sont ici repris.

<sup>688</sup> *Le Figaro* du 14 juin 1988.

<sup>689</sup> *Le Monde* du 14 juin 1988.

<sup>690</sup> *Le Nouvel Observateur* du 17-23 juin 1988.

<sup>691</sup> *Le Nouvel Observateur* du 8-14 décembre 1988.

masquer le fait qu'il est aussi poussé hors du jeu par les joueurs eux-mêmes et ce, dès après sa réélection.

La dénonciation de la stratégie d'« ouverture » est, en effet, concomitante à un déplacement du jeu politique interne, Solférino retrouvant une centralité qu'il avait perdue depuis 1981. Cette centralité retrouvée, qui s'effectue au nom de la modernisation du parti, rend compte du renouvellement de la compétition intrapartisane, et des modalités de mise en concurrence de l'autorité de F. Mitterrand qu'implique ce « retour au parti ».

## **§2. Entre « retour au parti » et modernisation : cadrage classique, nouveaux enjeux.**

La déstructuration de l'équilibre partisan organisé autour de F. Mitterrand ne se marque pas seulement par l'émergence de nouveaux groupements concurrents au sein du parti. Elle se manifeste aussi par un réinvestissement de jeu politique interne dans l'organisation centrale du parti, de telle sorte que Solférino apparaisse de manière croissante comme le centre de la compétition intra partisane. La volonté de moderniser le parti illustre cet investissement. Cette modernisation souhaitée appelle-t-elle pour autant une redéfinition effective du rôle et de la place de *Central office* dans l'équilibre organisationnel ? Contre intuitive dans le cadre de la théorie des partis cartels, cette séquence permet de mettre en évidence la réalité des changements du PS et le lien qui doit être établi dans cette perspective entre équilibre partisan et équilibre organisationnel. Après avoir mis en évidence les modalités politiques de ce « retour au parti » et son inscription dans l'équilibre organisationnel (A), sa réalité et ses effets proprement organisationnels seront envisagés à travers l'action du nouveau Premier secrétaire du parti, P. Mauroy. Il sera alors possible de mesurer l'ampleur du changement de l'organisation socialiste (B).

### **A. Vers un nouvel équilibre organisationnel ? L'apparente centralité retrouvée de Solférino.**

Synonyme de linéarité, l'évolution des partis politiques renvoie à l'évolutionnisme. Considérée au sens propre, elle « comporte de nombreux retours en arrière, des détours et des zigzags »<sup>692</sup>. Or, La distanciation vis-à-vis de F. Mitterrand qui s'est opérée d'un point de vue organisationnel par un réinvestissement du *party in the central office* induit-elle pour autant un « retour en arrière » ?

Les modalités de cet investissement dans l'instance centrale du parti se sont effectuées autour d'un cadrage classique, celui de la modernisation du parti, dans le respect de l'idéal du parti de masse.

---

<sup>692</sup> Elias (N.), *Du temps*, Paris, Fayard, 1997, p. 48.



Le fait même que le réinvestissement du parti s'opère dans le cadre d'une remise en cause de la position dominante de F. Mitterrand indique par ailleurs que Solférino est appréhendé par les responsables du parti comme le lieu à partir duquel un nouvel équilibre des tensions doit être établi. Autrement dit, une conjonction s'opère entre l'idée de modernisation du parti, versant organisationnel, et la recomposition du jeu interne, versant politique, visant à faire de Solférino le centre du jeu politique. On retrouve, par là, les conditions constitutives de la configuration partisane mise en place durant la décennie 1971-1981. Cette conjonction interroge alors le processus de cartellisation lui-même puisqu'elle est issue de l'intégration du *party in the public office* dans le fonctionnement du parti. Le « retour au parti » tel qu'il s'opère en 1988 s'avère alors apparemment contradictoire avec la cartellisation du PS : non seulement Solférino redevient un enjeu et un trophée politique de première importance mais, de surcroît, la conquête de ce trophée n'est posée par ceux qui participent à cette compétition que dans la réaffirmation d'un rééquilibrage des rapports entre les « faces » du parti. Refaire du siège du parti à la fois le centre de la compétition intrapartisane et une instance renforcée par rapport au *party in the public office*, c'est donc vouloir apparemment réajuster le déséquilibre organisationnel au profit de *Central office* et donc, en ce sens, remettre en cause le processus de cartellisation tel qu'il s'est matérialisé jusqu'ici.

Pour que cette centralité soit effective, il convient cependant que les membres qui composent le *party in the central office*, bien qu'ils appartiennent aussi à d'autres « faces » du parti, soient unis c'est-à-dire qu'ils s'accordent sur l'idée que *Central office* soit véritablement le centre de l'organisation partisane. A l'inverse, « quand ces membres ne sont pas unis, leur statut de leaders des autres faces peut transformer *Central office* d'un lieu central de décision en un véritable champ de bataille, ou alternativement, en une coquille vide »<sup>693</sup>. Ce dernier point est décisif en l'espèce puisque les membres des instances nationales du parti occupent pour la plupart également des positions au sein du *party in the public office*, soit au gouvernement, soit au Parlement<sup>694</sup>. La centralité de Solférino ne peut alors être pleinement effective que dans la mesure où ces membres acceptent malgré leur multipositionnalité de faire du siège du parti le centre de l'organisation partisane.

## 1. Un trophée convoité.

Il convient donc d'abord de repérer les transformations de la compétition intrapartisane. Un premier élément est fourni par la concurrence qui s'ouvre pour le poste de Premier secrétaire, suite au souhait formulé par L. Jospin d'occuper des fonctions ministérielles et de remettre par conséquent son mandat.

---

<sup>693</sup> Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe: the Three Faces of Party Organizations », *op. cit.*, p. 599.

<sup>694</sup> 13 des 24 secrétaires nationaux sont par exemple députés.

Selon une interprétation largement répandue, « c'est le mercredi 11 mai 1988 que le Parti socialiste commence à échapper à F. Mitterrand »<sup>695</sup>. A peine réélu, le Président de la République ne parvint en effet pas, ce jour-là, à imposer L. Fabius à la tête du parti. La désignation par le comité directeur de P. Mauroy, auquel le Président destinait l'hôtel de Lassay, est la première marque tangible de la déstructuration en cours de l'équilibre partisan en place<sup>696</sup>. Elle souligne également la recomposition des groupements internes, et en premier lieu l'éclatement du courant AB, colonne vertébrale de l'équilibre partisan. En effet, la nomination de P. Mauroy au poste de premier secrétaire est le deuxième acte de l'affrontement entre L. Jospin et L. Fabius. A cette occasion, le courant AB se coupe en deux, non pas tant entre « jospinistes », équipe qui n'existe pas encore formellement en tant que courant<sup>697</sup>, et « fabusiens », mais plutôt entre « pro » et « anti » L. Fabius. La fracture est profonde et traverse l'ensemble du courant, y compris parmi les ministres en exercice : P. Bérégovoy, P. Joxe, ou bien encore J. Lang soutiennent L. Fabius, quand R. Dumas, C. Estier, L. Mermaz et L. Mexandeau choisissent P. Mauroy. Deux camps se constituent donc, prélude déjà aux problèmes de constitution d'une majorité qui vont secouer le parti tout au long du second septennat. Du fait même que L. Fabius se voit opposer un challenger issu de son propre courant, l'autorité de F. Mitterrand est donc contestée. Autrement dit, la configuration partisane se recompose, mais fonctionne encore autour d'un équilibre partisan qui s'érode, bien qu'il continue à produire ses effets.

Le choix de P. Mauroy l'indique. Le maire de Lille a été poussé par ceux qu'il convient d'appeler désormais les jospinistes, pour deux raisons. La première est qu'il n'est pas considéré comme un leader à proprement parler du courant A, bien que son propre courant ait fusionné avec celui-ci, ce qui permet aux membres de ce courant de ne pas « trahir » le Président en s'opposant frontalement à son choix. La seconde est que L. Jospin, entrant au gouvernement, P. Mauroy est le seul leader issu des rangs de la majorité à pouvoir véritablement prétendre au rassemblement sur son nom de soutiens issus des autres courants. Cette lutte pour la succession signe ainsi la fin de l'ancrage institutionnel de la domination du courant A. Jusque-là, chaque poste-clé était contrôlé directement (présidences de l'Assemblée Nationale et du groupe, poste de Premier secrétaire) ou indirectement (Matignon) par ce courant. Après 1988, les présences de M. Rocard à Matignon et P. Mauroy à Solférino indiquent la réduction de ce pouvoir contrôle :

« C'était vraiment particulier. En 1979, Rocard et Mauroy perdent le congrès et neuf ans plus tard, on a l'impression que c'est la minorité de Metz qui dirige le parti. *A partir de là, cela devenait très dur dans le parti, il y avait l'idée qu'on ne savait plus exactement qui dirigeait, que tout devenait possible*, surtout avec le combat entre Fabius et Jospin. C'est le début de la fin pour F. Mitterrand si on peut dire »

J. Guyard, ancien responsable CERES, secrétaire d'Etat lors du Gouvernement Cresson, ancien député-maire d'Evry, entretien personnel du 9 février 2005.

<sup>695</sup> Dupin (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 13.

<sup>696</sup> Pour un récit de cette désignation et le jeu de dupes qui se déroula à cette occasion, cf. Dupin (E.), *op. cit.*, p. 20-26. L'envoi, « par les jospinistes qui nous ont bien eus sur ce coup-là » dixit B. Roman (entretien précité), d'une dépêche AFP annonçant la candidature de P. Mauroy une heure avant que celui-ci ne doive rencontrer à nouveau F. Mitterrand pour lui signifier sa volonté de se présenter au poste de Premier secrétaire n'est qu'un des avatars de ce jeu qui agita alors le parti.

<sup>697</sup> Ce n'est qu'après cet épisode qu'une équipe jospiniste va véritablement se structurer.

Cette perte de contrôle du courant Mitterrand rend compte des affrontements internes advenus mais aussi des affrontements à venir, les éléments se mettant en place pour le dépassement de l'équilibre partisan. Les échanges de coups à l'occasion de la succession de L. Jospin rendent également compte de l'enjeu que représente Solférino dans la compétition intrapartisane. Il s'agit de poser les premiers jalons en vue de la course au leadership qui s'ouvre. Après 1988, la direction du parti redevient en effet un trophée politique de première importance, comme l'indique l'âpreté de la lutte pour l'obtenir. Cela signifie donc que la compétition intrapartisane reste structurée autour d'un mode traditionnel d'attribution du leadership, selon les règles du jeu interne telles qu'elles se sont constituées depuis Epinay. Prétendre au leadership sur le parti suppose ainsi de s'inscrire dans un engagement classique autour du jeu des courants et implique l'occupation d'une position prééminente au sein du parti, à savoir le poste de Premier secrétaire. La lutte entre « présidentiables » est ainsi retraduite dans le cadre de règles du jeu politique antérieures à l'arrivée au pouvoir, quand bien même l'économie et le fonctionnement du parti se sont considérablement transformés depuis. La permanence de ce mode d'attribution de la domination sur le parti est vérifiée par la volonté des « présidentiables » déclarés, L. Fabius et M. Rocard, de s'emparer du premier secrétariat tout au long du second septennat. M. Sapin et M. Benassayag, chacun pour leur leader respectif, illustrent tous deux la prégnance d'une règle du jeu perçue *a posteriori* comme dysfonctionnelle et pourtant malgré tout incontournable :

« Pour être candidat à l'élection présidentielle, cela semblait normal d'être Premier secrétaire du parti ... Et pas seulement parce que cela permet de contrôler l'appareil ... *C'était un peu la règle*. C'est pour cela que Fabius s'est précipité en 88 et qu'il a remis cela en 1992. Et que Rocard a fait la même chose en 93. Dans les deux cas, c'était une erreur. Ils auraient pu être candidat sans être Premier secrétaire, surtout quand on voit ce qu'était le parti à ce moment-là. Rocard surtout, à deux ans des présidentielles aurait dû s'en passer. *Mais il n'a pas pu. C'était encore à cette époque-là le passage obligé sur la route des présidentielles*. On a vu ce que cela a donné depuis ... C'était clairement une mauvaise idée ... »

M. Sapin, entretien personnel du 16 octobre 2006.

« Fabius, c'est un cavalier. Si le cheval s'est dérobé une première fois devant l'obstacle, il ne passe pas à côté ; il revient, il refait le tour et il repasse. Il voulait le parti et, finalement, même si ce n'était vraiment pas le meilleur moment, il l'a eu. Parce que, aussi, c'est une vraie chance d'être investi plus tard. Seulement, le parti était dans un état lamentable. *Alors pourquoi prendre le parti ? ... Il a voulu le faire, mais c'était une erreur* »

M. Benassayag, entretien personnel du 22 octobre 2006.

Mauvais moment, mauvaise idée, erreur, autant de raisons invoquées pour souligner que le poste de Premier secrétaire n'est plus nécessairement l'atout indispensable pour l'Élysée qu'il était avant 1981. Pourtant, en 1988, Solférino est considéré comme le lieu politique à partir duquel un leadership partisan doit être reconstitué. Les participants à la coalition dominante s'accordent ainsi pour perpétuer les règles du jeu politique en vigueur avant 1981. Le siège du parti devient alors un trophée singulièrement réévalué dans la compétition intra partisane.

## 2. L'autonomie impossible de *Central office*.

Trophée convoité, Solférino ne gagne pas pour autant en autonomie vis-à-vis du *party in the public office*. En effet, si les membres de la coalition dominante s'accordent tous sur le rôle primordial de *Central office* dans l'attribution d'un nouveau leadership, Solférino ne saurait être le seul lieu d'expression de leurs affrontements. La transition entre un équilibre partisan désormais daté et son remplacement par un nouveau apparaît ici. Concrètement, Solférino n'est qu'un lieu, certes majeur, mais seulement un lieu parmi d'autres au sein desquels et entre lesquels les différents courants s'affrontent. Ces lieux sont, au niveau national bien sûr, outre Solférino, le gouvernement et l'Assemblée Nationale. Les affrontements entre courants dépassent donc le strict cadre des « faces » du parti et empêchent de penser *Central office* de manière autonome. Cette situation est due à l'intégration par les dirigeants du parti du fonctionnement de la configuration partisane après 1981. Jusqu'en 1988, l'équilibre mitterrandien structurait verticalement le parti. Après cette date, la situation institutionnelle introduit une horizontalité du jeu politique entre ces « faces », horizontalité renforcée par la recomposition en cours du jeu des courants. Chacun de ces lieux est en effet investi par les courants afin d'affirmer leurs positions respectives. Dans cette perspective, Solférino est une place à investir parmi d'autres : P. Mauroy emportant le poste de Premier secrétaire grâce aux Jospiniens, L. Fabius s'emploie à partir de l'hôtel de Lassay à fédérer ses soutiens et à diriger le groupe<sup>698</sup>. Aussi, le courant AB ne peut plus être considéré comme le groupement qui vertèbre l'équilibre des tensions. Par conséquent, la présence de M. Rocard à Matignon, de L. Fabius à l'hôtel de Lassay, du fabiusien Martin Malvy au groupe à l'Assemblée, de P. Mauroy à Solférino, ou bien encore de L. Jospin ou J. Poperen au gouvernement, ne permet pas de penser Solférino de manière autonome vis-à-vis de ces autres instances qui composent les « faces » du parti.

Les échanges de coups de plus en plus nombreux et de plus en plus violents vont ainsi se multiplier, autant dans les instances qu'entre celles-ci, avec pour support la politique conduite par le gouvernement. Différence majeure par rapport à la période précédente, le soutien à la politique gouvernementale ne constitue plus l'élément fédérateur de la compétition intrapartisane. Ainsi, par exemple, tandis que M. Rocard argue de l'application stricte par son gouvernement de la *Lettre à tous les Français*, L. Fabius constate pour sa part que « nous aussi nous avons besoin d'un grand dessein [pour la France]. François Mitterrand a su tracer la perspective lors de sa campagne »<sup>699</sup>. Ces critiques récurrentes à l'encontre du Premier ministre amènent d'ailleurs ses soutiens à réclamer à l'intérieur des instances nationales le respect d'un « principe de solidarité avec le gouvernement »<sup>700</sup> :

---

<sup>698</sup> Signe des affrontements au sein de chacune de ces instances, toute position institutionnelle est âprement disputée, comme l'illustra la lutte pour la présidence du groupe : « On avait perdu Solférino, on ne pouvait pas non plus perdre le groupe. Cela a été acharné, avec une secrétaire du groupe, j'avais appelé chaque député un par un pour essayer d'en rallier le plus possible. On a fait vraiment un gros travail et cela a payé puisque Malvy a été élu président. Je me souviens qu'après coup, tout le monde avait reconnu qu'on avait bien préparé le coup et qu'on avait fait un sacré boulot », J.-M. Bichat, alors lieutenant de L. Fabius, entretien précité.

<sup>699</sup> *Le Monde* du 24 août 1988.

<sup>700</sup> *Le Monde* du 16 décembre 1988.

« La fin du mois d'août voit soudain fleurir y compris dans la bouche des ministres, des formules qui mettent en cause la politique du gouvernement en parlant de déficit social, voire d'absence de politique sociale, certains allant même jusqu'à poser la question de savoir si ce gouvernement est bien de gauche. [...] Nous considérons qu'il n'y a pas de politique alternative sérieuse à gauche. Après cinq mois de gestion, le parti doit dire clairement que le gouvernement a rempli son contrat, puisque l'essentiel des propositions précises contenues dans la *Lettre à tous les Français* de François Mitterrand est mis en œuvre »

G. Lindeperg, comité directeur des 7-8 octobre 1988, *Sténotypies Ours*, p. 42-43.

L'unité entre les « faces » du parti et à l'intérieur de celle-ci telle qu'elle existait dans l'équilibre partisan antérieur n'est plus de mise et M. Rocard va se heurter à une opposition vigoureuse principalement de la part du groupe à l'Assemblée Nationale. De nouvelles pratiques apparaissent : le Premier ministre vient d'abord défendre ses réformes devant le bureau exécutif du parti devant lequel il se rend une fois par mois pour contrer l'opposition des députés<sup>701</sup> ; il tient parfois des réunions à Matignon pour s'assurer de l'accord du groupe, comme lors de la présentation du budget de 1990<sup>702</sup>. L'horizontalité du jeu des courants conduit d'ailleurs à une sorte de personnification des institutions, chacune étant identifiées à un courant : gouvernement rocardien, assemblée fabiusienne, parti jospino-mauroyiste<sup>703</sup>. Cette personnification rend compte de l'inscription institutionnelle du jeu des courants et souligne que la position de *Central office* dans l'équilibre organisationnel ne peut ni se penser hors des interactions avec les autres lieux de l'affrontement, ni hors de la concurrence à laquelle se livrent les courants en son sein. Le « retour au parti » ne s'accompagne donc pas de l'unité nécessaire entre les membres de la coalition dominante, ce qui fait de Solférino, selon l'expression de Katz et Mair, un « champ de bataille » parmi d'autres. L'existence d'instances à partir et à l'intérieur desquelles les courants s'affrontent souligne la constitution d'espaces de concurrence multiples au sein de l'organisation partisane, preuve du passage d'un équilibre partisan à un autre, dans une configuration partisane qui reste toutefois articulée autour des rapports établis entre *party in the public office* et *party in the central office*.

Certes, le réinvestissement des élites du parti dans l'activité du siège s'opère sur le mode classique du renforcement du parti par sa modernisation. Néanmoins, la compétition intrapartisanne interdit à l'unité derrière ce cadrage de se traduire en une unité politique indispensable pour réaffirmer la centralité organisationnelle de Solférino. L'intronisation de P. Mauroy et la composition de son secrétariat national à l'issue de l'élection présidentielle n'en sont que les illustrations. Le cadrage qui

---

<sup>701</sup> Par exemple à propos de l'ISF, cf. *Le Monde* du 8 septembre 1988. Des échanges avaient lieu également entre membres du gouvernement et du parti. P. Joxe et P. Mauroy s'opposèrent fortement à propos de l'exclusion de R. Vigouroux élu maire de Marseille après une candidature dissidente contre M. Pezet, le candidat du parti, cf. *Le Monde* du 6 janvier 1989.

<sup>702</sup> *Le Monde* du 19 octobre 1988.

<sup>703</sup> « Chaque courant se partageait le pouvoir si on peut dire. Rocard, c'était le gouvernement ; Fabius, c'était l'Assemblée ; nous, c'était le parti. C'était une guerre de position, chacun avait un peu son camp si vous voulez et tout le monde tirait sur tout le monde », Y. Bodin, entretien précité.

s'opère après l'« ouverture » et dans lequel P. Mauroy inscrit son action, laisse effectivement supposer la volonté de réinscrire Solférino au centre de l'équilibre organisationnel :

« Si je devais définir en quelques mots l'action que je souhaite mener avec vous, je dirais : fidélité. Fidélité au Président pour soutenir son action, à celle de son gouvernement dirigé par Michel Rocard, fidélité à nos idées, fidélité à notre parti, qui est notre vie. [...] Fidélité, identité. Nous sommes le Parti socialiste, un parti à gauche. [...] Je dirai également l'unité. Oh ! Notre unité n'est pas en cause et l'on sait de quelle manière nous sommes rassemblés autour du Président de la République. [...] Fidélité, identité, unité, mais aussi modernité. [Il faut qu'] une communauté socialiste puisse davantage se rassembler autour du Parti socialiste »

P. Mauroy, comité directeur du 14 mai 1988, *Sténotypies Ours*, p. 69.

Ce discours souligne l'ambivalence intrinsèque au réinvestissement politique de Solférino. Il se situe en effet dans la lignée du discours modernisateur, tout en y apportant cependant des inflexions qui renseignent par elle-même sur l'équilibre organisationnel dans lequel il se situe. P. Mauroy est ainsi contraint de tenir compte des transformations de l'organisation socialiste. D'abord car la fidélité au Président de la République et au gouvernement Rocard empêche de penser *Central office* de manière autonome à ceux-ci. Ensuite car l'unité revendiquée renvoie à l'impossibilité d'empêcher dans les instances du parti des points de vue opposés de s'exprimer quand ils peuvent l'être dans le *party in the public office*, par exemple entre les députés et le gouvernement. Inscrite dans un équilibre organisationnel que lui-même se propose de faire évoluer, la position de P. Mauroy se révèle, en outre, contrainte par le dégel du jeu des courants. Ce dégel, s'il lui a permis d'accéder au poste de Premier secrétaire, réduit en effet sa marge de manœuvre à ce poste.

On a vu que la modernisation du fonctionnement de Solférino dépendait largement sous F. Mitterrand de la maîtrise de l'appareil par son courant. Or, P. Mauroy ne bénéficie aucunement de la même capacité d'action. Son secrétariat national ne compte ainsi que trois membres de sa propre « composante »<sup>704</sup> et aucun d'entre eux ne dispose d'un secrétariat national fonctionnel majeur : G. Collomb est seulement chargé des « Relations extérieures », B. Roman de « l'Information » et G. Domenach-Chich des « Questions de société et de la vie associative ». Les postes ont en réalité été répartis de telle sorte que le courant AB en truste la majorité, avec 13 membres sur 24. Pour la première fois d'ailleurs, ces postes sont explicitement répartis entre Jospiniens et Fabiusiens pour le courant AB, les premiers maîtrisant les principaux secrétariats nationaux fonctionnels (H. Emmanuelli à la « Coordination et la trésorerie » ; D. Vaillant aux « Fédérations »), quand les Fabiusiens n'obtiennent que les « Elections » (M. Debarge). Sept secrétaires nationaux thématiques sont réservés enfin aux Rocardiens (4) et à Socialisme et République (3).

Invoquer l'unité de la direction constitue alors une ressource pour les groupements en présence leur permettant de pérenniser leurs positions au sein de la direction. Ne disposant pas d'une capacité d'action étendue, P. Mauroy se heurte dès la mise en place de son secrétariat national, à la question de

---

<sup>704</sup> Terme servant en 1988 à désigner les courants et qui témoigne de la volonté de leurs leaders de se représenter comme participant de la coalition dominante, malgré les affrontements auxquels ils se livrent.

« la collégialité de cette instance relativement aux secrétariats nationaux fonctionnels des Fédérations et des Elections »<sup>705</sup> :

« Il est évident que s'il y avait une modification dans la conception même du travail collectif, cela poserait des problèmes très lourds à toutes les composantes. D'ailleurs, je pense que la direction du parti pourra trouver une solution pour la désignation des secrétaires nationaux adjoints afin que nous ayons une réponse concernant le type de collégialité effective, qui sera mis en place sur les deux secteurs importants des élections et des fédérations »

R. Chapuis, rocardien, comité directeur du 2 juillet 1988, *Sténotypies Ours*, p. 251.

Cette question renvoie à l'équilibre précaire à trouver entre courants potentiellement concurrents. Ainsi au nom de la collégialité, D. Frachon, pour les Rocardiens et F. Rosmini, pour les Fabiusiens, sont nommés secrétaires nationaux adjoints aux « Fédérations », secrétariat dirigé par un Jospinien, tandis que G. Le Gall, Jospinien, et A. Richard, Rocardien, sont nommés secrétaires nationaux adjoints aux « Elections », secrétariat dirigé par un Fabusien. L'exigence d'une composition du SN traduisant les rapports de force entre courants au sein du parti renvoie bien ici aux mécanismes de contrôle réciproque et d'interdépendances qui s'élaborent entre les compétiteurs et sont donc reproduits aussi à l'intérieur de l'instance dirigeante du parti. Ce cas de figure permet de conclure quant à l'ampleur du « retour au parti » et ses effets sur l'équilibre organisationnel à l'impossibilité matérielle pour les courants de donner corps à la réaffirmation de Solférino comme centre politique et organisationnel du parti. La conjonction entre l'enjeu politique que constitue Solférino et le cadrage qui préside au réinvestissement de cette instance ne suffit pas à générer le rééquilibrage organisationnel postulé. Les conditions dans lesquelles les leaders en compétition vont penser l'élaboration de ce dernier sont contredites par la manière même dont ils jouent le jeu. Le schéma d'élaboration du leadership antérieur à 1981 est ainsi reproduit, faisant de Solférino un trophée à conquérir indépendamment de sa situation organisationnelle. Mais le hiatus entre la situation présente et la situation antérieure à 1981 est ici évident puisque, avant 1981, F. Mitterrand a pu élaborer l'équilibre partisan autour de sa personne à partir justement d'une réelle maîtrise de l'organisation. En 1988 au contraire, les finalités politiques sont posées comme identiques, tandis que la réalité organisationnelle en rend la réalisation très aléatoire, ce que l'émergence des espaces de concurrences, que sont le gouvernement, l'Assemblée Nationale et le parti, renforce<sup>706</sup>.

Le processus de cartellisation n'est donc pas remis en cause par le « retour au parti ». Si le déséquilibre organisationnel dont pâtit Solférino est amené à perdurer, il ne saurait cependant induire que le « retour au parti » ne produit pas d'effets. L'impératif modernisateur sollicité est en effet l'occasion de proposer et d'introduire de réels changements dans le fonctionnement de Solférino. Dans

---

<sup>705</sup> CR du bureau exécutif du 6 juillet 1988, *Archives OURS*.

<sup>706</sup> P. Mauroy ne pouvait d'ailleurs que le constater : « Vous pouvez faire tout ce que vous voulez, mais sommes sous la V<sup>ème</sup> République. Le vrai problème par rapport à l'opinion c'est l'ensemble Président de la République, Premier ministre, le Parti, le Premier secrétaire et l'ensemble du Parti, tout cela forme un ensemble » : P. Mauroy, comité directeur du 2-3 décembre 1989, *Sténotypies Ours*, p. 293.

cette situation politiquement complexe, P. Mauroy essaie d'impulser, souvent en vain, la réforme nécessaire du parti. Comme il le confie lui-même : « Je suis peut-être un pape de transition. Mais je suis le seul à pouvoir aider aujourd'hui le PS, puisque je gèle la bataille de succession et que j'organise le débat idéologique »<sup>707</sup>. Il est pourtant bien loin de pouvoir mener ses projets de réformes à leur terme.

## **B. Un « pape de transition » : Des ambitions de P. Mauroy à leur mise en échec.**

Pour être effective, la revalorisation de Solférino dans l'équilibre organisationnel doit s'appuyer sur un réaménagement de sa fonction de coordination. Pour Katz et Mair, ce cas de figure suppose que l'organisation centrale du parti redevienne le lieu où les décisions en termes de politiques publiques, de stratégie politique, de discipline partisane et de règles du jeu politique sont prises, de telle sorte que la chaîne d'autorité retrouve une direction ascendante (du *party on the ground* au *party in the public office* via le *party in the central office*) plutôt que descendante (du *party in the public office* au *party on the ground* via le *party in the central office*)<sup>708</sup>. Telle était la volonté de P. Mauroy :

« Pierre, il voulait renforcer le parti, lui donner de la profondeur. C'est pour cela qu'il a proposé par exemple d'intégrer les sympathisants, de modifier le comité directeur, de créer un journal. Mais cela n'a jamais résolu cette immense interrogation : « comment on articule le travail du haut vers le bas et du bas vers le haut, comment on élabore des positions ? C'est une interrogation permanente et d'autant plus importante qu'on voit bien qu'on a trop privilégié le haut au PS et qu'on n'arrive plus à faire le lien avec le bas. Dans l'idée de Pierre, le comité directeur devait être le moyen de rééquilibrer »

B. Roman, entretien personnel du 15 juin 2005.

Si le déroulement du jeu à l'intérieur de la configuration partisane ne permet pas d'apporter de réponses complètes à l'ensemble de ces exigences, P. Mauroy initie cependant un mouvement de réformes destiné à donner corps à cette revalorisation du siège. En effet, la constitution de l'« ouverture » en une figure repoussoir favorise le rétablissement de l'ordre légitime régissant le fonctionnement de la sociation partisane, comme l'indique le réinvestissement de l'impératif modernisateur. D'un point de vue organisationnel, les ambitions du nouveau Premier secrétaire sont ici doubles. Il s'agit pour lui d'abord de renforcer la présence socialiste sur le territoire et de consolider, ensuite, l'organisation centrale en la dotant d'un mode de fonctionnement destiné à renforcer son autonomie vis-à-vis du gouvernement. Dans les deux cas, le modèle du parti de masse est mobilisé abondamment, malgré des propositions qui justement marquent l'impossibilité du PS à s'y conformer.

---

<sup>707</sup> P. Mauroy in *La Croix* du 25 novembre 1988.

<sup>708</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Evolution of Party Organization in Europe », *op. cit.*, p. 608.



## 1. Créer une communauté socialiste.

La première étape consistait à vouloir élargir le cercle des membres du PS :

« Notre communauté socialiste tout d'abord. Comment atteindre cet objectif que nous partageons tous de multiplier par deux ou trois le nombre de nos militants ou de ceux qui participeraient réellement à une communauté socialiste ? Comment intégrer davantage de sympathisants à nos différentes activités ? [...] Comment associer cette communauté de militants et de sympathisants d'au moins 300 000 personnes ? »

P. Mauroy, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 77.

L'inflexion est ici notable par rapport au modèle du parti de masse. En effet, alors que jusqu'à présent seuls les adhérents étaient considérés comme formellement membres du parti, la référence à la communauté socialiste souligne l'évolution relative aux modes d'affiliation au PS voulus dorénavant plus flexibles. L'idéal du parti de masse est conservé de par la référence au nombre de membres de cette communauté, en revanche, l'encapsulation à laquelle renvoie ce modèle est abandonnée. Cette évolution renvoie surtout au rôle même des adhérents au Parti socialiste, à l'articulation entre pénétration sociale, sanctionnée par le nombre d'adhérents, et les fonctions qui leurs sont reconnues dans l'organisation. En filigrane apparaît ainsi une tendance de fond du PS, le poids de ses élus dans son fonctionnement. Cette proposition de P. Mauroy ne vise ainsi qu'à offrir un cadre organisationnel susceptible de conjuguer le poids et l'autonomie des élus avec l'accession à une taille critique du parti. Une intervention, dès 1986, de J.-P. Chevènement rend bien compte des enjeux de cette articulation :

« Notre mode de recrutement, de fonctionnement, est malthusien, pas simplement parce que les populations sont élevées, pas simplement parce que notre langage, nos discussions en sections, est un langage codé<sup>709</sup>, mais aussi et surtout parce que le rôle des adhérents, c'est de désigner les candidats aux élections et chacun ici mieux que quiconque sait bien comment ce système fonctionne. Si nous voulons nous donner les moyens de notre ambition, il faut radicalement changer notre mode de fonctionnement. *Pour connaître le fonctionnement du parti, je ne crois pas que cela soit possible, parce que chacun ne voudra pas aller contre ce qu'il croit être son intérêt, son intérêt de courant, son intérêt de groupe. C'est ce que j'appellerai le poids des traditions et la rigidité de l'appareil politique.* Je ne crois pas que cela sera possible. [...] *Il y a une autre solution, c'est que nous structurions nos relations avec les sympathisants, nous avons tous cela dans nos sections, dans les départements. [...] Il faudrait le faire au niveau national, et que nous ayons cette masse d'un million de sympathisants structurés, qui reçoivent un bulletin, que l'on réunisse de temps en temps, qui soient à côté du parti, avec le parti, qu'ils n'aient pas de carte du Parti socialiste, mais qui servent de relations, de moyens d'échange, c'est-à-dire qu'ils recevraient des messages socialistes, qu'ils feraient monter en retour des informations. [Mais] j'ai conscience en disant cela probablement de susciter des remous.*

J.-P. Chevènement, comité directeur du 22 mars 1986, *Sténotypies OURS*, p. 142-143.

Structurer un réseau de sympathisants est, par conséquent, le moyen de renforcer la présence socialiste sur le territoire tout en permettant aux élus de contrôler les échelons locaux du parti, sections et fédérations, lesquelles sont centrales dans les procédures de désignation. Cette proposition visant à

---

<sup>709</sup> Positions sociales élevée, langage codé : autant de signes qui renvoient à l'enclosure sociologique progressive du PS, cf. Sawicki (F.), Lefebvre (R.), *La société des socialistes, op. cit.*, not. le chap. II « Les élites socialistes, une société d'élus », p. 67 et svtes.

créer une communauté socialiste est donc la première illustration du mouvement stratarchique<sup>710</sup> qui affecte le Parti socialiste et que ses dirigeants entérinent en faisant de l'économie du parti structurée autour de ses élus un acquis qu'il faut aménager tout en le préservant. Dans cette perspective, P. Mauroy propose logiquement de doter le parti d'un outil permettant de fédérer cette communauté socialiste. La solution proposée doit en outre à la fois être admissible collectivement, donc ne pas remettre en cause le modèle partisan, mais tenir compte également de l'économie partisane :

« Comment constituer cette communauté [socialiste] ? On le peut dès lors qu'on a un journal qui touche 300 ou 400 000 personnes, et c'est possible. On peut, à partir de cela, travailler sur la constitution d'une communauté socialiste, d'un parti socialiste même, si on le veut, ayant des militants et des sympathisants. [...] Nous, nous sommes uniquement un parti avec nos sections et nos fédérations. Faut-il rester ainsi ? Faut-il aller plus loin ? Telle est la question »

P. Mauroy, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 360-362.

Un hebdomadaire, *Vendredi*, est ainsi créé et distribué à la fois aux adhérents et aux sympathisants. Le projet peut être mené à son terme d'abord parce qu'il ne représente pas une menace pour l'économie partisane et pour les entreprises locales des élus, qu'il entre en résonance avec l'impératif modernisateur, mais aussi, et surtout, car il ne représente pas une source de division entre les groupements de la coalition dominante. Significativement, la notion de sympathisant qui était jusque-là à l'origine d'affrontements internes car perçue comme allant contre le modèle du parti de masse, est unanimement acceptée. L'idéal modernisateur est donc l'occasion d'entériner les évolutions de l'organisation socialiste et de son économie dans le respect revendiqué du modèle partisan<sup>711</sup>, et ce alors même que l'intégration des sympathisants marque une rupture avec la logique incarnative du parti de masse :

« Une relation qui doit être faite à tous nos adhérents nous aidera également. J'ajouterai qu'on ne peut pas continuer non plus dans *le débat politique*, finalement, à manquer d'expression parce que nous n'avons pas de support. [...] Il est essentiel que, tous les jours, il y ait une lettre du Parti socialiste qui exprime le point de vue du Parti socialiste

P. Mauroy, comité directeur du 2 juillet 1988, *Sténotypies OURS*, p. 204.

La référence au débat politique marque la prise de distance par rapport à la logique incarnative : il s'agit d'adopter une vision générale qui rompt avec l'inscription socialement située vis-à-vis d'une partie déterminée de la population. D'ailleurs, une évolution notable par rapport aux précédentes tentatives de création d'un journal socialiste est constatable à travers l'absence totale de la moindre référence à la « cible électorale » de l'hebdomadaire dans les discours de tous les dirigeants.

---

<sup>710</sup> Sur la stratarchie, cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Evolution of Party Organization in Europe », *op. cit.*, pps. 616.

<sup>711</sup> « Notre hebdo *Vendredi* que nous avons créé pour répondre entre autres à la nécessité de notre élargissement, pourrait devenir l'outil de la modernisation d'un PS à double niveau : celui des militants avec leurs droits et leurs devoirs – et je ne change pas ma conception du parti sur ce plan-là – et celui des sympathisants. [...] A côté des 200 000 militants qui sont au fichier, 80 000 sympathisants reçoivent *Vendredi* » : P. Mauroy, comité directeur des 7-8 octobre 1989, *Sténotypies OURS*, p. 35.

## 2. Renouveler le fonctionnement des instances nationales.

Mais l'ambition du Premier secrétaire est surtout de renforcer la structuration verticale du parti. L'échec de sa tentative marque alors bien le mouvement strataarchique d'autonomie réciproque entre les échelons national et local. Selon P. Mauroy, l'élargissement à la base devait être pérennisé, deuxième étape, par une adaptation des structures nationales. Il s'agit de refondre la composition du comité directeur, en actant d'abord son inefficacité réelle à exercer pleinement son rôle de direction statutairement reconnu. Il lie alors cette inefficacité avec le jeu des courants. Prolongeant ses ambitions, son bras droit, B. Roman propose une solution destinée à rompre avec cette situation :

« Sommes-nous prêts à transformer notre comité directeur en véritable parlement du parti, chaque fédération envoyant un délégué et chaque tranche de 1000 ou de 1500 ou de 2000 militants envoyant un délégué siéger au comité directeur qui deviendrait ainsi le réel parlement du parti, ou préférons-nous continuer par un système d'auto-désignation à rester quasiment à vie et pour les trois quarts d'entre nous membres du comité directeur du parti ? »

B. Roman, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypes OURS*, p. 112.

Une telle proposition permettrait effectivement de redonner un poids aux échelons locaux dans les instances centrales, sachant que, dans les années 1980, entre un quart et un tiers des fédérations ne sont pas représentées au comité directeur. Elle remettrait cependant en cause le mode de centralisation autour des courants tel qu'il s'est structuré dans les années 1970 justement pour contrer le poids des fédérations. La nationalisation de la compétition intrapartisans, à travers la structuration en courants avait en outre accéléré cette mise au pas des fédérations, que même les plus importantes comme celle du Nord ont subi. La logique organisationnelle ascendante de la proposition de B. Roman heurte par conséquent la logique descendante en place. Cette proposition est donc porteuse d'un enjeu organisationnel décisif. Elle fera long feu, illustrant la faible marge de manœuvre de P. Mauroy. Celui-ci ne peut en effet pas compter sur des courants qui, dans une posture d'affrontement, refusent de voir les règles de cet affrontement modifiées alors que justement ils s'y préparent. La réalité du mouvement strataarchique qui affecte le parti apparaît donc à travers les mouvements conjoncturels : la proposition visant à renforcer le *party on the ground* sans remettre en cause l'économie électorale du parti est unanimement acceptée ; celle visant à repenser la nature du lien vertical de l'organisation est, quant à elle, unanimement rejetée<sup>712</sup>. Ainsi, plus l'on s'approche du cœur du parti, moins la logique verticale ascendante voulue par P. Mauroy a de chance d'être réalisée.

---

<sup>712</sup> B. Roman en convient d'ailleurs : « L'inscription territoriale du parti, cela passe par les fédérations. Moi je proposais qu'on en tienne compte pour déterminer le fonctionnement du parti en conséquence. C'était une façon de remettre en cause le fonctionnement actuel du parti, c'est vrai. Et c'est pour ça que ça n'a pas marché », B. Roman, entretien personnel du 15 mars 2005.

La troisième étape de son plan de réforme, qui concerne le dernier échelon de l'échelle organisationnelle, ne peut alors aboutir entre autres pour cette raison. P. Mauroy s'appuie sur un constat selon lequel :

« Il s'est progressivement introduit dans nos institutions internes une confusion entre différents niveaux. Il appartient au secrétariat national de décider, sous le contrôle du bureau exécutif et du comité directeur. Ce secrétariat national, il faut le renforcer dans ses moyens, mieux le définir dans ses attributions afin de *mieux préciser ses correspondances avec les grands ministères, et les grandes actions à mener au Parlement. Une douzaine de secrétaires nationaux, responsables d'un grand secteur, et dotés d'une réelle influence pourraient constituer la base de ce gouvernement renforcé* ».

P. Mauroy, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypies Ours*, p. 79.

Une première mesure est d'abord adoptée : désormais les nouveaux ministres qui siégeaient auparavant au bureau exécutif en deviennent membres associés, c'est-à-dire sans droit de vote. Ce choix entérine l'autonomie revendiquée du parti par rapport au gouvernement Rocard<sup>713</sup>. Dans le prolongement de cette mesure, P. Mauroy veut redimensionner le secrétariat national :

« Je pense, moi, que le secrétariat du parti a besoin d'être davantage structuré [autour de] 12, 14 secrétaires nationaux. Il est sûr qu'il y aurait intérêt, sur ce plan-là, à avoir des secrétaires nationaux, dégagés d'autres fonctions avec une autorité, des moyens et un pouvoir beaucoup plus grands. *Je crois que ce serait mieux, et cela ne passe pas à travers des courants* ; d'ailleurs il n'y a là je ne sais quelle arrière-pensée mais uniquement la pensée de l'efficacité »

P. Mauroy, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypies Ours*, p. 364.

Or, envisager la réduction du nombre de secrétaires nationaux ne peut manquer d'être interprété comme un coup joué par une des équipes en compétition contre les autres. Aussi la mesure permettant de renforcer l'autonomie fonctionnelle du siège ne va pas être menée à son terme justement car elle apparaît comme une atteinte aux positions des groupements en concurrence dans la compétition partisane. Le numéro deux jospiniste du parti, H. Emmanuelli peut bien constater que :

« La juste répartition du pouvoir n'aurait pas à souffrir d'un resserrement du nombre des membres du bureau exécutif ou des membres du secrétariat. L'efficacité, en revanche, y gagnerait sans doute. L'homogénéité du secrétariat national, qui était la règle, peut-être faudrait-il en réexaminer le bien fondé »

H. Emmanuelli, *op. cit.*, p. 24.

Revendiquer plus d'efficacité pour le SN signifie bien ici accroître son autonomie vis-à-vis du gouvernement. En réponse à ce coup, il fut alors invoqué l'argument selon lequel :

« La vraie question que [P. Mauroy] a posée ce n'est pas tellement celle du nombre, c'est plutôt celle du pouvoir de ce secrétariat, et, si j'ai bien compris, de ce pouvoir en relation avec l'action du gouvernement. [...] Est-ce que l'on veut que le secrétariat national de notre parti, dans la période qui vient, soit un gouvernement-bis, avec un secrétaire qui cornaque ? *Les éléphants, cela c'est un vrai problème et je ne crois pas qu'on y gagnera* »

M. Debout, Poperéniste, *op. cit.*, p. 343.

---

<sup>713</sup> « Le Parti socialiste nécessairement aura une vie qui sera une vie plus parallèle à celle du gouvernement que nous ne l'avons connue en 1981 » : P. Mauroy, comité directeur du 2 juillet 1988, *Sténotypies Ours*, p. 205.

De par sa conformité avec la norme organisationnelle qui y prévaut, cette proposition aurait dû recevoir l'assentiment du parti, ce qui ne sera pas le cas : il faut avant tout maintenir une « collégialité » au sein du SN, ce que la réduction du nombre de postes rend problématique. Par conséquent, toute tentative de renforcer le poids de *Central office* ne peut aboutir, le secrétariat national lui-même reflétant à travers sa composition le mécanisme de contrôle réciproque qui y est instauré. Si les membres de la coalition dominante ont intérêt collectivement à la modernisation du parti, légitimant ainsi la centralité politique retrouvée de l'organisation centrale, chacun pris individuellement voit dans les propositions de réforme des instances nationales une menace sur ses positions acquises et s'y oppose donc<sup>714</sup>.

Finalement, des trois propositions de P. Mauroy, seule la création de l'hebdomadaire va être réalisée. La volonté du maire de Lille n'est donc pas suffisante pour permettre le renforcement pourtant jugé collectivement nécessaire de Solférino. La modernisation de l'organisation socialiste se résume ainsi à une première intégration des sympathisants dans le *party on the ground*, évolution en elle-même significative du changement de statut du Parti socialiste et de son économie partisane. L'action de P. Mauroy révèle pourtant, *a contrario*, les traits de l'organisation socialiste, notamment dans l'articulation entre les échelons national et local : le Premier secrétaire ne peut substituer à la logique *top-down* qui vertèbre le parti une logique *bottom-up*. Au contraire, l'intégration des sympathisants ne modifie en rien l'équilibre partisan en ce qu'elle n'a pas d'impact immédiat sur le jeu des courants. Dans ces conditions, les relations entre le *party in the public office* et le *party in the central office* demeurent toujours soumises au déséquilibre organisationnel antérieur. Le processus de cartellisation est ainsi maintenu voire renforcé par le mouvement stratarchique qui apparaît clairement en 1988. Le « retour au parti » n'est donc pas l'occasion de redéfinir le fonctionnement de l'organisation socialiste. Il marque surtout l'entrée du Parti socialiste dans une phase de transition où un équilibre partisan en recomposition empêche le changement organisationnel du parti.

\*\*

\*

Irrésistiblement donc, de manière diffuse puis plus ouvertement après le succès du 8 mai 1988, l'équilibre des tensions structuré autour de F. Mitterrand est contesté. Malgré une compétition intrapartisanne qui s'ébroue à nouveau, comme l'indique la constitution ou la réactivation des groupements internes, la perspective des élections présidentielles a permis à F. Mitterrand de conserver une influence renouvelée sur la configuration partisane. Cependant, loin de la félicité de 1981, l'après 8 mai 1988 est beaucoup plus difficile pour F. Mitterrand puisqu'il commence à perdre

---

<sup>714</sup> Ce que l'on pourrait donc qualifier d'effet pervers organisationnel. Cf. Boudon (R.), *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1993.

le contrôle du parti : l'échec de L. Fabius au poste de Premier secrétaire est également un camouflet pour lui. Un nouvel équilibre partisan prend ainsi forme lentement. Ce mouvement se remarque à travers la nouvelle « géographie politique » du parti. En effet, la lutte pour Solférino rend compte de la valeur politique retrouvée du siège du parti, laquelle repose sur le postulat que l'imposition d'un nouveau leadership ne peut passer que par le contrôle du parti. Ce nouvel équilibre, les dirigeants socialistes cherchent pourtant à l'élaborer en empruntant le chemin tracé par F. Mitterrand lorsqu'il était Premier secrétaire. Or, l'intégration du *party in the public office* dans l'organisation partisane rend ce mode d'élaboration difficilement réalisable, en premier lieu parce que le déséquilibre organisationnel existant depuis 1981 n'est pas contrebalancé. Trophée politique convoité, Solférino n'est demeuré pas moins soumis au *party in the public office*.

Le PS entre donc dans une période de transition durant laquelle l'organisation socialiste acte dans son fonctionnement la cartellisation du parti. Cette phase de transition est d'autant plus évidente qu'un nouvel équilibre partisan doit être élaboré. En revanche, cet équilibre ne peut se mettre en place qu'à la condition que les dirigeants du parti s'accordent sur un mode de fonctionnement qui entérine la cartellisation du parti et les rapports entre les « faces » du parti que ce processus induit. Prisonniers de l'équilibre des tensions mitterrandien et d'une compétition intrapartisane dont le Président de la République demeure un acteur central, ils ne pourront cependant y parvenir. C'est donc bien à un *statu quo* organisationnel bientôt problématique que le PS est confronté à partir de 1986. Autrement dit, si les ressorts du jeu politique se sont modifiés, ils s'appuient sur un déséquilibre organisationnel qu'ils perpétuent bien davantage qu'ils ne le modifient. L'échec des propositions de P. Mauroy en fournit l'exemple.

Dans cette perspective, la mise en échec de l'action du nouveau Premier secrétaire traduit l'incapacité des socialistes à générer un nouveau mode de fonctionnement susceptible de résoudre la question du leadership autrement que par un réinvestissement conflictuel de Solférino. De ce point de vue, cet échec illustre la nécessité de repenser l'ajustement des équilibres partisans et organisationnels de manière renouvelée, ce qui précisément ne peut être fait après 1988, là où les leaders en expérimentent justement la nécessité. Xavier Garcia, étudiant les mutations de l'organisation travailliste, estime que Neil Kinock, chef de ce parti de 1983 à 1992, a été un leader de transition, permettant d'initier un cycle de réformes sur lesquelles Tony Blair s'est appuyé quand il est arrivé à la tête du parti<sup>715</sup>. P. Mauroy avait vu juste, à défaut d'être pape, il est bien un leader de transition. Mais à la différence de son homologue anglais, il ne peut, lui, fournir un socle suffisamment solide pour aider à sa propre succession.

A leader de transition, période de transition donc. Celle-ci s'ouvre bien à partir de 1988, avec la déstructuration de l'équilibre partisan mitterrandien. Les affrontements entre courants qui vont

---

<sup>715</sup> Garcia (X.), *Analyse d'une transition partisane : Le parti travailliste britannique depuis 1979*, op. cit., p. 173 et svtes.

s'exacerber jusqu'au congrès de Rennes en 1990 bloquent en effet la compétition intra partisane. Ce congrès a par ailleurs pour conséquence de paralyser le parti, empêchant P. Mauroy de réussir l'autre mission qu'il s'est fixé : geler la bataille de succession et organiser le débat idéologique. Le congrès de Rennes doit ainsi être envisagé non pas seulement en fonction des déchirements violents qu'il a suscités, mais plutôt pour mettre en évidence à la fois les raisons qui lui ont donné ce caractère dramatique et les solutions que les dirigeants socialistes expérimentent pour justement sortir de la crise politique. Car Rennes n'est pas seulement un moment d'affrontements, il est aussi celui où les mécanismes de démocratisation du parti se mettent en place, induisant le dépassement pratique du modèle du parti de masse. Plus généralement ensuite, le début des années 1990 constitue un tournant dans la structure de l'économie partisane socialiste et son inscription dans la sphère institutionnelle. En d'autres termes, la séquence 1988-1990 doit être analysée précisément en ce qu'elle recèle les éléments autour desquels va s'opérer la cristallisation des mutations de l'organisation socialiste (Chap. V).

# **CHAPITRE V. LA CRISTALLISATION DES CHANGEMENTS DE L'ORGANISATION SOCIALISTE AU TOURNANT DES ANNÉES 1990.**

Le chapitre précédent a permis de montrer que le changement du PS ne peut s'objectiver dans les formes de son organisation en raison du désajustement entre les équilibres partisan et organisationnel du parti, le *statu quo* organisationnel se révélant alors d'autant plus problématique que le parti va se retrouver complètement paralysé à l'issue du congrès de Rennes. Ce congrès souligne bien les limites induites par un mode de fonctionnement daté de l'organisation socialiste. Il est ainsi au sens premier un moment de crise du parti : le vieux empêche le neuf d'émerger. Pourtant, le mouvement vers la transformation de l'organisation socialiste y est cependant engagé.

Dans cette perspective, le congrès de Rennes est le moment où les leaders du parti expérimentent les limites du fonctionnement en l'état du PS. Ceci les oblige à penser leur investissement dans le parti non plus seulement dans le but d'en maîtriser les rouages, mais aussi en proposant d'autres formes et d'autres modes de fonctionnement de l'organisation partisane. Avec Rennes, la modernisation du parti devient un enjeu désormais central pour eux : l'exacerbation des affrontements internes et les pratiques auxquels ils donnent lieu, puis l'incapacité à former une nouvelle direction, démontrent en effet que des changements organisationnels sont désormais indispensables. Le congrès de Rennes doit donc être analysé dans cette perspective. Il n'est pas uniquement le lieu d'une lutte déchaînée entre dirigeants, il est aussi, paradoxalement, le moment où le processus de démocratisation interne du parti est initié.

Du point de vue de l'analyse organisationnelle du PS, ce point est décisif : les premières modifications statutaires quant aux procédures de vote interne y sont en effet adoptées. Or, la démocratisation du parti implique un nouveau rapport entre ses élites et les adhérents socialistes, rapport dont il faut vérifier s'il renforce l'oligarchie partisane<sup>716</sup>. Le congrès de Rennes est, par conséquent, le moment où les futures évolutions de l'organisation partisane prennent corps, induisant le dépassement définitif du modèle du parti de masse (Section 1). Il faut également comprendre

---

<sup>716</sup> John May a montré que les élites intermédiaires des partis politiques ont généralement des positions plus radicales que les adhérents de leur parti et, surtout, de leurs leaders, cf. May (J. D.), « Opinion Structure of Political parties : The special Law of curvilinear disparity », *Political Studies*, 21, 1973, pps. 135-151. En ce sens, l'introduction de procédé de démocratie directe, favorisant le dialogue direct entre la base et le sommet du parti, doit permettre de « contourner » l'obstacle et offrir une marge de manœuvre plus large aux leaders du parti.



comment, alors qu'ils sont à couteaux tirés, les dirigeants parviennent à un accord minimal sur des règles statutaires aussi sensibles que les procédures de vote interne. En effet, si la démocratisation du parti renforce l'oligarchie dirigeante à sa tête, l'accord au sein de celle-ci sur les questions statutaires doit être envisagé au prisme des ressorts de l'économie partisane. L'uniformisation des ressources matérielles des élites socialistes, leur professionnalisation et leur inscription croissante dans la sphère institutionnelle constituent alors autant d'éléments à partir desquels les changements organisationnels qui s'annoncent doivent être appréciés, de même qu'ils renseignent sur les ressorts de la configuration partisane socialiste à l'orée des années 1990 (Section 2).

## **Section 1. Le congrès de Rennes de 1990 : entre démocratisation et dépassement du modèle du parti de masse.**

A Rennes, F. Mitterrand expérimente l'affaiblissement de son pouvoir en se voyant doublement désavoué. Désavoué d'abord car il a lui-même largement sous-estimé la profondeur de la déchirure au sein de ce qui est jusque-là encore son courant, le courant AB. Désavoué ensuite car, pour la seconde fois, il ne parvient pas à mettre le pied à l'étrier à L. Fabius qu'il a désigné comme son dauphin. Et il ne peut intervenir dans le congrès qu'en s'appuyant sur sa position institutionnelle, seule garantie pour lui d'empêcher que l'issue du congrès n'aille totalement à l'encontre de ses souhaits. Ce congrès marque ainsi la perte d'autorité du Président de la République sur son parti et entérine la perte de centralité de sa position dans la configuration partisane. A Rennes, le Parti socialiste vit un moment charnière pour son organisation. L'équilibre partisan mitterrandien y connaît ses derniers soubresauts, comme l'indique la lancinante question de la succession de F. Mitterrand et de son héritage, le « mitterrandisme » (§1). Pourtant, ce congrès est aussi celui de l'adoption du principe « un homme, une voix ». La discussion sur l'introduction de ce principe dans les statuts du parti et sur ses conséquences politiques, symboliques et organisationnelles constitue alors l'autre versant de Rennes, celui de la définition des cadres d'une nouvelle compétition intrapartisane (§2).

## **§1. Les derniers soubresauts de l'équilibre partisan mitterrandien.**

P. Mauroy ne dispose que d'une marge de manœuvre extrêmement réduite pour exercer sa fonction de Premier secrétaire. La centralité politique retrouvée de Solférino rend en effet sa situation d'autant plus malaisée que la direction du parti devient un enjeu dans la prétention à l'héritage mitterrandien entre les rivaux du courant AB. Signe de la fin de l'équilibre partisan autour du Président de la République, c'est au nom du « mitterrandisme » que le schisme s'opère au sein de ce courant. Diriger le parti devient alors d'autant plus nécessaire pour justifier la prétention à l'héritage, ce qui contribue également à rendre la bataille extrêmement âpre. Rennes est donc le congrès des déchirements (A). Son issue dépend pourtant encore de l'équilibre partisan autour d'un F. Mitterrand, statufié dans le « mitterrandisme » (B).

### **A. Le congrès des déchirements.**

Selon une lecture qui s'est imposée autant auprès des acteurs politiques que de ceux qui en commentent les tribulations, le congrès de Rennes trouve son explication dans une analyse psychologique qui tient toute entière dans un syllogisme redoutablement simple : L. Jospin et L. Fabius entretiennent une longue rivalité dans la course à l'adoubement par F. Mitterrand pour la succession du parti ; le Président de la République a choisi L. Fabius plutôt que L. Jospin pour lui succéder ; en conséquence, L. Jospin n'accepte pas cette mise à l'écart et refuse indéfectiblement de s'avouer vaincu face à L. Fabius. Le décor planté, la marche vers le congrès fratricide de Rennes s'engage, ne pouvant inéluctablement conduire qu'à l'éclatement et aux déchirements du PS<sup>717</sup>. Haines et rancoeurs ne suffisent cependant pas à justifier cet enchaînement. Il convient en effet de souligner d'abord, que le PS se retrouve dans une situation particulière. L'enjeu central du congrès de Rennes réside en effet dans l'attribution du leadership au sein du courant AB. Ce point n'ayant pu être résolu en « interne », il anime par la suite le congrès lui-même. Or, c'est l'enchaînement des échanges de coups entre les deux camps qui s'opposent dans le courant majoritaire<sup>718</sup> qui rendent l'affrontement à Rennes finalement inévitable.

Le premier temps est celui du choix du dépôt d'une motion. Pouvant se prévaloir dès le printemps 1989 du soutien de F. Mitterrand<sup>719</sup>, L. Fabius dépose la sienne, non sans avoir au préalable

---

<sup>717</sup> Voir par exemple Leclerc (G.), Muracciole (F.), *Lionel Jospin. L'héritier rebelle*, Paris, J-C. Lattès, 1997, notamment pps. 159-188.

<sup>718</sup> On ne tiendra pas compte ici du courant poperéniste qui reprit son autonomie en ce comptant à cette occasion, de même que l'on associera la motion des Conventionnels (Motion Mermaz-Mexandeau) au courant Jospin, suite au ralliement des premiers au second.

<sup>719</sup> Cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 3, pps. 342-343.

fait la démonstration de ses soutiens en rassemblant à Evry début septembre 1989 près de mille personnes dont plusieurs membres du gouvernement, une centaine de parlementaires et une trentaine de premiers fédéraux<sup>720</sup>. En réaction, L. Jospin et P. Mauroy réunissent à leur tour leurs soutiens, à Epinay-sur-Seine<sup>721</sup>, puis déposent une motion. A ce moment de la confrontation, la compétition intrapartisans peut être envisagée comme se déroulant encore conformément à la pratique traditionnelle en l'espèce. C'est ce qui semble avoir par ailleurs convaincu F. Mitterrand de soutenir l'initiative de L. Fabius : « En 1988, je souhaitais que L. Fabius fût élu premier secrétaire. Je n'avais pas changé d'avis et quand il est venu m'en parler un an plus tard, je ne l'ai pas découragé. Mais je ne soupçonnais par alors la tournure violente qu'allaient prendre les choses. *Je pensais que les socialistes, après s'être comptés et confrontés, parviendraient comme toujours à une position amiable.* J'ai été un peu naïf »<sup>722</sup>. Par ailleurs, les principaux protagonistes s'accordent initialement pour considérer que la question du leadership doit être tranchée avant le congrès, sur la base des résultats obtenus par chaque motion. Autrement dit, le dépôt des motions vise à légitimer la démarche de chacun puis ensuite à poser les bases d'une négociation en vue de la répartition des pouvoirs à l'intérieur d'un courant AB maintenu sous forme de coalition entre groupements s'en réclamant :

« Le premier parti de France, qui est aussi le parti de la majorité, a besoin d'une certaine stabilité et d'une certaine cohérence, alors je crois qu'en plaidant pour l'unité de l'axe majoritaire, on ne plaide pas pour la patrimonialité du pouvoir dans le parti, on ne plaide pas pour l'exclusion des autres, on plaide tout simplement pour une évidence »

H. Emmanuelli, comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*, p. 8.

« Si les sensibilités sont légitimes, je pense, avec beaucoup d'autres, que les courants ont pris parfois une rigidité et un poids excessifs, seulement réfléchissons bien, si cette situation est excessive, est-ce que c'est parce qu'il y a chez nous des débats et des votes, ou bien est-ce que ce n'est pas plutôt notamment parce que les discussions, les votes sont devenus trop rares ? [...] J'ai proposé aux responsables mitterrandistes un pacte d'unité mitterrandiste. Je renouvelle cette proposition. *Une fois que les votes des militants seront intervenus une fois les conférences de motions réunies, qui sont statutaires, je pense qu'il serait souhaitable en effet que les représentants des textes issus de ce qu'on appelle la famille mitterrandiste se réunissent afin de discuter des choix d'orientation et d'organisation du parti sur les bases des indications des militants »*

L. Fabius, *Ibid.*, p. 84.

Le caractère inédit de la situation vient du fait que le courant majoritaire se scinde en deux avant le congrès. Pour autant rien n'interdit encore la synthèse autour de l'axe majoritaire AB, même si celle-ci s'annonce déjà fortement compromise. D'ailleurs, la certitude de voir les trois principaux leaders (L. Jospin, L. Fabius et M. Rocard) du parti déposer leur motion entraîne un effet de contagion, chaque sensibilité ayant intérêt à se compter elle aussi pour disposer d'un pouvoir de négociation

---

<sup>720</sup> *Le Monde* du 12 septembre 1989.

<sup>721</sup> Ce lieu témoigne à lui seul du type de légitimation recherchée par les participants à ce rassemblement.

<sup>722</sup> F. Mitterrand cité par Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand, op. cit.*, T. 3, p. 343.

clairement établi<sup>723</sup>. L'axe majoritaire du parti, formé par le courant AB, doit toutefois être préservé pour conserver le contrôle du parti. Le pacte d'unité proposé par L. Fabius a donc été accepté initialement par L. Jospin. Créer son propre courant permet au premier de prétendre au contrôle de l'ancien courant AB ; pour le second, déposer sa motion permet de mesurer officiellement son poids dans le parti et donc priver son adversaire de la direction<sup>724</sup>. Le rôle des « pointeurs » dans chaque courant est décisif. D. Vaillant pour le courant Jospin a notamment prévu une large victoire de son leader, poussant celui-ci à accepter l'idée du pacte. Or, les résultats du vote interne déjouent toutes les prévisions : les motions 1 (Mauroy, Jospin, Mermaz) et 5 (Fabius) arrivent quasiment à égalité : 28,94 % pour la première, 28,84 % pour la seconde<sup>725</sup> ; celle de Michel Rocard obtenant 24,2 %<sup>726</sup>. Le courant AB demeure donc théoriquement majoritaire, à condition toutefois que les deux motions acceptent de se rassembler.

A l'issue du vote pourtant, L. Jospin considère le pacte d'unité comme caduc. La compétition intra partisane entre alors là véritablement dans une phase inédite puisque les deux courants issus de la majorité et majoritaires à eux deux, refusent de s'unir pour en former une nouvelle. L'annonce qu'il n'y aurait pas d'accord entre les deux courants rend la compétition intrapartisane extrêmement fluide : le parti est divisé en trois grands courants majeurs, dont les deux principaux ne s'allieront pas, ouvrant le jeu à toutes les combinaisons d'alliances possibles<sup>727</sup>. Le fait que l'éclatement du courant AB ne se réalise pas sur des bases doctrinales extrêmement claires contribue à rendre la situation confuse et entretient le caractère personnalisé de l'affrontement. Le partage du parti en trois blocs distincts, autour desquels gravitent des courants réduits à n'être que des forces d'appoint, plonge donc le PS dans une phase troublée dont il ne sortira que cinq ans plus tard, non sans avoir essayé toutes les alliances possibles sur la base des résultats de Rennes<sup>728</sup>. Le courant mitterrandien qui structurait jusque-là le parti étant dissout, l'élaboration d'un nouvel équilibre partisan est compromise dans la forme actuelle de la compétition intrapartisane.

---

<sup>723</sup> « Jean pensait que si sa motion faisait un score honorable, il serait en position de force pour arbitrer le conflit et ramasser la mise pour devenir Premier secrétaire. Il misait sur le fait que Fabius, Jospin, Mauroy et Rocard ne parviendraient pas à s'entendre sur un Premier secrétaire et que lui pourrait les mettre d'accord » : P. Durand, permanent poperéniste, entretien personnel du 28 juin 2006.

<sup>724</sup> Cf. Dupin (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, op. cit., p. 30.

<sup>725</sup> Résultats définitifs proclamés par la commission des résolutions. La lutte fut acharnée pour savoir laquelle des deux motions arriverait finalement en tête, la motion 1 s'imposant finalement de 7 mandats, pour un total de 2082 contre 2075.

<sup>726</sup> Les résultats des motions en présence se présentaient comme suit : Motion 1 (Mauroy, Jospin, Mermaz) 28,94 %, Motion 5 (Fabius) 28,84 %, Motion 3 (Rocard) 24,2 %, Motion 7 (Chevènement) 8,5 %, Motion 2 (Poperen) 7,2 %, Motion 4 (Dray, Mélenchon) 1,35 %, Motion 6 (Lienemann) 0,65 %.

<sup>727</sup> Tour à tour, par exemple, M. Rocard se vit proposer de constituer un ticket avec L. Fabius et L. Jospin, tandis que J.-P. Chevènement fut invité à faire alliance avec l'un ou l'autre.

<sup>728</sup> « Après Rennes, le gouvernement du parti, c'était la IV<sup>ème</sup> République : on a essayé toutes les combinaisons possibles. Mais aucune ne pouvait tenir car il n'y avait pas de majorité et aucune n'a tenu » : G. Fuchs, entretien personnel du 29 mars 2006.

Pour autant, l'animosité entre les deux hommes<sup>729</sup> n'explique pas à elle seule le refus de L. Jospin d'appliquer le pacte d'unité mitterrandaïste. En effet, les scores des motions rendent le règlement de la suprématie au sein de l'ex-axe majoritaire particulièrement difficile non seulement pour ses leaders, mais aussi pour leurs affidés. F. Sawicki montre que du règlement de cette question dépend aussi dans de nombreux cas la situation personnelle et professionnelle de nombreux leaders locaux et de leurs équipes<sup>730</sup>. Le durcissement de la compétition interne repose ainsi sur des causes matérielles qui ne contribuèrent pas peu à renforcer le climat délétère au sein du parti.

## 1. Compétition ou « petits arrangements » ?

La préparation du congrès de Rennes a donné à la concurrence entre courants une dimension tout à fait inattendue. Elle s'est en effet effectuée tout à la fois sur la base d'un usage excessif des largesses statutaires mais également sur la remise en cause des normes qui sous-tendaient ces règles internes. L'éclatement du courant mitterrandaïen rendant en effet l'issue du vote interne sur les motions tout à fait incertaine, les courants s'emploient à user de toutes « les ficelles » permises par les statuts.

Ces « ficelles », nombreuses, découlent de la structure même du parti. A l'occasion des votes de congrès, les résultats nationaux sont en effet collationnés à partir des scores obtenus dans les fédérations. Celles-ci jouent donc un rôle majeur. Or, pour chaque congrès, chacune des fédérations se voit octroyer un nombre de mandats proportionnel au nombre de ses adhérents. Le nombre de mandats lui-même est calculé à partir du nombre de mandats dont chacune des sections qui la composent dispose<sup>731</sup>. Dans chaque fédération, chaque motion déposée se voit ensuite attribuer un nombre de mandats proportionnels aux résultats obtenus à l'issue du vote d'orientation, résultats qui ouvrent droit à représentation au sein des instances fédérales<sup>732</sup>. Dans un troisième temps, enfin, la commission des résolutions<sup>733</sup>, mise en place au début du congrès, procède au récolement des votes et détermine le nombre total de mandats de chacune des motions. Or, cette procédure donne lieu à d'importants arrangements et autres interprétations en raison de l'institutionnalisation de pratiques permettant la manipulation des mandats. Les dispositions statutaires sont en effet suffisamment vagues et leur application assez « flexible » sur un certain nombre de points essentiels, pour autoriser l'instrumentalisation de la procédure de vote.

---

<sup>729</sup> Entre autre exemple de cette animosité, cette phrase qu'aurait eu L. Jospin lors d'une entrevue entre les deux hommes le 22 novembre 1988 : « Nous allons devoir nous supporter encore longtemps, à moins qu'il ne t'arrive ce qu'il vient d'arriver à Stirbois », cf. Dupin (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, op. cit., p. 219. Dirigeant du FN, J-P. Stirbois décède dans un accident de voiture début novembre 1988.

<sup>730</sup> Cf. Sawicki (F.), *La structuration du Parti socialiste. Milieux partisans et production d'identité*, op. cit., pps. 138-140. Dans le prolongement de cette analyse, cf. Section 2, *infra*.

<sup>731</sup> Selon l'article 27 des statuts en vigueur jusque-là, chaque fédération disposait d'une voix (le mandat) de droit et d'une voix par 25 adhérents.

<sup>732</sup> Dans la limite d'un seuil minimum de 5 % dont l'interprétation fut longtemps soumise à interprétation.

<sup>733</sup> Sur le rôle de la commission des résolutions, cf. Hubscher (D.), « La commission des résolutions, 1971-1997 », *Recherche socialiste*, n°12, 2000, p. 58-70.

Cette instrumentalisation se manifeste, en premier lieu, par rapport au nombre de mandats. Celui-ci est censé reposer sur le nombre d'adhérents, nombre calculé à partir du nombre de cartes distribuées par l'instance nationale aux fédérations. Or, la pratique s'est instituée de régler l'année suivante les cotisations de l'année en cours. Cela permet donc à une fédération de réclamer un nombre d'adhérents qui ne correspond pas forcément aux effectifs réels. En outre, les cotisations des cartes sont réglées sur la base de douze timbres mensuels. Seuls les membres à jour de leur cotisations peuvent participer aux votes internes. Cependant, cette règle ne s'applique pas dans la pratique puisque les cotisations fédérales ne sont généralement reversées au niveau national que l'année suivante. Autrement dit, l'effectif de votants ne correspond ni au nombre d'adhérents réels<sup>734</sup>, ni au nombre d'adhérents régulièrement à jour de leurs cotisations.

L'instrumentalisation a lieu, ensuite, par rapport aux résultats du vote lui-même. Les statuts prévoient qu'en dessous de 10 % des inscrits, « le nombre de mandats dont dispose la section est calculé sur la base des seuls présents » (art. 16). En revanche, au-delà des 10 % des inscrits, le nombre de mandats n'est pas calculé sur la base du nombre d'adhérents votant, mais sur l'ensemble des inscrits, à la proportionnelle des résultats.

Enfin, conjonction des deux éléments précédents, les courants peuvent s'entendre sur le partage du nombre de mandats, pour mieux se répartir les postes auxquels ceux-ci donnent droit, ou pour permettre des accords au niveau national. Ainsi, en 1979 par exemple, G. Defferre, le leader historique de la fédération des Bouches-du-Rhône, décide du partage entre les motions de F. Mitterrand et de P. Mauroy, à hauteur de 70 % contre 30 %.

Au total donc, les procédures de votes internes donnent lieu à d'importants marchandages et favorisent une certaine « souplesse » dans la mise en œuvre des procédures de vote. Bien que dénoncées à intervalles réguliers par ceux qui en font les frais, ces pratiques font parties des modalités de distribution du pouvoir interne et servent de support à la conclusion d'accords entre courants. Ainsi telle fédération voit le règlement de son ardoise vis-à-vis du national effacée ou repoussée en fonction de son soutien à la direction en place. Les statuts sont ainsi régulièrement contournés et ces pratiques connues de tous, admises dans la mesure où elles ne dépassent pas les « limites collectivement tolérables ». Ces pratiques ne constituent donc pas en tant que telle une déviance bien qu'elles contreviennent pourtant aux règles statutaires en vigueur qu'elles contournent allégrement.

En 1990, la situation se révèle pourtant beaucoup plus complexe. Ces pratiques deviennent en effet un enjeu de la lutte entre courants. La modernisation du parti est le thème principal de la campagne interne et les modes d'adhésion constituent un des rares points clivants entre les forces en présence. L'augmentation du nombre d'adhérents est au cœur de toutes les préoccupations et les points de vue diffèrent notamment sur la place à réserver aux sympathisants dans l'organisation.

---

<sup>734</sup> Ce qui rend bien sûr les estimations de la population adhérente du parti largement sujette à caution.

L'articulation entre courants nationaux et territorialisation de l'organisation est ainsi discutée, impliquant le renouvellement du fonctionnement de l'organisation et, par là, de sa nature. La question est en effet de savoir quelles propositions sont le plus conformes ou non à l'idéal du parti de masse. La motion Jospin-Mauroy-Mermaz pose ce thème au cœur de son argumentation :

« Le PS doit évoluer, s'ouvrir, adapter son action aux mutations de la société, faire mieux encore vivre le débat en son sein et avec ceux qui l'entourent ; mais cette modernisation indispensable doit *respecter l'authenticité du parti et non chercher à en modifier la nature* »

Motion nationale d'orientation n°1, *Le Poing et la Rose*, janvier 1990, n°130, p. 9.

Sont explicitement visées les motions de M. Rocard et surtout de L. Fabius, motions toutes deux favorables à une intégration large des sympathisants, ce qui conduirait, selon la motion 1, le PS à devenir ce parti « à l'américaine » tant décrié :

« Intermédiaires indispensables entre le cercle des militants et celui des électeurs, les sympathisants doivent être plus fortement intéressés à la vie du parti »

Motion nationale d'orientation n°3 (Rocard), *Le Poing et la Rose*, janvier 1990, n°130, p. 74.

Les jeux de marquages internes sont d'autant plus forts que la modernisation du parti doit cette fois-ci prendre corps puisque le congrès est chargé de modifier les statuts. La nature de l'organisation partisane se trouve donc en jeu et la question de sa conformation au modèle du parti de masse concrètement posée. Les jeux de marquages sur ce thème acquièrent alors d'autant plus d'importance que les modes de fonctionnement du parti sont publiquement remis en cause. Suite aux élections municipales, la situation à Marseille a fait apparaître comme inacceptables les arrangements en vigueur. Robert Vigouroux s'est en effet porté candidat contre le candidat investi par le parti, Michel Pezet, et a emporté la mairie. Il est exclu du parti mais la situation devient extrêmement complexe dans la fédération des Bouches-du-Rhône, où la succession de G. Defferre n'a pas encore été résolue. A la complexité de la situation locale, s'ajoute la volonté des principaux courants de préserver des pourcentages négociés (par exemple 30 % au courant Mauroy et 10 % au courant rocardien) d'autant moins négligeables que la fédération des Bouches-du-Rhône reste officiellement une des plus importantes du parti. Le ralliement quasi-immédiat des principaux responsables de la fédération derrière L. Fabius<sup>735</sup> contribue à la dénonciation de ces pratiques par ses adversaires. Pour la première fois dans le parti, le souhait est émis de voir les règles statutaires respectées mais aussi modifiées pour en assurer la sincérité et l'équité : le principe « un homme, une voix » est désormais réclamé :

« [Par rapport à Marseille], j'en suis à regretter que les statuts ne soient pas appliqués de façon homogène [...]. Pour ma part, j'estime, par conséquent, qu'il est normal que le comité directeur mette au vote la recevabilité de la proposition de Jean Poperen concernant le principe « un homme, une voix »

M-N. Lienemann, comité directeur des 7-8 octobre 1989, *Sténotypies OURS*, p. 308.

---

<sup>735</sup> Cf. *L'Evènement du jeudi* du 30 mars au 5 avril 1989.

## 2. Démocratiser : des règles de vote interne à repenser.

La modernisation du parti passe non plus seulement par le réaménagement de son organisation mais également par l'introduction de nouvelles pratiques de vote qui doivent éviter les débordements autorisés par les anciennes. Prolongement d'un thème fortement présent dans l'actualité avec les « affaires », la moralisation de la vie interne est présentée comme indispensable<sup>736</sup>. La démocratisation des procédures de vote est envisagée comme un moyen de rendre transparent le fonctionnement du parti et donc de le « moraliser » :

« Nous proposons également que désormais, pour les votes politiques, les mandats soient calculés d'après le nombre des votants effectifs et non des cartes achetées au national. Ceci constituera un effort de moralisation incontestable pour notre parti »

Motion nationale d'orientation n°3 (Rocard), *Le Poing et la Rose*, janvier 1990, n°130, p. 74.

La démocratisation du parti par l'adoption de nouveaux principes devant guider les modalités de désignations internes des dirigeants devient une nécessité. La presse se fait d'abord l'écho des affrontements internes et des méthodes utilisées par chaque courant pour garantir dans ce jeu de position les siennes. Cette médiatisation contribue à la remise en cause interne de pratiques désormais publiquement contestées<sup>737</sup>. Les dirigeants contribuent ensuite à la publicisation du problème, en faisant une ressource dans la lutte qui les oppose. L. Jospin notamment s'empara publiquement de ce problème et en fit un argument pour se dédire de son engagement à respecter le pacte d'unité avec L. Fabius. A l'issue du vote interne, il dénonce en conférence de presse les pratiques du courant Fabius, accusé d'avoir « triché », en utilisant des « méthodes de voyous », concluant « j'appelle cela de la forfaiture »<sup>738</sup>. Un cas particulier accuse en effet ce courant, celui de la section de Châteauneuf-Les-Martigues dont les milles cartes vont à L. Fabius, suite au ralliement de son secrétaire de section, Henri d'Attilio. Ce revirement massif est utilisé par les soutiens de L. Jospin pour stigmatiser leur adversaire, coupable selon eux de ne reculer devant aucun procédé pour s'imposer, justifiant par là l'attitude intransigeante à son égard de la motion 1<sup>739</sup>.

Cette publicisation intervient donc dans un contexte de moindre tolérance de l'opinion publique face à des comportements qui décrédibilisent le parti et renforcent l'animosité en son sein. La médiatisation de ces pratiques et la violence de leur dénonciation trouvent un débouché lors du

---

<sup>736</sup> Sur la « moralisation de la vie politique », cf. *infra*, chapitre VII.

<sup>737</sup> Dans un de ses articles consacré au sujet, le *Nouvel Observateur* distinguera des chapitres « pressions », « verrouillage » et « truquages », cf. *Le Nouvel Observateur* du 1<sup>er</sup> mars 1990. *Le Monde* traita aussi de ce sujet, constatant le « jeu de cartes avant le congrès de Rennes », cf. *Le Monde* du 3 février 1990.

<sup>738</sup> Cf. *Le Monde* du 15 mars 1990. Aucun courant n'était pourtant exempt de toute manœuvre. Par exemple Georges Frèche, qui soutenait la motion 1, acheta 600 cartes directement au siège national du parti. Dans le Gard, une section rocardienne passa de 9 à 98 membres, cf. Dupin (E.), *op. cit.*, p. 32.

<sup>739</sup> Argumentation reprise d'ailleurs durant le congrès : « On nous annonçait le grand air de la modernité, de la rénovation, nous n'avons eu droit, par certains aspects, qu'à une modeste comédie bourgeoise au titre passéiste : « le rapt d'Attilio » ! », A. Laignel, Congrès national de Rennes 15-18 mars 1990, *op. cit.*, p. 153.



congrès. Durant les sessions, l'ambiance est électrique : les télévisions relayent les images ravageuses de congressistes huant et se conspuant mutuellement ou bien encore agitant leurs chéquiers face aux intervenants. C'est ainsi au moment où les pratiques internes n'ont jamais donné lieu à l'expression aussi violente des affrontements, que le thème de la démocratisation et de la moralisation du parti s'inscrit sur l'agenda socialiste :

« Des modalités de vote disparates, de fédération à fédération, de section à section, c'est aussi une réalité dans notre parti. *Est-ce que tout cela est neuf ? Non, mais il est vrai qu'à certains endroits, on est passé d'un stade purement artisanal à un stade industriel et il est vrai aussi que la configuration particulière de la préparation de ce congrès, où chacun s'est retrouvé minoritaire, fait que tout le monde a eu à pâtir quelque part dans un endroit du territoire français de pratiques de ce genre, et donc tout le monde en parle, tant mieux.* Nous sommes cependant aujourd'hui dans une jungle de démocratie un peu trop sauvage, et ce n'est pas l'arbre des discours sur la transparence qui cachera la forêt des pratiques peu convenables et des contentieux qui en résultent. [...] La motion 3 [...] propose de mettre au point tous ensemble un véritable code électoral interne au Parti socialiste »

M. Sapin, Congrès de Rennes, *Sténotypies OURS*, p. 114-116.

Révéléateur d'un fonctionnement contesté du parti et de l'effritement de la sociabilité en son sein, ce thème témoigne de la profondeur des plaies produites par l'affrontement en cours. Néanmoins, alors que la compétition interne rend la question du leadership sur le parti autant centrale qu'impossible à résoudre, les statuts subissent une première vague de modifications durant le congrès. La démocratisation du parti est ainsi un des seuls thèmes à Rennes autour duquel les courants s'accordent. Cette démocratisation implique de revoir les procédures d'adhésion et de vote dans le parti. La dénonciation publique des pratiques actuelles est une incitation supplémentaire à trouver une solution statutaire pour y remédier. A cause de l'opposition frontale entre courants, ces questions bénéficient d'une acuité particulière. Justement car les leaders du parti expérimentent l'impossibilité de se départager suite aux résultats acquis grâce à ces pratiques difficilement tolérables, ils s'entendent suffisamment pour introduire de nouvelles procédures de vote. Derrière ce thème, se dessinent ainsi de nouvelles règles du jeu politique collectivement entérinées en vue de l'élaboration d'un nouvel équilibre partisan. L'adoption de ces règles ne peut toutefois se penser indépendamment des ressorts usés de la configuration partisane.

La préparation et le déroulement du congrès de Rennes ont en effet largement fourni la preuve de l'effondrement de la domination du Président de la République sur le PS. Pour autant, alors que le parti entre définitivement dans « l'après-Mitterrand » et que les leaders se disputent à Rennes l'héritage du « mitterrandisme », la configuration partisane fonctionne encore de telle sorte que F. Mitterrand influence notablement sur le déroulement du congrès (B.).

## **B. L'équilibre partisan mitterrandien à l'épreuve du « mitterrandisme ».**

Bien que la direction du PS soit redevenue un enjeu central de la compétition intrapartisane, la configuration partisane reste structurée autour des rapports progressivement institutionnalisés entre les « faces » de l'organisation socialiste. Le *party in the public office* conserve ainsi sa supériorité. Et à l'intérieur de celui-ci, le Président de la République conserve une position incontournable malgré une marge de manœuvre qui se réduit. Cette marge de manoeuvre repose dorénavant en premier lieu sur de la prise en compte dans le parti de sa position institutionnelle. Autrement dit, F. Mitterrand, en tant que leader perd le contrôle de son parti, tandis qu'en tant que Président, il peut encore influencer sur le jeu interne. Le maintien de l'équilibre partisan repose donc désormais essentiellement sur des rapports institutionnels.

Or, avec la lutte pour la succession qui s'ouvre, la domination de F. Mitterrand est ouvertement contestée, comme en témoigne la substantialisation dont il est l'objet. Les leaders du courant AB vont ainsi se poser en héritier de F. Mitterrand et chercher à capter l'héritage de ce que l'on appelle dorénavant le « mitterrandisme ». Il s'agit pour eux d'acter la fin de l'autorité du Président sur le parti, tout en se plaçant dans une continuité destinée à légitimer la transition de leadership au sein du courant majoritaire. Cette recherche en filiation signe la fin de la position hégémonique de F. Mitterrand, quand l'équilibre partisan est encore un temps maintenu, faisant du Président de la République un acteur incontournable de la bataille pour sa propre succession.

### **1. De F. Mitterrand au « mitterrandisme » : substantialisation singulière ou plurielle ?**

La fracture au sein du courant AB suppose pour ses membres d'opérer un reclassement politique justifiant leur choix en faveur d'un des deux dirigeants prétendant à la succession. L'opposition telle qu'elle se construit entre les camps antagonistes implique toutefois d'opérer une recherche en filiation avec le leader dont ils se revendiquent, manière de ne pas apparaître comme le diviseur du courant et de justifier les positions qui le différencient de ses adversaires. La recherche en filiation doit par conséquent légitimer l'action des prétendants. Ceux-ci, en se revendiquant du « mitterrandisme » ou comme « mitterrandistes » cherchent donc à imposer à travers le recours à la figure tutélaire du Président de la République leur propre vision du parti, laquelle justifie qu'ils s'affrontent. La perte d'autorité présidentielle se manifeste ainsi par la substantialisation de la personne de F. Mitterrand. Cette pratique vise à « faire parler » F. Mitterrand en fonction de la structure des intérêts et conceptions du parti de ceux qui le parlent. Cette pratique renvoie à l'investissement dont le gaullisme, à droite, a été l'objet. Selon A. Collovald, « la concurrence entre

définitions du gaullisme [...] confère à celui-ci une réalité plurielle qui oblige à voir en lui non pas un gaullisme mais des gaullismes dont les interprétations et les usages sont autant d'enjeux entre équipes rivales dans le mouvement gaulliste »<sup>740</sup>. Cette substantialisation indique la mise hors du jeu politique de F. Mitterrand : les héritiers prétendent en effet à un héritage quand le testateur n'est pas encore défunt. Mais c'est bien parce que F. Mitterrand participe encore malgré tout au jeu politique que ses héritiers structurent différemment leurs prétentions et leurs stratégies de présentation de soi.

La motion 1 (Mauroy, Jospin, Mermaz) se veut rassembleuse du courant AB, soucieuse de préserver l'unité de l'axe majoritaire. Elle s'inscrit dans une posture de fidélité à F. Mitterrand, fidélité marquée par la reconnaissance de son autorité. Elle vise donc à maintenir un rapport organique de sujétion entre le courant et le Président de la République, raison pour laquelle elle dénonce l'idée d'une succession au sein même de ce groupement. En posant ce rapport de fidélité, ses leaders se présentent non comme des héritiers, mais comme les gardiens de l'héritage. F. Mitterrand est alors « parlé » au présent, tout en étant renvoyé à sa position institutionnelle, position qui justifie la préservation du courant. Dans cette perspective, le courant est envisagé comme un instrument organisationnel destiné à rendre visible et donc signifiant le leadership de F. Mitterrand :

« Nous avons partagé au même attelage, nous partageons les mêmes idées, nous sommes fiers du rôle que nous a assigné l'histoire de notre parti depuis que François Mitterrand en a pris la tête à Epinay ; nous sommes bien conscients que cette histoire, si elle ne nous donne pas de droit, je parle pour ceux qu'on appelle « mitterrandistes », nous impose sans doute un devoir supplémentaire : rester unis »

P. Mauroy, comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*, p. 20.

La motion 1 se veut donc « mitterrandiste » plutôt que fidèle au « mitterrandisme ». Cette inscription dans le présent vise à dénier toute légitimité à l'initiative de L. Fabius en présentant l'action de celui-ci comme une usurpation de l'autorité de F. Mitterrand plutôt que comme son prolongement. Usurpation que la motion 1 dénonce en développant l'idée que le temps de la succession n'est pas encore venu<sup>741</sup>. Néanmoins, cette motion, L. Jospin en tête, se place malgré tout dans l'idée du dépassement de la domination de F. Mitterrand. En effet, le principal argument invoqué pour garantir l'unité du courant repose sur le constat d'une situation institutionnelle en vertu de laquelle le courant du Président ne saurait se diviser au risque de l'affaiblir. La fidélité à F. Mitterrand est alors en premier lieu la fidélité que le courant majoritaire doit au Président de la République :

« Comment devons-nous aborder ce congrès ? Je l'aborde personnellement ainsi : derrière le président, au côté du premier secrétaire, en soutien au gouvernement dirigé par Michel Rocard. Nous sommes dans la première année du septennat de François Mitterrand. La succession n'est pas ouverte. Le problème,

---

<sup>740</sup> Collovald (A.), *Jacques Chirac et le gaullisme*, Paris, Belin, col. Socio-histoires, 1999, p. 11.

<sup>741</sup> Idée que les « soutiens historiques » de F. Mitterrand signataires de la motion des Conventionnels rejoignent, d'où l'alliance avec la motion 1. L. Mermaz ne cessera jusqu'au congrès de déclamer son refus de parler de succession du Président : « Il faudra que cette famille mitterrandiste se retrouve car, contrairement aux analyses des pessimistes, la succession de F. Mitterrand n'est pas ouverte, nous ne sommes pas dans l'après-mitterrandisme » : L. Mermaz, comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*, p. 163.

pour nous tous, est de savoir comment réussir le second septennat de François Mitterrand, et non pas déjà de rêver au septennat qui suivra »

L. Jospin, comité directeur des 1<sup>er</sup>-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 137.

La stratégie « légitimiste » de la motion 1 vise à garantir le maintien des positions présentes en inscrivant l'action de la future direction dans le prolongement de l'actuelle, que la motion 1 dirige largement. Elle s'inscrit pour cela dans une continuité d'action que la fidélité à F. Mitterrand assure. Il s'agit par conséquent de renvoyer L. Fabius dans la position de l'outsider et de marquer sa tentative comme une rupture de l'ordre légitime du parti.

L'ancien Premier ministre applique quant à lui une stratégie différente vis-à-vis du Président. Il se place en effet d'abord dans un rapport plus personnel vis-à-vis du chef de l'Etat, notamment lorsqu'il justifie sa démarche en se prévalant de son soutien<sup>742</sup>. Il se pose non seulement en héritier mais aussi en successeur politique. L. Fabius ne se réfère alors pas à la fonction de F. Mitterrand mais à l'homme politique :

« Je sais que pour beaucoup d'entre nous, peut-être pour la totalité, François Mitterrand, et ses choix, constituent le point central autour duquel notre action est organisée, et en ce qui me concerne, s'organisera »

L. Fabius, comité directeur des 1<sup>er</sup>-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 171.

La personnalisation de ce rapport induit donc un autre type de fidélité au chef de l'Etat. L. Fabius s'inscrit dans la mise en scène de l'action et des choix politiques de F. Mitterrand. En identifiant F. Mitterrand à l'homme qu'il est plutôt qu'à la fonction qu'il occupe, il renvoie ainsi au leader et à ses qualités parmi lesquelles, en premier lieu, le leadership qu'il a su imposer dans le parti. La substantialisation opérée suppose alors d'explicitier les traits distinctifs de l'action du leader et de synthétiser les principes constitutifs de son personnage afin d'en rendre les caractéristiques significatives. F. Mitterrand n'est plus « parlé » au présent mais « résumé » de manière transcendante au « mitterrandisme ». La fidélité au Président de la République ne se veut plus là institutionnelle et instrumentale (maintenir la position hégémonique du courant AB), elle se veut politique et charismatique. Elle identifie en effet l'action de l'héritier à la mise en acte de principes d'action qui justifient par eux-mêmes, dans un second temps, le rassemblement autour de lui de ceux qui se revendiquent de ces principes. Se prévalant d'avoir été désigné comme successeur, L. Fabius doit alors assurer de son respect au « mitterrandisme » et à ses principes :

« La notion d'axe majoritaire existe, elle est utile pour la stabilité, l'efficacité du fonctionnement du parti et en particulier des fédérations. [...] Et cependant, sans opposer aucun *a priori*, je continue de penser que le mitterrandisme existe comme approche politique spécifique, à travers une certaine vision du rassemblement à gauche, une insistance sur l'objectif et sur les moyens de la justice sociale, une affirmation de l'Etat, un parti ouvert sur la société, et peut-être, ce qui est le plus important, une synthèse

---

<sup>742</sup> Cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand*, op. cit., T. 3, p. 342.

de famille de pensées diverses et de plusieurs moments d'histoire vers une unité qui, finalement, les transcende »

L. Fabius, comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*, p. 85.

Synthétisé en une « approche politique spécifique », le « mitterrandisme » doit là autoriser l'héritier à se revendiquer de la filiation à F. Mitterrand par sa prétention à l'héritage. Ce faisant, c'est bien L. Fabius, l'héritier, qui s'autorise à définir lui-même la nature de l'héritage, entendu essentiellement comme des principes d'action politique. Contrairement à ce qui se passe pour les leaders de la motion 1, l'héritage en quelque sorte ne fait pas ici l'héritier ou plutôt l'héritier s'approprie et façonne aussi l'héritage<sup>743</sup>. L. Jospin se place en effet dans une posture de perpétuation de l'héritage dans les formes acquises au sein du Parti socialiste : il est donc investi par l'institution qu'il se doit de préserver<sup>744</sup> et ce d'autant plus que « la succession n'est pas encore ouverte »<sup>745</sup>. Ainsi, il se fait le défenseur d'un PS qui doit être un parti de masse et non pas un « parti à l'américaine », un parti dont la stratégie politique, conformément à ce qu'elle doit être, s'oriente vers l'union à gauche et non vers l'absorption de toute la gauche voire du centre. Inversement, L. Fabius renvoie, quant à lui, F. Mitterrand au « passé » en se référant « au mitterrandisme » et en projetant son action dans le futur. De cette manière, il s'autorise une marge de manœuvre accrue vis-à-vis d'un F. Mitterrand dont il revendique la filiation mais dont il se distancie en ne posant pas les principes du « mitterrandisme » comme induisant la traduction concrète de ces principes en un type prédéfini d'actes. Il peut alors être « mitterrandiste » par sa fidélité au « mitterrandisme » tout en proposant de modifier le parti et en faire ce qu'il appelle un parti de masse moderne<sup>746</sup>. La stratégie de L. Fabius vise, par conséquent, à valoriser une continuité politique du courant AB tout en rendant le changement en son sein dicible et souhaitable<sup>747</sup>.

Ces deux manières opposées d'endosser le rôle de l'héritier ne signifient pourtant pas que F. Mitterrand ne soit plus qu'une seule « ressource » mobilisable en fonction des jeux internes au courant

---

<sup>743</sup> Cf. Bourdieu (P.), « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *ARSS*, vol. 32 (1), 1980, p. 7 : « Lorsque l'héritage s'est approprié l'hérité, comme dit Marx, l'héritier peut s'approprier l'héritage. Et cette appropriation de l'héritier par l'héritage, de l'héritier à l'héritage, qui est la condition de l'appropriation de l'héritage par l'héritier [...], s'accomplit sous l'effet conjugué des conditionnements inscrits dans la condition de l'héritier et de l'action pédagogique des prédécesseurs propriétaires appropriés ».

<sup>744</sup> Les développements de Bourdieu dans ce même article semblent s'appliquer au cas de L. Jospin, dont le personnage politique se résume alors encore largement dans le parti à celui de l'apparatchik, malgré son expérience ministérielle : « L'apparatchik qui doit tout à l'appareil, est l'appareil fait homme et on peut lui confier les responsabilités les plus hautes puisqu'il ne peut rien faire pour faire avancer ses intérêts qui ne contribue *eo ipso* à défendre les intérêts de l'appareil : comme l'oblat, il est prédisposé à garder l'institution, avec la dernière conviction, contre les déviations hérétiques de ceux qu'un capital acquis hors de l'institution autorise et incline à prendre des distances avec les croyances et les hiérarchies internes », Bourdieu (P.), *Ibid.*, p. 11.

<sup>745</sup> Ce qui aurait fait dire à F. Mitterrand que « Jospin a choisi les vieux », cf. Dupin (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, *op. cit.*

<sup>746</sup> Stratégie illustrée par les propos de P. Bérégoz : « Oui, le dynamisme du parti naît de la confiance des femmes et des hommes qui le composent, de celles et ceux que l'on peut rassembler, de notre capacité de réunir dans un même élan l'imagination et l'expérience des socialistes de toutes les sensibilités, de toutes les générations. C'est ce que savait si bien faire François Mitterrand. De 1971 à 1981, il a élargi et rassemblé, et voilà pourquoi j'ai signé et voté la motion de L. Fabius, parce qu'elle incarnait et incarne toujours espoir de rassemblement et volonté de modernisation » : P. Bérégoz, Congrès de Rennes, *Sténotypies OURS*, p. 477.

<sup>747</sup> Constatant son échec à s'emparer du parti, il estime à la tribune que « le mitterrandisme, je continue d'y croire et il n'appartient à personne d'y mettre fin » : L. Fabius, Congrès de Rennes, *Sténotypies OURS*, p. 595.

majoritaire. Bien au contraire, le Président en demeure encore un acteur à part entière puisque l'équilibre partisan s'inscrit dans l'articulation institutionnelle qui lie le *party in the central office* au *party in the public office*.

## 2. Le poids des institutions, dernière manifestation d'un équilibre partisan déstructuré.

L'équilibre partisan du PS s'est structuré après 1981 autour du chef de l'Etat. En 1990, l'interdépendance entre les maillons de la chaîne s'est profondément modifiée de telle sorte qu'à la centralité de l'institution présidentielle ne correspond plus une domination politique sur le parti. L'intégration dans les institutions a cependant sédimenté les rapports entre les « faces » du parti. Cette institutionnalisation permet à F. Mitterrand d'exercer encore son influence sur le parti, bien que l'affrontement entre L. Jospin et L. Fabius ne lui permette plus désormais d'y exprimer pleinement son autorité. Il doit cette possibilité à l'intégration par les leaders du parti eux-mêmes dans leurs propres stratégies de ces contraintes institutionnelles. L'occupation des deux têtes du pouvoir exécutif suppose en effet de trouver une articulation entre direction du parti, gouvernement et Présidence de la République, articulation d'autant plus difficile à trouver en l'absence d'un courant majoritaire.

Ce sont d'abord les relations entre le gouvernement et le parti qui sont envisagées, après que M. Rocard ait décidé de déposer sa motion : cette initiative inédite pose en effet la question de la responsabilité du gouvernement vis-à-vis du parti :

« Il n'est pas sain que les amis de Michel Rocard soient seuls au vote des militants, ou alors c'est que le parti veut donner une signification à cela. Dans ce cas-là, que chacun prenne ses responsabilités. *Cela veut dire que l'on veut changer de gouvernement ? J'ai été Premier ministre ... Je n'aurais pas apprécié qu'on me laisse seul avec mes amis.* Je demande au parti d'en prendre conscience. Si le parti a des critiques à faire au gouvernement, elles sont sans doute justifiées, et qu'il les fasse ! »

P. Mauroy, comité directeur des 2-3 décembre 1989, *Sténotypies OURS*, p. 297.

Implicitement l'argumentation de P. Mauroy renvoie à la pratique des régimes parlementaires, et à l'exemple anglais (cf. la démission de M. Thatcher en 1990). Signe de la conformation du PS aux institutions de la V<sup>ème</sup> République, le premier secrétaire considère néanmoins cette éventualité comme inacceptable et pose la question du leadership partisan comme distincte de l'exercice des responsabilités gouvernementales. C'est au contraire une lecture présidentialiste qui prévaut dans le parti, selon laquelle le parti doit permettre au Président de mener à bien son action. Non sans ironie, M. Rocard rappelle lui-même cette évidence :

« Permettre au Président de la République de mettre en œuvre dans les meilleures conditions les hautes ambitions qu'il nourrit pour les Français, pour la France et pour l'Europe, c'est cela aujourd'hui, devant vous, que je me permettrai d'appeler « être Mitterrandiste »

M. Rocard, comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*, p. 48.

F. Mitterrand se voit reconnaître une capacité d'intervention et d'influence reliée étroitement à sa fonction. Les leaders du parti anticipent ainsi les difficultés à distinguer l'enjeu que constitue la direction du parti avec les relations que celle-ci doit entretenir par la suite avec le Président. Cette situation empêche la conclusion d'alliances lors du congrès. D'un strict point de vue interne, rien n'interdit en effet la réalisation effective de ce qui est baptisé alors le « Tout sauf Fabius ». Jospiniens et rocardiens entre autres sont proches d'un accord en ce sens :

« Finalement, Rennes est arrivé trop tôt. Avec Jospin, on ne pouvait pas encore s'opposer aussi frontalement à Mitterrand. On aurait pu franchir le Rubicon, mais si le congrès avait été plus tardif. Quand vous êtes Premier ministre, c'est un pacte avec le Président. *La constitution, vous pouvez la lire comme vous voulez, quand vous êtes Premier ministre de Mitterrand, ce n'est pas une logique constitutionnelle, c'est une logique présidentielle qu'il faut privilégier. Bon, allons, on part avec cela, on n'a pas le choix. Surtout quand il reste cinq ans de mandat au Président* »

M. Rocard, entretien précité.

Les contraintes institutionnelles et la centralité du Président de la République pèsent donc sur le déroulement du congrès et rendent la recherche d'alliances problématiques. Le parti étant divisé en trois principaux courants, la seule possibilité pour former une majorité suppose que deux d'entre eux s'allient. Les deux courants mitterrandistes rejetant cette possibilité, un des deux doit s'allier au courant rocardien. Cela n'est pas possible pour le courant Jospin, mais ne l'est pas plus pour le courant Fabius, suite à la fin de non-recevoir de M. Rocard à son égard<sup>748</sup>. L'issue du congrès dépend de la résolution de ce dilemme. Plus qu'à l'accoutumée, le déroulement du congrès est un théâtre d'ombres, tant les tractations en coulisses accaparent l'attention de tous les participants. La position de F. Mitterrand et le refus des deux courants issus de la majorité de se réunir à nouveau rendent cependant l'équation impossible à résoudre. A défaut de nouvelle majorité, il convenait au moins pour les leaders de s'accorder autour d'une solution de compromis<sup>749</sup>. Mais là également, l'impossibilité de déterminer qui dirigerait les instances nationales et locales du parti empêchent la conclusion d'un accord<sup>750</sup>. Fait inédit, le congrès s'achève sans synthèse générale et donc sans nouvelle direction, P. Mauroy conservant dans ces conditions son poste. S'il n'a pu une fois encore imposer L. Fabius à la tête du parti, F. Mitterrand, de par sa position dans la configuration partisane et le poids de sa fonction, empêche donc que le parti ne se dote d'une direction qui lui soit défavorable.

A l'issue du congrès de Rennes, l'équilibre partisan est donc déstructuré mais fonctionne encore *a minima* de par l'inscription institutionnelle du parti. Signe de cette déstructuration, les

---

<sup>748</sup> Sur la rencontre entre L. Fabius et M. Rocard à ce sujet, cf. Dupin (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, op. cit., p. 36.

<sup>749</sup> Les dirigeants recherchèrent l'ensemble des solutions possibles. A peine proposés, les Premiers secrétaires potentiels se voyaient aussitôt éliminés, et les négociations se révélèrent finalement vaines : « Quand je suis parti de Paris en voiture, la radio annonçait que Poperen était Premier secrétaire. Quand je suis arrivé à Rennes, c'était fini, c'était déjà au tour de quelqu'un d'autre », P. Durand, entretien personnel du 8 octobre 2004.

<sup>750</sup> Le déroulement du congrès n'est ici brossé qu'à grands traits. Pour une présentation du déroulement de ce congrès, voir l'ouvrage très complet de Dupin (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, op. cit.

instances du parti sont complètement paralysées. Les logiques traditionnelles d'attribution du leadership sur le parti trouvent ici leurs limites et vont contraindre dans un premier temps les dirigeants du parti à mettre en place ce que l'on qualifiera de gouvernement technique, en attendant d'élaborer de nouvelles procédures pour désigner leur leader. Pour la première fois en effet, la direction du parti n'est plus le lieu à partir duquel le statut de présidentiable et celui de candidat à cette élection se déterminent. Perspective présidentielle et direction du parti sont disjointes, notamment parce que le parti ne peut plus être le seul lieu où la stature présidentielle se cisèle. Il est alors tout aussi important pour un prétendant à l'Élysée d'occuper le poste de Premier secrétaire que de ne pas voir un rival potentiel occuper cette position. M. Rocard en est l'illustration, puisqu'il se plonge dans l'affrontement dans le but d'abord de préserver sa position de Premier ministre. De fait, il considère Solférino comme un lieu potentiel de concurrence à son égard :

« La seule campagne que je ferai pour ce congrès sera celle de mon action quotidienne aux côtés du Président de la République, à la tête du gouvernement. A une autre époque j'aurais consacré l'essentiel de mon temps à sillonner les sections, à courir les fédérations, c'est notre vie de militant ; j'estime n'en avoir pas moralement le droit »

M. Rocard, comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*, p. 45.

La paralysie du parti est tout entière illustrée par l'accord général qui sera trouvé lors d'un comité directeur extraordinaire trois jours après le congrès. Ce « Yalta socialiste » donne lieu à un véritable partage patrimonial du parti imposé d'autorité par le comité directeur. Au-delà d'un texte commun, composition du secrétariat national et direction des fédérations sont entérinées à cette occasion. L'accord ne vaut que s'il est ratifié à l'unanimité, ce qui implique notamment que tous les courants soient donc représentés à la direction nationale. En outre, les directions des fédérations sont partagées afin de respecter au plus près les résultats obtenus lors du congrès. Ceci donne lieu à des négociations au niveau national, notamment pour déterminer quel courant dirigerait les très nombreuses fédérations où aucune majorité ne se dessine nettement<sup>751</sup>.

Pendant de ce partage des pouvoirs locaux, le secrétariat national est lui aussi divisé de manière tout à fait inédite (Tab. 5-1). Les secrétariats fonctionnels sont d'abord partagés entre les trois principaux courants, les autres ayant droit à des secrétaires nationaux thématiques. A ce premier partage s'ajoute ensuite la création d'un comité de coordination autour du premier secrétaire composé d'un représentant par motion représentée au secrétariat national. P. Mauroy qui a conservé son poste est ainsi définitivement privé de toute autonomie. Enfin, le nombre de secrétaires nationaux adjoints est également divisé au prorata des résultats du congrès<sup>752</sup>.

En définitive, à l'issue du congrès de Rennes, le Parti socialiste est extrêmement divisé et sans direction claire. La logique institutionnelle a joué un rôle déterminant dans cette situation. L'équilibre

---

<sup>751</sup> La répartition s'effectua comme suit, 34 fédérations pour la motion 1, 4 pour la motion 2, 26 pour la motion 3, 29 pour la motion 5 et 7 pour la motion 7, cf. comité directeur du 21 mars 1990, *Sténotypies OURS*, pps. 55-56.

<sup>752</sup> Cf. comité directeur du 21 mars 1990, *Sténotypies OURS*, pps. 65-67.



partisan autour de F. Mitterrand se résume en effet désormais largement aux seuls rapports institutionnels qui se sont structurés entre les « faces » du parti depuis 1981. En outre, la question du leadership ne trouve plus seulement à se résoudre à l'intérieur du parti, mais dépend aussi de la situation institutionnelle du parti. Le Parti socialiste plonge alors dans une des phases les plus dures de son existence depuis Epinay. L'articulation défailante entre équilibre organisationnel et équilibre partisan ne permet plus d'assurer la domination d'un des membres de la configuration partisane sur le parti. Le PS se trouve donc confronté non seulement à une période de crise mais également de transition organisationnelle : ayant expérimenté le caractère inadapté du fonctionnement de l'organisation, ces leaders vont devoir en élaborer progressivement un nouveau leur permettant de déterminer en leur sein le prochain leader du parti.

Secrétariats nationaux		Motion 1	Motion 2	Motion 3	Motion 5	Motion 7
Secrétariats nationaux fonctionnels	Coordination				+	
	Budget, trésorerie	+				
	Elections			+		
	Fédérations	+				
	Relations extérieures				+	
	Formation			+		
	Info. / communication	+				
Secrétariats nationaux thématiques	International					+
	Entreprises / Pbs. de société		+			
	Droits de la femme				+	
	Affaires sociales, Insertion			+		
	Urbanisme, Ecologie, Collec. terri.				+	
	Etudes	+				
<b>Total de secrétariats par motion.</b>		<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

*Tab. 5-1. Composition par motion du secrétariat national issu du congrès de Rennes.*

C'est en réalité lors du congrès de Rennes lui-même que les premières adaptations statutaires sont votées, notamment la modification des procédures de vote interne. Ces procédures sont les fondements du processus de démocratisation du parti qui introduit un nouveau rapport entre adhérents et dirigeants. Derrière l'adoption du principe « un homme, une voix » à Rennes, un triple dépassement du modèle du parti de masse s'opère en effet qui n'est pas sans renvoyer à la nature de l'organisation socialiste à l'orée des années 1990.

## **§2. Nouvelle démocratie partisane et nature du PS.**

L'ampleur des affrontements et la violence qui l'ont agité restent sans nul doute les éléments les plus évidents du congrès de Rennes. Insister de manière par trop univoque sur la dimension personnelle – indéniable – de ce congrès empêche pourtant de voir les prémices du changement organisationnel en cours. En effet, le congrès de Rennes est également le point de départ du mouvement de démocratisation de l'organisation socialiste et de la mise en place d'un nouveau type de rapports entre l'élites du parti et ses adhérents. Ce congrès peut donc se lire également comme la fin, que le déroulement de ce congrès rend d'autant plus indispensable, d'un certain mode de structuration verticale du PS. A cette occasion en effet, un accord entre les différents protagonistes est trouvé sur deux points décisifs : la modification de la déclaration de principe du parti et des statuts. Concernant les statuts, de nouvelles dispositions lançant le processus de démocratisation de l'organisation socialiste sont adoptées<sup>753</sup>. A partir de 1990, le PS initie donc une individualisation de ses procédures de vote internes, entraînant l'apparition d'une nouvelle conception de la démocratie partisane. Cette démocratisation partisane sera envisagée de manière approfondie au chapitre VIII. On s'attachera ici à sa genèse et aux premières mesures qui en ont permis la mise en œuvre, en insistant d'abord sur les conditions d'élaboration des nouvelles normes statutaires (A.). De là, les implications de ces nouvelles normes en termes de modèle démocratique partisan et, par là, de changement de l'organisation socialiste, pourront être envisagées (B).

### **A. La mise en place du principe « un homme, une voix ».**

La campagne interne au congrès de Rennes s'est déroulée dans un climat proprement délétère. Non pas tant d'ailleurs à cause de l'existence de pratiques « accommodantes », que de l'usage de leur dénonciation comme arme dans la lutte entre courants. La publicisation de ces pratiques a contribué à focaliser l'attention des compétiteurs et des observateurs sur elles. En conséquence, il ne s'agit plus seulement pour les courants, comme en 1988, de penser la modernisation du parti, il leur faut aussi proposer des changements en conformité avec les exigences de démocratisation et de moralisation imposées par les événements. Dans cette perspective, des modifications statutaires intégrant le principe « un homme, une voix » sont proposées. Pour reprendre H. Becker, les comportements hier encore tolérés sont désormais ouvertement considérés comme déviant<sup>754</sup> :

« Comment pourrions-nous accepter entre nous, sous prétexte que nous sommes des militants passionnés, ce que jamais nous ne tolérerions à l'extérieur, dans la vie publique, comme les votes automatiques, d'où qu'ils viennent, les pressions des notables d'où qu'elles viennent, les institutions qui

---

<sup>753</sup> On verra dans les chapitres suivants les différentes étapes de ce processus.

<sup>754</sup> Cf. pps. 107-108, le différend entre J.-P. Chevènement et M. Dreyfus-Schmidt dans les années 1970 à propos des SE.

disent aux militants ce qu'ils doivent voter, d'où qu'elles viennent ... Je demande que le congrès et les militants se dressent »

L. Jospin, Congrès de Rennes, *Sténotypies OURS*, p. 510.

La transgression appelle donc la normalisation de la situation, ce qui passe par une modification des statuts. La modernisation du parti prend une signification nouvelle. On a vu qu'elle passait d'abord par l'intégration des sympathisants. Elle va prendre pendant la campagne interne une autre signification puisqu'il s'agit dorénavant de donner corps au principe « un homme, une voix ». Les solutions de chaque courant pour répondre à cette double exigence s'articulent alors autour de propositions de modifications statutaires. Chacun d'entre eux propose une déclinaison du principe « un homme, une voix », selon la conception qu'il entend privilégier de l'organisation partisane. La modification des statuts constitue donc un outil pour mesurer la nature et l'ampleur du changement de l'organisation. Elle permet également de rendre compte de la redistribution du pouvoir en son au sein.

Envisageant les transformations de l'action étatique à partir de l'analyse des instruments utilisés dans ce but, Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès ont développé le concept d'instrumentation de l'action publique, c'est-à-dire « l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale »<sup>755</sup>. Cette entrée pour analyser les changements qui affectent l'Etat les conduit alors à développer la notion d'instrument d'action publique qu'ils définissent comme « un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur »<sup>756</sup>. Cette perspective peut être adoptée pour comparer d'une part les propositions de modifications statutaires proposées par les courants entre elles, puis par rapport à celles qui seront finalement retenues à l'issue du congrès. Cette double comparaison met en évidence les principales conceptions en présence sur ce que doit être le parti et sur les transformations effectives de l'organisation partisane ensuite. Elle s'impose d'autant plus que, conformément aux propositions de P. Lascoumes et P. Le Galès, l'annonce de la « nouveauté instrumentale »<sup>757</sup>, ici la modification des statuts, répond à trois types de justification : une rupture avec des pratiques antérieures ; la recherche d'une meilleure efficacité, la recherche en l'espèce d'une solution à l'échec des instruments d'actions antérieurs ; une rationalité axiologique, puisque porteuse de valeurs nouvelles, ici démocratisation et moralisation.

---

<sup>755</sup> Lascoumes (P.), Le Galès (P.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de sciences po, 2004, p. 12.

<sup>756</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 358.

## 1. Les trois conceptions d'un même principe.

Les propositions de trois principales motions seront donc analysées à partir de trois thèmes : le vote, l'adhésion, et les cotisations<sup>758</sup>. D'abord la motion 1 (Jospin, Mauroy), qui se revendique du parti de masse, c'est-à-dire qui veut préserver l'organisation telle qu'elle a été mise en place en 1971 et qui souhaite conserver une stratégie d'alliance à gauche. La motion 3 (Rocard) ensuite qui propose d'élargir les alliances à la droite du parti et souhaite l'ouvrir davantage en facilitant l'accès. Enfin la motion 5 (Fabius) qui invoque la nécessité de faire du PS un parti de masse moderne, c'est-à-dire un parti orienté à gauche dont il doit couvrir la plus grande part possible, davantage ouvert pour faciliter des modes d'adhésion plus flexible et dont la vocation est avant tout de « gagner les élections »<sup>759</sup> (Tab. 5-2.).

Thèmes	Motion 1 (Jospin, Mauroy)	Motion 3 (Rocard)	Motion 5 (Fabius)
<b>Adhésion</b>	---	Avoir adhéré au moins six mois avant le vote pour y participer.	Avoir adhéré au moins trois mois avant le congrès.  Reconnaissance d'un statut de sympathisants, qui n'ouvre pas droit au vote.
<b>Cotisation</b>	---	Barème unique de cotisation, fixé par le congrès.	---
<b>Vote</b>	Seuil de 25 % (et non plus 10) en deçà duquel les mandats par sections sont calculés sur la base des présents.  Une voix fédérale par section et une voix par adhérent régulièrement recensé.	Un mandat par section et par fédération égal à un vote exprimé par les seuls présents au vote interne.  Création d'un bureau de vote ouvert de 17 h à 23 h le jour du vote, tenu par le secrétaire de section et un assesseur par motion, signature d'une feuille d'émargement.	Suppression du quorum  Suppression des mandats : représentation des fédérations par des délégués dont le nombre est proportionnel à celui des votes dans les sections et répartis proportionnellement aux résultats par motions.

*Tab. 5-2. Propositions de modifications statutaires des motions 1, 3 et 5.*

<sup>758</sup> Si ces propositions forment un tout avec l'orientation stratégique souhaitée pour le parti, on ne prendra en compte ici que les propositions de nature organisationnelle. Ces propositions sont extraites des motions déposées par les courants telles que publiées in *Le Poing et la Rose*, janvier 1990, n°130.

<sup>759</sup> Certains soutiens de L. Fabius, à l'instar de P. Joxe, ne cachent pas qu'une des raisons de leur ralliement à lui n'est autre que la possibilité de le voir faire du PS un parti qui « doit devenir une machine à gagner les élections, même quand les socialistes n'ont pas la majorité », P. Joxe in *L'Express* du 26 janvier 1990.

Ces différentes propositions soulignent les différentes manières d'articuler le fonctionnement du parti, les modalités de représentation des membres et leur intégration dans la sociation partisane. Deux modèles d'organisation s'opposent clairement ici, celui des motions 1 et 5, la motion 3 adoptant une position intermédiaire entre les deux. Le premier modèle, celui de la motion 1, vise à maintenir les modes de fonctionnement en vigueur du parti en l'adaptant aux nouvelles normes de démocratisation et de moralisation. Le second modèle, celui de la motion 5, propose, lui, une remise en forme bien plus profonde du fonctionnement du parti, en minorant largement le poids des fédérations et en s'appuyant sur un lien plus direct avec les membres du parti, qu'elle distingue entre adhérents et sympathisants. Entre les deux, la motion 3 s'inscrit davantage dans le cadre du premier modèle, bien qu'elle cherche à en adapter le fonctionnement par l'adoption de procédures électorales internes plus précises qui en renforcent l'individualisation. Ces deux modèles traduisent deux visions opposées à la fois des rapports de pouvoir entre élites partisanes et adhérents, et des fonctions de médiation des échelons intermédiaires, les fédérations.

La motion 1 se positionne le plus nettement pour le maintien du modèle du parti de masse. Elle le revendique d'ailleurs en se posant en garante de la « tradition de toutes les organisations de masse de gauche », ce qui suppose la « traduction des voix en mandats »<sup>760</sup>. L'individualisation du vote induite par le principe « un homme, une voix » est ainsi réinscrite dans la pratique classique du vote par mandats : le principe est considéré comme réalisé uniquement par le fait que « seuls les présents peuvent participer au vote »<sup>761</sup>. Pour le reste, le calcul des mandats est conservé en l'état. Le vote de l'adhérent, s'il relève d'un acte individuel, est donc maintenu dans une vision collective de l'organisation. Les fédérations concourent là directement à l'expression générale du parti à l'occasion de son congrès. Ce faisant, cette motion prolonge la vision incarnative de l'organisation partisane, et maintient le rôle médiateur des fédérations dans l'expression de la volonté collective, telle qu'elle se manifeste lors du congrès. L'articulation verticale du parti est ainsi maintenue, tout comme l'autonomie dont disposent les fédérations. Celles-ci demeurent en effet, ici, libres de fixer les barèmes d'adhésion, d'organiser les procédures de vote interne et de contrôler l'accès au parti.

La motion 1 est donc à la fois la plus fidèle aux principes organisateurs du parti de masse et la moins innovante dans l'intégration des adhérents et la redéfinition de pratiques internes. Elle favorise finalement le maintien des pratiques décriées en préservant l'autonomie de fonctionnement des fédérations la plus large. Elle vise ainsi au maintien d'une organisation décentralisée du parti : elle laisse aux instances fédérales la possibilité d'organiser les rapports de pouvoir à cet échelon selon leur propre intérêt, d'où l'absence de propositions quant au montant des cotisations. Cette motion refuse donc l'établissement de tout lien direct entre adhérents et leaders.

---

<sup>760</sup> *Le Poing et la Rose*, janvier 1990, n°130, p. 7.

<sup>761</sup> *Ibidem*.

La motion 3 adopte elle une position intermédiaire entre les motions 1 et 5. Elle se place d'abord dans une vision plus centralisée de l'organisation. La centralisation doit permettre l'équité formelle dans l'accès au parti et au vote. Ainsi, cette motion propose que les cotisations soient fixées selon un barème unique par le comité directeur, instance nationale qui émane directement du congrès, et non plus par les fédérations. Il s'agit de répondre « à ce souci de clarté et de justice », qui permettra « d'atteindre le maximum de transparence possible »<sup>762</sup>. L'équité est par ailleurs renforcée avec l'introduction d'une procédure uniforme de vote dans l'ensemble du parti : le vote interne s'effectuerait le même jour aux mêmes heures dans l'ensemble du parti, sous le contrôle d'un bureau de vote disposant de listes d'émargement dans toutes les sections. La constitution d'un corpus contraignant de règles relatives à l'organisation du vote est ainsi une technologie institutionnelle dont le but est d'empêcher l'exercice de pratiques déviantes mais également de définir un cadre de compétition uniformisé et équitable. La procédure électorale est envisagée comme ne pouvant plus être un des instruments de la lutte entre courants, mais comme relevant d'un cadre pacifié, moment de dénouement de la compétition qui les oppose<sup>763</sup>. En effet, les fédérations déterminent dans la pratique non seulement la temporalité du vote, mais également les procédures de contrôle. Dans les deux cas, la sincérité du vote n'est pas nécessairement assurée mais bien au contraire propice aux manipulations, comme par exemple quand le vote a lieu pendant toute une semaine.

La motion 3 adopte aussi une vision centralisée du parti en ce qu'elle propose d'introduire une égalité réelle dans les votes internes en donnant à la voix de chaque adhérent un poids identique. Là, un mandat fédéral ne représenterait plus qu'une voix exprimée le jour du vote. Ici aussi, le rôle des fédérations est minoré bien que le cadre organisationnel du parti de masse soit maintenu. Cette proposition est donc véritablement un moyen terme entre l'individualisation du vote et le maintien d'une expression collective du parti.

Mais les propositions de cette motion se révèlent néanmoins plus ambivalentes lorsqu'elles envisagent les adhérents. Le vote interne ne relèverait pas seulement du paiement d'une cotisation, mais également d'une ancienneté minimum (6 mois) permettant de prétendre au vote. L'abaissement de la barrière tarifaire (un barème unique de cotisation) à l'entrée dans le parti est compensée par une autre barrière, temporelle celle-ci. L'ouverture du parti ne doit pas signifier pour les Rocardiens s'engager dans la voie du parti « à l'américaine » dont l'accusent ses adversaires les plus orthodoxes. Il s'agit pour eux de renforcer la communauté partisane en redéfinissant les modes de reconnaissance du titre d'adhérent. Cependant, l'existence d'un délai d'adhésion minimum avant le vote (qui vise bien sûr à réduire les adhésions de complaisance), transforme le sens de l'adhésion. Celle-ci n'est reconnue comme valable qu'en raison de son association étroite à un acte de vote. Ce faisant, ces propositions contribuent donc de manière ambivalente à renforcer la communauté partisane, tout en focalisant son activité autour de ses élections internes.

---

<sup>762</sup> *Le Poing et la Rose*, janvier 1990, n°130, p. 13.

<sup>763</sup> Cf. Ihl (O.), *Le vote*, Paris, Montchrestien, col. Clefs, 2<sup>ème</sup> éd., 2000, p. 106-112.

Troisième série de propositions enfin, celles de la motion 5. Cette motion veut faire du PS un « parti de masse moderne ». A bien des égards, elle ne conserve de ce modèle que le caractère de masse. D'abord elle introduit une nouvelle catégorie de membres, les sympathisants. Ceux-ci ne possèdent certes pas les mêmes droits que les adhérents mais la reconnaissance d'un nouveau type de membre est bien caractéristique d'une vision du parti non plus comme une communauté close mais plus ouverte aux mouvements d'opinion<sup>764</sup>. En outre, de même que pour la motion 3, elle associe également la qualité d'adhérent au paiement d'une cotisation et à une ancienneté minimum (3 mois ici) calculée non plus d'ailleurs au jour du vote pour le congrès, mais au jour d'ouverture du congrès. L'élection interne est donc ici plus que dans les autres motions constituée en enjeu central.

Mais la rupture la plus visible avec le modèle du parti de masse concerne les propositions relatives au vote interne. Une dissociation très nette est en effet effectuée ici entre le rôle des fédérations dans l'articulation verticale du parti et leur rôle de médiation dans l'expression de la volonté militante. Les fédérations conservent certes leur autonomie : aucune restriction en termes de cotisations, liberté d'organiser les procédures de vote interne et conservation du contrôle de l'accès au parti<sup>765</sup>. En revanche, elles perdent un pouvoir important avec la proposition de supprimer les mandats lors des votes internes au profit d'une proportionnelle stricte basée sur le nombre de votants. En donnant au principe « un homme, une voix » son application la plus complète, la motion 5 montre également l'incompatibilité de ce principe avec un mode d'expression collectif de la volonté partisane, telle que celle-ci s'exprime à travers l'existence des mandats.

La rupture avec le parti de masse est là décisive. Elle témoigne de la mise en place d'un rapport plus étroit entre les leaders du parti et les adhérents à l'occasion des votes. Mais cette rupture est également évidente du point de vue des valeurs données à l'acte de vote dans la vie du parti. Il s'agit en l'espèce d'une vision atomistique de l'adhérent mise en forme et accentuée par une procédure électorale qui nie aux échelons intermédiaires tout pouvoir réel de médiatisation de la volonté collective. Il s'agit d'une vision instrumentale de l'organisation : celle-ci doit en premier lieu permettre l'expression individuelle à travers le vote des adhérents. Elle n'a plus pour fonction de constituer cette expression et de l'exprimer. La suppression du quorum de 10 % des inscrits en est la preuve la plus directe. L'acte de vote est explicitement pensé dans sa dimension nationale et non plus localisée, ce qui, ajouté à la liberté d'organisation maintenue des fédérations renvoie très clairement à la disjonction entre enjeux nationaux et locaux, ainsi qu'à l'autonomie organisationnelle entre ces deux échelons.

Au total donc, les usages différenciés des statuts selon les motions soulignent les rapports de pouvoir privilégiés au sein de l'organisation partisane et, par là, les conceptions en concurrence sur la

---

<sup>764</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 615.

<sup>765</sup> Les fédérations sont un maillon essentiel de l'organisation partisane et aucun courant ne propose encore l'adhésion directe au parti, ce qui déposséderait les fédérations d'une de leurs principales prérogatives.

nature de celle-ci. Cette concurrence montre bien toute la nécessité d'envisager les instruments de l'action politique, en l'espèce les statuts, comme révélateur des transformations de l'organisation partisane. A travers ces trois motions, apparaissent en effet les lignes autour desquelles le processus de changement va se réaliser au sein du parti. Ces propositions divergentes témoignent par ailleurs du moment de transition que connaît le parti. Le modèle du parti de masse est considéré par tous comme devant être au minimum adapté, bien que les solutions proposées à ce sujet diffèrent. En ce sens, la démocratisation du parti n'est visiblement pas investie du même sens par les acteurs qui s'affrontent. Il faut y voir la raison pour laquelle ce processus de démocratisation ne sera établi que progressivement tout au long de la première moitié des années 1990.

## 2. La traduction statutaire du principe.

Le processus de démocratisation prend donc corps dès 1990. Cependant, l'absence de majorité empêche chacune des trois visions en concurrence d'être pleinement mise en œuvre. C'est la commission sur la réforme des statuts composée à la proportionnelle des courants qui va trancher ces questions pendant le congrès de Rennes : il convient de trouver le plus petit dénominateur commun permettant de donner corps à la réforme annoncée. Finalement, la commission dépose plusieurs propositions ayant fait l'unanimité en son sein<sup>766</sup>. D'abord, la fixation des cotisations nationales par le comité directeur, ce qui garantit aux fédérations la possibilité de continuer à fixer elles-mêmes la part fédérale de l'adhésion. Ensuite, la première reconnaissance d'un droit d'expression autonome des adhérents avec la mise en place d'un « droit d'initiative militante ». Ce droit permet l'inscription à l'ordre du jour d'une convention nationale de toute question ayant recueilli 5000 signatures d'adhérents dans au moins 25 fédérations. Il avait d'ailleurs été proposé par l'ensemble des motions, dans des dispositions assez voisines (cf. Tab. 5-3).

	Motion 1	Motion 3	Motion 5
<b>Participation des adhérents aux décisions</b>	Création d'une Convention nationale permanente qui peut être convoquée par 5000 adhérents dans 10 fédérations.	Référendum d'initiative militante à l'initiative de 2000 adhérents dans 20 fédérations, soumise à l'approbation des adhérents.	Création d'une convention nationale d'initiative militante convoquée par 10% des inscrits dans au moins 10 fédérations.

*Tab. 5-3. Propositions visant à mettre en place un droit d'initiative des adhérents.*

La pratique des mandats, source de contentieux unanimement reconnue, n'est cependant pas modifiée faute de consensus. En revanche, des accords sont trouvés : création d'une carte d'adhésion

<sup>766</sup> On ne reprend ici que les propositions ayant trait directement aux thèmes retenus précédemment, en s'appuyant sur les sténotypes publiées in *Le Poing et la Rose*, n°133, novembre 1990, p. 19-21 et 59.



annuelle avec un seul timbre ; exigence de six mois d'ancienneté pour pouvoir voter ; prise en compte des votes des seuls présents pour le calcul des mandats. De manière plus fondamentale, le principe du vote secret est accepté, ce qui souligne l'association entre démocratisation du parti et l'individualisation du vote interne<sup>767</sup>.

La thématique de la moralisation a donc poussé à l'adoption de règles statutaires destinées à la réaliser. La démocratisation, envisagée comme la moralisation des pratiques de vote interne, est néanmoins limitée par l'articulation à trouver entre la reconnaissance de droits individuels des adhérents et les modes d'attribution interne du pouvoir. Autrement dit, la démocratisation s'arrête là où l'organisation verticale du parti est remise en cause. Le maintien du vote par mandats constitue le point d'achoppement du consensus entre courants :

« Pour améliorer le fonctionnement, les uns proposent de relever sensiblement, et même très sensiblement, le seuil de présence obligatoire pour l'utilisation des mandats : ils restent donc attachés à la pratique des mandats même s'ils souhaitent eux-mêmes une pratique rénovée. Les autres avancent le principe de la suppression des mandats, ou à tout le moins que seuls les présents ouvrent droit à un mandat dans la section. La commission n'[a] pas réalisé un accord sur ce point »

Y. Bodin, Rapporteur, *Le Poing et la Rose*, novembre 1990, n°133, p. 21.

Malgré cette limitation, le vote interne tel qu'il est organisé devient cependant bien l'expression d'une opinion individuelle des adhérents, ce qui va contre la logique du parti de masse mais est accepté car conforme aux canons d'une élection démocratique<sup>768</sup>.

Derrière les enjeux de pouvoir propres au maniement des instruments d'action politique, se pose la question du changement organisationnel du Parti socialiste. L'idée de démocratie telle qu'entendue par l'ensemble des protagonistes se révèle en effet peu conciliable avec les principes qui sous-tendent le modèle du parti de masse. Le blocage provoqué par les affrontements internes conduit à privilégier le maintien de l'organisation en l'état malgré quelques innovations. La manière dont l'accord statutaire s'est effectué souligne que le principe « un homme, une voix », au-delà de son apparente simplicité, n'est donc pas mécaniquement transposable dans l'organisation socialiste. Au contraire, il doit être ajusté aux règles en vigueur qui traduisent une conception de la démocratie partisane qui s'y oppose. C'est bien ce qu'indique la difficile conciliation entre le vote d'opinion par nature individuel et le vote par mandat qui renvoie à une conception holiste de l'organisation. Le modèle du parti de masse reste ainsi la référence organisationnelle du parti, bien qu'il soit déjà en voie de dépassement. Il faut alors s'interroger sur la signification de ces modifications statutaires par rapport à la nature du parti.

---

<sup>767</sup> Certaines fédérations avaient mis en place le vote secret. En règle générale celui-ci était public, à bulletin ouvert ou main levée.

<sup>768</sup> Cf. Garrigou (A.), « Le secret de l'isoloir », *ARSS*, n°71-72, 1988, pps. 22-45.

## **B. Le parti de masse : un modèle triplement dépassé.**

La modernisation du parti s'est réalisée à Rennes à travers des modifications statutaires qui marquent la remise en cause du modèle du parti de masse par l'introduction de principes démocratiques fondamentalement inconciliables avec celui-ci. Ces modifications renvoient plus largement à la fonction d'articulation des intérêts entre la « société civile » et l'Etat que le Parti socialiste se reconnaît désormais. Elles ne peuvent, de surcroît, se penser indépendamment de la transformation du jeu partisan et des modes d'attribution du leadership qu'elles entérinent en modifiant les règles du jeu partisan. Davantage qu'une période de crise liée à la lutte pour la succession de F. Mitterrand, la séquence qui s'ouvre après 1988 doit donc se lire comme une séquence durant laquelle, bien plus fondamentalement, la nature du parti se transforme.

Les modifications statutaires engagées à partir de 1990 l'indiquent, ce sont tout autant les ressorts de la compétition intrapartisane que les pressions externes qui conduisent les élites socialistes à introduire de nouvelles règles de fonctionnement du parti. Ces nouvelles règles témoignent de l'hybridation à l'œuvre entre les principes que le parti se doit d'incarner à travers son organisation. En effet, l'introduction encore balbutiante du principe « un homme, une voix » n'est pas sans remettre en cause la logique incarnative inhérente aux partis de masse. En l'espèce, la pluralité des propositions souligne que, si ce modèle reste la référence, les réformes statutaires entamées annoncent l'amorce pratique de son dépassement. Les propositions de la motion 1 en sont la meilleure illustration : cette motion est celle qui s'y réfère le plus explicitement alors qu'elle-même accepte d'introduire des procédures collectives qui vont à l'encontre de ce modèle. L'adoption à l'issue du congrès de Rennes du « référendum d'initiative militante » ou la mise en place du vote secret lors des consultations internes montrent elles aussi que les principes inhérents au parti de masse sont désormais en voie de dépassement.

### **1. Penser le pluralisme : d'une conception socialiste de la démocratie à une conception libérale.**

L'individualisation et la personnalisation des procédures de vote ainsi que des modes de participation des adhérents à l'expression de la volonté collective soulignent l'alignement du PS sur les principes de la démocratie libérale au détriment de ceux de la démocratie socialiste. Ces deux conceptions s'opposent sur les modalités d'expression du pluralisme et, de ce fait, sur l'articulation à donner entre sphères sociale et politique. Tandis que la première conçoit cette articulation selon une logique représentative, la seconde la pense selon une logique incarnative. Précisant les formes de cette « démocratie socialiste », Katz indique que celle-ci est la plus exigeante en termes de démocratie intrapartisane en ce qu'elle induit la primauté du congrès du parti tout autant sur ses leaders que sur

son électorat, ce qui induit que les dirigeants du parti soient responsables vis-à-vis des adhérents à travers le congrès. Le respect formel de la démocratie interne est le produit de la vision incarnative du corps social : le parti est l'expression d'une classe sociale particulière dont il doit défendre les intérêts. Cette conception postule une vision de la société prédéfinie par l'existence de groupes sociaux distincts, le socialisme se faisant l'expression de la classe ouvrière dans la sphère politique<sup>769</sup>. Le parti doit se faire le porte-parole le plus fidèle de la classe sociale particulière qu'il incarne, ce qui suppose un fonctionnement interne démocratique permettant d'assurer l'expression concordante entre les aspirations de cette classe et les programmes et actions du parti. Dans cette perspective, l'instance suprême du parti est son congrès qui définit la ligne du parti que ses dirigeants doivent impérativement mettre en œuvre. Le parti de masse ne peut en effet fondamentalement s'autoriser à prétendre représenter une fraction déterminée de la société que sur la base de la nature démocratique interne du parti lui-même<sup>770</sup>. Pour cette raison, « le congrès du parti, en tant qu'institution [incarnant] non pas simplement les adhérents du parti mais la part politiquement active du segment social dans son entier que le parti [incarne], doit être l'instance de décision dans le parti et la source de la légitimité démocratique du parti en tant que tout »<sup>771</sup>. La logique incarnative induit une perspective holiste qui est marquée par une organisation communautaire de la vie de ses membres et doit légitimer la prétention du parti à parler au nom de la classe qu'il incarne<sup>772</sup>. D'un point de vue organisationnel, le parti de masse est alors théoriquement régi selon un principe bottom-up en vertu duquel le *party in the central office* est l'agent du *party on the ground* et le *party in the public office*, celui du *party in the central office*<sup>773</sup>. Ces rapports de dépendance doivent donner corps à la logique incarnative qui ne saurait se penser qu'à travers l'expression unifiée de la volonté du parti. D'où une structure pyramidale dont le sommet est le congrès du parti. Selon cette logique, le vote en faveur des candidats du parti est d'ailleurs un vote pour un « délégué » plutôt que pour un représentant.

Conformément au modèle du parti de masse, bien qu'il n'ait jamais pu compter sur le nombre d'adhérents correspondant, le PS a structuré son organisation autour « de mécanismes d'emboîtement,

<sup>769</sup> Cf. Katz (R. S.), *Elections and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 287.

<sup>770</sup> Roberto Michels, s'appuyant sur la tendance oligarchique qu'il constate au sein du SPD, en déduit l'incapacité de mettre en place un système politique pleinement démocratique. Pour une analyse de ces principes, voir Manin (B.), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, Col. Champs, 1996.

<sup>771</sup> « The party congress, as the representative institution not simply of the party on the ground but of the politically active proportion of the entire social segment that the party represents, ought to be the supreme decision-making body in the party and the source of the democratic legitimacy as a whole », Katz (R. S.), Mair (P.), « Evolution of Party Organizations in Europe », *op. cit.*, p. 603. Par souci de cohérence, les mots « représentant » et « représente » ont été remplacés par « incarnant » et « incarne ».

<sup>772</sup> D'où l'encapsulation de la vie des membres par le parti qui les accompagnait du « berceau à la tombe », cf. Neumann (S.), « Toward a Comparative Study of Political Parties » in Neumann (S.) (dir.), *Modern Political Parties*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, pps. 395-421.

<sup>773</sup> Se plaçant dans le sillage de R. Michels, Katz et Mair justifient l'oligarchie dirigeante en la posant comme nécessaire à l'expression complète et aboutie du *party on the ground*, cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « The Ascendancy of the Party in Public Office : Party Organizational Change in Twentieth-Century Democracies » in Gunther (R.), Montero (J. R.) et Linz (J. J.), *op. cit.*, pps. 117-118. Ils posent ainsi les bases de leur argumentation quant à l'émergence du parti cartel. Selon eux, les principes de la démocratie libérale doivent être réalisés à la fois dans le système politique mais également dans les partis eux-mêmes, ceci grâce à la constitution d'une élite oligarchique. Pour eux, les rapports entre dirigeants de parti et adhérents ne sont que le prolongement des rapports entre gouvernants et gouvernés.

par élection indirecte à plusieurs degrés (congrès, comité directeur, secrétariat national) [...] ce système donnait toute sa légitimité à l'appareil partisan et garantissait la supériorité du collectif sur l'individuel, en privilégiant une démocratie de délégation »<sup>774</sup>. Le recours au mandat dans les élections internes témoigne de cette prégnance du collectif sur l'individuel : ce n'est pas le nombre réel de votants qui importe ici, mais la capacité à parler au nom du parti dans son ensemble. Ainsi, la communauté partisane ne se réduit pas aux membres qui s'expriment à un instant t, mais à la totalité de ceux-ci, comme l'indique la pratique des mandats. Néanmoins, l'adoption de ce modèle dans l'organisation du parti traduit davantage un rapport idéologisé à l'organisation plutôt que la mise en forme d'une incarnation d'un segment prédéfini de la société. A ce titre, l'organisation socialiste possède un caractère doublement formel.

Formel d'une part parce que le lien incarnatif ne possède pas de réalité propre. En quelque sorte, ce lien ne se décrète pas, il s'impose au parti. Or, la stratégie électorale du parti est bâtie dans les années 1970 autour de la notion de front de classe, dont on a pu observer la plasticité. Caractère formel, d'autre part, car le mécanisme de délégation a rapidement induit un fonctionnement de type oligarchique, le *party in the central office* s'imposant au *party on the ground*. Le parti étant cantonné au niveau national dans l'opposition jusqu'en 1981, la forme partisane ne pouvait être interrogée, notamment parce que la question du rôle d'intercesseur du parti entre la société et l'Etat ne se trouvait pas posée. Tout le décalage entre le modèle partisan organisationnel et la réalité du fonctionnement de l'organisation apparaît par conséquent pleinement : « protégé » par sa position dans l'opposition, le PS a donc continué à se penser comme le parti de masse qu'il n'était pas et à organiser sa structure sur cette base, sans que cela ne provoque de hiatus entre les conceptions relatives au parti et leur mise en œuvre pratique. En 1990, le modèle du parti de masse est bien en voie de dépassement et, par là, la conception socialiste de la démocratie qui le sous-tend.

## 2. Un modèle triplement dépassé.

L'arrivée au pouvoir a cependant mis en évidence l'incapacité de faire fonctionner l'organisation socialiste selon les principes du parti de masse. Elle a, ensuite, et bien plus fondamentalement, introduit progressivement l'idée de l'impossibilité pour le parti de se prévaloir uniquement de ces principes.

D'abord, premier élément de dépassement, la transformation de la compétition intrapartisane. Selon Laurent Olivier, les courants rendent compte d'une « institutionnalisation des différences, réfractant des divergences construites comme des clivages idéologiques, des référentiels de socialisation partisane. [...] Ce pluralisme institutionnalisé occulte une autre forme de conflictualité, organique, fonctionnelle et sociale, entre le « haut » et le « bas », les adhérents et les leaders. Le

---

<sup>774</sup> Olivier (L.), « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *RFSP*, Vol. 53 (5), 2003, p. 766.

schéma, ici, [...] tend à valoriser l'autodétermination de la communauté, selon une vision holiste de l'organisation partisane. Le pluralisme politique qu'il organise [...] se tourne vers la morale collective et la cohésion politique de la collectivité partisane »<sup>775</sup>. Si le congrès de Rennes apparaît avant tout comme une bataille sans fard entre des ambitions personnelles, ce qui est significativement perçu comme une dérive du parti n'est aussi que le produit de l'alignement doctrinal des leaders de courants. En effet, dans les années 1970, les courants justifiaient leur existence par leur conformation au mot d'ordre qui les fondait : « des hommes, des idées ». Ils incarnaient ainsi un positionnement idéologique identifié dans le parti et mobilisaient sur cette base une partie définie des adhérents et, plus largement, de l'électorat, l'ensemble constituant le front de classe. A partir de 1990, la rupture entre positionnement idéologique et mobilisation d'un type déterminé d'électorat est visible et ressentie par les acteurs eux-mêmes comme source de dysfonctionnement. L'acceptation de la politique de rigueur rend en effet les positionnements doctrinaux moins centraux et, dans une certaine mesure, moins clivants. Significativement d'ailleurs, c'est au moment où le parti se divise le plus profondément entre courants que la déclaration de principe du parti est révisée, adoptant une posture réformiste : « Parti de rassemblement, [le PS] met le réformisme au service des espérances révolutionnaires. Il s'inscrit ainsi dans la démarche historique du socialisme démocratique. [...] Le Parti socialiste est un parti de transformation sociale. [...] Le Parti socialiste est un parti ancré dans le monde du travail. Les mutations incessantes et profondes des sociétés contemporaines n'ont pas éliminé les oppositions des classes et des groupes sociaux. C'est pourquoi, si les socialistes participent au combat pour le progrès de toute la société, ils sont particulièrement attentifs aux intérêts des salariés »<sup>776</sup>. Les courants s'accordent donc sur un socle réformiste commun qui rend les oppositions doctrinales entre eux plus artificielles. Cet aplanissement des positions est d'ailleurs régulièrement évoqué en faveur de la synthèse à Rennes :

« La synthèse est possible, la synthèse est souhaitable. Elle est possible puisque, à la lecture des principales contributions, les militants les plus pointilleux, comme les exégètes les plus compétents, n'ont pas à ce jour réussi à cerner les divergences d'orientation et à caractériser des lignes politiques différentes. [...] Nos courants se sont structurés dans les années 70 à partir de nos origines ; SFIO pour les uns, Convention des Institutions Républicaines pour les autres, PC, PSU, etc. ... et il a fallu, c'est vrai, quelques années de pratique commune pour que tous ces ruisseaux mènent leurs eaux dans le lit d'un même fleuve. Tant que notre homogénéité n'était pas suffisante, la reconnaissance de la spécificité de chacun était une garantie de notre cohésion. Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là. *Notre pratique commune de la gestion gouvernementale a tranché la plupart de nos différends théoriques et les hommes qui se sont naguère opposés forment aujourd'hui un même attelage.* Il suffit d'observer que, des principaux protagonistes de Metz, l'un est à la tête de l'Etat, l'autre est à la tête du gouvernement et le troisième est à la tête du parti ... *A l'évidence une page de notre histoire politique est tournée, alors que nos modes de fonctionnement sont restés calqués sur un contexte très différent de celui d'aujourd'hui* »

G. Lindeperg, comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*, p. 64-66.

<sup>775</sup> Olivier (L.), « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *op. cit.*, p. 772.

<sup>776</sup> Bergounioux (A.), *Déclarations de principes socialistes 1905-1990*, Paris, Editions Bruno Leprince, col. L'encyclopédie du socialisme, 2004, p. 28-30. Sept des huit motions en présence ont accepté cette déclaration de principes, à l'exception de Socialisme et République.

La logique instrumentale qui anime dorénavant le jeu des courants est dénoncée, notamment en ce qu'elle renvoie à la personnalisation du leadership. Exemple significatif, les courants ne sont plus nommés en fonction du chiffre ou de la lettre attribués à leur motion (le courant de F. Mitterrand était le courant A), mais directement à partir du nom de leur leader : courants Jospin et Fabius, etc. L'individualisation à l'œuvre rompt avec les fonctions de médiation entre leaders et adhérents ainsi que d'agrégation des intérêts des courants. Le vote interne devient un choix personnalisé qui s'oppose à la vision holiste du « pluralisme partisan par segmentation de la population militante »<sup>777</sup>. Dans ces conditions, la nécessité de modifier les procédures de vote s'impose. Elle conduit d'abord à reconsidérer la pratique des mandats mais aussi, plus symboliquement encore, à penser le vote comme un acte anonyme exprimant l'opinion des adhérents. C'est déjà là une rupture significative avec la vision collective voire communautaire de l'expression de la volonté générale dans le parti. Pour cette raison, le vote secret est envisagé comme la seule procédure pleinement démocratique, renvoyant à une conception de la démocratie libérale comme seule forme démocratique acceptable pour le parti. Autrement dit, la personnalisation de la compétition intrapartisanne marque donc une rupture théorique avec les principes du parti de masse, rupture qui se traduit pratiquement par l'insertion dans la vie du parti d'instruments d'action jusque-là interdits :

*« Faut-il voter à bulletins secrets, puisqu'on choisit ses dirigeants, ou voter à main levée puisqu'on choisit des textes ? Pourquoi vivons-nous sur ces schémas ? Parce qu'il y a eu en 1971 comme en 1905 regroupement de courants, de forces qui préexistaient, qui avaient leur histoire, qui avaient leur culture [...]. Nous sommes donc condamnés à changer le système de désignation, car il n'est pas normal que lorsque l'accord se fait comme nous venons de le manifester hier sur un texte essentiel [i.e. la déclaration de principes], nous cherchions pendant des mois à creuser les différences pour que les noms puissent mieux s'opposer aux noms »*

M. Berson, Congrès de Rennes des 15-18 mars 1990, *Sténotypies OURS*, p. 143.

Un deuxième élément induit, ensuite, le dépassement du modèle du parti de masse : le rapport à la stratégie électorale. Evidemment, la stratégie électorale occupe toujours une place centrale dans la vie du parti. Cependant, le rapport des élites dirigeantes à l'électorat s'est profondément renouvelé. Là encore, le vote lors des échéances nationales est envisagé comme un vote d'opinion. Ainsi, par exemple, alors que dans les années 1970 les résultats électoraux étaient à la fois commentés en pourcentage et en nombre de voix, la référence au nombre de voix disparaît totalement une décennie plus tard des discours des dirigeants lorsqu'ils les évoquent. La cible électorale du parti n'est plus socialement déterminée mais envisagée sous la forme d'un agrégat de voix équivalentes. Il est tout à fait étonnant de ce point de vue que ce soit Gérard Le Gall, le « monsieur sondages » du parti qui, à intervalles réguliers, rappelle la nécessité de penser l'électorat également en termes de groupes sociaux :

*« La base sociale, c'est le mot fétiche depuis des années. On en parle, mais jamais on ne la définit ! Lisez les brochures, lisez les discours, lisez les questions qu'on pose ici, à cette tribune : il n'y a jamais de*

---

<sup>777</sup> Olivier (L.), « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *op. cit.*, p. 773.

réponse à la question sur la base sociale, question capitale depuis dix ans ! Le débat n'est pas plus urgent maintenant qu'il y a dix ans, cinq ans, huit ans ou deux ans, il est urgent maintenant comme il y a dix ans, mais personne ne s'y résout car c'est extrêmement difficile »

G. Le Gall, Congrès de Rennes des 15-18 mars 1990, *Sténotypies OURS*, p. 143.

L'électorat n'est ainsi plus pensé sociologiquement mais appréhendé au contraire numériquement. Ce basculement est évident à partir de 1988 quand la stratégie du parti n'est plus pensée qu'en termes de pourcentages. La question est de savoir comment maintenir le PS dans son rôle de pivot du système partisan, en pérennisant sa situation dominante<sup>778</sup>. La vision incarnative s'efface derrière une vision représentative du corps social. La référence au salariat dans la nouvelle déclaration de principe rend compte de cette euphémisation du lien entre le parti et des groupes socialement constitués, lesquels se sont par ailleurs profondément recomposés.

En effet, Paul Bouffartigue note que « tous les indicateurs sociographiques témoignent de l'importance de l'évolution de la structure sociale, et de la modification du poids relatif des grands groupes sociaux. Sur fond de salarisation massive de la population active et de laminage des classes moyennes indépendantes, trois grands mouvements se sont produits : 1° la contraction, la déparcellisation et l'émiettement du groupe ouvrier, en partie compensés par l'expansion des employés, d'où résulte la stabilité d'un ensemble nettement majoritaire au sein du monde du travail (les « classes populaires ») ; 2° la croissance du salariat qualifié (« professions intermédiaires » et « supérieures »), animée par l'explosion scolaire et les transformations techniques ; 3° l'apparition d'un chômage de masse durable et la précarisation de l'emploi »<sup>779</sup>. L'effritement de la classe ouvrière notamment rend problématique le recours à un discours de « classe » pour les dirigeants politiques de gauche. De socialement située, la cible électorale socialiste devient plus abstraite. Cela se remarque notamment par la valorisation chez les dirigeants socialistes d'un discours entretenant un rapport évanescent aux groupes sociaux qui sont envisagés de manière ponctuelle et très lâche à partir « d'indicateurs » comme les niveaux de salaires : s'il « ne faut pas désespérer la classe moyenne » et engager pour cela « un nouveau compromis social », cela suppose avant tout de « redonner aux salaires une évolution plus dynamique que celle des autres revenus »<sup>780</sup>.

Là encore, cette évolution est difficilement conciliable avec le modèle du parti de masse et renvoie à une conception de la communauté partisane qui doit être la reproduction la plus complète possible de l'électorat potentiel du PS. Cela explique l'unanimité autour des discours de P. Mauroy quand celui-ci exhorte le parti à s'élargir aux sympathisants. En se référant aux sympathisants, les dirigeants socialistes admettent implicitement que le modèle du parti de masse ne peut plus avoir

---

<sup>778</sup> Ce rôle dominant du PS est par ailleurs régulièrement apprécié à partir de l'inscription institutionnelle du parti, qui renvoie là encore à la vision représentative : « Le PS est aujourd'hui le pivot de la politique française, par l'importance de son groupe à l'Assemblée Nationale, par son implantation dans les collectivités locales, notamment les municipalités, [...] par la vocation aussi qu'il a à représenter la gauche toute entière » : P. Mauroy, comité directeur des 29-30 septembre 1990, *Sténotypies OURS*, p. 46.

<sup>779</sup> Bouffartigue (P.) (dir.), *Le retour des classes sociales. Inégalités, domination, conflits*, Paris, La Dispute, 2004, p. 11.

<sup>780</sup> *Le Monde* du 14 juin 1990.

d'autre réalité que numérique. Si chacun n'en tire pas les mêmes conclusions en termes organisationnels (cf. les propositions statutaires des motions en compétition), il est admis de tous que le parti ne peut plus encore valablement s'en tenir à une logique incarnative inconciliable avec ses propres intérêts électoraux. De manière symptomatique, c'est un des chantres du parti de masse qui en résume le mieux la nécessité :

« Associer les sympathisants aux temps forts de la réflexion ou de la vie de notre parti me paraît souhaitable si nous ne voulons pas que le déséquilibre entre le nombre des adhérents et celui de nos sympathisants, *a fortiori* de nos électeurs, ne devienne un véritable hiatus »

H. Emmanuelli, comité directeur du 1-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 20.

Un troisième élément, enfin, indique le caractère désormais inadéquat des principes du parti de masse. Il s'agit de l'ajustement programmatique du parti. En 1990, la vocation réformatrice du PS n'est plus sérieusement contestée en son sein. Mais cette évolution s'est en quelque sorte imposée au parti avec l'exercice du pouvoir. Contrairement au congrès du SPD de Bad-Godesberg en 1959 continuellement cité en référence pour illustrer le tournant réformatrice pris par le parti, l'adaptation doctrinale et programmatique du PS s'est effectuée en lien direct avec et pendant l'exercice du pouvoir. Autrement dit, ce sont tout autant les finalités de l'action socialiste qui ont changé que le rapport que le PS entretient à l'Etat. L'acceptation du réformatrice, au moins formellement, ne vaut alors qu'en ce qu'elle découle directement de l'exercice du pouvoir, lequel en impose le respect :

« *Nous [avons] réalisé en gouvernant notre Bad-Godesberg. [...] Mais on ne fait pas une telle évolution dans le silence des cabinets ministériels, on la fait devant le parti et l'ensemble des militants. Voilà l'une des raisons du débat idéologique et de l'adoption massive de notre nouvelle déclaration de principes. Cette mutation témoigne du passage à l'âge adulte d'un socialisme français qui assume désormais sa vocation gouvernementale* »

P. Mauroy, Congrès de Rennes des 15-18 mars 1990, *op. cit.*, p. 215.

L'intégration à l'Etat justifie donc les adaptations doctrinales du parti. Et elle les justifie d'autant plus que les politiques publiques conduites durant le premier septennat le seront au nom de contraintes qui s'imposent au parti et que celui-ci doit accepter pour justifier de son statut de parti de gouvernement :

« Notre tâche politique consiste à développer une autre conception du changement, en démontrant la nécessité du passage d'un socialisme proclamatoire [...] à un socialisme qui sait assumer la durée et créer les conditions d'une transformation profonde de la société. *Tout ceci, me direz-vous, est déjà dans les faits, et c'est parfaitement exact, c'est dans les faits, mais ce n'est pas encore dans les têtes.* Nous n'avons pas à nous justifier de faire de la gestion, mais expliquer pourquoi il n'y a pas de transformation durable sans une bonne gestion. En 1982-1983, nous avons radicalement changé de politique ; en disant le contraire, le parti a dû faire le dos rond, accumulant rancoeurs et amertumes qui ont nourri une espèce de mauvaise conscience sur laquelle ont pu prospérer tous les sentiments de déficit »

G. Lindeperg, comité directeur des 29-30 septembre 1990, *Sténotypies OURS*, p. 95

L'Etat n'est plus envisagé comme l'outil permettant la traduction en actes du programme du parti ; il est envisagé comme une institution dont l'occupation exige du PS qu'il se conforme, en tant que parti



de gouvernement, aux exigences de la direction du pays. Assumant des modes d'actions politiques présentés comme s'imposant à eux, les dirigeants socialistes redéfinissent la fonction d'intercesseur du parti entre la « société civile » et l'Etat.

Interrogeant cette fonction d'intercesseur des partis politiques, Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun considèrent que ceux-ci sont « une instance de médiation qui engage la statique binaire dans la dynamique trinitaire. Tantôt apprécié comme expression de la société, tantôt saisi comme organe de l'Etat, le parti retrouve la difficulté à articuler le politique et le social. En ce sens, il est bien comme toutes les instances intermédiaires qui, dans les compositions trinitaires, retrouvent en leur sein la nature des ordres qu'elles rapprochent. Regarde-t-il du côté de la société, il est tenté de refléter à l'identique, de s'en faire le simple miroir : il est la classe comme le veut le marxisme [...]. Regarde-t-il du côté de l'Etat, il devient une institution autonome qui accapare le mandat que lui confient les citoyens »<sup>781</sup>. En se reconnaissant des obligations rendues nécessaires par l'occupation du pouvoir, les dirigeants socialistes se placent alors dans ce lien trinitaire en rompant avec la vision incarnative qu'ils revendiquaient jusque-là pour « regarder » vers l'Etat. Ils reconnaissent au parti une double fonction : exprimer les demandes sociales ; imposer l'acceptation des contraintes gouvernementales. La fonction d'intercesseur du parti est donc désormais conçue comme un véritable entre-deux entre « société civile » et Etat. Pour illustrer cette position d'entre-deux, Katz et Mair comparent les partis politiques au dieu Janus : « D'un côté, les partis agrègent et présentent les demandes de la société civile à la bureaucratie d'Etat, pendant que de l'autre ils sont les agents de cette bureaucratie dont ils défendent les politiques publiques au public »<sup>782</sup>. Les partis de gouvernement deviennent ainsi selon eux des intermédiaires (« brokers ») entre la « société civile » et l'Etat<sup>783</sup>. Cela s'applique d'autant mieux au PS que ses dirigeants n'en conçoivent les transformations qu'en lien direct avec l'Etat et les responsabilités qu'ils y occupent. La conformation du PS aux institutions se lit ainsi non plus seulement dans l'intégration des contraintes institutionnelles, mais également dans la vision que ses dirigeants ont du Parti socialiste ; vision qu'ils ne pensent désormais plus sans lien avec l'Etat :

« [Le parti.] ce n'est pas un tremplin, ce n'est pas un moyen. C'est aussi, enfin d'une certaine manière, une institution de la République, c'est le lieu d'une culture démocratique, qu'il nous incombe de préserver pour l'avenir de la République »

J.-P. Chevènement, Congrès de Rennes des 15-18 mars 1990, *op. cit.*, p. 311.

Les modifications statutaires révèlent les modes d'opérationnalisation concurrents du principe « un homme, une voix ». Elles rendent compte également des transformations substantielles des

---

<sup>781</sup> Donegani (J.-M.), Sadoun (M.), *La démocratie imparfaite*, Paris, Folio, col. Folio essais, 1994, p. 229. Pour une discussion de cette « dynamique trinitaire », voir Aucante (Y.), « L'hégémonie démocratique » : *institutionnalisation des partis sociaux-démocrates suédois et norvégien comme partis d'Etat*, *op. cit.*, p. 18.

<sup>782</sup> « On one hand, parties aggregate and present demands from civil society to state bureaucracy, while on the other they are the agents of that bureaucracy in defending policies to the public » in Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 13.

<sup>783</sup> *Ibidem*.

conceptions de ce que doit être le parti pour ses leaders. L'insertion de procédures internes relevant de la démocratie libérale en témoigne. Un processus d'ajustement est cependant nécessaire pour tenter de concilier dans la pratique des procédures fondamentalement inconciliables avec le modèle du parti de masse. Rennes est, par conséquent, un moment déterminant dans le processus de cartellisation du parti en ce qu'il introduit le dépassement pratique de ce modèle.

\*

Le triple dépassement de ce modèle tel qu'il est appréhendé par les dirigeants socialistes indique l'objectivation à l'œuvre dans le parti des changements qui l'affectent. Un réajustement des conceptions du PS s'opère quant à sa nature, et donc quant à ses fonctions et objectifs, renvoyant au rôle d'intercesseur du parti entre la « société civile » et l'Etat ; réajustement qui s'exprime dans la compétition interne à travers l'affrontement entre courants. Les accords conclus sur la modification des statuts et de la déclaration de principe montrent cependant que si le modèle du parti de masse demeure encore la norme organisationnelle « officielle » du parti, il doit être adapté, ce qui confirme bien que le second septennat de F. Mitterrand ouvre une phase transitionnelle de changement partisan. La déstructuration de l'équilibre partisan et les modalités de la compétition intrapartisanne interdisent néanmoins d'objectiver complètement dans la forme du parti les conséquences collectivement admises de ces évolutions, comme l'illustre le décalage entre l'accord sur la révision de la déclaration de principes et l'adaptation limitée des procédures de vote interne.

Au vu des déchirements dans lesquels le PS sombre en 1990, il peut paraître étonnant que les dirigeants du parti soient malgré tout parvenus à s'accorder sur un socle minimum de réformes statutaires. En effet, « les statuts, cela devient un champ de bataille comme les autres. Chacun veut gagner la bataille, on est dans le rapport de force total. A Rennes, les statuts, c'était un des lieux de la bataille et personne ne voulait subir de défaite, nulle part »<sup>784</sup>. A cet aune, la démocratisation et la moralisation du parti ne peuvent être considérées comme les uniques raisons ayant permis l'accord âprement négocié sur les statuts : cet accord ne renvoie pas seulement aux perceptions collectivement partagées sur la transformation du parti ; il renvoie également à sa fonction d'intercesseur et notamment au « regard » porté par les socialistes vers l'Etat. Etat qui, s'il impose des contraintes gouvernementales fortes, est aussi une source de ressources matérielles. Plus qu'un regard vers, il convient alors de mettre en évidence la profondeur de l'investissement des élites socialistes « dans » l'Etat. Il s'agit, par conséquent, d'envisager la nouvelle économie partisane qui s'inscrit de manière décisive à l'orée des années 1990 dans les institutions publiques, comme l'indiquent les ressorts de la professionnalisation des élites socialistes. Ressorts qui éclairent, plus fondamentalement, les bouleversements de la configuration partisane.

---

<sup>784</sup> J-M. Bichat, entretien précité.

## **Section 2. De la recomposition des élites socialistes<sup>785</sup>.**

Lorsque N. Elias analyse la société de cour comme une configuration, il insiste sur les rapports de force qui existent entre les groupes qui composent la cour, mais également sur la configuration toujours changeante que forment ces groupes. Or, ce changement se marque également de manière structurelle. Elias montre que la société de cour se transforme en une « formation élitaires se détachant peu à peu du champ social »<sup>786</sup>. Dans le prolongement de cette idée, appréhender la professionnalisation des élites socialistes est un moyen de vérifier si la configuration socialiste génère elle aussi la constitution d'une telle formation élitaires et, si tel est le cas, d'apprécier en quoi le processus de cartellisation est partie prenante de cette évolution.

Les adaptations doctrinales du Parti socialiste inscrites dans la nouvelle déclaration de principes constituent un premier signe patent des questionnements au sein du parti quant au rapport qu'entretient le PS à l'Etat. Ce rapport se pose cependant également en termes matériels. En effet, l'économie partisane socialiste s'inscrit de manière croissante dans l'Etat, de telle sorte qu'il convient d'en mesurer l'ampleur, ce qui sera fait ici non pas à travers les finances du parti<sup>787</sup>, mais à travers le parcours de ses dirigeants. Cette évolution renvoie au constat selon lequel l'âpreté des affrontements à Rennes repose également sur des enjeux matériels prégnants. Il s'agit ici de prolonger ce constat en explicitant la nature de ces enjeux matériels et en montrant que ceux-ci reposent aussi sur les ressources étatiques (postes, rétributions financières) mobilisables par le parti. Pour le dire rapidement, les échanges sont d'autant plus violents que sont en jeu des positions internes qui permettent à ceux qui les occupent de continuer à vivre et à faire vivre leurs entourages « de » l'Etat. Le congrès de Rennes constitue par conséquent un point d'inflexion décisif dans la transformation de l'économie partisane du parti. Son déroulement ne peut donc se comprendre indépendamment de cette transformation.

Pour bien mettre en évidence cette inflexion, il convient de la resituer dans un temps long, ce qui permet en outre d'en éclairer les conséquences quant au fonctionnement de la configuration partisane. Ce faisant, le processus de cartellisation du parti pourra être appréhendé également à travers ses effets sur les modalités de construction des carrières politiques à l'intérieur du PS. S'interroger sur les transformations de l'économie partisane socialiste permet, par ailleurs, d'approfondir l'approche proposée par Katz et Mair. Ceux-ci envisagent en effet l'Etat comme dispensateurs de ressources

---

<sup>785</sup> Cette section s'appuie sur une communication présentée à la journée d'étude sur le Parti socialiste le 6 avril 2007 au CERAPS (Lille 2). Que les discutants de cette communication et les participants à cette journée soient remerciés pour leurs remarques et commentaires.

<sup>786</sup> Elias N., *La Société de cour*, op. cit., p. 205.

<sup>787</sup> Cf. sur ce point le chapitre VI.

financières (dotations publiques) et matérielles (staffs). Dans le même temps, ils posent la professionnalisation des élites dirigeantes comme un facteur contribuant à renforcer l'oligarchie partisane<sup>788</sup>. Or, le lien entre ces deux aspects doit être davantage mis en évidence pour saisir la profondeur du processus de cartellisation. La cartellisation doit donc se lire de deux manières. D'abord, comme la traduction dans l'organisation socialiste de l'investissement dans l'Etat. Elle doit se lire, ensuite, comme la conséquence d'un effet de rétroaction qui conduit à ce que le parti, investissant l'Etat, soit aussi investi par lui. Si l'Etat devient une source de ressources pour les dirigeants socialistes leur permettant d'assurer leur parcours professionnel<sup>789</sup>, son investissement par le PS a également pour conséquence de provoquer une redéfinition des filières d'accès aux responsabilités politiques. La phase de transition qui s'amorce à partir de 1988 peut ainsi se lire comme la période de réajustement durant laquelle l'économie de la configuration partisane se recompose fortement, conduisant à une nouvelle forme d'élaboration du leadership partisan. Les dirigeants du parti sont en effet désormais soucieux de préserver leurs positions acquises et garanties par le jeu des courants :

« Tout ne va pas pour le mieux dans notre parti. [...] Qui parmi nous aujourd'hui ne sait, qui ne voit [les effets négatifs [qui s'expriment] à travers l'ossification excessive des courants ? Lorsque la volonté de préserver certains équilibres internes l'emporte sur celle d'élargir nos rangs, il y a risque de sclérose, du sommet jusqu'à la base de nos sections. Lorsque ces mêmes courants se structurent en communauté d'intérêts au détriment de leur rôle de rassemblement et de promoteurs d'idées, il y a à terme un risque de dépérissement. [...] Il y a surtout un risque extraordinaire d'introversion et qui dit introversion dit coupure, avec nos électeurs d'abord, avec l'opinion ensuite. [...] Mais cet affaiblissement et cette frilosité sont dus aussi, nous le savons, à l'enkystement des positions internes dont, disons-le clairement, tout le monde s'est accommodé, tout le monde ... *Les pourcentages garantis, ce sont des rentes de situation* »

H. Emmanuelli, comité directeur des 1-2 juillet 1989, *Sténotypies OURS*, p. 14-17.

Pour les responsables d'un courant, participer à la coalition dominante devient une exigence non plus seulement politique, mais aussi matérielle. Cette évolution des modalités de constitution de la coalition dominante renvoie à une transformation de l'économie du parti orientée autour des positions électives de ses dirigeants. L'ampleur de la professionnalisation des élites socialistes en témoigne, dans un premier temps. En témoigne ensuite l'inscription de trajectoires professionnelles dans les institutions. La cartellisation organisationnelle peut se lire comme la traduction d'une « cartellisation sociologique » du parti. En insistant sur les ressorts de l'économie partisane, ce sont alors les effets de cette interpénétration parti-Etat sur le fonctionnement de la configuration socialiste qui pourront justement être mis en évidence. Il s'agit ainsi de montrer que si le PS donne à voir, à travers les changements de son organisation le processus de cartellisation, ce processus lui-même dépend étroitement de la transformation de l'économie partisane qui fonde les rapports entre les groupements

---

<sup>788</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>789</sup> Cf. Katz (R. S.), « The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy », *op. cit.*

de la configuration. C'est à cette condition que l'on pourra appréhender pleinement l'organisation socialiste comme l'objectivation des rapports de pouvoir qui structurent la configuration partisane.

Pour mieux saisir ces évolutions, on s'attachera donc à resituer le congrès de Rennes par rapport à l'évolution de l'économie partisane appréciée à partir de la composition du comité directeur de 1975 et 2000<sup>790</sup>. Ceci permet d'envisager plus précisément la nature et les conséquences de la professionnalisation des élites socialistes<sup>791</sup>. On a vu comment l'année 1977 lance ce mouvement de professionnalisation et comment celui-ci se poursuit dans les années 1980. L'année 2000 a été choisie pour clore cette séquence car, à cette date, ce mouvement s'avère définitivement achevé : il concerne 95 % des membres du CD. Le congrès de Rennes constitue dans ce cadre un point d'inflexion décisif qu'il convient de faire apparaître clairement.

L'analyse de la professionnalisation des membres du CD doit cependant être complétée pour saisir comment l'investissement de l'Etat par le PS provoque une redéfinition des filières d'accès aux responsabilités politiques. Analysée à intervalle régulier, la trajectoire professionnelle des dirigeants illustre les transformations en cours quant au recrutement de l'instance. Les transformations des filières d'accès au comité directeur semblent indiquer, en effet, une rétraction de la composition sociologique de l'instance. Elles permettent, par là, de s'interroger sur le rôle de l'Etat dans les transformations du PS. Quand Rémi Lefebvre s'interroge sur un « socialisme soluble dans l'instance municipale »<sup>792</sup>, l'analyse du comité directeur permet d'envisager plus généralement ce que les collectivités publiques font au PS et ce que les socialistes en font. L'inscription institutionnelle du parti apparaît en effet étroitement corrélée à une « étatisation » des cursus politiques de ses élites. Cette « étatisation » est constatable à travers l'émergence d'une nouvelle filière d'accès au champ politique, celle de l'assistantat politique, mais également par un recrutement orienté autour des positions occupées dans les collectivités publiques<sup>793</sup>. Cette dimension de l'inscription du PS dans l'Etat doit être soulignée en ce qu'elle dépasse les propositions de Katz et Mair : l'investissement dans l'Etat entraîne aussi une recomposition du personnel dirigeant socialiste. Pour Lefebvre et Sawicki, la société des socialistes connaît un profond mouvement de clôture sur elle-même, conduisant à « une fermeture du parti : d'une part du point de vue de l'accès aux postes de responsabilité, de plus en plus étroit et sélectif ; d'autre part, du point de vue de sa capacité à renouveler ses cadres et son mode de fonctionnement »<sup>794</sup>. Cette rétractation du milieu partisan socialiste est concomitante à l'interpénétration croissante entre le PS et les institutions publiques. Le mouvement de

---

<sup>790</sup> Le CD est rebaptisé conseil national (CN) en 1994 et ses effectifs passent à cette occasion de 131 à 204 membres.

<sup>791</sup> Cf. Annexe 1 pour la méthodologie employée.

<sup>792</sup> Lefebvre (R.), *op. cit.*

<sup>793</sup> En ce sens, le terme « étatisation » s'avère impropre en ce qu'il recouvre aussi bien les instances étatiques elle-même, que les collectivités locales. Sous cette réserve, il sera conservé pour illustrer le mouvement en cours.

<sup>794</sup> Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes*, *op. cit.*, p. 68-69.

professionnalisation de ses dirigeants est ainsi précisément le reflet de ces deux mouvements conjoints<sup>795</sup>.

Dans cette perspective, trois étapes peuvent être distinguées par rapport aux évolutions qu'a connues l'élite socialiste. Jusqu'à la fin des années 1970, la figure du militant s'y imposait. Dans un deuxième temps, le militant cède la place au professionnel et, en premier lieu, à l' élu<sup>796</sup>. Dans un troisième temps, après 1990, l'élite partisane est presque entièrement professionnalisée, tandis que l'activité politique devient une véritable profession autour de laquelle se recomposent de nouvelles filières d'accès. En 1990, le Parti socialiste acte ainsi à travers les modifications de ses statuts le dépassement du modèle du parti de masse quand, dans le même temps, émerge un nouveau rapport de ses élites à l'organisation et à son fonctionnement. Mesurer l'ampleur de la professionnalisation du CD est alors une première étape (§1) à partir de laquelle l'activité politique des élites socialistes sera mise en perspective avec leur trajectoire professionnelle (§2). Les ressorts de la configuration partisane après 1981 apparaîtront alors plus significativement, éclairant la nécessité reconnue par les leaders du parti eux-mêmes d'adapter l'organisation socialiste.

## **§1. Du militant au professionnel : la mue des élites partisans socialistes.**

Si la professionnalisation de l'activité politique ne saurait se confondre avec le poids croissant que les élus occupent au sein des instances d'un parti, il faut pourtant admettre que, dans le cas du PS, les deux phénomènes se recoupent très largement. Il convient, dès lors, d'étudier en premier lieu la place occupée par ces élus au sein du CD, en distinguant d'abord entre les élus et les « non-élus » (A). De là, l'articulation entre professionnalisation élective et non-élective peut être mise en évidence, notamment par le biais des courants et à travers le parcours de nouveaux entrants dans l'instance (B).

### **A. La place prééminente des élus.**

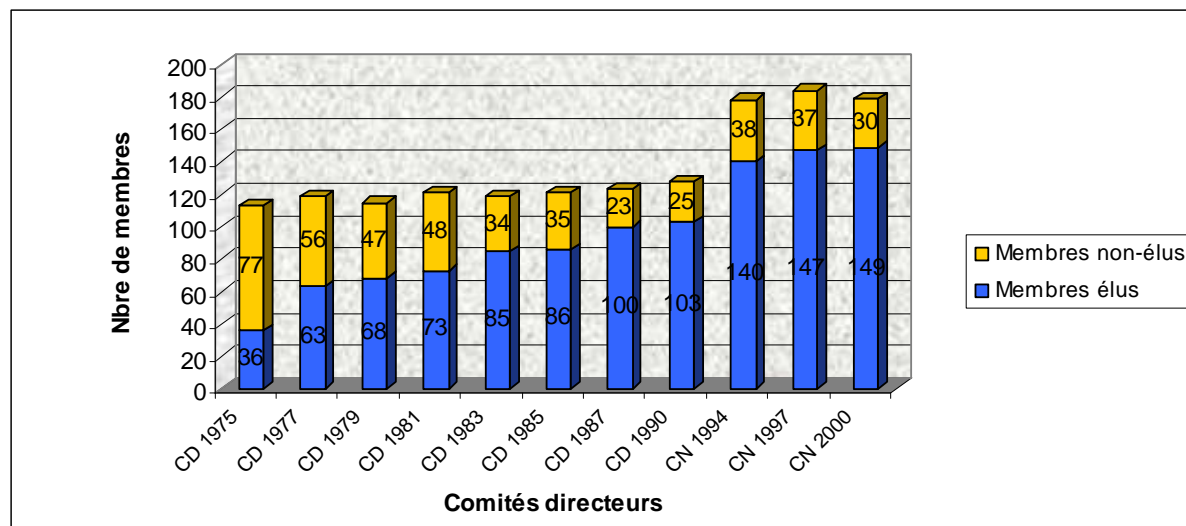
La prééminence des élus sur le comité directeur s'est effectuée en trois temps. La première période court de 1975 à 1979. Durant celle-ci, ils vont devenir majoritaires dans l'instance. Durant la deuxième période, la décennie 80, leur présence va continuer à s'accroître pour passer de près de 60 à

---

<sup>795</sup> Ces développements peuvent se lire comme le pendant de l'étude proposée par Ph. Juhem à partir des sections du PS, lequel considère significativement que les partis de gouvernement, dont le PS, « loin d'être des organisations s'emparant occasionnellement du gouvernement pour y appliquer un programme, [ces] partis, saisis par leur investissement même des institutions, tendent à en devenir une des composantes fonctionnelles », cf. Juhem (Ph.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de Science politique*, vol. 56 (6), 2006, p. 910.

<sup>796</sup> On a vu dans le chapitre II comment ce passage s'est réalisé après 1977.

80 % du CD en 1990<sup>797</sup>. La troisième période, enfin, après Rennes, marque la stabilisation de cette présence autour de ce niveau très élevé. En 25 ans, le poids des élus dans le CD passe par conséquent de moins d'un tiers en 1975 (32 %) à près de 85 % en 2000 (cf. Graph. 5-1).



Graph. 5-1. Elus et non-élus parmi les membres du CD entre 1975 et 2000.

## 1. Des élus rapidement surreprésentés.

Ainsi qu'on a pu le voir, la séquence électorale des années 1977-1978 constitue un tournant décisif dans la vie du PS. A cette occasion, c'est bien l'économie de l'organisation qui se trouve profondément et durablement bouleversée<sup>798</sup>. La période 1975-1979 constitue ainsi le premier moment de professionnalisation du CD, durant lequel se rigidifie un développement du parti autour des positions locales de ses dirigeants : la part des seuls élus locaux double entre ces deux dates, passant de près de 12 % à 24 % en 1977. Sous l'effet des législatives de 1978 puis de la vague rose de 1981, le poids des élus franchit ensuite un palier supérieur, atteignant 71 % en 1983, les députés représentant à eux seuls 40 % des membres de l'instance. L'ancrage local du parti se pérennise puisque 41 % des parlementaires cumulent deux mandats locaux ou plus.

La décennie 1980 prolonge cette tendance. Durant cette phase, l'ancrage institutionnel du parti se renforce : en moyenne seuls 14 parlementaires par CD n'ont pas de responsabilités locales quand le total global de ces élus augmente régulièrement (de 45 % en 1981 à 62 % en 1990). Surtout, l'augmentation du nombre de parlementaires ne se réalise pas au détriment des élus locaux dont la proportion se stabilise entre 15 et 20 % de l'instance. Si le « retour des éléphants » dans les instances dirigeantes du parti en 1987 correspond à une augmentation sensible du nombre d'élus dans le CD (+8

<sup>797</sup> Les chiffres dont la source n'est pas précisée sont extraits de l'annexe 1. Il faut rappeler que ces chiffres sont calculés à partir des membres identifiés et pas de l'effectif total de membres de l'instance.

<sup>798</sup> On se contentera de rappeler ici que les élus ne deviennent majoritaires dans l'instance (53 %) qu'en 1977.

points) et, surtout, du nombre de parlementaires (+7,3 points), ce mouvement conjoncturel ne fait que renforcer une tendance de fond, en témoigne le maintien en 1990 des taux de 1987.

La décennie 1990 est, quant à elle, celle de la consolidation de cette domination électorale, avec toutefois une redistribution nette en fonction des types de mandats. Quand, en 1990, 50 % de l'instance est composée de députés, la débâcle législative de 1993<sup>799</sup> conduit en 1994 à une réduction drastique de leurs effectifs, de 64 à 26 membres. En revanche, la part d'élus dans l'instance reste stable (plus de 78 %), ce qui indique bien que l'élection et, plus précisément, l'élection locale, constitue le critère privilégié pour accéder à l'instance. En effet, en 1994, 52,2 % des membres du CN sont des élus locaux. Cette proportion est révélatrice d'un changement important dans la vie du parti, à savoir l'insertion dans les collectivités locales. Ce phénomène rend compte d'une évolution jusque-là encore peu visible au sein des instances nationales, évolution liée à l'augmentation des mandats localement disponibles grâce à la décentralisation. Il faut d'ailleurs constater que la limitation du cumul des mandats à partir de 1985<sup>800</sup> produit quelques effets : en 1994, près des deux tiers des élus locaux ne disposent que d'un seul mandat. 1994 reste cependant une année particulière au vu des résultats électoraux nationaux. Dès 1997, un rééquilibrage s'opère entre élus locaux et parlementaires et, en 2000, 44 % des membres de l'instance sont parlementaires tandis que 39 % sont élus locaux.

Cet équilibre reflète les hiérarchies internes au parti et renseigne sur le mode de sélection qui s'y exerce à travers le jeu des courants : les membres les plus influents des courants sont également les mieux dotés en positions électorales. Aussi, le nombre des parlementaires présents dans l'instance reflète-t-il en premier lieu la structuration interne des équipes en compétition au sein du parti. Le mandat de parlementaires consacre la position dominante de ceux qui en sont titulaires, quand l'accession au CN à partir d'un seul mandat local marque surtout l'accession à un échelon supérieur dans la hiérarchie interne au courant :

« Ceux qui rentrent, c'est généralement pour les encourager. Ils rentrent parce qu'ils ont bien bossé pour leur courant, parce qu'ils ont obtenu un premier mandat. C'est un moyen de leur accorder une reconnaissance pour le travail accompli et pour les aider au niveau local »

Ph. Bonnefoy, responsable pour le courant majoritaire de la constitution des listes du CN, entretien personnel du 17 avril 2006.

Cette dichotomie, qui renvoie aux modalités de renouvellement de l'instance (cf. *infra*), indique par ailleurs un mode de sélection qui tend à renforcer une oligarchie partisane qui s'appuie sur les titres électifs pour sanctionner les positions internes dans les courants. Accéder au cercle des dirigeants « qui comptent » dans le courant nécessite de disposer d'un mandat d'envergure nationale. Ce principe

---

<sup>799</sup> Cf. *infra* p. 430 et svtes.

<sup>800</sup> Selon la loi du 30 décembre 1985, les parlementaires ne peuvent avoir qu'un autre mandat important : parlementaire européen, conseiller régional, conseiller général, conseiller de Paris, maire d'une commune de plus de 20 000 habitants, adjoint au maire d'une commune de plus de 100 000 habitants. Cette loi laisse cependant subsister la possibilité de détenir jusqu'à trois mandats. D'où une limitation plus stricte avec la loi du 5 avril 2000 : nul ne peut détenir plus d'une fonction exécutive locale, parlementaires compris. Cependant, les présidences des institutions intercommunales ne sont pas visées par ces lois de visant à limiter le cumul des mandats.



de hiérarchisation indique la permanence d'un cursus électoral classique (du local au national), rendu justement possible et nécessaire par la présence croissante du PS à la tête des collectivités locales<sup>801</sup>. Ce principe est d'autant plus visible que les autres catégories de membres de l'instance sont marginalisées.

## 2. La dévalorisation des positions internes à l'organisation.

La prééminence des élus induit mécaniquement une reconnaissance très limitée des positions propres à l'organisation elle-même. La place résiduelle accordée aux premiers fédéraux et aux permanents montre que c'est moins l'organisation en elle-même qui est favorisée plutôt que les positions électives qu'elle permet d'acquérir. Si le clivage entre élus et militants a bien existé dans les années 70, il a d'abord servi à opérer une réallocation des positions au sein du parti au détriment des anciens élus SFIO<sup>802</sup>. Rapidement cependant, le contrôle de l'organisation devient un moyen de contenir la concurrence interne potentielle, d'où également la violence des affrontements à Rennes, dans une conjoncture de ce point de vue incertaine. L'instrumentalisation de l'organisation se traduit par la faible reconnaissance de ceux qui l'incarnent et ne peuvent se prévaloir de ressource élective. Le cas des premiers fédéraux est ici révélateur. Même dans les années 1970, alors que le développement de l'organisation est considéré comme une priorité, ceux-ci n'y occupèrent jamais une place déterminante. Quand les élus locaux sont surreprésentés, les responsables des fédérations, donc le parti en tant que tel au niveau local, subissent le sort inverse<sup>803</sup> : 9 en 1975, 20 au maximum en 1981<sup>804</sup>, les premiers fédéraux ne dépassent la barre des 10 % de l'effectif que de 1979 à 1983. Pour le reste, leur part oscille autour de 5 %, soit entre 9 et 7 personnes<sup>805</sup>.

Le faible nombre de permanents du parti présents au CD confirme cette caractéristique. Ils ne représenteront jamais plus de 5 % de l'effectif. La présence de huit d'entre eux en 1975 fait figure d'exception et doit surtout s'interpréter comme la marque d'un développement local encore faible. Comme pour les militants, le congrès de Rennes constitue un tournant : aucun permanent ne siège au comité directeur tandis qu'en 1994, ils ne sont plus que quatre pour un seul en 1997. La très faible mobilisation du pôle organisationnel du parti renseigne ainsi *a contrario* sur la stratégie de développement du PS.

---

<sup>801</sup> A l'issue de la séquence électorale de 2004-2005 par exemple, le PS dirige 51 conseils généraux et 20 régions métropolitaines sur 22.

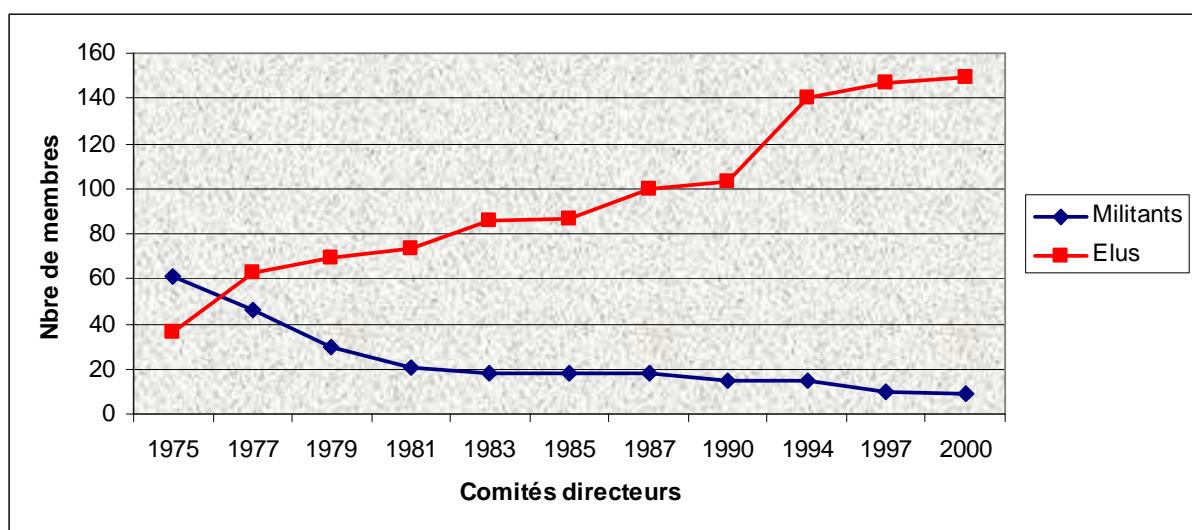
<sup>802</sup> On peut voir dans cette manière d'user de l'organisation une exemplification des propos de P. Bourdieu et M. de Saint-Martin, relativement à la logique réglant le champ politique et la manière dont celui-ci est investi notamment par les nouveaux entrants, cf. Bourdieu (P.), de Saint-Martin (M.), « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *ARSS*, n° 44-45, 1982, p. 2-53.

<sup>803</sup> On n'évoque pas ici le principe de représentation territoriale des fédérations calculé à partir du nombre revendiqué de membres. La représentation territoriale connaît une importante limite cependant puisque, en 1981 par exemple, 22 fédérations ne seront pas représentées dans l'instance. C'est ce constat qui conduira d'ailleurs à la reconnaissance des premiers fédéraux comme membres de droit.

<sup>804</sup> Encore faut-il voir dans ce cas-là un des effets de l'aspiration dans les institutions étatiques consécutive à la victoire de 1981.

<sup>805</sup> Part à minorer d'ailleurs puisque, on l'a vu, des premiers fédéraux sont aussi élus.

L'interpénétration entre le parti et les collectivités publiques apparaît de manière encore plus évidente avec l'apparition d'une nouvelle catégorie de membres qui surclasse dès 1981 les permanents, à savoir les collaborateurs politiques. Ces derniers représentent en 1981 10 % du CD et leur nombre a quadruplé entre 1979 et 1990 (3 à 12). A l'exception de 1987, leur présence depuis Rennes oscille définitivement toujours aux alentours de 10 % pour culminer en 1997 à 14 % de l'effectif. La présence croissante des collaborateurs symbolise, d'une part, l'imbrication de plus en plus étroite entre le parti et les collectivités publiques mais illustre également le fait que, d'autre part, l'appareil partisan, y compris le siège du parti, ne constitue manifestement plus une voie d'accès pour faire carrière au sein du PS. Surtout, la professionnalisation des élites exclut définitivement les militants par une hausse des coûts de l'investissement dans l'activité politique. La figure du militant investi dans l'organisation est aujourd'hui quasiment disparue. Alors qu'ils représentaient 55 % de l'instance en 1975, les militants s'effacent irrémédiablement de l'instance, connaissant un premier étiage dans les années 1980 (aux alentours de 15 %), pour ne plus représenter que 5 % du CN en 2000 (9 membres). On retrouve là très clairement le découpage en trois périodes, l'évolution du nombre de militants représentant le décalque inversé de celui des élus, avec l'inflexion de 1990 (Graph. 5-2) :

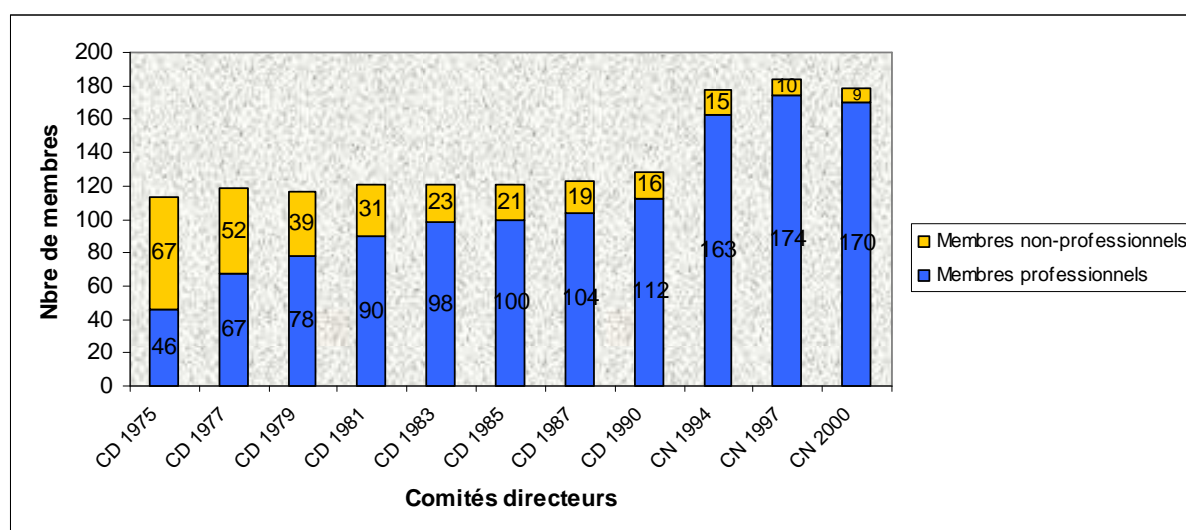


*Graph. 5-2. Nombre des élus et des militants parmi les membres du CD de 1975 à 2000.*

La faiblesse de la représentation territoriale proprement partisane, l'absence de représentants de l'organisation centrale et la disparition d'individus qui ne disposent pas de ressources électives (les militants) témoignent donc de la rétraction de l'espace compétitif et des logiques de professionnalisation privilégiées dans ce but. L'ampleur du mouvement de professionnalisation apprécié au-delà des seuls élus confirme cette tendance (B).

## B. Quand l'amateur politique devient l'exception.

La prise en compte globale des trois catégories de professionnels (élus, collaborateurs, permanents) indique de manière édifiante la forte élévation des coûts d'entrée dans l'élite partisane socialiste, tout en y apportant une certaine nuance quant à la chronologie esquissée à partir des seuls élus. Les « non-professionnels » ne sont ainsi majoritaires dans le CD qu'à une seule reprise (55 % en 1975 (Graph. 5-3) mais le rapport avec les professionnels s'inverse dès 1977 : ces derniers y sont définitivement plus nombreux. Les 90 professionnels du comité directeur de 1981 (74 %) perpétuent donc davantage un mouvement qu'ils n'illustrent une rupture avec le passé et si l'on peut parler de vague rose aux législatives de 1981, la lame de fond de la professionnalisation était quant à elle déjà passée sur le PS. Elle va en s'accroissant tout au long des années 1980 (85 % en 1987) pour concerner près de 9 membres sur 10 en 1990 (87,5 %) et la quasi-totalité des dirigeants en 2000 (95 %).



Graph. 5-3. Professionnels et non-professionnels parmi les titulaires du CD de 1975 à 2000.

### 1. Professionnalisation et instrumentalisation électorale de l'organisation.

Les rapports entre les membres du comité directeur ne sont donc plus médiatisés prioritairement par le rapport à une institution partisane qui, au contraire, les reproduit en son sein. Le cas des premiers fédéraux siégeant dans l'instance en est le révélateur : non seulement ceux-ci sont de moins en moins nombreux au CD, mais surtout la plupart d'entre eux sont aussi des élus (6 sur 7 en 1990). Les échelons locaux de l'organisation sont donc investis par les élus prioritairement pour s'en assurer le contrôle, comme l'indique d'ailleurs la pratique de plus en plus répandue des premiers fédéraux collaborateurs d'élus. A cet aune, être collaborateur d'élus devient donc une ressource de première importance pour faire carrière non pas seulement *au sein* du parti mais surtout *grâce* au parti. Cette évolution souligne un trait saillant du processus de cartellisation, à savoir que les dirigeants du parti organisent leurs soutiens en premier lieu grâce aux ressources dont leur condition d'élus leur

permet de disposer. Les liens de solidarité et de dépendance dans les équipes partisans se recomposent donc autour des élus : ceux-ci s'assurent du soutien d'une clientèle d'affidés par l'instauration d'un lien de dépendance économique, comme l'indique le cas des collaborateurs professionnels.

#### **Encadré 5. Collaborateur d'élus : ticket d'entrée dans les instances dirigeantes, trajectoires différenciées.**

Le passage en cabinet peut à lui seul justifier une entrée dans les instances dirigeantes, prélude généralement à l'entrée dans la compétition électorale. C'est par exemple le cas de Odette Grzegzka qui, après avoir été directrice de cabinet de D. Vaillant, intègre dans la foulée le conseil national en 1994 et est élue ensuite conseillère régionale puis députée. Le cumul de positions partisans et institutionnelles localisées constitue un moyen efficace de conquérir des positions électives. L'intégration au conseil national sanctionne ce type de trajectoires, comme en témoigne le parcours de Bruno Le Roux. Ancien consultant, il est nommé en 1989 adjoint au maire d'Épinay-sur-Seine. À partir de 1990, alors qu'il occupe désormais le poste de premier fédéral de Seine-Saint-Denis, il devient directeur adjoint du cabinet du Premier secrétaire P. Mauroy jusqu'en 1992. Il intègre le conseil national du PS en 1994, après avoir été élu conseiller général en 1992. Il succède ensuite à G. Bonnemaïson à la tête de la mairie d'Épinay en 1995 avant d'être élu député en 1997. Son implantation électorale repose sur la reconversion de ressources institutionnelles en ressources partisans qui lui ont permis de s'imposer en Seine-Saint-Denis. Cette multipositionnalité dans la sphère partisane et institutionnelle est donc un gage d'insertion et de maintien dans la compétition électorale locale.

On assiste par ailleurs à un renversement dans les modalités de composition du conseil national et à un nouvel usage du localisme, déconnecté du jeu des courants. Alors que la représentation territoriale des fédérations n'a quasiment plus cours, certains membres sont en effet désignés en reconnaissance du poids électoral des élus qu'ils représentent ou de l'importance électorale d'une ville. Le premier cas de figure est illustré par les « grenoblois ». M. Destot, élu maire de Grenoble en 1995, ne siège pas au conseil national mais il est « représenté » par deux de ses collaborateurs, B. Soulage et J. Safar. Le second cas de figure est illustré par S. Sutour qui intègre l'instance en 1997, alors qu'il vient d'être nommé Directeur général adjoint à la mairie de Nîmes, avant d'être élu sénateur en 1998.

À l'autre extrémité de la chaîne institutionnelle, les collaborateurs ministériels peuvent également rentrer au conseil national pour rendre signifiante la présence des leaders du parti, à l'instar en 1990 de J. Germain, directeur de cabinet d'André Laignel alors secrétaire d'État. D'autres occupent des positions stratégiques qui obligent à des interactions nombreuses avec les élus du parti et justifient leur présence dans l'instance, dans un but de « reconnaissance réciproque » : c'est le cas de Florence Ribard, administratrice à l'Assemblée Nationale et qui entre au CN en même temps qu'elle est chef de cabinet de L. Fabius.

Derrière le vocable unifiant de collaborateur politique, il existe donc une multiplicité de trajectoires politiques d'individus qui ont cependant comme point commun de faire valoir dans la compétition intrapartisane une position politique structurée autour de leur engagement dans la sphère institutionnelle. Cette multiplicité de trajectoire et les reconversions électives qui en découlent soulignent l'interpénétration entre le Parti socialiste et les institutions publiques.

## **2. Des courants égaux devant la professionnalisation ?**

Le professionnel s'impose comme figure incontournable, voire unique, de l'élite socialiste. Pour autant, la professionnalisation de l'instance suppose-t-elle une professionnalisation identique des courants ? Face à la plasticité de ces groupements, qu'on expérimente ici pleinement, on a préféré ne retenir que les courants historiques et principaux qui participent explicitement à la composition du CD. Cette solution déjà insatisfaisante est compliquée par l'évolution même du jeu des courants à partir de la seconde moitié des années 1990. En effet, comme on le verra, la pratique des « conglomérats

majoritaires » opacifie la compétition entre courants. Réunis dans une seule motion, les différents courants organisés autour des présidentiables favorisent des reclassements extrêmement labiles. En conséquence, la composition de l'instance ne relève plus du seul exercice mathématique permis par le strict recours à la proportionnelle. En outre, à l'effacement des courants historiques après le retrait de leurs leaders, s'ajoute l'apparition de courants dont l'existence ne dépasse pas celle du congrès pour lequel ils sont apparus. Ceci rend extrêmement complexe l'identification à un courant. Une inadéquation entre motions et courants réels apparaît, d'autant qu'intègrent la motion majoritaire des leaders qui prétendent à une représentation dans l'instance nationale alors même qu'ils ne se sont jamais « comptés », comme Martine Aubry qui obtient plusieurs représentants en 1994. Une telle évolution traduit la transformation de l'économie partisane. Comme l'indique Ph. Bonnefoy : « Le courant majoritaire, c'est l'association des barons du parti et de ceux qui les soutiennent. On peut dire qu'en 1997 il y a un courant majoritaire, qu'on peut appeler jospiniste, mais c'est surtout l'addition de ceux qui ne veulent pas être minoritaires ». Conséquence, on n'est plus leader parce qu'on dirige un courant, mais parce que l'on se voit reconnaître une stature de leader et que cela justifie l'intégration dans le courant majoritaire. Ph. Bonnefoy poursuit : « J.-M. Ayrault, il représente d'abord lui-même et Nantes, le courant passe après. [...] Martine Aubry, c'est la star montante en 1994, c'est la ministre qui a réussi dans un gouvernement qui a échoué. Alors c'est normal qu'on lui fasse une place, à elle et à quelques-uns de ses amis ». Finalement, mis à part le courant Fabius qui continue aujourd'hui encore à former un bloc assez aisément identifiable autour de son chef, il devient impossible, même pour les membres du parti d'établir avec précision les découpages internes au parti. Significativement d'ailleurs, il n'existe pas officiellement de courant Hollande, bien que celui-ci soit premier secrétaire depuis 1997.

Face à cette fragmentation du jeu partisan, il devenait impossible d'opérer une classification entre courants, raison pour laquelle celle-ci n'a été effectuée que jusqu'en 1990. On peut cependant y voir une conséquence directe des transformations de l'économie partisane et de l'externalisation de la compétition politique, les instances du parti entérinant la hiérarchie des positions qui se définissent essentiellement hors d'elles.

La période 1975-1990, par l'unification des traits caractéristiques des courants qu'elle opère, annonce leur recomposition après 1990. Un des principaux effets de la professionnalisation du PS est d'avoir provoqué un nivellement par le haut de la situation de ses principaux membres. En effet, tous les courants du parti ont tiré bénéfice de l'accession aux responsabilités (Tab. 5-4-1).

CD	1975	1977	1979	1981	1983	1985	1987	1990
<b>CERES</b>	20	37	60	60	77	63	69	73
<b>Mitterrand</b>	32	61	61	58	68	70	80	–
<b>Mauroy</b>	52	56	64	65	77	79	95	93
<b>Rocard</b>	7	30	52	70	64	69	78	83
<b>Fabius</b>	–	–	–	–	–	–	–	80
<b>Jospin</b>	–	–	–	–	–	–	–	65

Le tableau se lit comme suit : 20% des membres du CERES au comité directeur en 1975 sont des élus.

*Tab. 5-4-1. % d'élus par courants parmi les membres du CD entre 1975-1990.*

En 1977, par exemple, le courant rocardien n'est proportionnellement pas plus composé d'élus (30 %) que le CERES (37,5 %). En revanche, les courants Mitterrand et Mauroy sont déjà en majorité composés d'élus, à hauteur respectivement de 61 % et 56 %<sup>806</sup>. Mais les succès électoraux du PS profitent très vite à l'ensemble des courants. Dès 1979, les courants issus des « Bouches du Nord », comme le courant Mauroy, perdent leur avance en terme de mandats électifs tandis que l'élite de chaque courant profite sensiblement dans la même proportion de l'audience du parti : les courants CERES, Mitterrand et Mauroy sont alors composés respectivement de 60 %, 61 % et 64 % d'élus (52 % pour le courant Rocard). La tendance se prolonge jusqu'au congrès de Lille en 1987. Les courants historiques y atteignent un seuil maximal d'élus, preuve de la sclérose qui guette le parti : le CERES, devenu Socialisme et République, fait figure de parent pauvre avec 70 % d'élus, pour 79 % chez les Rocardiens, 80 % pour les Mitterrandistes et 95 % pour les Mauroyistes.

Tous les courants tirent donc partie de la domination électorale du PS. Cependant, il semble bien que, dans les courants majoritaires, la loi du nombre autorise la promesse d'une accession aux responsabilités pour plus d'individus. Par exemple, le courant Mitterrand n'a, proportionnellement, jamais été le plus composé d'élus. En pourcentage, sa progression est régulière mais plutôt lente par rapport aux autres courants : 61 % en 1977, 70 % en 1985 et 80 % en 1987. En revanche, le nombre de ses élus, lui, double en 10 ans, passant de 22 en 1977, à 43 en 1987. Le choix d'un courant peut alors aussi s'expliquer par les chances d'accession aux mandats qu'il offre.

La lecture en terme de professionnalisation globale (élus, collaborateurs et permanents) est plus explicite encore sur l'homogénéisation des élites socialistes (Tab. 5-4-2.).

<sup>806</sup> Les deux représentants Poperen et les quatre représentants G. Defferre identifiés en 1977 ne peuvent être considérés comme un échantillon représentatif de ces courants. Pour la même raison, il n'a pas été tenu compte ici des courants représentés par moins de dix membres.

CD	1975	1977	1979	1981	1983	1985	1987	1990
<b>CERES</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>60</b>	<b>65</b>	<b>83</b>	<b>81</b>	<b>77</b>	<b>82</b>
<b>Mitterrand</b>	<b>48</b>	<b>64</b>	<b>71</b>	<b>75</b>	<b>79</b>	<b>82</b>	<b>81</b>	–
<b>Mauroy</b>	<b>64</b>	<b>65</b>	<b>76</b>	<b>90</b>	<b>95</b>	<b>91</b>	<b>100</b>	<b>93</b>
<b>Rocard</b>	<b>14</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>71</b>	<b>64</b>	<b>73</b>	<b>82</b>	<b>93</b>
<b>Fabius</b>	–	–	–	–	–	–	–	<b>85</b>
<b>Jospin</b>	–	–	–	–	–	–	–	<b>85</b>

Le tableau se lit comme suit : 24% des membres du CERES au comité directeur en 1975 sont des professionnels.

*Tab. 5-4-2. % de professionnels par courants parmi les membres du CD entre 1975-1990.*

En 1975, l'écart entre le courant le plus « professionnalisé » et celui qui l'est le moins est très important : le courant Mauroy est composé aux deux tiers de professionnels (64 %) contre seulement 14 % des membres du courant Rocard, soit une différence de 50 points. Dix ans plus tard, les positions restent identiques : le courant Mauroy est toujours celui qui compte le plus de professionnels et le courant Rocard celui qui en compte le moins. Cependant, non seulement l'écart n'est plus cette fois que de 18 points mais, surtout, la professionnalisation des courants s'est encore accrue : 91 % des membres du courant Mauroy sont des professionnels, pour 73 % des Rocardiens. Plus globalement, tous les courants profitent du mouvement et, là encore, l'année 1979 marque bien un tournant dans la transformation de l'économie partisane socialiste : à cette date, tous les courants comptent désormais au moins 60 % de professionnels. L'homogénéisation professionnelle des élites socialistes s'accélère ensuite dans les années 1980 et l'ancrage territorial dans une fédération puissante ne procure plus de ce point de vue qu'un avantage relatif : si le courant Mauroy reste toujours le plus composé de professionnels, l'écart avec les autres courants se resserre. L'avantage subsiste toutefois encore quelques peu, en témoigne le fait que de 1981 à 1990, le courant Mauroy soit le seul à n'être jamais composé de moins de 90 % de professionnels, l'année 1987 constituant un pic indépassable en l'espèce : tous ses membres présents au CD sont des professionnels ! Cette homogénéisation trouve, enfin, son aboutissement au congrès de Rennes : non seulement l'écart maximal entre courants n'est plus là que de 11 points (82 % pour Socialisme et République contre 93 % pour les courants Mauroy et Rocard) mais, surtout, aucun courant ne connaît un taux de professionnalisation inférieur à 80 % de ses membres.

Cette transformation profonde de l'économie partisane est explicitée par la composition des deux principaux nouveaux courants qui apparaissent en 1990 : les courants Jospin et Fabius. Produits de l'éclatement du courant A, ceux-ci s'affrontent alors aussi pour le contrôle des positions donnant accès aux positions électives et aux rétribution internes. Plus qu'une lutte présentée comme une opposition entre courant de militants et courants d'élus, la lutte entre L. Jospin et L. Fabius est bien une bataille entre professionnels, plutôt aspirants élus pour le premier, davantage élus pour le second. Dans cette perspective, l'opposition entre les deux ne doit pas être surestimée. D'abord car au niveau

du pourcentage d'élus, l'élite du courant Jospin est, certes, en retrait par rapport au courant Fabius mais demeure tout de même à un niveau très élevé (65 % contre 80 %). Ensuite, parce que le nombre de professionnel non-élu est beaucoup plus fort chez le premier (20 %) que chez le second (5 %). Au total, le taux de professionnels dans les deux courants est identique, 85 % dans les deux cas. Il est donc préférable de s'en tenir à une vision nuancée : si l'élite du courant fabiusien octroie une très large place aux élus, l'élite du courant jospinien n'est pas en reste, bien qu'elle demeure plus accessible aux acteurs non-élus. L'homogénéisation des élites partisans, constatable à partir de 1990, résulte cependant de l'arrivée à maturité des courants « historiques » après une décennie 1970 de mobilisation intense : les leaders des courants et leurs entourages retirent ainsi les dividendes de leur engagement à la tête du PS. Cette explication n'est pourtant pas suffisante. Un véritable changement dans les modes de sélection des élites socialistes doit en effet être mis en évidence, à partir des modalités de renouvellement du CD.

### 3. Le renouvellement de l'instance.

Les instances du parti se renouvellent en réalité peu<sup>807</sup>. Dans le cas du CD, si l'on excepte l'année 1994 où l'instance se renouvelle à plus de 60 %, ce taux est, en moyenne, de 24,7 %. La tendance oligarchique qui se dessine est confortée si l'on observe le nombre de participations à l'instance. Ainsi, 600 membres sur 706 n'ont pas participé à plus de 4 comités directeurs sur 11 (85 %), et 474 (67 %) seulement à 2. A l'autre extrémité, 41 ont siégé au moins 8 fois et 9 sont présents sans discontinuer depuis 1975 (Tab. 5-5).

<b>Nombre de participation au CD</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
<b>Nbre de membres</b>	<b>278</b>	<b>196</b>	<b>89</b>	<b>36</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>9</b>

*Tab. 5-5. Nombre de participations des membres du Comité directeur entre 1975 et 2000.*

La professionnalisation des instances dirigeantes du PS dépasse ainsi la seule constitution d'un noyau resserré d'oligarques qui trustent les positions au sommet du parti puisque l'augmentation du taux de professionnels dépend surtout de l'activité des individus qui y siègent relativement peu. Si l'accession au CD pouvait encore être synonyme de passage au statut de professionnel dans les années 1970, dès la décennie suivante, ce sont des individus pour la plupart déjà professionnalisés qui accèdent en majorité à l'instance. A partir de 1983, plus de la moitié des nouveaux entrants seront des élus (52,5 %), taux qui se stabilise à partir de 1990 autour des deux tiers (Tab. 5-6).

<sup>807</sup> Cf. pour le bureau exécutif du parti, Sawicki (F.), « The Parti socialiste : From a Party of activists to a party of government », *op. cit.*, p. 79.



Activité	1977	1979	1981	1983	1985	1987	1990	1994	1997	2000
<b>Elus</b>	13	18	14	11	14	16	21	68	28	25
dont Parls.	3	7	10	6	6	13	11	13	14	6
Députés	1	4	7	5	6	12	9	8	11	5
Sénateurs	2	–	–	1	–	–	1	1	2	–
Dép. europ.	–	3	3	–	–	1	1	4	1	1
dont Elus loc.	10	11	4	5	8	3	10	55	14	19
Permanents	–	3	2	1	–	–	–	3	–	1
Premiers Fédéraux	–	8	8	3	–	2	2	–	–	–
Militants	14	11	7	6	8	5	4	10	3	3
Collaborateurs.	–	3	2	4	1	–	5	17	13	8
<b>TOTAL Membres répertoriés</b>	27	40	29	21	23	22	31	98	44	37

Tab. 5-6-1. Activité des primo entrants au comité directeur entre 1977 et 2000 (en nombre).

Comité directeur	1977	1979	1981	1983	1985	1987	1990	1994	1997	2000
<b>Elus</b>	48.2 %	45 %	45 %	52.5 %	61 %	73 %	68 %	69.4 %	63.6 %	67.6 %
dont Parls.	11.1 %	17.5 %	32.5 %	28.5 %	26 %	59 %	35 %	13.3 %	31.8 %	16.2 %
Députés	3.7 %	10 %	22.5 %	24 %	26 %	54.5 %	29 %	8.2 %	25 %	13.5 %
Sénateurs	7.4 %	–	–	5 %	–	–	3.2 %	1 %	4.5 %	–
Dép. europ.	–	7.5 %	10 %	–	–	4.5 %	3.2 %	4 %	2.3 %	2.7 %
dont Elus loc.	37 %	27.5 %	13 %	24 %	35 %	13.5 %	32 %	56.1 %	31.8 %	51.3 %
Permanents	–	7.5 %	6.5 %	5 %	–	–	–	3.1 %	–	2.7 %
Premiers Fédéraux	–	20 %	26 %	14 %	–	9 %	6.4 %	–	–	–
Militants	51.8 %	27.5 %	22.5 %	28.5 %	35 %	23 %	13 %	10.2 %	6.8 %	8.1 %
Collaborateurs.	–	7.5 %	6.5 %	19 %	4 %	–	16 %	17.3 %	29.5 %	21.6 %
<b>TOTAL Membres répertoriés</b>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tab. 5-6-2. Activité des primo entrants au comité directeur entre 1977 et 2000 (en %).

L'impact de la professionnalisation se mesure, *a contrario*, par l'érosion profonde et continue de la part des militants parmi les primo entrants. Le cas le plus significatif est ici 1994 où, sur les 98 impétrants, seuls 10 sont des militants. A l'opposé, les collaborateurs intègrent de manière croissante l'instance, à hauteur de 20 % en 2000 et même près de 30 % en 1997. L'engagement dans un courant n'est donc plus suffisant pour justifier de l'entrée dans l'instance et l'on peut considérer, à l'inverse, que cette dernière est surtout instrumentalisée par des membres disposant par ailleurs de positions électives.

L'imbrication du PS avec les collectivités locales apparaît nettement à partir de 1994 : plus de la moitié des nouveaux membres sont des élus locaux, auxquels il faut ajouter la plupart des collaborateurs. Il convient toutefois de nuancer cette conclusion en constatant que la reconnaissance du statut de membres de droit aux parlementaires et aux premiers fédéraux en 1994 amène nécessairement à une surreprésentation des élus locaux. C'est la conjonction de ces réformes avec la redéfinition de la nature des courants qui permet d'éclairer plus clairement les stratégies partisans des dirigeants socialistes. Ce n'est d'ailleurs pas tant l'explosion de la présence des élus locaux qui symbolise le mieux cette évolution, que la part croissante des collaborateurs dans l'instance. Leur présence illustre un mode de sélection de l'élite dirigeante valorisant avant tout des parcours professionnels hors arène partisane *stricto sensu* ainsi qu'un contrôle renouvelé sur l'instance par les élus du parti. Là encore, le congrès de Rennes marque un point d'inflexion : aucun nouveau membre en 1987 n'est collaborateur mais ils sont 16 % dans ce cas en 1990, proportion qui va croître régulièrement par la suite.

La cartellisation du PS ne peut donc s'apprécier uniquement dans les relations entre le *party in the public office* et le *party in the central office* : elle repose également sur un fonctionnement de l'organisation socialiste qui s'inscrit de plus en plus largement dans les institutions. L'évolution des modes de professionnalisation rend compte du phénomène de clôture de l'organisation partisane qui se rétracte autour des collectivités locales que ses élites dirigent. L'occupation de positions électives est une ressource centrale dans la compétition intrapartisane, notamment car elle permet aux élus de structurer leurs propres équipes autour de leur position institutionnelle. La place croissante des collaborateurs dans le CD est un très bon indicateur de cette évolution. Prétendre aux responsabilités partisans est un moyen efficace et nécessaire non seulement pour bénéficier mais aussi pour contrôler l'accès aux rétributions matérielles accessibles par les institutions publiques. C'est précisément cette situation qui s'exprime crûment à Rennes en 1990 : quand l'accord se fait sans difficulté sur la déclaration de principe, les leaders de courants, tous à peu près également professionnalisés, s'affrontent pour la direction du parti, direction dont dépend l'attribution du pouvoir interne. Les modalités de l'accord général trouvé après le congrès, notamment quant au partage des fédérations, indiquent ainsi clairement les enjeux matériels prépondérants pour l'oligarchie dirigeante.

Par conséquent, si être élu constitue le mode le plus efficace d'intégration dans l'élite partisane, cela implique que c'est la « logique propre aux institutions qui s'impose dans l'espace partisan »<sup>808</sup>. La sélection sociale des élites du parti s'en trouve nécessairement affectée, le profil des agents sélectionnés devant correspondre aux contraintes de recrutement objectivées à partir de cette logique. Le développement exo-partisan induit par l'enchâssement du parti dans les institutions conduit donc à l'émergence de nouveaux cursus professionnels pour accéder à l'élite partisane. Synonyme d'acculturation institutionnelle des élites socialistes, la professionnalisation de l'activité partisane secrète, en d'autres termes, l'émergence de nouveaux professionnels. On verra alors que la cartellisation de l'organisation est aussi induite par la transformation des interdépendances entre élites socialistes : la construction des carrières politiques passe de manière croissante par les institutions, de telle sorte que le fonctionnement même de la configuration partisane ne puisse plus se concevoir hors de celle-ci.

## **§2. Des filières institutionnelles de recrutement des élites partisans ?**

Ce n'est plus à démontrer, les logiques de recrutement des élites des partis politiques favorisent les individus les mieux dotés socialement<sup>809</sup>. Cette loi d'airain doit pourtant être quelque peu précisée dans le cas du conseil national du PS, en ce qu'il apparaît que la proportion des cadres et professions intellectuelles supérieures, qui est de loin la plus représentée au sein de l'instance, a connu une profonde modification de sa structuration entre 1979 et 2000<sup>810</sup>. En effet si la proportion des cadres et professions intellectuelles supérieures se maintient à un niveau stable, elle le doit d'abord à l'émergence évidente de la catégorie des collaborateurs, au sens cette fois de profession reconnue par l'INSEE. Comme Luc Boltanski l'a bien montré, la reconnaissance professionnelle d'un groupe, notamment par son insertion dans les CSP de l'INSEE, contribue à faire exister ce groupe<sup>811</sup>. La reconnaissance du statut de cadre pour ces personnels politiques, légitimation sociale d'une catégorie professionnelle que la spécificité de son métier rendait « invisible » jusque-là, influence alors directement les résultats quant à la répartition par profession des membres du CD. Pour cette raison, cette population d'individus sera appréhendée si nécessaire de manière isolée, pour mieux mettre en évidence son poids croissant dans l'instance. Sous cette réserve, il convient d'abord de dresser le portrait des élites socialistes, à partir de leurs trajectoires professionnelles. De là, rapportée aux

---

<sup>808</sup> Juhem (Ph.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *op. cit.*, p. 936.

<sup>809</sup> Cf. le classique Gaxie (D.), *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, Col. Dossier Thémis, 1973.

<sup>810</sup> Les chiffres cités ici sont extraits des Tab. 2-1, 2-2 et 2-3 relatifs à l'origine professionnelle des membres des CD de 1979, 1990 et 2000 de l'Annexe 1. De même les % relatifs à la répartition des membres par profession et activité au sein du parti ont été calculés à partir de cette base.

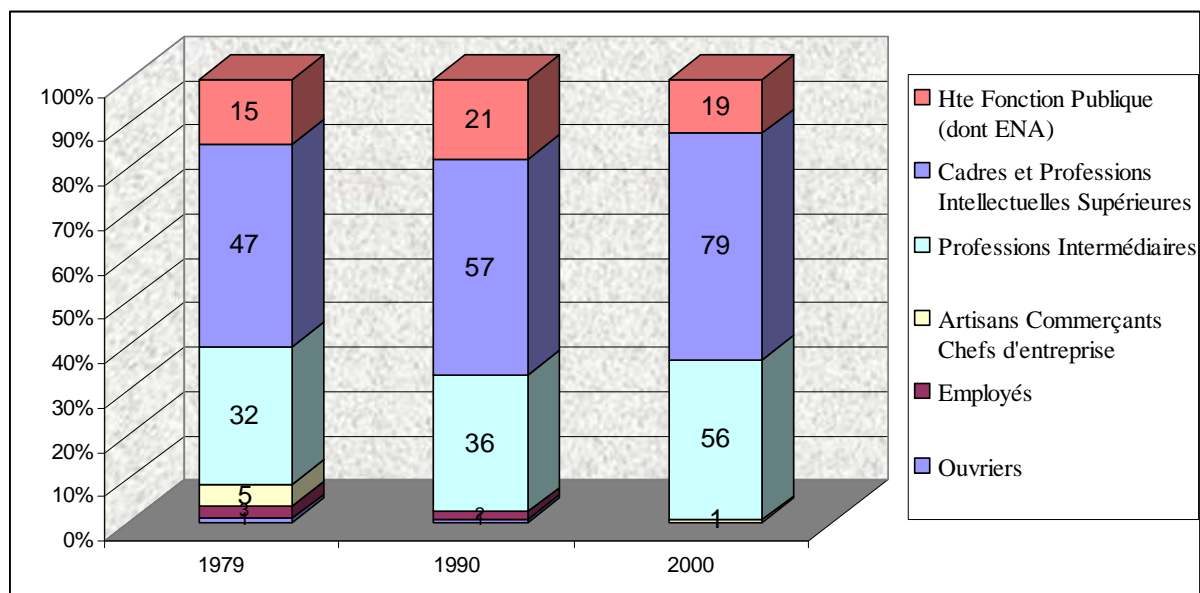
<sup>811</sup> Boltanski (L.), *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Editions de Minuit, 1982. L'INSEE intègre par exemple les attachés parlementaires dans la catégorie de cadres 333e : autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat, les collaborateurs d'élus locaux se rangeant dans la catégorie 333f : personnel administratif de catégorie A des collectivités locales.

fonctions occupées dans l'instance, l'analyse de ces trajectoires permettra de montrer comment se dessinent les modalités de sélection au sein du PS.

On pourra alors constater que si le secteur public fournit toujours l'essentiel du bataillon des élites socialistes, le pôle enseignant et notamment universitaire, y subit un net recul, au profit de cadres de la fonction publique et, souvent, de la fonction publique territoriale. Si l'on ajoute les collaborateurs, recrutés dans les entourages des élus sur titres politiques et pas par concours, se dessine alors de nouvelles filières de recrutement, valorisant l'engagement à partir des institutions, filières émergentes et cantonnées pour l'instant encore à des positions électives « dominées ». L'analyse des trajectoires des collaborateurs politiques professionnels permettra donc d'apprécier les débouchés de cette nouvelle profession. Pour ceux-ci, l'insertion dans la catégorie d'élus passe en effet pour une très large part par l'acquisition initiale d'un mandat local. L'acquisition de mandats par cette catégorie de membres provoque alors une rétraction de l'espace compétitif au sein du parti et encourage des trajectoires professionnelles initiées à partir du champ politique. Plus que de clôture sur lui-même, on pourra alors parler d'un PS clos sur les institutions, dont il semble bien devenir un appendice fonctionnel.

## **A. La domination renouvelée des catégories supérieures dans le parti.**

L'analyse des professions exercée par les élites socialistes confirme, dans un premier temps, la prédominance des cadres et professions intellectuelles supérieures : de 44,7 % en 1979, puis 48,3 % en 1990, elles sont même majoritaires au CN en 2000 (51 %). La sélectivité croissante des élites socialistes se marque, plus globalement, par une élévation du niveau social des membres de l'instance : les hauts fonctionnaires sont 19 en 2000 contre 15 en 1979 et le poids des professions intermédiaires s'accroît de 30,4 % à 36,1 % ; tandis que les employés et ouvriers, qui n'étaient déjà plus représentés que par quatre membres en 1979, disparaissent de l'instance en 2000. De même, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont, quant à eux, extrêmement peu nombreux (5 en 1979, 1 en 2000) (Graph. 5-4-1). La répartition entre salariés du privé et du public est, enfin, sans appel : les salariés du secteur public voient leur part s'accroître encore, de 75,2 % en 1979 à 78,1 % en 2000.



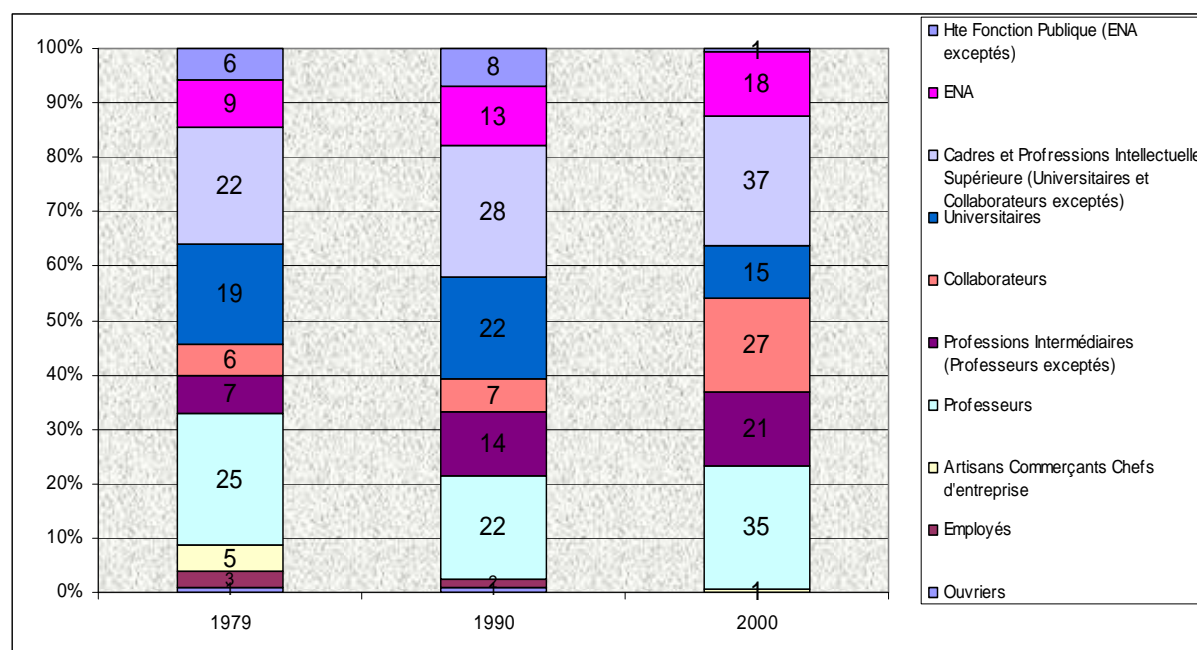
**Graph. 5-4-1. Profession des membres du comité directeur en 1979, 1990 et 2000 (vue générale).**

Si, de manière générale, le niveau social des élites socialistes s'élève, de substantielles évolutions à l'intérieur des différentes catégories professionnelles sont cependant constatables (Graph. 5-4-2). D'abord, entre 1979 et 2000, le nombre d'énarques double, passant de 9 à 18 membres, soit 11,6 % des effectifs. Surtout, la domination des cadres et professions intellectuelles supérieures est due pour une large part à l'accroissement du nombre de collaborateurs professionnels, autrement dit d'individus entrant dans la vie active par le biais de la collaboration politique. Ces individus, totalement investis dans le champ politique, ont vu leurs effectifs quasiment tripler en proportion entre 1990 et 2000 (de 5,9 % à 17,4). Leur présence souligne que ce n'est plus seulement l'activité politique qui se professionnalise, mais bien plutôt que les contours d'une nouvelle profession inscrite dans le champ politique apparaissent. Les instances centrales du PS ne reproduisent ainsi non plus seulement la loi d'airain de l'oligarchie de Michels ; mieux, la rationalisation de l'activité politique conduit à ce que le PS secrète lui-même sa propre oligarchie professionnelle autonome du champ social. On mesure alors l'enjeu du classement de ces professionnels dans les catégories de l'INSEE : les reconnaître, c'est en effet reconnaître l'apparition d'une profession définie par son appartenance aux institutions.

Les conséquences de ce classement apparaissent immédiatement en comparant la part des cadres et professions intellectuelles supérieures « délestée » des collaborateurs à celle des professions intermédiaires : en 1979, les premiers représentent 39 % de l'instance, contre 30,4 % pour les secondes ; en 2000 à l'inverse, les professions intermédiaires représentent par contre 36,1 % du CN contre 33,6 % pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, collaborateurs exclus donc. Autrement dit, reconnaître aux collaborateurs d'élus le statut de cadres revient à naturaliser un mode

renouvelé de domination sociale des catégories supérieures dans le champ politique<sup>812</sup>. Ce renouvellement marque la spécialisation croissante de l'activité politique et la recomposition des filières pour y accéder. Ainsi, tandis que la part des collaborateurs professionnels dans l'instance augmente, les universitaires voient, eux, leur nombre décroître : 19 en 1979, ils sont 15 en 2000 et, surtout, sont en proportion deux fois moins nombreux dans l'instance (9,7 % contre 18,1 %). Cette évolution est alors à mettre en rapport avec l'augmentation dans le même temps du nombre de professeurs qui sont 35 en 2000 contre 25 en 1975 et représentent, surtout, 22,6 % de l'ensemble des membres du CN en 2000. Les évolutions inversés chez ces membres de l'éducation nationale seront précisées *infra* à partir des mandats qu'ils occupent, manière d'interroger les modes d'accès aux responsabilités électives et, plus généralement, de mesurer l'importance de l'accession au Conseil national dans la constitution des carrières politiques de ses membres.

Au total cependant, l'élargissement du nombre de sièges de 131 à 204 en 1994 n'a donc pas permis de démocratiser l'accès au CN, et ce alors même que l'instance a tout de même connu un renouvellement plus important durant la décennie 1990-2000 (cf. Tab. 5-6 *supra*) : les membres de la haute fonction publique et des cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 63,2 % du CN en 2000 contre 60,2 % en 1979.



**Graph. 5-4-2. Profession des membres du comité directeur en 1979, 1990 et 2000 (détail).**

<sup>812</sup> Domination légitimée socialement par les modes d'accession à ces métiers. L'apparition de filières universitaires de troisième cycle y donnant accès participe d'ailleurs de ce processus de légitimation.

## 1. Une domination des cadres et professions intellectuelles supérieures renouvelée.

Ces résultats finalement prévisibles peuvent être réinterprétés à partir du croisement entre la profession des membres et l'activité politique qu'ils exercent. Ce croisement permet de mesurer les variations de la distribution professionnelle des membres par catégories d'activité politique. Comme le montre le tableau 5-7, on assiste entre 1979 et 2000 à la constitution de niches professionnelles par activités qui reproduisent et accentuent la division sociale.

Profession	CD	Activité				Total Membres
		Parlementaires	Elus locaux	Militants	Collaborateurs	
Haute Fonction Publique	1979	53.3 %	6.7 %	33.3 %	6.7 %	15
	1990	76.2 %	—	9.5 %	9.5 %	21
	2000	42.1 %	52.6 %	—	5.3 %	19
	Var. 79/ 2000	- 11.2	+ 45.9	- 33.3	- 1.4	—
dont Enarques	1979	66.7 %	11.1 %	22.2 %	—	9
	1990	77 %	—	—	15.4 %	13
	2000	39 %	55.5 %	≈	5.5 %	18
	Var. 79/ 2000	- 27.7	+ 44.4	- 22.2	+ 5.5	—
Cadres & Prof. Int. Sup.	1979	41.5 %	29.2 %	24.4 %	—	41
	1990	58 %	26 %	8 %	8 %	50
	2000	53.8 %	26.9 %	13.5 %	5.8 %	52
	Var. 79/ 2000	+ 12.3	- 2.3	- 10.9	+ 5.8	—
dont Universitaires	1979	36.8 %	42.1 %	21 %	—	19
	1990	86.4 %	4.5 %	4.5 %	4.5 %	22
	2000	66.6 %	26.7 %	6.7 %	—	15
	Var. 79/ 2000	+ 29.8	- 15.4	- 14.3	—	—
dont Collaborateurs	1979	16.7 %	—	—	—	6
	1990	42.8 %	28.6 %	≈	28.6 %	7
	2000	22.2 %	44.4 %	3.7 %	18.5 %	27
	Var. 79/ 2000	+ 5.5	+ 44.4	+ 3.7	+ 18.5	—
Professions intermédiaires	1979	28.1 %	25 %	31.25 %	—	32
	1990	66.7 %	19.4 %	5.5 %	8.3 %	36
	2000	62.5 %	23.2 %	1.8 %	10.7 %	56
	Var. 79/ 2000	+ 34.4	- 1.8	- 29.4	+ 10.7	—
dont Professeurs	1979	32 %	32 %	24 %	—	25
	1990	72.7 %	18.2 %	4.5 %	4.5 %	22
	2000	62.8 %	20 %	2.9 %	11.4 %	35
	VARI. 79/ 2000	+ 30.8	- 12	- 21.1	+ 11.4	—

Le tableau se lit comme suit : 62,8 % des professeurs membres du CN en 2000 sont parlementaires.

Tab. 5-7. *Activité politique des membres du CD en fonction de leur profession en % (1979- 2000).*

Les cadres et professions intellectuelles supérieures, collaborateurs exclus, se concentrent dans l'occupation de postes électoraux (80,7 %), le plus souvent parlementaires (53,8 %, + 12,3 points). Ils désertent les catégories dévalorisées, comme celle de militants dont un quart d'entre eux relevait en 1979 (- 11 points). Cette variation illustre un effet de la professionnalisation de l'activité politique, qui ne permet plus dorénavant aux agents les mieux dotés socialement de s'imposer directement dans le champ intrapartisan, mais les contraint à passer par le filtre électoral là où leur position continue à les avantager. On peut également considérer que ces individus qui ont intégré dans les années 1970 les instances dirigeantes comme militants avant d'y rester comme élus, ont participé à la redéfinition de la valeur des ressources électives. Le cas des universitaires confirme à l'extrême cette évolution : un tiers d'entre eux était parlementaire en 1979, pour deux tiers en 2000.

L'accession au titre de parlementaire tend pourtant à s'élargir : 63 % des professeurs le possèdent en 2000 contre 32 % en 1979 (+ 31 points). Globalement on constate toutefois que les professions intermédiaires investissent de plus en plus les activités de collaboration politique mais soit en collectivité locale soit dans les organes périphériques du parti (5 sur 6) tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures le font dans ce cas au « sommet de l'Etat »<sup>813</sup> (en intégrant le plus souvent un cabinet ministériel). Il pourrait être alors tentant de voir dans cette évolution, une démocratisation de l'instance, manifeste en ce qui concerne les parlementaires membres du CN<sup>814</sup>. En 1979, 47,3 % des parlementaires étaient des cadres et professions intellectuelles supérieures, 23,6 % appartenaient aux professions intermédiaires et 21 % étaient membres de la haute fonction publique. En 2000, ces proportions sont respectivement de 43,6 %, 44,8 % et 10,3 %. Autrement dit, les professions intermédiaires accèdent plus aisément à ce mandat. Or, la part des parlementaires baisse tendanciellement dans l'instance à partir de 1990. Le mouvement de démocratisation doit par conséquent être vérifié à partir de la profession des élus dont le poids a le plus augmenté durant la période, à savoir les élus locaux. Il faut alors plutôt considérer que cette démocratisation apparente masque en réalité l'apparition d'un mode de sélection redoublé au niveau local, ainsi que la ventilation des professions des élus locaux l'indique<sup>815</sup>.

En 1979, plus du tiers des élus locaux appartiennent aux professions intermédiaires. Mieux, ils sont tous professeurs (Graph. 5-5). En 2000, leur part s'est réduite à 26,5 % avec seulement 14 % de professeurs. En revanche, celle des cadres et professions intellectuelles supérieures a progressé sur la période, grimpant de 50 % en 1979 à 68 % en 1990, pour redescendre à 53 % en 2000. Le tournant des années 1990 est édifiant de ce point de vue. En 1979, la moitié des élus locaux sont des cadres et

---

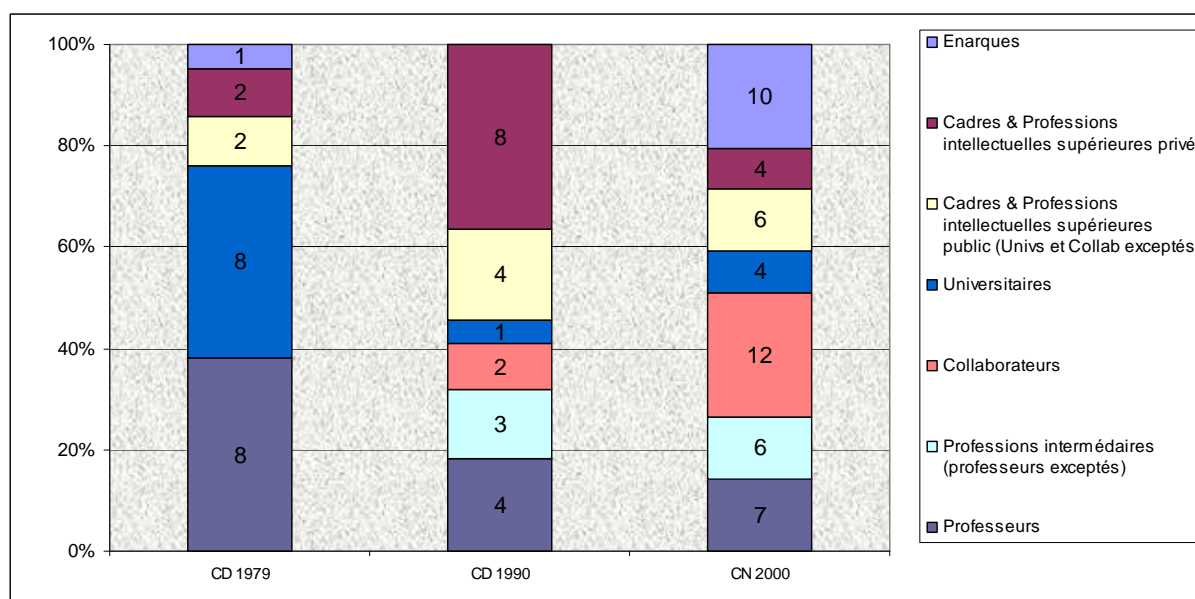
<sup>813</sup> Cf. le cas de F. Ribard.

<sup>814</sup> Sur la sociologie des parlementaires voir le récent Costa (O.), Kerrouche (E.), *Qui sont les députés français ? : enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, col. Nouveaux débats, 2007.

<sup>815</sup> On ne retient ici que les chiffres propres aux seuls élus locaux, pour mieux montrer que la détention d'un mandat local à elle seule rend compte de l'élévation des coûts d'entrée sur le marché électoral.



professions intellectuelles supérieures, par contre aucun d'entre eux n'est collaborateur. En 1990, 68 % des élus locaux sont des cadres et professions intellectuelles supérieures, dont parmi eux deux collaborateurs. Une décennie plus tard, en 2000, sur les 53 % d'élus locaux cadres et professions intellectuelles supérieures, près de la moitié (12 sur 26) sont des collaborateurs. Autrement dit, non seulement les cadres et professions intellectuelles supérieures conservent leur prédominance dans l'instance, mais l'accroissent par la construction d'une trajectoire professionnalisante autour des métiers de collaboration politique. La division sociale se trouve donc bien redoublée par l'émergence d'une filière privilégiant une technicisation et un savoir-faire gouvernant acquis au contact des élus.



*Graph. 5-5. Profession des élus locaux parmi les membres du CD entre 1979 et 2000.*

La collaboration politique professionnelle ne constitue cependant pas pour l'instant une filière d'accès privilégiée au mandat parlementaire. Malgré leur nombre en progression, les collaborateurs professionnels ne sont que près d'un sur cinq à y parvenir. En revanche, 44,4 % ont conquis un mandat local, signe d'une pénétration par le bas de l'organisation socialiste. Pour ces « nouveaux cadres », accéder à l'élite dirigeante constitue donc un moyen de convertir – et de faire sanctionner par les membres de l'organisation cette reconversion – en ressources proprement politiques leur engagement professionnel. Il faut d'ailleurs considérer qu'à terme, la part des collaborateurs élus y compris comme parlementaires va continuer à croître, tant l'investissement local devient un élément central dans la constitution des hiérarchies partisans et l'accession aux mandats nationaux. Ce constat est du reste accrédité par la part tout à fait étonnante d'énarques occupant en 2000 uniquement des positions d'élus locaux (55,5 % pour 39 % de parlementaires)<sup>816</sup>. L'acquisition croissante de mandats locaux par les collaborateurs professionnels renseigne donc surtout sur les transformations de l'économie partisane :

<sup>816</sup> Les exemples les plus visibles en sont aujourd'hui J-P. Huchon et M. Sapin respectivement présidents de la région Ile-de-France et de la région Centre jusqu'en 2007 pour le second.

l'investissement professionnel dans les institutions tend à devenir une condition d'accès aux postes électifs.

Ces évolutions doivent être mises en perspective avec celles d'une autre instance, le bureau national, qui regroupe le cœur de l'élite partisane socialiste. Instance décisionnaire entre les conseils nationaux, elle est aussi composée à la proportionnelle des courants, dont elle regroupe donc les principaux leaders. Les mécanismes de sélection sociale y jouent à plein puisque 47,7 % des membres entre 1993 et 2003 sont des cadres administratifs supérieurs et 20,7 % des chercheurs ou universitaires<sup>817</sup>. Si l'on ajoute à cette première comparaison les analyses sur le personnel des cabinets ministériels où bourgeoisies économiques et administratives sont surreprésentées, le maintien d'un recrutement (relativement) élargi au sein du conseil national n'est pas sans renvoyer à la place occupée par cette instance dans l'agencement organisationnel du parti. Les instances partisans ayant subi un véritable déclasserement à partir de 1981, et plus encore parmi celles-ci les instances délibératives, leur accès demeure encore ouvert à des catégories d'individus qui se voient par ailleurs fermer celles touchant directement au cœur de l'interpénétration entre l'Etat et le parti. Plus que l'interpénétration entre les sommets de l'Etat et le parti, c'est alors le profil des élites partisans qui indique la conformation du parti à des contraintes institutionnelles segmentées (B).

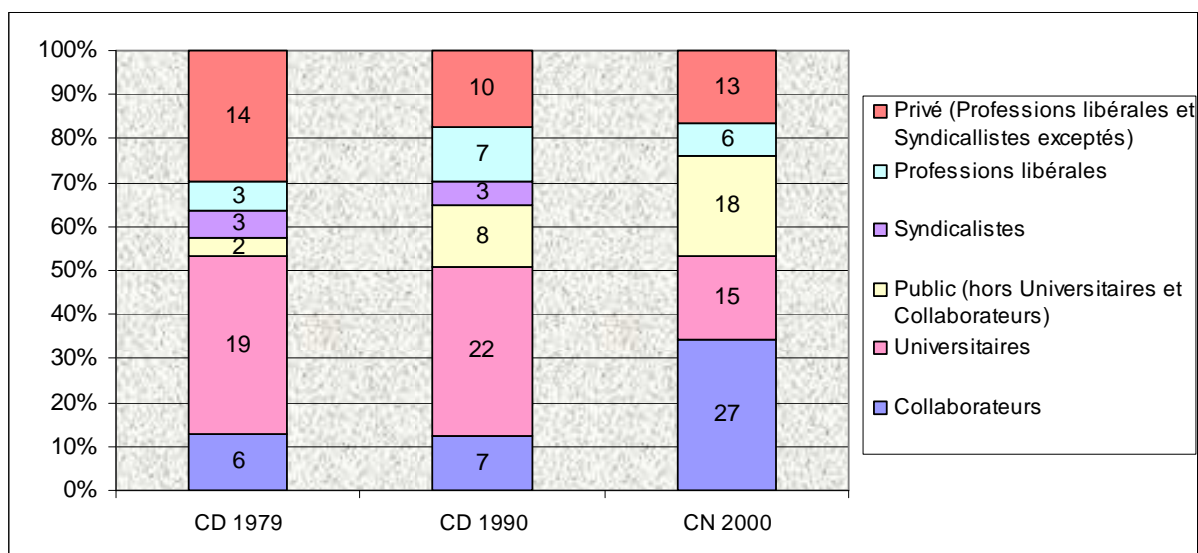
## **B. Appartenir aux institutions pour mieux les gouverner ?**

Les contraintes objectivées de la bonne gouvernance des institutions, qui minorent la dimension partisane de l'action politique par l'usage de pratiques et de dispositifs techniques ou administratifs « neutres » (cf. le recours aux instruments statistiques par exemple) n'est pas sans influencer sur le profil des individus habilités à représenter le parti<sup>818</sup>. En effet, derrière l'image d'Epinal d'un Parti socialiste parti de fonctionnaires – le plus souvent de l'Education nationale – il apparaît qu'un nouveau type d'agents du secteur public accède à l'élite partisane. Perpétuant le tropisme en direction du secteur public, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en 2000 composés à plus de 75 % de fonctionnaires. Les salariés du privé et les professions libérales, qui étaient encore plus d'un tiers en 1979 ne constituent donc plus qu'un quart de ces effectifs (Graph. 5-6). Or, l'ajustement entre les capitaux sociaux requis et les contraintes institutionnelles favorise un personnel d'encadrement issu des institutions publiques même.

---

<sup>817</sup> Bachelot (C.), « Le modèle du parti cartel appliqué au parti socialiste français : un décalque imparfait », à paraître, cité in Sawicki (F.), Lefebvre (R.), *op. cit.*, p. 91.

<sup>818</sup> Cf. Le Bart (C.), *La rhétorique du maire-entrepreneur*, Bordeaux, Pédone, 1992. On retrouve ici la proposition de Katz et Mair selon laquelle les dirigeants des partis de gouvernement sont désormais d'abord des gestionnaires.



**Graph. 5-6. Ventilation des Cadres et Professions intellectuelles supérieures membres du CD (1979-2000).**

En 1979, les universitaires constituaient la quasi-totalité des fonctionnaires appartenant aux cadres et professions intellectuelles supérieures (19 sur 21) et ils continuent à être surreprésentés en 1990 (22 sur 30). En revanche, en 2000, ils ne sont plus que 15 contre 18 pour ce personnel d'encadrement public<sup>819</sup>. Par conséquent, la décennie 1990 est bien le point de départ de l'émergence d'un nouveau type d'élites sélectionnées à partir de leur insertion dans les rouages institutionnels. L'hypothèse est confirmée si l'on ajoute à ces fonctionnaires les collaborateurs dont la nomination, si elle ressort de critères politiques, les conduit à occuper des positions institutionnelles où ils intègrent d'autant plus vite les contraintes du métier qu'effectivement ces institutions les placent au coeur de relations sociales structurées autour d'elles<sup>820</sup>. Additionnés, personnel d'encadrement public et collaborateurs forment les trois quarts des cadres et professions intellectuelles supérieures du secteur public membres du comité directeur : 45 membres sur 60. Ce taux est obtenu essentiellement grâce à la présence des collaborateurs qui sont désormais les plus représentés dans cette catégorie : 27 membres. Le passage par les institutions publiques s'avère donc dorénavant bien un mode d'accès à part entière aux instances dirigeantes du parti, preuve que la configuration partisane ne peut désormais plus se penser indépendamment des interactions entre les institutions publiques et l'organisation socialiste.

<sup>819</sup> Donc hors collaborateurs ici. 7 des 18 personnes identifiées sont attachés ou administrateurs territoriaux.

<sup>820</sup> Même dans le cas du collaborateur nommé d'abord en prévision d'une activité politique, l'appartenance à une institution implique une période de formation et d'acculturation durant laquelle le collaborateur prend la mesure de son poste et en intègre « les grandeurs et les servitudes ». Pour l'un d'eux, collaborateur dans une collectivité territoriale : « au début, cela m'a intéressé, je me suis investi, j'ai appris à rencontrer et à savoir contacter plein de gens, à préparer des dossiers en connaissant un minimum de trucs administratifs de base. Bon, au bout d'un moment, j'ai fait le tour, ce n'est pas toujours palpitant ... Alors je me suis remis à faire vraiment de la politique, avec une nouvelle énergie, j'ai recommencé à penser carrière ».

#### **Encadré 6. « Les vrais métiers » et les autres, modes de classement indigènes des socialistes.**

Un détail significatif illustre la recomposition du jeu partisan au sein du PS. Les personnes interrogées dans le but d'établir les appartenances par courant des membres du comité directeur ont toutes usé, dès lors qu'on en arrivait aux conseils nationaux de 1994 à 2000, d'un mode particulier d'identification de ces individus. Jusqu'en 1990, c'est l'appartenance par courant qui est en premier recherchée, puis l'activité des membres. A partir de 1994, en revanche, l'inverse se produit. Dès lors qu'elles cherchent à identifier un membre peu connu de l'instance, les personnes interrogées se demandent d'abord s'il s'agit d'un collaborateur d'élu. Si tel est le cas, elles identifient ensuite l'élu en question, la nature de son mandat, puis enfin, son courant. Ce procédé de déduction les conduit alors rapidement à considérer l'inscription dans le jeu des courants comme un détail formel. Ensuite, elles opèrent une dichotomie entre collaborateurs et « non collaborateurs », à tel point qu'une d'entre elles use d'un moyen tout à fait singulier de classement par professions : les collaborateurs et « ceux qui ont un vrai métier ».

Ce basculement dans le mode de classement des élites du parti rend compte de la légitimation progressive sous un vocable unifiant d'une catégorie de personnel politique aux trajectoires politiques différenciées et, par là, d'un mode d'accès renouvelé aux instances dirigeantes. Il témoigne bien de l'enchâssement des trajectoires des élites à la fois dans le parti et dans les institutions.

La professionnalisation de l'activité politique se double ainsi d'une redéfinition de la professionnalité politique basée sur la valorisation de trajectoires inscrites dans les institutions. L'idée de professionnalisation politique s'en trouve modifiée puisque la rationalisation du champ politique conduit à la structuration d'une filière professionnelle au sens propre du terme intégrée aux institutions. L'investissement dans l'organisation partisane devient second et constitue une étape davantage complémentaire que nécessaire pour accéder aux positions électorales. Il s'agit moins pour ces nouvelles élites de reconvertir des ressources professionnelles acquises hors parti en ressources partisans, que de les voir reconnues à l'intérieur du parti comme ressources légitimant en elles-mêmes leur intégration dans les instances dirigeantes. Cette reconnaissance est d'autant plus facilitée que les élus, toujours plus nombreux dans l'instance, privilégient les individus dont ils se sont entourés dans le cadre de leurs fonctions. L'organisation partisane est donc assujettie aux logiques institutionnelles induites par l'occupation durable et croissante par les socialistes de positions électorales nationales et surtout locales. Par suite, l'accession aux mandats de ces agents issus de la fonction publique entretient et renforce de manière circulaire ce mécanisme de clôture du parti sur lui-même par la sédimentation des filières de recrutement des élites qu'il induit. Le rétrécissement de l'espace de compétition pour l'accession aux postes dirigeants est alors le fruit des procédures de contrôle de l'organisation socialiste agencées par et autour des élus. Pour ce faire, ceux-ci usent des ressources matérielles offertes par l'occupation de leur poste pour s'attacher la fidélité de membres leur devant leur position politique mais également, dans le cas des collaborateurs, professionnelle et sociale. Permettre la reproduction d'une domination des élus sur le parti devient ainsi une nécessité pour des agents qui voient dans cette mise à distance des autres membres du parti un moyen de pérenniser leur parcours professionnel pour mieux accéder, ensuite, au marché électoral. L'accession au conseil national permet tout à la fois de s'intégrer plus efficacement au processus de sélection intrapartisan, en

même temps qu'elle permet de se voir reconnaître une légitimité sanctionnée politiquement à postuler pour la représentation du parti dans la compétition électorale. Aussi, si le cumul de positions électorales nationales et locales est un moyen pour les élus de s'imposer dans la hiérarchie partisane, le jeu avec ces échelons est aussi un moyen pour les collaborateurs de renforcer leur position.

#### **Encadré 7. Quand la collaboration politique au niveau national ouvre les portes de l'échelon local.**

La collaboration institutionnelle au niveau national est désormais un outil de légitimation des prétentions aux mandats parfaitement accepté au PS. Ainsi, Marie Richard est, par exemple, aujourd'hui vice-présidente de la région Ile-de-France. Née à Budapest, elle devient attachée d'administration centrale, puis administratrice civile au ministère de l'Industrie, avant d'être conseillère technique de R. Bambuck, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux sports de 1988 à 1991. Directrice de la Jeunesse et de la vie associative de 1990 à 1992, elle est ensuite directrice du cabinet de Kofi Yamgnane, secrétaire d'État à l'Intégration de 1992 à 1993. Elle entre au conseil national en 1994 et s'intègre rapidement au jeu partisan local : elle devient conseillère régionale Ile-de-France en 1998, maire de La Ferté sous Jouarre (Seine-et-Marne) et vice-présidente de la communauté de communes du Pays ferrois en 2001. Ce parcours de l'échelon national vers le local est typique des membres du CD pour qui la collaboration politique, par le passage en cabinet, constitue un moyen d'accéder aux responsabilités partisans.

Dans le cas des collaborateurs professionnels, exercer à l'échelon national permet d'accéder à un éventail de rétributions électives plus large ou, tout au moins d'en faciliter l'accès. Deux exemples opposés l'illustrent. D'une part Annick Aguirre, membre du conseil national depuis 1994. Elle y entre alors qu'elle occupe un poste de collaboratrice au conseil régional d'Aquitaine et obtient « seulement » un mandat de conseillère régionale en 1998. A l'opposé, François Rebsamen, a lui habilement capitalisé son insertion comme collaborateur dans le cercle dirigeant socialiste. Il entre en 1981 comme chargé de mission au conseil régional de Bourgogne présidé par P. Joxe. Il y reste jusqu'en 1984 comme directeur de cabinet d'A. Billardon qui remplace P. Joxe parti au gouvernement. Il rejoint P. Joxe jusqu'en 1986, puis en 1988 devient son chef de cabinet, après deux ans comme chargé de mission à la région Nord-Pas-de-Calais. Parallèlement, il cherche à s'implanter à Dijon, d'abord comme conseiller général puis comme tête de liste aux municipales de 1989. Son intégration au conseil national du parti en 1994 sur le contingent fabiusien est le prélude à sa désignation en 1995 comme conseiller régional de la région Bourgogne. Il échoue de peu aux législatives de 1997 mais devient la même année secrétaire national aux fédérations. Il affirme alors définitivement son ancrage local : il est élu conseiller général en 1998 puis maire de Dijon en 2001. Dans une région où le PS est bien implanté, F. Rebsamen a donc su conjuguer les soutiens d'élus d'envergure nationale qu'il a côtoyés comme collaborateur pour s'imposer comme un compétiteur à part entière localement. Son parcours illustre bien l'externalisation de la compétition politique hors du parti puisque l'occupation de positions dans les collectivités locales voire nationales devient une ressource très efficace dans la lutte pour la conquête des mandats.

La combinaison entre l'origine professionnelle des membres du CD et l'activité exercée au sein du parti rend compte de nouvelles filières d'accès à la notabilité élective. L'identification de ces trajectoires montre combien la compétition intrapartisane est désormais déterminée par l'acquisition de ressources délivrées hors du parti lui-même. Elle permet de mesurer également l'émergence d'un nouveau personnel, les collaborateurs politiques professionnels. Le réajustement de la valeur des ressources politiques au profit de celles procurées par les positions institutionnelles les favorise en effet, de même qu'il rend à la fois opaque et fluide le jeu politique interne.

Opaque car il favorise des arrangements négociés entre les élites partisans hors du contrôle des membres du parti dans leur ensemble. Ce ne sont pas seulement les positions dans le parti qui se

jouent, mais aussi celles dans les institutions et dans la capacité à y prétendre. Il est significatif de constater que c'est à partir des années 1990, quand les collaborateurs professionnels commencent à intégrer massivement les instances dirigeantes, que les socialistes eux-mêmes éprouvent des difficultés à classer leurs élites entre des courants pourtant censés structurer formellement le parti. Cette compétition interne maîtrisée facilite ensuite les règlements négociés par les élites elles-mêmes, à partir des critères auxquels elles reconnaissent le plus de pertinence, à savoir la surface institutionnelle estimée de chacun. La compétition intrapartisane s'atomise puisqu'elle s'articule désormais prioritairement autour des positions électives qui déterminent l'influence de chacun, le critère électoral rendant les affiliations beaucoup plus fluides.

Fluidité du jeu politique également, car les oppositions internes ne revêtent plus un aspect idéologiquement marqué, phénomène que l'homogénéité sociale et professionnelle des élites facilite. L'exemple de l'affrontement entre les courants Fabius et Jospin en 1990 en est une bonne illustration. Mais on peut également se demander si l'entrée dans l'opposition dans le parti, quand elle se réalise encore, ne repose pas sur l'assurance acquise que les positions antérieures pourront être maintenues voire éviteront tout déclassement dans la hiérarchie partisane. Le cas de la Gauche socialiste, courant animé par Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et Marie-Noëlle Lienemann, est significatif d'un usage des courants pour forcer l'entrée dans l'élite partisane. Ce courant s'est en effet compté en 1997 et 2000. En 2000, sur les 14 membres de ce courant dont l'activité et la profession ont pu être identifiés, pas moins de 9 sont des collaborateurs professionnels. Se compter équivaut pour ces membres à intégrer l'élite du parti pour mieux contrôler un certain nombre de positions partisanes (assurer la direction d'une fédération par exemple), positions utiles pour négocier l'attribution ultérieure de mandats. La rapidité des reclassements de certains de ces leaders au sein du courant majoritaire illustre ainsi l'instrumentalisation des instances dirigeantes du parti par des leaders qui n'ont jamais vécu que « de » la politique et maîtrisent toutes les facettes de ce métier<sup>821</sup>.

Cette transformation du jeu politique interne ne fait, finalement, que refléter les transformations subies par l'organisation socialiste au contact des institutions<sup>822</sup>. Le processus de cartellisation du parti doit se lire comme une manière de redéfinir les liens verticaux entre les différents échelons du parti en fonction des investissements différenciés de ses élus. Plus qu'une clôture sur lui-même, les nouveaux modes d'investissement du parti par ses élites indiquent une rétractation du PS sur des institutions auxquelles il tend à s'identifier, rétractation qui favorise un recrutement institutionnel endogène. La fermeture du champ politique est d'autant plus accentuée par

---

<sup>821</sup> Cf. sur le parcours de J. Dray, exemple paradigmatique de ces nouveaux professionnels, Juhem (Ph.), « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de *SOS-Racisme* », *RFSP*, vol. 51 (1-2), 2001, pps. 131-153.

<sup>822</sup> Cf. Paoletti (M.), *Cahiers de campagne. Une campagne contre Alain Juppé*, Latresne, Editions Le bord de l'eau, 2003. L'auteure, à partir de sa propre expérience, insiste largement sur les effets de la décentralisation sur le Parti socialiste et les conséquences de la professionnalisation de l'activité politique, évoquant notamment en conclusion « la diffusion de l'utilitarisme dans l'univers militant » (p. 195).

l'ancrage institutionnel du parti que la professionnalisation de ses élites se double d'une sélection sociale qui exclut les individus aux trajectoires non ajustées à cette évolution. D'un recrutement endogène, le mode de sélection des élites tend alors à devenir endogame dès lors que l'accession aux positions électives secrète sa propre filière de recrutement institutionnelle, laquelle exclut le parti comme organisation autonome apte à définir en son sein les ressources politiques et les modes de sélection requis pour prétendre au titre de dirigeant. Derrière le développement exo-partisan, dont l'émergence des collaborateurs professionnels témoigne, c'est donc tout un rapport nouveau à l'organisation qui se constitue, mesurable à l'aune de l'économie partisane professionnalisée et étatisée qui s'y dessine. Plus que jamais, le parti en tant qu'organisation semble considéré par ses élus avant tout comme un prestataire de services mobilisables par et pour eux<sup>823</sup>. L'un d'eux confie sans ambages :

« Gagner ou perdre l'élection présidentielle, cela n'a plus d'importance aujourd'hui, ce n'est même pas le problème. Ce qui compte, c'est de conserver les collectivités locales, les départements, les mairies. C'est cela le PS »<sup>824</sup>

Le mouvement de professionnalisation politique atteint ainsi son terme : quand la profession importe plus que l'entreprise politique elle-même. Le processus de cartellisation y est exprimé dans sa dimension la plus crûe. Il souligne par ailleurs que la cartellisation ne doit pas s'envisager seulement dans sa dimension nationale. L'articulation entre les échelons locaux et nationaux montre la place centrale qu'occupent les élus au PS, et parmi eux, les élus locaux. L'organisation centrale est ainsi investie par ses dirigeants en ce qu'elle leur permet d'accéder ou de garantir les positions électives locales. Ce rapport instrumental à l'échelon national favorise ainsi le développement stratarchique du parti et conforte alors le déséquilibre organisationnel entre ses « faces ».

La professionnalisation des leaders du Parti socialiste se double donc d'une évolution sociologique de ses élites. L'économie du parti s'est recomposée autour de cette double transformation qui induit une nouvelle définition de l'équilibre des tensions autour des successeurs potentiels de F. Mitterrand. Le jeu des courants s'en trouve affecté en ce qu'il se déroule désormais entre des partenaires/alliés aux intérêts homogénéisés par une professionnalisation révélatrice d'un enchâssement entre le parti et les institutions publiques. « Face » marginalisée dans l'équilibre organisationnel, *Central office* n'est plus par conséquent le lieu où les positions de pouvoir s'acquièrent, mais bien celui où, acquises « hors » du parti, elles s'expriment. La configuration partisane ne peut ainsi générer de nouvel équilibre partisan à partir de cette « face ». De cette inadéquation entre équilibre organisationnel et équilibre des tensions, découle alors une profonde période de crise.

---

<sup>823</sup> Voir en ce sens les propriétés du « parti franchise », cf. Carty (R. K.), « Parties as Franchise Systems. The Stratarchical Organizational Imperative », *Party Politics*, vol. 10 (1), 2004, pps. 5-24.

<sup>824</sup> On préfère taire le nom du responsable national auteur de ces propos assésés sur un ton d'évidence confondant.

\*\*

\*

Au-delà de l'effondrement de l'équilibre partisan mitterrandien, le congrès de Rennes est donc également l'expression des tendances de fond qui bouleversent la configuration partisane. Ainsi une triple dynamique concourt à faire du début des années 1990 un moment de crise qui ne saurait être réduit à la seule lutte pour la succession de F. Mitterrand. Le PS est en effet confronté de manière concomitante aux conséquences de l'inscription étatique dans les rapports entre les « faces » de l'organisation ; aux effets de la professionnalisation des élites partisans et par là, à l'accroissement d'un fonctionnement oligarchique au profit des élus ; aux transformations, enfin, des représentations de ce que doit être le parti et le dépassement du modèle du parti de masse. Dans ce contexte, c'est à l'occasion de la lutte pour le leadership partisan qui s'intensifie à partir de 1990, que les transformations du Parti socialiste vont apparaître le plus nettement. Le congrès de Rennes doit donc se lire dans un temps long. Temps long de la déstructuration de l'équilibre mitterrandien. Temps long également des transformations de l'économie partisane et de modes spécifiques d'une professionnalisation qui ne peut se comprendre pleinement qu'à travers l'investissement par le PS des institutions. Pour émerger, un nouveau leadership devra concilier ces contraintes structurelles contre lesquelles désormais aucun équilibre partisan ne pourra s'établir.

Aux termes de la décennie 1980, le PS, emmené par F. Mitterrand, est donc devenu un parti de gouvernement. La crise dans laquelle le parti s'enfonce indique pourtant à la fois la plasticité et la rigidité de l'organisation socialiste. Plasticité car les rapports entre les « faces » du parti ont pu être redessinés en fin de compte plutôt aisément au profit du *party in the public office*. Mais rigidité également car les structures du jeu interne ont été maintenues alors même qu'elles se révèlent inappropriées face aux évolutions de l'économie partisane. Autrement dit, il apparaît bien en 1990 que l'organisation socialiste, si elle est adaptée à l'exercice du pouvoir, ne saurait plus l'être pour déterminer en son sein un nouveau leader. Placées en face de ces contradictions, les élites socialistes, prisonnières de la compétition intrapartisane, ne peuvent élaborer que très lentement les structures d'un nouvel équilibre partisan. A cet égard, Rennes constitue le moment durant lequel la crise, latente, éclate. En revanche, cette crise va se prolonger pendant encore toute la première moitié des années 1990. La capacité de L. Jospin à imposer son leadership sur le parti en 1995 pourra alors être considérée comme le terme de cette crise lancinante. Usant plusieurs Premiers secrétaires, induisant de nombreuses réformes statutaires, ces cinq années vont amorcer la mutation de l'organisation socialiste. Le PS va en effet connaître, d'abord, une profonde refonte de ses mécanismes de désignation interne. Le parti va être confronté, ensuite, à d'importantes difficultés financières, au moment même où les lois



de financement public sont instaurées ; difficultés qui vont l'obliger à repenser le fonctionnement et le dimensionnement de son organisation. Il va subir, enfin, une érosion électorale sans précédente, menaçant jusqu'à sa position hégémonique à gauche.

Face à ces défis, les élites socialistes ne parviendront néanmoins à établir qu'*a minima* une collaboration suffisante pour répondre aux pressions qui pèsent sur le parti. Si le PS a donc changé durant la décennie 1980, cette évolution ne s'est pas réalisée de manière construite. Elle résulte davantage d'une démarche empirique plutôt que d'une stratégie réfléchie. Dans les années 1990, les dirigeants du parti, bien conscients qu'ils ne pourront plus faire l'économie d'une telle réflexion, chercheront surtout à rendre possible l'émergence d'un nouveau leadership partisan sur des bases renouvelées. Les contraintes tant internes qu'externes qui pèsent sur le PS devront alors être objectivées dans l'organisation partisane, initiant une nouvelle phase de changements. Les modalités d'intégration des financements publics en constituent, à cet égard, la meilleure preuve.

La décennie 1980 a donc été celle de l'adaptation et de l'intégration à l'Etat. La décennie suivante sera celle de la maturation d'une nouvelle forme d'organisation partisane, pleinement intégrée aux institutions et conciliable avec les ressorts renouvelés de la configuration partisane. Autrement dit, la cartellisation a d'abord constitué une solution organisationnelle destinée à faciliter l'intégration pleine et entière du *party in the public office*. Loin de remettre cette évolution en cause, les dirigeants du parti en font au contraire un pré-requis déterminant leur stratégie vis-à-vis des changements à apporter au PS. Aux termes de ces changements, on verra donc que le processus de cartellisation s'est approfondi, de telle sorte que l'on puisse considérer que le PS doit être analysé aujourd'hui comme une entreprise partisane cartellisée. Progressivement, émerge en effet un nouveau type de configuration, la configuration partisane multipolaire. Rendu acceptable pour les élites du parti, l'équilibre partisan qui découle de celle-ci doit être objectivé dans l'organisation. Ce sont bien alors les formes de cette objectivisation qui vont permettre de considérer le PS comme une entreprise partisane cartellisée. De 1995, date à laquelle la nouvelle configuration partisane se constitue, à 2007, là où l'investiture de S. Royal à l'élection présidentielle essentiellement grâce aux adhésions par Internet marque l'achèvement du processus, le PS rompt définitivement avec son modèle partisan, pour s'en constituer un nouveau, produit d'un héritage normatif toujours vivace, d'une orientation électoraliste désormais pleinement assumée et d'un ancrage institutionnel irréversible (Partie III).

# **TROISIEME PARTIE. L'ACHEVEMENT CONTRARIÉ D'UNE MUTATION PARTISANE (1990-2007).**

« Nous avons tous conscience qu'une période s'achève, qu'une autre commence, que donc la question du parti, cette fois-ci, est sérieusement posée »

H. Emmanuelli, conseil national du 8 juillet 1995, *Archives Solférino*, p. 6.

Après le congrès de Rennes, la configuration partisane socialiste est complètement déstructurée. Le PS connaît alors une des périodes les plus difficiles de son histoire. La première moitié des années 1990 constitue en effet au sens plein une période de crise pour le parti : l'ancien (organisation fondée sur le modèle du parti de masse ; équilibre mitterrandien) perdure encore, empêchant le nouveau (renouvellement du fonctionnement de l'organisation ; définition d'un nouvel équilibre partisan) d'émerger. La crise est renforcée par des facteurs externes. En premier lieu, les échecs électoraux et notamment la débâcle aux élections législatives de 1993, poussent les élites partisans jusqu'à envisager la création d'un nouveau parti. Par ailleurs, l'adoption des lois de financement public produit ses premiers effets au plus mauvais moment pour le parti. En effet, la loi de 1990 prévoit une indexation de ces financements aux résultats obtenus aux législatives. Or, cette répartition s'applique pour la première fois en 1993, justement quand le parti perd près des trois quarts de ses députés. Le PS est à ce moment-là au bord de la faillite.

Blocages internes et facteurs externes concourent donc pour plonger le parti dans une crise sans précédent. La résolution de cette crise suppose que les élites partisans parviennent non seulement à définir les bases d'un nouvel équilibre partisan et à adapter l'organisation aux contraintes électorales et financières qui pèsent sur elle. Elles n'y parviendront finalement qu'en 1995, au bénéfice du retour de L. Jospin au poste de Premier secrétaire après une campagne présidentielle réussie. Le retour de L. Jospin illustre les ressorts de cette sortie de crise. Incapables d'établir une nouvelle configuration partisane sans attenter aux intérêts préconstitués, plusieurs Premiers secrétaires se succèderont en vain entre 1992 et 1995 pour résoudre la crise dans sa dimension politique, bien qu'ils arrivent à poser les bases d'un nouveau fonctionnement de l'organisation, approfondissant la « démocratisation » du parti et réformant le fonctionnement du *party in the central office*. L. Jospin parvient, quant à lui, à s'imposer à la tête du parti au bénéfice d'une stratégie visant à dissocier équilibre partisan et exercice du leadership. Sa réussite peut alors se lire comme le produit de l'émergence d'un nouveau type de configuration partisane, la configuration partisane multipolaire.

Celle-ci suppose notamment que la reconnaissance du leadership interne ne s'opère plus au détriment des positions d'élites partisans aux intérêts homogènes dans une économie partisane professionnalisée. Cette configuration implique, en outre, d'être objectivée dans l'organisation socialiste. Or, toute la radicalité de la période 1995-2007 s'exprime à travers les fonctions attendues désormais de l'organisation et les réformes pour les mettre en place. Dorénavant, il s'agit moins pour les élites du parti de marquer leur leadership par un contrôle de l'organisation, que d'en faire un outil efficace pour préserver leurs propres positions. L'introduction des financements publics constitue de ce point de vue une opportunité dont les dirigeants du parti seront se saisir pour adapter l'organisation qui, dans la deuxième moitié des années 1990, prendra la forme de ce que l'on appellera une entreprise partisane cartellisée.

Etroitement liée aux ressorts de l'économie partisane ; rendue nécessaire par les échecs électoraux et la pression financière, puis possible par la dissociation entre reconnaissance du leadership interne et sa traduction organisationnelle ; mise en forme par le biais de la « démocratisation » du parti et la réforme de Solférino ; pleinement compatible enfin avec l'émergence de la configuration partisane multipolaire, l'entreprise partisane cartellisée rend compte de l'achèvement contrarié du processus de changement du parti. Ce n'est qu'au prix de cette mutation que les équilibres partisan et organisationnel pourront à nouveau s'articuler pleinement. La séquence 1995-2007 rend compte des ressorts rendant possible le fonctionnement de la configuration partisane multipolaire dans le cadre d'une organisation devenue entreprise partisane cartellisée. A cet égard, il apparaît bien que l'investiture de S. Royal pour l'élection présidentielle de 2007, pour autant qu'elle soit apparue aux socialistes comme une rupture avec ce que le PS « était » intrinsèquement, traduit en réalité véritablement l'achèvement de la mutation du Parti socialiste.

Il convient donc d'analyser dans cette dernière partie la mutation organisationnelle du PS et ce qui l'a permise. D'abord en envisageant les contraintes qui l'ont rendue nécessaire et, en premier lieu, les contraintes budgétaires et normatives induites par le financement public des partis politiques, point qui permettra en outre de vérifier l'hypothèse de Katz et Mair relative à la cartellisation des partis politiques par le biais des financements étatiques (Chapitre VI)<sup>825</sup>. Ensuite en pointant l'ensemble des éléments qui concourent à la crise du parti entre 1990-1995, manière d'en appréhender les raisons et, notamment la principale d'entre elles : une rénovation organisationnelle inévitable mais insuffisante dans un contexte d'affrontements internes conduisant finalement au blocage de la configuration partisane (Chapitre VII). Enfin en mettant en évidence les ressorts de la configuration partisane multipolaire qui émerge après 1995, configuration enfin en adéquation avec les transformations organisationnelles du parti qu'elle parachève (Chapitre VIII).

---

<sup>825</sup> Bien qu'elles occupent une place toute aussi importante que les financements publics, on n'évoquera pas ici les implications financières des campagnes électorales, pour pointer plus précisément les transformations des modes de gestion et d'organisation du parti, notamment à travers l'exemple de l'organisation centrale socialiste. Sur les dépenses de campagne, voir par exemple Uguen (J-L.), *Les élus et l'argent*, Syros, Paris, 1995 ainsi que Colliard (J-C.), « Le financement des campagnes électorales et le contrôle des comptes de campagne », *Regards sur l'actualité*, n°329, 2007, pps. 53-64.

## CHAPITRE VI. LA CARTELLISATION PAR LE FINANCEMENT ?

« Pour des raisons compréhensibles, le financement des partis politiques est le chapitre le moins transparent de l'histoire de ceux-ci, et pourtant c'est un des plus importants »

Max Weber, *Economie et société* (T. 1), *op. cit.*, p. 376.

Alors que son fonctionnement interne est quasiment paralysé, une contrainte externe va plonger encore davantage le Parti socialiste dans la crise. Renforçant la première loi adoptée sur le sujet en 1988, la loi de 1990 relative au financement public des partis politiques introduit en effet un nouveau mode de répartition de l'aide publique plus contraignant. Les dispositions de cette loi entrent en vigueur à l'occasion des élections législatives de 1993. Or, le PS subit à cette occasion un des plus importants revers de son histoire<sup>826</sup>. En conséquence, tandis que les financements publics, indexés aux résultats de ces élections, deviennent une ressource primordiale pour les partis politiques français, le PS voit sa dotation publique drastiquement réduite et connaît une crise financière sans précédente. Face à celle-ci, les leaders socialistes sont obligés de dépasser leurs divergences et s'accordent pour y remédier ; Solférino, soumis à une profonde restructuration, en fait les frais.

Pour Katz et Mair, l'introduction des financements publics est un des principaux facteurs d'intégration des partis de gouvernement dans l'Etat et un signe distinctif des partis cartels. Selon eux, les financements publics sont tout à la fois un facteur de renforcement de la domination des partis de gouvernement sur le système partisan et un vecteur de leur professionnalisation. Contraints de s'adapter aux exigences d'une législation dont le PS lui-même est à l'origine, les dirigeants socialistes introduisent une série d'innovations dans l'organisation socialiste. Les financements publics vont donc être un vecteur puissant de changement du PS. Conformément aux propositions de Katz et Mair, ces financements semblent donc être, très directement, à l'origine d'une nouvelle phase dans le processus de changement organisationnel du Parti socialiste. Pour autant, financement public et professionnalisation partisane sont-ils inéluctablement liés ? Dans une large mesure, l'organisation socialiste va intégrer ce changement d'origine externe mais également lui résister, au terme d'un processus d'ajustement parfois douloureux. Aussi, bien loin de n'être qu'une ressource librement mobilisable, les financements publics vont se révéler hautement problématiques à intégrer pour le PS.

---

<sup>826</sup> Le PS ne conserve que 52 députés contre 282 en 1988.

Pour rendre compte de cette évolution du Parti socialiste, il importe de mesurer l'impact des financements publics sur la vie politique française. Il apparaît, en effet, que ces financements renforcent la place du PS et des autres partis de gouvernement. Pour autant, cet effet systémique, s'il s'accompagne effectivement d'un mouvement de professionnalisation de Solférino, n'a pas pour corollaire une normalisation de l'organisation socialiste telle que l'envisagent théoriquement Katz et Mair. Mesurer les changements qui vont affecter le PS à cette occasion suppose alors d'envisager l'introduction des financements publics en France, leurs effets sur le système partisan et leur intégration par l'organisation socialiste (Section 1). Cette démarche s'impose non pas tant pour vérifier l'existence en France d'un éventuel cartel électoral, mais bien davantage pour mesurer l'impact de ces financements sur la position du PS au sein du système partisan. Après avoir mis en évidence le poids de l'argent public par rapport aux autres sources de financement dans le budget du PS, il sera alors possible d'en envisager les conséquences en termes de changements organisationnels et, plus précisément, quant à la professionnalisation de l'organisation socialiste (Section 2). Loin d'être univoques, les effets des financements publics sur le PS se révèlent ainsi, à bien des égards, une source de changements organisationnels partiels et négociés entre leaders, de telle sorte que si ces lois sont bien à l'origine de réelles transformations de l'organisation socialiste, l'impact de celles-ci n'en demeure pas moins à relativiser.

## **Section 1. Les lois de financement de la vie politique et leur intégration par le PS.**

S'il est bien une hypothèse centrale pour Katz et Mair dans leur théorie du parti cartel, c'est véritablement celle de la mise en place des financements publics des partis politiques comme moyen pour ceux-ci de préserver leur position électorale. Plus précisément, les partis de gouvernement représentés au parlement et/ou au gouvernement s'appuieraient sur la mise en place par l'Etat de financements publics pour pallier leur perte de liens avec la « société civile » et préserver leur organisation. L'idée générale consiste à affirmer que les partis représentés au niveau national tendent à s'accorder pour restreindre l'accès à la compétition politique aux « nouveaux entrants ». Ces partis formeraient ainsi un cartel dont ils assurent la pérennité par la mise en place d'un financement public qui leur permet donc tout autant d'exclure les « nouveaux entrants » que de compenser l'érosion de leur électorat. La mise en place des financements publics constituerait alors la réponse de ces partis pour préserver leur position dominante<sup>827</sup>. Par contre-coup, la constitution de ce cartel induirait une

---

<sup>827</sup> « La croissance des subventions publiques lors des deux dernières décennies [...] représente un des changements les plus significatifs de l'environnement des partis politiques. En même temps, il faut souligner que ce changement d'environnement est loin d'être exogène aux partis, en ce que ce sont les partis, dans leur rôle en tant que gouvernants, qui sont en dernier

évolution de leur organisation, l'intégration des financements publics étant, par conséquent, un vecteur de changement organisationnel des partis politiques et, plus précisément, de professionnalisation<sup>828</sup>.

Or, au tournant des années 1990, à l'abstention croissante et au renforcement du FN, s'ajoute un mouvement de défiance grandissante des électeurs vis-à-vis des partis politiques entretenu par la multiplication des « affaires ». Ces éléments constituent donc pour les principaux partis français une menace pour leur position électorale. Devenu parti de gouvernement reconnu, et force principale de la gauche, le PS a activement participé à l'élaboration des lois de financement adoptée en France entre 1988 et 1995, étant même à l'origine d'une des principales, celle de 1990. Dans cette perspective, avant d'envisager les conséquences en termes organisationnels pour ce parti de l'adoption de la loi de 1990, il convient d'interroger la proposition de Katz et Mair quant à l'existence d'un éventuel cartel politique en France et la position qu'y occupe le PS en tant que parti de gouvernement. De là, les modalités du changement partisan socialiste pourront être ensuite pleinement mises en évidence.

## **§1. Le financement public en France : quels effets ?**

Propriété systémique, le cartel renvoie, pour Katz et Mair, à une caractéristique individuelle des partis qui les forment. Davantage postulée à partir du poids et de la répartition des financements publics, l'idée de cartel telle qu'envisagée par les deux auteurs doit donc, dans un premier temps, être précisée théoriquement. Ces précisions permettront alors de montrer que si une tendance oligopolistique peut effectivement être identifiée dans le fonctionnement du système partisan français, la maîtrise de ce système par les partis de gouvernement doit être relativisée.

---

ressort responsables à la fois pour les règles relatives aux subventions étatiques, aussi bien que pour les montants d'argent et de ressources qui sont retenus. De surcroît, il est nécessaire de souligner également que précisément parce que ces subventions sont souvent liées à la performance ou la positions des partis, qu'elles soient définies en termes de succès électoral ou de représentation parlementaire, elles aident à assurer la position des partis existants pendant que dans le même temps ceux-ci posent des barrières à l'émergence de nouveaux groupes. [...] Ainsi, on assiste à l'émergence d'un nouveau type de parti, le parti cartel, caractérisé par l'interpénétration du parti et de l'Etat, ainsi que par un cadre de collusion inter-partisane » : Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 15-17 (« The growth in state subvention over the past two decades [...] has come to represent one of the most significant changes to the environment within which parties act. [...] This environmental change is far from exogenous to the parties, in that the parties, in their role as governors, who are ultimately responsible for both the rules regarding state subventions as well as for the amount of money and resources that are made available. Moreover, it is also necessary to underline that precisely because these subventions are often tied to prior party performance or position, whether defined in terms of electoral success or parliamentary representation, they help to ensure the maintenance of existing parties while at the same time posing barriers to the emergence of new groups. [...] Hence we see the emergence of a new type of party, the cartel party, characterized by the interpenetration of party and state, and also by a pattern of inter-party collusion »).

<sup>828</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 22 : « Parties are partnership of professionals ».

## **A. Financement public et parti cartel : les analyses du « cartel ».**

Les lois de financements publics de la vie politique font désormais de l'Etat le principal pourvoyeur de ressources des partis politiques français. L'étatisation des financements induit-elle pour autant nécessairement la cartellisation du système partisan ? Cette ambivalence dans la théorie du parti cartel nécessite d'être éclaircie. Sur cette base, il devient possible de définir la manière de mesurer la cartellisation éventuelle du système partisan français, étape indispensable pour déterminer la place qu'y occuperait le PS.

### **1. Cartellisation ou étatisation ? Une précision théorique nécessaire.**

Selon Katz et Mair, l'idée de cartel renvoie d'abord à un processus négocié entre partis de gouvernement. S'il convient de s'interroger sur le caractère formalisé de la négociation, celle-ci suppose clairement une entente entre ces partis. En définitive, investissant l'Etat, les partis de gouvernement se prémunissent eux-mêmes à travers lui de la concurrence politique susceptible de les menacer. Cette hypothèse, centrale dans la théorie des partis cartels est également, sans doute, la plus forte, en ce qu'elle mêle tout à la fois une analogie au terme économique de cartel, lequel existerait du fait même de la nature des lois de financement votées ; et une proposition systémique à vérifier, la possibilité pour les « insiders » de bloquer l'accès aux « outsiders ». Elle a suscité une abondante discussion, laquelle n'est pourtant pas exempte d'ambiguïtés<sup>829</sup>. En effet, en focalisant l'attention sur l'idée de cartel plutôt que sur celle du financement public de la vie politique, l'hypothèse de Katz et Mair a implicitement conduit à se positionner non plus sur une approche du financement public en tant que tel, mais sur la réalité ou non du cartel<sup>830</sup>. Des travaux se sont alors intéressés à la question des financements publics en interrogeant leur mise en place et les acteurs concernés. L'idée du cartel est certes toujours présente, mais ici moins centrale. En d'autres termes, c'est bien l'étatisation qui est envisagée en premier lieu, davantage que la cartellisation éventuelle. Alors que Katz et Mair envisagent l'Etat de manière monolithique, les seuls acteurs y étant finalement les partis, plusieurs auteurs vont s'intéresser aux institutions qui tiennent un rôle dans la mise en place des réformes du financement public, et en premier lieu aux cours constitutionnelles<sup>831</sup>. Inévitablement, la question de

---

<sup>829</sup> Pour une analyse sémantique tout à fait stimulante du terme *cartel party* et de ses implications théoriques, cf. Bacot (P.), « Les partis cartellisés selon Katz et Mair. Partitocratie monopoliste d'État ou service public de démocratie ? » in Aucante (Y.), Dezé (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, pps. 65-88. On consultera la conclusion de cet ouvrage qui revient sur les positionnements scientifiques déterminant la réception de cette théorie, notamment en France. Pour un approfondissement des propositions de Katz et Mair, cf. également Van Biezen (I.), « Political Parties as Public Utilities », *Party politics*, vol. 10 (6), 2004, pps. 701-722.

<sup>830</sup> Cf. par exemple Koole (R.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? », *op. cit.*

<sup>831</sup> Voir par exemple : Pelizzo (R.), « From Principle to Practice: Constitutional Principles and the Transformation of Party Finance in Germany and Italy », *Comparative European Politics*, 2004, (2), pps. 123-141 ; Scarrow (S.), « Explaining Political Finance Reforms. Competition and Context », *Party politics*, vol. 10, (6), 2004, pps. 653-675 ; Clift (B.), Fischer

l'étatisation des financements de la vie politique conduit ces auteurs à poser la question du cartel, mais en termes notablement plus nuancés, puisque c'est le caractère essentiellement prédictif de l'hypothèse de Katz et Mair qui est remis en cause, et pas l'éventualité de comportements oligopolistiques<sup>832</sup>.

L'étatisation des finances des partis politiques et la cartellisation du système partisan constituent donc deux temps de l'analyse qu'il convient de distinguer<sup>833</sup>. La distinction de ces deux étapes permet en effet d'apprécier cette hypothèse en évitant une simple analyse mécanique de l'introduction des financements publics, analyse qui ne reviendrait finalement qu'à vérifier la ventilation des dotations publiques entre les partis représentés aux parlements. Or, la mise en place de ces financements renseigne tout autant sur la capacité des partis de gouvernement à maîtriser l'accès au système politique et son fonctionnement que sur la pérennité ou l'établissement futur d'un « cartel »<sup>834</sup>.

## 2. Comment mesurer la cartellisation d'un système politique ?

Envisager l'étatisation du financement des partis politiques permet de mesurer d'abord le degré de maîtrise des partis de gouvernement sur le système partisan. Ce degré de maîtrise suppose d'envisager comment ces lois ont été mises en place, à quelles conditions et face à quelles contraintes. Le cas français est un bon exemple de la nécessité d'une telle démarche, puisque la mise en place du financement public est, avant tout, un outil pour instaurer une « transparence » de la vie politique. Les différentes législations sont par ailleurs soumises au contrôle du Conseil constitutionnel, qui intervient comme garant du pluralisme. Autrement dit, les partis de gouvernement ne sont pas libres de composer à leur convenance des lois qui leurs bénéficieraient mécaniquement. Ben Clift et Justin Fischer soulignent ainsi que la marge de manœuvre des partis au pouvoir en la matière relève d'un processus constitutionnel qu'ils ne maîtrisent qu'imparfaitement : dans le cas de la France, les auteurs relèvent que le Conseil constitutionnel a imposé des conditions qui contreviennent à l'établissement par des barrières financières d'un accès restreint au système partisan<sup>835</sup>. Ces analyses obligent donc à

---

(J.), « Party Finance Reform as Constitutional Engineering? The effectiveness and unintended consequences of Party Finance Reform in France and Britain », *French Politics*, 2005, 3, pps. 234-257.

<sup>832</sup> Clift (B.), Fischer (J.), « Party Finance Reform as Constitutional Engineering ? », *op.cit.*, p. 252.

<sup>833</sup> Ingrid van Biezen et Petr Kopecky tentent de poser plus clairement les bases esquissées par Katz et Mair pour déterminer la nature des relations entre Etat et partis. Ils s'interrogent en cela prioritairement sur l'idée d'« étatisation » des partis politiques en construisant des indicateurs permettant de mettre en évidence ce phénomène. Ils ne cherchent significativement pas à vérifier l'idée de cartel, centrant leurs analyses sur l'« étatisation » des partis, moyen pour ceux-ci de participer valablement à la compétence politique sans avoir trop à craindre l'échec électoral. Ils retrouvent en cela de manière féconde un questionnement décisif chez Katz et Mair : la relation entre système partisan et fonctionnement des régimes démocratiques. Voir Van Biezen (I.), Kopecky (P.), « The State and the Parties. Public Funding, Public Regulation and Rent-Seeking in Contemporary Democracies », *Party Politics*, vol. 13, (2), 2007, pps. 235-254.

<sup>834</sup> Il faut d'ores et déjà préciser que si on conserve le terme « cartel », on l'entendra ici au sens d'entente objective qui ne suppose pas d'accord formel entre les partis. Cf. d'ailleurs en ce sens, Katz (R. S.), Mair (P.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A rejoinder », *op. cit.*, p. 531.

<sup>835</sup> Cf. Clift (B.), Fisher (J.), « Party Finance Reform as Constitutional Engineering ? », *op. cit.*



relativiser la notion de « cartel » en ce qu'elle suppose une entente avérée entre partis de gouvernement et en ce qu'elle traduit une capacité à influencer directement sur le jeu politique.

Il convient alors, dans un second temps, d'appréhender les effets réels de ces législations et, par là, de vérifier si, effectivement, l'accès au système politique est contingenté ou pas. On se trouve alors face à une imprécision théorique qui détermine généralement le jugement quant à la pertinence de l'hypothèse de la cartellisation. Par analogie économique, il s'agit de voir dans quelle mesure le système politique, identifié à un marché, est « contestable », c'est-à-dire ouvert à de nouveaux partis. Moins la « contestabilité » est importante, plus le cartel a de chances d'exister. L'analogie économique doit être maniée ici avec précaution, que l'on songe aux controverses en économie sur la réalité de la concurrence dans un marché dominé par un oligopole ou un monopole, concurrence qui peut être « effective » ou « potentielle » (c'est-à-dire réalisée du seul fait qu'une nouvelle firme puisse simplement accéder au marché).

Cette distinction entre concurrence effective et concurrence potentielle met en évidence la difficulté d'user du terme cartel relativement à un système partisan. La difficulté est par ailleurs redoublée par le sens à donner à la contestabilité du système. Dans le sillage de Katz et Mair, pour qui la cartellisation renvoie à une dimension électorale centrée sur la maîtrise du « marché national », la plupart des analyses sur ce thème se limitent à tenir compte des partis représentés dans les instances nationales. Cette conception ne tient alors pas compte des autres partis, qui participent au système partisan de par leur présence aux consultations électorales. Se limiter à l'analyse des partis représentés dans les parlements empêche ainsi de saisir le fonctionnement global de ce système dans son ensemble. Or, la « contestabilité » recèle bien deux niveaux : celui de la participation au système partisan, celui de l'accès à la représentation nationale. Autrement dit, la concurrence de « l'offre » politique peut exister dans le premier niveau, bien que le « segment » du second niveau, l'accès à la représentation nationale soit, lui, davantage fermé aux nouveaux entrants. Revenant sur la notion de cartel, Katz et Mair précisent d'ailleurs que les partis de gouvernement sont tout à fait susceptibles de contrôler l'accès à la représentation nationale en intégrant de nouveaux partis, par un jeu d'alliances, jeu au terme duquel ils conservent leur position dominante à ce niveau<sup>836</sup>. Mesurer le degré d'ouverture et son éventuelle rétraction après la mise en place des lois de financement implique, par conséquent, de conserver la distinction de ces deux niveaux et de ne pas limiter l'analyse du système partisan aux seules institutions représentatives nationales. La « contestabilité » d'un système partisan

---

<sup>836</sup> Apportant cette précision, Katz et Mair indiquent, malgré eux, le caractère inadapté de leur usage du mot cartel, cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A rejoinder », *op. cit.*, p. 531. En effet, cette pratique est loin d'être récente et n'a pas, de plus, de liens forcément directs avec la mise en place des lois de financement de la vie politique. Les « ententes » entre « insiders » et « outsiders » n'ont de ce point de vue aucun caractère nouveau. Cette idée fut par exemple théorisée en son temps par le Premier ministre italien Depretis qui lui donna en 1876 le nom de « Trasformismo » : il s'agissait d'intégrer les partis anti-système au système politique en les intégrant à la majorité parlementaire. Au début du XX<sup>ème</sup>, le premier ministre italien Giliotti lui donna sa pleine application, intégrant d'abord dans sa majorité socialistes et catholiques puis en 1921, des fascistes pour faire pendant aux socialistes. Cf. Brice (C.), *Histoire de l'Italie*. Paris, Perrin, Col. Tempus, 2002, pps. 339 et svtes ainsi que Paxton (R. O.), *Le fascisme en action*, Paris, Seuil, col. Point histoire, 2007 [2004], pps. 149 et svtes sur les conséquences de cette alliance avec Mussolini par rapport au phénomène fasciste.

peut ainsi être élevée, bien que l'accèsion à la représentation ne soit réservée qu'à un nombre restreint de partis. Ce qui renvoie, dans le prolongement de Jon Pierre, Lars Svasand, Anders Widfeldt, à l'analyse d'autres facteurs pouvant contribuer à l'élaboration éventuelle du cartel électoral : les modes de scrutins et les conditions d'accès aux financements publics<sup>837</sup>.

Alors que Katz et Mair déduisent finalement la présence d'un cartel électoral en partant du principe que les financements publics sont un instrument favorisant uniquement un petit nombre de partis représentés aux Parlements, l'impact de ces subsides sur la compétition politique doit être relativisé en ce qu'il ne saurait être le seul élément à prendre en compte pour mesurer la réalité de celle-ci. Le mode de scrutin des élections donnant droit à un financement public, mode propre à chaque pays, constitue un second facteur nécessairement complémentaire au mode de financement dès lors que l'on s'interroge sur l'ouverture d'un système partisan. Un troisième facteur est constitué par les règles de financement, qui vont déterminer les modalités de répartition de l'aide étatique. Ainsi, par exemple, un système partisan est fermé quand les seuils fixés par un mode de scrutin majoritaire sont élevés et que les financements publics sont indexés à ce seuil. Intégrer le mode de scrutin comme seconde variable renvoie cependant à l'interrogation initiale relative à la définition du système partisan. Ne tenir compte que des partis présents dans les parlements ne reviendrait, dans cette perspective, qu'à s'intéresser à une minorité de partis. Or, l'hypothèse de la cartellisation du système politique implique de choisir, comme dans le domaine économique, entre deux conceptions de la concurrence : il est possible de choisir de ne s'intéresser qu'aux seuls partis présents dans les parlements. Il est cependant possible de s'intéresser aussi à l'ensemble des partis participants à la compétition politique.

Pour Katz et Mair, la cartellisation relève implicitement du premier cas, puisqu'elle ne concerne que les partis présents au Parlement. Il s'agit donc d'un cartel de « second niveau » et pas d'un marché politique déterminé dans son ensemble par un oligopole partisan. Dans le second cas, en revanche, l'émergence de concurrents potentiels peut être valablement envisagée, puisque la concurrence potentielle vis-à-vis des partis présents au Parlement peut être mesurée. Ce second cas paraît plus proche de la définition économique du cartel qui renvoie à la maîtrise d'un marché dans son ensemble par un groupe d'entreprises, tandis que l'hypothèse de Katz et Mair renvoie à la maîtrise d'un « segment », certes principal, de ce marché seulement. En outre, ce cas de figure est plus proche de la réalité du fonctionnement d'un système partisan et permet de mieux mettre en évidence les effets du financement public. En effet, puisque Katz et Mair postulent que les financements publics sont un instrument permettant aux partis de gouvernement de contrôler (voire raréfier) l'offre politique, il importe alors de s'interroger sur les modes de répartition de ces financements et sur les partis qui en sont bénéficiaires, quelle que soit leur position dans le système partisan, présents au Parlement ou non.

---

<sup>837</sup> Pierre (J.), Svasand (L.), Widfeldt (A.), « State subsidies to political parties : confronting rhetoric with reality », *West European Politics*, vol. 23, 3, 2000, p. 1-24

On s'appuie alors sur ce second cas de figure en ce qu'il permet de tenir compte de manière plus complète des évolutions du système politique français après les lois de financement de 1988 et 1990. Il s'agit de prolonger, dans le cadre français, les résultats obtenus par Susan Scarrow<sup>838</sup>. Soulignant justement que les résultats de Pierre, Svasand et Widfeldt concluant à l'aspect négligeable des effets des financements publics sur la compétition politique devaient être relativisés car centrés exclusivement sur les partis représentés au Parlement, l'auteure insiste sur la nécessité d'inclure dans l'analyse « les partis qui n'ont gagné aucun siège législatif »<sup>839</sup>. Elle élabore en ce sens un corps de données à partir d'une combinaison entre nombre de partis, seuils d'accès aux financements publics et seuils électoraux<sup>840</sup>. Son analyse, basée sur l'étude de 26 pays européens, conclut que « les systèmes qui introduisent des subventions publiques avec un seuil de paiement plus faible que le seuil électoral ne montrent pas plus que les autres pays une croissance dans le nombre ou le succès des petits partis en compétition »<sup>841</sup>. Elle conclut sur l'hypothèse de Katz et Mair en estimant que l'instauration des financements publics ne conduit pas intrinsèquement à une transformation de la compétition politique<sup>842</sup>. Scarrow relativise en cela les propositions de Katz et Mair sans toutefois les invalider puisqu'elle montre empiriquement que le jeu sur les financements publics des partis ne conduit pas nécessairement à geler le système partisan et à exclure de nouveaux entrants ; ce qui revient à considérer que si un « cartel » électoral peut exister, ce n'est pas uniquement grâce aux lois de financement public qu'il pourra s'établir ni perdurer.

La notion et l'usage du terme cartel ainsi précisés, il convient d'interroger, dans le sillage des résultats de S. Scarrow, le cas français.

## **B. Le financement public en France.**

Evaluer l'influence des subsides publics sur le système politique français suppose d'étudier l'architecture qui en structure le financement. Cette architecture a été définie par une loi de 1990, loi dont la discussion et l'adoption rendent compte des positions du PS et, plus généralement, des différents partis de gouvernement sur cette question. Les dispositions de la loi doivent donc être envisagées en premier lieu, afin de pouvoir mesurer ensuite ses conséquences pratiques en termes budgétaires.

---

<sup>838</sup> Scarrow (S. E.), « Do Cartel Mechanisms Work ? », *West European Politics*, vol. 29, 4, 2006, pps. 619-639.

<sup>839</sup> *Ibid.*, p. 628.

<sup>840</sup> Pour une présentation plus approfondie, *Ibid.*, pps. 626-632.

<sup>841</sup> « Systems which introduce subsidies with payout thresholds lower than the electoral threshold are no more likely than others to show an increase in the number or success of small party competitors », *Ibid.*, p. 633.

<sup>842</sup> *Ibid.*, p. 635.

## 1. Retour sur l'adoption de la loi de 1990.

Le financement public des partis politiques a été instauré en France par la loi du 11 mars 1988. Cette loi se révèle cependant rapidement insuffisante. Elle est donc complétée par une nouvelle loi du 15 janvier 1990, qui donne au mode de financement des partis politiques son cadre actuel. Cette loi se révèle particulièrement contraignante puisque, entre autres innovations, elle introduit un plafonnement des dépenses électorales, limite restrictivement les modalités de communication politique et encadre les dons des personnes morales et privées. Dans un souci de « transparence », elle introduit également un mode de financement public en deux fractions, manière de renforcer l'accès de l'ensemble des partis à cette source de financement. En réalité, toute la loi vise surtout à introduire une rupture avec les pratiques illicites servant jusque-là à alimenter les caisses des partis. La multiplication des scandales relatifs à des affaires de corruption, qui éclaboussent l'ensemble de l'échiquier politique, rend cette loi indispensable<sup>843</sup>. L'objectif principal du texte est avant tout de « moraliser » la vie politique. Elargissant celle de 1988, une mesure d'amnistie est d'ailleurs adoptée à cette occasion en ce sens. La multiplication des « affaires » suscite en effet un sentiment de rejet grandissant de la population vis-à-vis de ses responsables politiques. Dans un contexte délétère, qu'elle-même renforce mécaniquement, l'amnistie paraît la seule solution réaliste pour mettre fin à la litanie des mises en causes des hommes politiques pour des faits dont, par ailleurs, chacun connaît l'existence<sup>844</sup>. L'amnistie n'est pourtant qu'une disposition parmi d'autres dans un texte qui modifie très substantiellement l'activité politique. Si ce texte a été prolongé et renforcé depuis par des lois du 29 janvier 1993 et du 19 janvier 1995 interdisant finalement les dons des personnes morales<sup>845</sup>, la loi de 1990 pose donc le socle législatif sur lequel repose désormais le financement public de l'activité politique, raison pour laquelle elle seule est analysée ici<sup>846</sup>.

---

<sup>843</sup> Entre le 6 décembre 1989, date la deuxième lecture du projet de loi et le 22 décembre, date de son adoption définitive, *Le Monde* consacre par exemple des articles à quatre affaires en cours, dont un entretien avec G. Monate, qui revint très précisément sur le système de financement occulte Urba et le rôle qu'il y a joué, cf. *Le Monde* des 6, 16, 17 et 22 décembre 1989. Cf. aussi son entretien avec *L'Express* : « Le financier du PS parle » in *L'Express* du 30 juin 1989, pps. 38-39.

<sup>844</sup> Ces pratiques occultes n'avaient d'ailleurs rien de secret, en témoigne l'ouvrage de Jean-François Bizot et sa description des bureaux d'études socialistes, cf. Bizot (J-F), *Au parti des socialistes. Plongée libre dans les courants d'un grand parti*, Paris, Grasset, 1975, p. 137. Sur la moindre tolérance de l'opinion face aux affaires de corruption, voir, dans une dimension comparatiste, Pujas (V.), Rhodes (M.), *Party finance and political scandal in Latin Europe*, Florence, Institut Européen universitaire, 1998. Sur la corruption, voir notamment Mény (Y.), *La corruption de la République*, Paris, Fayard, 1992 et Mény (Y.), *La corruption dans la vie publique*, Paris, La Documentation française, 1997.

<sup>845</sup> Pour une présentation générale de ces lois, voir Camby (J-P.), *Le financement de la vie politique en France*, Paris, Montchrestien, Col. Clefs, 1995. Sur ce thème, voir Faupin (H.), *Le contrôle du financement de la vie politique, partis et campagnes*, Paris, LGDJ, 1998. Faupin constate que la plupart des Etats occidentaux connaissent désormais « une définition de règles précises de financement de la vie politique avec pour corollaire l'instauration d'un système de vérification » (*Ibid.*, p. 3), définition qui n'est autre pour lui que « la fuite en avant vers toujours plus de réglementation » (*Ibid.*, p. 494). Cf. également Phélippeau (E.), Ragouet (P.), « Argent et politique : une relecture sociologique des comptes financiers des législatives de mars 1993 », *Revue française de sociologie*, vol. 48 (3), 2007, pps. 519-554. Pour une comparaison avec les Etats-Unis, cf. Clawson (D.), « Politics is money », *ARSS*, n°138, 2001, p. 34-46.

<sup>846</sup> Il faut noter que la loi de 1988 souligne cependant encore plus l'idée d'une « collaboration implicite » entre les principaux partis de gouvernement puisqu'elle est formalisée en pleine phase de cohabitation par J. Chirac, premier ministre RPR, à la demande de F. Mitterrand.

La discussion de la loi de 1990<sup>847</sup> montre, en effet, que si un accord implicite entre partis de gouvernement se réalise sur la nécessité d'établir un financement public, ses modalités restent soumises à des approches divergentes. Bien loin d'une volonté explicite de préserver les positions acquises de leurs partis, les débats parlementaires tournent principalement autour de l'idée de « transparence », sur laquelle chacun s'accorde, bien davantage qu'autour de l'idée de contourner par les financements publics la compétition politique :

*« Les lois de financement, c'était une exigence de l'air du temps, du climat politique. [...] Le travail consistait à rechercher le point d'équilibre : jusqu'où peut-on aller dans la transparence et la moralisation, sans poser des contraintes telles qu'on se prosternerait devant la loi mais qu'on irait quand même après avec des valises. C'était un souci de réalisme. Cela s'est traduit par l'acceptation du financement par les entreprises et le vote de l'amnistie. [...] On était tous conscients qu'il était nécessaire de changer le système, qu'on ne pouvait plus continuer comme cela. [...] On était tous d'accord, quel que soit le camp. Il y avait une sorte d'intérêt bien compris pour accepter le financement de l'Etat. Financement de l'Etat et amnistie, c'était ce que tout le monde voulait »*

R. Savy, rapporteur de la loi du 16 janvier 1990, entretien personnel du 26 avril 2006.

Lors des discussions de la loi, le cadrage s'établit autour d'un consensus sans cesse réaffirmé : la « moralisation » et la « transparence » de la vie politique. Un autre consensus s'établit cependant, implicitement, quant à l'introduction d'un financement public en deux fractions<sup>848</sup>. Aucun intervenant n'y fait référence pour remettre en cause son principe. Ce ne sont donc pas les effets attendus par rapport à l'ensemble des partis et groupements politiques français qui sont alors envisagés, mais bien plutôt les effets sur les partis déjà représentés. Le principe des deux fractions n'est donc pas discuté.

En revanche, ses modalités, elles, le sont et, notamment, celles relatives à l'inscription des sénateurs dans le calcul de répartition de la seconde fraction. Non prévue par le projet de loi, cette inscription est réclamée par les députés de l'opposition<sup>849</sup>, puis, bien sûr par les sénateurs. La Constitution de 1958 est abondamment sollicitée. Pour la majorité, en vertu de l'article 4 de la Constitution, la loi devant « aller aussi près que possible de l'expression des suffrages »<sup>850</sup>, les élections législatives seules doivent être retenues pour la répartition de la seconde fraction. Un Sénat structurellement à droite favorisant, bien sûr, les partis de ce camp, l'opposition à l'Assemblée, quant à elle, se prévaut d'une conception élargie des partis politiques dont le rôle est « naturellement de représenter l'opinion, mais c'est aussi et surtout de contrôler le Gouvernement. [...] Les sénateurs participent-ils, oui ou non, à ce contrôle du Gouvernement prévu par la Constitution ? Manifestement oui »<sup>851</sup>. Les organisations partisanes sont donc ici appréhendées de deux manières distinctes, pour les uns selon leur fonction politique et institutionnelle, pour les autres, selon leur représentativité et leur

---

<sup>847</sup> On n'évoquera ici que les débats à l'Assemblée nationale.

<sup>848</sup> Première fraction donnant droit aux partis à un financement en fonction des résultats obtenus au premier tour des élections législatives ; seconde fraction partagée en fonction du nombre d'élus par partis à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Pour plus de précision, cf. Camby (J-P), *op. cit.*, pps. 48 et svtes.

<sup>849</sup> « Comment peut-on dire qu'on fait un meilleur texte que celui de 1988 alors qu'au passage on exclut une partie de la représentation nationale ? », P. Mazeaud, Retranscription de la séance du 4 octobre 1989, *J.O.* p. 3111.

<sup>850</sup> R. Savy, Retranscription de la séance du 6 décembre 1989, *J.O.* p. 6078.

<sup>851</sup> G. Longuet, *Ibid.*, p. 6079. Interprétation constitutionnellement discutable par ailleurs.

conformation la plus étroite à l'opinion électorale. Implicitement, cependant, les échanges renvoient à la position des partis « insiders », sans tenir compte des partis non représentés. Et finalement, la conciliation s'opère, au bénéfice des sénateurs et de l'opposition d'alors, dans une sorte d'échange entre chambres, qui recouvre les divisions partisans.

Mais l'introduction des dotations publiques et l'acceptation au fond du principe des deux fractions renvoie, par là, à l'étatisation de la compétition politique. En filigrane de ces dispositions, émerge la question de la fonction d'intercesseur entre la société et l'Etat que les partis remplissent. R. Pelizzo montre que l'instauration des financements publics en Allemagne repose non seulement sur les performances électorales, mais également sur le nombre d'adhérents régulièrement recensés. Mais il constate, à l'inverse, qu'en Italie, là où les partis sont eux aussi confrontés à une grave crise politique lors de l'adoption des lois de financement, cette question n'est pas abordée<sup>852</sup>. Or, la discussion de 1989, à l'Assemblée Nationale, n'envisage guère cette idée d'étatisation. Tropisme lié au cadrage de la discussion, l'article 4 de la constitution, n'est jamais évoqué qu'en lien direct avec l'élection, dont découle la répartition du financement public. C'est donc d'abord à l'électeur qu'il est fait référence plutôt qu'au citoyen participant à la vie publique. Selon ce cadrage, les partis ne sont pas pensés comme les canaux d'intégration et d'expression des citoyens au système politique, mais comme les récipiendaires d'un acte électoral pour lequel ils concourent. Dans cette perspective, l'étatisation est une nécessité, en ce qu'elle renforce la « transparence » de la vie politique, mais aussi car elle entérine un lien ténu entre électeurs et partis :

« Bien sûr qu'on étatisé. Mais on dit qu'on veut sortir de l'hypocrisie, ce qui veut dire qu'il faut aussi tenir compte d'une réalité sociologique des partis en France : *personne n'adhère dans les partis politiques, il faut en tenir compte et ne pas se raconter d'histoire avec les cotisations des adhérents*. Alors on étatisé si vous voulez, mais au moins c'est plus clair »

M. Rocard, entretien personnel du 28 avril 2006.

Un seul parti s'insurge contre cette conception du rôle de l'Etat : le PC, ceci justement au nom d'une inscription des partis « dans » la société et en défense du pluralisme politique<sup>853</sup> :

« [Ce projet de loi] essaie de mettre les partis sous une tutelle étatique. [...] Ce principe de transparence est trop essentiel pour n'être que la contrepartie du financement public qui est critiquable, parce que chaque citoyen doit rester libre de cotiser pour un parti selon ses convictions »

A. Lajoinie, Retranscription de la séance du 4 octobre 1989, J.O. p. 3127.

La dénonciation d'un Etat qui serait par trop prescripteur, et finalement liberticide, est d'ailleurs au cœur de l'argumentation de l'opposition pour contester cette fois-ci l'instauration des associations de financement et des mandataires, mais aussi les plafonds de dépenses électorales et la déclaration des dons. L'argument consiste à invoquer la liberté individuelle pour dénoncer

---

<sup>852</sup> Cf. Pelizzo (R.), « From Principle to Practice: Constitutional Principles and the Transformation of Party Finance in Germany and Italy », *op. cit.*, p. 135.

<sup>853</sup> Alors qu'il avait refusé de toucher sa dotation de 1988, le PC accepte finalement celle de 1989.

systématiquement les limitations des recettes, mais aussi des plafonds jugés trop faibles. L'offensive de l'opposition, relativement à ces thèmes, contre l'immixtion de l'Etat dans le fonctionnement même des partis, montre cependant *a contrario* les enjeux réels de la loi et de ses effets sur la compétition politique. Défendant la liberté des dons de personnes morales ou privées ainsi que des plafonds élevés, l'opposition exploite les potentialités d'un projet de loi qui induit le *statu quo* au niveau de la compétition politique.

En effet, l'idée de transparence n'y est conçue que comme la normalisation de pratiques jusqu'ici répréhensibles qu'il s'agit finalement de légaliser en les dotant d'un cadre juridique. Le maintien des financements privés est, en cela, une bonne indication d'une mutuelle compréhension, entre les différents partis qui débattent, des intérêts électoraux de chacun. Le maintien des financements privés est, en effet, un moyen de perpétuer l'inégalité des partis dans la compétition électorale, inégalité qui sera exclusivement compensée par la limitation des dépenses électorales, d'où les oppositions sur leur plafonnement. Le fait que la loi ne soit principalement conçue que comme la réglementation des pratiques antérieures rend compte, par là, du souci de pérenniser cette inégalité. Le discours introductif du rapporteur de la loi indique l'orientation ainsi donnée au texte. Pour lui, le texte doit d'abord « mettre fin à l'hypocrisie générale » d'une loi qui « refusait jusqu'alors le droit de recevoir des fonds privés », mais aussi « endiguer la croissance des dépenses électorales » et, enfin, « assurer la transparence » pour permettre « le contrôle d'une opinion parfaitement informée »<sup>854</sup>. Or, l'égalité dans la compétition politique peut être assurée soit par le plafonnement des dépenses, soit par un financement exclusivement public. S'il n'explicite pas l'idée du plafonnement, le rapporteur justifie par contre la coexistence des modes de financement privé et public. Par là, il entérine nécessairement l'inégalité de fait entre partis :

---

<sup>854</sup> R. Savy, Retranscription de la séance du 4 octobre 1989, *J.O.* p. 3105. Evoquant la nécessité d'une nouvelle loi pour compléter et renforcer celle de 1988, H. Emmanuelli, alors trésorier du parti, estimait que « l'hypocrisie dans le financement des partis génère des abus » in *Le Monde* du 21 juin 1989. Mis en cause es qualité pour cette raison en 1992, il reçut l'appui des principaux dirigeants du parti : « Trop, c'est trop, et je dis notre confiance, notre solidarité et notre amitié à H. Emmanuelli. [...] Je pense qu'il est bon, pour manifester d'une façon exceptionnelle que lorsqu'on veut nous atteindre nous réagissons, nous, par la transparence et par la solidarité, que viennent à mes côtés Lionel Jospin, Pierre Mauroy et Henri Emmanuelli, pour que l'on comprenne bien que nous sommes unis face à l'épreuve et qu'il y a des choses que nous n'accepterons jamais » : L. Fabius, Congrès national de Bordeaux des 10-12 juillet 1992, *Sténotypes OURS*, p. 49. Cette solidarité est justifiée pour les membres du parti par le fait que si les pratiques étaient occultes, elles n'en demeurent pas moins moralement « acceptables » à défaut d'être légales, puisqu'elles étaient réalisées pour le parti et pas dans une perspective d'enrichissement personnel. C'est d'ailleurs cette ligne de défense qu'adopta H. Emmanuelli : « Je comprends bien que par delà ma personne, cette solidarité sans faille est aussi le témoignage d'un sentiment de révolte unanime. Révolte devant une situation ressentie comme étant d'autant plus injuste qu'elle est infligée au nom de la justice. [...] Et j'affirme, au risque de choquer, que parmi toutes les méthodes de financement parallèles qui existaient à l'époque, ce moyen était le moins mauvais, le plus transparent, et le mieux à même de faire barrage à la corruption et à l'enrichissement personnel. [...] Alors pourquoi cet acharnement, cette partialité, cette volonté de discréditer les socialistes ? [...] « Pré-inculper » par voie de presse un ancien trésorier du Parti socialiste, c'est une manière de pré-inculper le Parti socialiste, personne morale. [...] C'est inculper tout un parti, son présent, son passé, ses dirigeants et ses militants » : H. Emmanuelli, Congrès national de Bordeaux, *op. cit.*, p. 186-189. Insistant sur ce registre, les dirigeants du parti évoquent alors l'idée d'une inculpation collective : « Si, mes camarades, Henri Emmanuelli était inculpé, il faudrait que soient inculpés tous les socialistes ! » : P. Mauroy, *Ibid.*, p. 46.

« Il est clair que le projet de loi n'institue pas le financement des activités politiques. *Ce financement privé existe. Il existe dans l'opacité, et ce projet vise à le faire exister dans le droit et dans la clarté*, puisque la transparence est un objectif majeur du projet »

R. Savy, Retranscription de la séance du 4 octobre 1989, *J.O* p. 3105.

Les plafonnements retenus, notamment pour les élections législatives<sup>855</sup>, doivent cependant permettre de freiner la croissance des dépenses électorales<sup>856</sup>. Cette position est due aux contraintes du moment et à la volonté de signaler le souci de moraliser l'activité politique. En effet, l'établissement de ces plafonds est étroitement relié à la question de l'amnistie, qui retient finalement toute l'attention médiatique : soucieux de prouver leur volonté de donner corps à la transparence, les députés acceptent au fur et à mesure du débat un plafonnement plus contraignant.

En revanche, l'adoption de l'article relatif à l'amnistie est la plus pénible de la loi. En endosser la responsabilité est bien évidemment politiquement difficile. La genèse de ce dépôt souligne la gêne qu'a représenté cette mesure pour l'ensemble de la classe politique et plus encore pour le Parti socialiste, qui en est à l'origine. L'origine de la mesure ne semble, justement, pas faire de doute : le gouvernement a agi conformément aux injonctions publiques du Président de la République<sup>857</sup>. En première lecture, pourtant, le gouvernement accepte un amendement tendant à supprimer cette disposition, amendement sur lequel le groupe socialiste s'abstient, conduisant au retrait de la disposition. L'amnistie est pourtant rendue inéluctable par la volonté présidentielle, mais également par celle des élus eux-mêmes :

« Quelle que soit la couleur politique, tout le monde était d'accord pour l'amnistie, mais c'était très difficile de le dire publiquement. La concertation sur l'amnistie, elle s'est faite dans les têtes surtout : toutes les familles politiques en avaient un besoin à peu près égal. *On savait à l'avance qu'on était d'accord sur le fond mais qu'on allait devoir s'étripier devant l'opinion.* [...] D'ailleurs, l'amnistie a été introduite par l'amendement d'un député de base parce que le gouvernement ne voulait pas la cautionner et ne souhaitait pas que le rapporteur la reprenne à son compte. Mais il ne faut pas croire, pour le coup, la symbiose avec le parti était telle que la question ne s'est même pas posée de savoir si dans le parti, il fallait écouter ceux qui voulaient s'y opposer<sup>858</sup> »

R. Savy, entretien personnel du 26 avril 2006.

---

<sup>855</sup> 500 000 francs pour une élection législative. Cf. *Le Monde* du 24 décembre 1989.

<sup>856</sup> A ce propos, P. Joxe, utilisa un registre technique, loin de l'idée d'égalité entre candidats : « J'ai reçu, il y a quelques mois, jusqu'à sept lettres émouvantes de M. Toubon, me demandant de participer à la campagne de M. Chirac ! [...] Si nous vous proposons une limitation physique, matérielle, et pas seulement financière, ce n'est pas seulement parce qu'on peut être perplexe devant les fondements de cette débauche de dépenses électorales. C'est aussi parce qu'elle suscite une autre question : franchement, certains d'entre nous ne s'interrogent-ils pas sur la véritable efficacité électorale de la multiplication de ces démarches ? » : P. Joxe, Retranscription de la séance du 4 octobre 1989, *J.O.* p. 3108.

<sup>857</sup> Pour autant, les principaux protagonistes refusent aujourd'hui encore d'en endosser la responsabilité : les entretiens réalisés avec M. Rocard, P. Joxe et R. Savy n'ont permis de dresser qu'un panel de stratégies d'évitement quant à l'origine et la mise en place de l'amnistie.

<sup>858</sup> Deux positions s'affrontaient toutefois au sein du parti, les « moralistes », dont P. Joxe, souhaitant interdire les financements par les entreprises tandis que les « réalistes » estimaient qu'une telle interdiction ne pourrait que conduire les partis à recourir encore à un financement occulte. Pour un point de vue « réaliste », cf. Pierre Moscovici (P.), « Le coût de la démocratie », *Le Débat*, n°77, 1993. Voir également Joxe (P.), « Le financement des partis politiques », *Revue française de finances publiques*, n°58, 1997, pps. 11-20.



L'amnistie réintroduite par l'amendement du député Jean-Pierre Michel est cette fois-ci adoptée<sup>859</sup>. Mais les partis de l'opposition refusent de s'associer à l'adoption de cet article. Le Sénat ayant refusé de voter le texte issu de la commission mixte paritaire qui l'avait pourtant retenue, la disposition est alors finalement adoptée en lecture définitive le 22 décembre. Il faut ici noter le caractère tacite de la nécessité de l'amnistie. Alors que l'opposition refuse obstinément de partager la responsabilité d'une disposition vouée aux gémonies hors des murs de l'Assemblée, Jean-Louis Debré peut s'exclamer après le rétablissement de l'amendement : « Ce n'est pas brillant ! Ils ont pris leur responsabilité ! »<sup>860</sup>. Cette stratégie de publicisation d'une opinion divergente ne doit pour autant pas masquer le fait que ceux-là même qui dénoncent la mesure y ont tout autant intérêt que ceux qui l'ont proposée. Et, alors que Pierre Mazeaud, parlant au nom du groupe RPR en première lecture, insiste sur la saisine ultérieure du Conseil constitutionnel, significativement, celui-ci n'est finalement pas saisi<sup>861</sup>.

L'adoption de la loi de 1990 témoigne-t-elle, par conséquent, d'une volonté commune des partis représentés à l'Assemblée Nationale de continger la compétition politique ? Au vu des débats, la préoccupation centrale des députés est bien de clarifier un système de financement des partis politiques dont l'opacité n'est désormais plus tolérée. Ce faisant, plutôt que d'élaborer un système de financement sur des bases radicalement nouvelles, les députés cherchent surtout à légaliser des pratiques antérieures, à les encadrer en agissant sur les plafonds de dépenses et à les concilier avec des mesures de contrôle plus strictes<sup>862</sup>, plutôt qu'à les remplacer par un mode de financement qui y mettrait fin. La coexistence des financements privés et publics comme source de revenus pour les partis souligne alors bien davantage une adaptation du système antérieur plutôt que son remplacement.

En témoigne, d'abord, l'accord pour autoriser les dons. L'encadrement de cette autorisation s'effectue en relation directe avec une volonté de limiter les dépenses électorales. Il est à cet égard significatif que dans ses griefs, l'opposition associe continuellement les deux termes. L'enjeu de la discussion porte ainsi sur l'efficacité des campagnes électorales, autrement dit sur ce qui permettrait aux partis de conduire des campagnes touchant suffisamment les électeurs tout en maîtrisant les coûts. Mais justement parce qu'une campagne dans une « démocratie moderne » représente un coût malgré tout élevé, les dons privés sont envisagés comme un outil complémentaire nécessaire pour que les partis puissent remplir pleinement leur fonction et exercer leur rôle démocratique. Cette logique tend alors inéluctablement à favoriser les partis déjà établis.

La volonté de pérenniser l'état de la compétition au sein du système partisan ressort, par ailleurs, des seuils minimums retenus pour accéder au financement publics. Initialement, les députés adoptent des dispositions selon lesquelles un parti ne peut prétendre à la première fraction publique

---

<sup>859</sup> Juridiquement, il s'agit d'amnistier les infractions commises par les intermédiaires et entreprises qui ont participé aux financements occultes. L'infraction amnistiée, la complicité des élus l'était alors forcément aussi.

<sup>860</sup> J-L. Debré, *Retranscription de la séance du 19 décembre 1989*, *J.O.* p. 6835.

<sup>861</sup> *Le Monde* du 2 janvier 1990.

<sup>862</sup> La Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financement Politiques (CNCCFP) fut créée en 1990.

qu'en présentant 75 candidats et en atteignant un seuil minimum de 5 % des suffrages exprimés dans chaque circonscription. La conjonction de ces deux dispositions les rend très contraignantes. La seconde notamment relève clairement d'un souci de limiter la concurrence potentielle de nouveaux entrants. Le seuil de 5 % est, en lui-même, déjà relativement élevé. S'appliquant à des partis qui ne peuvent toucher des aides publiques ne provenant seulement que de la première fraction et que leur taille prive de dons substantiels<sup>863</sup>, ce seuil représente donc clairement une barrière à l'entrée pour les petits partis. N'ayant pas été contesté durant la discussion de la loi, il peut donc être considéré comme une preuve d'entente entre les partis représentés à l'Assemblée Nationale. Cependant, les normes législatives ne sont pas un outil librement mobilisable par les partis, et cette disposition va être, en l'occurrence, censurée par le Conseil constitutionnel au nom de « l'exigence du pluralisme des courants d'idées et d'opinions qui constitue le fondement de la démocratie ». La disposition est jugée non-conforme aux dispositions combinées des articles 2 et 4 de la Constitution<sup>864</sup>. Au nom du pluralisme, le Conseil censure cette restriction de la loi de 1990, favorisant ainsi la « contestabilité » du système partisan. Le seuil d'accès aux financements publics est donc supprimé, ce qui induit l'élimination de la barrière financière à l'entrée envisagée, contre la volonté des partis qui discutent la loi.

La loi de 1990 rend compte par conséquent d'une volonté non clairement exprimée et partiellement réalisée des partis au pouvoir de préserver leurs positions acquises grâce à un mode de financement des partis politiques conciliant recettes publiques et privées. Si l'adoption des lois de financement n'a pas permis aux partis dominants de contingenter le système politique, leur entrée en vigueur a-t-elle pour autant rendu ce système plus « concurrentiel »<sup>865</sup> ?

## 2. Répartition du financement public entre les partis politiques français.

Dans le prolongement de S. Scarrow, il s'agit ici de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'introduction de ces financements et l'absence de seuil y donnant accès ont effectivement permis ou non une expression plus complète de l'offre partisane. C'est ensuite la position des partis dominants qui devra être examinée, afin de mesurer les transformations induites par l'introduction des financements publics sur la structure du système partisan. Pour ce faire, il faut envisager non seulement les partis représentés à l'Assemblée Nationale et au Sénat, mais également ceux qui ne le sont pas mais bénéficient de la première fraction. Dans un second temps, les modalités de répartition

---

<sup>863</sup> Cf. François (A.), Sauger (N.), « Groupes d'intérêt et financement de la vie politique en France : une évaluation des effets de l'interdiction des dons de personnes morales », *RFSP*, vol. 56 (2), 2006, p.227-254.

<sup>864</sup> Conseil constitutionnel, Décision n° 89-271 DC du 11 janvier 1990. Le Conseil fut saisi par M. Rocard.

<sup>865</sup> Et ce d'autant plus que la loi de 1993 réduit de 75 à 50 le nombre minimum de candidats à présenter aux législatives et que celle de 1995 interdit finalement les dons des personnes morales.

de ces aides entre partis doivent être précisées, pour mesurer la réalité de la « contestabilité » du système politique<sup>866</sup>.

---

<sup>866</sup> On s'appuiera sur les rapports publiés de la CNCCFP qui indiquent la répartition de la dotation publique entre partis ainsi que les sources de revenus des partis bénéficiaires. Pour la répartition de la dotation publique, les années 1994, 1998, 2003 et 2008 ont été retenues, en ce qu'elles tiennent compte des dotations issues des élections législatives des années précédentes (1993, 1997, 2002 et 2007). En revanche, il n'a pas été de revenir sur les sources de revenus des partis en 2008, les comptes des partis n'étant publiés au Journal officiel qu'une fois certifiés, soit deux ans après l'année de référence.

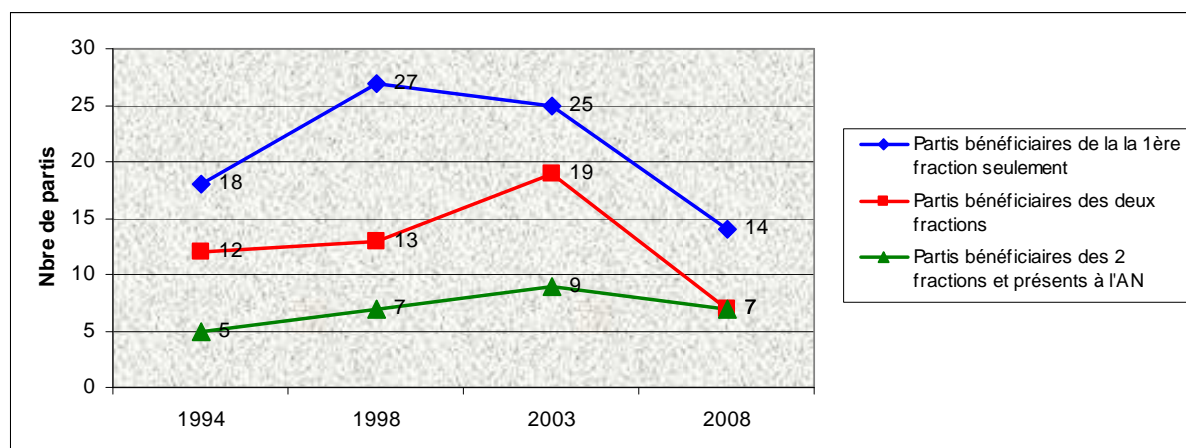
Année	Partis selon leur représentation institutionnelle	Nombre de bénéficiaires	1ère Fraction		2 <sup>ème</sup> Fraction		Total de la dotation	% de la dotation globale
			Total	% de la 1ère Fr.	Total	% de la 2ème Fr.		
1994	Partis sans présence à l'AN et au Sénat	18	73.2	27.6 %	–	–	73.2	13.9 %
	Partis représentés à l'AN	5	185.7	70.1 %	253.2	97%	438.9	83.4 %
	<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>265</b>	<b>100%</b>	<b>261</b>	<b>100%</b>	<b>526</b>	<b>100%</b>
1998	Partis sans présence à l'AN et au Sénat	27	69.3	26.3%	–	–	69.3	13.2%
	Partis représentés à l'AN	7	190.8	72.5%	253	96.1%	443.8	84.3 %
	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>263.25</b>	<b>100%</b>	<b>263.25</b>	<b>100%</b>	<b>526.5</b>	<b>100%</b>
2003	Partis sans présence à l'AN et au Sénat	25	8.1	24.5%	–	–	8.1	11%
	Partis représentés à l'AN	9	24.2	73.1%	39.1	97.5%	63.3	86.5
	<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>33.1</b>	<b>100%</b>	<b>40.1</b>	<b>100%</b>	<b>73.2</b>	<b>100%</b>
2008	Partis sans présence à l'AN et au Sénat	14	4	11.5 %	–	–	4	5.3 %
	Partis représentés à l'AN	7	30.3	88.3 %	38.2	100%	68.5	91.6 %
	<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>34.7</b>	<b>100%</b>	<b>40.1</b>	<b>100%</b>	<b>74.8</b>	<b>100%</b>

Tab. 6-1-1. Dotation publique en fonction de la présence au Parlement entre 1994 et 2003 (Hors Outre-Mer). Sources : CNCCFP (1994-1998 : MF; 2003 : M€)

Année	Partis politiques	1ère Fraction		2 <sup>ème</sup> Fraction		Total de la dotation	% de la dotation globale
		Montant	% de la 1ère Fr.	Montant	% de la 2ème Fr.		
1994	PS	51.4	19.4 %	37.8	14.5 %	89.2	17%
	PC	24.6	9.3 %	10.7	4.1 %	35.3	6.7 %
	RPR	56.9	21.5 %	102	39.1 %	158.9	30.2 %
	UDF	52.8	19.9 %	101.5	38.9 %	154.3	29.3 %
	<b>Total des quatre</b>	<b>185.7</b>	<b>70.1 %</b>	<b>252</b>	<b>96.5 %</b>	<b>437.7</b>	<b>83.2 %</b>
	<b>Total dotation publique</b>	<b>265</b>	<b>100%</b>	<b>261</b>	<b>100%</b>	<b>526</b>	<b>100%</b>
1998	PS	69.2	26.3 %	99.2	37.7 %	168.4	32%
	PC	26.5	10%	14	5.3%	40.5	7.7%
	RPR	43.6	16.5%	68	25.8%	111.6	21.2%
	UDF	38.1	14.5 %	67	25.5 %	105.1	20%
	<b>Total des quatre</b>	<b>177.4</b>	<b>67.4 %</b>	<b>248.2</b>	<b>94.3 %</b>	<b>425.6</b>	<b>80.8 %</b>
	<b>Total dotation publique</b>	<b>263.25</b>	<b>100%</b>	<b>261</b>	<b>100%</b>	<b>526.5</b>	<b>100%</b>
2003	PS	9	27.2 %	10.5	26.2 %	19.5	26.6 %
	PC	1.9	5.7%	1.8	4.5%	3.7	5%
	UMP	9.8	29.6%	23.5	58.6	33.3	45.5%
	UDF	1.5	4.5 %	2.7	6.7%	4.2	5.7 %
	<b>Total des quatre</b>	<b>22.2</b>	<b>67%</b>	<b>38.7</b>	<b>96.5</b>	<b>60.9</b>	<b>83.2 %</b>
	<b>Total dotation publique</b>	<b>33.1</b>	<b>100%</b>	<b>40.1</b>	<b>100%</b>	<b>73.2</b>	<b>100%</b>
2008	PS	10.2	29.4 %	12.5	31.2 %	22.7	30.3 %
	PC	1.9	5.5 %	1.8	4.5 %	3.7	5%
	UMP	13	37.5 %	21.4	53.4%	34.4	46%
	UDF-Mouvement démocrate	2.7	7.8 %	1.3	3.2 %	4	5.3 %
	<b>Total des quatre</b>	<b>27.8</b>	<b>80.1 %</b>	<b>37</b>	<b>92.3 %</b>	<b>64.8</b>	<b>86.6 %</b>
	<b>Total dotation publique</b>	<b>34.7</b>	<b>100%</b>	<b>40.1</b>	<b>100%</b>	<b>74.8</b>	<b>100%</b>

Tab. 6-1-2. Dotation publique des quatre principaux partis à l'AN entre 1994 et 2003. Sources : CNCCEP (MF en 1994 et 1998 ; M€ en 2003).

Il faut d'abord constater que, loin d'avoir réduit l'offre politique, les dotations publiques l'ont, dans un premier temps au contraire, stimulée. Si l'on excepte les partis et groupements d'Outre-mer, qui disposent de conditions d'accès facilitées au financement, le nombre de partis bénéficiaires de la première fraction est ainsi passé de 18 en 1994 à 27 en 1998 et 25 en 2003. L'accès aux financements publics a donc permis de stimuler la « concurrence » au sein du système partisan, comme l'indique par ailleurs l'augmentation du nombre de partis accédant à la seconde fraction (de 12 en 1994 à 19 en 2003)<sup>867</sup>. Ainsi, conformément à la volonté du Conseil constitutionnel, le financement public des partis a d'abord renforcé le pluralisme politique. Les conditions d'accès à ce financement, facilitées initialement par la décision de 1990 du Conseil constitutionnel, ont même conduit à une forte augmentation du nombre de partis : en 2007, 70 partis étaient éligibles à l'aide publique, 51 en bénéficièrent effectivement, dont 20 pour l'Outre-mer<sup>868</sup>. Face à cette augmentation, « la loi du 11 avril 2003 a limité le bénéfice de l'obtention de l'aide publique aux partis qui ont présenté [aux élections législatives] *des candidats ayant obtenu chacun au moins 1 % des suffrages exprimés dans au moins 50 circonscriptions* »<sup>869</sup>. Cette loi, entrée en application à partir des élections de 2008, a alors induit une contraction tout à fait significative du nombre de partis bénéficiaires de l'aide publique : seuls 14 partis hors Outre-mer y accèdent (Graph. 6-1).



**Graph. 6-1. Nbre de partis bénéficiaires de la dotation publique (Hors O-M).**

Par conséquent, la loi de 2003, en relevant le seuil d'accès aux financements publics, a favorisé une forte réduction de l'offre électorale, renforçant d'autant la position des partis dominants. Si le nombre de partis bénéficiaires de l'aide publique s'est réduit, cette évolution n'a pourtant que peu d'effets sur la « contestabilité de second niveau » du système partisan, puisque le nombre de forces

<sup>867</sup> On ne tient compte ici que des partis bénéficiant de la dotation publique, et pas du nombre total de partis. Si l'on doit distinguer parmi les partis touchant la seconde fraction entre ceux représentés à l'AN et ceux représentés seulement au Sénat, cette distinction financière est dans la pratique largement artificielle puisque les partis représentés seulement au Sénat s'apparentent le plus souvent à des « proto-partis ». En l'espèce donc, l'accès à la seconde fraction renforce nettement les partis dominants qui en drainent la quasi-totalité (97,5 % en 2003).

<sup>868</sup> Rapport d'activité de la CNCCFP du 26 mai 2008, p. 47.

<sup>869</sup> Rapport d'activité de la CNCCFP du 26 mai 2008, p. 46. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux partis ne présentant des candidats qu'en Outre-mer.

politiques présentes à l'Assemblée Nationale ne varie que très peu, passant de 5 en 1994 à 9 en 2003 (mais avec plusieurs des partis présents ne comptant pas plus de 3 députés<sup>870</sup>), pour redescendre à 7 en 2008. Autrement dit, l'accès au système partisan, même élargi dans un premier temps, n'a pas remis en cause les positions acquises des partis présents à l'Assemblée. En revanche, la loi de 2003 semble favoriser un phénomène de concentration : l'accès au Parlement n'est plus réservé en 2008 qu'aux seuls partis capables de faire élire des députés.

Néanmoins, cette loi ne peut être considérée comme le résultat d'une entente entre les « insiders » face à la concurrence de nouveaux partis. En effet, avant même son adoption, la position des partis représentés à l'AN n'était pas menacée, comme l'indique le faible nombre de députés appartenant aux nouveaux partis y entrant. En réalité donc, les modalités de répartition de la dotation publique perpétuent une inégalité manifeste entre les partis, la loi de 2003 ne faisant finalement que la renforcer. Ainsi, les partis qui ne bénéficient que de la première fraction voient leur part dans celle-ci fortement se réduire : de 27,6 % à 24,5 % entre 1994 à 2003, mais seulement 11,5 % en 2008. Au total, le financement public favorise par conséquent très largement les partis dominants : les partis non représentés au Parlement accèdent à une part décroissante voire même résiduelle désormais des financements publics (5,3 % en 2008, - 8,6 points par rapport à 1993). Mécaniquement alors, à l'inverse, les partis accédant aux deux fractions voient la part de leur dotation s'accroître : celle-ci représente en 2003 91,6 % de la dotation globale contre 83,2 % en 1994 (+8,4 points). Ce déséquilibre est, en outre, renforcé par le fait que la dotation publique n'est plus partagée à parts égales entre les deux fractions : en 2008, la seconde fraction en représente ainsi 53,6 %, ce qui renforce encore les partis présents au Parlement. En d'autres termes, si les lois de financement n'ont pas modifié initialement les grands équilibres du système partisan, la loi de 2003 encourage un effet de concentration de l'offre politique dont on peut penser qu'il risque à terme d'être problématique.

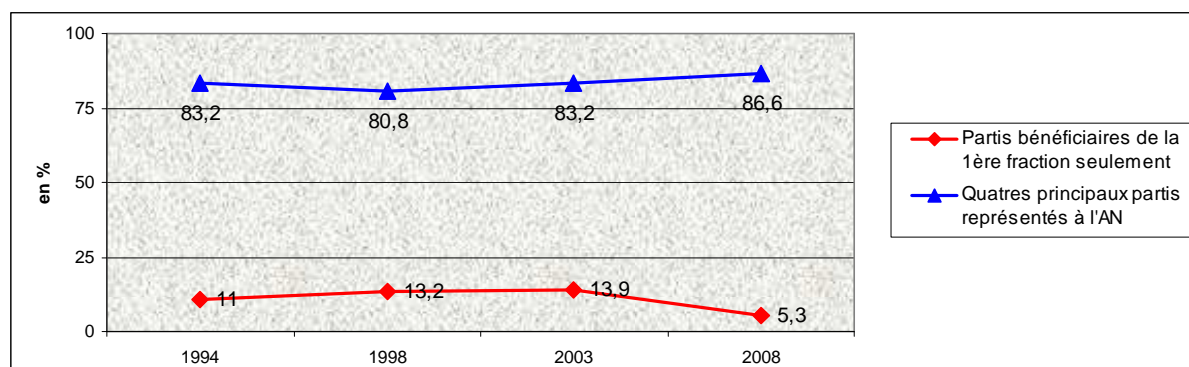
Pour reprendre les propositions *supra*, le premier niveau du système partisan est donc (encore) ouvert à la concurrence, bien que la réduction significative de partis bénéficiant de la première fraction en 2008 ne soit pas sans interroger sur un véritable processus de monopolisation de l'activité politique par les partis dominants. Ce processus semble accrédité par le fait que le second niveau, celui de la représentation nationale, n'est pas beaucoup plus accessible en 2008 qu'en 1993.

Pour autant, la variable financière ne peut par ailleurs pas expliquer à elle seule la possibilité pour un nouveau parti d'intégrer l'Assemblée. L'exemple typique est, à cet égard, celui des Verts qui ne font leur entrée dans l'hémicycle qu'en 1997, suite aux accords passés avec le PS. Les partis dominants conservent donc la capacité de préempter l'accès à ce second niveau dont la « contestabilité » est tout à fait réduite. La part des quatre principaux partis présents à l'Assemblée

---

<sup>870</sup> En 2002, le MPF obtint par exemple 1 siège ; le RPF et DL, 2 ; les Verts, 3.

dans la dotation publique illustre financièrement cette faible contestabilité. Ces partis sont les mêmes entre 1994 et 2008 : PC, PS, UDF<sup>871</sup>, RPR puis UMP. Les modalités d’attribution de l’aide publique en deux fractions les favorisent alors de manière significative puisque, à eux seuls, ils drainent plus de 80 % de l’aide publique totale (Graph. 6-2).



**Graph. 6-2. Répartition en % de la dotation publique totale (1994-2008).**

Il existe donc un effet cumulatif du mode de scrutin majoritaire à deux tours et du mode de répartition de la dotation étatique qui permet à ces partis de conserver leur domination sur le système partisan. La « contestabilité » de second niveau n’est alors pratiquement pas réalisée et, *en ce sens précis*, on peut considérer que les partis de gouvernement forment un cartel. Pour qu’un cartel existe, ses membres doivent être capable de conserver, grâce à ces variables institutionnelles, leur position en son sein y compris malgré la concurrence potentielle d’autres partis et la défaite électorale. Un simple indice de performance électorale (rapport entre la part de la dotation publique globale en % et les résultats obtenus au premier tour des législatives en %), permet de vérifier cette maîtrise. Un système équitable suppose un indice de 1 (1 % de voix = 1 % de dotation) ; au-dessus, le système renforce la position du parti concerné, en dessous, elle l’affaiblit. L’indice obtenu à partir des résultats de 2002 montre l’inégalité potentielle de celui-ci (Tab. 6-2).

Partis	Année 2002		
	Part reçue de la dotation publique (en %)	Voix aux élections législatives (en %)	Indice de performance
<b>PC</b>	5	4.9	<b>1.02</b>
<b>PS-MRG</b>	26.6	25.3	<b>1.05</b>
<b>UDF</b>	5.7	4.8	<b>1.19</b>
<b>UMP</b>	45..5	33.4	<b>1.36</b>
<b>Verts</b>	2.9	4.4	<b>0.66</b>

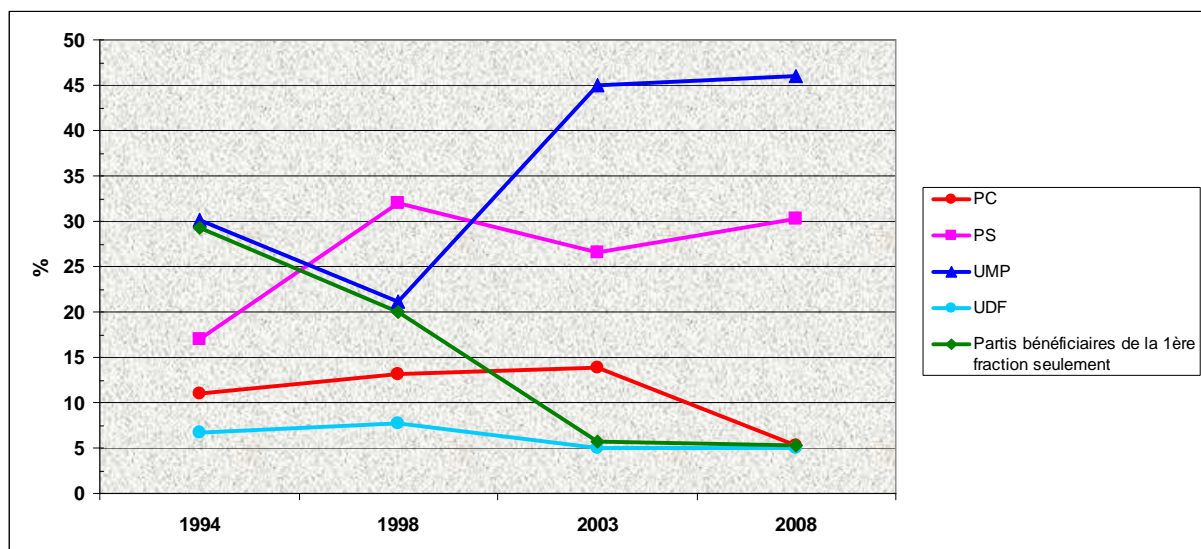
**Tab. 6-2. Indice de performance des 4 principaux partis à l’AN + Verts en 2002.**

<sup>871</sup> On évoque l’UDF et non pas les composantes qui en sont issues après 2008 (Nouveau centre et Modem) en ce que la dotation publique est attribuée en 2008 à l’UDF-Mouvement démocrate.



En effet, seuls les quatre partis qui ont toujours siégé à l'Assemblée depuis 1993, parviennent à cet indice de 1. Le cas de l'UDF comparé à celui des Verts est révélateur de cette distorsion sur la « contestabilité » du système. En 2002, UDF et Verts font jeu électoral quasiment égal. L'UDF, avec 0,4 % d'électeurs en plus (4,8 contre 4,4) obtiendra 5,7 % de la dotation publique globale, contre 2,9 aux Verts. Elle conserve sa position parmi les quatre principaux partis à l'AN, tandis que le second conforte difficilement et de manière marginale sa présence au second niveau du système partisan. L'inégalité du système se manifeste alors à travers l'indice de performance, nettement supérieur à 1 pour l'UDF (1.2), mais de 0.66 seulement pour les Verts. Les financements publics ne déterminent donc pas à eux seuls la « contestabilité » du système partisan. Ils jouent par contre un effet fortement amplificateur des distorsions provoquées par le scrutin majoritaire en les traduisant en termes financiers. Ils ont tendance donc à renforcer la position des « insiders ».

En revanche, ces barrières n'empêchent pas la recomposition des positions entre les principaux partis de gouvernement voire une hiérarchisation prononcée entre eux. Ainsi, l'effondrement de l'UDF puis son éclatement face à l'UMP à droite et celui du PC face au PS à gauche ne sont pas sans renvoyer à l'idée d'un duopole qui intègre à ses marges des alliés dans un système partisan nationalement quasi-clos sur lui-même. Cette domination se retrouve d'un point de vue financier : en 2008, le PS et l'UMP drainent à eux deux plus de 75 % de l'aide publique globale, contre 5 % chacun environ pour l'UDF et le PC. (Graph. 6-3)<sup>872</sup>.



**Graph. 6-3. Dotation publique des 4 principaux partis à l'AN et de l'ensemble des partis bénéficiaires de la première fraction seulement (1994-2008).**

<sup>872</sup> On retrouve par là la proposition de G. Grunberg et Fl. Haegel qui considèrent que la France s'oriente vers un bipartisme imparfait. Cf. Grunberg (G.), Haegel (Fl.), *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, Col. Nouveaux Débats, 2007.

Revenant sur l'idée de cartel de Katz et Mair, Abel François et Nicolas Sauger estimaient en 2006 que « le cloisonnement de la compétition par la restriction de l'accès aux sources de financement ne se vérifie pas complètement [en France] »<sup>873</sup>. Or, cela n'invalide pas l'idée du cartel, telle qu'on a pu la définir. En effet, François et Sauger constatent simplement que la concurrence de premier niveau du système partisan est réelle. Ce qui n'est en aucun cas contradictoire avec l'idée qu'elle ne permet, en revanche, qu'une faible « contestabilité » du second niveau, lequel est dominé par un petit nombre de partis. Le nombre de partis accédant aux financements publics peut ainsi augmenter, sans que cela ne remette en cause l'économie du système partisan. Autrement dit, la concurrence politique existe bien, mais le marché politique reste dominé en France par quelques partis qui ont pu, grâce aux financements publics non pas contrôler directement ce marché, mais tout au moins y conforter leur position et « contenir » efficacement les concurrents potentiels. A cet égard, la brusque contraction du nombre de partis accédant à l'aide publique en 2008 (toujours hors Outre-mer), si elle se confirmait, ne serait cependant pas sans interroger sur la réalité de la concurrence de premier niveau et donc sur l'éventualité d'une maîtrise totale du système partisan par un oligopole solidement implanté au Parlement.

Le terme de partis cartels, tel qu'envisagé par Katz et Mair renvoie à une propriété générale du système partisan, la création d'un cartel, mais aussi à une propriété individuelle de chaque parti, son étatisation par le biais des financements publics. Cette dimension devait donc être envisagée d'abord d'un point de vue systémique. Il apparaît alors que le PS est bien devenu un parti dominant en France, comme en témoigne la place essentielle qu'il occupe désormais dans ce groupe restreint de partis autour duquel se structure le système partisan. Mais l'étatisation des financements a-t-elle pour autant également conduit à une transformation de son organisation ? Il apparaît, avant tout, que ces lois ont été à l'origine d'une recomposition de l'organisation socialiste, autour de l'idée d'une gestion rationalisée des subsides publics. Il faut donc désormais envisager le PS en tant qu'organisation soumise à des contraintes budgétaires nouvelles, contraintes qui constituent un profond vecteur de changement organisationnel.

---

<sup>873</sup> Cf. François (A.), Sauger (N.), « Groupes d'intérêt et financement de la vie politique en France : une évaluation des effets de l'interdiction des dons de personnes morales », *op. cit.*

## **§2. Un financement public vecteur de changements.**

L'adoption des lois de financement en France, et plus encore après l'interdiction définitive des dons des personnes morales en 1995, a, incontestablement, transformé l'économie des partis politiques français. L'argent public s'est-il alors substitué à toute autre source de financement ? S'il a bien remplacé les financements par les entreprises privées, le financement public a, en réalité, conduit le Parti socialiste à maximiser ses ressources traditionnelles, à savoir les cotisations de ses adhérents et de ses élus. L'organisation socialiste s'est donc adaptée aux exigences d'un Etat qui finance les partis mais qui se fait, également, prescripteur de normes juridiques.

### **A. L'impact des financements publics sur le budget du Parti socialiste.**

S'il reçoit une part très substantielle de la dotation publique, le PS compense néanmoins le poids de ce financement dans son budget par le développement des cotisations de ses membres et de ses élus, lesquelles sont désormais bien plus que de simples ressources d'appoint.

#### **1. Les financements publics, un impact à relativiser.**

Les comptes du Parti socialiste validés par la CNCCFP indiquent que les dotations publiques sont la source principale de financement du parti (Tab. 6-3). Si l'on s'en tient seulement à la période postérieure à 1993, on constate ainsi que la part du financement public dans le budget du parti oscille entre 35,2 % (1994) et 54,2 % (1998). En outre, il apparaît que de 1998 à 2006, la part publique décroît nettement, de 15,7 points, pour s'établir aux alentours de 40 % du budget total. La manne publique est donc devenue essentielle pour le Parti socialiste. En revanche, son poids relatif dans le budget décroît sensiblement, signe que le parti a su s'appuyer sur d'autres types de ressources.

Exercice	Total des produits déclarés	Adhésions	Cotisations élus	Financement public	Dons		Autres recettes	Solde budget
					pers. physiques	pers. morales		
1990	154,3	23,5	23,4	95,5	–	1,3	3,1	7,3
1991	207,6	45,9		93,6	–	48,9	5,4	13,7
1992	203,1	16,5	19,8	99,6	–	44,6	22,4	–
1993	289,6	32,5	26,5	167,1	2	35,3	26,1	–
1994	238,2	33	23,7	83,8	2,5	39	46	-9,9
1995	187,5	32,7	28,2	85,6	5,7	1,7	33,7	–
1996	201,7	37,8	43,5	88,5	1,8	–	30	–
1997	231,8	45,1	46	89,4	2,5	–	48,77	–
1998	292	42	52,2	158,4	1,9	–	37,3	–
1999	296,5	42,1	57,8	158,9	1,3	–	36,1	–
2000	305,4	44,8	59,2	158,6	1,8	–	40,5	–
2001*	49,1	6,4	8,9	24,1	0,6	–	9	–
2002*	55,4	7,4	9,6	24,5	0,4	–	13,5	–
2003*	43,3	8	9,7	18,4	0,2	–	6,3	–
2004*	45	8,2	11	18,4	0,5	–	7	–
2005*	46,6	9,1	11,9	18,7	0,3	–	6,6	–
2006*	48,6	11,1	12,1	18,7	0,4	–	6,3	–

\* en Euros.

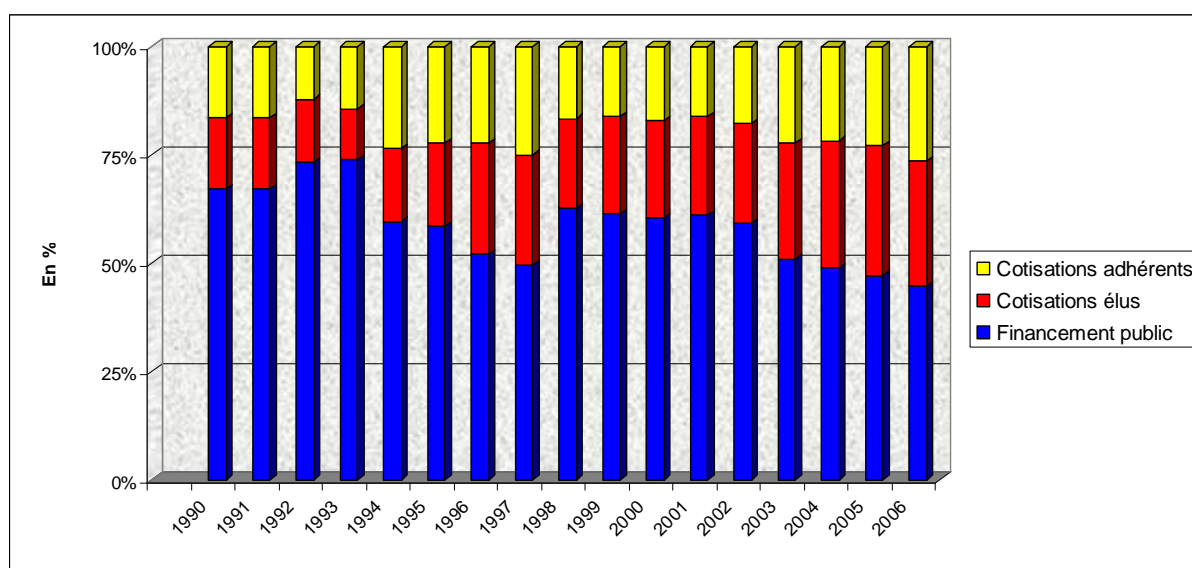
Tab. 6-3-1 Ventilation des recettes du Parti socialiste de 1990 à 2006 (MF puis M€). Source CNCCFP.

Exercice	Total des prod. déclarés	Adhésions	Cotisations élus	Financement public	Dons		Autres recettes	Solde budget
					pers. physiques	pers. morales		
1990	154,3	15,20 %	15,20 %	61,90 %	–	0,80 %	2 %	4,70 %
1991	207,6	22,10 %		45,10 %	–	23,50 %	2,60 %	6,60 %
1992	203,1	8,10 %	9,70 %	49 %	–	22 %	11 %	–
1993	289,6	11,20 %	9,10 %	57,70 %	0,70 %	12,20 %	9 %	–
1994	238,2	13,80 %	9,90 %	35,20 %	1 %	16,40 %	19,30 %	-4,10 %
1995	187,5	17,40 %	15 %	45,60 %	3 %	0,90 %	18 %	–
1996	201,7	18,70 %	21,50 %	43,90 %	0,90 %	–	14,90 %	–
1997	231,8	19,40 %	19,80 %	38,50 %	1,10 %	–	21 %	–
1998	292	14,40 %	17,90 %	54,20 %	0,60 %	–	12,80 %	–
1999	296,5	14,20 %	19,50 %	53,60 %	0,40 %	–	12,20 %	–
2000	305,4	14,70 %	19,40 %	52,90 %	0,60 %	–	13,30 %	–
2001*	49,1	13 %	18,10 %	49 %	1,20 %	–	18,40 %	–
2002*	55,4	13,40 %	17,30 %	44,20 %	0,70 %	–	24,40 %	–
2003*	43,3	18,50 %	22,40 %	42,50 %	0,50 %	–	14,50 %	–
2004*	45	18,20 %	24,40 %	41 %	1,10 %	–	15,50 %	–
2005*	46,6	19,50 %	25,50 %	40,10 %	0,60 %	–	14,10 %	–
2006*	48,6	22,80 %	24,90 %	38,50 %	0,10 %	–	13 %	–

\* en Euros.

Tab. 6-3-.2 Ventilation des recettes du Parti socialiste de 1990 à 2006 en %. Source CNCCFP.

Ces autres ressources sont de trois sortes : les cotisations d'élus et d'adhérents, les dons des personnes privées<sup>874</sup> et les *autres recettes*<sup>875</sup>. Les dons des personnes privées constituent une part résiduelle du budget du PS : si en 1995, ils ont pu en représenter jusqu'à 3 %, ils n'en sont qu'un appoint marginal, comme en 2006 où ils n'en représentent que 0,1 %. Notablement plus significatif, l'évolution des cotisations des élus et des adhérents souligne que les ressources traditionnelles du parti, loin d'être tariées, occupent depuis 1990 un poids croissant dans son budget. Alors qu'elles n'en représentaient que 20,3 % en 1993, ces cotisations pèsent, en 2006, pour près de la moitié (48 %) des recettes du parti. En d'autres termes, l'interdiction des dons privés n'a pas été seulement contrebalancée par les financements publics, mais également par des recettes propres au parti. On constate ainsi que si les résultats électoraux affectent toujours de manière importante son budget, leurs fluctuations tendent à être plus aisément absorbées par le PS, du fait de l'augmentation de ses ressources propres. Le graphique 6-4 montre que si l'alternance entre défaites et victoires électorales est très nettement visible, la tendance à une moindre dépendance du parti par rapport aux financements publics l'est tout autant à partir de 2002.



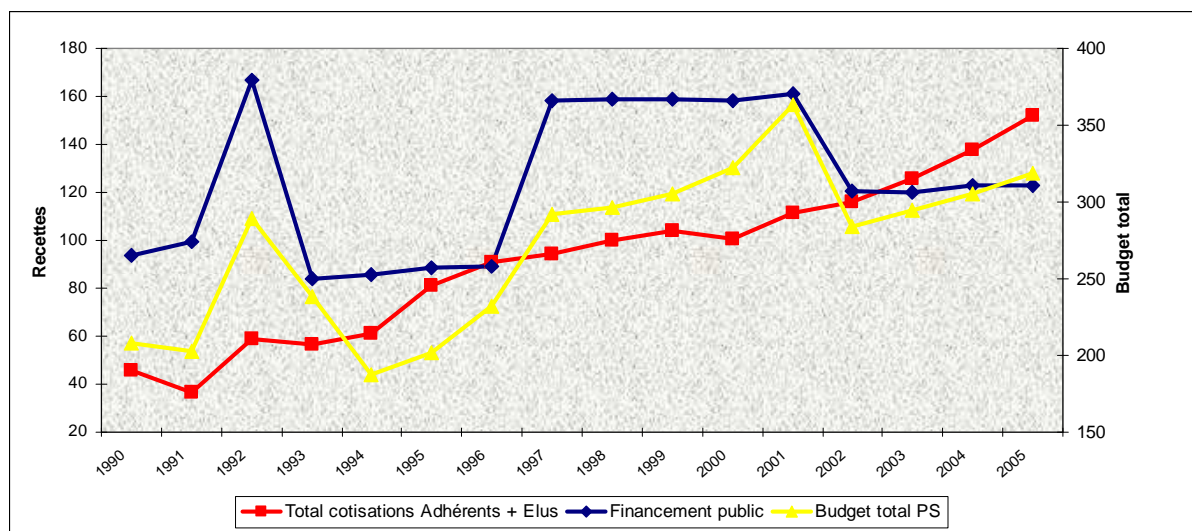
**Graph. 6-4. Poids des trois principales sources de financement du PS dans son budget (1990-2006).**

Cette tendance est d'autant plus intéressante qu'elle se révèle constante, quelles que soient par ailleurs les évolutions du budget total du parti (Graph. 6-5). Que le PS soit dans l'opposition ou au pouvoir, la part des cotisations des élus et des adhérents croît régulièrement. Leur rendement s'est accru tout au long de la décennie, passant de 56,7 MF en 1994 à 23,2 M€ en 2004 (152 MF), soit une multiplication par 2,7. Ainsi, elles tendent à équilibrer le poids des financements publics, offrant au

<sup>874</sup> On n'envisage pas ici le cas des dons des personnes morales, interdit depuis 1995. Sur ce point, on renvoie à François (A.), Sauger (N.), *op. cit.*

<sup>875</sup> La catégorie *Autres recettes* regroupe par exemple les excédents de campagne, le produit d'exploitation, les recettes des manifestations et colloques. Ces dernières, de par leur diversité, ne seront pas traitées ici, bien qu'il faille constater qu'elles recouvrent une part importante du budget du parti, entre 12 % en 1998-1999 et jusqu'à 24 % en 2002.

parti une assise budgétaire stable : à partir de 2004, elles représentent même une manne supérieure au financement public, lissant davantage encore les fluctuations des dotations étatiques. Les financements publics, par leur volatilité potentielle d'une élection à l'autre, ont donc conduit le PS à développer avec succès ses ressources de financement classiques pour justement s'en prémunir. Si le financement public est donc bien la ressource « principale » du budget socialiste, les ressources « secondaires », de par leur montant, ont un indéniable rôle stabilisateur sur l'équilibre budgétaire du parti.



Graph. 6-5. Evolution comparée des principales recettes par rapport au budget global en MF (1990-2006).

## 2. Le développement des ressources « secondaires ».

Selon Katz et Mair, la perte d'adhérents serait surtout problématique pour un parti de gouvernement non pas en termes financiers mais en termes de représentation de l'organisation elle-même. Or, le cas du PS contredit cette idée puisque ce parti a, au contraire, fortement développé ses ressources « secondaires » justement afin de lisser son budget et diminuer la dépendance aux dotations publiques.

Comment le PS a-t-il alors amélioré le rendement de ses ressources « secondaires », et notamment celui des adhésions ? Pour ces dernières, l'évolution est tout à fait remarquable : si le parti n'a pas progressé en termes d'adhérents, le produit des adhésions est très nettement mieux perçu par l'organisation centrale. Et dans le prolongement de cette évolution pour les adhésions, les élus eux aussi s'acquittent bien plus régulièrement de leurs cotisations au parti<sup>876</sup>. Significativement, un principe de réalisme s'est imposé auprès des dirigeants chargés de résoudre la crise financière du parti après 1993. La survie de l'organisation étant alors directement en jeu, le produit des adhésions

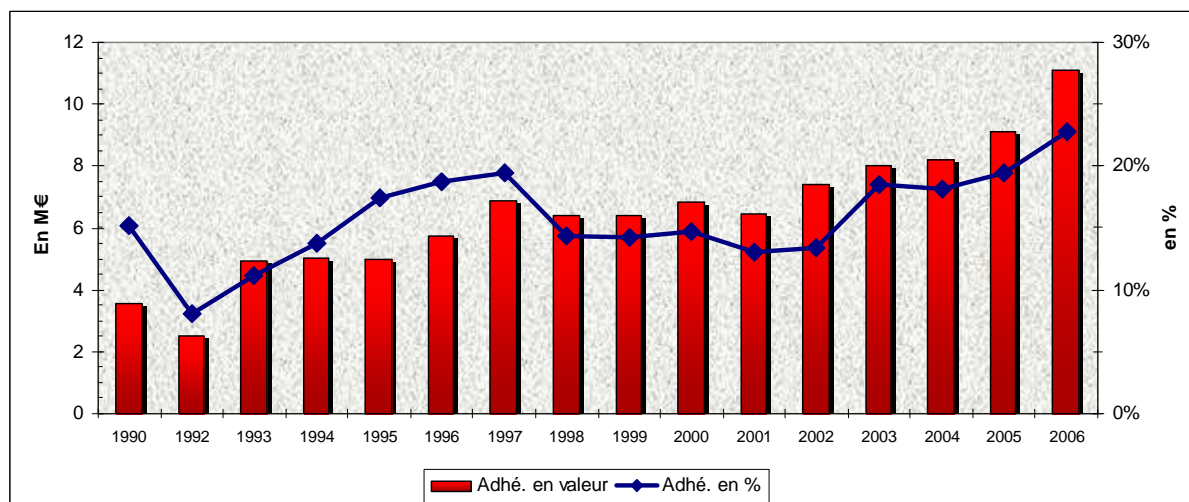
<sup>876</sup> La cotisation d'un député au parti est, aujourd'hui, de 372 €/mois. Il n'a pas été possible d'obtenir un nombre global suffisamment précis du nombre d'élus pour établir le « rendement » de leurs cotisations au parti. Sur ce point, voir Olivier (L.), « L'argent de l'élu comme ressource de distinction et de rivalité interne. Le cas de l'UMP et du PS », Communication présentée lors de l'Atelier du GEOPP « Argent et partis politiques », Congrès AFSP 2007.

acquière une dimension économique prégnante qui va contribuer à minorer les enjeux politiques dont les adhésions étaient le support notamment entre le siège et les fédérations. Cette dimension économique s'exprime très concrètement à travers le fait que le paiement de la cotisation devient le critère déterminant pour dénombrer le nombre d'adhérents :

« On n'avait plus d'argent, c'était vraiment terrible. Il fallait qu'on en trouve pour faire face ... pour compenser les pertes liées à la baisse de la dotation budgétaire. Alors comment faire ? Déjà faire payer les élus, ce qui voulait dire tout simplement respecter les statuts. Et puis aussi mieux percevoir le produit des adhésions. Là l'idée, ce n'était pas d'avoir beaucoup plus d'adhérents, en 1994 on sait que ce n'est structurellement pas possible, au moins à court terme. L'idée c'était de faire rentrer plus régulièrement dans les caisses du parti le produit de ces adhésions. Ce qui a été un peu une révolution culturelle parce que les adhésions, c'était surtout un moyen jusque-là de réguler les rapports de force internes du parti. Mais on a été obligé, les contraintes de la loi nous ont poussé à développer nos propres ressources et à professionnaliser le fonctionnement du parti pour cela »

A. Claeys, Trésorier du PS de 1994 à 2003, entretien personnel du 26 avril 2006.

Ainsi, depuis 1993, le produit des adhésions perçu par l'échelon national a considérablement augmenté, passant de 16,5 MF en 1992 à 37,8 en 1996, puis après 1997, de 45 MF à 11,1 M€ (72,8 MF) en 2006. Cette hausse est d'autant plus remarquable qu'elle suit celle du budget total du parti qui a doublé entre 1990 et 2006. Ainsi, la part des adhésions représente bien une ressource seconde dans le budget du PS, mais une ressource en nette croissance : alors qu'elle ne comptait que pour 14 % du budget en 1999, elle en constitue quasiment le quart en 2006 (23 %) (Graph. 6-6.).



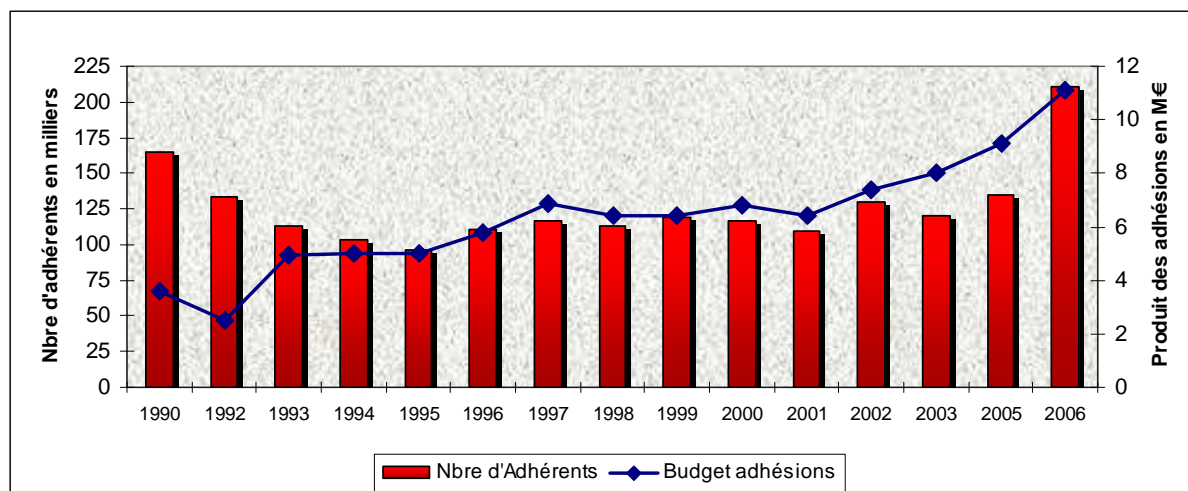
Graph. 6-6. Evolution comparée de la part des adhésions en valeurs et en % dans le budget du PS (1990-2006).

Ces chiffres prouvent cependant *a contrario* l'impossibilité pour le PS de financer son activité à partir des seules contributions de ses adhérents<sup>877</sup>. En revanche, l'augmentation du produit des adhésions souligne une véritable rationalisation du fonctionnement du parti. En effet, quand ce produit fait plus

<sup>877</sup> Contrairement à ce qui est postulé pour les partis de masse, cf. Duverger (M.), *Les partis politiques*, op. cit., p. 120 qui compare les adhésions à un parti de masse au mécanisme de souscription aux Bons du Trésor.



que tripler entre 1992 et 2003, dans le même temps, le nombre effectif d'adhérents, lui, baisse, tombant de 165 000<sup>878</sup> à 120 000 membres<sup>879</sup> (Graph. 6-7.).



Graph. 6-7. Evolution comparée du nombre d'adhérents et du budget adhésions du PS (1990-2006).

Les années 1990 constituent donc bien un tournant dans le fonctionnement et la forme de l'organisation socialiste. Aux changements structurels de l'organisation, initiés on l'a vu dès le congrès de Rennes, s'ajoute avec la mise en place des lois de financement de la vie politique, une véritable rationalisation du fonctionnement du PS, tout au moins sur les questions financières. L'évolution est, de ce point de vue particulièrement frappante : 1 000 adhérents « rapportent » 19 000€ au parti en 1992, 52 000€ en 1995 et 67 000€ en 2003 (Tab. 6-4). Et si ce ratio retombe à 52 000€ en 2006, cette baisse est liée à l'arrivée des quelques 80 000 adhérents Internet qui ont adhéré à 20€ : le nombre d'adhérents augmente certes de manière substantielle, mais la faiblesse de la cotisation fait décroître le rendement des adhésions. A cette aune, on peut d'ailleurs déjà constater que la mise en place de ce mode d'adhésion n'a pas en premier lieu pour objectif d'améliorer la surface financière du parti (qui progresse cependant nécessairement), mais s'apparente bien au contraire à une « opération de promotion de la marque socialiste »<sup>880</sup>.

<sup>878</sup> Les chiffres de 1990 sont surestimés, du fait du congrès de Rennes.

<sup>879</sup> En 2006, le PS a connu une vague d'adhésions sans précédent : la mise en place de l'adhésion par Internet au tarif de 20€ et la perspective de pouvoir désigner le candidat socialiste à l'élection présidentielle ont convaincu 80 000 personnes de rejoindre le parti. Pour autant, les conséquences de la primo adhésion à 20€ restent encore à tirer. Il faudra vérifier si, dans les prochaines années, cette politique de recrutement se révèle toujours aussi attractive, la question étant cependant surtout de savoir combien de nouveaux adhérents restent effectivement au parti. En l'espèce, selon les chiffres avancés par la direction du parti, la moitié de ces adhérents à 20€ n'aurait pas renouvelé sa cotisation (à un tarif classique cette fois) quand le PS ne semble d'ailleurs pas nécessairement prêt à les intégrer : leur présence ne risque-t-elle pas de modifier substantiellement les équilibres internes ? En outre, l'adhésion à 20€ est peu rentable financièrement pour le PS, quoique plus productive en termes d'image. En ce sens, la « taille critique » du parti semble bien devoir se situer autour de 120 000 membres.

<sup>880</sup> Ce point sera largement développé *infra*, p. 571.

Exercice	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2005	2006
Nombre d'adhérents (en mil.)	165	134	113	103	96	111	117	113	119	117	109	130	120	135	210
Recettes des adhésions (en M€)	3.6	2.5	4.9	5	5	5.76	6.9	6.4	6.4	6.8	6.4	7.4	8	9.1	11.1
Ratio Budget adh./Nombre d'adh. (en M€)	0.022	0.019	0.044	0.049	0.052	0.052	0.059	0.057	0.054	0.058	0.059	0.057	0.067	0.067	0.052

\* Se lit comme suit : en 2003, chaque millier d'adhésions au PS contribue pour 67 000€ au budget du parti.

*Tab. 6-4. Evolution du ratio budget des adhésions PS/nombre d'adhérents PS (1990-2006)\*.*

Par ailleurs, les cotisations d'élus ont, elles aussi, considérablement augmenté : de 26,5 MF en 1993 (4 M€) à près de 12,1 M€ en 2006<sup>881</sup>. Ressource elle aussi seconde, la part des cotisations d'élus a ainsi fortement progressé, représentant également un quart du budget du parti en 2006, contre seulement 9,9 % en 1994.

En conséquence, l'introduction des financements publics a eu pour effet de contraindre le parti à exploiter au mieux les ressources propres dont il dispose. Cette professionnalisation du parti sur les questions budgétaires ne peut cependant être sans effet sur le fonctionnement du PS dans son ensemble. En effet, elle modifie aussi bien les rapports entre l'échelon central et les fédérations du parti, qu'entre les élus et les adhérents. Cette évolution sous contraintes, il s'agissait d'éviter la banqueroute au parti en 1994-1995, va provoquer l'accélération des changements du PS. L'élément le plus marquant en est bien alors le renforcement de la centralisation organisationnelle du parti, quand Solférino est pourtant bloqué politiquement après Rennes.

## **B. Un Etat prescripteur, une organisation centrale renforcée ?**

Parmi les différentes dimensions des lois de financement public, la dimension juridique doit être envisagée en ce qu'elle a imposé aux partis politiques français des exigences normatives qui sont venues se surajouter aux exigences strictement financières. La création des associations de financement et du mandataire lors des campagnes électorales n'est ainsi que le pendant pour les candidats à l'élection de l'obligation de déposer des comptes certifiés pour les partis. L'Etat n'est donc

<sup>881</sup> Bien que de ce point de vue, l'augmentation soit due avant toute chose à l'accroissement du nombre de députés. Il faut néanmoins préciser que la cotisation des élus est rétablie définitivement en 1993. Pour autant, la rationalisation de la perception des cotisations des élus ne doit pas occulter le fait que cette ressource secondaire du budget socialiste peut s'apparenter à une forme de subvention publique et donc renforcer par là le poids de l'Etat dans les finances du parti.

pas seulement un simple financeur de l'activité des partis, il en est aussi le prescripteur. La juridicisation des finances des partis et la budgétisation serrée de leurs recettes ne sont donc pas sans provoquer des effets sur leur organisation. Ces deux évolutions ont paradoxalement conduit au renforcement organisationnel de l'appareil central socialiste. Cependant, les nouvelles recettes du parti ne sont pas également fongibles dans la masse du budget. En imposant une nouvelle hiérarchie des ressources et de nouveaux rapports à l'argent, ces lois de financement ont brouillé le marquage social de l'argent au sein du PS, entraînant une recomposition des rapports entre les membres du parti.

## 1. Juridicisation et budgétisation des pratiques : un centre renforcé.

L'article 11-7 de la loi de 1988, repris par celle de 1990, impose aux partis bénéficiant de l'aide publique et recevant des dons de tenir une comptabilité mais aussi de déposer chaque année à la CNCCFP leurs comptes certifiés par deux commissaires aux comptes. Cette mesure de contrôle imposée par le législateur pour s'assurer du financement régulier des partis a provoqué une profonde restructuration des rapports internes entre l'appareil central du parti et ses fédérations. La base de ses rapports reposait jusque-là sur la liberté accordée aux fédérations de pouvoir acheter plus de mandats qu'elles n'avaient effectivement d'adhérents. Or, malgré les mesures de démocratisation interne initiées à Rennes, tout au long des années 1990, les détournements pratiques vont continuer, les fédérations parvenant avec un succès décroissant à conserver la maîtrise des adhésions. Maîtresses des adhésions, les fédérations le sont donc aussi des cotisations :

« Avant les lois de financement, il faut bien reconnaître que le système favorisait plutôt l'autonomie des fédérations. On était vraiment dans le système SFIO. Les fédérations pouvaient négocier, surtout quand elles avaient un gros poids en adhérents, et donc politique. Les rapports entre Solférino et les fédérations, c'était extrêmement variable. Dans certains cas, cela donnait de l'autorité au siège, dans d'autres, c'était l'inverse. Désormais, il ne s'agit plus de peser les uns contre les autres, on est dans la transparence. Les facteurs territoriaux et les courants étaient deux causes de complexité dans la relation entre le siège et les fédérations. Aujourd'hui, on en est sorti presque totalement »

P. Moscovici, Trésorier du PS de 1993 à 1994, entretien personnel du 16 février 2006.

Les lois de financements offrent à la direction centrale l'occasion de prendre progressivement mais définitivement le contrôle sur cette ressource. Cette reprise en main est par contre étroitement liée aux dispositions législatives relatives au financement public, qui la rendent indispensable :

« La vraie difficulté qui existe au niveau du financement public et des comptes du PS, c'est qu'on agrège le niveau national et le niveau fédéral. Ce qui veut dire que lorsque le parti présente ses comptes, si dans une fédération cela ne va pas, c'est au parti au niveau national de présenter des comptes consolidés. Ce qui pose problème parce que, d'un côté, les fédérations étaient libres avec les adhésions par exemple, tandis que de l'autre, le national était responsable pour elles lors du dépôt des comptes. Il fallait donc changer le système »

A. Claeys, entretien précité.

« Changer le système » implique d'inscrire les relations entre le parti et ses fédérations en conformité avec les nouvelles normes juridiques. L'introduction de normes juridiques régulatrices du jeu centre-périphérie doit donc d'abord trouver un règlement politique. La péréquation est ce moyen terme. Celle-ci consiste en une redistribution par l'échelon national d'une part substantielle du budget du parti, en vue d'aider notamment les plus petites fédérations (avec peu d'adhérents ou peu d'élus) à renforcer leur activité. Si les grosses fédérations, les « Bouches-du-Nord », sont peu enthousiastes à cette idée<sup>882</sup>, la péréquation est mise en place avec le soutien des fédérations de moindre importance, ceci malgré la grave crise financière du parti. Au-delà de cette concession, l'échelon central dispose pourtant d'une arme redoutable pour mettre au pas les fédérations récalcitrantes. En effet, « on ne présente que des comptes des fédérations que l'on sait exact »<sup>883</sup>. Derrière la banalité de cette affirmation se cache cependant une décision lourde d'enjeux : si une fédération ne voit pas ses comptes présentés par le parti, les avantages fiscaux de ses membres sont suspendus mais aussi, et surtout, cela l'empêche de participer à une campagne électorale. Autrement dit, la juridisation des rapports politiques entre Solférino et les fédérations a introduit des normes dans le jeu politique sur lesquelles l'appareil central peut s'appuyer pour s'imposer aux fédérations. La péréquation peut alors se lire comme une monnaie d'échange par laquelle, si le parti finance désormais les fédérations, il obtient en contrepartie le droit d'y exercer un contrôle sur les cartes, moyen pour lui de renforcer ses « ressources secondaires ». Mais si l'enjeu est politiquement très sensible, la marge de manœuvre des fédérations est pourtant assez restreinte en ce que les lois de financement imposent finalement une standardisation progressive des normes comptables et budgétaires :

« Avec l'expert comptable du PS [à l'époque], on a fait du sur-mesure fédération par fédération, parce qu'il y avait énormément de structures, les amis de machin, etc.... Tout cela posait des problèmes de statuts. // *a fallu élaborer un statut type des fédérations*, ce qui a été fait un peu avant que j'arrive [en 93]. On a mis très longtemps à faire que la comptabilité, les structures juridiques des fédérations soient au clair, surtout que les fédérations, elles aussi, elles découvraient une législation compliquée. Un peu plus tard, avec [Daniel] Vaillant, on a réorganisé juridiquement et financièrement les fédérations. On a nettoyé ce qu'il fallait nettoyer. Et après cela, on a pu s'attaquer au problème des fausses cartes »

A. Claeys, entretien précité.

Le processus d'apprentissage social par lequel les acteurs politiques se saisissent des lois de financement apparaît pleinement : les responsables des fédérations expérimentent tout autant que ceux du siège les contraintes nouvelles posées par la législation. Ainsi, en 1991, 26 fédérations ne présentent pas de compte<sup>884</sup> ; en 1992, le parti refuse de consolider les comptes de ses fédérations mais dissout la fédération du territoire de Belfort arguant de problèmes de comptabilité<sup>885</sup> ; enfin, en 1993, les fédérations sont agrégées dans les comptes d'ensemble, conformément aux demandes de la

---

<sup>882</sup> Pour Daniel Percheron, Premier fédéral historique du Pas-de-Calais : « au bout du compte, nous, en tant que grosse fédération, on perd quand même de l'argent avec la péréquation, c'est une réalité ».

<sup>883</sup> M. Sapin, actuel trésorier du PS, entretien personnel du 16 octobre 2006.

<sup>884</sup> *JO* du 20 février 1993, p. 36050.

<sup>885</sup> *JO* du 24 février 1994, p. 37089.

CNCCFP, la plupart des fédérations s'inspirant « d'un modèle standard élaboré par les instances nationales »<sup>886</sup>. La normalisation juridique provoque ainsi une normalisation budgétaire, dont profite le centre de l'organisation socialiste. Les trésoriers du parti deviennent ainsi des acteurs centraux dans les interactions entre l'échelon national et local et la juridicisation de ces interactions donne lieu à l'apparition d'une véritable bureaucratie partisane qui appuie son autorité sur des normes qu'elle maîtrise mieux que les appareils fédéraux. Un processus itératif se met en place, qui va consacrer puis renforcer la prédominance de Solférino :

« Les commissaires centraux passent environ deux mois par an à collecter et à vérifier les budgets des fédérations, à aider les fédérations à présenter des budgets corrects. C'est lourd, mais il faut voir que toutes les fédérations ne disposent pas de l'expertise que l'on a à Solférino ... Et puis pour la trésorerie, cela permet d'harmoniser progressivement »

M. Sapin, entretien précité.

La coopération n'est cependant pas complètement libre entre fédérations et siège du parti : depuis 1994, A. Claeys a en effet instauré un « contrôle annuel aléatoire »<sup>887</sup> de dix fédérations effectué par un commissaire aux comptes et un expert comptable, de même que « quand il y a avait un cas lourd, je commandais un audit directement »<sup>888</sup>.

Les lois de financement de la vie politique ont donc introduit de nouvelles normes juridiques qui façonnent l'exercice du pouvoir au sein du parti. Une véritable bureaucratie, qui s'appuie sur des normes juridiques contraignantes, émerge ainsi à l'intérieur même du parti. Conformation à la loi, expertise technique et contrôle externe<sup>889</sup> constituent alors les sources de l'autorité nouvelle du siège. Signe de cette évolution, alors que dans les années 1970, F. Mitterrand avait assis son pouvoir sur les fédérations en y déléguant des *missi dominici*, à partir des années 1990, l'autorité centrale va discipliner les fédérations grâce, en fin de compte, au respect des normes juridiques relatives aux lois de financement. Le cas des relations financières entre Solférino et les fédérations illustre ainsi une des caractéristiques de l'évolution de l'organisation socialiste à l'orée des années 1990. Une recomposition profonde des rapports qui unissent les membres du parti entre eux (élus, responsables, permanents ou adhérents) s'opère en effet à ce moment-là. Les nouveaux liens financiers entre membres du parti en sont un bon exemple puisque, s'ils ont été normalisés au profit du centre pour l'occasion, ils ont également transformé la signification sociale des échanges monétaires au sein du PS.

---

<sup>886</sup> JO du 19 novembre 1994, p. 37242.

<sup>887</sup> Selon ses propres termes.

<sup>888</sup> A. Claeys, entretien précité.

<sup>889</sup> Pour le budget un audit est, dans certains cas, commandé à un cabinet qui va décider de la validation des comptes des fédérations.

## 2. Le marquage de l'argent public : repenser le rapport à l'argent dans le parti.

Jusqu'en 1988, les financements par les personnes morales constituaient une part majeure du budget « réel » du Parti socialiste. En 1995, ces dons sont définitivement interdits. Depuis lors, les trois principales recettes du PS sont respectivement le financement public, les cotisations d'élus et celles des adhérents. En l'espace de sept ans donc, les ressources du parti se sont profondément recomposées. Cette recomposition a donné lieu à l'élaboration de nouveaux rapports d'autorité au sein du parti et au développement de nouveaux outils de gestion de l'organisation. Elle traduit également l'émergence d'une vision renouvelée de l'organisation socialiste. En effet, derrière le souci affiché de respecter la loi, les dirigeants cherchent à donner corps à de nouvelles valeurs relatives aux fonctions et aux moyens de l'organisation socialiste elle-même. L'intégration des financements publics constitue ainsi l'occasion de développer une réflexion sur ce que doit être l'organisation :

« Les lois de financement nous ont obligé à envisager le fonctionnement du PS autrement. Il ne s'agissait pas seulement de pouvoir toucher correctement la dotation publique, mais aussi de savoir quoi en faire. Cela impliquait une autre conception du parti, de la machine si on peut dire, à quoi elle sert ... Q. : *l'idée c'était aussi de professionnaliser l'organisation ?* Oui, c'est cela, il fallait se doter de structures capables de recevoir l'argent public mais aussi de bien l'utiliser, c'était l'occasion d'améliorer le fonctionnement du parti, d'en faire un outil de conquête plus efficace»

M. Sapin, entretien précité.

En cela, l'introduction des financements publics induit une nouvelle signification sociale de l'argent qui circule dans le parti. Plus exactement, la restructuration du budget implique un usage différencié de l'argent au sein du parti par rapport à l'usage qui en était fait précédemment. Certes, avant et après les lois de financement, le budget sert toujours à assurer la maintenance de l'organisation, financer les campagnes électorales, ou bien encore la communication du parti. En revanche, les sommes récoltées n'avaient pas la même signification avant la séquence 1988-1995. Les cotisations des élus ou des adhérents avaient par exemple d'abord une valeur d'échange politique entre l'instance nationale et les fédérations, entre les élus et le parti. A l'issue de cette séquence, par contre, ces deux types de ressources ne sont plus envisagés comme « monnaie politique d'échange », mais comme une ressource en propre du parti, destinée à en permettre et en améliorer le fonctionnement. Ce n'est donc pas l'utilité financière de l'argent du parti qui a changé entre ces deux périodes, mais le sens qui lui est affecté respectivement : avant 1988, il s'agit plutôt d'un outil politique, après, bien davantage d'un outil de gestion rationalisé de l'organisation. Avec l'introduction des financements publics, la question du développement de l'organisation du parti devient une préoccupation affichée des dirigeants en place.

Par conséquent, l'argent public dont bénéficie le parti n'est pas fongible dans la masse de son budget, puisqu'il ne revêt ni la même signification qu'un autre type de ressources, ni le même usage

que l'argent antérieurement collecté. Il est donc « marqué », au sens que donne Viviana Zelizer à ce terme, c'est-à-dire que « des réseaux différents de relations sociales et des systèmes de significations distinctifs marquent l'argent moderne de leur empreinte, instaurant des contrôles, établissant des restrictions et générant des distinctions »<sup>890</sup>. L'argent public du PS est marqué en ce qu'il est envisagé comme devant être perçu sous certaines conditions (respecter les dispositions législatives), au nom d'un destinataire particulier (le parti en tant que tel) et utilisé d'une manière précise (rationnellement, pour développer l'activité propre de l'organisation). Pour cette raison, si les prescriptions législatives sont à l'origine des transformations du fonctionnement financier du parti, la nature de ces transformations relève d'une conciliation entre normes juridiques et signification sociale de l'argent public que cet argent véhicule lors de son introduction dans le parti. En posant l'organisation partisane au cœur du fonctionnement financier du parti, les lois de financement ont donc permis l'autonomisation de celle-ci par rapport aux enjeux politiques dont elle pouvait être jusque là le vecteur. A partir de là, de nouvelles préoccupations guident la construction du budget du parti et permettent d'opérer un reclassement entre enjeux politiques et enjeux proprement organisationnels. Désormais, l'argent public est conçu avant tout comme un instrument participant de la rationalisation du fonctionnement de l'organisation.

Cette transformation est visible dans la diffusion de la « marque » de l'argent public sur les autres types de ressources du parti, comme en témoigne le cas des cotisations des élus<sup>891</sup>. Si l'on s'en tient au cas des parlementaires, on constate une modification dans l'expression et la formalisation de leurs liens avec le parti. En tant que représentants du parti, ils lui doivent d'ailleurs théoriquement une partie de leur indemnité, bien qu'en pratique, le versement était loin d'être systématique : le paiement de leur cotisation par tous les parlementaires est imposé de haute lutte en 1993<sup>892</sup>. Les liens entre les parlementaires et le parti sont donc renforcés, au profit de ce dernier. Cependant, la rationalisation financière n'entraîne pas le développement de relations de travail accrues entre les députés et le siège, de telle sorte que l'articulation du travail de préparation législatif entre les deux est extrêmement réduite aujourd'hui encore. Ainsi, quand les liens organiques entre le parti et ses députés ont été renforcés d'un point de vue financier, les liens proprement politiques entre les deux se sont distendus :

« Il y a eu une professionnalisation, une technicisation du travail parlementaire, à l'Assemblée nationale, au Sénat et une forme de déconnexion pas complète, loin de là, mais une distance entre le travail des élus et le poids du parti. Chacun est plus autonome dans sa tâche »

M. Sapin, entretien précité.

---

<sup>890</sup> Zelizer (V.), *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil, col. Liber, 2005, p. 60. L'auteure distingue quatre types de marquages : la restriction des usages des monnaies ; la désignation des usagers de telle ou telle devise ; la distinction des monnaies en établissant un lien entre la provenance d'une somme et son usage ; la création de systèmes de répartition différents, cf. Zelizer (V.), *Ibid.*, p. 323.

<sup>891</sup> Le cas des cotisations des adhérents sera évoqué spécifiquement au chapitre VI.

<sup>892</sup> Bien que les interviewés aient systématiquement refusé de l'admettre, il semble bien que jusqu'à 1994, les parlementaires ne versaient pas systématiquement leurs cotisations : « Pierre Moscovici a résumé les conclusions de la rencontre avec Martin Malvy et Didier Migaud (Président et trésorier du groupe des parlementaires socialistes) concernant les relations financières entre le groupe et le parti en présence de Michel Rocard. Les éléments d'un compromis semblent se dessiner : *rétablissement* d'une cotisation des députés au parti » in CR du bureau national 1993, *Archives OURS*.

Ce que le parti a gagné en terme de pouvoir financier sur ses parlementaires s'est donc trouvé compensé par une individualisation de la fonction parlementaire et son autonomisation vis-à-vis du parti :

« Il y avait un fonctionnement plus collectif au début des années 1980 qu'à la fin des années 1990. Cela n'a pas beaucoup de sens dit comme cela, mais au début des années 1980, les députés avaient beaucoup plus l'envie de travailler ensemble, de construire quelque chose de collectif au nom du parti. Les débats en réunion de groupe portaient sur des appréciations d'ensemble, on était dans la portée politique du texte. Au fil des années, on allait vers ... on amenait les points de conflit, c'est-à-dire ce que les députés voulaient voir dans le texte et qu'il fallait trancher avec le groupe. On était à la fin dans un autre type de comportement, les députés voulaient plus voir leur point de vue repris, c'était plus ce qu'ils voulaient eux que ce que le texte exprimait de la position du parti, c'est cela qui devenait important »

M-C. Vergiat, entretien précité.

Cette autonomisation politique des parlementaires vis-à-vis du parti apparaîtrait alors comme une contrepartie à l'imposition d'un mode de fonctionnement qui accroît la sujétion financière des premiers à l'égard du second. Elle n'est pourtant rendue possible que dans la mesure où le bon fonctionnement du parti est envisagé avant tout par ses membres comme le produit d'une gestion financière rigoureuse. La contribution des parlementaires à la pérennité financière du parti constitue ainsi le point de fixation premier des relations entre ceux-ci et le parti, davantage que la nature des relations politiques qu'ils peuvent entretenir. Le sens donné dans le parti à la cotisation de ces élus s'est donc transformé pour être pensé, dorénavant, comme premier dans l'appréhension des liens entre eux et le parti, dans le prolongement du marquage attribué à l'argent public<sup>893</sup>.

\*

En définitive, la mise en place des financements publics en France a bien conduit au renforcement de la position dominante des partis de gouvernement, et donc du PS, sur le système partisan, système dont la « contestabilité » est néanmoins réelle. Cependant, l'instauration des financements publics suffit-elle à faire des partis de gouvernement des agences semi étatiques, du seul fait que leur principale ressource financière provienne de l'Etat ? S'ils profitent très largement de la manne publique, dans le cas du PS tout au moins, on s'aperçoit au contraire que, après une phase de conformation et d'adaptation à la nouvelle structure des financements de la vie politique, les ressources propres du parti, quoique secondaires en poids dans le budget, ont été considérablement développées, nuanciant par là, la perte postulée de liens avec la « société civile », telle que Katz et Mair l'envisagent. En revanche, l'intégration des financements publics a donné lieu à une transformation incontestable de l'organisation du parti, orientée vers la rationalisation de son fonctionnement et des structures.

---

<sup>893</sup> Il n'y a, significativement, pas eu de nouveaux essais depuis l'échec des tentatives d'A. Claeys pour renforcer l'interaction entre les parlementaires et le parti, cf. *infra*. Evoquant ce sujet, A. Vidalies, député, constate : « en fin de compte, le plus important, c'est que maintenant, tout le monde paie sa cotisation », A. Vidalies, entretien personnel du 23 mars 2005.



Alors que le PS entre, au début des années 1990 dans une profonde crise, un élément supplémentaire s'ajoute donc à la difficile équation que ses dirigeants ont à résoudre : en plus des contraintes propres à leur organisation, ils doivent intégrer la nouvelle donne financière induite par l'adoption des lois de financements. Pour autant, si la restructuration du budget du parti n'a pas été sans poser problème, notamment après la débâcle de 1993, ces exigences financières ont été l'occasion de voir apparaître au sein du PS un nouveau rapport à l'organisation. La marque la plus visible de ce nouveau rapport est la revalorisation de Solférino, qui retrouve une centralité organisationnelle quand, dans le même temps, sa centralité politique va être profondément remise en cause à la suite du congrès de Rennes. Les financements publics ont donc bien été en tant que tels une source de changement de l'organisation socialiste, comme en témoigne la nature du marquage de l'argent public. L'exemple des relations entre le PS et ses parlementaires souligne, cependant, que l'intégration des financements publics n'est qu'un vecteur de professionnalisation partiel de l'organisation socialiste. La rationalisation budgétaire a bien entraîné une adaptation du fonctionnement du parti selon une logique de rationalisation. En revanche, cette logique ne peut se substituer *de facto* aux rapports établis entre les différentes « faces » du parti, et ses différents échelons. En cela, la cartellisation du PS par le biais des financements publics n'est pas nécessairement synonyme de professionnalisation.

Autrement dit, il faut interroger les conséquences de l'étatisation par les financements sur l'organisation interne du PS et ce, *a fortiori*, car ce parti n'était pas prêt à intégrer les transformations que ce mode de financement suppose. Mesurer la marche de Solférino vers un fonctionnement professionnel et l'ampleur de celui-ci permet donc de mesurer les raisons qui animent les promoteurs de cette professionnalisation mais également les résistances de l'organisation aux changements induits par les financements publics.

## **Section 2. L'impact relatif du financement public sur le fonctionnement de Solférino.**

Pour Katz et Mair, financement public et professionnalisation organisationnelle vont de pair. Disposant de ressources financières accrues, les partis useraient de cette manne entre autres pour accroître leurs staffs, recrutés sur critères d'expertise, signe d'un mouvement de rationalisation des organisations partisans et de professionnalisation de leurs personnels<sup>894</sup>. L'introduction des financements publics de la vie politique induit-elle pour autant mécaniquement ce processus de normalisation au sein des organisations partisans ? En effet, sous-jacente à l'idée de professionnalisation, apparaît chez les auteurs le postulat selon lequel les partis de gouvernement

---

<sup>894</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 20, relativement aux professionnels chargés d'organiser les campagnes électorales.

tendent de manière croissante à fonctionner de manière rationalisée, selon des normes empruntées directement au monde de l'entreprise. A l'effet systémique, s'ajouterait ainsi un second effet de l'introduction des financements publics sur le fonctionnement des partis politiques pris en particulier, à savoir la rationalisation de ces organisations. Pourtant, les critères uniquement matériels utilisés par les deux auteurs pour rendre compte de cette tendance se révèlent, dans une large mesure, trompeurs. Si les financements publics supposent bien une restructuration des modalités de gestion financière des partis politiques et peuvent impliquer, à cet égard, une réorganisation de leurs instances centrales, ces organisations ne sauraient pourtant être mécaniquement considérées comme professionnelles, au sens entrepreneurial du terme.

Suite à l'adoption des lois de 1990 et face aux résultats catastrophiques du parti en 1993, les dirigeants socialistes initient à partir de 1992 un profond mouvement de réforme du siège du parti. A bien des égards, ce mouvement semble renforcer, dans un premier temps, l'hypothèse d'une professionnalisation de l'organisation liée aux financements publics. Réorganisation du siège et nouveau statut des permanents sont les éléments saillants de la modernisation nécessaire de Solférino. Le contexte qui préside à cette modernisation semble d'ailleurs renforcer ce lien entre financement public et professionnalisation. Pourtant, si la modernisation de Solférino en 1993 est bien une réforme de ce point de vue inévitable, la réorganisation du siège socialiste apparaît, dans une large mesure, comme une professionnalisation de papier. En effet, si la réforme de Solférino a permis d'en redéfinir les missions et le fonctionnement formel, le siège du PS n'en continue pas moins de fonctionner en pratique selon des normes et pratiques politiques qui ont davantage été hybridées par les normes managériales que remplacées par elles<sup>895</sup>.

## **§1. Une réforme inévitable : la modernisation de Solférino en 1993.**

Malgré les échecs des tentatives de P. Mauroy, la réforme de Solférino est restée une nécessité pour les dirigeants du parti. Cependant, quand les tentatives de l'ancien Premier ministre s'inscrivaient dans une volonté d'abord politique de repenser l'organisation du siège, ses successeurs devront la réaliser dans un contexte d'urgence lié aux effets de la mise en place des lois de financement. Le cadrage modernisateur est ainsi sollicité, à nouveau. A partir de 1992, après que P. Mauroy ait finalement cédé sa place à L. Fabius, il s'agit en effet de professionnaliser Solférino. Cette acception nouvelle de la modernisation du parti oblige les dirigeants socialistes à reformuler le cadrage de la

---

<sup>895</sup> Vérifiant ainsi la proposition de Berger et Luckmann, selon laquelle « on fait certaines choses non pas parce qu'elles marchent, mais parce qu'elles sont justes, c'est-à-dire justes en termes de définitions fondamentales de la réalité », cf. Berger (P.), Luckmann (Th.), *op. cit.*, p. 207.

réforme, afin de concilier leur volonté d'entrepreneuriation<sup>896</sup> de Solférino et les obligations de la loi de 1990. La réforme qui prend forme en 1993 introduit alors une triple rationalisation inédite du siège.

## **A. La réforme de 1993 : blocages politiques et étranglement budgétaire.**

Cette modernisation est d'autant plus nécessaire qu'il faut de rompre avec les blocages politiques qui paralysent le fonctionnement du siège depuis 1990 mais également assurer la pérennité financière du parti.

### **1. Les ressorts intrapartisans d'une modernisation nécessaire.**

L'idée de professionnalisation des partis politiques suppose d'adopter une posture axée sur la conformation de ceux-ci aux exigences de rationalité qui ont cours dans la sphère économique en vue de maximiser l'efficacité de l'entreprise. Aussi, l'idée de professionnalisation, pour être admise dans ce cas précis, implique que la rationalisation de l'activité partisane réponde à un besoin politique tout en se réalisant conformément à ces exigences. Plus généralement cependant, le siège d'une organisation politique fonctionne à partir de l'articulation entre des instances de direction politique et une administration chargée d'appliquer et de mettre en forme la volonté politique de ses dirigeants, ce que l'on a appelé les pôles politique et administratif du siège. Deux axes peuvent ainsi être dégagés, à partir desquels la professionnalisation du siège socialiste sera appréhendée. Le premier, horizontal, rend compte des impératifs politiques que les dirigeants du parti identifient et qu'ils souhaitent réaliser en adaptant, dans ce but, *Central office*. Le second, vertical, traduit donc la division entre pôles politique et administratif de *Central office*.

C'est d'abord à la redéfinition des liens entre ces deux pôles que les dirigeants socialistes s'attèlent. La préparation de cette réforme annonce cependant une remise en cause tout autant de la structure de fonctionnement du siège que des usages et pratiques qui y ont cours. Or, jusqu'en 1993, Solférino fonctionne, ainsi qu'on l'a vu, sur l'étroite imbrication entre les sphères politique et administrative. Il n'existe donc pas à proprement parler d'appareil administratif institutionnalisé. Suite au Congrès de Rennes, une « paix armée » s'est instaurée dans le parti. Le partage du secrétariat national entre courants empêche de faire fonctionner le siège correctement. La « modernisation », souhaitée à l'origine par P. Mauroy, ne peut, par là, plus que se résumer à l'acceptation d'actions politiques collectives ne remettant pas en cause les positions internes acquises. Dans un tel contexte, l'articulation entre les instances politiques et les services administratifs du siège est impossible :

---

<sup>896</sup> L'entrepreneuriation est une rationalisation du travail pouvant conduire à l'obtention de gains de productivité et à l'augmentation des profits. Cf. par exemple Thuderoz (C.), *Fils et offices. Logiques patrimoniales et forme d'entrepreneuriation : le cas des professions notariales et d'huissier de justice*. Rapport de recherche (Glysi), 1990, n°2, Lyon.

« Le secrétariat national s'était cartellisé, c'est-à-dire que chacun construisait autour de ses secrétariats nationaux un fief inexpugnable. Il est impossible dans ces conditions de parler d'un fonctionnement normal du siège. Il n'y avait plus de fonctionnement collectif »

C. Caresche, ancien permanent, député, entretien personnel du 23 mars 2006.

Face à cette impasse, les dirigeants s'accordent sur l'idée de vider d'enjeux politiques des pans de l'organisation centrale, pour en éviter la paralysie totale. La rénovation proposée par P. Mauroy est le premier pas vers cette démarche ; la réorganisation proprement dite de Solférino le second. De l'idée initiale, promue par P. Mauroy, d'améliorer l'efficacité politique du secrétariat national, il ne reste progressivement plus que l'idée d'efficacité, envisagée comme le moyen de repenser les relations entre les pôles politique et administratif de Solférino. Cette recherche d'efficacité du *party in the central office* est pensée comme devant s'orienter vers un renforcement de l'appareil, lequel suppose une moindre dépendance aux fluctuations politiques internes. Ainsi, le départ de P. Mauroy début 1992 marque la fin d'une étape du projet de modernisation développée dès 1988 par les élites du parti. Le consensus collectif reste toutefois fort quant à la pertinence du cadrage proposé, de telle sorte que même après le départ de P. Mauroy, ses successeurs se réinscrivent dans le sillage de son action. Le caractère protéiforme de l'usage du terme « modernisation » s'exprime à nouveau lorsque la réforme du siège est initiée. En effet, en elle-même, la « modernisation » n'implique pas pour les dirigeants socialistes de rupture avec les modes et les références du fonctionnement antérieurs, mais plutôt une adaptation aux contraintes conjoncturelles qui pèsent sur le parti :

« Pour réussir, le socialisme doit être porté par le Parti socialiste. Parfaire l'outil ? Oui car il est perfectible. Il faut le moderniser, le dépoussiérer de ses archaïsmes mais garder le cap, un parti de militants, sinon ce serait renoncer à l'authenticité et à l'avenir de nos idées »

D. Vaillant, comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992, p. 25.

Les nécessités du moment sont bien de parvenir à organiser le travail collectif de la direction nationale malgré l'inertie et les tensions engendrées par les affrontements entre courants. La « modernisation » acquiert un nouveau sens, totalement inédit jusque-là : s'il convient de moderniser l'organisation de Solférino, cette modernisation, impulsée par une volonté politique, ne doit en aucun cas avoir de conséquences sur les équilibres politiques extrêmement précaires du parti. En d'autres termes, il s'agit de « sortir » l'organisation centrale du jeu intrapartisan ; ce que la professionnalisation du siège doit permettre.

L'idée consiste à établir une séparation nette entre les fonctions de stratégie, de pilotage et de contrôle et les fonctions « administratives » de mise en œuvre et d'exécution. Cette réforme profonde du siège nécessite toutefois, pour être menée à bien, un accord entre les courants dirigeants du parti. Alors que le jeu politique interne est complètement bloqué, les bases d'un tel accord apparaissent très

précaires, et ce d'autant plus que la direction du parti connaît entre 1992 et 1995 une instabilité exceptionnelle<sup>897</sup>. Cependant, les élites partisans s'accordent sur la nécessité de la réforme.

Engagée par Laurent Fabius dès sa désignation comme Premier secrétaire (janvier 1992), la réorganisation du niveau national du PS a d'abord pour ambition – en vain là encore (cf. Tab. 6-5) – de réduire le nombre des secrétaires nationaux et de mieux définir le périmètre de leurs fonctions respectives, tentative vouée à l'échec en raison des affrontements internes.

Congrès	1979	1985	1990	1993
Secrétaires nationaux fonctionnels*	8	8	8	8
Secrétaires nationaux thématiques	8	7	6	12
Secrétaires nationaux adjoints	4	15	14	20**
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>40</b>

(\*)Les secrétaires nationaux fonctionnels sont ceux relatifs à l'administration du parti, les secrétaires nationaux thématiques renvoient à des thèmes politiques

(\*\*) 9 chargés de mission auprès du Premier secrétaire et 11 responsables nationaux

*Tab. 6-5. Nombres de membres du secrétariat national, entre 1979 et 1993.*

La réorganisation porte également sur le fonctionnement de l'administration centrale du parti et sur le travail des permanents. Cet aspect de la réforme sera, lui, réalisé. Conséquence des rapports de force internes, le discours des dirigeants socialistes se fait prescriptif<sup>898</sup>, renvoyant désormais à l'idée de professionnalisation du siège. La stratégie envisagée selon laquelle la modernisation suppose la neutralisation des courants implique la recherche de nouvelles normes de fonctionnement remplaçant des normes politiques que l'on cherche à dépasser. Ces normes<sup>899</sup> sont celles du management, même si elles ne sont pas d'abord explicitement présentées comme telles, mais avancées sous les dehors plus acceptables de la modernisation, conformément à la « culture d'entreprise » socialiste<sup>900</sup> :

« Le mode de fonctionnement interne du parti, nous avons choisi de le rénover, de l'améliorer et non de rompre avec lui. [...] Les propositions que nous faisons pour le renouveau sont d'une ampleur qui changera de façon importante le fonctionnement du parti »

D. Vaillant, comité directeur des 23-24 mai 1992, *PS Info* n°515 du 23 mai 1992, p. 10.

<sup>897</sup> Le parti connaît cinq Premiers secrétaires entre 1988 et 1995 : P. Mauroy (1988-1992), L. Fabius (1992-1993), M. Rocard (1993-1994) ; H. Emmanuelli (1994-1995) et L. Jospin à partir de 1995.

<sup>898</sup> Sur les notions de discours constatifs et prescriptifs, voir Bezes (Ph.), « Gouverner l'administration : une sociologie des politiques de la réforme administrative en France (1962-1997) », Thèse de doctorat de science politique de l'IEP de Paris, 2002. Pour une présentation et un exemple d'utilisation, cf. Bezes (Ph.), « Publiciser et politiser la question administrative : généalogie de la réforme néo-libérale de l'Etat dans les années 1970 », *Revue Française d'administration Publique*, n°120, 2006, p. 725-727.

<sup>899</sup> Qui s'inspirent directement du modèle du New Public Management. Sur ce thème, voir Bezes (P.), « Le modèle de « l'Etat-stratège » : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française », *Sociologie du travail*, 2005, n°47, p. 431-450.

<sup>900</sup> On retrouve, à travers l'usage de ce terme et les sens dont il est tour à tour investi, l'importance du discours dans l'objectivation de la réalité sociale et son changement. On rejoint par là une proposition de Berger et Luckmann, selon laquelle « l'appareil de conversation maintient continuellement la réalité et simultanément, il la modifie continuellement », in Berger (P.), Luckmann (Th.), *op. cit.*, p. 256.

L'ambition des dirigeants est bien pourtant de penser désormais le PS d'abord comme une organisation « professionnelle » :

« On a essayé de professionnaliser le siège. J'ai même fait un audit du PS [en 1994]. Le PS c'était quoi ? Des strates successives de collaborateurs ancrés à des secrétaires nationaux. Il n'y avait aucune culture d'entreprise. [...] *J'ai essayé d'introduire une culture d'entreprise, en sachant quand même qu'un permanent est aussi un militant, et qu'ils se conçoivent d'ailleurs à la base comme cela* »

A. Claeys, entretien précité.

La recherche d'efficacité politique de l'appareil central ne peut donc se penser indépendamment du lien qui unit personnel politique et personnel administratif. La réforme de 1993 a justement pour but d'autonomiser l'appareil central, séparation rendue indispensable par les nouvelles contraintes juridiques puis budgétaires.

## 2. Professionnalisation et pérennité financière.

Malgré la tension politique, la réforme est menée à terme en raison de la double contrainte qui pèse sur le parti : non seulement la loi l'impose, mais la situation financière après 1993 l'exige. S'ils réinscrivent cette réforme dans le mouvement de modernisation qu'ils ont eux-mêmes initié à partir de 1988, les dirigeants socialistes sont donc en réalité soumis à cette double contrainte. Publiquement, M. Rocard, devenu à son tour Premier secrétaire en avril 1993, indique logiquement :

« Nous avons mené à terme, sous l'autorité de Pierre Moscovici<sup>901</sup>, un projet qu'avait lancé Laurent Fabius et qui vise à faire travailler le siège du parti de façon plus collective et *plus professionnelle*. Trop souvent dans le passé, les permanents étaient regroupés autour des secrétaires nationaux autant par affinités que par compétence, constituant ainsi sans le dire des espèces de cabinets, conduisant à une sorte de balkanisation, fort préjudiciable au travail collectif. [...] J'ai la conviction que cette nouvelle organisation nous permettra d'être *plus efficaces* »

M. Rocard, conseil national du 4 novembre 1993, *Archives Solférino*, p. 9 et svtes.

Hors de l'arène politique, il admet pourtant sans ambages : « Bien sûr, on a fait cela à cause des lois de financement »<sup>902</sup>. La professionnalisation de Solférino est donc étroitement corrélée à la question des financements du PS. Suite à la débâcle de 1993, la dotation publique fond littéralement, à tel point que le parti se trouve dans une situation de quasi-faillite<sup>903</sup>. La réorganisation de Solférino impose des coupes budgétaires et une réduction drastique des effectifs de permanents (Tab. 6-6), réduction devant être compensée par une rationalisation accrue de son fonctionnement.

---

<sup>901</sup> Alors trésorier du parti en 1993, sous la direction de M. Rocard.

<sup>902</sup> M. Rocard, entretien précité.

<sup>903</sup> Seule la mauvaise conjoncture dans l'immobilier a empêché la vente du siège en 1994 ; un prêt hypothécaire de plusieurs dizaines de millions de francs avait été par ailleurs souscrit.

Année	1992	1993	1994
<b>Budget total (MF)</b>	<b>172</b>	<b>212</b>	<b>145</b>
<b>Salaires-Charges (MF)</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>26</b>
<b>Salaires-Charges (en %)</b>	<b>15 %</b>	<b>17.5 %</b>	<b>18 %</b>

Tab. 6-6. Part des salaires et charges dans le budget du PS de 1992 à 1994 (en MF). Sources : CR du secrétariat national, Archives PS.

Bien qu'il soit toujours difficile d'évoquer des chiffres sûrs en ce domaine, il semble que, jusqu'en 1993, le nombre de permanents de Solférino oscille entre 200 et 220 personnes<sup>904</sup>. Si l'on ajoute les 49 permanents rémunérés par le biais des bureaux d'études jusqu'en 1990<sup>905</sup> et dont la plupart n'ont pas été conservés, le siège du parti emploie par conséquent aux alentours de 250 personnes. Après 1995, ils ne sont plus que 150 environ. La manne financière publique, ou plutôt sa diminution conséquente, constitue, à cet égard, un aiguillon particulièrement acéré dans l'adaptation de *Central office*, à tel point que les difficultés financières que le parti connaît notamment entre 1993 et 1995 vont maintenir de manière récurrente la problématique de modernisation du siège dans les débats des instances nationales du parti. Très concrètement, moderniser le parti est aussi une manière de faire des économies et le trésorier de l'époque, A. Claeys ne se prive pas de rappeler ces dures réalités comptables :

« Nous aurons un certain nombre de choix à faire dans les mois qui viennent au plus tard début d'année 1996. C'est-à-dire redéfinir le rôle du siège central, son dimensionnement et les compétences nécessaires au sein du siège central. [Mais] ce serait une erreur profonde de vouloir uniquement assurer l'équilibre comptable en 1995 et 1996. Je crois que les enjeux dépassent les simples mesures financières. Il faut réfléchir et arrêter les décisions pour *définir ce que doit être le rôle de notre parti et d'un siège central en 1995 et 1996* »

A. Claeys, conseil national du 18 mars 1995, *Archives Solférino*, p. 17.

Taraudés par l'aiguillon budgétaire<sup>906</sup>, les dirigeants socialistes poursuivent donc leurs efforts de réorganisation du siège. En témoigne les attributions des secrétaires nationaux : Pierre Moscovici est chargé de manière totalement inédite de « l'Administration, du personnel et des moyens organisationnels » dans la direction issue du comité directeur du 2 avril 1993 ; Alain Claeys héritant, lui, d'abord des fonctions de trésorier de 1994 à 1997 avant de cumuler cette fonction avec celle de secrétaire national à la coordination entre 1997 à 2003<sup>907</sup>. Le fait que les trésoriers du parti durant cette période difficile aient été également chargés de l'organisation du parti témoigne bien de la prégnance

<sup>904</sup> Fourchette obtenue à partir des déclarations de permanents et de secrétaires nationaux lors des entretiens réalisés.

<sup>905</sup> « Le Parti socialiste a fermé tous ses bureaux d'études, 49 permanents du parti, tous les mois, avaient leur rémunération par ce financement extérieur » : P. Mauroy, comité directeur du 16 juin 1990, *Sténotypes OURS*, p. 43. Le nombre exact de permanents est dans ces conditions bien sûr impossible à connaître.

<sup>906</sup> Il y aura encore 17 départs volontaires à partir de juillet 1994, et 11 licenciements à *Vendredi*, l'hebdomadaire du parti, cf. compte-rendu du bureau national du 6 juillet 1995, *Archives Solférino*.

<sup>907</sup> L'assainissement financier et les effets concrets de la réorganisation de 1993 permettront à partir de 2003 de réintroduire la distinction entre ces deux secrétaires nationaux, signe de la mutation achevée du siège.

des questions budgétaires sur le processus de professionnalisation du siège. L'occupation de deux secrétariats nationaux fonctionnels par A. Claeys sous différents Premiers secrétaires<sup>908</sup> indique, par ailleurs, la volonté d'abstraire le fonctionnement du siège des luttes politiques dont il était jusque-là l'objet mais aussi le réceptacle<sup>909</sup>.

Dans ces conditions, l'autonomisation du pôle administratif vis-à-vis du pôle politique prend corps d'autant plus facilement que la réorganisation des services de Solférino, couplée à la réduction du nombre de permanents, apparaît pour ces derniers comme un gage de sécurité future de leur emploi :

« Je n'aurais pas pu faire la réorganisation sans les syndicats. J'ai joué la transparence. Je leur ai dit qu'après ce plan, il n'y aurait plus de licenciements économiques. La réorganisation, cela devait rendre le siège autonome. Mais cela impliquait aussi d'introduire des nouveaux modes de fonctionnement, de recrutement et de rémunération. Donc à partir de là, les permanents avaient un nouveau statut qui les protégeait davantage et qui les rendait indépendants du pouvoir politique. On cassait l'ancien système »

A. Claeys, entretien précité.

La mise en conformité du statut des permanents et la nécessité très concrète de réaliser des économies budgétaires constituent les vecteurs efficaces de la restructuration du siège socialiste. Impossible à différer, hautement contraignante, cette restructuration conduit par conséquent les dirigeants socialistes à réorganiser Solférino sur les bases d'une triple rationalisation.

## **B. La triple rationalisation de la réforme de 1993 et ses effets sur l'organisation du siège.**

La réforme de Solférino prend corps autour d'une triple rationalisation : budgétaire, avec la réduction du nombre de permanents ; organisationnelle avec la création de départements et services au sein du pôle administratif ; juridique, avec l'adoption d'une nouvelle convention collective. Elle sera finalisée avec un accord d'entreprise signé fin 1993. Signe de l'ardente nécessité d'y aboutir, la réforme est initiée par L. Fabius mais paraphée par son successeur, M. Rocard, malgré les affrontements politiques sévères entre les deux hommes durant cette période.

### **1. La spécialisation de l'appareil administratif.**

Avec cet accord, une spécialisation des tâches est mise en place au sein du pôle administratif, à partir de la création de filières, à l'intérieur desquelles sont regroupés des départements. Les services, enfin, sont rattachés aux départements. Deux filières sont créées : *Animation-études* et *Administration-moyens généraux*.

<sup>908</sup> H. Emmanuelli de 1994 à 1995, L. Jospin de 1995 à 1997 et F. Hollande de 1997 à 2003.

<sup>909</sup> En ce sens, A. Claeys peut véritablement être considéré comme l'entrepreneur social qui va porter la réforme. Sur la notion d'entrepreneur social, cf. Friedberg (E.), *Le pouvoir et la règle, op. cit.*, p. 336-337.



Selon l'organigramme adopté en 1993<sup>910</sup>, la filière *Animation-études* regroupe les services relatifs aux « missions d'animation politique » tandis que la filière *Administration-moyens généraux* est en charge des « tâches techniques et administratives ». Les départements affiliés à chacune de ces filières indiquent très distinctement les ressorts de l'autonomisation administrative du siège et soulignent la part que l'introduction des financements publics a pu jouer dans cette évolution. Premièrement, alors que, jusqu'à présent, les secrétariats nationaux thématiques et fonctionnels n'étaient pas distingués en tant que tels, ils le sont désormais explicitement de par la « départementalisation ». Dans un second temps, certains services sont eux aussi explicitement mis à l'écart de l'influence directe des dirigeants politiques en étant placés sous l'autorité d'une direction de l'administration générale.

Six départements relèvent de la filières *Animation-études* : Elections, Relations extérieures ; Fédérations, Formation ; Communication ; Relations Internationales ; Action économique, Emploi et Entreprises ; Action sociale, Education et Cadre de vie. Les trois premiers recouvrent le champ d'action des secrétariats nationaux fonctionnels, les trois autres regroupent l'ensemble des secrétariats nationaux thématiques. Ces évolutions renvoient à une transformation de l'appareil central que la « départementalisation » entérine, à savoir son orientation vers la constitution d'une machine partisane chargée avant tout de réaliser la fonction de maintenance de l'organisation<sup>911</sup>.

Un septième département est également créé, la Direction de l'administration générale, qui regroupe les trois services de la filière *Administration-moyens* : Organisation et service informatique ; Personnel, Formation et Gestion des carrières ; Budget. La création de ces services compte parmi les innovations majeures de la réorganisation de Solférino. Elle donne corps à la volonté des dirigeants de faire émerger le pôle administratif du siège comme bureaucratie autonomisée des fluctuations politiques. La création d'un service du personnel marque ainsi une rupture avec l'organisation précédente en ce qu'elle induit une disjonction entre les secrétaires nationaux et les permanents auxquels ces derniers étaient jusque-là directement affiliés. Cet élément significatif de l'extraction du siège des contingences politiques doit être relié à un second élément qui en exprime toute la mesure.

La dichotomie entre les deux filières introduit en effet un nouveau découpage entre les services du siège. Jusqu'à présent, la distinction qui s'imposait était relative à l'existence de secrétaires nationaux thématiques ou fonctionnels. Or, cette distinction perd de sa pertinence. La filière *Animation-études* l'entérine certes par la création des services. Cependant, la création de la filière *Administration-moyens* fait également apparaître un nouveau type de services, que l'on qualifiera de services administratifs et dont l'objet principal est en premier lieu d'assurer la pérennité

---

<sup>910</sup> Cf. Annexe 3-2, p. 618.

<sup>911</sup> Bien que baptisée *Animation-études*, cette filière ne comprend pourtant pas de service Etudes. Sur la transformation de la production intellectuelle du parti, cf. *infra* le cas du Conseil économique social et culturel du parti, p. 481.

de l'organisation en restreignant le champ d'action des dirigeants politiques. La spécialisation des services introduit en effet une évolution décisive dans l'organisation du parti en extrayant définitivement les questions budgétaires de la sphère d'action des dirigeants politiques : jusqu'en 1993, la trésorerie faisait partie des secrétaires nationaux fonctionnels, elle est désormais remplacée par un service Budget autonome. Autrement dit, les questions budgétaires ne peuvent désormais plus être considérées comme une « monnaie politique d'échange » mobilisable dans le cadre de la compétition intrapartisane. La spécialisation de l'appareil central du parti découle non seulement de l'introduction des financements publics dans le parti mais permet, en outre, de donner corps à l'autonomisation de l'organisation centrale en transformant la fonction du secrétariat national à la trésorerie pour en faire un service en charge de la gestion rationalisée des ressources du parti. Les ressources du parti, ainsi distinguées, contribuent donc à faire exister en tant que telle l'organisation du parti en favorisant l'institutionnalisation d'une bureaucratie centrale indépendante dans son fonctionnement des responsables politiques.

L'articulation entre les pôles politique et administratif de Solférino connaît ainsi une profonde mutation, marquée par la sédimentation du pôle administratif en une structure bureaucratique spécialisée. La première phase de la professionnalisation de l'appareil central est donc réalisée, en ce que ses formes sont repensées à partir du principe de spécialisation des tâches. Pour être complète, elle suppose toutefois que les permanents du parti voient leurs fonctions adaptées à cette évolution.

## 2. Le nouveau statut des permanents de Solférino.

La réforme de 1993 n'entérine pas seulement la nouvelle organisation de Solférino. Sa nécessité première consiste même avant tout à normaliser le statut des permanents, dans un souci de conformation aux prescriptions relatives aux lois de financement. A cette occasion, les postes de permanents sont redéfinis, tout comme leurs fonctions. Pour cette raison, la départementalisation et l'élaboration de la nouvelle convention collective des permanents sont présentées conjointement au bureau exécutif de telle sorte qu'elles ne puissent se penser indépendamment l'une de l'autre<sup>912</sup>.

L'accord d'entreprise qui sanctionne cette réforme transforme en profondeur le métier de permanent en l'adaptant aux exigences du droit du travail. Les permanents y sont par exemple reclassés d'après trois catégories d'emplois et fonctions : agents techniques et de bureau ; techniciens et secrétaires ; assistants et cadres. Mais, plus généralement, c'est bien l'ensemble de leur situation professionnelle qui est redéfinie (périmètre des tâches, rémunération, promotion, temps de travail), donnant corps à la professionnalisation de leur métier<sup>913</sup>. Cette réforme a pour objectif de constituer les

---

<sup>912</sup> CR du bureau exécutif du 20 octobre 1993, *Archives Solférino*.

<sup>913</sup> Sur ce processus de normalisation du statut de permanent, voir Aldrin (Ph.), Barboni (Th.), « Ce que la professionnalisation de la politique fait aux militants. Les permanents socialistes : militants professionnels déçus ou salariés encartés désenchantés » in Surdez (M.), Voegtli (M.), Voutat (B.) (dir.), *Identifier, s'identifier – Faire avec, faire contre*, Lausanne, Antipodes, col. Le livre politique, 2008, (*Titre provisoire*) A paraître.

collaborateurs de Solférino en un corps autonome du pouvoir politique interne : ils sont désormais affectés à un département et non plus à un secrétariat national. Les obligations induites par les lois de financement ont donc obligé le parti à clarifier la situation professionnelle de ses permanents, notamment quant à l'origine de leur contrat de travail :

« En terme de recrutement, les responsables politiques recrutent leurs collaborateurs personnellement. Après cela, pour gérer cette maison comme une entreprise ... On a été obligé de prendre en compte, de normaliser et d'adapter l'entreprise socialiste aux règles de l'entreprise. [...] L'initiative a été prise avant même l'arrivée du juge Van Ruynbeck<sup>914</sup>. J'ai été nommé au personnel en novembre 1993. Moi, ma consigne c'était de normaliser la situation du personnel, c'était de rationaliser : *c'était compliqué, avec des contrats de l'Assemblée, du Sénat, des trucs relativement aveugles mais qui faisaient partie du paysage*. Mais dans ces années-là, il y a eu une instruction du parti pour dire là, stop. A partir de là, tous les collaborateurs ont été payés par le parti »

P. Durand, entretien précité.

La clarification du statut des permanents va de pair avec la volonté de renforcer l'autonomie du siège :

« Ce que l'on a voulu faire, ce qui nous a guidé dans la réorganisation de 1993, c'est d'avoir une structure de fonctionnement pérenne, indépendante des mouvements politiques. Comme on était dans une instabilité chronique, ce n'était pas mal. Là, avec ce schéma, le personnel a été reclassé dedans et après cela les équipes politiques passent mais on dit : « toi, ton collaborateur à l'économie, c'est untel, ce n'est pas toi qui choisis. [...] Le secrétaire national ne choisit plus, c'est la règle ; bien sûr il y a toujours des exceptions. Ce principe a été très clairement affirmé, un accord d'entreprise a été négocié, signé entre les différents syndicats »

P. Durand, entretien précité.

Les permanents revendiquent d'ailleurs cette autonomisation vis-à-vis des responsables politiques, en ce qu'elle symbolise la rupture du lien organique qui les liait à eux. Leur indépendance statutaire est alors prolongée par la réorganisation des services qui doit lui donner corps et que la convention collective de 1993 doit garantir :

« Un collaborateur de la maison a un multi-partenariat avec les secrétaires nationaux. L'organisation fait qu'il est au service de nombreux secrétaires nationaux. Cela renforce son indépendance et évite de faire qu'il ne travaille que pour untel ou untel. On a mutualisé les moyens et on a fait en sorte d'offrir une seule et unique plate-forme logistique à plusieurs secrétaires nationaux, de telle sorte que les changements de SN perturbent moins l'organisation permanente du parti. [Certains secrétaires nationaux] n'hésitent pas non plus à exploiter certains permanents en leur faisant miroiter des postes avant de les laisser tomber quand ils n'en ont plus besoin. Cela le chef de service doit l'empêcher et il le peut. Il peut en référer au délégué général si besoin, tout cela dans le respect de la convention collective qui le permet »

E. Colin, permanent, responsable de service, entretien personnel du 25 juin 2004.

De ce point de vue, la réorganisation de Solférino a permis d'en rationaliser le fonctionnement en rompant avec la définition de l'organisation du siège comme décalque de l'organigramme politique. A cette première étape vers une organisation plus professionnelle, doit néanmoins s'ajouter celle de l'acquisition de compétences professionnelles par les permanents eux-mêmes. Cette étape s'est opérée

---

<sup>914</sup> Le juge Van Ruynbeck perquisitionna au siège du Parti socialiste le jour même où L. Fabius prit ses fonctions à la tête du parti.

à partir de la valorisation des normes managériales, qui remplacent les normes politiques sur lesquelles jusque-là le recrutement des permanents était fondé. Ainsi, les dispositifs de recrutement sont calqués sur ceux de l'entreprise, la sélection s'opérant statutairement au mérite et plus sur appartenance politique en général, et de courant en particulier :

« Depuis 1993, on a mis en place un jury de recrutement, on a officialisé publiquement les embauches, on a passé des annonces, on reçoit alors des CV, sur ces CV, le chef de service concerné fait son propre choix, le secrétaire général fait la même chose, les responsables politiques concernés le font aussi s'ils le peuvent ; après on confronte nos choix, on retient un certain nombre de candidats qui sont auditionnés en présence du secrétaire général, du chef de service et du ou des responsables politiques concernés. Depuis une dizaine d'années, cela fonctionne comme cela. Cela n'a jamais été une obligation d'être au PS, mais c'est quand même mieux ... Mais le recrutement ne se fait plus sur ces bases-là »

P. Durand, entretien précité.

Deuxième étape dans la redéfinition de la fonction de permanents, le critère de la compétence est affiché comme prépondérant par rapport à l'activisme politique. On touche là véritablement au cœur du processus de professionnalisation d'une activité. Or, en voulant rompre avec un critère de sélection politique, la direction s'est mécaniquement orientée vers la recherche de personnes au profil plus techniciens, ce dont témoigne l'élévation du niveau de diplôme des permanents recrutés depuis<sup>915</sup> :

« On a professionnalisé la fonction de collaborateur, cela c'est sûr. Avant, le choix des collaborateurs était extrêmement politique, ou en tout cas plus lié à la fidélité au SN qu'à la capacité réelle du collaborateur dans le domaine qu'on lui confie. Depuis la départementalisation, quand on recrute un collaborateur pour le SN à l'économie, on essaie de recruter un économiste de haut niveau. [...] Donc dans le recrutement, le politique passe après la compétence, enfin encore faut-il que le collaborateur soit de gauche, soit du PS »

J. Salvator, Délégué général à la coordination de 1992 à 2008, entretien du 18 février 2005.

Formellement, les modalités de recrutement ont donc été modifiées. Dans la pratique, le critère de compétence ne s'est cependant pas substitué au critère politique comme modalité de sélection, de telle sorte que les deux critères tendent davantage à se combiner. Aussi, le réaménagement de l'organisation selon une logique rationnelle et la volonté de professionnaliser l'activité des permanents ne suffisent pas à rendre *Central office* complètement autonome.

En effet, les critères d'identification formels, bien qu'existants, ne sauraient suffire en l'espèce pour rendre compte du fonctionnement du siège. A bien des égards en effet, la réforme de 1993 est une « professionnalisation de papier ».

---

<sup>915</sup> Voir Aldrin (Ph.), « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation », *Politix*, n°79, 2007, pps. 25- 51.

## **§2. La réorganisation de Solférino, une « professionnalisation de papier ».**

La réorganisation de Solférino dote le siège du PS des attributs formels d'une instance professionnalisée. Pour autant, les effets de la réforme de 1993 restent avant tout déterminés par les enjeux politiques internes qui ont présidé à son adoption mais également par la stratégie de développement de l'organisation initiée par ses dirigeants.

### **A. Une professionnalisation ajustée aux enjeux politiques internes.**

Malgré la refonte du statut des permanents et la départementalisation des services du siège, le mouvement de professionnalisation de Solférino se heurte à une triple limitation qui renvoie finalement à l'objectif intrinsèque de cette réforme : la volonté d'abstraire le fonctionnement proprement dit du siège des logiques d'affrontements entre courants.

#### **1. La triple limite au mouvement de professionnalisation.**

En premier lieu, la départementalisation n'a que peu amélioré l'activité de *Central office* : la départementalisation de l'appareil administratif, si elle doit fournir une « plate-forme logistiques aux secrétariats nationaux », ne peut répondre aux sollicitations de responsables nationaux toujours plus nombreux, quand l'appareil permanent est désormais limité en nombre (cf. Tab. 6-7).

<b>Congrès</b>	<b>1997</b>	<b>2000</b>	<b>2003</b>
<b>Secrétaires nationaux fonctionnels</b>	7	10	6
<b>Secrétaires nationaux thématiques</b>	19	30	20
<b>Secrétaires nationaux adjoints</b>	8	11	23
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>51</b>	<b>49</b>

*Tab. 6-7. Nombre de membres du secrétariat national, entre 1997 et 2003.*

Ensuite, les missions des secrétariats nationaux sont presque toujours transversales aux départements administratifs, rendant inefficent le découpage des services. Quelle que soit la rigueur de la rationalisation du pôle administratif, celle-ci se heurte ainsi inévitablement à l'inadéquation entre le nombre et les attributions des responsables politiques et la structure de l'appareil permanent.

Deuxième élément qui nuit à la professionnalisation de Solférino, la dépolitisation du métier de permanent. Voulue justement pour améliorer le fonctionnement du siège, cette dépolitisation s'est traduite par la définition du métier de collaborateur autour de tâches essentiellement administratives à l'exclusion de tout pouvoir de décision proprement politique. Cette dépolitisation enferme alors les permanents dans une stricte gestion quotidienne, centrée pour beaucoup sur la réactivité à l'actualité. Par ailleurs, il n'entre pas dans son rôle de travailler sur les orientations politiques du parti dans son domaine, ni de produire directement des textes :

« Les permanents assistent aux réunions des commissions nationales, ils font la synthèse des travaux, ils mettent en musique. Après ce sont eux qui, avec leur secrétaire national et sous son autorité, font des propositions ou des projets à soumettre au Premier secrétaire ou aux instances nationales pour que cela soit débattu. Ils ont un travail de service après-vente des commissions »

P. Durand, entretien précité.

Le résumé donné de l'articulation entre commissions et services met bien en évidence les limites de la départementalisation. L'expression service après-vente est significative : sans production de la part des commissions, les services de Solférino sont largement privés de travail en ce domaine, ce qui n'est pas sans poser problème au vu des difficultés d'animation des commissions du parti. Ensuite, il faut remarquer la chaîne d'interactions qui s'établit, pour mieux apprécier la multiplicité des interlocuteurs et les possibilités de parasitage qui en découlent. La circulation de l'information est donc condamnée à passer par de nombreux canaux qui non seulement risquent de la dénaturer et surtout de « l'oublier », en raison notamment des rivalités entre courants ou entre instances. Enfin, on l'a vu, la jonction services-secrétaires nationaux est hautement problématique. Aussi, la concurrence proprement politique entre la direction, l'appareil administratif et les commissions continue d'influer sur l'activité des permanents. En ce sens, la départementalisation n'a pas mis un terme aux modes de fonctionnement antérieurs du siège mais bien au contraire, ce sont les pratiques qui avaient cours avant la réforme qui ont été adaptées et se sont complexifiées :

« L'objectif, c'était de professionnaliser. Les permanents qui étaient là depuis longtemps n'avaient pas été recrutés dans cette optique. *Il n'y avait aucune culture professionnelle dans cette maison. Et on avait un vrai problème avec la matière humaine. La matière humaine, ce sont les permanents.* Il y en a de bons et de moins bons. Le rôle d'un permanent n'est pas forcément de tout savoir faire, mais aussi d'animer. Et quand vous n'avez pas cette capacité humaine, c'est une perte. Une perte et un problème quand vous avez des permanents qui conçoivent leur travail selon la même logique que quand ils ont été recrutés. *Mais le siège, lui, pour bien fonctionner, il a besoin que ses permanents ne se consacrent qu'à leur travail, en faisant abstraction le plus possible des implications politiques internes de leurs actes.* Par exemple, un permanent doit être capable pour son secrétaire national de réunir dans la journée pour le soir quelques experts sur un sujet particulier. Un parti moderne, cela doit être cela. On n'en est pas encore là au PS »

A. Claeys, entretien précité.

La « mise aux normes » de la fonction de permanent, impliquant la bureaucratisation de leur activité et la « fonctionnarisation » de leur emploi (au sens où il est assuré, indépendamment de la conjoncture

politique)<sup>916</sup>, ne s'accompagne donc pas de l'adaptation de ces règles du jeu profondes qui « constituent en propre ce qu'il est convenu d'appeler la culture d'entreprise »<sup>917</sup>. Ainsi, c'est l'ajustement pratique entre la disposition et la position des permanents<sup>918</sup> que la professionnalisation initiée à partir de 1993 remet en cause. Par conséquent, pour les permanents, la réforme de leur statut entre en contradiction avec leur identité professionnelle vécue<sup>919</sup> : les normes managériales qui prévalent dans la perception de leur rôle par les responsables politiques ne s'adaptent qu'imparfaitement à la dimension politique de leur fonction qu'ils revendiquent. Aussi, les deux éléments que constituent les modalités d'articulation verticales de Solférino et la routinisation des pratiques du siège, ne renforcent pas l'autonomisation et donc la différenciation de *Central office*, ce qui, en définitive, bloque sa professionnalisation.

Enfin, un troisième élément nuit à la professionnalisation de Solférino. Malgré l'autonomisation statutaire de l'appareil permanent, la volonté politique demeure première et détermine l'activité du siège :

« Je pense qu'on pourrait encore *réduire la voilure en termes de permanents. En tout cas, on ne serait pas moins efficaces. Mais tout cela dépend de ce que l'on veut produire au niveau national. Si vous avez des secrétaires nationaux qui travaillent énormément, vous avez besoin de permanents qui produisent énormément. La structure du PS, elle doit servir à travailler au jour le jour, à entretenir la présence du parti. Et là, on touche à la responsabilité des secrétaires nationaux. Quand vous avez des secrétaires nationaux qui ne viennent que le mardi pour les réunions du secrétariat national et du bureau exécutif et qui repartent le mercredi, comment voulez-vous que le siège fonctionne correctement ? »*

P. Moscovici, entretien précité.

Cantonnés à des tâches circonscrites d'administration du parti, les permanents ne peuvent, dans la pratique, que rarement s'appuyer sur des secrétaires nationaux qui exercent pleinement leur rôle d'impulsion politique. Dans ces conditions, la réduction de leur périmètre d'activité n'est pas compensée et pèse sur le fonctionnement concret du siège. La réforme de 1993 met ainsi en exergue un trait caractéristique du fonctionnement de Solférino, à savoir celui du faible investissement de ses responsables politiques dans les activités du siège. Ce faible investissement, récurrent après 1981, empêche d'exploiter les potentialités organisationnelles induites par la départementalisation, le pôle politique n'assurant que très imparfaitement l'animation du siège. L'absence d'impulsion politique ne fait, en cela, que refléter la dévalorisation des positions au sein de l'appareil national dans la hiérarchie socialiste des trophées politiques.

---

<sup>916</sup> On peut y voir l'accomplissement de la prédiction wébérienne selon laquelle : « la démocratie moderne, partout où elle est démocratie d'un grand Etat, deviendra une démocratie bureaucratifiée. Et il ne peut en être autrement, car elle remplace les fonctionnaires à charge honorifique, aristocratiques, nobles ou non, par un corps de fonctionnaires rémunéré. Il en est ainsi partout, y compris à l'intérieur des partis » ; extrait de la conférence prononcée à Vienne en 1918, « Le socialisme » in Weber (M.), *Œuvres politiques (1895-1919)*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 464.

<sup>917</sup> Friedberg E., *op. cit.*, p. 284.

<sup>918</sup> Cf. Bourdieu (P.), « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>919</sup> Pour un exemple de la nécessité de disposer d'une ingénierie sociale permettant de supporter le changement fonctionnel ou technique, cf. notamment Muniesa (F.), « Contenir le marché : la transition de la criée à la cotation électronique à la bourse de Paris », *Sociologie du travail*, vol. 47, 2005, p. 485-501.

## 2. Professionnaliser le siège pour mieux « décourantiser » Solférino.

Face à ces limites pratiques, les réformes structurelles entreprises ont-elles alors réellement permis de professionnaliser *Central office* ? Les permanents en refusant de rompre avec la culture politique du siège, ont contribué à subvertir la tentative de professionnalisation de Solférino. De même, l'autonomie du pôle administratif n'est effectivement que partielle. Les effets de la réforme sont donc nuancés. La preuve en est fournie par les opinions divergentes entre responsables politiques et permanents. Pour les premiers, la cause est entendue, la départementalisation n'a rien changé et Solférino demeure toujours soumis aux aléas de la vie de courant :

« *La départementalisation, c'est resté très formel, c'était surtout un bon moyen pour les Premiers secrétaires de l'époque de faire un truc par rapport aux lois de financement. C'est vrai qu'il y a eu des velléités de réforme, mais après quelques mois, tout redevient comme avant. Les permanents, il y en a qui sont là depuis très longtemps : on ne les touche pas, on ne peut pas les mettre dehors. J'étais aux Fédérations de 93 à 95 ; j'ai pas vu de gros changements par rapport à avant. Le PS, c'est un parti politique, on ne peut pas faire comme si cela n'existait pas. Allez voir à Solférino, et vous verrez que cela ne ressemble pas vraiment à une mécanique bien huilée qui tourne à plein régime. On ne peut pas se doter d'un siège plus consistant. Car l'organisation politique du parti n'est pas fondée là-dessus. Et rien ne changera tant qu'on restera dans cette logique de victoires-défaites électorales dans des laps de temps très courts »*

C. Caresche, entretien précité.

Trois éléments doivent être soulignés ici. D'abord, la confirmation que la modernisation est bien une problématique partagée par l'ensemble du parti, sous l'effet des lois de financement. Ensuite, le fait qu'un parti politique ne saurait être assimilé à « une entreprise comme les autres » : le PS, fondé de surcroît sur une représentation pluraliste de ses sensibilités, illustre les limites qui existent dans les tentatives d'imposition du modèle de l'entreprise sur une structure politique. Enfin, il paraît nécessaire pour modifier les référents organisationnels d'un parti et les pratiques qui en découlent que celui-ci connaisse une certaine stabilité sans laquelle chaque acte est voué à attiser les luttes internes. Or, la période 1992-1995 est des plus agitée politiquement pour le parti.

Cependant, voulant assurer la pérennité de l'organisation en dépolitisant le pôle administratif de Solférino, les dirigeants socialistes s'exonèrent d'une réflexion sur leur propre rôle politique. Cette exonération, inévitable dans le contexte de crise, conduit à un jugement sans équivoque sur l'efficacité de la réforme :

« Je pense que le Parti socialiste est globalement inefficace. Et que Solférino l'est aussi. Je pense notamment que les permanents étaient mieux formés. La création des pôles, c'est très récent. On ne l'a pas encore complètement intégrée. *Les chefs de pôles sont en général de bonne qualité, mais après ... De toute façon, quand vous avez un secrétariat avec 45 secrétaires nationaux, vous ne pouvez pas faire du bon boulot. »*

P. Moscovici, entretien précité.



Il est pour le moins saisissant de constater que des dirigeants chargés de cette réforme comme A. Claeys ou P. Moscovici estiment rétrospectivement que leur action n'a eu que peu d'incidence sur le fonctionnement du siège. *A contrario*, les permanents insistent forcément sur l'aspect fonctionnel de leur activité. La démarche est d'autant plus compréhensible que la réorganisation s'est faite en vue de rompre avec la subordination politique qui les reliait aux secrétaires nationaux. Ils semblent avoir mieux intégré certaines conséquences de la réforme que les dirigeants politiques qui les ont initiées. Ils insistent notamment sur une caractéristique de leur activité à laquelle les secrétaires nationaux sont par définition indifférents : la continuité de l'activité des services. Ainsi, dirigeants politiques et permanents s'accordent pour dire que, entre 1990 et 1995, les rivalités internes bloquent le fonctionnement du parti. Mais là où les dirigeants politiques ne voient après les réformes qu'un retour progressif à une forme routinisée du jeu politique, les permanents insistent sur la capacité à maintenir un niveau d'activité minimal, quelles que soient les circonstances politiques. Dans cette perspective, l'autonomie fonctionnelle est bien ainsi le signe d'une organisation plus professionnelle. La volonté de disjoindre l'appareil administratif des vicissitudes politiques de la direction nationale est, en ce sens, une réussite de la réforme de 1993 dont les permanents sont parfaitement conscients :

« Quand vous changez de Premier secrétaire tous les six mois, si les équipes sont pérennes, il y a des choses qui s'engrangent, se cumulent et sont opérationnelles. Vous ne repartez pas de zéro à chaque fois »

J. Salvator, entretien précité.

La confrontation des deux visions de *Central office* souligne en filigrane l'impossibilité de concevoir un parti comme une organisation professionnelle au sens plein du terme. L'interdépendance qui existe nécessairement entre les pôles politico-administratifs implique la coexistence de deux schèmes de perceptions, un politique et un professionnel, le second pouvant coexister avec le premier sans pouvoir s'y substituer. Aussi la professionnalisation de Solférino est limitée par la prégnance du politique sur son fonctionnement. Autrement dit, une organisation politique peut disposer de structures rationalisées et d'agents professionnels mais ne pourra fonctionner de manière pleinement efficace au sens entrepreneurial du terme qu'à partir de l'instant où elle aura reçu l'impulsion politique adéquate, et toujours dans le respect de sa culture interne.

En fin de compte, les termes de la rénovation du siège ont été posés de telle sorte que cette rénovation établisse une rupture avec le jeu des courants, rupture passant par la différenciation du pôle administratif. Solférino demeure donc un enjeu majeur de la compétition entre dirigeants, ceux-ci s'accordant uniquement sur la nécessité de redéfinir le terrain organisationnel de cette compétition. Un siège ne peut pourtant être considéré comme pleinement professionnalisé que si son pôle administratif est suffisamment autonome et indépendamment du fonctionnement du pôle politique. Or, il est impossible de considérer le pôle administratif de Solférino comme un appareil pleinement autonome.

D'une part, car il n'est pas assez différencié du pôle politique. D'autre part, surtout, car le jeu politique ne peut être banni de la vie du siège et impose ses logiques qu'elle que soit la forme de la structure formelle.

Il convient de pointer la prégnance du jeu des courants dans les modalités de rénovation du PS. En effet, la réorganisation du siège dans les années 1990 n'aurait pu avoir quelque effet que ce soit sans la conscience aiguë des dérives des courants par l'ensemble de membres du parti. De plus, elle a été conduite dans un souci de rendre au siège une liberté fonctionnelle dont le contexte politique le privait. La professionnalisation est donc un moyen de sortir des blocages politiques internes. De ce point de vue particulier, la réforme est considérée comme réussie<sup>920</sup>, puisque Solférino bénéficie désormais d'une relative indépendance. Exprimant cette indépendance nouvelle, le délégué général à la coordination, en poste de 1992 à 2008<sup>921</sup>, longévité exceptionnelle à ce poste, a parfaitement intégré le bénéfice qu'il pouvait retirer de la posture de neutralité fournie par l'idée de professionnalisation :

« Je n'ai pas essayé de dépolitiser. J'ai essayé de décourantiser. J'ai considéré que ma tâche était éminemment politique et qu'elle était au service de tout le parti. [...] Il fallait que j'objective le plus possible mon travail »

J. Salvator, entretien précité.

Dans ces conditions, les courants ne peuvent plus brouiller l'activité du parti au point de le paralyser, ce qui est directement relié à la rationalisation de la structure de Solférino et au statut reconnu à ses salariés. Aussi, la volonté de calquer l'organisation de *Central office* sur le modèle du monde de l'entreprise a entraîné un phénomène de différenciation de l'organisation qui, à défaut d'être complètement abouti, et de loin, en solidifie suffisamment les contours pour lui donner une existence propre. Si les lois de financement ont donc contraint les dirigeants du parti à repenser le siège du PS, c'est bien néanmoins la volonté politique de sortir de la sclérose induite par le jeu partisan bloqué qui a prévalu en fin de compte, davantage que la volonté de se doter d'un appareil central proprement professionnel. Les moyens consacrés à l'activité du siège sont alors un bon indicateur de cette volonté.

## **B. Le financement de Solférino : des choix sélectifs.**

Mesurer la professionnalisation du *party in the central office* impliquait d'abord d'établir les transformations de l'appareil central induites par les contraintes législatives et budgétaires des lois de 1990. Or, si les dirigeants socialistes ont dû s'adapter à ces contraintes, ils ne les ont pas moins retraduites en fonction des enjeux proprement internes, mais également en privilégiant leur propre

---

<sup>920</sup> Bien que sur de nombreux autres points, elle relève donc plutôt de l'innovation d'apparence, en ce que sa mise en œuvre pratique suscite des effets contraires aux objectifs affichés. Le modèle de l'innovation organisationnelle tel que développé par Appleton et Ward offre en l'espèce un bon outil théorique pour apprécier les mécanismes qui conduisent aux effets pervers de cette réorganisation, cf. Appleton (A. M.), Ward (D. S.), « Party Response to Environmental Change : a Model of Organizational Innovation », *Party Politics*, vol. 3 (3), 1997, not. p. 344. Sur la notion d'innovation et les conditions de son « acceptation », cf. Alter (N.), *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 2003.

<sup>921</sup> Il quitte ses fonctions en 2008 après avoir été élu maire d'une ville de la banlieue parisienne.

stratégie de développement du parti. En témoigne la répartition des ressources du parti et la part finalement réduite qu'y occupe le siège.

## 1. Des moyens financiers limités.

En dépit de la réorganisation dont il a été l'objet, le financement de son activité révèle les faibles moyens dont Solférino dispose, renseignant par là sur les attentes des leaders socialistes à son égard (Tab. 6-8).

Exercice	Budget	Salaires	Vendredi	Communication	Sondages	Secrétaires nationaux	Fédérations
1992	26,2	4,3	3,8	1,1	0,36	1,15	3
1993*	32,3	5,6	3	0,7	0,1	0,6	3,35
1994*	22,2	4	2,7	0,61	0,15	0,5	3
1995	18,3	3,8	1,2	0,3	0,15	0,15	2,7
1996*	17,3	4,1	1,3	0,3	0,06	0,15	2,7
1997	17,6	4,9	1,1	0,8	0,12	0,27	3,1
1998*	29,6	5,3	1,2	0,9	0,07	0,73**	5,3
2003	21,5	7,8	—***	—	—	—	6
2004	20	8	—	—	—	—	6

\* Prévisions

\*\* Secrétariat national + Intranet

\*\*\* Non disponible

**Tab. 6-8. Ventilation du Budget du PS (en M€). Source : CR des BN du PS, Archives Solférino.**

Une part très faible du budget est consacrée au développement de l'organisation centrale en tant que telle. Le principal poste de dépenses pour le siège reste bien sûr les salaires et charges des permanents, poste qui ne cesse de croître depuis 1992 en valeur absolue (de 4,3 à 8 M€) et en valeur relative (de 16,4 % à 40 %). Cette évolution s'est faite au détriment des moyens d'action du parti. La communication par exemple en a largement pâti. Communication interne d'abord, puisque l'hebdomadaire du parti a non seulement vu ses effectifs diminuer, mais aussi l'ensemble de sa dotation considérablement réduite. Communication externe ensuite, dont les moyens ont été également réduits, bien qu'en des termes plus limités.

Mais, de manière plus significative encore, ce sont les moyens octroyés au fonctionnement du secrétariat national qui se signalent par leur faiblesse : dès 1993, ils ne représentent que 2 % du budget environ. Ce qui indique que l'appareil administratif du parti ne dispose que de peu de ressources pour mener son action, ce qui encourage un mouvement d'externalisation vers des interlocuteurs hors parti. La professionnalisation politique est, en effet, généralement entendue comme le développement d'une

organisation interne capable d'intégrer dans son fonctionnement un personnel recruté pour son expertise reconnue dans le secteur privé et rémunéré en conséquence. Contrairement à ce schéma, la professionnalisation de Solférino ne permet pas de développer ce type de recrutement, ni d'entretenir des liens autres qu'informels avec ces experts. Deux raisons expliquent ce choix de développement. D'abord, la prégnance d'un rapport militant à l'organisation qui empêche les dirigeants du parti de concevoir l'organisation centrale comme le réceptacle d'une expertise privée. S'ils souhaitent la professionnalisation du parti, ils refusent de s'aligner sur les critères de reconnaissance de l'expertise professionnelle telle qu'elle existe dans le secteur privé. Outre un rapport problématique à l'argent dans l'évaluation de cette expertise, la nature du parti est invoquée pour en défendre la spécificité politique, spécificité inconciliable avec les critères de l'entreprise :

« Le PS ne sera jamais le SPD ou le Labour. Nous, on ne fonctionne pas comme cela. On travaille à notre manière, parce que vous ne pouvez pas dire que le PS c'est une entreprise. Pour les campagnes, c'est différent, mais dans le fonctionnement quotidien, là ... *Aucun dirigeant n'oserait proposer quelque chose comme cela* ... Et puis de toute façon, est-ce qu'on en a vraiment besoin ? On est quand même capables de mobiliser nos réseaux quand on en a besoin. *L'expertise, elle n'est pas forcément dans le parti, mais elle y entre de manière informelle* »

O. Faure, directeur adjoint au cabinet du Premier secrétaire entre 2000 et 2007, entretien personnel du 28 septembre 2006.

Le siège n'est donc pas pensé comme le lieu de production de l'expertise sur laquelle le PS doit appuyer son action. Implicitement, cela renvoie l'idée d'une professionnalisation de l'appareil central qui se confond étroitement avec la réalisation de la seule maintenance de l'outil partisan<sup>922</sup>. D'où cette externalisation quant à la mobilisation de l'expertise, externalisation qui se double du recours de plus en plus important à des prestataires de service extérieurs au parti pour des tâches subalternes qui relevaient jusque-là des permanents<sup>923</sup> :

« On ne peut pas avoir toutes les compétences au PS. Ce qui est important, c'est que le parti puisse mobiliser des compétences quand il en a besoin. Il faut qu'on soit capable d'externaliser quand c'est nécessaire. Mais externaliser au sens large, je dirai. Il faut qu'on puisse mobiliser un groupe d'experts par exemple. Mais il faut aussi savoir déléguer dans le fonctionnement pratique pour se centrer vers l'action politique du parti. Par exemple, l'organisation des congrès, *on pilote l'organisation mais après on confie cela à des entreprises dont c'est le métier* »

A. Claeys, entretien précité.

Les moyens financiers mis à disposition du siège sont donc peu importants. Ce choix doit être mis en perspective avec la volonté des dirigeants de développer l'appareil fédéral du parti, grâce à la péréquation. Plutôt qu'un renforcement asymétrique de l'organisation centrale, le développement du parti à l'échelon local est donc également souhaité.

---

<sup>922</sup> Il n'est d'ailleurs pas étonnant, dans cette perspective, de constater que les sondages n'occupent qu'une place marginale dans le budget du parti, alors que, par ailleurs, leur importance comme outil politique ne cesse de croître. Encore convient-il de relativiser davantage encore leur usage collectif puisqu'ils sont directement commandés par le cabinet du Premier secrétaire qui décidera ou pas de les transmettre aux services potentiellement intéressés.

<sup>923</sup> Les revues de presse ne sont désormais par exemple plus faites par les permanents.

## 2. Le renforcement des fédérations par la péréquation.

La péréquation relève en effet d'un choix éminemment politique en ce qu'elle est introduite dans sa version actuelle en 1993, ceci donc alors même que le parti entre dans une profonde crise financière. Elle consiste en une rétrocession aux fédérations d'une part de la dotation publique, en fonction de critères tels que la taille de la fédération et son nombre d'élus. Son objectif est de favoriser le développement de l'organisation du parti sur l'ensemble du territoire, quels que soient par ailleurs son réseau d'élus ou sa surface militante. L'objectif est donc d'entretenir la pénétration territoriale du parti. En cela, il s'agit bien d'une volonté de renforcer l'organisation partisane. Ce renforcement est d'autant plus nécessaire que, jusqu'en 1993, de nombreuses fédérations ne disposent toujours pas de permanents propres. En outre, la faiblesse organisationnelle des fédérations épouse étroitement les contours de la présence électorale socialiste : dans les fédérations comptant un nombre conséquent d'élus, l'appareil fédéral est généralement développé, tandis que dans le cas inverse, les fédérations ne connaissent qu'une activité erratique :

« C'est vrai que la péréquation nous a permis d'avoir de quoi nous payer un, voire deux permanents. Ce n'était pas possible avant : les militants sont trop peu nombreux et on n'avait aucun élu. Avec la péréquation, on a pu sortir un peu de l'amateurisme et commencer à organiser une vraie vie fédérale. Cela a permis aussi d'alléger la charge de travail de ceux qui faisaient tourner la fédération grâce à leur seul engagement. [...] Maintenant, on commence vraiment à bien mobiliser la machine »

P. Allemand, Premier fédéral des Alpes-Maritimes<sup>924</sup>, entretien personnel du 29 octobre 2004.

Ce mode de fonctionnement correspond à la structure décentralisée du parti et au poids des élus en son sein. Philippe Juhem a par exemple montré que la taille des sections du parti dépend étroitement du nombre d'élus socialiste sur son territoire<sup>925</sup>. Cette dépendance à l'égard des élus n'est pas sans peser sur la continuité du fonctionnement des fédérations. L'introduction des financements publics va alors permettre d'impulser une nouvelle dynamique organisationnelle destinée à renforcer les structures locales du parti, quel que soit par ailleurs le poids des élus dans les fédérations. Il s'agissait de doter l'ensemble des fédérations de moyens suffisants pour permettre à chacune d'elle de disposer d'un ou plusieurs permanents, support indispensable au développement local de l'implantation du parti mais aussi plus prosaïquement à son maintien effectif dans les territoires où le PS ne possède pas d'ancrage électoral profond :

« Les financements publics doivent servir à aider les fédérations, au moins les plus petites d'entre elles. Bien sûr que cela ne suffit pas à gagner une circonscription. Et puis la péréquation, les grosses fédérations ont du mal à l'accepter. Mais avec les financements publics, on peut avoir une lisibilité au niveau national. Et une grande formation comme le PS doit avoir des moyens au niveau national pour fonctionner correctement. Il faut s'en servir pour chercher à gagner des voix partout, pas seulement là où on a déjà des élus locaux. La péréquation participe de cette idée. [Alors] la péréquation, on ne peut pas

---

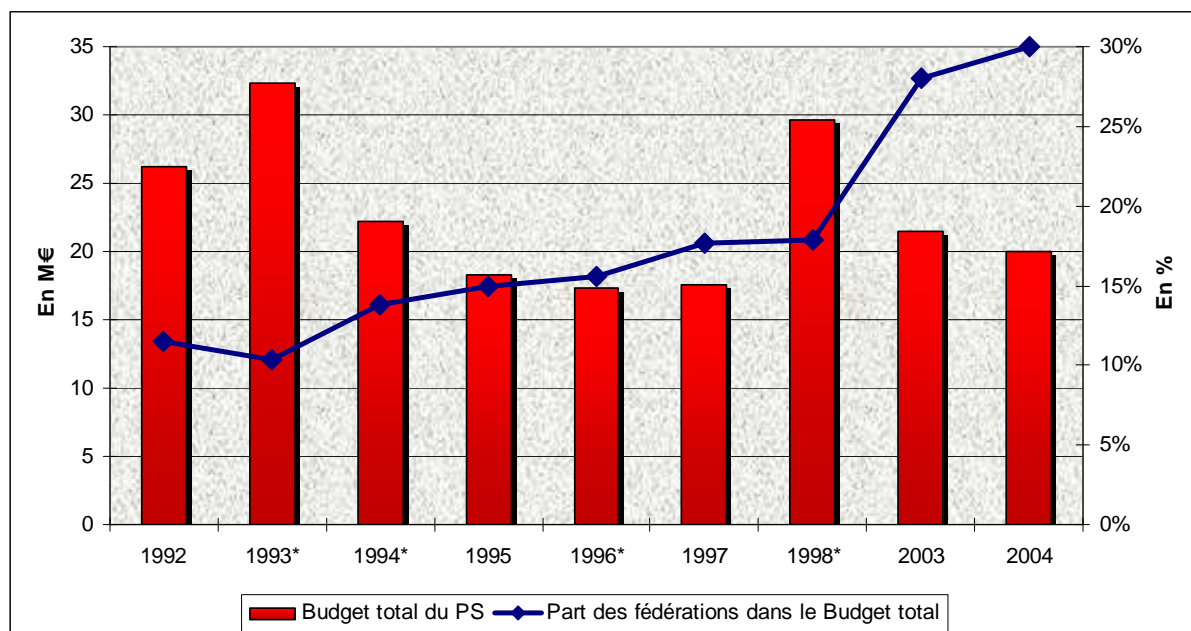
<sup>924</sup> Les Alpes-Maritimes sont une des terres de missions du PS les plus « hostiles » : en 2007, N. Sarkozy y réalisa un de ses plus gros scores au second tour (68 %). En 2004, les 34 sections de la fédération regroupent près de 1000 membres dont 600 environ à Nice.

<sup>925</sup> Cf. Juhem (Ph.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *op. cit.*

vraiment dire que cela a renforcé le parti au niveau local. Cela l'a stabilisé au niveau de ses instruments permanents, ce qui est déjà beaucoup car là, il y a une faiblesse du PS, on ne peut pas le nier. [...] *Le risque existe bien sûr que les fédérations deviennent un outil logistique au service des élus, des gros élus qui tiennent tout. Mais il faut voir que dans les petites fédérations, ce n'est pas comme cela et c'est par rapport à ces petites fédérations que la péréquation trouve sa raison d'être* »

A. Claeys, entretien précité.

On retrouve, là encore, un des effets du marquage de l'argent public qui est pensé comme un outil de développement en propre de l'organisation<sup>926</sup>. La centralisation des ressources financières en rend, dans un second temps, la réalisation possible. Et si les dirigeants du parti se refusent encore à envisager la péréquation comme une rétribution à un contrat d'objectif fixé aux fédérations<sup>927</sup>, leur souci de maintenir la péréquation et de la renforcer depuis 1993 ne s'est jamais démenti. Au contraire, l'effort en faveur des fédérations s'est considérablement accru, de telle sorte que désormais la péréquation, second poste de dépenses, représente presque un tiers du budget global du parti (Graph. 6-8).



\* Prévisions

**Graph. 6-8. Evolution de la part des fédérations dans le budget total du PS en %(1992-2004).**

Par conséquent, l'introduction des financements publics a été l'occasion pour les dirigeants socialistes de préciser leur stratégie par rapport à leur organisation. Dans ce cadre, la professionnalisation de Solférino est pensée comme le moyen d'orienter nettement le fonctionnement

<sup>926</sup> En ce sens, l'argent public apparaît bien comme une monnaie pédagogique, cf. Zelizer (V.), *op. cit.*, pps. 264-265.

<sup>927</sup> Aucun critère en terme d'augmentation des effectifs ou de progression électorale n'entre en ligne de compte dans le calcul de la péréquation. Signe de la culture partisane socialiste, l'évocation de cette possibilité en entretien suscitait au mieux une réaction interloquée (« Mais enfin, ce n'est pas cela le PS »), au pire un rejet catégorique (« Il faut arrêter de dire n'importe quoi, on n'est pas une entreprise, le PS c'est un parti politique quand même »). Contrairement au PS, l'UMP s'est, elle, rangée à ce principe d'efficacité économique, comme l'indique Olivier (L.), « Nouvelles procédures participatives et changements dans l'organisation partisane. Le cas de l'UMP », Communication présentée lors de l'Atelier *Partis politiques et changement : tentatives de rapprochements théoriques autour d'une notion incertaine*, Congrès AFSP 2007.

de l'appareil central autour de la réalisation des fonctions de maintenance de l'organisation. Ce choix quant au rôle de Solférino s'insère dans une ambition plus large consistant à améliorer l'implantation territoriale du parti, en lui permettant de disposer d'une architecture locale pérenne. Les évolutions ultérieures des relations entre le siège et ses fédérations confirmeront ce choix d'orientation.

\*\*

\*

Contrairement à l'hypothèse de Katz et Mair, l'introduction des financements publics n'est donc pas une ressource librement mobilisable par les partis de gouvernement. Le recours à l'Etat pour financer les partis peut également être une obligation, que les partis de gouvernement vont essayer de domestiquer avec un succès relatif. Le maintien d'une « contestabilité » du système partisan illustre l'incapacité des partis de gouvernement français à user des financements publics comme d'un outil uniquement à leur service.

Les effets des financements publics sur le budget du PS montrent, par ailleurs, que les partis de gouvernement français ne peuvent pas exclusivement compter sur les seules dotations publiques ; ils doivent également accroître leurs revenus propres, pour mieux relativiser le poids de ces dotations qui constituent désormais leur principale source de financement. Développer les ressources traditionnelles, cotisations d'adhérents et d'élus, est ainsi indispensable pour le Parti socialiste. Les financements publics orientent alors le sens du changement organisationnel du parti, en ce qu'ils favorisent un renforcement de l'organisation du parti et sa rationalisation. Celle-ci se heurte cependant à des limites, comme l'illustre la professionnalisation de Solférino. Les financements publics sont donc un vecteur de professionnalisation de l'organisation socialiste, ce qui n'induit pas que le parti fonctionne pourtant de manière pleinement professionnelle. Cette résistance au changement illustre la prégnance des usages et des pratiques qui y ont cours, lesquels rendent compte de la culture de l'organisation et de l'hybridation nécessaire de celle-ci au contact de normes de fonctionnement nouvelles, managériales notamment.

L'introduction des financements publics a donc accru le processus de cartellisation du parti, dans des termes sensiblement différents pourtant des propositions du modèle de Katz et Mair. Si l'Etat est devenu un acteur majeur de la régulation financière du parti, la nécessité de rationaliser les recettes « alternatives » aux dotations publiques ont conduit le PS à renforcer de manière significative son organisation, Solférino retrouvant ainsi une centralité dont les différends politiques de ses leaders l'avaient privé. Les financements publics ont, à cet égard, acté la faiblesse militante en termes numériques, mais n'ont pas accru la rupture entre le parti et la « société civile », de la manière dont Katz et Mair la mesurent en tout cas : il n'y a pas (beaucoup) moins d'adhérents au PS. Ils introduisent

par contre une véritable transformation de l'organisation sur trois points. D'abord, ils transforment potentiellement le sens de l'adhésion au parti, laquelle apparaît désormais aussi comme un outil de financement de son activité parmi d'autres. Ils appellent en cela d'autres modes d'association, de mobilisation et de participation des adhérents à l'activité partisane (cf. chapitre VIII). Ils renforcent, ensuite, le poids des élus sur le parti, notamment des parlementaires, puisque ceux-ci deviennent une source directe du financement du parti, non seulement par leurs propres cotisations, mais aussi par le mode de calcul de la dotation publique en fonction de leur nombre. Ils tendent alors à renforcer encore la prégnance des enjeux électoraux sur la vie du parti. Ce qui amène, enfin, à faire émerger un nouveau rapport à l'organisation, laquelle est désormais envisagée explicitement et de manière croissante comme un outil de conquête des suffrages, outil organisé autour de cet objectif.

Pointer ces évolutions ne suffit pourtant pas à rendre compte des transformations du PS après 1990. Elles ne témoignent, en effet, que d'une facette du changement de l'organisation socialiste, sans tenir justement compte de l'articulation de ces réformes avec le fonctionnement de la configuration partisane. Ainsi, les leaders socialistes s'accordent bien sur les fonctions qui lui sont assignées. Pour autant, un élément central n'est toujours pas tranché, celui de l'adaptation des règles du jeu de la compétition intrapartisane et de leur articulation avec le fonctionnement de l'organisation du parti. La litanie des Premiers secrétaires à la tête du parti entre 1990 et 1995 est révélatrice de cette évolution entre d'une part, la rationalisation de l'organisation et, d'autre part, l'incapacité d'établir une nouvelle configuration partisane. Toute la difficulté de cette période consiste alors à retrouver une stabilité suffisante pour que ces deux facettes du même mouvement s'imbriquent.

Aggravée par une série de revers électoraux, la crise du parti perdurera jusqu'en 1995, date à laquelle L. Jospin parviendra à établir les bases d'un nouveau leadership – fragile – en s'appuyant sur une configuration partisane et un fonctionnement interne renouvelés. Néanmoins, il ne pourra s'imposer qu'en profitant des évolutions progressives introduites par ses prédécesseurs entre 1990 et 1995. Si durant ces cinq années difficiles, le PS apparaît alors comme un « bateau ivre » ingouvernable, les tentatives durant cette période pour y remédier fournissent, de manière incrémentale, le socle de la stabilité future de 1995 : derrière l'impossibilité d'établir une nouvelle configuration partisane, une série d'innovations est introduite, destinée à fournir les bases organisationnelles d'un nouvel équilibre partisan viable articulé autour des transformations récentes du parti.





## **CHAPITRE VII. LA FUITE EN AVANT : UNE ORGANISATION INGOUVERNABLE FACE A SES MUTATIONS (1990-1995).**

*« Monsieur le Comte avait toute la hardiesse du cœur que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir ; et il n'avait pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l'esprit, qui est ce que l'on nomme résolution. La première est ordinaire et même vulgaire ; la seconde est même plus rare que l'on ne se peut l'imaginer : elle est toutefois encore plus nécessaire que l'autre pour les grandes actions ; et y a-t-il une action plus grande au monde que la conduite d'un parti ? Celle d'une armée a, sans comparaison, moins de ressorts, celle d'un Etat en a davantage ; mais les ressorts n'en sont, à beaucoup près, ni si fragiles, ni si délicats. Enfin, je suis persuadé qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers »*

Cardinal de Retz, *Mémoires*, Paris, Garnier, Col. Classiques Garnier, 1998 [1677], p. 245.

Au sortir du congrès de Rennes, le PS entre dans une phase de crise sans précédent depuis sa refondation à Epinay. La crise est, avant tout, électorale. Les années 1992, 1993 et 1994 sonnent comme autant de défaites à l'ampleur inédite. La crise est, également, politique. Non seulement aucun prétendant à la succession de F. Mitterrand ne s'impose ; pire, aucun d'entre eux ne fédère une quelconque majorité autour de lui. Le PS connaît alors une succession étourdissante de Premiers secrétaires, jusqu'à ce que, en 1995, L. Jospin reprenne les rênes du parti. Ainsi, P. Mauroy abandonne sa fonction à L. Fabius en 1992. Celui-ci est, après la débâcle des législatives de 1993, débarqué au profit de M. Rocard. Las, l'échec du leader de la deuxième gauche aux élections européennes de 1994 précipite son départ, au profit cette fois de H. Emmanuelli, lequel restera en poste jusqu'après l'élection présidentielle de 1995, avant de céder sa place à L. Jospin.

La dimension politique de la crise qui secoue le parti n'est, cependant, qu'une facette d'un mal plus profond. En effet, la crise est, enfin, organisationnelle. Dans une économie partisane restructurée par le mouvement de professionnalisation des élites, les modes de fonctionnement de la compétition intrapartisane empêchent toute recomposition d'ampleur. Prisonniers de logiques internes avec lesquelles ils ne peuvent – ni ne veulent – rompre, les dirigeants du parti en sont réduits à une action en pointillé qui n'a d'autres conséquences que de perpétuer un jeu interne sclérosant. L'organisation du parti est donc à repenser. Cependant, c'est bien parce qu'une nouvelle configuration partisane ne peut émerger en l'état, qu'un nouvel équilibre organisationnel ne peut s'établir. Les dirigeants du parti se heurtent ainsi à une contradiction majeure : ne pouvant élaborer un nouvel équilibre partisan, ils ne peuvent objectiver dans les formes de l'organisation les changements qui affectent le parti.

Implicitement jusqu'en 1993, puis explicitement après les élections législatives, la question du maintien de l'organisation va s'imposer de manière lancinante au sein du parti. Elle s'exprime notamment autour du rôle des courants, posant la question de l'enclosure sociologique du parti. Alors que les conséquences du congrès de Rennes continuent de paralyser le fonctionnement du parti, c'est dans un premier temps la question de l'utilité de l'organisation dans sa forme elle-même qui est posée. Le remplacement de L. Fabius par M. Rocard illustre les solutions préconisées à cet égard mais aussi, et surtout, les contraintes d'une compétition intrapartisane limitant l'ampleur des changements dont le parti a besoin. La séquence électorale de 1992-1994 pose crûment la question de savoir que faire du Parti socialiste (Section 1). La réponse la plus ambitieuse à cette question fondamentale est apportée par M. Rocard qui, lorsqu'il s'impose à la tête du parti, en prône une refondation radicale. Son échec n'en sera que plus grand, soulignant la permanence des effets imposés par les formes de l'organisation. D'un premier secrétaire à l'autre, malgré des ajustements statutaires, l'inertie organisationnelle se prolonge, donc y compris alors que de nouveaux regroupements apparaissent entre équipes intrapartisanes (Section 2).

Au terme de cinq années particulièrement agitées, les leaders du parti s'accordent pour voir d'abord dans l'organisation socialiste une véritable entreprise politique. Ils ne parviennent pourtant pas à résoudre cette équation décisive, à savoir comment rétablir un équilibre partisan capable de générer un nouveau leadership. Dans ces conditions, l'élection présidentielle ne constitue plus seulement une fin, mais également un moyen pour résoudre la crise dans laquelle l'inertie organisationnelle du PS le plonge.

## **Section 1. Que faire du PS ? L'organisation socialiste face à la crise électorale.**

Les échéances de 1992-1993 vont faire apparaître de manière dramatique l'ampleur de l'érosion électorale du PS. Le parti y réalise en effet ses scores les plus faibles depuis la refondation d'Epinay. Dans cette perspective, la forme d'abord, puis l'existence même du PS sont remises en question. Ces déboires électoraux conduisent tout à la fois à l'exacerbation des rapports entre le *party in the public office* et le *party in the central office*, sur fond de succession à F. Mitterrand, puis à la réactivation des affrontements internes entre courants. Chaque revers électorale est l'occasion de remettre en cause l'organisation du parti : après l'échec des régionales et cantonales de 1992, les statuts du parti sont modifiés ; après la débâcle des législatives, c'est son existence même qui est interrogée. Chacune de ces étapes renvoie à la transformation de la compétition intrapartisane. Dans un premier temps, l'effondrement de la configuration partisane autour de F. Mitterrand est

définitivement consommé. Dans un second, il s'agit de concilier la forme du parti avec les structures de l'économie partisane, tout en actant la nouvelle donne électorale.

Les années 1992-1993 constituent donc l'occasion d'entériner les transformations subies par l'organisation socialiste depuis l'accession au pouvoir. Elles marquent une nouvelle étape dans le processus de changement du parti et actent l'émergence contrariée du PS comme entreprise partisane cartellisée (§2). L'objectivation de ces changements se heurte cependant à de nombreux blocages. Il convient d'abord de solder les rapports de sujétion du parti vis-à-vis du pouvoir exécutif et, plus particulièrement, de F. Mitterrand. Ceci induit une dissociation organisationnelle qui prendra corps avec l'opposition ouverte du parti contre le gouvernement, avec pour point d'achoppement le devenir électoral du parti et son autonomie vis-à-vis du *party in the public office*. Cette dissociation témoigne de l'inadéquation désormais avérée entre la configuration partisane héritée des années 1980 et l'organisation du parti (§1). Confrontées à l'échec électoral, dans un contexte renouvelé de luttes pour le leadership, les élites partisans tentent d'adapter le fonctionnement interne du parti en 1992, avant d'envisager après les élections législatives son dépassement. Dans cette situation trouble, l'unité sera finalement préservée, l'organisation socialiste apparaissant aux élites partisans comme le support indépassable en vue de la définition d'une nouvelle configuration partisane.

## **§1. La configuration partisane contre l'organisation du parti.**

Si le congrès de Rennes a provoqué la paralysie du parti, la crise qui le secoue va être renforcée par la conjonction de deux éléments étroitement liés. Le premier est la crise électorale qui débute en 1992 pour atteindre son paroxysme avec la débâcle des élections législatives de 1993. Face à cette situation, les dirigeants socialistes cherchent dans l'urgence à maintenir l'acquis principal de la décennie 1980 : la position dominante du PS, tout au moins à gauche. Cet objectif constitue pourtant un des points de tension avec le gouvernement et le Président de la République.

### **A. Maintenir à tout prix l'hégémonie à gauche : l'inéluctable défaite de 1993.**

La situation électorale du Parti socialiste est, à partir de 1992, des plus défavorables. La politique conduite par le gouvernement confronté entre autres au lancinant problème du chômage suscite des mécontentements grandissants, tandis que le parti lui-même, miné par les affaires, connaît

un rejet croissant de l'opinion<sup>928</sup>. Dans ce contexte, il s'agit surtout, pour les leaders socialistes, de préserver la position dominante du parti.

## 1. L'ampleur du décrochage électoral.

Les années 1990 se caractérisent par une baisse significative de la participation politique. Les élections régionales et cantonales de 1992, puis les élections législatives de 1993 connaissent des taux d'abstention élevés : 31, 38 et 31 % (au premier tour). Ces taux d'abstention s'ajoutent à la progression du vote frontiste, la moindre attractivité des partis de gouvernement et l'audience croissante de nouveaux partis, notamment les partis écologistes<sup>929</sup>. Dans ce contexte, les positions des partis de gouvernement s'érodent globalement : alors qu'ils drainaient 90 % des votes en 1978, ce taux tombe à 78,5 % en 1993 pour s'établir en 2002 à 74 % (Tab. 7-1).

Années	% des suffrages exprimés		Abstention
	Partis de gouvernement	Vote protestataire	
1978	90 %	10 %	16.8 %
1981	96 %	4 %	29.1 %
1986	83.5 %	16.5 %	21.5 %
1988	86.5 %	13.5 %	33.9 %
1993	78.5 %	21.5 %	30.7 %
1997	73.5 %	26.5 %	31.5 %
2002	74 %	26 %	39.7 %
2007	83 %	17 %	40 %

Tab. 7-1. Répartition des suffrages entre partis de gouvernement et leurs alliés et partis protestataires au premier tour des élections législatives (1978-2007)<sup>930</sup>.

Pierre Martin montre cependant que cette crise du système politique doit s'analyser bien davantage comme la traduction conjuguée d'une transformation des comportements électoraux des Français et

<sup>928</sup> Les côtes de popularité de F. Mitterrand et de ses premiers ministres, connaîtront par exemple une chute sévère. En mars 1992, 59 % des interrogés s'estiment mécontents de F. Mitterrand (Baromètre IFOP/JDD). Edith Cresson, nommée Premier ministre en remplacement de M. Rocard, détient même un des records d'impopularité sous la V<sup>ème</sup> République : 22 % d'opinions favorables (baromètre de la SOFRES pour le Figaro-Magazine du 7 mars 1992).

<sup>929</sup> Eléments annonçant une crise du système politique. Le titre des ouvrages de la collection Chroniques électorales sont à cet égard révélateurs : « vote éclaté » en 1992, « vote sanction » en 1993, « vote de crise » en 1995 et « vote de tous les refus » en 2002.

<sup>930</sup> Parmi les partis protestataires, il convient de ranger non seulement les partis aux deux extrêmes de l'échiquier politique, mais également les partis qui en sont aux franges, tels le feu RPF de C. Pasqua et Ph. De Villiers. Par souci de simplification, la catégorie partis de gouvernement regroupe tous les partis alliés aux deux partis dominants que sont le PS et l'UMP. Les étiquettes DVG et DVD ont été arbitrairement rangées dans la catégorie vote protestataire-abstention pour souligner le refus de se positionner sous la houlette des partis dominants.

d'une crise de l'offre politique, plutôt que comme une preuve de la « dépolitisation »<sup>931</sup> qui affecterait les électeurs<sup>932</sup>. Cette crise de l'offre, le PS va très directement l'incarner, d'abord en 1992.

En effet, à l'issue de cette double consultation, le Parti socialiste ne recueille que 18 % aux élections régionales et 25 % aux élections cantonales. Le score des régionales est particulièrement révélateur du décrochage électoral dont souffre le PS. Le parti connaît surtout une forte perte auprès de son électorat naturel, les couches moyennes salariées (20 % auprès des ouvriers et salariés du secteur public contre respectivement 36 et 40 % aux législatives de 1986)<sup>933</sup>. En outre, son influence territoriale régresse nettement dans les régions les plus dynamiques du pays (-14 points en Île-de-France par rapport aux régionales de 1986, -14,2 en Rhône-Alpes)<sup>934</sup>.

A ces éléments se rajoute l'incapacité du parti à maîtriser ses alliances, dans un contexte de « post-ouverture » qui lui est défavorable. Dans le prolongement des oppositions internes suite à la guerre du Golfe, les dissidences se multiplient au sein du parti, notamment de la part des membres de Socialisme et République qui soit rejoignent des listes concurrentes (premier fédéral des Hautes-Alpes, Christian Graglia rejoindra Energie Sud), soit s'inscrivent sur des listes dissidentes (comme Michel Etievant, premier fédéral de la Côte-d'Or)<sup>935</sup>. Ensuite, Génération Ecologie (GE), emmenée par Brice Lalonde, pourtant membre du gouvernement, recueille 7 % des voix en se présentant contre les listes socialistes. Enfin, France-unie (FU), regroupant les centristes favorables à l'ouverture, présente ses propres listes, J-P. Soisson, ministre d'ouverture lui aussi, affrontant également une liste socialiste dans l'Yonne. Signe de ce brusque retournement électoral, le PS est contraint de passer des alliances à géométrie variable dans chaque région et département, sollicitant l'appui aussi bien des « autres formations de gauche, [des] écologistes, [que] des forces de progrès »<sup>936</sup>. Au total, il ne conserve cependant plus que la région Limousin et treize départements, perdant même des bastions historiques, comme le conseil régional Nord-Pas-de-Calais, au profit des Verts.

Expérimentés au niveau local, niveau dont les logiques territorialisées les renforcent, les attermoissements stratégiques du Parti socialiste ont pour conséquence de fragiliser davantage sa position électorale et d'offrir un espace de concurrence à des partis qui bénéficient soit de la présence de leurs représentants au gouvernement (GE), soit de leur soutien à la majorité (FU) pour attirer à eux des électeurs tentés par le rejet du PS. Globalement illisible – des listes estampillées Majorité

---

<sup>931</sup> Pour une analyse des ressorts de ce discours, voir Missika (J-L.), « Les faux semblants de la dépolitisation », *Le Débat*, 1992, n°68, p. 14-19.

<sup>932</sup> Voir Martin (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, op. cit., chapitre 6, pps. 185-214, ainsi que Chiche (J.), Dupoirier (E.), Grunberg (G.), « La participation dans tous ses états (1986-1992) » in Habert (Ph.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1992, pps. 165-186.

<sup>933</sup> Jaffré (J.), « Les courants politiques et les élections de mars 1992 » in Habert (Ph.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), op. cit., p. 147.

<sup>934</sup> *Ibid*, p. 150.

<sup>935</sup> *La Croix* du 28 février 1992.

<sup>936</sup> L. Fabius in *Le Monde* du 24 mars 1992.

présidentielle côtoient même des listes Parti socialiste – la stratégie électorale du PS se résume alors à une série de compromis nationaux et locaux qui se juxtaposent. L'émergence des écologistes à l'occasion de ces élections contribue en outre à brouiller la position du PS. GE et Les Verts obtiennent au total près de 14 % des voix aux régionales (respectivement avec 7 et 6,75 %), score proche de celui du PS et très au-dessus des 8 % du PC. Dans ces conditions, la position hégémonique du PS semble remise en cause, complexifiant davantage les jeux d'alliances en prévision des législatives de 1993.

La laborieuse ratification du traité de Maastricht lors du référendum du 20 septembre 1992 confirme le « divorce » entre les socialistes et l'électorat populaire<sup>937</sup>. Ratifié à une courte majorité, 51 % pour le *oui*, ce traité marque en effet un rejet de l'Europe de la part de l'électorat populaire, les « logiques socio-économiques [liant] les jugements positifs à l'appartenance à des groupes sociaux aisés »<sup>938</sup>. Si les clivages relatif à l'adoption ou non de ce traité concernent l'ensemble des partis sur l'échiquier politique, le référendum accroît les divisions internes au Parti socialiste, annonçant la future scission de Socialisme et République, ainsi que le rejet du pouvoir exécutif<sup>939</sup>.

C'est dans ce contexte peu favorable au PS qu'interviennent les élections législatives de mars 1993. Dans la lignée de ses scores de l'année précédente, le PS obtient un piteux 19 % des voix, son plus mauvais scores à ces élections depuis Epinay. Plus que la faiblesse du score, cette débâcle met au jour d'une part la décomposition sociologique de l'électorat socialiste mais, également, sa décomposition territoriale. Du point de vue sociologique, les 18-24 ans, la « génération Mitterrand », rejettent largement le PS (18 % contre 40 en 1988). Surtout, les employés et les ouvriers se détournent massivement du parti (respectivement 18 et 19 % contre 40 et 43 % en 1988). 1993 constitue à cet égard, pour H. Rey, une étape décisive dans l'éloignement des catégories populaires vis-à-vis du Parti socialiste, éloignement compensé de manière limitée par le ralliement des cadres et professions intellectuelles supérieures<sup>940</sup>. Ainsi, quand en 1988 24 % des cadres et 42 % d'ouvriers votaient pour F. Mitterrand, ceux-ci ne seront plus que 19 % à voter socialiste en 1993 tandis que ceux-là seront 28 % à le faire, dépassant ainsi pour la première fois les ouvriers dans le vote socialiste<sup>941</sup>.

---

<sup>937</sup> Pour paraphraser Henry Rey qui évoque « un divorce pas si soudain », cf. Rey (H.), *La gauche et les classes populaires. Histoire et actualité d'une mésentente*, La Découverte, 2004, p. 33.

<sup>938</sup> Denni (B.), « Du référendum du 20 septembre 1992 sur l'union européenne aux élections législatives de mars 1993 » in Habert (Ph.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1993, p. 99. Plus généralement, sur les attitudes des Français vis-à-vis de l'Europe, voir Percheron (A.), « Les Français et l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable ? », *RFSP*, 41, 1991, pps. 382-406.

<sup>939</sup> Les divisions relatives à l'adoption du traité furent l'occasion de dénoncer la « dérive technocratique » des partis de gouvernement tous favorables au traité, « dérive » matérialisée par des réunions communes entre quelques responsables socialistes (E. Guigou par exemple) et centristes. Cf. en ce sens Halimi (S.), *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber, Col. Raisons d'agir, 1997. Certaines interventions de responsables socialistes ne sont pas d'ailleurs sans interpellier sur cette rupture avec l'électorat populaire. Lors de sa première intervention dans un congrès du parti, E. Guigou estima que : « Bien sûr, nous aurons le droit de voter et d'être élus ailleurs, mais pas seulement : nous serons, par exemple, protégés lorsque nous irons à l'étranger par les consulats des autres pays de la communauté, et je suis, moi, assez persuadée que lorsqu'on se trouvera au fin fond de l'Inde, eh bien il sera assez agréable de pouvoir faire appel à un consulat britannique » : E. Guigou, Congrès national de Bordeaux des 10-12 juillet 1992, *Sténotypies OURS*, p. 103.

<sup>940</sup> Cf. Rey (H.), *op. cit.*, p. 39.

<sup>941</sup> *Ibid.*, p. 39-40.

Du point de vue territorial, les élections de 1993 mettent à mal les acquis de la stratégie d'Union de la gauche, laquelle s'était traduite, on l'a vu, par une nationalisation de l'électorat socialiste. En 1993, hormis le quart Sud-Ouest qui résiste, le PS subit un profond recul sur l'ensemble du territoire. Concurrencé par la droite, mais aussi par des forces nouvelles, notamment à gauche, le PS voit son aire d'influence considérablement se réduire. Constatant que « les zones de vulnérabilité socialiste se recourent largement qu'il s'agisse du Parti communiste, des écologistes ou du Front national », G. Grunberg en conclut que « les percées écologistes et frontistes ont convergé pour affaiblir le PS et le ramener à la portion congrue [stopnant] la poursuite du mouvement de reconquête socialiste des zones urbaines et industrielles commencé dans les années soixante-dix »<sup>942</sup>.

Au terme de la séquence électorale de 1992-1993, le PS est donc électoralement exsangue. Il est parvenu toutefois à contenir la poussée écologiste et à conserver sa position dominante à gauche, élément central dans le cadre de la compétition bipolaire telle qu'elle s'est structurée dans les années 1970<sup>943</sup>. Le maintien de cette position dominante à gauche a constitué un élément prépondérant dans la recherche d'alliances du parti. Conscients que l'idée de parti hégémonique n'a plus lieu d'être, les dirigeants socialistes cherchent à préserver autant que possible leur supériorité à gauche. Cela suppose toutefois de repenser dans l'urgence une stratégie d'alliance mise à mal par l'échec de l'ouverture. Largement improvisée, la stratégie adoptée en prévision des législatives témoigne des marges de manœuvre réduites dont dispose le parti après 1990.

## 2. De l'hégémonie au partenariat, une stratégie en pointillé.

La proximité des échéances électorales de 1992-1993 ne laisse aux dirigeants socialistes que peu de possibilités pour amender l'orientation stratégique définie en 1988 à l'occasion de l'« ouverture ». La situation est d'autant plus complexe qu'ils sont conscients des scores difficiles qui les attendent. Les difficultés récurrentes pour obtenir une majorité circonstancielle à l'Assemblée nationale, de même que l'émergence d'un vote écologiste ainsi que les divisions à l'occasion de la guerre du Golfe, ne sont pas sans augurer une redéfinition compliquée de la stratégie électorale du parti. Pour les leaders socialistes, celle-ci doit s'opérer à partir de deux présupposés. Le premier consiste à déterminer les partenaires de la coalition. La question s'avère épineuse en raison du caractère nécessairement hétéroclite des forces en présence. Parmi les alliés traditionnels de gauche, le PS ne peut compter que sur les seuls Radicaux, l'opposition du PC à l'Assemblée interdisant toute alliance sur un programme de gouvernement avec lui. En quête d'alliés, le PS doit donc rechercher une alliance aussi bien avec des centristes ralliés à l'« ouverture » que des écologistes refusant encore de se

---

<sup>942</sup> Grunberg (G.), « Que reste-t-il du parti d'Épinay ? » in Habert (Ph.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), *op. cit.*, p. 206.

<sup>943</sup> Les Verts et Génération Ecologie réaliseront moins de 8 %, le PC passant péniblement les 9 %. En revanche, RPR et UDF totalisent pratiquement 40 % des voix.



positionner dans le schéma bipolaire gauche-droite. Le second postulat, ensuite, vise à maintenir le PS comme force principale de la future coalition.

Contraints de négocier avec de nouveaux partenaires, les leaders socialistes doivent tout à la fois préserver au mieux l'implantation électorale, et prioritairement législative, du parti, tout en sachant que des alliances renouvelées impliquent de permettre aux alliés potentiels d'accéder à la représentation, notamment, et de manière problématique, à l'Assemblée. Une modification du mode de scrutin aux élections législatives<sup>944</sup> apparaît comme un moyen de concilier ces exigences, notamment par l'introduction de la proportionnelle. Cependant, le mode de scrutin majoritaire possède un avantage considérable, puisqu'il représente une garantie de maintien de la prédominance socialiste. Revenir dessus constitue donc un risque, en même temps qu'un point incontournable des négociations avec les alliés potentiels du parti, notamment les écologistes. La conjonction du rejet de l'opinion vis-à-vis du PS et des premiers résultats très défavorables aux élections partielles plongent le parti dans une séquence 1991-1993 extrêmement dure, lors de laquelle les opportunités et les marges de négociation des dirigeants socialistes se réduisent progressivement.

Dans un premier temps, le PS est considéré par ses dirigeants comme la principale force incontournable à gauche, ce que les alliances à conclure ne doivent pas remettre en cause :

« Rassemblement pour la gauche, rassemblement pour la majorité présidentielle. Tel est le mot d'ordre. Les Radicaux de gauche sont depuis longtemps nos fidèles compagnons. France-Unie s'est fixée pour vocation d'amener sur nos idées des personnalités et un électorat qui sont loin d'être acquis. Et Jean-Pierre Soisson ne ménage pas ses efforts. [...] *Cette volonté de rassemblement a une conséquence. Nous devons garder le mode de scrutin actuel, à deux tours, pour les futures élections législatives. Le Parti socialiste n'a rien à gagner à un retour à la proportionnelle. Sous la V<sup>ème</sup> République, on gagne ou on perd. Ne cherchons pas à émousser par un changement de mode de scrutin notre seule perspective possible qui est celle de vaincre.* La proportionnelle serait lourde de tentations d'alliances que nous avons toujours rejetées. Et, quant à la configuration d'une future assemblée élue à la proportionnelle, je suis sûr que regretterions longtemps d'avoir redonné au FN une tribune et aux écologistes une représentation permanente »

P. Mauroy, comité directeur du 6 juillet 1991, *PS Info* n°484 du 13 juillet 1991, p. 15.

A ce titre, le mode de scrutin majoritaire est envisagé à la fois comme une ressource politique propice au maintien de la position du PS, mais également comme une marque de celle-ci. Face au contexte défavorable, cette position de principe évolue pourtant rapidement dès la fin 1991. C'est d'abord l'idée de parti hégémonique qui est battue en brèche :

« Je suis de ceux qui sont intimement persuadés que notre projet doit déboucher sur un mouvement stratégique ou doit être concomitant à un mouvement stratégique. Comme cela a d'ailleurs toujours été le cas dans notre histoire. [...] Ce mouvement, nous savons bien que les hypothèses pour le faire sont limitées. Il y a l'hypothèse où le Parti socialiste aurait la capacité à rassembler en son sein toutes les forces de progrès, est-ce toujours d'actualité ? Cela fera partie du débat. Ou bien, il y a l'autre hypothèse qui consiste à dire : le Parti socialiste a vocation à rassembler autour de lui l'ensemble des forces de

---

<sup>944</sup> Le refus de F. Mitterrand de modifier les modes de scrutins aux régionales et cantonales ne laissait plus d'autre possibilité qu'un changement de mode de scrutin pour les législatives. Cf. *Le Monde* du 8 octobre 1991.

progrès, à constituer ce grand rassemblement progressiste qui serait dans une démocratie adulte le pendant d'un grand rassemblement conservateur »

H. Emmanuelli, comité directeur du 12 octobre 1991, *PS Info* n°490 du 19 octobre 1991, p. 25.

L'impossibilité de donner corps à l'idée de parti hégémonique oblige les dirigeants socialistes à reconsidérer l'arme du scrutin majoritaire aux législatives : constatant qu'ils ne sont plus en position pour imposer sans contrepartie la domination du PS, ils doivent témoigner, dans le sillage du souhait présidentiel, de leur volonté d'alliance avec d'autres partis<sup>945</sup> :

« Le Parti socialiste reste attaché à une forme de scrutin majoritaire. [...] Il est vrai cependant que nous avons à tenir compte du paysage politique. Des forces politiques nouvelles émergent, le mode de scrutin actuel ne permet pas de représentation nationale, et même l'étiage où se trouve le Parti socialiste n'est plus tout à fait ce qu'il était il y a quelques années. [...] Ce qui veut dire que si vous voulez un rassemblement autour de vous, le moment venu, il faudra en créer les conditions. [...] *Le paysage politique a changé, les rapports de forces ont changé, et nous devons par conséquent tout simplement nous adapter*, en gardant la même ligne de conduite et certainement la même stratégie. C'est une adaptation à l'intérieur de notre stratégie »

P. Mauroy, Convention nationale des 12-13 octobre 1991, *Sténotypies OURS*, pps 17-19.

Cette première concession quant au mode de scrutin législatif acte, en réalité, les difficultés du PS face à ses partenaires en prévision des élections de mars 1992. Alors qu'en juillet 1991, le PS et FU s'étaient accordés sur le principe des listes communes à ces élections, la composition de celles-ci se révèle impossible à réaliser, conduisant en octobre à la suspension des négociations entre les deux partis<sup>946</sup>. Dans cette perspective, la modification du mode de scrutin législatif devint une pomme de discorde au sein du parti. Tandis que F. Mitterrand en appelle à une proportionnelle intégrale et que P. Mauroy souhaite la mise en place d'un scrutin mixte, les principaux courants se prononcent pour le maintien du mode de scrutin en l'état. Une pétition signée par une centaine de parlementaires, tous courants confondus, s'oppose même ouvertement à la proportionnelle intégrale<sup>947</sup>. Ce refus des parlementaires vis-à-vis de la proposition élyséenne atteste bien de la position désormais fragilisée de F. Mitterrand au sein de la configuration partisane. Mais celle de P. Mauroy à la tête du parti ne l'est pas moins. Il met ainsi son mandat de Premier secrétaire en balance pour faire adopter son projet de scrutin mixte<sup>948</sup>. A ce moment des négociations, la situation électorale du PS n'apparaît pas complètement compromise et l'introduction de la proportionnelle, même partielle, est considérée au sein du parti davantage comme un risque pour la réélection des députés que comme un gage de leur maintien. En conséquence, elle est rejetée. S'il était parvenu à modifier la déclaration de principes du parti et estimait donc avoir contribué à sa rénovation, P. Mauroy ne peut qu'expérimenter à l'occasion

---

<sup>945</sup> F. Mitterrand avait notamment déclaré : « pour les élections législatives, j'aimerais bien que ce soit plus juste », cf. *Le Monde* du 4 octobre 1991.

<sup>946</sup> Cf. *Le Monde* du 19 octobre 1991.

<sup>947</sup> *Le Figaro* du 4 novembre 1991.

<sup>948</sup> Dont il envisageait deux variantes : soit l'adjonction aux 577 députés élus au scrutin majoritaire d'une centaine de députés élus à la proportionnelle, soit l'élection à la proportionnelle des députés dans les départements de 10 députés et plus. Cf. *Le Monde* du 22 novembre 1991.

de ces tractations électorales le peu de pouvoir dont il dispose à la tête du PS. Suivant finalement les injonctions élyséennes, il cède alors son poste à L. Fabius, qui accède à la tête du parti le 9 janvier 1992.

Cependant, le refus de modifier le mode de scrutin limite davantage les possibilités de négociation avec les alliés potentiels du PS. Jusque-là le mode de scrutin était un outil devant servir à dessiner la stratégie électorale du parti. Désormais, celle-ci se définit sur la base d'accords programmatiques et d'une série de compromis dans un cadre électoral inchangé. Les scrutins de mars 1992 modifient néanmoins considérablement la donne stratégique du parti. Anticipant la défaite, de nombreux ténors (J. Auroux, J. Lang, M. Charasse, P. Bérégovoy ou bien encore J. Poperen) renâclent à conduire les listes départementales<sup>949</sup>. Surtout, le partage des listes entre les trois principaux courants du parti marginalise les plus petits, notamment les courants popériste et chevènementiste, provoquant dissidences et départs chez ces derniers<sup>950</sup>. Enfin, les piteux résultats de 1992 et le score élevé des écologistes à ces élections, conduisent L. Fabius à donner une nouvelle inflexion improvisée à la stratégie d'alliances. Dorénavant, le mode de scrutin majoritaire apparaît, en prévision des législatives, comme un rempart protecteur. La négociation des alliances est donc présentée comme la traduction explicite d'une nouvelle stratégie politique faisant toute sa place aux préoccupations écologiques :

« Pour l'environnement : nous n'en avons compris toute l'importance qu'il y a quelques années seulement, parce que notre culture, notre tradition nous incitait plutôt à nous intéresser – et c'est essentiel – aux injustices sociales, à l'exploitation de l'homme plus qu'à celle de la nature. *Nous avons alors décidé d'opérer un tournant, en choisissant comme chemin l'écodéveloppement*, développement à la fois économique et écologique »

L. Fabius, discours à l'Assemblée Nationale, *PS Info* n°511 du 11 avril 1992, p. 8.

L'idée sous-jacente de la nouvelle direction du parti consiste à parvenir à des accords programmatiques avec les écologistes, tout en montrant que les négociations en cours ne peuvent avoir d'autre but pour les socialistes que de maintenir leur primauté à gauche. Ainsi, pour L. Fabius : « Avec qui d'autre travailler ? Le MRG, les deux partis écologistes, France-Unie, les communistes rénovateurs. [...] La question des alliances n'est pas immédiatement posée, *nous ne sommes pas dans la meilleure situation pour cela. Le maintien du scrutin majoritaire à deux tours aidant, nous devons faire en sorte que puisse prévaloir à nouveau une attitude rassembleuse.* [...] Cette stratégie est évidemment inséparable de notre pratique et de nos propositions : c'est-à-dire « une stratégie sociale »<sup>951</sup>. L'attitude de la nouvelle direction du parti rend compte du retournement à l'œuvre après les élections de 1992 : désormais, le maintien du scrutin majoritaire pour les législatives est synonyme

<sup>949</sup> Cf. *Libération* du 13 février 1992.

<sup>950</sup> Sur la constatation par les dirigeants de SR de leur marginalisation au sein du parti suite aux investitures et sur les conséquences quant au maintien de leur mouvance au sein du PS, voir Verrier (B.), *op. cit.*, p. 443 et svtes.

<sup>951</sup> L. Fabius, comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992, p. 5.

de garantie quant à la position dominante à gauche du parti. Plutôt que de stratégie, il faut évoquer une tactique faisant du programme futur du parti l'outil malléable de négociation des prochains accords électoraux. La référence à « l'écodéveloppement » est une concession en vue d'obtenir un accord avec les écologistes, clairement perçus ici comme des challengers. Cette réorientation conduit à l'objectivation de la nouvelle situation électorale du PS et à la réduction des marges de manœuvres par rapport à la conclusion des accords. Cette objectivation se réalise autour d'un terme nouveau qui remplace celui d'hégémonie, le « partenariat » :

« L'ouverture réalisée en 1988 était la suite logique de la campagne présidentielle qui a été menée sur le thème de la « France unie ». Cette ouverture n'a jamais été clairement explicitée et n'a jamais été assumée non plus y compris parfois par ceux-là mêmes qui en étaient à l'origine. Elle s'est réduite à la participation gouvernementale de quelques personnalités isolées sans qu'à aucun moment, on ne perçoive l'amorce d'une dynamique nouvelle. La prise en compte du phénomène écologiste s'est faite d'une manière très superficielle. [...] Au total, *cet ensemble hétéroclite de stratégies tantôt seulement ébauchées, tantôt mal assumées, tantôt juxtaposées, tantôt superposées, ont produit une image brouillée voire trouble aussi bien pour les militants que pour les électeurs.* Après l'effondrement du communisme, nous avons tracé la perspective d'un grand Parti socialiste à 40 % ayant pour vocation de rassembler à gauche toutes les forces de progrès. Pour l'heure, cette ambition n'est pas validée par les faits. [...] *Il nous faut passer du concept d'hégémonie à celui de partenariat* »<sup>952</sup>

G. Lindeperg, n°2 du parti, Rocardien, comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992, p. 15.

Preuve de l'absence de stratégie électorale établie, l'orientation idéologique apparaît comme un instrument ajustable aux ambitions électorales du parti, bien davantage qu'elle ne les détermine<sup>953</sup>. Derrière cette vision à court terme qui impose de rechercher dans l'urgence des accords avec les écologistes, émerge néanmoins l'idée que les alliances en vue des législatives conditionnent la forme future de l'organisation socialiste. Une fois de plus, le triptyque d'Epinay, stratégie, alliances et forme partisane, est réactive<sup>954</sup>.

### 3. La résurgence de la question organisationnelle.

La séquence 1991-1993 place la question du devenir de l'organisation socialiste au premier plan, dans une période labile où les leaders socialistes sont conscients de l'essoufflement de la forme actuelle du parti mais se trouvent prisonniers d'une conjoncture défavorable qu'ils ont eux-mêmes contribué à faire émerger. Derrière la volonté électoraliste de court terme, la problématique du changement organisationnel est donc sous-jacente. Ayant refusé la proportionnelle et la recomposition au niveau national qu'elle aurait pu impliquer, les dirigeants socialistes misent sur une pérennisation

---

<sup>952</sup> L. Fabius estime, quant à lui, que « Sur la stratégie, ce qui me semble essentiel, c'est que nous propositions clairement à la fois un Parti socialiste resté fidèle à ses valeurs et en même temps une stratégie partenariale » : L. Fabius, CD des 12-13 mai 1992, *PS Info* n°514 du 23 mai 1992, p. 11.

<sup>953</sup> D. Vaillant exprimera crûment ce renversement : « Le concept de majorité présidentielle, important sous la V<sup>ème</sup> République, doit s'opérer autour du parti majoritaire. Or, celui-ci n'a pas été associé, un contrat clair n'a pas été passé et le Parti socialiste n'est plus en situation de rassembler. Nous sommes dans une sorte d'impasse idéologique : D. Vaillant, CD des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992, p. 23.

<sup>954</sup> Et constituera d'ailleurs un outil de marquage interne après la déroute aux législatives.

en l'état de la structure actuelle du système partisan, tout en se préparant à une recomposition à gauche autour d'une organisation socialiste renouvelée. Dès le congrès de l'Arche, fin 1991, J. Poperen évoque cette évolution du PS : « Ce qui est vrai, c'est que si nous réussissons à regrouper autour de nous toutes ces forces éparses, *le moment viendra où cette structure dans laquelle nous vivons depuis 20 ans sera dépassée et devra être remplacée par autre chose*. Et ce moment est arrivé ou est proche »<sup>955</sup>. En 1992, la problématique de la rénovation partisane trouve un nouvel écho qui détermine finalement la conduite des négociations électorales. Classiquement, aux tenants d'alliances également avec le centre, les tenants d'une alliance à gauche opposent leur volonté de réinscrire le PS à gauche :

« Le maintien du scrutin majoritaire est une contrainte qui limite les possibilités d'évolution du jeu politique, mais il constitue un verrou contre toute tentation opportuniste et maintient intactes nos chances de constituer, au lendemain d'une présidentielle victorieuse, une nouvelle majorité parlementaire. A l'évidence, cette majorité sera d'une nature différente de celle de 1981 et le Parti socialiste doit se préparer à passer d'une logique hégémonique à un système partenarial »

G. Lindeperg, Congrès national de Bordeaux des 10-12 juillet 1992, *Sténotypies OURS*, p. 44.

« Le Parti socialiste fut le parti de l'Union de la gauche ; depuis 1984, il s'est voulu celui du rassemblement de la gauche, aujourd'hui nous devons avoir conscience que la nécessité de recomposer la gauche, cette recomposition ne peut être ni un repiquage, ni un retour nostalgique au parti d'Epinay, elle devra rassembler toute la gauche appasant d'une façon nouvelle nos formes d'organisation »

J-M. Le Guen, jospiniste, *Ibid.*, p. 88.

Incidentement, l'idée d'une recomposition du système partisan par et autour du PS continue à structurer les logiques de positionnement interne<sup>956</sup>. L. Fabius donne sa propre vision de la place du PS dans ce système politique en recomposition, celui d'un parti agrégeant autour de lui l'ensemble des forces s'opposant au « pôle conservateur », des communistes aux forces de progrès (les centristes ralliés) en passant par les écologistes :

« Je souhaite une situation politique dans laquelle un grand parti socialiste incarne la diversité des forces de progrès. Et de l'autre côté, nous aurons une force, ou deux forces, de droite, ce qui n'exclut pas d'autres petits partis à côté de nous. C'est l'objectif. Il était plus accessible il y a quelques années ; aujourd'hui, il paraît très ambitieux. Mais cela reste mon idée, parce que je pense que cela est conforme à la façon que l'on peut avoir de faire passer nos propositions dans les faits et à l'alternance démocratique »

L. Fabius, comité directeur du 23 septembre 1992, *PS Info* n°524 du 26 septembre 1992, p. 15.

Si des conceptions divergentes existent donc sur la nature des alliances que doit passer le PS, la conclusion de celles-ci est étroitement corrélée à l'évolution de la forme partisane socialiste. Cependant, les dirigeants socialistes ne peuvent trancher sur ce point de par la conjonction de facteurs internes et externes. D'un point de vue interne d'abord, la situation héritée du congrès de Rennes interdit encore, dans l'immédiat, de poser la question de la nature du parti comme principe clivant, au

<sup>955</sup> J. Poperen, Congrès national de l'Arche des 13-15 décembre 1991, *Sténotypies OURS*, p. 38.

<sup>956</sup> La Nouvelle école socialiste appelle ainsi à une alliance Rose-Rouge-Verts, les Jospinistes insistent sur le rapprochement avec les communistes rénovateurs, point sur lequel J. Poperen les rejoint, tandis que Fabiusiens et Rocardiens se montrent plus attentifs à un rapprochement avec les forces du centre et plus spécifiquement, pour les seconds, avec les Verts.

risque de rompre définitivement l'équilibre précaire de la compétition intrapartisane. Cet équilibre est d'autant plus précaire mais pourtant indépassable que, dans la conjoncture de 1993, le PS n'est plus en mesure d'imposer ses vues à ses alliés potentiels.

L'abandon de la proportionnelle signe la volonté des leaders socialistes de maintenir le PS comme force principale à gauche. Les écologistes apparaissent alors comme des associés-rivaux d'autant plus incontournables qu'ils risquent de les dépasser<sup>957</sup>. Le succès, ou plutôt la limitation de la défaite aux législatives, perçue comme inéluctable depuis mars 1992, suppose donc de passer accord avec eux. Cherchant à tout prix à éviter la déroute, les leaders socialistes optent pour une stratégie d'alliances extrêmement lâche, mais au fond peu différente de celle de 1988 : accords avec le MRG (37 circonscriptions réservées), réservation de 25 circonscriptions à des « personnalités locales ou nationales parfois, des partenaires humanitaires, associatifs, des scientifiques aussi, parfois d'ailleurs des écologistes non engagés dans les deux organisations politique écologistes mais qui sont des gens de terrain »<sup>958</sup> et réservation d'« une circonscription gagnante par région » pour les écologistes<sup>959</sup>. Cette stratégie est officialisée par l'adoption d'un contrat de gouvernement, le terme contrat évoquant un PS désormais simple partenaire des alliances. Les écologistes refusent l'alliance proposée. Pire, Génération écologie et les Verts officialisent même leur accord en novembre 1992, rejetant tout principe d'alliance avec le PS et prévoyant le maintien systématique au second tour « chaque fois que les conditions légales seront remplies » ou l'absence de consigne de vote dans le cas contraire lorsque le maintien n'est pas possible<sup>960</sup>.

La direction du PS se montre néanmoins extrêmement conciliante jusqu'au bout : bien que Brice Lalonde, leader de GE ait demandé la censure du gouvernement Bérégovoy, C. Bartolone, alors secrétaire national aux Relations extérieures, propose de geler jusqu'à fin 1992 des circonscriptions pour les attribuer éventuellement aux écologistes. Devant le refus réitéré de ces derniers, la direction propose alors, une semaine avant le scrutin, de retirer systématiquement ses candidats au second tour lorsque ceux-ci sont dépassés par des écologistes, ce à quoi B. Lalonde répond de manière définitive qu'il s'agit de propos de « canailles et de fripouilles »<sup>961</sup>.

De manière progressive, jusqu'au dénouement des élections législatives, les dirigeants socialistes abandonnent donc l'orientation stratégique du parti hégémonique pour ne plus se considérer que comme des partenaires de nouvelles alliances électorales. Contraints par la situation de rejet qui

---

<sup>957</sup> Cf. Boy (D.), « Ecologistes retour sur terre » in Habert (Ph.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), *op. cit.*, 1993, p. 161.

<sup>958</sup> A. Richard, rapporteur sur la préparation des élections législatives, comité directeur du 23 septembre 1992, *PS Info* n°524 du 26 septembre 1992, p. 10.

<sup>959</sup> C. Bartolone, *Ibid.*, p. 5.

<sup>960</sup> Cf. Boy (D.), *Ibid.*, p. 163.

<sup>961</sup> *Ibidem*.

affecte le PS<sup>962</sup>, ils évacuent les implications organisationnelles que la conclusion de ces alliances suppose pour se concentrer sur la sauvegarde du plus grand nombre possible de parlementaires. Le maintien du scrutin majoritaire ne peut ainsi se lire comme une volonté anticipée de préserver la position dominante du parti. Ce n'est que quand l'ampleur de la déroute commence à se dessiner nettement que ce mode de scrutin est considéré comme une barrière efficace face à la concurrence écologiste<sup>963</sup>. Les résultats des élections donnent satisfaction, au moins sur ce point : n'obtenant finalement que 8 % des voix, sans députés élus, les écologistes perdent leur pari de concurrencer un PS qui, bien que très affaibli, reste néanmoins le premier parti de gauche.

La conduite des négociations avec les partis écologistes montrent cependant l'état critique du parti : sans stratégie préétablie, les leaders socialistes élaborent programme et accords électoraux dans l'improvisation<sup>964</sup>. Signe de la prédominance des enjeux électoraux dans la compétition intrapartisan, malgré leurs divisions, ils s'alignent pourtant sur les positions de la direction, refusant de s'affronter en interne sur la signification stratégique des concessions aux écologistes.

En outre, la séquence électorale de 1992-1993 a pour conséquence majeure de renforcer les oppositions latentes entre le *party in the public office* et le *party in the central office*, de telle sorte qu'une véritable dissociation organisationnelle entre les deux « faces » du parti se met en place. Ainsi, si les élections de 1992-1993 sont celles de la fragilisation électorale du PS, elles sont également l'occasion de faire éclater définitivement la configuration partisane.

## **B. La dissociation organisationnelle : le parti contre le gouvernement.**

Le 15 mai 1991, M. Rocard est remercié de son poste de Premier ministre par F. Mitterrand<sup>965</sup>. Contre l'avis et les attentes des leaders de courants, le Président de la République choisit finalement Edith Cresson pour lui succéder. Dès lors, plus aucun des principaux protagonistes de Rennes, notamment L. Fabius, L. Jospin et M. Rocard, n'est au gouvernement<sup>966</sup>. Cette situation inédite

---

<sup>962</sup> Jacques Gerstlé parle justement de la « politique des affaires » pour caractériser cette période, cf. Gerstlé (J.), « La campagne électorale au prisme de l'information télévisée » in Habert (Ph.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), *op. cit.*, 1993, p. 74.

<sup>963</sup> D'où les difficultés à trouver, parfois, des candidats et à motiver, souvent, ministres et députés sortants pour briguer un mandat, cf. sur ce point Martin (P.), « La désignation des candidats socialistes : plus de continuité que de changement » in Habert (Ph.), Perrineau (P.), Ysmal (C.), *Ibid.*, p. 43-54.

<sup>964</sup> On ne rejoint pas ici Ben Clift pour qui l'abandon de la proportionnelle est avant tout le produit des luttes entre courants dont aurait été victime P. Mauroy. En réalité, P. Mauroy fut toujours sur ce point très isolé face à l'ensemble des courants du parti, lesquels s'entendirent justement pour rejeter une proportionnelle qui leur apparut, au moment de son abandon comme préjudiciable à l'ensemble des futurs candidats. Elle ne constitua donc pas un enjeu entre eux. Cf. Clift (B.), « PS intra-party politics and party system change » in Evans (J.) (dir.), *The French party system*, *op. cit.*, p. 48-49.

<sup>965</sup> Sur le remplacement de M. Rocard, cf. Favier (P.), Martin-Roland (M.), *La décennie Mitterrand*, *op. cit.*, p. 565 et svtes.

<sup>966</sup> La rupture entre F. Mitterrand et L. Jospin, latente, est alors consommée. L. Jospin signa d'ailleurs une tribune critique vis-à-vis du Président, intitulé *Reconstruire la gauche*, dans *Le Monde* du 11 janvier 1992 puis publia un ouvrage dans la même veine quelques mois plus tard, cf. Jospin (L.), *L'invention du possible*, Paris, Flammarion, 1991. Il poursuivit son examen critique, y compris dans les instances du parti : « Les responsabilités sont naturellement partagées entre le parti, les gouvernements successifs et l'Exécutif au sens large, notamment la présidence de la République » : L. Jospin, comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992, p. 12.

renvoie à la position de plus en plus isolée de F. Mitterrand vis-à-vis du PS et à la contraction de son pouvoir d'influence sur le parti.

## 1. Une autonomie organisationnelle en question.

Dès 1991 donc, une véritable coupure se dessine entre l'Exécutif et le parti, qui se matérialise, concrètement par une indiscipline chronique et une mise en cause ouverte du gouvernement par le parti, notamment par rapport à la politique économique :

« Après le départ de Rocard, on entre vraiment dans une phase particulière. On est complètement dans l'après-Mitterrand. C'était très particulier parce qu'on avait l'impression parfois d'être un parti d'opposition. Par exemple, la politique du franc fort de Pierre Bérégovoy était très contestée. Et puis Cresson n'avait aucune autorité sur le parti, et ce n'est pas qu'à cause du machisme dont elle a été victime. Et quand Bérégovoy l'a remplacée, c'était trop tard, on savait que les législatives étaient perdues, alors d'un côté on avait un parti qui faisait front parce que le PS était le parti au pouvoir, mais de l'autre le parti refusait d'endosser sans rien dire une politique qui était impopulaire. Le parti prenait ses distances ... C'était une manière d'essayer de sauver ce qui pouvait l'être »

J. Guyard, entretien précité.

Alors que l'équilibre partisan mitterrandien durant le premier septennat avait permis une totale domestication du parti, à partir de 1991, à l'inverse, la chaîne d'interdépendance entre le pouvoir exécutif et l'organisation centrale du parti se rompt presque définitivement. En témoignent les passes d'armes récurrentes qui émaillent les relations entre le gouvernement et le parti. La plupart d'entre elles opposent P. Bérégovoy tant au groupe socialiste à l'Assemblée nationale qu'aux instances dirigeantes du parti. A propos du budget de 1991, H. Emmanuelli s'emporte par exemple, estimant que le PS est considéré comme un « zinzin » et ses dirigeants comme des « primates » face à des « économistes distingués »<sup>967</sup>. Derrière cette opposition transparaît la mobilisation de ressources politiques différenciées. Mais cette opposition traduit également les divergences entre le gouvernement et un PS contestant l'efficacité de sa démarche gestionnaire<sup>968</sup>. La discussion du projet de budget de 1992 est l'occasion, à nouveau, de marquer cette prise de distance, P. Mauroy insistant sur la nécessaire « capacité d'amendement de la politique gouvernementale »<sup>969</sup>. Plus globalement, cette opposition larvée dépasse le strict cadre de la politique économique, lorsque, par exemple, le groupe socialiste rejette le projet de loi d'indemnisation des victimes du sang contaminé<sup>970</sup>. Enfin, les déclarations maladroitement de certains ministres achèvent de rendre public les oppositions entre le PS et son gouvernement, comme lorsque M.-N. Lienemann, évoque la « nécessité de changer d'air. Créer une nouvelle organisation [car] le PS a fait son temps »<sup>971</sup>.

<sup>967</sup> *Le Monde* du 17 septembre 1990.

<sup>968</sup> Cf. par exemple l'ouvrage de Hollande (F.), Moscovici (P.), *L'heure des choix, pour une économie politique*, Paris, Odile Jacob, 1991.

<sup>969</sup> *Le Monde* du 20 septembre 1991.

<sup>970</sup> *Le Figaro* du 5 décembre 1991.

<sup>971</sup> *Quotidien de Paris* du 22 octobre 1992.



Cette disjonction entre l'Exécutif et le parti peut toutefois paraître d'autant plus surprenante lorsque l'on constate que, malgré les déchirures de Rennes, un des éléments qui avait permis la solidification de l'équilibre partisan autour de F. Mitterrand est encore présent en 1993. En effet, si la configuration partisane n'est plus structurée autour du courant A, F. Mitterrand dispose apparemment à la tête du parti d'un relais puissant en la personne de L. Fabius qu'il a aidé à accéder à cette position. Le gouvernement Bérégovoy semble consacrer la prise de contrôle de ce courant sur le parti. Fidèle de F. Mitterrand, soutien de L. Fabius qu'il a rejoint à Rennes, P. Bérégovoy dirige en effet un gouvernement où, tandis que les courants Jospin et Rocard en sont quasiment absents, les Fabiusiens<sup>972</sup> sont très largement représentés : outre P. Bérégovoy donc, J. Lang (Culture), M. Charasse (Budget), M. Vauzelle (Justice), P. Joxe (Défense), P. Quilès (Intérieur), M. Debarge (Coopération), M. Malvy (Porte-parole) ou bien encore L. Cathala (Affaires sociales) voire R. Dumas (Affaires étrangères) trustent les principaux ministères. Or, ce gouvernement est davantage apparu comme celui de la « vieille garde miterrandiste »<sup>973</sup>, complété par un groupe de jeunes ministres « techno » ayant davantage construit leur carrière en cabinet : J-L. Bianco, M. Sapin (Economie), D. Strauss-Kahn (Industrie), M. Aubry (Travail, Emploi), S. Royal (Environnement), F. Bredin (Jeunesse et Sports), E. Guigou (Europe) et C. Tasca (Francophonie)<sup>974</sup>. La « vieille garde miterrandiste » avait pourtant largement rallié L. Fabius à Rennes. Celui-ci a par ailleurs réussi à imposer un des siens, J. Auroux, à la tête du groupe à l'Assemblée. Autrement dit, le courant Fabius aurait pu structurer la configuration partisane et assurer le soutien du parti au gouvernement. Cependant, F. Mitterrand prend également ses distances avec L. Fabius, rompant la continuité entre ce courant et lui. Englué dans l'affaire du sang contaminé, contraint d'accepter d'être jugé par la Cour de Justice de la République, celui-ci ne reçoit paradoxalement aucun soutien public de F. Mitterrand, tandis que la direction du parti unanime exprime publiquement sa solidarité à son égard<sup>975</sup>.

En conséquence, de 1991 à 1993, le jeu intrapartisan se recompose de telle sorte que le pouvoir exécutif, Président de la République en tête, perd son contrôle sur le parti. Cette perte de contrôle ne saurait pourtant s'envisager uniquement à l'aune de la succession à venir de F. Mitterrand et de la future échéance présidentielle de 1995. Les absences conjuguées de L. Jospin, L. Fabius et M. Rocard au gouvernement et leurs positions critiques vis-à-vis de F. Mitterrand, accréditent, certes, cette hypothèse. Pour autant, c'est bien plus fondamentalement la question de l'autonomie

---

<sup>972</sup> Ou, force des étiquetages au sein du parti, considérés comme tels puisque n'étant pas connus pour appartenir à aucun autre courant, à l'instar de J-L. Bianco par exemple.

<sup>973</sup> Impression renforcée par la présence de conventionnels historiques comme L. Mermaz (Agriculture) et L. Mexandeau (Anciens combattants).

<sup>974</sup> Mis à part eux, seul P. Joxe était également passé par l'ENA. D. Strauss-Kahn se révèle l'exception, tant dans son engagement aux côtés de L. Jospin à Rennes, que par son parcours professionnel, puisqu'il est passé par la filière universitaire.

<sup>975</sup> *Le Monde* du 9 octobre 1992. Voir également « Mitterrand-Fabius : la fêlure », *Le Nouvel Observateur* du 19-25 novembre 1992, p. 58-59.

organisationnelle du parti qui est posée durant cette période et qui s'exprime justement à travers la question de la succession.

Après 10 ans d'exercice du pouvoir en effet, l'inscription institutionnelle du Parti socialiste devient problématique. L'enjeu n'est pas tant de savoir si le PS s'autonomise du pouvoir exécutif, que de s'interroger sur la place du PS comme parti de gouvernement dans le système politique. A cet égard, la cartellisation de l'organisation socialiste atteint ici un point limite. Désormais, c'est l'utilité du parti en tant qu'organisation autonome qui est questionnée. Du point de vue élyséen, le parti doit rassembler un électorat soutenant le pouvoir en place. Du point de vue partisan, c'est au contraire à partir de la stratégie partisane du PS que l'accession au pouvoir doit être garantie. Dans les deux cas, confrontées aux difficultés électorales, les parties en présence s'interrogent chacune sur la forme à donner à l'organisation socialiste. Pour l'Exécutif, c'est l'existence du parti en tant qu'organisation qui pose problème, tandis que du côté partisan, si la forme partisane doit être recomposée, son autonomie ne saurait être remise en cause. Face à l'urgence de la situation électorale, cette opposition n'est jamais réellement explicitée, bien qu'elle contribue à structurer les relations entre le pouvoir et le parti :

« On ne s'est pas vraiment attardé dessus parce qu'après que le parti ait refusé la proportionnelle, il fallait qu'on trouve des accords électoraux, mais c'est un point vraiment important. C'est-à-dire qu'au nom du soutien au gouvernement, on a eu l'impression qu'on [i.e. le gouvernement] nous demandait de dissoudre le parti dans une nébuleuse floue. On nous parlait de front, de fédération. Même dans le parti, on en parlait, mais l'optique n'était pas vraiment la même. Nous, on disait : « A partir du PS, comment on s'organise ». Là, ce qu'on nous proposait c'était carrément de dépasser le PS »

G. Fuchs, ancien Rocardien, entretien personnel du 29 mars 2006.

Face à la recomposition du système politique, F. Mitterrand considère comme nécessaire d'établir les conditions propices à l'élaboration d'une nouvelle majorité. Dans l'optique présidentielle, la position du PS est telle que, désormais, le *party in the public office* détermine l'organisation en fonction de ses intérêts propres. Or, pour les dirigeants du parti, l'inscription institutionnelle ne saurait déterminer la forme de leur organisation.

L'équilibre partisan mitterrandien a inscrit la supériorité du *party in the public office* sur le *party in the central office*. Cet équilibre a pu fonctionner toutefois car la question de la sélection d'un nouveau leader ne se posait pas et parce que le PS parvenait à agréger un électorat suffisant. Après 1990, ces deux fonctions de l'organisation sont interrogées en même temps. D'où une double dissociation qui s'opère et rend définitivement caduque la configuration partisane telle qu'elle fonctionnait jusque-là. D'une part la rupture de l'équilibre partisan fait que F. Mitterrand perd la main sur le mécanisme de sélection du leader. D'autre part, la stratégie électorale doit être reconsidérée. La question des alliances conduit alors le *party in the central office* à s'opposer au *party in the public office*. L'opposition se révèle d'autant plus sévère que, pour les dirigeants du parti, les deux

mécanismes ne peuvent se penser séparément. Dans cette perspective, pour eux, le PS doit demeurer la force partisane d'entraînement, et non se fondre dans un conglomerat plus large.

En effet, les transformations de l'économie partisane au tournant des années 1990, la rationalisation de l'organisation suite aux financements publics et, surtout, la paralysie engendrée par Rennes, impliquent bien une modification du fonctionnement de la compétition intrapartisane. Pour les dirigeants du parti donc, et le point est ici central, si la définition de la stratégie électorale doit exprimer cette transformation, elle doit se faire en adéquation avec l'élaboration d'un nouveau mécanisme de sélection du leadership, ce qui suppose de maintenir l'autonomie organisationnelle du PS. L'inscription institutionnelle avait donc permis la consolidation de l'équilibre partisan durant les années 1980. A partir de 1991, la limite de cette inscription institutionnelle se fait sentir en ce que l'organisation partisane apparaît comme l'outil de sélection adéquat pour organiser la succession. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'opposition du parti à son président, au sujet de la proportionnelle aux législatives et par rapport à la constitution d'un « parti de la réforme ».

## 2. Parti de la réforme ou alliance française pour le progrès ?

A l'automne 1991, F. Mitterrand évoque l'idée d'un parti de la réforme, englobant et dépassant le PS, dont le point d'ancrage serait l'hostilité à l'extrême droite. Pour prolonger cette idée et permettre l'émergence de ce parti, le Président de la République évoque ensuite la mise en place d'un mode de scrutin à la proportionnelle intégrale pour les prochaines échéances législatives. Cette initiative est immédiatement rejetée à l'intérieur du parti<sup>976</sup> :

« *L'heure n'est pas à la dissolution* mais à l'affirmation de l'identité des socialistes, et à n'en pas douter, c'est dans le Parti socialiste que se prépare l'avenir de la gauche »

M-A. Carlotti, comité directeur du 12 octobre 1991, *PS Info* n°490 du 19 octobre 1991, p. 23.

Dans la pratique, pourtant, les conceptions des dirigeants du parti et du Président de la République sont loin d'être totalement antagonistes puisque chacune d'elle prévoit d'élargir le système d'alliances du parti, y compris aux centristes de FU. Ce n'est, significativement, pas à propos de l'élargissement de la majorité que l'opposition se fait jour, mais à propos du rôle que le PS doit jouer dans celle-ci. A peine formulée, la proposition de F. Mitterrand est traduite au PS comme une remise en cause de l'existence même de l'organisation socialiste. L'ambiguïté des prises de positions de certains leaders montre bien *a contrario* combien cette question est décisive en ce qu'elle concerne très directement les positions et les ressources des différents dirigeants dans le jeu intrapartisan :

« France-Unie n'est pas parvenue à constituer un groupe parlementaire. C'est un projet dont nous pourrions discuter ultérieurement. Toutefois, il faudra bien nous interroger un jour ou l'autre sur la manière de donner une synthèse et une expression à ces différentes forces. [...] Il faudra bien s'interroger un jour,

---

<sup>976</sup> Voir par exemple *Le Figaro* du 14 octobre 1991, qui évoque cette initiative présidentielle dans un article au titre évocateur : « PS : le divorce avec Mitterrand s'accroît ».

sachant que, là aussi, *avant une structure, je pense qu'il s'agit davantage d'un mouvement d'adaptation, d'un front, il s'agit davantage d'un rassemblement ; plutôt que de parler de structure, il faut un projet et nous y sommes.* [...] Ce rassemblement ne peut se faire qu'à partir d'un Parti socialiste confirmé et personne n'a envie de participer à une structure qui impliquerait je ne sais quelle dissolution du Parti socialiste. *Comment accepterions-nous que le premier parti de France, le seul qui réussit à se maintenir à l'étiage de 25 % de l'électorat, puisse se dissoudre dans je ne sais quelle nébuleuse* à l'existence bien hypothétique ? Le Parti socialiste ne peut qu'être la force et le pivot d'un tel rassemblement et je pense que c'est le point de vue de tous les socialistes. C'est le point de vue aussi du Président de la République à qui on prête tout de même de bien noires pensées »

P. Mauroy, Convention nationale des 12-13 octobre 1991, Sténotypies OURS, p. 13.

Ainsi, l'idée d'un rassemblement ou d'un front regroupant le PS et d'autres forces politiques afin de constituer une majorité renouvelée n'est pas contestée au sein du parti. En revanche, il est entendu que cette nouvelle majorité ne peut être élaborée autrement qu'autour du PS, dans un partenariat entre partis. La fonction d'intercesseur du Parti socialiste est réaffirmée en opposant à la logique *top-down* du Président de la République (détermination de la forme partisane en fonction de l'inscription institutionnelle), une logique *bottom-up* (le PS comme médiateur incontournable dans l'expression d'une majorité politique) :

« La fin des courants ne se décrète pas brutalement, mais se prépare progressivement. Ce qui est vrai des courants l'est aussi pour notre parti, et *avant de le dissoudre dans des nébuleuses hypothétiques, voire même de songer à changer son sigle, soyons d'abord pleinement nous-mêmes.* [...] Nous devons garder la perspective de constituer l'ossature de cette nouvelle majorité, garantie que le grand regroupement en faveur de la réforme ne se fera pas dans la confusion et que notre volonté de transformation sociale ne se dissoudra pas dans un vague conglomérat autour de la seule idée européenne »

G. Lindeperg, Congrès national de Bordeaux des 10-11-12 juillet 1992, Sténotypies OURS, p. 44.

Ces propos reflètent très largement ceux des dirigeants du parti, dans leur quasi-unanimité. Parmi les voix qui s'élèvent contre cette lecture, celles de J. Poperen et de J.-P. Chevènement portent le plus. Chacun à leur manière, les deux leaders historiques marquent leur prise de distance avec l'organisation socialiste et son fonctionnement. Dans les deux cas, c'est la forme du PS qu'ils remettent en cause :

« La question de la coalition, si elle doit se poser, ne pourrait se poser que quand, d'abord, nous aurons rassemblé les nôtres. [...] Alors grand parti du mouvement ? On l'appelait comme cela au siècle dernier, du progrès ou pourquoi pas de la réforme ? Cela ne me gêne pas. Il faut rassembler toutes les énergies. *Quelle forme cela prendra-t-il ? Quelle structure ? Je n'en sais rien.* [...] Cela ne signifie pas que cela aboutira à telle force déterminée de parti, de structures dans deux ans, dans six ans, et puisqu'on a cité le Président, il disait il y a quelques jours : c'est vrai qu'on est passé par beaucoup d'étapes, y compris la FGDS avant d'arriver au parti de 1971 »

J. Poperen, Convention nationale du 12 octobre 1991, Sténotypies OURS, p. 39.

Quant à J.-P. Chevènement, il s'engage sur la voie de la scission, après avoir présenté ses candidats à la députation sous son propre sigle, parfois contre des candidats socialistes. Or, les deux leaders sont aussi les principales victimes du mouvement de recomposition des équilibres internes suite à Rennes. Ils ont déjà expérimenté lors de la constitution des listes pour les régionales et les cantonales de 1992

leur affaiblissement, J. Poperen payant même en 1992 de son poste de ministre des relations avec le Parlement son refus de rallier L. Fabius. Quand la direction du parti réaffirme donc la centralité de l'organisation, les courants en voie de marginalisation voient dans la redéfinition de la forme partisane et/ou de leur présence même dans celle-ci, une occasion de raffermir une position interne déclinante.

Dans un contexte intrapartisan où l'organisation socialiste, en tant que support dans l'attribution du leadership interne est indépassable, les propositions de l'Élysée ne peuvent donc qu'aller à l'encontre de celles du parti. Une fois l'idée de la proportionnelle définitivement rejetée début 1992, la campagne législative pose un problème identique à celui de 1985 : qui doit diriger la campagne, du Premier ministre ou du Premier secrétaire ? Cependant cette fois-ci, il ne s'agit pas seulement de désigner un responsable de campagne. En effet, cette question est l'occasion de reposer autrement la question de l'autonomie du parti. P. Bérégovoy propose en effet non seulement de mettre en place son propre dispositif de campagne mais, également, de substituer ou au pire d'adjoindre un nouveau sigle à celui du PS, l'AFP, Alliance des Français pour le Progrès<sup>977</sup>. L'AFP est le sigle d'une coalition PS, MRG, Centristes et autres personnalités de la « société civile » (B. Kouchner, B. Tapie). Cela repose à terme la question de l'autonomie de l'organisation socialiste, d'autant plus que l'AFP doit être conduite par P. Bérégovoy. La direction du parti se cabre là encore et refuse de se soumettre au Premier ministre. Ainsi, si celui-ci prend toute sa part à la campagne, et l'ADFP (Alliance des Français pour le Progrès) constituée, la campagne est finalement conduite par le parti<sup>978</sup>.

Ces passes d'armes répétées entre le parti et le pouvoir exécutif soulignent que l'inscription institutionnelle du PS devient désormais un problème pour le parti dans la mesure où, par ailleurs, l'organisation socialiste se voit remise en cause aussi bien dans sa fonction de sélection de son leader que dans celle d'agrégation de l'électorat. La disjonction des intérêts entre le *party in the public office* et le *party in the central office* illustre donc la fin de la configuration partisane autour de F. Mitterrand. La question des alliances sert de détonateur et exprime cette disjonction entre deux « faces » du parti désormais concurrentes et dont l'opposition illustre la question du devenir organisationnel du PS. L'acharnement de la direction socialiste à préserver l'autonomie organisationnelle du PS s'explique par les fonctions que celui-ci doit remplir en prévision de l'établissement d'une nouvelle configuration partisane. Ainsi, ce n'est pas tant en fonction de son efficacité présente qu'en prévision de son apport futur que l'organisation est envisagée par ses dirigeants :

« La campagne de 93, cela a été quelque chose de terrible. On était en pleine crise morale, politique ... On ne savait plus où on allait, il y avait toute sorte de projets ... Pierre Bérégovoy par exemple voulait faire une sorte de fédération de partis, une sorte de front sans qu'on sache très bien la place que devait occuper le PS là-dedans. *Nous, au parti, on ne voulait pas de ces projets et c'est pour cela qu'on a voulu conduire la campagne.* [Mais] Un des signes que c'était une campagne terrible, c'est que sur les affiches,

---

<sup>977</sup> Cf. *Quotidien de Paris* du 1<sup>er</sup> janvier 1993.

<sup>978</sup> L'organigramme de la campagne est validé en BE le 6 janvier 1993, cf. CR du BE 1993, *Archives Solférino*.

le sigle du PS, il était écrit en tous petits caractères, comme si on voulait se cacher ... Les candidats ne voulaient pas que cela se voit trop. Du coup, c'était dur de faire campagne, on avait un peu l'impression que tout ce qui renvoyait au PS pénalisait les candidats, on a eu beaucoup de mal à mobiliser pour cela ... *Si vous voulez, quand tout va bien, normalement, le sigle du parti est écrit en gros, pour qu'on ne puisse pas le rater. Là, c'était l'inverse. Et cela s'est vérifié dans les urnes* »

C. Bartolone, entretien personnel du 26 novembre 2004.

Les résultats de 1993 sont si calamiteux que, alors même qu'ils cherchent à organiser un nouveau mode de fonctionnement interne, le semblant de coopération et d'alliance entre les dirigeants vole en éclat. Après cette déroute, la conciliation entre configuration partisane et organisation reste toujours à faire, dans un contexte plus difficile que jamais.

## **§2. Concilier configuration partisane et organisation : l'émergence contrariée de l'entreprise socialiste cartellisée.**

Dans la perspective de l'après-Mitterrand, l'enjeu pour l'élite partisane consiste à ébaucher un mode de fonctionnement du PS permettant de concilier les évolutions nécessaires de l'organisation socialiste à la configuration partisane. Ceci impliquait donc de réaffirmer l'autonomie organisationnelle du PS. Cela suppose, ensuite, d'objectiver dans les formes de l'organisation les changements de ses modes de fonctionnement. La « démocratisation » du parti constitue la tentative pour donner corps à cette transformation. Mais la débâcle de 1993 menace de briser cet acquis fragile : alors qu'ils avaient revendiqué jusque-là l'autonomie du parti, les dirigeants du parti envisagent, en effet, la refondation du PS, dans un contexte interne renouvelé.

### **A. La « démocratisation » du parti.**

Le congrès de Rennes avait, on l'a vu, posé les premiers jalons de la « démocratisation » du parti autour du principe « un homme, une voix ». Cette démarche apparaissait alors comme un moyen devant permettre à la compétition intrapartisane de se dérouler au-delà – ou plutôt malgré – les luttes de courants. Elle va être prolongée par les réformes statutaires de 1992, justifiant l'autonomie organisationnelle du PS et posant les bases d'un nouveau mode d'élaboration du leadership interne. Ainsi, dans le processus de cartellisation du Parti socialiste, une nouvelle forme d'organisation se dessine progressivement, que l'on appellera *entreprise socialiste cartellisée*.

## 1. L'entreprise socialiste cartellisée et la « démocratisation » du PS.

Le triple dépassement du modèle du parti de masse, évident à partir de 1990, s'exprime les années suivantes par l'adaptation de la forme partisane socialiste aux évolutions qui ont marqué le PS tout au long de la décennie précédente. Pour autant, le profond bouleversement de l'économie partisane, et l'homogénéisation des intérêts des élites dirigeantes qui en découle, doivent encore trouver un débouché organisationnel. Il s'agit pour cela de redéfinir les modes d'attribution interne du leadership, mais aussi de garantir la pérennité électorale du parti. La « démocratisation » du parti constitue la réponse de ses dirigeants à cette double exigence. En cela, les ajustements statutaires de 1992 sont l'objectivation dans son organisation des transformations que l'ancrage institutionnel et la professionnalisation de ses dirigeants ont produit sur le fonctionnement du parti. Pour cette raison, il est nécessaire de caractériser davantage l'organisation du Parti socialiste. Il faut en effet considérer que les ajustements statutaires impulsés en 1990 et qui prennent véritablement corps à partir de 1992, marquent une nouvelle étape dans l'évolution de son organisation. Evoquer, à ce titre, le PS comme entreprise socialiste cartellisée<sup>979</sup>, c'est alors insister d'une part, sur le processus de changement du parti et, d'autre part, sur l'étape que constitue la période post-1990 dans ce processus.

Le terme entreprise socialiste souligne d'abord la nouvelle structure de l'économie partisane du PS. Dirigé par une élite professionnalisée et, à ce titre, dépendante des rétributions électorales, le PS n'est effet plus uniquement une sociation créée en vue de conquérir le pouvoir. L'occupation de positions électives n'est plus seulement un but collectif, mais également, et surtout, une fin individuelle : pour les dirigeants du parti, carrière politique et carrière professionnelle se confondent. Cette transformation de l'économie partisane se manifeste par le nouvel étalonnage des ressources politiques au sein du parti : les ressources immatérielles, et au premier rang idéologiques, pèsent dorénavant peu par rapport à l'accès et à la conservation des ressources matérielles. La recherche effrénée d'alliances avec les écologistes en 1993 en constitue la marque la plus visible. Or, le fonctionnement par courants fait peser des risques sur la réalisation de cette nécessité matérielle. Ces risques, les dirigeants du parti les ont expérimentés à Rennes, raison pour laquelle ils cherchent depuis à adapter la configuration partisane. Dire que le PS est une entreprise partisane, c'est donc insister sur le fait que, désormais, la conquête électorale est, pour les leaders socialistes, une activité professionnelle à part entière et que l'organisation partisane doit d'abord être un outil permettant à ces professionnels d'exercer avec succès leur activité<sup>980</sup>.

L'entreprise socialiste est, ensuite, cartellisée, en ce que son développement s'inscrit de manière croissante dans la sphère étatique<sup>981</sup>. D'abord car cette inscription a redéfini les rapports entre

---

<sup>979</sup> Il ne s'agit pas ici d'élaborer un quelconque modèle partisan, mais d'insister sur les traits saillants qui caractérisent désormais l'organisation socialiste. Pour cette raison, on insistera ici davantage sur les caractéristiques qui rendent compte de l'évolution du PS, lesquelles ne peuvent ainsi se lire comme la définition d'un type partisan.

<sup>980</sup> Ce qui rejoint, en ce sens, A. Panebianco et son modèle du parti électoral-professionnel.

<sup>981</sup> Pour éviter toute tautologie, on ne reprendra pas ici le fait que le parti socialiste s'inscrit davantage dans l'Etat car les dirigeants socialistes sont de plus en plus des professionnels élus.

les différentes « faces » du parti, comme en témoigne la hiérarchie entre les trophées politiques en son sein. Ensuite, car elle a contribué à modifier le statut du parti : devenu parti de gouvernement, le PS est considéré comme une organisation pouvant légitimement prétendre à l'exercice des responsabilités politiques. Enfin, car elle a conduit à une rationalisation de l'organisation partisane, tant par la recomposition de ses financements que par les ajustements dans son fonctionnement réalisés à cette occasion.

A partir de 1992, les réformes statutaires ont pour but de mettre en forme ces changements. Il faut alors voir dans le déroulement de la séquence électorale qu'affronte le PS la marque du passage à l'entreprise socialiste cartellisée. En effet, la manière dont la stratégie d'alliances a été réalisée indique la nouvelle structure des intérêts des leaders du parti. Ensuite, la réaffirmation de l'autonomie organisationnelle du parti est l'occasion de repreciser les fonctions dévolues à l'organisation. Dans cette perspective, il est logique que les dirigeants du parti se soient accordés sur les réformes statutaires de 1992. La « démocratisation » est envisagée comme l'ensemble des procédures permettant l'établissement d'une nouvelle configuration partisane ainsi que l'amélioration de l'audience du parti. Derrière la « démocratisation », se dessine donc l'adaptation de l'organisation socialiste à une nouvelle phase de son développement. Cette transition dans la forme et la nature de l'organisation socialiste est soulignée, *a contrario*, par la collaboration et les transactions entre différents courants durant cette période. Interrogés sur ces années délicates pour eux et leur parti, les responsables de l'époque insistent tous sur le climat alors délétère au sein du parti<sup>982</sup>. Et pourtant, malgré ce climat, les courants s'accordent sur un ensemble de réformes substantielles. En d'autres termes, l'adaptation de l'organisation socialiste nécessite un degré d'entente minimal entre courants, auxquels ceux-ci ne peuvent se soustraire<sup>983</sup>.

La « démocratisation » a, en premier lieu, pour objectif de permettre de dépasser les blocages issus de Rennes en redéfinissant le fonctionnement de la compétition intra partisane :

*« Sans que les courants soient supprimés, il faudrait qu'ils vivent différemment. Après tout, on devrait, à l'occasion d'un congrès, se retrouver sur des textes, sur des propositions différentes, mais on n'est pas obligé de vivre dans le même courant pendant huit, dix, douze, ou quinze ans, ou alors, c'est vrai, cela ressemble au Palio à Sienne »*

L. Mermaz, comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992, p. 11.

Cet objectif ne suffit pas, à lui seul, à justifier la nécessaire autonomie organisationnelle du PS. Il est donc complété par un second, qui traduit les ajustements nécessaires en vue de renforcer la fonction d'agrégation du parti :

---

<sup>982</sup> « il n'y avait plus de confiance, plus de fraternité, les relations humaines avaient perdu toute chaleur, on était dans la méfiance » : D. Vaillant, entretien personnel du 23 septembre 2004.

<sup>983</sup> Signe que c'est bien la pérennité de l'organisation qui est en jeu, pérennité que les courants ne peuvent méconnaître et qui les oblige à coopérer malgré les affrontements qui les opposent.



« Après les élections régionales, dans la situation politique qui est la nôtre, rien ne serait pire que de donner le sentiment du repli sur soi. *Et l'essentiel des modifications que nous proposons visent à ouvrir le Parti socialiste et à se donner les moyens de nouer une relation plus forte avec la société.* [...] Nous sommes tous attachés à la permanence d'un grand Parti socialiste, fort et puissant, nous sentons bien que c'est aussi dans le dialogue et dans d'éventuels rapprochements avec d'autres forces politiques, je pense notamment aux écologistes, que nous pourrions susciter une dynamique politique positive. Cette volonté d'ouverture stratégique [...] nous l'avons d'un certain point de vue anticipée au plan de l'organisation de notre parti »

D. Vaillant, Congrès national de Bordeaux des 10-12 juillet 1992, *Sténotypes OURS*, p. 6-7.

Responsable de la commission pour le « Renouveau du parti », D. Vaillant, bras droit de L. Jospin significativement désigné par L. Fabius, résume cette ambition. Alors que L. Fabius estime que le fonctionnement du PS doit évoluer : « il faut tout de même que la vie passe, que le sang circule, que les fenêtres s'ouvrent »<sup>984</sup>, D. Vaillant explicite la finalité des réformes statutaires : « nous ressentons tous la nécessité, pour le Parti socialiste, de se régénérer dans *un mouvement qui ne peut être en même temps qu'interne et externe* »<sup>985</sup>. D'un point de vue interne, il s'agit donc d'élaborer de nouvelles règles de fonctionnement de la compétition intrapartisane. D'un point de vue externe, il importe de renouveler les modalités d'intégration à la sociation partisane. Concrètement, il s'agit de donner une nouvelle place aux sympathisants dans le parti. Cependant, les limites de la négociation sont très exactement posées et rappellent que le déroulement du jeu partisan n'est possible que sous certaines conditions :

« Il n'est pas question de remettre en cause la représentation proportionnelle à l'intérieur du parti. Nous sommes de ceux qui ont assez vécu les péripéties des différentes sensibilités socialistes pour ne pas perdre de vue cette exigence qui conditionne notre rassemblement à l'intérieur d'une même organisation »

D. Frachon, Rocardien, Congrès national de Bordeaux, *Ibid.*, p. 15.

Cette intervention rappelle la précarité du fonctionnement collectif du parti : celui-ci ne doit pas remettre en cause les positions acquises des différents courants. A ce titre, la proportionnelle est tout autant un élément de l'identité partisane socialiste, qu'un moyen de garantir l'accès des courants aux rétributions. Par là, si la proportionnelle engendre des effets pervers, la redéfinition des règles du jeu interne ne saurait dépasser une adaptation du principe. Il s'agit pour les responsables de la réforme de garantir que celle-ci se réalise conformément à la culture partisane et, par là, aux règles de fonctionnement qui en découlent. L'impératif militant est donc sollicité à nouveau :

« *Le ressourcement militant : celui-ci est indispensable pour un parti qui s'est forgé d'abord comme un parti de militants et de transformation sociale.* De même que nous avons voulu marquer le renouveau par une volonté d'ouverture, vers la réalité, vers les problèmes, vers les autres, de même nous avons voulu marquer ce ressourcement par une volonté d'approfondir concrètement la démocratisation du parti. Cela passe par le respect des militants et par le renforcement des procédures qui leur permettent de peser sur les orientations du parti et sur la désignation des responsables. [...] La perspective historique qui était la

---

<sup>984</sup> L. Fabius, comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n° 512 du 18 avril 1992, p. 28.

<sup>985</sup> D. Vaillant, comité directeur des 23-24 mai 1992, *PS Info* n°515 du 23 mai 1992, p. 8.

nôtre à Epinay reste d'actualité. *Sachons nous inscrire dans cette continuité et, en même temps, sachons renouveler profondément les formes de notre combat politique* »

D. Vaillant, *Ibid.*, p. 7-9.

Loin de n'être qu'une figure de rhétorique obligée, la référence aux militants acquiert une valeur nouvelle : « démocratiser » est une manière d'accomplir pleinement l'idéal militant du parti que son fonctionnement présent ne permet plus de réaliser. Cette concession à l'impératif militant garantit la continuité organisationnelle et accrédite l'idée que le jeu mérité toujours d'être joué. L'*illusio* maintenue est ainsi une autre manière de garantir que les intérêts à participer au jeu seront respectés. En ce sens, le renvoi aux normes militantes du parti peut s'analyser comme le passage d'une règle cérémonielle à une règle substantielle<sup>986</sup>. Le leadership partisan trouve en effet une nouvelle source de légitimation sensée contrebalancer l'oligarchie préservée des courants : le militant, clairement assimilé à un électeur, est chargé de départager en interne les prétendants aux positions de pouvoir :

*« Le ressourcement du parti doit être fondé sur la démocratie. C'est-à-dire une plus grande participation des militants [notamment] à la désignation des responsables à tous les niveaux, et des candidats aux élections. Ceci pour en finir avec la cooptation. Seule l'élection accorde la légitimité démocratique. Il y a quinze ans, un petit groupe proposait une liste de candidats. Aujourd'hui, celui-ci les désigne et les militants sont mis en demeure d'approuver. Tous les responsables du parti, à tous les niveaux, doivent être élus par un vote pour respecter les nouveaux statuts »*

D. Vaillant, comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992, p. 24.

Par conséquent, la « démocratisation » du parti est envisagée comme un ensemble de procédures statutaires nouvelles permettant de réajuster une organisation partisane autonome aux fonctions qui doivent être les siennes, tout en imposant de nouvelles règles du jeu politique interne propices à l'émergence d'une nouvelle configuration partisane. En outre, en introduisant de manière formelle le critère du vote comme outil de sélection des dirigeants du parti, ceux-ci cherchent à modifier la compétition interne en introduisant un nouveau mode de légitimation qui à la fois rompt avec la logique des courants et renforce la mécanique représentative de sélection des dirigeants, dans le respect de la nouvelle économie partisane. En ce sens, la « démocratisation » traduit bien la transformation du PS en entreprise socialiste cartellisée, comme l'indique la teneur des réformes finalement adoptées au congrès de Bordeaux des 10-12 juillet 1992<sup>987</sup>.

---

<sup>986</sup> Pour Erving Goffman, les règles de conduite des individus lors d'interactions sont de deux sortes. Les règles cérémonielles sont les règles qui guident « la conduite quant aux affaires que l'on estime peu ou même pas du tout importantes par elles-mêmes, mais qui valent – officiellement du moins – comme moyens de communication conventionnel » ; à l'inverse, les règles substantielles sont des règles qui « guident la conduite quant aux affaires que l'on estime importantes par elles-mêmes », cf. Goffman (E.), *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, col. Le sens commun, 2005 [1974], p. 48-49. En l'espèce, le recours à l'impératif militant tendait à relever donc d'une figure de style obligée dans le discours socialiste, dépourvue souvent de conséquence ; tandis qu'avec la réforme statutaire, ce discours acquiert une signification nouvelle qui doit traduire le changement des règles du jeu politique induit par la « démocratisation ».

<sup>987</sup> Significativement, la logique incarnative des courants, garantie par la proportionnelle, est définitivement balayée au profit d'une logique représentative qui emprunte aux institutions ses modes de légitimation. Cet emprunt indique en creux la formation de la compétition intrapartisane aux exigences de la V<sup>ème</sup> République et, bien sûr, la présidentialisation du système politique. Présentant la réforme statutaire, D. Vaillant dira d'ailleurs : « La question de fond qui était posée à travers

## 2. La traduction organisationnelle de la « démocratisation ».

Les réformes statutaires visent, en premier lieu, à « ouvrir » le parti, c'est-à-dire à élargir son audience en facilitant la participation en son sein :

« Nous [devons] réinvestir le terrain de l'action vers l'extérieur. Je pense en particulier à l'organisation régulière d'assises en direction des sympathisants. Nous proposons du niveau local au niveau national, une véritable mobilisation du parti en direction de celles et ceux qui lui sont proches mais qui ne sont pas adhérents. Je pense à la tenue de conventions thématiques qui se tiendraient au moins deux fois par an. [...] Je pense à l'ouverture de l'instance nationale délibérative, aujourd'hui le comité directeur »

D. Vaillant, comité directeur des 23-24 mai 1992, *PS Info* n°515 du 23 mai 1992, p. 8-9.

Ces propositions renvoient aux difficultés qu'affronte le PS à partir de 1990. Confrontés à la chute du nombre d'adhérents<sup>988</sup>, ainsi qu'à la rétractation de leur électorat, les dirigeants ne cherchent pourtant à rompre que partiellement avec l'enclosure qui affecte le parti. D'abord car ils ne réactivent pas, à travers ces propositions, la logique incarnative du parti. En effet, en ouvrant l'accès du parti aux sympathisants, ils brouillent de ce point de vue davantage qu'ils ne reprécisent la distinction entre membres et non-membres du Parti socialiste. Cette ouverture aux sympathisants renvoie également à la fonction de sélection dévolue à l'organisation socialiste. En effet, les dirigeants du parti ne réforment pas les modes d'adhésion mais, bien au contraire, pérennisent la distinction adhérents-sympathisants. Autrement dit, s'il convient de donner aux sympathisants un espace accru d'expression, les adhérents seuls conservent le droit de participer aux processus internes de désignation. Implicitement, il s'agit de réaffirmer les frontières de l'organisation et d'assurer une continuité de la compétition intrapartisan<sup>989</sup>. Autrement dit, la « démocratisation » ne doit permettre d'adapter l'organisation socialiste que dans le respect de la structure des intérêts qui la composent, ainsi que l'indiquent donc le maintien de la proportionnelle et des procédures de vote réservées aux seuls adhérents.

A cette condition, une instance va connaître une profonde évolution : le comité directeur. Celui-ci est d'abord rebaptisé conseil national. Il s'agit de redonner au parlement du parti un pouvoir de décision et d'influence accru. Pour cela, des commissions permanentes sont prévues pour « contribuer à l'élaboration de nos orientations [...] ». Elles pourraient associer à titre consultatif des personnalités du monde économique, syndical, social, culturel et du mouvement socialiste

---

l'éventuelle remise en cause de la représentation proportionnelle intégrale au sein de notre parti est de savoir jusqu'où nous pouvions aller dans son adaptation à la pratique des institutions de la V<sup>ème</sup> République. Aller plus loin, c'était poser la question même de la nature du parti » : D. Vaillant, comité directeur des 23-24 mai 1992, *PS Info* n° 515 du 23 mai 1992, p. 10.

<sup>988</sup> En 1994 par exemple, le parti atteint péniblement les 100 000 adhérents.

<sup>989</sup> Preuve de cette volonté de conserver la maîtrise sur l'organisation, L. Fabius est contraint d'apporter cette précision pour justifier de sa réelle volonté de réforme : « Nous proclamons « Vive les adhésions » ... mais est-ce que nous le pratiquons ? C'est la raison pour laquelle, parallèlement aux bureaux fédéraux des adhésions je souhaite que soit fortement étoffé, au niveau national, notre bureau national des adhésions » : L. Fabius, Congrès national de Bordeaux des 10-12 juillet 1992, *Sténotypes OURS*, p. 244.

européen »<sup>990</sup>. En outre, sa composition est également modifiée puisque, au lieu des 131 titulaires, il « comportera 261 membres dont tous les 102 premiers fédéraux, mais pas de suppléants »<sup>991</sup>. La modification du mode de fonctionnement du comité directeur est significative de la volonté affichée de rompre avec les effets du jeu des courants. Néanmoins, le conseil national ayant dans la pratique peu d'influence<sup>992</sup>, ces mesures ont, pour une large part, une portée symbolique. Elles indiquent néanmoins les compromis que les courants acceptent et qui visent, justement, à réduire leur influence dans le processus de sélection des dirigeants.

C'est dans cet esprit que les réformes statutaires s'attaquent à un autre volet qui constitue véritablement le corps de la « démocratisation » du parti. Le constat des dirigeants s'appuie sur le fait que le jeu des courants provoque un phénomène de cooptation<sup>993</sup>, nuisant par là à la représentativité des instances<sup>994</sup>. Ce problème n'est, en lui-même, pas nouveau. En revanche, il acquiert une signification nouvelle suite au congrès de Rennes : on a vu comment les courants se sont en effet livrés à un partage patrimonial des positions nationales et fédérales par une série d'accords et de compromis qui se révèlent tout autant extrêmement précaires que générateurs de blocages. En ce sens, et les dirigeants nationaux l'expérimentent, le parti se révèle largement ingouvernable. Les réformes statutaires de 1992 sont donc tout à fait significatives car, dans un contexte extrêmement dur, les élites du parti parviennent à s'accorder pour non pas dépasser, mais tout au moins atténuer les effets sclérosants du jeu des courants. Il leur faut donc amender les mécanismes de délégation qui structurent les échelons du parti. Ces mécanismes, inhérents aux partis de masse, sont désormais inefficaces pour déterminer le leadership partisan et, par ailleurs, ne s'accordent plus à la structure professionnalisée de l'économie partisane. Par homologie, l'élection comme finalité de l'activité partisane professionnelle des dirigeants devient l'étalon de la distribution du pouvoir au sein du parti. Les adhérents disposent, dans cette perspective, d'un pouvoir de décision accru formellement<sup>995</sup> puisque les mécanismes de délégation se calquent sur ceux de la démocratie représentative :

« Nous avons dégagé deux principes : le premier consiste à désigner les principaux dirigeants du parti, secrétaires de section, premiers fédéraux, Premier secrétaire, au vote uninominal à deux tours dans la section, dans le congrès fédéral, dans le congrès national. *Nous restons certes, avec ce principe, dans le cadre d'une démocratie représentative, c'est fondamental*, mais dans laquelle, au niveau fédéral, régional, national, ce sont les délégués aux congrès qui ont le pouvoir d'élection. [...] L'autre principe que nous avons retenu est de permettre aux militants, en assemblées de motions, sans revenir sur la représentation proportionnelle acquise à Epinay, de désigner par vote les instances de direction locales, fédérales, régionales, nationales du parti »

D. Vaillant, comité directeur des 23-24 mai 1992, *PS Info* n°515 du 23 mai 1992, p. 9.

<sup>990</sup> *Vendredi* n°145 du 28 mai 1992, p. 36.

<sup>991</sup> *Ibidem*.

<sup>992</sup> La réforme du CD confirme cette perte d'influence puisque l'accession à l'instance est élargie à des membres de droit, dévalorisant par là la valeur du trophée que représente le titre de membre de ce comité.

<sup>993</sup> Par exemple les leaders de courants, une fois leur contingent déterminé à l'issue d'un congrès, choisissaient eux-mêmes les membres du CD relevant de ce contingent.

<sup>994</sup> Les négociations pour la direction des fédérations après Rennes ont conduit à des accords d'appareil effectivement souvent peu en rapport avec les votes obtenus.

<sup>995</sup> Formellement, car en pratique, les votes sanctionnent davantage les positions de pouvoir des dirigeants plutôt qu'ils ne les remettent en cause, cf. sur ce point Juhem (Ph.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *op. cit.*

Autrement dit, les adhérents désignent directement les délégués. De là, désigné par les délégués (fédéraux ou nationaux), le Premier secrétaire (national ou fédéral) constitue ensuite les instances de direction, en respectant la proportionnelle, les délégués ratifiant ensuite ce choix. L'influence des courants ne disparaît donc pas. Cependant, l'élection directe par les délégués du Premier secrétaire ou du premier fédéral renforce leur autonomie vis-à-vis d'eux. Les réformes de 1992 mettent en place deux modes de sélection parallèles qui se complètent : d'une part, les courants sont maintenus grâce à la proportionnelle ; d'autre part, la direction effective du parti relève désormais d'un scrutin majoritaire qui renforce la personnalisation de la compétition interne. Cette personnalisation rompt définitivement avec le principe de délégation du parti de masse, de même qu'elle acte la professionnalisation de la compétition intrapartisane : l'élection directe devient le critère de reconnaissance de la position à l'intérieur du parti, tout comme elle est signe de succès dans la compétition électorale externe. Cette réinscription dans le fonctionnement du parti des procédures électorales se manifeste par le choix du scrutin uninominal à deux tours. Ainsi, à partir de 1992, le parti n'est plus seulement structuré verticalement par le jeu des courants, il s'organise également autour d'un empilement de strates horizontales (sections, fédérations, national) où la compétition s'organise autour de la désignation de représentants individuels à la légitimité renouvelée :

« A partir de 1992, le Premier secrétaire, les premiers fédéraux, et même les secrétaires de section ne sont plus l'émanation des courants mais du suffrage universel, enfin surtout en 95, mais déjà dès 92. Le parti fonctionne beaucoup mieux avec ce système-là, surtout au niveau local. J'ai été Premier fédéral [i.e. de la Seine-et-Marne] avant et après. Et bien après l'élection par les militants, mon autorité a changé du tout au tout. Après, je ne parlais plus au nom de l'appareil. Et c'est la même chose au niveau national »

Y. Bodin, entretien personnel du 27 octobre 2004.

La réforme de 1992 n'est qu'une étape dans l'adaptation du mode de désignation des responsables du parti<sup>996</sup>, mais une étape symbolique du basculement dans une nouvelle phase de développement du parti<sup>997</sup>. La « démocratisation » a, en cela, un double objectif organisationnel autour duquel les dirigeants du parti sont obligés de s'entendre pour préserver l'autonomie du parti. Cette coopération contrainte n'en est pas moins hautement précaire. D'une part, car derrière la volonté affichée de « dépasser les courants », les positions internes sont encore partagées sur cette base<sup>998</sup>. D'autre part car la compétition intrapartisane est, par suite, nécessairement extrêmement tendue. La débâcle électorale des législatives de 1993 va d'ailleurs provoquer une rupture profonde de la coopération entre courants et donner lieu au renversement de L. Fabius par M. Rocard. L'ampleur de l'affrontement montre toute la fragilité de l'entreprise socialiste qui, en l'espace d'un mois passe près de son démantèlement avant que son unité ne soit finalement préservée.

<sup>996</sup> Cf. *infra* les réformes de M. Rocard en 1993 puis de L. Jospin en 1995.

<sup>997</sup> A partir du congrès de Bordeaux de 1992, un nouveau type de proclamation de résultats fit son apparition : on ne compte plus seulement en mandats, mais aussi en votants et en suffrages exprimés. Ainsi, sur 55 000 adhérents votants (50% d'abstention), 49 000 s'exprimèrent pour la révision du statut, cf. Congrès national de Bordeaux, *op. cit.*, p. 27.

<sup>998</sup> L. Fabius fut accusé de sectarisme justement car il imposa à Solférino nombre de ses soutiens, tant dans les instances dirigeantes que dans l'appareil, verrouillant la direction. A cette occasion, les permanents se plaignirent pour la première fois ouvertement de l'intervention politique sur l'appareil. Sur cette prise de contrôle, cf. *Le Figaro* du 11 avril 1992.

## **B. 28 mars-23 avril 1993 : du démantèlement annoncé à l'unité préservée.**

Les dirigeants s'étaient jusque-là opposés au gouvernement au nom de l'autonomie du parti. Celle-ci acquise, ils la remettent pourtant eux-mêmes en cause, en s'accordant sur le dépassement organisationnel du PS. Ce que le *party in the public office* n'avait su imposer, la direction du parti tente donc finalement de le réaliser par ses propres moyens. Les réformes statutaires engagées en 1992 devaient renforcer l'autonomie du parti. Elles s'inscrivent cependant dans un mouvement plus large pour les dirigeants du parti : la question de l'organisation future du PS. En effet, la recherche d'alliances dans la perspective des législatives de 1993 pose à terme la question du maintien ou de l'élargissement de la structure du parti. Or, devant l'ampleur de la défaite annoncée, l'idée d'une refondation prend progressivement corps dans les semaines précédant le scrutin législatif, avant de s'imposer définitivement, après celui-ci. Les courants sont dénoncés pour rendre compte de l'échec de l'organisation socialiste et justifier son dépassement. C'est pourtant quand ils sont le plus vertement stigmatisés, qu'ils exercent le plus durement leurs effets. Le renversement de L. Fabius au profit de M. Rocard, au lendemain de la défaite, plonge alors le parti dans une situation inédite : tandis que les dirigeants s'accordent sur la nécessité de dépasser l'organisation actuelle du parti, il leur faut négocier dans le même temps leur unité en son sein. Du 28 mars, date du second tour des législatives, au 23 avril, date à laquelle un compromis sera finalement trouvé, les modalités de refondation du parti servent alors de terrain de négociation entre les élites partisans. Au final, l'unité du parti est préservée, garantissant le maintien de l'organisation socialiste quand ses dirigeants s'accordaient initialement à en acter la fin.

### **1. De la coopération contrainte à la concurrence ouverte : le comité directeur du 3 avril 1993.**

La dissociation organisationnelle entre le *party in the central office* et le *party in the public office* avait été rendue possible par la coopération entre courants et avait conduit à l'adoption des réformes statutaires qui, à peine adoptées, paraissent déjà insuffisantes face au rejet dont est victime le parti en 1993. Devant l'imminence de la débâcle, ce ne sont alors plus seulement les modes de fonctionnement internes qui sont à revoir, mais bien davantage la forme et même l'existence du parti en tant que telles qui sont posées. M. Rocard, qui apparaît alors comme le candidat naturel à l'élection présidentielle de 1995<sup>999</sup>, lance la première salve en appelant à un « big-bang politique »<sup>1000</sup> :

---

<sup>999</sup> Son renvoi du poste de Premier ministre par F. Mitterrand fut considéré par l'opinion comme brutal et plutôt immérité. Englué dans l'affaire du sang contaminé, L. Fabius n'apparaissait plus, en outre, comme pouvant valablement contester l'investiture au député des Yvelines.

<sup>1000</sup> Dans la continuité du discours de Joué-lès-Tours qui eut beaucoup d'écho alors.

« Dans Parti socialiste, il y a parti et socialiste. Or chacun de ces termes doit aujourd'hui être reconstruit. [...] Ce dont nous avons besoin, ce à quoi je vous appelle, c'est un vaste mouvement ouvert et moderne, extraverti, riche de sa diversité et même l'encourageant. Il s'étendra à tout ce que l'écologie compte de réformateurs, tout ce que le centrisme compte de fidèles à une tradition sociale, tout ce que le communisme compte de véritablement rénovateur, et à tout ce que les droits de l'homme comptent aujourd'hui de militants actifs. [...] Dès les législatives passées, nous devons bâtir d'urgence le mouvement, l'instrument de transformation sociale dont la France a besoin »

M. Rocard, discours à Mont-Louis-sur-Loire in *Le Figaro* du 18 février 1993.

A travers ce discours, c'est donc le dépassement du PS dans une structure nouvelle qui est prôné. Loin de ne susciter que le rejet, ce discours trouve un écho auprès des tenants de cette solution<sup>1001</sup> et s'impose même comme la prochaine étape organisationnelle du parti. Des responsables du courant Jospin s'y montrent favorables, J-C. Cambadélis estimant qu'il faut « fonder une maison commune de la gauche »<sup>1002</sup>, alors que L. Fabius lui-même, s'il se refuse encore à évoquer la dissolution du PS, voit dans l'alliance avec les écologistes la base d'un nouveau mouvement<sup>1003</sup>. De manière édifiante, suite au discours de M. Rocard, l'avenir du PS d'Epinais apparaît borné au scrutin législatif de 1993. L'ampleur présagée du désastre électoral à venir contraint les leaders du parti à anticiper le dépassement d'une organisation qu'ils s'étaient pourtant, durant les deux années précédentes, entendus à adapter. La prédominance des enjeux matériels explique largement ce brusque retournement d'opinion. Il faut y voir cependant également un moyen de trancher les oppositions nées de Rennes :

« Jospin et Rocard n'ont pas pu s'allier à Rennes ... Cela allait trop contre François Mitterrand. Le big-bang, c'était une belle occasion de pousser Fabius vers la sortie, puisque *la défaite serait l'occasion de faire tomber des têtes*. Le problème c'est que la défaite a dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer et après, cela a surtout tourné au règlement de comptes. On est retombé dans les travers des courants. Sauf que là, c'était un peu incroyable parce qu'on disait que le PS était mort à cause des courants, qu'il fallait donc les dépasser et faire un nouveau parti. *Sauf qu'à ce moment-là, les courants n'ont jamais autant pesé* »

C. Estier, entretien personnel du 8 février 2005.

Les élections de mars 1993 passées, la question du futur du Parti socialiste sert donc de support à un nouvel affrontement entre courants. Dans ce contexte, le comité directeur du 3 avril 1993 est le théâtre d'un règlement de comptes à l'issue inédite. L. Fabius ouvre d'abord ce CD en présentant son projet de rénovation pour le parti :

« Il faut, s'il en est encore temps, reconstruire non pas seulement la possibilité de vivre ensemble en bonne intelligence, mais le désir de se battre côte à côte. [...] Je ne crois pas que nous pourrions y parvenir si nous ne stoppons pas la dégénérescence des courants en clans, seulement mus par l'hostilité aux autres fractions. [...] Cette reconstruction nécessite, au moins, une triple rénovation. Une rénovation intellectuelle et morale. [...] Rénovation des alliances [également]. Nous avons grandi au bénéfice d'une stratégie d'Union de la gauche. Elle est dépassée sous sa forme d'antan. Rénovation du parti aussi. [...] Tout ou presque a changé. On ne voit pas pourquoi, on ne voit pas comment notre parti lui-même ne changerait pas profondément. [...] Je dis « la parole aux militants », mais j'ajoute tout de suite que cela

<sup>1001</sup> Ayant préconisé cette solution dès 1991, J. Poperen retrouva une audience auprès des médias, cf. par exemple son interview in *Le Figaro* du 1<sup>er</sup> mars 1993.

<sup>1002</sup> *Politis* du 11 mars 1993.

<sup>1003</sup> *Politis* du 18 février 1993.

n'est nullement exclusif, au contraire, d'une consultation beaucoup plus large qui est indispensable : militants et sympathisants. « Portes et fenêtres ouvertes », je choisis cette expression. [...] Ces Etats généraux, il faudra bien sûr qu'ils soient encouragés, animés et que leurs travaux soient rassemblés pour pouvoir être concrètement utilisés. [...] Nous devons en tirer les conséquences pour le parti, le moment venu dans le cadre de la préparation, rassemblée, je l'espère de notre congrès. Ce congrès se tiendra à partir de nos règles. Il sera maître de ses décisions bien sûr, mais il aura une valeur constituante. Il sera saisi de *toutes les questions utiles touchant notamment à l'analyse de la période passée et aux conclusions à tirer, à nos idées, à notre stratégie, à nos alliances, à nos structures, à nos procédures, à notre dénomination elle-même, et il choisira évidemment les responsables de notre parti* »

L. Fabius, comité directeur du 3 avril 1993, *PS Info* n°544 du 17 avril 1993, p. 6.

Mise sur agenda d'une rénovation programmée, tenue d'Etats généraux ouverts aux sympathisants, congrès constituant, ces étapes semblent signer le dépassement de l'organisation socialiste dans sa forme et même son nom. Cette méthode reste cependant conforme au cadre statutaire puisqu'elle prévoit qu'un congrès constituant se tiendra à l'issue des Etats généraux. Face au texte du Premier secrétaire, un deuxième, substantiellement différent, est présenté par M. Rocard et P. Mauroy. Ceux-ci souhaitent la mise en place d'Etats généraux constituants pour jeter très vite les bases d'une organisation nouvelle, en rupture avec le fonctionnement par courants, dans la perspective de la présidentielle :

« Les courants de pensée nous ont apporté beaucoup dans les années 1970. Mais ils se sont transformés ensuite en courants de pouvoir qui ont détruit beaucoup dans les années 1980. Voilà la réalité. [...] Il faut sortir au plus vite de la logique fatale qui nous régit. Qui ici, pourrait prétendre que ces courants qui ont entravé depuis des années la rénovation du parti, pourraient maintenant le favoriser ? [...] L'élection présidentielle est au plus tard dans deux ans. Le calendrier politique nous contraint à aller vite. Voilà pourquoi je suis favorable à ce que ces Etats généraux soient achevés à la mi-juillet »

P. Mauroy, *ibid.*, p. 13-14.

La procédure proposée aurait acté la fin du PS d'Epinay. Non seulement les sympathisants auraient participé aux débats dans les sections mais également à la désignation des délégués aux Etats généraux. Les Etats généraux sont donc pour M. Rocard et P. Mauroy équivalents à un congrès constituant ponctuant une série de débats internes ouverts à tous.

En outre, quatre autres textes sont déposés par J.-P. Chevènement, J. Poperen, Jean-Paul Planchou, au nom de la sensibilité deloriste et D. Strauss-Kahn, soutenu par la Gauche socialiste (Dray-Mélenchon-Lienemann). Or, ce dernier texte demande la démission de la direction sortante comme préalable à toute entreprise de rénovation. Un vote indicatif s'impose. Face à la manœuvre, L. Fabius appelle alors à voter pour le texte Mauroy/Rocard. Il est mis en minorité et remplacé par M. Rocard<sup>1004</sup>.

---

<sup>1004</sup> Sur 131 votants, le texte de D. Strauss-Kahn obtint 62 voix ; le texte Mauroy-Rocard, 49 ; ceux de J. Poperen, J.-P. Chevènement et J.-P. Planchou, respectivement 7, 6 et 5 voix ; pour deux abstentions.



### Encadré 8. La phrase de trop ou comment L. Fabius a perdu son poste de Premier secrétaire.

« Si j'avais été battu aux élections, personnellement, sans qu'il y ait de rapport direct entre les fonctions, je ne me serais pas senti dans la situation personnelle de poursuivre ma tâche à la tête du parti, mais cette remarque ne vide en rien le débat »<sup>1005</sup>. Pour les membres du comité directeur, dont beaucoup ont perdu leur siège de député, cette phrase résonne comme un affront. C'est à la suite de ces quelques mots maladroitement formulés que L. Fabius s'aliène l'auditoire et perd le contrôle du CD. Il est, à cette occasion, rattrapé par son personnage politique. Un fidèle évoque cette phrase et son effet sur le cours de la réunion : « Mais quand il a dit cela, cela a jeté un froid ... L'ambiance est devenue glaciale. *Tout le monde a eu le sentiment que finalement, Fabius ne changerait jamais, qu'il se croyait toujours au-dessus.* En plus, tout le monde savait qu'il est dans une circonscription imperdable. Sa phrase a été ressentie comme une injustice et une humiliation et à partir de là, le torrent de rancœurs est ressorti .... »<sup>1006</sup>. La phrase de L. Fabius tombe d'autant plus mal à propos que l'intervenant suivant, L. Jospin, annonce que, suite à sa défaite, il se retire (déjà) de la direction du parti. A partir de là, le vote indicatif sur les textes est joué d'avance : « Moi je n'avais pas prévu de devenir chef du parti le soir du comité directeur. Cela s'est fait sur un coup de dés inattendu. Fabius s'est rendu insupportable – une fois de plus – et il en a payé les pots cassés. Je n'y étais pour rien, mon vieux, mais bon je n'allais quand même pas prendre sa défense non plus »<sup>1007</sup>. Bien sûr, cette phrase de L. Fabius n'est pas responsable à elle seule de sa démission. Mais la manière dont le Premier secrétaire s'est aliéné l'assemblée en précipite l'issue. On se trouve ici face à un cas quasiment idéal-typique d'interaction en cours dont l'un des participants perd le contrôle<sup>1008</sup> : L. Fabius fait « perdre la face » à nombre de participants ; l'offense exige « réparation ». L. Fabius s'y soumet en refusant de proposer son propre texte au vote indicatif et en appelant même à voter pour le texte de M. Rocard et P. Mauroy. L'offenseur fait « pénitence », conscient des risques encourus : « Peut-être avez-vous entendu les choses d'une autre manière que moi, mais je sais bien ce qui résultera de nos travaux. Le droit est entier, simplement il faut que, responsables politiques, nous voyons quelles seront les conséquences »<sup>1009</sup>. Mais l'offense est trop forte, les membres du CD refusent la « réparation » proposée : le Premier secrétaire est mis en minorité et démissionne. Désigné à la tête du parti, M. Rocard peut alors conclure : « je crois que ce qui s'est passé, qui a produit le résultat final, est une dynamique collective d'assemblée dont la lecture et le décryptage seront intéressants, voire passionnants »<sup>1010</sup>. Les affrontements entre courants venaient de reprendre de plus belle, mis en scène à travers la tragédie en train de se jouer au troisième sous-sol de l'Assemblée nationale.

A l'issue d'une commission des résolutions à laquelle les représentants fabiusiens et mauroyistes refusent de participer<sup>1011</sup>, le secrétariat national et le bureau exécutif sont dissous, au profit d'une direction provisoire dirigée par un président et composée à la proportionnelle (cinq représentants chacun pour les courants Jospin, Fabius, Rocard ; deux pour le courant Mauroy ; un chacun pour la Gauche socialiste, Poperen, SR et la sensibilité deloriste). M. Rocard est intronisé Président de la direction provisoire. Son mandat, fruit de la synthèse de son texte avec celui de D. Strauss-Kahn, consiste à organiser des Etats généraux en juillet, lors desquels adhérents et sympathisants se prononceront sur « les stratégies d'alliances à définir, les pratiques militantes et les formes d'organisation à changer ou à retenir, les modes de désignation des responsables et des candidats

<sup>1005</sup> L. Fabius, comité directeur du 3 avril 1993, *op. cit.*, p. 8.

<sup>1006</sup> J.-M. Bichat, entretien précité.

<sup>1007</sup> M. Rocard, entretien personnel du 28 avril 2006.

<sup>1008</sup> Cf. Goffman (E.), *op. cit.*, notamment chap I, p. 9 et svtes. Le vocabulaire entre guillemets est celui utilisé par Goffman.

<sup>1009</sup> L. Fabius, comité directeur du 3 avril 1993, *op. cit.*, p. 44.

<sup>1010</sup> M. Rocard, *Ibid.*, p. 50.

<sup>1011</sup> Les premiers dénonçant un putsch, les seconds estimant que l'action de P. Mauroy ne visait pas à renverser L. Fabius. P. Mauroy se défendra d'ailleurs d'avoir voulu participer au renversement de L. Fabius, signant pour cela l'« appel des Treize » qui dénonce les conditions d'arrivée de M. Rocard à la tête du parti, cf. *Le Monde* du 10 avril 1993.

devant le suffrage universel »<sup>1012</sup>. A la suite de ces Etats généraux, des « Assises de tous ceux qui dans l'espace de la gauche veulent faire naître une alternative » devront se tenir.

Cas de figure non anticipé par les protagonistes, la nouvelle direction est chargée de préparer le rapprochement avec d'autres forces politiques et le dépassement de l'organisation actuelle du parti. Les dirigeants socialistes décident donc de manière unilatérale de refondre le PS dans une structure nouvelle sans que des négociations avec les autres organisations partisans ne leur permettent de savoir quelle organisation et quelle stratégie émergeront du processus initié. Très rapidement pourtant, la question pour la nouvelle direction consiste moins à savoir comment mener à terme les Etats généraux, que d'assurer l'unité du parti. En effet, à l'issue du comité directeur, J.-P. Chevènement démissionne de ses responsabilités pour fonder officiellement le MDC quelques jours plus tard<sup>1013</sup>. En outre, L. Fabius boycotte les instances du parti, menaçant ainsi le maintien de l'organisation en l'état. Avant d'envisager la dissolution du PS dans une nouvelle organisation, M. Rocard doit donc d'abord imposer sa légitimité et se faire reconnaître comme nouveau leader du parti.

## 2. Vers la normalisation : la légitimation de la direction rocardienne.

La prise du parti à la hussarde de M. Rocard ne manque pas de provoquer des tensions violentes au sein du PS. Sans même évoquer l'opinion hostile du Président de la République sur ces événements, l'organisation socialiste est soumise à de sévères mouvements centrifuges : les députés socialistes, majoritairement fabiusiens, imposent le principe d'« autonomie » par rapport à la direction<sup>1014</sup> ; plusieurs sénateurs, emmenés par M. Charasse quittent le groupe socialiste et une vingtaine d'autres, derrière M. Dreyfus-Schmidt se reconnaît la liberté de vote<sup>1015</sup>. La difficulté la plus immédiate consiste cependant, pour M. Rocard, à s'assurer du soutien des fédérations. Deux des trois principales fédérations du parti sont en effet tenues par le courant Fabius : le Pas-de-Calais et les Bouches-du-Rhône, tandis que celle du Nord, mauroyiste, s'est montrée réservée sur les derniers événements. Or, la structure décentralisée du parti impose à la nouvelle direction de pouvoir compter sur ces fédérations pour mener à bien la rénovation. M. Offerlé indique que, parmi les ressources collectives dont dispose un parti politique, son sigle, sa marque, en constitue une des principales<sup>1016</sup>. Bien qu'extrêmement dévalorisée à la suite des législatives, la marque socialiste constitue pourtant la dernière ressource fédératrice de l'organisation. Pour les fédérations par exemple, ne pas reconnaître la direction impliquait un mouvement scissionniste. Or, la nationalisation des enjeux électoraux et le maintien du PS comme force principale à gauche les empêchent de rompre avec le parti :

---

<sup>1012</sup> Motion du comité directeur du 3 avril 1993, *op. cit.*, p. 1.

<sup>1013</sup> J.-P. Chevènement quitte définitivement le PS le 19 avril 1993 pour fonder le Mouvement des Citoyens, cf. *Libération* du 20 avril 1993.

<sup>1014</sup> Cf. *Le Monde* du 8 avril 1993. Cette autonomie se traduit par une suspension des versements des cotisations au parti.

<sup>1015</sup> *La Croix* du 9 avril 1993.

<sup>1016</sup> Offerlé (M.), *Les partis politiques*, *op. cit.*, p. 36 et svtes.

« Moi, j'ai tout de suite joué le jeu de l'unité. Il en allait de la survie du parti et de la nôtre aussi. Si le parti explosait, on en aurait payé nous aussi les conséquences. *Parce que les élus, ils sont élus malgré tout aussi parce qu'ils appartiennent au PS. Une fédération, c'est en quelque sorte une antenne régionale du parti. Alors je n'allais pas lancer ma fédération dans une guérilla contre Michel Rocard, on aurait perdu tous les deux. [...] En jouant le légitimisme auprès de Michel Rocard, cela me permettait aussi de défendre ma fédération, de la faire reconnaître davantage par la direction. La direction avait besoin de nous »*

D. Percheron, entretien personnel du 22 juin 2005.

L'articulation organisationnelle du PS entre les instances nationales et les fédérations apparaît alors pleinement à l'occasion de la crise de 1993. Tout au long des années 1980, les fédérations virent leur importance réduite de par la nationalisation de la compétition intrapartisan. Le verrouillage à la tête du parti avait permis de disjoindre l'influence numérique des principales fédérations du parti de leur poids politique, ce qui était particulièrement vrai pour la fédération mauroyiste du Nord. L'affaiblissement de la direction provisoire, marquée par les oppositions qu'elle rencontre, valorise alors les fédérations, notamment les plus importantes d'entre elles : elles deviennent arbitre dans la lutte au sommet du parti. La chaîne d'interdépendance entre les échelons du parti apparaît ainsi nettement : la direction centrale a besoin du soutien des grosses fédérations, de même que celles-ci ne peuvent valablement se mettre au ban du parti. Dans cette perspective, les logiques territorialisées qui structurent le parti trouvent un nouvel élan : les principales fédérations fabiusiennes reconnaissent la direction, alors même que L. Fabius s'y refuse encore. En contrepartie, la position dans le parti des représentants des principales fédérations est nettement rehaussée : D. Percheron, premier fédéral du Pas-de-Calais, et B. Roman, premier fédéral du Nord, intègrent par exemple la direction provisoire *es qualité*. Pour eux, les Etats généraux, avec les votes prévus à cet effet hors de toute logique de courants, sont par conséquent l'occasion de monnayer le potentiel militant de leurs fédérations. Ainsi, dans la semaine qui suit le comité directeur, la plupart des fédérations évitent la rupture avec la direction, qu'elles soient fabiusiennes (Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône, Aude, Gironde) ou non (Nord, Ariège, Isère)<sup>1017</sup>. La réunion des premiers fédéraux à Solférino conforte la position de M. Rocard : parmi les 84 fédérations représentées, aucune ne remet en cause sa désignation à la tête du parti et toutes acceptent le principe des Etats généraux<sup>1018</sup>. Ce soutien des fédérations ne suffit cependant à lui seul pour légitimer la nouvelle position de M. Rocard.

Fruit de l'alliance entre Jospiniens et Rocardiens, complétée par le ralliement de la Gauche socialiste, la direction provisoire est contestée par une minorité hétéroclite composée des Fabiusiens, des Poperénistes, de P. Mauroy et L. Mermaz et des « rénovateurs »<sup>1019</sup>. Les oppositions portent notamment sur le calendrier des Etats généraux et, surtout, sur les procédures de votes à cette

---

<sup>1017</sup> *Le Monde* du 8 avril 1993.

<sup>1018</sup> *Le Monde* du 17 avril 1993.

<sup>1019</sup> Les deux étant à l'origine du « groupe des Treize » fustigeant la procédure des Etats généraux. Les rénovateurs, groupe fondé notamment par Martine Aubry et François Hollande, peut être considéré comme la réactivation du groupe proche de J. Delors, les Transcourants, groupe fondé dans les années 1980.

occasion. Il s'agit de savoir si, comme le souhaite la direction, les Etats généraux ont valeur constituante. S'appuyant sur les statuts, les minoritaires estiment que cela ne peut être le cas, un congrès constituant ne pouvant être qu'un congrès statutaire du parti et ne concerner, par là, que ses adhérents. La direction provisoire propose donc que les Etats généraux se déroulent en deux temps, en juillet pour une première synthèse des travaux, puis en octobre pour une consultation des adhérents socialistes. Ces concessions ont notamment pour but de satisfaire les prétentions des Fabiusiens, afin que ceux-ci réintègrent les instances nationales, mettant un terme au risque de scission.

Les Etats généraux, qui initialement devaient conduire au dépassement du PS, sont ainsi l'objet de transactions devant permettre d'assurer l'unité de l'organisation actuelle mais, également, et de manière plus paradoxale, son maintien. En effet, s'ils s'accordent sur le principe des Etats généraux, les premiers fédéraux refusent l'idée d'un vote des sympathisants. Pour ne pas s'aliéner leur soutien, M. Rocard propose donc une nouvelle procédure. L. Fabius en fait un préalable à la participation de son courant au processus de rénovation. La situation de M. Rocard est d'autant plus complexe que les équilibres au sein du comité directeur sont extrêmement précaires : la minorité disposait en effet de la majorité en cas de vote unanime (66 voix potentielles sur 131) ! Dans ces conditions, le comité directeur du 24 avril devant arrêter les dispositions des Etats généraux est décisif. La direction provisoire propose de substantielles modifications sur leur tenue. Accédant aux souhaits du « groupe des Treize », elle accepte d'abord la mise en place d'un groupe de travail chargé du suivi de la procédure, dirigé par un « sage », C. Estier. Elle modifie ensuite le régime des votes. Les sympathisants désirant participer aux Etats généraux de juillet disposeront d'une carte de couleur rouge pour pouvoir voter sur les thèmes en discussion. Mais ceux souhaitant participer au congrès constituant d'octobre, doivent par contre adhérer au parti. Le délai entre l'adhésion et la possibilité de voter pour le congrès est ramené à quatre mois contre six, afin de leur permettre de devenir membres et titulaires dans ce cas d'une carte bleu cette fois-ci. Enfin, les votes d'orientation en juillet sont distingués des votes sur la désignation des délégués, ceux-ci étant élus dans un deuxième temps, en vue du congrès d'octobre, au scrutin uninominal à un tour.

Devant ces concessions, P. Mauroy reconnaît la direction provisoire. La majorité au CD bascule à nouveau en faveur de M. Rocard. Les Fabiusiens décident de boycotter la réunion, mais la présence de l'un d'entre eux, D. Percheron, permet à M. Rocard de se prévaloir à la fois d'une majorité au comité directeur et du soutien explicite des deux principales fédérations du parti, le Nord et le Pas-de-Calais<sup>1020</sup>. A l'issue du comité directeur, le bureau exécutif est enfin rétabli. Le lendemain, les Fabiusiens décident d'y siéger, achevant de normaliser l'action de la direction rocardienne<sup>1021</sup>. Appelée à s'auto dissoudre, l'organisation socialiste perdure donc malgré les Etats généraux qui devaient initier son dépassement.

---

<sup>1020</sup> C'est à cette occasion que D. Percheron et B. Roman intègrent la direction provisoire devenue direction nationale.

<sup>1021</sup> Cf. *Le Monde* du 27 avril 1993.

### 3. Du dépassement du PS à la résilience organisationnelle.

Les résultats du scrutin législatifs de 1993 ouvrent, de toute évidence, une phase de conjoncture fluide<sup>1022</sup> à gauche. L'initiative des dirigeants socialistes doit être interprétée dans cette perspective : il leur faut poser les bases d'une nouvelle organisation mieux ajustée à la vocation majoritaire du parti. La manière dont l'idée du dépassement du PS s'est imposée à eux indique cependant bien que les transformations de l'organisation socialiste ont affecté leur rapport même au parti. En effet, durant cette période mouvementée, c'est en premier lieu le rapport instrumental à l'organisation qui prévaut : puisque le parti a en quelque sorte failli dans sa mission, les modalités d'association de ses membres doivent être repensées en conséquence. Katz et Mair estiment que la cartellisation est un processus devant permettre la « survie de l'organisation »<sup>1023</sup> en facilitant son inscription dans l'Etat. Or, en 1993, pour les dirigeants socialistes, il n'importe pas tant d'adapter l'organisation que d'en créer une nouvelle. Il leur importe donc d'élaborer une nouvelle organisation objectivant les transformations souhaitées de leur sociation partisane. En ce sens, les élites d'un parti de gouvernement ne peuvent faire l'impasse sur la fonction d'intercesseur de leur parti : si la cartellisation doit leur permettre de compenser l'érosion de leur base électorale, elle ne peut remplacer la fonction d'agrégation opérée par l'organisation. Le préalable posé unanimement quant à la fin des courants doit alors faciliter ce rassemblement.

La démarche rénovatrice entérinée, s'ouvre alors la délicate question de savoir comment opérer la réaffectation des ressources partisans dans le parti en gestation. Une nouvelle organisation implique en effet une nouvelle hiérarchie des trophées politiques et des modes d'attribution du pouvoir en son sein. La démarche prônée par M. Rocard est, de ce point de vue, la plus coûteuse : l'intégration des sympathisants dans le processus constituant opère une dévalorisation des positions internes, articulées autour de la maîtrise des clientèles adhérentes. Elle va en l'espèce à la fois contre les positions des élus du parti, mais également contre les responsables de l'appareil partisan territorialisé, suscitant leur opposition puisqu'elle contrecarre les mécanismes d'agrégation des intérêts établis<sup>1024</sup>. On touche, par là, à un point qui n'a jamais été explicitement évoqué dans les débats internes, à savoir la pérennisation des positions acquises au sein du PS, dans la future organisation. De ce point de vue, la position de M. Rocard est tout à fait cohérente. En introduisant le vote des sympathisants, le mode de scrutin uninominal pour la désignation des délégués et la disjonction entre votes thématiques et votes de désignation, il permet une remise à plat presque totale des positions dans la future organisation. Dans cette perspective, la dissolution de l'organisation aurait été véritablement effective.

---

<sup>1022</sup> Cf. Dobry (M.), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations sectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

<sup>1023</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 15.

<sup>1024</sup> Il ne faut pas négliger le fait que, bien sûr, nombre d'élus occupent également des positions dans l'appareil partisan.

C'est justement cette dissolution qu'il ne peut réaliser. Il faut évoquer la résilience organisationnelle de l'entreprise socialiste : la démarche de M. Rocard se heurte aux intérêts déjà constitués et étalonnés à travers les trophées politiques et les positions de pouvoir internes. Progressivement donc, M. Rocard doit moins penser à l'organisation d'un nouveau parti qu'à la préservation des positions de pouvoir dans l'organisation socialiste. Défendre celles-ci s'impose comme un préalable à l'élaboration de celle-là. Le ralliement des fédérations au processus des Etats généraux en fournit un exemple : les premiers fédéraux, quel que soit par ailleurs leur courant, en acceptent le principe une fois seulement que l'idée du vote des sympathisants au congrès constituant est abandonnée. Plus fondamentalement encore, le souci affiché par la direction provisoire de préserver l'unité du parti doit se lire finalement comme le refus d'affaiblir la position des élites partisans socialistes dans la future organisation. Préserver l'unité, concrètement, revient à éviter toute scission du courant fabiusien, lequel pesait près de 30 % du parti. Un tel cas de figure n'aurait, certes, pas manqué d'affaiblir la direction provisoire. Mais il aurait eu également pour conséquence de rendre problématique l'émergence d'un nouveau parti, et surtout, de fragiliser la capacité de négociation future des leaders socialistes. Dans l'autre sens, une scission aurait privé les élites de ce courant de rétributions matérielles, affaiblissant d'autant leur emprise sur leurs troupes. Le ralliement de D. Percheron montre bien les risques encourus de ce point de vue. La participation du courant fabiusien aux instances nationales du parti permet par conséquent à la direction de préserver le capital de ressources de l'organisation, tout comme elle garantit à ce courant d'en conserver l'usage. A cet égard, la scission de J.-P. Chevènement s'avère nettement moins problématique pour le parti, à tel point qu'elle n'est quasiment jamais évoquée dans les débats internes :

« Déjà, la scission de Jean-Pierre Chevènement, ce n'était pas vraiment une surprise. C'était devenu inéluctable. Et puis cela n'avait pas réellement de répercussion sur la vie du parti : *le CERES [SR en réalité] ne pesait plus grand-chose, ni en termes de fédérations, ni en termes de mandats. C'était beaucoup plus facile à digérer »*

J. Guyard, entretien personnel du 9 février 2005.

Le rétablissement du bureau exécutif n'est alors pas seulement le signe de la normalisation d'une situation politique confuse. Il rend également compte du retour à une forme routinisée du jeu interne. Le rétablissement d'un ordre légitime prouve ainsi la persistance des intérêts au maintien de la sociation partisane de la part de ses membres. L'ajustement organisationnel (significativement la teneur de la refondation se fait petit à petit plus imprécise dans les débats) ne peut intervenir qu'une fois seulement que les intérêts des élites à participer au jeu se trouvent garantis *a minima*.

Prisonnières de leur vision instrumentale du parti, les élites s'inscrivent dans un processus paradoxal : elles acceptent l'idée de constituer une nouvelle organisation, non sans avoir au préalable assuré leurs positions au sein de l'organisation socialiste<sup>1025</sup>. Ce faisant, il leur importe moins de

---

<sup>1025</sup> C'est en ce sens qu'il faut comprendre par exemple l'énergie déployée par les « rénovateurs » pour obtenir un représentant au bureau exécutif.

préciser les formes de la future organisation, que de réassurer leur pouvoir au sein du PS. Les logiques du jeu interne reprennent ainsi progressivement toute leur importance et conduisent par là à différer la constitution du nouveau parti, au profit d'un rééchelonnement immédiat des forces en présence. Privé d'une légitimité, mais aussi et surtout d'une majorité suffisamment stables, M. Rocard est donc contraint de se réinscrire dans un jeu partisan classique :

« J'étais lié par les courants, ils m'ont empêché de reformer le PS comme il aurait fallu que ce soit fait. On avait l'opportunité de le faire après 93, mais notre système ne le permettait pas. Ils m'ont mis des bâtons dans les roues tant qu'ils ont pu, tout ce qui les intéressait c'était de continuer à se nourrir sur la bête »

M. Rocard, entretien précité.

\*

D'une problématique externe, faire émerger un nouveau parti à partir d'une réunion des mouvements de gauche souhaitant y participer, la problématique devient interne : comment adapter le Parti socialiste pour améliorer sa fonction d'agrégation de l'électorat et préserver un débouché électoral à ses élites. Dans ces conditions, non seulement le jeu interne reprend sur des bases classiques, mais l'idée même du dépassement de l'organisation socialiste se trouve questionnée. Le renvoi du congrès statutaire réservé aux adhérents en octobre 1993 annonce finalement la fermeture d'une fenêtre d'opportunité pour la direction en vue de faire naître un nouveau parti. Si la rénovation de la gauche devait venir du PS au soir du 28 mars, elle ne se limite plus le 23 avril qu'à la seule rénovation du PS. Le « big-bang » politique de M. Rocard se brise donc sur les écueils de la résilience organisationnelle du parti. Pire, suite au « big flop »<sup>1026</sup> des élections européennes, il est débarqué à son tour. Sa tentative de rénovation tourne court, se limitant à la réforme interne des statuts du PS. S'il a contribué à rénover le parti, son action s'inscrit ainsi davantage dans le prolongement qu'en rupture avec de celle de son prédécesseur, L. Fabius.

## **Section 2. M. Rocard, premier secrétaire : Une expérience vouée à l'échec ?**

Lorsqu'il arrive à la tête du parti, les ambitions de rupture de M. Rocard entrent en résonance avec le discours unanime des dirigeants du parti. En pratique, il n'est cependant que le continuateur du mouvement de réformes amorcé dès le congrès de Rennes. Son échec souligne ainsi que, malgré de profondes recompositions politiques, le fonctionnement du PS reste soumis à une véritable inertie organisationnelle, que seule la perspective de l'élection présidentielle semble pouvoir rompre.

---

<sup>1026</sup> Terme utilisé dans la presse à cette occasion, avec pour synonyme la « big baffe ».

## §1. Reconstruire le parti.

Au lendemain du scrutin législatif, le Parti socialiste apparaîtrait pour ses dirigeants comme une organisation à bout de souffle, à reconstruire, même si chacun d'eux n'envisageait pas la « reconstruction » du parti de manière identique<sup>1027</sup>. Plus fondamentalement, ils expérimentent surtout les conséquences en termes électoraux de l'enclosure sociologique du parti. C'est dans ce contexte pour le moins difficile que M. Rocard tente d'initier la rénovation de l'organisation socialiste. Le « big bang » promis n'eut pourtant pas lieu. L'impossibilité de faire du Parti socialiste, même après une telle défaite, le « parti de la société civile » officiellement souhaité par tous, démontre de manière exemplaire les ressorts de l'inertie partisane, dont M. Rocard ne parviendra jamais à s'abstraire en tant que Premier secrétaire.

### A. Un « sens de l'histoire organisationnelle ».

L'arrivée de M. Rocard à sa tête marque incontestablement un tournant dans la vie du parti. Pourtant, si cette nomination fait officiellement entrer le PS dans l'après-Mitterrand, cette nouvelle phase de son histoire ne constitue pas une nouvelle étape dans son développement.

#### 1. Les ruptures de M. Rocard.

Comme après chaque défaite électorale, un travail d'introspection s'ouvre à l'intérieur du PS. Ce travail s'oriente rapidement autour d'un constat unanimement partagé, celui de la fin du PS refondé à Epinay. Immanquablement, un tel constat interroge les liens entre le PS et F. Mitterrand, questionnement que l'accession à la tête du parti de M. Rocard, son plus vieil opposant, pose implicitement.

Par ailleurs, l'ampleur de la défaite souligne à l'envi que le rejet du PS renvoie à la fois aux orientations politiques suivies et au discrédit des responsables socialistes dans l'opinion<sup>1028</sup>. Ce n'est donc plus seulement la légitimité électorale du PS qui est remise en cause, mais plus largement, la légitimité de ses élites à prétendre à la représentation de l'électorat<sup>1029</sup> :

« Les gens ne voulaient plus de nous, tout simplement. Ils ne supportaient plus les affaires, ce climat malsain, tout cela ... *Et puis ils ne nous supportaient plus nous, tout simplement.* On n'était plus les bienvenus nulle part. On ne voulait plus de nous dans les manifestations, les militants se faisaient insulter sur les marchés, et c'était encore pire quand les élus y allaient. Il y avait un ras-le-bol. On n'était plus en phase avec les citoyens. On avait l'impression que pour les gens, les socialistes ce n'était plus que des

<sup>1027</sup> Au « big-bang » proposé par M. Rocard, J. Delors, y voyant une remise en cause de l'existence du parti, répondit : « Ne comptez pas sur moi pour dire de profonds sur le Parti socialiste », *Le Monde* du 24 février 1993.

<sup>1028</sup> Coupure exprimée notamment à travers l'expression « gauche caviar ».

<sup>1029</sup> Sur la construction de la prétention à la représentation, cf. Manin (B.), *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., not. Chap. III p. 125 ainsi que Bourdieu (P.), « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, n° 36-37, 1981, p. 3-24.



énarques qui ne comprenaient rien à leurs problèmes ou des élus qui ne pensaient qu'à s'enrichir, ou même les deux en même temps »

J. Glavany, entretien personnel du 15 février 2006.

Les débats internes du parti se focalisent alors autant sur la rénovation du parti que sur les pratiques qui y ont cours : il faut matérialiser le changement du PS et rompre avec les représentations négatives qu'il véhicule désormais. La première phase de l'opération consiste à acter l'échec électoral tout en promouvant un retour aux sources militantes du parti. L'appel à la redécouverte de cette nature militante, si elle suppose d'ajuster la définition même du militant aux évolutions constatées des formes d'engagement, doit ainsi permettre de rétablir la légitimité représentative des élites partisans<sup>1030</sup>. En ce sens, le jeu des courants est unanimement stigmatisé et invoqué comme une des causes principales de l'incapacité du parti à rendre signifiant ce lien représentatif. La question du devenir du PS en tant qu'organisation autonome est donc posée, et ce on l'a vu dès avant les résultats des élections législatives, avec pour obligation d'associer les adhérents ainsi que les sympathisants à la rénovation du parti :

« Nous sommes bien au terme de deux cycles : le cycle court d'Epinay – c'est-à-dire une définition marxiste du socialisme, l'Union de la gauche, le programme commun – et le cycle long du mouvement ouvrier socialiste. [...] Voilà donc [les] deux exigences majeures de la reconstruction : s'opérer à partir des militants et des sympathisants, refuser les divisions. [...] Le débat, les militants et les sympathisants, l'attendent, il doit d'abord être le leur »

L. Fabius, comité directeur du 3 avril 1993, *PS Info* n°544 du 17 avril 1993, p. 6.

L'arrivée de M. Rocard au poste de président de la direction provisoire matérialise physiquement la volonté de rupture proclamée. Son parcours d'opposant interne à F. Mitterrand lui permet d'endosser un rôle de rénovateur qui, pour l'occasion, lui sied parfaitement :

« S'ouvrir, selon moi, cela veut dire deux choses : aller vers les autres, laisser les autres venir à nous, vers soi. Aller vers les autres, c'est d'abord redécouvrir qu'il existe d'autres formes de militantisme que celle que nous pratiquons nous-mêmes, des militantismes différents avec lesquels nous devons travailler, sans prétention à les dominer, sans arrière-pensée de les annexer »

M. Rocard, *Ibid.*, p. 11.

Les dispositions et le parcours de M. Rocard rendent sa posture crédible tant elle est ajustée au discours rénovateur alors en vigueur dans le parti<sup>1031</sup>. Ces propositions appuient en premier lieu sur la

---

<sup>1030</sup> Pour Alain Bergounioux : « Les réformes de 1992-93, cela doit renforcer le Premier secrétaire et les premiers fédéraux. Cela les dote d'une légitimité qui les distingue des courants. *Mais il faut voir aussi que ce mouvement, c'est le reflet d'un mouvement d'ensemble de la société vers plus de démocratie participative.* Donc c'était normal aussi que l'on donne plus de poids aux militants dans le choix des dirigeants », A. Bergounioux, entretien personnel du 7 février 2005.

<sup>1031</sup> Sur M. Rocard, voir notamment Evin (K.), *Michel Rocard ou l'Art du possible*, Paris, Editions Simoën, 1979 ; Hamon (H.), Rotman (P.), *L'effet Rocard*, Paris, Stock, col. Les Grands leaders, 1980 ; Schneider (R.), *Michel Rocard*, Paris, Stock, 1987. En sens inverse, voir l'opposition exemplaire entre Henri Fiszbin, quand il était secrétaire de la fédération de Paris du PCF, et la direction de ce parti, opposition centrée sur la définition des formes de l'aggiornamento communiste in Pudal (B.), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, op. cit., p. 301 et svtes.

nécessité de réaffirmer la légitimité des élites du parti, lesquelles partagent toutes ce souci, allant jusqu'à envisager pour cela le dépassement de l'organisation socialiste :

« [Il faut revoir] tous les aspects grâce auxquels, dans sa vie même, cette organisation devra être quelque chose de vraiment ressenti comme neuf et ne plus ressembler à l'ancien »

M. Rocard, *Ibidem*.

La posture de M. Rocard est pleinement appropriée à la période. D'un point de vue discursif, elle lui permet de témoigner de la volonté des dirigeants socialistes « d'entendre » les citoyens. Ainsi, le discours rocardien devient en quelque sorte socialement acceptable dans le parti en ce qu'il conforte la représentation que les leaders socialistes se font d'eux-mêmes<sup>1032</sup>. En ce sens, les Etats généraux tenus en juillet 1993, s'ils avaient été vidés de toute portée au plan de la réorganisation du parti, remplissent parfaitement leur rôle en offrant la preuve que les dirigeants socialistes libèrent la parole au sein du parti, donnant à voir ainsi concrètement le travail de reconquête<sup>1033</sup>. Y compris les opposants à M. Rocard reconnaissent d'ailleurs aux Etats généraux une fonction expiatoire dont l'ensemble du parti a bénéficié<sup>1034</sup> :

« Le big-bang, tout cela, cela n'a évidemment mené à rien, comme il fallait s'y attendre. Le PS ne s'est évidemment pas transformé en fédération, confédération ou je-ne-sais-quoi. La démarche était condamnée d'avance. Q. : Pourtant à ce moment-là tout le monde est d'accord pour rénover, reconstruire, tout le monde dit que c'est nécessaire ; on fait même des Etats généraux pour en discuter avec les militants ? Oui, bien sûr. On s'était bien rendu compte qu'on n'était plus très crédibles ! Mais de là à transformer le parti, il y a avait un pas ! Par contre, c'est vrai que les Etats généraux, cela a bien marché. Cela a libéré la parole des militants, cela a été un moment de défoulement collectif, tout le monde pouvait débiller ce qu'il avait à dire et les militants les premiers. Finalement, cela n'a rien changé dans la vie du parti, sauf que cela a donné l'impression sur le moment que les choses bougeaient effectivement. Cela a été important surtout vis-à-vis de l'opinion, parce que cela montrait qu'on n'avait pas perdu complètement notre capacité d'écoute et d'autocritique. Cela a été salutaire sur le moment ... C'est finalement le seul truc que Rocard a fait de bien ... Même si cela n'a eu aucun effet sur le fonctionnement du parti »

A. Vidalies, entretien précité.

En relégitimant l'action des élites socialistes, le discours rénovateur de M. Rocard légitime en même temps le maintien du jeu politique interne et l'investissement des dirigeants dans ce jeu. Si la compétition intra partisane est maintenue, elle se déroule toutefois dans un cadre partisan qui, à défaut

---

<sup>1032</sup> Rarement la parole de M. Rocard n'avait aussi bien atteint sa cible qu'à cette période de la vie du parti. On peut y voir une illustration du *kairos*, tel que décrit par Bourdieu : « Le *kairos*, à l'origine, c'est le but de la cible. Quand vous parlez à-propos, vous touchez le but. Pour toucher la cible, pour que les mots fassent mouche, pour que les mots payent, pour que les mots produisent leurs effets, il faut dire non seulement les mots grammaticalement corrects, mais les mots socialement acceptables », Bourdieu (P.), *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 122.

<sup>1033</sup> Pendant trois jours de débats, les Etats généraux réunirent plusieurs milliers de personnes. Le « retour à la base » se matérialisa visuellement avec la mise en place de plusieurs estrades circulaires proches des participants, renforçant l'impression de proximité des dirigeants avec les adhérents. Pour un exemple d'étude spatiale de l'expression des rapports de pouvoir au sein d'une assemblée dirigeante de parti, cf. Dejaeghere (Y.), Vansintjan (P.), « Les composantes du pilier catholique au bureau du CVP » in Dewachter (W.), Depauw (S.), *Bureaux de partis, bureaux du pouvoir. Cinquante ans d'histoire*, Bruxelles, Université de Bruxelles, Col. Science politique, 2007, pps. 94-96.

<sup>1034</sup> De manière plus directe, A. Laignel estime d'abord que « c'est un con qui dit et fait des conneries, c'est tout », avant de reconnaître un peu plus tard : « Cela a été un moment de défoulement collectif, tout le monde a dit ce qu'il avait sur le cœur, cela a un peu relancé la machine, c'est vrai », A. Laignel, entretien personnel du 4 décembre 2006.

d'être réellement renouvelé, l'est au moins en apparence. En cela, transformant la « béquille » en « canne de golf »<sup>1035</sup>, M. Rocard introduit par sa présence et son discours cette rupture nécessaire. C'est dans sa dimension signifiante que l'action de l'ancien Premier ministre est la plus efficace.

Il réussit à endosser – brièvement – la figure du rénovateur avec d'autant plus de succès que l'échec du PS en 1993 est aussi envisagé comme celui du Président de la République. Dès avant le scrutin de mars 1993, M. Rocard avait déjà estimé qu'à l'occasion de ces élections, « les Français ont un compte à régler avec François Mitterrand ». Après le scrutin, l'idée de la « fin du cycle d'Epinais », autrement dit la fin du parti et de sa stratégie telle que fondés en 1971, s'impose dans le parti<sup>1036</sup>. Comme l'indique l'utilisation que L. Fabius fit de cette expression, il ne s'agit pas alors nécessairement, pour ceux qui y ont recours, de mettre en accusation F. Mitterrand. En revanche, cette idée de fin de cycle prend une autre dimension lorsque M. Rocard considère que, devant l'ampleur du désastre, « malédiction de notre histoire : nous sommes les enfants d'un parti qui entreprend sa cinquième renaissance »<sup>1037</sup>. S'il s'associe son action à cette cinquième renaissance, il renvoie implicitement F. Mitterrand à la quatrième, celle d'Epinais, qui s'achève donc, marquant par là également la fin de son leader : « On ne remerciera jamais assez F. Mitterrand de l'avoir sorti du coma. C'est la quatrième renaissance avec lui. La sévérité du choc qu'on vient de prendre nous fait venir à la cinquième »<sup>1038</sup>. En identifiant F. Mitterrand à une période qui se clôt, M. Rocard se place dans la perspective de sa succession tout en se projetant dans une fidélité à l'essence socialiste. Il cherche ainsi à faire d'Epinais un congrès « comme les autres », donc à en nier la singularité et, par là, la dimension symbolique qu'il recèle et qui est étroitement liée à la personne de F. Mitterrand : le Parti socialiste ne saurait être réduit au parti d'Epinais et donc au parti de F. Mitterrand.

Paradoxalement, alors qu'il avait proposé de refondre l'organisation socialiste, l'ancien Premier ministre place son action dans la continuité historique du mouvement socialiste et, surtout, de sa culture. Ce positionnement, conforme en cela à son parcours politique, se veut une rupture évidente avec le Président de la République et avec un parti d'Epinais en crise :

*« Moi, j'ai toujours été fidèle à la culture du parti. Mitterrand, il ne l'avait pas. Mitterrand, c'était tout politique, il ne souciait pas des liens avec la société. Ce n'était pas un comportement plus en phase avec la réalité du parti, la preuve, ce sont les Etats généraux du socialisme. Mais c'est vrai que Mitterrand a voulu incarner une tradition dont il n'était pas porteur et que cette tradition était assez forte pour qu'il y arrive. Moi, c'est différent, cette culture, cette tradition, j'ai toujours été dedans. C'était normal que, en tant que Premier secrétaire, je veuille qu'on la respecte pour ce qu'elle est »*

M. Rocard, entretien précité.

---

<sup>1035</sup> Cf. Goffman (E.), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions de Minuit, col. Sens commun, 1975 [1963], p. 40 : M. Rocard mobilise les propriétés dont ses adversaires se servaient jusque-là pour s'opposer à lui, afin d'en faire des ressources dans la compétition intrapartisans. En ce sens, il retourne le stigmate.

<sup>1036</sup> Cette expression fut forgée par Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, dans leur ouvrage classique, Bergounioux (A.), Grunberg (G.), *Le long remords du pouvoir. Le Parti socialiste, 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992, Chap. XV, p. 256 et svtes. Proche de M. Rocard qu'il conseilla à Matignon, A. Bergounioux intégra en 1993 la direction du PS.

<sup>1037</sup> M. Rocard, comité directeur du 24 avril 1993, *PS Info* n°545 du 8 mai 1993, p. 27. Pour M. Rocard, le Parti né en 1905 renaît après 1920, 1945, 1971 et, enfin 1993, ce qui fait de 1993 plus exactement sa quatrième renaissance.

<sup>1038</sup> *Ibidem*.

### Encadré 9. Rompre avec la tradition : la numérotation des congrès.

Parmi les changements que M. Rocard parvient à mettre en œuvre, un est particulièrement significatif, bien qu'alors largement ignoré : la reprise de la numérotation des congrès. Cette numérotation avait été interrompue après Epinay, en rupture avec la SFIO. La pratique s'imposa donc de ne pas nommer les congrès du PS selon leur date et encore moins leur numéro, mais en fonction du lieu où ils se tiennent. Les noms de villes jalonnent ainsi l'histoire du PS depuis 1971<sup>1039</sup>. Or, en 1993, il s'agit de rompre avec ce que représente le parti d'Epinay. M. Rocard, soucieux d'inscrire son action dans l'histoire du mouvement socialiste, cherche à interrompre la tradition établie sous F. Mitterrand et impose de reprendre la numérotation des congrès : « Si l'on appelle congrès toute assemblée élue par la base, qui désigne une direction, nous ouvrons aujourd'hui ici au Bourget le 69<sup>ème</sup> congrès du Parti socialiste. Pourquoi donc avoir renoncé à cette numérotation qu'utilisent tous nos partis frères de l'Europe ? Ce chiffre, 69<sup>ème</sup> congrès, nous rappelle notre passé, il nous en rend comptables. Il nous fait obligation de n'oublier jamais ce que nous devons à toutes les générations qui nous ont précédés. Il nous invite à penser à ce que nous devons aux générations qui nous succéderont »<sup>1040</sup>. Numéroter à nouveau les congrès constitue donc un moyen pour M. Rocard de normaliser l'action de François Mitterrand et de réinvestir la mémoire partisane pour mieux se distinguer de ce dernier<sup>1041</sup>. La distinction est double. Elle marque d'abord la fin d'une parenthèse en quelque sorte, celle du parti d'Epinay. M. Rocard se revendique ensuite d'une filiation historique au mouvement socialiste qui est, par là, déniée à F. Mitterrand. Manipuler les références fondant les repères chronologiques qui façonnent l'histoire du parti doit donc permettre à M. Rocard d'afficher là encore sa différence avec F. Mitterrand : « Je me suis battu pour cela, Mitterrand n'a même pas été foutu de le faire, même quand plus personne n'était contre ; moi je me suis battu pour qu'on reprenne la numérotation des congrès, pour qu'on se repère et qu'on se rappelle que le PS, il ne vient pas que de 1971 »<sup>1042</sup>. Mais là également, ironie de l'histoire, à l'instar des réformes qu'il ne parvient pas à mettre en œuvre, la numérotation des congrès ne s'est absolument pas imposée dans le langage socialiste : les membres du PS continuent à se référer aux villes plutôt qu'aux numéros des congrès.

Les ruptures discursives et symboliques de M. Rocard répondent aux exigences du moment et rendent visible la posture critique vis-à-vis de l'organisation socialiste que la défaite électorale implique. Mais, derrière la proclamation du changement, l'action de M. Rocard assure d'abord une continuité de la compétition intrapartisane. En d'autres termes, proclamer le dépassement de l'organisation socialiste actuelle n'est rien d'autre qu'un moyen collectivement mobilisé par les élites partisans dans une période de crise pour en assurer la pérennité. Voulant changer les règles du jeu mais lié par des logiques partisans qui l'emprisonnent d'autant plus qu'il ne dispose pas des ressources suffisantes pour s'en libérer et qu'elles lui ont permis d'accéder au poste de Premier secrétaire, M. Rocard en perpétue surtout le déroulement, se privant de marges de manœuvre au nom justement de l'unité du parti. Les négociations sur la réforme statutaire montrent comment le Premier secrétaire sacrifie au changement effectif la perpétuation des liens d'interdépendance qui lient les élites du parti. N'étant pas lui-même assuré d'une majorité solide dans les instances dirigeantes du parti, il ne peut donner corps matériellement à la refondation du PS, laquelle reste essentiellement un

<sup>1039</sup> A tel point que les noms des villes de congrès sont encore les repères dont se servent les dirigeants pour évoquer l'histoire du parti, repères qui effacent parfois la datation de l'événement. Un interviewé eut par exemple recours à ce mode particulier de repérage pour resituer le congrès de Toulouse : « Le congrès de Toulouse ... c'était entre Epinay et Rennes, je ne sais plus en quelle année exactement ... [Intervention : C'était en 1985] ... Ah oui, en 1985, je me rappelle ; c'était celui avant Lille », Louis Mexandeau, entretien personnel du 9 décembre 2004.

<sup>1040</sup> M. Rocard, Congrès national du Bourget des 22-24 octobre 1993, *Sténotypies OURS*, p. 7.

<sup>1041</sup> Sur les enjeux de la mise en forme de la mémoire de F. Mitterrand au sein du PS, voir Darfeuil (R.), *La mémoire du mitterrandisme au sein du Parti socialiste*, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, n°34, avril-mai 2003.

<sup>1042</sup> M. Rocard, entretien précité.

construit discursif fédérateur dans un moment de crise. Il se réinscrit ainsi dans une compétition intrapartisanne aux règles maintenues. Autrement dit, sa rénovation devait rompre avec le jeu des courants. Au lieu de cela, il est contraint de négocier avec les leaders de ceux-ci. La rénovation rocardienne, ainsi cantonnée au verbe, conduit donc à la perpétuation de la formule des besoins au sein du parti<sup>1043</sup>. Ce refus d'imposer d'autorité sa volonté pèse par conséquent sur la mise en oeuvre des réformes annoncées :

« Les représentants de Fabius et de la partie emmanuelliste des Jospiniens vont m'empêcher de toucher aux statuts plus profondément. Mes commissaires politiques sont les mêmes que par le passé ... Les relations se détériorent gravement au sein du bureau national. Tous les courants traditionnels se sentent menacés. La gauche, avec Mélenchon, les Fabiusiens, les Emmanuellistes ... non sans quelques raisons. Pour la préparation du 69<sup>ème</sup> congrès, prévu au Bourget du 22 au 24 octobre 1993, nous sommes, hélas, ramenés aux comportements traditionnels du parti. Les archaïsmes reviennent au galop. Les appareils jouent de leur poids pour se préserver. *C'est alors que j'ai un raté.* La procédure régulière de modification des statuts passe par une proposition du secrétariat mais doit être validée par le comité directeur. *Or, je n'ai pas de majorité pour cela, au comité directeur. Je juge que je ne peux pas passer en force. Ai-je raison, ai-je tort ? Cela reste une question ouverte ... Beaucoup de mes amis vont me reprocher, en clair, de ne pas avoir fait de « coup d'Etat » dans le parti, afin d'asseoir l'influence de la « deuxième gauche »*

M. Rocard, extrait de *Si la gauche savait*<sup>1044</sup>, p. 328.

Effectivement, les modifications statutaires ne sont finalement que marginales. Loin de la rupture, elles se limitent surtout à prolonger les réformes initiées par L. Fabius.

## 2. La prolongation des réformes de fonctionnement initiées sous L. Fabius.

Une des ambitions premières de M. Rocard consiste à mettre un terme au jeu délétère des courants. S'il ne peut les supprimer, ce qui impliquait de renoncer à la proportionnelle, il cherche à en atténuer les effets. D'abord en inscrivant définitivement les sympathisants dans l'organisation socialiste ; ensuite en modifiant la composition du conseil national :

« Nous n'en avons pas fini avec les courants. J'ai été l'un des premiers à dresser le constat de la nocivité pour la vie du parti de courants par trop fermés et par trop totalitaires. [...] Il y a une origine à tout cela, et l'origine de tout cela, ce sont les statuts d'Epinay. [...] Nous avons vécu cela pendant vingt-deux ans, c'est long. *Nous sommes en train, en effet, d'essayer d'y mettre fin.* [...] Je pense avoir été dans l'évolution statutaire que nous décrivons, notamment quand elle sera achevée, au congrès qui aura lieu dans trois ans, par la réduction à 50% de la part proportionnelle et l'émergence, à côté des fédéraux, d'un quart de responsables nationaux qui auront été élus au scrutin majoritaire et à raison de leur insertion dans la société civile »

M. Rocard, conseil national du 7 juillet 1993, *Archives Solférino*, p. 1<sup>1045</sup>.

---

<sup>1043</sup> Pour Elias, la formule des besoins est « le type et le degré des interdépendances qui ont réuni et qui réunissent [...] différents individus et groupes d'individus », cf. Elias (N.), *La société de cour*, op. cit., p. 170.

<sup>1044</sup> Rocard (M.), *Si la gauche savait*, Paris, Robert Laffont, 2005.

<sup>1045</sup> Cette intervention souligne à elle seule les tensions entre le discours de M. Rocard et la réalité du fonctionnement du jeu intrapartisan : quand il appelle à « en finir » avec les courants, ceux-ci pèsent par ailleurs de tout leur poids dans le processus de négociation. Il déclarait d'ailleurs, lors de ce conseil national : « faites attention à ce que sont nos engagements communs, nous travaillons dans les règles du parti, elles nous ficellent dans le respect absolu de nos courants, jusqu'à ce que le premier vote du congrès prochain les abolisse », M. Rocard, *Ibid.*, p. 2.

En cela, les propositions de M. Rocard ne font finalement que prolonger et élargir la réforme statutaire initiée au congrès de Bordeaux de 1992. Elles la prolongent en ce qu'elles tendent à uniformiser les deux modes de sélection parallèle mis en place à Bordeaux en 1992. Tout comme la sélection du Premier secrétaire et des premiers fédéraux s'effectue désormais au scrutin majoritaire, la représentation des courants au sein du conseil national est soumise à un mode de désignation où la proportionnelle est conciliée avec un mode de scrutin majoritaire qui en atténue les effets.

Mais les propositions rocardiennes élargissent également la réforme de 1992 en ce qu'elles visent à casser le monopole des courants sur la désignation des dirigeants. En cela, elles cherchent à modifier les liens de sujétion établis entre élites et adhérents à partir des courants. Ces liens découlent de l'hybridation entre la sélection interne à ces groupements et les mécanismes de délégation statutairement reconnus avec la proportionnelle. En revenant sur la proportionnelle, les propositions rocardiennes tentent de disjoindre les modes de sélections internes aux courants et l'élaboration des hiérarchies partisans sanctionnées statutairement. Ainsi, les statuts apparaissent bien comme un instrument d'action politique en ce qu'ils organisent les rapports de sujétion entre les membres du parti sur des bases nouvelles : l'introduction du scrutin majoritaire induit l'idée que les courants ne sauraient être désormais les seuls canaux de légitimation de l'autorité au sein du parti. En cela, les propositions de M. Rocard sont décisives puisqu'elles inscrivent le fonctionnement du PS dans le dépassement des courants tels qu'ils avaient jusque-là structuré le parti. Mais redéfinir le rôle fonctionnel de ces groupements induit un principe alternatif de légitimation interne du pouvoir. L'établissement d'un lien renouvelé entre les dirigeants et les adhérents est la traduction de ce principe. Autrement dit, si l'affiliation par courants demeure toujours incontournable dans le parti, elle ne saurait plus être, pour M. Rocard, aussi centrale dans l'acquisition des positions de pouvoir.

Dans cette perspective, il faut envisager les propositions rocardiennes dans le mouvement continu de démocratisation du parti initié au congrès de Rennes. Derrière les ruptures proclamées, ce mouvement exprime bien la nature du processus de changement à l'œuvre dans le parti. Les changements de direction ne remettent ainsi non seulement pas en cause ce mouvement, mais, au contraire, l'approfondissent de manière continue<sup>1046</sup>. Ce processus incrémental, qui suppose une coopération contrainte entre des élites partisans qui s'affrontent pourtant violemment, rend compte de leur interdépendance et de l'importance pour elles de maintenir une organisation socialiste fédératrice. Le PS apparaît bien, par là, comme l'objectivation organisationnelle de rapports liant des élites aux intérêts homogénéisés.

---

<sup>1046</sup> Ce cas de figure illustre la pertinence des propos de Benoît Rihoux lorsque celui-ci considère que, contrairement à ce que A. Panebianco affirme, le changement organisationnel n'est pas lié à un changement de coalition dominante, cf. Rihoux (B.), *Les partis politiques : organisations en changement*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques Politiques, 2001, p. 70. En l'espèce, d'une part, malgré les changements à la tête du parti, la coalition dominante est quasiment composée des mêmes dirigeants. D'autre part, bien qu'ils s'affrontent continuellement, les leaders avancent régulièrement dans le même processus de démocratisation du parti.

Les élites socialistes cherchent depuis 1990 à redéfinir la configuration partisane, de deux manières. D'abord, d'un point de vue stratégique, en définissant de nouvelles alliances. D'un point de vue électoraliste, ensuite, en élargissant la configuration partisane par l'intégration d'un corps renouvelé d'adhérents. Dans les deux cas, l'expression de cette nouvelle configuration partisane est médiatisée par l'organisation socialiste, dont ses élites adaptent progressivement la forme et les modes de fonctionnement. Il s'agit donc pour elles de conserver l'outil organisationnel qu'est le PS, tout en améliorant son efficacité politique. Autrement dit, il importe en premier lieu pour les dirigeants du parti d'internaliser les pressions au changement et d'assurer, de cette manière, la survie de l'organisation, y compris en renouvelant ses formes, ses structures et sa dimension.

On touche là à l'ambiguïté fondamentale des propos de M. Rocard : s'il appelle à la fondation d'un nouveau parti, très vite, ses propositions renvoient à l'adaptation du PS. Ainsi, son discours suppose la réorganisation du parti et non l'émergence d'un nouveau. En fin de compte, l'organisation socialiste reste bien l'outil de médiatisation des rapports entre les élites partisans, les adhérents socialistes et, *in fine*, l'électorat. Nouveauté instrumentale<sup>1047</sup>, la modification des statuts traduit donc davantage la continuité que la rupture organisationnelle.

Concrètement, cette modification introduit deux réformes. La première, relative à la composition du conseil national prévoit que cette instance soit composée, à partir du prochain congrès, des premiers fédéraux, de 204 membres élus par le congrès et de 102 membres élus, assurant une représentation sociale, le « quart sociétal » (nouvel article 7.4). L'innovation principale consiste, là, à faire siéger des membres élus non pas en fonction de leur appartenance à un courant, mais en raison de leur « participation active à la société civile ». L'ambition était de « retrouver une véritable influence sociale, pour créer une symbiose entre la société et [le] parti, d'organiser [...] l'expression et la représentation des socialistes actifs dans le mouvement social »<sup>1048</sup>. Outre le fait qu'elle institutionnalise la présence des premiers fédéraux au sein de cette instance, cette proposition conduit à réduire la part de membres désignés à la proportionnelle à 50 % du CN, conformément à la volonté rocardienne.

Dans le prolongement de cette initiative, la seconde réforme vise à doter les sympathisants d'un statut officiel. Dorénavant, les sympathisants peuvent recevoir une carte d'« Ami du PS » (Art. 14.1), carte permettant de participer aux débats en sections et fédérations, et de voter lors des conventions thématiques. L'ambition évidente de cette proposition est d'élargir la sociation partisane. En revanche, l'intégration des sympathisants pose bien sûr la question de la dilution des frontières partisans entre membres et non-membres et, par là, de la répartition du pouvoir en son sein. Conformément aux contraintes induites par la compétition intrapartisane, cette proposition rejette par conséquent explicitement la participation des sympathisants aux votes pour les congrès et la

---

<sup>1047</sup> Cf. Lascoumes (P.), Le Galès (P.), *Gouverner par les instruments*, op. cit., p. 358.

<sup>1048</sup> Motion A au congrès du Bourget, *Vendredi* n°196 du 1<sup>er</sup> septembre 1993, p. 29.

désignation des candidats aux élections (Art. 14-2). Le maintien de la distinction adhérents-sympathisants dans la perspective de la désignation des dirigeants souligne la permanence de l'organisation socialiste qui s'impose à M. Rocard : il internalise une inégalité entre adhérents proprement dits, les « militants » titulaires d'un pouvoir de désignation interne, et les sympathisants, membres d'un second cercle à l'influence réduite. En maintenant cette distinction, les réformes de 1993 ne proposent ainsi qu'une adaptation du jeu partisan, pas une rupture avec celui-ci.

Ces réformes approfondissent donc le mouvement de « démocratisation » du PS. Elles témoignent du double mouvement à l'œuvre au sein du parti : ce sont tout à la fois les mécanismes de sélection dans la compétition intrapartisane qui sont adaptés ainsi que les frontières de l'organisation qui sont repensés. Ces deux mouvements ne peuvent pourtant se rejoindre : les frontières de l'organisation sont certes assouplies, néanmoins, les règles de la compétition intrapartisane ne sont pas modifiées pleinement, de telle sorte que si l'organisation s'élargit aux sympathisants, ceux-ci n'y disposent encore que de droits limités. De même, la « majoritarisation » des modes de désignation se superpose à la proportionnelle plus qu'elle ne la remplace véritablement. La continuité organisationnelle est ainsi maintenue. Le mouvement de « démocratisation » indique, par conséquent, la volonté des élites du parti d'établir une nouvelle base de fonctionnement de la configuration partisane, en s'appuyant sur une légitimité renouvelée telle qu'inscrite dans les nouvelles procédures de désignation interne. M. Rocard souhaitait lier ce nouveau mode de légitimation à la redéfinition de la fonction d'intercesseur du parti. Les intérêts constitués au sein du PS l'ont contraint à réduire ses aspirations, pour les cantonner à un ajustement interne du partage du pouvoir. Au milieu du gué, M. Rocard ne peut aller au-delà au risque de briser le fragile équilibre de son pouvoir. Malgré la création du quart sociétal et la volonté de mettre sur pied un Comité économique, social et culturel, la disjonction entre la sélection des élites et ces nouveaux modes d'expression de la fonction d'intercesseur empêche de rompre avec l'enclosure sociologique du Parti socialiste.

## **B. Le PS, nouveau parti de la « société civile » ?**

Les piteux résultats des législatives de 1993 amènent les élites socialistes à s'interroger à nouveau sur la fonction d'agrégation de l'électorat du PS. Derrière cette interrogation, c'est en réalité la fonction d'intercesseur du parti entre l'Etat et la société qui va être questionnée.

### **1. Le PS et la fonction de « linkage ».**

Pour Katz et Mair, les partis de gouvernement tendent à devenir des « courtiers » (« brokers ») entre la « société civile » et l'Etat. Cette lecture fait cependant l'impasse sur la nature du lien de délégation entre l'électorat et ses mandants. Plus précisément, Katz et Mair n'envisagent pas que ce



lien soit définitivement rompu, mais bien plutôt que ses fondements se soient eux-mêmes profondément altérés. Pour eux, c'est bien davantage la reconnaissance d'une compétence gestionnaire des gouvernants plutôt que leur représentativité en terme d'incarnation d'un segment de l'électorat qui prévaut<sup>1049</sup>. L'affirmation de cette compétence gestionnaire compenserait ainsi le relâchement des liens entre représentants et représentés.

Si la fonction de « linkage » (de liaison donc) des partis de gouvernement perd sa consistance en termes d'identification entre ces partis et l'électorat, il n'en demeure pourtant pas moins que les dirigeants de ces partis ne peuvent faire l'impasse sur celle-ci. En effet, à défaut de traduire l'existence de liens réels entre les partis et leur électorat<sup>1050</sup>, la fonction de « linkage » possède une dimension symbolique peut-être tout aussi fondamentale que sa dimension matérielle.

Cette dimension symbolique suppose que les représentants puissent légitimement se prévaloir de représenter effectivement un électorat situé. Dans le cadre d'un parti politique, et plus encore lorsqu'il s'agit d'un parti de gouvernement, cette prétention à la représentation se mesure notamment par les performances électorales, celles-ci matérialisant numériquement par le vote la réalité du lien de représentation. La déroute de 1993 frappe alors les élites socialistes en apportant la preuve que non seulement la fonction de « linkage » s'est effectivement matériellement décomposée, mais également symboliquement rompue. Pour P. Bourdieu, « c'est parce que le représentant existe, parce qu'il *représente* (action symbolique), que le groupe représenté, symbolisé, existe et qu'il fait exister en retour son représentant comme représentant d'un groupe »<sup>1051</sup>. L'échec de 1993 indique clairement aux dirigeants socialistes que l'affirmation d'une compétence gestionnaire alliée à une stratégie électorale diffuse (les forces de progrès) ne sont plus suffisantes pour revendiquer une majorité de suffrages ou même mobiliser le « hunting ground » de l'électorat socialiste.

Dans ces conditions, les élites socialistes sont inévitablement amenées à s'interroger sur la manière de « rétablir » ce lien avec leur électorat. Deux possibilités s'offrent alors à elles : soit rétablir matériellement de manière effective la fonction d'intercesseur du PS<sup>1052</sup>, soit au contraire donner l'illusion que cette fonction est toujours réalisée, autrement dit lui conférer une valeur symbolique nouvelle. Pour Bourdieu, « le mystère du ministère n'agit qu'à la condition que le ministre dissimule

---

<sup>1049</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Model of Party Organizations and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 19.

<sup>1050</sup> Liens matérialisés par exemple par une représentation sociologique homogène du segment électoral représenté ou par l'existence de relais de socialisation tels que les organisations partisans dans le champ social.

<sup>1051</sup> Bourdieu (P.), « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, vol. 52 (1), 1984, p. 49. Italique de l'auteur.

<sup>1052</sup> Cette alternative ne doit, bien sûr, être entendue qu'au niveau organisationnel, dans la perspective d'une mise en œuvre du changement partisan. De toute évidence, des liens existent entre les membres du PS, élus compris, et la « société ». Le parcours même de ces membres, la mobilisation de relais sociaux et la constitution de réseaux ne peuvent se réaliser *in abstracto*, hors de toute inscription dans la sphère sociale. C'est un des acquis de l'analyse du PS par F. Sawicki que d'avoir bien mis en évidence l'interpénétration des réseaux sur lesquels les membres du PS fondent leur action, cf. Sawicki (F.), *Les réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997. Pour autant, la mobilisation de ces réseaux ne se réalise que de manière individuelle si l'on peut dire, et n'est pas médiatisée par l'organisation socialiste, qui reste de ce point de vue, un lieu à investir. Autrement dit, si des liens entre les socialistes et le champ social existent (nécessairement), ils ne sont pas produits et formalisés par l'organisation partisane. Par là, on peut envisager l'idée, par rapport au Parti socialiste, de l'alternative quant à la réalisation de la fonction d'intercesseur.

son usurpation, et l'*imperium* qu'elle lui confère, en s'affirmant comme simple ministre. Le détournement au profit de la personne des propriétés de la position n'est possible que pour autant qu'il la dissimule, c'est la définition même du pouvoir symbolique »<sup>1053</sup>. Existants en tant que représentants, les dirigeants socialistes doivent justifier de leur prétention à l'être en rendant compte de l'existence d'un groupe au nom duquel ils s'autorisent à exercer leur fonction représentative. Cette prétention ne peut pourtant plus s'appuyer sur les critères matériels de la fonction de « linkage ».

P. Mair et I. van Biezen estiment que la fonction de représentation des partis en général et des partis de gouvernement en particulier, s'est profondément érodée. Ils appuient leurs conclusions sur le constat que non seulement depuis les années 1980, le nombre d'adhérents des partis a décliné en termes relatifs par rapport à l'électorat, mais que, depuis les années 1990, ce nombre a décliné en termes absolus<sup>1054</sup>. Ce déclin empêcherait alors la réalisation matérielle de la fonction de « linkage », puisque « les adhérents dans cette perspective sont une source de légitimation des partis, à la fois entre les partis eux-mêmes mais aussi vers l'extérieur »<sup>1055</sup>. Le critère numérique est, en effet, le moyen le plus immédiatement saisissable pour témoigner de la représentativité d'un parti, le nombre accréditant, par l'effet de masse, l'existence du lien entre le parti et le groupe représenté. D'ailleurs, pour justifier sa volonté d'ouverture, M. Rocard utilise lui aussi ce critère numérique :

« Si la moyenne de tous les partis frères, [...] si cette moyenne donne la carte de membre à 8 ou 10 % de leurs électeurs, si le record absolu est détenu par les camarades socialistes wallons, qui sont 250 000 contre 130 000 chez nous, et qui donnent la carte à 17 % de leurs électeurs, nous, nous ne l'avons jamais donnée qu'à 1 % ! Nous n'avons jamais eu sociologiquement la capacité de faire un encadrement intellectuel de l'opinion »

M. Rocard, comité directeur du 24 avril 1993, *PS Info* n° 545 du 8 mai 1993, p. 27.

Ce critère matériel n'est pas pour autant suffisant à rendre compte de la réalité de la fonction de « linkage ». Si, en 1993, les adhérents socialistes ne représentaient, et encore en comptant largement, que 1 % de l'électorat, à tout prendre, ils n'en représentaient pas plus dans les années 1970<sup>1056</sup>. De même, si le PS n'a jamais possédé de relais de socialisation puissamment structurés auprès de son électorat, sur le modèle social-démocrate, la prétention de ses dirigeants à représenter un électorat fut précisément un acquis des années 1970, le PS s'imposant alors, entre autres, comme le parti des couches moyennes salariées. Enfin, l'élite mais également les simples adhérents du parti ne constituèrent jamais une représentation sociologique fidèle de l'électorat socialiste. En revanche, la lutte intrapartisans entre les courants conduisit ceux-ci à se marquer réciproquement en fonction de leurs traits sociologiques distinctifs, manière de montrer la conformation plus ou moins importante de

<sup>1053</sup> Bourdieu (P.), « La délégation et le fétichisme politique », *op. cit.*, p. 51. Italique de l'auteur.

<sup>1054</sup> Mair (P.), van Biezen (I.), « Party Membership in the European Democracies, 1980-2000 », *Party politics*, vol. 7 (1), 2001, pps. 5-21. Dans le cas de la France, le nombre total d'adhérents serait passé d'environ 1,7 million en 1978, pour 5 % de l'électorat, à 615 000 en 1999 pour 1,6 % de l'électorat, *Ibid.*, p. 15.

<sup>1055</sup> *Ibid.*, p. 7 : « Members in this sense offer a source of legitimation to parties, both within the parties themselves and also without ».

<sup>1056</sup> Environ 0,6 % en réalité.

chacun d'eux à l'électorat recherché du parti. Il s'agissait alors pour les courants de fournir la preuve que leur position au sein du parti et leur part active aux luttes internes se justifiaient d'autant plus qu'ils pouvaient se prévaloir d'une « représentation miroir » de l'électorat<sup>1057</sup>.

En d'autres termes, le critère numérique n'est à lui seul pas suffisant pour rendre compte de la réalité matérielle de la fonction de « linkage », au nombre pouvant se substituer la diversité sociologique. Ce second point renvoie précisément à la construction d'une délégation conforme à la lecture de P. Bourdieu : les représentants socialistes légitimaient leur prétention à la représentation en se posant comme les représentants d'un groupe social au nom duquel ils justifiaient leur action. Les années 1970 constituent ainsi un cas limite de l'articulation entre aspects matériels et symboliques de la fonction de « linkage » : non représentatives en nombre, mais autoproclamées représentatives sociologiquement, les élites socialistes pouvaient symboliquement prétendre à la représentation d'un électorat qui transcendait leurs diversités respectives.

## 2. Le tournant de 1993.

En 1993, non seulement cette lecture interne de la représentation ne peut plus avoir cours mais, de plus, elle est rejetée par l'électorat lui-même. Ce rejet montre que cette fiction représentative, sa dimension symbolique donc, est dorénavant démasquée et cesse de produire ses effets. Les dirigeants socialistes expérimentent alors les effets de l'enclosure sociologique qui affectent le parti. Aucune étude particulière n'existant sur la sociologie des membres du PS en 1993, on s'appuiera sur celle de 1998 réalisée par Françoise Subileau, Collette Ysmal et Henri Rey pour mesurer la réalité de cette enclosure<sup>1058</sup>. Les trois auteurs constatent d'abord que le PS est un parti vieillissant : pas moins de 40 % de ses membres sont alors retraités, vieillissement qui conduit à un résultat d'ailleurs paradoxal : 10 % des membres l'étaient déjà de la SFIO, contre 4 % en 1985<sup>1059</sup>. La part d'ouvriers s'est aussi effondrée (5 % contre 10 en 1985) ; le tropisme en direction des professions intermédiaires se renforce (25 % contre 22), tout comme celui en direction des professeurs (14 % contre 9)<sup>1060</sup>. Surtout, « la distribution des catégories socioprofessionnelles des « actifs occupés » fait apparaître des disparités considérables : quasi-inexistence des petites professions indépendantes et des agriculteurs (1 % contre 10 % dans la population globale) ; présence importante des catégories supérieures (10 % des cadres administratifs supérieurs contre 6 %) [...] et des catégories intermédiaires [...] ; et en revanche forte sous-représentation des catégories « employés » (13 % contre 21 %) et surtout « ouvriers » (4 % contre 26 %). 58 % des adhérents appartiennent à la fonction publique et leur niveau scolaire s'est nettement élevé. L'écart entre la population des socialistes et celle des actifs français semble s'être

---

<sup>1057</sup> Cf. par exemple les travaux de Cayrol (R.), « Les militants du Parti socialiste », *Projet*, n°88, 1974 et surtout Bacot (P.), *Les dirigeants du PS*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1979.

<sup>1058</sup> Subileau (F.), Ysmal (C.), Rey (H.), « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les cahiers du CEVIPOF*, n°23, mai 1999. Cette enquête prolonge celle effectuée en 1985.

<sup>1059</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>1060</sup> *Ibid.*, p. 7.

encore accrue par rapport à l'enquête de 1985 »<sup>1061</sup>. Ainsi, « le PS est donc bien toujours le parti des « salariés protégés », soit par leur statut, soit par l'excellence de leur niveau scolaire et de leur qualification »<sup>1062</sup>. Cette enclosure sociologique des adhérents se trouve par ailleurs redoublée au niveau des trajectoires des élites partisans.

On a vu que non seulement l'origine professionnelle de ces élites n'a cessé d'augmenter depuis 1975, mais que, de surcroît, celles-ci se professionnalisent de manière croissante, entraînant une inscription des trajectoires professionnelles dans le champ politique qui vient redoubler l'enclosure sociologique. Si les adhérents du PS incarnent de plus en plus la population des « salariés aisés », les élites du parti sont, quant à elles, à la fois de plus en plus homogènes socialement mais également dans leurs parcours professionnels respectifs. Ce travail d'homogénéisation se manifeste par l'indifférenciation croissante des élites. Les bouleversements de l'économie partisane rendent en effet superfétatoires des marquages internes fondés sur la représentativité sociale et c'est, bien au contraire, un travail d'homogénéisation qui a eu lieu au terme duquel le clivage principal entre élites repose davantage sur la maîtrise ou pas d'une compétence gestionnaire afférente à tout parti de gouvernement<sup>1063</sup>. A cette homogénéisation des élites par la pratique du pouvoir et par l'économie partisane, répond, en outre, celle des adhérents, pour qui l'inscription dans un courant ne marque plus de distinction nette ni d'un point sociologique ni idéologique. Pour F. Subileau, C. Ysmal et H. Rey, de ce point de vue, « des écarts parfois importants peuvent être relevés entre les réponses des uns et des autres sans que jamais la structure ne puisse se lire en termes d'opposition. Le travail d'homogénéisation partisane paraît ainsi relativement accompli »<sup>1064</sup>.

Dès lors, à la fin des années 1970, l'institutionnalisation du parti avait joué un rôle décisif dans cette « coupure » sociologique, en ce qu'elle réduisait le degré de porosité des frontières partisans. Dans les années 1990, la disjonction entre le parti et son électorat est d'abord la conséquence de l'enclosure du parti sur lui-même, enclosure elle-même déterminée par la structure de la compétition

---

<sup>1061</sup> *Ibidem*.

<sup>1062</sup> *Ibid.*, p. 13. Sur la transformation et ses effets que cette élévation du niveau social induit sur les pratiques militantes et, notamment, sur l'exclusion des membres issus des catégories populaires qu'elle engendre, cf. les analyses saisissantes de Lefebvre (R.), Sawicki (R.), *La société des socialistes*, *op. cit.*, notamment l'encadré « Lille-centre : une section d'intellos », p. 185.

<sup>1063</sup> Un des critères utilisés de manière récurrente dans les entretiens par les interviewés pour distinguer ce qui sépare véritablement les élites du parti consistait à considérer leur positionnement en tant que « réalistes » ou « pragmatiques » face aux « idéalistes », les premiers étant censés s'opposer au second par leur acceptation des contraintes économiques, les positions face à la politique économique de P. Bérégozoy servant de révélateur de ces marquages. La « représentation de classe » n'a pas totalement disparu, mais reste cantonnée à la caractérisation de la gauche du parti, sans plus servir de critère de classement discriminant entre courants.

<sup>1064</sup> Subileau (F.), Ysmal (C.), Rey (H.), *op. cit.*, p. 90. Ce constat s'exprime d'une certaine manière à travers la mise en forme des discussions internes par les responsables du parti. Ceux-ci, non sans un certain cynisme, font de « l'apolitisme de courant » un pré requis qui doit « favoriser » la prise de parole des adhérents lors de ces discussions. Dans la perspective du congrès de Reims fin 2008, un secrétaire de section parisienne affirmait ainsi en assemblée générale : « les militants ne souhaitent pas forcément être étiquetés à un courant. On adhère au PS, pas à un courant et on adhère pour exprimer ses idées, pas celles d'un courant. Ce qu'il faut c'est débattre et pour débattre, il n'y a pas besoin d'être dans un courant. Tout le monde doit pouvoir s'exprimer librement et c'est pour cela que je vous demanderai de ne pas afficher publiquement vos préférences de courant, de ne pas applaudir ou siffler ceux qui parlent, ce qui évite les débordements, pour que le débat soit le plus ouvert et le plus constructif possible ; pour que chacun se sente aussi à l'aise pour prendre librement la parole ». Sur cette section, cf. *infra*, p. 577.

intrapartisanne et la hiérarchie des ressources au sein du parti. Les effets organisationnels de cette enclosure sont particulièrement visibles dans les fonctions attendues des courants. Au-delà du seul fait que le jeu des courants est en pleine recomposition depuis Rennes, il n'apparaît plus nécessaire aux élites partisans de se disputer entre elles le titre de représentantes effectives de ce que doit être l'électorat socialiste. L'abaissement des ressources doctrinales et idéologiques, marqué notamment par le fait que la théorie du front de classe n'ait par exemple jamais été remplacée, couplée à la nouvelle économie partisane socialiste renseignent sur les déplacements des affrontements entre courants. Il faut cependant y voir surtout un effet de l'acquisition du statut de parti de gouvernement et de la transformation des ressources politiques personnelles que ce statut entraîne individuellement auprès des élites<sup>1065</sup>. En effet, si le travail d'homogénéisation interne rend les oppositions sur des critères sociologiques peu pertinents, celles-ci n'en continuent pas moins malgré tout à exister, F. Subileau, C. Ysmal et H. Rey évoquant à cet égard un travail d'homogénéisation « seulement » relativement accompli. Autrement dit, les élites partisans elles-mêmes ont considéré que ce jeu de marquage ne saurait plus dorénavant être pertinent. Il convenait, et c'est tout l'enjeu des années 1980, de fournir la preuve que le Parti socialiste était capable d'affronter convenablement ses responsabilités en tant que parti de gouvernement, ce qui supposait que ces élites puissent adapter leur présentation d'elles-mêmes à cette exigence. Dans ces conditions, le passage d'une logique incarnative à une logique représentative devenait incontournable.

Ce passage d'une logique à l'autre engendra mécaniquement une évolution de la fonction de « linkage ». Enclosure sociologique et affirmation du statut de parti de gouvernement ont conduit à ce que cette fonction ne puisse plus s'appuyer que sur sa dimension symbolique. Ce faisant, c'est le sens même de la dimension symbolique qui s'est lui-même transformé. Le mécanisme de délégation entre les mandataires socialistes et les électeurs prend une signification nouvelle : il ne repose plus sur l'affirmation d'un lien incarnatif entre les élites et leur électorat, mais sur un lien proprement représentatif, la démonstration de leur compétence à diriger le pays devant justifier pour les élites socialistes la délégation électorale. L'illisibilité de la stratégie électorale du parti les confortait dans cette orientation, et ce d'autant plus que le PS avait fait la preuve de sa capacité gestionnaire et qu'il est, de plus, la seule alternative gouvernementale crédible à gauche. S'appuyant sur ces deux derniers acquis, les élites socialistes bénéficiaient d'un « effet d'oracle »<sup>1066</sup> en vertu duquel elles parvenaient à fédérer un électorat composite dont elles étaient de moins en moins représentatives sociologiquement mais également politiquement, comme l'indique la désaffection des classes populaires en 1993. Cette logique représentative « crée » donc un groupe électoral aux frontières d'autant plus labiles que le PS ne remplit plus la dimension matérielle de sa fonction de « linkage » et que la dimension symbolique

---

<sup>1065</sup> Ce qui amène à dépasser le simple constat que les courants ne jouent plus le rôle mobilisateur qu'ils pouvaient avoir dans les années 1970. Pour une analyse en ce sens, cf. Sferza (S.), « Party Organization and Party Performance : The Case of the French Socialist Party » in Gunther (R.), Montero (J. R.) et Linz (J. J.), *Political Parties. Old Concepts and New Challenges*, *op. cit.*, p. 176.

<sup>1066</sup> Pour Bourdieu, effet « grâce auquel le porte-parole fait parler le groupe au nom duquel il parle, parlant ainsi avec toute l'autorité de cet absent insaisissable », in Bourdieu (P.), « La délégation et le fétichisme politique », *op. cit.*, p. 52.

revient à faire valoir une « compétence gestionnaire de gauche » autoproclamée fondatrice du lien représentatif.

Dans ces conditions, les liens entre l'électorat et les élites socialistes devenaient d'autant plus fragiles qu'ils reposaient sur un jugement direct des électeurs sur les qualités personnelles des élites. En 1993, les fils avec l'électorat se rompent<sup>1067</sup>, justement car ce sont les qualités individuelles des élites socialistes qui sont remises en cause : qu'il s'agisse de la crise morale qui frappe le parti ou bien du jugement négatif sur la situation économique, c'est bien l'échec des dirigeants socialistes en tant que personnalités politiques qui est mis en avant, davantage que l'échec de responsables du parti proprement dit. Jusqu'en 1993, les élites socialistes s'étaient surtout attachées à s'identifier aux institutions. Après mars 1993, elles sont contraintes de redécouvrir qu'elles « sont aussi socialistes »<sup>1068</sup>, autrement dit qu'elles doivent faire la démonstration qu'elles sont effectivement représentatives.

La première réponse apportée consiste à doter les sympathisants d'un statut propre. Cette solution ne doit pas, à court terme au moins, provoquer un élargissement suffisant de la taille du parti. En outre, la sociologie des adhérents du parti et, *a fortiori* celle des élites, dans le cadre de l'économie partisane professionnalisée, ne peut être un outil adéquat permettant de sublimer la dimension matérielle de la fonction de « linkage ». Soucieux de préserver les acquis du pouvoir, les dirigeants socialistes cherchent alors à réactiver la dimension symbolique de cette fonction. La création du quart sociétal au sein du conseil national témoigne de cette volonté. On insistera cependant ici plutôt sur la création du comité économique social et culturel (CESC) du parti, création qui illustre bien les biais des mécanismes représentatifs au sein du PS.

### 3. Faire la preuve de sa représentativité : la création du CESC.

La création du CESC marque l'achèvement du mouvement d'adaptation du secteur Entreprises du parti durant les années 1990. Elle rend bien compte par là du passage de la dimension matérielle à la dimension symbolique de la fonction de « linkage ». En effet, on a vu que dans les années 1970, la création des sections d'entreprises (SE) et des groupes socialistes d'entreprises (GSE) avait donné lieu à des affrontements sévères entre courants. La pénétration du PS dans les entreprises était posée comme une nécessité, et le nombre d'adhérents concernés en constituait la marque. La dimension matérielle était donc première et les courants étaient les vecteurs du développement de la présence socialiste en entreprise : le CERES par exemple en avait fait un instrument de conquête à l'intérieur du

---

<sup>1067</sup> La rupture est en cela totale puisqu'elle se manifeste tant au niveau national que local, en témoigne les élections cantonales et régionales de 1992 et législatives de 1993. De ce point de vue, la situation du PS après 2002 est différente puisque là l'échec national est largement (et trop bien si l'on peut dire) compensé à l'échelon local.

<sup>1068</sup> Raison pour laquelle les dirigeants du parti s'interrogèrent à la fois sur ce que devait être l'organisation du parti mais également sur ce que le socialisme devait être, la phrase la plus significative étant bien celle de M. Rocard proclamant : « dans Parti socialiste, il y a parti et socialiste. Les deux termes sont à reconstruire ».

parti. Dès la seconde moitié des années 1970, la présence socialiste en entreprise n'apparut plus comme une tâche prioritaire du parti, évolution directement liée à la reconfiguration de l'économie partisane autour des élus :

« Les SE, cela a une place particulière au PS. C'était lié à une tradition ouvrière qu'on essayait de faire persister. Il s'agissait d'accompagner l'évolution du monde du travail. Puis les entreprises, les salariés, c'était le cœur des intérêts sociaux qu'on voulait défendre. C'est pour cela que dans le PS d'Epinay, les SE ont été un enjeu dans la constitution du parti. Ce secteur avait été confié au CERES. Pour eux, le secteur Entreprises était important car ils y voyaient l'ancrage dans la tradition ouvrière. Et puis le CERES, grâce aux SE, pesait au-delà de sa propre représentation politique. Mais tout cela c'était au niveau politique, car dans la réalité, le secteur entreprises, il s'est très vite étiolé. Derrière les discours, les GSE et les SE, il y en avait de moins en moins. *Il y avait des responsables, mais pas de troupes* »

M. Debout, entretien personnel du 13 janvier 2005.

La décennie 1980 fut celle du délitement de la présence socialiste en entreprise. Ce délitement n'avait d'égal que le désintérêt marqué des dirigeants du parti pour ce secteur. Après le congrès de Rennes, P. Mauroy confie toutefois le secrétariat national aux entreprises au poperéniste Michel Debout, en vue de réhabiliter ce secteur. L'action conduite repose cependant toujours sur une perception de la fonction de « linkage » dans sa dimension numérique :

« Quand j'ai réuni pour la première fois la CNE (*i.e.* la commission nationale entreprises), j'ai dit : « je ne suis pas venu pour faire l'autopsie du secteur entreprise »<sup>1069</sup>. Donc il aurait pu disparaître, mais j'ai vraiment essayé de le maintenir et de l'améliorer »

M. Debout, *ibid.*

Le secteur Entreprises est en effet moribond à l'orée des années 1990. Un document interne constate son « état de perdition », constat qui « s'appuie sur la disparition d'un grand nombre de structures (SE et GSE) ; sur les difficultés des secrétaires fédéraux entreprises (et encore toutes les fédérations n'avaient pas jugé utile de confier cette responsabilité à un de leurs secrétaires) et surtout sur le décrochage de beaucoup de salariés avec la politique suivie »<sup>1070</sup>. Des 707 SE et GSE répertoriés à la fin des années 1970, il n'en reste, vingt ans plus tard, qu'un peu plus de la moitié (420 environ), très inégalement répartis sur le territoire puisque 51 fédérations sur 95 en possèdent moins de 3, et 21 aucune<sup>1071</sup>. Pour remédier à cet « état de perdition », M. Debout initie d'abord un mouvement de concentration des structures : « Si la CNE et les GSE Nationaux de branches restent des lieux de réflexions et d'interventions pertinentes, l'essentiel de nos difficultés réside dans leurs relais sur le terrain. La structuration en GSE départementaux et sections locales montre largement son insuffisance. C'est pourquoi nous proposons une nouvelle structuration à base régionale et non plus départementale.

---

<sup>1069</sup> Sourire prononcé : M. Debout est médecin-légiste de profession.

<sup>1070</sup> « Proposition d'action pour le secteur entreprises », document interne présenté au bureau exécutif du 8 avril 1992, Archives Solférino.

<sup>1071</sup> Chiffres in « Proposition d'action pour le secteur entreprises ».

[...] Ces groupes régionaux ne se substitueraient pas aux SE, *mais en existe-t-il encore de façon significative ?* »<sup>1072</sup>.

La création de l'échelon régional manifeste pourtant l'instrumentalisation de la dimension numérique en fonction de la structure des intérêts internes. En effet, le choix de ce type de réorganisation dépend étroitement des formes de la compétition intrapartisane. Concernant *in fine* un nombre réduit de militants, le regroupement des structures au niveau régional n'apparaît pas comme une menace pour le fonctionnement routinisé du jeu interne. Le second choix de M. Debout a été finalement celui retenu par la direction du parti en 1992, avant donc la débâcle électorale. En effet, le premier choix du secrétaire national consistait à créer un comité économique et social :

« La création de ce comité supposait qu'on regroupe le secteur entreprises et les groupes d'experts pour avoir un lieu de confrontations de toutes les compétences. On voulait créer un espace nouveau. Cela supposait qu'il n'y ait plus de commission entreprises, agricultures, etc. ... . Mais cela n'a pas été retenu. Ce comité devait être une expression de la société en mouvement, associations, syndicats, etc. ... Cela devait améliorer le lien entre la société civile et l'appareil politique. La direction n'a pas retenu cette idée, car cela aurait sans doute constitué une instance avec beaucoup de pouvoir, cela aurait pu devenir un contre-pouvoir et du coup, cela n'est pas passé. Et puis chacun voulait garder son pré carré, donc si vous créez une nouvelle instance avec un pouvoir d'influence fort, la question se pose immédiatement de savoir à qui cela profite. Et les leaders de courants, ils jugeaient que ce n'était pas la peine de s'affronter pour quelque chose qui au final ne leur servirait pas beaucoup »

M. Debout, *ibid.*

La concentration des structures existantes au niveau régional repose donc sur une dimension numérique de la fonction de « linkage » d'autant plus acceptable par les élites du parti qu'elle ne contrevenait pas aux modalités du jeu politique interne. Cette solution ne se justifie donc que dans sa lecture interne, tandis qu'elle n'apparaît finalement que peu productive quant au renforcement effectif des liens entre le PS et le monde de l'entreprise. La solution retenue en 1992 consiste d'abord en cela à gérer la pénurie d'effectifs dans les SE et GSE plutôt qu'à y remédier. L'ambition de M. Debout reposait sur une lecture opposée de la situation puisque, pour lui, l'ensemble des instances de médiation avec la « société civile » étant intrinsèquement insuffisant, il convenait de doter le parti d'une instance les regroupant de manière à rendre signifiant le lien avec les acteurs du champ social. Il s'agissait de rendre visible un lien que le parti ne parvenait plus à réaliser en interne. Cette logique d'extraversion montre comment le passage à la dimension symbolique de la fonction de « linkage » est indispensable, en raison de l'incapacité du PS à secréter en son sein ces liens de solidarités.

Ces blocages internes trouvent leur cause dans l'économie du jeu intrapartisan : par un phénomène de reproduction institutionnelle, les élites partisans veulent conserver la maîtrise de la sélection des ressources politiquement pertinentes dans la compétition intrapartisane, de telle sorte que les propriétés sociales des membres du parti (être syndicaliste, associatif ou ouvrier par exemple), ne puissent en tant que telles constituer des ressources politiques concurrentes à celles en vigueur dans le

---

<sup>1072</sup> « Proposition d'action pour le secteur entreprises », souligné par nous.



parti<sup>1073</sup>. La détermination de la nature et de la réalité de la fonction de « linkage » apparaît alors étroitement liée à la manière dont cette fonction est internalisée dans le jeu intrapartisan.

La création du quart sociétal par M. Rocard en 1993 souligne bien la manière dont l'organisation partisane objective le jeu entre l'intérieur et l'extérieur partisan. M. Rocard privilégie là la dimension symbolique de la fonction « linkage » : devaient participer au conseil national des individus représentant les différents secteurs du champ social. Ce faisant, il acte l'incapacité du PS à traduire numériquement sa présence dans la sphère sociale. En revanche, en donnant accès à ces individus à l'instance centrale du parti, il les dote d'un pouvoir, pouvoir susceptible d'influencer les décisions du parti et, par là, les équilibres préconstitués. En cela, il agit conformément à sa volonté de réduire l'influence des courants. Reformulée dans sa dimension symbolique, la fonction de « linkage » pouvait ainsi peser sur le fonctionnement de la configuration partisane, en offrant l'accès à celle-ci à de nouveaux groupes constitués hors de l'arène partisane<sup>1074</sup>. Potentiellement déstabilisatrice des équilibres internes, l'intégration du quart sociétal est abandonnée dès 1994, après le départ de M. Rocard.

La débâcle de 1993 a souligné cependant la nécessité de donner un essor nouveau à la fonction de « linkage ». Le choix de la dimension symbolique de celle-ci est, dans l'immédiat, le moins coûteux pour les élites partisans. Celles-ci se heurtent néanmoins à une difficulté : il leur faut toujours apparaître comme les seuls représentants légitimes. Ceci favorisait le choix d'une logique représentative autour de laquelle articuler les mécanismes de délégation. Autrement dit, la fonction de « linkage » est envisagée dans sa dimension symbolique mais ne doit pas se traduire par l'émergence d'une instance pouvant remettre en cause les équilibres constitués. M. Debout, retrouvant en 1994 son siège de secrétaire national perdu en 1993, pousse à nouveau sa proposition de création d'un comité économique et social et obtient finalement satisfaction en 1995 :

« J'ai persisté dans mon idée jusqu'en 1995 quand L. Jospin nous a demandé de travailler à la réforme des statuts. Jospin a finalement accepté en 1995. Cela a été fait au congrès suivant, conformément au statut après le congrès de Brest (*i.e.* en 1997). Le comité économique, social et culturel est né là, avec le rajout de la culture pour insister sur l'aspect pas seulement social mais sociétal du projet »

M. Debout, *ibid.*

---

<sup>1073</sup> Cf. en ce sens « l'invention du cadre thorézien » au PC en vue de garantir l'ouvriérisme du parti, cf. Pudal (B.), *Prendre parti, op. cit.*, p. 141-192.

<sup>1074</sup> D'où des négociations serrées pour savoir si les membres du quart sociétal auraient ou pas droit à prendre part aux votes du conseil national, et notamment aux votes relatifs à la désignation des instances. Il ne faut pas interpréter cette lecture comme l'interdiction faite aux représentants de la « société civile » d'accéder aux positions dirigeantes ou électives mais bien plutôt comme la volonté des élites partisans de contrôler par le biais des courants les mécanismes de répartition des trophées politiques et donc de mettre en concurrence les propriétés sociales des prétendants avec d'autres critères sanctionnés en interne. J. Poperen s'opposa par exemple vertement à M. Rocard à propos de la constitution de la liste aux Européennes de 1994. En filigrane, il dénonçait, à travers le jeu des courants, le choix d'une logique représentative plutôt qu'incarnative : « Kouchner est sur la liste, je le dis tout de suite, c'est bien. Mais si on met Kouchner et qu'au même moment on enlève Sainjon, et qu'au même moment on refuse de mettre sur la liste un autre syndicaliste, président pendant des années au tribunal des Prud'hommes dans le Pas-de-Calais, Cottigny, alors cela a un sens. Ce n'est pas par hasard ... ce parti sur lequel j'ironisais tout à l'heure, et l'ironie là est sombre, il est en train de changer de ce point de vue. Kouchner mais pas Sainjon et pas Cottigny. C'est un choix » : J. Poperen, conseil national du 30 mars 1994, *Sténotypes OURS*, p. 22.

Ainsi, le CESC est créé avec pour mission de réunir « au niveau national, les compétences et les expériences des représentants du monde syndical et associatif. Il a pour rôle l'étude, l'expertise et le suivi des questions économiques et sociales auprès du conseil national. Ses membres sont désignés par le conseil national, sur proposition du Premier secrétaire » (Art. 7.17 des statuts actuels). La logique représentative est ici fondamentale. D'abord dans la forme de l'instance : le CESC est calqué sur le modèle institutionnel du conseil économique et social, et est donc envisagé comme une instance chargée de diffuser une expertise auprès de la direction du parti, en s'appuyant sur un maillage recréé avec la « société civile ». Mais la logique représentative est aussi fondamentale dans l'intégration du CESC au jeu interne. En effet, ce comité ne se substitue pas aux commissions ou au groupe des experts. Bien au contraire, les statuts ne prévoient pas d'articulation ou de hiérarchie entre ces différentes instances, d'où la concurrence existant entre elles. Au final, l'action du CESC ne bénéficie pas d'une visibilité importante :

« Les membres du CESC, leur but, ce n'est pas que le PS reprenne systématiquement leurs propositions dans son programme. *Ils sont satisfaits quand cela arrive, mais c'est rarement le cas.* Je dirai que leur rôle c'est davantage de faire émerger un certain nombre de thématiques dans le parti, *après, libre au parti de décider ce qu'il veut en faire* »

A. Vidalies, entretien précité.

Si le CESC doit donc rendre signifiante l'articulation entre le champ social et le parti, il n'en demeure pas moins qu'il n'a pas été conçu comme un instrument devant concurrencer la légitimité représentative des élites dirigeantes. Celles-ci conservent donc la maîtrise de la représentation, pouvant pour cela s'appuyer sur une institution chargée de rendre visible un lien avec la société dont elles restent tout de même les porte-parole autorisés. Pour M. Debout d'ailleurs, le CESC ne pouvait voir le jour qu'à la condition de ne pas remettre en cause les règles sédimentées de la compétition intrapartisanne :

« Le quart sociétal, c'était aussi l'idée que les instances du parti ne soient pas liées aux seuls mandats politiques de ses membres. On voulait une représentation qui aille au-delà. Moi j'avais aussi cette idée, mais je savais que je ne pouvais pas aller aussi loin. *Il fallait laisser – et de toute façon je trouve cela normal dans un parti politique – à l'instance politique sa propre règle, sa légitimité, mais en développant à côté cette expression sociétale* »

M. Debout, entretien précité.

Le CESC apparaît ainsi comme une solution intermédiaire qui permet tout à la fois de préserver l'équilibre interne (ce n'est pas une instance de pouvoir) et de matérialiser la fonction de « linkage ». Sa faible importance à l'intérieur du parti illustre bien cependant la volonté des élites dirigeantes de prétendre à une représentation davantage postulée, par la création d'une instance représentative, que formellement établie. Sommées de justifier leur statut de représentants après la déroute de 1993, ces élites se doivent de réinterroger la fonction d'intercesseur du Parti socialiste. Elles ne le font qu'en privilégiant la structure des intérêts intrapartisans sur laquelle elles fondent leur pouvoir. Elles

cherchent donc à ajuster l'organisation partisane de manière à fournir la preuve que le PS continue bien à exercer cette fonction. Loin de rompre avec l'enclosure sociologique du parti, elles insistent en premier lieu sur la dimension symbolique de la fonction de « linkage », manière de conserver intacte à la fois leur prétention à représenter la société par le biais de son électorat mais aussi les ressorts internes de l'économie partisane. La marginalité du CESC indique bien que, malgré leur souci affiché de « retrouver la société »<sup>1075</sup>, les élites socialistes n'envisagent la fonction d'intercesseur du parti que comme un sous-produit de la vocation institutionnelle du parti, sous-produit adaptable à la structure de la configuration partisane. La genèse du CESC montre que malgré la défaite, les intérêts constitués à l'intérieur du parti le sont suffisamment pour déterminer à la fois l'approche des interactions entre le parti et le champ social (cf. la dimension symbolique de la fonction de « linkage »), mais également les traductions en termes de changement organisationnel (cf. la logique représentative et le maintien de la médiation par le jeu des courants). Derrière la recomposition politique annoncée en 1993 comme indispensable par l'ensemble des dirigeants socialistes, prévaut donc surtout la reproduction organisationnelle, laquelle explique très largement la mise en échec de l'expérience rocardienne.

## **§2. La mise en échec de l'expérience Rocard.**

Lorsque M. Rocard prend la tête du PS, son ambition politique est toute entière tournée vers les prochaines échéances présidentielles de 1995. Occuper le poste de Premier secrétaire suppose toutefois d'en accepter les grandeurs mais aussi les servitudes. M. Rocard doit en effet se conformer à la fonction telle qu'elle avait été objectivée à l'intérieur du parti. Ce faisant, il doit ajuster son action aux contraintes de ce nouveau rôle. Voulant rénover le parti, il se heurte à ses règles et ses pratiques. Et, en quelque sorte, s'il a accepté le rôle, celui-ci s'avère en fin de compte trop lourd à porter : « La vraie faute, c'est d'avoir pris la direction du parti. Parce que tout le reste s'ensuit. Mais refuser la tête du PS était contraire à la déontologie que je m'étais faite au moment du gouvernement Mendès et surtout de G. Mollet à tête du Front républicain : on ne travaille pas sans de grands partis »<sup>1076</sup>. Tandis qu'il essaie de donner corps à sa stratégie par la mise en place des Assises de la transformation sociale, il est rattrapé par son échec aux élections européennes et démissionne. Le PS se retrouve alors confronté au même problème lancinant depuis 1988 : l'établissement d'un nouvel équilibre partisan.

---

<sup>1075</sup> Selon l'expression de P. Viveret, entretien personnel du 27 avril 2005.

<sup>1076</sup> M. Rocard, *Si la gauche savait*, op. cit., p. 338.

## **A. M. Rocard, Premier secrétaire ou « présidentiable » ?**

Défait aux législatives, M. Rocard s'investit à la tête d'un PS fraîchement conquis. Sa position est pour le moins ambivalente. En tant que « présidentiable », il en appelle à la mobilisation de l'ensemble des forces de gauche, y compris par le dépassement du PS. En tant que Premier secrétaire, il s'attache néanmoins à préserver l'unité du parti. Il parvient néanmoins à concilier son ambition présidentielle et son rôle de Premier secrétaire à travers la mise en place des Assises de la transformation sociale. En acceptant de conduire la liste pour les élections européennes de 1994, il s'expose pourtant aux conséquences d'un échec.

### **1. Les Assises de la transformation sociale.**

Destinées à impulser la recomposition politique de la gauche, les Assises expriment clairement la visée présidentielle de M. Rocard :

« Mon programme, pour dire les choses sobrement, supposait des étapes. Elles se déclinaient ainsi : on ne gagnera pas autour d'un programme de compromis entre ce qui reste de caporalisme centralisateur du programme commun et les excès des Verts. [...] La stratégie de l'Union de la gauche, façon Mitterrand, avait comme axe central l'union possible avec toute formation organisée, le PC, le MRG, les Verts un peu plus tard, sans poser le problème de l'évolution des contenus et de l'alliance. Moi, je voulais ouvrir le débat, dans le PC, chez les Verts, ailleurs. [...] Toute la stratégie des Assises, c'était d'ouvrir le débat. Nous imposer là-dessus. C'était toute l'idée du Big Bang. [...] *Je ne fonctionnais pas avec l'idée d'un Meccano de blocs. Comme dans toute élection présidentielle, le candidat ne devait pas être celui d'un clan.* Par conséquent, je n'étais pas fondé à nouer des alliances, avec ce que cela supposait de négociations, de formalisme et de signatures de documents en vue du second tour. Cela, ce sont des questions pour les législatives. Mon calcul et mon souhait étaient de gagner les législatives après une élection réussie. [...] J'évoquais une gauche complètement et visiblement renouvelée, ayant restauré son autorité morale ... »

M. Rocard, *Si la gauche savait*, op. cit., pps. 331-332.

Cette vision illustre bien le hiatus dans la position de M. Rocard, à la fois candidat potentiel et Premier secrétaire. Les Assises préfigurent en effet une stratégie d'alliances qui dépasse le strict cadre partisan mais, surtout, rompt avec le rôle dévolu au parti depuis Epinay. Dans ces conditions, il ne peut pourtant pas s'engager, en tant que chef de parti, dans le processus des Assises : s'il en a légitimé la tenue au nom de l'ouverture du PS, sa volonté de rupture avec le fonctionnement du parti et sa stature présidentielle le lui interdisent. Pour cette raison, il n'évoque l'action du PS qu'en tant que « composante » d'un ensemble plus vaste :

« Notre finalité propre, *comme celle des autres composantes de la gauche*, c'est bien de transformer la société. Forger l'instrument de transformation dont la France a besoin. C'est la formule que j'avais utilisée en février à Mont-Louis. Nous y sommes. Rassembler la gauche, toute la gauche, puis ensuite au-delà, en attirant à elle ceux qu'elle saura faire venir »

M. Rocard, Congrès national du Bourget des 22-24 octobre 1993, *Sténotypies OURS*, p. 186.

Ce discours est relayé par ses soutiens internes, qui évoquent également les Assises comme un moyen de rassembler la gauche au-delà des seuls appareils partisans :

« *Le Parti socialiste doit renoncer à l'hégémonie et retrouver sa démarche normale, modeste sur la forme, mais rigoureuse sur ses idées. [...] Il ne s'agit pas pour le Parti socialiste d'être l'organisateur de ces Assises mais d'aider à ce que se constitue un organisateur collectif qui en aurait [la] charge* »

J-C. Cambadélis, Congrès national du Bourget, *Ibid.*, pps. 19-21.

M. Rocard, ne pouvant donc pas participer au processus des Assises, il en confie la tâche à L. Jospin, après les Etats généraux du socialisme. Ce choix illustre bien la tension de sa position face à un jeu interne difficilement maîtrisable. Confier cette tâche à l'ancien ministre de l'Education nationale est ainsi une manière de rétribuer son soutien, tout en lui permettant de réintégrer le jeu interne qu'il avait pourtant quitté quelques mois auparavant<sup>1077</sup>.

Dans une autre perspective cependant, la désignation de L. Jospin par M. Rocard rend compte de l'imprégnation du rôle de Premier secrétaire par de ce dernier<sup>1078</sup>. Cette désignation ne saurait être une stricte concession au jeu des courants, comme l'indique la part active déjà prise par J-C. Cambadélis, Jospiniste, aux Assises. Elle illustre au contraire la stricte fidélité de M. Rocard à la culture partisane socialiste. En tant que Premier secrétaire du parti, choisir L. Jospin, c'est en effet choisir un responsable dont le parcours politique et biographique souligne l'attachement au parti et à ses valeurs propres<sup>1079</sup>. C'est donc valoriser les propriétés individuelles (cf. la rigueur, la rectitude, la fidélité de L. Jospin) et politiques (cf. l'homme du parti) d'un dirigeant au nom de sa conformation aux traits objectivés de l'institution partisane<sup>1080</sup>. M. Rocard s'était initialement placé dans une posture de rupture par rapport au parti, à ses règles et à son fonctionnement<sup>1081</sup>. Progressivement, il est cependant également investi par ce rôle, jusqu'à agir en conformité avec les caractéristiques objectivées de l'institution, puisqu'il agit avant tout au nom de, et conformément à, la culture du parti :

« Pourquoi Jospin ? Et pourquoi pas ? Q. : ... *Parce qu'il n'avait pas la même conception que vous de la rénovation du parti, notamment des liens avec la société civile ... Et parce qu'il s'était retiré et que cela lui remettait le pied à l'étrier ...* [Il coupe] Mais Jospin, mon vieux, parce qu'il était d'accord, d'abord. Parce qu'il était un des cadres importants du parti qui partageait cette vision. *A cette époque, nous avons en commun beaucoup de choses y compris la vision du monde, la vision de la gauche et la vision de ce que c'est que le Parti socialiste, de sa tradition. Pas de problème.* Et je n'exclus pas qu'il avait même un peu la même vision que moi sur les relations avec les autres partis politiques et la société civile. Il m'a donné l'impression qu'il suivait la ligne, c'était bon. Et puis il y avait encore un truc qui nous rapprochait à

<sup>1077</sup> D'où l'expression de traversée du « bac à sable » plutôt que du désert.

<sup>1078</sup> Le terme de rôle est entendu ici au sens qu'en donne T. Berger et P. Luckmann : « Les rôles représentent l'ordre institutionnel. Cette représentation prend place à deux niveaux. Tout d'abord, l'exécution du rôle se représente elle-même. [...] Ensuite, le rôle représente un nexus institutionnel complet de conduite » in Berger (T.), Luckmann (P.), *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 146.

<sup>1079</sup> Jusqu'à ce qu'il accède au gouvernement, L. Jospin apparaissait d'ailleurs aussi bien aux yeux des socialistes que de l'opinion comme un apparatchik. Or, l'apparatchik est celui qui incarne l'institution.

<sup>1080</sup> Il n'était pas encore question de la « duplicité » de L. Jospin et de son engagement trotskiste.

<sup>1081</sup> Signe de normalisation de sa position dans le parti, M. Rocard fut désigné comme président de la direction provisoire, titre qu'il ne revendiqua pas, contrairement à celui de Premier secrétaire qu'il reprenait régulièrement dans ses discours (usant de l'expression : « En tant que Premier secrétaire, ... »).

l'époque. Jospin et moi, même si les mots n'étaient pas les mêmes, étions tous les deux également mal à l'aise par rapport aux pratiques financières et même politiques de Mitterrand. *Pour nous, ce n'était pas cela le Parti socialiste* »

M. Rocard, Entretien précité.

Ce n'est donc pas uniquement le contexte politique qui a conduit M. Rocard à désigner L. Jospin pour mener les négociations durant les Assises. En ce sens, il est « rattrapé » par le parti, ainsi que l'illustre sa volonté de conduire la liste PS aux élections européennes de 1994.

## 2. Les élections européennes de 1994 : M. Rocard rattrapé par son rôle.

Pour beaucoup d'interviewés, le choix de M. Rocard de conduire la liste aux élections européennes de 1994 suscite au mieux l'incompréhension<sup>1082</sup>, au pire le sarcasme<sup>1083</sup>. Cette décision va en effet clairement contre ses intérêts immédiats de candidat déclaré à la présidence. Traditionnellement, le score du PS à ces élections est très moyen et M. Rocard, déjà défait aux Législatives, s'expose donc à porter la responsabilité d'un échec qui écornerait nettement sa stature présidentielle. Il accepte pourtant finalement de conduire cette liste<sup>1084</sup> :

« La campagne européenne, à ce sujet un certain nombre d'entre vous m'ont fait l'amitié de suggérer, voire de souhaiter que je conduise notre liste. Eh bien, je suis d'accord ! »

M. Rocard, Congrès national du Bourget des 22-24 octobre 1993, *Sténotypes OURS*, p. 184.

Ce choix manifeste l'investissement croissant du rôle de Premier secrétaire par M. Rocard, au détriment de celui de candidat à la présidentielle. Conduire le parti à une élection nationale est évidemment un moyen d'affirmer son autorité sur celui-ci. Mais, c'est également un moyen de se conformer au rôle de Premier secrétaire, en ce que ce poste exige de celui qui l'occupe qu'il incarne le parti et le guide. Accepter de conduire la liste des Européennes, c'est donc en premier lieu s'investir en tant que représentant du parti plutôt qu'en tant que « présidentiable ». Signes de la transformation de la compétition interne et de sa présidentialisation, les doutes exprimés quant à la décision de M. Rocard, illustrent le transfert de légitimité qui s'opèrent de la fonction de Premier secrétaire vers celle de Président de la République. Pour l'ensemble des personnes interrogées, en tant que candidat tout désigné à la présidentielle, M. Rocard n'avait pas à se reconnaître dans cette obligation qui relève d'un

---

<sup>1082</sup> « Il n'aurait jamais dû y aller, il n'avait que des coups à prendre, je ne vois pas pourquoi il a voulu s'embarquer dans cette galère qui lui a coûté si cher » : G. Fuchs, entretien personnel du 29 mars 2006.

<sup>1083</sup> « Il a définitivement fait la preuve à ce moment-là qu'il n'était vraiment pas un bon stratège et qu'il n'avait pas la carrure pour le poste de président » : A. Laignel, entretien précité.

<sup>1084</sup> M. Rocard imposa à cette occasion la parité hommes femmes, avec alternance dans l'ordre d'inscription sur liste, d'où le surnom de liste « chabada ». Plus globalement, sur la représentation des femmes dans le parti, cf. Bereni (L.), « Lutter dans ou en dehors du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du parti socialiste (1971-1997) », *Politix*, n°73, 2006.

Premier secrétaire. En ce sens, le « présidentiable » ne saurait s'exposer aussi ouvertement<sup>1085</sup>. C'est dans cette perspective que la décision de M. Rocard apparaît irrationnelle.

M. Rocard a donc le choix entre deux types de comportements : l'un valorisant son statut de « présidentiable », l'autre celui de Premier secrétaire. Or, pour Berger et Luckmann, « l'acteur s'identifie *in actu* aux typifications de conduite socialement objectivées »<sup>1086</sup>. Choisir un type de comportement plutôt qu'un autre revient ainsi à privilégier un « segment de soi »<sup>1087</sup>. En ce sens, par sa décision, M. Rocard ne fait finalement que mettre en conformité son parcours biographique avec son rôle de Premier secrétaire. Il accepte d'endosser ce rôle, qu'il envisage lui-même en adéquation avec sa culture partisane, alors même que, paradoxalement, ce rôle est mis en concurrence avec le statut de « présidentiable » dans la compétition intrapartisane<sup>1088</sup>. En tant que premier des socialistes, c'est en accord avec son parcours biographique qu'il agit : militant depuis sa jeunesse dans les instances dirigeantes, fidèle à la tradition du mouvement socialiste, à son esprit, au service du parti en quelque sorte, il agit en 1994 avant tout comme le continuateur de la « vieille maison » plutôt que comme un « présidentiable »<sup>1089</sup>. En définitive, il laisse s'exprimer ce qu'il est socialement, un militant socialiste, davantage que ce qu'il veut être, Président de la République<sup>1090</sup>.

Ce choix se révèle catastrophique pour lui. Le PS n'obtient aux Européennes qu'un piteux 14,5 %, score inférieur aux 20 % ambitionnés<sup>1091</sup>. Cet échec remet directement en cause son statut de « candidat naturel » à la présidence. Il fragilise davantage sa position à la tête du parti. Dans un jeu interne aiguisé par des luttes intenses pour que le « quota » de chaque courant soit respecté dans la liste, cet échec annonce un nouveau renversement d'alliances à la tête du parti. Il ne permet plus, dans l'immédiat, à M. Rocard de se prévaloir de son ambition rénovatrice pour se maintenir à son poste. Le Premier secrétaire démissionne donc, remplacé par H. Emmanuelli.

La désignation du député des Landes souligne le caractère labile des alliances internes et les nouveaux reclassements en son sein. Les courants continuent à structurer le jeu interne dans un sens patrimonial. La Gauche socialiste avait, par exemple, soutenu M. Rocard et intégré la direction à ce titre. Après les Européennes, ce courant se range derrière H. Emmanuelli :

---

<sup>1085</sup> Les élections présidentielles de 2007 achèvent ce mouvement : parmi les candidats à la candidature, aucun n'a été premier secrétaire, aucun n'a fait de la prise du parti un préalable à sa candidature. Le premier secrétaire, François Hollande, qui souffrit de voir l'étiquette de présidentiable lui être discutée, ne candidata pas à l'investiture.

<sup>1086</sup> Berger (T.), Luckmann (P.), *op. cit.*, p. 144.

<sup>1087</sup> C'est-à-dire « le véritable « soi social » qui est vécu subjectivement comme étant distinct du soi dans sa totalité », Berger (T.), Luckmann (P.), *Ibidem*.

<sup>1088</sup> Mise en concurrence qui renvoie à la dévalorisation du *party in the central office* par rapport au *party in the public office*.

<sup>1089</sup> Ses Mémoires témoignent des ressorts employés pour (se) convaincre que « l'on peut réussir sa vie sans être Président de la République » : il y insiste de manière récurrente sur sa fidélité au parti, à son esprit, cherchant à valoriser son engagement partisan davantage que son action en tant que candidat permanent à l'élection présidentielle, cf. Rocard (M.), *Si la gauche savait, op. cit.*

<sup>1090</sup> Ce que ceux qui l'ont côtoyé sous-entendent : « Finalement, il n'était pas fait pour cela ... Ce n'était pas pour lui, et je le regrette », Patrick Viveret, entretien précité.

<sup>1091</sup> Cf. M. Rocard, conseil national du 30 mars 1994, *Sténotypies OURS*, p. 25. On n'évoquera pas ici la liste conduite par B. Tapie. Pour beaucoup, cette liste a été directement encouragée par F. Mitterrand pour nuire à M. Rocard. Que cela ait été le cas ou pas, c'est bien ici la volonté de M. Rocard de conduire la liste en connaissance des risques qu'il encourait qui a été déterminante. Il apparaît en effet que, parmi les personnes interrogées, toutes s'accordent pour dire que M. Rocard était prévenu du danger, et l'avait été y compris par des proches de F. Mitterrand.

« *J'assume ici que je suis un cuisinier, que mon courant défend effectivement un certain nombre de positions. Je crois au Parti, donc je crois que pour défendre les idées, il faut avoir des positions dans le parti. Je m'excuse, mais à l'inverse d'un certain nombre de camarades, j'ai commencé à 1,36 % à Rennes ... J'y ai passé des nuits et des nuits, dans toutes les fédérations, dans les réunions où il y avait deux, trois camarades, où même les premiers fédéraux oubliaient de convoquer la réunion. Alors il y a des exercices imposés et il y a des règles de vie auxquelles tout le monde doit se plier. Il n'y a pas de vertus outragées ... J'assume la cuisine.* »

J. Dray, leader de la Gauche socialiste, conseil national du 7 juillet 1993, *Archives Solférino*, p. 25.

La tentative rocardienne à la tête du parti se solde donc, finalement par un échec. M. Rocard a été à la fois contraint par le jeu politique interne mais également, subjectivement, par sa lecture du poste, de se réinscrire dans un jeu partisan normalisé, qu'il pérennise en fin de compte. L'échec rocardien pose cependant à nouveau la question de l'équilibre partisan. Dans cette perspective, plus que jamais, l'élection présidentielle devient un enjeu décisif.

## **B. L'après-Rocard ou l'éternel recommencement : l'équilibre partisan impossible.**

L'échec de P. Mauroy à la tête du parti avait déjà mis en évidence l'incapacité des dirigeants socialistes à ajuster les équilibres partisans et organisationnels pour permettre à une nouvelle configuration partisane d'émerger. Celui de M. Rocard souligne combien les adaptations statutaires successives n'ont pu permettre en fin de compte l'établissement d'un nouveau leadership. L'élection présidentielle demeure alors la seule opportunité d'enclencher la recomposition interne du parti, ceci paradoxalement alors même que les conditions pour qu'un candidat s'impose sont loin d'être réunies.

### **1. Reclassements politiques et usage de la proportionnelle.**

Riche en rebondissements, la compétition intrapartisane n'en a pas moins également connu d'importantes transformations avec l'apparition d'équipes recomposées. Cette recomposition traduit, avant tout, le constat d'une uniformisation des positions internes. Cette uniformisation conduit, en effet, à repenser les jeux de marquages tels qu'ils s'étaient structurés jusque-là autour du clivage entre première et deuxième gauche. Ce mouvement s'avère d'autant plus inévitable depuis l'effondrement du courant A. La recomposition en cours s'effectue ainsi à partir d'un dépassement des courants historiques du parti, et se réalise sur la base, fait nouveau, d'une appréciation des marges d'action politiques du PS :

« Ce clivage entre les deux gauches a peut-être été pertinent hier, mais je crois qu'aujourd'hui une réalité existe : nous avons gouverné, nous avons gouverné longtemps et nous avons gouverné tous ensemble. Et, de cette période, nous devons retenir une leçon claire : non, je ne crois pas qu'il y ait une « première » et une « deuxième » gauche, la « première » gauche qui serait mère de tous les succès, et la « seconde » qui serait responsable de tous les échecs ! Non, mes chers camarades, il n'y a qu'une gauche, qui réussit lorsqu'elle veut transformer la société et qui échoue lorsqu'elle y renonce. Oublions ces terminologies.



N'opposons plus le mitterrandisme et le rocardisme comme nous le faisons jadis, *car c'est vrai, les frontières se sont brouillées* »

P. Moscovici, Congrès national des 22-24 octobre 1993, *Archives Solférino*, p. 150.

Or, ce brouillage des frontières entre « mitterrandisme » et « rocardisme » ne trouve à s'exprimer qu'en relation avec les évolutions du jeu partisan. Renseignant sur la mise en forme des clivages internes et leur expression par le jeu des courants, l'évocation de ce brouillage est d'autant plus explicitée par les dirigeants du parti que les positions internes entre courants ont changé. Autrement dit, le rapport aux anciennes oppositions doctrinales souligne, et justifie, les reclassements et les alliances passées depuis Rennes. Ces reclassements et alliances d'ampleur<sup>1092</sup> peuvent être mis en évidence à partir de la reconstitution d'une aile gauche du parti qui se constitue en opposition aux « pragmatiques », entendus comme les membres du parti qui, selon A. Laignel, « ont renoncé à croire que des marges de manœuvres politiques existent dans la gestion des affaires publiques »<sup>1093</sup>. Le départ des Chevènementistes et la marginalisation du courant Poperen laissent cet espace vacant. Il est investi, d'une part par la Gauche socialiste, animée principalement par les transfuges de l'extrême gauche, J. Dray et J-L. Mélenchon. Il va l'être aussi progressivement par une fraction du courant jospinien, emmenée par H. Emmanuelli et des sous-leaders du courant, comme A. Laignel et J. Glavany. L'émergence de ce pôle illustre alors la labilité des positionnements en même temps que la structuration du jeu interne qui s'opère. L'opposition entre « pragmatiques » et « romantiques » existe en effet bien. Le détachement du groupe autour de H. Emmanuelli vis-à-vis du courant jospinien l'illustre.

Cependant, ces reclassements sont médiatisés par un jeu d'alliances en perpétuelle évolution depuis 1990. Ce jeu reste avant tout déterminé par le poids des trois courants majeurs qui s'étaient affrontés à Rennes. Le remplacement de L. Fabius par M. Rocard avait définitivement rendu tout rapprochement impossible entre les deux, alors que l'événement avait permis le rapprochement entre le courant Jospin et le courant Rocard. Sur cette base, un clivage s'opère alors dont la base idéologique est indéniable<sup>1094</sup>, ainsi que l'illustre la scission en deux du courant Jospin : tandis qu'une partie accepte l'alliance avec M. Rocard, l'autre la refuse donc. La position à l'égard de F. Mitterrand et du « mitterrandisme » définit la ligne de fracture : ceux qui, derrière L. Jospin adoptent une posture critique vis-à-vis de F. Mitterrand (J-C. Cambadélis) ou du « mitterrandisme » (D. Strauss-Kahn) s'opposent à ceux qui se veulent les continuateurs de l'action du Président de la République, action retraduite comme la possibilité politique de déterminer la politique gouvernementale<sup>1095</sup>.

---

<sup>1092</sup> Que l'on n'évoquera qu'à grands traits, au regard des conséquences organisationnelles par rapport à la coalition dominante.

<sup>1093</sup> A. Laignel, entretien précité. La culture partisane implique en effet un tropisme à gauche de la compétition intrapartisane, de telle sorte que celui-ci détermine les marquages internes.

<sup>1094</sup> Dimension idéologique pimentée par l'exacerbation des antagonismes depuis Metz, bien sûr.

<sup>1095</sup> En outre, au-delà des évolutions des trois courants, une sensibilité émerge : les rénovateurs, nébuleuse que la dernière génération de dirigeants de SR rejoint largement, à l'exemple de J-P. Planchou ou N. Bricq. Ce reclassement souligne l'uniformisation des parcours des dirigeants : les reclassés de SR, fortement dotés en ressources électorales rejoignent un

Le clivage doctrinal entre « pragmatiques » et « romantiques » va être médiatisé en fonction de l'opposition entre Fabusiens, Rocardiens et Jospinistes. L'alliance d'un groupe avec l'autre entraîne alors celle des autres partenaires : l'alliance entre L. Jospin et M. Rocard entraîne ainsi celle entre L. Fabius et H. Emmanuelli<sup>1096</sup>. Cette recomposition se sédimente lors du remplacement de M. Rocard par H. Emmanuelli élu grâce aux voix de L. Fabius :

« [Face à] ces fameuses contraintes incontournables au premier rang desquelles figure bien entendu la mondialisation du marché, je me suis interrogé [et il s'agit] d'être clair, de dire que nous dénonçons ce système et que nous nous apprêtons à le combattre. [...] C'est pour cela que j'ai parlé de coup de barre à gauche, de clarification de nos orientations d'un côté, et de coup de barre à gauche, de l'autre, parce que je crois que cette posture n'est pas simplement théorique, n'est pas simplement utile à la réflexion et à la polémique, ou à la dispute intellectuelle mais qu'elle doit avoir des retombées pratiques. [...] *Ma conviction [est] qu'être socialiste c'est restaurer le volontarisme, c'est revenir à la politique, et donc compter à nouveau sur le rôle de l'action publique* »

H. Emmanuelli, Congrès national des 18-20 novembre 1994, *Sténotypes OURS*, p. 17 et 25.

Une aile gauche se reforme donc. En opposition avec cette ligne, devenue majoritaire, un axe rénovateur prend forme, structuré autour des rénovateurs et des « jospino-rocardiens ». Le Congrès de Liévin, en novembre 1994, acte non seulement ces nouveaux clivages, mais aussi la transformation du jeu politique interne. En effet, à cette occasion, émerge ce que l'on qualifiera ici de conglomérat majoritaire. La coalition dominante, qui structurait le parti, connaît une substantielle modification à l'occasion de ce congrès. Ainsi, le principe de la proportionnelle continue à s'appliquer, mais de manière renouvelée. Les nouveaux courants<sup>1097</sup> issus des regroupements de Rennes, s'ils s'opposent sur la ligne, se regroupent néanmoins sur une même motion. Par là, une captation des rétributions s'effectue à leur profit, par un double mécanisme. D'abord, ils rendent toute motion concurrente marginale : l'ensemble des leaders se trouvant dans la motion majoritaire, celle-ci recueille nécessairement la plus grande partie des votes. A Liévin, une seule motion concurrente se compte, « Agir en socialiste »<sup>1098</sup>, laquelle ne recueille que 7,8 % des votes. Ensuite, chaque sensibilité, à l'intérieur de la motion majoritaire, peut faire valoir ses pourcentages adaptés à partir des résultats de Rennes et conserver donc la maîtrise des rétributions matérielles. Ainsi, pôle majoritaire et pôle rénovateur s'opposent *dans* la motion majoritaire. Ce mode de partage favorise l'émergence d'un nouveau mode de reconnaissance du leadership.

---

groupe marqué par le parcours ministériel de ses jeunes membres. Des transfuges de la « gauche » du parti rejoignent ainsi directement sa « droite ».

<sup>1096</sup> La Gauche socialiste était en l'espèce un « allié infidèle » puisqu'elle soutint L. Fabius à Rennes, M. Rocard en 1993 et H. Emmanuelli en 1994.

<sup>1097</sup> Le terme de courant s'avère en l'espèce impropre si l'on entend par là les groupements identifiés par le dépôt d'une motion à un congrès. Cette évolution rend justement le jeu interne beaucoup plus labile et incertain.

<sup>1098</sup> Motion composée essentiellement d'outsiders, à savoir des responsables peu dotés en ressources électives, issus notamment du courant Popereu, à l'instar d'A. Aguirre par exemple, cf. *supra* p. 360.

### Encadré 10. Martine Aubry, la star montante.

« Martine Aubry, c'était l'étoile montante du parti. On disait d'elle que c'était un ministre qui avait réussi dans un gouvernement qui avait échoué »<sup>1099</sup>. La fille de J. Delors, passée par l'ENA, connut un parcours typique de cette filière inversée selon laquelle le passage par la haute fonction publique, les cabinets ministériels, voire un poste de ministre précède l'implantation électorale. Après avoir été directrice adjointe au cabinet du ministre du Travail entre 1981 et 1987, elle effectue un crochet en entreprise (DGA chez Péchiney de 1989 à 1991), puis est nommée ministre du Travail de 1991 à 1993. En 1995, elle est parachutée à Lille, dont elle devient maire. Au plan interne, elle ne s'engage jamais explicitement dans le jeu des courants. A l'inverse, elle cultive ses réseaux constitués aux sommets de l'Etat, créant une Fondation, « Agir contre l'exclusion », à laquelle participe une douzaine de grands patrons français. Après la défaite de 1993, elle fait valoir son expérience gouvernementale et ses compétences reconnues d'abord et avant tout hors du parti pour s'y imposer comme un acteur incontournable<sup>1100</sup>. Cette reconnaissance acquise grâce à des ressources individuelles extérieures au parti devait être cependant légitimée au sein du PS. Proche des rénovateurs, elle dépose donc une contribution au congrès de Liévin, avant de rejoindre la motion majoritaire. La conversion de ses ressources externes en ressources internes se traduit alors par la reconnaissance de ses prétentions : elle obtient, sur le contingent majoritaire, trois postes au sein du conseil national. En s'insérant dans le mécanisme représentatif interne, elle légitime donc sa position au sein du parti. A travers cet exemple, il apparaît bien que l'engagement dans un courant n'est plus une nécessité pour faire valoir et reconnaître un leadership constitué à partir de positions occupées hors du parti. Le jeu des courants s'hybride donc par une mise en concurrence des modalités d'accession aux rétributions internes. Les conglomerats majoritaires permettent une individualisation des parcours et une meilleure conversion des ressources acquises hors du parti. Ils permettent une réinscription partisane des parcours d'individus richement dotés en ressources personnelles et relationnelles<sup>1101</sup>.

Les courants s'avèrent donc être un instrument de médiatisation inadapté à certains parcours individuels, notamment lorsque ces individus ont acquis un capital politique de par leur insertion dans les rouages étatiques. La pratique des conglomerats majoritaires permet ainsi une hybridation de la compétition intrapartisane, puisqu'elle permet d'associer des individus à la légitimité extrapartisane (et souvent médiatiquement reconnue), concurrentement à des membres du parti qui disposent déjà d'une légitimité et/ou de ressources internes (positions électives, place dans l'appareil national ou local). L'individualisation des parcours permise par la pratique des conglomerats souligne autant l'évolution de l'économie partisane que la perversion d'un jeu des courants dont les élites du parti s'assurent le contrôle dans une période où la coalition dominante est traversée par des tensions héritées du partage de Rennes. Par là, on assiste à une forme renouvelée d'entente entre ces élites qui neutralisent en quelque sorte l'expression directe de la proportionnelle (elles ne se « comptent » plus), mais en

<sup>1099</sup> B. Roman, entretien personnel du 15 juin 2005. Pour cette raison notamment, B. Roman s'impliqua pour permettre l'implantation de M. Aubry à Lille, afin « de relancer une machine sinistrée après les élections de 1992 et 1993 ». Sur cette implantation, cf. Lefebvre (R.), « La difficile notabilisation de Martine Aubry à Lille : entre prescriptions de rôles et contraintes d'identité », *Politix*, vol. 17 (65), 2004, pps. 119-146.

<sup>1100</sup> Cf. « Martine Aubry : celle qu'on s'arrache », *Le Nouvel Observateur* du 30 septembre 1993 ; « Aubry, l'enfant gâtée attend l'épreuve des urnes », *Libération* du 16 février 1994.

<sup>1101</sup> Sur ces types de ressources, cf. Barboni (Th.), *La Convention pour la sixième République. Une ressource pour la contestation intra partisane d'un homme politique*, Mémoire de DEA de sociologie politique, Université de Paris I, 2003. L'investissement dans les rouages du parti n'est pas sans poser parfois problème. Ainsi Ségolène Royal obtint par exemple en 1994 la présidence du conseil national. Son manque de maîtrise des rouages et des pratiques internes lui fit connaître une expérience difficile à ce poste. Chahutée lors de la première séance qu'elle présida – elle maîtrisait mal les statuts –, elle démissionna immédiatement après cette séance difficile.

conservent la maîtrise des effets (elles se partagent les postes sur les bases des pourcentages de Rennes, qu'elles accommodent) tout en l'adaptant aux nouveaux cursus.

Dans les années 1990, les élites partisanses sont contraintes de recourir à cette pratique du conglomérat justement car les positions internes ne sont pas précisément définies à partir d'un rapport de force net. Si elles ne parviennent pas à faire émerger un leadership en leur sein, elles s'assurent donc un contrôle du jeu partisan, condition minimale pour conserver leurs positions. La direction du parti est donc un enjeu qui suppose un système d'alliances précaires et réversibles. Cette situation rend compte de l'impasse dans laquelle le Parti socialiste s'enfonce : une nouvelle configuration partisane ne peut en effet émerger dans ces conditions. Du point de vue du fonctionnement collectif du parti, la proportionnelle est ainsi incontestablement paralysante. Ses effets sont donc adaptés par l'introduction de nouvelles pratiques. En revanche, elle se révèle indépassable en ce qu'elle est un moyen de pérenniser des rapports de force recomposés qui découlent directement des oppositions à Rennes :

« La période 1990-1995 ... c'est pire que la IV<sup>ème</sup> République. On reste sur les pourcentages de Rennes, qu'on adapte un peu parce qu'il y a des nouvelles sensibilités. Mais c'est une période terrible parce que personne ne peut avoir la majorité. Alors on essaie toutes les combinaisons possibles. Mais cela ne pouvait pas marcher puisque personne n'avait de majorité. C'était incroyable quelque part parce que toutes les alliances étaient possibles. L'important, c'était de garder ses pourcentages, après, on cherchait à s'allier avec n'importe qui pour tenir le parti. *Cela ne pouvait pas marcher et en fait, tout le monde se disait que la présidentielle réglerait la situation. Donc tout le monde voulait être le mieux placé pour 1995. Le problème, c'est que la candidature ne pouvait pas être décidée en interne, puisque personne ne pouvait l'imposer. C'était le serpent qui se mord la queue »*

J. Guyard, entretien précité.

Dans ces conditions, la question du leadership ne peut plus se trancher que de manière externe, à partir de la présidentielle : la victoire d'un socialiste doit entraîner la reconnaissance d'un nouveau leadership sur le parti et permettre de rebattre des cartes hors des combinaisons jusque-là essayées.

## 2. Le grand écart : le PS dans l'attente de J. Delors.

La question de la candidature à l'élection présidentielle de 1995 marque, définitivement, l'inadaptation des modes de fonctionnement du PS. En effet, la définition de l'équilibre partisan n'est plus le prélude à la sélection du candidat à cette élection. Bien au contraire, c'est désormais cette élection qui détermine l'élaboration de l'équilibre. Dans cette perspective, la présidentialisation du PS semble achevée. Ce renversement rend compte des transformations qui ont affecté le parti depuis son accession au pouvoir : soumission du *party in the central office* au *party in the public office*, professionnalisation des élites, rationalisation de l'organisation centrale peuvent être lues comme les causes de ce mouvement.

Pour autant, il faut souligner les facteurs conjoncturels de cette transformation, manière d'éviter un biais évolutionniste dans l'approche du changement partisan. La cartellisation du PS

n'impliquait pas, en elle-même, que l'élection présidentielle devienne un mode de résolution externe du blocage de la configuration partisane. C'est avant tout une série d'évolutions internes qui ont conduit précisément à ce que cette élection devienne *de facto* l'unique moyen de résolution de ces blocages. L'éclatement du courant A a d'abord privé le parti d'une colonne vertébrale propice à l'équilibre partisan. Le congrès de Rennes a ensuite rendu impossible l'imposition d'un nouveau leadership. Pour autant, les élites du parti ont malgré tout adapté les règles du jeu interne pour dépasser ce blocage, en vain. On en arrive donc, enfin, à la troisième source de blocage interne : l'absence de candidat indiscutable à la présidentielle.

Cette candidature dépend des capacités des leaders du parti à justifier de leur position pour se porter candidat. Or, c'est bien là que les facteurs conjoncturels s'allient aux évolutions de la configuration partisane pour justifier cette recherche d'une solution externe. En effet, les leaders qui disposaient d'un statut de « présidentiable » ne peuvent plus prétendre à l'Élysée. L. Fabius, d'abord, car il est empêtré dans l'affaire du sang contaminé ; M. Rocard ensuite car il est desservi par le score catastrophique aux Européennes. Dans ces conditions, aucun prétendant à l'investiture ne peut plus valablement y prétendre. Pour cette raison, l'élection présidentielle est envisagée non seulement comme une solution externe, car non liée à la compétition interne, pour élaborer une nouvelle configuration partisane, mais de surcroît, elle implique le choix d'une personnalité justement moins marquée (et abîmée) par les luttes intrapartisanes.

C'est parce que le fonctionnement de l'organisation n'a pu permettre de décanter une candidature pour laquelle les principaux leaders en compétition ne peuvent plus prétendre que, dans un second temps, la dissociation entre la position interne et la reconnaissance à concourir à l'investiture va se sédimenter puis organiser la compétition interne. Fin 1994, il ne s'agit que d'une solution conjoncturelle. Ce n'est qu'après la recomposition effectuée autour de la candidature de L. Jospin que les ressorts de la configuration partisane s'adapteront à cette solution.

Dans l'immédiat, les leaders socialistes se tournent alors vers la seule personnalité disponible : Jacques Delors. Celui-ci bénéficie d'une forte côte de popularité auprès de l'opinion, et n'est pas marqué par les affrontements internes. Il n'a jamais pourtant négligé de faire valoir sa présence à l'intérieur du parti : le club Témoins, organisé par les rénovateurs, dont notamment François Hollande, lui permet d'entretenir une présence dans le parti et de rappeler qu'il est « disponible ». Il a d'ailleurs siégé au comité directeur de 1979 à 1990<sup>1102</sup>. Son action reconnue à la tête de la Commission européenne a cependant introduit une distance entre lui et le parti, distance que J. Delors sut entretenir auprès de l'opinion. Dans ces conditions, il devient un candidat idéal pour le PS..

Le choix des élites socialistes de se tourner vers J. Delors se justifie donc par les dysfonctionnements de la compétition intrapartisane. La manière dont celles-ci s'en remettent à lui

---

<sup>1102</sup> Ce qui fit dire à un interviewé : « Delors, il a passé son temps à faire oublier à l'opinion qu'il était un dirigeant du parti et à rappeler au parti qu'il était toujours bien suivi par l'opinion ».

marque bien l'orientation présidentialiste du parti : elles acceptent de se voir représentées par un leader dont le parcours politique et les orientations stratégiques vont à l'encontre de celles du parti. Ce hiatus souligne donc l'instrumentalisation des ressources immatérielles au sein du parti et donne à voir la dimension matérielle du choix effectué. En effet, H. Emmanuelli a placé sa prise de fonction à la tête du parti sous le signe d'un « coup de barre à gauche », exprimé à travers des alliances avec les partis de gauche au détriment d'une stratégie d'« ouverture » aux centristes. Classiquement, les fondamentaux de la stratégie d'Union de la gauche sont réactivés. Cette concession à la culture partisane socialiste, marque en quelque sorte la fermeture de la parenthèse rocardienne en ce qu'elle induit le rejet d'alliances « à la droite du parti ». Face cette posture classique dans le jeu partisan, J. Delors, à l'instar de M. Rocard, est pourtant ouvert à une convergence avec les centristes, notamment bien sûr sur l'Europe :

« C'est un vrai débat que celui suscité par l'éventualité d'une majorité associant les socialistes et une partie du centre. [...] Sur ce plan purement politique, je crois cette formule plus à même de refléter les diversités et les évolutions des citoyens. [...] Mais, au-delà des formules politiques, il y avait aussi le fond des problèmes posés à notre pays. De ce point de vue, *les solutions que j'avais en tête pour surmonter les difficultés propres à la France étaient assez éloignées, pour parler franchement, de celles dégagées par la majorité du Parti socialiste.* Pour le dire succinctement, j'avais l'intention de mettre au cœur de ma politique la lutte contre le chômage sur le plan intérieur, la réalisation, dans les délais, de la monnaie unique sur le plan extérieur »

J. Delors, *Mémoires*<sup>1103</sup>, p. 24.

La posture d'alors des dirigeants socialistes est, aujourd'hui, unanimement jugée révélatrice de l'essoufflement lié aux luttes internes et de l'expression d'une quête des rétributions matérielles<sup>1104</sup> :

« Cette épisode, c'est le sauve-qui-peut généralisé. *On n'est absolument pas d'accord avec ce qu'est Jacques Delors, ce qu'il représente politiquement, mais on se jette littéralement dans ses bras sans même lui demander son avis. On est sans boussole à ce moment-là, on invente même l'idée du râteau : au PS, la gauche, à Delors le centre, et on verra après comment on gouverne. Cela a un côté cynique, parce que cela ne reposait sur rien politiquement. Et puis je trouve cela un peu pathétique vu d'aujourd'hui. Quand on se rappelle le cinéma pendant le congrès, c'était « Delors, viens nous sauver s'il te plaît ... ». Ce n'était pas très glorieux comme épisode »*

P. Schapira, entretien personnel du 7 décembre 2004.

Incontestablement, les marquages internes et la compétition intrapartisane sont déconnectés par rapport au choix de soutenir la candidature Delors. Si l'on se gardera bien évidemment de considérer que le cynisme des dirigeants explique leur position d'alors, il faut néanmoins insister sur l'« extériorité » de J. Delors par rapport aux jeux internes pour justifier leur position. Ceux-ci ne peuvent plus, dans le contexte interne, s'abstraire de jeux de marquages qui ne permettent pas de développer une stratégie alternative à la matrice héritée de l'Union de la gauche. L'échec de M. Rocard en a fourni la preuve. Celui-ci avait pourtant bien pointé la difficulté en faisant de l'ouverture

---

<sup>1103</sup> Delors (J.), *Mémoires*, Paris, Plon, 2003.

<sup>1104</sup> Quels qu'en soient les termes, l'ensemble des interviewés se rejoint sur le constat.

du parti un préalable à sa rénovation. La rénovation empêchée, les référents qui structurent la compétition intrapartisan ne peuvent plus être remis en cause, tout au moins en l'absence de majorité claire. Les normes structurantes du jeu partisan continuent alors à produire leurs effets, ce que traduit la réactivation du sinistrisme. La désignation de H. Emmanuelli rend compte de la permanence de ces référents et marqueurs du jeu intrapartisan<sup>1105</sup>. Le hiatus de la candidature de J. Delors provient alors du fait que ces référents sont jugés indépassables dans le cadre de la compétition intrapartisan, mais, dans le même temps, inconciliables avec une stratégie électorale à vocation majoritaire.

D'où l'ambivalence du discours des élites, aisément perceptible lors du congrès de Liévin. J. Delors est alors au faîte dans les sondages. Pour cette raison, il devient le candidat naturel du PS. Les dirigeants du parti enjoignent presque unanimement le président de la Commission européenne à se déclarer. D'où des discours au cours desquels il s'agit de convaincre le candidat pressenti de l'être effectivement. Les orateurs jouent de cette situation particulière – et complètement inédite – qui rend visible leur propre dépendance :

« Le parti, comme le candidat, doit rester lui-même. Le parti, comme son nom l'indique, est partisan, il n'a pas vocation à rassembler tous les Français, ni même la totalité de la gauche. Nous pouvons rêver et je ne doute pas que notre parti redevienne le premier parti de France, mais tout de même, *entre ce que nous sommes et 50 et quelques pourcents, il y a encore un peu de marge pour travailler.* [...] Jacques Delors, lundi dernier, en t'adressant aux Français, tu leur as dit : « Si je devais être candidat, ce serait par devoir ». *Eh bien ! Je pense avoir le droit de te dire, au nom de la majorité des socialistes, que c'est ton devoir ! (Très vifs applaudissements prolongés) Arrêtez ... ne lui faisons pas peur ! ... C'est ton devoir, non pas envers les socialistes, mais c'est tout simplement ton devoir envers les Français »*

H. Emmanuelli, Congrès national des 18-20 novembre 1994, *Sténotypies OURS*, p. 37-38.

Par un complet renversement, les dirigeants socialistes mettent en scène les conséquences de l'impossibilité de faire émerger un nouvel équilibre partisan depuis Rennes. On mesure là le caractère conjoncturel qui a fait de la candidature de J. Delors une éventualité à laquelle ces dirigeants se sont résolus. En quelque sorte, l'élection présidentielle est une solution externe aux problèmes inhérents à l'organisation partisane, solution externe qui ne peut valoir qu'en ce qu'elle favorise un candidat lui-même extérieur au jeu intrapartisan. Le renversement est alors complet et les dirigeants socialistes posent explicitement la question de la candidature à l'élection présidentielle comme un moyen de résoudre les blocages internes du parti :

« La question aujourd'hui est simple. La question aujourd'hui, ce n'est pas : comment est-ce que Jacques Delors peut aider le Parti socialiste à retrouver une audience ? La question aujourd'hui, c'est : comment est-ce que le Parti socialiste peut aider Jacques Delors à gagner l'élection ? [...] Il faut que le Parti socialiste, tirant les leçons du passé, accepte de ne plus être un parti hégémonique, accepte d'être un parti ouvert, accepte de créer une nouvelle dynamique. C'est le sens du parti de toute la gauche tel qu'il sort des réflexions des Assises de la Transformation sociale. Il ne s'agit pas de reconstruire un pôle PS-PC [...]. Il s'agit d'être capable de dépasser tout cela. Pour dépasser tout cela, il faut que le parti soit fort. Il ne se construira pas de parti de toute la gauche si le parti socialiste n'est pas assez fort pour l'assumer et le vouloir. [...] Je ne suis pas convaincu que le Parti socialiste seul, tel qu'il existe aujourd'hui, pourra le faire. Il faut donc construire ce parti de toute la gauche. La question se pose avant la présidentielle, mais

---

<sup>1105</sup> Cf. le portrait de « grognard du socialisme » dressé de lui in *Le Figaro* du 17 novembre 1994.

la question, c'est aussi la refondation d'une force de gauche au lendemain de la présidentielle, quand ensemble nous l'aurons gagnée ! »

D. Strauss-Kahn, *Ibid.*, p. 106-108.

Ces discours illustrent pleinement la situation de blocage du parti et le mécanisme par lequel l'élection présidentielle devient une solution externe au rétablissement d'un équilibre partisan. La faille du raisonnement consiste cependant à considérer que J. Delors ne peut pas reculer devant l'offre ainsi formulée. Malgré ces appels pressants<sup>1106</sup>, celui-ci réserve longuement sa réponse. Finalement le 11 décembre, lors de l'émission politique « 7 sur 7 », au terme d'un suspense forcément haletant, J. Delors répond par la négative à l'offre qui lui est faite. Il revient, dans ses *Mémoires*, sur les raisons politiques de son refus. Il pointe une donnée structurante du système politique français : sa logique bipolaire, qui rend tout rapprochement entre le centre et le PS problématique. Ce rapprochement paraissait d'autant plus improbable que le PS avait réaffirmé son ancrage à gauche. Dans ce cadre, l'élargissement d'une majorité parlementaire aux centristes aurait à n'en pas douter, susciter une réticence évidente du parti<sup>1107</sup>, à l'instar de l'« ouverture » de 1988.

En définitive, la décision de J. Delors ne fait que refléter l'aspect conjoncturel de sa candidature. Elle souligne la nécessité d'une cohérence entre le choix du candidat à l'élection présidentielle et les équilibres politiques internes au parti. Le fait que les dirigeants socialistes eux-mêmes actent ce grand écart entre leurs positions et celles du candidat potentiel souligne donc l'essoufflement de la compétition intrapartisane. En revanche, cette solution externe ne peut réussir qu'à la condition d'entrer suffisamment en concordance avec la visée stratégique du parti. L'inconvénient évident de cette obligation est, pourtant, que cette stratégie, de par la structure de la compétition interne, ne pourra être qu'une réactivation renouvelée de l'Union de la gauche.

\*\*

\*

Fin 1994, l'organisation socialiste apparaît donc définitivement incapable de générer un nouvel équilibre partisan. Son mode de fonctionnement est, au sens propre, en pleine crise en ce qu'il ne permet plus d'opérer la sélection interne du leader du parti. On mesure en cela la préférence pour le court terme des dirigeants du parti, qui agissent depuis 1992 en réaction aux fluctuations électorales, au coup par coup : préservation de la position dominante à gauche de 1992 à 1993, proclamation d'une profonde mutation du parti après la débâcle législative, retour aux « fondamentaux » de l'alliance à

---

<sup>1106</sup> Et leur matérialisation par la nomination de « deloristes » dans les instances du parti : S. Royal à la tête du conseil national, François Hollande aux Affaires économiques dans le secrétariat national, quand M. Aubry avait elle refusé de faire partie de l'Exécutif du parti.

<sup>1107</sup> Comme une mise en garde, J. Poperen avait affirmé auparavant que si J. Delors était élu, « il y aura une autonomie réelle de l'Assemblée, de sa majorité par rapport au chef de l'Etat », J. Poperen, déclaration AFP du 21 novembre 1994.



gauche dès 1994. Ce choix se manifeste à travers le sort réservé aux réformes statutaires menées depuis 1990. Aucune d'entre elles n'a pu mettre fin au principe de la proportionnelle et, par là, au rôle incontournable des courants comme producteurs d'agrégation des membres et distributeurs des positions de pouvoir. En cela, le PS apparaît à l'orée de 1995 comme doublement clos : l'enclosure sociologique du parti a pour pendant un fonctionnement sclérosé de l'organisation. La mue du PS en tant qu'entreprise socialiste cartellisée est ainsi contrariée faute de pouvoir favoriser l'émergence d'un nouveau mode de fonctionnement conforme à l'économie partisane, aux nouveaux modes de participation au jeu interne et aux fonctions qui doivent être celles d'une organisation modernisée.

Pour émerger, une nouvelle configuration partisane devra reposer sur un équilibre partisan grâce auquel ces différents aspects pourront être conciliés. Il apparaît bien, cependant, que cet équilibre ne pourra plus être généré que par l'effet d'entraînement de la présidentielle. En cela, la candidature de L. Jospin constituera la base pour la reconstitution du leadership sur le parti. En revanche, de la candidature Jospin en 1995 à celle de Ségolène Royal en 2007, en passant par l'échec retentissant de 2002, les ressorts de l'équilibre partisan vont achever d'être refondés, parachevant la mutation du parti. La candidature de S. Royal à l'élection présidentielle de 2007, emportée pour une très large part grâce au vote interne des adhérents par Internet, illustrera cette mutation. Et finalement, durant cette dernière décennie, les bases de fonctionnement d'une configuration partisane multipolaire vont être paradoxalement posées, achevant la mue du PS en une entreprise partisane cartellisée.

# **CHAPITRE VIII. D'UN PARTI A L'AUTRE ?**

## **L'EMERGENCE D'UNE CONFIGURATION**

### **PARTISANE MULTIPOLAIRE (1995-2007).**

« Je fais aujourd'hui, en sens inverse, le chemin parcouru il y a quatorze ans. J'étais allé chez moi, j'étais passé par le Parti socialiste, je suis allé à l'Elysée. Je suis allé à l'Elysée, je rentre chez moi et je m'arrête au Parti socialiste. [...] On ne peut pas limiter la vie d'une organisation et surtout d'une grande idée d'organisation de la société, à la vie, au travail d'un homme, et même à sa tâche réussie, moins réussie, peu importe, chacun le dira, mais cela va beaucoup plus loin. Vous êtes même la génération qui transmettra à d'autres »

F. Mitterrand, Allocution au siège du Parti socialiste, 17 mai 1995, *Archives Solférino*.

« Et qui pensait qu'il était possible de gagner une élection législative d'entrée de jeu dans la V<sup>ème</sup> République, surtout sous le découpage Pasqua ? Nous l'avons fait grâce à une stratégie de rassemblement des forces du progrès qui a été patiemment organisée et conduite, conduite avec précision et talent par plusieurs de ceux qui participaient à la direction, à mes côtés, depuis l'élection présidentielle »

L. Jospin, conseil national du 14 juin 1997, *Archives Solférino*.

Le 17 mai 1995, après quatorze années passées à la tête du pays, F. Mitterrand se retire de la vie politique nationale. Dans le même temps, sous la houlette de L. Jospin, candidat improbable à l'élection présidentielle, le PS retrouve l'équilibre partisan qui lui faisait jusque-là défaut. Cet équilibre, qui témoigne en creux de l'émergence d'une nouvelle configuration partisane, se révèle cependant précaire. Le leadership de L. Jospin ne résistera pas, en effet, à l'humiliante défaite de la campagne présidentielle de 2002. Cette défaite, si elle signe la fin du leadership jospinien sur le parti, ne remet néanmoins pas en cause l'équilibre partisan qui se dessine. La domination de L. Jospin sur le parti entre 1995 et 2002 masque ainsi la profonde recomposition que subit l'organisation socialiste durant cette période : un nouveau type de fonctionnement émerge, dont rend compte le processus de démocratisation qui va s'approfondir jusqu'en 2007, avec l'introduction des adhésions par Internet.

On reviendra, dans ce dernier chapitre, sur la séquence 1995-2007 en insistant sur l'émergence de la nouvelle configuration partisane qui prend corps durant cette période. A bien des égards, le changement qui affecte le parti entérine l'équilibre organisationnel tel qu'il s'est établi durant la décennie 1980, le retour au pouvoir entre 1997 et 2002 ne marquant pas de redéfinition des rapports entre le *party in the public office* et le *party in the central office*. En ce sens, il importe moins d'insister sur les conséquences du retour au pouvoir sur le parti, que de mettre en évidence les changements

internes qui vont avoir lieu durant celui-ci. Il convient alors d'insister sur les conditions qui ont permis à L. Jospin de s'imposer à la tête du PS en ce qu'elles illustrent la recomposition profonde et durable des liens de solidarités internes entre équipes concurrentes et la dissociation accrue entre les échelons national et local du parti. Les conditions de production et d'établissement de cet équilibre renvoient, par conséquent, à l'aboutissement du processus de changement du PS, faisant de lui une entreprise partisane cartellisée.

Ce chapitre devra donc permettre d'explicitier cette évolution organisationnelle, en s'appuyant sur le rôle central qu'y joue l'élection présidentielle. Si L. Jospin a pu s'imposer à la tête du PS grâce à cette élection, on verra que l'investiture puis la campagne de S. Royal, candidate inattendue en 2007, ne marquent pas une rupture avec le fonctionnement de l'organisation socialiste, mais bien au contraire, rendent compte de l'aboutissement du processus de changement du parti. L'élection présidentielle de 2007 met en évidence l'intégration définitive par le PS des contraintes de cette élection, intégration qui s'est réalisée par l'hybridation entre les formes sédimentées de la compétition intrapartisane et par l'inscription de nouvelles règles et pratiques du jeu politique interne. D'une élection à l'autre, une nouvelle configuration partisane se met donc en place qui, à défaut de permettre l'établissement d'un nouveau leadership, permet au Parti socialiste de fonctionner selon un équilibre partisan inédit. Il faut ainsi envisager, d'abord, le PS sous L. Jospin, de 1995 à 2002, pour mettre en évidence les fondements de cette nouvelle configuration (Section 1). Il apparaît alors que la séquence électorale de 2007 rend compte de l'émergence d'une configuration partisane multipolaire que la mue organisationnelle du PS traduit enfin (Section 2).

## **Section 1. Savoir faire avec puis sans L. Jospin.**

De son investiture inattendue en 1995 à la victoire législative de 1997 qui ne l'est pas moins, en passant par une défaite présidentielle honorable, L. Jospin, déjouant les pronostics, parvient à s'imposer à la tête du Parti socialiste. Or, la manière dont son autorité s'établit sur le parti rend compte de la reconfiguration des rapports de pouvoir au sein du PS et de la forme du nouvel équilibre des tensions en gestation. En filigrane, la prise de pouvoir de L. Jospin indique tout à la fois les règles du jeu partisan telles qu'elles structurent le parti, mais également la permanence de représentations centrales dans l'accession à ce leadership. Cette reprise en main du parti annonce cependant la labilité croissante dans l'attribution du pouvoir interne, comme en témoigne la recomposition après la défaite de 2002. Il convient donc d'insister d'abord sur les éléments qui ont rendu l'affirmation de l'autorité de L. Jospin possible (§1), avant d'en déduire les caractéristiques de la configuration partisane qu'il exprime (§2).

## **§1. Succès ou défaite ? Réussite et conséquences d'une candidature improbable.**

Le retrait de J. Delors relance la question de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Une opportunité s'ouvre, dont se saisit L. Jospin, qui recourt avec succès à une stratégie de contournement de la direction pour obtenir cette investiture. Candidat improbable, il réalise, en outre, un score autant élevé qu'inespéré à l'élection présidentielle. Malgré la défaite, il pourra donc s'appuyer sur ce score pour s'imposer à la tête du parti. Devenu Premier secrétaire, il accède ensuite au poste de Premier ministre, après la victoire de la gauche aux législatives de 1997. En l'espace de deux ans, le PS retrouve un leader, une stabilité interne et une stratégie d'alliance. Un nouveau leadership partisan émerge donc, initié grâce à l'élection présidentielle. Renforcé par une stratégie électorale qui entre en conformité avec la culture partisane socialiste, ce leadership s'affirme à travers les conventions thématiques de 1995-1996, puis la conclusion d'une nouvelle stratégie d'alliance électorale, la gauche plurielle.

### **A. L. Jospin, candidat à l'élection présidentielle.**

A bien des égards, l'investiture de L. Jospin à l'élection présidentielle est un événement inédit. « Homme seul », il est également le premier candidat socialiste à être investi directement par les adhérents. Il bénéficie ainsi d'une légitimité militante d'autant plus décisive en l'espèce que les élites socialistes ne peuvent valablement prétendre à celle-ci. Désigné contre la direction du parti, faisant campagne sans un soutien total de sa part, il peut pourtant, en fin de compte, jouer de sa légitimité nouvelle pour s'imposer à la tête du PS.

#### **1. Le « candidat des militants ».**

Après l'annonce du retrait de J. Delors, l'impossibilité de l'emporter en 1995 incline les dirigeants socialistes à promouvoir une candidature de témoignage. Il s'agit d'introduire une rupture avec le second septennat de F. Mitterrand qui s'achève dans une atmosphère de fin de règne polluée par les scandales<sup>1108</sup>, les échecs électoraux et le crédit relatif des socialistes dans l'opinion. Cette stratégie souffre cependant de l'absence de candidats potentiels et, malgré plusieurs ballons d'essais,

---

<sup>1108</sup> Voir Adler (L.), *L'année des adieux*, Paris, Flammarion, 1995, qui construit son ouvrage autour de cette idée. Les révélations sur les relations entre F. Mitterrand et René Bousquet, dévoilées dans l'ouvrage de Pierre Péan, achèveront la mise en procès interne de l'héritage mitterrandien, cf. Péan (P.), *Une jeunesse française : François Mitterrand, 1934-1947*, Paris, Fayard, 1994.

aucune des personnalités sollicitées n'accepte le « fardeau »<sup>1109</sup>. C'est dans ce cadre que la candidature de L. Jospin s'impose au parti.

L. Jospin bénéficie d'abord du discrédit qui affecte la coalition dominante à la tête du PS. La succession de Premiers secrétaires depuis 1992 n'est que l'illustration des affrontements violents qui agitent le parti. Elle donne corps à la perception de la crise, tant par les citoyens, comme le mesurent les sondages d'opinion, que par ses propres membres :

« La période 1990-1995, c'est ... c'est vraiment une page noire de l'histoire du parti. C'est la lutte entre des hiérarques pour la direction dans un climat extrêmement malsain. On parlait sans cesse de rénovation, *mais l'image qu'on donnait, c'était celle d'un parti qui ne faisait que se déchirer*. Nous on suivait cela de loin, on ne pouvait que constater l'étendue des dégâts. Les caciques du parti se déchiraient dans des luttes d'appareils stériles où on n'avait pas notre place. On était des spectateurs quelque part et on n'avait qu'une hâte, c'était que cela s'arrête ... *On était un peu comme les militants, on suivait cela aussi dans les médias ... Et je ne parle même pas de remobiliser les troupes derrières, avec l'image qu'on donnait !* »

P. Allemand, conseiller régional, premier fédéral des Alpes-Maritimes, entretien précité.

Cette crise vécue par l'ensemble des membres du parti est accrue par le fait que l'élection présidentielle, après le retrait de J. Delors, devient intrinsèquement un problème : qui ira ? La course à l'investiture est relancée quand, dans le même temps, l'organisation de la compétition interne ne repose plus sur les bases établies jusque-là : le congrès de Liévin a bien permis de définir une ligne, mais pas d'introniser un leader susceptible de l'incarner à lui seul et de structurer autour de sa personne un leadership solide. Dans ces conditions, les mécanismes de production collective d'une candidature à l'élection présidentielle, sur lesquels la présidentialisation du PS s'est jusque-là appuyée, sont inopérants. Cette situation inédite se marque par l'introduction d'une innovation organisationnelle dont le but est explicitement de redonner une légitimité partisane au futur candidat et, par là, d'accréditer l'idée d'un fonctionnement renouvelé – à défaut d'être harmonieux – du parti. Il s'agit de permettre aux adhérents de désigner directement leur candidat pour l'élection.

Cette innovation est décisive en ce qu'elle ne peut s'interpréter uniquement comme une nouvelle étape de la présidentialisation du parti. En effet, c'est justement parce que les élites partisans ne sont plus à même de résoudre par elles-mêmes cette question, alors que l'élection présidentielle constitue l'horizon immédiat du parti et que l'organisation socialiste a été articulée autour de celle-ci, qu'elles doivent rechercher de nouveaux modes de légitimation du candidat socialiste. La désignation directe par les adhérents est, avant tout, un moyen de contourner le blocage du jeu intrapartisan. Elle témoigne du désajustement entre les modes d'élaboration interne du leadership, fondés sur le jeu des courants, et les conditions de reconnaissance de celui-ci. En outre, la désignation directe permet d'éviter le recours aux procédures statutaires traditionnelles. S'adresser directement aux adhérents

---

<sup>1109</sup> Comme Robert Badinter ou P. Joxe. Pour P. Joxe, par exemple : « On ne va pas à l'élection présidentielle pour faire acte de présence. [...] Je m'étais retiré après Rennes, parce que je ne supportais plus ces déchirements, je n'avais donc pas envie de m'y replonger *parce que personne d'autre ne voulait y aller* », P. Joxe, entretien personnel du 16 février 2005.

évite toute expression structurante des oppositions et, surtout, toute réfraction de ces divergences entre les cadres intermédiaires<sup>1110</sup>. En sollicitant de la sorte les adhérents, les élites acceptent donc de voir un mode de désignation leur échapper partiellement, pour mieux ensuite revendiquer leur allégeance à la culture partisane socialiste. L'appel aux adhérents est, en effet, l'expression la plus immédiatement visible et significative de l'existence du « parti de militants ». Dans cette perspective, les ressources politiques nécessaires aux prétendants à l'investiture se modifient substantiellement, pour mieux s'individualiser.

Cette individualisation se remarque par la position occupée par les « pressentis ». Parmi eux, M. Aubry, dont le parcours apparaît peu attaché au jeu des courants, fait figure de candidate éventuelle. J. Lang également, dont la popularité masque le peu de soutiens internes dont il dispose. La légitimité extrapartisane, mesurée à l'aune notamment des sondages, constitue ainsi une ressource mobilisable en la circonstance. Légitimité extrapartisane et faible inscription dans les batailles internes constituent deux ressources valorisées dans la lutte pour l'investiture qui s'annonce.

A l'opposé, L. Jospin mobilise des ressources politiques qu'on qualifiera d'internes. Il fait d'abord de sa marginalisation récente dans la compétition intrapartisane un atout face aux autres prétendants. Cette marginalisation est bien réelle<sup>1111</sup>. Son courant a explosé suite à la nomination de H. Emmanuelli : lors du vote d'investiture, ce dernier affronta même un autre membre du courant Jospin, D. Strauss-Kahn. Le courant Jospin, juxtaposition de sensibilités diverses échappe ainsi à son leader. Cette « solitude », L. Jospin l'expérimente concrètement lors du congrès de Liévin. Finalement inscrit sur la liste des intervenants, il est relégué en début d'après-midi et discourt dans une indifférence quasi-générale<sup>1112</sup>. Cette mise hors-jeu politique, manifestée par le faible nombre de responsables du conseil national élus sur son contingent (15 environ sur 204), l'oblige à mobiliser un répertoire d'action renouvelé, centré davantage sur ses ressources personnelles. Au congrès de Liévin, il dépose une contribution dont il est le seul signataire, donnant à voir sa propre marginalité mais ciselant déjà les traits de son personnage qu'il va par la suite mettre en valeur<sup>1113</sup>.

Les modalités de désignation du candidat sont entérinées par le bureau national du 4 janvier 1995, lors duquel L. Jospin fait acte de candidature. Ne disposant pas de ressources externes

---

<sup>1110</sup> En ce sens, les procédés de démocratie directe ne sont pas seulement un moyen pour les élites du parti de passer outre les échelons intermédiaires : il s'agit également ici de ne pas attiser les braises d'une lutte interne particulièrement vive.

<sup>1111</sup> Quoi qu'à relativiser : il est toujours en charge des Assises.

<sup>1112</sup> Voir le récit de ce moment in Leclerc (G.), Muracciole (F.), *Lionel Jospin. L'héritier rebelle*, Paris, J-C. Lattès, 1996. L. Jospin avait même songé à réintégrer son corps d'origine, les Affaires étrangères, ce que le Premier ministre d'alors, Alain Juppé, refusa.

<sup>1113</sup> Cette contribution est pour lui l'occasion de préciser ses positions tant d'un point de vue politique qu'éthique, mais aussi de se projeter vers l'échéance de 1995. Il exhorte ainsi le PS à « faire revivre la démocratie, changer le style du pouvoir », « rompre avec le libéralisme, centrer la politique économique sur la croissance et sur l'emploi », « rebâtir une éthique républicaine », mais aussi « se préparer à l'élection présidentielle », le « PS [devant] choisir son candidat à l'élection présidentielle par un vote de ses militants », L. Jospin, contribution au congrès de Liévin, *Vendredi*, n°237 du 2 septembre 1994, p. 12 et svtes.

probantes<sup>1114</sup>, il mobilise un registre de fidélité à la culture partisane, fidélité exprimée à travers l'idée d'accomplissement d'un devoir :

« Il me semble que nous devons maintenant sortir des non-dits, des suppositions ou des non candidatures, pour amorcer ensemble un processus de réflexion à partir d'éléments réels. C'est pourquoi je crois souhaitable de vous informer de ce que j'ai dit à notre Premier secrétaire et à François Mitterrand : *je suis prêt à être candidat à l'élection présidentielle et à mener campagne en notre nom, si notre parti le décide. Sans doute, après Jacques Delors, aucune candidature ne s'est imposée d'elle-même. Mais il faut un candidat socialiste dans cette élection difficile, un candidat qui puisse rassembler la gauche et les écologistes. Je suis disponible pour cela et je pense avoir la capacité de le faire, dans le respect de nos orientations communes.* »

L. Jospin, bureau national du 4 janvier 1995, *Archives PS*.

Il s'agit pour lui de se distinguer en insistant sur sa fidélité aux valeurs postulées de l'organisation socialiste : valorisation d'une vocation militante, remise de soi au parti. Dans une période où la culture de gouvernement a provoqué chez les leaders du parti la revendication d'une stature d'homme d'Etat qui a gommé l'investissement partisan, alors que le parti aspire à retrouver la « pureté » de sa dimension militante, L. Jospin joue de son parcours dans et au service du parti comme d'une ressource politique. Ses prises de position à l'égard de F. Mitterrand accèdent, en outre, l'investissement de ce rôle<sup>1115</sup>. Sa candidature vise par là à mettre en évidence l'adéquation entre sa personne et ce que doit être le PS. P. Mauroy, qui le soutient dans sa démarche<sup>1116</sup>, affirme ainsi :

« Lionel Jospin possède *la stature politique et morale* pour combler très vite le vide laissé à gauche par le retrait de Jacques Delors, d'autant qu'il a, depuis plus d'un an, animé avec succès le processus des Assises de la Transformation sociale »

P. Mauroy, bureau national du 4 janvier 1995, *Ibid.*

L'annonce de cette candidature provoque en réaction celles de J. Lang et du Premier secrétaire, H. Emmanuelli. A travers ces trois candidats, trois types de parcours politiques s'opposent. Un parcours centré sur une légitimité extrapartisanne, pour J. Lang ; un centré sur l'investissement d'une position prééminente au sein de l'organisation, pour H. Emmanuelli ; un autre enfin centré sur la revendication d'une fidélité à l'organisation, pour L. Jospin. J. Lang renonce une semaine après le dépôt de sa candidature : en l'espèce, la notoriété médiatique ne suffit pas pour faire de lui le candidat du parti. Le recours à cette ressource se révèle en un sens trop individualisante, ne produisant pas un véritable sentiment d'identification entre le candidat et le parti.

L. Jospin, lui, dispose d'un avantage sur H. Emmanuelli : n'étant pas prisonnier des contraintes de la fonction, il peut insister sur la dimension de devoir dans laquelle il inscrit sa candidature. A l'inverse, H. Emmanuelli affronte pour sa part les obligations de Premier secrétaire. Il

<sup>1114</sup> A titre d'exemple, il n'était pas « testé » par les instituts de sondages comme candidat potentiel.

<sup>1115</sup> La revendication d'un « droit d'inventaire » à l'égard de F. Mitterrand et de son action durant la campagne présidentielle constituant le dernier acte de cette prise de distance. Sur les implications de cette expression, voir le témoignage d'un acteur Glavany (J.), *Mitterrand, Jospin et nous*, Paris, Grasset, 1998 ainsi que Darfeuill (R.), *La mémoire du mitterrandisme au sein du Parti socialiste*, op. cit., p. 95-97.

<sup>1116</sup> Dès la fin décembre, il avait enjoint les Rénovateurs de le soutenir.

doit notamment résoudre la question des rapports avec le parti radical. Tandis que J-F. Hory, président de ce parti, et Bernard Tapie entretiennent l'ambiguïté sur leur position, voire sur une éventuelle candidature de B. Tapie, ce dernier se prononce en faveur du Premier secrétaire. Ce soutien exerce un effet repoussoir à l'intérieur du parti, et renforce d'autant la posture de L. Jospin. Par ailleurs, H. Emmanuelli est marqué par la prise du parti en 1994. Dans une phase où les adhérents ressentent une extrême lassitude vis-à-vis des affrontements internes<sup>1117</sup>, la position institutionnelle se révèle en fin de compte désavantageuse, puisqu'elle va à l'encontre du besoin de rupture souhaité. La candidature de L. Jospin apparaît en cela comme la plus en adéquation avec les caractéristiques postulées par les adhérents socialistes vis-à-vis de leur candidat à l'élection présidentielle. Ainsi, en même temps qu'il introduit une rupture dans le jeu partisan, L. Jospin incarne une continuité des investissements subjectifs qui contribuent à dessiner les représentations du parti. En quelque sorte, ce qu'il est « parle si fort »<sup>1118</sup> que les qualités de son personnage n'ont pas à être explicitées formellement :

« Jospin, c'était l'apparatchik, mais au bon sens du terme, le militant, celui qui recherchait toujours la meilleure solution pour le parti. Q. : H. Emmanuelli aussi pourtant ? Oui, mais ... Emmanuelli, il était pris dans les jeux de pouvoir et ... Et le parti en avait assez ... Jospin, il était libre par rapport à cela quelque part. Tout le monde savait qu'il avait été Premier secrétaire lui aussi, mais la période était différente. Quand il était Premier secrétaire, en comparaison, cela s'était bien passé. Là, on ne savait plus où on allait ; c'était des déchirements à n'en plus finir. Comment dire ? ... Jospin, c'était une façon de vivre le parti qui n'avait plus cours à ce moment-là, cela les militants le ressentaient »

J. Guyard, Entretien précité.

Cette référence à un passé perçu en adéquation avec les représentations mythiques de l'organisation profite d'autant plus à L. Jospin que ces représentations sont signifiantes pour les adhérents du parti. Elles revêtent d'autant plus d'importance pour eux qu'ils sont capables d'en saisir le sens et la dimension symbolique. Dans un parti où le taux de renouvellement s'affaiblit, où le nombre d'adhérents stagne, et où l'âge moyen des adhérents s'élève, les références à ce passé proche reçoivent donc un écho d'autant plus fort que la situation présente est vécue comme une crise<sup>1119</sup>.

Cette conjoncture particulière permet à L. Jospin de se réinscrire dans le jeu partisan. Sa candidature devient incontournable, de telle sorte qu'il distance nettement H. Emmanuelli dans les sondages. G. Grunberg voit, dans cette procédure d'investiture, un nouveau rapport entre les élites du parti et les adhérents, rapport médiatisé par les sondages. Ceux-ci serviraient ainsi d'outil cognitif aux

---

<sup>1117</sup> Pour en souligner le caractère illégitime, de nombreux cadres intermédiaires évoquent à cette occasion des guerres de clans.

<sup>1118</sup> Référence bien entendu à Parodi (J-L.), « Ce que tu es parle si fort, qu'on n'entend plus ce que tu dis », *Hermès*, n°4, p. 223-233.

<sup>1119</sup> Sur l'idée de crise d'une institution et les rapports de ses membres à celle-ci, voir Lagroye (J.), *La vérité sur l'église catholique*, Paris, Belin, col. Sociologiquement, 2006, p. 24 et svtes.



adhérents pour construire leur jugement sur les leaders et trancher entre eux<sup>1120</sup>. Cette vision d'un usage instrumental des sondages et de leur poids dans le choix des adhérents ne doit pourtant pas être surestimé. Si L. Jospin y est effectivement mieux placé que H. Emmanuelli, il ne dispose pas d'une côte de popularité très haute. On ne peut dès lors considérer que les adhérents aient fait de ce critère la seule justification de leur choix. La désignation de 1995 s'opère aussi sur les bases d'une lecture intrapartisanne : H. Emmanuelli est pénalisé par le climat au sein du parti, L. Jospin valorise sa fidélité au PS ; autant d'éléments qui renvoient à un choix des adhérents déterminé en fonction d'enjeux internes. Si les sondages ont donc compté, ils n'ont pas eu en l'espèce l'effet déterminant qu'ils pourront avoir en 2007, à l'occasion de l'investiture de S. Royal.

Ces précisions amènent à envisager la temporalité de la candidature de L. Jospin dans le cadre plus large du changement du parti. Cette candidature se situe à une période charnière dans l'évolution du PS : L. Jospin bénéficie d'innovations statutaires qui traduisent en creux les blocages organisationnels du parti, tout comme il peut encore mobiliser à l'intérieur du PS en s'appuyant sur l'explicitation de représentations caractéristiques du « parti de militants » (*i.e.* entre-soi, communalisation). M. Rocard, comme Premier secrétaire, avait essayé en vain d'incarner cette « rupture dans la continuité organisationnelle du parti ». Placé « hors-jeu », L. Jospin parvient, de ce point de vue, à donner corps à la tentative rocardienne. Au terme de la campagne interne, il obtient 66 % des votes des adhérents. Ceux-ci se sont largement mobilisés pour l'occasion, puisque 73 % d'entre eux prennent part au vote (soit 82 000 adhérents). L'ampleur du résultat lui confère donc une légitimité indiscutable au sein mais aussi à l'extérieur du parti. En ce sens, malgré les oppositions internes<sup>1121</sup>, il s'impose avec des ressources politiques à la valeur rehaussée. Il dispose, en outre, de par l'ampleur du vote en sa faveur, d'une posture rassembleuse sur laquelle il peut s'appuyer durant la campagne proprement dite. Au nom de l'organisation, il expérimente de manière inédite au sein du PS une stratégie de contournement de ses instances. En usant jusqu'au bout, après la campagne présidentielle, il reprendra les rênes du parti.

## 2. Le contournement : une stratégie enfin efficace ?

Cette idée de contournement des instances dirigeantes exprime très directement les changements de l'organisation socialiste. Les liens d'interdépendances entre les membres du parti se

---

<sup>1120</sup> Grunberg (G.), « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership » in Perrineau (P.), Ysmal (C.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences po, col. Chroniques électorales, 1995, pps. 61-80.

<sup>1121</sup> L. Fabius déclara le 10 janvier 1995 : « Il y a d'autres hommes possibles ». Pour Ségolène Royal : « Il s'agit d'une alarme, d'un acte de vigilance. La procédure interne choisie affaiblit tout candidat, car elle le restreint à des frontières internes au parti, alors que la V<sup>ème</sup> République exige, précisément, le contraire. C'est au nom de cette évidence que Michel Rocard et François Mitterrand ne se sont jamais affrontés au sein du PS, tant en 1981 qu'en 1988, pour l'élection présidentielle. Sans doute n'a-t-on pas encore mesuré tous les dégâts provoqués par cette procédure blessante, au premier rang desquels le retard pris dans la campagne », in *Le Monde* du 4 février 1995.

sont, on l'a vu, profondément recomposés au tournant des années 1990<sup>1122</sup>. Une des marques les plus visibles en est le développement du mouvement strataρχique qui affecte le PS. Minée par les conflits, l'organisation centrale ne joue plus son rôle d'agrégation des intérêts partisans. Les engagements dans le jeu des courants sont en effet de plus en plus labiles. Cette évolution est étroitement liée à la transformation de l'économie du parti : la professionnalisation de ses dirigeants, très nette y compris à l'échelon local, transforme les conditions de production du jeu partisan. Celui-ci est alors adapté à la nécessité pour ces élites d'assurer leur position au sein du parti<sup>1123</sup>. Les cadres intermédiaires tendent ainsi à s'aligner derrière des motions majoritaires d'autant plus disparates que les principaux leaders nationaux eux-mêmes s'y rejoignent. Autrement dit, les liens d'interdépendances se relâchent en même temps que les principes de la compétition intrapartisans se recomposent. Ph. Juhem a parfaitement illustré cette évolution : des dirigeants locaux, maîtrisant leurs clientèles, rejoignent les motions majoritaires où ils peuvent faire valoir leur poids en termes de cartes pour occuper l'organisation ; le ralliement à une motion majoritaire leur permettant en outre de conserver la mainmise sur leurs clientèles<sup>1124</sup>. Cette évolution n'aurait pas eu lieu en ces termes si, par ailleurs, la coalition dominante ne s'était pas recomposée, par des pratiques collusives en son sein, pour contrecarrer les effets de la déstructuration de l'équilibre miterrandien après Rennes.

Or, cette forme de compétition intrapartisans rend extrêmement complexe l'émergence d'un nouvel équilibre partisan. C'est bien en cela qu'il faut réinterpréter le mouvement de démocratisation du parti : par ce biais, ses dirigeants limitent les effets déstabilisateurs d'une concurrence interne brouillée. De nouveaux mécanismes de production du leadership sont alors introduits, d'où le rôle majeur des propriétés individuelles dans le choix du candidat à la présidentielle par les adhérents. Non seulement car cette élection justifie un jugement sur le personnage politique des candidats, mais également car le choix du candidat est en l'espèce disjoint du jeu des courants. Cette individualisation de la sélection interne n'est pourtant que le prolongement de l'individualisation de la compétition intrapartisans. L'entrée dans la coalition dominante, marquée par l'occupation de responsabilités électives, étatiques ou dans la direction du parti, s'opère de manière croissante à partir de la reconnaissance d'un capital politique consacré hors de l'arène intrapartisans : M. Aubry en est un exemple, S. Royal également, qui parviendra à se faire désigner à la tête du conseil national ou bien encore E. Guigou, qui intégrera le secrétariat national<sup>1125</sup>. Cette individualisation de la compétition au

---

<sup>1122</sup> Les travaux de R. Lefebvre et F. Sawicki rendent compte d'une autre manière de cette évolution, notamment à travers l'analyse des pratiques militantes, des formes d'entre-soi et types d'investissement au sein de l'institution, cf. Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes, op. cit.*, notamment la sous-partie « Un univers hobbesien », p. 201.

<sup>1123</sup> Sur cette nécessité, cf. Katz (R. S.), « The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy », *op. cit.*, p. 288. Contrairement à l'idée sous-jacente à l'article de Katz, la volonté de « sécuriser » des positions internes n'est pas nouvelle en ce qu'elle n'est pas seulement liée aux contingences matérielles d'élites professionnalisées. En revanche, la nouveauté se marque par les moyens utilisés par ces élites pour y parvenir désormais, et aux pratiques nouvelles qui en découlent dans le cadre de la compétition intrapartisans.

<sup>1124</sup> Cf. Juhem (Ph.), *op. cit.*

<sup>1125</sup> Les instances centrales ont ainsi tendance à consacrer davantage un statut politique acquis hors d'elles, plutôt qu'à favoriser la « promotion interne » de membres aux ressources plus limitées.

sein du parti compense ainsi les mécanismes de production collectifs du leadership devenus inefficaces.

Le résultat même de la campagne interne accrédite la mise en place de ce mode renouvelé de reconnaissance du leadership. Dire de L. Jospin qu'il est le « candidat des militants », c'est insister sur l'émergence de ce nouveau mode de sélection, déconnecté de toute traduction immédiate en termes d'équilibre entre équipes concurrentes. L'idée de contournement renvoie alors aux conséquences de la démocratisation statutaire. Celle-ci permet donc de disjoindre la question du leadership interne et celle de l'élection présidentielle ; la compétition interne collectivement organisée et la désignation individualisée à cette élection. Ainsi, la désignation de L. Jospin illustre non seulement une transformation des liens d'interdépendance entre les dirigeants du parti, mais elle permet, en outre, de déconnecter l'élection présidentielle des enjeux relatifs à la direction du parti. Le contournement des instances dirigeantes n'est pas, en cela, uniquement une conséquence de la désignation de L. Jospin, c'est également initialement un moyen pour préserver le jeu interne tel qu'il s'est stabilisé depuis Liévin. L'investiture de L. Jospin rend compte de cette autonomisation réciproque entre le candidat et la direction et des légitimités concurrentes qui s'opposent : légitimité personnelle, bien qu'appuyée sur la fidélité au parti pour L. Jospin ; légitimité partisane collective pour les instances dirigeantes élues.

Le contournement de L. Jospin se marque alors par les conditions d'organisation de la campagne elle-même. L'investiture nette de L. Jospin a eu, en effet, un effet extrêmement favorable : les adhérents, y voient un signe positif du fonctionnement du parti<sup>1126</sup> ; l'opinion y voit une rupture avec un passé proche douloureux<sup>1127</sup>. Derrière l'image produite à partir d'une procédure extrêmement bien perçue<sup>1128</sup>, la réalité de la campagne souligne pourtant les relations difficiles entre le candidat et la direction. Le secrétariat national issu de Liévin se caractérise en effet par la quasi-absence des soutiens de L. Jospin : seul Jean-Pierre Bel, secrétaire national aux Fédérations, y siège et la direction « fabiusio-emmanueliste » soutient finalement peu L. Jospin. Aux légitimités concurrentes, se surajoutent les remugles des luttes intrapartisanes :

« La répartition des tâches entre le parti et son candidat est placée sous le signe de *l'autonomie réciproque et de la coordination mutuelle*. Dans les relations avec nos différents partenaires, le rôle respectif du parti et de Lionel Jospin devra faire l'objet d'une évaluation permanente entre le candidat et le Premier secrétaire. [...] Lionel Jospin a clairement conscience qu'il n'est pas chargé des relations extérieures du parti, ni même de définir, pendant sa campagne, l'avenir institutionnel du Parti socialiste. »

H. Emmanuelli, bureau national du 8 février 1995, *Archives Solférino*.

---

<sup>1126</sup> Yann Librati, fraîchement élu conseiller municipal en 2001, explique ainsi : « 95, c'est l'année du renouveau, avec la désignation de Jospin, sa campagne réussie. Moi, c'est cela qui m'a donné envie de me réinvestir dans le parti. Les choses ont changé à ce moment-là. Il y a eu un souffle, comme si le PS se retrouvait », Yann Librati, entretien personnel du 29 octobre 2004.

<sup>1127</sup> Grunberg (G.), « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership » in Perrineau (P.), Ysmal (C.), *op. cit.*, p. 75.

<sup>1128</sup> Cf. Haegel (Fl.), « A la recherche de la « densité » des phénomènes organisationnels : l'exemple du RPR » in Andolfatto (D.), Greffet (F.) et Olivier (L.) (dir.), *Les partis politiques. Quelles perspectives ?*, *op. cit.*, spécialement p. 88.

Autonomie réciproque et coordination mutuelle qui renvoient en réalité à l'opposition entre la démarche individualisée de L. Jospin et les ressources collectives dont dispose la direction. Dans ces conditions, la machine partisane n'est pas pleinement mobilisée derrière son candidat. Ce décalage entre l'image d'une campagne pleine d'allant renvoyée par le parti dans l'opinion et la réalité d'une organisation centrale moins mobilisée derrière son candidat est pointé notamment par les permanents proches de L. Jospin :

« La campagne, elle a été très bien dans le sens où on a senti une espérance ; il y avait une espérance des militants, une certaine fierté retrouvée. Ce n'était pas gagné, après la période qu'on venait de traverser et surtout avec les difficultés pendant la campagne elle-même ... Q. : *Le parti n'était pas derrière son candidat ?* Cela dépend ce qu'on entend par le parti. Si vous faites allusion aux militants, oui. Si vous parlez de la direction, non. Au siège, il y a eu deux camps, c'est évident. En 95, il y a eu ceux qui ont soutenu Lionel, qui étaient complètement derrière lui, cela a été une partie du parti, car c'est vrai que Henri Emmanuelli, tous ceux-là, ont fait ... mais bon. Cela n'était donc pas le parti en tant que tel, *mais c'était une partie du parti particulièrement partisane*. C'est-à-dire que quand on a fait la campagne de Lionel, on ne l'a pas faite en tant que « petite équipe de Lionel », non, nous on l'a faite en tant que militants engagés<sup>1129</sup> »

Anne-Catherine Franck Tregouët, permanente, entretien personnel du 29 juin 2005.

L. Jospin n'a, lui-même, pas nécessairement agi de manière à favoriser cette coopération avec la direction. A peine désigné, il s'empresse par exemple de repousser le projet adopté par le parti, préférant consacrer la première phase de sa campagne à en rédiger un nouveau<sup>1130</sup>. Contrairement à 1981 où F. Mitterrand avait organisé le *party in the central office* en fonction de cette échéance ; contrairement à 1988 où la direction avait pleinement anticipé sa candidature ; en 1995 donc, la machine partisane n'est pas pleinement partie prenante de la campagne présidentielle. Dans une période où la question du leadership reste finalement en suspens, l'attentisme de la direction doit se lire comme le résultat d'une anticipation de l'après-campagne. Or, les résultats de l'élection vont déjouer ces pronostics : L. Jospin arrive non seulement en tête à l'issue du premier tour, mais réalise lors de son affrontement avec J. Chirac, un score tout à fait honorable de 47 %<sup>1131</sup>. Au sortir de d'une séquence électorale 1993-1995 marquée par l'effondrement électoral du PS, ce score apparaît alors comme une demi victoire.

Ces résultats font cependant pleinement ressortir les blocages de la compétition intrapartisane. Face à une direction du parti qui lui est opposée, L. Jospin va convertir son capital politique acquis lors des élections en ressources intrapartisanes pour mieux préserver sa position. S'il adopte dans un premier temps une posture de premier opposant à J. Chirac<sup>1132</sup>, la question de la direction du parti se

---

<sup>1129</sup> On retrouve ici la mise en avant de caractéristiques distinctives des groupes qui composent le parti : les proches de L. Jospin seraient plus « militants » que les membres des autres groupes.

<sup>1130</sup> Projet rédigé par J. Dray, avec qui L. Jospin entretenait par ailleurs des rapports tendus suite aux mobilisations étudiantes que le premier avait animées pendant que le second était ministre de l'Éducation nationale.

<sup>1131</sup> Pour une analyse plus complète de ce résultat, voir Perrineau (P.), Ysmal (C.), *Le vote de crise*, Paris, Presses de FNSP, 1995.

<sup>1132</sup> Cf. *Le Monde* du 12 mai 1995.

pose dès le lendemain de l'élection présidentielle. La posture de H. Emmanuelli renseigne sur les transformations de l'organisation socialiste. Le député des Landes annonce en effet que si « L. Jospin [est] disponible », il est prêt à se retirer et lui céder son poste<sup>1133</sup>. Cette offre renvoie à la prégnance des résultats électoraux comme étalon des positions internes à l'organisation. Autrement dit, la présidentialisation du parti se mesure par l'obligation ressentie par les acteurs eux-mêmes de convertir à l'intérieur de l'organisation le capital électif obtenu.

Les rapports entre L. Jospin<sup>1134</sup> et la direction illustrent ainsi la concurrence de légitimités qui s'instaure de ce fait au sein du PS. Quand le premier peut se prévaloir d'une légitimité « militante » et électorale ; la seconde dispose, quant à elle, d'une légitimité proprement partisane issue des procédures internes de désignation. Au lendemain de l'élection présidentielle, ces deux légitimités entrent en concurrence et si, dans un premier temps, H. Emmanuelli semble admettre à travers ses déclarations la supériorité de la première sur la seconde, très rapidement, les adhérents constituent un enjeu entre les deux parties pour trancher le dilemme. Savoir qui, de la direction ou de L. Jospin, est le « plus » habilité à parler au nom des adhérents est, en effet, une manière de déterminer quel type de légitimité est première dans l'attribution du leadership interne. L'enjeu est donc de taille : soit la légitimité partisane l'emporte, et la direction actuelle conserve sa mainmise sur l'organisation ; soit la légitimité électorale est préférée, auquel cas L. Jospin s'impose effectivement à la tête du parti. C'est dans ce climat interne déjà tendu que *Le Monde* publie une note de J. Glavany relative à la stratégie à mener pour contenir L. Jospin. Or, cette note préconise justement une réinscription de l'expression militante dans un cadre intrapartisan, manière pour la direction de se réappropriier le bénéfice des outils d'expression offerts aux adhérents.

---

<sup>1133</sup> *Ibid.*

<sup>1134</sup> Si l'on continue à se référer par commodité à L. Jospin au singulier, il est bien entendu qu'il s'agit en réalité de lui-même mais également des soutiens politiques qui se sont fédérés derrière sa candidature, soutiens qui regroupent, pour le dire rapidement, les Rénovateurs, la fraction « réaliste » de son ancien courant, ses fidèles (la « bande du XVIII<sup>ème</sup> ») ainsi que la sensibilité mauroyiste.

### Encadré 11. « Contourner le contournement » et réclamation en légitimité militante.

L'article du *Monde* du 16 mai 1995 illustre la manière dont la direction du parti avait envisagé de répondre à la stratégie de contournement de L. Jospin par une mobilisation interne centrée sur la mobilisation des adhérents du parti : « Dans une note de six pages, adressée le 12 avril à Henri Emmanuelli, Jean Glavany expose de façon précise le "dispositif d'après élection présidentielle" qu'il conseille à la direction du PS de préparer. Cette stratégie repose, tout d'abord, sur un "constat : le parti risque d'être soumis, après l'élection, à une nouvelle crise ou, en tout cas, à une nouvelle entreprise de déstabilisation, visant à contester une ligne politique, celle de Liévin [...], en tentant de s'appuyer sur un nouveau rapport de forces, celui de l'élection présidentielle". Selon M. Glavany, "il ne faut pas surestimer ce risque", pour trois raisons. Primo, parce que "les municipales vont exercer, en mai et juin, leur effet de glaciation" ; secundo, "parce qu'il eût fallu que le candidat et sa campagne lèvent un souffle qui emporte tout sur son passage (ce qui n'est pas encore le cas à ce jour...), que le parti et son premier secrétaire soient loyaux ou "irréprochables" (ce qui n'est pas le cas non plus) ; tertio, "parce qu'il faudrait trouver un homme (ou une femme...) en situation et en légitimité" [...]. M. Glavany estime toutefois qu'il ne faut pas non plus "sous-estimer" le risque d'une opération de déstabilisation : "Pourquoi voudrait-on que certains ne cherchent pas à refaire avril 1993 à leur profit ?" Pour parer à toute éventualité, note M. Glavany, "la meilleure défense, c'est l'attaque". Il faut donc agir vite et taper fort. [...] Il conseille au premier secrétaire de "rendre hommage chaleureusement au candidat, le remercier, le féliciter (loyauté jusqu'au bout !)", puis de "prendre la main", sur le mode : "Il me revient d'entamer, dès ce jour, la reconstruction, la rénovation, la refondation du parti, qui doit, dans les années qui viennent, faire renaître l'espérance à gauche". Pour lancer ce travail de refondation, M. Glavany propose que M. Emmanuelli ouvre "trois grands débats". [...] Une fois le débat ainsi lancé, M. Glavany envisage la manière de le "trancher", non pas à l'occasion d'un congrès, mais lors de "trois grandes conventions". "L'idée est de relégitimer le premier secrétaire", écrit-il. Pour mener à bien cette manoeuvre de grande envergure, il insiste sur la nécessité de mettre la direction du parti "au travail" et d'en faire une "machine efficace". En attendant, et pour remobiliser les énergies, M. Glavany évoque l'idée "formidable" d'une "fête du Parti socialiste autour de François Mitterrand", dont "Julien" (Dray) serait chargé ».

Face aux risques potentiels d'une telle stratégie, H. Emmanuelli renonce finalement à ses fonctions au début de l'été 1995. Ainsi, il consacre définitivement la légitimité électorale comme supérieure à la légitimité partisane. Cette décision n'est pas, au demeurant, sans lien avec la situation de blocage de la configuration partisane. H. Emmanuelli lie en effet les résultats de la présidentielle et la nécessité de rénover l'organisation, les premiers devant permettre la seconde :

« La réalité [aujourd'hui], c'est qu'il y a eu l'élection présidentielle et que Lionel Jospin a capitalisé sur son nom plus de 14 millions de suffrages au second tour et cette élection présidentielle a été à la fois un succès au premier tour et d'une certaine manière au second aussi. [...] *Moi j'ai pensé qu'il y avait des choses qui ne devaient pas se produire, des choses qu'il fallait éviter, et qu'il fallait éviter en priorité. Qu'il puisse exister le moindre décalage entre les militants et les électeurs, entre ceux qui seraient symbolisés par le Premier secrétaire de leur parti et ceux qui se sont incarnés dans une autre personne qui est celle de Lionel Jospin. S'il y avait, je le répète le moindre décalage et s'il n'y avait pas aussi le bénéfice de la dynamique créée par l'élection présidentielle au service du parti, ce serait dommageable pour nous. Ce serait même extrêmement dangereux, car si nous sommes un parti riche de pensées, nous ne sommes pas un parti dépourvu d'arrière pensées. Et sachant ce que sont les choses, mieux vaut peut-être prévoir qu'avoir à guérir, au vu en particulier de ce qu'a pu être notre comportement aux uns et aux autres dans les années passées. Car il y a aussi cet impératif. A côté de ceux qui s'imposent à tous les partis de la vie politique française, il y a nos propres impératifs, en particulier celui de rompre avec nos dérives qui tout de même ont failli amener notre parti au bord de l'éclatement. [...] J'ai donc pensé que l'intérêt du parti, c'était que je propose à Lionel Jospin de me remplacer à la tête du parti »*

H. Emmanuelli, conseil national du 8 juillet 1995, *Archives Solférino*.

La décision de H. Emmanuelli indique en creux les raisons le poussant à reconnaître à L. Jospin une place prééminente dans la configuration partisane, à savoir donc les changements de l'économie partisane et la déstructuration de l'équilibre des tensions. Ces raisons ont permis la stratégie de contournement, stratégie efficace car ajustée aux transformations du parti. On mesure l'ampleur des changements organisationnels du PS si l'on considère que ce type de stratégie est cette fois-ci un succès, quand la dernière tentative de la sorte s'était soldée en 1979 par un échec : M. Rocard n'avait alors justement pu s'imposer faute d'un investissement suffisant des rouages organisationnels.

Il n'en demeure pas moins que le retour de L. Jospin à la tête du parti s'est effectué à partir de la mobilisation des propriétés de son personnage politique entrant en résonance avec les traits objectivés de la culture partisane socialiste. La rupture dans la forme, dans la manière de revendiquer le leadership partisan, ne doit donc pas masquer la continuité au fond, c'est-à-dire par rapport aux normes et valeurs sédimentées de la culture partisane. Reste donc pour L. Jospin à concilier fond et forme, ce qu'il va réaliser en imposant sa présence dans les instances du parti.

## **B. Les commissions comme mode de gouvernement interne.**

Le retrait de H. Emmanuelli au profit de L. Jospin pose pour la quatrième fois en trois ans la question de la direction du parti. Ni l'un ni l'autre ne souhaite pourtant rejouer une pièce déjà vue et crainte<sup>1135</sup>. La prise de pouvoir de L. Jospin s'effectue alors par le biais d'une commission nationale chargée de la rénovation du parti. Cette commission double les instances dirigeantes classiques. Elle permet de consacrer l'avènement de L. Jospin à la tête du PS par le biais d'une réforme statutaire ratifiée ultérieurement en convention nationale. Elle entérine un mode d'exercice du leadership partisan fondé sur une lecture renouvelée des rapports entre adhérents et dirigeants. En d'autres termes, elle préfigure les bases d'un nouvel équilibre partisan, à charge pour L. Jospin d'assurer la préservation des intérêts antérieurement constitués.

---

<sup>1135</sup> Il faut noter que les déchirements du congrès de Rennes sont désormais ressentis par les membres du parti comme les séquelles d'une blessure toujours vivace et susceptible de se rouvrir. Ce congrès fait d'ailleurs dorénavant figure de repoussoir servant à justifier la recherche de l'unité au sein du parti : quel qu'en soit le caractère factice, cette dernière semble toujours préférable à l'expression d'oppositions dont il semble que leur simple manifestation en vue d'un congrès porte en germe les ferments d'une division profonde du parti. Si en 1994, les plaies ne sont pas encore cicatrisées et justifient par exemple la réaction d'H. Emmanuelli, la naturalisation de cette représentation trouve par la suite sa justification à travers l'intérêt que les élites du parti ont, malgré leurs affrontements récurrents, à agiter périodiquement le spectre de la désunion. En effet, éviter de reproduire Rennes, quoi qu'il en coûte est, également, une manière de justifier la constitution des conglomerats majoritaires (cf. *infra*). Aussi, si le « traumatisme de Rennes » est bien une réalité pour les adhérents socialistes, « l'entretien » de la mémoire de cet événement trouve aussi ses justifications dans les modalités de la compétition interne. Cf. en ce sens, quoique pour un évènement autrement plus dramatique, Corbin (A.), *Le village des « cannibales »*, Paris, Flammarion, col. Champs, 1995.

## 1. La commission plutôt que le conseil national.

La stature acquise par L. Jospin lors de la précédente campagne est un atout considérable pour le Parti socialiste : sa désignation et son score à la présidentielle représentent un capital politique inespéré quelques mois auparavant. La possibilité de parachever une rénovation du parti entreprise en pointillé depuis 1990 se dessine. La question se pose toutefois des modalités pratiques de cette rénovation. En renonçant à son poste, H. Emmanuelli a entériné le fait que la légitimité électorale doit trouver concrètement toute sa place dans l'organisation des instances nationales du parti. Le lien direct établi par L. Jospin avec les adhérents à l'occasion de son investiture oblige les élites du parti à élaborer un nouveau mode de fonctionnement collectif. Au nom de la démocratisation, les instances nationales sont alors dépossédées de leur capacité souveraine à décider des orientations du parti, notamment à travers le choix de leur premier dirigeant. Les précédents de 1993 et 1994 constituent, à cet égard, un repoussoir à éviter. D'où les renvois aux adhérents pour élaborer un nouveau mode d'attribution du leadership. Ces considérations guident largement H. Emmanuelli, qui propose une solution inédite pour son remplacement :

« A partir du moment où Lionel Jospin a accepté [de me remplacer], nous avons la responsabilité de mettre ce processus en œuvre. [...] En effet, ce qui compte ce ne sont pas les points de méthode, ce qui compte c'est l'état d'esprit, on veut ou on ne veut pas, on est dans un état d'esprit positif pour réussir, ou bien on avance à reculons, et on cherche des prétextes. Je ne pense pas que ce soit ce que souhaitent les militants. Et je ne pense pas non plus que ce soit ce que vous souhaitez. Je crois donc que la responsabilité de ce conseil national c'est en quelque sorte d'acter cela, ensuite de mettre en place une commission où il pourrait y avoir un certain nombre de secrétaires fédéraux, un certain nombre de maires, un certain nombre de membres du bureau exécutif. J'ai proposé à Lionel Jospin qui l'a accepté de présider cette commission. Elle se réunirait donc sous sa présidence »

H. Emmanuelli, conseil national du 8 juillet 1995, *Ibid.*

La création de la « Commission nationale chargée d'élaborer des propositions pour la rénovation du parti »<sup>1136</sup> illustre l'adéquation entre nouveaux outils de gouvernement internes, construction du leadership intrapartisan et inscription de procédures directes de consultation des adhérents :

« Je crois moi aussi qu'une rénovation profonde du Parti socialiste est attendue, est nécessaire. [...] Je n'ai pas demandé cette nouvelle responsabilité. [...] Je suis prêt à assumer pleinement cette responsabilité, je dirai même davantage : cette mission. *Cela ne doit pas, ne devait pas et n'apparaîtra pas comme un nouveau coup de tête du Parti socialiste*, mais comme une décision voulue. Une décision voulue, mûrie collectivement. Cela relève aussi de ce conseil national. Mûrie collectivement et je dirai presque surtout souhaitée, approuvée, *souhaitée par nos adhérents qui, seuls, peuvent donner son sens et sa légitimité à ce changement*. C'est pourquoi ce changement doit s'opérer non pas en quelques heures mais en quelques semaines, de façon maîtrisée, non pas imposée d'en haut, mais voulue en bas, ou, plus exactement, *voulue en haut et en bas* »

L. Jospin, *Ibid.*

---

<sup>1136</sup> Création entérinée dès le bureau national du 21 juin 1995.



La commission doit permettre une rénovation dans deux directions : d'abord la réforme du fonctionnement interne et des modalités de désignation des responsables politiques ; ensuite une réforme du programme politique. Les conclusions de cette commission, soumises au vote des adhérents, consistent en une série de modifications statutaires et en une discussion des thèmes du futur programme du parti. Les résultats, ratifiés en convention nationale, doivent entériner la rénovation du parti. L. Jospin lie très étroitement son accession à la tête du parti au sort de cette commission. Le contrôle de celle-ci est donc un enjeu de première importance. Cette procédure, inédite par son ampleur et l'éventail de ses missions, rend compte de la volonté de L. Jospin d'« internaliser » en quelque sorte les procédés grâce auxquels il s'est réinséré dans la compétition intrapartisan. Il dissocie ainsi nettement la question des équilibres par courants propre à toute composition de direction, du processus de rénovation du parti. Dans cette optique, le recours à la démocratie directe vaut argument et justification et il ne se prive pas d'insister sur ce point. Réactualisant la notion de « parti de militants », il fait des adhérents les juges en puissance de son action, récusant par avance, sur ce point, toute légitimité à des instances nationales qu'il identifie comme source de dysfonctionnement :

« Il ne s'agit pas non plus, dans mon esprit, de la victoire possible d'un axe, ni non plus de se figer dans un axe. [...] Je ne propose pas que l'on change la composition du conseil national qui existe entre les congrès mais *il serait impossible, on s'en rend bien compte, de prétendre continuer à se référer à des rapports de force figés, issus des cooptations du dernier congrès, et qui n'ont plus tous un grand rapport avec les réalités.* [...] Je juge essentiel que nos militants aient un rôle essentiel dans la vie de notre formation politique, car *ce qu'ils ont obtenu en votant pour leur candidat à l'élection présidentielle, ils souhaitent le garder* et ce à quoi je tiens, c'est tout simplement à plus de démocratie, et à plus d'ouverture »

L. Jospin, *Ibid.*

L'introduction de ces nouvelles pratiques de démocratie directe vise donc à concurrencer les instances nationales et à provoquer un effet unifiant autour de la personne de L. Jospin, accroissant d'autant sa marge de manœuvre face aux jeux de courants. S'il introduit de nouveaux modes de légitimation de sa démarche, à l'inverse de M. Rocard, il ne propose pas de modifier les règles substantielles de fonctionnement du parti et se garde bien de remettre la proportionnelle en cause. De ce fait, il gèle les positions internes telles que sanctionnées par le jeu des courants, misant sur les procédés de démocratie directe pour fédérer autour de lui des élites qui par ailleurs conservent leurs positions acquises. Diverses mises en garde l'y incitent :

« *Les exigences sont les suivantes : exigence du respect du droit à la différence à l'intérieur du parti, dans la mesure où ces différences sont l'expression des options sur le fond et les idées. Cela veut dire concrètement que nous souhaitons le maintien d'un fond de proportionnelle, notamment pour les assemblées délibératives ou de contrôle. [...] Exigence de distinction claire et nette entre la détermination des règles de fonctionnement du parti et le choix de son premier responsable* »

Régis Passerieux, *Ibid.*

Les travaux de la commission ne remettent dès lors pas en cause la proportionnelle. En revanche, son fonctionnement même annonce déjà la reprise en main du parti par le candidat battu. Composée de 40 membres, et pour plus de la moitié par des proches, cette commission permet à L. Jospin d'imposer ses options. C'est dans une véritable indépendance vis-à-vis des instances nationales que ces propositions sont préparées. La commission devient un espace quasiment autonome par rapport à la direction du parti : L. Jospin bénéficie d'une liberté totale<sup>1137</sup>. Il réunit la commission à son gré et annonce même au bureau national qu'il l'a scindée en deux ateliers, sans que celui-ci n'en ait été informé ni qu'il ait entériné la décision<sup>1138</sup>. Les discussions au sein même de la commission semblent avoir été des plus réduites :

« Cette commission, comme toute bonne commission qui se respecte, c'était tout ce qu'il y avait de plus verrouillé : tout était préparé avant, Vaillant arrivait avec ses propositions et tout ce qu'on pouvait faire c'était d'accepter ce qu'on nous proposait. (Il s'emporte) Et le pire c'est qu'on ne pouvait rien dire, puisqu'on travaillait au nom de la rénovation démocratique du parti et que c'était ce que les militants voulaient ! »

A. Laignel, entretien précité.

L. Jospin refuse par ailleurs toute réinscription de sa démarche à la tête de la commission dans un cadre institutionnel classique. Il exprime pleinement la légitimité concurrente qu'il incarne lorsqu'il refuse même qu'un vote formel du conseil national ait lieu sur les propositions soumises à ratification des adhérents « dans la mesure où les adhérents du parti sont appelés individuellement à se prononcer »<sup>1139</sup>.

La réforme proposée vise donc à institutionnaliser deux modes de production distincts de légitimité ayant la même source, mais aux rapports inégaux. Dans les deux cas, les adhérents constituent cette source, par leurs votes. Mais sont en concurrence, d'une part, un leader du parti désigné directement par les adhérents et, d'autre part, des organes de direction toujours composés sur la base de la proportionnelle. Ces deux modes doivent alors être combinés, afin d'entériner la présidentialisation du PS tout en permettant l'articulation entre cette évolution et le jeu des courants sur lequel repose l'économie partisane. Les réformes de 1995 visent donc à rendre opératoire cette combinaison, résultat que les précédentes réformes n'avaient, jusque-là, pas permis d'atteindre. Cette fois pourtant, l'adoption des réformes de 1995 va – enfin – permettre d'établir les bases d'un nouvel équilibre partisan.

---

<sup>1137</sup> Pour un autre exemple de commission qui s'impose aux instances nationales du parti, cf. Beke (W.), « Diriger ou être dirigé ? Le comité national au PSC-CVP (1945-1954) » in Dewachter (W.), Depauw (S.), *Bureaux de partis, bureaux du pouvoir. Cinquante ans d'histoire, op. cit.*, p. 113-126.

<sup>1138</sup> Un atelier « réforme du fonctionnement interne et des modalités de désignation des responsables politique », dirigé par Sylvie Guillaume et un atelier « idées et modes d'élaboration collectifs », dirigé par François Hollande, cf. bureau national du 20 septembre 1995, *Archives Solférino*. Lors de ce même bureau national, L. Jospin refusera que des comptes-rendus soient rédigés, « pour que l'état des travaux reste en interne ».

<sup>1139</sup> Bureau national du 20 septembre 1995, *Archives Solférino*.

## 2. L'adoption des réformes de 1995.

Ratifiées le 10 octobre 1995, les propositions de la commission rénovation rendent compte d'abord de la personnalisation de la compétition intrapartisane voulue et organisée par L. Jospin. La formule du questionnaire retenue l'illustre<sup>1140</sup>. Ainsi, la première disposition soumise au vote des adhérents n'est autre que : « Souhaitez-vous que Lionel Jospin devienne Premier secrétaire du Parti socialiste ? »<sup>1141</sup>. Cette personnalisation des enjeux repose sur l'inscription des procédures de consultations directes des adhérents dans les statuts. Un nouveau mode d'attribution du leadership est introduit dans le parti et ce, à tous ses échelons : la question 5 propose d'élire le Premier secrétaire, les Premiers fédéraux et les secrétaires de section au scrutin direct et secret par les adhérents. Ces trois responsables ne sont plus seulement l'émanation des instances dirigeantes qui les désignent, mais les représentants directs des adhérents. Les adhérents recouvrent par conséquent une importance décisive dans le mode d'attribution du leadership, sur des bases qui contournent les procédures oligarchiques traditionnelles du parti. Ce lien direct avec les adhérents est renforcé d'ailleurs par deux dispositions.

La question 11 propose de « calculer désormais la représentation des fédérations sur la base du nombre d'adhérents actifs ». Cette dernière disposition, achèvement pratique du mouvement de démocratisation, marque bien le dépassement définitif du modèle du parti de masse<sup>1142</sup>. La question 8 propose, quant à elle, de supprimer le délai de 6 mois d'ancienneté pour voter, remettant par là explicitement en cause les frontières de l'organisation partisane. Ce qui jusque-là n'avait pas été possible le devient dorénavant par l'effet d'entraînement de la présidentielle et la légitimité reconnue qu'elle confère à celui qui en bénéficie<sup>1143</sup> :

« Les militants [le] voudraient et je précise bien tous les adhérents à jour de leur cotisation. On ne peut pas proposer d'ouvrir le parti, on ne peut pas dire à des milliers de gens qui nous disent « on veut prolonger cet élan de la présidentielle, on veut vous rejoindre, on veut rénover la gauche, on y croit à nouveau », on ne peut pas dire cela et leur dire « attention, vous pouvez venir ... mais attendez six mois, vous n'avez pas droit à la parole ». Ou alors cela n'est pas la peine de parler de rénover [...]. Une chose simple et claire : tous les adhérents à jour de leur cotisation qui sont rentrés, qui ont payé, selon nos règles, sont consultés et devraient voter le même jour dans leur section »

L. Jospin, conseil national du 8 juillet 1995, *op. cit.*

Par ces mesures, L. Jospin pose les bases d'un nouvel équilibre partisan fondé sur l'internalisation et l'imbrication des procédures de démocratie directe et représentative. Le tropisme électoraliste du parti est consacré : l'élection présidentielle détermine l'équilibre partisan ; le choix du candidat à cette élection, les positions internes. Cette évolution n'est cependant possible que dans la mesure où les élites socialistes, ayant expérimenté l'impossibilité d'établir un équilibre partisan à

<sup>1140</sup> Voir le questionnaire à l'annexe 8, p. 629.

<sup>1141</sup> *Vendredi* du 20 octobre 1995. Question à laquelle 94,2 % des votants répondirent par l'affirmative.

<sup>1142</sup> Cf. les positions de L. Jospin sur ce point justement lors du congrès de Rennes.

<sup>1143</sup> En ce sens, on peut considérer que la distinction entre adhérents et sympathisants se « brouille », conformément à l'hypothèse de Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Model of Party Organizations and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 21.

partir des formes classiques du jeu interne, ne peuvent s'opposer à la dépossession de prérogatives relevant jusqu'alors des instances nationales<sup>1144</sup>. Ces dernières ne se voient plus conférer qu'un rôle fonctionnel : celui d'assurer les positions des courants en présence, à défaut de pouvoir peser unilatéralement sur le choix du leader. Dans cette perspective, les deux types de légitimités en concurrence subsistent tous deux, mais avec une hiérarchie nouvelle : l'expression organisationnelle des divisions est transcendée par la reconnaissance d'une légitimité d'origine externe, reposant sur l'élection présidentielle.

Ce changement fondamental, L. Jospin l'entérine avec l'introduction d'autres innovations par le biais de son questionnaire. Il propose d'abord d'ouvrir les discussions programmatiques sur trois grands thèmes (mondialisation, justice sociale et démocratie), thèmes devant recevoir une traduction programmatique suite à trois conventions nationales. Là encore, les instances dirigeantes, dépossédées ici de leur fonction d'élaboration programmatique, paraissent inadéquates et sont cantonnées à un rôle fonctionnel. Elles perdent également leur fonction stratégique. Il est en effet proposé que des « espaces de coopération avec toutes les forces de gauche et les écologistes » soient créés en vue d'élaborer une nouvelle stratégie électorale (Question 5). Dans le prolongement de la démarche initiée avec les Assises de la Transformation sociale, la présidence de la commission rénovation offre par conséquent à L. Jospin de nouvelles possibilités pour imposer son leadership.

Les réformes de 1995 organisent donc systématiquement le contournement des instances nationales, qu'elles cantonnent à un rôle d'expression de la diversité du parti. L'élaboration d'espaces de décisions, l'inscription de pratiques de votes renouvelées et la reconnaissance d'un nouveau type de légitimité constituent par conséquent les supports sur lesquels s'appuie L. Jospin pour impulser une nouvelle dynamique organisationnelle. L'enjeu de ces réformes est d'inscrire un nouveau mode de fonctionnement du parti qui concilie la promotion individualisée du leadership interne (quel que soit l'échelon du parti) et le rôle réajusté des instances de direction<sup>1145</sup>. Ces évolutions sont d'autant plus significatives qu'elles s'opèrent au nom de la « vocation militante » du parti.

Cependant, telle qu'il la présente, la démarche de L. Jospin vise bien à faire du PS un parti « des » militants et non plus un parti « de » militants. En effet, contrairement à la logique incarnative du parti de masse, c'est bien ici la dimension représentative qui est privilégiée. La réception par les adhérents du questionnaire fournit un bon indicateur de la redéfinition sémantique du terme fédérateur de « militants » au sein du PS. L'individualisation des procédures de participation interne est en effet majoritairement plébiscitée. Le tableau suivant indique cependant que les réformes proposées ne sont pas neutres quant à la signification des traits objectivés de la configuration partisane dans son organisation :

---

<sup>1144</sup> Ce qui va constituer, en 2008, tout le problème de S. Royal dans sa démarche pour s'imposer à la tête du parti.

<sup>1145</sup> Signe de l'individualisation du leadership, L. Jospin s'applique à présenter personnellement les propositions de réforme, ne laissant que très rarement ce soin aux membres de son équipe.

Questions	Oui	Non	Abst.
<b>N°5 : Désignation directe des principaux responsables</b>	<b>92,3 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>4,4 %</b>
<b>N°8 : Suppression du délai d'ancienneté</b>	<b>55,8 %</b>	<b>34,1 %</b>	<b>10,1 %</b>
<b>N°11 : Calculs de la représentation des fédérations sur leur nombre effectif d'adhérents</b>	<b>87,9 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>6,9 %</b>
<b>N°12 : Abaissement et harmonisation des cotisations<sup>1146</sup></b>	<b>88,9 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>6,9 %</b>

*Tab. 8-1. Résultats du vote interne relatifs aux questions organisationnelles.*

Les adhérents ont massivement voté pour toutes les dispositions facilitant leur participation aux votes internes. Ils accèdent en cela l'individualisation des modes de participation, ces dispositions exprimant en l'espèce le relâchement des contraintes de l'adhésion. En revanche, ils acceptent plus difficilement une disposition qui vise justement à brouiller les frontières partisans et le sentiment d'appartenance qui en découle : la suppression du délai d'ancienneté est la disposition acquise avec la plus faible majorité (55 %). Ce score, finalement faible au vu de ceux obtenus sur les autres questions, indique par conséquent la prégnance d'une représentation du PS que les adhérents eux-mêmes continuent de percevoir et dont ils acceptent plus difficilement la remise en cause. L'individualisation de la participation militante heurte ainsi une représentation de l'entre-soi partisan qui façonne toujours les manières dont ces adhérents se perçoivent en tant que membres de la société partisane. Autrement dit, le « parti de militants » continue d'être une réalité subjectivement vécue quand, dans le même temps, le « parti des militants » devient une réalité objective. A cet égard, le tour de force de L. Jospin est bien d'avoir su incarner une continuité de la culture partisane, tout en rompant, et en son nom, avec elle. En passant directement par les adhérents, L. Jospin impose le fondement même d'une légitimité nouvelle et, à travers sa personne, garantit une fidélité aux normes qui structurent les représentations de l'organisation, quand bien même il remet en cause ces dernières matériellement. Le changement objectif n'est permis alors que par la réassurance d'un changement subjectivement ressenti comme conforme à ce que doit être le PS. La dimension référendaire du questionnaire facilite le travail d'homogénéisation et d'articulation entre la réalité des réformes et leur signification. En un sens, pour les adhérents, faire accéder L. Jospin à la tête du parti, c'est garantir une certaine façon d'être au parti<sup>1147</sup>, tout en bénéficiant de nouveaux droits et de nouveaux espaces d'expression.

Tant par la manière dont elles ont été mises en œuvre, que par leur nature, ces réformes marquent donc une nouvelle étape dans le processus de changement organisationnel du PS. Toutefois,

<sup>1146</sup> Cette question ne recevra de traduction statutaire qu'à l'issue du congrès de Reims, fin 2008.

<sup>1147</sup> Elias note d'ailleurs que dans le ralliement autour d'un leader charismatique, « ce qui compte, ce sont les aptitudes individuelles qualifiant telle personne pour les objectifs et ambitions du groupe » in Elias (N.), *La société de cour, op. cit.*, p. 124. Jacques Lagroye estime, plus précisément encore que : « Etre dominant, [...] c'est d'abord être conduit à occuper un rôle qui donne autorité, qui est réputé offrir à son titulaire des chances d'accéder à la pleine vérité. Le dominant, de par son rôle, est ainsi crédité de clairvoyance, d'une aptitude particulière à discerner ce qui est vrai ou faux, ce qui est conforme à la « nature » de l'institution » in Lagroye (J.), *La vérité dans l'Eglise catholique, op. cit.*, p. 136.

si elles modifient substantiellement la nature du parti, elles ne le peuvent que dans le respect des représentations sédimentées de ce qu'il doit être.

## **C. Refaire du PS ce qu'il doit être.**

Reprendre le parti nécessite, pour L. Jospin, de réactiver l'identité organisationnelle du PS comme parti de militants, tout en actant de nouvelles formes d'attribution et d'exercice du leadership. Sur cette base, le « dialogue » entre le Premier secrétaire et les adhérents s'exprime à l'occasion des conventions thématiques de 1996, mais aussi, et surtout, avec l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'alliances, la gauche plurielle.

### **1. Les conventions thématiques de 1996.**

Conformément aux propositions de 1995, trois conventions thématiques sont organisées en 1996 : « la mondialisation, l'Europe, la France » en mars ; « la démocratie » en juin et « la redistribution » en décembre. Ces conventions doivent poser les bases du futur programme socialiste et surtout donner à voir « un parti de débats »<sup>1148</sup>. Si, dans la pratique, la direction du parti conserve le contrôle de l'élaboration des textes<sup>1149</sup>, les débats et consultations organisés pour l'occasion donnent corps à l'élan présidentiel. Une expression revient régulièrement chez les personnes interrogées pour caractériser ce moment : « un parti au travail ». Il s'agit de signifier une rupture avec les errements des années précédentes, pour mieux souligner la conformation du fonctionnement du parti avec ce que ses membres attendent de lui. En d'autres termes, le PS est perçu comme le parti de militants qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être :

« Cela a été une période formidable ! Il y avait une vraie activité dans le parti, on participait, on discutait ... On avait l'impression que tout le monde tirait dans le même sens, *que tout le monde bossait pour le parti*. [...] Les conventions, cela a été un super moment parce qu'on avait la possibilité de participer au débat même si on n'était que simple militant et en plus on avait l'impression de reconstruire quelque chose, *d'être partie prenante du truc*. Moi, c'est pour cela que j'ai voulu m'impliquer au PS et *cela correspondait exactement à ce que j'attendais* »

Y. Librati, entretien personnel du 29 octobre 2004.

Colloques, débats, forums<sup>1150</sup>, assises départementales et autres manifestations accréditent l'idée d'un parti en pleine effervescence<sup>1151</sup>. Les conventions constituent le point d'orgue de cette mobilisation et

---

<sup>1148</sup> L. Jospin, conseil national du 23 septembre 1995, *Archives Solférino*.

<sup>1149</sup> La commission « Redistribution » par exemple travailla sous la houlette de E. Guigou, D. Strauss-Kahn et M. Rocard, en liaison avec les commissions concernées du parti. Le texte soumis au vote des adhérents, « enrichi » par les contributions militantes, fédérales ou des commissions, fut rédigé par ces responsables, en accord, avec L. Jospin.

<sup>1150</sup> Et même un forum social, le 17 novembre 1996, sur le modèle des forums organisés par les associations altermondialistes.

<sup>1151</sup> Des « entretiens du jeudi » furent par exemple organisés à Solférino. L. Jospin ne manqua pas d'insister sur ce nouveau visage du parti : « Je suis assez content, je dois dire, quand je pars le soir, parfois tard, parfois plus tôt et que je m'aperçois que toutes les salles de réunion du Parti socialiste sont prises par des hommes et par des femmes qui viennent travailler dans

renforcent le sentiment de *communitas* des adhérents qui peuvent s'exprimer à intervalles réguliers sur les textes proposés. Là encore, c'est davantage la possibilité de participer à ces consultations que la participation effective des adhérents qui est mise en avant. L'association des adhérents contribue à construire une représentation du PS conforme à sa culture partisane postulée. Les rationalisations de l'investissement dans le parti témoignent des ressorts mobilisés pour dépasser toute dissonance entre ces représentations et l'activité réelle du parti :

« On était en pleine redéfinition de ce que doit être un programme de gauche, c'est pour cela que c'était important que tous les militants puissent avoir leur mot à dire. Q : *Pourtant, au moment des conventions, les taux de participation n'étaient pas extraordinaires. Le parti était-il aussi mobilisé que cela ? ... C'est-à-dire qu'après les textes eux-mêmes, cela ne passionnait peut-être pas complètement. Mais l'important c'était qu'on était sûr qu'on était bien dans cette ligne de gauche qu'on avait abandonné. Le contrôle militant si on peut dire il est là. Les militants avaient le dernier mot et s'ils avaient eu le sentiment que ce qu'on leur proposait ne correspondait pas à ce qu'ils attendaient, ils auraient voté contre les textes. Mais là, cela correspondait vraiment avec ce qu'on attendait, c'était cela le principal* »

Y. Librati, entretien précité.

Les conventions thématiques entérinent donc la transformation des modes de participation des adhérents socialistes tout en rendant explicite la volonté de la direction de réactiver une culture partisane subjectivement vécue comme consubstantielle au parti.

Dans leur principe, les consultations directes des adhérents conduisent à renforcer le pouvoir des dirigeants qui les initient<sup>1152</sup>. Ces trois conventions ne dérogent pas à la règle, comme l'indiquent l'ampleur des votes en faveur des textes et la participation peu élevée à cette occasion<sup>1153</sup>. En revanche, leur dimension symbolique est fondamentale en ce qu'elle légitime la position, la démarche et la volonté de L. Jospin de se conformer au parti de militants qu'il veut incarner. La procédure retenue par la direction vise, par là, à projeter l'image unifiante d'un Parti socialiste soudé derrière son Premier secrétaire, dans le respect des engagements pris par celui-ci. A ce titre, les textes adoptés représentent autant d'occasion de renforcer le leadership de L. Jospin en stigmatisant toute expression divergente. Les opposants aux orientations fixées par L. Jospin soulignent le faible espace d'expression dont ils ont alors bénéficié :

« Le problème de ces conventions, c'est qu'on ne pouvait rien dire. Les commissions chargées de rédiger les textes n'ont pas retenu tous les amendements qu'on proposait et on votait sur les textes de la direction. C'était très caporalisé, je n'irais pas jusqu'à dire stalinien encore que ... mais il y avait une ligne, on était pour ou contre. *Et si on était contre, on était les diviseurs*. Dans ce sens, oui, les courants étaient

---

les groupes de travail, dans les commissions qui se sont remises en route » : L. Jospin, conseil national du 9 novembre 1996, *Archives Solférino*.

<sup>1152</sup> Cf. Olivier (L.), « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *op. cit.*, p. 776. Pour cette raison d'ailleurs les processus de démocratisation internes sont généralement appréhendés théoriquement avant tout comme un moyen de renforcer le pouvoir de l'oligarchie partisane, dans le sillage des hypothèses de R. Michels. Katz et Mair se situent explicitement ici dans cette perspective.

<sup>1153</sup> Lors de la convention « La mondialisation, l'Europe, la France », 93 % des votants se prononcent par exemple pour la monnaie unique et un « Maastricht plus social ». En revanche, seule une grosse moitié des adhérents se prononce généralement sur les textes de ces conventions.

sous l'éteignoir. Le meilleur exemple c'est Emmanuelli qui renonce à déposer son amendement sur le franc fort »

A. Vidalies, entretien précité.

Le « non dépôt » de cet amendement est, en effet, particulièrement significatif. Il illustre, d'une part, les transformations des pratiques internes induites par les consultations directes des adhérents. Il rend compte, ensuite, des nouveaux modes de légitimation intrapartisan et de la marginalisation des courants en tant que vecteurs et producteurs de clivages doctrinaux.

En théorie, les conventions nationales sont l'occasion pour les délégués du parti de choisir entre les textes présentées par les différents courants sur un thème défini. Or, les conventions de 1996 fonctionnent sur un tout autre mode : là, les adhérents dans leur ensemble se prononcent sur un texte proposé par la direction. Les propositions alternatives ne peuvent alors prendre que la forme d'amendements au texte proposé. Cette nouvelle procédure favorise l'unanimité et conduit mécaniquement à faire de tout amendement une expression directe d'opposition au Premier secrétaire<sup>1154</sup>. Elle traduit l'ampleur des transformations dans le fonctionnement du parti. Le refus de H. Emmanuelli, alors même qu'il est chargé de coordonner les travaux sur le texte relatif à la politique économique<sup>1155</sup>, de déposer un amendement en est l'illustration. A l'inverse de L. Jospin qui prône une « démarche économique audacieuse et réaliste »<sup>1156</sup>, H. Emmanuelli préconise en effet la « remise en cause du franc fort ». Les débats lors de l'adoption du texte sont alors l'occasion pour le Premier secrétaire de marquer sa domination nouvelle sur le parti :

« La tendance à laquelle nous avons cédé à l'occasion de cette commission, *mais qu'on peut encore redresser*, à faire des amendements nombreux, de plus en plus nombreux, n'est pas une bonne tendance. Elle n'est pas dans la tradition de notre parti. Nous ne l'utilisons jamais depuis certaines expériences que nous n'avons pas jugées heureuses dans nos congrès. Elle ouvre la porte à un certain nombre de jeux, à mon sens dépassés. [...] Je précise ici que si des amendements ont été considérés comme contradictoires au texte, ils ne pourront être votés dans le parti avec le texte. Il faudra choisir entre le vote du texte et le vote de l'amendement ... ou d'un texte alternatif bien sûr »

L. Jospin, conseil national du 9 novembre 1996, *Archives Solférino*.

Ce rappel à l'ordre vise explicitement H. Emmanuelli. Le caractère unanimiste de la démarche est patent : il s'agit de stigmatiser l'expression de toute divergence comme ferment de division au sein du parti. Cette situation révèle en creux le discrédit des courants et la recomposition du jeu partisan qui en découle à travers la personnalisation du leadership. Les conséquences en termes de gouvernement interne du parti pèsent tout autant que les orientations politiques elles-mêmes :

« On me dit que si je dépose cet amendement, il est jugé contradictoire. Je ne comprends pas cette expression. [...] Je ne comprends pas qu'on ne puisse pas amender surtout quand on pense qu'on ajoute

---

<sup>1154</sup> L'amendement de la Gauche socialiste contre le traité de Maastricht et l'adoption d'un nouveau traité, recueillit 40 % des suffrages lors du vote interne. Immédiatement, ce résultat fut interprété comme l'expression d'une contestation de L. Jospin : « Sa majesté Jospin a donc une opposition », *Libération* des 14-15 décembre 1996.

<sup>1155</sup> C'est ce texte qui entérina la proposition du passage aux 35 heures sans baisse de revenu.

<sup>1156</sup> L. Jospin, conseil national du 9 novembre 1996, *Archives Solférino*.



quelque chose, qu'on facilite quelque chose et non pas qu'on contredit quelque chose. Quel est le choix pour moi ? [...] Finalement, la décision est simple : *je crois que quand on a une conviction, il faut la défendre jusqu'au bout. Mais en même temps, je ne veux pas nuire à ce parti. Je ne veux pas créer de troubles inutiles* »

H. Emmanuelli, conseil national du 9 novembre 1996, *Ibid.*

Finalement le député des Landes refuse de déposer son amendement. D'un point de vue conjoncturel, ce refus souligne que, au sortir de l'élection présidentielle, l'unanimité et l'union sont considérées comme un capital politique à préserver, capital que L. Jospin a su capter. Plus fondamentalement encore, l'exercice du leadership indique la manière par laquelle le jeu interne se recompose. Le blocage du parti est dépassé par le biais d'une individualisation de la compétition intrapartisans. Si les courants demeurent les groupes de référence du parti, la manière de s'y affilier et le rôle qui leur est désormais dévolu ont profondément changé au milieu des années 1990. Une nouvelle structure de domination émerge donc au sein de la configuration partisane, organisée autour d'un type de leadership renouvelé<sup>1157</sup>. L'émergence de cette structure ne s'opère cependant pas en remplacement de l'ancienne mais par hybridation avec celle-ci comme l'indique la concurrence puis l'articulation des deux types de légitimité identifiés. Les interdépendances au sein de cette structure restent formellement identiques, tandis que pratiquement, elles se recomposent autour de la figure d'un nouveau leader<sup>1158</sup>.

Ce changement n'est rendu possible cependant que par la construction d'un mode de légitimation du leadership fondé sur la mise en place de procédures de démocratie directe avec les adhérents. A ce titre, ces nouvelles procédures ne sont inscriptibles dans le fonctionnement du parti que dans la mesure où elles entrent en résonance avec les représentations de la culture socialiste. Le travail de conformation à ces représentations justifie et rend admissible le leadership de L. Jospin. Il est donc fondamental pour lui de donner à voir son attachement à la vocation militante du parti et, plus encore, de traduire concrètement cet attachement dans des actions et une offre politique conformes aux attentes des adhérents<sup>1159</sup>. La gauche plurielle apparaît, par là, comme un gage de cette fidélité à l'essence socialiste.

## 2. La gauche plurielle, une réussite ambiguë ?

La rénovation du PS ne saurait être complète sans la définition d'une nouvelle stratégie électorale. Les jalons de cette stratégie furent posés dès les Assises de la transformation sociale. A

---

<sup>1157</sup> Ainsi que l'indique Elias : « Une structure de domination prescrit à celui qui compte en faire l'instrument de son gouvernement, des méthodes et des moyens spécifiques », in Elias (N.), *La société de cour*, op. cit., p. 117. Pour L. Jospin, ces méthodes sont prioritairement l'établissement d'un lien direct avec les adhérents et le contournement des instances dirigeantes, les moyens étant l'introduction de procédés de démocratie directe, la consultation répétée des adhérents et l'usage de commissions.

<sup>1158</sup> Une nouvelle formule des besoins se construit donc, à partir de laquelle un nouvel équilibre des tensions pourra se dessiner.

<sup>1159</sup> Jean-Christophe Cambadélis évoque significativement la « nécessité d'une « réidentification » du Parti Socialiste » voulue par L. Jospin, in Cambadélis (J-C.), *Pour une nouvelle gauche*, Paris, Stock, 1996, p. 218.

cette occasion, les principaux leaders des partis concernés nouèrent des contacts en vue d'accords électoraux. Ceux-ci ont conduit à la formation de la gauche plurielle, c'est-à-dire une alliance PS, PC, Verts, Radicaux et MDC. Si l'origine du nom est incertaine<sup>1160</sup>, la nature de cette alliance reste, dans une large mesure, inédite<sup>1161</sup>. Ni accord de gouvernement, ni accord programmatique, encore moins accord électoral proprement dit, la gauche plurielle se caractérise par la signature d'accords bilatéraux par chacun des protagonistes avec le PS. Ainsi, aucune plate-forme commune n'est adoptée, des accords électoraux ne sont signés par le PS qu'avec les Radicaux et les Verts et l'alliance avec le PC se limite à l'adoption d'un texte commun.

On ne reviendra pas sur la genèse de cette alliance électorale<sup>1162</sup>. Il convient d'insister davantage ici sur le rôle joué par le PS dans la conclusion de cette alliance et sur les représentations que ses élites se font de la place de leur parti au sein du système partisan. En d'autres termes, si la gauche plurielle est une alliance d'un type particulier, il faut montrer en quoi cette particularité est également liée à la manière dont les dirigeants socialistes ont pensé leur stratégie électorale<sup>1163</sup>. La stratégie d'alliance doit prolonger le travail de « re-identification » entrepris depuis 1995. Cela suppose la définition d'une stratégie d'alliances à gauche, c'est-à-dire une stratégie en conformité avec la culture partisane. Redécouvrant le sinistrisme après l'« ouverture » en 1988, les législatives de 1993 et la « tentation Delors » en 1994, le PS réinvestit les bases stratégiques posées dans les années 1970 pour ne plus se penser que comme le chef de file d'un camp du « progrès » circonscrit à gauche<sup>1164</sup>. Là encore, son personnage politique sert à L. Jospin pour indiquer la voie à suivre :

« A travers toutes ces années de mon militantisme dans le parti, j'ai toujours été animé d'une part d'une volonté unitaire, parce que je sais qu'il faut rassembler les forces de progrès pour gagner ; d'autre part de la conviction que le PS a un rôle central à jouer dans ce rassemblement. Je ne suggère pas à celui-ci d'adopter sur ces questions, et par rapport à ses partenaires éventuels une attitude arrogante ou hégémonique. J'y ai travaillé récemment lors des Assises de la Transformation sociale avec Jean-Christophe Cambadélis, et lors du deuxième tour des élections présidentielles où j'ai eu à vivre ce rassemblement des forces de progrès »

L. Jospin, conseil national du 2 mars 1996, *Archives Solférino*.

Le cadrage de L. Jospin rompt singulièrement avec les atermoiements stratégiques des années précédentes : les rapprochements avec le centre sont clairement rejetés. La stratégie politique apparaît étroitement liée à la culture partisane socialiste : celle-ci ne serait en réalité véritablement respectée

---

<sup>1160</sup> Cf. Boy (D.), Platone (F.), Rey (H.), Subileau (F.) et Ysmal (C.), *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences po, 2003, p. 9.

<sup>1161</sup> Il est vrai que la décision de J. Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale le 21 avril 1997 a largement pris de cours les protagonistes.

<sup>1162</sup> Sur point, voir le témoignage d'un de ses instigateurs in Cambadélis (J.-C.), *L'avenir de la gauche plurielle*, Paris, Plon, 1999. De manière plus générale, on pourra également consulter Amar (C.), Chemin (A.), *Jospin & Cie : histoire de la gauche plurielle 1993-2002*, Paris, Seuil, col. L'épreuve des faits, 2002.

<sup>1163</sup> D. Boy, F. Platone, H. Rey, F. Subileau et C. Ysmal, *op. cit.*, p. 10 et svtes., soulignent en effet que la Gauche plurielle ne peut se lire comme une nouvelle Union de la gauche

<sup>1164</sup> Les débats internes du parti ne portent significativement pas la trace d'une contestation ouverte de ce « recentrage » du parti à gauche. Il faut y voir tout autant un des effets de la recomposition politique autour de L. Jospin (notamment l'émergence comme groupe identifié dans le parti des « jospino-rocardiens ») que de ce phénomène de disciplinarisation autour du leadership du Premier secrétaire.

que si celle-là se concrétise par un ancrage indiscutable à gauche. Il convient alors de constater que les représentations de ce qu'est le PS ne saurait se penser indépendamment de sa stratégie électorale, laquelle participe *in fine* de ces représentations :

« Le PS, il n'a finalement pas beaucoup changé depuis 100 ans. Regardez la structure, c'est quasiment toujours la même, on reste un parti léniniste. *Et puis si on change, on perd, cela ne loupe pas.* Les élections le montrent toujours : quand on n'est pas assez à gauche, plus assez de gauche, on est rejetés ... Vous parliez des législatives de 1997, c'est un bon exemple. *La Gauche plurielle, c'est quoi en fin de compte ? Et bien on arrête avec les œillades aux centristes et on fait une sorte de nouvelle Union de la gauche. Et puis on a gagné, c'est tout ...* »

L. Mexandeau, entretien personnel du 9 décembre 2004.

La coalition dominante reforge donc son unité autour d'une stratégie électorale révélatrice de la conformation à ce qui serait la nature intrinsèque du parti<sup>1165</sup>. Mais, derrière l'apparence de continuité, le cadrage proposé par L. Jospin introduit des ruptures. La gauche plurielle parachève en effet un lent mouvement de convergence entre les partis de gauche entamé dès les Assises de la transformation sociale, convergence pourtant limitée d'un point de vue programmatique et centrée complètement sur le processus électoral :

« Qu'on n'ait pas eu la même optique que Michel Rocard quant à ce à quoi devaient servir les Assises, c'est une évidence. Nous, on pensait que c'était l'occasion de retisser des liens avec d'autres forces de gauche, pour montrer que le PS avait changé, qu'on avait compris les leçons de 1993 et qu'on était prêt à refaire quelque chose sur une ligne de gauche. Q. : *C'est pour cela que dans le parti on ne parlait plus d'hégémonie ?* Bien sûr. D'abord parce qu'on ne pouvait plus l'être. Et puis, cela nous permettait de faire profil bas et de montrer que même si on restait le premier parti de gauche, on était prêt à écouter les autres. C'est pour cela que les alliances se sont tissées patiemment. On ne voulait pas imposer et on ne voulait pas retomber dans une négociation sur un programme clair, car cela aurait brisé la démarche. On voulait rétablir un dialogue »

J-C. Cambadélis, entretien personnel du 19 janvier 2006.

Ce refus de présenter le PS comme une force hégémonique se traduit par la forme même de ces « liens retissés ». Les Assises ont fourni un cadre particulier à l'intérieur duquel la libre participation était de mise. Une discussion sur un programme commun n'y a pas sa place. Les multiples rencontres organisées<sup>1166</sup> ont pour but d'organiser la compatibilité des positions des différents protagonistes dans un but d'alliance qui, s'il constitue la fin de la démarche, n'est jamais clairement mis en avant :

« Il ne faut pas créer d'illusions prématurées, et donc ne pas poser en soi la question du gouvernement, de la participation au pouvoir, mais le faire en fonction d'un projet politique »

L. Jospin, conseil national du 2 mars 1996, *Archives Solférino*.

---

<sup>1165</sup> Ce mécanisme n'est en soi aucunement l'attribut du seul PS, qu'on pense au Labour par exemple. En revanche, dans le cas du PS, la stratégie semble, elle, immuable.

<sup>1166</sup> J-C. Cambadélis joua un rôle de cheville ouvrière dans la conclusion de l'alliance électorale, ainsi également que Pierre Moscovici. Les deux animèrent d'ailleurs nombre de rencontres : le premier, par exemple, organisa les Assises départementales de la citoyenneté et anima les entretiens du jeudi ; le second anima entre autre des commissions avec les Verts. Significativement, Cambadélis, secrétaire national aux Relations extérieures depuis 1995 et Moscovici, secrétaire national aux Etudes, furent les deux responsables de la direction les plus impliqués dans la démarche, jusqu'à ce que la perspective des élections laisse une place croissante à Daniel Vaillant, secrétaire national aux Elections, qui prit en charge la négociation des accords électoraux.

Cette première étape laisse rapidement place à des discussions proprement centrées sur les accords électoraux : les discussions programmatiques ne sont pas envisagées comme une nécessité mais comme un obstacle à contourner. On mesure toute l'importance de la démarche de réassurance de l'identité socialiste entreprise depuis 1995 puisque celle-ci constitue en tant que telle une ressource politique mobilisable par la direction pour conduire sa stratégie électorale. Or, la crainte de voir un « pôle des radicalités » se constituer sur sa gauche la contraint à accélérer le processus d'alliance. Celui-ci repose donc avant tout sur la réactivation des propriétés constitutives de la culture socialiste :

« L'orientation qui peut permettre le retour de la gauche au pouvoir est bien celle du réalisme de gauche. A l'évidence, nos partenaires de gauche sont actuellement tentés par un discours de radicalité sociale et politique qu'une plate-forme gouvernementale élaborée dès maintenant ne pourrait que traduire. Je plaide pour *un développement prudent de la stratégie d'alliance du PS différant au moment opportun sa traduction programmatique*. [...] La période actuelle est une phase de recapitalisation idéologique du PS qui doit se traduire par un développement organisationnel. L'objectif est l'unité de gauche réalisée autour d'une affirmation idéologique plus proche du socialisme démocratique que du résultat d'une synthèse du mouvement socialiste, du mouvement communiste et du mouvement écologiste »

J-C. Cambadélis, CR du bureau national du 4 septembre 1996, *Archives Solférino*.

Cette démarche conduit à la négociation d'accords segmentée : « recherche d'un accord traditionnel et organique avec le PRS ; négociation de bonnes conditions politiques de désistement au second tour avec le PC ; propositions d'accords globaux ou partiels avec les Verts et le MDC »<sup>1167</sup>. Dès la fin décembre 1996, les accords sont signés avec le PRS à qui 40 circonscriptions sont réservées ; suivront en mars 1997 ceux avec les Verts, candidature unique dans un rapport 1 à 5 et 80 circonscriptions jugées sensibles réservées au PS ; enfin, fin avril 1997, l'accord avec le MDC. En revanche, seul un accord de désistement républicain est passé avec le PC.

Suite à la dissolution d'avril 1997, les législatives anticipées des 25 mai et 1<sup>er</sup> juin 1997 signent la victoire de la gauche<sup>1168</sup>. Celle-ci obtient 303 sièges dont 246 au PS. Cette victoire masque mal cependant la faiblesse de la gauche, qui réalise à peine plus de 40 % des voix, tandis que le PS remonte lui à 23,5 %. Surtout, la forme d'alliance précaire constitue une véritable source de tensions au sein du futur gouvernement, marquées notamment par la démission de J-P. Chevènement ou bien encore les difficultés du Premier ministre à partir de 2000<sup>1169</sup>. On n'évoquera pas ici ces difficultés, pour mieux centrer l'analyse sur ce jeu entre représentations de la culture partisane et élaboration d'une stratégie électorale. En effet, si la gauche plurielle ne repose pas sur des accords électoraux nettement définis, en revanche, la stratégie de la direction socialiste consiste à repenser les contours de son électorat.

---

<sup>1167</sup> CR du Bureau national du 11 décembre 1996, *Archives Solférino*.

<sup>1168</sup> Sur ces élections, voir le dossier spécial de la RFSP, « Coups de projecteurs sur les élections législatives de mai-juin 1997 », *RFSP*, vol. 47 (3-4), 1997, p.404-468.

<sup>1169</sup> Cf. Bouvet (L.), « La politique conduite par le gouvernement que je dirige est sans doute la plus à gauche de toutes les démocraties occidentales », *Le banquet*, n°16, 2001.

Il convient, par conséquent, de s'attarder sur la théorisation de cette stratégie par J-C. Cambadélis, qui en fut le maître d'œuvre. La stratégie du parti est en effet élaborée à partir de ses propositions formalisées dans un texte présenté au bureau national en décembre 1996. En premier lieu, ce texte pose la question de ceux que « le PS entend représenter ». L'orientation interclassiste est d'autant plus évidente que les catégories visées sont hétéroclites :

« Dans l'imaginaire collectif, c'était bien la classe ouvrière qui demeurait seule porteuse des espoirs de l'humanité tout entière. Comment pourrions-nous prétendre vivre encore sur cette vision du monde ? [...] Ce que doivent maintenant entreprendre de réaliser les socialistes autour de leur programme, c'est *une nouvelle alliance des couches moyennes, des salariés, des exclus, des jeunes en formation. C'est-à-dire une alliance qui soit à même d'unir ceux qui ont encore un travail et ceux qui n'en ont plus. Dès lors, ce n'est plus d'un front populaire ou d'un front de classe dont il s'agira, mais bien d'une nouvelle alliance.* Le front de classe impliquait une structuration en classes, un moteur prolétarien animant un projet interclassiste qui avait comme figure emblématique la rupture avec un monde existant et comme drapeau l'égalité. Aujourd'hui, la mondialisation libérale, l'atonisation des structures de classes issues de la révolution industrielle imposent d'appeler à une nouvelle régulation, un nouvel ordre social dont le drapeau serait la solidarité. [...] Notre but est de remettre de l'ordre, de la régulation dans un monde en désordre, dû à la mondialisation et ceci commence par une rupture avec l'idéologie libérale dominante. Telle pourrait être la définition du réalisme de gauche [...] Dans ces conditions, il se pourrait bien qu'à la question « qui êtes-vous ? », nous puissions désormais répondre : « ceux qui veulent établir dans le monde un ordre plus juste ». C'est ce qui fonde maintenant notre stratégie »

Texte de J-C. Cambadélis présenté au bureau national du 11 décembre 1996, *Archives Solférino*.

Ce texte entérine le dépassement de la dimension incarnative du PS, au profit d'une dimension représentative d'autant plus valorisée qu'elle s'appuie sur les acquis de la culture de gouvernement (le « réalisme de gauche ») et qu'elle s'adresse à des catégories d'individus qui ne sauraient former un groupe homogène (les « couches moyennes, les salariés, les exclus, *les jeunes en formation* »). Il faut voir dans cette évolution un exemple du jeu à l'œuvre entre représentations de la culture partisane et stratégie électorale. En effet, en même temps qu'il abandonne la référence à la classe ouvrière qui structure la conscience collective socialiste<sup>1170</sup>, le texte précise les fondements de l'action socialiste : défendre « un ordre plus juste ». Le dépassement de la logique incarnative est ainsi rendu possible par l'établissement d'une continuité historique légitimant l'action présente tout en actant par là même le changement de référent social. Le prolétaire est remplacé par une figure au trait mouvant, le précaire en quelque sorte, tandis que la mission du socialisme serait désormais de préserver « l'ordre »<sup>1171</sup>, contre le « mouvement ». Ces évolutions sont admissibles pourtant car présentées comme le prolongement nécessaire d'évolutions sociales qui supposent d'adapter le socialisme sans le renier. La

---

<sup>1170</sup> Voir par exemple Marlière (Ph.), *La mémoire socialiste : 1905-2007*, op. cit., p. 278. Pour une mise en perspective des nouveaux référents socialistes, cf. Boy (D.), Platone (F.), Rey (H.), Subileau (F.) et Ysmal (C.), *C'était la gauche plurielle*, op. cit., p. 167 et svtes. Pour une réflexion « interne » au PS sur cette question, cf. Miquet-Marty (F.) (dir.), *L'idéal et le réel. Enquête sur l'identité de la gauche*, Plon, Col. de la Fondation Jean-Jaurès/Plon, 2006.

<sup>1171</sup> Cette référence à l'ordre n'est pas sans renvoyer à la catégorie sociale qui constitue le noyau de l'électorat socialiste, à savoir les fonctionnaires. D'ailleurs, J-C. Cambadélis fait référence dans son texte aux grèves de 1995.

continuité se marque alors par la succession des « constructions théoriques » : au front populaire succède le front de classe<sup>1172</sup>, lequel est désormais remplacé par la nouvelle alliance.

Le travail sur les représentations de la culture partisane est d'autant plus nécessaire que la cible électorale est plus floue. Ce flou est corrélatif à la volonté de préserver les acquis de la culture de gouvernement. J-C. Cambadélis ne manque pas de préciser dans son propre ouvrage, *Pour une nouvelle gauche*, le lien entre ces deux éléments. Pour cette raison, il doit fournir la preuve que sa théorisation entre en conformité avec l'identité socialiste :

« *Le socialisme serait ainsi à redéfinir, non plus comme l'idéal concret d'une communauté de travailleurs pleinement immanente à elle-même (qu'il a depuis longtemps cessé d'être) ni non plus comme « l'idée régulatrice d'ordre privé, assignant à la morale une place par-delà la pratique politique » [...], mais comme le combat permanent pour l'affirmation constante du primat de la solidarité, dans tous les domaines, par rapport aux autres moyens de la régulation sociale. [...] Nous ne pouvons plus imaginer que le type d'organisation des rapports humains dicté par la concentration de la main-d'œuvre dans les usines détermine l'éclosion d'une conscience de classe et d'une activité révolutionnaire, tout en préfigurant le type d'association solidaire vouée à succéder aux sociétés de classes. Nous ne pouvons plus fonder le projet de la transformation sociale sur une base sociologique, justifier l'espérance par un quelconque messianisme »*

J-C. Cambadélis, *Pour une nouvelle gauche*, op. cit., p. 260-261.

Ayant « redéfini » le socialisme, J-C. Cambadélis peut alors justifier sa stratégie électorale interclassiste mais aussi, plus fondamentalement encore, le rôle désormais dévolu au PS. Ce rôle peut se lire comme la mise en forme théorique de l'acquisition du statut de parti de gouvernement : en même temps que le *hunting ground* électoral se brouille en s'élargissant, le PS doit mettre en œuvre des politiques destinées à l'ensemble de la collectivité et non plus seulement à une catégorie distincte d'individus. Un renversement s'opère : le parti n'agit plus en fonction d'intérêts identifiés au sein de la société, mais en fonction des besoins qu'il identifie comme devant satisfaire l'ensemble de la population :

« *La refondation en conformité avec l'esprit d'une démocratie radicale passe par un double effort, de ressourcement et de mutation : ressourcement, par la redéfinition et la radicalisation du projet social-démocrate ; mutation, ensuite, du rôle du parti de la transformation sociale, qui devra s'assigner comme tâche non la représentation sociale d'intérêts particuliers, mais la prise en charge politique d'intérêts universalisables »*

J-C. Cambadélis, *Pour une nouvelle gauche*, op. cit., p. 254.

Cette conception renvoie à la notion, développée par Katz et Mair, de partis de gouvernement « brokers » entre l'Etat et la société<sup>1173</sup>. Elle montre comment la cartellisation du PS se manifeste de manière tangible dans la stratégie du parti. Le changement n'est d'ailleurs pas seulement stratégique, il

---

<sup>1172</sup> On mesure le jeu sur les représentations à travers l'association qui est faite par J-C. Cambadélis entre la notion de front de classe de J. Poperen et l'idée d'expression des prolétaires. On a en effet vu que cette notion de front de classe avait elle-même des contours très flous qui renvoyaient déjà à une stratégie interclassiste.

<sup>1173</sup> La théorisation de J-C. Cambadélis illustre selon nous le constat dressé par R. Lefebvre et F. Sawicki quant à l'invisibilisation des catégories populaires au sein du Parti socialiste, cf. Lefebvre (R.), Sawicki (F.), « Le peuple des socialistes. Ressorts sociaux et partisans d'une invisibilisation » in Matonti (F.) (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005. pps. 63-96, not. pps. 83-85 sur la culture de gouvernement.

renvoie aux représentations même de l'organisation partisane et de sa fonction au sein du système politique. On constate ainsi que les réactivations d'un socle commun de références à la culture partisane servent de support à leur propre dépassement. Ces références sont ainsi réajustées en fonction de la vision qu'ont les élites du parti de ce que doit être un PS « parti de gouvernement, ancré à gauche ».

La gauche plurielle est donc une stratégie d'alliance distincte de l'Union de la gauche non seulement dans sa forme, mais aussi quant à son ressort principal. Elle vise à théoriser l'acquisition par le PS du statut de parti de gouvernement. Si elle emprunte l'idée d'alliance à gauche, la cible électorale visée et la logique représentative qu'elle implique manifestent d'un point de vue doctrinal la cartellisation du parti. A ce titre, il importe d'insister sur le processus d'hybridation organisationnelle que connaît le PS durant les années 1990 et, sur l'élément qui l'a rendu possible, la valorisation de représentations partisans que cette hybridation méconnaît pourtant pratiquement. Le processus de changement partisan du PS prend donc corps à travers les investissements subjectifs de ses membres, que les élites du parti vont mettre en forme. Il fallait alors pointer les mécanismes progressifs d'ajustement entre la conscience subjective des membres du parti quant à ce qu'est celui-ci et ce qu'il doit être, et ce que la somme de ces investissements produit objectivement et de manière constatable dans la forme de l'organisation. L'ampleur du changement n'est cependant elle-même rendue possible que par l'ampleur de la crise qu'a connu le parti entre 1990 à 1995 : la profonde perte de repères a permis la réactivation de représentations du parti d'autant plus « malléables » pratiquement que la crise en avait rendu la perception concrète plus difficile. Ce jeu sur les représentations partisans offre un indicateur du processus de changement partisan. Ce dernier implique pourtant qu'un équilibre des tensions s'établisse, structurant la nouvelle configuration partisane.

## **§2. L'équilibre partisan multipolaire.**

Le mouvement de démocratisation initié durant la séquence 1990-1995 était destiné à rétablir l'équilibre partisan. Si le retour au poste de Premier secrétaire de L. Jospin a permis de voir émerger de nouveaux modes de fonctionnement de l'organisation centrale, son accession au poste de Premier ministre en 1997 permet de revenir sur les rapports entre *party in the public office* et *party in the central office*. La cartellisation de l'organisation socialiste est alors actée en ce que l'équilibre organisationnel entre ces deux « faces » du parti s'est définitivement sédimenté. Cette sédimentation organisationnelle n'est pourtant possible qu'au prix du renouvellement du jeu intrapartisan, l'ensemble de ces évolutions permettant l'émergence d'une nouvelle configuration partisane, que l'on nommera configuration partisane multipolaire.

## **A. De la réforme des procédures de désignation interne à la présidentialisation.**

Il convient ici de s'interroger, d'abord, sur la signification du processus de démocratisation du parti tel qu'il a été mené depuis 1990, notamment en ce qu'il renseigne sur les nouvelles exigences que la compétition intrapartisane induit. Cette démocratisation servira de révélateur du changement partisan socialiste, changement permettant d'envisager en quoi le processus de cartellisation renvoie précisément à l'intégration au sein de ce parti des exigences particulières d'un système politique français présidentialisé.

### **1. 1990-1995 : la signification d'un cycle de réformes « démocratiques ».**

A partir de 1990 puis de manière accélérée entre 1992 à 1995, des procédures de démocratisation sont donc introduites dans le fonctionnement du parti. On a vu que ces transformations sont liées aux blocages induits par la déstructuration de l'équilibre partisan et aux transformations de l'économie du parti. Elles rendent compte également de la prégnance des rétributions électives comme étalon des ressources politiques. Néanmoins, l'introduction d'une conception atomistique de l'engagement par le biais de la démocratisation<sup>1174</sup> n'a pas conduit au remplacement d'un type d'organisation par une autre. C'est à ce titre qu'il convient d'envisager la démocratisation comme l'expression d'une hybridation de la forme organisationnelle du parti et non pas son remplacement par un nouveau type d'organisation : le processus de démocratisation du PS s'achève en 1995 avec les réformes de L. Jospin, justement car il pose les bases d'un nouvel équilibre partisan. Dans ces conditions, il ne conduit pas à l'émergence d'une organisation fondée sur une redéfinition complète des frontières partisans, puisqu'il permet de conserver la structure de la compétition intrapartisane tout en l'ajustant suffisamment.

Cependant, si les ressorts de la compétition interne sont adaptés mais finalement maintenus, ce maintien a été effectué au prix d'une modification substantielle de l'équilibre organisationnel du parti. Il apparaît en effet que le *party in the central office* perd une grande part de sa légitimité en tant qu'organe de direction représentatif, comme l'indique le remplacement de H. Emmanuelli par L. Jospin. On retrouve par là un des éléments centraux de la modélisation de Katz et Mair<sup>1175</sup>. Cette perte de légitimité s'inscrit d'abord dans la professionnalisation des élites partisans : le tropisme électoral a substantiellement modifié les rapports entre élus et organisation centrale. Le déroulement de la lutte entre groupements après Rennes a provoqué l'émergence d'un nouveau mode d'affiliation

---

<sup>1174</sup> Cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Model of Party Organizations and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 21.

<sup>1175</sup> Cf. notamment Katz (R. S.), Mair (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe: the Three Faces of Party Organizations », *op. cit.*, p. 615.



au courant et, par là, d'investissement dans les instances dirigeantes. La perte de légitimité de ces instances a conduit au « recalibrage » de leurs fonctions (*i.e.* fournisseur « logistique » et distributeur de ressources internes). Et si L. Jospin exerce par la suite pleinement son autorité sur le parti à partir de sa fonction de Premier secrétaire, il s'appuie continûment sur sa légitimité « démocratique », laissant peu d'espace aux instances dirigeantes en tant qu'expression des diverses « sensibilités » du parti. Pour reprendre Katz et Mair, « tandis que le *party in the central office* peut toujours être utile, il n'est plus indispensable »<sup>1176</sup>. Autrement dit, il n'est plus central dans le déroulement de la compétition intrapartisan, mais bien cantonné à la réalisation de ses fonctions matérielles. La démocratisation du PS a favorisé cette perte de centralité et ce d'autant plus que, dans le même temps, la participation aux instances de direction s'est progressivement cantonnée à permettre le respect des équilibres politiques hérités de Rennes.

Soumis aux contraintes d'une compétition interne dominée par des élites élues, court-circuité par l'établissement de liens directs entre les leaders et les adhérents, *Central office* perd donc une légitimité et une centralité dans le jeu partisan, éléments constitutifs de la logique du parti de masse qui innervait la forme organisationnelle du parti. Le passage du « parti de militants » au « parti des militants » est le révélateur de cette transformation. Le PS entre de fait dans une nouvelle phase organisationnelle alors même que subjectivement, pour ses membres, 1995 signifie un retour à la logique militante du parti. L'ensemble de ces éléments renforce donc le processus de cartellisation de l'organisation socialiste, processus étroitement lié à sa présidentialisation.

## 2. Présidentialisation, cartellisation et objectivation du changement.

L'évolution du PS est généralement appréhendée à partir de l'idée que l'élection présidentielle a restructuré le fonctionnement de l'organisation socialiste et que celle-ci s'y est conformée. C'est justement cette conformation qu'il convient d'évoquer, en dépassant l'image d'un Parti socialiste devenu simple « machine à sélectionner » des candidats à la présidence.

L'élection de 1995 est avant tout apparue, on l'a vu, comme une solution externe pour rétablir les bases d'un nouvel équilibre partisan. En ce sens, désormais, la présidentialisation du parti répond bien davantage à une logique intrapartisan plutôt qu'à un souci d'adaptation aux contraintes du système politique. En 1995, ces dernières sont bien intégrées par les dirigeants socialistes. La mise au pas du *party in the central office* dans les années 1980, la valorisation d'une culture de gouvernement, l'évolution de la hiérarchie des ressources politiques peuvent se lire comme l'adaptation à l'environnement politique. Autrement dit, avant 1990, la structure de la compétition intrapartisan demeure formellement inchangée, l'évolution se situant dans la redéfinition de l'équilibre organisationnel du parti. A partir des années 1990, la situation se renverse. L'équilibre organisationnel se sédimente. Les ajustements internes perdent donc en flexibilité et ce sont bien alors les modalités de

---

<sup>1176</sup> *Ibidem.*

la compétition intrapartisane qui deviennent inappropriées. Le changement partisan doit prendre alors une autre forme : l'organisation, objectivation de la configuration partisane, n'est plus adaptée justement à celle-ci. En revanche, l'adaptation des structures du parti ne peut s'effectuer que dans le respect de l'équilibre organisationnel tel qu'il s'est structuré. Il convient donc pour les dirigeants du parti de concilier l'existence d'un équilibre organisationnel donné et les nouveaux ressorts de la configuration partisane. C'est dans ce cadre que le jeu des courants est d'autant plus inapproprié qu'il ne permet plus d'établir un leadership partisan clair. Or, l'établissement de ce leadership repose sur la sélection d'un candidat à l'élection présidentielle. Le processus de changement du PS doit donc concilier une nouvelle forme de configuration partisane à l'objectif de la compétition interne, déterminer un candidat à cette élection. L'organisation socialiste doit ainsi « changer », ou plutôt « être changée » en fonction et dans le respect de ces contraintes internalisées.

C'est dans ce cadre que le processus de démocratisation intervient. La démocratisation a en effet pour but, face à un équilibre organisationnel donné, face à une économie partisane substantiellement modifiée, de permettre la mise en adéquation de l'organisation socialiste à la configuration partisane. C'est bien cette mise en adéquation qui constitue le moteur du changement partisan à partir de 1990. Cet ajustement implique donc la réactualisation des modalités d'organisation du parti et, par là, sa transformation.

Si l'élection présidentielle apparaît alors comme une solution externe pour rétablir l'équilibre partisan, c'est bien parce que le changement organisationnel a été jusque-là insuffisant. Autrement dit, l'organisation socialiste a bien changé entre ces deux dates, mais ces changements ont pris la forme d'ajustements partiels *in fine* insuffisants. L'élection présidentielle de 1995 ne marque pas alors une nouvelle étape de la conformation du PS à l'élection présidentielle, au contraire. C'est bien parce que les dirigeants socialistes se sont déjà conformés aux exigences de cette élection qu'ils expérimentent l'inadéquation de l'organisation avec cet objectif. Les changements partiels et progressifs de celle-ci, que la démocratisation souligne, les conduisent alors à faire de l'élection présidentielle le moment par lequel l'ajustement entre les formes de l'organisation et la configuration partisane en gestation doit s'opérer. A cet égard, le score de L. Jospin est d'autant plus important qu'il va permettre une recomposition effective de l'organisation.

C'est là qu'apparaît la dimension externe de l'élection présidentielle comme solution à la crise du parti. L'élection permet en effet d'accélérer le processus de démocratisation et, par là, de rendre dicible et admissible à l'intérieur du parti la nécessité du changement. Il faut constater que, finalement, l'étape finale du processus de démocratisation du parti a été actée *avant* l'élection mais que c'est *après* que les conséquences organisationnelles en sont tirées. La démocratisation est envisagée par L. Jospin comme un processus d'ouverture du parti qui découle de son élection, alors même que les dispositions qui l'ont permise sont déjà en place. L'investiture par les adhérents constitue à cet égard une étape décisive qui souligne à la fois l'incapacité des instances de direction à produire un nouveau

leadership et la finalité de la démocratisation dans cette perspective. L'élection présidentielle sert donc de justification à l'objectivation du changement de l'organisation, entérinant les transformations de la configuration partisane et justifiant les ajustements organisationnels adéquats :

« J'ai proposé effectivement l'élection au suffrage universel direct du Premier secrétaire, des secrétaires fédéraux. Je pense qu'il fallait s'inspirer du précédent qu'a représenté et de la façon dont il a été ressenti par nous tous, au-delà du résultat qui, c'est vrai, met en cause les personnes, mais ressenti par nous tous et ressenti par l'extérieur, le mode de désignation à la présidentielle, la volonté de renforcer le pouvoir de la base, par là même de faire entrer de l'air dans notre organisation politique, *la volonté d'amoindrir les phénomènes de cooptation même si naturellement, ces phénomènes existent toujours, même dans une structure fondée sur l'élection* »

L. Jospin, conseil national du 23 septembre 1995, *Archives Solférino*.

Cette évolution n'est pas seulement une preuve de la conformation du PS à l'élection présidentielle, elle en est surtout la conséquence directe, sa traduction organisationnelle concrète. C'est dans ce cadre précis que l'on peut alors considérer que l'organisation socialiste se « presidentialise », c'est-à-dire que des modes de fonctionnement organisationnels sont élaborés pour permettre à la compétition intrapartisane de répondre aux nécessités d'un système politique articulé autour de l'élection présidentielle.

L'élection de 1995 constitue un moyen pour adapter l'organisation au processus général de cartellisation qui s'y est mis en place dès les années 1980. Contrairement à M. Rocard, qui souhaitait une redéfinition des frontières du parti et donc une recomposition de la configuration partisane, L. Jospin propose donc d'entériner le passage du PS vers un modèle d'organisation dont les frontières sont maintenues, quoique assouplies, mais au fonctionnement renouvelé. Les éléments de la cartellisation prennent ainsi corps dans une forme hybride d'organisation. Cette hybridation se marque par la juxtaposition des deux modes de légitimation de l'autorité au sein du parti : conservation du système des courants, imposition d'un rapport direct entre le Premier secrétaire et les adhérents. En filigrane, l'articulation entre l'organisation et la configuration partisane se redessine. Le changement partisan prend une nouvelle signification pour les dirigeants socialistes. Il ne s'agit plus d'adapter le parti pensé comme un parti de masse et de militants mais bien plutôt de réorganiser le parti dans le respect de sa culture partisane. Il est, à cet égard, tout aussi fondamental d'entériner de manière discursive le passage du parti « de » militants au parti « des » militants, que d'en définir les traductions organisationnelles. Dans cette perspective, le changement partisan est le produit d'une hybridation organisationnelle entre de nouveaux modes de fonctionnement et les structures du parti de masse, mais l'optique est désormais renversée :

« *Il faut prendre les distances avec des vieux modèles léninistes du parti, pour aller vers un modèle plus citoyen, un parti plus citoyen, mais un parti – et nous y sommes tous attachés – qui reste un parti de militants* et un parti dans lequel les questions d'orientations politiques, de débat d'idées, restent fondamentalement attachées, non seulement fondamentalement dominantes, mais fondamentalement

attachées à la désignation même des responsables aux différents niveaux, d'où la modalité d'organisation de nos congrès qui est proposée »

L. Jospin, conseil national du 23 septembre 1995, *Ibid.*

Par conséquent, l'élection présidentielle a joué un rôle catalyseur dans cette phase d'explicitation et de renforcement pratique du changement partisan. C'est dans ce cadre qu'il faut envisager l'hybridation organisationnelle qu'induit l'objectivation du processus de changement. La manière dont L. Jospin s'impose à la tête du parti renseigne sur les contraintes qui pèsent sur sa position et déterminent la manière dont il rationalise sa prise de pouvoir. Il s'est en effet imposé en jouant sur la fidélité de son personnage politique à la culture du parti. Si des mises en garde lui sont adressées quant aux risques de « présidentialisation » que sa démarche induit, elles interviennent néanmoins à contretemps justement car la présidentialisation est déjà intégrée dans le fonctionnement du parti. Il défend ainsi ses propositions de réformes en revendiquant une pratique politique conforme à la culture partisane, conformité qui renvoie bien au syncrétisme organisationnel que sa démarche entérine :

« Je voudrais vous dire que rien ne m'est plus étranger que la culture présidentialiste et la culture référendaire. Je crois que je l'ai montré plus que d'autres, quand nous avons un président qui était des nôtres. Alors pourquoi voulez-vous que j'ai changé ? Ni ma culture, notamment ma culture militante, ni ma façon d'être, ni mon goût pour les idées et le débat d'idées, ni ma conception du travail collectif, ne me font courir ce risque »

L. Jospin, conseil national du 8 juillet 1995, *Ibid.*

Ce qui importe, par conséquent, en 1995, ce n'est déjà plus de savoir si le PS se présidentialise, mais bien de savoir comment adapter l'organisation à une donnée structurante de la vie politique que les dirigeants ont déjà intégrée. Ainsi, contrairement aux années précédentes, en 1995, le rôle des courants n'est plus discuté, signe que le jeu interne a déjà été réinterprété par les dirigeants du parti à cette aune.

La présidentialisation du PS en 1995 constitue par conséquent une étape décisive dans le développement organisationnel du parti en ce qu'elle constitue une traduction dans ses structures et son mode de fonctionnement du mouvement de cartellisation, processus qui avait permis justement l'acquisition du statut de parti de gouvernement. Il est bien entendu que la perspective des dirigeants socialistes est bien d'adapter l'organisation à un système politique français surdéterminé par l'élection présidentielle et non pas de favoriser la cartellisation du parti *per se*. Néanmoins, les conditions particulières de cette adaptation rendent compte de la manière dont, dans un cadre particulier, celui du PS en France, des traits distinctifs d'une évolution organisationnelle sont retraduits et intégrés par un parti devenu parti de gouvernement. En ce sens, on peut considérer que, dans le cas du PS, présidentialisation et cartellisation vont de pair de telle sorte que c'est par la mise en adéquation entre, d'une part, la conformation à la donnée structurante du système politique français (la présidentialisation) et, d'autre part, la détermination de nouveaux modes de fonctionnement et d'évolutions structurelles (la cartellisation) que l'organisation socialiste est ajustée à la fois aux

exigences du système politique et à l'évolution de la configuration partisane. 1995 est bien alors le moment où cette mise en adéquation s'opère, où le changement partisan prend forme de manière visible dans l'organisation socialiste.

Les traits de l'organisation tels qu'ils se dessinent sont donc le produit d'innovations articulées autour de caractéristiques organisationnelles maintenues. De ce fait, le terme d'hybridation doit être conservé en ce qu'en 1995, ce n'est pas un nouveau parti qui apparaît, mais une organisation partisane modifiée. Pour cette raison, on ne peut évoquer une nouvelle forme d'organisation correspondant au modèle idéal-typique du parti cartel, mais bien une forme particulière d'organisation partisane façonnée par une structure héritée du modèle du parti de masse, qui a été ajustée à la logique présidentielle par le recours à des modes de fonctionnement et des principes d'organisation caractéristiques du modèle du parti cartel. Toute l'importance de la conservation de la proportionnelle et de ses significations en termes de fidélité à la nature postulée du parti doit ici être soulignée. L. Jospin impose en effet un mode de détermination du leadership partisan concurrent à celui des courants. En concurrence seulement mais pas en remplacement<sup>1177</sup>. Autrement dit, tant que ces deux modes de légitimation coexistent, le processus de changement partisan ne donne pas lieu à l'émergence d'une organisation radicalement nouvelle, mais seulement à une organisation dont la structure reste intacte dans ses grands principes tandis que ses modes de fonctionnement sont repensés.

## **B. Retour au pouvoir et place du *party in the central office* : cartellisation et jeu intrapartisan.**

L'accession de L. Jospin au poste de Premier ministre en 1997 repose la question de l'équilibre organisationnel entre les « faces » du parti. Son remplacement à la tête du PS souligne alors la conformation des dirigeants socialistes aux institutions de la V<sup>ème</sup> République mais aussi le caractère structurant du mouvement de démocratisation à l'intérieur du parti :

« Il y avait trois solutions pour moi et nous les avons examinées collectivement au bureau national [...] : soit je restais totalement, soit je partais totalement, soit j'assurais une transition. Rester totalement, cela voulait dire simplement rester Premier secrétaire du Parti socialiste et assumer en même temps la fonction de Premier ministre. [...] Cela pouvait servir à introduire dans un débat institutionnel que nous n'avons pas encore tranché, une logique parlementaire démocratique à l'intérieur des institutions [...]. *En réalité, nous ne sommes pas dans des institutions parlementaires ou, en tout cas, pas totalement parlementaires, et je crois que c'était difficile.* [...] C'est donc une hypothèse que j'ai écartée et que les camarades du bureau national ont écarté également, jugée comme trop difficile à assumer. L'autre solution consistait à partir totalement et personnellement j'y étais prêt. Cela voulait dire renoncer à mon mandat de Premier secrétaire et désigner dès maintenant un nouveau Premier secrétaire au sens strict. Nous nous sommes heurtés à une difficulté, c'est que nous ne voulions pas que cette décision soit prise par un bureau, par un conseil national, c'est-à-dire *en démenti des nouvelles règles que nous nous sommes données qui est*

---

<sup>1177</sup> Les débats intervenus après la défaite à l'élection présidentielle de 2007 reviennent abondamment sur ce point. Cf. par exemple Grunberg (G.), « Branle-bas de combat au Parti socialiste », article du 7 décembre 2007 in [http://www.telos-eu.com/fr/article/branle\\_bas\\_de\\_combat\\_au\\_parti\\_socialiste](http://www.telos-eu.com/fr/article/branle_bas_de_combat_au_parti_socialiste).

*l'élection du Premier secrétaire par le suffrage universel des militants. [...] C'est pourquoi nous n'avons pas choisi cette voie. Nous avons donc décidé de faire autrement, de choisir la troisième solution, c'est ce que le bureau national vous propose après avoir voté à la quasi unanimité, et j'ai proposé que François Hollande soit le Premier secrétaire délégué »*

L. Jospin, conseil national du 14 juin 1997, *Archives Solférino*.

Suivant L. Jospin, les élites du parti dans leur grande majorité acceptent une solution de transition, la nomination de François Hollande<sup>1178</sup>. Le titre inédit de Premier secrétaire délégué conféré à celui-ci indique cependant que ce choix ne peut s'effectuer sans adaptation aux pratiques internes. En l'occurrence, la référence au vote direct des militants renseigne sur le poids déterminant qu'occupe désormais cette procédure dans la compétition intrapartisan. En d'autres termes, si les normes partisans sont ajustées aux contraintes institutionnelles, elles doivent aussi être préservées *a minima*, en tant que garde-fou protégeant les élites du parti de comportements passés. Solution médiane, la désignation d'un Premier secrétaire délégué relève donc d'un arbitrage entre les contraintes du jeu politique interne et l'acceptation par les élites des contraintes institutionnelles.

Néanmoins, cette solution acte définitivement le déséquilibre partisan au profit du *party in the public office*. Une innovation statutaire significative en fournit la meilleure preuve : les membres du bureau national devenus ministres peuvent pour la première fois continuer à y siéger. Par un complet renversement par rapport à 1981 et 1988, l'inscription institutionnelle du PS modifie une pratique qui jusque-là réfutait cette double affiliation au nom de l'autonomie du parti. Ce basculement illustre le déséquilibre entre les deux « faces » entériné non seulement dans la pratique du pouvoir, mais aussi plus fondamentalement dans les symboles organisationnels qu'il véhicule<sup>1179</sup>.

On mesure l'évolution de l'organisation socialiste en comparant les ressorts de l'autorité de L. Jospin, Premier ministre, par rapport à celle de F. Mitterrand, Président de la République. Quand ce dernier dominait le parti à partir de son courant, il ne pouvait cependant aller contre certaines normes structurantes de l'organisation. Les débats d'alors sur la place du parti vis-à-vis du pouvoir indiquent la prégnance d'un modèle organisationnel dont il était impossible formellement de s'abstraire. A l'inverse, L. Jospin impose de fait son autorité sur le parti non plus en tant que Premier secrétaire mais comme Premier ministre, modifiant pour cela une règle de fonctionnement du parti qui a perdu en 1997 toute portée symbolique. Cette perte de symbole entérine donc les transformations du parti dans ses formes mais également dans les modèles auxquels se réfèrent ses membres<sup>1180</sup>.

---

<sup>1178</sup> François Hollande ne devint Premier secrétaire de plein droit qu'après le vote des adhérents suite au congrès de Brest de novembre 1997. Il fut élu par 91 % des votants, avec une participation au vote de 75 %.

<sup>1179</sup> Signe de la transformation de l'organisation socialiste, cette question fondamentale pour les partis se revendiquant du modèle du parti de masse n'est plus discutée au PS.

<sup>1180</sup> On retrouve là d'une autre manière le jeu entre ce qu'est le PS et ce qu'il doit être pour ses membres : visiblement, la manière d'exercer le pouvoir et les relations entre le parti et le gouvernement n'entrent plus dans le cadre de définition de ce que doit être un parti de militants. Ce qui est perdu ici est néanmoins compensé là : la consultation directe des militants jouant le rôle de garant du respect à cette nature militante postulée du parti.

Un second élément confirme cette supériorité du *party in the public office*. En effet, ni l'appareil central, ni la répartition des responsabilités dans le secrétariat national ne permettent de mettre en place une action coordonnée unifiée, susceptible de renforcer le poids organisationnel de *Central office*. Le parcours en « sens inverse », du gouvernement vers le parti, d'un cadre du parti l'illustre. Membre du cabinet de Martine Aubry de 1997 à 2000, Olivier Faure rejoint ensuite le cabinet de François Hollande où il exerce jusqu'à fin 2007 les fonctions de directeur de cabinet adjoint. Les conséquences de ce choix de carrière et la manière dont O. Faure les aborde renseignent tout à la fois sur la forme des rapports entre *party in the public office* et *party in the central office* et sur leurs conséquences organisationnelles :

« On s'imagine toujours les partis comme des machines importantes avec beaucoup de permanents. Les permanents, en fait, il y en a très peu et l'essentiel de ce qui est produit, l'est à l'extérieur. Sous la V<sup>ème</sup> République, on ne joue pas dans la même cour en termes d'expertise. Ce qui se passe, c'est qu'on a des experts issus de l'administration pour la plupart, pour ne pas dire exclusivement, qui font des notes au Premier secrétaire, aux secrétaires nationaux aussi. Cela arrive tous les jours. *Le PS, il vit avec cet oxygène*. Et puis il y a une telle interpénétration entre la Haute fonction publique et le parti qu'on est toujours à la fois dans le jeu des courants et au-dehors. *L'expertise nous arrive au PS soit directement soit par les courants* qui, malgré tout, restent des organisations dans l'organisation. Pour ceux qui font les notes en réalité, ils peuvent faire passer les notes par les deux canaux, c'est mieux pour eux d'être entendu plutôt que ne servir que l'un ou l'autre. Du coup, *ce serait se priver de beaucoup de monde si on ne s'appuyait que sur les permanents* »

O. Faure, entretien personnel du 25 octobre 2006.

S'il perçoit précisément les mécanismes de production de l'expertise pour le parti, O. Faure distingue néanmoins entre fonction de production d'expertise et fonction d'animation politique dévolue à Solférino, laquelle est, pour lui, première. Il envisage donc le siège du parti comme un centre d'impulsion qu'il faut rejoindre :

« Jusqu'en 2000, j'étais dans le cabinet de Martine Aubry. J'avais l'impression que c'est là que les choses se passaient. Après 2000, on avait réalisé une large partie du projet et mon sentiment c'était qu'après, *là où les choses se passeraient encore, ce serait le PS*, c'est pour cela que j'ai voulu rejoindre le cabinet de François Hollande »

O. Faure, entretien précité.

Son engagement partisan (il est passé notamment par le MJS) l'amène à considérer l'organisation centrale du parti comme le cœur de l'organisation socialiste. Pour lui, les conditions de production de l'expertise sont une adaptation aux contraintes institutionnelles, déconnectée des rapports de pouvoir entre les « faces » du parti<sup>1181</sup>. Il constate alors son erreur, la justifiant par la prégnance d'une représentation du parti qui n'a pas cours en pratique :

« Les partis sont extrêmement présents dans la vie politique et *la logique aurait voulu* que la campagne présidentielle [de 2002] se prépare et s'organise ici ... *Je me suis beaucoup trompé puisque cela s'est*

---

<sup>1181</sup> Sur les circuits de coopération entre le gouvernement, les parlementaires et le parti, cf. Barboni (Th.), « De la rue de Solférino à la rue de l'Université : La direction du parti socialiste et le groupe à l'Assemblée Nationale entre coopération et contournement », *Parlement* (A paraître).

*beaucoup moins passé au PS que je ne l'imaginais ou le rêvais, c'était un pari personnel sur mon parcours professionnel. Je pouvais faire d'autres choses, aller dans le privé ... mais la politique était la plus forte. [...] En fait je me suis rendu compte que le parti ne servait pas à cela, que la direction du parti, cela n'était pas cela, si on peut dire, que sa principale fonction n'était pas vraiment celle-là. Q. : A quoi sert-elle alors ? Ce parti c'est un rubicube. Quand on est dans le rubicube, il y a des choses qu'on ne fait pas. On est obligé d'avancer au consensus mais le résultat c'est souvent la paralysie. Il y a des choses impossibles à faire car tout est exploitable à l'infini. Donc le rôle de la direction, c'est de produire ce consensus, parce que si elle ne le fait pas, on retombe dans les affrontements. Alors cela peut se passer ailleurs, mais la paralysie du siège, c'est l'assurance que les choses puissent au moins se passer ailleurs »*

O. Faure, entretien précité.

Si O. Faure a mal anticipé les effets de ses choix sur son parcours professionnel, ses propos indiquent bien la manière dont l'équilibre organisationnel et l'équilibre partisan s'articulent. Si l'équilibre organisationnel s'est définitivement sédimenté au profit du *party in the public office*, les causes de cette évolution sont à rechercher aussi bien dans la conformation institutionnelle du parti que dans les conditions d'exercice de la compétition intrapartisane : « paralyser » l'organisation centrale est également un moyen d'établir un équilibre des tensions. On retrouve par là la nécessité pour les élites socialistes de générer une configuration partisane adaptée, conciliable, avec les formes prises au tournant des années 1990 par le jeu interne :

*« On est sur deux registres différents : il y a un décalage entre les courants affichés, qui sont sur une logique parlementaire, qui se comptent, et les courants vécus qui sont les rassemblements autour des leaders pour l'investiture. En plus, la désignation du candidat à la présidentielle par les militants, cela a tout bousculé. On n'est plus dans la logique des courants comme elle existait avant : l'appareil ne suffit plus pour gagner. Alors il faut concilier des choses qui peuvent apparaître comme inconciliables. Mais si on n'y arrive pas, soit on retombe dans la crise interne, soit on n'arrive pas à dégager un leader. C'est compliqué »*

O. Faure, entretien précité.

Les deux registres évoqués ne sont pas sans renvoyer à la concurrence dans les modes d'attribution du leadership dans le parti. Qu'ils soient perçus comme problématiques renseigne sur la fragilité de la nouvelle configuration partisane qui s'élabore à partir de 1995.

### **C. Une configuration partisane multipolaire.**

Tandis que la séquence 1990-1995 constitue une phase d'expérimentation douloureuse de la déstructuration de la configuration partisane alors en place, un nouvel équilibre des tensions se dessine à partir de 1995. La nouvelle configuration partisane auquel cet équilibre renvoie se caractérise par un type inédit de production du leadership interne, raison pour laquelle on l'appellera configuration partisane multipolaire.



## 1. Vers un nouveau type d'équilibre des tensions.

L'opposition entre deux types de courants qui coexisteraient désormais au sein du PS est en elle-même révélatrice de l'hybridation organisationnelle du parti mais, également, des difficultés pour ses membres à rationaliser cette évolution. En effet, l'opposition entre références « parlementaire » et « présidentielle » est généralement utilisée par les membres du parti, quel que soit leur échelon et leur fonction, pour caractériser l'évolution de l'organisation, indépendamment du support auquel s'applique ces références :

« Le PS, c'est une machine présidentielle, pour l'élection présidentielle. Enfin, c'est comme cela qu'il est devenu, même si son essence c'est plutôt un fonctionnement parlementaire »

Y. Bodin, entretien personnel du 27 octobre 2004.

« Le PS a des présidentiables, c'est vrai. Mais dans son fonctionnement, il est toujours dans une logique parlementaire ... je veux dire ... on est toujours sur une logique parlementaire dans la pratique, même si on doit sélectionner un présidentiable »

E. Brehier, premier fédéral de Seine-et-Marne, entretien personnel du 29 septembre 2007.

« Moi je trouve qu'on se focalise trop sur la présidentialisation. Je ne suis pas sûre que ce soit comme cela que marche le PS. *Dans mon idée*, le PS, il est moins un parti de la V<sup>ème</sup> République qu'un parti de la IV<sup>ème</sup> République. Je veux dire que le PS correspond plus à un parti de la IV<sup>ème</sup> République »

Agnès, adhérente parisienne, entretien personnel du 2 octobre 2007.

En creux derrière ces jugements, apparaissent les difficultés qu'éprouvent les membres du parti à le caractériser en fonction des traits objectivés qu'ils perçoivent et des caractéristiques qu'ils estiment devoir être celles de leur organisation. Ce n'est alors pas sans raison que les interviewés, pour justifier leur propos évoquent de manière récurrente les courants. Ces groupements sont un trait constitutif de l'identité partisane<sup>1182</sup>. Constaté qu'il y en a deux types, « parlementaires » ou « présidentiels », c'est alors pointer un mode de structuration de la compétition intrapartisane fondé, d'une part, sur la logique verticale des modes d'affiliation et, d'autre part, sur une logique désormais individualisée, horizontale. Les comparaisons temporelles servent le plus souvent à formaliser une conceptualisation ressentie d'abord intuitivement<sup>1183</sup> :

« Les courants ne fonctionnent plus pareil. Cela a changé. Je pense que la bataille présidentielle, ce n'est pas nouveau. *Mais si on prend par exemple le congrès de Metz [en 1979]*, il y avait des camps très structurés derrière un candidat. Et si on n'avait pas de candidat dans son camp, on prenait position pour l'un ou l'autre. C'est ce qu'on avait fait avec le CERES. *Maintenant*, on a des candidats à l'élection présidentielle, ce n'est pas cela qui manque, mais on ne sait plus vraiment à quel camp ils appartiennent, ni même s'ils ont un camp : *tous les leaders sont sur la même motion*. [...] Si une motion, cela avait le

<sup>1182</sup> Cf. Marlière (Ph.), op. cit., chap. II, p. 149-177.

<sup>1183</sup> L'organisation est ainsi bien productrice de sens, l'intuition donnant à voir l'histoire du groupe intériorisée par ses membres, cf. Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, op. cit., p. 96.

même sens qu'avant, cela voudrait dire qu'ils sont tous d'accord ; alors pourquoi ils s'affrontent ? *Cela ne colle pas.* »

G. Toutain, entretien personnel du 28 septembre 2006.

Les courants servent donc de révélateurs pour marquer l'hybridation organisationnelle du parti. Si le PS peut être envisagé comme une entreprise partisane cartellisée, les conséquences en termes de représentations de ce qu'il est tardent à s'imposer pour les adhérents du parti, et ce d'autant plus qu'ils sont éloignés du cœur du pouvoir interne<sup>1184</sup>. La manière dont cette phase d'hybridation organisationnelle est réalisée par les élites du parti permet alors de comprendre comment se structure la configuration partisane après 1995, ce qui explicite par suite le recours à la notion d'entreprise partisane cartellisée.

Si la compétition intrapartisane s'est profondément modifiée depuis 1990, les structures fondamentales du fonctionnement du parti restent encore malgré tout largement les mêmes. C'est là que le *distinguo* entre « parlementarisation » et « présidentialisation » prend toute son importance. La proportionnelle, les pratiques intériorisées qu'elle engendre et les intérêts qu'elle garantit, ont par exemple conduit au maintien de règles du jeu formelles. Ces règles sont désormais investies différemment, bien que les élites du parti comptent sur leurs effets structurels pour préserver le jeu interne. Ainsi, si le jeu des courants repose *in fine* sur l'application stricte du principe de la proportionnelle, il est concilié avec les deux principes concurrents d'établissement du leadership partisan. Ce maintien des règles cardinales du jeu est autant un vecteur identitaire du parti<sup>1185</sup>, qu'un moyen d'assurer le jeu interne. Les conséquences en termes de fonctionnement peuvent alors être dysfonctionnelles d'un point de vue organisationnel : la paralysie de Solférino en est l'exemple. En revanche, cela a pour effet d'accroître la marge de manœuvre des élites partisans :

« *La proportionnelle est un verrou pour mettre en adéquation ce qui est et ce qui est vécu. Mais on est un parti qui est contre l'idée de tout présidentialiser. Je veux dire qu'on ne pourra jamais faire ouvertement des réformes qui seront ressenties comme une remise en cause de ce qui est la nature du parti et la présidentialisation totale, c'est impensable. C'est pour cela qu'il y a un attachement viscéral du parti pour la proportionnelle intégrale. Alors il y a des moyens de contournement qui se mettent en place. Les liens de discipline, je dirais, se sont trop relâchés. Les équipes ne fonctionnent plus de la même manière. C'est beaucoup plus individualisé, moins rigide* »

O. Faure, entretien personnel du 5 octobre 2006.

La rigidité du fonctionnement du parti est donc une nécessité. Aussi, si elle a été « assouplie », elle n'a pas été supprimée. En elle-même, elle permet à l'équilibre des tensions de se redéfinir en conformité

---

<sup>1184</sup> On a pu constater dans les entretiens que plus l'interviewé occupait ou avait occupé des positions politiques importantes dans ou hors du parti, plus il était enclin à constater et à accepter l'idée de la présidentialisation, quand dans le sens opposé, cette acceptation était beaucoup plus problématique et notamment encore jugée « contre-nature ».

<sup>1185</sup> Illustrant une opinion largement partagée dans le parti, J. Glavany estime que : « la proportionnelle, on ne peut pas y toucher. Il le faudrait peut-être, sans doute. *Mais cela fait partie de notre histoire*, le Parti socialiste d'Epinais a toujours fonctionné comme cela. *On est un parti pluraliste et la proportionnelle, c'est un gage de ce pluralisme*. On ne peut pas y toucher comme cela », J. Glavany, entretien personnel du 15 février 2006.

avec les transformations de l'économie partisane et le jeu interne tel qu'il s'est recomposé après Rennes. De là, le relâchement des liens d'interdépendance provoque de nouvelles pratiques, en témoigne la naissance des conglomerats majoritaires et, à l'intérieur de ceux-ci, des « tribus »<sup>1186</sup>. Ce terme rend compte de la transformation des courants dès lors que ceux-ci s'adaptent à une compétition intrapartisane individualisée. Cela a des effets sur la course au leadership elle-même. Les réformes statutaires qui ont permis la démocratisation s'avèrent de ce point de vue potentiellement déstabilisatrices pour le parti tout simplement car elles permettent une distinction entre l'occupation des positions de pouvoir au sein de l'organisation et le pouvoir potentiel que la nouvelle marge de manœuvre autorise aux leaders en tant qu'individualités regroupant des réseaux de soutiens plastiques. Ces deux principes de fonctionnement aux logiques antagonistes sont donc une source potentielle de blocage du parti.<sup>1187</sup> Le congrès de 2000 en fournit un exemple. Alors que trois motions se comptent<sup>1188</sup>, la synthèse n'est pas réalisée. Pourtant, pour préserver l'unité du parti – ici le déroulement du jeu intrapartisan –, tous les courants participent au secrétariat national. Le fonctionnement routinisé du parti est ainsi maintenu, quoique adapté à la nouvelle forme de la compétition intrapartisane. Cela traduit la prégnance de la culture partisane et des référents organisationnels de celle-ci. En revanche, cette évolution indique que la recomposition de l'identité organisationnelle du parti ne suit qu'avec retard ses changements effectifs, situation qui a également son intérêt.

On a vu que pour L. Jospin, le jeu entre représentations de ce que doit être le parti et ce qu'il est objectivement a constitué un moyen pour en prendre la tête. La conséquence en est cependant que les reclassements entre groupements ont pris une forme intraduisible valablement dans les rouages de l'organisation. Cette double logique d'affiliation fait ainsi de tout leadership un leadership fragile :

« C'est à la fois très simple et très compliqué à partir de [1995]. Parce que à part ceux qui se sont comptés et ceux qui appartiennent à un courant bien identifié, pour tous les autres, cela va très vite. *Pour ainsi dire, tout le monde est Jospiniste à ce moment-là* »

Ph. Bonnefoy, entretien personnel du 27 mars 2007.

Est souligné ici le fait que, dans le courant majoritaire, des sous-groupes constitués autour d'individualités existent bel et bien mais que, en revanche, tous acceptent de se rallier à L. Jospin sans pour autant chercher à exprimer une existence officielle par le biais du dépôt d'une motion<sup>1189</sup>. Le ciment de cette alliance ne peut être que précaire, en ce qu'il renvoie finalement à l'élection comme

---

<sup>1186</sup> Ce terme renvoie bien à l'assouplissement de liens de subordination entre les leaders et leurs soutiens. Cf. pour une explicitation de cette notion, Cépède (F.), D'Almeida (F.), « Les tribus socialistes aujourd'hui », *Recherche socialiste*, 13, 2000, p. 5-19.

<sup>1187</sup> La paralysie de l'organisation centrale semble ainsi devenir une condition nécessaire au bon déroulement de la compétition intrapartisane. Une lecture stricte du développement partisan en termes de choix rationnels et d'efficacité organisationnelle montre donc ici ses limites.

<sup>1188</sup> La motion A (François Hollande) qui obtient 72,94 %, la motion B (Gauche socialiste) qui réalise un score de 13,28 % et la motion C (Henri Emmanuelli) qui obtient 13,78%.

<sup>1189</sup> Laurent Baumel résume bien cette situation : « les conglomerats majoritaires, c'est une façon de récupérer sa mise sur tapis vert en évitant les risques de se compter. Cela permet de négocier une représentation dans les instances en se basant sur d'autres critères, comme le poids dans l'opinion », Laurent Baumel, entretien du 10 novembre 2004.

étalon du leadership. Cette fluidité favorise alors le passage très rapide d'une concurrence fermée à une concurrence ouverte. Après en avoir bénéficié, L. Jospin en fera les frais. Du « tous Jospinistes » de 1997 et 2000, les élites du parti vont se désolidariser de l'ancien Premier ministre, à tel point que le courant Jospin n'existe plus après 2002 qu'en référence aux soutiens « historiques » de celui-ci<sup>1190</sup>.

L'ensemble de ces évolutions génère alors une configuration partisane d'un type nouveau, une configuration partisane multipolaire. Dans la *Société de cour*, N. Elias indique que la domination de Louis XIV sur la société de cour provenait de sa capacité à jouer des affrontements entre classes en compétition au sein de celle-ci. Dans le cas du PS après 1995, ce cas de figure n'apparaît plus que comme l'exception. Le relâchement des mécanismes de solidarité interne, relâchement sans remplacement, favorise l'exacerbation du nombre de compétiteurs potentiels, lesquels peuvent investir le parti selon les deux logiques de légitimation en concurrence. Ce schéma est rendu d'autant plus possible que les jeux de marquages idéologiques et doctrinaux pèsent moins :

« *Le tronc commun est énorme entre les leaders, on n'est plus dans les courants comme avant, Metz n'est plus possible aujourd'hui. Aujourd'hui, quel que soit le socialiste qui prendra le pouvoir, on est à peu près sûr de savoir ce qu'il va faire. Il y a des nuances, des divisions sur certains points, comme l'Europe, mais dans les grandes lignes, on est à peu près tous d'accord* »

A. Bergounioux, entretien précité.

L'affadissement des liens verticaux qui structuraient le parti, rendu explicite avec les mécanismes de stratarchie, favorise l'autonomisation des leaders au niveau national vis-à-vis des contraintes organisationnelles d'élaboration de l'autorité<sup>1191</sup>. Les modalités de reconnaissance de celle-ci s'étant elles-mêmes renouvelées, la détermination du leadership est plus ouverte.

Evoquer une configuration partisane multipolaire, c'est donc insister sur les transformations à l'œuvre dans la définition de l'articulation entre équilibre organisationnel et équilibre des tensions. Désormais, la reconnaissance du leadership ne peut plus s'opérer qu'à partir du seul équilibre des tensions, en fonction des deux modes de légitimation du leadership identifiés. Or, il est « plus aisé » d'accéder à l'élite partisane en ce que cette accession n'est plus automatiquement déterminée par les mécanismes classiques de reconnaissance de ce titre : il ne sert plus de se « compter » pour devenir un membre reconnu de l'élite. L'exemple de M. Aubry illustre ce cas de figure : le poids au niveau

---

<sup>1190</sup> Ce qui vaut au niveau national, vaut également au niveau local. A Nice, par exemple, le candidat aux municipales de 2001, P. Mottard, a manqué la mairie pour moins de 3 000 voix. Pour les municipales de 2008, il ne peut se représenter au nom du PS, le premier fédéral, P. Allemand lui succédant. Au-delà du poids dans l'organisation que le poste de premier fédéral lui conférerait, P. Allemand voit surtout une explication principale à son investiture : « Mottard a perdu une élection imperdable. Il a laissé passer sa chance, c'est tout », P. Allemand, entretien précité.

<sup>1191</sup> On considère en ce sens que le mouvement de stratarchie est avant tout le produit de rapports politiques entre échelons du parti. Il n'est donc pas supposé ici qu'il y ait une absence de liens organisationnels entre ces échelons, mais simplement que l'existence de ces liens ne suffit pas à remettre en cause l'autonomie politique entre chacun d'eux : l'autonomie n'implique pas l'absence d'interdépendance, cf. Carty (R. K.), « Parties as Franchise Systems », *Party Politics*, vol. 10, 2004, not. pps. 7-9. Dans cette perspective, l'organisation centrale peut être renforcée, sans que cela remette en cause l'autonomie politique des échelons locaux. C'est d'ailleurs à cette condition que seront introduites dans l'organisation du parti des innovations technologiques telles le système informatique *ROSAM*.

national d'un dirigeant n'est plus uniquement mesuré à l'aune de sa capacité à occuper l'organisation et à structurer solidement ses soutiens dans un courant au sens classique du terme.

L'effritement des liens d'interdépendance organisés verticalement jusque-là, le développement d'un mouvement stratarchique et la mise en place des procédures de démocratie directe provoquent ainsi une autonomisation entre les échelons national et local<sup>1192</sup>, autonomisation qui se marque par la reconnaissance au niveau national d'une concurrence ouverte pour le leadership. Pour cette raison, l'organisation centrale ne peut plus jouer le rôle structurant qui avait été classiquement le sien sous la configuration partisane mitterrandienne.

La configuration partisane peut alors être considérée comme multipolaire en ce que les chances de se voir attribuer le leadership sur le parti ne résultent plus de la capacité à ordonner conjointement équilibre organisationnel et équilibre des tensions, mais de la capacité à imposer des regroupements au sein de l'équilibre des tensions entre élites aux intérêts individualisés.

Il ne s'agit plus pour un prétendant au leadership de recomposer l'équilibre des tensions autour de lui et d'investir l'organisation en ce sens, mais de garantir les positions des élites du parti et faciliter ainsi leur ralliement. Cette disjonction entre les deux équilibres facilite alors la prétention au leadership ou, plutôt, permet une recomposition plus fluide des modes d'attribution de celui-ci. Cette évolution n'induit plus, contrairement à l'équilibre partisan tel qu'il s'était jusque-là formalisé, l'existence au sein du parti d'une domination structurante. En d'autres termes, l'équilibre des tensions peut être considéré comme atteint dès lors qu'il permet aux élites de préserver leurs positions individuelles, indépendamment de la reconnaissance d'une autorité sur le parti à un leader clairement identifié. Dans cette perspective, l'autonomisation entre l'échelon national et l'échelon local prend tout son sens et explique le constat selon lequel la réussite aux élections nationales est moins déterminante pour le parti, comme l'indique la lecture de la situation politique par ce dirigeant pour qui, comme on l'a vu, « gagner ou perdre l'élection présidentielle, cela n'a plus d'importance aujourd'hui, ce n'est même pas le problème. Ce qui compte, c'est de conserver les collectivités locales »<sup>1193</sup>. La question du leadership agite de ses soubresauts permanents la vie du parti. Elle ne constitue plus intrinsèquement pourtant un problème dès lors que la configuration partisane peut continuer à fonctionner en assurant la garantie des positions électorales et internes acquises. Dans ces conditions, cette disjonction entre attribution du leadership et maintien des positions acquises renvoie

---

<sup>1192</sup> Si l'on ne rejoint pas Carty quant à son modèle du « parti franchise » fondé sur l'analogie économique (la comparaison entre partis politiques et Mac Donald's trouve rapidement ses limites), un postulat de base de l'auteur semble devoir être retenu en l'espèce, à savoir que dans un parti soumis au phénomène stratarchique, « le pouvoir organisationnel et l'autorité ne se situent finalement pas dans un seul lieu ou entre un seul groupe d'individus, mais sont largement partagés », cf. Carty (R. K.), *op. cit.*, p. 9.

<sup>1193</sup> Cette réalité est parfois mal vécue par ceux qui la constatent, comme cet assistant parlementaire, qui a préféré gardé l'anonymat, et qui constatait que : « les gars, ce sont des losers. Le soir des législatives de 2007, on avait perdu. Bon on sauve cinquante députés en plus, mais on perd. Cela veut dire que la droite a les mains libres pendant cinq ans. Et bien le soir des résultats, dans le groupe on a sorti le champagne, tout le monde était content. Ce sont des losers, ils ont intégré qu'on ne gagnerait plus à la présidentielle, et ils sont contents parce qu'ils ont sauvé leur circonscription ... Franchement, cela va au-delà du cynisme ... ».

la question de la détermination du leadership à la question uniquement de l'élection présidentielle. Or, dans cette perspective, la paralysie organisée de l'organisation facilite l'expression d'une concurrence ouverte pour l'investiture, comme l'indique la séquence 2002-2007.

## 2. L'après 2002, expression de la configuration partisane multipolaire.

Analysant les conditions qui lui ont permis d'obtenir l'investiture socialiste pour l'élection présidentielle de 2007, R. Lefebvre et F. Sawicki constatent que S. Royal a pu compter sur le ralliement massif, sinon précoce, des sous-leaders locaux. Ce ralliement s'est effectué autour de l'idée que le soutien à S. Royal était la solution la plus favorable au maintien de leurs propres positions<sup>1194</sup>. Or, l'investiture de S. Royal n'aurait pu être possible sans l'émergence de la configuration partisane multipolaire et l'ouverture de la course au leadership qu'elle induit. Il convient donc de relire la séquence 2002-2007 au prisme de cette évolution.

La dramatique défaite de 2002, où L. Jospin est éliminé dès le premier tour de l'élection présidentielle par le leader d'extrême droite, J-M. Le Pen, montre d'abord l'échec de la stratégie interclassiste telle qu'elle a été définie à travers la conclusion de la gauche plurielle<sup>1195</sup>. Avec seulement 16,2 % des suffrages recueillis et uniquement 26 % auprès des ouvriers et employés, cette défaite marque notamment les limites de la logique représentative adoptée par les élites partisanes. Le constat dressé au lendemain de la défaite montre que si la question du soutien des « classes populaires » au PS est clairement perçue comme un enjeu décisif<sup>1196</sup>, les élites du parti n'envisagent cependant pas un retour à la logique incarnative. D'abord car leurs propres propriétés sociales ne les y inclinent pas<sup>1197</sup>, pas plus d'ailleurs que les logiques « d'invisibilisation » de ces classes populaires au sein même du parti<sup>1198</sup>. La défaite d'abord, son ampleur ensuite, imposent alors une recomposition des positions internes et relancent la compétition intrapartisane. En l'occurrence, la question du leadership se trouve à nouveau posée et ce d'autant plus légitimement que L. Jospin a annoncé, dès le 21 avril au soir, son retrait de la vie politique.

La défaite ouvre donc une période de contestation susceptible de redéfinir les positions internes. Le congrès de Dijon, en mai 2003, rend compte de cette réactivation du jeu intrapartisan. Pour la première fois depuis Rennes, plus de trois motions sont ainsi déposées. Au nombre de cinq, ces motions renseignent sur la combinaison entre « parlementarisation » et « présidentialisation » du parti.

---

<sup>1194</sup> Cf. Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes*, op. cit., p. 28.

<sup>1195</sup> Sur ces élections proprement dites, voir Perrineau (P.), Ysmal (C.) (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

<sup>1196</sup> Voir par exemple Cambadélis (J-C.), *L'étrange échec*, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, n°33, 2002, J-C. Cambadélis théorise dans cet ouvrage la « thèse de l'accident » ou bien encore Baumel (L.), « A la recherche du peuple perdu », *Revue socialiste*, n°11-12, 2003, pps. 105-111. On consultera également Conan (E.), *La gauche sans le peuple*, Paris, Fayard, 2004.

<sup>1197</sup> Cf. l'origine professionnelle des membres du conseil national.

<sup>1198</sup> Cf. Lefebvre (R.), Sawicki (F.) in Matonti (F.), op. cit. La thèse de l'« accident » tendit notamment à fournir, dans cette perspective, un cadre explicatif rassurant aux dirigeants du parti.

Deux motions se distinguent d'abord par leurs ressorts inédits. Les motions Dolez et Utopia, s'identifient en effet comme des motions « militantes », ouvertement présentées contre les élites du parti, leurs pratiques et leur gestion du parti. Elles obtiennent respectivement 4,4 % et 1,1 % des voix au congrès, trop peu pour obtenir des représentants dans les instances nationales. Elles expriment cependant une dénonciation des élites du parti qui revient *in fine* à dénoncer les procédés collusifs qui régulent le jeu interne<sup>1199</sup>. Les signataires de ces motions se caractérisent par l'occupation de positions relativement dominées au sein du parti, cantonnées souvent au niveau local (la plupart ne sont titulaires que de mandats locaux ou occupent le poste de premier fédéral). L'association implicite entre leur position dominée et le titre de militants qu'ils revendiquent rend compte de la dissociation entre les échelons national et local. Leurs faibles scores renvoient cependant à une règle structurante du jeu politique interne : les positions nationales se déterminent en fonction de la légitimité reconnue à ce niveau aux porteurs de motions et aux soutiens en position dominante au niveau local que ces porteurs peuvent rallier. Là où les motions Dolez et Utopia échouent, les motions NPS (Nouveau Parti Socialiste) et Nouveau monde, recueillent en revanche respectivement 16,9 et 16,3 % des votes. Chacune d'elles s'appuie en effet sur des leaders clairement identifiés au niveau national : V. Peillon, B. Hamon et surtout Arnaud Montebourg pour le Nouveau Parti Socialiste ; H. Emmanuelli et J-L. Mélenchon pour Nouveau monde. Les signataires de ces motions sont, par ailleurs, mieux dotés en ressources politiques. Ces deux motions peuvent se lire comme l'illustration de la dimension « parlementaire » du jeu intrapartisan : leurs résultats leur permettent de s'inscrire dans le jeu interne de manière formalisée au niveau national<sup>1200</sup>. Cependant, réalisant moins d'un tiers des suffrages, elles ne peuvent remettre en cause le déroulement de la compétition intrapartisane. C'est là qu'intervient toute la spécificité de la motion A, celle du Premier secrétaire, François Hollande. Cette motion, de par ceux qui la rejoignent, empêche d'exprimer clairement la dimension parlementaire du jeu interne. En effet, elle est bien un conglomérat majoritaire : l'ensemble des leaders nationaux du parti la rejoint<sup>1201</sup> et elle est soutenue par les principaux leaders locaux de chaque fédération.

La conjonction de ces deux éléments provoque un phénomène unifiant autour de la motion qui va favoriser une maîtrise de l'organisation. Les résultats obtenus, plus de 61 % des voix, permettent en effet aux leaders soutenant cette motion de conserver le contrôle sur le parti. Celui-ci est très marqué au niveau local : 82 fédérations sur 100 sont dirigées par un représentant de cette motion. Dans cette

---

<sup>1199</sup> La motion Dolez s'intitule d'ailleurs la « motion militante » et son texte indique notamment : « La motion militante » n'est pas une motion comme les autres. Ecrite par et pour les militants, elle est née d'une volonté collective de redonner à chacun d'entre vous la possibilité d'être entendu, écouté, pris en compte dans le fonctionnement et l'orientation politique du Parti socialiste. [...] Nous sommes aujourd'hui à la fin d'un système : la fin d'un système qui meurt de ne plus savoir se remettre en cause. L'autoreproduction de nos responsables, érigée en principe de fonctionnement, a fini par rendre sourd et aveugle notre Parti. Sourd à la colère qui gronde parmi les militants. Aveugle devant les stratégies personnelles qui tuent le débat, créent des unités de façade ».

<sup>1200</sup> C'est par exemple un excellent moyen pour Arnaud Montebourg de convertir les ressources externes et les soutiens qu'il avait pu fédérer grâce à son association, la C6R.

<sup>1201</sup> Notamment L. Fabius, qui dispose d'un courant structuré, et, significativement, D. Strauss-Kahn, qui dirige un courant de fait, qui ne s'est jamais compté mais dont l'existence est reconnue par l'ensemble des compétiteurs.

perspective, la dimension « parlementaire » de la compétition intrapartisane est très largement déniée. Pour beaucoup d'interviewés<sup>1202</sup>, y compris partie prenante de cette motion, les congrès ont pour but de vider d'enjeux les congrès en tant que moment de recomposition partisane :

« On voit bien comment cela marche : être avec la motion majoritaire, c'est être garanti quasiment à coup sûr de conserver le pouvoir au niveau local. Cela veut dire qu'on ne peut pas trancher après un congrès la question du leader dans ces conditions. En gros, cela permet de conserver le *statu quo* dans le parti, et le choix d'un leader est renvoyé à un autre moment. C'est pour cela que cela est ressenti comme des arrangements, comme des alliances d'intérêts, parce que, au fond, on ne règle rien au moment du congrès. Cela ne dit pas si c'est Hollande, Strauss-kahn, Fabius ou quelqu'un d'autre qui va conduire le parti. Cela dit seulement que tous ceux qui peuvent avoir une chance, ne la remettent pas en jeu au moment du congrès, car c'est trop risqué pour eux »

E. Zunzarren, assistant parlementaire, entretien personnel du 3 mai 2007.

La notion même de contrôle du parti prend un sens nouveau : il s'agit d'empêcher l'expression à travers l'organisation d'un leadership qui contrecarre l'équilibre des tensions entre élites alliées au sein de la même motion. On comprend alors que la paralysie de l'organisation centrale devienne par elle-même une condition de production du jeu interne : y mettre fin suppose que la question du leadership soit tranchée ou en voie de l'être. Dans ces conditions, c'est bien la perspective de l'élection présidentielle qui devient le moteur de la compétition et, plus précisément, le vote d'investiture des adhérents. De cette situation résulte par conséquent une profonde inertie organisationnelle. On retrouve alors l'opposition entre les deux logiques de fonctionnement qui coexistent au sein du parti. Celles-ci peuvent alors être perçues comme dysfonctionnelles mais pour autant tout aussi inévitables :

« Tout le problème, c'est qu'au national, on ne peut pas mener une action efficace. Ce n'est pas possible parce qu'en fait il n'y a pas de vraie majorité dans le parti. *Il faut contenter tout le monde, on ne peut pas faire autrement.* Comment voulez-vous travailler dans un secrétariat national avec cinquante membres<sup>1203</sup> ? Cela va contre l'intérêt du parti comme organisation, on voit bien que notre organisation ne marche pas bien, mais cela va dans le sens des intérêts des présidentiables et de leurs équipes, tout le monde en est conscient. Tant qu'on ne résout pas la question de savoir qui est le leader, on ne peut pas fonctionner différemment, c'est un cercle vicieux »

P. Moscovici, entretien précité.

Ce blocage de l'organisation centrale n'est alors que la transcription au niveau organisationnel de l'équilibre des tensions qui structure la configuration partisane multipolaire. Cette multipolarité se manifeste notamment par la prétention des acteurs à parler au nom du parti, indépendamment des fonctions qu'ils y occupent effectivement. L'inertie organisationnelle qui a suivi le congrès de Dijon ouvre en effet une possibilité de revendications protéiformes tendant à opacifier voire nier les hiérarchies organisationnelles. Ainsi, non seulement le Premier secrétaire du parti n'apparaît-il plus

---

<sup>1202</sup> On mobilise ici davantage le point de vue des membres du parti, adhérents ou responsables, pour souligner la manière dont les transformations de l'organisation sont ressenties et mise en forme pour produire une vision cohérente du parti et de la crise qu'il travers après 2002.

<sup>1203</sup> En 2003, le nombre de secrétaires nationaux passe à 26, pour 23 responsables nationaux.



que comme un leader parmi d'autres dans la compétition intrapartisane<sup>1204</sup>, mais cette situation favorise en outre le développement des oppositions hors du strict cadre intrapartisan. Les prises de paroles externes valent tout autant que les positions internes, d'où l'impression d'une remise en cause de l'autorité hiérarchique au sein du parti :

« Au bout d'un moment, on ne sait plus vraiment qui dirige le parti. Je veux dire qu'on entend les uns et les autres, mais on ne sait plus exactement ce que le parti dit, lui. C'est parfois insupportable, on a l'impression qu'il n'y a plus de discipline, que tout le monde peut dire ou faire ce qu'il veut. Il n'y a qu'à voir pour la constitution européenne. Ce n'est pas normal dans un parti de voir certains courir les estrades et parler sans cesse dans les médias pour défendre une position contraire à ce qui a été voté par le parti. Qu'on soit pour ou contre le traité, ce n'est pas normal »

Y. Librati, entretien précité.

Produit de l'individualisation de la configuration partisane<sup>1205</sup>, cette situation est également liée, paradoxalement, aux procédures de démocratie directe, lesquelles jouent un rôle prépondérant dans la manière dont cette configuration se façonne : ces consultations apparaissent dorénavant comme structurantes dans la compétition interne et fournissent des occasions pour acter les positionnements politiques de chacun et ajuster en conséquence le jeu partisan. La campagne pour le référendum sur le traité européen de 2004 illustre cette transformation.

### 3. La « crise organisationnelle permanente » : l'exemple de la campagne sur le TCE.

A l'occasion de la ratification du traité sur l'Union européenne par référendum en 2005, François Hollande choisit de laisser aux adhérents le soin de déterminer la position du PS. L'Europe constitue en effet une source de désaccords profonds au sein du parti<sup>1206</sup>. Choisir de laisser les adhérents trancher cette question est ainsi un moyen d'entériner une position, au-delà des divergences entre dirigeants. Une campagne interne est lancée dont le but est, au-delà du résultat lui-même, de montrer le fonctionnement démocratique du parti. Un budget est même consacré à la campagne interne dont bénéficie l'ensemble des animateurs, qu'ils soient pour ou contre le traité. Les clivages qui émergent lors de cette campagne ne recoupent cependant pas les clivages institutionnalisés entre courants. Si un courant d'opposition comme Nouveau monde est contre, il est rejoint dans sa démarche par L. Fabius, pourtant membre de la motion majoritaire. L. Fabius se place en contradiction

---

<sup>1204</sup> D'où le surnom de « fraise des bois » dont François Hollande a été affublé, surnom sensé renvoyer à son manque de charisme et à son incapacité à s'imposer dans le parti comme leader incontesté.

<sup>1205</sup> Elle-même rendue possible par l'usage croissant des médias comme instrument de positionnement interne, cf. Cotteret (J.-M.), Emeri (C.), *Le marché électoral*, Paris, Michalon, 2004.

<sup>1206</sup> Cf. Lemaire-Prosche (G.), *Le PS et l'Europe*, Paris, 1990 ; Alistair (C.), « The French socialists and the European Union », *Contemporary Political Studies*, vol. 2, 1994, pps. 581-595 ou Olivier (L.), « Le parti socialiste et l'eupéanisation de l'espace de confrontation politique : le clivage national à l'épreuve du clivage sur l'intégration européenne », *Politique européenne*, n°16, 2005, pps. 157-184. Pour une perspective comparée, cf. Delwit (P.), *Les partis socialistes et l'intégration européenne : France, Grande-Bretagne, Belgique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, col. Etudes européennes, 1995 ou bien encore « Les socialistes et les élections européennes : 1979-2004 », *Notes de la Fondation Jean-Jaurès*, n°39, 2004.

avec la majorité, laquelle, derrière le Premier secrétaire, est pour la ratification<sup>1207</sup>. Le référendum interne constitue alors une occasion de tester les positions respectives des leaders au sein de la majorité. Il ne doit cependant donner lieu qu'à un test de positions. En effet, la tenue de ce référendum déconnecte le résultat du vote de toute conséquence organisationnelle directe. Le résultat n'est en cela pas envisagé par la direction comme devant remettre en cause les équilibres politiques internes, au moins dans l'immédiat. Ce référendum est ainsi un moyen d'organiser l'expression de divergences sans que celles-ci ne portent atteinte à l'équilibre des tensions. Le résultat largement favorable (58 % des adhérents pour la ratification, plus de 80 % de participation), contribue à renforcer François Hollande. En revanche, il n'a aucune répercussion en termes de composition des instances dirigeantes.

Dans cette perspective, les suites de ce vote s'avèrent plus importantes que le vote lui-même. En effet, refusant d'accepter la position du parti, les tenants du Non prennent ouvertement position durant la campagne officielle contre la ratification du traité. Niant toute discipline partisane, ils organisent leurs propres soutiens internes<sup>1208</sup> et surtout participent activement, dans des réunions publiques mais aussi à travers les médias, à la campagne contre la ratification. Au-delà des incompréhensions que ces actions provoquent dans le parti, il faut ici souligner ce qui les rend pratiquement possibles. La position de L. Fabius est exemplaire des effets de la configuration partisane multipolaire. En 2003, il est numéro deux du parti, en charge des Elus et du territoire. Il occupe donc une fonction prééminente dans l'organisation centrale, ce qui suppose le respect des positions du parti. Or, il n'en est rien. Ce choix doit se lire comme une conséquence du blocage de l'organisation centrale et de l'évasion du pouvoir qu'il génère. Si le numéro deux du parti se permet d'aller aussi directement contre la position du parti, c'est avant tout car la direction se voit déniée toute autorité. Ce déni, les adhérents qui le refusent le justifient pourtant *a contrario* : les sanctions prises à l'encontre de L. Fabius sont jugées à la fois trop faibles et, surtout, trop tardives pour être pleinement efficaces :

« C'est inadmissible, ce qu'a fait Fabius, inadmissible. Mais qu'est-ce qu'on a attendu pour le mettre dehors du secrétariat national ? Pourquoi cela n'a pas été fait tout de suite ? *Qu'est-ce qu'il faut faire pour être sanctionné ?* Pour un peu, on aurait presque dit que c'était lui la victime. Il a été démissionné trop tard, beaucoup trop tard »

E. Zunzarren, entretien précité.

---

<sup>1207</sup> Ce basculement de L. Fabius en faveur du Non fut interprété comme une marque de cynisme politique. Autant car sa sincérité fut discutée au vu de ses précédentes positions sur l'Europe, que parce qu'il remettait en cause son engagement dans la majorité du parti. La perspective des prochaines élections présidentielles n'était pas sans peser sur ce jugement, qui fut entretenu notamment par les médias, cf. *Le Monde* du 1<sup>er</sup> décembre 2004 : « Référendum du PS : le va-tout de L. Fabius ». Il n'est pas lieu de discuter la sincérité du choix de L. Fabius, mais de souligner que l'ensemble de ces éléments conduisit largement les adhérents à rejeter sa démarche comme en témoigne l'accueil qu'il reçut lors du congrès du Mans quelques mois plus tard, où il fut copieusement conspué. Derrière son positionnement, c'est en effet l'autorité du parti qui semblait menacée.

<sup>1208</sup> J-L. Mélenchon s'appuie par exemple sur son association « Pour la République Sociale », fondée fin mai 2004, association qui dépasse d'ailleurs le cadre du PS pour s'adresser aux « militants issus de divers horizons de la gauche ».

Les instances nationales ne sont ainsi plus qu'une arène parmi d'autres du jeu intrapartisan. Incapable d'imposer une prise de parole homogène vis-à-vis de l'extérieur du parti<sup>1209</sup>, la direction est contestée, notamment dans les médias. Cette mise en concurrence des prétentions à parler au nom du parti est un effet de l'émergence de la configuration partisane multipolaire. Celle-ci favorise la concurrence pour le leadership sur des bases renouvelées en ce que celui-ci ne dépend plus nécessairement d'une concurrence construite, organisée et manifestée à l'intérieur du PS. L'incapacité organisationnelle à faire émerger un leadership est alors vécue comme un facteur de crise du parti, en tant qu'il rend illisible l'action de l'organisation :

« Ce qui est dramatique, c'est que quand même, avec le référendum interne, on avait montré qu'on pouvait être très démocratiques. Et qu'est-ce qu'on retenu les gens de tous cela ? C'est que le PS, c'est un parti qui dit une chose, et des éléphants qui peuvent faire autre chose, ce qu'ils veulent, impunément ... comme si le parti ne comptait pas »

Agnès, entretien précité.

Plus précisément, ce n'est pas comme si le « parti ne comptait pas », mais comme si l'ensemble des actions et décisions prises par la direction du parti était médiatisé par un filtre empêchant toute remise en cause de l'équilibre des tensions :

« De toute façon, les dirigeants retombent toujours sur leurs pattes ... Je veux dire que quoi qu'il se passe, cela ne les empêche pas de conserver leur petit pré carré, *dans leur coin* »

Y. Librati, entretien précité.

On trouve ici pointé l'ensemble des transformations qui affectent la compétition intrapartisan et sur lesquelles repose l'équilibre des tensions : concurrence élargie au-delà de la stricte sphère intrapartisan, individualisation de la compétition interne, ceci à un échelon national distinct de l'échelon local où les mécanismes traditionnels du leadership partisan trouvent encore à s'appliquer de manière efficace. « Etre dans son coin », l'expression renvoie ici au mouvement stratarchique qui affecte le PS, sans lequel la configuration partisane n'aurait pu prendre sa forme actuelle<sup>1210</sup>. On retrouve, par là, le constat initial de R. Lefebvre et F. Sawicki, sur le ralliement des leaders locaux à la candidature de S. Royal en 2007.

\*

---

<sup>1209</sup> Si la prise de parole des dirigeants du parti a traditionnellement toujours été très libre vis-à-vis de la direction, jamais jusque-là elle ne s'était exprimée de manière aussi formalisée contre elle.

<sup>1210</sup> Raison pour laquelle on ne peut rejoindre C. Bachelot quand celle-ci estime que « la conjugaison des strates autonomes et d'une circulation *top down* de l'autorité telle qu'elle est décrite dans le modèle du parti cartel ne correspond donc pas à la réalité du fonctionnement du PS, où la compétition politique s'exerce davantage de manière transversale entre les différentes tendances » in Bachelot (C.), « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation » in Aucante (Y.), Dezé (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, op. cit., p. 403. En effet, les échelons national et local ne sont certes pas indépendants l'un de l'autre, mais leur articulation est essentiellement déterminée par leur autonomie réciproque croissante, en témoigne notamment on l'a vu les modalités d'investissement de l'échelon central et la paralysie organisée de *Central office*.

Avant d'envisager la séquence présidentielle de 2007, il faut souligner un élément fondamental de la configuration partisane multipolaire. En effet, le déroulement de la compétition interne entre 2002 et 2007 se résume à une patiente course pour l'investiture à l'élection présidentielle. Or, il apparaît bien que ce qui est vécu comme une crise du parti durant cette période (crise du leadership tout autant que de la doctrine et de la stratégie), ne peut l'être que parce que le fonctionnement de l'organisation tend à produire les conditions de son propre blocage. En ce sens, on peut considérer que la « crise » du parti est désormais consubstantielle au bon fonctionnement de la configuration partisane multipolaire. En d'autres termes, la « crise » devient un mode de fonctionnement normalisé de l'organisation socialiste. L'échec de 2007 a favorisé à nouveau un cadrage interne centré sur la rénovation. Or, parmi les « rénovateurs », le constat tiré renvoie très précisément à cet état de crise permanente du parti, laquelle est étroitement associée aux modalités mêmes de la compétition intrapartisane :

« La réélection de François Mitterrand avait laissé croire aux uns et aux autres qu'une refondation politique et intellectuelle n'était pas au fond nécessaire alors que partout ailleurs dans le monde la gauche se remettait en question. Le nuage de Tchernobyl de la mondialisation nous avait encore épargné ... Cet aveuglement, cet engourdissement, a perduré jusqu'à aujourd'hui. *Le Parti socialiste a pourri par la tête : il a cessé de voir la société telle qu'elle est et il a cessé de se voir tel qu'il est lui-même devenu : un parti sans véritables leaders et sans projet, dont les chefs témoignent d'une seule appétence : à se combattre et à se vaincre*, oubliant l'adversaire, oubliant surtout ceux qui les ont élus et attendent d'eux une parole et un projet »

G. Gorce, député de la Nièvre, extrait de *La fin du PS*, <http://gorce2007.typepad.fr/blog/2008/01/la-fin-du-ps.html>

Sur cette base, il reste alors à envisager en quoi l'investiture pour la présidentielle de S. Royal renseigne bien sur le fonctionnement de la configuration partisane multipolaire et sur ce qu'elle dit de la mutation du PS en entreprise partisane cartellisée.

## **Section 2. L'élection présidentielle de 2007 : l'aboutissement d'une mutation partisane.**

La candidature de S. Royal s'inscrit comme une conséquence non anticipée par l'élite partisane des conditions mêmes de production du jeu politique interne. En outre, l'« extériorité au parti » revendiquée par la future candidate illustre bien ce mécanisme d'ouverture de la concurrence pour le leadership et son exercice à la fois dans et au-dehors du parti. S. Royal n'aurait cependant pas pu être investie par le parti sans l'arrivée et le vote massifs de nouveaux adhérents par Internet. Il convient donc d'interroger ces deux aspects qui ont rendu la candidature Royal possible, en pointant les transformations organisationnelles qui ont permis, d'une part, l'introduction d'Internet dans la vie

du parti et, d'autre part, son utilisation à l'occasion de la campagne pour l'investiture. L'« extériorité » de S. Royal au parti doit alors être nuancée : sans les changements organisationnels entre 2002 et 2007, cette candidature n'aurait vraisemblablement pas été possible, du moins telle qu'elle s'est réalisée. Considérer cette candidature comme l'aboutissement de la mutation organisationnelle du parti implique d'explicitier les réformes organisationnelles menées au niveau national : ces réformes s'avèrent en effet contradictoires en ce que derrière l'inertie de *Central office*, elles semblent préfigurer une véritable centralisation organisationnelle. De là, le caractère inédit des adhésions par Internet à l'occasion de la campagne d'investiture pourra être précisément mis en évidence. Ceci permettra de montrer en quoi la candidature de S. Royal doit être considérée d'abord comme le produit de la configuration partisane multipolaire et, par là, comme l'expression d'un basculement organisationnel du PS irréversible.

## **§1. Derrière l'inertie politique de Solférino, la centralisation organisationnelle ?**

Si la paralysie de l'organisation centrale constitue une condition de production de l'équilibre des tensions de la configuration partisane multipolaire, l'inertie politique qui en découle n'en empêche pas moins l'introduction de nouvelles pratiques et procédures visant explicitement le fonctionnement des instances nationales. En l'espèce, après la défaite de 2002, il s'agit tout autant de réformer pratiquement *Central office* que d'offrir la preuve que la direction est capable de conduire cette modernisation. Dans une large mesure pourtant, cette ambition relève du vœu pieu, tant la volonté modernisatrice et l'inertie politique du siège se révèlent, logiquement, difficilement conciliables. Et pourtant, des innovations organisationnelles majeures verront le jour, à travers la mise en place du système informatique *ROSAM*.

### **A. Inertie et volonté modernisatrice.**

L'après-2002, on l'a vu, relance la compétition intrapartisane. Il convient alors pour la direction de donner des gages afin d'accréditer l'idée qu'elle tire les conséquences de la défaite. Aussi, au nom de la modernisation, elle va proposer une nouvelle réforme de *Central office* et recourir dans ce but à un véritable bricolage managérial conciliable avec le fonctionnement politique du siège.

#### **1. Le remède à la défaite : la modernisation de Solférino.**

Le PS affronte après le 21 avril 2002 une nouvelle période de recomposition. Le congrès de Dijon de mai 2003 constitue donc un test important pour le parti, en ce qu'il est l'occasion d'amorcer la transition entre les « années Jospin » (1997-2002) et l'élaboration d'un nouveau leadership en vue,

déjà, de la prochaine échéance présidentielle. La constitution d'un « axe majoritaire » autour de la motion Hollande témoigne de la volonté des « présidentiables » de sauvegarder l'outil partisan et ouvre la porte à sa rénovation, terme qui se substitue pour l'occasion à celui de modernisation. Conformément à la « tradition socialiste », la rénovation prônée va alors conduire les dirigeants du parti à proposer la réorganisation de Solférino.

C'est à l'occasion du Congrès de Dijon que François Hollande s'impose véritablement au poste de Premier secrétaire. Alors que son autorité dépend du soutien des présidentiables qui ont rejoint sa motion, il pose sa nouvelle direction comme le pôle de stabilité grâce auquel la rénovation du parti sera menée. Premier secrétaire depuis 1997, il entame son nouveau magistère porteur d'une image de renouveau, introduisant une rupture avec un passé proche dont il était pourtant parti prenante. C'est un Premier secrétaire en exercice depuis six ans déjà qui cherche à impulser un mouvement de renouvellement et de rénovation. Derrière l'idée de rupture implicite de ces termes, le cadrage proposé par François Hollande s'apparente à celui déjà employé en vue de la modernisation du parti dans les années 1990. Ainsi, la volonté d'apurer le passé se réalise dans le prolongement des solutions précédemment mobilisées :

« J'entre dans le congrès sur la base d'une contribution, [...] avec trois objectifs qui me paraissent ressortir de l'expression militante de ces derniers mois. Le premier objectif c'est la clarté ; clarté sur le projet [...]. Le deuxième objectif : c'est le renouvellement. Renouvellement des idées, renouvellement des pratiques, renouvellement du Parti, renouvellement des responsables. Le troisième objectif est le rassemblement des socialistes »

F. Hollande, conseil national du 18 juin 2003, *Archives Solférino*.

La position de la direction socialiste diffère cependant quelque peu de celles mobilisées après les échecs électoraux des législatives de 1978 et de 1993. Dans ces deux cas, la direction était en jeu, ce qui se traduisait par un profond renouvellement à la tête du parti. En 2003, la donne s'inverse puisque les « présidentiables » décident de faire cause commune derrière François Hollande<sup>1211</sup>. Cette alliance de circonstance déplace l'enjeu en terme de rénovation. Un double processus est à l'œuvre qui contraint la direction du parti à proposer une réorganisation du siège dans son ensemble. Processus politique, d'abord, puisque le pacte majoritaire conduit les leaders du parti à maintenir au sein des instances nationales les équilibres antérieurs : si près de la moitié du secrétariat national est renouvelée (13 sur 25), le renouvellement s'opère dans la continuité des équilibres antérieurs au congrès<sup>1212</sup>.

---

<sup>1211</sup> Cette décision des « éléphants » du parti n'a pas été sans susciter quelques remous au sein des courants les plus structurés, à l'instar de celui de D. Strauss-Kahn où le débat fut rude pour savoir s'il ne convenait pas mieux de se compter plutôt que de se laisser absorber dans la motion Hollande. En optant pour la continuité du magistère Hollande, les présidentiables ont manifestement privilégié le *statu quo*, préférant remettre à une date ultérieure l'affrontement en vue de l'élection présidentielle. L'émergence de S. Royal a, dans cette perspective, le mérite de souligner combien le maintien des équilibres internes à partir du rassemblement des présidentiables en un seul courant dominant ne saurait éviter l'apparition d'un « nouvel entrant » dans la course à l'investiture.

<sup>1212</sup> On peut mesurer la difficulté d'un tel renouvellement et de la répartition des postes en sachant que cette répartition s'effectue alors que certaines sensibilités ne se sont en réalité jamais comptées.

Processus organisationnel ensuite : la réorganisation de Solférino à partir de 1993 a, en effet, renforcé l'autonomie de l'appareil administratif du parti. Cette autonomisation a notamment permis l'institutionnalisation d'une bureaucratie centrale qui, à cette occasion, apparaît comme un organe déjà constitué, disposant de ses propres règles de fonctionnement (cf. le statut des permanents). La réforme du siège se traduit donc par une « dépendance au sentier » à laquelle les dirigeants politiques sont eux-mêmes soumis.

La conjonction de ces deux processus s'impose à la direction du parti qui propose, par l'intermédiaire de M. Valls, secrétaire national à la Coordination et à l'organisation, un projet de réorganisation du siège. Or, la période 1993-2003 avait permis à la fois de disjoindre les pôles administratif et politique de Solférino mais, également, de faire de l'administration du parti un « non-enjeu » politique. Les contraintes conjoncturelles qui pèsent sur la rénovation souhaitée en 2003 rompent cette dynamique puisque la réorganisation du siège apparaît à nouveau comme un enjeu politique, en l'espèce la preuve à fournir pour la direction que le mouvement de renouvellement est effectif :

« Nous avons déjà entamé le travail de rénovation de notre parti, mais c'est un immense chantier que nous avons devant nous si vous adoptez les objectifs qui vous sont proposés. *Notre ambition est de faire du Parti socialiste un parti de masse, représentatif de la population*, mais aussi un parti plus déconcentré, dans lequel les militants seront mieux associés aux décisions »

A. Claeys, Congrès national de Dijon des 16-18 mai 2003, *Archives Solférino*, p. 13.

Un plan de réorganisation impulsé par M. Valls est adopté, dont le but est de « rendre lisible une organisation plus souple et plus réactive en créant des entités administratives de taille réduite rassemblant sous la responsabilité d'un chef de service les permanents qui travaillent avec les secrétaires et responsables nationaux dont les thématiques sont liées »<sup>1213</sup>. Sur cette base, l'appareil administratif de Solférino est recomposé autour d'une douzaine de chefs de service chargés d'assurer une articulation plus efficace entre les pôles administratif et politique du siège. L'objectif affiché tend incontestablement à revaloriser la fonction de coordination et d'impulsion de l'instance nationale. D'un point de vue strictement organisationnel cependant, cette refonte de l'organigramme marque un point d'arrêt du cycle de professionnalisation de Solférino. En effet, la décennie précédente était caractérisée par une recherche d'efficacité centrée sur la centralisation des ressources bureaucratiques, comme en témoigne la constitution en 1997 de quatre pôles composés de services et devant permettre la coordination plus étroite de l'activité du siège. Or, un mouvement inverse est impulsé en 2003, avec la création des chefs de service. Cette déconcentration des responsabilités se manifeste par l'attribution à un nombre plus élevé de permanents du statut de cadre. Or, cet émiettement de la chaîne décisionnelle, phénomène bureaucratique finalement classique, souffre de l'inadéquation entre l'élargissement du statut de cadre et le rôle pivot qui est dévolu à ces personnels dans l'articulation

---

<sup>1213</sup> M. Valls, conseil national du 11 octobre 2003, *Archives Solférino*, p. 7.

entre les pôles administratif et politique du siège : la promotion professionnelle n'est pas accompagnée d'une redéfinition de l'activité des permanents que cette promotion suppose. L'effet contre-productif de la réforme apparaît alors pleinement : les permanents sont revalorisés mais ne disposent pas des délégations d'autorité correspondantes. Pis, et il est possible en cela de parler de la fin du cycle de professionnalisation de Solférino, la réforme fragilise l'autonomie du pôle administratif du siège, étant donné que l'émiettement de la chaîne décisionnelle tend à favoriser l'intervention des responsables politiques dans l'activité des permanents. Or, cette évolution organisationnelle n'est pas sans poser problème dès lors que, justement, les instances nationales du parti sont soumises à une incontournable inertie politique.

## 2. Un « bricolage managérial » : la composition du secrétariat national en 2005.

La teneur de la réorganisation de Solférino en 2003 illustre la prégnance chez les dirigeants du PS d'une logique managériale qui structure désormais leur manière d'appréhender le fonctionnement de l'organisation centrale et rend compte également de la transformation des fonctions de *Central office*. En effet, le recours à cette logique masque mal l'inertie politique qui frappe Solférino. Plus exactement, le management comme producteur de normes de fonctionnement semble d'autant plus sollicité et valorisé que les instances nationales sont soumises à une inertie politique de plus en plus profonde. Le « recours au management » avait permis à la direction du parti dans les années 1990 de renforcer l'autonomie administrative du siège, sans que cela influe sur le fonctionnement politique des instances nationales proprement dites. Vouloir faire fonctionner Solférino comme une entreprise, c'était donc repenser l'articulation entre les deux sphères qui composent le siège et professionnaliser l'appareil partisan. Après 2002, la direction veut dépasser l'opposition entre ces deux sphères. Chacune d'elles doit fonctionner de manière rationnelle, sans quoi c'est l'efficacité de Solférino dans son ensemble qui est remise en cause :

« On peut dire ce qu'on veut sur les permanents et leur inefficacité. Mais, au bout d'un moment, il faut bien voir qu'ils ne font que refléter l'inefficacité de la direction politique. Avoir une entreprise efficace, cela veut dire aussi que l'on ait des dirigeants efficaces, c'est-à-dire non seulement des dirigeants qui font leur travail mais qui en plus ont les moyens de le faire, y compris politiques. C'est là le problème, c'est cela qu'on n'arrive pas à faire »

A. Claeys, entretien précité.

A première vue, la composition du secrétariat national issu du congrès du Mans, en 2005, tient compte de cette préoccupation. En effet, l'organigramme de la direction subit une modification substantielle. Le secrétariat national est décomposé en trois pôles : Activités du parti, Vie du parti et Activités internationales. Le premier pôle regroupe les secrétariats nationaux thématiques et le second, essentiellement les secrétariats nationaux fonctionnels. Cette thématisation inédite semble donc accrédi- ter la volonté de rationaliser le siège. Pourtant, cette évolution doit se lire, bien au contraire,



comme une tentative pour rationaliser un mode de fonctionnement qui en est dépourvu : les trois pôles sont élaborés avant tout pour donner à voir une cohérence qui, dans la pratique, se révèle inexistante. Cette inexistence est, tout simplement, due au nombre considérable de secrétaires nationaux qui, en 2005, ne sont pas moins de 98.

Congrès	1979	1985	1990	1993	1997	2003	2005
Secrétaires nationaux fonctionnels	8	8	8	8	7	6	10
Secrétaires nationaux thématiques	8	7	6	12	18	20	37
Secrétaires nationaux adjoints	4	15	14	20	8	23	51
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>49</b>	<b>98</b>

*Tab. 8-2. Nombre de secrétaires nationaux du PS de 1979 à 2005.*

Le Tableau 8-2 montre l'inexorable élargissement du secrétariat national des années 1970 à aujourd'hui. On constate que ce ne sont pas les congrès marqués par des affrontements entre courants qui conduisent à une augmentation du nombre de secrétaires nationaux mais bien ceux où l'unanimité est recherchée : en 1990, le secrétariat national ne comprend que 28 membres quand, en 1993, ils sont 40. Le congrès du Mans se révèle ici exemplaire puisque le nombre de secrétaires nationaux y est doublé (de 49 à 98). Une telle augmentation ne témoigne donc pas d'une rationalité managériale mais d'abord d'une rationalité politique : il s'agit d'assurer une représentation optimale des sensibilités de l'« axe majoritaire ».

La thématization de la direction centrale rend compte de l'approche de plus en plus segmentée de l'action politique des dirigeants socialistes mais aussi, et surtout, de l'inertie politique qui est recherchée. L'augmentation brutale du nombre de secrétaires nationaux ne peut, en l'espèce, que se révéler inefficace. Un ordre de grandeur l'illustre à lui seul : les 130 à 150 permanents doivent répondre aux sollicitations de 98 secrétaires nationaux ! En d'autres termes, la logique managériale appliquée à la direction nationale ne vise en réalité qu'à produire une perception du fonctionnement de l'instance qui masque l'impossibilité concrète de produire une impulsion politique collective véritable<sup>1214</sup>. Ce fonctionnement de la direction nationale illustre le bricolage managérial utilisé pour masquer l'inertie politique à laquelle celle-ci se trouve inévitablement soumise.

<sup>1214</sup> Y compris sans les secrétaires nationaux adjoints, le secrétariat national comprend encore 47 membres, soit autant qu'en 2003 et presque deux et demi fois plus qu'en 1970.

**Encadré 12. Ordonner l'éparpillement politique : l'organigramme du Secrétariat national de 2005 (hors SNA).**

François HOLLANDE, Premier Secrétaire  
François REBSAMEN, Coordination

I- Pôle Activités du Parti

Affaires sociales et emploi.	Institutions et Justice.
Agriculture.	Laïcité.
Culture.	Logement.
DOM-TOM.	Mer.
Économie, fiscalité.	Santé.
Éducation.	Questions de société.
Enseignement supérieur et Recherche.	Sécurité.
Entreprises.	Services publics.
Environnement et au développement durable.	Solidarité urbaine.
Études, Experts.	Transports.
Femmes.	Territoires.
Formation professionnelle.	

II- Pôle Vie du Parti

Fédérations.	Rénovation du Parti.
Élections.	Acteurs sociaux, Université d'été.
Élus.	Organisation.
Communication.	Expression du Parti.
Relations extérieures.	Porte-parole.
Développement du Parti.	Riposte.
Formation.	Maison des élus.
Vie associative.	Président du CESC.

III- Pôle Activités Internationales

International.	Nord-Sud.
Projet europe.	Euro-Méditerranée.
Droits de l'Homme.	Défense.
Mondialisation.	

Pourtant, alors que les mécanismes de décision collective sont bloqués sous l'effet du nombre, une réforme fondamentale de l'organisation centrale socialiste est introduite : quand politiquement Solférino est une machine grippée, l'introduction du système informatique *ROSAM* initie une véritable centralisation dont les élites du parti elle-même semblent avoir mal mesuré l'ampleur.

## **B. ROSAM : la centralisation « à couvert ».**

La défaite de 2002 est le point de départ d'une restructuration chargée de doter Solférino d'un outil informatique performant. Cette restructuration a pourtant été réalisée dans une très large mesure non pas contre les dirigeants du parti, mais bien sans eux. Elle renseigne sur le processus de changement de l'organisation socialiste. Elle renvoie en effet non seulement à une redéfinition profonde des rapports entre les échelons national et local du parti, mais également au type de rapports à l'électorat que le parti entretient désormais. La somme de ces évolutions rend compte ainsi de la transformation du PS en entreprise partisane cartellisée.

### **1. La centralisation par les instruments : la mise en place de ROSAM.**

La rénovation ne pouvait être que limitée par l'inertie politique du siège. En revanche, la décision de la direction de doter le parti d'un système informatique traduit une tendance de fond au sein du PS :

« 2002 a été un véritable traumatisme. On ne pouvait pas ressasser cela pendant cinq ans et ne pas avoir un outil qui nous permettrait de ne pas perdre l'élection à deux voix par bureau de vote. Il fallait qu'on ait un outil pour mobiliser, *2002 a montré qu'on ne pouvait pas rester comme cela*. Il y avait cette volonté politique qui reposait aussi sur un constat : on voulait mobiliser en même temps, on ne savait même pas où étaient passés les adhérents de 2002. ROSAM, cela devait nous permettre de *travailler de manière rigoureuse, d'avoir un suivi* du parcours de l'adhérent. C'est important parce qu'on avait le sentiment après 2002 qu'on avait eu une vague d'adhésion importante mais qu'on n'avait plus retrouvé la trace de ces adhérents dans nos listings et on n'avait aucun moyen de savoir techniquement où ils étaient passés. C'était important pour nous car on ne savait pas s'ils avaient été reçus en section, enregistrés, accueillis, s'ils étaient partis. Et puis après, *il y avait aussi ce paradoxe du parti très démocratique*, qui organise des votes dans des conditions exemplaires, avec des isolements par exemple, sans procuration par contre<sup>1215</sup>. Alors on organise des choses phénoménales et on se retrouve à chaque fois au lendemain des votes avec une *presse houleuse, qui dénonce des suspicions ou des tricheries* et cela, ce n'est plus acceptable. La finalité de ROSAM, c'était de changer tout cela »

C. Filot, permanente au secteur fédération, entretien personnel du 5 mars 2007.

La défaite de 2002 est donc l'occasion de repenser des modes de fonctionnement inconciliables avec les attentes vis-à-vis de l'organisation. L'interrogation sur le nombre d'adhérents n'est, en l'espèce, pas anodine : l'échec de L. Jospin au premier tour est considéré comme un camouflet en ce qu'il résulterait d'abord d'une mauvaise mobilisation de ses électeurs par le parti. L'idée que l'élimination au premier tour s'est finalement jouée à « deux voix par bureau de vote », fait ressortir la nécessité d'une mobilisation plus structurée du parti. A cet élément conjoncturel, se surajoute un élément de fond : celui de la signification des procédés de démocratie interne. Les propos de C. Filot sont édifiants de ce point de vue : ces procédés ne valent qu'en ce qu'ils expriment à

---

<sup>1215</sup> Cette précision de la part de l'interviewée est importante : elle exprime une des conditions d'expression du vote individuel dans le parti, encore soumis au tropisme de l'engagement personnel et physique de ses adhérents.

l'extérieur du parti une logique démocratique. Autrement dit, ils n'ont pas seulement une portée interne, mais également une valeur démonstrative qu'il faut garantir vis-à-vis de l'extérieur du parti. Le système *ROSAM*<sup>1216</sup> doit donc réaliser techniquement deux types de fonctionnalités : permettre une mobilisation accrue des adhérents du parti, assurer la sincérité des votes internes.

Au confluent de ces deux objectifs, *ROSAM* renvoie à la structuration verticale du parti et à l'articulation entre les échelons national et local. L'impossibilité pour le siège de savoir exactement combien de nouveaux adhérents post-21 avril 2002 ont rejoint le parti est révélateur de la faiblesse organisationnelle de *Central office*. Cette réalité rend compte du pouvoir des fédérations qui jusque-là maîtrisent encore les adhésions. Constaté les dysfonctionnements par rapport aux procédures de vote interne est alors un moyen efficace pour remettre en cause cette distribution du pouvoir. L'approche technicienne mobilisée pour résoudre ces dysfonctionnements permet à l'organisation centrale d'imposer la réforme, non sans d'après négociations avec les fédérations :

« Les fédérations avaient leurs propres fichiers d'adhérents et le National avait le sien, *SIBEZ*. Les échanges se faisaient donc par documents papiers. *Ce système engendrait beaucoup d'erreurs et une grosse perte de temps. C'était peu fiable.* A Dijon (au congrès de 2003), on décide de mettre en place un fichier centralisé qui soit une compilation des fichiers des fédérations et qui leur apporte de nouvelles possibilités de travail en uniformisant les outils à dispositions de l'ensemble des fédérations. On a pu jouer sur le fait que tout le monde était conscient qu'on avait beaucoup de retard. Il y avait une grosse demande des petites fédérations car leurs faibles moyens ne leur permettaient pas d'avoir un *outil performant*. Pour beaucoup, elles en étaient encore à Excel dans le meilleur des cas. Beaucoup avaient encore un petit cahier ... En 2003 ! »

C. Pilot, entretien précité.

Envisagé par la direction comme un outil de contrôle des adhésions, *ROSAM* est initialement limité à cette tâche exclusive : si les fédérations acceptent une nationalisation du fichier d'adhérents, elles imposent de conserver à leur échelon les fonctionnalités liées aux adhésions. Elles obtiennent d'abord de pouvoir continuer à déterminer librement la part fédérale des cotisations<sup>1217</sup>. Elles imposent ensuite que la péréquation ne soit pas recalculée à partir du nombre d'adhérents constaté au niveau national. Elles obtiennent enfin que des fonctionnalités puissent être rajoutées en fonction des spécificités de chacune d'entre elles. Le nouveau système informatique n'a été accepté que lentement : mis en place en 2005, il est finalement adopté par 95 fédérations en 2006. Celles-ci renâclent en effet à se voir dépossédées d'une prérogative fondamentale :

« Au début, les fédérations étaient réticentes. Elles ne *voulaient pas voir* l'apport que pouvait constituer *ROSAM*. C'est lié au fait qu'elles perdent une totale liberté sur les adhésions, mais c'est justement ce à quoi devait servir *ROSAM*, parce que les fédérations, avec *ROSAM*, ont été obligées de faire un effort de rigueur. On va dire les choses comme cela. Outre les effets d'annonce lors des congrès, il y avait aussi

---

<sup>1216</sup> Selon Emmanuel Manganneau, en charge de la maintenance du système, « *ROSAM*, c'est un intranet avec un accès extérieur en quelque sorte », E. Manganneau, entretien personnel du 5 mars 2007.

<sup>1217</sup> Le produit des cotisations des adhérents se répartit en deux voire trois fractions : une part nationale incompressible, actuellement de 16€, une part fédérale donc librement déterminée par ces dernières, voire une part pour les sections, selon les fédérations.

des problèmes avec les adhérents qui ne recevaient pas leur carte, l'hebdo, ... Aujourd'hui, c'est plus rigoureux : pour être répertorié, il faut avoir payé une cotisation et qu'on en trouve la trace dans *ROSAM* »

I. Simma, Responsable de service au secteur Fédération, entretien personnel du 22 mars 2007.

### **Encadré 13. Les fonctionnalités de ROSAM comme outil de négociation.**

Discuter des usages d'une innovation technique est décisif pour évaluer les changements qu'elle induit vis-à-vis de ces rapports de pouvoir préétablis entre les protagonistes. La phase d'expérimentation de *ROSAM* illustre ce procédé de négociation. C. Filot se rappelle ainsi comment les fédérations ont pu se « laisser convaincre » de l'utilité du nouveau système de gestion des adhésions : « Les concessions des grosses fédérations, c'était à propos de tout ce qui relève des logiques locales. Pour exemple, le premier fédéral des Côtes d'Armor, Morin, avait un fichier dans lequel il avait l'appartenance de ses adhérents aux syndicats des eaux. Pourquoi ? Car l'eau, c'est un sujet sensible en Bretagne et donc lui il avait besoin par moment de pouvoir lister l'appartenance de tel ou tel adhérent à tel ou tel syndicat. C'était une spécificité locale donc il était important que Morin trouve une solution annexe dans la mesure où on ne pouvait pas implémenter dans *ROSAM* une partie entière dédiée au syndicat des eaux quand cela ne concerne qu'une fédération. Finalement, il a fait un fichier à part, le fichier de référence étant et devant rester *ROSAM*. Ces fichiers parallèles, ils sont possibles, nous on ne doit pas interférer là, la seule condition, c'est qu'une demande soit faite à la CNIL et ensuite qu'il y ait un droit de rétractation ».

L'implantation d'un fichier central des adhésions renforce considérablement *Central office* et induit une centralisation de l'organisation socialiste d'autant plus importante qu'elle remet en cause un des principes structurants du fonctionnement du PS. Cette centralisation technique ne conduit cependant pas, pour l'instant, à une centralisation politique de l'organisation. La disjonction entre le contrôle du nombre d'adhérents et ses conséquences notamment financières (cotisations, péréquation) laisse une marge de manœuvre toujours conséquente aux leaders locaux pour maîtriser le jeu intrapartisan à cet échelon. La structure décentralisée du parti n'est par conséquent pas remise initialement en cause et *ROSAM* n'est donc, dans un premier temps, envisagé que comme un support logistique permettant de fournir des outils de mobilisation plus efficaces :

« Il faut qu'on arrive à avoir un siège professionnel, une organisation professionnelle pour être efficace politiquement. Il faut qu'on dote le parti, à tous ses échelons d'outils de mobilisation politique pour assurer la présence du PS sur tout le territoire, pour que tout le parti puisse servir de plate-forme logistique. Q : Est-ce que cela ne va pas encore renforcer le poids des élus locaux, qui font vivre les fédérations ? C'est le risque, il faut éviter que l'organisation ne devienne plus qu'une plate-forme logistique au service des élus, qu'elle ne soit plus que cela ; le parti ne peut pas être que cela ; mais de toute manière, une organisation plus efficace, c'est un objectif qu'on doit atteindre, c'est incontournable »

P. Moscovici, entretien précité.

L'échec de 2002 permet à la direction d'introduire une nouveauté instrumentale, *ROSAM*, dont la justification repose sur la recherche d'une meilleure efficacité organisationnelle et sur une rationalité axiologique porteuse de valeurs nouvelles, ici l'efficacité et la transparence. Signe cependant du faible pouvoir de *Central office*, cette réforme n'est rendue possible que par un mécanisme de conversion des représentants fédéraux par rapport à l'utilité de l'outil proposé,

conversion étroitement liée à l'assurance que cet outil ne remet pas en cause les rapports de pouvoir sédimentés entre les échelons de l'organisation<sup>1218</sup>.

Cependant, *ROSAM* est utilisé de manière croissante par les fédérations pour améliorer la gestion de leurs fichiers. En effet, l'adhésion au PS suppose, théoriquement, qu'un bulletin national d'adhésion<sup>1219</sup> soit renseigné en section de telle sorte que ce bulletin et la perception du règlement de la part nationale de l'adhésion permettent l'inscription de l'adhérent dans le fichier national, validant définitivement l'adhésion. Le fichier national est donc une compilation des fichiers fédéraux. La centralisation de l'organisation n'est ici, initialement, que formelle. Elle acquiert pourtant une nouvelle dimension dès lors que les fédérations, soucieuses d'exploiter leur base de données, cherchent à créer des fonctionnalités du système. La conversion au système n'est ainsi qu'une première étape, la seconde, qui renforce la centralisation de l'organisation, débutant quand les fédérations désirent se saisir et exploiter leur base de données. La centralisation apparaît ici nettement de par les conditions d'accès et de mise en œuvre de l'exploitation de ces données. En effet, les permanents de Solférino maîtrisent parfaitement l'outil technique, à l'inverse des responsables fédéraux. L'expertise technique inégalement partagée crée par conséquent un renversement dans les rapports entre les échelons partisans :

« Nous, on a vendu *ROSAM* en disant que c'est un outil, pas un gendarme. Cela a été long, mais on a inversé la tendance. On a mis en place un logiciel qui pouvait inspirer des inquiétudes notamment par rapport à son efficacité. Aujourd'hui, on a des fédérations qui nous appellent pour rajouter tel ou tel module, on est sollicité de toute part<sup>1220</sup>. Le pari est gagné parce que justement, de toute part, on commence à imaginer des déclinaisons de l'outil. On a impulsé *ROSAM*, le parti se l'est approprié »

Ph. Bonnefoy, entretien précité.

La gestion et la maîtrise de *ROSAM* nécessite, en effet, un savoir faire technique que seuls les permanents du parti maîtrisent pleinement. Ceux-ci sont d'ailleurs conscients du pouvoir politique que confère l'instrument technologique au siège du parti :

« Le national est de plus en plus central. Mais est-ce que c'est délibéré ? On n'avait pas mesuré l'impact de *ROSAM* quand on a mis en place le fichier. Tout ce qui se fait aujourd'hui découle de cet outil dont on s'est doté. Mais politiquement, cela n'a pas été envisagé comme cela au départ. Personne ne l'aurait accepté et puis cela intervenait après 2002, et là, tout le monde était d'accord pour qu'on développe un outil de mobilisation du parti plus efficace. La centralisation politique, c'est un effet de l'outil technique, mais on n'en a pas encore tiré toutes les conséquences. Loin de là »

I. Simma, entretien précité.

---

<sup>1218</sup> Dans les fédérations comptant peu d'adhérents et peu d'élus, le passage au nouveau système de fichier pouvait s'effectuer plus rapidement : « Cela n'a pas posé de problème pour nous, on s'y est plié facilement, d'autant que cela a bien aidé le responsable fédéral des adhésions », P. Allemand, entretien précité.

<sup>1219</sup> Cf. Annexe 7 p. 626.

<sup>1220</sup> Comme la possibilité de décliner des notices individuelles d'adhésion à l'intention des sections par exemple.

#### Encadré 14. E. Manganneau, un nouveau type de permanent ?

La professionnalisation de Solférino s'est traduite, depuis les réformes de 1993 par la redéfinition de la profession de permanent et par l'introduction de nouveaux modes de fonctionnement de l'appareil. La logique managériale a conduit à introduire de nouvelles manières de travailler au sein du siège. *ROSAM*, de par ses spécificités techniques a été l'occasion de recourir à un nouveau type de personnel, les prestataires de services. Pour mettre en place ce système, le parti a fait un appel d'offre, le point important étant d'assurer la maintenance et la sécurisation des données. Une société, *Idéal X*, remporte le marché et élabore le système. E. Manganneau, salarié de cette entreprise est chargé de le développer. Il acquiert un rôle stratégique dans l'architecture du système informatique. Concrètement, il travaille quatre jours par semaine à Solférino, dispose de son propre bureau fermé, à l'intérieur duquel fonctionne le serveur. *ROSAM* est mis en service en 2004. Très rapidement, E. Manganneau mesure l'importance de sa fonction : non seulement il maîtrise techniquement l'outil, mais est informé de données essentielles sur celui-ci. Il est, en outre, le seul à s'occuper de la maintenance. Il démissionne alors de sa société pour s'occuper de *ROSAM*. Il crée pour cela sa propre entreprise, *Gextranet*, laquelle vit quasi exclusivement de l'exploitation du système informatique socialiste. Parfaitement intégré à l'équipe<sup>1221</sup>, rien ne le distingue apparemment des autres permanents : rien n'indique dans son bureau l'existence de son entreprise, il travaille quasiment tous les jours au parti. Pourtant, il est bel et bien « différent » d'eux en ce qu'il ne doit sa position qu'à ses compétences techniques et que, surtout, il n'est pas salarié du parti, mais chef d'entreprise. Les transformations technologiques imposent donc une recomposition des modes d'affiliation au parti. La technicisation des fonctions se surajoute à la managérialisation des rapports de travail au sein du siège. L'individualisation des parcours et l'ajustement au développement de nouvelles fonctions du siège produisent ainsi une recomposition des modes d'affiliation des permanents au parti, une entrepreneurisation qu'E. Manganneau a parfaitement intériorisée, alors même qu'elle pose globalement problème aux salariés du siège. Il ne conçoit jamais durant l'entretien son activité comme l'expression d'un engagement politique, mais revient au contraire à plusieurs reprises sur la spécificité de sa situation, situation qu'il mesure parfaitement en ce qu'il en saisit le pouvoir qu'elle peut lui procurer. Un rapport contractuel au parti remplace ainsi un rapport vertical de soumission et de remise de soi au parti. « Permanent à part », E. Manganneau ne voit plus son horizon professionnel limité à sa fidélité à l'organisation socialiste, contrairement encore à de nombreux permanents du parti.

La question sous-jacente est donc de savoir comment ce pouvoir s'inscrit dans le fonctionnement politique de l'organisation. Le caractère paradoxal de la mise en place de *ROSAM* apparaît pleinement au niveau de l'articulation, au sein du siège, entre les permanents et les responsables politiques du parti. Ainsi les conditions d'utilisation du système ont été étroitement encadrées<sup>1222</sup>. Il s'agit de prémunir le système d'une exploitation politique directe<sup>1223</sup>. En d'autres termes, le système *ROSAM* a été conçu pour fonctionner indépendamment du jeu politique interne. C'est d'ailleurs à cette condition que l'outil informatique a pu être introduit :

« La plupart des dirigeants politiques n'ont découvert *ROSAM* qu'à l'occasion du vote interne à l'investiture de 2007, parce que c'est nous qui étions chargés d'établir les listes de votants. C'était la première fois qu'on nous confiait cette tâche et c'est là que beaucoup de dirigeants nous ont découverts. Il y a plusieurs membres du bureau national qui sont venus nous voir, qui nous ont contactés pour qu'on

<sup>1221</sup> Pendant l'entretien, plusieurs permanents viennent le chercher car ils l'attendent « pour aller manger ».

<sup>1222</sup> Au niveau national, seules neuf personnes ont accès, via un code, à la base de données, parmi lesquelles les permanents en charge du système

<sup>1223</sup> On mesure ici les transformations par rapport à la gestion du fichier interne dans les années 1970. Les permanents en charge de *ROSAM* ont tous signé une clause de confidentialité. Ceux qui ont été interrogés insistent sur ce point. Signe de cette confidentialité, ils ont tous refusé de communiquer le nombre exact d'adhérents du parti.

leur explique comment cela marche. Ils commencent tout juste à se rendre compte des implications que cela a sur la vie du parti et des fonctionnalités dont on peut disposer »

E. Manganneau, entretien précité.

Les conditions politiques d'impulsion et d'élaboration de ce système informatique ont donc été provoquées par une direction soucieuse de disposer d'un outil logistique à même de fournir une connaissance du nombre exact d'adhérents du parti. Cet objectif semble avoir été autosuffisant en ce qu'il n'a pas été prolongé par des logiques de contrôle du parti. La faible appétence des dirigeants socialistes pour cette question « d'intendance » souligne combien l'introduction de l'outil est conçue de manière déconnectée par rapport aux jeux de pouvoir internes. Autrement dit, il ne semble pas qu'ait eu lieu de véritable réflexion entre responsables sur les conséquences organisationnelles, et donc par suite politiques, en termes de centralisation du parti, d'où l'empirisme dans la gestion de l'outil informatique<sup>1224</sup>. En ce sens, les permanents en charge de l'outil ont une vision de ses usages possibles dont ne disposent pas encore les responsables politiques :

« Aux Fédérations, on est dans un secrétariat national historiquement sensible, pourtant on a une vraie autonomie par rapport aux politiques. En même temps, *les politiques ne se rendent pas bien compte* du coup de l'outil qu'on a dans les mains. Pour l'instant, on n'utilise absolument pas tout le potentiel technique de *ROSAM*. Les possibilités ne sont pas infinies, mais presque. Et là, on voit bien que les politiques, ils sont encore en train d'apprivoiser l'outil en fonction des contraintes politiques »

C. Filot, entretien précité.

Effectivement, les utilisations systématiques de la base de données dans un but de mobilisation sont encore aujourd'hui extrêmement rares. En 2007, seuls quelques mails sont envoyés aux adhérents, notamment pour les informer de réunions publiques. En revanche, aucun mail par envois ciblés, aucune diffusion de messages ou de mots d'ordres n'est encore réalisée vers la communauté partisane<sup>1225</sup>. Bien que disponible, l'instrument d'action n'est donc pas encore pleinement exploité : il convient d'abord d'en garantir l'usage le plus neutre possible dans le cadre de la configuration multipolaire. Ainsi, la mise en place du nouveau fichier des adhérents a constitué une première étape. La seconde est, actuellement, en train d'être négociée. Il s'agit de l'instauration d'une cotisation unique pour l'ensemble des adhérents, quelle que soit leur fédération. Suite au succès de l'adhésion à

---

<sup>1224</sup> Alors qu'on lui soumettait l'hypothèse que l'existence de *ROSAM* pouvait favoriser la professionnalisation qu'il appelait de ses vœux, P. Moscovici s'écria : « Oui, c'est vrai qu'il y a cela, mais bon, pour l'instant on ne voit pas encore très bien à quoi cela sert concrètement », P. Moscovici, entretien précité.

<sup>1225</sup> Sur l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation voir la présentation générale de Ward (S.), Gibson (R.), Nixon (P.), « Parties and the Internet. An overview » in Gibson (R.), Nixon (P.), Ward (S.), *Political Parties and the Internet. Net Gain ?*, London, Routledge, 2003, p. 11 et svtes. Sur les partis aux Etats-Unis, on consultera aussi Farmer (R.), Fender (R.), « E-Parties : Democratic and Republican State Parties in 2000 », *Party Politics*, vol. 11 (1), 2005, pps. 47-58. Sur la France, cf. Sauger (N.), « Les partis sur le Net : première approche des pratiques virtuelles des partis politiques français » in Serfaty (V.) (dir.), *L'Internet en politique. Des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pps. 179-193. A l'occasion de la campagne présidentielle, l'équipe de S. Royal a utilisé ces moyens de communication, ainsi que l'envoi de SMS mais sans user du fichier des adhérents du parti. Sur les techniques de l'équipe de campagne, cf. *Libération* du 1<sup>er</sup> mai 2007.



20€ par Internet, une commission pilote étudie cette solution<sup>1226</sup>. Cette réforme, si elle venait à aboutir, priverait en effet les fédérations d'une de leurs plus importantes prérogatives. Cependant :

« On s'est vite aperçus que *ROSAM*, c'était un vrai outil de recentrage vers la direction. *Le temps où les grosses fédérations faisaient n'importe quoi en termes de cartes, ce temps sera bientôt révolu*. Le seul problème, c'est que pour que les fédérations l'acceptent, il faut que ceux qui les tiennent soient certains de ne pas [en] perdre le contrôle. »

Ph. Bonnefoy, entretien précité.

La centralisation organisationnelle en gestation renvoie ainsi au processus de stratararchie qui touche le PS et à une conception de l'organisation en premier lieu comme dispensatrice de ressources techniques de mobilisation<sup>1227</sup>. Ces évolutions sont toutefois significativement pensées indépendamment de la compétition intrapartisan. Autrement dit, elles soulignent un rapport nouveau à l'organisation socialiste de la part de ses responsables, lesquels l'envisagent de manière croissante comme un « prestataire de services », indépendamment des rapports de force politiques qu'elle peut traduire<sup>1228</sup>. Ces évolutions donnent à voir le PS de manière croissante comme une entreprise partisane cartellisée, ainsi qu'on en a défini les traits.

On ne peut ici que constater les processus organisationnels en cours, dont on peut supposer qu'ils annoncent de manière souterraine l'aboutissement de la mutation organisationnelle qu'a connu le parti depuis le début des années 1990. Un élément a, incontestablement, accéléré ce processus : la mise en place de l'adhésion au parti par le biais d'Internet. A cette occasion, l'ensemble des dirigeants du parti, quel qu'en soit l'échelon, a pu expérimenté le rôle de *ROSAM* dans la vie du parti. Avant d'envisager cette accélération du processus de changement du parti à l'occasion de l'investiture de 2007, il convient d'envisager, au préalable, le consensus qui s'est opéré dans le parti autour de la nécessité de doter le PS de *ROSAM* : celui de l'acceptation d'une démocratie d'opinion.

## 2. *ROSAM*, la « démocratie d'opinion » et l'organisation socialiste.

L'utilisation de *ROSAM* génère indubitablement une centralisation technique de l'organisation. Néanmoins, les rapports de pouvoir entre les échelons national et local ne se sont pas recomposés sur cette base. Cette absence de recomposition est contre intuitive en ce que la maîtrise des adhésions a toujours constitué un point nodal dans les relations internes du parti. Il convient alors

---

<sup>1226</sup> Deuxième étape qui a trouvé une première concrétisation à l'occasion de la réforme des statuts votée en 2008 puisque le principe d'une cotisation unique a été adopté par les adhérents.

<sup>1227</sup> Le mouvement de centralisation organisationnelle ne vise pas à modifier la structure du pouvoir interne mais à rendre au contraire le fonctionnement de l'organisation le plus efficace possible *dans ce cadre*. Pour cette raison, on préfère conserver ici le terme de stratararchie plutôt que celui de « fédéralisation » de R. Koole : ce dernier tend en effet à minorer l'autonomie des échelons locaux et à donner une vision uniformisée des rapports entre les différents échelons du parti, alors que ceux-ci sont au contraire marqués par la diversité, en témoigne le poids très inégal des fédérations dans la reconnaissance du leadership interne (cf. les « Bouches-du-Nord »). Cf. Koole (R.), « Cadre, Catch-all or Cartel », *op. cit.*, p. 518.

<sup>1228</sup> Cf. P. Moscovici qui soulignait le risque que « l'organisation du parti ne devienne plus qu'une plate-forme logistique pour les élus ».

d'expliquer ce « non-effet » de la réforme organisationnelle, pour mieux envisager ce que celle-ci dit du fonctionnement actuel du PS.

*ROSAM* a été, de toute évidence, conçu en premier lieu pour influencer au niveau national, et non dans les rapports entre le national et le local, bien qu'il ne soit pas malgré tout sans effets sur ceux-ci. En conséquence, *ROSAM* n'a pas été élaboré pour remettre en cause cet invariant de la compétition intrapartisan qu'est le rôle premier des fédérations dans la constitution des équilibres politiques internes. Si, dans une configuration partisane multipolaire, l'équilibre des tensions implique un centre faible, un tel équilibre suppose une marge de manœuvre effective et donc préservée à l'échelon fédéral. Or, *ROSAM* peut remettre en cause l'autonomie des leaders locaux, pourtant ces derniers ne l'envisagent pas comme une menace pour celle-ci. En d'autres termes, la modification organisationnelle n'est pas perçue comme une menace pour l'équilibre des tensions :

« Pour que *ROSAM* soit indiscutable, il faut forcément que cela renforce le national, il faut centraliser. Cela permettrait de ré-étalonner le poids des fédérations entre elles. Par contre, on ne peut pas faire dans la composition du conseil national une stricte répartition arithmétique. *Les fichiers sont un élément objectif* de la discussion, pour autant, ils ne constituent pas la discussion. On est dans un parti, un parti cela a forcément ses spécificités ... *Et les spécificités politiques comptent au moins autant que les éléments objectifs* »

C. Pilot, entretien précité.

Dès lors, la fonction politique de *ROSAM* se situe ailleurs, plus précisément dans les conditions de production du leadership à l'échelon national. On retrouve ici une des raisons qui ont conduit à la mise en place de ce système : la transparence dans les procédures de vote internes. Ce qui est en jeu avec ce système, c'est bien l'intégration définitive et incontestable des procédures de démocratie directe. *ROSAM* est d'abord, et avant tout, conçu comme un outil devant garantir que ces procédés produiront bien les effets attendus de ces consultations, à savoir la sincérité et la transparence des votes. Cependant, le recours au vote direct des adhérents induit un rapport nouveau au leadership partisan. Derrière le vote direct, c'est en effet une logique d'opinion qui tend à s'imposer à l'intérieur du parti pour la détermination du leadership national. *ROSAM* est l'outil qui va permettre l'expression pleine et entière de cette logique d'opinion en ce qu'il permet de distinguer l'usage des adhésions dans un cadre strictement intrapartisan (siège-fédérations) et un usage déconnecté de ces logiques proprement internes.

Les usages d'un outil technique révèlent ses conséquences politiques pratiques. En l'occurrence, il n'est rien moins qu'anodin que ce soit à l'occasion du vote d'investiture pour l'élection présidentielle de 2007, avec la mise en place des adhésions par Internet, que *ROSAM* soit apparu comme un outil incontournable et qu'il ait été véritablement « découvert » par les élites du parti. Il faut y voir une conséquence non anticipée de l'élaboration laborieuse de la configuration partisane multipolaire. En l'espèce, la détermination du leadership sur le parti s'est effectuée, en 1995,

par le recours aux procédés de démocraties directes. Là, la logique d'opinion, c'est-à-dire la détermination d'un choix interne en fonction directement de ses effets attendus à l'extérieur du parti, s'est matérialisée dans une pratique intrapartisane. Cette immixtion d'une logique d'opinion a été rendue nécessaire par l'expérimentation des blocages de la précédente configuration partisane, ce qui nécessitait que de nouvelles procédures de détermination du leadership soient élaborées. En d'autres termes, celles-ci devenaient indispensables au bon fonctionnement du parti. Or, l'échec de 2002 appelle une réponse organisationnelle. *ROSAM* s'inscrit dans cette perspective : cet outil doit permettre l'expression la plus large possible des adhérents, sans que leur mobilisation ne remette directement en cause les équilibres internes maîtrisés grâce aux conglomerats majoritaires. Si la clôture du parti sur lui-même est désormais perçue comme un réel problème, il faut que des nouveaux modes de fonctionnement soient mis en place pour la contourner. La démocratisation est perçue comme le moyen d'y parvenir. On anticipera ici quelques peu sur le paragraphe suivant pour montrer comment les adhésions Internet et leur association à l'investiture présidentielle indiquent la conversion des dirigeants du parti à cette logique d'opinion, dans un cadre strictement national.

En 2007, *ROSAM* est utilisé, pour la première fois, afin d'élaborer les listes de votants à l'investiture présidentielle. La procédure n'est alors pas une nouveauté radicale, impression que l'ampleur de la vague d'adhésions et le résultat du vote pouvaient conforter, mais bien le prolongement du mouvement entamé dès 1990. Rares sont pourtant les acteurs politiques qui ont vu alors dans cette procédure l'aboutissement d'un mouvement antérieur<sup>1229</sup>. Ceux qui font ce lien insistent néanmoins sur le temps long de la réforme, dont ils datent alors inmanquablement le début en 1990 :

« *ROSAM*, cela a permis de rendre incontestable l'investiture à la présidentielle. Cela a validé un nouveau système dans le parti ... Avec Royal, on constate, on est dans la découverte de ce phénomène. *Mais en fait, on le savait déjà*. Ce qui se passe avec Royal, au fond, c'était déjà vrai au moment de la compétition entre Jospin et Emmanuelli. Donc, ce qui se passe avec Royal, c'est que ce n'est finalement pas quelque chose de nouveau. Ce qui est différent avec Royal [par rapport à L. Jospin], c'est qu'elle part de rien ou quasiment. [...] *Cette ouverture sur l'opinion, c'est un constat. On ne peut pas critiquer le constat*. Plus le panel est large, plus on se rapproche du panel de nos sympathisants, c'est normal. En soi, cela n'a rien de choquant, l'idéal serait que le panel de nos adhérents soit identique à celui de nos sympathisants. [...] *Il faut se rendre compte que le parti s'est beaucoup transformé*. Le PS aujourd'hui ne peut plus se penser *stricto sensu* dans les limites étroites d'une organisation à 100 000 adhérents à l'ancienne. Depuis Rennes, le parti s'est beaucoup démocratisé. A Rennes, un homme égal une voix et depuis on n'a cessé de démocratiser la vie interne. On l'a fait parce qu'on ne pouvait plus fonctionner comme avant. Ce qui se passe aujourd'hui, c'est une étape considérable, mais *une étape de plus dans un processus de démocratisation engagé à Rennes et qui conduit inexorablement à l'ouverture du parti* »

J. Salvator, entretien personnel du 15 mars 2007.

---

<sup>1229</sup> Il faut voir dans ce cas de figure une validation de J. Lagroye qui insiste bien sur le fait que les rationalisations des pratiques ne sont jamais concomitantes aux pratiques concrètes elles-mêmes et que l'action des individus produit des effets institutionnels que ces individus n'anticipent pas ou de manière très imparfaite, cf. Lagroye (J.), *La vérité sur l'église catholique*, op. cit.

*ROSAM* révèle donc la mise en forme, à travers l'usage d'un dispositif technique, de nouvelles pratiques induites par les conditions de production de la configuration partisane multipolaire. S'objectivent à travers les usages de ce système informatique les règles de fonctionnement renouvelées du parti et les contraintes à concilier entre le fonctionnement de la compétition intrapartisane et l'objectif électoral attendu. La démocratisation des votes internes et l'usage qui est fait de ce droit constituent alors une solution pour concilier ces évolutions contradictoires. Ceci souligne un phénomène remarquable quant au processus de changement de l'organisation socialiste : désormais l'équilibre organisationnel ne saurait être uniquement l'expression de l'équilibre des tensions. Cette disjonction se marque par les attentes des élites du parti vis-à-vis de l'organisation : cette dernière n'est plus conçue comme devant influencer sur les rapports établis entre les échelons du parti et entre les groupements en compétition. Ainsi, pour les élites socialistes, l'organisation doit avant tout servir à développer une « plate-forme logistique » au service des élus, un outil permettant d'assurer une « continuité de service ».

La conversion à la « démocratie d'opinion » et la mise en place d'instruments d'action devant la matérialiser rendent compte, en définitive, du processus de changement de l'organisation socialiste et de sa transformation en entreprise partisane cartellisée. Cette transformation n'implique pas pour autant que les représentations en vigueur dans le parti se modifient. En réalité, produit de la configuration partisane multipolaire, l'évolution organisationnelle n'est pas appréhendée dans cette perspective, d'abord parce qu'elle est masquée par la perception première de ce qu'elle permet, à savoir le respect de l'équilibre des tensions.

Ce décalage entre les transformations objectives du parti et la conscience que ses membres en ont explique pourquoi la désignation de S. Royal à l'investiture de 2007 a été appréhendée comme le symbole d'une rupture avec l'organisation traditionnelle du jeu interne, quand elle n'est en réalité que l'expression même des changements qui l'ont affectée. Il convient donc de s'interroger, pour terminer, sur la phase d'investiture de 2007. En creux, il s'agit de constater, derrière la rupture apparente, le basculement organisationnel irréversible faisant du Parti socialiste une entreprise partisane ouverte à la démocratie d'opinion.

## **§2. La candidature de S. Royal : un basculement organisationnel irréversible.**

En 2006, la campagne annuelle d'adhésion du PS connaît de substantielles modifications puisque pour la première fois l'adhésion par Internet est autorisée, et ce à un tarif peu élevé : 20€. En outre, l'adhésion permet de participer au vote d'investiture du candidat à l'élection présidentielle. Le succès de l'opération a pris largement de cours les dirigeants du parti puisque ce ne sont pas moins de 80 000 nouveaux adhérents qui rejoignent un parti qui en comptait jusque-là 135 000, soit une hausse de 59 %<sup>1230</sup>. Ce « raz-de-marée » totalement inattendu pour les dirigeants souligne déjà en lui-même les effets de la conversion du PS à la logique d'opinion. L'investiture de S. Royal à une majorité très confortable, alors même qu'à l'inverse de ses adversaires, D. Strauss-Kahn et L. Fabius, elle ne bénéficie pas du soutien d'un courant, conforte le sentiment que le PS entre dans une nouvelle phase de son histoire. Par leur présence et par leur vote, les adhérents Internet illustrent l'ampleur des transformations de l'organisation socialiste. Il convient pourtant de s'interroger sur les effets potentiels de cette campagne d'investiture, notamment du point de vue de la compétition intrapartisan. On reviendra donc d'abord sur la mise en place de la réforme Internet dans le parti, avant d'envisager la campagne de S. Royal comme le révélateur de la nature organisationnelle contemporaine du PS.

### **A. Etre un parti de militants à l'heure d'Internet.**

L'introduction de l'adhésion par Internet pose la question de la redéfinition des frontières du parti et donc des règles du jeu de la compétition interne. Il apparaît alors que la conversion à la « démocratie d'opinion » n'est tolérable qu'en ce qu'elle ne remet pas en cause les représentations en vigueur dans le parti et, à travers elles, les règles cardinales du jeu politique interne. Tout l'enjeu de la réforme consiste donc à en retraduire les effets en fonction des mécanismes d'accession au leadership partisan. A cette aune, l'idéal militant du parti est abondamment sollicité, exprimant la tension entre une volonté d'ouverture des frontières partisans et la nécessité de garantir leur effectivité.

---

<sup>1230</sup> Le secrétariat national au NTIC a fait conduire une enquête sur les nouveaux adhérents, laquelle établit même quelques comparaisons avec les données obtenues dans l'enquête CEVIPOF de 1998. On y apprend que l'âge moyen du nouvel adhérent Internet est de 43,4 ans contre 57 ans en 1998. Un tiers des nouveaux vivent dans une ville de plus de 100 000 habitants. 54 % d'entre eux sont titulaires d'au moins un bac +3, contre moins de 40 % en 1998 et 9,3% de la population française en 2005. 46 % des nouveaux sont des cadres de la fonction publique, des professions intellectuelles et artistiques ou cadres d'entreprise, contre 13 % d'employés et 3 % d'ouvriers. 90 % n'ont jamais été membres d'un parti avant cette adhésion. Chiffres extraits de « Les Nouveaux adhérents socialistes du PS ? Qui sommes-nous ? », Enquête du secrétariat aux NTIC, mai 2006.

## 1. Internet et « démocratisation » du parti.

Le caractère rapproché de la réforme et ses effets sur l'organisation (il ne s'est écoulé que quelques mois entre l'adoption du principe de l'adhésion par Internet et la désignation du candidat à la présidentielle) permet d'envisager la manière dont l'introduction d'Internet a été préparée, acceptée et utilisée. Un paradoxe apparent de cette réforme est bien que sa principale bénéficiaire, S. Royal, l'a utilisée comme un moyen de pallier son absence de soutiens internes<sup>1231</sup>. Ce cas de figure va à l'encontre des repères et prévisions généralement admis dès lors que l'investiture à l'élection présidentielle est envisagée<sup>1232</sup> : elle ne dispose pas d'un courant, n'a jamais été un des principaux leaders du parti, n'y a jamais occupé de responsabilités internes importantes<sup>1233</sup>. Face à elle, D. Strauss-Kahn, qui dispose d'une véritable équipe et, surtout, L. Fabius, à la tête de son courant depuis 1990, font figure de favoris, en ce qu'ils ont investi l'organisation et structuré le jeu interne autour de leur candidature. Or, au terme de la campagne interne<sup>1234</sup>, S. Royal l'emporte largement, avec près de 61 % des suffrages exprimés<sup>1235</sup>. Les deux tiers de ces voix proviennent des nouveaux adhérents. Ce résultat renvoie à la question des effets d'Internet et aux pratiques distanciées que cet outil générerait : Internet affaiblit-il les liens de solidarités intrapartisans et, par là, l'organisation elle-même<sup>1236</sup> ?

L'échec de 2002 a imposé l'idée d'une nouvelle étape dans la démocratisation du parti. La campagne d'adhésion Internet donne corps à cette volonté, tâche complexe puisque l'utilisation d'une fonctionnalité particulière est prioritairement envisagée – la possibilité pour les adhérents Internet de désigner le candidat à l'élection présidentielle – avant même que l'intégration de l'outil Internet dans les rouages de l'organisation n'ait été précisée. Dans un premier temps, V. Feltesse, secrétaire national aux NTIC avait souligné « l'importance de la parfaite maîtrise [des NTIC] par l'organisation du PS », préconisant notamment « l'attractivité du site national, un fichier électronique, l'équipement des fédérations en sites, en blogs en fichiers électroniques [...] pour se recentrer concrètement sur deux objectifs de court terme : la rénovation du site et l'équipement des fédérations »<sup>1237</sup>. Initialement, procédure d'adhésion interne et désignation du candidat à l'élection présidentielle ne sont pas pensées

---

<sup>1231</sup> A l'inverse de l'exemple fourni par la célèbre « leçon d'écriture » de C. Lévi-Strauss, ce ne sont pas les leaders « naturels » du parti qui ont su capter et bénéficier principalement de cette innovation qu'ils ont pourtant eux-mêmes accepté d'introduire, mais bien S. Royal qui a su voir dans cet outil l'instrument technique à même de réaliser sa stratégie de distanciation vis-à-vis du parti. Cf. Lévi-Strauss (C.), *Tristes tropiques*, Paris, Pocket, 2005 (1<sup>ère</sup> éd. 1955), not. p. 347.

<sup>1232</sup> Le caractère inattendu de la candidature Royal et, plus encore, son succès, se mesure par exemple au traitement journalistique qui lui est consacré. A. Duhamel, journaliste politique, publia un ouvrage près d'un an avant l'investiture, dans lequel il brossait le portrait des candidats socialistes potentiels. S. Royal n'y figurait pas, cf. Duhamel (A.), *Les prétendants 2007*, Paris, Plon, 2006.

<sup>1233</sup> Mis à part, on l'a vu, le poste de présidente du conseil national, en 1994.

<sup>1234</sup> Démonstration de la logique d'opinion, des débats publics furent organisés et retransmis par LCP.

<sup>1235</sup> Sur l'investiture de S. Royal, voir Dolez (B.), Laurent (A.), « Une primaire à la française. La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *RFSP*, vol. 57 (2), 2007, p. 133-161.

<sup>1236</sup> Cf. Fabien Granjon pour qui : « L'entre-soi militant ne serait plus indissociablement communautaire et sociétaire, et l'adhésion ne serait plus forcément synonyme de renforcement d'une identité collective » : Granjon (F.), « Engagement distancié, critique sociale par projets et usages d'Internet » in Serfaty V. (dir.), *L'Internet en politique. Des Etats-Unis à l'Europe*, op. cit., p. 361.

<sup>1237</sup> V. Feltesse, Plan de Travail du secrétariat national aux NTIC, compte-rendu du SN du 11 janvier 2006.

de manière consubstantielle. C'est pourtant ainsi qu'elles sont appréhendées par la direction. La campagne nationale d'adhésion de 2006 organisée par J. Lang insiste sur la nécessité d'élargir « la base démocratique de notre futur(e) candidat(e) à l'élection présidentielle »<sup>1238</sup>. A travers l'inscription d'Internet dans la vie du parti, ce sont donc tout à la fois les mécanismes organisationnels et les pratiques des membres du parti qui sont confondus. Un glissement s'opère, puisque ce ne sont plus les procédures d'adhésion qui sont synonymes de démocratisation, mais bien davantage leur inscription dans un processus de sélection des dirigeants politiques en vue des échéances électorales<sup>1239</sup>.

Il convient de concilier cette volonté d'élargir les possibilités d'adhésion avec les statuts du parti. La procédure d'adhésion par Internet adoptée lors du conseil national du 11 mars 2006 répond à un double impératif : assurer la transparence de la campagne d'adhésion (vérifier la sincérité des listes), tout en associant les fédérations. L'adhésion par Internet soulève en effet un dilemme : elle s'effectue techniquement directement au parti par le biais de son site quand, statutairement, les procédures de votes internes ont pour base territoriale les sections et que les listes de votants relèvent des fédérations. Un des enjeux du conseil national est donc de réaffirmer cet impératif statutaire, tout en assurant un contrôle à partir de l'échelon national. Les logiques partisans jouent ici à plein à partir des représentations de la nature militante postulée du parti. Pour la direction<sup>1240</sup>, l'inscription des nouveaux adhérents dans un parcours militant classique apparaît comme un « imprévu statutaire » pouvant constituer un frein pour la candidate, ce que les soutiens de L. Fabius tentent d'exploiter quand la certitude est acquise que les adhésions Internet sont largement favorables à la députée des Deux-Sèvres<sup>1241</sup>.

Le conseil national confie alors à une instance régénérée pour l'occasion, le bureau national des adhésions (BNA), la charge de contrôler les adhésions enregistrées dans *ROSAM*. Une nouvelle fonctionnalité du système informatique est développée dans ce but, permettant de concilier le caractère techniquement national de l'adhésion par Internet et l'intégration en section via les fédérations. Phénomène inédit, la procédure retenue pour les adhésions entre le 9 mars et le 1<sup>er</sup> juin<sup>1242</sup> se déroule d'abord à l'échelon central : « Après réception par le National de la confirmation du règlement de la personne, le siège informe la fédération qui valide l'adhésion dans *ROSAM* en déclenchant la

---

<sup>1238</sup> J. Lang, CR du SN du 25 janvier 2006.

<sup>1239</sup> Cet impératif renvoie également à la concurrence que se livrent les organisations partisans : « Même les cadres [du parti] les plus réticents ne peuvent pas ne pas aller dans le sens de ce qui se passe en Europe au niveau des partis. *Il y a un peu un sens de l'histoire des adhésions*. C'est lié à notre survie ... Quels que soient les chiffres, l'UMP a mené une campagne d'adhésion qui a fonctionné et tout le monde sait que c'est dans ce sens-là qu'il faut aller », I. Simma, *Ibid.*

<sup>1240</sup> On ne reviendra pas sur les raisons qui ont permis à S. Royal de se présenter plutôt que son conjoint d'alors, François Hollande, pourtant Premier secrétaire. Au-delà des rapports entre les personnes, il faut rappeler que les conséquences du référendum sur l'Europe se sont révélées dévastatrices pour l'autorité du Premier secrétaire, nuisant considérablement à son statut de candidat naturel du parti.

<sup>1241</sup> On évoque le courant fabiusien car celui-ci été le seul à contester ouvertement cette procédure, Strauss-kahniens et, surtout, Royalistes, s'en accommodant.

<sup>1242</sup> Date de clôture initiale de la campagne d'adhésion, qui sera repoussée à décembre devant l'ampleur du mouvement. Les adhésions pouvaient se faire par Internet mais aussi par téléphone, courrier ou prise de contact directe dans les sections ou fédérations. Ces trois dernières possibilités représentent environ 10 % des adhésions.

procédure d'édition de la carte d'adhérent. [...] Pour respecter les règles de territorialisation des adhérents dans une section [...] la fédération devra prendre contact avec les nouveaux adhérents recensés dans le système *ROSAM* et les inviter à se rapprocher de la section la plus proche de leur domicile pour y être présentés »<sup>1243</sup>.

Les affrontements intrapartisans rebondissent alors non plus sur la question actée du vote, mais sur sa sincérité. Pour cette raison, le BNA se voit confier une nouvelle tâche : contrôler et valider les listes électorales en vue de l'investiture du candidat socialiste, en liaison directe avec les BFA chargés, au niveau fédéral, d'établir les listes de membres. A la centralisation des procédures techniques répond donc la réhabilitation d'une instance chargée d'assurer le consensus interne autour de la réforme. La nouvelle tâche confiée au BNA s'explique principalement par la volonté de la direction du parti d'associer la procédure technique à l'idée de neutralité politique<sup>1244</sup>. La transparence revendiquée masque en fait l'usage politique de l'insertion d'Internet dans la vie du parti : ce ne sont plus les effets de la réforme qui sont discutés, mais bien sa mise en oeuvre, que le BNA doit garantir<sup>1245</sup>. Pour cette raison d'ailleurs, le bureau est finalement composé à la proportionnelle des motions du congrès du Mans (9 membres de la motion 1, 3 chacune pour les motions 2 et 5)<sup>1246</sup>.

A la nationalisation de l'enjeu que constitue la désignation du candidat à l'élection présidentielle se surajoute donc celle des procédures de votes internes. Le choix du candidat à l'élection présidentielle apparaît désormais déconnecté des clivages internes. Ainsi, la compétition entre courants se recompose, ce qui renvoie aux évolutions de la forme partisane elle-même. Le débat sur la reconnaissance du statut de membre et, implicitement, sur la question de l'habilitation par l'ancienneté à participer au vote d'investiture, illustre ces transformations : si le droit de participer aux investitures internes devient un critère premier dans la définition statutaire de ce qu'est un adhérent, cela suppose aussi que les courants « apprivoisent » cette évolution.

## 2. Dire l'adhérent Internet : militant à part ou à part entière ?

Alors que l'adhésion par Internet, acte par nature déterritorialisé, remet fondamentalement en cause les modalités de reconnaissance de la qualité d'adhérent, cette question a été éludée par la direction, au profit d'une lecture centrée sur la nécessaire « ouverture du parti » et sa

---

<sup>1243</sup> Circulaire interne du 14 mars 2006.

<sup>1244</sup> En l'espèce, la transparence de la réforme est donc liée à l'idée que les listes d'adhérents sont élaborées en « toute sincérité ». Il s'agit par conséquent pour la direction de fournir la preuve que les adhésions se réalisent bien ainsi. Cette obligation illustre le fait qu'Internet ne saurait en tant que tel garantir la sincérité d'une procédure électorale, bien qu'il réduise les capacités de manipulations (traditionnelles) possibles. Pour une mise en garde contre les « vertus » du vote par Internet, cf. Enguehard (C.), « Vote par Internet : failles techniques et recul démocratique », *rapport interne hal-00181335*, octobre 2007, présenté par le réseau DEL.

<sup>1245</sup> Une des premières décisions du BNA sera d'invalider l'adhésion d'un dixième des membres de la fédération de l'Hérault, « bastion » décrié d'une gestion clientéliste des adhésions.

<sup>1246</sup> Y siègent ceux qui sont identifiés par C. Bachelot comme les négociateurs de ces courants, cf. Bachelot (C.), « La culture d'organisation au Parti socialiste » in Haegel (Fl.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, col. Références, 2007, pps. 172 et svtes.



« démocratisation ». En 2006, l'afflux anticipé des nouvelles adhésions était perçu comme ne devant pas bousculer la compétition interne<sup>1247</sup>. Initialement d'ailleurs, c'est une vision profondément économiste de l'acte d'adhésion qui est sollicitée : l'adhésion Internet, par la facilité de la procédure, s'apparente à un acte de consommation des internautes. Envisagée sous un angle essentiellement quantitatif, cette « offre promotionnelle »<sup>1248</sup> n'appréhende donc pas les problèmes statutaires que l'adhésion par Internet implique :

« 2006 a été une année faste : on allait voter sur le projet et la désignation du candidat à l'élection présidentielle. [...] On a fait un *super packaging*. On a fait une *offre commerciale* avec l'adhésion à 20 € comme *produit d'appel* la première année. On a fait la campagne d'adhésion sur ce thème et tous ceux qui ont adhéré en ligne pensaient que cela suffisait pour pouvoir voter. *Le problème avec cette procédure, c'est qu'on a trompé les gens*. On leur a dit qu'ils pouvaient adhérer en ligne alors qu'en réalité, ce qu'ils ont fait, c'est une demande d'adhésion. Mais eux croyaient adhérer. *On a un peu forcé la vente*. [...] Quand on a lancé la campagne, il n'était plus question de présentation en section, ce qui n'est pas statutaire, mais sur le moment cela n'a pas été soulevé ».

J. Salvator, entretien personnel du 23 mars 2007.

L'argumentation quantitative évacue la question de l'intégration des nouveaux adhérents dans le parti. Les contraintes de communication qui guident la campagne d'adhésion (un bandeau sur le site affirme : « adhérer, c'est voter ») déterminent la manière d'appréhender la réforme et ses conséquences. Par une sorte d'effet cliquet, les promesses de l'adhésion par Internet ne peuvent plus être remises en cause, ce qui contraint, dans un second temps, les responsables du parti à trouver une solution de compromis quant au respect de questions statutaires d'abord éludées. Ce problème se pose en effet suite à l'entrée en campagne de S. Royal<sup>1249</sup>, alors que la réforme est déjà engagée. Le constat s'impose que le mouvement devient difficilement contrôlable dans un fonctionnement organisationnel peu à même d'absorber un tel afflux<sup>1250</sup>. Le relatif consensus quant à l'innovation organisationnelle se fissure avec l'arrivée non anticipée des 80 000 nouveaux adhérents, arrivée qui vient brouiller les calculs partisans. Les équipes en compétition, et en premier lieu le courant fabiusien, s'affrontent alors autour de la réinscription de l'adhésion Internet dans un cadre statutaire contraignant. Il s'agit de « refermer » les frontières de l'organisation en réintroduisant une distinction entre adhérents et non-adhérents fondée sur les procédures classiques d'adhésion. La figure du militant est abondamment sollicitée par les dirigeants opposés à la réforme. Ceux-ci arguent d'une dénaturation du parti, qui deviendrait un « parti de supporters » :

« Personne ne doutera, bien sûr, que nous sommes favorables à une campagne massive d'adhésion dans le pays. [Mais] un clic, un petit billet, tu votes, salut et à un de ces jours ! Voilà la perspective que

---

<sup>1247</sup> Les dirigeants les plus optimistes tablaient sur 20 000 nouvelles adhésions tout au plus.

<sup>1248</sup> CR du bureau national du 9 mars 2006.

<sup>1249</sup> Cf. Dolez (B.), Laurent (A.), « Une primaire à la française. La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *op. cit.*, p. 136 : « Dès décembre 2005, elle est, selon l'IFOP, « la meilleure candidate pour représenter le Parti socialiste » aux yeux des sympathisants PS, [et] début mai, elle a créé un écart définitif avec ses principaux concurrents socialistes, puisqu'elle est la « meilleure candidate » pour un sympathisant socialiste sur deux ».

<sup>1250</sup> Le secteur fédérations, qui validait au niveau national les adhésions, fut même contraint d'embaucher des CDD pour parvenir à éculer les nouvelles adhésions dans un délai raisonnable.

nous sommes aujourd'hui réduits à proposer à nos concitoyens au nom de la rénovation. *Mon ambition serait que toutes celles et tous ceux qui vont nous rejoindre soient des militants à part entière, et non des militants à part.* [...] Puisque maintenant, promis, craché, juré, rien de ce qui est proposé n'est contraire à nos statuts, personne ne verra d'inconvénient, je pense, à ce que la circulaire [sur la mise en place de la réforme] s'y réfère. Je propose donc un amendement, [...] qui dirait ceci : « Afin de garantir une totale transparence, les dispositions des statuts nationaux, en particulier [l'article] 2.1.3, [et] le 2.1.4, sur l'information et les présentations en sections, [ainsi que] le 3.4, sur la durée d'adhésion avant de pouvoir voter, seront scrupuleusement respectés durant le déroulement de la campagne d'adhésion. »

P. Popelin, représentant fabiusien, conseil national du 11 mars 2006, *Archives Solférino*.

Dans une large mesure, la contre-attaque des Fabusiens apparaît comme une bataille d'arrière-garde. Certes, ceux-ci parviennent à faire inscrire le respect des statuts dans la circulaire du 14 mars régissant la réforme. D'ailleurs, la direction ne discute pas la vocation militante du parti, mais cherche à montrer que les difficultés pour adhérer constituent un véritable frein au développement du parti, raison pour laquelle il convient de proposer des modes d'adhésions alternatifs :

« *Est-ce que c'est si simple d'adhérer au Parti socialiste ? Est-ce qu'on est sûr, quand on envoie sa lettre, cela a dû vous arriver quand même, les uns et les autres, parce que, avant d'être adhérent du Parti socialiste, on n'est pas adhérent du Parti socialiste, donc à un moment, on fait son choix. On envoie sa lettre, est-ce qu'on est sûr qu'on reçoit une réponse ? Pas toujours. Est-ce qu'on est sûr qu'on va être présenté en section rapidement ? Pas toujours. Et notamment, avant les élections législatives.* [...] Avant d'être adhérent du Parti socialiste, il faut envoyer... Est-ce qu'on accueille suffisamment bien les militants du Parti socialiste qui veulent nous rejoindre ? Je ne le crois pas. *Donc cette méthode-là, elle va nous permettre d'être déjà adhérent du Parti socialiste quand on aura décidé de l'être* »

F. Hollande, conseil national du 11 mars 2006, *Archives Solférino*.

Cependant, l'ambiguïté entretenue sur le site du parti quant aux modalités d'adhésion a déjà permis d'enregistrer près de 70 000 adhésions fin mai 2006<sup>1251</sup>. La question statutaire intervient ainsi à contretemps<sup>1252</sup> puisque le parti communique déjà sur l'adhésion par Internet comme moyen suffisant pour pouvoir voter. Autrement dit, la barrière à l'entrée qu'aurait pu constituer l'affichage des contraintes statutaires ne peut plus être mobilisée quand le processus d'adhésion est déjà lancé depuis plus d'un mois. La question de la militance de ses membres du parti souligne l'imprévision de dirigeants unanimement surpris par l'ampleur d'un phénomène qui a provoqué une profonde recomposition des positions internes au sein de l'organisation socialiste. La réforme facilite non seulement l'accès au parti mais pose donc également la question de l'économie des pratiques militantes en son sein.

Le fait que S. Royal apparaisse rapidement comme la grande bénéficiaire de ce mouvement d'adhésion va ainsi en quelque sorte « remettre de l'ordre » dans l'appréhension politique du phénomène et sa constitution en enjeu politique : régler précisément l'accès au parti devient un moyen rationnel de réintroduire une continuité organisationnelle favorable à la prolongation des

<sup>1251</sup> 68 000 exactement selon les chiffres présentés lors du secrétariat national du 31 mai 2006, *Archives Solférino*.

<sup>1252</sup> Dès décembre 2006 l'organisation de la réforme avait été achevée par les permanents qui en avaient la charge.

rapports de force internes. Les dirigeants du parti réintègrent donc cette nouveauté dans des pratiques classiques d'organisation afin d'appréhender plus aisément le faisceau inédit de contraintes qui pèse désormais sur leur action. Ainsi, si les modalités de la compétition intrapartisanne ont été redéfinies à partir de la procédure d'investiture, les règles cardinales du jeu politique interne ont été préservées par le respect des statuts. Si la compétition s'avère d'autant plus fluide que l'acte d'adhésion a été simplifié, les courants continuent toujours de structurer le parti, autour de leaders « présidentiables ». Si la manière de devenir un adhérent socialiste a bien sûr profondément évolué, l'armature de l'organisation partisane demeure identique.

Implicitement, il s'agit pour l'ensemble des dirigeants socialistes d'assurer le maintien des frontières partisanes par-delà la porosité recherchée entre l'organisation et l'espace social. Cette continuité est permise par une assimilation des changements techniques conformément à la culture partisane réinvestie pour l'occasion. En ce sens, certaines potentialités techniques ne sauraient être légitimement envisagées en ce qu'elles remettraient trop directement en cause ces fondements de l'organisation et par là la lecture du jeu interne :

*« Le vote électronique dans les procédures internes, c'est techniquement faisable. Mais cela, je n'y crois pas du tout. Le vote, ce n'est pas un rituel, mais c'est important pour un militant socialiste d'aller dans sa section pour voter<sup>1253</sup>. Il y a une barrière psychologique qui n'est pas encore franchissable<sup>1254</sup>, y compris avec l'apport des nouveaux adhérents qui vont nous y pousser, c'est logique. Cela ne dénature pas mais cela enlèverait quelque chose. On y arrivera, certainement, mais pas tout de suite. Déjà que le vote par procuration n'est pas autorisé, alors le vote électronique ! »*

Ph. Bonnefoy, entretien précité.

La configuration partisane s'appuie par conséquent sur un « bricolage organisationnel » par lequel les leaders du parti perpétuent les modes de régulation de la compétition en intégrant plus ou moins aisément les effets de l'introduction d'une innovation technique<sup>1255</sup>. La position des acteurs en présence vis-à-vis de la réforme Internet est ainsi un bon indicateur de leur inscription plus ou moins efficace dans un jeu interne recomposé. A l'inverse de L. Fabius, S. Royal, forte de son aura médiatique<sup>1256</sup>, en a ainsi pleinement bénéficié, ralliant près de deux nouveaux adhérents sur trois et

---

<sup>1253</sup> Cf. Ihl (O.), *Le vote*, Paris, Montchrestien, col. Clefs politique, 2000 [2<sup>ème</sup> édition] ainsi que Déloye (Y.), Ihl (O.), *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

<sup>1254</sup> Cette barrière psychologique peut se lire comme l'expression d'un habitus, ici « habitus militant », qui selon Bourdieu « opère la réactivation du sens objectivé dans les institutions : produit du travail d'inculcation et d'appropriation qui est nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives parviennent à se reproduire sous la forme des dispositions durables et ajustées qui sont la condition de leur fonctionnement » in Bourdieu P., *Le sens pratique*, op. cit., p. 96.

<sup>1255</sup> Sur l'idée de résistance au changement des partis, les ressorts « institutionnels » de cette résistance et les logiques d'appropriation de l'innovation, cf. notamment March (J. G.), Olsen (J. P.), *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New York, Free Press, 1989.

<sup>1256</sup> L'accession extrêmement rapide de S. Royal au titre de « présidentiable » et son investiture renvoient à la notion de « légitimité cathodique » de J-M. Cotteret selon laquelle que « le pouvoir appartient aux plus « apparents », cf. Cotteret (J-M.), *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 2<sup>ème</sup> édition, 1997 p. 7. Le succès de S. Royal n'est pas sans rendre compte de l'émergence d'une nouvelle forme de légitimation politique, celui d'une « starification » des leaders politiques, tendance que H. Tumber et S. R. Waisbord identifient sous le nom de « celebrity-driven », c'est-à-dire la valorisation des initiatives et comportements individuels des « personnalités politiques », cf. Tumber (H), Waisbord (S. R.), « Political Scandals and

coalisant de ce fait autour d'elle des soutiens qui par leur ralliement entérinent la recomposition des solidarités internes en cours.

Le parcours opposé des candidats à l'investiture peut ainsi se lire comme l'exemplification, par le biais du passage à Internet, d'une transformation de la fonction de « linkage » des partis politiques entre gouvernants et gouvernés. Pour K. Lawson<sup>1257</sup>, un lien de participation implique l'investissement direct des citoyens dans les activités politiques tandis qu'un lien de représentation implique que les partis politiques puissent être contrôlés par l'ensemble des citoyens à travers l'élection. La manière et les ambitions qui ont présidé à l'introduction d'Internet au PS soulignent le choix de privilégier avant tout une conception représentative de la démocratie partisane : il s'agit d'élargir la taille de l'organisation à partir d'une « offre » entièrement centrée sur le processus électoral. Le fait que la distinction entre adhérents et non-adhérents s'érode avec l'intégration d'Internet n'est alors pas envisagé par les dirigeants du parti comme fondamentalement en contradiction avec les buts fixés à l'organisation. L'assouplissement des frontières organisationnelles est un moyen d'accroître l'audience du parti et de se mettre en conformité avec les attentes potentielles de l'électorat. L'idée qu'il faille dépasser les rigidités internes du parti renvoie au constat partagé d'une enclosure sociologique et politique du parti à laquelle il convient de remédier :

*« Ce n'est pas facile de réussir quand on est au pouvoir avec un Parti socialiste qui est aussi faible dans sa sociologie, étroit dans sa capacité de mobilisation et aussi peu en lien avec la société, parce que c'est ce que nous sommes. Ayons le courage de regarder la réalité en face. Et nous le disons à chaque fois dans nos congrès, y compris pour nous faire concurrence, alors au moins après le congrès, convergeons sur ce point-là ».*

F. Hollande, conseil national du 11 mars 2006, *op. cit.*

Ce choix d'une logique représentative entérine de manière définitive, puisque désormais statutaire, le processus de changement organisationnel mené notamment à partir d'une transformation des modes de participation de ses membres. Ceux-ci sont pensés dorénavant comme devant proprement représenter et donc par là exprimer les évolutions électorales et la pénétration sociale du parti. Dans cette perspective, celui-ci apparaît moins comme le lieu où l'intégration de pratiques et de codes spécifiques favorise l'acculturation et la formation des opinions politiques de ses membres, que comme le réceptacle des attentes électorales<sup>1258</sup>. La figure de l'adhérent prend ainsi un sens nouveau, le parti devenant second dans cette logique. La logique performative s'inverse : le « militant » devient un

---

Media Across Democracies », *American Behavioral Scientist*, vol. 47 (8), 2004, pps. 1031-1137. Sur ce thème, voir aussi Kuhn (R.), « The Public and the Private in Contemporary French Politics », *French Cultural Studies*, vol. 18, 2007, pps. 185-200.

<sup>1257</sup> Lawson (K.), « When Linkage Fails » in Lawson (K.), Merkl (P.) (dir.), *When Parties Fail: Emerging Alternative Organizations*, Princeton, Princeton University Press, 1988, p. 14-16.

<sup>1258</sup> Les médias et l'usage intensif d'Internet dans la compétition politique peuvent conduire à l'externalisation des enjeux internes si la procédure de participation aux désignations est élargie. A titre d'exemple au Pays-Bas, un candidat libéral du VVD passa ainsi de la 19<sup>ème</sup> place à la 10<sup>ème</sup> sur la liste de son parti aux Européennes de 2004 grâce à la mobilisation des adhérents après une campagne interne menée par le biais de mails et de blogs et relayées finalement par les médias nationaux.

représentant des sympathisants socialistes qu'il incarne dans le parti<sup>1259</sup>. Cette inversion conduit à relativiser les particularismes partisans, au profit d'une conformation aux attentes du « parti dans l'électorat » exprimées par les adhérents. Largement déconnecté des contraintes d'organisation, le choix du candidat à l'élection présidentielle se réalise alors en premier lieu à partir du jugement prospectif quant à la capacité du candidat à correspondre aux attentes de l'électorat<sup>1260</sup>.

Aussi, si L. Fabius s'est inscrit dans une stratégie militante, « gagner le parti à gauche »<sup>1261</sup>, S. Royal s'est d'emblée projetée dans une stratégie représentative, en insistant sur le changement politique qu'elle peut incarner, thème clé lors de l'investiture<sup>1262</sup>.

Pour autant, la nationalisation et la présidentialisation du leadership interne supposent également, au niveau fédéral, l'acceptation de ce nouveau rapport d'autorité au sein du parti. Cette acceptation ne devient possible qu'en vertu de l'autonomie qu'elle permet à chacun des deux échelons. L'inscription territoriale de nouveaux adhérents suppose en effet l'assurance à l'échelon local que ces derniers ne pourront remettre en cause les positions acquises. Cette question renvoie par conséquent très directement à l'intégration concrète des adhérents Internet dans l'organisation et pose la question de leur « compatibilité » avec les pratiques et usages routinisés au sein du PS.

## **B. Ce que la séquence électorale de 2007 dit de l'organisation socialiste contemporaine.**

Appréhendée comme un symbole de rupture avec l'organisation et les pratiques traditionnelles du parti, la procédure d'investiture du candidat à l'élection présidentielle puis le déroulement de la campagne révèlent, au contraire, l'achèvement du processus de changement de l'organisation socialiste. La séquence de 2007 donne en effet à voir un des traits désormais structurants de la configuration partisane actuelle du parti. En cela, elle entérine aussi bien la dissociation des enjeux politiques entre les échelons national et local, que la recomposition achevée des liens verticaux au sein de l'organisation. Dans cette perspective, l'ensemble des éléments qui contribuent à structurer la configuration partisane continue à produire ses effets, favorisant le maintien de celle-ci plutôt que son dépassement.

---

<sup>1259</sup> Cf. en ce sens les stratégies d'introduction des TIC en fonction des types d'organisations partisans telles que définies par Karl Löfgren et Colin Smith in Löfgren (K.), Smith (C.), « Political Parties and Democracy in the Information Age » in Gibson (R.), Nixon (P.), Ward (S.), *Political Parties and the Internet. Net Gain ?*, *op. cit.*, notamment p. 44-48.

<sup>1260</sup> Choisir le candidat de cette manière indique ainsi que, conformément à ce que proposent Katz et Mair : « les dirigeants ne sont plus responsables avant tout devant leur base mais plutôt devant l'électorat », cf. Katz (R. S.), Mair (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *op. cit.*, p. 20 : « leaders are no longer primarily accountable to the members, but rather to the wider electorate ».

<sup>1261</sup> Comme en témoigne sa prise de position sur le TCE.

<sup>1262</sup> A ses contempteurs qui invoquaient la faiblesse de ses propositions, elle répondit en invoquant la nouveauté, ceci dans un sens très large : renouvellement du personnel dirigeant socialiste (être une femme) ; faire de la politique « autrement » (la « démocratie participative »). Sur la démocratie participative, voir Blondiaux (L.), *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, col. La république des idées, 2008.

## 1. Dissociation des enjeux politiques et liens verticaux au sein de l'organisation.

Par son résultat, la campagne d'investiture de 2007 illustre une véritable dissociation entre les échelons national et local. Les ralliements massifs à S. Royal ont témoigné à cette occasion de l'autonomisation croissante des structures locales vis-à-vis de la compétition telle qu'elle se structure nationalement. Le déroulement de la campagne présidentielle rend compte autrement de cette dissociation : le manque de soutien à sa candidature que S. Royal a dénoncé autant qu'elle l'a mis en scène, voire organisé<sup>1263</sup> indique bien, en creux, que cette autonomisation se traduit par une labilité très importante de ces soutiens. La campagne de 2007 illustre donc les enjeux qui structurent dorénavant la compétition intrapartisan et l'articulation entre les échelons du parti. On insistera par conséquent sur ce qui est rapidement apparu comme un enjeu décisif de la campagne d'adhésions par Internet : l'intégration locale des nouveaux adhérents. Ces derniers, ayant largement rallié S. Royal, menacent potentiellement les positions des responsables en place, notamment dans la perspective des investitures cantonales et municipales de 2008. La manière dont les adhérents Internet s'intègrent (et sont intégrés) aux sections permet alors d'envisager comment s'articulent une production nationale des enjeux partisans (désigner le candidat à l'élection présidentielle) et le jeu intrapartisan local. En d'autres termes, les modalités d'intégration localisées des nouveaux adhérents à la sociation partisane permettent de rendre compte des interactions entre les échelons du parti. Dans cette perspective, on peut considérer que la compétition pour le leadership au niveau national sera d'autant plus fluide que les consultations nationales n'induisent pas une recomposition des rapports de force au niveau local.

Bien que l'ampleur du terrain se révèle très réduite, on s'appuiera ici sur une étude réalisée auprès de la section du X<sup>ème</sup> arrondissement de Paris<sup>1264</sup>. Cette section, majoritairement strauss-kahnienne au congrès du Mans en 2005, a connu en effet un triplement de ses effectifs à l'occasion de la campagne d'investiture, passant de quelques 300 membres à plus de 900. Ce cas de figure, fréquent dans la fédération de Paris<sup>1265</sup>, permet de saisir comment les responsables locaux ont appréhendé l'arrivée massive des nouveaux adhérents. Dans la section, lors de l'investiture, S. Royal est arrivée en tête, avec 351 voix (47,11 %) contre 317 (42,55 %) à D. Strauss-Kahn et 77 (10,34 %) à L. Fabius (931 inscrits pour 750 votants). Face à ces résultats défavorables pour lui, le secrétaire de section

---

<sup>1263</sup> Par la création de ses propres instrument de campagnes distincts de ceux du parti, comme les comités *Désirs d'avenir*, où la « ségosphère » sur Internet. Sur les rapports pour le moins distancés entre la candidate et le parti durant la campagne, voir par exemple Bacqué (R.), Chemin (A.), *La femme fatale*, Paris, Albin Michel, 2007. Sur l'utilisation d'Internet pour contourner un faible poids organisationnel, voir Trippi (J.), *The Revolution Will Not Be Televised : Democracy, the Internet and the Overthrow of Everything*, New York, Regan books, 2004. L'auteur relate le rôle moteur des blogs dans la campagne de Howard Dean pour les primaires démocrates en 2003.

<sup>1264</sup> Avec D. Mermat. Un questionnaire a été administré aux adhérents de la section, à l'occasion des trois réunions de sections qui ont précédé le vote d'investiture. 354 questionnaires ont ainsi pu être remplis. Sur les principaux résultats statistiques de l'enquête, cf. l'Annexe 6, p. 623.

<sup>1265</sup> Cette fédération passa de 14 000 à 21 000 membres.

mesure tout l'enjeu de l'intégration des nouveaux adhérents dans la section<sup>1266</sup>. S'il constate que les « nouveaux » ne sont pas des « militants tout à fait comme les autres », il en déduit que la segmentation des enjeux locaux et nationaux lui autorise une marge de manœuvre supérieure à ce que les chiffres de l'investiture indiquent. Il insiste, en premier lieu, sur l'intégration problématique par ces adhérents à 20€ des formes de sociabilité socialiste :

« On a cherché à ne pas faire d'opposition entre militants et adhérents, sur la base anciens/nouveaux. Mais les nouveaux la font. [Par exemple] les anciens m'ont tous dit leur vote. Pas les nouveaux. C'est une différence culturelle forte. *Il y a une façon de voter qui ressemble plus à l'élection traditionnelle qu'à l'élection militante*. Pour nous, quand on est militant, on dit ce qu'on pense. Eventuellement, on ment pour éviter les pressions. [...] D'ailleurs, le mot "militant" n'est pas dans leur culture, ils se considèrent et se présentent comme des adhérents. D'ailleurs, il y en a qui ne comprennent pas pourquoi on les tutoie ».

R. Féraud, alors secrétaire de section, entretien personnel du 7 mars 2007.

Insister sur les « différences culturelles » qui distinguent les adhérents est, déjà, une manière d'anticiper leur participation à la vie locale de la section. D'où la tentation de ne pas s'insurger contre la faible assiduité des adhérents Internet. Très classiquement, l'inscription des nouveaux adhérents dans la vie de la section s'est faite pour ceux qui ont accepté de se réinscrire dans un jeu de marquage par courants, autour des trois camps en présence, puis par une participation active aux tâches militantes :

« Les nouveaux, ils sont venus en section et après on ne les a jamais revus<sup>1267</sup>, par contre une centaine s'est engagée derrière les candidats. La campagne interne, cela a fonctionné comme des courants, même pour Ségolène Royal. L'intégration elle s'est faite, pour ceux qui se sont engagés le plus, par le biais des comités de soutien aux candidats<sup>1268</sup>. [...] Ceux-là sont connus et reconnus, l'intégration se fait »

R. Féraud, entretien précité.

La faible assiduité des adhérents Internet favorise par conséquent une remise en cause moins profonde des équilibres locaux antérieurs. Dans cette perspective, si nationalement la moitié environ des adhérents Internet semble ne pas avoir repris sa carte au « tarif normal » en 2007, cette érosion des effectifs profite au *statu quo* à l'échelon local<sup>1269</sup>. La dimension stratarchique à l'œuvre se mesure, de fait, par la dissociation de l'engagement appelée par les responsables du parti eux-mêmes et l'éclatement du lien vertical entre le national et le local. A la présidentialisation au niveau central, répond ainsi une « présidentialisation » y compris aux échelons les plus bas de l'organisation, appuyée elle sur une perpétuation des règles classiques du jeu politique interne :

« Faire des primaires à l'italienne pour l'élection présidentielle, cela permettrait de faire la différence entre ceux qui veulent faire partie du PS et ceux qui sont juste venus désigner le candidat socialiste à l'élection

---

<sup>1266</sup> Ceci d'autant plus qu'il brigue l'investiture pour les Municipales de 2008.

<sup>1267</sup> Mieux, environ une centaine de nouveaux adhérents n'est même pas venue voter pour l'investiture du candidat à la présidentielle.

<sup>1268</sup> Une centaine sur plus de 600 nouveaux adhérents.

<sup>1269</sup> Il faudrait cependant mesurer l'arrivée des nouveaux adhérents Internet et leur maintien dans le parti à l'aune de la mobilisation pour l'occasion des différents réseaux sociaux auxquels ils peuvent appartenir par ailleurs ainsi qu'en fonction de la « contestabilité » politique des sections.

présidentielle. *Parce que nous, on se retrouve avec des gens dont on voit bien que ce n'est pas le PS qui les intéresse. Les adhérents Internet, cela a remis en cause le modèle du PS qui est un parti de militants, mais pas durablement. Très vite, on va voir ceux qui restent pour la suite. Et là, je pense qu'on va plutôt revenir à la conception de départ du parti. [...] L'enjeu c'est ceux qui vont reprendre leur carte au tarif normal l'an prochain. Là, on a fait entrer des sympathisants, devenir un adhérent du PS, c'est autre chose. Ceux qui reprendront leur carte, ce sont ceux qui auront une motivation sur les enjeux locaux ou internes. Là, c'est plus facile à gérer surtout qu'en gros, cela va être surtout ceux qui se sont déjà investis dans les activités militantes pour la campagne »*

R. Féraud, entretien précité.

Perçus et se percevant eux-mêmes comme « différents »<sup>1270</sup>, les nouveaux adhérents ne sont pas, ou plutôt plus, nécessairement vus comme une menace pour les équilibres locaux<sup>1271</sup>. Les réinscrire dans un fonctionnement classique de la sociation partisane, avec la perpétuation d'un entre-soi partisan articulé sur l'engagement physique des individus permet aux responsables de s'assurer un contrôle et des prévisions relatifs en excluant du jeu l'ensemble des « nouveaux » qui ne souhaitent pas s'intégrer dans ces logiques territorialisées et matérielles de l'engagement<sup>1272</sup>. Aussi, si les échelons locaux se sont vu imposer la réforme des modes d'adhésion, ils s'en accommodent d'autant mieux qu'ils en anticipent des effets localisés faibles : conformément à ses prévisions, le secrétaire de section du X<sup>ème</sup> est investi massivement par celle-ci pour les élections municipales, avec près de 75 % des voix, pour un effectif de votants qui retrouve à cette occasion son niveau antérieur à la réforme Internet<sup>1273</sup>.

Sans pousser la comparaison au-delà de ce qu'un seul cas de figure local permet d'envisager, on peut considérer que la compétition nationale fonctionne désormais sur des ressorts différents de ceux de la compétition locale. Quand la seconde s'appuie sur les ressorts d'un jeu partisan classique, la première repose sur une individualisation qui permet de compenser et de contourner l'absence de soutiens organisés à l'intérieur du parti. Au niveau national, la logique d'opinion joue à plein en 2007 tandis que, à l'échelon local, les mécanismes traditionnels du jeu partisan prouvent encore toute leur efficacité. Il convient alors de mettre en parallèle les modalités de participation des adhérents et leur nombre dans les formes divergentes de la compétition intrapartisane à l'échelon national et à l'échelon local. Nationalement, là où les procédures de démocratisation produisent l'ensemble de leurs effets, le nombre d'adhérents est un outil de légitimation des procédures elles-mêmes. A l'inverse, au niveau local, ce nombre demeure surtout une source potentielle de remise en cause des positions internes et

---

<sup>1270</sup> Voir Barboni (Th.), Mermet (D.), « Le doigt dans l'engrenage : de la réforme des modes d'adhésion partisans avec Internet à ses effets organisationnels. Le cas de la campagne d'adhésion « les militants à 20 euros » du Parti socialiste », *A paraître*.

<sup>1271</sup> Le principe souffre bien sûr des exceptions, parfois inattendues d'ailleurs. Ainsi, dans son fief du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, D. Vaillant, qui en est le député-maire, dut s'employer considérablement pour obtenir l'investiture de sa section face à un nouvel adhérent Internet.

<sup>1272</sup> Pour prolonger sur le lien entre nombre d'adhérents et incitation au militantisme partisan, voir également Weldon (S.), « Downsize my Polity ? The Impact of Size on Party Membership and Member Activism », *Party Politics*, vol. 12 (4), 2006, pps. 467-481.

<sup>1273</sup> Rémi Féraud fut investi par 267 voix sur 363. Pour l'investiture présidentielle, 750 adhérents avaient pris part au vote.



son augmentation n'est pas souhaitée et encore moins organisée. La faiblesse de la reprise des cartes par les adhérents Internet est, par conséquent, significative du fonctionnement de l'organisation socialiste : la fluidité de la compétition intrapartisane au niveau national, constitutive de l'équilibre des tensions, ne vaut qu'en ce que, à l'échelon local, la maîtrise du jeu demeure. Dans cette perspective, l'investiture de S. Royal, pour imprévisible qu'elle ait été, ne peut pas se lire comme une rupture dans le fonctionnement de l'organisation socialiste. C'est, bien au contraire, en raison des transformations de l'organisation, expression de la nouvelle configuration partisane qui se dessine, que cette candidature et son succès ont été rendus possibles.

On peut par conséquent y voir un aboutissement organisationnel là même où, dans le même temps, le PS affronte à nouveau une défaite électorale à l'élection présidentielle, la troisième de suite. Encore défait en 2007, le PS est, une fois de plus, confronté à la lancinante question de sa rénovation. Dans ce cadre, faut-il considérer qu'un nouveau jeu partisan se mettra en place, conséquence de l'aboutissement des réformes organisationnelles et du renouvellement de la compétition intrapartisane de la dernière décennie ?

## 2. L'après-présidentielle et l'improbabilité d'une recomposition interne.

La nouvelle défaite de 2007 à l'élection présidentielle<sup>1274</sup>, bien que tempérée par des résultats aux élections législatives plus favorables que ceux attendus<sup>1275</sup>, ouvre une nouvelle période de recomposition à l'intérieur du parti. Alors qu'elle a obtenu des résultats supérieurs à ceux de L. Jospin, S. Royal n'est pas parvenue à s'imposer, au lendemain de la présidentielle, à la tête du parti comme son prédécesseur. Les rapports acrimonieux que la candidate entretient avec les élites partisanes n'expliquent pas, en tant que tels, son échec à s'emparer de la direction du parti après l'élection. Il faut au contraire y voir une conséquence directe de la dissociation entre les modes de structuration de la compétition intrapartisane, sur lesquels s'appuie l'équilibre partisan, et la fluidité permise dans la course à l'investiture présidentielle par le processus de démocratisation du parti. Or, parmi les analyses sur la situation du parti après cet échec, l'idée d'une présidentialisation accrue a été développée. Cette idée consiste à considérer que le leadership partisan doit désormais découler de la sélection du candidat à l'élection présidentielle<sup>1276</sup>.

Une telle évolution peut paraître, à première vue, comme la suite logique et nécessaire de la conformation du PS aux exigences de l'élection présidentielle. Néanmoins, elle ne peut être

---

<sup>1274</sup> Sur cette élection, voir Perrineau (P.) (dir.), *Le vote de rupture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008. Pierre Martin voit dans la séquence électorale de 2007 des élections de rupture, entraînant un réalignement électoral défavorable au PS, cf. Martin (P.), « Les scrutins de 2007 comme « moment de rupture » dans la vie politique française », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n°1044, 2007, pps. 176-211. Cette élection repose avec acuité le problème de la stratégie électorale du parti, tant du point de vue de l'électorat socialiste que des alliances partisanes qui doivent l'accompagner. Outre la question de la direction du parti, le prochain congrès, prévu en 2008, devrait apporter un début de clarification à cette question.

<sup>1275</sup> Le PS compte 205 députés contre 138 en 2002.

<sup>1276</sup> Cf. sur ces analyses Grunberg (G.), Bergounioux (A.), « Parti socialiste : l'heure des choix », *Esprit*, n°339, 2007, pps. 182-202.

envisageable qu'au prix de l'émergence d'une nouvelle configuration partisane. En effet, l'investiture de S. Royal indique en premier lieu une donnée fondamentale de l'organisation socialiste actuelle, à savoir son adéquation à la configuration partisane multipolaire. Modifier les conditions de la reconnaissance du leadership interne au profit du candidat présidentiel supposerait de modifier les conditions même de l'équilibre des tensions, lequel repose justement sur une double dissociation. On a vu d'abord qu'une dissociation s'était structurée entre les échelons national et local. Elle est redoublée par une dissociation entre le leadership partisan, fondé sur la maîtrise de l'organisation selon les procédés classiques du jeu intrapartisan (courants et congrès) et le leadership potentiel du candidat à l'élection présidentielle. Pour que l'équilibre des tensions puisse émerger, il a fallu le disjoindre des enjeux de pouvoirs internes : autrement dit, c'est parce que la compétition intrapartisane traditionnelle autour du jeu des courants a fourni la preuve de son inefficacité, que des mécanismes nouveaux ont été élaborés tendant à tenir compte des formes renouvelées du jeu interne, conduisant ainsi à une situation d'inertie politique de la direction centrale. Dorénavant, la détermination du candidat à l'élection présidentielle n'est plus liée directement à la question de la direction du parti.

Cette double dissociation permet le fonctionnement d'une configuration partisane multipolaire, elle-même produit des transformations du jeu partisan. Dans ces conditions, présidentialiser davantage reviendrait à remettre en cause un équilibre des tensions lentement élaboré et fragile en ce qu'il suppose, paradoxalement, pour fonctionner correctement, une fluidité du jeu au niveau national peu conciliable avec l'affirmation d'un leadership clairement affirmé. En d'autres termes, l'équilibre partisan mitterrandien tel qu'il a structuré la configuration partisane jusqu'aux années 1990, n'est plus envisageable désormais dans le cadre d'une configuration partisane multipolaire telle qu'elle a émergé depuis cette date. « Présidentialiser » l'organisation présente ainsi un risque que la structure des intérêts de ses élites ne les incite pas à courir. Le mécanisme à l'œuvre est particulièrement visible eu égard à la position particulière qu'occupe S. Royal dans la compétition interne post-2007. Si elle revendique 17 millions d'électeurs comme argument légitimant sa volonté de prendre la tête du parti, elle se heurte à un rejet croissant des élites partisans qui voient là, dans sa démarche, une menace pour leurs positions<sup>1277</sup>. Potentiellement déstabilisatrice de la configuration partisane, la « présidentialisation accrue » du parti ne devrait pas en l'espèce constituer une solution envisagée dans le cadre de la rénovation du parti.

En réalité, le *statu quo* politique apparaît comme la solution la moins coûteuse pour les élites socialistes en ce qu'elle permettrait de pérenniser un jeu politique adapté non seulement à la

---

<sup>1277</sup> Voir l'impressionnant procès en compétence qui est fait à S. Royal à travers la publication de nombreux ouvrages de dirigeants socialistes dénonçant, outre son impréparation, son incapacité à mobiliser le parti ; la critique la plus significative étant bien celle visant à lui dénier toute capacité, et donc toute prétention, à diriger le parti. Parmi ces ouvrages, voir notamment Jospin (L.), *L'impasse*, Paris, Flammarion, 2007 et Bartolone (C.), *Une élection imperdable. Entretiens avec Gérard Leclerc*, Paris, L'Archipel, 2007.

configuration partisane, mais, également et par suite, à la forme organisationnelle du PS. En tant qu'entreprise partisane cartellisée, l'organisation socialiste répond en effet aux attentes de ses élites. Tout changement de l'articulation entre l'équilibre des tensions et l'équilibre organisationnel remettrait en cause le jeu politique tel qu'il s'est sédimenté. En d'autres termes, le fonctionnement de l'organisation tel qu'il s'est dessiné depuis les années 1990 implique une déconnexion entre la direction politique et les fonctions dévolues à l'organisation. En filigrane, il faut voir dans cette évolution l'effet d'une redéfinition des pratiques internes qui ont transformé les instruments d'organisation de la compétition intrapartisane que sont les courants. Cet équilibre entre les formes du jeu intrapartisan, sa traduction organisationnelle et la définition des fonctions de l'organisation partisane n'est alors que précaire, puisque résultant d'une combinaison inédite qui a été patiemment élaborée par expérimentations successives après le congrès de Rennes. Cet ordonnancement risquerait d'être remis en cause par toute modification du fonctionnement du parti, qu'il s'agisse de sa présidentialisation, ou de sa parlementarisation d'ailleurs. Pour cette raison, la rénovation appelée au lendemain de la défaite apparaît déjà comme n'ayant d'autre valeur qu'incantatoire<sup>1278</sup>. Plus exactement, les conditions de reproduction de la configuration partisane multipolaire exigent que la rénovation promise en 2007 n'ait pas d'effets différents de celle de 2002, d'un point de vue intrapartisan.

\*\*

\*

La séquence de 2007 souligne donc la limite inhérente à tout processus de changement, à savoir les incitations à celui-ci pour ceux qui le subissent. Si l'on évoque la question de l'après-2007, alors même que la séquence n'est pas encore close, c'est donc pour insister sur l'ensemble des éléments qui conduisent à envisager la pérennisation de la configuration partisane actuelle, y compris quand ce maintien est selon ses membres une erreur ou bien encore se révèle potentiellement désastreux pour le parti à terme<sup>1279</sup>. La structure des intérêts des élites partisans au sein du PS ne peut incliner celles-ci à remettre en cause une configuration partisane si difficilement mise en place. Le parallèle doit alors être fait avec un autre parti de gouvernement qui a connu un processus de changement autrement plus profond et brutal, à savoir le Labour. Ce parti a réussi à sortir d'une longue période d'opposition au prix d'un ajustement de son organisation, de sa culture partisane et de ses références doctrinales, ajustement rendu préférable et acceptable face à l'échec récurrent pendant

---

<sup>1278</sup> Rémi Lefebvre revient justement sur l'usage du terme rénovation, estimant que « le mot est usé et démonétisé au PS à force d'avoir été instrumentalisé et détourné. Il suscite désormais le scepticisme d'un grand nombre de militants qui ne sont plus dupes des appels rituels au changement. Les socialistes parviendront-ils à lui redonner sens et crédit ? Il est permis d'en douter » in *Le Monde* du 31 juillet 2007.

<sup>1279</sup> Cf. *supra*, l'extrait du texte de G. Gorce, p. 551.

dix-huit aux élections législatives<sup>1280</sup>. Dans le cas du PS, l'incitation à une profonde rénovation au sens plein du terme ne peut, de toute évidence, être que très faible au vu des intérêts de ses élites. Le cas socialiste souligne toutefois que, à défaut d'être brutal, le changement organisationnel peut, quant à lui, être réel sans pour autant être nécessairement vécu comme tel par ses membres. Les évolutions de *Central office* depuis 1993 rappellent que l'organisation socialiste s'est profondément transformée, de telle sorte que si le PS semble encore en crise après une nouvelle défaite électorale au niveau national, son organisation, s'est, quant à elle, modifiée, adaptée, renouvelée de telle sorte qu'elle offre désormais un outil finalement efficace à ses membres. En termes absolus, cette efficacité peut être sujette à caution : l'inertie politique du siège le rappelle. En revanche, l'organisation socialiste est pleinement efficace en ce qu'elle répond très exactement aux besoins et attentes de ses élites. Les modalités de mise en place et d'utilisation de *ROSAM* ont ainsi permis de montrer que la déconnexion entre les usages partisans et le développement des fonctionnalités des outils techniques à disposition correspond à une appréhension globale de ce à quoi doit « servir » l'organisation pour ses membres.

Ce n'est pas le lieu ici de se livrer à une analyse prospective. Il semblait important toutefois pour conclure ce chapitre de reprendre l'ensemble des éléments qui y ont été analysés pour envisager les raisons pouvant permettre le maintien du *statu quo* tant politique qu'organisationnel dans le PS de l'après 2007. Il apparaît en effet que ces éléments qui ont contribué à structurer la configuration partisane multipolaire pèsent non seulement sur la manière dont l'élection présidentielle de 2007 a été appréhendée par le parti mais aussi, *a fortiori*, sur la manière dont les conséquences de la défaite seront envisagées. Il ne s'agit dès lors pas de pronostiquer un quelconque *statu quo* au sein du Parti socialiste mais de signaler que l'ensemble des éléments indispensables à l'élaboration et au maintien de la configuration partisane actuelle continuent de produire leurs effets, rendant dès lors la perpétuation de celle-ci envisageable. En cela, on retrouve le décalage entre la réalité objective de l'organisation et de la configuration partisane qu'elle traduit, et le sentiment subjectif qu'en ont ses membres. Quand ceux-ci pensent le PS sur le mode de la crise, son organisation fonctionne de manière efficiente, dans le cadre de sa configuration partisane actuelle. Dès lors, entre la crise et la rénovation, entre ce qui ne « va pas » et ce qui « devrait être », le moyen terme semble bien être le maintien de ce qui « est ».

---

<sup>1280</sup> Cet exemple ne suppose pas qu'on limite les sources du changement à l'adaptation des organisations aux seules contraintes de leur environnement, approche qui sous-tend la modélisation de Katz et Mair.



# CONCLUSION GÉNÉRALE.

En novembre 2008, le Parti socialiste va se réunir à nouveau en congrès. Comme de coutume, la préparation de ce congrès a commencé très tôt, cette fois dès après la dernière élection présidentielle. Le parti – et les médias – bruissent d'échos d'alliances changeantes, diverses et multiples, de mots d'ordre éculés, comme la rénovation ; les leaders aiguisent leurs plumes et déposent des motions qui deviendront peut-être des contributions ; les pointeurs s'affairent : quelles fédérations soutiendront quel courant pour combien de votes et à quel prix ? En somme, la compétition interne, à travers ses étapes obligées, ses rituels et ses règles établis, suit son cours, apparemment immuable. Rien que de très classique en fin de compte, de déjà-vu et peut-être surtout de déjà entendu : les noms des leaders changent (ou si peu), les pratiques restent. Cette impression ne laisse pas sans penser que, finalement, le PS d'aujourd'hui ne serait guère différent à bien des égards du parti refondé à Epinay en 1971. Et pourtant. Comment ne pas avoir immédiatement à l'esprit l'adage de Tancrède dans le Guépard : « *Il faut que tout change pour que tout reste pareil* » ? Ce qui frappe en effet quand l'on étudie le PS, c'est bien que derrière la continuité apparente, le Parti socialiste s'est profondément transformé, que son organisation a connu une véritable mutation ; en un mot, que si ce parti paraît immédiatement compréhensible car apparemment toujours identique à ses représentations, il est aussi nouveau de ce qui ne se voit pas sans « ouvrir la boîte noire » de son organisation. Dans ces conditions, comprendre l'organisation socialiste contemporaine impliquait de redécouvrir l'objet avec de nouveaux outils théoriques, en s'appuyant sur de nouvelles pistes de recherche. Des outils et des pistes de recherche dont on peut penser qu'ils ne sauraient être utiles pour étudier uniquement le Parti socialiste.

## 1. Comprendre l'organisation socialiste.

Plusieurs raisons incitaient à s'interroger sur la forme partisane socialiste. La première d'entre elle n'est autre, évidemment, que l'accession au pouvoir en 1981. Il semblait surprenant que cette question n'ait jamais été analysée en tant que telle d'un point de vue organisationnel. En quelque sorte, le questionnement n'avait pas lieu d'être : qu'il s'agisse de F. Mitterrand ou, plus tard et plus brièvement, de L. Jospin, le leader du parti avait su mettre au pas l'organisation et, en période d'exercice du pouvoir, Solférino n'avait plus qu'à être cette « coquille vide » si volontiers décrite. C'est la naturalisation de ce phénomène qu'il fallait déconstruire, pour mettre en évidence les causes qui rendent possible cette domestication et ses conséquences sur le fonctionnement du parti. Une autre

entrée consistait à s'interroger sur les effets induits par l'orientation électoraliste du parti : parti d'élus, parti pour les élus ? Il convenait de saisir les implications sur le parti de ce lieu commun, notamment en ce qu'il pose la question de l'articulation entre les différents échelons du parti. La gageure pour les élites socialistes consiste en effet à articuler une compétition nationale avec la réalité d'un parti organisé autour de ses fédérations et de ses fiefs électoraux. Troisième entrée principale, le décalage entre ce que les leaders du PS cherchent à donner à voir de leur parti et par là d'eux-mêmes, et ce qu'est effectivement ce parti et donc ce qu'ils sont, eux. Les premiers entretiens conduits ont vite confirmé l'hypothèse que comprendre ce parti supposait d'en saisir non seulement bien sûr les codes, mais également les représentations qui y ont cours et dont on a vu qu'elles déterminent encore le changement du parti. Enfin, fruit de la temporalité de la recherche, ce travail a été entamé en 2003, au lendemain de l'échec du 21 avril 2002. A ce moment-là, le changement du parti semblait inéluctable, il fallait donc pouvoir en saisir la forme. Las, il apparut rapidement que si changement il devait y avoir, cela prendrait des formes quasiment souterraines, que seule une étude du fonctionnement concret de l'organisation pourrait mettre en évidence.

Toutes ces entrées avaient en commun de faire de l'organisation socialiste le passage obligé de leur compréhension. Il ne restait donc plus qu'à renverser le questionnement et à centrer l'analyse sur l'organisation pour saisir leur portée. C'est alors que le principal paradoxe qui caractérise le PS sautait aux yeux : interroger les évolutions de l'organisation ne pouvait se réaliser sans saisir avant à la fois ce que ses membres attendent d'elle, mais également les manières dont ils la conçoivent, manières qui en déterminent le changement. C'est là que Tancrède entre en scène : il fallait comprendre l'intérêt des élites socialistes au maintien de représentations de l'organisation à première vue immuables, représentations qu'il leur faut en permanence ajuster à une réalité qu'elles déterminent et qui s'en éloigne pourtant pratiquement. Dans une large mesure, ce travail a donc consisté à rechercher ce qu'est cet immuable sans lequel les changements de l'organisation socialiste ne sauraient se comprendre. Car l'écueil principal était bien celui-ci : centrer l'analyse sur l'organisation socialiste s'avère à bien des égards déroutant, tant les évolutions de celles-ci paraissent bien souvent soumises à une logique dépourvue ... de toute logique. Entre autres exemples, on rappellera les efforts de rationalisation de Solférino, dont ceux-là même qui les réalisent dénie l'utilité, ou bien encore la centralisation de l'organisation et de ses moyens, quand jamais l'échelon local n'a peut-être été aussi indépendant vis-à-vis du centre. Dans cette perspective, le jeu sur les représentations partisans permettait de mettre en évidence ce qui fait le parti, sa continuité organisationnelle, manière de comprendre la profondeur des transformations qui affectent le PS depuis sa refondation.

Sur cette base, un mot s'est rapidement dégagé dont il fallait mesurer la portée et la réalité : professionnalisation. Qu'il s'agisse des élus, de leurs entourages, ou de l'organisation, le PS semblait devoir être appréhendé à partir de cette idée. Les développements récents de la science politique

insistent sur cet aspect : le personnel politique vit « de, pour et par » la politique, pour reprendre M. Offerlé et l'activité politique s'est fortement technicisée, bouleversant les « manières de faire » de la politique. A cette approche théorique, correspondait également le sentiment partagé par les membres du parti que, d'une manière ou d'une autre, leur parti s'est professionnalisé : qu'ils évoquent les élus ou l'organisation socialiste, l'appréhension de l'action politique ou les impératifs de l'exercice du pouvoir, chacun des interviewés pointait des évolutions multiples toutes explicitées à travers la notion de professionnalisation. Cette double incitation pourrait-on dire impliquait alors nécessairement de répondre à la question suivante : qu'est-ce qu'un parti de professionnels d'un point de vue organisationnel ?

Le cas du Parti socialiste devenait ainsi singulièrement intéressant dans cette perspective, pour trois raisons. La première renvoie à l'idée que se dire un parti de professionnels ne va pas de soi quand on revendique avant tout d'être un parti de militants. En quelque sorte, un moyen terme doit être trouvé entre ce que sont les élites du parti et ce qu'elles doivent être au nom de leur conformation à l'image sublimée du parti. Il fallait donc revenir sur ce travail d'ajustement entre une professionnalisation revendiquée de manière protéiforme (être de bons gestionnaires par exemple ou développer le parti par la réussite électorale) et des modes de fonctionnement internes qui, s'ils s'y prêtent, ne sauraient se résumer à l'imposition de cette logique professionnalisée. La seconde raison, prolongement de la première, est que les élites socialistes se sont très tôt professionnalisées, sans que cela n'affecte précisément dans le même temps l'organisation. En d'autres termes, les professionnels de la politique exerçaient dans une organisation peu professionnelle, ou plutôt peu professionnalisée. En témoigne par exemple le refus d'embaucher des experts proprement dits à Solférino. Ce décalage devait être mis en évidence d'abord parce qu'il souligne de manière significative une particularité du PS : l'organisation n'est pas en quelque sorte le lieu de la professionnalisation. Tout se passe en effet comme si les transformations du personnel politique socialiste devaient se réaliser hors de l'organisation, ou plutôt sans l'organisation. Ce décalage illustre les structures du jeu politique et la progressive autonomisation des élites socialistes vis-à-vis des contraintes qui pèsent sur elles en tant que membres d'une même sociation, autonomisation que cette professionnalisation consacre en même temps qu'elle la renforce. Troisième raison alors, le tournant impulsé au début des années 2000 : entérinant ce découplage entre « leur » professionnalisation et celle de l'organisation, les élites socialistes ont mis en place, souvent de manière contrainte, une organisation rationalisée destinée à fournir un support organisationnel efficace à leur action politique, sans que cela ne remette cependant en cause les rapports de pouvoir tels qu'ils se sont sédimentés durant la décennie précédente. L'organisation connaît alors une nouvelle phase de son développement : elle n'est plus à proprement parler le lieu de la compétition intrapartisan, mais bien le support à la réalisation des objectifs de ses membres. Cette transformation s'incarne dans la mise en place du système *ROSAM*, lequel pointe toute la singularité de la forme contemporaine de l'organisation socialiste : la centralisation organisationnelle permise par l'introduction de dispositifs techniques n'est conçue par les dirigeants



du parti comme admissible que dans la mesure où elle ne remet justement pas en cause le déroulement déconcentré du jeu politique interne. Il faut voir dans cette évolution l'aboutissement de la mutation du parti en entreprise partisane.

L'organisation socialiste aujourd'hui est donc bien une machine partisane en ce que ses fonctions, ses modes de fonctionnement et les attentes de ses dirigeants à son égard sont centrés sur la production d'outils, de savoir-faire immédiatement mobilisables. Certaines expressions de socialistes l'illustrent : derrière le « packaging » de l'adhésion Internet ou la constitution d'une « plateforme logistique », transparait bien un rapport nouveau à l'organisation que les élites socialistes estiment inéluctable quoique non encore pleinement admissible. Cette transformation des attentes vis-à-vis de l'organisation n'est en elle-même que le prolongement d'une professionnalisation de ces élites dominée par la carrière électorale et l'investissement croissant dans les institutions. La professionnalisation du parti dépend ainsi des formes de la professionnalisation de ses dirigeants, laquelle est construite sur l'ancrage institutionnel qui structure le développement du parti. Dans cette perspective, cette réalité est problématique : le PS ne saurait se résumer à cette seule machine partisane. D'abord car les principes fondamentaux du parti interdisent l'objectivation d'une telle évolution en ces termes. Ensuite car la vocation militante du parti ne saurait souffrir une remise en cause aussi explicite : le sens de l'adhésion, les droits et les devoirs de l'adhérent, expriment par exemple la continuité historique qui pèse sur le PS et qui fait de ce parti non pas seulement un parti à vocation gouvernementale, mais également le continuateur du mouvement socialiste français dont il se doit de perpétuer l'héritage<sup>1281</sup>. Ce n'est à cet égard pas anodin si le modèle du parti de masse continue de servir, au moins implicitement, de référence aux socialistes. Enfin, la machine partisane ne fonctionne que dans la mesure où les élites s'accordent pour en faire un non-enjeu politique. Ainsi, la présidentialisation du parti a trouvé son achèvement dans la déconnexion de l'attribution du leadership et de la direction du parti. Solution précaire, qui ne peut valoir qu'avec la perpétuation des modes de répartition des rétributions matérielles que les règles du jeu interne garantissent par le biais de l'intouchable proportionnelle. Autrement dit, l'organisation est un lieu de pouvoir que les élites ont accepté de se partager conformément à la nouvelle donne stratarchique qui pèse sur le parti. Tant que cet accord est respecté unanimement, il est possible de ne voir dans l'organisation « que » cette machine. Que l'accord se rompe et l'organisation redevient ce moyen d'imposer un leadership fondé sur les règles immuables du jeu des courants.

Machine paradoxale donc que ce parti mis non sans mal sur les rails d'une professionnalisation dont l'approfondissement dépend justement de la capacité de ses dirigeants à

---

<sup>1281</sup> En outre, l'investissement dans le parti, les attentes et les rétributions de l'engagement varient nécessairement selon que l'adhérent cherche à faire carrière ou reste un simple militant. Par ailleurs, le rapport au parti, y compris des professionnels, ne saurait se limiter à cette dimension instrumentale. En revanche, cette dernière tend à s'imposer de manière croissante aux autres dimensions de l'engagement des élites.

penser de manière croissante le PS comme une organisation qui consacre et renforce leur positions davantage qu'elle ne la rend possible. Pour cette raison, le Parti socialiste ne peut être qu'une entreprise partisane inachevée : ne pouvant repenser les règles du jeu interne, les leaders en ont donné une interprétation coutumière fragile. Le prochain congrès du parti servira justement de test à cette évolution. Que la bataille pour la direction fasse rage et les mécanismes de lutte interne retrouveront toute leur force, entraînant le parti dans la paralysie, à l'instar de l'après-congrès de Rennes. La machine sera bloquée, car redevenue le champ de bataille des élites. Que celles-ci s'accordent pour ne pas trancher avec la question de la direction celle du leadership et la machine continuera de fonctionner. Autrement dit, l'organisation socialiste contemporaine est une machine partisane inachevée, puisqu'elle ne peut être fondamentalement dépolitisée<sup>1282</sup>.

La professionnalisation était le premier mot-clé qui a guidé la recherche. Un second s'est par la suite imposé : l'Etat ou plutôt les institutions. On l'a vu, les transformations de l'organisation socialiste sont indissociables de l'inscription croissante du parti dans les institutions. Le point de vue le plus immédiatement perceptible a été, là encore, l'accession au pouvoir. Gouverner, c'est choisir. En 1981, les dirigeants socialistes ont du choisir et ont, à vrai dire, peu hésité : il importait d'ancrer l'idée que le PS serait un parti de gouvernement compétent. On a pu constater les effets idéologiques de cette conversion, effets indissociables d'une redéfinition des rapports entre les « faces » du parti. De manière élargie, il était cependant nécessaire d'interroger d'un point de vue organisationnel « ce socialisme soluble dans les institutions », pour paraphraser R. Lefebvre. Pour le dire autrement, les transformations de l'organisation socialiste sont inséparables des rapports qu'entretient ce parti à l'Etat. Au-delà de l'exercice national du pouvoir, il fallait donc comprendre en quoi l'occupation des institutions influe sur les évolutions de l'organisation.

Le développement « externe » du parti s'inscrit en effet dans cette logique. Il convenait d'en tirer les conclusions en termes organisationnels et, pour cela, d'abord souligner l'ampleur de l'inscription institutionnelle du parti. L'analyse du conseil national du parti donne à voir la mesure de cette inscription : les élites socialistes vivent de manière croissante « grâce » aux institutions. L'émergence d'une nouvelle filière d'accès à la profession politique par le biais de la collaboration politique en est l'indicateur le plus significatif. De manière plus générale, c'est une facette peu mise en évidence jusque-là qui apparaît : alors que l'étatisation du parti se mesurait la plupart du temps au nombre des énarques qui peuplent sa direction ou ses commissions, il apparaît bien qu'il faille tenir compte aussi d'une « étatisation des profondeurs », puisque l'on constate que collaborateurs d'élus mais également cadres des administrations locales composent de manière croissante l'élite socialiste. Cette transformation des propriétés sociales des dirigeants éclaire alors sous un autre angle l'enclosure sociologique qui frappe le parti et qui a été déjà particulièrement bien mise en évidence par les travaux

---

<sup>1282</sup> On entend ce terme au sens défini *supra*, p. 206.

récents sur le PS<sup>1283</sup>. En ce sens, cette recherche se voulait complémentaire des approches désormais classiques sur la sociologie socialiste ; l'entrée par la professionnalisation et l'étatisation souligne l'intérêt de croiser les perspectives théoriques.

De manière plus générale, constater l'inscription institutionnelle du parti supposait de mettre en évidence les conséquences organisationnelles de ce mouvement. C'était l'occasion de mesurer plus précisément « ce que l'Etat fait aux partis ». En l'espèce, la mise en place des financements publics méritait d'être analysée précisément, au-delà du seul constat que la principale ressource du parti est sa dotation publique annuelle. Il apparaît alors que le PS a profondément rationalisé ses modes de financement, de manière à lisser les effets d'une législation dont il profite cependant largement. L'étatisation ne se résume pas alors à la proportion de financement public dans le budget du parti : on a pu constater qu'à nombre égal d'adhérents, 1000 adhérents rapportent trois fois plus en 2005 qu'en 1992 par exemple. En outre, la centralisation du parti s'est réalisée dans la deuxième moitié des années 1990 notamment « grâce » aux obligations législatives qui pèsent sur le parti. L'Etat est donc aussi un prescripteur de normes dont l'intégration a substantiellement modifié l'organisation socialiste : finalement, la démocratisation du parti a été renforcée grâce au développement des fonctionnalités de *ROSAM* ; mais *ROSAM* a été créé initialement pour permettre un contrôle plus strict des adhésions, ce que les dispositions législatives rendaient nécessaire.

Comprendre l'organisation socialiste impliquait par conséquent de mesurer précisément ce rapport du parti à l'Etat. Dans cette perspective, l'hypothèse de la cartellisation du PS se révélait séduisante, à condition de bien en mesurer les limites. Dire de l'organisation socialiste qu'elle est une entreprise partisane cartellisée, c'est alors pointer une évolution du PS qui ne se limite pas strictement à l'organisation mais s'exemplifie pleinement à travers celle-ci. Les transformations de l'économie partisane, celles des ressorts du jeu interne sont étroitement liées à la cartellisation du parti qui en objective la réalité. En quelque sorte, la cartellisation de l'organisation socialiste n'est que l'aboutissement des effets sociologiques mais aussi politiques de l'inscription institutionnelle du PS. Aboutissement qui ne signifie pas conformation complète au modèle du parti cartel. Il n'importait pas ici d'opérer une comparaison terme à terme pour conclure finalement sur le point de savoir si le Parti socialiste est bien, ou non, un parti cartel. L'ambition était tout autre puisqu'il s'agissait de saisir la manière dont les rapports entre le parti et les institutions, en se transformant, modifient également le parti. Dans cette perspective, le processus de changement importait bien plus que le fait de pouvoir caractériser l'organisation socialiste. Pour cette raison, on ne dira pas que le PS est un parti cartel, mais plutôt que son organisation s'est cartellisée, ce qui veut bien dire que sa structure s'est recomposée autour des rapports étroits du parti aux institutions, induisant l'émergence de nouvelles

---

<sup>1283</sup> Cf. bien sûr Lefebvre (R.), Sawicki (F.), *La société des socialistes*, op. cit.

pratiques qui, elles-mêmes, génèrent de nouveaux mode de fonctionnement du parti. Ainsi, il importait de souligner les « résistances au changement », résistances liées à la culture partisane, au jeu politique interne ou aux pratiques routinisées en son sein, manière de bien montrer, à travers ces résistances, ce qui change et pourquoi.

Néanmoins, on conservera le terme d'entreprise partisane cartellisée justement parce qu'il apparaît bien que, dorénavant, d'une part le fonctionnement du PS ne puisse plus se penser indépendamment des interactions qu'entretiennent ses dirigeants à l'Etat et que, d'autre part, la cartellisation organisationnelle semble la solution la plus adaptée pour que ce fonctionnement satisfasse aux modalités de la compétition interne. En cela, la cartellisation n'est pas une stratégie consciente des élites socialistes : celles-ci ne semblent jamais avoir raisonné en ces termes face à la crise lancinante des années 1990 par exemple. En revanche, le changement de l'organisation socialiste peut être caractérisé ainsi en ce que ce sont visiblement les solutions adoptées par ses dirigeants pour rétablir un fonctionnement satisfaisant de celle-ci qui renforcent la cartellisation du parti. On le voit, on ne considère pas que les dirigeants socialistes ont « cartellisé » le PS, mais bien que le processus de changement de ce parti peut se lire comme une cartellisation progressive de l'organisation<sup>1284</sup>. Cartellisation nécessairement inaboutie, et c'est un point important, justement car la matrice cognitive qui le structure, à travers sa culture, ses pratiques et ses modes de fonctionnement, interdit une rupture totale avec ce que le PS doit être, ce « parti de masse perpétuellement à-venir ». L'inscription institutionnelle du parti, dont la cartellisation témoigne, ne saurait donc se lire comme une fin en elle-même consciemment organisée, mais comme la notion théorique révélatrice d'une solution efficace face aux difficultés pratiques du parti ; solution d'autant plus aisément réalisable que la structure du jeu interne, les enjeux qui le structurent et les propriétés de ceux qui le jouent les inclinent à rechercher dans l'inscription institutionnelle des réponses aux défis organisationnels qu'ils n'ont su résoudre autrement.

Evoquer ces points, c'est cependant déjà envisager les outils théoriques mobilisés et les pistes de recherches privilégiées pour analyser le PS.

---

<sup>1284</sup> On ne peut qu'acquiescer aux propos de C. Bachelot lorsque celle-ci considère qu' « il est sans doute excessif de voir dans la cartellisation une stratégie consciente des dirigeants, qui permettrait, au moindre coût politique, de répondre à la transformation de leur environnement » *in* Bachelot (C.), « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation », *op. cit.*, p. 411. Non seulement les dirigeants socialistes n'ont jamais consciemment organisé la cartellisation de l'organisation socialiste mais, en outre, les solutions apportées, qui vont dans le sens de la cartellisation, n'ont jamais été établies au moindre coût politique, en témoignent les difficultés récurrentes à donner corps au changement organisationnel et le sentiment complexe que le Parti socialiste est un parti en crise ou toujours au bord de l'être. Cartelliser ne veut pas dire se tourner vers l'Etat parce que cela serait « plus facile », cela veut dire parvenir à résoudre les problèmes qui s'offrent au parti en mobilisant des solutions qui renforcent ce que théoriquement on peut appeler la cartellisation de l'organisation. Cf. sur ce point la mise en garde de P. Bourdieu quand à la confusion possible entre le point de vue de l'acteur et celui du « spectateur-analyste » : « Du fait qu'il a toutes les chances d'ignorer les conditions sociales et logiques du *changement de nature* qu'il fait subir à la pratique et à ses produits et du même coup la nature des transformations logiques qu'il impose à l'information recueillie, l'analyste est porté à toutes les erreurs qui découlent de la tendance à confondre le point de vue de l'acteur et le point de vue du spectateur, à chercher par exemple des solutions à des questions de spectateur que la pratique ne pose pas parce qu'elle n'a pas à se les poser, au lieu de se demander si le propre de la pratique ne réside pas dans le fait qu'elle exclut ces questions » *in* Bourdieu (P.), *Le sens pratique*, *op. cit.*, p. 139 (c'est l'auteur qui souligne).

## 2. Redécouvrir l'objet : nouveaux outils, nouvelles pistes de recherche.

Dans la lignée du renouveau des recherches sur les partis politiques en France<sup>1285</sup>, le PS a été ces dernières années l'objet d'abondants travaux. Sans revenir sur ceux-ci, il importe de préciser l'influence qu'ils ont eue sur l'approche de l'objet. Il apparaît en effet que, dans ces travaux, peu de place ait été effectivement faite à l'analyse de l'organisation socialiste proprement dite. En ce sens, cette recherche visait à envisager cet angle d'approche, non pas indépendamment des travaux accomplis, mais bien en complément de ceux-ci. L'ambition était donc double : remettre au cœur de l'analyse du PS son organisation ; ne pas tomber dans une analyse organisationnelle stricte, qui nierait les apports incontestables de travaux récents sur le PS qui privilégient, pour le dire rapidement, une approche « sociétale » du parti. Il s'agissait alors, schématiquement là encore, de s'appuyer sur des travaux essentiellement anglo-saxons centrés à proprement parler sur une analyse organisationnelle et sur des travaux hexagonaux peu focalisés sur ce point. En outre, il est rapidement apparu que la perspective de recherche ne saurait se concilier pleinement avec le modèle du parti cartel, alors même que ce modèle insiste sur les relations entre partis politiques et Etat, point central dans l'appréhension du PS contemporain. A bien des égards séduisant, ce modèle repose en effet sur des hypothèses fortes qu'il fallait non seulement clarifier théoriquement mais également vérifier empiriquement<sup>1286</sup>. En outre, ce modèle propose une typologie des organisations partisans. Il convenait alors d'éviter une comparaison terme à terme entre le modèle et le PS.

La difficulté de la perspective de recherche envisagée devint un atout. En s'appuyant sur la notion de changement envisagée comme processus et non plus comme un état constatable *ex-post*, l'illusion typologique tombait d'elle-même, laissant place à une approche compréhensive du changement permettant de « réencastrier » à des degrés divers l'histoire du parti, sa culture mais aussi sa sociologie dans l'analyse de l'organisation. Cette prise de distance nécessaire avec le modèle du parti cartel, dont doit rendre compte l'usage du terme cartellisation<sup>1287</sup>, ouvrait la voie à la mobilisation d'un appareil théorique permettant de mettre en évidence les transformations de l'organisation socialiste envisagée pratiquement à travers les interdépendances auxquelles sont soumis ses membres.

Sur cette base, la notion de configuration partisane a été élaborée en vue d'appréhender les contraintes qui pèsent sur les membres du parti et, à travers eux, sur le processus de changement de l'organisation. En ce sens, l'organisation n'est plus conçue *in abstracto* mais bien à partir de l'équilibre qui s'élabore de manière sans cesse renouvelée à partir du déroulement du jeu intrapartisan.

---

<sup>1285</sup> Comme en témoigne la création au sein de l'Association Française de Science politique du Groupe d'Etudes sur les Organisations et les Partis Politiques (GEOPP) en 2006.

<sup>1286</sup> L'ouvrage dirigé par Y. Aucante et A. Dezé pointe très précisément les limites du modèle, cf. Aucante (Y.), Dezé (A.), (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, op. cit.

<sup>1287</sup> Significativement d'ailleurs, Katz et Mair n'emploient à l'origine pas ce terme qu'ils utiliseront justement dès lors qu'ils souhaitent se dédouaner vis-à-vis de la visée évolutionniste prêtée à leur modèle, insistant d'ailleurs sur le fait que les organisations partisans présentent en pratique des caractéristiques relevant théoriquement de plusieurs modèles de partis et pas seulement du parti cartel.

De cette manière, envisager l'organisation comme l'objectivation de la configuration partisane permet de réintroduire dans l'analyse les éléments d'une approche « sociétale ». Ce faisant, cette mise à distance vis-à-vis du modèle organisationnel offre la possibilité d'en explorer les principales hypothèses sans nécessairement en mobiliser de manière mécanique les propriétés, ainsi que l'exemple du « retour au parti » après 1988 a pu l'illustrer. En effet, du point de vue du modèle de Katz et Mair, la constitution de Solférino comme enjeu central de la compétition intrapartisane apparaissait comme un non sens : ni les rapports entre les « faces » du parti ne se trouvaient être modifiés, pas plus que l'économie partisane. Un tel cas de figure aurait relevé alors d'un non-sens du point de vue du modèle, puisque renvoyant à l'idée de « décartellisation ». Or, ce retour au parti, appréhendé à partir de l'équilibre partisan, a permis de souligner combien le processus de changement de l'organisation s'opère de manière incrémentale et déterminée par les façons de jouer le jeu de la compétition interne. En ce sens, la cartellisation du parti n'a alors pas subi de coup d'arrêt ou de retour en arrière, simplement le jeu interne s'est déroulé conformément aux formes sédimentées depuis Epinay. En conséquence, l'approche par la configuration partisane a favorisé de manière systématique une mise à distance avec le modèle organisationnel, en vue justement d'éprouver la nature *effective* du changement partisan.

Il n'en demeure pas moins que la recherche reste marquée par l'approche initiale en termes organisationnels. Cette approche, notamment au vu de la modélisation de Katz et Mair, supposait une approche macroscopique. Dans le même temps, la notion de configuration partisane devait permettre une analyse davantage centrée sur certains lieux du parti (instance centrale, section). Or, les deux approches ne sont évidemment pas pleinement mobilisables de manière concomitante. Il convenait donc de jouer sur ces dimensions. Dans cette perspective, la configuration partisane permet d'envisager précisément, au plus près, les évolutions de l'équilibre partisan, équilibre dont on peut alors déduire de manière plus générale, les effets sur l'organisation socialiste. En quelque sorte, un jeu d'échelle guide l'analyse, à partir duquel la compréhension de la configuration partisane, dont les évolutions ne sont compréhensibles qu'à condition de les inscrire dans le cadre des pratiques de ses membres (pratiques révélatrices du faisceau de contraintes qui pèse sur eux), permet dans un second temps d'envisager plus globalement l'organisation en tant que construit objectivé permettant à cette configuration partisane d'exister. En ce sens, l'objectif de la recherche visait à rompre avec les catégorisations réifiantes sous-tendant les analyses organisationnelles, pour mieux mettre en évidence les tensions que les transformations organisationnelles expriment. Pour cette raison, la dichotomie leaders-followers, sur laquelle s'appuient notamment Katz et Mair, si elle a été reprise, l'a été de manière élargie, de telle sorte que les groupements qui constituent le parti puissent être appréhendés dans leur dimension sociologique la plus large possible en l'espèce.

Cette dimension ne pouvait cependant être développée complètement, au risque de déséquilibrer l'analyse. La sociologie des adhérents du parti n'a été envisagée que superficiellement, tout comme l'on n'a pas conduit une analyse en termes de trajectoires des élites dirigeantes. Ces éléments manquent assurément pour donner davantage d'épaisseur à l'analyse. Le sentiment de crise vécu par nombre de membres du parti, qu'ils soient dirigeants ou non d'ailleurs, aurait certainement mérité d'être davantage approfondi qu'il ne l'a été. Pour autant, ces dimensions étaient difficilement conciliables avec l'approche du PS en tant qu'organisation. A cet égard, un des objectifs de la recherche serait atteint si on considérait cette dernière comme la partie d'un tout plus vaste formé par l'ensemble des travaux récents en sociologie politique.

D'autre part, il faut signaler également une dimension qui n'a été envisagée que de manière périphérique. Si la mise en évidence des effets du « surmoi marxiste », pour reprendre cette expression<sup>1288</sup>, qui pèse sur le parti a été appréhendée dans ses conséquences organisationnelles, la dimension idéologique du changement partisan a largement été délaissée. Or, cette dimension peut également servir de base à une grille de lecture du changement socialiste.

De même que les hypothèses d'un travail de recherche ne se construisent que par la confrontation avec les autres travaux existants, le choix des « lieux de pouvoir » étudiés par exemple a été guidé par cette volonté de fonder ce travail aussi en fonction des analyses existantes. Insister sur les évolutions de Solférino davantage que sur celles d'une fédération ou d'une section du parti n'était pas seulement lié à la nécessité de saisir le rôle d'interface du *party in the central office* entre le *party in the public office* et le *party on the ground*, conformément au modèle du parti cartel. Il semblait nécessaire aussi de saisir la dimension verticale du lien partisan qui, de l'échelon central (le siège) à l'échelon le plus décentralisé (les sections), structure les rapports entre les membres du parti. En ce sens, il s'agissait d'apporter un complément aux analyses de F. Sawicki et R. Lefebvre, lesquels insistent essentiellement sur la dimension locale du parti. Axer la focale sur l'échelon central était en l'espèce nécessaire pour mieux saisir la nature des liens qui le relie aux fédérations.

C'est dans cette perspective également que l'on a souhaité mobiliser le modèle du parti cartel. Au-delà des recoupements possibles avec les analyses sociétales (cf. l'enclosure sociologique du parti), ce modèle ouvre en effet de nouvelles pistes de recherche qu'il convient d'explorer. Il soulève néanmoins d'importantes difficultés théoriques et empiriques. Les principales difficultés théoriques tiennent non seulement au faisceau d'hypothèses extrêmement fortes qui le sous-tendent (cf. la rupture des liens avec la « société », comportement collusif établi des principaux partis de gouvernement) et aux propriétés souvent peu précises qui le constituent (cf. les partis « brokers », la nature des trois « faces » du parti ou bien encore la mesure de la dépendance à l'Etat). En ce sens, ce modèle peut

---

<sup>1288</sup> Cf. Baumel (L.), Bouvet (L.), *L'année zéro de la gauche*, op. cit.

sembler relativement inabouti, ce qui engendre mécaniquement des critiques d'autant plus justifiées que son ambition explicative est vaste. Or, conséquence des lacunes théoriques, le modèle ne se prête pas à une analyse empirique pleinement satisfaisante. Outre le fait que l'étude des cas particuliers révèle généralement, à l'inverse des conclusions de Katz et Mair, l'inexistence d'un cartel entre partis de gouvernement (là encore, quelle définition donner au terme cartel ?)<sup>1289</sup>, il apparaît que les jugements par rapport au modèle varient grandement selon l'interprétation faite de ses propriétés constitutives, dont on a vu qu'elles pêchaient par imprécision. Entre autres exemples, l'idée de rétrécissement de l'espace idéologique entre « partis membres du cartel » telle que formulée par Katz et Mair est généralement perçue comme problématique selon que l'on s'interroge sur la nature des politiques publiques menées par ces partis au pouvoir ou sur le profil de leurs dirigeants. Pour Katz et Mair, ces dirigeants, soumis aux contraintes d'une activité politique professionnelle, intègrent d'autant mieux les impératifs gestionnaires de leurs fonctions gouvernementales que la vocation des partis de gouvernement qu'ils dirigent serait d'abord de rendre acceptable des politiques publiques pensées au niveau étatique de manière technocratique, reléguant ainsi la dimension idéologique partisane de ces politiques au second plan. Ces élites homogénéisées s'entendraient alors d'autant plus facilement que la perpétuation de leur domination sur le système partisan repose sur leur capacité à exclure de l'accès au pouvoir les « outsiders ». Or, si les trajectoires des élites peuvent s'homogénéiser effectivement (cf. « l'énarchie » en France), la distance idéologique ne semble pas se réduire systématiquement entre partis de gouvernement. Dans les deux cas, l'hypothèse de Katz et Mair sera d'autant plus facilement remise en cause qu'elle combine des dimensions insuffisamment explicitées.

Autre difficulté majeure par rapport à ce modèle, la combinaison entre une analyse systémique (le cartel de partis) et une approche organisationnelle (les partis cartels). Katz et Mair lient ces deux éléments, considérant que l'existence du cartel entraîne l'émergence des partis du même nom. Cette dimension de l'analyse est bien la plus problématique. En ce sens, la réfutabilité empirique du modèle s'en trouve complexifiée (ou simplifiée selon la posture) : pour être complète, elle doit concilier l'analyse du système partisan et les propriétés de chaque parti<sup>1290</sup>. L'objet de la recherche étant ici le Parti socialiste français, c'est alors la dimension organisationnelle du modèle qui a été sollicitée, au détriment de la dimension systémique. Ce choix a toutefois permis une prise de distance importante vis-à-vis des propriétés systémiques fortes, tout en permettant de tester les hypothèses davantage centrées sur les partis en particulier. Dans cette perspective, les questionnements soulevés par ce modèle ont pu être réintroduits et élargis : l'ancrage à l'Etat a ainsi pu être mesuré par rapport aux financements publics, mais aussi en fonction des exigences de « bonne gouvernance » souvent perçues comme incontournables par les acteurs ; la professionnalisation politique souvent postulée ou mesurée

---

<sup>1289</sup> Cf. notamment les analyses de K. Detterbeck pour l'Allemagne et Ph. Van Praag pour les Pays-Bas in Aucante (Y.), Dezé (A.), (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question, op. cit.*

<sup>1290</sup> Un exemple de cette difficulté est fournie par l'ouvrage de Aucante et Dezé : quand la deuxième partie est consacrée aux systèmes partisans européens et donc assez peu à l'organisation proprement dite des partis qui composent ces systèmes, la troisième est consacrée aux partis français, mais pas au système partisan français.



à partir d'indicateurs quantitatifs réducteurs a pu être appréhendée plus finement, du moins voudrait-on le croire, que dans le modèle ; les relations entre les trois « faces » du parti réinterrogées en fonction de mécanismes de production collective des modes de fonctionnement propres au parti envisagé.

Dans cette perspective, le modèle du parti cartel n'a pas constitué une fin en soi, gommant la tentation réductionniste visant à comparer l'idéal-type au terrain empirique. De ce point de vue, il importait peu de savoir ce qu'aurait bien pu signifier l'affirmation « le PS est un parti cartel », l'objectif étant bien de saisir à partir de certaines propriétés du modèle les changements organisationnels du PS. Katz et Mair envisagent le parti cartel comme un idéal-type. Il s'agissait ici de prendre les auteurs au mot et de bien mesurer à partir de « l'idéal », la distance qui le sépare du « réel » de l'organisation socialiste, la distance constatable avec le modèle important alors davantage que la conformation au modèle lui-même. Cette « mise à distance » a facilité l'intégration de questionnements soulevés par le modèle et peu encore explorés jusqu'ici. La dimension heuristique de ces questionnements est indéniable : que l'on partage ou pas les considérations des auteurs vis-à-vis des rapports entre Etat et partis politiques, il ne fait aucun doute désormais qu'une entrée par la dimension financière et normative de ces rapports s'impose pour bien comprendre la réalité des partis contemporains<sup>1291</sup>. De même, la question de la professionnalisation des élites politiques mérite d'être reconnue et analysée plus systématiquement. Au-delà des subsides étatiques, on a vu que les modalités de la professionnalisation politique passent de plus en plus « par l'Etat », réalité dont les conséquences restent encore à mesurer pleinement. De la même manière, les questionnements relatifs aux transformations des modes de sociabilité intrapartisans ne peuvent par exemple pas ignorer les bouleversements de l'activité politique<sup>1292</sup>.

Circonscrire l'analyse au cas particulier d'un seul parti permet donc d'emprunter des pistes de recherche que Katz et Mair ne peuvent qu'entrouvrir de par le caractère bien souvent, et cela doit effectivement être souligné, par trop abstrait de leurs hypothèses. Dans la préface à l'ouvrage de Aucante et Dezé, J-L. Parodi considère qu'un modèle, et celui du parti cartel en particulier par les critiques qu'il suppose, « ça sert aussi à penser contre, à penser ailleurs, à penser à côté »<sup>1293</sup>. Peut-être pourrait-on rajouter qu'un modèle, cela peut également servir à penser « à partir ». C'est en tout cas la démarche que l'on a voulu adopter dans ce travail, considérant que les propositions de Katz et Mair apportent autant à l'analyse par ce qu'elles suggèrent que parce qu'elles proposent effectivement. Pour

---

<sup>1291</sup> Cf. par exemple Dezé (A.), « Le Front national. Un parti « anticartel » in Aucante (Y.), Dezé (A.), (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question, op. cit.*, pps. 369-384 qui revient sur le paradoxe de ce parti complètement dépendant des financements publics quand sa stratégie est fondée sur la dénonciation de la collusion supposée entre partis de gouvernement.

<sup>1292</sup> Voir le cas significatif du fonctionnement de Solférino, cf. Aldrin (Ph.), Barboni (Th.), *op. cit.*

<sup>1293</sup> Parodi (J-L.), Préface à Aucante (Y.), Dezé (A.), (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question, op. cit.*, p. 13.

cette raison, le terme même de cartellisation a été conservé. L'usage de ce terme était problématique en ce qu'il ne s'agissait en l'espèce de n'envisager qu'un seul parti. A bien des égards d'ailleurs, le terme « étatisation » pouvait apparaître préférable. Néanmoins, considérant que le modèle du parti cartel servait de support à l'analyse des changements organisationnels du PS, il était nécessaire de conserver un terme renvoyant à un modèle apprécié dans sa dimension idéal-typique, manière de souligner les caractéristiques du modèle sollicité pour appréhender les évolutions de l'organisation socialiste. Penser « à partir » permettait, enfin, de mobiliser un appareillage théorique *a priori* peu approprié à une recherche centrée sur l'organisation d'un parti. Cependant, il s'agissait de concilier l'approche organisationnelle avec d'autres approches susceptibles d'en éclairer les résultats. La notion de configuration partisane a ainsi été explicitement élaborée dans ce but : non seulement elle devait prévenir le risque de retomber dans les travers typologistes des analyses organisationnelles, mais permettait en outre de saisir la densité organisationnelle du PS, appréhendée notamment à partir de sa culture.

Enfin, si cette construction théorique a été élaborée en vue d'étudier le Parti socialiste, il convient de s'interroger sur sa mobilisation éventuelle à l'égard des autres partis (français).

### 3. Etudier le PS ... et les autres partis.

Plutôt qu'une approche purement organisationnelle ou une approche exclusivement sociétale, il paraissait nécessaire de réaliser ce travail à partir d'une « troisième voie », visant à concilier les deux. Comme toute voie médiane, ce choix reste marqué par la focale initiale. En l'espèce, il s'agissait de partir de l'organisation et d'intégrer dans l'analyse ce que sont ses membres, leurs pratiques, les usages au sein de la sociation. Le modèle du parti cartel devait donc être concilié dans ce but avec la notion de configuration partisane. En ce sens, il est indispensable de rappeler que ce modèle a servi de prolégomènes, de support plus exactement, à l'analyse et ne visait pas à en constituer l'aboutissement. Pour cette raison, la notion de configuration partisane s'avère au moins aussi fondamentale dans l'appareillage théorique que le modèle sollicité puisqu'elle offre les outils analytiques nécessaires pour appréhender pleinement, en fonction de la perspective retenue, ce modèle dont elle garantit en quelque sorte contre les biais identifiés.

Cependant, la configuration partisane telle qu'elle a été définie devait être conciliée non seulement avec les propriétés constitutives du parti cartel mais aussi avec la forme de l'objet étudié. Dans le premier cas, la notion d'équilibre partisan devait faire le lien entre l'équilibre résultant de la configuration et l'équilibre organisationnel. L'équilibre partisan est ainsi cette notion qui permet de faire le lien entre le jeu intrapartisan et ses effets sur le « terrain de jeu », l'organisation. Cette distinction a permis de reprendre alors un élément central chez Katz et Mair, le découpage de l'organisation en trois « faces » du parti. Cette combinaison permet de distinguer théoriquement les influences réciproques entre le fond (le jeu) et la forme (le terrain de jeu). Le point important est donc

bien celui-ci : la notion de configuration partisane permet de lier deux types d'approches qui, au prix d'ajustements indispensables, offrent un support analytique élargi permettant de concilier des approches des partis politiques encore trop considérées comme antagonistes quand elle doivent être finalement complémentaires.

Dans le second cas, le point décisif était d'identifier dans le PS, les groupements de référence qui structurent la configuration partisane, conformément aux propositions d'Elias. On a considéré que ces groupements devaient ici être les courants. Outre le fait que ce choix semblait inévitable au vu de la compétition intrapartisane socialiste, c'était l'occasion de revenir sur une notion protéiforme qui reste, à bien des égards difficilement appréhendable théoriquement. Néanmoins, on a vu que d'autres types de groupements pouvaient être envisagés.

Ces deux nécessités invitent alors à s'interroger sur l'applicabilité de la notion de configuration partisane à d'autres partis. Celle-ci a été développée en fonction donc d'une dimension organisationnelle, les trois « faces », et d'une réalité empirique, les courants. Or, tous les partis ne se prêtent d'abord pas à la *piece meal approach* : tous ne possèdent pas nécessairement de représentation au sein du *party in the public office*. Ensuite, faire des courants les groupements de référence de la configuration partisane se justifiait d'autant plus que leur rôle organisationnel est incontestable au PS. Pourtant, tous les partis ne fonctionnent pas sur ce modèle. Et l'on peut considérer que si les partis de gauche semblent mieux se prêter à l'usage des tendances comme groupes de référence, la question demeure largement plus problématique pour ceux de droite : les mécanismes d'affiliation y sont intrinsèquement plus individualisés, ce qui pose la question des moyens d'identification et de détermination des groupements : quelles caractéristiques permettent par exemple d'identifier précisément les tendances qui composent l'UMP ? De ce point de vue, la « contagion par la gauche » chère à Maurice Duverger, si elle avait été complète, aurait eu un avantage certain.

Il convient par conséquent de revenir sur la voix médiane empruntée. En effet, l'identification des groupements de référence, qui permet l'usage de la notion de configuration partisane, est fondée en l'espèce à partir d'un critère organisationnel : il s'agit de déterminer quels groupes sont les plus appropriés afin de saisir les transformations de l'organisation socialiste. Or, face aux difficultés qu'il peut exister vis-à-vis des autres partis pour établir ces groupements, il semble qu'appliquer la notion de configuration partisane à l'étude de ceux-ci implique de conserver un point de vue d'abord centré sur l'organisation. Autrement dit, c'est en identifiant d'un point de vue organisationnel ces groupements (*i.e.* quels sont les groupes qui permettent de saisir les ressorts du changement organisationnel), qu'un critère objectif de leur reconnaissance pourra être élaboré, permettant *in fine* l'usage de la notion de configuration partisane. Il ne s'agit pas là de considérer que les travaux de N. Elias ne peuvent être mobilisés vis-à-vis des partis politiques que dans cette perspective. Cependant, ce détour par le critère organisationnel paraît indispensable en ce qu'il doit permettre de

relier les approches organisationnelles et sociétales. La précision est d'importance car elle donne à voir la singularité de la configuration partisane par rapport à la notion de configuration éliassienne. En effet, déterminer un ou d'autres critères peut renvoyer non plus à la configuration partisane mais bien à la configuration<sup>1294</sup>. Or, la première a été construite justement à partir mais aussi en distinction de la seconde afin de permettre d'enrichir l'approche organisationnelle. On retrouve là la distinction opérée initialement au chapitre I, ce qui permet de rappeler que la configuration partisane telle qu'elle a été construite se réfère à un cadre précisément délimité : le parti auquel elle s'applique. L'applicabilité de cette notion dépend donc de la capacité à respecter ce cadre analytique partisan, raison pour laquelle la recherche d'un critère organisationnel d'identification des groupements est indispensable en l'espèce.

Il faut alors considérer que la configuration partisane est une notion offrant une grille de lecture plastique du fonctionnement interne des partis politiques, plasticité liée au fait que les mécanismes d'affiliation particuliers de ses membres en son sein ne seront pas envisagés mécaniquement mais bien en fonction des spécificités de chaque organisation. Les difficultés empiriques engendrées par cette proposition sont alors compensées par un avantage théorique indéniable : toute tentation nominaliste (c'est-à-dire une lecture en terme d'opposition entre leaders et followers, élus ou adhérents, parlementaires ou non-parlementaires, par exemple) est évacuée pour tenir compte au plus près de la spécificité de chaque parti.

Ces propositions doivent encore être testées sur d'autres partis que le seul PS français pour pouvoir être validées. Dans le cadre de ce parti, l'appareillage théorique mobilisé a cependant permis d'inscrire les transformations de l'organisation socialiste dans une perspective temporelle tout en évitant une lecture mécanique. Or, différents indices poussent à continuer la recherche pour l'approfondir davantage. D'abord d'un point de vue strictement organisationnel, la réforme des statuts qui sera conduite au terme du prochain congrès doit donner lieu à une totale refonte de ceux-ci. Ce sera alors l'occasion de vérifier si le PS entérine sa mutation ou la remet en cause. Plus globalement, après les élections présidentielles perdues de 2007, un thème a fait florès : celui de la « répartition des rôles » entre l'UMP et le PS : au premier le gouvernement, au second les collectivités locales. L'émergence de la configuration partisane multipolaire permet, dans une large mesure, de comprendre pourquoi finalement l'organisation socialiste est adaptée pourrait-on dire à cette conquête du pouvoir au niveau local. La question en suspens reste donc bien de savoir comment l'efficacité locale peut être reproduite lors d'une élection générale, législative ou présidentielle. Il est alors frappant de constater que cette répartition des tâches entre UMP et PS au niveau du système partisan, n'est pas sans renvoyer du point de vue interne au PS à l'articulation entre l'échelon national et l'échelon local du parti : celui-ci fonctionne de manière efficiente justement quand l'organisation centrale est largement

---

<sup>1294</sup> Les travaux de J. Fretel soulignent la nature de cette distinction, notamment quant à la caractérisation organisationnelle du parti étudié, l'UDF, et au développement de l'analyse en terme de milieu partisan, cf. Fretel (J.), *Militants catholiques en politique. La Nouvelle UDF*, op. cit.

paralysée politiquement. On ne peut ainsi s'empêcher de penser que tout l'enjeu pour le PS risque bien d'être, dans les années futures, de parvenir à refaire de l'organisation centrale l'outil de la réussite électorale au niveau national, challenge redoutable puisqu'il s'agira dans le même temps de ne pas remettre trop directement en cause l'équilibre partisan douloureusement élaboré. Quadrature du cercle pour un parti dont les membres sont parvenus à institutionnaliser « l'unité dans la désunion » ? Annonce surtout des changements prochains qui ne manqueront certainement pas de se produire face à une situation électorale nécessairement insatisfaisante puisque ponctuée par l'échec à l'élection pour laquelle chacun des leaders du parti se prépare en permanence.

Ce travail s'achève donc à un moment où l'entreprise partisane cartellisée socialiste prend forme. Il restera à en apprécier la « viabilité » et ses développements ; à n'en pas douter, son évolution comportera « de nombreux retours en arrière, des détours et des zigzags »<sup>1295</sup>. Peut-il cependant en être autrement pour ce PS dont les dirigeants peuvent affirmer avec la plus grande certitude que « le parti est fidèle à lui-même mais il change » ?

---

<sup>1295</sup> Elias (N.), *Du temps*, *op. cit.*, p. 48.

# **ANNEXES.**

<b>ANNEXE 1. MESURER LA PROFESSIONNALISATION DU PS (1975-2000). PROTOCOLE D'ENQUETE ET PRINCIPAUX RESULTATS.....</b>	<b>602</b>
<b>ANNEXE 2. LES COURANTS DU PS DE 1971 A 2005.....</b>	<b>610</b>
<b>ANNEXE 3. ORGANIGRAMME DE SOLFERINO EN 1981 ET EN 1993. ....</b>	<b>612</b>
<b>ANNEXE 4. LE GOUVERNEMENT MAUROY II (23 JUIN 1981 - 23 MARS 1983). .....</b>	<b>619</b>
<b>ANNEXE 5. BUDGET DU PS EN 1978.....</b>	<b>621</b>
<b>ANNEXE 6. RESULTATS STATISTIQUES DE L'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE MENEES AUPRES DES ADHERENTS DE LA SECTION DU XEME ARRONDISSEMENT A PARIS (TRIS A PLATS).....</b>	<b>623</b>
<b>ANNEXE 7. BULLETIN NATIONAL D'ADHESION AU PS. ....</b>	<b>626</b>
<b>ANNEXE 8. PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES EN VUE DE DEMOCRATISER LE PS (1995). .....</b>	<b>629</b>
<b>ANNEXE 9. LE CONGRES DE RENNES : UNE CARICATURE ?.....</b>	<b>630</b>

## **Annexe 1. Mesurer la professionnalisation du PS (1975-2000). Protocole d'enquête et principaux résultats.**

### **Annexe 1-1. Protocole d'enquête.**

« Mon métier a été celui d'un avocat et – à mes heures perdues – d'un écrivain. Pourquoi changerais-je aujourd'hui ? La politique n'est pas au sens habituel une profession. Elle est un combat, elle est un engagement de l'être. Les circonstances ont voulu qu'elle envahisse ma vie. Comment y renoncer sans renier mes convictions ? »

F. Mitterrand *in Le Point* n°450, 2 mai 1981, p. 64.

#### *Mesurer la professionnalisation du PS : quand et comment.*

Interroger la sociologie des élites partisanes socialistes pose invariablement la question de la place des élus au sein de ce parti. L'écueil est alors d'autant plus incontournable que la question de la professionnalisation de ce personnel politique est posée. Plutôt que de chercher à échapper à ce type de questionnement, il semble, au contraire, préférable d'en interroger le fondement et d'en mesurer l'ampleur, à partir d'une approche davantage centrée sur les types de professionnels qui composent les instances nationales du parti. Compter les hommes politiques ne se résume ainsi plus seulement à mettre en évidence les tendances oligarchiques qui sont à l'œuvre au sein d'un parti, ni à constater que les agents les plus dotés socialement y occupent les positions dominantes, mais bien plutôt à mettre en évidence les transformations qui affectent l'organisation partisane et dont les trajectoires de ses membres rendent compte.

Evoquer la professionnalisation des élites socialistes suppose donc, au préalable, de préciser la notion de professionnel de la politique telle qu'elle sera entendue ici. Comme l'indique D. Gaxie, le professionnel de la politique peut s'entendre au sens large comme l'individu participant au champ politique et vivant de l'activité politique, qu'il soit élu, permanent ou bien encore commentateur politique voire sondeur<sup>1296</sup>. Centrée sur l'élite partisane socialiste, l'analyse conduit, de manière plus réduite, à considérer comme professionnels de la politique les membres du parti qui font de l'activité politique la source principale de leur rémunération<sup>1297</sup>. Dans une large mesure donc, on entendra le terme de professionnel de la politique comme renvoyant à la définition classique de Max Weber qui

---

<sup>1296</sup> Voir Gaxie (D.), *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, col. Thémis, 1973.

<sup>1297</sup> Est entendu ici le fait que les élus peuvent par ailleurs continuer à exercer une activité professionnelle source de revenus. Cependant l'engagement requis par l'exercice du mandat détenu et peut-être plus encore les exigences de la compétition interne au PS les amènent dans la plupart des cas à s'investir complètement dans l'activité politique de telle sorte que celle-ci devient leur activité principale. Un conseiller régional nous affirmait par exemple : « Moi je suis médecin, mais j'ai dû tout mettre entre parenthèse depuis que je suis élu, ça me prend trop de temps, je ne peux plus faire les deux de front ».

distingue les hommes politiques qui vivent « pour » ou « de » la politique<sup>1298</sup>. Ainsi précisé, le terme de professionnalisation dépasse alors le strict cadre des élus et englobe toute personne tirant de son activité politique la majeure partie de ses revenus<sup>1299</sup>. Retenir ce critère matériel ne doit pas amener, cependant, à ignorer un autre aspect de la professionnalisation politique, à savoir qu'être professionnel, c'est aussi savoir mobiliser des compétences particulières propres à l'activité politique, ni à négliger le fait que l'activité politique elle-même se technicise<sup>1300</sup>.

Sur cette base, cinq catégories de dirigeants peuvent être identifiées, à partir d'une distinction initiale entre professionnels et non-professionnels<sup>1301</sup>. Concrètement, doivent donc être intégrés dans la catégorie des professionnels, d'une part, les élus et, d'autre part, les permanents du parti<sup>1302</sup> ainsi que les collaborateurs d'élus<sup>1303</sup>. Tous les élus ne vivent, certes, pas de leur engagement politique. Ceci est particulièrement vrai dans les premières années du PS, en premier lieu pour les simples élus locaux. En revanche, ces élus sont relativement peu nombreux, tout au plus une petite vingtaine en 1977 et leur proportion tend à décroître rapidement en raison du cumul des mandats et, surtout, de l'investissement dans les collectivités locales départementales ou régionales. En 2000, ils ne seront ainsi plus qu'une dizaine sur 204 dans ce cas. Afin d'éviter une sous-division de la catégorie d'élus, ces membres seront comptés parmi les professionnels. Autre catégorie de professionnels devant être précisée, celle des collaborateurs. Par collaborateurs, il faut entendre toute personne rémunérée soit par la collectivité nationale, par exemple en tant qu'attaché parlementaire ou membre de cabinet ministériel, soit par une collectivité locale, en tant que, par exemple, membre d'un groupe politique dans un conseil régional ou membre du cabinet d'un édile municipal. Indéniablement, la nature du travail effectué ne saurait être équivalente, cependant, dans la mesure où ces membres tirent leurs revenus d'une institution publique, ils seront regroupés dans la même catégorie, leur nombre

---

<sup>1298</sup> Cf. Weber (M.), *Le savant et le politique*, Paris, 10-18, 1963, p. 137. Le critère de la rémunération n'est pas d'ailleurs sans limite. Selon ce critère, un individu comme M. Rocard ne saurait être considéré comme un professionnel, au moins avant qu'il n'occupe des responsabilités électives nationales.

<sup>1299</sup> On s'éloigne, par là, de la définition de l'oligarchie partisane donnée par Katz et Mair, pour qui cette oligarchie est constituée par les leaders élus. Cette définition facilite certes une lecture des rapports de pouvoirs au sein du parti entre adhérents et leaders, mais elle minimise d'autant l'articulation dans l'organisation entre positions institutionnelles et intrapartisanes, minorant le fait que les instances nationales peuvent ne pas être seulement composées d'élus, mais également d'autres catégories de professionnels qui, par leur présence dans ces instances, font également partie de l'élite partisane. Or, c'est bien justement la présence de ces différentes catégories d'acteurs dans les instances centrales qui soulignent les transformations de l'organisation partisane. Les identifier avec précision permet alors de mieux apprécier l'ampleur du processus de cartellisation.

<sup>1300</sup> E. Phélippeau, dans son étude sur le baron de Mackau montre bien comment le passage de la figure du notable à celle du professionnel s'effectue progressivement, à travers l'interpénétration des pratiques et usages propres à chacun de ces deux idéaux-types et de la combinaison des ressources politiques qui en résulte, cf. Phélippeau (E.), « La fin des notables revisitée » in Offerlé (M.), *La profession politique. XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Belin, col. socio-histoires, 1999, p. 69-92.

<sup>1301</sup> On préfère la qualification de non-professionnel à celle de profane ou d'amateur car, au-delà du seul critère matériel, chacun des dirigeants considérés possède une maîtrise des savoir-faire inhérents à la compétition partisane.

<sup>1302</sup> Certains membres répertoriés comme permanents ne l'étaient pas du parti mais d'un courant. Dans la mesure où ces individus vivent tout de même de la politique, ils ont été intégrés dans cette catégorie.

<sup>1303</sup> Sur l'importance croissante des collaborateurs au sein des partis politiques, cf. Katz (R.), Peter (M.) (dir.), *Party organizations : a data handbook on party organizations in Western democracies, 1960-90*, London, Sage, 1992.



relativement peu élevé (bien qu'en progression)<sup>1304</sup> ne permettant pas d'opérer une distinction à partir des institutions qui les emploient.

Relèvent, quant à eux, de la catégorie des non-professionnels, d'une part, les militants proprement dit, c'est-à-dire les individus dont la rémunération ne relève pas du parti ou d'une collectivité. Au demeurant, la catégorie des militants possède une part artificielle. Là encore, cependant, il faut distinguer un sens strict de la définition retenue, tout en ayant à l'esprit un sens plus large, en vertu duquel la distinction entre vivre « pour » et « par et de » la politique, est en réalité nettement nuancée, notamment, bien sûr, avant 1981<sup>1305</sup>. Seconde catégorie enfin de non-professionnels, les premiers fédéraux. Le PS étant une organisation faible<sup>1306</sup>, ces premiers fédéraux, s'ils occupent une position pivot à l'échelon local, n'en sont pas moins des militants en ce qu'ils ne sont pas rémunérés par le parti. Pourtant, la fonction de premier fédéral sera progressivement investie d'abord par des élus, puis par des collaborateurs. Dans la mesure où ces premiers fédéraux vont progressivement être marginalisés de l'instance avant d'en devenir membres de droit à partir de 1994<sup>1307</sup>, on a préféré les classer dans la catégorie des militants, en distinguant cependant entre premiers fédéraux élus et non-élus. L'occupation de cette fonction par les collaborateurs ne devient significativement, quant à elle, une réalité qu'à partir des années 1990, mais il ne sera pas, à proprement parler, tenu compte de cette évolution en ce que, devenus membres de droit, les premiers fédéraux ne peuvent plus rendre compte des modalités de sélection des élites partisans<sup>1308</sup>.

Mesurer la professionnalisation des élites socialistes et ses effets sur l'organisation partisane nécessitait un échantillon suffisamment important pour permettre de mettre en évidence une diversité de trajectoires sur longue période. Une seule instance dirigeante du Parti socialiste<sup>1309</sup> convenait donc, son comité directeur<sup>1310</sup>. Cette instance, qui se réunit au moins quatre fois par an, est chargée de veiller à l'application de la ligne définie par le congrès. Composée à la proportionnelle des résultats obtenus par les différentes motions, elle permet, en outre, d'étudier par courant les effets de la

---

<sup>1304</sup> Dans l'instance étudiée, une dizaine en moyenne.

<sup>1305</sup> Philippe Juhem évoque les « élus professionnalisés », « les élus amateurs » ou les « militants de loisirs », cf. Juhem (P.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *RFSP*, 56 (6), 2006, p. 909-941.

<sup>1306</sup> Cf. Panebianco (A.), *op. cit.*

<sup>1307</sup> Les membres de droit n'ont pas été étudiés pour ne pas fausser la comparaison avec les comités directeurs où cette catégorie de membres n'existait pas encore.

<sup>1308</sup> Il n'existe par exemple pas à Solférino de fichier relatif à ces membres. S'il est particulièrement difficile de répertorier l'activité professionnelle de ces premiers fédéraux, la part des collaborateurs exerçant cette fonction est particulièrement élevée, vraisemblablement d'au moins un tiers.

<sup>1309</sup> On retrouve là l'impossibilité de disjoindre l'oligarchie dirigeante des instances du parti. Affirmer qu'une oligarchie dominée par les élus existe, implique de savoir quels sont les membres de ces instances. Ce qui suppose donc de faire de l'appartenance à ces instances un critère déterminant l'appartenance à l'oligarchie, et par là, conduit à considérer que cette dernière ne peut être composée exclusivement d'élus.

<sup>1310</sup> Par commodité, on utilisera indistinctement les termes de comité directeur et de conseil national, nom de cette instance depuis 1993.

professionnalisation<sup>1311</sup>. Par ailleurs, le comité directeur était composé depuis 1971 jusqu'à 1993 de 131 membres, avant de voir sa composition élargie en 1994 à 204 membres plus les premiers fédéraux, les parlementaires devenant ensuite membres de droit. N'ont ainsi été intégrés dans l'enquête que les membres désignés sur la base des motions.

En 1977, le parti remporte un éclatant succès aux municipales, emportant près d'une quarantaine de villes de plus de 30 000 habitants. Par conséquent, la professionnalisation s'amorce véritablement à cette date, initiée par un phénomène d'aspiration des membres du parti vers les exécutifs locaux. Aussi, il importait de commencer l'étude avant ce succès électoral, donc en 1975. L'année 2000 a été choisie pour clore la séquence étudiée car, à cette date, 95 % des membres du CD sont des professionnels. Au total donc, onze comités directeurs ont été analysés, soit 1660 places, pour 706 membres dont 90,6 % renseignés<sup>1312</sup>.

Les comités directeurs de 1979, 1990 et 2000 ont, en outre, été analysés afin d'établir l'origine professionnelle de leurs membres. L'accession au comité directeur sanctionne en effet la reconnaissance d'une élite partisane. Quels sont alors les traits de cette élite ? Analyisée à intervalle régulier, la trajectoire professionnelle des dirigeants illustre les transformations en cours quant au recrutement de l'instance. La professionnalisation politique consiste, d'abord, en une mise à distance du profane par l'élaboration de barrières sélectives à l'entrée du champ politique. A travers les modes d'investissement dont il est l'objet, le CD illustre ainsi l'idée d'un resserrement de l'élite socialiste et de sa distanciation avec les membres mêmes de la sociation partisane par la valorisation de ressources et de positions publiques. Trois étapes ont pu ainsi être distinguées par rapport aux évolutions de l'élite socialiste. Jusqu'à la fin des années 1970, la figure du militant s'y imposait. Dans un deuxième temps, le militant cède la place au professionnel, en premier lieu à l'élu. Dans un troisième temps, après 1990, l'élite partisane est presque entièrement professionnalisée, tandis que l'activité politique devient une profession autour de laquelle se recomposent de nouvelles filières d'accès, inscrite dans l'institution étatique. Ces trois étapes illustrent le processus de cartellisation et la transformation des enjeux internes au parti, enjeux étroitement corrélés à la structure de l'économie partisane.

Le tableau de l'annexe 3-2 récapitule l'activité politique des membres titulaires du CD entre 1975 et 2000. Les tableaux suivants de l'annexe 3-3 renvoient, eux, à l'activité politique rapportée à leur profession des membres titulaires du CD en 1979, 1990 et 2000.

---

<sup>1311</sup> Ce que ni le secrétariat national, ni le bureau exécutif ne permettent car les titulaires n'y sont pas assez nombreux (27 membres à partir de 1975, 54 aujourd'hui pour le bureau exécutif).

<sup>1312</sup> Il s'agit des congrès de Pau 1975, Nantes 1977, Metz 1979, Valence 1981, Bourg-en-Bresse 1983, Toulouse 1985, Lille 1987, Rennes 1990, Lièvin 1994, Brest 1997, Grenoble 2000. Les trajectoires ont été reconstituées sur la base du *Guide du pouvoir* ; du *Who's who* ; de Villeuneuve (B.) et de Virieu (F-H.), *Le nouveau pouvoir*, Paris, J-C. Lattès, 1981 ; des signatures des contributions aux congrès ; ainsi que d'entretiens nombreux avec J-M Bichat, J. Guyard, J. Salvator, A. Bergounioux, Ph. Bonnefoy et I. Simma. Que chacune de ces personnes soit remerciée pour sa disponibilité, ainsi que pour sa mémoire, parfois proprement stupéfiante !

Annexe 1-2. Tableau 1 : Composition du CD de 1975 à 2000 selon l'activité politique de ses membres.

Fonction	CD 1975		CD 1977		CD 1979		CD 1981		CD 1983		CD 1985		CD 1987		CD 1990		CN 1994		CN 1997		CN 2000	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<b>Elus</b>	<b>36</b>	<b>31.9%</b>	<b>63</b>	<b>53%</b>	<b>69</b>	<b>59%</b>	<b>73</b>	<b>60%</b>	<b>86</b>	<b>71%</b>	<b>87</b>	<b>72%</b>	<b>100</b>	<b>81.3%</b>	<b>103</b>	<b>80.5%</b>	<b>140</b>	<b>78.6%</b>	<b>147</b>	<b>79.9%</b>	<b>149</b>	<b>83.2%</b>
<b>Dont parlementaires</b>	<b>22</b>	<b>19.5%</b>	<b>26</b>	<b>22%</b>	<b>45</b>	<b>38.4%</b>	<b>55</b>	<b>45%</b>	<b>62</b>	<b>51%</b>	<b>64</b>	<b>53%</b>	<b>75</b>	<b>61%</b>	<b>79</b>	<b>62%</b>	<b>47</b>	<b>26.4%</b>	<b>105</b>	<b>57.1%</b>	<b>79</b>	<b>44.1%</b>
députés	21	18.6%	20	17%	29	24.8%	46	38%	47	40%	50	41.5%	60	48.8%	64	50%	26	14.6%	83	45.1%	57	31.8%
sans mandat local	—	—	1	0.85%	5	4.25%	8	6%	7	5.6%	9	7.5%	16	13%	8	6.2%	2	1.1%	11	6%	10	5.6%
avec un	11	9.7%	6	5%	6	5%	22	19%	19	16%	19	15.8%	29	23.6%	40	31.2%	19	10.7%	48	26%	38	21.2%
avec deux ou plus	8	7.2%	13	11.5%	18	15.55%	16	13%	21	17.4%	22	18.2%	15	12.2%	16	12.6%	5	2.8%	24	13%	9	5%
sénateurs	1	0.9%	6	5%	5	4.25%	4	3%	8	6.4%	7	5.7%	7	5.6%	5	4%	9	5%	12	6.5%	12	6.7%
sans mandat local	—	—	1	0.85%	2	1.7%	—	—	2	1.6%	1	0.8%	2	1.6%	1	0.8%	2	1.1%	—	—	1	0.6%
avec un	—	—	3	2.5%	2	1.7%	2	1.5%	2	1.6%	3	2.5%	4	3.2%	4	3.2%	4	2.2%	10	5.4%	8	4.4%
avec deux ou plus	1	0.9%	2	1.7%	1	0.85%	2	1.5%	4	3.2	3	2.4	1	0.8%	≈	≈	3	1.7%	2	1.1%	3	1.7%
députés européens	—	—	—	—	11	9.4%	5	4%	7	5.6%	7	5.7%	8	6.4%	10	8%	12	6.6%	10	5.4%	10	5.6%
sans mandat local	—	—	—	—	3	2.55%	3	2.5%	5	4%	3	2.5%	4	3.2%	4	3.2%	4	2.2%	3	1.6%	1	0.6%
avec un	—	—	—	—	4	3.4%	2	1.5%	1	0.8%	2	1.6%	2	1.6%	5	4%	4	2.2%	5	2.7%	9	5%
avec deux ou plus	—	—	—	—	4	3.4%	—	—	1	0.8%	2	1.6%	2	1.6%	1	0.8%	4	2.2%	2	1.1%	—	—
dont élus locaux	14	12.4%	37	31%	28	24%	18	15%	24	20%	23	19%	25	20.2%	24	18.7%	93	52.2%	42	22.8%	70	39.1%
avec un	12	10.6%	31	26%	21	18%	14	11.75%	19	16%	19	15.8%	15	12.2%	17	13.1%	59	33.1%	28	15.2%	34	19%
avec deux ou plus	2	1.8%	6	5.05%	7	5.95%	4	3.25	5	4%	4	3.2%	10	8%	7	5.6%	34	19.1%	14	7.6%	36	20.1%
Permanents	8	7.2%	3	2.5%	6	5%	5	4%	5	4%	4	3.2%	4	3.2%	—	—	4	2.2%	1	0.5%	4	2.2%
Premiers fédéraux	9	8.1%	8	6.7%	16	13.5%	20	16%	14	11.5%	9	7.5%	7	5.6%	7	5.5%	—	—	—	—	—	—
Elus	3	2.7%	2	1.7%	6	5%	8	6%	9	7.5%	6	5%	6	4.8%	6	4.7%	—	—	—	—	—	—
non élus	6	5.4%	6	5%	10	8.5%	12	10%	5	4%	3	2.5%	1	0.8%	1	0.8%	—	—	—	—	—	—
Militants	61	55%	46	38.65%	30	25.5%	21	17%	18	15%	18	15%	18	14.6%	15	11.7%	15	8.4%	10	5.4%	9	5%
Collaborateurs	2	1.8%	1	0.85%	3	2.55%	12	10%	13	10.7%	11	9%	—	—	12	9.4%	19	10.7%	26	14.1%	17	9.5%
Effectif répertorié	113	86.3%	119	90.8%	117	89.3%	121	91.7%	121	93.8%	121	92.4%	123	93.9%	128	97.7%	178	87.2%	184	90.2%	179	87.7%
Effectif Total CD	131	100%	131	100%	131	100%	132	100%	129	100%	131	100%	131	100%	131	100%	204	100%	204	100%	204	100%

**Annexe 1-3. Activité politique des membres du CD en fonction de leur profession.**

Tab. 2-1. Activité politique des membres du CD en fonction de leur profession en 1979 (131 membres, 105 répertoriés).

<b>Comité directeur 1979</b>								
<b>Profession</b>	<b>Activité</b>						<b>Total lignes</b>	<b>Total lignes en %</b>
	<b>Parlemen- taires</b>	<b>Elus locaux</b>	<b>Perma- nents</b>	<b>Premiers fédéraux</b>	<b>Militants</b>	<b>Collabo- rateurs</b>		
<b>Agriculteurs exploitants</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	-	-	<b>2</b>	-	<b>5</b>	<b>4.8%</b>
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	-	<b>2</b>	<b>10</b>	-	<b>41</b>	<b>39%</b>
<i>PRIVÉ</i>	8	2	-	-	4	-	14	13.3%
<i>PROFESSION LIBÉRALE</i>	2	-	-	-	1	-	3	2.8%
<i>SYNDICALISTE</i>	-	1	-	1	1	-	3	2.8%
<i>PUBLIC</i>	-	1	-	1	≈	-	2	1.9%
<i>UNIVERSITAIRE</i>	7	8	-	-	4	-	19	18.1%
<b>Collaborateurs</b>	<b>1</b>	-	<b>5</b>	-	-	-	<b>6</b>	<b>5.7%</b>
<b>Professions Intermédiaires</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	-	<b>32</b>	<b>30.4%</b>
<i>PRIVÉ</i>	1	-	1	-	2	-	4	3.8%
<i>PUBLIC</i>	-	-	-	1	2	-	3	2.8%
<i>PROF</i>	8	8	-	3	6	-	25	23.8%
<b>Employés</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	<b>3</b>	<b>2.8%</b>
<i>PRIVÉ</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>PUBLIC</i>	2	1	-	-	-	-	3	2.8%
<b>Ouvriers</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>1%</b>
<i>PRIVÉ</i>	-	-	-	-	1	-	1	1%
<i>PUBLIC</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sans activité</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1.9%</b>
<b>HFP</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	-	-	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>14.3%</b>
<i>ENA</i>	6	1	-	-	2	-	9	8.6%
<i>HAUT FONCTIONNAIRE</i>	2	-	-	-	3	1	6	5.7%
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Tab. 2-2. Activité politique des membres du CD en fonction de leur profession en 1990 (131 membres, 118 répertoriés).

<b>Comité directeur 1990</b>								
<b>Profession</b>	<b>Activité</b>						<b>Total lignes</b>	<b>Total lignes en %</b>
	<b>Parlemen- taires</b>	<b>Elus locaux</b>	<b>Permanents</b>	<b>Premiers fédéraux</b>	<b>Militants</b>	<b>Collabo- rateurs</b>		
<b>Agriculteurs exploitants</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	-	-	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	<b>42.4%</b>
<i>PRIVÉ</i>	3	3	-	-	2	2	10	8.5%
<i>PROFESSION LIBÉRALE</i>	3	3	-	-	1	-	7	5.9%
<i>SYNDICALISTE</i>	1	2	-	-	-	-	3	2.5%
<i>PUBLIC</i>	3	4	-	-	-	1	8	6.8%
<i>UNIVERSITAIRE</i>	19	1	-	-	1	1	22	18.6%
<b>Collaborateurs</b>	<b>3</b>	<b>2</b>				<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5.9%</b>
<b>Professions Intermédiaires</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	-	-	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>36</b>	<b>30.5%</b>
<i>PRIVÉ</i>	6	1	-	-	1	-	8	6.8%
<i>PUBLIC</i>	2	2	-	-	-	2	6	5.1%
<i>PROF</i>	16	4	-	-	1	1	22	18.6%
<b>Employés</b>	<b>2</b>	-	-	-	-	-	<b>2</b>	<b>1.7%</b>
<i>PRIVÉ</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>PUBLIC</i>	2	-	-	-	-	-	2	1.7%
<b>Ouvriers</b>	<b>1</b>	-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>0.8%</b>
<i>PRIVÉ</i>	1	-	-	-	-	-	1	0.8%
<i>PUBLIC</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sans activité</b>	-	-	-	-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>0.8%</b>
<b>HFP</b>	<b>16</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	<b>17.8%</b>
<i>ENA</i>	10	-	-	1	-	2	13	11%
<i>HAUT FONCTIONNAIRE</i>	6	-	-	-	2	-	8	6.8%
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>22</b>	-	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>118</b>	<b>100%</b>

Tab. 2-3. Activité politique des membres du CN en fonction de leur profession en 2000 (204 membres, 155 répertoriés).

<b>CONSEIL NATIONAL 2000</b>								
<b>Profession</b>	<b>Activité</b>						<b>Total lignes</b>	<b>Total lignes en %</b>
	<b>Parlemen-taires</b>	<b>Elus locaux</b>	<b>Permanents</b>	<b>Premiers fédéraux</b>	<b>Militants</b>	<b>Collabo-rateurs</b>		
<b>Agriculteurs exploitants</b>	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>	<b>1</b>	–	–	–	–	–	<b>1</b>	<b>0.6%</b>
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	<b>28</b>	<b>14</b>	–	–	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>52</b>	<b>33.6%</b>
<i>PRIVÉ</i>	7	4	–	–	1	1	13	8.4%
<i>PROFESSION LIBÉRALE</i>	6	–	–	–	–	–	6	3.9%
<i>SYNDICALISTE</i>	–	–	–	–	–	–	–	–
<i>PUBLIC</i>	5	6	–	–	5	2	18	11.6%
<i>UNIVERSITAIRE</i>	10	4	–	–	1	–	15	9.7%
<b>Collaborateurs</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	–	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>17.4%</b>
<b>Professions Intermédiaires</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	–	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>56</b>	<b>36.1%</b>
<i>PRIVÉ</i>	9	4	–	–	–	1	14	9%
<i>PUBLIC</i>	4	2	–	–	–	1	7	4.5%
<i>PROF</i>	22	7	1	–	1	4	35	22.6%
<b>Employés</b>	–	–	–	–	–	–	–	–
<i>PRIVÉ</i>	–	–	–	–	–	–	–	–
<i>PUBLIC</i>	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Ouvriers</b>	–	–	–	–	–	–	–	–
<i>PRIVÉ</i>	–	–	–	–	–	–	–	–
<i>PUBLIC</i>	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Sans activité</b>	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>HFP</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	–	–	–	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>12.2%</b>
<i>ENA</i>	7	10	–	–	–	1	18	11.6%
<i>HAUT FONCTIONNAIRE</i>	1	–	–	–	–	–	1	0.6%
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>49</b>	<b>4</b>	–	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>155</b>	<b>100%</b>

## Annexe 2. Les courants du PS de 1971 à 2005.

Année	Ville	Majorité		Minorité	
		Motions	%	Motion	%
1971	Epinay	Motion R (Defferre-Mauroy) Motion L (Mermaz-Pontillon) (F. Mitterrand) Motion P (CERES)	30 % 15 % 8,5 %	Motion O (Savary-Mollet) Motion M (Poperen)	34 % 12 %
1973	Grenoble	Motion 1 (Mitterrand, Defferre, Mauroy, Savary) Motion 2 (CERES) Motion 4 (Poperen)	65 % 21 % 5,5 %	Motion 3 (Fuzier, Mollet)	8 %
1975	Pau	Motion 1 (Mitterrand, Defferre, Mauroy, Poperen, Rocard)	68 %	Motion 2 (CERES) Motion 3 (Fuzier, Mollet) Motion 4 (Notebart)	25,4 % 3,4 % 2,9 %
1977	Nantes	Motion 1 (Mitterrand)	75,1 %	Motion 2 (CERES)	24 %
1979	Metz	Motion A (Mitterrand) Motion E (CERES) Motion D (Defferre) Motion F (Pierret) Motion G (« Femmes »)	40,1 % 14,4 % 7,7 % 3,2 % 0,3 %	Motion C (Rocard) Motion B (Mauroy)	20,4 % 13,6 %
1981	Valence	Motion unique 94,6 %			
1983	Bourg-en-Bresse	Motion 1 (Jospin, Mauroy, Rocard) Motion 2 (CERES) Motion 3 (Lienemann-Richard)	77,2 % 18,1 % 4,1 %	—	
1985	Toulouse	Motion 1 (Jospin, Mauroy et CERES) Motion 2 (Rocard, Lienemann-Richard)	71,4 % 28,6 %	—	
1987	Lille	Motion unique 98,4 %			
1990	Rennes	Motion 1 (Mauroy, Jospin, Mermaz) Motion 5 (Fabius) Motion 3 (Rocard) Motion 7 (SR) Motion 4 (Gauche socialiste : Dray-Mélenchon) Motion 6 (Lienemann)	29 % 28,9 % 24,2 % 8,5 % 1,3 % 0,6 %	—	
1992*	Bordeaux	Motion Rocard	85,3 %	Motion Gauche socialiste	7,3 %
1993	Le Bourget	Motion Rocard	87,3 %	Motion B (Poperen) Motion C (Dumas, Mermaz)	11,1 % 6,6 %
1994	Lièvin	Motion Emmanuelli	92,2 %	Motion 2 (Agir en socialistes)	7,8 %
1997	Brest	Motion Hollande	84 %	Motion B (Mutin : Poperéniste) Motion C (Gauche socialiste)	5,43 % 10,2 %

<b>2000</b>	<b>Grenoble</b>	Motion Hollande	73 %	Motion Emmanuelli Motion Gauche socialiste	13,8 % 13,3 %
<b>2003</b>	<b>Dijon</b>	Motion Hollande Motion Utopia	61,4 % 1,05 %	Motion NPS (Montebourg, Peillon, Hamon) Motion Forces militantes (Dolez) Motion Nouveau Monde (Emmanuelli-Mélenchon)	16,9 % 4,4 % 16,3 %
<b>2005</b>	<b>Le Mans</b>	Motion Hollande Motion Fabius (+ Mélenchon, Lienneman, Vidalies) Motion Utopia Motion Bockel	53,6 %  21,2 % 1 % 0,6 %	Motion NPS (Montebourg, Peillon, Emmanuelli)	23,6 %

\* A partir de 1992, les motions majoritaires conduites par le Premier secrétaire sont rejointes par les principaux leaders du parti. Pour éviter de tous les énumérer, seul le nom du Premier secrétaire a été retenu.



### Annexe 3. Organigramme de Solférino en 1981 et en 1993.

#### Annexe 3-1. Organigramme de Solférino en 1981. Source : Archives du BE de 1981, *OURS*.

- Premier Secrétaire : Lionel JOSPIN

Délégué Général auprès du Premier Secrétaire : Yves LEBAS

Conseillers : Wenceslas BAUDRILLARD, Jean-Michel  
CHARPIN , Alain DAVEZAC, Jean-François  
DUBOS, Marc GIGET, Jean-Martin  
COHEN SOLAL.

Chargé de mission : Pierre AIDENBAUM

Collaborateurs : Marie-France LAVARINI, Nicole BALDET, Odile BERRAH,  
Catherine LE GUEVEL, Catherine MIGNON.

Délégué Général; chargé du personnel : Henri PRADEAUX.

- Secrétaire National à la Coordination, chargé des Elections : Jean POPEREN

Collaborateurs pour la Coordination : Françoise DELCAMP, Catherine  
LANVARIO.

Collaborateurs pour les Elections : Pierre MARTIN, Brigitte BOURDET.

- Secrétaire National aux Entreprises : Jean-Paul BACHY

Secrétaire Nationale Adjointe aux Entreprises : Anne TREGOUET

Secrétaire National Adjoint aux Entreprises : Jean BESSE

Collaborateurs : Michel AMRI, Jean-Paul CROCHET, Pierre GAUDE, Monique  
LE FAILLER, Georges MARTEL, Farouk MEDOUNI, Lucette  
MICHAUD, Jacqueline NINSGERN.

- Secrétaire National au Secteur Public : Michel CHARZAT

Délégué Général : Jean BROCAS

Collaborateurs : Marie-Paule ATRAUD, Michel BORDELOUP, Rolande BOUFFIER,  
Marcelle CAILLE.

- Secrétaire National aux Relations Extérieures : Marcel DEBARGE

Secrétaires Nationaux Adjointes aux Relations Extérieures : Pierre BRANA  
Luc SOUBRE

Collaborateurs : Jacqueline AMAR, Thierry LAJOIE.

- Secrétaire National à la Formation : Gérard DELFAU

Délégués Généraux : Colette AUDRY, Jean-Pierre  
MOULINS.

Collaborateurs : Catherine COLLARD, Christiane GREMILLON, Lucette  
OREAL, Françoise ROBY, Gisèle STIEVENARD, Jeanine  
TILLARD.

- Secrétaire National : Roger FAJARDIE.

- Secrétaire National aux Droits de l'Homme et Libertés : Michel  
DE LA FOURNIERE

Collaborateur : Gilles POLGE.

- Secrétaire National aux Collectivités Locales : Pierre GUIDONI

Collaborateurs : Daisy ATTAL, Jean-Pierre HONDET.

- Secrétaire National chargé de la Trésorerie : André LAIGNEL

  Déléguée Générale au budget : Madeleine DARBEL

  Responsable An 2000 et C.S.L. : Georges MARIEL

  Collaborateurs : Françoise GASTEBOIS,  
                  Michèle CAILLY, Anne-marie DAUTHON, Mario DELVART;  
                  Germaine FRADET, Sylvie HOULIERE, Pascal JAILLOUX,  
                  Maité JOURDAN, Nadine PRIAM, Pascal RENAUD, Christiane  
                  SEEZ, Luc VEYRI.

- Secrétaire National à l'Information des Militants : Christiane MORA

  Collaborateurs : René LENORMAND, Sonia PREAUDAS.

- Secrétaire National à l'Action Culturelle : Didier MOTCHANE

  Collaborateurs : Jean-Philippe ELANTKOWSKI, Dominique NIVERTS.

- Secrétaire National à l'Urbanisme, au Cadre de Vie et à l'Environnement :

  Michel PEZET

  Collaborateurs : Christiane AUGÉ, Dominique MIGNIER.

- Secrétaire National aux Etudes : Jean PRONTEAU

Secrétaires Nationaux Adjointes : Robert CHAPUIS  
  Yves DURAND

  Collaborateurs : Emmanuel DAVRIL, Michèle BATTISTI, Claude COLLARD,  
  (Etudes)          Françoise FUGIER, Brigitte GODELIER, Marie-Noëlle  
                  LAURENT.

  (Experts)          : Françoise BOUSQUET

  (Documentation) : Charles AUDE, Marianne DELMAIRE, Anne-Yvonne  
                  ETIENNE.

  (N.R.S.) : Chantal VIDIL.

  (ISER) : Renée FREGOSI

- Secrétaire National à l'Organisation, aux Fédérations et au

Contentieux : Paul QUILES

Collaborateurs : Michèle NOSMAS, Sylvie BOUIC, Andrée RICHARD.

Délégués Généraux : Eugène TEISSEIRE  
(aux Fédérations)

(au Contentieux) : Daniel VAILLANT

(aux Etudes Politiques) : Gérard LEGALL  
en liaison avec Jean POPEREN

(à l'Administration) : Guy FARRE

Collaborateurs, Fédérations : Elisabeth MITTERRAND, Gilles CARASSO,  
Claudine MONCEAU DELVARD, Carole TEMAN,  
Didier URBAIN.

Collaborateurs, Contentieux et Péréquation : Jérôme LAMBERT, Laure  
COLMANT.

Collaborateurs, Administration : Myriam DEBARGE, Sophie DUSCH,  
Jean-Claude HUET.

- Fichier : Madeleine BEDOU, Marie-Christine KRCA,  
Christian PASQUALINI, Thérèse PETIT, Henri  
SCHWEICH.

- Courrier : Edith CREUX, Georges DESORMES.

- Expéditions - Reprographie : Gérard HOANG CONG,  
Michèle CREUX, Pierre  
MATHIEU, Marcel MILLE,  
Eduardo PINO-PEREZ,  
Micheline SAMSON.

- Accueil - Entretien - Sécurité - Standard :

Lucien GIRONDEAU, Henri ALLIOT, Emilia ARSENAL,  
Alain BASQUE, Nadine BASQUE, Madeleine BISIAUX,  
Liliane BOUCHER, Yasmina BRAZI, Henri DANIELSKI,  
Ginesa DAUI, Virgile DEGALAIX, Sylvie DEGALAIX,  
Jacqueline DESTEVES, Paulina GONZALES, Jean LAMBERT,  
Christiane MARTIN, Serge MAYOR, Huguette MICHEZ,  
Flora NIEDA, Nathalie POPEREN, Jean-Pierre POUGET,  
Pascal PROMPT, Michel QUILLIEN, Eric SAMSON, Didier  
TOURNEUR, Jean-Claude WALTER.

- Secrétaire National à la Communication et à la Propagande :

Jean-Claude ROUTIER

Collaborateurs : Josette PIGEON, Monique BARTHOLOMEUS, Sylvie PASQUALINI.

- Secrétaire National Adjoint à la Jeunesse : Alain BARRAU

Collaborateurs : Gilbert VERON, Martine MAÇON.

- Secrétaire Nationale Adjointe aux Luttes des Femmes : Martine BURON

Déléguée Générale : Pierrette BIRAUD

Collaborateur : Fernande LOPEZ

- Secrétaire National Adjoint à la Presse et Porte-Parole :

Bertrand DELANOE

Collaborateurs : Agnès DEPIGNY, Pierre SHAPIRA, Aïcha AHMED, Fabienne CHARMET.

- Secrétaire National aux Relations Internationales : Jacques HUNTZINGER

Délégué Général : Philippe FARINE

Collaborateurs : Axel QUEVAL, Brigitte GODET, Anne DE HAUTECLOQUE, Françoise BRIGNOLI, Ghislaine PRETET.

Responsables de secteur :

AFRIQUE : Gabriel ARNAUD, Jean-Bernard CURIAL, Jean-Pierre RAISON.

AMERIQUE LATINE : Nicole BOURDILLAT.

AMERIQUE DU NORD : Alain DAVEZAC.

ASIE : Jean-Marie CAMBACERES.

COMMUNAUTES EUROPEENNES : Jean VERGES

COOPERATION : Robert PECCOUD

DESARMEMENT - DEFENSE : Jean-François BUREAU, Jacques SOPPELSA.

EUROPE DE L'EST : René GIRAULT.

IMMIGRES : Alain PARMENTIER

MEDITERRANEE - MONDE ARABE : Alain CHENAL, Raoul WEXTEN.

RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES : Vincent GRIMAUD.

RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES : Robert BATICLE

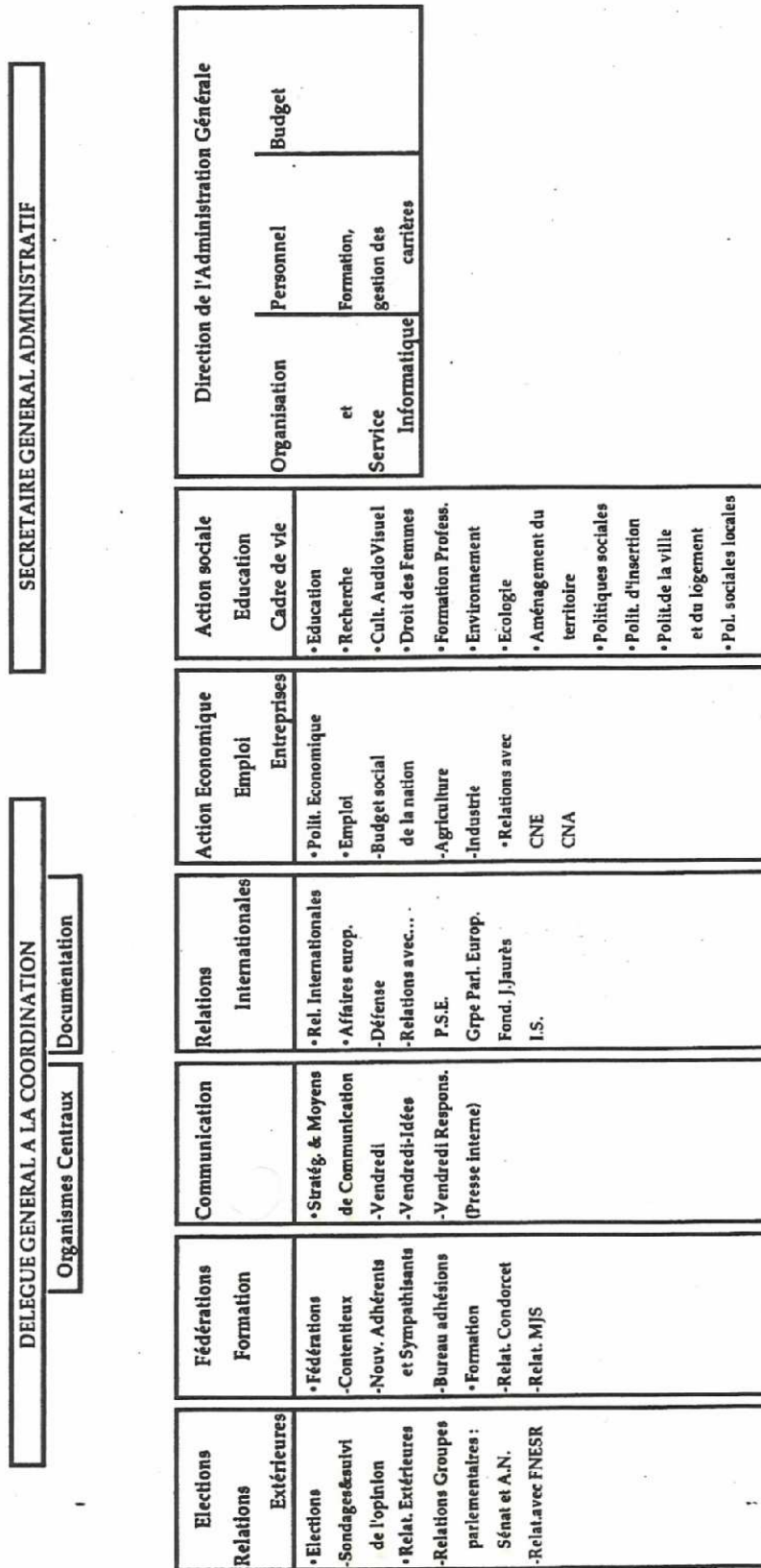
- Secrétaire Nationale Adjointe aux Organismes Centraux : Françoise  
SELIGMANN

Collaborateurs : Monique BARTHOLOMEUS, Anne LAMOUCHE, Gérard LEGRAND,  
Gracieuse MAGUNACELAYA, Line TEMAN.

- Secrétaire National à l'Agriculture et au Monde Rural : Bernard THAREAU

Collaborateurs : Patrick BADOUEL, Jean-Claude LEBOSSE, Maryaniq  
PUSTOC'H, Monique SAGERET.

Annexe 3-2. Organigramme de Solférino en 1993. Source : BE du 20 octobre 1993, Archives Solférino.



## **Annexe 4. Le gouvernement Mauroy II (23 juin 1981 - 23 mars 1983).**

### **Premier ministre : Pierre Mauroy (PS)**

Ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation : Gaston Defferre (PS)

Ministre d'État, ministre du Commerce extérieur : Michel Jobert (MD)

Ministre d'État, ministre des Transports : Charles Fiterman (PC)

Ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire : Michel Rocard (PS)

Ministre d'État, ministre de la Recherche et de la Technologie : Jean-Pierre Chevènement (PS)

Ministre de la solidarité nationale : Nicole Questiaux (PS)

Ministre délégué auprès du Premier ministre, ministre des droits de la femme : Yvette Roudy (PS)

Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement : André Labarrère (PS)

Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives : Anicet Le Pors (PC)

Garde des sceaux, ministre de la Justice : Robert Badinter (PS)

Ministre des relations extérieures : Claude Cheysson (PS)

Ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé des affaires européennes : André Chandernagor (PS)

Ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement : Jean-Pierre Cot (PS)

Ministre de la Défense : Charles Hernu (PS)

Ministre de l'Économie et des Finances : Jacques Delors (PS)

Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget : Laurent Fabius (PS)

Ministre de l'Éducation nationale : Alain Savary (PS)

Ministre de l'agriculture : Edith Cresson (PS)

Ministre de l'industrie : Pierre Dreyfus (PS)

Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie : Edmond Hervé (PS)

Ministre du commerce et de l'artisanat : André Delelis (PS)

Ministre de la culture : Jack Lang (PS)

Ministre du travail : Jean Auroux (PS)

Ministre de la santé : Jack Ralite (PC)

Ministre du temps libre : André Henry (PS)

Ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports : Edwige Avice (PS)

Ministre de l'urbanisme et du logement : Roger Quilliot (PS)

Ministre de l'environnement : Michel Crépeau (MRG)

Ministre de la mer : Louis Le Pensec (PS)

Ministre de la communication : Georges Fillioud (PS)

Ministre des P.T.T. : Louis Mexandeau (PS)

Ministre des anciens combattants : Jean Laurain (PS)

Ministre de la consommation : Catherine Lalumière (PS)

Ministre de la formation professionnelle : Marcel Rigout (PC)

Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de l'extension du secteur public : Jean Le Garrec (PS)



Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé des rapatriés : Raymond Courrière (PS)  
Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer : Henri Emmanuelli (PS)  
Secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé de la famille : Georgina Dufoix (PS)  
Secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées : Joseph Franceschi (PS)  
Secrétaire d'État auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés : François Autain (PS)  
Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense : Georges Lemoine (PS)  
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture : André Cellard (PS)  
Secrétaire d'État auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme : François Abadie (MRG)

## Annexe 5. Budget du PS en 1978.

BUDGET 1978

1  
--

	BUDGET INITIAL	BUDGET ACTUALISE
<b>RECETTES PRÉVUES</b>		
<u>ADHÉRENTS</u>		
180 000 adhérents à Frs 10 48 par feuillet :	1 886 400 00	
180 000 " " 44 52 x 10 timbres :	6 678 000 00	
Frs <u>55 00</u> / <u>12</u>	8 564 400 00	8 564 400 00
<u>PARLEMENTAIRES</u>		
94 Députés		
59 Sénateurs		
<u>153 Parlementaires</u>	2 923 020 00	
<u>1 Janv. au 31 Mars</u> <u>1 Avril au 31 Déc.</u>		
88 Députés	102 Députés	
59 Sénateurs	59 Sénateurs	
<u>147 Parlementaires</u>	<u>161 Parlementaires</u>	3 140 000 00
<u>DIVERSES</u>		
Remboursement de la Presse, Loyer et Charges	177 000 00	177 000 00
<u>TOTAL DES RECETTES :</u>	11 664 420 00	11 881 400 00
Après actualisation, les Recettes en plus sont de :		216 980 00

- Au 31 Décembre 1977, le nombre de nos adhérents est de :	187 214
- Au 30 Avril 1978, " " " :	151 604
<u>TAUX DES COTISATIONS</u>	<u>1978</u> <u>1977</u> <u>1976</u> <u>1975</u> <u>1974</u>
. Coût du feuillet :	10 48    9 95    9 00    7 60    5 80
. Coût des 12 timbres :	44 52    40 05    36 00    32 40    29 20
	<u>55 00</u> <u>50 00</u> <u>45 00</u> <u>40 00</u> <u>35 00</u>
	+ 10 %    + 11 %    + 12,5 %    + 14 %

BUDGET 1978

2

DEPENSES PREVUES	DEPENSES PRIORITAIRES	BUDGET INITIAL	BUDGET ACTUALISE
<u>VERSEMENT A LA PRESSE</u>			
- 180 000 adhérents	x Frs 4 40 = 792 000 00		
- 153 parlementaires	- " 139 00x12 mois = 255 204 00		
		1 047 204 00	
- 180 000 adhérents	x Frs 4 40 = 792 000 00		
- 147 parlementaires	- " 139 00x 3 mois = 61 299 00		
- 161 "	- " 139 00x 9 " = 201 411 00		
			1 054 710 00
<u>POING ET LA ROSE</u>			
		1 000 000 00	1 000 000 00
<u>REMBOURSEMENT SUR PRET</u>			
Pour le Siège - 7 bis, Place Palais Bourbon			
	. au titre des intérêts 500 000 00		
	. au titre du principal 500 000 00	1 000 000 00	1 000 000 00
<u>VERSEMENT A LA FEDERATION DES ELUS</u>			
- 153 Parlementaires à F.	65 00 x 12 mois =	119 340 00	
- 147 Parlementaires "	65 00 x 3 " =		28 665 00
- 161 Parlementaires "	65 00 x 9 " =		94 185 00
			122 850 00
		3 166 544 00	3 177 560 00
auxquelles viennent s'ajouter les :			
<u>DEPENSES DE STRUCTURE ET DE PERSONNEL</u>			
		4 700 000 00	4 700 000 00
Pour ces dépenses, il est tenu compte :			
. des promotions normales et exceptionnelles			
. d'une augmentation moyenne de 6 %			
. d'un accroissement du personnel			
. ces frais comprennent l'affectation des assistants			
. des tickets restaurant			
	<u>TOTAL DES DEPENSES PRIORITAIRES :</u>	7 866 544 00	7 877 560 00
	soit <u>DEPENSES EN PLUS :</u>		11 016 00
<u>UTILISATION DES FONDS DE LA PRESSE</u>			
<u>PRESSE</u>	Loyer et Charges 177 000 00		
	Emprunt An 2000 150 000 00	327 000 00	327 000 00
<u>A REPARTIR POUR INFORMATION</u>			
	. à l'UNITE	550 000 00	550 000 00
	. à N.R.S.	60 000 00	60 000 00
	. à COMBAT SOCIALISTE	60 000 00	60 000 00
	. à LETTRE UNITE	50 204 00	57 710 00
		1 047 204 00	1 054 710 00

**Source : Compte-rendu du Secrétariat national de 1978, Archives OURS.**

**Annexe 6. Résultats statistiques de l'enquête par questionnaire  
menée auprès des adhérents de la section du Xème arrondissement  
à Paris (tris à plats).**

PROFIL DES ADHÉRENTS.

1. SEXE :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
H	215	60,7 %
F	139	39,3 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

2. AGE :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
18-24	14	4,0 %
25-39	187	52,8 %
40-49	71	20,1 %
50-59	53	15,0 %
60-64	20	5,6 %
65 et plus	9	2,5 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

3. DIPLÔME :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Aucun diplôme	1	0,3 %
Certificat d'études primaires	4	1,1 %
BEPC	8	2,3 %
CAP ou diplôme d'apprentissage	5	1,4 %
Bac pro	5	1,4 %
Bac gé	15	4,2 %
BTS	11	3,1 %
Diplôme universitaire premier cycle	37	10,5 %
Diplôme universitaire second cycle	151	42,7 %
Diplôme d'une grande école	117	33,1 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

4. PROFESSION :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Agriculteur	0	0,0 %
Commerçant	4	1,1 %
Ouvrier	1	0,3 %
Employé, personnel de service	25	7,1 %
Cadre moyen	116	32,8 %
Cadre supérieur	125	35,3 %
Chef d'entreprise	11	3,1 %
Profession libérale	27	7,6 %
En recherche d'emploi	20	5,6 %
Retraité	13	3,7 %
Etudiant	6	1,7 %
Non réponse	6	1,7 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

## 5. SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Salarié du secteur privé	206	58,2 %
Salarié du secteur public	148	41,8 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

## 6. DATE D'ADHÉSION :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Avant le 21 avril 2002	60	16,9 %
Après le 21 avril 2002	50	14,1 %
Après la campagne référendaire TCE	17	4,8 %
Campagne "adhérents du projet"	38	10,7 %
Campagne Internet (avril 2006)	189	53,4 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

### 6.1 SI ADHÉRENTS A 20 €, MODE D'ADHÉSION :

Base : 189	Effectifs	Pourcentage
Internet	182	96,3 %
Téléphone	3	1,6 %
La Poste	4	2,1 %
<b>Total</b>	<b>189</b>	<b>100,0 %</b>

## MOTIVATIONS ET ATTENTES DES ADHÉRENTS.

### 6.2 MOTIVATIONS D'ADHÉSION :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Seulement soutenir un candidat en particulier	26	11,5 %
Voter pour le candidat socialiste	34	15,0 %
Peser sur le parti mais en restant libre	78	34,4 %
Faire de la politique d'une façon moderne	84	37,0 %
Manifester votre sympathie pour le Parti socialiste	99	43,6 %
Profiter du tarif attractif d'adhésion	31	13,7 %
Non réponse	17	7,5 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

### 7. ATTENTES DE L'ADHÉSION :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
La volonté de participer débat d'idées	155	43,8 %
La volonté d'adhérer à une mouvance	21	5,9 %
La volonté de participer à la vie de la section	56	15,8 %
La volonté de gagner les élections	189	53,4 %
La volonté de désigner et/ou soutenir un candidat socialiste pour la présidentielle	183	51,7 %
Autres	0	0,0 %
Non réponse	3	0,8 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

## PARCOURS POLITIQUE.

### 8. ÉCHELLE GAUCHE-DROITE :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
1 (EG)	10	2,8 %
2	155	43,8 %
3	160	45,2 %
4	21	5,9 %
5	3	0,8 %
6	0	0,0 %
7 (DE)	0	0,0 %
Non réponse	5	1,4 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

### 9. COURANT IDÉOLOGIQUE :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Communiste	1	0,3 %
Ecologiste	13	3,7 %
Etatiste	3	0,8 %
Extrême gauche/gauche alternative	20	5,6 %
Réformiste	22	6,2 %
Social-démocrate	141	39,8 %
Socialiste	137	38,7 %
Social-libéral	13	3,7 %
Non réponse	4	1,1 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

### 10. ENGAGEMENT ANTÉRIEUR :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Oui	162	45,8 %
Non	189	53,4 %
Non réponse	3	0,8 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

### 11. ACTIVITÉS MILITANTES :

Base : 354	Effectifs	Pourcentage
Oui	172	48,6 %
Non	178	50,3 %
Non réponse	4	1,1 %
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100,0 %</b>

## Annexe 7. Bulletin national d'adhésion au PS.

# Bulletin d'adhésion

(pages 1 à 3) ou de mise à jour (pages 2 à 4)

Afin de valider votre adhésion, remplir les cadres A à D et obligatoirement les champs précédés d'un \*:



**A**  Madame  Mademoiselle  Monsieur

\*Nom : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

\*Prénom : \_\_\_\_\_

\*Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

\*Commune : \_\_\_\_\_

\*Code Postal : \_\_\_\_\_ \*Pays : \_\_\_\_\_

\*Date de naissance : \_\_\_\_\_

\*Lieu de vote : Commune \_\_\_\_\_  
 Canton \_\_\_\_\_  
 Circonscription \_\_\_\_\_ Dépt \_\_\_\_\_

\*Fédération : \_\_\_\_\_ (Indiquer le département)

\*Section : \_\_\_\_\_

Tél portable : \_\_\_\_\_ Tél fixe perso : \_\_\_\_\_

Tél travail : \_\_\_\_\_ Fax travail : \_\_\_\_\_

Tél autre : \_\_\_\_\_ Fax autre : \_\_\_\_\_

email : .....

je ne souhaite pas faire partie d'une liste de diffusion des informations par courrier électronique en provenance du national, de ma fédération et/ou de ma section

**B**  Je règle ma cotisation d'un montant de : \_\_\_\_\_ €

Chèque à l'ordre de "ADFPS"  Autre : .....

Je souhaite bénéficier du prélèvement automatique de ma cotisation et je remplis le formulaire ci-joint que j'accompagne d'un R.I.B.

L'adhérent(e)

Le (la) secrétaire  
de section

Le (la) président(e) du bureau  
fédéral des adhésions

Date d'enregistrement  
de la demande d'adhésion

Date de présentation  
en section

Date d'enregistrement  
dans Rosam :

\_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent : \_\_\_\_\_

Parti Socialiste

1

10 rue de Solférino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél : 01 45 56 77 00 - www.parti-socialiste.fr



# votre situation...



**C** Revenu mensuel net :  - de 1200€     de 1200 à 2300€     + de 2300€

Nombre d'enfants à charge :  (selon l'article 2.5 de nos statuts le montant de la cotisation s'établit en fonction des revenus et des charges familiales)

---

Situation professionnelle :  demandeur(se) d'emploi     en activité     en formation  
 étudiant (e)     personne au foyer     retraité(e)

Profession :  (le code à inscrire se trouve en bas de cette page en fonction de votre CSP)

Secteur d'activité :  fonction publique     collectivités locales     secteur privé  
 secteur public et nationalisé

Branche d'activité :  agriculture-pêche     énergie-mines-sidérurgie     agro-alimentaire  
 chimie     mécanique     industrie électrique  
 électronique-informatique     textile-cuir-habilleme<sup>n</sup>t     construction-tp-bois  
 transports     télécommunications     commerce-artisanat  
 banque-assurance     santé     administration  
 social     éducation-formation-recherche     culture-loisirs-sports  
 information-édition-publicité     armée-police  
 autre : .....

### Liste des Catégories SocioProfessionnelles

- |  |  |
|--|--|
| <b>11</b> Agriculteurs sur petite exploitation                                       | <b>53</b> Policiers et militaires  |
| <b>12</b> Agriculteurs sur moyenne exploitation                                      | <b>54</b> Employés administratifs d'entreprise   |
| <b>13</b> Agriculteurs sur grande exploitation                                       | <b>55</b> Employés de commerce   |
| <b>21</b> Artisans   | <b>56</b> Personnels des services directs aux particuliers                                     |
| <b>22</b> Commerçants et assimilés   | <b>62</b> Ouvriers qualifiés de type industriel  |
| <b>23</b> Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus                                  | <b>63</b> Ouvriers qualifiés de type artisanal   |
| <b>31</b> Professions libérales  | <b>64</b> Chauffeurs   |
| <b>33</b> Cadres de la fonction publique   | <b>65</b> Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport                  |
| <b>34</b> Professeurs, professions scientifiques                                     | <b>67</b> Ouvriers non qualifiés de type industriel  |
| <b>35</b> Professions de l'information, des arts et des spectacles                   | <b>68</b> Ouvriers non qualifiés de type artisanal   |
| <b>37</b> Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise                          | <b>69</b> Ouvriers agricoles   |
| <b>38</b> Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise                               | <b>71</b> Anciens agriculteurs exploitants   |
| <b>42</b> Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés                          | <b>72</b> Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise                                    |
| <b>43</b> Professions intermédiaires de la santé et du travail                       | <b>74</b> Anciens cadres   |
| <b>44</b> Clergé, religieux  | <b>75</b> Anciennes professions intermédiaires   |
| <b>45</b> Professions intermédiaires administratives de la fonction publique         | <b>77</b> Anciens employés   |
| <b>46</b> Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises | <b>78</b> Anciens ouvriers   |
| <b>47</b> Techniciens  | <b>81</b> Chômeurs n'ayant jamais travaillé  |
| <b>48</b> Contremaîtres, agents de maîtrise  | <b>83</b> Militaires du contingent   |
| <b>52</b> Employés civils et agents de service de la fonction publique               | <b>84</b> Elèves, étudiants  |
|  | <b>85</b> Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) |
|  | <b>86</b> Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)  |





mise à jour de l'adhérent ...

Pour toute mise à jour, merci d'utiliser les cadres C à E (n'inscrire que les modifications et obligatoirement le numéro d'adhérent) :

**E** \*Numéro d'adhérent :

Madame     Mademoiselle     Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Code Postal :     Pays :

Lieu de vote : Commune   
Canton   
Circonscription     Dépt

Tél :      portable     fixe perso     travail     autre

Fax :      perso     travail     autre

email : .....

je ne souhaite pas faire partie d'une liste de diffusion des informations par courrier électronique en provenance du national, de ma fédération et/ou de ma section

---

**RADIATION**     Départ volontaire     Décès

Autre : .....

---

**TRANSFERT**     D'une fédération à une autre

Fédération de départ     Fédération d'arrivée

d'une section à une autre dans la même fédération

Section d'origine : .....

Section d'arrivée : .....

L'Adhérent,    Le Secrétaire de la Section d'origine    Le Secrétaire de la Section d'arrivée

Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, peut être exercé auprès du secteur fédérations du Parti.

coordonnées de la fédération




## Annexe 8. Propositions de modifications statutaires en vue de démocratiser le PS (1995).

### Résultats du vote

**Le nombre d'inscrits était de 102 999  
le taux de participation s'élève à 66,36 %  
Les résultats qui suivent sont exprimés en pourcentage**

**Question n° 1 : Souhaitez-vous que Lionel JOSPIN devienne Premier Secrétaire du Parti Socialiste ?**

**94,16 OUI      2,07 NON      3,77 ABSTENTION**

#### **LES IDÉES : DÉBAT ET DIALOGUE**

**Question n° 2 : Approuvez-vous la démarche globale et les thèmes qui vous sont proposés pour conduire notre réflexion collective ?**

**90,66 OUI      2,51 NON      6,83 ABSTENTION**

**Question n° 3 : Quels thèmes souhaitez-vous ajouter à ceux qui vous sont proposés ?**

Il est assez difficile à cet instant de faire une synthèse précise qui ne frustre personne. Une Commission ad hoc aura à se prononcer sur le libellé exact des thèmes retenus, mais on peut penser, au travers des résultats dont nous disposons, que nous aurons à nous interroger à titre d'exemple, sur des questions de société : santé, sida, toxicomanie, le contenu des relations sociales et notamment la place du syndicalisme, la laïcité, l'école et l'éducation. Il y a eu aussi, au travers des réponses à cette troisième question, un souci très affirmé de poursuivre le travail commencé sur la rénovation du Parti. Rapport de J.-P. Bel

**Question n° 4 : Êtes-vous favorable à ce que le Parti Socialiste participe à la constitution d' "espaces de coopération" avec toutes les forces de gauche et les écologistes autour de discussions sur des thèmes communs et d'actions concrètes sur des objectifs identiques ?**

**90,74 OUI      2,89 NON      6,38 ABSTENTION**

#### **LE PARTI : DÉMOCRATIE ET OUVERTURE**

**Question n° 5 : Approuvez-vous l'élection des principaux responsables du Parti (Premier Secrétaire National, Premiers Secrétares Fédéraux, Secrétares de Section) au scrutin direct et secret par tous les adhérents ?**

**92,32 OUI      3,22 NON      4,46 ABSTENTION**

**Question n° 6 : Approuvez-vous ce nouveau mode de désignation du Conseil Fédéral ?**

**81,84 OUI      7,23 NON      10,92 ABSTENTION**

**Question n° 7 : Approuvez-vous ces nouvelles dispositions destinées à faciliter l'adhésion ?**

**83,68 OUI      7,99 NON      8,33 ABSTENTION**

**Question n° 8 : Approuvez-vous la suppression du délai de six mois d'ancienneté pour voter ?**

**55,79 OUI      34,11 NON      10,10 ABSTENTION**

**Question n° 9 : Approuvez-vous la constitution d'organisations thématiques au sein du Parti ?**

**80,48 OUI      6,57 NON      12,96 ABSTENTION**

**Question n° 10 : Approuvez-vous l'inscription dans les statuts de l'objectif de parité hommes / femmes ?**

**74,98 OUI      11,59 NON      13,43 ABSTENTION**

**Question n° 11 : Approuvez-vous la proposition de calculer désormais la représentation des Fédérations sur la base du nombre d'adhérents effectifs ?**

**87,95 OUI      5,11 NON      6,94 ABSTENTION**

**Question n° 12 : Approuvez-vous ces dispositions destinées à abaisser et à harmoniser le prix des cotisations ?**

**88,92 OUI      4,15 NON      6,93 ABSTENTION**

**Question n° 13 : Approuvez-vous ces mesures tendant à renforcer la participation des sympathisants à l'activité du Parti ?**

**73,08 OUI      15,86 NON      11,06 ABSTENTION**

**Question n° 14 : Approuvez-vous cette proposition de participation plus grande des jeunes à la vie du Parti ?**

**92,96 OUI      2,11 NON      4,93 ABSTENTION**

**Question n° 15 : Approuvez-vous la création de nouveaux organismes associés au sein du Parti ?**

**65,64 OUI      15 NON      19,36 ABSTENTION**

**Question n° 16 : Approuvez-vous la création d'un Comité Economique et Social auprès du P.S. ?**

**81,98 OUI      6,64 NON      11,38 ABSTENTION**

**Question n° 17 : Approuvez-vous la réalisation d'une charte éthique qui engage tous les militants du Parti ?**

**88,56 OUI      3,47 NON      7,97 ABSTENTION**

**Question n° 18 : Approuvez-vous la nécessité de clarifier le rôle, la place et la contribution des élus vis à vis du Parti ?**

**93,77 OUI      1,53 NON      4,70 ABSTENTION**

Source : Vendredi du 30 octobre 1995.

## Annexe 9. Le congrès de Rennes : une caricature ?



Ça flingue  
au P.S.  
De partout.  
La guerre de  
succession  
est déclarée.  
Sous l'œil  
amusé  
du boss  
qui attend  
que  
le meilleur  
gagne.

**Dessin publié in L'Evènement du Jeudi du 31 août 1989.**

# ENTRETIENS.

Afin de ne pas alourdir la présentation des interviewés, les fonctions occupées au sein de l'appareil n'ont pas toutes été mentionnées. A l'échelon national, seules celles au secrétariat national ont été signalées tandis que l'appartenance au comité directeur ou au bureau exécutif n'a pas été mentionnée ; de même, les responsabilités dans l'appareil local n'ont pas été précisées, à l'exception du poste de premier fédéral.

- **Agnès**, 35 ans, cadre dans une entreprise publique, adhérente PS de la section du X<sup>ème</sup> arrondissement de Paris depuis 2002. Entretien le 2 octobre 2007, 1 heure.
- **Allemand (Patrick)**, 48 ans, médecin. Adhérent au PS dans la foulée de la victoire de 1981, il est conseiller régional depuis 1992 et conseiller général depuis 1998. Premier fédéral des Alpes-Maritimes, il est le candidat du PS aux élections municipales de 2008 à Nice. Entretien le 29 octobre 2004, 1 heure.
- **Auroux (Jean)**, 66 ans, professeur d'enseignement technique. Il gravit tous les échelons de la carrière politique en quelques années. Conseiller général de la Loire de 1976 à 1988, maire de Roanne de 1977 à 2001, député de 1978 à 1981 et de 1986 à 1993, il devient ministre du Travail de 1981 à 1983 d'abord, secrétaire d'Etat de 1983 à 1985 ensuite, et enfin ministre de l'Urbanisme de 1985 à 1986. Il a été également président du groupe socialiste à l'AN de 1990 à 1993. Il travaille aujourd'hui dans un cabinet de consulting. Entretien le 26 mai 2005, 1 heure 45.
- **Bartolone (Claude)**, 57 ans, cadre du privé, ancien collaborateur à Solférino, « bras droit » de L. Fabius, il est conseiller municipal des Lilas de 1983 à 1989 et, depuis 2001, du Pré-Saint-Gervais, dont il fut maire de 1995 à 2001. Conseiller régional de 1988 à 1992, il est conseiller général de Seine-Saint-Denis de 1985 à 1992 et député de 1981 à 1997. Il devient Ministre délégué à l'emploi et à la solidarité de 1998 à 2002, puis à nouveau député depuis 2002. Il est Président du conseil général de Seine-Saint-Denis depuis 2008. Secrétaire national du parti à la jeunesse en 1988, aux relations extérieures en 1990 et 1992 et aux Elections de 1993 à 1995, il est secrétaire national à la communication depuis 2003. Entretien le 26 nov. 2004, 1 heure 10.
- **Baumel (Laurent)**, 42 ans, responsable des études à la Banque de France, ancien du CERES, il est aujourd'hui un proche de D. Strauss-Kahn. Très investi dans la vie intellectuelle du parti et dans ses commissions, il est responsable national aux Etudes depuis 2003. Il a notamment publié, en collaboration avec L. Bouvet, *L'année zéro de la gauche. Fragments pour un discours réformiste* en 2003. Parvenu finalement à être investi par le parti à l'occasion des municipales de 2008, il est désormais maire de Ballan-Miré. Entretien le 10 novembre 2004, 1 heure 15.

- **Benassayag (Maurice)**, membre de la CIR, chargé de cours de 1966 à 1981, il est directeur de *La Nouvelle revue socialiste* de 1974 à 1981. Directeur de cabinet en 1981, conseiller de Paris de 1983 à 1989, il est nommé délégué général à l'économie sociale en 1990. Chargé de mission auprès du Président de la République en 1992, il entre au Conseil d'Etat en 1995. Depuis 2004, il est vice-président d'une grande entreprise française, en charge des affaires publiques. Entretiens le 1er fév. 2005, 1 heure 45 et le 22 octobre 2006, 2 heures 40.
- **Bergounioux (Alain)**, inspecteur de l'Education nationale, proche de M. Rocard qu'il rejoint au gouvernement en 1988, il a écrit de nombreux ouvrages sur le PS et sur la social-démocratie et est enseignant extérieur à l'IEP de Paris. Il est secrétaire national du parti en 1993 puis depuis 1995, tour à tour à la Communication, à la Formation et aux Etudes. Entretien le 7 février 2005, 45 minutes.
- **Bichat (Jean-Marcel)**, assistant de F. Mitterrand dès le milieu des années 1970, il occupe différentes responsabilités au sein de l'appareil socialiste, notamment en tant que délégué général aux relations extérieures. Il rejoint ensuite l'équipe de L. Fabius. Il est nommé au Conseil économique et social en 2002. Chargé des MJS en 1990, responsable national auprès du Premier secrétaire en 1992, il devient ensuite responsable de la commission histoire du parti. Entretiens le 27 septembre 2004, 2 heures 50, le 27 août 2004, 2 heures 10, le 7 juillet 2005, 50 minutes et le 27 mai 2005, 1 heures 10.
- **Bodin (Yannick)**, 66 ans, professeur. Conseiller municipal de 1983 à 2001 (à Melun puis Dammarie-les-Lys), conseiller régional de 1986 à 2004, il est sénateur depuis cette date. Ancien premier fédéral de Seine-et-Marne, spécialiste des statuts, il présida de nombreuses commissions des résolutions dont celle chargée de la modification des statuts du parti en 1995. Entretien le 27 oct. 2004, 1 heure 45.
- **Bonnefoy (Xavier-Philippe)**, collaborateur. Cheville ouvrière du courant majoritaire, il est actuellement en poste au conseil régional Ile-de-France. Ayant occupé plusieurs fonctions au sein de l'appareil socialiste, il est en charge depuis 2006 du Bureau national des adhésions, et a notamment piloté la commission de mise en place des adhésions par Internet et celle relative à la réforme des statuts prévue pour 2008. Entretiens le 17 avril 2006, 1 heure et le 27 mars 2007, 1 heure 20.
- **Brehier (Emeric)**, Docteur en science politique en 2000, il rejoint ensuite l'équipe de J-P. Planchou, Maire de Chelles depuis 1995 et conseiller régional depuis 1998. Elu premier fédéral de Seine-et-Marne en 2005, il est battu aux élections législatives de 2007. Entretien le 29 septembre 2007, 25 minutes (non enregistré).
- **Bricq (Nicole)**, 61 ans, cadre de direction. Animatrice de Socialisme et République (ancien CERES), elle est conseillère technique au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, alors Ministre de la Défense de 1988 à 1990, puis auprès de Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement de 1992 à 1993. Elle rejoint ensuite la sensibilité jospino-rocardienne, puis D. Strauss-Kahn.

Ancienne conseillère régionale, elle est députée de 1997 à 2002, conseillère municipale de Meaux depuis 2001 et sénatrice depuis 2004. Elle a été secrétaire nationale du parti à la consommation en 2000. Entretien le 21 février 2005, 1 heure 30.

- **Cambadélis (Jean-Christophe)**, 57 ans, ancien membre du PCI, fondateur et président de l'UNEF-ID de 1980 à 1984, il rejoint le PS en 1986. Il est député de 1988 à 1993 et depuis 1997, ainsi que conseiller de Paris de 1995 à 2001. Chargé du Manifeste contre le Front national en 1990, il participe ensuite activement aux Assises de la transformation sociale. Secrétaire national du parti aux Relations extérieures en 1993 et en 1995, aux Relations extérieures et aux Fédérations de 1995 à 2000, il devient secrétaire national aux Acteurs sociaux et à l'Université d'été en 2005. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont *Parti pris : chroniques de la présidentielle chez les socialistes*, en 2007. Entretien le 19 janvier 2006, 1 heure 10.
- **Caresche (Christophe)**, 48 ans, ancien collaborateur du parti, il a notamment travaillé aux côtés de D. Vaillant aux Fédérations. Conseiller de Paris de 1995 à 2008, conseiller régional de 1992 à 1997, il est député depuis 1997. Entretien personnel du 23 mars 2006, 1 heure.
- **Cayrol (Roland)**, 66 ans, directeur de recherche à l'IEP de Paris. Spécialiste de communication politique et des enquêtes d'opinion, auteur de nombreux ouvrages sur le sujet, il conseille M. Rocard dès le milieu des années 1960. Cofondateur de l'institut sondages Louis-Harris, il rejoint ensuite l'institut de sondages CSA. Entretien le 21 octobre 2004, 1 heure 20.
- **Charasse (Michel)**, 65 ans. Collaborateur parlementaire. Diplômé de l'IEP de Paris, il devient secrétaire parlementaire en 1962, puis secrétaire général adjoint du groupe socialiste à l'AN de 1967 à 1981. Il entame sa carrière électorale en 1977, devenant maire de Puy Guillaume, poste qu'il occupe toujours, puis conseiller régional de 1979 à 1987. Soutien de F. Mitterrand, il le rejoint au secrétariat général de la Présidence en 1981 puis devient son conseiller en 1982. Sénateur depuis 1981 et conseiller général du Puy-de-Dôme depuis 1988, il accède au poste de ministre délégué au Budget de 1988 à 1992, puis de ministre du Budget de 1992 à 1993. Refusant de soutenir le candidat à la présidence du conseil général du Puy-de-Dôme investi par le parti, il est suspendu puis exclu du PS en 2008. Entretien le 22 février 2006, 1 heure 10.
- **Claeys (Alain)**, 60 ans, enseignant, conseiller général de la Vienne depuis 1982, conseiller général de 1986 à 1997, il est député depuis cette date. Il a été le trésorier du PS de 1994 à 2003. Entretien le 26 avril 2006, 1 heure 10.
- **Colin (Etienne)** après un troisième cycle universitaire, il devient en 2003 collaborateur à Solférino où il est désormais chef de service. Entretien le 25 juin 2004, 1 heure 15.
- **Debout (Michel)**, psychiatre, animateur du courant Popereen dans la Loire, il a été membre du Conseil économique et social. Secrétaire national aux Entreprises et Problèmes de société en 1990, aux Entreprises et Problèmes de l'emploi de 1992 à 1993, aux Entreprises puis aux Affaires sociales en 1994, il participe activement à la création du Conseil économique, social et

- culturel du PS, dont il sera le secrétaire général en 2000. Entretien le 13 janvier 2005, 1 heure 20.
- **Delemaire (Marianne)**, collaboratrice historique du parti depuis 1974, documentaliste à Solférino retraitée en 2008. Entretien le 13 octobre 2004, 1 heure 15.
  - **Dreyfus (Tony)**, 68 ans, avocat. Très proche de M. Rocard, il a été son secrétaire d'Etat de 1988 à 1991. Elu conseiller de Paris en 1989, il devient maire du X<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en 1995, poste qu'il occupe jusqu'en 2008. Il est député depuis 1997. Entretien le 10 février 2005, 45 minutes.
  - **Durand (Patrice)**, permanent du parti depuis le début des années 1980, retraité en 2007, il a été un proche de J. Poperen. Entretiens le 8 octobre 2004, 2 heures 10 et le 28 juin 2006, 1 heure 15.
  - **Estier (Claude)**, 83 ans, journaliste, auteur de nombreux ouvrages dont *De Mitterrand à Jospin, Trente ans de campagne présidentielle*, ancien de la SFIO et du PSU, il rejoint la Convention des Institutions Républicaines de F. Mitterrand au milieu des années 1960. Député de 1967 à 1968 et de 1981 à 1986, député européen de 1979 à 1984, il élu sénateur en 1986 et Président du groupe socialiste au Sénat de 1988 à 2004. Secrétaire national à la Presse et à l'Information de 1971 à 1979, il dirige l'Unité. Il faisait partie de la « bande du XVIII<sup>ème</sup> » avec notamment L. Jospin et D. Vaillant. Entretien personnel du 8 fév. 2005, 1 heure 40.
  - **Faure (Olivier)**, 40 ans, collaborateur. Diplômé en droit, passé par les MJS, il intègre la commission des lois de l'AN en 1992, devient responsable dans une PME en 1993 puis rejoint le cabinet de M. Aubry au ministre des Affaires sociales en 1997. En 2000, il intègre le cabinet du Premier secrétaire François Hollande, comme directeur adjoint. Battu aux élections législatives de 2007, il quitte son poste au siège du parti pour devenir secrétaire général du groupe socialiste à l'AN. Il a accessoirement publié une bande dessinée en 2007, *Ségo, François, papa et moi*. Entretiens le 28 septembre 2006, 1 heure 25 et le 5 octobre 2006, 40 minutes.
  - **Féraud (Rémy)**, 36 ans, chargé de mission. Diplômé de l'IEP de Paris et d'une école de commerce, passé par les MJS, chargé de mission au ministère de la défense, il devient ensuite collaborateur parlementaire. Secrétaire de la section du X<sup>ème</sup> arrondissement de Paris depuis 1998, il devient premier adjoint au maire de cet arrondissement en 2001, avant d'y être élu maire en 2008. Entretien le 7 mars 2007, 1 heure 15.
  - **Filot (Chloé)**, permanente au secteur Fédération, chargée du system *ROSAM*. Entretien le 5 mars 2007, 1 heure 50.
  - **Franck-Tregouët (Anne-Catherine)**, collaboratrice au siège du PS, elle est secrétaire nationale adjointe aux Entreprises de 1979 à 1983. Elle se spécialise ensuite dans la communication du parti, devenant secrétaire nationale adjointe en 1983, secrétaire nationale de 1985 à 1988 et responsables nationale de 1997 à 2003 à la Communication. Elle partage aujourd'hui son activité entre le parti et la Fondation Jean-Jaurès où elle formatrice. Entretiens le 22 février 2005, 1 heures 40 et le 29 juin 2005, 1 heure 25.

- **Fuchs (Gérard)**, 68 ans, économiste, député européen de 1981 à 1984 et de 1989 à 1994, député de 1986 à 1988 et de 1997 à 2002, il est conseiller municipal d'Yvetot depuis 2001. Cadre du courant Rocard, il est secrétaire national adjoint aux Etudes, aux Problèmes Economiques et aux Mutations Industrielles en 1985 et aux Etudes et Programme en 1987, secrétaire national aux Affaires européennes/sécurité/Relations internationales en 1988-92 et à l'International, Europe, Internationale Socialiste en 1993. Il conserve son poste en 1994, rompant ainsi avec le courant Rocard. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont *Dépasser le capitalisme*, en 2007. Entretien le 29 mars 2006, 1 heure 25.
- **Glavany (Jean)**, 58 ans, devient collaborateur de F. Mitterrand à la fin des années 1970. Il entame sa carrière électorale comme conseiller général des Hautes-Pyrénées et conseiller régional en 1992, mandats qu'il occupe jusqu'en 2002 pour le premier et jusqu'en 1993, pour le second, date à laquelle il devient député, mandat qu'il occupe depuis. Maire de Maubourguet de 1989 à 2001, il en est depuis conseiller municipal. Secrétaire d'Etat à l'enseignement technique de 1992 à 1993 et ministre de l'Agriculture de 1998 à 2002, il a été porte-parole du PS de 1993 à 1995, secrétaire national à l'Emploi de 1997 à 2000 et secrétaire national à la laïcité depuis 2005. Entretiens le 15 février 2006, 45 minutes et le 13 mars 2006, 40 minutes.
- **Guigou (Elisabeth)**, 62 ans, énarque, administratrice civile en 1974, elle intègre le cabinet de J. Delors, alors ministre de l'Economie et des Finances, en 1982. Elle est ensuite conseillère technique de l'Elysée de 1982 à 1990 et secrétaire général du Comité interministériel pour les questions économiques de coopération européenne de 1985 à 1990. Ministre déléguée aux Affaires européennes de 1990 à 1993, Garde des Sceaux de 1997 à 2000, elle est ensuite ministre de l'Emploi et de la solidarité de 2000 à 2002. Elle est élue conseillère régionale PACA de 1992 à 2001, députée européenne de 1994 à 1997 et députée depuis 1997. Elle est actuellement également conseillère municipale à Noisy-le-Sec. Cofondatrice de l'association *Europartenaïres* et présidente de *Femmes d'Europe*, elle a été aussi secrétaire nationale aux Questions sociales en 1995. Entretien le 15 janvier 2007, 45 minutes.
- **Guyard (Jacques)**, 71 ans, maître de conférence, ancien animateur du CERES, est élu député de 1981 à 2002. Délégué national au logement du PS en 1981, maire d'Evry de 1983 à 1999, il est nommé secrétaire d'Etat à l'enseignement technique de 1992 à 1993. Entretien le 9 février 2005, 1 heure 40.
- **Hermel (Abel)**, docteur en droit public, il rejoint après l'obtention de son doctorat le groupe socialiste à l'AN. Il donne des cours à l'IEP de Paris depuis 2004. Entretien le 7 septembre 2006, 1 heure 25.
- **Joxe (Pierre)**, 72 ans, énarque, conseiller à la Cour des comptes. Membre de la CIR, entre autres enseignant à l'IEP de Paris jusqu'en 1973, il est aussi jusqu'à cette date secrétaire national à la Formation et à l'administration, poste où il a été nommé en 1971. En 1973, il est élu, d'abord, comme député, mandat qu'il conserve jusqu'en 1993. Il est aussi élu, ensuite,



conseiller général de Saône-et-Loire, mandat qu'il occupe jusqu'en 1979. Conseiller municipal de Chalon-sur-Saône de 1977 à 1983, député européen de 1977 à 1979, il devient président du conseil régional de Bourgogne de 1979 à 1982. Il est également trésorier du parti de 1979 à 1981. Vice-président du groupe socialiste à l'AN en 1978, il en prend la tête de 1981 à 1984 et de 1986 à 1988. Il est nommé ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de 1984 à 1986, de l'Intérieur de 1988 à 1991 et de la Défense de 1991 à 1993. Entre temps, il est élu conseiller de Paris en 1989 et conseiller régional d'Ile-de-France en 1992. Après la défaite de 1993, il se retire de la compétition politique et devient président de la Cour des comptes, avant d'intégrer en 2001 le Conseil constitutionnel. Entretien le 16 février 2005, 50 minutes.

- **Laignel (André)**, 66 ans, Docteur en droit, enseignant à Paris I jusqu'en 1981, il adhère à la CIR en 1965. Conseiller général de l'Indre, il est maire d'Issoudun depuis 1977. Député de 1981 à 1988, député européen de 1994 à 1999 et depuis 2004, il a été secrétaire d'Etat de 1988 à 1993. Délégué général à la décentralisation en 1979, il a été ensuite le trésorier du PS de 1981 à 1988, responsable national à la décentralisation en 1997, responsable national en 2003 puis secrétaire national adjoint aux Elus en 2003. Il est Président de l'association des maires de France depuis 2004. Entretiens le 1er juin 2005, 1 heure 15 et le 4 décembre 2006, 45 minutes.
- **Le Gall (Gérard)**, collaborateur à Solférino, il se spécialise dans les études électorales et les enquêtes d'opinion et occupe notamment le poste de collaborateur aux Elections en 1981. Tour à tour secrétaire national adjoint, secrétaire national, responsable national, délégué national aux Etudes politiques et élections de 1988 à 1990, de 1993 à 1994 et de 1995 à 2003, « monsieur sondage » du PS, proche de L. Jospin, il est chargé aujourd'hui des études d'opinion dans une grande entreprise française. Entretien le 25 octobre 2004, 1 heure 25.
- **Librati (Yann)**, collaborateur au conseil régional, conseiller municipal de Nice depuis 2001, il adhère au PS en 1995. Entretien le 29 octobre 2004, 1 heure 15.
- **Manganneau (Eric)**, salarié d'une société informatique, il participe à la mise en place du système *ROSAM* et à son exploitation. Il fonde ensuite sa propre entreprise, *GEXTRANET*, tout en continuant à gérer l'exploitation du système informatique du PS. Entretien le 5 mars 2007, 1 heure.
- **Mexandeau (Louis)**, 77 ans, agrégé d'histoire, il rejoint la CIR en 1965 et devient un fidèle de F. Mitterrand. Elu député de 1973 à 2002, conseiller général du Calvados et conseiller régional, il est conseiller municipal de 1971 à 2008 de Caen, ville qu'il ne parviendra jamais à conquérir. Il sera l'auteur en 1978 d'un rapport sur l'Education nationale qui suscitera une forte polémique et lui coûtera ce ministère en 1981. Il sera néanmoins ministre des PTT de 1981 à 1986 puis secrétaire d'Etat aux Anciens combattants de 1991 à 1993. Il a été également Responsable nationale au bicentenaire de la Révolution en 1987, secrétaire national à la formation en 1988 et président de la commission d'histoire du parti en 1992. Entretien le 9 décembre 2004, 1 heure 35.

- **Moscovici (Pierre)**, 51 ans, énarque, conseiller à la Cour des comptes. Ancien de la LCR, il intègre la PS en 1984. Il sera ensuite chargé du groupe des Experts auprès de L. Jospin alors Premier secrétaire. Secrétaire national aux Etudes en 1990, chargé de l'administration et des Finances en 1992, de la Trésorerie et de la l'administration du parti de 1993 à 1994, puis de nouveau secrétaire national aux Etudes de 1995 à 1997, il entame sa carrière électorale en 1994. Député européen de 1994 à 1997, conseiller général du Doubs de 1994 à 2001, conseiller municipal depuis 1995 (à Montbéliard puis Valentigney), il est élu député en 1997 et entre dans la foulée au gouvernement comme ministre délégué aux Affaires européennes jusqu'en 2002. Conseiller régional de 1998 à 2004, député européen en 2004, il retrouve un siège de député en 2007. Il est secrétaire national du parti à l'International depuis 2003. Entretien le 16 février 2006, 1 heure 10.
- **Mottard (Patrick)**, professeur des universités, il est conseiller général des Alpes-Maritimes. Défait de peu aux élections municipales de 2001 à Nice, il était le chef de l'opposition au conseil municipal. Finalement non investi par le PS pour les élections municipales de 2008, il conduit sa propre liste sans succès et est exclu du parti. Entretien le 25 février 2005, 1 heure 15.
- **Percheron (Daniel)**, 66 ans, professeur, il a dirigé la fédération du Pas-de-Calais de 1973 à 1997. Conseiller municipal de Liévin de 1977 à 2001, député européen de 1979 à 1983, sénateur depuis 1983, il est élu conseiller régional en 1986 puis président de la région Nord-Pas-de-Calais. Il a été secrétaire national à l'Elargissement du conseil national et au Développement des secteurs sociétaux en 1993, au Développement du parti de 1994 à 1995 et aux Réformes institutionnelles de 1997 à 2000. Entretien le 22 juin 2005, 1 heure 35.
- **Rocard (Michel)**, 78 ans, énarque, inspecteur des finances. Membre des Jeunesses socialistes dès 1949, il quitte la SFIO suite à la guerre d'Algérie. Membre du PSA (Parti socialiste autonome), il participe à la création du PSU (Parti socialiste unifié) dont il devient secrétaire général en 1967. Candidat à l'élection présidentielle de 1969, il est élu cette année-là député. Mis en minorité par son parti, il rejoint le PS à l'occasion des *Assises du socialisme* de 1974, Assises qui vont initialement donner son nom à son courant. Il fait entrer ainsi la Deuxième gauche autogestionnaire au sein du PS. Alors secrétaire national au secteur public, il devient en 1977 maire de Conflans-Sainte-Honorine et le reste jusqu'en 1994. Redevenu député en 1978, il échoue dans la conquête du parti, battu au congrès de Metz en 1979 par F. Mitterrand, derrière lequel il se range finalement en 1981. Ministre du Plan en 1981 et de l'Agriculture en 1983, il démissionne en 1985. Elu conseiller régional en 1986, il devient Premier ministre de F. Mitterrand de 1988 à 1991. Défait aux Législatives de 1993, il s'empare de la tête du parti et essaie d'impulser un mouvement de rénovation. Tête de liste aux élections Européennes de 1994, il obtient un faible score qui lui coûte son poste de Premier secrétaire et son statut de présidentiable. Député européen depuis 1994, sénateur entre 1995 et 1997, il prend régulièrement position sur la situation au PS. Entretien le 28 avril 2006, 1 heure 10.

- **Roman (Bernard)**, 66 ans, instituteur, puis administrateur territorial et avocat, « bras droit » de P. Mauroy, il devient en 1979 son directeur de cabinet à la mairie de Lille puis lui succède à la tête de la fédération du Nord de 1985 à 1997. Conseiller municipal de Lille de 1983 à 2004, conseiller général du Nord de 1988 à 1997, conseiller régional de 1986 à 1989, il est député depuis 1997 et Vice-président de la région Nord-Pas-de-Calais. Il a été secrétaire national à la communication en 1983, aux Collectivités locales et aux Problèmes de société en 1985, à l'information de 1988 (il crée l'hebdomadaire du parti *Vendredi*), chargé de la Réflexion sur le nouveau militantisme et sur les structures du parti auprès du Premier secrétaire en 1993, puis secrétaire aux réformes internes en 1994 et 1995 et enfin à l'animation politique en 1997. Entretien le 15 mars 2005, 1 heure 10 et le 15 juin 2005, 1 heure 20.
- **Salvator (Jacques)**, 59 ans, médecin, a été président du PSU de 1983 à 1985. Il rejoint ensuite le PS, et devient adjoint au maire de 1995 à 2008. Conseiller régional de 1998 à 2004, il occupe surtout le poste de délégué général à la coordination au siège du parti de 1992 à 2008, faisant preuve d'une longévité tout à fait exceptionnelle à ce poste. Il en démissionne en 2008, quand il est élu maire d'Aubervilliers. Entretiens les 18 février 2005, 2 heures 10, le 15 mars 2007, 1 heure et le 23 mars 2007, 50 minutes.
- **Sapin (Michel)**, 56 ans, normalien et énarque, juge administratif. Député de 1981 à 1986, réélu en 1988, élu conseiller municipal de 1983 à 1995 et depuis 2001, il est conseiller général de l'Indre de 1998 à 2004 et président de la région Centre en 2004. Il quitte ce poste après sa réélection à l'AN en 2007. Tour à tour ministre de la Justice de 1991 à 1992, de l'Economie et des finances de 1992 à 1993, il sera enfin ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat de 2000 à 2002. Chargé de mission auprès du Premier secrétaire sur les questions économique en 1993, il est secrétaire national du PS aux Questions économiques en 1997, à l'Emploi de 1998 à 2000 et trésorier du parti depuis 2003. Il remplace au pied levé E. Besson comme secrétaire national à l'Economie et à la fiscalité en 2007. Entretien personnel le 16 octobre 2006, 50 minutes.
- **Savy (Robert)**, 72 ans, professeur de droit public. Conseiller général de la Haute-Vienne de 1982 à 1988, conseiller municipal de Limoges de 1983 à 1988, il est élu conseiller puis devient président du conseil régional du Limousin de 1986 à 2004. Entré au Conseil d'Etat en 1985, il est placé en détachement en 1988, quand il est élu député de 1988 à 1993. Il a été rapporteur de la loi du 16 janvier 1990 relative au financement de la vie politique. Entretien le 26 avril 2006, 1 heure 15.
- **Schapira (Pierre)**, 64 ans, chirurgien-dentiste. Proche de L. Jospin et D. Vaillant, il rejoint le premier de 1988 à 1992 au ministère de l'Education nationale. Elu conseiller de Paris en 1995, il est adjoint au maire depuis 2001. Membre du Conseil économique et social de 1984 à 2004, il est élu député européen en 2004. Entretien le 7 décembre 2004, 45 minutes.

- **Simma (Isabelle)**, Collaboratrice à Solférino, responsable de service au secteur Fédération. Entretien le 22 mars 2007, 50 minutes.
- **Toutain (Ghislaine)**, 62 ans, journaliste. Elle est diplômée de l'IEP de Paris où elle fait la connaissance de J.-P. Chevènement. Cofondatrice du CERES, elle travaille notamment comme permanente au journal *Combat socialiste* dans les années 1970. Elle est élue députée en 1981. Elle est aujourd'hui collaboratrice de P. Mauroy, directrice des relations extérieures à la Fondation Jean-Jaurès. Elle a co-écrit avec M. Charzat *Le CERES : un combat pour le socialisme*, en 1975. Entretien le 28 septembre 2006, 1 heure 45.
- **Vaillant (Daniel)**, 59 ans, technicien biologiste, ancien collaborateur à Solférino notamment aux Fédérations, il entame sa carrière d'élus en devenant conseiller régional en 1986. Conseillé de Paris de 1989 à 2008, maire du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris depuis 1995, il est député de 1988 à 1993 et depuis 1994. Pilier de la « Bande du XVIII<sup>ème</sup> », fidèle lieutenant de L. Jospin, il a été son ministre des Relations avec le Parlement de 1997 à 2000 et son ministre de l'Intérieur de 2000 à 2002. Secrétaire national aux Fédérations de 1985 à 1994, auprès du Premier secrétaire en 1994, à la coordination et aux élections de 1995 à 1997 et il est en charge des Relations extérieures depuis 2005. Entretien le 23 septembre 2004, 1 heure.
- **Vergiat (Marie-Christine)**, 53 ans, collaboratrice en mairie, elle rejoint le conseil régional de Bourgogne en 1983. Elle rejoint dès 1983 le groupe socialiste à l'AN, comme collaboratrice aux affaires sociales puis devient en 1988 responsable du groupe pour cette commission. En 1990, elle devient secrétaire général administratif du groupe puis secrétaire général de 1991 à 1997. En 1997, elle intègre le cabinet de M. Aubry alors Ministre de l'Emploi et de la Solidarité. Actuellement à la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale, elle est membre du comité central de la LDH. Entretien le 4 octobre 2006, 1 heure 50.
- **Vidalies (Alain)**, avocat, 57 ans, ancien cadre du courant Popereen, est conseiller municipal de 1983 à 2002 (à Saint-Pierre-du-Mont puis Mont-de-Marsan), conseiller général de 1985 à 1992 et de 1998 à 2004 et député de 1988 à 1993 et depuis 1997. Il a été secrétaire national aux Entreprises en 2000 puis en 2005. Entretien le 23 mars 2005, 1 heure 35.
- **Viveret (Patrick)**, 60 ans, chanteur de l'autogestion, ancien dirigeant de la JEC et du PSU, intellectuel du courant rocardien, il a été rédacteur en chef de *Faire* puis *Interventions*, les revues de ce courant. Il entre à la Cour de comptes en 1990, s'investit à nouveau dans l'activité du PS à l'occasion des Etats généraux du socialisme puis s'implique dans le mouvement altermondialiste. Il dirige le Centre International Pierre Mendès France créé en 1996, présidé par M. Rocard, dont la vocation est d'être un lieu d'échange sur la place de la « gauche face à la mondialisation ». Entretien le 27 avril 2005, 1 heure 15.
- **Zémor (Pierre)**, 65 ans, ingénieur des travaux publics. Conseiller municipal de Cachan en 1977, il organise le « pôle communication » du courant Rocard. Nommé conseiller d'Etat, il est

le fondateur et président de « Communication politique ». Entretien le 3 février 2005, 1 heure 35.

- **Zunzarren (Eric)**, 38 ans, Assistant parlementaire depuis 1997. Entretien le 3 mai 2007, 1 heure 40.

# RESSOURCES DOCUMENTAIRES.

## 1. Archives.

Les ressources documentaires ci-dessous ont été consultées soit à l'Office Universitaire de Recherches Socialistes ou directement aux archives du PS, à Solférino, ainsi qu'à la Fondation Jean-Jaurès. Une distinction a été opérée, selon que les sténotypies de ces documents étaient complètes ou non. Si elles l'étaient, la mention *Sténotypies* est indiquée, avec la source du document. Lorsqu'elles ne l'étaient pas (soit que seules quelques interventions aient été retranscrites ou qu'elles ne l'aient pas été en intégralité), la mention *Archives* précède la source. Enfin, pour les bureaux exécutifs, les bureaux nationaux et le secrétariat national, seuls des comptes-rendus (CR) existent, dont certains contenant parfois les interventions des principaux responsables (généralement du Premier secrétaire). Pour ces documents, la mention *Archives* a également été utilisée.

### Congrès nationaux.

- Congrès national d'Épinay des 11-13 juin 1971, *Sténotypies Fondation Jean-Jaurès*.
- Congrès national de Grenoble des 22-24 juin 1973, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Pau des 31 janvier-2 février 1975, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Nantes des 17-19 juin 1977, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Metz des 6-8 avril 1979, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Créteil 24 janvier 1981, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Valence des 23-25 octobre 1981, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Bourg-en-Bresse des 28-30 octobre 1983, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Toulouse des 11-13 octobre 1985, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Lille des 3-5 avril 1987, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Rennes des 15-18 mars 1990, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de l'Arche des 13-15 décembre 1991, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Bordeaux des 10-12 juillet 1992, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national du Bourget des 22-24 octobre 1993, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Liévin des 18-20 novembre 1994, *Sténotypies OURS*.
- Congrès national de Brest des 21-23 Novembre 1997, *Sténotypies Solférino*.
- Congrès national de Grenoble des 24-26 novembre 2000, *Sténotypies Solférino*.
- Congrès national extraordinaire du 24 février 2002, *Sténotypies Solférino*.
- Congrès national de Dijon des 16-18 mai 2003, *Sténotypies Solférino*.

## **Conventions nationales.**

- Convention nationale des 15-16 janvier 1972, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 11-12 mars 1972, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale du 23 mars 1974, *Sténotypies OURS*
- Convention nationale de Suresnes du 26 mars 1972, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale du 15 juin 1974, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale du 8 décembre 1974, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale du 29 avril 1978, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 25-26 novembre 1978, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 19-20 juin 1982, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 15-16 décembre 1984, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 9-10 novembre 1985, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 28-29 juin 1986, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 16-17 janvier 1988, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale extraordinaire du 27 mars 1988, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale extraordinaire du 20 mai 1988, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale extraordinaire des 12-13 novembre 1988, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale extraordinaire du 29 janvier 1989, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 22-23 avril 1989, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 1-2 décembre 1990, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 12-13 octobre 1991, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 28-29 novembre 1992, *Sténotypies OURS*.
- Convention nationale des 30 et 31 mars 1996, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale des 29-30 juin 1996, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale des 14 et 15 décembre 1996, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale du 8 février 1997, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale du 20 décembre 1997, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale des 21-22 novembre 1998, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale du 10 avril 1999, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale du 26 janvier 2000, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale du 13 mai 2000, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale des 17-18 juin 2000, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale du 13 décembre 2003, *Sténotypies Solférino*.
- Convention nationale du 9 mai 2004, *Sténotypies Solférino*.

## **Comités directeurs et conseils nationaux.**

- Comité directeur du 8 juillet 1972, (CR), *Archives OURS*.
- Comité directeur du 14 octobre 1972, (CR), *Archives OURS*.
- Comité directeur du 25 mai 1974, (CR), *Archives OURS*.
- Comité directeur des 8-9 octobre 1977, (CR), *Archives OURS*
- Comité directeur du 27 mai 1978, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 16 juin 1979, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur 1979, *Archives OURS*.
- Comité directeur du 1<sup>er</sup> mars 1980, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 14 juin 1980, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 20 septembre 1980, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 23 juin 1981, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 12 septembre 1981, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 13 décembre 1981 (*Sténotypies OURS*).
- Comité directeur du 3 avril 1982, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 10 et 11 septembre 1982, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 26-27 mars 1983, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 10-11 septembre 1983, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 30 juin – 1<sup>er</sup> juillet 1984, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 8-9 septembre 1984, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 23 mars 1985, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 11 mai 1985, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 6 juillet 1985, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 25 août 1985, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 16 octobre 1985, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 14 décembre 1985, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 22 mars 1986, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 13 septembre 1986, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 15 novembre 1986, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 7-8 février 1987, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 9 mai 1987, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 4 juillet 1987, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 12-13 septembre 1987, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur des 21-22 novembre 1987, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 14 mai 1988, *Sténotypies OURS*.



- Comité directeur du 2 juillet 1988, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 10 septembre 1988, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 4 avril 1989, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur des 1-2 Juillet 1989, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur des 7-8 octobre 1989, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur des 2-3 décembre 1989, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur des 13-14 janvier 1990, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 21 mars 1990, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 16 juin 1990, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur des 29-30 septembre 1990, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 15 janvier 1991, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 2 février 1991, *Sténotypies OURS*.
- Comité directeur du 6 juillet 1991, *PS Info* n°484 du 13 juillet 1991.
- Comité directeur du 12 octobre 1991, *PS Info* n°490 du 19 octobre 1991.
- Comité directeur du 9 janvier 1992, *PS Info* n°500 du 11 janvier 1992.
- Comité directeur du 1<sup>er</sup> février 1992, *PS Info* n°504 du 8 février 1992.
- Comité directeur des 11-12 avril 1992, *PS Info* n°512 du 18 avril 1992.
- Comité directeur-groupes parlementaires du 29 avril 1992, *PS Info* n°514 du 9 mai 1992.
- Comité directeur des 12-13 mai 1992, *PS Info* n°514 du 23 mai 1992.
- Comité directeur du 15 juillet 1992, *PS Info* n°520 du 25 juillet 1992.
- Comité directeur du 23 septembre 1992, *PS Info* n°524 du 26 septembre 1992.
- Comité directeur-groupes parlementaires du 15 novembre 1992, *PS Info*, n°530 du 14 novembre 1992.
- Comité directeur du 27 janvier 1993, *PS Info* n°538 du 6 février 1993.
- Comité directeur du 3 avril 1993, *PS Info* n°544 du 17 avril 1993.
- Comité directeur du 24 avril 1993, *PS Info* n°545 du 8 mai 1993.
- Comité directeur du 7 juillet 1993, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 4 novembre 1993, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 29 janvier 1994, *Archives OURS*.
- Conseil national du 30 mars 1994, *Archives OURS*.
- Conseil national du 19 juin 1994, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 6 juillet 1994, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 1<sup>er</sup> octobre 1994, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 2 décembre 1994, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 18 mars 1995, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 8 juillet 1995, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 23 septembre 1995, *Archives Solférino*.

- Conseil national du 16 décembre 1995, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 2 mars 1996, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 11 mai 1996, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 9 novembre 1996, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 22 mars 1997, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 2 mai 1997, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 14 juin 1997, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 5 juillet 1997, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 27 septembre 1997, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 24 janvier 1998, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 28 mars 1998, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 6 juin 1998, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 17 octobre 1998, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 27 février 1999, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 19 juin 1999, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 9 octobre 1999, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 27 novembre 1999, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 25 mars 2000, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 30 septembre 2000, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 2 décembre 2000, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 27 janvier 2001, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 27 mars 2001, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 30 juin 2001, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 6 octobre 2001, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 17 novembre 2001, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 7 mai 2002, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 19 octobre 2002, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 15 mars 2003, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 28 juin 2003, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 11 octobre 2003, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 3 avril 2004, *Archives Solférino*.
- Conseil national du 11 mars 2006, *Archives Solférino*.

## **Bureaux exécutifs, bureaux nationaux et secrétariats nationaux.**

Pour les bureaux exécutifs et les bureaux nationaux, ont pu être consultés les CR des années 1981 à 1994 (à l'exception des années 1983 et 1991), ainsi que les années 1995 à 1998 et 2006. Pour les secrétariats nationaux, seuls ont pu être consultés les CR de 1976, 1977, 1978 et 1981 pour la période antérieure à 1993 ; ainsi que ceux de 1993 à 1998 et 2006, pour la période postérieure à cette date. Ci-dessous, la liste des CR mobilisés pour la recherche :

- CR du bureau exécutif du 11 février 1976, *Archives OURS*.
- CR du bureau exécutif du 18 février 1976, *Archives OURS*.
- CR du bureau exécutif de 1977, *Archives OURS*.
- CR du bureau exécutif du 27 mai 1981, *Sténotypies OURS*.
- CR du secrétariat national du 24 juin 1981, *Archives OURS*.
- CR du secrétariat national du 1<sup>er</sup> juillet 1981, *Archives OURS*.
- CR du bureau exécutif du 21 mars 1984, *Archives OURS*.
- CR du bureau exécutif du 4 avril 1984, *Archives OURS*.
- CR du bureau exécutif du 6 juillet 1988, *Archives OURS*.
- CR du bureau exécutif du 8 avril 1992, *Archives Solférino*.
- CR du bureau exécutif du 20 octobre 1993, *Archives Solférino*.
- CR du bureau national du 4 janvier 1995, *Archives Solférino*.
- CR du bureau national du 6 juillet 1995, *Archives Solférino*.
- CR du bureau national du 20 septembre 1995, *Archives Solférino*.
- CR du bureau national du 20 septembre 1995, *Archives Solférino*.
- CR du bureau national du 11 décembre 1996, *Archives Solférino*.
- CR du bureau national du 11 décembre 1996, *Archives Solférino*.
- CR du secrétariat national du 11 janvier 2006, *Archives Solférino*.
- CR du secrétariat national du 25 janvier 2006, *Archives Solférino*.
- CR du bureau national du 9 mars 2006, *Archives Solférino*.
- Circulaire interne du 14 mars 2006, *Archives Solférino*.
- CR du secrétariat national du 31 mai 2006, *Archives Solférino*.

## **Presse partisane socialiste mobilisée.**

- *Le Poing et la Rose*, février 1979.
- *Le Poing et la Rose*, n°110, oct. 1984.
- *Le Poing et la Rose*, n°59, avril 1977.
- *Le Poing et la Rose*, n°65, nov. 1977.
- *Le Poing et la Rose*, n°93 août 1981.
- *Le Poing et la Rose*, janvier 1990.
- *Le Poing et la Rose*, n°133, nov. 1990.
- *PS Info*, n°484 du 13 juillet 1991.
- *PS Info*, n°490 du 19 octobre 1991.
- *PS Info*, n°500 du 11 janvier 1992.
- *PS Info*, n°504 du 8 février 1992.
- *PS Info*, n°512 du 18 avril 1992.
- *PS Info*, n°514 du 9 mai 1992.
- *PS Info* du 23 mai 1992.
- *PS Info*, n°520 du 25 juillet 1992.
- *PS Info*, n°524 du 26 septembre 1992.
- *PS Info*, n°530 du 14 novembre 1992.
- *PS Info*, n°538 du 6 février 1993.
- *PS Info*, n°544 du 17 avril 1993).
- *PS Info*, n°545 du 8 mai 1993.
- *Vendredi*, n°145 du 28 mai 1992.
- *Vendredi*, n°196 du 1<sup>er</sup> septembre 1993
- *Vendredi*, du 20 octobre 1995.

## **2. Presse mobilisée.**

### **Presse quotidienne nationale.**

- *La Croix* du 25 novembre 1988.
- *La Croix* du 28 février 1992.
- *La Croix* du 9 avril 1993.
- *Le Figaro* du 14 juin 1988.
- *Le Figaro* du 14 octobre 1991.
- *Le Figaro* du 4 novembre 1991.
- *Le Figaro* du 5 décembre 1991.
- *Le Figaro-Magazine* du 7 mars 1992.
- *Le Figaro* du 11 avril 1992.
- *Le Figaro* du 1<sup>er</sup> mars 1993.
- *Le Figaro* du 17 novembre 1994.
- *Le Monde* du 6 mai 1975.
- *Le Monde* du 10 mai 1983.
- *Le Monde* du 27 mai 1983.
- *Le Monde* du 6 sept. 1983.
- *Le Monde* du 5 novembre 1983.
- *Le Monde* du 6 avril 1984.
- *Le Monde* des 13-14 octobre 1985.
- *Le Monde* du 15 octobre 1985
- *Le Monde* du 2 avril 1987.
- *Le Monde* du 14 juin 1988.
- *Le Monde* du 24 août 1988.
- *Le Monde* du 8 septembre 1988.
- *Le Monde* du 19 octobre 1988.
- *Le Monde* du 16 décembre 1988.
- *Le Monde* du 6 janvier 1989.
- *Le Monde* du 21 juin 1989.
- *Le Monde* du 12 septembre 1989.
- *Le Monde* du 6 décembre 1989.
- *Le Monde* du 16 décembre 1989.
- *Le Monde* du 17 décembre 1989.
- *Le Monde* du 22 décembre 1989.
- *Le Monde* du 24 décembre 1989.
- *Le Monde* du 2 janvier 1990.

- *Le Monde* du 3 février 1990.
- *Le Monde* du 15 mars 1990.
- *Le Monde* du 14 juin 1990.
- *Le Monde* du 17 septembre 1990.
- *Le Monde* du 20 septembre 1991.
- *Le Monde* du 4 octobre 1991.
- *Le Monde* du 8 octobre 1991.
- *Le Monde* du 19 octobre 1991.
- *Le Monde* du 22 novembre 1991.
- *Le Monde* du 11 janvier 1992.
- *Le Monde* du 24 mars 1992.
- *Le Monde* du 9 octobre 1992.
- *Le Monde* du 24 février 1993.
- *Le Monde* du 8 avril 1993.
- *Le Monde* du 10 avril 1993.
- *Le Monde* du 17 avril 1993.
- *Le Monde* du 27 avril 1993.
- *Le Monde* du 4 février 1995.
- *Le Monde* du 12 mai 1995.
- *Le Monde* du 16 mai 1995.
- *Le Monde* du 1<sup>er</sup> décembre 2004.
- *Le Monde* du 31 juillet 2007.
- *Libération* du 10 mai 1984.
- *Libération* du 8 juin 1988.
- *Libération* du 13 février 1992.
- *Libération* du 20 avril 1993.
- *Libération* du 16 février 1994.
- *Libération* des 14-15 décembre 1996.
- *Libération* du 1<sup>er</sup> mai 2007.
- *Quotidien de Paris* du 22 octobre 1992
- *Quotidien de Paris* du 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### **Presse hebdomadaire nationale.**

- *L'Evènement du Jeudi* du 31 août 1989.
- *L'Express* du 20 novembre 1981.
- *L'Express* du 30 juin 1989.
- *L'Express* du 26 janvier 1990.
- *Le Nouvel Observateur* du 17-23 juin 1988.
- *Le Nouvel Observateur* du 8-14 décembre 1988.
- *Le Nouvel Observateur* du 1<sup>er</sup> mars 1990.
- *Le Nouvel Observateur* du 19-25 novembre 1992.
- *Le Nouvel Observateur* du 30 septembre 1993.
- *Politis* du 18 février 1993.
- *Politis* du 11 mars 1993.

## BIBLIOGRAPHIE.

### ▪ Sociologie (généralités).

#### Ouvrages.

- ALTER (N.), *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 2003.
- BECKER (H. S.), *Outsiders. Etudes de sociologie sur la déviance*, Paris, Métailié, 2005 [1963].
- BECKER (H.), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002 [1998].
- BERGER (P.), LUCKMANN (T.), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 [1966].
- BIRNBAUM (P.), LECA (J.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1991.
- BOLTANSKI (L.), *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Editions de Minuit, 1982.
- BOUDON (R.), *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1993.
- BOUFFARTIGUE (P.) (dir.), *Le retour des classes sociales. Inégalités, domination, conflits*, Paris, La Dispute, 2004.
- BOURDIEU (P.), *Le sens pratique*, Paris, Editions de minuit, col. Le sens commun, 1980.
- BOURDIEU (P.), *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 2006 [1980].
- BOURDIEU (P.), PASSERON (J-C.), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Editions de minuit, col. Le sens commun, 2002 [1964].
- CORCUFF (P.), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan université, col. Sociologie 128, 2002.
- CROZIER (M.) FRIEDBERG (E.), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, Col. Points Essais, 1992 [1977].
- D'IRIBARNE (P.), « Des cultures politiques » in D'IRIBARNE (Ph.) et alii., *Cultures et mondialisation*, Paris, Seuil, 1998.
- DUPUY (F.), *Sociologie du changement : pourquoi et comment changer les organisations*, Paris, Dunod, 2004.
- ELIAS (N.), *La dynamique de l'Occident*, Paris, Press Pocket, 1990 [1939].
- ELIAS (N.), *La Société de cour*, Paris, Flammarion, col. Champs, 1985 [1969].
- ELIAS (N.), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, col. Agora, 2004 [1970].
- ELIAS (N.), *Engagement et distanciation*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1996.
- ELIAS (N.), *Du temps*, Paris, Fayard, 1997.
- FREIDSON (E.), *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984.
- FRIEDBERG (E.), *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil, Col. Points Essais, 1997 [1<sup>ère</sup> éd. 1993].

- GELLNER (E.), « L'animal qui évite les gaffes, ou un faisceau d'hypothèses » in BIRNBAUM (P.), LECA (J.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1991, pps. 27-44.
- GRANJON (F.), « Engagement distancié, critique sociale par projets et usages d'Internet » in SERFATY (V.) (dir.), *L'Internet en politique. Des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, p. 361.
- GOFFMAN (E.), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions de Minuit, col. Sens commun, 1975 [1963].
- GOFFMAN (E.), *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, col. « Le sens commun, 2005 [1974].
- GOFFMAN (E.), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, col. Le sens commun, 1979.
- HEINICH (N.), *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La découverte, col. Repères, 2002.
- HIRSCHMAN (A. O.), *Exit, voice, loyalty : responses to decline in firms, organizations and states*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1970.
- LAGROYE (J.), *La vérité sur l'église catholique*, Paris, Belin, col. Sociologiquement, 2006.
- MANNHEIM (K.), *Le problème des générations*, Paris, Nathan, Col. Essai et Recherches, 1990 [1928].
- MORGAN (G.), *Images de l'organisation*, Paris, De Boeck Université, 1999.
- MULLER (P.), SUREL (Y.), *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, col. Clefs, 2000.
- WEBER (M.), *Economie et Société*, Paris, Pocket, 2004 [Trad. partielle éditions. all. 1956 et 1967].
- WEBER (M.), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket, 2007.
- WEBER (M.), *Le savant et le politique*, Paris, 10-18, 1963.
- WEBER (M.), *Œuvres politiques (1895-1919)*, Albin Michel, 2004.
- WOLTON (D.), *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.
- ZELIZER (V.), *La signification sociale de l'argent*, Paris, Seuil, col. Liber, 2005.

## Articles.

- BOURDIEU (P.), « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *ARSS*, vol. 32 (1), 1980, p. 3-14.
- BOURDIEU (P.), « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, n° 36-37, 1981, p. 3-24.
- BOURDIEU (P.), de SAINT-MARTIN (M.), « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *ARSS*, n° 44-45, 1982, p. 2-53.
- BOURDIEU (P.), « La délégation et le fétichisme politique », *ARSS*, 1984, vol. 52 (1), p. 49-55.

CHAMBORÉDON (H.), PAVIS (F.), SURDEZ (M.), WILLEMEZ (L.), « S'imposer aux imposants », *Genèses*, n°16, 1994, pps. 114-132.

CHAPOULIE (J.-M.), « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 14 (1), 1973, p. 86-114.

COLLOVALD (A.), « Identité(s) stratégique(s) », *ARSS*, vol 73, 1988, pps. 29-40.

HEINICH (N.), « Les traducteurs littéraires : l'art et la profession » *Revue française de sociologie*, vol. 25 (2), 1984, pps. 264-280.

MUNIESA (F.), « Contenir le marché : la transition de la criée à la cotation électronique à la bourse de Paris », *Sociologie du travail*, vol. 47, 2005, p. 485-501.

- Sociologie politique.

### Ouvrages.

BAILEY (F.G.), *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*, Paris, PUF, 1971.

BRICQUET (J.-L.), « L'impératif du changement. Critique de la classe politique et renouvellement des parlementaires dans la crise italienne (1992-1994) » in OFFERLÉ (M.) (dir.), *La profession politique XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Belin, col Socio-histoire, 1999, pps. 255-277.

COLLOVALD (A.), *Jacques Chirac et le gaullisme*, Paris, Belin, col. Socio-histoire, 1999.

COTTERET (J.-M.), *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 2<sup>ème</sup> édition, 1997.

DÉLOYE (Y.), IHL (O.), *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

DION (S.), *La politisation des mairies*, Paris, Economica, 1986.

DOBRY (M.), *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations sectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

EDELMAN (M.), *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, col. La couleur des idées, 1991.

GAXIE (D.), LEHINGUE (P.), *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF, 1984.

IHL (O.), *Le vote*, Paris, Montchrestien, col. Clefs politique, 2000 [2<sup>ème</sup> édition].

JOBERT (B.), THÉRET (B.), « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme » in Jobert (B.) (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques politiques, 1994, pps. 21-85.

KERSHAW (I.), *Hitler : essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995.

LAGROYE (J.) (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

LAGROYE (J.) et al., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, 2003.



OFFERLÉ (M.) (dir.), *La profession politique XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Belin, col. Socio-histoire, 1999.

OFFERLÉ (M.) (coord.), « La société civile en question », *Problèmes politiques et sociaux*, n°888, 2003.

PHÉLIPPEAU (E.), « La fin des notables revisitée » in OFFERLÉ (M.), *La profession politique. XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Belin, col. socio-histoire, 1999, p. 69-92.

ROWELL (J.), *Le totalitarisme au concret : les politiques du logement en RDA*, Paris, Economica, col. Etudes politiques, 2006.

SERFATY (V.) (dir.), *L'Internet en politique. Des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002.

### Articles.

GAÏTI (B.), « Des ressources politiques à valeur relative : le difficile retour de Valéry Giscard d'Estaing », *RFSP*, 40 (6), 1990, pps. 902-917.

GARRIGOU (A.), « Le secret de l'isoloir », *ARSS*, n°71-72, 1988, pps. 22-45.

IHL (O.), « Socialisation et évènements politiques », *RFSP*, vol. 52 (2-3), 2002, pps. 125-144.

KUHN (R.), « The Public and the Private in Contemporary French Politics », *French Cultural Studies*, vol. 18, 2007, pps. 185-200.

PARODI (J-L.), « Ce que tu es parle si fort, qu'on n'entend plus ce que tu dis », *Hermès*, n°4, p. 223-233.

PÉCHU (C.), « Générations militantes à DAL », *RFSP*, vol. 51 (1-2), 2002, p. 73-103.

TUMBER (H), WAISBORD (S. R.), « Political Scandals and Media across Democracies », *American Behavioral Scientist*, vol. 47 (8), 2004, pps. 1031-1137.

### ▪ Partis politiques.

### Ouvrages.

ALDRICH (J. H.), *Why Parties ? : The Origin and Transformation of Political Parties in America*, Chicago, University of Chicago Press, 1995.

ANDOLFATTO (D.), GREFFET (F.), OLIVIER (L.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques politiques, 2001

- APPLETON (A.), WARD (D.), « How We are Doing : Party Leaders Evaluate Performance of the 1994 Elections » in GREN (J.), SHER (D.), *The State of Parties*, Lanham, Rowan & Littlefield, 1996, pp. 125-139.
- AUCANTE (Y.), DEZÉ (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008.
- BACOT (P.), « Les partis cartellisés selon Katz et Mair. Partitocratie monopoliste d'État ou service public de démocratie ? » in AUCANTE (Y.), DEZÉ (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pps. 65-88.
- BEKE (W.), « Diriger ou être dirigé ? Le comité national au PSC-CVP (1945-1954) » in DEWACHTER (W.), DEPAUW (S.), *Bureaux de partis, bureaux du pouvoir. Cinquante ans d'histoire*, Bruxelles, Université de Bruxelles, Col. Science politique, 2007, p. 113-126.
- BELL (D. S.), SHAW (E.), *Conflict and Cohesion in Western Social Democratic parties*, London, Printer, 1994.
- BIRENBAUM (G.), *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992.
- BUDGE (I.), HEARL (D.), ROBERTSON (D.) (dir.), *Ideology, Strategy and Party Change Spatial Analyses of Post-War Election Programs in Nineteen Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- CEFAÏ (D.) (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, col. La politique éclatée, 2001
- CHARLOT (J.), *Le phénomène gaulliste*, Paris, Fayard, col. Le monde sans frontières, 1970.
- DAALDER (H.), « Parties : Denied, Dismissed, or Redundant ? A Critique » in GUNTHER (R.), MONTERO (J. R.), LINZ (J. J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts, New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, col. Comparative politics, 2002, pp. 39-57.
- DALTON (R. J.), WATTENBERG (M. P.) (dir.), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, Col. Comparative Politics, 2000.
- DEJAEGHERE (Y.), VANSINTJAN (P.), « Les composantes du pilier catholique au bureau du CVP » in DEWACHTER (W.), DEPAUW (S.), *Bureaux de partis, bureaux du pouvoir. Cinquante ans d'histoire*, Bruxelles, Université de Bruxelles, Col. Science politique, 2007, pps. 81-96.
- DELWIT (P.), *Les partis socialistes et l'intégration européenne : France, Grande-Bretagne, Belgique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, col. Etudes européennes, 1995.
- DETTERBECK (K.), « Le cartel des partis et les partis cartellisés en Allemagne » in AUCANTE (Y.), DEZÉ (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pps. 129-152.
- DEZÉ (A.), « Le Front national. Un parti « anticartel » » in AUCANTE (Y.), DEZÉ (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pps. 369-384.
- DREYFUS (F.) (dir.), *Nouveaux partis, nouveaux enjeux*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000.

- DULIO (D. A.), « Party Crashers? The Relationship between Political Consultants and Political Parties » in KATZ (R. S.), CROTTY (W.) (dir.), *Handbook of party politics*, London, Sage Publications, 2006, pps. 348-358.
- DUVERGER (M.), *Les partis politiques*, Paris, Seuil, col. Points Essais, 1992 [1951].
- ELDERSVELD (S. J.), *Political Parties : A Behavioral Analysis*, Chicago, Rand Mc Nally, 1964.
- FAUCHER-KING (Fl.), *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- FAUCHER-KING (Fl.), *Changing Parties : an Anthropology of British Political Party Conferences*, New York, Palgrave Macmillan, 2005.
- GIBSON (R.), NIXON (P.), WARD (S.) (dir.), *Political Parties and the Internet. Net Gain ?*, London, Routledge, 2003.
- GOGUEL (F.), *La politique des partis sous la Troisième République*, Paris, Seuil, 1987 [1946].
- GUNTHER (R.), MONTERO (J. R.), LINZ (J. J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts, New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, col. Comparative politics, 2002.
- HAEGEL (Fl.), « A la recherche de la « densité » des phénomènes organisationnels : l'exemple du RPR » in ANDOLFATTO (D.), GREFFET (F.), OLIVIER (L.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques politiques, 2001, p. 83-98.
- HAEGEL (Fl.) (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- HAEGEL (Fl.), « Le « parti cartel ». De la logique interne à la validation empirique » in AUCANTE (Y.), DEZÉ (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pps. 113-126.
- HASTINGS (M.), « Partis politiques et administration du sens » in ANDOLFATTO (D.), GREFFET (F.), OLIVIER (L.), *Les partis politiques, quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques politiques, 2001, pps. 21-36.
- HEIDAR (K.) « Professional Staff in Political Parties » in KATZ (R. S.), CROTTY (W.) (dir.), *Handbook of party politics*, London, Sage Publications, 2006, pps. 336-347.
- IGNAZI (P.), YSMAL (C.) (dir.), *The Organization of Political Parties in Southern Europe*, London, Praeger, 1998.
- IGNAZI (P.), « Le pouvoir du parti politique » in DREYFUS (F.) (dir.), *Nouveaux partis, nouveaux enjeux*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, pps. 53-74.
- KATZ (R.), MAIR (P.) (dir.), *Party Organizations : a Data Handbook on Party Organizations in Western Democracies, 1960-90*, London, Sage, 1992.
- KATZ (R. S.), MAIR (P.) (dir.), *How Parties Organize : Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage publications, 1994.
- KATZ (R. S.), KOLODNY (R.), « Party Organization as an Empty Vessel : Parties in American Politics » in KATZ (R. S.), MAIR (P.) (dir.), *How Parties Organize: Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage publications, 1994, p. 23-50.

- KATZ (R. S.), MAIR (P.), « The Ascendancy of the Party in Public Office : Party Organizational Change in Twentieth-Century Democracies » in GUNTHER (R.), MONTERO (J. R.), LINZ (J. J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts, New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, col. Comparative politics, 2002, p. 113-135.
- KATZ (R. S.), CROTTY (W.) (dir.), *Handbook of Party Politics*, London, Sage Publications, 2006.
- KITSCHOLT (H.), *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1989.
- KOOLE (R.), « The Vulnerability of Modern Cadre Party in Netherlands » in KATZ (R. S.), MAIR (P.) (dir.), *How Parties Organize : Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage publications, 1994.
- LAGROYE (J.), LORD (G.), MOUNIER-CHAZEL (L.), PALARD (J.), *Les Militants politiques dans trois partis français : Parti communiste, Parti socialiste, Union des démocrates pour la République*, Bordeaux, Pédone, 1976.
- LAWSON (K.), MERKL (P.) (dir.), *When Parties Fail : Emerging Alternative Organizations*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- LAZAR (M.), « Cultures politiques et parties politiques en France » in CÉFAÏ (D.) (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, col. La politique éclatée, 2001, pps. 169-189.
- LÖFGREN (K.), SMITH (C.), « Political Parties and Democracy in the Information Age » in GIBSON (R.), NIXON (P.), WARD (S.) (dir.), *Political Parties and the Internet. Net Gain ?*, pps. 39-52.
- MICHELS (R.), *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971 [1911].
- NEUMANN (S.), « Toward a Comparative Study of Political Parties » in NEUMANN (S.) (dir.), *Modern Political Parties*, Chicago, University of Chicago Press, 1956, pps. 395-421.
- NOPPE (J.), DEWACHTER (W.), VAN UYTVEN (A.), « La prise de décision dans les bureaux des partis socialistes des années 1970-1990 » in DEWACHTER (W.), DEPAUW (S.), *Bureaux de partis, bureaux du pouvoir. Cinquante ans d'histoire*, Bruxelles, Université de Bruxelles, Col. Science politique, 2007, pps. 141-162.
- OFFERLE (M.), *Les partis politiques*, Paris, PUF, Col. QSJ, 2002 (4<sup>ème</sup> éd.).
- PANEBIANCO (A.), *Political Parties. Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- PARODI (J.-L.), Préface à AUCANTE (Y.), DEZE (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pps. 13-15.
- PERRINEAU (P.), « Un objet perdu : les partis politiques » in GUILLAUME (M.) (dir.), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La découverte, 1986, pps. 281-285.

- PUDAL (B.), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Science Po, 1989.
- PÜTZ (C.), « La présidentialisation des partis français » in HAEGEL (Fl.) (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 p. 321-357.
- RIHOUX (B.), *Les partis politiques : organisations en changement*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques Politiques, 2001.
- SARTORI (G.), « The Sociology of Parties : a Critical Review » in MAIR (P.) (dir.), *The West European Party System*, Oxford, Oxford University Press, 1990.
- SAUGER (N.), « Les partis sur le Net : première approche des pratiques virtuelles des partis politiques français » in SERFATY (V.) (dir.), *L'Internet en politique. Des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pps. 179-193.
- SAWICKI (F.), « Les partis politiques comme entreprises culturelles » in CEFAÏ (D.) (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, col. La politique éclatée, 2001, pps. 191-211.
- SCARROW (S. E.), *Parties and their members : organizing for victory in Britain and Germany*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- SCARROW (S. E.), « Parties Without Members ? Party Organization in a Changing Electoral Environment » in DALTON (R. J.), WATTENBERG (M. P.) (dir.), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, Col. Comparative Politics, 2000, p. 79-101.
- SIEGFRIED (A.), *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1939.
- SORAUF (F. J.), *Political parties in the American System*, Boston, Little & Brown, 1964.
- TOURNADRE (J.), *Au-delà de la gauche et de la droite, une troisième voie britannique ?*, Paris, Dalloz, 2006.
- WEBB (P. D.), « Party Organizational Change in Britain: The Iron Law of Centralization ? » in KATZ (R. S.), MAIR (P.) (dir.), *How Parties Organize : Change and Adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, London, Sage publications, 1994, p. 109-133.
- WOLINETZ (S. B.), « Beyond the Catch-All Party: Approaches to the Study of Parties and Party Organization in Contemporary Democracies » in GUNTHER (R.), MONTERO (J. R.), LINZ (J. J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts, New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, col. Comparative politics, 2002, pps. 136-165.
- YSMAL (C.), *Les partis politiques sous la Vème République*, Paris, Montchrestien, 1989.

## Articles.

- APPLETON (A. M.), WARD (D. S.), « Party Response to Environmental Change : a Model of Organizational Innovation », *Party Politics*, vol. 3 (3), 1997, pps. 341-362.
- BLYTH (M.), KATZ (R. S.), « From Catch-all Politics to Cartellisation : The Political Economy of the Cartel Party », *West European Politics*, vol. 28 (1), 2005, pps. 33-60.
- CARTY (R. K.), « Parties as Franchise Systems. The Stratarchical Organizational Imperative », *Party Politics*, vol. 10 (1), 2004, pps. 5-24.
- CHARLOT (J.), « Théorie des partis politiques », *Etudes et Recherches*, vol. 2, 1975, p. 14.
- DETTERBECK (K.), « Cartel Parties in Western Europe », *Party politics*, vol. 11 (2), 2005, pps. 173-191.
- FARMER (R.), FENDER (R.), « E-Parties : Democratic and Republican State Parties in 2000 », *Party Politics*, vol. 11 (1), 2005, pps. 47-58.
- GUNTHER (R.), DIAMOND (L.), « Species of Political Parties. A New Typology », *Party Politics*, vol. 9, 2003, pp. 167-199.
- HARMELE (R.), JANDA (K.), « An Integrated Theory of Party Goals and Party Change », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 6 (3), 1994, pps. 259-287.
- HARMELE (R.), JANDA (K.), EDENS (C.), GOFF (P.), « Changes in Party Identity. Evidence from Party Manifestos », *Party Politics*, vol. 1, 1995, pps. 171-196.
- HOPKIN (J.), PAOLLUCCI (C.), « The Business Firm Model of Party Organization : Cases from Spain and Italy », *European Journal of Political Research*, 35 (3), 1999, pps. 307-339.
- KATZ (R. S.), MAIR (P.), « The Evolution of Party Organizations in Europe: the Three Faces of Party Organizations », Special Issue of *The American Review of Politics*, 14, 1993, pps. 593-617.
- KATZ (R. S.), MAIR (P.), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1 (1), 1995, pps. 5-28.
- KATZ (R. S.), MAIR (P.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Rejoinder », *Party politics*, vol. 2 (4), 1996, p. 525-534.
- KITSCHOLT (H.), « Citizens, Politicians and Party Cartellization : Political Representation and State Failure in Post-industrial Democracies », *European Journal of Political Research*, vol. 37, 2000, p. 149-179.
- KOOLE (R.), « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 2 (4), 1996, pps. 507-523.
- LAGROYE (J.), « Change and Permanence in Political Parties », *Political Studies*, 37, 1989, pps. 362-375.
- MAIR (P.), VAN BIEZEN (I.), « Party Membership in the European Democracies, 1980-2000 », *Party politics*, vol. 7 (1), 2001, pps. 5-21.

MAY (J. D.), « Opinion Structure of Political Parties : The special Law of Curvilinear disparity », *Political Studies*, vol. 21, 1973, pps. 135-151.

OLIVIER (L.), « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *RFSP*, vol. 53 (5), 2003, pps. 761-789.

OLIVIER (L.), « Nouvelles procédures participatives et changements dans l'organisation partisane. Le cas de l'UMP », Communication Atelier *Partis politiques et changement*, Congrès AFSP 2007.

SMITH (G.), « A System Perspective on Party System Change », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 1, n°3, 1989, p. 349-363.

WELDON (S.), « Downsize my Polity ? The Impact of Size on Party Membership and Member Activism », *Party Politics*, vol. 12 (4), 2006, pps. 467-481.

- Parti socialiste français.

#### Ouvrages.

ALDRIN (Ph.), BARBONI (Th.), « Ce que la professionnalisation de la politique fait aux militants. Les permanents socialistes : militants professionnels déçus ou salariés encartés désenchantés » in SURDEZ (M.), VOEGTLI (M.), VOUTAT (B.) (dir.), *Identifier, s'identifier – Faire avec, faire contre*, Lausanne, Antipodes, col. Le livre politique, 2008, (Titre provisoire) A paraître.

BACHELOT (C.), « La culture d'organisation au Parti socialiste » in HAEGEL (Fl.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, col. Références, 2007, pps. 143-181.

BACHELOT (C.), « Les experts au Parti socialiste. Réseaux et modalités de recours à l'expertise », *Colloque de l'AFSP « Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs »*, Paris, 31 janvier et 1er février 2002, version électronique.

BACHELOT (C.), « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation » in AUCANTE (Y.), DEZE (A.) (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Science Po, 2008, pps. 385-411.

BACOT (P.), *Les dirigeants du PS*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1979.

BAUMEL (L.), BOUVET (L.), *L'année zéro de la gauche*, Paris, Michalon, col. Régénération, 2003.

BELL (D. S.), CRIDDLE (B.), « The French Socialist Party : presidentialised factionalism », in BELL (D. S.), SHAW (E.), *Conflict and Cohesion in Western Social Democratic parties*, London, Printer, 1994, p. 112-132.

BELL (D.S.), CRIDDLE (B.), *The French Socialist Party : The Emergence of a party of government*, Oxford, Clarendon Press, 1988.

- BERGOUNIOUX (A.), *Déclarations de principes socialistes 1905-1990*, Paris, Editions Bruno Leprince, col. L'encyclopédie du socialisme, 2004.
- BERGOUNIOUX (A.), GRUNBERG (G.), *Le long remords du pouvoir. Le Parti socialiste, 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992.
- BERGOUNIOUX (A.), GRUNBERG (G.), *L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir : 1905-2005*, Paris, Fayard, 2005.
- BIRNBAUM (P.) (Dir.), *Les élites socialistes au pouvoir : les dirigeants socialistes face à l'Etat, 1981-1985*, Paris, PUF, 1985.
- CAYROL (R.), « Courants, factions et tendances » in BIRNBAUM (P.) (dir.), *Critiques des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, pp. 165-175.
- CLIFFT (B.), « PS Intra-party Politics and Party System Change » in EVANS (J.) (dir.), *The French party system*, Manchester, Manchester University Press, 2003, pps. 42-55.
- COLLOVALD (A.), « La république du militant. Recrutement et filières de la carrière politique des députés » in BIRNBAUM (P.), *Les élites socialistes au pouvoir. 1981-1985*, Paris, PUF, 1985, p. 11-53.
- COHEN (E.), « L'Etat socialiste en industrie » in BIRNBAUM (P.) (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, PUF, 1985, pps. 219-261.
- COLLIARD (S.), *La campagne de F. Mitterrand en 1974*, Paris, PUF, 1979.
- DAGNAUD (M.), MEHL (D.), *L'élite rose. Sociologie du pouvoir socialiste 1981-1986*, Paris, Ramsay, 1988 (2<sup>nd</sup>e édition).
- DARFEUIL (R.), *La mémoire du mitterrandisme au sein du Parti socialiste*, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, n°34, avril-mai 2003.
- FONTENAU (A.), MUET (P-A.), *La gauche face à la crise*, Paris, Presses de la FNSP, 1985.
- GRUNBERG (G.), « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership » in PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences po, col. Chroniques électorales, 1995, pps. 61-80.
- HANLEY (D.), *Keeping left? CERES and the French Socialist Party. A Contribution to the Study of Fractionalism in Political Parties*, Manchester, Manchester University Press, 1986.
- HURTIG (C.), *De la SFIO au Nouveau Parti Socialiste*, Paris, Armand Colin, Dossiers U2, 1970.
- HURTIG (S.) (Dir.), *Alain Savary : politique et honneur*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- JOUTEUX (Th.), *Le Parti socialiste dans la campagne de F. Mitterrand en 1981*, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, 2005, n°47.
- KRAUSS (F.), *Les Assises du socialisme ou l'échec d'une tentative de rénovation d'un parti*, Paris, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, n°31, 2002.
- LACORNE (D.), *Les notables rouges : la construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de Sciences po, 1980.



LEFEBVRE (R.), SAWICKI (F.), « Le peuple des socialistes. Ressorts sociaux et partisans d'une invisibilisation » in MATONTI (F.) (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005. pps. 63-96.

LEMAIRE-PROSCHE (G.), *Le PS et l'Europe*, Paris, 1990.

MARLIÈ (Ph.), *La mémoire socialiste : 1905-2007. Sociologie du souvenir militant en milieu politique*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques sociales, 2007.

MARTIN (P.), « La désignation des candidats socialistes : plus de continuité que de changement » in HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1993 p. 43-54.

PAOLETTI (M.), *Cahiers de campagne. Une campagne contre Alain Juppé*, Latresne, Editions Le bord de l'eau, 2003.

PORTELLI (H.), *Le socialisme tel qu'il est*, Paris, PUF, 1980.

PORTELLI (H.), « L'intégration du Parti socialiste à la V<sup>ème</sup> République » in DUHAMEL (O.), PARODI (J-L.) (dir.), *La constitution de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1988, pps. 230-241.

REY (H.) SUBILEAU (F.), *Les militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.

REY (H.), « le socialisme français, une exception en Europe » in PERRINEAU (P.), ROUBAN (L.) (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, pps. 337-362.

ROUCAUTE (Y.), *Le Parti socialiste*, Paris, Edition Bruno Huisman, 1983.

SAWICKI (F.), *Les réseaux du Parti socialiste*, Paris, Belin, Col. Socio-histoire, 1997, p. 7-17.

SAWICKI (F.), « The Parti Socialiste : From a Party of Activists to a Party of Government » in IGNAZI (P.), YSMAL (C.), *The organization of political parties in Southern Europe*, Westport, Praeger, 1998, pps. 70-87.

SAWICKI (F.), LEFEBVRE (R.), *La société des socialistes*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, Col. Savoir Agir, 2006.

SCHONFELD (W. R.), *Ethnographie du PS et du RPR : les éléphants et l'aveugle*, Paris, Economica, 1985.

SERNE (P.), *Le Parti socialiste 1965-1971*, Paris, Editions Bruno Leprince, col. L'encyclopédie du socialisme, 2003.

SFERZA (S.), « Party Organization and Party Performance : The Case of the French Socialist Party » in GUNTHER (R.), MONTERO (J. R.), LINZ (J. J.) (dir.), *Political Parties. Old Concepts, New Challenges*, Oxford, Oxford University Press, col. Comparative politique, 2002, p. 166-190.

SUBILEAU (F.), « Pourquoi le Parti socialiste français n'est pas social-démocrate », *Consortium Européen de Recherche Politique*, Paris, Cevipof-FNSP, 1992.

SUBILEAU (F.), YSMAL (C.), REY (H.), « Les adhérents socialistes en 1998 », *Les cahiers du CEVIPOF*, n°23, mai 1999.

## Articles.

ALDRIN (Ph.), « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation », *Politix*, n°79, 2007, pps. 25- 51.

ALISTAIR (C.), « The French socialists and the European Union », *Contemporary Political Studies*, vol. 2, 1994, pps. 581-595.

BACOT (P.), « Le front de classe », *RFSP*, vol. 28 (2), 1978, p. 277-295.

BARBONI (Th.), « De la rue de Solférino à la rue de l'Université : La direction du parti socialiste et le groupe à l'Assemblée Nationale entre coopération et contournement », *Parlement (A paraître)*.

BAUMEL (L.), « A la recherche du peuple perdu », *Revue socialiste*, n°11-12, 2003, pps. 105-111.

BERENI (L.), « Lutter *dans* ou *en dehors* du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du parti socialiste (1971-1997) », *Politix*, n°73, 2006.

BERGOUNIOUX (A.), GRUNBERG (G.), « Parti socialiste : l'heure des choix », *Esprit*, n°339, 2007, pps. 182-202.

BOUVET (L.), « La politique conduite par le gouvernement que je dirige est sans doute la plus à gauche de toutes les démocraties occidentales », *Le banquet*, n°16, 2001.

BRAUNS (P.), « Modernisation : l'occupation d'un mot-clé pour le Parti socialiste », *Mots*, n°22, 1990, pps 32-42.

CAYROL (R.), « L'univers politique des militants socialistes : une enquête sur les orientations, courants et tendances du Parti socialiste », *RFSP*, vol. 25 (1), 1975, pps. 23-52.

CAYROL (R.), « Le Parti socialiste à l'entreprise. Une enquête sur les sections et groupes socialistes d'entreprise », *RFSP*, vol. 28 (2), 1978, p. 296-312.

CAYROL (R.), « Les militants du Parti socialiste », *Projet*, n°88, 1974.

CÉPÈDE (F.), « Le poing et la rose : la saga d'un logo », *Vingtième siècle*, n°49, 1996, pps. 18-30.

CÉPÈDE (F.), D'ALMEIDA (F.), « Les tribus socialistes aujourd'hui », *Recherche socialiste*, vol. 13, 2000, p. 5-19.

COLE (A.), « Factionalism, the French Socialist Party and the Fifth Republic : An Explanation of Intraparty Divisions », *European Journal of Political Research*, 17 (1), 1989, p. 77-94.

DOLEZ (B.), LAURENT (A.), « Une primaire à la française. La désignation de Ségolène Royal par le Parti socialiste », *RFSP*, vol. 57 (2), 2007, p. 133-161.

GARRAUD (P.), « Discours, pratiques et idéologie dans l'évolution du Parti socialiste », *RFSP*, vol. 28 (2), 1978, p. 257-276.

HUBSCHER (D.), « La commission des résolutions, 1971-1997 », *Recherche socialiste*, n°12, 2000, p. 58-70.

JUHEM (Ph.), « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de *SOS-Racisme* », *RFSP*, vol. 51 (1-2), 2001, pps. 131-153.

- JUHEM (Ph.), « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *RFSP*, vol. 56 (6), 2006, p. 909-941.
- LEFEBVRE (R.), « La difficile notabilisation de Martine Aubry à Lille : entre prescriptions de rôles et contraintes d'identité », *Politix*, vol. 17 (65), 2004, pps. 119-146.
- LEFEBVRE (R.), « Le socialisme soluble dans l'institution municipale ? : Forme partisane et emprise institutionnelle : Roubaix (1892-1983) », *RFSP*, vol. 54 (2), 2004, p. 237-260.
- MATHIOT (P.), SAWICKI (F.), « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France : recrutement et reconversion. Partie I Caractéristiques sociales et filières de recrutement ; Partie II Passage en cabinet et trajectoires professionnelles », *RFSP*, vol. 49 (1), 1999, p. 3-29 (partie I) ; vol.49 (2), 1999, p. 231-264 (partie II).
- MOREAU (J.), « Le Congrès d'Epinay-sur-Seine du Parti socialiste », *Vingtième siècle*, n°65, 2000, pps. 81-96.
- OLIVIER (L.), « Le parti socialiste et l'eupéanisation de l'espace de confrontation politique : le clivage national à l'épreuve du clivage sur l'intégration européenne », *Politique européenne*, n°16, 2005, pps. 157-184.
- ROUBAN (L.), « Les cabinets ministériels du gouvernement Jospin 1997-2002 », *Revue administrative*, n°339, 2004, p. 230-248.
- SAWICKI (F.), « Laurent Fabius : du "Giscard de gauche" au "socialiste moderne" », *Pôle Sud*, 1994, p. 35-60.

- Partis politiques, Institutions politiques et Démocratie.

#### Ouvrages.

- ANDEWEG (R. B.), « Party Government, State and Society : Mapping Boundaries and Interrelations » in BLONDEL (J.), COTTA (M.) (Dir.), *The nature of party government: a comparative European perspective*, New York, Palgrave, 2000, pps. 38-55.
- BLONDEL (J.) COTTA (M.) (dir.), *Party and government : an inquiry into the relationship between governments and supporting parties in liberal democracies*, New York, St Martin's Press, 1996.
- BLONDEL (J.), COTTA (M.) (Dir.), *The nature of party government: a comparative European perspective*, New York, Palgrave, 2000
- BLONDIAUX (L.), *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, col. La république des idées, 2008.
- BLYTH (M.), *Great Transformation : Economic Ideas and Institutional Change in the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

- CASTLES (F. G.), WILDENMANN (R.) (dir.), *The Future of Party Government, vol. 1 : Visions and Realities of Party Government*, Berlin, De Gruyter, 1986.
- COHENDET (M-A.), *La cohabitation : leçons d'une expérience*, Paris, PUF, 1993.
- COLLIARD (C-A.), « Les pouvoirs du Président de la République en cas de coexistence institutionnelle (mai 1986-mai 1988) », *Revue du droit public*, 1989, n° 6, pps. 1565-1605.
- COTTA (M.), « Defining Party and Government » in BLONDEL (J.), COTTA (M.) (Dir.), *The nature of party government: a comparative European perspective*, New York, Palgrave, 2000, pps. 56-95.
- DONEGANI (J-M.), SADOON (M.), *La démocratie imparfaite. Essai sur le parti politique*, Paris, Folio, col. Folio essais, 1994.
- DUHAMEL (O.), *La Gauche et la V<sup>ème</sup> République*, Paris, PUF, col. Quadrige, 1993 [1981].
- DUHAMEL (O.), PARODI (J-L.) (dir.), *La constitution de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1988.
- DUVERGER (M.), *Bréviaire de la cohabitation*, Paris, PUF, 1986.
- EVANS (P.), RUESCHEMEYER (D.), SKOCPOL (T.), *Bringing the State Back in*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- ENGUEHARD (C.), « Vote par Internet : failles techniques et recul démocratique », *rapport interne hal-00181335*, octobre 2007, présenté par le réseau DEL.
- FROGNIER (A-P.), « The Normative Foundations of Party Government » in BLONDEL (J.), COTTA (M.) (Dir.), *The nature of party government: a comparative European perspective*, New York, Palgrave, 2000, pps. 21-37.
- GAUCHET (M.), *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, col. Tel, 2002.
- GAXIE (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, Col. Clefs, 2003 (4<sup>ème</sup> éd.).
- KATZ (R. S.), « Party government and Its Alternatives » in CASTLES (F. G.), WILDENMANN (R.) (dir.), *The Future of Party Government, vol. 1: Visions and Realities of Party Government*, Berlin, De Gruyter, 1986.
- KATZ (R. S.), *The Future of Party Government, vol. 2 : Party Government: European and American Experiences*, Berlin, De Gruyter, 1987.
- KATZ (R.S.), *Elections and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 1997.
- KEMAN (H.), « Parties and Government : Features of Governing in Representative Democracies » in KATZ (R. S.), CROTTY (W.), *Handbook of party politics*, London, Sage Publications, 2006, pps. 160-174.
- MANIN (B.), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, Col. Champs, 1996.
- MARCH (J. G.), OLSEN (J. P.), *Rediscovering Institutions – The Organizational Basis of Politics*, New York, Free Press, 1989.
- MOREL (L.), « France : Party government at last ? » in BLONDEL (J.) COTTA (M.) (dir.), *Party and government : an inquiry into the relationship between governments and supporting parties in liberal democracies*, New York, St Martin's Press, 1996, pps. 40-60.

PARODI (J.-L.), « Imprévisible ou inéluctable, l'évolution de la V<sup>ème</sup> République ? » in DUHAMEL (O.), PARODI (J.-L.) (dir.), *La constitution de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1988, pps. 24-43.

POGUNTKE (T.), WEBB (P.) (dir.), *The Presidentialization of Politics : A comparative Study of Modern Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

ROSE (R.), *The Problem of Party government*, Harmondsworth, Penguin Book, 1976.

SCHLESINGER (J. A.), *Political Parties and the Winning of the Office*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1991.

TRIPPI (J.), *The Revolution Will Not Be Televised : Democracy, the Internet and the Overthrow of Everything*, New York, Regan books, 2004.

WAHL (N.), QUERMONNE (J.-L.), *La France présidentielle*, Paris, Presses de Sciences po, 1995.

### Articles.

GRUNBERG (G.), DUHAMEL (O.), « Système de parti et V<sup>èmes</sup> Républiques », *Commentaire*, n°95, 2001, p. 533-544.

KATZ (R. S.), « The Problem of Candidate Selection and Models of Party Democracy », *Party politics*, vol. 7 (3), 2001, pp. 277-296.

POUVOIRS, « La cohabitation », n°91, 1991.

VAN BIEZEN (I.), « Political Parties as Public Utilities », *Party politics*, vol. 10 (6), 2004, pps. 701-722.

VAN BIEZEN (I.), KOPECKY (P.), « The State and the Parties. Public Funding, Public Regulation and Rent-Seeking in Contemporary Democracies », *Party Politics*, vol. 13 (2), 2007, pps. 235-254.

VAN BIEZEN (I.), SAWARD (M.), « Democratic Theorist and Party Scholars : Why They Don't Talk to Each Other, and Why They Should », *Perspectives on Politics*, vol. 6 (1), 2008, pps. 21-35.

### ▪ Sociologies des Institutions et du personnel politiques.

### Ouvrages.

BADIE (B.), BIRNBAUM (P.), *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset, 1979.

BIRNBAUM (P.), *Les sommets de l'Etat. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994 [1977].

COSTA (O.), KERROUCHE (E.), *Qui sont les députés français ? : Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, col. Nouveaux débats, 2007.

DREYFUS (F.), *L'invention de la bureaucratie. Servir l'Etat en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, XVIII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2000.

DREYFUS (F.), EYMERI (J-M) (dir.), *Science politique de l'administration. Une approche comparative*, Paris, Economica, coll. Etudes politiques, 2006.

DULONG (D.), *Moderniser la politique : aux origines de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, L'Harmattan, Col. Logiques politiques, 1997.

FRANÇOIS (B.), *Naissance d'une constitution : la Cinquième République : 1958-1962*, Paris, Presses de Sciences po, 1996.

FRANÇOIS (B.), *Le régime politique de la V<sup>ème</sup> République*, Paris, La Découverte, col. Repères, 2006 [3<sup>ème</sup> éd.].

GAXIE (D.), *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, Col. Dossier Thémis, 1973.

GAXIE (D.), « Les fondements de l'autorité présidentielle. Transformations structurelles et consolidation de l'institution » in LACROIX (B.) et LAGROYE (J.) (dir.), *Le Président de la République, Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, 1992, p. 333-375.

LACROIX (B.) et LAGROYE (J.) (dir.), *Le Président de la République, Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses de la FNSP, 1992.

#### Articles.

ELIASSEN (K. A.), PEDERSEN (M. N.), « Professionalization of legislatures : Long-term Change in Political Recruitment in Denmark and Norway », *Comparative Studies in Society and History*, 1978, pps. 286-318.

BEZÈS (Ph.), « Le modèle de « l'Etat-stratège » : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française », *Sociologie du travail*, n°47, 2005, p. 431-450.

BEZÈS (Ph.), « Publiciser et politiser la question administrative : généalogie de la réforme néolibérale de l'Etat dans les années 1970 », *Revue Française d'administration Publique*, n°120, 2006, p. 725-727.

DUBOIS (V.), DULONG (D.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, PUS, col. Sociologie Politique Européenne, 1999.

GUÉDÉ (A.), FABRE-ROSANE (G.), « Sociologie des candidats aux élections législatives de mars 1978 », *RFSP*, vol. 28 (5), 1978, pps. 840-858.

LASCOUMES (P.), LE GALÈS (P.) (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de sciences po, 2004.

LE BART (C.), *La rhétorique du maire-entrepreneur*, Bordeaux, Pédone, 1992.

LE GALÈS (P.), « Contrôle et surveillance. La restructuration de l'Etat en Grande-Bretagne » in LASCOUMES (P.), LE GALÈS (P.) (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de sciences po, 2004, pps. 237-271.

MATHIOT (P.), « Une technocratie du chômage ? Les acteurs de la politique de l'emploi et la technicisation de l'action publique (1981-1993) » in DUBOIS (V.), DULONG (D.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, PUS, col. Sociologie Politique Européenne, 1999.

WEBB (P.), FISCHER (J.), « Political participation: the vocational motivations of Labour party employees », *British Journal of Politics*, vol. 5 (2), 2003, pps. 166-187.

▪ Comportements politiques, Sociologie électorale et Systèmes partisans.

Ouvrages.

BON (F.), CHEYLAN (J-P.), *La France qui vote*, Paris, Hachette, 1988.

BOY (D.), MAYER (N.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1990.

BOY (D.), « Ecologistes retour sur terre » in HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1993, pps. 161-184.

BOY (D.), PLATONE (F.), Rey (H.), SUBILEAU (F.) et YSMAL (C.), *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences po, 2003.

CHARLOT (M.), CHARLOT (J.), « les groupes politiques dans leur environnement » in GRAWITZ (M.) et LECA (J.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, T. 3.

CHICHE (J.), DUPOIRIER (E.), GRUNBERG (G.), « La participation dans tous ses états (1986-1992) » in HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1992, pps. 165-186.

COTTERET (J-M.), EMERI (C.), *Le marché électoral*, Paris, Michalon, 2004.

COX (G.), *Making Votes Count*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

DENNI (B.), « Du référendum du 20 septembre 1992 sur l'union européenne aux élections législatives de mars 1993 » in HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1993, pps. 91-109.

EVANS (J.) (dir.), *The French Party System*, Manchester, Manchester University Press, 2003.

GOGUEL (F.), *La politique des partis sous la Troisième République*, Paris, Seuil, 1987 [1946].

GRUNBERG (G.), SCHWEISGUTH (E.), « Profession et vote : la poussée de la gauche » *in* CAPDEVILLE (J.), DUPOIRIER (E.), GRUNBERG (G.), SCHWEISGUTH (E.), YSMAL (C.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la FNSP, 1988 (2<sup>ème</sup> éd.), p. 139-168.

GRUNBERG (G.), « Que reste-t-il du parti d'Épinay ? » *in* HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1993, pps. 185-215.

GRUNBERG (G.), SCHWEISGHUT (E.), « Vers une tripartition de l'espace politique » *in* BOY (D.), MAYER (N.), *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP, col. Références, 1990, pps. 179-218.

GRUNBERG (G.), HAEGEL (Fl.), *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences po, col. Nouveaux débats, 2007.

HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1992.

HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1993

INGLEHART (R.), *The Silent Revolution : Changing Values and Political Styles among Western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

ION (J.), *La fin des militants ?*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1997

JAFFRÉ (J.), « Les courants politiques et les élections de mars 1992 » *in* HABERT (Ph.), PERRINEAU (P.), YSMAL (C.), *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Presses de la FNSP, col. Chroniques électorales, 1992, pps.137-164.

KNAPP (A.), *Parties and the Party System in France : a Disconnected Democracy ?*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.

LIPSET (S. M.), ROKKAN (S.), « Cleavage Structures, Party Systems, and Voters Alignments: an Introduction » *in* LIPSET (S. M.), ROKKAN (S.) (Dir.), *Party system and voters alignments: cross-national perspective*, New York, The Free Press, 1967, p. 1-64.

MAIR (P.) (dir.), *The West European Party System*, Oxford, Oxford University Press, 1990.

MAIR (P.), *Party System Change : Approaches and interpretations*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

MARTIN (P.), *Comprendre les évolutions électorales*, Paris, Presses de Sciences po, 2000.

MATONTI (F.) (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005.

MAYER (N.), *Ces français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

PERRINEAU (P.) (dir.), *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.

PERRINEAU (P.), YSMAL (C.) (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences po, col. Chroniques électorales, 1995.

PERRINEAU (P.), YSMAL (C.) (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.



- PERRINEAU (P.) (dir.), *Le vote de rupture*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- REY (H.), *La gauche et les classes populaires. Histoire et actualité d'une mésentente*, Paris, La découverte, 2004.
- SAUGER (N.), « Un système électoral vecteur d'instabilité » in HAEGEL (Fl.) (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Paris, Presses de Sciences po, col. Faits politiques, 2007, p. 374-375.
- SCHLESINGER (J. A.), SCHLESINGER (M.), « The Stability of the French Party System : the Enduring Impact of the Two-Ballot Electoral Rules » in LEWIS-BECK (M.) (dir.), *How France Votes*, New York, Seven Bridges Press, 2000.
- SEILER (D-L.), *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, col. Compact, 2000 (2<sup>ème</sup> éd.).
- SIEGFRIED (A.), *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1939.
- THIBAUDET (A.), *Les idées politiques de la France*, Paris, Stock, 1932.
- YSMAL (C.), « The Evolution of the French Party System » in Ignazi (P.), Ysmal (C.), *The Organization of Political Parties in Southern Europe*, Westport, Praeger, 1998.

#### Articles.

- ANDERSEN (R.), EVANS (J.), « Values, cleavages and party choice in France, 1988-1995 », *French Politics*, vol. 1 (1), pps. 83-114.
- CHICHE (J.), LE ROUX (B.), PERRINEAU (P.), ROUANET (H.), « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électorats », *RFSP*, vol. 50 (3), 2000, p. 463-487.
- DUPOIRIER (E.), GRUNBERG (G.), « Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants », *RFSP*, 28 (1), 1978, p. 31.
- DUVERGER (M.), « SFIO : mort ou transfiguration ? », *Les Temps modernes*, juin 1955.
- FONDATION JEAN-JAURÈS, « Les socialistes et les élections européennes : 1979-2004 », *Notes de la Fondation Jean-Jaurès*, n°39, 2004.
- IGNAZI (P.), « The Silent Counter-Revolution : Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-Wing Parties in Europe », *European Journal of Political Research*, vol. 22 (1), 1992, pps. 3-34.
- MARTIN (P.), « Les scrutins de 2007 comme « moment de rupture » dans la vie politique française », *Revue Politique et Parlementaire*, vol. 109, n°1044, 2007, pps. 176-211.
- MICHELAT (G.), TIBERJ (V.), « Gauche, centre, droite et vote : permanence et mutation d'une opposition », *RFSP*, vol. 57 (3-4), pps. 371-392.
- MISSIKA (J-L.), « Les faux semblants de la dépolitisation », *Le Débat*, n°68, 1992, p. 14-19.
- PARODI (J-L.), « Après les élections municipales : la fin de la transition ? », *Revue politique et parlementaire*, vol. 79, n°867, 1977, pps. 6-18.

PARODI (J-L.), « Proportionnalisation périodique, cohabitation, atomisation partisane : un triple défi pour le régime semi-présidentiel de la V<sup>ème</sup> République », *RFSP*, vol. 47 (3-4), 1997, p. 292-312.

PERCHERON (A.), « Les Français et l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable ? », *RFSP*, vol. 41, 1991, pps. 382-406.

RFSP, « Coups de projecteurs sur les élections législatives de mai-juin 1997 », *RFSP*, vol. 47 (3-4), 1997, p. 404-468.

SMITH (G.), « A System Perspective on Party System Change », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 1 (3), 1989, p. 349-363.

▪ Financement de la vie politique.

Ouvrages.

CAMBY (J-P.), *Le financement de la vie politique en France*, Paris, Montchrestien, Col. Clefs, 1995.

COLLIARD (J-C.), « Le financement des campagnes électorales et le contrôle des comptes de campagne », *Regards sur l'actualité*, n°329, 2007, pps. 53-64.

FAUPIN (H.), *Le contrôle du financement de la vie politique, partis et campagnes*, Paris, LGDJ, 1998.

MENY (Y.), *La corruption de la République*, Paris, Fayard, 1992.

MENY (Y.), *La corruption dans la vie publique*, Paris, La Documentation française, 1997.

PUJAS (V.), RHODES (M.), *Party finance and political scandal in Latin Europe*, Florence, Institut Européen universitaire, 1998.

UGUEN (J-L.), *Les élus et l'argent*, Syros, Paris, 1995.

Articles et communications.

CLAWSON (D.), « Politics is money », *ARSS*, 138, 2001, p. 34-46.

CLIFT (B.), FISHER (J.), « Party Finance Reform as Constitutional Engineering? The effectiveness and unintended consequences of Party Finance Reform in France and Britain », *French Politics*, vol. 3, 2005, pps. 234-257.

FRANÇOIS (A.), SAUGER (N.), « Groupes d'intérêt et financement de la vie politique en France : une évaluation des effets de l'interdiction des dons de personnes morales », *RFSP*, vol. 56 (2), 2006, p.227-254.

JOXE (P.), « Le financement des partis politiques », *Revue française de finances publiques*, n°58, 1997, pps. 11-20.

MOSCOVICI (P.), « Le coût de la démocratie », *Le Débat*, 77, oct-nov. 1993.

OLIVIER (L.), « L'argent de l'élu comme ressource de distinction et de rivalité interne. Le cas de l'UMP et du PS », Communication Atelier GEOPP *Argent et partis politiques*, Congrès AFSP 2007.

PELIZZO (R.), « From Principle to Practice: Constitutional Principles and the Transformation of Party Finance in Germany and Italy », *Comparative European Politics*, vol. 2, 2004, pps. 123-141.

PHÉLIPPEAU (E.), RAGOUEZ (P.), « Argent et politique : une relecture sociologique des comptes financiers des législatives de mars 1993 », *Revue française de sociologie*, vol. 48 (3), 2007, pps. 519-554.

PIERRE (J.), SVASAND (L.), WIDFELDT (A.), « State subsidies to political parties : confronting rhetoric with reality », *West European Politics*, vol. 23 (3), 2000, p. 1-24

SCARROW (S.), « Explaining Political Finance Reforms. Competition and Context », *Party politics*, vol. 10 (6), 2004, pps. 653-675.

SCARROW (S. E.), « Do Cartel Mechanisms Work ? », *West European Politics*, vol. 29 (4), 2006, pps. 619-639.

- Mémoires et Thèses.

AUCANTE (Y.), *L'Hégémonie démocratique : institutionnalisation des partis sociaux-démocrates suédois et norvégiens comme partis d'Etat*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Paris, 2003.

BACHELOT (C.), *Les socialistes en entreprises. Une histoire des sections et groupes socialistes d'entreprises*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris I, 1997.

BARBONI (Th.), *La Convention pour la sixième République. Une ressource pour la contestation intra partisane d'un homme politique*, Mémoire de DEA de science politique, Université de Paris I, 2003.

BEZÈS (Ph.), « Gouverner l'administration : une sociologie des politiques de la réforme administrative en France (1962-1997) », Thèse de doctorat de science politique de l'IEP de Paris, 2002.

CANOVÈS (N.), *Les collaborateurs parlementaires sous la V<sup>ème</sup> République. Le cas de l'Assemblée nationale*, Master 2 Recherche de Science Politique, Université de Paris I, 2006.

COMBES (H.), *De la politique contestataire à la fabrique partisane : le cas du Parti de la révolution démocratique au Mexique*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris 3, 2004.

FRETEL (J.), *Militants catholiques en politique. La Nouvelle UDF*. Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 2004.

GARCIA (X.), *Analyse d'une transition partisane : Le parti travailliste britannique depuis 1979*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Nice Sophia-Antipolis, 2003.

HAMON (P.), *Le Groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale 1973-1981*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 1986.

HERMEL (A.), *La discipline dans les partis politiques et la démocratie représentative en France de 1981 à nos jours*, Thèse pour le doctorat de droit public, Université de Nancy II, 2000.

LEFEBVRE (R.), *Le socialisme saisi par l'institution municipale. Jeux d'échelles*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Lille 2, 2001.

MASSART (A.), *UDF : naissance et organisation d'un regroupement de partis*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Lille 2, 1997.

MATHIOT (P.), *Acteurs et politiques de l'emploi dans la France des années quatre-vingts : contribution à l'analyse sociologique des processus de décision publique*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Paris, 1996.

POIRMEUR (Y.), *Contribution à l'étude du phénomène des tendances dans les partis et les syndicats. Le cas français*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Picardie, Amiens, 1987.

REY (O.), *La marque du métier. Formation et construction d'une « équipe Jospin »*, Mémoire de DEA de science politique, Université de Paris I, 1990.

SAUGER (N.), *Les scissions de l'UDF (1994-1999). Unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Paris, 2003.

SAWICKI (F.), *La structuration du Parti socialiste. Milieux partisans et production d'identité*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 1994.

VERRIER (B.), *Loyauté militante et fragmentation des partis. Du CERES au MDC*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université Robert Schuman – Strasbourg III, 2003.

- Histoire.

CORBIN (A.), *Le village des « cannibales »*, Paris, Flammarion, col. Champs, 1995.

FURET (F.), *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, col. Folio histoire, 2002 [1978].

VEYNE (P.), *Comment on écrit l'Histoire*, Paris, Seuil, 1996 (1<sup>ère</sup> éd, 1971).

- Généralités.

BRICE (C.), *Histoire de l'Italie*. Paris, Perrin, Col. Tempus, 2002.

DE MONTLIBERT (C.), *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique*, Paris, L'Harmattan, 1989.

LÉVI-STRAUSS (C.), *Tristes tropiques*, Paris, Pocket, 2005 [1<sup>ère</sup> éd. 1955].

PAXTON (R. O.), *Le fascisme en action*, Paris, Seuil, col. Point histoire, 2007 [2004].

ROGER (Ph.), *L'ennemi américain : généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Seuil, col. La couleur des idées, 2002.

▪ Ouvrages et articles d'acteurs politiques ou de journalistes.

ADLER (L.), *L'année des adieux*, Paris, Flammarion, 1995.

AMAR (C.), CHEMIN (A.), *Jospin & Cie : histoire de la gauche plurielle 1993-2002*, Paris, Seuil, col. L'épreuve des faits, 2002.

ASKOLOVITCH (C.), *Lionel*, Paris, Grasset, 2001.

BACQUÉ (R.), CHEMIN (A.), *La femme fatale*, Paris, Albin Michel, 2007.

BARTOLONE (C.), *Une élection imperdable. Entretiens avec Gérard Leclerc*, Paris, L'Archipel, 2007.

BAUCHARD (Ph.), *La guerre des deux roses. Du rêve à la réalité 1981-1985*, Paris, Grasset, 1996.

BÉDÉÏ (J-P.), LIÉGEOIS (J-P.), *Le feu et l'eau. Mitterrand-Rocard : histoire d'une longue rivalité*, Paris, Grasset, 1990.

BIZOT (J-F.), *Au parti des socialistes. Plongée libre dans les courants d'un grand parti*, Paris, Grasset, 1975.

BORZEIX (J-M.), *Mitterrand lui-même*, Paris, Stock, 1973.

BUNODIÈRE (C.), COHEN-SOLAL (L.), *Les nouveaux socialistes*, Paris, Téma, 1977.

CAMBADÉLIS (J-C.), *Pour une nouvelle gauche*, Paris, Stock, 1996.

CAMBADÉLIS (J-C.), *L'avenir de la gauche plurielle*, Paris, Plon, 1999.

CAMBADÉLIS (J-C.), *L'étrange échec*, Notes de la Fondation Jean-Jaurès, n°33, 2002.

CHARZAT (M.), TOUTAIN (G.), *Le CERES : un combat pour le socialisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

CONAN (E.), *La gauche sans le peuple*, Paris, Fayard, 2004.

DELORS (J), *Mémoires*, Paris, Plon, 2003.

DUHAMEL (A.), *Les prétendants 2007*, Paris, Plon, 2006.

DUPIN (E.), *L'après Mitterrand. Le Parti socialiste à la dérive*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

DUPIN (E.), *Le Disciple ou les dix leçons que Jospin apprit de Mitterrand*, Paris, Plon, 1998.

DUPIN (E.), *Sortir la gauche du coma*, Paris, Flammarion, 2002.

ESTIER (C.), NEIERTZ (V.), *Véridique histoire d'un septennat peu ordinaire*, Paris, Grasset, 1987.

ESTIER (C.), *De Mitterrand à Jospin, Trente ans de campagne présidentielle*, Paris, Stock, 1995.

EVIN (K.), *Michel Rocard ou l'Art du possible*, Paris, Editions Simoën, 1979.

FABIUS (L.), *C'est en allant vers la mer*, Paris, Seuil, 1990.

FAVIER (P.), MARTIN-ROLAND (M.), *La décennie Mitterrand*, (4 Tomes), Paris, Seuil, 1990.

FLEURY (J.), *Cité Malesherbes : journal d'un jeune militant socialiste 1959-1973*, Paris, B. Leprince, 1999.

GARAUD (M-F.), *La fête des fous : qui a tué la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Plon, 2006.

GLAVANY (J.), *Mitterrand, Jospin et nous*, Paris, Grasset, 1998.

GUIDONI (P.), *Histoire du nouveau Parti socialiste*, Paris, Téma, 1973.

HALIMI (S.), *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber, Col. Raisons d'agir, 1997.

HAMON (H.), ROTMAN (P.), *L'effet Rocard*, Paris, Stock, col. Les Grands leaders, 1980.

HAMON (H.), ROTMAN (P.), *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, Col. Points, 2002 [1<sup>ère</sup> éd. 1982].

HOLLANDE (F.), MOSCOVICI (P.), *L'heure des choix, pour une économie politique*, Paris, Odile Jacob, 1991.

HUBSCHER (D.), PHILIPPE (A.), *Enquête à l'intérieur du parti socialiste*, Paris, Albin Michel, 1991.

JOSPIN (L.), *L'invention du possible*, Paris, Flammarion, 1991.

JOSPIN (L.), *L'impasse*, Paris, Flammarion, 2007.

KERGOAT (J.), *Le Parti socialiste de la Commune à nos jours*, Paris, Sycomore, 1983.

LOSCHAK (D.), *La Convention des Institutions Républicaines. F. Mitterrand et le socialisme*, Paris, PUF, col. Dossiers Thémis, 1971

LECLERC (G.), MURACCIOLE (F.), *Lionel Jospin. L'héritier rebelle*, Paris, J-C. Lattès, 1997.

MAUROY (P.), *A gauche*, Paris, Albin Michel, 1985.

MAUROY (P.), *Mémoires : Vous mettez du bleu au ciel*, Paris, Plon, 2003.

MIQUET-MARTY (F.) (dir.), *L'idéal et le réel. Enquête sur l'identité de la gauche*, Plon, Col. de la Fondation Jean-Jaurès/Plon, 2006.

MITTERRAND (F.), *Ma part de vérité*, Paris, Fayard, 1969.

MITTERRAND (F.), *Ici et Maintenant*, Paris, Fayard, 1980.

PÉAN (P.), *Une jeunesse française : François Mitterrand, 1934-1947*, Paris, Fayard, 1994.

PFISTER (Th.), *La vie quotidienne à Matignon au temps de l'Union de la gauche*, Paris, Gallimard, 1986.

POPEREN (J.), *L'unité de la gauche 1965-1973*, Paris, Fayard, 1975.

RAFFY (S.), *Jospin. Secrets de famille*, Paris, Fayard, 2001.

REY (F.), MITHOIS (J-P.), PONCET (D.), *Mitterrand 2 Les secrets d'une campagne 22 février-8 mai 1988*, Paris, Belfond/Acropole, 1988.

ROCARD (M.), *Si la gauche savait*, Paris, Robert Laffont, 2005.

SCHNEIDER (R.), *Michel Rocard*, Paris, Stock, 1987.

STREIFF (G.), *La Rosenclature : voyage dans l'Etat-PS*, Paris, Messidor, 1990.

VAILLANT (D.), *C'est ça ma gauche*, Paris, Plon, 2001.

VILLEUNEUVE (B.), de VIRIEU (F-H.), *Le nouveau pouvoir*, Paris, J-C. Lattès, 1981.

# **LISTE DES ENCADRÉS.**

<b>Encadré 1. Un parti en « débats perpétuels ».....</b>	<b>74</b>
<b>Encadré 2. L’usage des catégorisations partisans par les membres des partis politiques. ....</b>	<b>82</b>
<b>Encadré 3. Pourquoi réinterpréter la désignation de L. Jospin ?.....</b>	<b>195</b>
<b>Encadré 4. « La balade des éléphants », topographie parisienne des regroupements autour des leaders socialistes.....</b>	<b>256</b>
<b>Encadré 5. Collaborateur d’élus : ticket d’entrée dans les instances dirigeantes, trajectoires différenciées. ....</b>	<b>343</b>
<b>Encadré 6. « Les vrais métiers » et les autres, modes de classement indigènes des socialistes. ....</b>	<b>359</b>
<b>Encadré 7. Quand la collaboration politique au niveau national ouvre les portes de l’échelon local.....</b>	<b>360</b>
<b>Encadré 8. La phrase de trop ou comment L. Fabius a perdu son poste de Premier secrétaire. ....</b>	<b>460</b>
<b>Encadré 9. Rompre avec la tradition : la numérotation des congrès. ....</b>	<b>471</b>
<b>Encadré 10. Martine Aubry, la star montante. ....</b>	<b>494</b>
<b>Encadré 11. « Contourner le contournement » et réclamation en légitimité militante.....</b>	<b>513</b>
<b>Encadré 12. Ordonner l’éparpillement politique : l’organigramme du Secrétariat national de 2005 (hors SNA). ....</b>	<b>557</b>
<b>Encadré 13. Les fonctionnalités de ROSAM comme outil de négociation.....</b>	<b>560</b>
<b>Encadré 14. E. Manganneau, un nouveau type de permanent ? .....</b>	<b>562</b>

# LISTE DES TABLEAUX.

Tab. 1. Caractéristiques des modèles de partis selon Katz et Mair.....	7
Tab. 2-1. Résultats électoraux de la gauche non-communiste aux élections législatives (1er tour) de 1968 à 1978.....	91
Tab. 2-2. Répartition du vote socialiste en fonction du clivage rural-urbain (1967-1978).....	92
Tab. 2-3. Le vote PS lors des élections du 12 mars 1978 selon la profession exercée (en %) ..	93
Tab. 2-4. Poids des cinq principales fédérations du PS en nombre d'adhérents et en mandats (1971-1979).....	100
Tab. 2-5. Part des membres élus ou non parmi les titulaires du CD de 1975 répartis par courants.....	109
Tab. 2-6. Classement des fédérations socialistes selon le rapport entre le nombre d'adhérents en 1985 et le nombre d'électeurs inscrits dans le département en 1984 .....	112
Tab. 2-7 : Secrétariat national issu du congrès d'Épinay en 1971 : 10 titulaires.....	118
Tab. 2-8 : Secrétariat national issu du congrès de Nantes en 1977 : 16 titulaires.....	119
Tab. 2-9. Evolution du nombre de candidats présentés par le PS aux élections cantonales (1970-1976).....	130
Tab. 2-10. Résultats de la consultation du 12 mars 1978.....	131
Tab. 2-11. Résultats des élections législatives de 1981.....	131
Tab. 2-12-1 : Activité des membres du CD de 1975 à 1979 (en nombre).....	133
Tab. 2-12-2 : Activité des membres du CD de 1975 à 1979 5 (en %).....	133
Tab. 2-13 : Activité des membres participant pour la première fois aux CD de 1977 et 1979.....	136
Tab. 2-14 : Répartition Elus/non-élus par courants parmi les titulaires du CD de 1975 à 1979.....	137
Tab. 2-15 : Répartition professionnels/non-professionnels parmi les titulaires du CD de 1975 à 1979.....	138
Tab. 2-16. % d'élus et de professionnels par courants entre 1975 et 1979.....	138
Tab. 3- 1. Postes des membres du gouvernement désignés en correspondance avec les domaines d'expertise reconnus au sein du parti.....	200
Tab. 5-1. Composition par motion du secrétariat national issu du congrès de Rennes.....	316
Tab. 5-2. Propositions de modifications statutaires des motions 1, 3 et 5.....	319
Tab. 5-3. Propositions visant à mettre en place un droit d'initiative des adhérents.....	323
Tab. 5-4-1. % d'élus par courants parmi les membres du CD entre 1975-1990.....	345
Tab. 5-4-2. % de professionnels par courants parmi les membres du CD entre 1975-1990. .	346
Tab. 5-5. Nombre de participations des membres du Comité directeur entre 1975 et 2000. .	347
Tab. 5-6-1. Activité des primo entrants au comité directeur entre 1977 et 2000 (en nombre).....	348
Tab. 5-6-2. Activité des primo entrants au comité directeur entre 1977 et 2000 (en %).....	348
Tab. 5-7. Activité politique des membres du CD en fonction de leur profession en % (1979-2000).....	354
Tab. 6-1-1. Dotation publique en fonction de la présence au Parlement entre 1994 et 2003 (Hors Outre-Mer). Sources : CNCCFP (1994-1998 : MF; 2003 : M€).....	383
Tab. 6-1-2. Dotation publique des quatre principaux partis à l'AN entre 1994 et 2003. Sources : CNCCFP (MF en 1994 et 1998 ; M€ en 2003).....	384
Tab. 6-2. Indice de performance des 4 principaux partis à l'AN + Verts en 2002.....	387
Tab. 6-3-1 Ventilation des recettes du Parti socialiste de 1990 à 2006 (MF puis M€). Source CNCCFP.....	391



<b>Tab. 6-3-.2 Ventilation des recettes du Parti socialiste de 1990 à 2006 en %. Source CNCCLFP.</b>	<b>392</b>
<b>Tab. 6-4. Evolution du ratio budget des adhésions PS/nombre d'adhérents PS (1990-2006).</b>	<b>397</b>
<b>Tab. 6-5. Nombres de membres du secrétariat national, entre 1979 et 1993.</b>	<b>408</b>
<b>Tab. 6-6. Part des salaires et charges dans le budget du PS de 1992 à 1994 (en MF). Sources : CR du secrétariat national, Archives PS.</b>	<b>410</b>
<b>Tab. 6-7. Nombre de membres du secrétariat national, entre 1997 et 2003.</b>	<b>416</b>
<b>Tab. 6-8. Ventilation du Budget du PS (en M€). Source : CR des BN du PS, Archives Solférino.</b>	<b>422</b>
<b>Tab. 7-1. Répartition des suffrages entre partis de gouvernement et leurs alliés et partis protestataires au premier tour des élections législatives (1978-2007).</b>	<b>432</b>
<b>Tab. 8-1. Résultats du vote interne relatifs aux questions organisationnelles.</b>	<b>520</b>
<b>Tab. 8-2. Nombre de secrétaires nationaux du PS de 1979 à 2005.</b>	<b>556</b>

## **LISTE DES GRAPHIQUES.**

<b>Graph. 5-1. Elus et non-élus parmi les membres du CD entre 1975 et 2000. ....</b>	<b>338</b>
<b>Graph. 5-2. Nombre des élus et des militants parmi les membres du CD de 1975 à 2000. ....</b>	<b>341</b>
<b>Graph. 5-3. Professionnels et non-professionnels parmi les titulaires du CD de 1975 à 2000. ....</b>	<b>342</b>
<b>Graph. 5-4-1. Profession des membres du comité directeur en 1979, 1990 et 2000 (vue générale).....</b>	<b>352</b>
<b>Graph. 5-4-2. Profession des membres du comité directeur en 1979, 1990 et 2000 (détail)...</b>	<b>353</b>
<b>Tab. 5-7. Activité politique des membres du CD en fonction de leur profession en % (1979-2000). ....</b>	<b>354</b>
<b>Graph. 5-5. Profession des élus locaux parmi les membres du CD entre 1979 et 2000. ....</b>	<b>356</b>
<b>Graph. 5-6. Ventilation des Cadres et Professions intellectuelles supérieures membres du CD (1979-2000). ....</b>	<b>358</b>
<b>Graph. 6-1. Nbre de partis bénéficiaires de la dotation publique (Hors O-M). ....</b>	<b>385</b>
<b>Graph. 6-2. Répartition en % de la dotation publique totale (1994-2008). ....</b>	<b>387</b>
<b>Graph. 6-3. Dotation publique des 4 principaux partis à l'AN et de l'ensemble des partis bénéficiaires de la première fraction seulement (1994-2008). ....</b>	<b>388</b>
<b>Graph. 6-4. Poids des trois principales sources de financement du PS dans son budget (1990-2006). ....</b>	<b>393</b>
<b>Graph. 6-5. Evolution comparée des principales recettes par rapport au budget global en MF (1990-2006).....</b>	<b>394</b>
<b>Graph. 6-6. Evolution comparée de la part des adhésions en valeurs et en % dans le budget du PS (1990-2006).....</b>	<b>395</b>
<b>Graph. 6-7. Evolution comparée du nombre d'adhérents et du budget adhésions du PS (1990-2006). ....</b>	<b>396</b>
<b>Graph. 6-8. Evolution de la part des fédérations dans le budget total du PS en %(1992-2004). ....</b>	<b>425</b>

# TABLE DES MATIÈRES.

## **INTRODUCTION..... 1**

<i>A. De la construction de l'appareil théorique.....</i>	<i>3</i>
1. Approche organisationnelle et modèle du parti cartel.....	4
2. Evolution du modèle des partis cartels.....	11
3. Etat des travaux français et perspectives de recherches.....	13
4. Appréhender les organisations partisans à partir de la notion de changement.....	17
<i>B. Le Parti socialiste, objet de recherche.....</i>	<i>22</i>
1. Le PS, entre étatisation et professionnalisation.....	22
2. Matériaux empiriques.....	26
<i>C. Plan de la thèse.....</i>	<i>29</i>

## **PREMIÈRE PARTIE. LA MARCHÉ VERS LE POUVOIR (1971-1981) ..... 33**

### **CHAPITRE PREMIER. LA CONFIGURATION PARTISANE SOCIALISTE ..... 35**

#### *Section 1. Configuration partisane et changement des partis politiques..... 36*

##### **§1. La notion de configuration partisane..... 37**

<i>A. De la configuration éliassienne à la configuration partisane.....</i>	<i>37</i>
1. Envisager les rapports sociaux à partir de la notion de configuration.....	38
2. Configuration, configuration partisane et « groupes de référence ».....	40
<i>B. Structuration de la configuration partisane socialiste.....</i>	<i>42</i>
1. Les courants, groupes intrapartisans incontournables au PS.....	42
2. Les courants : problèmes de définition.....	43
3. Le détour par la coalition dominante.....	46
4. Définir les courants.....	48

##### **§2. Changement organisationnel et configuration partisane..... 53**

<i>A. Intégrer l'organisation dans la définition de la configuration partisane.....</i>	<i>53</i>
1. Le « terrain de jeu » organisationnel.....	53
2. Configuration partisane et partis cartels.....	54
<i>B. Configuration partisane et partis cartels : articulation à partir de la notion d'équilibre.....</i>	<i>60</i>
1. Equilibre organisationnel et équilibre partisan.....	60
2. D'une configuration partisane à l'autre.....	61

#### *Section 2. La configuration socialiste au prisme de sa culture partisane..... 65*

1. Une culture partisane ?.....	65
2. Eléments de la culture partisane socialiste.....	67

##### **§1. Le Parti socialiste, parti de militants..... 68**

<i>A. Les adhérents à travers les statuts.....</i>	<i>69</i>
1. Des militants pour un parti de masse.....	70
2. Contrôler les élus.....	71
<i>B. La mobilisation des militants.....</i>	<i>73</i>
1. Une mobilisation permanente.....	73
2. L'éthos militant.....	77

##### **§2. Un parti moderne..... 80**

<i>A. La modernisation comme leitmotiv.....</i>	<i>81</i>
<i>B. Usage de l'idée de modernisation et émergence d'un ordre légitime.....</i>	<i>83</i>

## **CHAPITRE II. LE PARTI SOCIALISTE DE 1971 A 1981 : ENTRE VICTOIRES ÉLECTORALES ET FRAGILITÉ ORGANISATIONNELLE ..... 87**

### ***Section 1. Une organisation centrale et « centralisante » ? ..... 89***

#### **§1. De la mobilisation par l'Union de la gauche à ses effets intrapartisans..... 89**

##### ***A. La position fragile des instances dirigeantes du PS..... 90***

1. De la contraction électorale à la reconquête..... 90

2. Incarner l'Union de la gauche : se dire un parti de masse..... 94

3. Les rapports centre-périphérie : de la territorialisation à la nationalisation..... 97

4. Une autorité relative ? L'Union de la gauche et les élections municipales..... 100

##### ***B. Les normes intrapartisans : jeux et enjeux..... 103***

1. Les normes intrapartisans : respect, transgression organisée ou déviance ?..... 104

2. Respecter la norme, les enjeux autour des sections d'entreprises..... 106

3. Identifier la déviance et la sanctionner : la mise en minorité du CERES..... 109

#### **§2. Un siège moderne ? ..... 113**

##### ***A. Moderniser le siège : entre « effet miroir » et « effet réfléchissant »..... 114***

1. L'incontournable fusion politico-administrative du siège..... 114

2. L'amorce de professionnalisation de l'organisation centrale du parti..... 116

##### ***B. Une rationalisation du siège forcément limitée ? ..... 121***

1. La thématisme nécessairement inefficace des instances..... 121

2. Une mise en concurrence des structures : instances officielles et instances « parallèles ». 124

### ***Section 2. Achèvement de la phase d'institutionnalisation et émergence de l'équilibre partisan présidentialisé..... 128***

#### **§1. Le Parti socialiste après 1977 : prolégomènes de la cartellisation..... 129**

##### ***A. Le tournant : les années 1977-1978..... 129***

1. Une position électorale dominante..... 130

2. Les effets du succès électoral : vers une élite de professionnels..... 132

3. Les courants : des inégalités devant l'élection, une professionnalisation partagée..... 137

##### ***B. Pourquoi le congrès de Metz fut un « grand » congrès..... 141***

1. Contestation et restauration de l'autorité de F. Mitterrand sur le PS..... 141

2. L'institutionnalisation du PS : du courant des Assises au courant Rocard..... 146

#### **§2. L'équilibre partisan présidentialisé : le PS à l'orée de 1981..... 150**

##### ***A. « Savoir faire » : Comment F. Mitterrand a imposé son leadership sur le PS..... 150***

1. La personnalisation à travers la communication du Premier secrétaire..... 151

2. « Savoir parler au parti » pour en contrôler l'organisation..... 155

3. La stratégie mitterrandienne : se conformer aux règles et investir l'organisation..... 157

##### ***B. L'équilibre partisan présidentialisé : conséquences organisationnelles..... 162***

1. Ce que la création des « Sabras » dit de l'équilibre partisan..... 162

2. Les effets de l'équilibre partisan présidentialisé sur l'organisation socialiste..... 166

## **DEUXIEME PARTIE. PARTI DE GOUVERNEMENT : L'ORGANISATION SOCIALISTE FACE A SES CONTRADICTIONS (1981-1990)..... 173**

## **CHAPITRE III. DEVENIR UN PARTI DE GOUVERNEMENT : LES ÉQUIVOQUES D'UNE ADAPTATION RÉUSSIE (1981-1986) ..... 175**

### ***Section 1. L'intégration du « parti au gouvernement » dans le jeu partisan socialiste. .... 178***

#### **§1. Une contrainte inédite : se conformer aux exigences gouvernementales..... 180**

A. Parti « au » ou parti « de » gouvernement ? La notion de party in the public office. ....	181
B. Une revendication inévitable et irréaliste : l'autonomie du party in the central office. ....	184
1. Légitimité partisane ou électorale ? .....	184
2. Myopie organisationnelle ou aveuglement culturel ? .....	187
<b>§2. Prééminence présidentielle et configuration partisane. ....</b>	<b>191</b>
A. Le parti du Président. ....	191
1. Les relations entre le Président et l'organisation socialiste. ....	191
2. Une organisation sous contrôle présidentiel. ....	194
B. La « cascade institutionnelle ». ....	197
1. L'équilibre partisan à travers les arbitrages ministériels. ....	198
2. Affirmer son pouvoir : la pratique des petits déjeuners présidentiels. ....	202
<b>Section 2. La marginalisation de Solférino comme révélateur du changement partisan. .</b>	<b>204</b>
<b>§1. La dépolitisation fonctionnelle de Solférino. ....</b>	<b>206</b>
A. L'occasion manquée : les raisons du statu quo organisationnel de Solférino. ....	206
1. Le siège du parti, « terrain politique neutre ». ....	207
2. Une évolution en trompe-l'œil. ....	208
B. Du siège au groupe socialiste à l'Assemblée nationale : la marginalisation de Solférino. ....	212
1. Groupe-parti : des modes de fonctionnement diamétralement opposés. ....	212
2. Une multipositionnalité des élites dirigeantes favorable au groupe. ....	216
<b>§2. Concilier l'inconciliable : impératif militant et accompagnement gouvernemental. ....</b>	<b>217</b>
A. Que faire des militants ? Une cohésion de la communauté partisane à refonder. ....	218
1. Faire accepter le « virage ». ....	219
2. Une communauté socialiste évanescence ? L'échec de la presse du parti. ....	222
B. Le « virage de la rigueur » : un parti spectateur. ....	224
<b>§3. La conversion à la « rigueur ». ....</b>	<b>228</b>
A. De la nécessité de l'alignement gestionnaire du PS. ....	228
1. « Le parti est fidèle à lui-même mais il change ». ....	228
2. Un renversement complet : l'occupation du pouvoir détermine la stratégie politique. ....	231
B. Une « conversion » problématique : comment mettre en œuvre le changement politique ? ..	235
1. La technocratisation à reculons : des règles du jeu intrapartisan indépassables. ....	235
2. La convention pour la modernisation et le progrès social : mettre en scène la « conversion ». ....	240
.....	240
<b>CHAPITRE IV. « EST-IL FAILLIBLE » ? VERS LE DÉPASSEMENT DE L'ÉQUILIBRE PARTISAN MITTERRANDIEN (1986-1990) .....</b>	<b>245</b>
<b>Section 1. De l'équilibre au déséquilibre partisan : l'émergence de l'après-Mitterrand. .</b>	<b>247</b>
<b>§1. La cohabitation, splendeur et décadence de la configuration partisane autour de F. Mitterrand ? .....</b>	<b>248</b>
A. Un pouvoir présidentiel sur le parti à son apogée ? .....	248
1. La « Maison Mitterrand ». ....	249
2. Un jeu partisan renaissant. ....	251
B. Du « dégel » des courants à la fragmentation du courant A. ....	254
1. Constitution ou réactivation des groupements internes. ....	255
2. Une opposition exemplaire : Premier secrétaire contre Premier ministre. ....	257
<b>§2. L'élection présidentielle de 1988, victoire en trompe-l'œil. ....</b>	<b>262</b>
A. L'« ouverture » : une nécessité seulement électorale ? .....	262
1. La fonction présidentielle, planche de salut du parti. ....	263
2. L'« ouverture ». ....	267
B. Le système partisan français, entre permanence et instabilité. ....	269
1. Des partis de gouvernement renforcés. ....	269
2. Un système partisan finalement stable. ....	273

<b>Section 2. Un « retour au parti » ? La nécessaire adaptation de l'organisation socialiste et ses enjeux.....</b>	<b>276</b>
<b>§1. Essai d'exégèse : quand le Parti socialiste s'interroge sur l'« ouverture ».....</b>	<b>277</b>
1. M. Rocard, Premier ministre d'« ouverture ».....	277
2. La stratégie présidentielle mise en accusation.....	279
<b>§2. Entre « retour au parti » et modernisation : cadrage classique, nouveaux enjeux.....</b>	<b>283</b>
A. <i>Vers un nouvel équilibre organisationnel ? L'apparente centralité retrouvée de Solférino..</i>	283
1. Un trophée convoité.....	284
2. L'autonomie impossible de <i>Central office</i> .....	287
B. <i>Un « pape de transition » : Des ambitions de P. Mauroy à leur mise en échec.....</i>	291
1. Créer une communauté socialiste.....	292
2. Renouveler le fonctionnement des instances nationales.....	294

## **CHAPITRE V. LA CRISTALLISATION DES CHANGEMENTS DE L'ORGANISATION SOCIALISTE AU TOURNANT DES ANNÉES 1990..... 299**

<b>Section 1. Le congrès de Rennes de 1990 : entre démocratisation et dépassement du modèle du parti de masse.....</b>	<b>300</b>
<b>§1. Les derniers soubresauts de l'équilibre partisan mitterrandien.....</b>	<b>301</b>
A. <i>Le congrès des déchirements.....</i>	301
1. Compétition ou « petits arrangements » ?.....	304
2. Démocratiser : des règles de vote interne à repenser.....	307
B. <i>L'équilibre partisan mitterrandien à l'épreuve du « mitterrandisme ».....</i>	309
1. De F. Mitterrand au « mitterrandisme » : substantialisation singulière ou plurielle ?.....	309
2. Le poids des institutions, dernière manifestation d'un équilibre partisan déstructuré.....	313
<b>§2. Nouvelle démocratie partisane et nature du PS.....</b>	<b>317</b>
A. <i>La mise en place du principe « un homme, une voix ».....</i>	317
1. Les trois conceptions d'un même principe.....	319
2. La traduction statutaire du principe.....	323
B. <i>Le parti de masse : un modèle triplement dépassé.....</i>	325
1. Penser le pluralisme : d'une conception socialiste de la démocratie à une conception libérale.....	325
2. Un modèle triplement dépassé.....	327
<b>Section 2. De la recomposition des élites socialistes.....</b>	<b>334</b>
<b>§1. Du militant au professionnel : la mue des élites partisans socialistes.....</b>	<b>337</b>
A. <i>La place prééminente des élus.....</i>	337
1. Des élus rapidement surreprésentés.....	338
2. La dévalorisation des positions internes à l'organisation.....	340
B. <i>Quand l'amateur politique devient l'exception.....</i>	342
1. Professionnalisation et instrumentalisation élective de l'organisation.....	342
2. Des courants égaux devant la professionnalisation ?.....	343
3. Le renouvellement de l'instance.....	347
<b>§2. Des filières institutionnelles de recrutement des élites partisans ?.....</b>	<b>350</b>
A. <i>La domination renouvelée des catégories supérieures dans le parti.....</i>	351
1. Une domination des cadres et professions intellectuelles supérieures renouvelée.....	354
B. <i>Appartenir aux institutions pour mieux les gouverner ?.....</i>	357

## **TROISIEME PARTIE. L'ACHEVEMENT CONTRARIÉ D'UNE MUTATION PARTISANE (1990-2007)..... 365**

### **CHAPITRE VI. LA CARTELLISATION PAR LE FINANCEMENT ? 367**

#### **Section 1. Les lois de financement de la vie politique et leur intégration par le PS..... 368**

- §1. Le financement public en France : quels effets ? ..... 369**
  - A. *Financement public et parti cartel : les analyses du « cartel ».* ..... 370
    - 1. Cartellisation ou étatisation ? Une précision théorique nécessaire..... 370
    - 2. Comment mesurer la cartellisation d'un système politique ?..... 371
  - B. *Le financement public en France.* ..... 374
    - 1. Retour sur l'adoption de la loi de 1990. .... 375
    - 2. Répartition du financement public entre les partis politiques français..... 381
- §2. Un financement public vecteur de changements. .... 390**
  - A. *L'impact des financements publics sur le budget du Parti socialiste.* ..... 390
    - 1. Les financements publics, un impact à relativiser..... 390
    - 2. Le développement des ressources « secondaires »..... 394
  - B. *Un Etat prescripteur, une organisation centrale renforcée ?* ..... 397
    - 1. Juridicisation et budgétisation des pratiques : un centre renforcé. .... 398
    - 2. Le marquage de l'argent public : repenser le rapport à l'argent dans le parti. .... 401

#### **Section 2. L'impact relatif du financement public sur le fonctionnement de Solférino. ... 404**

- §1. Une réforme inévitable : la modernisation de Solférino en 1993..... 405**
  - A. *La réforme de 1993 : blocages politiques et étranglement budgétaire.* ..... 406
    - 1. Les ressorts intrapartisans d'une modernisation nécessaire. .... 406
    - 2. Professionnalisation et pérennité financière. .... 409
  - B. *La triple rationalisation de la réforme de 1993 et ses effets sur l'organisation du siège.*..... 411
    - 1. La spécialisation de l'appareil administratif..... 411
    - 2. Le nouveau statut des permanents de Solférino. .... 413
- §2. La réorganisation de Solférino, une « professionnalisation de papier ». .... 416**
  - A. *Une professionnalisation ajustée aux enjeux politiques internes.*..... 416
    - 1. La triple limite au mouvement de professionnalisation..... 416
    - 2. Professionnaliser le siège pour mieux « décourantiser » Solférino..... 419
  - B. *Le financement de Solférino : des choix sélectifs.*..... 421
    - 1. Des moyens financiers limités..... 422
    - 2. Le renforcement des fédérations par la péréquation..... 424

### **CHAPITRE VII. LA FUITE EN AVANT : UNE ORGANISATION INGOUVERNABLE FACE A SES MUTATIONS (1990-1995)..... 429**

#### **Section 1. Que faire du PS ? L'organisation socialiste face à la crise électorale..... 430**

- §1. La configuration partisane contre l'organisation du parti..... 431**
  - A. *Maintenir à tout prix l'hégémonie à gauche : l'inéluctable défaite de 1993.* ..... 431
    - 1. L'ampleur du décrochage électoral. .... 432
    - 2. De l'hégémonie au partenariat, une stratégie en pointillé. .... 435
    - 3. La résurgence de la question organisationnelle..... 439
  - B. *La dissociation organisationnelle : le parti contre le gouvernement.*..... 442
    - 1. Une autonomie organisationnelle en question..... 443
    - 2. Parti de la réforme ou alliance française pour le progrès ? ..... 446
- §2. Concilier configuration partisane et organisation : l'émergence contrariée de l'entreprise socialiste cartellisée. .... 449**
  - A. *La « démocratisation » du parti.*..... 449
    - 1. L'entreprise socialiste cartellisée et la « démocratisation » du PS..... 450

2. La traduction organisationnelle de la « démocratisation » .....	454
<i>B. 28 mars-23 avril 1993 : du démantèlement annoncé à l'unité préservée.</i> .....	457
1. De la coopération contrainte à la concurrence ouverte : le comité directeur du 3 avril 1993. ....	457
2. Vers la normalisation : la légitimation de la direction rocardienne.....	461
3. Du dépassement du PS à la résilience organisationnelle.....	464
<b>Section 2. M. Rocard, premier secrétaire : Une expérience vouée à l'échec ?</b> .....	<b>466</b>
<b>§1. Reconstruire le parti.</b> .....	<b>467</b>
<i>A. Un « sens de l'histoire organisationnelle »</i> .....	467
1. Les ruptures de M. Rocard. ....	467
2. La prolongation des réformes de fonctionnement initiées sous L. Fabius. ....	472
<i>B. Le PS, nouveau parti de la « société civile » ?</i> .....	475
1. Le PS et la fonction de « linkage »......	475
2. Le tournant de 1993.....	478
3. Faire la preuve de sa représentativité : la création du CESC.....	481
<b>§2. La mise en échec de l'expérience Rocard.</b> .....	<b>486</b>
<i>A. M. Rocard, Premier secrétaire ou « présidentiable » ?</i> .....	487
1. Les Assises de la transformation sociale.....	487
2. Les élections européennes de 1994 : M. Rocard rattrapé par son rôle. ....	489
<i>B. L'après-Rocard ou l'éternel recommencement : l'équilibre partisan impossible.</i> .....	491
1. Reclassements politiques et usage de la proportionnelle. ....	491
2. Le grand écart : le PS dans l'attente de J. Delors. ....	495

## **CHAPITRE VIII. D'UN PARTI A L'AUTRE ? L'EMERGENCE D'UNE CONFIGURATION PARTISANE MULTIPOLAIRE (1995-2007)..... 501**

<b>Section 1. Savoir faire avec puis sans L. Jospin.</b> .....	<b>502</b>
<b>§1. Succès ou défaite ? Réussite et conséquences d'une candidature improbable.</b> .....	<b>503</b>
<i>A. L. Jospin, candidat à l'élection présidentielle.</i> .....	503
1. Le « candidat des militants ». ....	503
2. Le contournement : une stratégie enfin efficace ?.....	508
<i>B. Les commissions comme mode de gouvernement interne.</i> .....	514
1. La commission plutôt que le conseil national. ....	515
2. L'adoption des réformes de 1995.....	518
<i>C. Refaire du PS ce qu'il doit être.</i> .....	521
1. Les conventions thématiques de 1996.....	521
2. La gauche plurielle, une réussite ambiguë ?.....	524
<b>§2. L'équilibre partisan multipolaire.</b> .....	<b>530</b>
<i>A. De la réforme des procédures de désignation interne à la présidentialisation.</i> .....	531
1. 1990-1995 : la signification d'un cycle de réformes « démocratiques ». ....	531
2. Présidentialisation, cartellisation et objectivation du changement. ....	532
<i>B. Retour au pouvoir et place du party in the central office : cartellisation et jeu intrapartisan.</i> .....	536
<i>C. Une configuration partisane multipolaire.</i> .....	539
1. Vers un nouveau type d'équilibre des tensions. ....	540
2. L'après 2002, expression de la configuration partisane multipolaire.....	545
3. La « crise organisationnelle permanente » : l'exemple de la campagne sur le TCE.....	548
<b>Section 2. L'élection présidentielle de 2007 : l'aboutissement d'une mutation partisane.</b> .....	<b>551</b>
<b>§1. Derrière l'inertie politique de Solférino, la centralisation organisationnelle ?</b> .....	<b>552</b>
<i>A. Inertie et volonté modernisatrice.</i> .....	552
1. Le remède à la défaite : la modernisation de Solférino. ....	552
2. Un « bricolage managérial » : la composition du secrétariat national en 2005.....	555



<i>B. ROSAM : la centralisation « à couvert »</i> .....	558
1. La centralisation par les instruments : la mise en place de <i>ROSAM</i> .....	558
2. <i>ROSAM</i> , la « démocratie d'opinion » et l'organisation socialiste.....	564
<b>§2. La candidature de S. Royal : un basculement organisationnel irréversible.</b> .....	<b>568</b>
<i>A. Etre un parti de militants à l'heure d'Internet.</i> .....	568
1. Internet et « démocratisation » du parti.....	569
2. Dire l'adhérent Internet : militant à part ou à part entière ? .....	571
<i>B. Ce que la séquence électorale de 2007 dit de l'organisation socialiste contemporaine</i> .....	576
1. Dissociation des enjeux politiques et liens verticaux au sein de l'organisation. ....	577
2. L'après-présidentielle et l'improbabilité d'une recomposition interne. ....	580
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>585</b>
1. Comprendre l'organisation socialiste. ....	585
2. Redécouvrir l'objet : nouveaux outils, nouvelles pistes de recherche.....	592
3. Etudier le PS ... et les autres partis. ....	597
<b>ANNEXES</b> .....	<b>601</b>
<b>ENTRETIENS</b> .....	<b>631</b>
<b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b> .....	<b>641</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>649</b>
<b>LISTE DES ENCADRÉS</b> .....	<b>674</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>675</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>677</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>678</b>

## **Les changements d'une organisation. Le Parti socialiste, entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007).**

En 1971, le Parti socialiste est refondé. L'objectif est alors de conquérir le pouvoir. En 2007, le PS perd des élections présidentielles devenues son objectif « naturel » : il est aujourd'hui un parti de gouvernement et dispose d'une implantation électorale sans précédent.

Cette réussite électorale n'a pas été sans générer de profondes mutations du parti. Celui-ci a été structuré sur le modèle du parti de masse et ses membres le pensent intrinsèquement comme un parti de militants. Mais, tiraillés entre ce qu'est effectivement le PS et ce qu'il devrait être, ses dirigeants ont dû adapter l'organisation socialiste à son statut. Cette adaptation est étroitement liée aux rapports qu'entretiennent désormais les socialistes à l'Etat : il a fallu intégrer les contraintes du pouvoir et surtout ajuster le parti à la professionnalisation croissante de ses élites. Or, si la croissance du financement public dans son budget, la recomposition de son organisation centrale, ou bien encore le poids des élus sur le parti semblent corroborer cette idée, l'imbrication croissante du PS dans l'Etat, sa cartellisation donc, ne saurait s'effectuer mécaniquement.

L'organisation du PS est avant tout l'objectivation de la configuration partisane socialiste, c'est-à-dire le produit des interdépendances qui lient l'ensemble des membres du parti entre eux. L'accession au pouvoir et la réussite électorale ont profondément bouleversé cette configuration, heurtant ainsi directement la forme et les représentations de l'organisation socialiste. La cartellisation de l'organisation constitue donc la traduction contrariée et toujours inachevée dans sa forme des transformations qui affectent la configuration partisane socialiste.

Autrement dit, s'il est dorénavant « normal » que le Parti socialiste prétende au pouvoir, cette évidence n'a été rendue possible qu'au prix de la cartellisation de son organisation, condition nécessaire au bon fonctionnement d'une configuration partisane lentement – et parfois douloureusement – adaptée aux exigences que le statut du parti requiert. Aussi, au terme de cette évolution, même si les représentations du PS comme « parti de militants » perdurent encore, celui-ci est désormais bel et bien, et avant tout, une véritable entreprise partisane.

## **Changing Organization. The French Socialist Party : Between Party Configuration and Cartelization (1971-2007).**

In 1971, the French Socialist Party had been refunded, in order to rise to the power. In 2007, the PS lost the presidential elections, which are now its “natural” aim: it is now a government party, better electorally implanted has ever.

This electoral success supposed deep transformations of the PS. Indeed, the structure of the party was based on the mass party model; its members want to see it as a « parti de militants ». However, whatever the party is or would be, its leaders must adapt the party organization conforming it to its new government party statute. That adaptation is shortly tied to the links existing now between the French socialists and the State. They adjust for that reasons the party, facing the power's constraints and what is more difficult, the growing professionalization of its elites. But, contrary to what the growth of the public funds in its budget, the redeveloping of its party in the central office or even the increasing weight of elected people in the party suggest, the PS deep rooting into the State, its cartelization, is not a necessary phenomenon.

First of all, the PS organization is the objectification of the socialist's party configuration. A party configuration is the result of the party member's interdependency that tied them together. The rising to the office and the electoral success deeply transform that configuration: it directly hurts the form and the representations of the socialist organization. So cartelizing the organization then becomes a forever unending mean to integrate inside party's form the configuration's evolutions.

Finally, the PS aim to get to the power is not contested any more today. This will not have been possible without its organizational cartelization, which was the price for the socialist's party configuration well functioning. That configuration was slowly and sometimes with difficulty adapted according to the party's statute. Even if the representations of the “parti de militants” still persist, at the end of the changing process, the French Socialist Party is definitively now a real party enterprise.

---

Mots-clés : Parti socialiste, organisation, parti politique, configuration partisane, cartellisation, professionnalisation politique, parti cartel, Etat, parti de gouvernement.

---